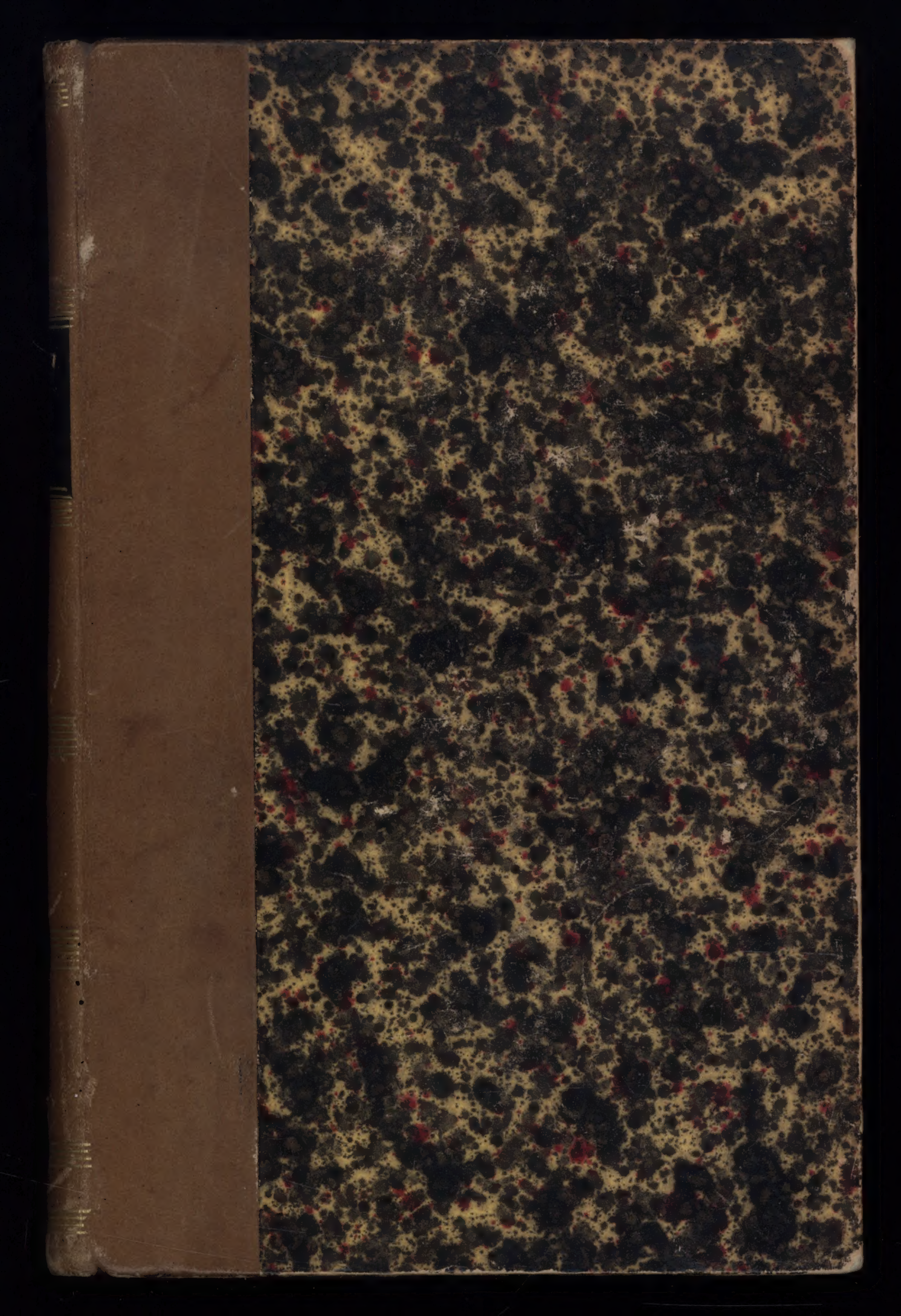


LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

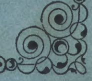
Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XXXVe Année. — **JANVIER 1891**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix.

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Trente-cinquième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

1er Numéro — LA VOIX — Janvier 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

A L'OCCASION DU NOUVEL AN

Les abonnés à la *Voix*, comme membres de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre, ont bien voulu se lier avec les Clercs de N.-D. que cette œuvre soutient, par des relations quotidiennes, relations de prières et de générosités. Tous les jours, en effet, les jeunes clercs parlent à Dieu des personnes qui leur sont utiles, ne fût-ce que par une modique aumône ; et de leur côté celles-ci n'intercèdent-elles pas souvent pour les enfants du sanctuaire, quand elles récitent la petite invocation particulière à notre Archiconfrérie ? « Seigneur, donnez à votre église des ministres selon votre cœur. » — Nos associés envoient leur cotisation annuelle, et parfois si une bonne inspiration les y porte, quelque autre offrande à l'occasion des demandes relatives au Pèlerinage ; il en est même qui savent faire un bon placement entre les mains de Dieu, en affectant une partie de leurs économies au paiement d'une pension totale ou partielle de clerc ; voilà un effort de charité certainement méritoire dont notre œuvre lévitique est reconnaissante. Mais pour répondre à ces générosités, quels sont les dons personnels des jeunes clercs de Notre-Dame ? Sous l'action de la grâce, ils sont à même de donner beaucoup. Ne peuvent-ils pas consacrer à l'acquittement de leur dette, une somme de travail, de petites peines et de petits sacrifices présentés au Seigneur à l'intention de leurs bienfaiteurs ?

Il existe donc une communion de sentiments et d'actes saints entre nos aspirants à l'autel et nos abonnés à la *Voix*. Par conséquent il est juste qu'au commencement d'une année nouvelle il y ait entre les premiers et les seconds échange de vœux. Nos enfants et jeunes gens, et avec eux les prêtres de l'Œuvre, y pensent au pied de l'autel de N.-D. de Chartres ; c'est là qu'ils souhaitent une bonne et heureuse année à tous leurs bienfaiteurs. En retour ils attendent de ceux-ci une part aux prières pour le clergé et pour le succès des vocations ecclésiastiques. A. F. G,

---

FLORES MARTYRUM

Dans cette douce fête des Saints Innocents, l'Église montre combien parfaitement elle a revêtu l'esprit de son fondateur. Jésus a dit une parole qui n'était encore sortie de la bouche d'aucun sage : Laissez venir à moi les petits enfants. Seul des législateurs, il a compris dans les devoirs sociaux le dévouement à l'enfance; seul des moralistes, il a fait de la simplicité, de la sincérité et de l'innocence de l'enfant, le type suprême de la perfection et de la vertu.

De même l'Église.

A l'enfant, seule dans l'histoire, elle consacre ses soins et sa vie. Pour l'enfant pauvre, elle a inventé le catéchisme et l'école populaire; pour l'enfant abandonné et souffreteux elle institue les crèches, les orphelinats et les hospices : sur l'humble tombe de l'enfant mort dans le baptême et passé inaperçu du monde, elle a des tendresses de mère, et avec ses pleurs sème des fleurs et des cantiques. Aux enfants martyrs elle dresse des autels, présente ses hommages et adresse ses supplications. C'est l'apothéose de l'enfance.

Ne nous étonnons donc plus si seuls ses gémissements ont fait écho aux douloureux hurlements (*ululatus*) de Rama. Car elle est bien seule à pleurer avec Rachel sur ces fils qui ne sont plus. Avant elle, comme en dehors d'elle, autrefois comme aujourd'hui, l'enfant est négligé sinon impitoyablement sacrifié.

L'histoire est là, qui nous apprend du reste que l'acte barbare d'Hérode était dans les mœurs (1). Déjà le sénat romain

1) Darras. *Histoire de l'Église*, IV, p. 344.

avait décrété la mort de tous les enfants devant naître dans l'année fatidique, parce que, pour cette année mystérieuse, les livres sybillins annonçaient la naissance d'un Roi. A la nouvelle de l'odieux massacre du roi galiléen, Auguste, le maître du monde, ne trouva qu'un bon mot, témoignage de sa parfaite indifférence sur le sort des tendres victimes. Plus tard, Vespasien, le père de Titus, les délices du genre humain, afin de bénéficier des prophéties judaïques, ordonnait de sang-froid et sans qu'un cri d'horreur s'élevât pour le flétrir, la mort de tous les enfants de la famille de David.

De nos jours, la sanglante immolation se poursuit, les moyens de torture ont varié ; dans un siècle de progrès tel que le nôtre, ce raffinement dans les supplices était à prévoir. Mais sans cesse le sacrifice se renouvelle, implacable, systématique, universel. — Quand l'enfant n'est pas brutalement sacrifié au plaisir, à l'argent ou à l'égoïsme, il est cyniquement exploité, dans son âme et dans son corps, par l'impiété, la révolution, la fausse science et le capital. Contre lui sont coalisées l'école, l'usine et la ferme. Et cet enfant, destiné par Dieu au culte de la vérité et à l'amour du bien, dans la liberté, ne sait plus aboutir, moralement, qu'au vice sinon au crime ; physiquement, qu'à une décrépitude prématurée ; socialement, qu'à la révolte.

Perpétuant les Béthléémites éplorées, l'Église pleure sur ces enfants soustraits à son dévouement. C'est toujours Rachel qui se lamente, comme c'est toujours Hérode, incarnation du cynisme dans la force et la ruse, qui persécute, comme c'est toujours Jésus, le Dieu de la crèche, qu'on poursuit et dont on veut la disparition.

Oui, c'est Jésus qu'on poursuit dans l'enfant; et si cette constatation est une nouvelle douleur pour l'Église, elle est en même temps une nouvelle et douce espérance. Dans son amour de l'enfance, Dieu qui a sauvé et baptisé les massacrés de Béthléem, ne voudra pas abandonner à l'erreur et à la misère les victimes inconscientes de nos modernes Hérodes. C'est le vœu qui doit s'élever de tout cœur chrétien, au souvenir des Saints-Innocents.

D. G.

VARIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES

1. Legs à Notre-Dame de Chartres au 14e siècle. — Extrait du testament de Jehan Peschard, dit le Clerc, demeurant à Mondoubleau.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit,

... Premièrement il donne et laisse à l'Œuvre de Notre-Dame de Chartres cinq sols une fois payés et veult et commande qu'un pèlerinage soit fait en laditte église de Chartres dans demy an après son décèds à son propre coult et despens et que son offrande y soit faicte d'une livre de cire pour le salut et remède de l'âme de luy.

De rechef il donne et laisse aux pauvres de la Maison-Dieu de Chartres, dix sols pour le salut de l'âme de luy.

26 janvier 1390.

(Attesté par l'official de l'archidiaconat de Châteaudun le vendredi après la fête de tous les saints 1391.) — Chartrier de l'église de Souday (Blois).

2. Chartres en 1739. — Lettre de Lebeuf à Favel, 17 avril 1739.

... Vous dirais-je encore pour vous létifier que j'étais à Pâques dans l'Église de Chartres. Ah! que vous devriez bien venir visiter cette église : quel immense vaisseau en comparaison de nos petits Auxerre, Troyes et Nevers, et même Sens! C'est pour la deuxième fois de ma vie que j'ai visité cette ville... Je ne dis pas que je n'y retournerai point. Ayant entrepris pour m'amuser une description historique du diocèse de Paris, j'ai des raisons de le traverser en tous sens....: Il y a à Chartres une bibliothèque du Chapitre qui a bien 300 manuscrits : il y en a 3 ou 4 en lettres onciales. J'ai trouvé en cette ville le même genre de petites pierres pour bâtir qu'à Joigny, toutes pierres à fusil, un aqueduc ancien, mais aucun vestige des anciens murs romains. La rareté des pierres a été apparemment cause qu'on les a détruits, peut-être pour bâtir la cathédrale.

MADEMOISELLE NETTY DU BOYS

Sous ce titre, on lisait, il y a quelques jours, dans la *Défense :* « Dimanche dernier s'éteignait doucement, à Tain, une personne dont la mémoire doit rester chère aux lecteurs de la

Défense, Mlle Netty du Boys, fille de M. Albert du Boys, l'illustre ami de Mgr Dupanloup. Intelligence rare, cœur ardent et pur, écrivain d'une exquise délicatesse, Mlle du Boys était encore d'une angélique piété. Elevée par une sainte mère et par un père, chrétien antique, elle eut de plus le bonheur, vivement senti toujours par elle, de recevoir, petite enfant, les conseils paternels de l'abbé Dupanloup, bientôt depuis évêque d'Orléans, lequel, comme l'aigle qui provoque ses petits à voler, selon le mot de l'Ecriture, la prenait pour ainsi dire sur ses grandes ailes pour lui faire essayer ses premiers élans. Également inclinée aux choses de l'âme et aux choses de l'esprit, elle reçut au même degré une culture littéraire des plus complètes et toutes les leçons de la plus vraie et forte piété. Ame éthérée, âme d'azur, pourrions-nous dire, tout ce qui était beau, grand, noble, saint, la faisait tressaillir : une flamme vive et douce alors animait ses yeux, un aimable enthousiasme transfigurait son visage.

Mais quel vase fragile contenait ces dons! Un corps qui semblait n'en être pas un, si ce n'est pour la souffrance, car sa vie n'était depuis longtemps qu'un martyre, admirablement et chrétiennement supporté avec une rare énergie morale et un amour de Dieu souverain.

Les desseins de Dieu sur cette créature d'élite se peuvent, semble-t-il, entrevoir sans peine. Double fut sa destinée. Elle fut pour les siens l'ange de la famille. Aima-t-elle son père, sa mère, ses deux frères, ses neveux! Quand mourut, après un long martyre aussi, Mme du Boys : « Netty lui survivra-t-elle! » se demandait-on anxieux! De cette Paule, cette Eustochium ne s'était jamais séparée ! Mais elle avait une tâche encore. Restait son vénéré père : de quels soins, de quelle tendresse elle l'entoura! Et quand il mourut, l'année dernière : « C'est fini pour elle! » disions-nous. Sa tâche n'était pas accomplie tout entière. Il fallait glorifier ce père illustre : Avec l'aide d'un jeune ami, M. l'abbé Dadolle, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, dont elle fut pour ce travail l'inspiratrice, cette glorification vient d'avoir lieu : quelle joie pour elle que ces pages récentes du *Correspondant* sur M. Albert du Boys! M. Dadolle, en nous donnant une notice sur Mlle du Boys elle-même, achèvera son œuvre. Elle peut être, il faudra qu'elle soit délicieuse. Ce travail de piété filial accompli, elle

pouvait alors, blanche colombe, rompre ses liens et prendre son vol vers le ciel, où l'avaient précédée, où l'attendaient ces grandes âmes qu'elle avait tant aimées, son père, sa mère, l'illustre évêque, dont le souvenir était pour elle comme un culte! Quel soin jaloux, en effet, de conserver, après la mort de Mgr Dupanloup et de M. du Boys ce qu'elle appelait l'esprit et les traditions de Lacombe! Avec quel honheur elle y recevait tout ce groupe d'amis fidèles aux grands souvenirs que ce lieu lui rappelait! Du reste, quelle amie elle était, et pour tous! combien sûre, active, dévouée!

Une flamme discrète dans un vase d'albâtre, telle eût été cette existence si Dieu n'eût voulu lui donner aussi au dehors et dans le grand public comme un suave rayonnement. « La jeune fille que vous allez voir ici, disait l'évêque d'Orléans, en conduisant pour la première fois à Lacombe celui qui écrit ces lignes, n'oubliez pas le mot que je vais vous dire, laissera un sillon de lumière. » Entravée dans son ardeur de travail par sa frêle et souffreteuse constitution, elle n'a même pas pu achever ce volume qui lui tenait tant à cœur, et qu'elle voulait intituler les *Souvenirs de Lacombe :* pages où elle eût versé toute son âme; mais quelque chose d'elle, du moins, lui survivra : *Les derniers jours de Mgr Dupanloup*, vrai diamant, de la plus belle eau, ciselé avec une délicatesse et une sensibilité exquises; et cette admirable *Vie de M. l'abbé Hetsch*, où les qualités plus viriles de son intelligence et son étonnant esprit philosophique ont pu se déployer : deux œuvres qu'on pourrait symboliser par deux anges pleurant sur son tombeau.

De plus, une idée la passionnait, qui lui avait été inspirée par l'évêque d'Orléans, et pour la réalisation de laquelle, à son tour, elle aiguillonnait filialement le laborieux évêque, lui envoyant notes sur notes, dont plusieurs passèrent dans ses écrits : à savoir le travail intellectuel des femmes. Elle gémissait de la déperdition trop fréquente chez les femmes, même les meilleures, par suite des futilités de la vie mondaine, des plus belles facultés, et elle considérait comme une sorte d'apostolat la mission qu'elle se donnait de pousser, dans la mesure de ses forces, les jeunes filles et les jeunes femmes aux études qui leur conviennent : auxiliaires inappréciables, pensait-elle, de la piété elle-même. Cette idée a pris

corps, et nous savons qu'à Lyon, à Orléans, ailleurs encore peut-être, des prêtres intelligents et zélés se sont mis à faire pour les jeunes filles chrétiennes des cours publics de philosophie. Elle eut la joie de voir en voie de se réaliser cette grande idée de toute sa vie.

Cette belle âme vient de s'exhaler ; cette vive flamme de s'éteindre : dans de grandes souffrances, saintement acceptées, avec une complète possession d'elle-même. Mgr l'évêque de Valence, son directeur, put, en revenant récemment de Lyon, et sur sa demande, entendre sa dernière confession. « N'allez pas me faire perdre la grâce de l'Extrême-Onction, » répétait-elle aux personnes qui l'entouraient. « Je suis, ajoutait-elle en souriant, la femme forte, et n'ai pas frayeur de mon Dieu. » M. l'abbé Dadolle, averti, put lui porter cette suprême consolation. Elle s'éteignit quelques heures après, doucement, comme un flambeau qui n'a plus d'huile. Les anges, silencieusement, emportèrent son âme au sein de Dieu.

Les funérailles ont eu lieu à Tain. Des enfants, des pauvres, des religieuses étaient là. Puis, mêlés à la famille, des religieux, des ecclésiastiques, entre autres Monseigneur l'évêque de Chartres, l'historien de Mgr Dupanloup, qu'elle appelait quelquefois son frère d'armes, et qui l'affectionnait comme une sœur et la vénérait comme une sainte ; M. l'abbé Dadolle, un ami des dernières années, mais fidèle et dévoué, et un groupe nombreux d'amis et d'amies. On était profondément affligé ; mais on sentait que toutes les espérances et même toutes les certitudes étaient permises. »

BONNE NOUVELLE

EXTENSION DU CULTE DE LA SAINTE FAMILLE

Formule et prière composées par Léon XIII pour les fidèles.

Nous lisons dans la *Croix* du 23 décembre :

Le Pape envoie à tous les évêques du monde une lettre adressée à l'archevêque de Florence.

Le cardinal Bausa, archevêque de Florence, avait transmis à Sa Sainteté les vœux de beaucoup de fidèles de voir exalté et solennisé le culte de la Sainte Famille, et il avait demandé la pensée du Saint-Siège.

Léon XIII a d'abord remis la demande à examiner à la Sacrée Congrégation des Rites. Celle-ci a délibéré qu'il était bon que la dévotion à la Sainte Famille fût continuée sans lui donner une forme nouvelle dans l'Eglise, et que les familles chrétiennes surtout aient en vénération les exemples de la Sainte Famille, selon les statuts d'une Association approuvée par Pie IX (5 janvier 1870). La Sacrée Congrégation est d'avis qu'il résultera de là des fruits abondants.

Léon XIII espère aussi beaucoup de fruits pour la société civile et domestique de l'extension d'une telle dévotion.

Le Saint-Père la recommande et ajoute :

« Nous répandons donc de ferventes prières à Dieu afin que le véritable esprit de cette association se propage et s'excite parmi les fidèles et nous ne doutons pas qu'à cet objet s'emploieront en un même accord les évêques et tous les ministres sacrés de l'Église.

» De plus, nous avons ordonné à Notre Sacrée Congrégation des Rites qu'elle vous envoie à imprimer et à publier la formule composée à l'usage des fidèles pour consacrer à la Sainte Famille leur propre famille. Nous y joignons le texte de la prière quotidienne à réciter par les fidèles en l'honneur de la Sainte Famille. »

Voici la précieuse formule de consécration et la prière enrichie d'indulgences, annoncée par le Pape et dont la récitation est indiquée par Sa Sainteté comme un grand secours pour la société :

« O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, venu pour éclairer le monde par la parole et par l'exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie mortelle humblement soumis à Marie et à Joseph, dans la pauvre maison de Nazareth, pour sanctifier cette Famille, futur modèle de toutes les familles chrétiennes, daignez avec bonté accueillir la nôtre, qui maintenant se donne et se consacre à Vous. Soyez-en la protection et la garde et faites régner en elle avec votre sainte crainte la paix et la concorde de la charité chrétienne. Qu'elle puisse ainsi, en se conformant au divin modèle de votre Famille, mériter tout entière, sans exception de personne, la béatitude éternelle.

» O Marie, Mère si aimante de Jésus et notre Mère, faites par votre pieuse intercession que Jésus agrée cette humble offrande, la couvre de ses grâces et de ses bénédictions.

» O Joseph, très chaste gardien de Jésus et de Marie, accordez-nous le secours de vos prières dans toutes nos nécessités spirituelles et temporelles ; avec ce secours, nous pourrons avec Marie et avec vous, éternellement bénir Jésus notre divin Rédempteur.

Prière à réciter chaque jour devant l'image de la Sainte Famille :

« O Jésus, plein d'amour, qui, par vos ineffables vertus et les

exemples de votre vie domestique, avez sanctifié la Famille de votre choix sur cette terre, daignez arrêter vos regards sur la nôtre, prosternée là devant vous pour implorer votre miséricorde. Souvenez-vous que cette famille vous appartient, car nous vous l'avons offerte et consacrée. Assistez-la de vos bontés, défendez-la dans tout péril, secourez-la dans ses besoins et donnez-lui la grâce de persévérer dans l'imitation de votre sainte Famille, afin que, fidèle à vous servir et à vous aimer ici-bas, elle puisse vous bénir éternellement dans le ciel.

Marie, ô très douce Mère, nous recourons à votre intercession, assurés que le divin Fils exaucera vos prières.

Et vous aussi, glorieux patriarche Saint-Joseph, aidez-nous de votre puissante médiation, et offrez nos vœux à Jésus en les faisant passer par les mains de Marie. »

(300 jours d'indulgence à gagner une fois le jour par ceux qui se consacrent à la Sainte Famille, selon la formule publiée par la S. C. des Rites.)

LÉON XIII, Pape.

« Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il. »

(200 jours d'indulgence à gagner deux fois le jour.)

LÉON XIII, Pape.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une jolie nappe d'autel damassée pour la Crypte.

Lampes. — 90 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir: devant N.-D. de Sous-Terre, 70, devant N.-D. du Pilier, 10; devant St Joseph, 1; devant Ste Anne, 1. — A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres. — En septembre, ont été consacrés 33 enfants, dont 13 de diocèses étrangers.

— La quête de Noël, dans les églises du diocèse de Chartres, a eu pour objet, cette année comme les années précédentes, le Denier de St Pierre.

— L'assemblée de charité pour les pauvres soutenus par la Conférence de St Vincent-de-Paul, a eu lieu aux vêpres du 14 décembre, à la Cathédrale. L'intéressant discours du prédicateur, M. l'abbé d'Yénis, curé de Villeneuve-saint-Georges (Seine-et-Oise), a expliqué la fraternité chrétienne selon l'Evangile et les conséquences de cette fraternité pour le riche et pour le pauvre.

— L'Adoration mensuelle a été célébrée le jeudi 18, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, bien ornementée et, ce qui vaut mieux encore, remplie par une assistance pieuse. M. le chanoine Roussillon officiait. Les motets et les cantiques ont été exécutés par un bon chœur de chant. M. l'abbé Hermeline, licencié-ès-lettres, professeur à l'Institution Notre-Dame, a donné une excellente instruction sur la ferveur dans le culte eucharistique, réparation de l'indifférence, de l'incrédulité, du sacrilège. — L'Adoration mensuelle est fixée au 22 janvier, à la Crypte.

— Nous voilà à l'époque des versements pour l'Œuvre de la Propagation de la foi. Cette œuvre, en faveur de laquelle a si bien plaidé, dans la chaire de la cathédrale, il y a quelques semaines, M. l'abbé Verret, licencié ès lettres, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame, doit continuer de fleurir dans le diocèse de Chartres, pour l'assistance des missionnaires tout d'abord sans doute, mais aussi pour la bénédiction des donateurs qui aident l'apostolat.

— Le sermon du quatrième dimanche de l'Avent, prêché par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, traitait de la grandeur et de la misère de l'homme, grandeur à cause de sa destinée et des grâces dont le comble le Seigneur, misère du côté de sa nature qui a si grand besoin du secours de Dieu ; nous pouvons dire qu'il a produit sur l'auditoire la plus favorable impression. — Il n'y a pas eu de prédication, le 2e dimanche de l'Avent aux vêpres. — Nous livrons le présent numéro à la presse, avant d'avoir entendu le sermon de Noël qui sera prêché par M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame. — Nous espérons pour les offices pontificaux de cette magnifique et douce solennité une belle assemblée chrétienne.

— Le dimanche 28, fête des Saints-Innocents, les offices capitulaires seront chantés par la Maîtrise. Après le salut de la Cathédrale, les 72 enfants de chœur descendront processionnellement dans la Crypte, où une allocution sera prononcée par M. l'abbé Simon, vicaire de Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou. Ensuite salut donné par Monseigneur. Tous les amis de l'Œuvre des Clercs de N.-D. sont invités à cette cérémonie pieuse et intime.

— L'ordination du 20 décembre, à la Crypte, a compté trois nouveaux prêtres : M. l'abbé Gasselin, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou ; M. l'abbé Crancée et M. l'abbé Roger, professeurs au Petit-Seminaire de Saint-Cheron.

— Mgr Gonindard, coadjuteur de S. E. le cardinal-archevêque de Rennes, a dit la sainte messe à la Crypte, le 9 décembre.

— Voici les sujets qui ont été traités dans les Suppléments de la Voix en décembre : *Sommaire du 6 :* Lettre de Monseigneur à son Clergé sur l'œuvre des écoles chrétiennes libres. Fleurs de sainteté : St Nicolas. Variété archéologique : Moralité sur la Conception de Notre-Dame. Chronique diocésaine : Allocution prononcée à la Crypte pour les séminaristes-soldats. Annonce de la fête du 8 décembre. Le 2 décembre à Loigny. — Faits divers. — *Sommaire du 13 :* Fleurs de sainteté : Sainte Lucie. Louis Laneau, évêque missionnaire. Lettre du Pape sur l'abolition de l'esclavage. Les ménétriers et la chapelle de saint Julien-le-Pauvre. Chronique diocésaine : la Cathédrale. Vitraux de M. Lorin. Saint-Aignan. Faits divers. Bibliographie. — *Sommaire du 20 :* Fleurs de Sainteté : Le B. Canisius. — Louis Laneau. Loigny, 2 décembre (poésie). Souscription pour le clocher de Loigny. Chronique diocésaine : les élèves des Frères à Nogent-le-Rotrou. La Sainte-Barbe, à Châtaincourt. Faits divers. Table.

LA FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

La province de Normandie revendique l'honneur d'avoir été la première en France à solenniser la fête de l'Immaculée-Conception, qu'on appelait *la fête aux Normands*. Dans le journal *l'Univers*, du 12 décembre 1854, M. Delaunay a rapporté, d'après une légende ancienne, le récit d'une apparition merveilleuse arrivée en 1070, qui donna lieu à l'établissement de cette fête en Normandie. Un abbé, nommé Helsin, qui fut favorisé de cette vision, la raconta à Guillaume le Conquérant, et ce prince convoqua les évêques d'Angleterre et de Normandie pour délibérer sur cette importante affaire. Peu de temps après cette époque, on commença à célébrer la solennité de l'Immaculée-Conception dans les États anglo-normands, d'où ensuite elle passa en France. M. Delaunay rapporte la légende, qu'il a retrouvée dans un manuscrit du XIIe siècle, conservé dans la bibliothèque d'Alençon.

Cette même fête rappelle aux enfants de Notre-Dame de Chartres des souvenirs aussi très anciens. Elle offre à leur dévotion filiale un aliment trop précieux pour qu'ils ne s'empressent pas d'y participer. Sans remonter aux siècles passés, qu'il nous suffise de nous reporter au 8 décembre 1854. Nous avons présents à la pensée plusieurs détails de cette solennité. Quelle affluence à la cathédrale ! Puis quel effet produit sur l'auditoire par le sermon de feu M. l'abbé Legendre, le vicaire tant regretté, qui transportait nos imaginations et nos cœurs à Rome et nous associait aux Romains témoins, ce jour-là, de la proclamation du dogme ! Chacun des trente-six anniversaires de cette heureuse

proclamation a eu un grand éclat dans notre basilique chartraine. Souvent le premier Pasteur du diocèse réussit à obtenir la présence d'un autre prince de l'Église venant près de lui rendre hommage à Notre-Dame. Cette année, notre nouvel évêque forma de bonne heure le même dessein, et son bonheur fut réalisé. A son invitation répondit Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de S. E. le cardinal-archevêque de Rennes. Mgr Gonindard est habitué depuis longtemps à satisfaire sa piété envers Marie en de célèbres sanctuaires consacrés à son culte. Pendant son long séjour à Lyon, il était le pèlerin assidu de Notre-Dame de Fourvières ; plus tard, son titre d'évêque de Verdun lui donna la garde du Pèlerinage de Benoîte-Vaux. Ce fut une vive satisfaction pour le clergé et les fidèles de Chartres, de le voir devant leur Auguste Patronne en l'une de ses plus belles fêtes.

Mgr Lagrange avait officié pontificalement à la messe capitulaire. Mgr l'archevêque de Sébaste, retenu à Paris le matin, n'avait pu arriver à Chartres qu'au milieu du jour ; il officia aux cérémonies de l'après-midi. On sait qu'elles sont très solennelles. Entre les vêpres et les complies, le sermon exposa éloquemment devant l'assistance devenue très considérable les motifs de cette manifestation publique d'amour à Marie. Le prédicateur, M. l'abbé Meuret, vicaire à Dreux, présenta à notre attention l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte-Vierge au point de vue du dogme, de l'histoire et des fruits qu'en a recueillis le monde. Puis les complies, le beau salut en musique et la procession aux flambeaux terminèrent la journée. Nous ne pouvons évaluer le nombre de personnes qui se succédèrent dans la Crypte illuminée. C'est à rangs pressés que la foule suivait les deux vénérés Prélats et leur magnifique cortège de prêtres, de clercs, de congréganistes, disposés en longues files et tenant tous un cierge à la main. Notre-Dame, dans les nefs de son insigne cathédrale, a compté ces visiteurs bien-aimés et les a bénis.

Notre-Dame de Chartres a Banam (Cambodge). Un heureux incident de la cérémonie dont nous venons de parler, mérite un récit à part. La procession, qui se rendait à la Crypte après le salut du 8 décembre, a stationné longtemps dans l'avant-chœur, auprès d'un reposoir gracieusement décoré et entouré de verdure. Là, une très belle statue sculptée par M. Duvieux, dans les ateliers de M. Bouthemard, était exposée depuis quelques heures et attendait la bénédiction : c'était un fac-simile (mais avec de plus grandes dimensions et en pierre de Poitiers) de la statue de Notre-Dame de Sous-Terre. Il était juste qu'avant de partir pour le Cambodge, pour l'église que le P. Pianet lui prépare, en même

temps que les vitraux commandés chez M. Lorin, cette blanche image, si habilement taillée et ciselée, demeurât auprès de la statue miraculeuse et, par la bénédiction de l'Évêque de Marie, s'imprégnât de sa puissante vertu. Puisse N.-D. de Sous-Terre, qui a converti nos aïeux au christianisme et les a gardés dans la pureté de la Foi, convertir aussi les Cambodgiens ! Les chartrains pourront être fiers de voir la Madone franchir les mers, sous le vocable qu'ils aiment tant, et grâce à un clerc de Notre-Dame, porter dans l'Asie, avec les bienfaits célestes, le renom de notre ville et de notre sanctuaire. Ils continueront à soutenir de leurs prières et de leurs aumônes l'œuvre du P. Pianet qui leur vaut cette gloire.

Avant la bénédiction, Mgr Lagrange et Mgr Gonindard ont pris place sur l'estrade où était fixé le trône de la nouvelle statue. Mgr l'évêque de Chartres va réciter sur elle les prières liturgiques et répandre sur elle l'eau sainte et l'encens. Mais d'abord Sa Grandeur veut adresser à la vaste assemblée quelques paroles sur l'émouvante cérémonie dont nous sommes témoins. Nous citerons ces paroles :

Allocution prononcée par Monseigneur avant la bénédiction. — « Il vient de vous être indiqué par le prédicateur quel est le sens de la cérémonie un peu inusitée, dont vous allez être témoins. C'est une condescendance de notre part à un désir que nous ne pouvions pas ne pas accueillir avec joie et sympathie. Il y a un prêtre de l'Église de Chartres, élève de notre Maîtrise, qui est aujourd'hui missionnaire au Cambodge, et qui, dans ce lointain et laborieux apostolat, a brisé ses forces : si bien que probablement il ne reverra plus la France. Mais, que voulez-vous ? on a beau être missionnaire, c'est-à-dire un homme accoutumé à tous les sacrifices et à tous les dévouements, on n'en porte pas moins dans sa poitrine un cœur tendre et sensible comme le nôtre. Ce prêtre donc, dans sa mission, songeait parfois au pays natal, et tournait souvent ses regards humides vers ce qu'il avait quitté : ses frères, ses amis, cette Vierge chartraine, qui l'avait béni au départ. Et il voulut en avoir au moins l'image là-bas, et, en partie avec vos générosités, je le sais et je vous en remercie, bâtir une église dédiée à Notre-Dame de Chartres, et ornée de sa statue, celle que vous vénérez depuis tant de siècles ici.

La Sainte Vierge est bien, selon le mot du psalmiste, *circumdata varietate* ; on peut l'invoquer sous bien des noms. Mais il lui sembla que la Vierge chartraine parlerait un plus doux langage à ses néophytes... « Elle est si belle ! disait-il ; quand ils la verront, ils en seront ravis. » Et il la demanda à un artiste chartrain ; et l'artiste chartrain y mit tout son talent et tout son cœur.

Regardez-la, en effet, toute rayonnante au milieu de ces lumières !

Et, si belle, si douce, si pure, si attrayante, si maternelle, avec ce petit enfant qu'elle tient sur ses genoux et qui semble bénir le monde ! Vous représentez-vous, M. F., quel va être le ravissement de ces peuplades lointaines, et leur naïf enthousiasme, et leur joyeuse et confiante prière, quand ils la découvriront et qu'ils la verront ! Et avec quelle éloquence de cœur le missionnaire leur en racontera les origines et les gloires, et les merveilles opérées par sa puissance et sa bonté, et les pèlerinages fameux accourus de siècle en siècle à son sanctuaire ! Associons-nous à ces pieuses joies.

Et voyez, M. F., la beauté du sentiment catholique, et comme la véritable fraternité des hommes est là ! Voilà des hommes, séparés de nous par le vaste espace des continents et des mers, agenouillés aux pieds d'une Vierge dont ils se disent tous les enfants, et que nous, nous appelons aussi notre mère !

O merveilles de l'apostolat ! Qu'est-ce que Dieu prépare donc dans ses desseins ! On dirait qu'un mouvement inaccoutumé agite ces lointaines régions, et surtout le continent noir qu'entourent et que pénètrent maintenant de toutes parts les peuples d'Europe. Est-ce que ces nations d'Asie et d'Afrique, si longtemps ensevelies dans l'ombre de la mort, vont voir se lever une grande lumière ? Ah ! Marie ne sera pas moins conquérante que les conquérants. Mais que ce ne soit pas, ô mon Dieu, en compensation des pertes que pourrait faire l'Eglise en Europe ! Que l'Europe, que la France surtout, restent chrétiennes ! Amenez-nous d'autres enfants, ô Marie, mais soyez toujours notre mère ! Soyez notre mère à tous ! »

Après cette allocution, la statue fut bénite et le cortège épiscopal reprit sa marche vers le fond de l'église et la Crypte, au chant des Litanies. La Madone restait sur son trône ; le lendemain elle était transportée au sanctuaire du Pilier; c'est là que jusqu'au soir du 15, elle a reçu les hommages de la vénération publique.

L'ŒUVRE DOMINICALE

Réunion du 12 décembre à la Crypte.

L'œuvre dominicale de France a été fondée à Lyon, en 1873. S. S. Pie IX l'a affiliée à l'apostolat de la prière : S. S. Léon XIII vient de l'enrichir de nouvelles indulgences. En peu de temps le grain de senevé, que le zélé M. de Cissey allait partout recommander à l'attention des catholiques, est devenu un arbre vigoureux, dont les rameaux maintenant couvrent la France entière, grâce aux puissants encourage-

ments de l'épiscopat. Nous rappellerons ici le règlement de cette Œuvre :

« Les Dimanches et fêtes obligatoires, s'abstenir de toute œuvre servile, de tout travail défendu, et employer son influence à faire observer ces saints jours.

Ne permettre aucun travail qui ne serait pas nécessaire à ses enfants, domestiques et personnes placées sous sa dépendance; n'ouvrir ses magasins et ateliers que sous une vraie nécessité; n'acheter que les objets qu'il n'est pas possible de se procurer un autre jour.

Sanctifier le Dimanche et les jours de Fêtes obligatoires par l'assistance à la sainte messe et aux offices de la paroisse; veiller à ce que ses enfants, domestiques et personnes dépendant de soi, remplissent fidèlement leurs devoirs. »

Rien de plus simple que cet exemple de prescriptions conformes aux habitudes chrétiennes. Aussi pourquoi n'espérerions-nous pas un nombre toujours croissant d'adhésions à l'œuvre!

A Chartres, elles se propagent. Dreux et Nogent-le-Rotrou ont aussi leurs associations dominicales; d'autres localités comptent un certain nombre d'adhérents; le chef-lieu du diocèse, étant le centre principal de l'œuvre, doit la voir encore plus prospère qu'elle ne l'est ailleurs.

On peut considérer l'œuvre dominicale au point de vue de la prière et de l'action.

Ce qu'on appelle la croisade de la prière a pour but de réparer l'outrage national fait à Dieu par la profanation du Dimanche, et d'obtenir des grâces surabondantes pour seconder et soutenir les efforts des zélateurs. Dans ce but, beaucoup d'adhérents offrent à Dieu des communions, des adorations, des chemins de croix, des chapelets, etc. Et le chiffre total de ces différents actes volontaires et volontairement déclarés aux chefs de section et additionnés par leur entremise, atteint aisément aux centaines de mille. Nous avons eu sous les yeux le relevé fait dans l'association chartraine. Quel admirable trésor spirituel? Que d'efforts méritoires pour contribuer à la réconciliation de la France avec Dieu!

Quant à l'action proprement dite des associés et surtout des zélateurs, elle consiste surtout à recruter de nouveaux adhérents, à solliciter avec prudence des engagements relatifs

à l'observation de la loi du Dimanche. Cette action aboutit donc à la multiplicité des inscriptions sur le registre de l'Œuvre. A Chartres, on se fait inscrire soit chez M. l'abbé Piau, supérieur du grand séminaire qui est le directeur de l'association dominicale, soit chez Mlle de Chabannes, qui en est la présidente, soit chez Mme Poirier (cloître Saint-Martin), secrétaire.

Le *Dimanche catholique* (annales mensuelles de l'œuvre dominicale de France, approuvées par un bref de Pie IX et un bref de Léon XIII) est l'organe de l'association dont nous parlons. On peut envoyer la cotisation pour abonnement (un franc), aux adresses indiquées tout à l'heure, ou à Lyon même, chez le gérant, M. Xavier des Garets.

Nous sommes convaincu que cette belle œuvre va prendre un nouvel essor à Chartres et dans le diocèse, après l'impulsion qui lui a été donnée le 12 décembre à la crypte de la cathédrale. Organisation du placement, abondance des lumières se reflétant sur les voûtes antiques, décoration de l'autel, tout avait été préparé avec soin pour la réunion. Nous avons vu là quatre cents personnes et parmi elles une quinzaine de prêtres; tout ce monde était certainement désireux de répondre au nouvel appel qui lui était fait pour la propagande. L'appel tombait des lèvres épiscopales avec des accents chaleureux et persuasifs. Monseigneur, invité par M. l'abbé Piau à présider cette réunion solennelle, ne pouvait manquer d'exciter efficacement le zèle en faveur de la loi sainte dont la violation a fait le malheur de notre pays, dont l'observation au contraire attirerait des bénédictions sur les individus, les familles, la société.

L'allocution de Monseigneur a été suivie d'un beau salut en musique chanté par les jeunes filles de la *Maison bleue*. Avant la bénédiction, toute l'assemblée s'est unie à la prière récitée par M. l'abbé Piau, comme amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus, en réparation de la profanation du dimanche. Elle se terminait par une consécration au Cœur Immaculé de Marie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire acquitter deux messes et brûler deux lampes devant N.-D. de Sous-Terre et une autre au Pilier, en actions de grâces de deux faveurs obtenues (J., à L., diocèse de Chartres).

2. A N.-D. de Chartres, nos cœurs reconnaissants ! Pour le succès obtenu, nous demandons, selon notre promesse, une lampe d'un mois devant l'image de notre bonne Mère (Cte de B., à Bauvais).

3. Remerciements à N.-D. de Chartres, notre protectrice au moment d'un grand danger dans un incendie ! (M. D., à Paris).

4. Je me fais un devoir de rendre grâces pour une faveur obtenue et en même temps je recommande plusieurs intentions à N.-D. de Chartres (F. C., de la Mère de Dieu, à Paris).

5. Veuillez acquitter une messe d'actions de grâces. N.-D. de Chartres a exaucé nos prières pour une affaire de grande importance (C. M., à Nantes).

6. Il y a quelque temps nous avons obtenu la guérison d'un enfant. La famille éplorée attendait pour ainsi dire le dernier soupir. J'ai conseillé de vouer cet enfant à N.-D. de Chartres ; la bonne Vierge l'a sauvé ; les parents me chargent d'être l'interprète de leur reconnaissance (J. P., au Mans).

7. Je viens m'acquitter envers N.-D. de Chartres d'une dette de reconnaissance ; nous l'aurions fait il y a déjà longtemps sans des circonstances indépendantes de notre volonté. — Dans un moment de cruelles inquiétudes, dont nous ne pouvions sortir sans protection spéciale du Ciel, nous avons promis neuf messes à Notre-Dame de Chartres, et une neuvaine de lampe à saint Joseph, si nous sortions d'embarras. Nous avons été exaucés, délivrés. Voici notre offrande pour remplir nos intentions (A.-B., à Nantes).

8. Il y a environ six semaines, je vous ai demandé une neuvaine pour obtenir la guérison de Théophile Pavie, l'un de mes paroissiens, qui avait reçu un coup de pied de cheval dans le ventre ; le jour où je vous ai écrit, une péritonite s'était déclarée et le docteur n'avait plus guère d'espoir ; c'est alors que je proposai une neuvaine à ce pauvre malade qui voulut bien se confesser pour obtenir plus sûrement le secours de N.-D. de Chartres ; il me promit de venir faire la sainte communion aussitôt qu'il le pourrait.

Or, vers la fin de la neuvaine, après de fortes crises, un mieux sensible se produisait, et huit jours après le malade pouvait se lever, et depuis, il est allé de mieux en mieux, malgré quelques douleurs aiguës qu'il ressent encore de temps en temps au péri-

toine; jeudi dernier, j'étais heureux de le voir venir tenir sa promesse, s'approcher du tribunal de la pénitence, et recevoir à la table sainte le divin médecin des âmes et des corps.

Que N.-D. de Chartres soit à jamais bénie pour cette double guérison qu'elle a daigné opérer en faveur de ce pauvre malade!

A., curé de V., diocèse de Chartres.

NÉCROLOGIE

— Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

Sœur Marie-Benjamin (Lamy), de la Communauté de Saint-Paul, décédée à l'hospice Saint-Brice, Chartres, le 10 novembre; elle avait 53 ans d'âge et 33 de religion.

Sœur Saint-Jacques (Fourré), de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Champigny, (Loir-et-Cher), le 7 décembre; elle avait 66 ans d'âge et 45 de religion.

Sœur Léonce (Sophie-Jeanne-Victoire Gresteau), de la Communauté de Saint-Paul, décédée à la Maison-mère, le 4 décembre; elle avait 83 ans d'âge et 59 de religion.

Sœur Marie-Gonzague (Courbe), du rang des sœurs associées au monastère de la Visitation de Chartres, décédée le 20 décembre; elle avait 37 ans d'âge et 2 de religion.

Frère Absalon, de l'Institut du Bienheureux de La Salle, décédé au Pensionnat de Saint-Euverte d'Orléans; il avait 80 ans d'âge et 54 de religion.

M. le comte J.-M.-J. de Reviers de Mauny, décédé à Ancise, près Châteaudun. — M. Maurice Meignan, l'un des fondateurs de l'œuvre des Cercles d'ouvriers, à Paris. — M. le comte Andras de Marcy, à la Belouze. — M. Charles Gagné, à Marly-le-Roi. — M. de Verdalle, à Marolles-en-Hurepoix. — Mme veuve Pie, à Paris. — Mlle Netty du Boys, à Tain (Drôme). — Mme Sicot, à Chartres. Mme Ve Kermaïdic, à Souancé.

BIBLIOGRAPHIE

Les Pèlerinages français de la Très Sainte-Vierge. Un irrésistible courant de piété pousse chaque année la foule des pèlerins au pied des autels spécialement consacrés à la sainte Vierge. Un des religieux de la Congrégation que Dieu semble avoir mis à la tête de ces saintes croisades, le R. P. Jean-Emmanuel Drochon, a entrepris de nous retracer l'*Histoire illustrée des Pèlerinages français de la Très Sainte Vierge*, en un magnifique volume de 1,280 pages, illustré, par H. Hubert Clerget, de 450 gravures inédites, et contenant les monographies de plus de quatorze cents sanctuaires, groupés par provinces et par diocèses. Nous trouvons sur la liste, pour le diocèse de

Chartres : N.-D. de Chartres, N.-D. du Pilier, de Sous-Terre, de la Brèche. On peut sans crainte prédire un grand succès à ce livre, qui, par son importance, son intérêt et son caractère artistique, s'adresse à tout le grand public catholique de France. L'ouvrage, luxueusement édité par la librairie Plon, coûte, broché, 20 fr. ; mais, afin de mettre cette œuvre éminemment populaire à la portée de tous, les éditeurs ont décidé qu'elle serait également publiée en 40 livraisons hebdomadaires à 50 centimes. Les premières livraisons ont déjà paru ; elles ont commencé par les Pèlerinages de l'Ile-de-France, avec une carte de cette province. (S'adresser à la librairie Plon, Nourrit et Cie, 10, rue Garancière, Paris.)

Notre-Dame de Pontmain, par le R. P. BERTHELON, O. M. I., supérieur des chapelains de Pontmain. Un très beau vol. petit in-8°, illustré. — Paris, Dumoulin, imprimeur-libraire, rue des Grands-Augustins, 5. — Laval, Chailland.

Nous n'avons à recommander ici ni l'auteur ni son livre ; l'auteur est un religieux bien connu par sa piété et sa science ; son livre paraît sous les auspices de Mgr. l'Evêque de Laval, et il a mérité les meilleurs éloges de plusieurs autres Prélats.

On sait dans quelles circonstances la très sainte Vierge daigna apparaître à Pontmain. « Comment se fait-il, écrit Mgr Sebaux, qu'un fait aussi considérable et en même temps aussi consolant soit comme ignoré, sauf dans les régions voisines de Pontmain, et qu'au loin il ne rencontre souvent qu'une regrettable indifférence ? »

C'est là un des motifs qui ont déterminé le R. P. Berthelon à entreprendre son travail. « O Marie, j'ai voulu parler de vous », nous dit-il dans sa préface, « parce que vos bontés à Pontmain me sont bien connues... parce que la conjuration de l'indifférence et de l'oubli semble s'être faite autour de votre apparition si lumineuse... parce que la France vous ignore... parce que vous êtes la Vierge du Crucifix... parce que vous êtes Notre-Dame de la Prière... parce que vous êtes Notre-Dame de l'Espérance... »

Vraiment s'il faut forcer l'attention des indifférents, ce livre est bien propre à le faire.

L'auteur a sous la main les archives du sanctuaire vénéré et il est le témoin du pèlerinage depuis de longues années. Son ouvrage est parfaitement conçu ; il est savant, édifiant, plein d'intérêt et s'adresse à tous : Communautés religieuses, prêtres, fidèles, tous en tireront grand profit.

La seconde partie du volume traite admirablement le *Symbolisme doctrinal et moral de l'apparition.*

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des *Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison de décembre 1890. — I. La dépopulation de la France et la Société d'anthropologie de Paris, P. J. Burnichon. — II. Progrès et Tradition dans l'apologie biblique (fin), P. Jos. Brucker. — III. Le Mont-Saint-Michel en 1890, P. V. Delaporte. — IV. Le Miracle au dix-neuvième siècle : Lourdes devant la science (suite), P. H. Martin. — V. Le Projet de loi pour la répression du duel, J. Pra. — VI. Berryer, orateur politique et judiciaire (1790-1868), G. Sortais. — VII. Mélanges : Bitume et Pétrole, T. Pépin. — VIII. Bibliographie. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, V. D. — X. Table du Tome LI.

Retaux-Bray, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris, et chez tous les Libraires catholiques. (Prix de l'abonnement : 20 fr.)

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 28, fête des Saints-Innocents. Messe de paroisse à 9 h. et messe du chapitre à 10 h. 3/4 ; vêpres à 3 h. (Nous avons dit le programme de la fête des enfants de chœur dans la Chronique de N.-D. — Le mercredi 31, à 5 h. du soir, salut à la Crypte, avec *Te Deum* pour les grâces reçues dans l'année. — Le jeudi 1er janvier, fête de la Circoncision de N. S. J.-C., une seule grand'messe, commençant par la petite heure et la Procession à 10 h. Vêpres à 3 h.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 28, Saints-Innocents. — Les offices aux heures ordinaires ; le soir, aux vêpres, réunion de l'archiconfrérie et des Enfants de Marie ; allocution, procession et salut. — Jeudi, la Circoncision de N. S. J.-C., les offices aux heures ordinaires. — Vendredi, messe en l'honneur du Sacré-Cœur et salut le soir, à 5 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, catéchisme de Persévérance. — Jeudi, fête de la Circoncision, grand'messe à 10 h. ; vêpres à 3 h. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

FAITS DIVERS

Prodigieuse activité du Pape. — En même temps que les juifs et les francs-maçons leurs alliés multiplient en Italie et dans tout l'univers leurs attaques contre l'Église, il semble que l'activité du Souverain Pontife redouble. Elle devient vraiment prodigieuse. Indiquons seulement, pour en produire quelques témoignages, et les nombreuses audiences qu'il donne, et la lettre qu'il vient d'écrire sur l'esclavage, et les élections du 21 décembre auxquelles il veut que les catholiques de Rome prennent part, et sa lettre à l'archevêque de Saragosse, et l'intérêt qu'il prend à la bibliothèque vaticane, et son dessein de fonder à Rome un collège pour les Maronites, et la lettre qu'il a fait écrire par le cardinal Rampolla, sur le toast du cardinal Lavigerie, etc. Nous n'en finirions pas si nous voulions entrer dans les détails.

Béatifications et Canonisations. — La Sacrée Congrégation des Rites a fait publier le catalogue et l'état des causes de béatification et de canonisation qui étaient pendantes au 1er novembre. Ces causes s'élèvent au chiffre de 166. Sur ce nombre, 42 sont des causes de serviteurs de Dieu dont les procès ont été présentés sans que les causes soient encore introduites. Il y en a ensuite 110 de vénérables dont on poursuit la béatification, et 12 de bienheureux dont le procès de canonisation est instruit.

Rome capitale. — Un article du *Movimiento de Madrid* démontre avec de saisissants arguments de quelle folie impolitique a fait

preuve le gouvernement italien en prenant Rome comme capitale : c'est le point le plus faible, le plus vulnérable de tout le royaume :

« ..... C'est en Italie seulement qu'on voit le contre-sens monstrueux d'un royaume qui a pris pour capitale le point où il est regardé comme le plus faible, moralement et matériellement, le point qui lui est le plus disputé, qu'on lui dispute sans cesse, et qu'on lui disputera à l'avenir tant qu'il le retiendra en son pouvoir, fût-ce durant des siècles.

» L'Italie, avec Rome pour capitale, perd de la force au lieu d'en gagner. L'Italie, avec Rome pour capitale, est une nation détestée dans le monde entier. L'Italie, avec Rome pour capitale, n'est pas même une nation, c'est une secte.

» Le gouvernement italien qui, dans une autre ville d'Italie, paraîtrait un gouvernement, ne paraît être, à Rome, qu'une loge maçonnique.

» Pourquoi donc a-t-on voulu que Rome fût la capitale de l'Italie ? C'est tout simplement par esprit sectaire, à cause du désir infernal d'humilier et de déposséder l'Église catholique. En quoi on a bien montré qu'on ne poursuivait point, par la Révolution, le bonheur et la grandeur de l'Italie, mais l'humiliation et l'asservissement de l'Église.

» L'Italie n'a donc pas le droit de se plaindre de ce que les catholiques du monde entier protestent contre le fait de Rome capitale. »

La justice de Dieu. — On lit dans l'*Osservatore Romano :*

Depuis quelque temps, se trouvait comme domestique chez un patricien romain, un individu qui avait l'horrible vice du blasphème. Il y a quelques jours, ce misérable, dans un accès de mauvaise humeur, avait proféré de nombreuses imprécations contre Dieu, la Sainte Vierge et les Saints. Il avait à peine fini qu'il pâlit affreusement, chancela et s'affaissa par terre. On courut pour le relever : il était mort ! Les traits de son visage étaient convulsionnés à ce point que les personnes présentes, saisies d'effroi, s'enfuirent. Ce fait terrible a produit une salutaire impression sur beaucoup d'incrédules. Les sociétés anticléricales, dont le défunt était membre, accoururent pour s'emparer du cadavre. Le patricien ne consentit pas à ce qu'un cortège irréligieux sortît de son palais, et s'adressa à la questure, qui éloigna les associations anticléricales et fit transporter le corps, en secret, au cimetière.

Les Franciscains de Terre-Sainte. — On avait écrit au *National* que les Franciscains de Terre-Sainte sont avant tout Italiens, et saisissent toutes les occasions de se montrer hostiles à la France. Or, le couvent particulièrement signalé, celui de Damas, appartient à l'Espagne, et il ne s'y est jamais trouvé aucun Italien. On

ajoutait que sept millions sont donnés chaque année pour les Lieux-Saints, et que la France entre dans cette somme pour cinq millions ; or, la France ne donne qu'une centaine de mille francs, et cette somme n'est pas toujours atteinte. La Propagation de la Foi n'accorde aucun subside aux Franciscains chargés de la garde des Saints-Lieux. Ces détails sont donnés par un Père Franciscain chargé, à Paris, de recueillir tous les fonds envoyés en Terre Sainte.

Ces rectifications seront-elles accueillies par les journaux qui ont donné leur publicité à des erreurs manifestes d'ailleurs avant tout démenti ? Il est probable que non.

Lyon. — *Deux budgets scolaires.* — Les chiffres proposés au budget de 1891, pour faire face aux dépenses de l'instruction publique à Lyon, forment, dit le *Nouvelliste*, le formidable chiffre de 1,881,694 francs. Un million huit cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-quatorze francs ! Et dire qu'avec environ *deux cent mille* francs la charité chrétienne entretient à Lyon le même nombre d'écoles que la municipalité, — écoles comprenant le même nombre d'élèves que les écoles laïques, — et autant de professeurs.

Ligue catholique en Allemagne. — Les catholiques allemands viennent de prendre une initiative qui sera sans doute très féconde en heureux résultats. L'illustre chef du Centre au Reichstag, M. Windthorst et de nombreuses notabilités de l'Allemagne catholique, viennent de publier un appel en vue de la formation d'une grande Ligue populaire pour la défense de l'Église et de la religion et la lutte contre le socialisme.

Cette vaste association, à la formation de laquelle personne ne semble devoir s'opposer, dans un pays en majorité protestant, aura des ramifications jusque dans les plus petites localités. Chaque membre versera une cotisation d'un marc (1 fr. 25).

En France, il n'a pas encore été possible de constituer une Union catholique analogue.

Les Juifs en France. — *Anomalie.* — En France, la situation des juifs, qui ne sont que 60,000 sur 38 millions d'habitants, n'est pas moins qu'en Italie une prodigieuse insulte à l'immense majorité de la nation.

En évaluant le capital total de la France à 200 milliards, les juifs à eux seuls en détiennent 80 milliards. Chaque juif possède en moyenne un capital qui va de 800,000 fr. à un million ; au contraire, la richesse de chaque Français ne représente guère que 6,000 fr. Au Sénat et à la Chambre, les juifs sont plus de 21. Si les chrétiens étaient représentés dans la même proportion, le Parlement compterait 40 mille députés. Entre les préfets, sous-préfets et receveurs généraux, il y a 200 juifs.

La Chambre et les Congrégations religieuses. — La discussion de la loi des finances a amené en décembre, devant la Chambre des députés, les amendements proposés par divers membres à la loi d'impôt dit d'accroissement, dont nous avons déjà parlé.

Ce droit d'accroissement n'est pas un impôt ordinaire qui vient se surajouter à tous les autres déjà payés par les congréganistes comme par tous les autres citoyens, c'est une confiscation hypocrite, mais réelle. Pour prendre quelques exemples, on estime que l'ensemble des biens possédés par la Congrégation des Sœurs de Charité revient à une valeur de 2,300 fr. par tête. Eh bien! chaque fois qu'une Sœur viendra à mourir, la Congrégation, qui a déjà payé une taxe de mainmorte équivalente aux droits de mutation exigée des autres français, devra en outre verser au Trésor la somme de 2,280 fr., c'est-à-dire tout le capital moins 20 fr.

Pour les Frères des Écoles chrétiennes, le journal de l'enregistrement et des domaines a fait lui-même ce calcul: à raison du grand nombre de leurs écoles, une valeur imposable de 200 fr. donnera au gouvernement un produit de 4,500 fr., soit chaque année 1,642,500 pour une valeur de 73,000 fr.. Mgr Freppel a cité une Congrégation qui est dans des conditions telles que la taxe sera de quatre fois supérieure au capital lui-même. Une autre, où au second décès, le capital tout entier de la Congrégation sera dévoré par le fisc.

Eh bien! il s'est trouvé pour confirmer cette loi odieuse et son interprétation plus odieuse encore, une majorité de 320 à 330 députés. On peut affirmer, sans crainte aucune de se tromper, qu'après tous les éclaircissements donnés par les jurisconsultes et par les députés de la droite, il n'en est pas un parmi ceux qui ont voté l'ordre du jour, qui n'ait eu la conscience très nette de commettre une iniquité flagrante et l'injustice la plus révoltante, puisqu'en définitive elle retombe sur les pauvres et les malheureux. Au Sénat, quelque espérance de l'atténuation de la loi.

Les deux enfants récompensés par la Sainte Vierge. — M. le Directeur de l'*Écho de Fourvières* (Lyon) a reçu la lettre suivante, datée du 9 décembre 1890:

« Vous avez vu dans vos quartiers riches les préparatifs des illuminations, laissez-moi vous rapporter une petite scène saisissante de naïveté et de piété dont j'ai été témoin dans un quartier pauvre de notre ville...

Deux bien pauvres enfants d'une famille d'ouvriers avaient déjà depuis quelques semaines amassé leurs petites économies pour contribuer à la belle fête d'hier: « Combien la Sainte Vierge les aimerait, pensaient-ils, si leur illumination était jolie. » Hélas, les

premiers gros sous étaient à peine dans la cassette, qu'il fallait déjà penser à les reprendre. La mère de ces chers enfants était malade et le médecin avait écrit une consultation bien coûteuse. En soupirant, on vida la caisse... et avec ce qui restait d'argent au père, on parvint à payer les remèdes... il n'y avait plus que deux sous.

— Que pouvons-nous acheter, pour deux sous ?

— Tiens, une bougie, et nous mettrons derrière un transparent rose... ce sera bien beau !

Le plan adopté, on court acheter du papier rose et la bougie. Malgré les prières des pauvres petits, la mère ne va pas mieux!... le samedi le docteur est inquiet : « Bonne Mère, disent les enfants, guérissez notre maman et nous vous ferons une jolie illumination. »

Pleins de confiance, ils employèrent la journée du dimanche à la confection du transparent. Entre les plaintes de la malade, on entendait le grincement des ciseaux qui marquaient les lettres : « Priez pour nous. » Les petits pleuraient en travaillant. Mais ces larmes, ce travail ne purent pas échapper au cœur si bon de Marie Immaculée. Le lundi, la mère était guérie. Hier soir, à sept heures, je vis le transparent rose qu'une petite lueur éclairait. Vite, j'allai acheter un paquet de bougies et le fis porter à ces chers enfants pour les laisser se réjouir plus librement de la bonté de Marie. Moi-même, je remercie cette tendre Mère de m'avoir mêlé à cette touchante scène. »

X.

AVIS POUR LES ABONNEMENTS.

— Le 1er janvier étant une des principales dates d'échéance pour les abonnements à la *Voix*, nous espérons qu'un certain nombre de nos abonnés vont nous envoyer, avec leur cotisation de l'année 1891, celles qu'ils doivent pour le passé.

— Nous rappelons aux abonnés *de notre Diocèse*, que la date d'échéance pour la *Voix* et le Supplément *est le 1er juin*. Il leur est facile de faire eux-mêmes leur compte, s'ils ont commencé ou commencent à recevoir leur feuille à une autre époque. (25 centimes chaque mois pour la *Voix* mensuelle et 25 centimes chaque mois pour les suppléments.) Mais tout doit être payé en une fois, depuis le premier numéro à recevoir jusqu'au 1er juin qui suit.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

2e Numéro — LA VOIX — Février 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

SAINT-BERNARD DEVANT NOTRE-DAME DE CHARTRES

Les associés de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres, répandus en divers diocèses de France et à l'étranger, ont reçu l'image-souvenir pour 1891. En cette année, où vont avoir lieu à Dijon, à Fontaines-lès-Dijon, dans les couvents cisterciens, etc., les fêtes du centenaire de Saint-Bernard (14, 15, 16, 17, 18 juin) pouvait-on choisir pour notre image annuelle un sujet plus opportun? Nous ajouterons qu'il ne pouvait être traité plus délicatement dans le dessin et la gravure. Voici les deux faits historiques que rappelle la scène représentée : Innocent II chassé de Rome par l'antipape Anaclet, vient demander aide et assistance à Notre-Dame de Chartres. saint Bernard l'accompagne. Bientôt Henri II, roi d'Angleterre, arrive avec ses barons, pour rendre hommage à l'auguste exilé. — En 1146, saint Bernard prêche la croisade à Chartres devant une brillante assemblée convoquée par Louis VII. L'enthousiasme est si grand que l'abbé de Clairvaux est proclamé généralissime de l'armée.

Ces notions succinctes sur les pèlerinages de saint Bernard dans notre insigne église, auprès de son ami Geoffroy, l'évêque de Chartres, suffisent pour faire comprendre que son culte mérite chez nous une grande place, à côté de celui de Notre-Dame. « Saint Bernard, a dit un auteur liturgique, est un

solitaire qui rend toute sa famille religieuse; un docteur qui n'écrit et ne parle que l'Ecriture sainte; *un homme vierge nourri du lait de la Mère de Dieu;* un pénitent attaché en croix par la main propre de Jésus-Christ. » Quel bel éloge d'un saint serviteur de Marie, d'un saint qui fut le prodige de son siècle ! A Chartres, nous ne pouvons rester indifférents aux projets et aux œuvres des missionnaires de Fontaines-lès-Dijon, lieu natal de saint Bernard. La préparation de son centenaire y est commencée; la première pierre du monument commémoratif a été bénite, les offrandes pour la restauration du berceau de saint Bernard continuent; nous avons lu des noms chartrains sur les listes de donateurs que publie le *Bulletin* mensuel du Centenaire (1).

Nous demanderons, par l'intercession de saint Bernard, ce qu'il a demandé lui-même si ardemment aux pieds de Notre-Dame de Chartres: l'amour de Dieu; l'illustre abbé de Clairvaux a écrit sur ce sujet un de ses plus admirables livres: la paix et la glorification de l'Église, ce fut comme la passion de saint Bernard, le but de ses immenses travaux et de ses courses apostoliques, la mission de sa vie.

A. F. G.

LA PRÉSENTATION AU TEMPLE.

Ce que Jésus accomplît sur la croix, il le recommence aujourd'hui dans le temple. Considérez cet enfant si doux, si aimable, dont le regard et le sourire attendrit tous ceux qui le voient: à combien de plaies, à combien d'injures, à combien de travaux il se consacre. « Il est né pour être en butte à toutes sortes de contradictions. » Aussitôt qu'il commencera de paraître au monde on empoisonnera toutes ses pensées, on tournera à contresens toutes ses paroles. Ah ! qu'il souffrira de maux et qu'il sera contredit ! Contredit dans tous ses enseignements, dans tous ses miracles, dans ses paroles les plus douces, dans ses actions les plus innocentes, par les princes, par les pontifes, par les citoyens, par les étrangers, par ses amis, par ses ennemis, par ses envieux et par ses disciples. A quoi êtes-vous né, petit Enfant..? et que votre

(1) On s'abonne à ce *Bulletin* au Berceau de saint Bernard, Fontaines-lès-Dijon, Côte-d'Or. Prix: 3 fr.

prophète a raison de vous appeler *l'homme de douleurs*, l'homme *savant en infirmités*, parce que si vous savez tout par votre science divine, par votre expérience particulière vous ne saurez que les maux, vous ne connaitrez que les douleurs. (Bossuet).

Sermon pour la Purification Ed. Vivès XI p. 256.

SŒUR EMMANUEL DELISLE

RELIGIEUSE DE LA VISITATION

Le 24 janvier dernier, au monastère de la Visitation Sainte-Marie de Chartres, une belle âme, longuement mûrie dans la vie cachée du cloître, s'envolait vers son céleste époux.

En 1808, à Brou, Marie-Louise-Justine Delisle naquit de parents solidement chrétiens. Au sein de sa patriarcale famille, elle se forma de bonne heure aux fortes vertus qui présagent et préparent une vocation religieuse. Dès sa plus tendre enfance Dieu la marqua du signe de ses préférées. Ses heureuses qualités développées par une excellente éducation et les pieux exemples dont elle était entourée en firent vite une âme d'élite. Son cœur déjà tout à Dieu n'eut d'affection que pour ses chers parents et les pauvres. Elle partageait son temps entre le foyer paternel, l'église et les souffrants. A la voir s'adonner aux œuvres de miséricorde, répandre l'aumône autour d'elle, prodiguer ses soins aux infirmes, ensevelir les morts, on lui eût prédit la vie active de la Sœur de charité. Mais la Providence avait sur elle d'autres vues. Il y a bien des sortes de misères dans la pauvre humanité. Qui donc expiera pour l'impie, priera pour le blasphémateur, se dépouillera pour le cupide, se crucifiera pour le jouisseur, contiendra, arrêtera les rigueurs d'un Dieu trop justement irrité contre une société révoltée? Mais ce sont ces âmes dont le monde ne comprend point et combat le dévouement mystérieux pour lui; ces âmes, les volontaires de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, dont toute la vie sacrifiée à l'unique amour de Jésus continue, pour ainsi dire, son action expiatrice et rédemptrice. Sans elles, les peuples coupables seraient anéantis sous les châtiments aussi rigoureux que mérités dont l'histoire nous garde le terrifiant souvenir.

L'enfance et l'adolescence de Marie-Louise-Justine s'écoulent, sans incidents, dans une uniformité parfaite de vertus, jusqu'au moment où Dieu l'appelle définitivement aux croix du cloître. Elle a 27 ans, lorsqu'en plein hiver, l'avant-veille de Noël (1835), elle frappe à la porte de la Visitation. On la reçoit; maintenant elle marchera sûrement dans sa voie. Six mois après, elle revêt le saint habit sous le nom de Sœur Marie-Emmanuel, et, le 22 juin 1837, elle consomme son sacrifice.

On a heureusement comparé sa longue carrière religieuse au cours d'un ruisseau tranquille dont l'onde limpide ne connaît point de trouble. En effet, elle ne se départit jamais de son calme en face de difficultés parfois bien amères pour son cœur affectueux. C'est que son âme se réconfortait toujours dans une inébranlable confiance en la divine Providence et un entier abandon à ses décrets, quels qu'ils fussent. Dès le début de sa vie monastique, elle s'affirme par une volonté généreuse, une humilité profonde et une fidélité inviolable aux règles de son Ordre. Sa Supérieure, la très honorée mère Marie de Chantal Delapierre fonde sur elle les plus grandes espérances. Après trois ans seulement de profession (1840), elle la propose et l'obtient pour son assistante. Dès lors, Sœur Marie-Emmanuel ne quitte plus les charges. A partir de 1846 jusqu'à sa mort, elle sera élue sept fois supérieure; entre temps, elle exercera tour à tour les importantes fonctions de directrice du noviciat, d'économe et siégera toujours au Conseil. Mais Dieu se plaît à ménager les épreuves aux privilégiées de son amour. La colombe est heureuse à l'abri de son cloître où, renouvelant sans cesse son immolation, elle ne rêve que l'oubli et ne cherche que l'amour divin. Cependant l'arche sainte dut s'ouvrir. En 1855, l'obéissance dirigea le vol de la colombe vers le monastère de Poitiers. La mère de Chantal, prêtée par la maison de Chartres, y achevait deux triennaux, pendant lesquels elle avait exercé la supériorité au si grand contentement des religieuses, que celles-ci, ne pouvant plus la garder, la supplièrent de leur envoyer une de ses Sœurs de Chartres, afin de continuer parmi elles son œuvre d'édification. Marie-Emmanuel, tant appréciée déjà de son ancienne supérieure, fut désignée comme la plus capable. Pendant cinq ans, assistante et maîtresse des novices, elle communiqua l'esprit de saint François de Sales aux Poitevines

destinées à devenir ses filles. Depuis cette époque bénie, le lien de dilection qui unit toutes les Visitations s'est encore plus étroitement et pour toujours resserré entre celles de Poitiers et de Chartres. Le souvenir de notre défunte vivra impérissable là-bas comme ici.

En 1860, l'obéissance la ramène dans notre ville et lui impose d'autres fardeaux. Les uns ou les autres convenaient à sa nature assouplie, brisée au sacrifice. Elle acceptait tout avec le plus complet abandon. Dieu le voulait; cela lui suffisait. Ah! que cette soumission amoureuse est puissante! Elle enfante des merveilles. Quoi donc est impossible à la foi et à l'amour, quand ces vertus sont poussées jusqu'à l'héroïsme?

Bien que la vie religieuse ait ses racines dans le cœur, s'y maintienne et s'y développe par la grâce divine, elle a besoin d'être aidée par des moyens secondaires, mais de grande importance. La régularité des lieux influe beaucoup sur l'accomplissement exact des règles spirituelles. Or le monastère de Chartres était, hélas, sur ce point, d'une insuffisance regrettable. Il fallait donc bâtir. Grosse affaire, pour des pauvres dont la caisse est vide! Mais ces vrais pauvres du bon Dieu sont riches de sa Providence. La mère Marie-Emmanuel savait puiser à ce trésor. Elle l'ouvrit par sa confiance et sa prière et en tira le monastère que nous connaissons. Oui, bâtir sans un sou et payer tout, voilà la merveille! Le monde n'y comprend rien. Il jalouse, bien à tort, de prétendues richesses qui n'existent que dans son imagination faussée. S'il savait, comme il cesserait ses injustes diatribes! Tout le secret des œuvres religieuses est dans ce mot que notre chère Supérieure répétait à satiété et avec une conviction justifiée par l'évènement: Dieu y pourvoira! Tant il est vrai que jamais n'est deçu celui qui croit fermement.

Mais elle n'édifiait pas que matériellement. Sa vie tout entière — c'est-à-dire ses cinquante-trois ans de Religion — fut pour son entourage une continuelle édification. Jusqu'à son dernier soupir, elle se fit le modèle et la forme de son troupeau. Elle se tenait au milieu des siennes comme un livre ouvert où chacune pouvait lire et apprendre l'enseignement et la pratique des vertus. Le divin Maître dardait en elle les rayonnements de son cœur, et elle s'abîmait dans les profondeurs de ce Cœur adorable. Elle y puisait cette activité pro-

digieuse, étonnante qui ne s'arrêta que sous les étreintes de sa dernière maladie, elle y puisait cette mansuétude dont le reflet brillait encore sur ses traits glacés par la mort. Le dévouement jusqu'à l'extinction des forces l'entretenait dans une sollicitude infatigable des personnes et des choses. Son œil veillait à tout; sa parole répondait à toutes. Comme elle ne pensait, ne parlait, n'agissait que pour Dieu, la multiplicité des affaires ne rompait point son calme. Eminemment intérieure, elle ne quittait jamais Dieu. En elle on trouvait le vrai type de la Mère. Plongée dans son néant, pénétrée de sa faiblesse, elle ne cessait de tourner en haut les regards de son âme. Au ciel elle demandait toutes ses lumières. Agir par des vues humaines eût été, pour sa conscience délicate, un crime. Ayant tout donné à Dieu, pouvait-elle lui dérober un atôme de gloire en se souillant de vaine complaisance?

Aussi qui mesurera l'attachement des chères filles pour leur Mère Emmanuel! Quand au mois de mai dernier, à l'expiration de sa charge, elle crut rentrer dans le repos, se recueillir et penser librement à son éternité, son espoir fut déçu. Une fois encore elle dut reprendre le labeur. Mais Dieu bientôt la trouva mûre pour la récompense. Il l'arrêta, la mit sur un lit de douleur, sa dernière croix, et lui donna ainsi ses suprêmes marques d'amour en l'épurant par la souffrance avant de l'appeler à lui.

Quelle admirable résignation! Le mal avançait lentement; marquait ses étapes par des coups terribles. La douce affligée ne chancelait pas dans la générosité de son sacrifice. A la douleur de celles qui pleuraient ses maux, elle répondait : Dieu le veut ainsi; adorons sa très sainte volonté; bénissons-le. A mesure que ses forces diminuaient, l'amour divin croissait en intensité dans son âme ardente. Quelques semaines avant sa fin, Dieu la sépara complètement des créatures. Alors elle apparut comme transformée, déjà spiritualisée. Une sorte d'extase divine semblait illuminer son visage amaigri. L'entretien des choses d'ici-bas n'impressionnait plus son entendement. En revanche un mot de Dieu, de son amour et de son ciel la transfigurait. Elle était intarissable sur ces hauts sujets; elle parlait de l'abondance de son cœur. Quels élans, quand elle attendait et recevait la visite de son Jésus eucharistique! Le nom de Jésus fut le seul qui sortit de ses lèvres

dans sa tranquille agonie. Enfin le désiré de son cœur vint recevoir sa belle âme ; et, nous en avons la douce confiance, le Dieu magnifique couronna, dans son humble servante, une vie riche de quatre-vingt deux ans de mérites.

X.

HISTOIRE D'UNE VOCATION (1)

Ce titre résume admirablement la dernière phase de la vie de Mme Nicanora Izarié dont le père Lescœur nous a tracé les émouvants détails dans son édifiante biographie. Nous le suivrons rapidement dans ce que nous pourrions appeler la *préparation* à ce suprême appel du Seigneur, afin de pouvoir nous arrêter davantage sur ce qui est pour nous l'objectif principal vers lequel nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs.

Elisa Nicanora Coe y'Balcarce, vint au monde le 22 octobre 1840, dans la terre de Monte-Alègre, république d'Uruguay, dans l'Amérique du Sud. Son père était citoyen des Etats-Unis, sa mère de la Plata. « C'est peut-être, — re- » marque son historien, — au double sang dont la jeune » Nicanora était sortie qu'elle dut le mélange d'énergie *anglo-* » *saxonne* et de foi *espagnole* qui, plus tard, devait former le » fond de son caractère. »

C'est à Buenos-Ayres, où elle résidait avec ses parents, qu'elle fit sa première communion, toute seule, sans solennité, comme c'est l'usage en Espagne ; mais non sans conserver une précieuse impression de ce jour de grâce. Bien jeune encore *Nica*, comme on l'appelait en famille, ressentait pour la vie mondaine un éloignement instinctif ; son bonheur était de s'occuper, après les heures de classe, de ses petits frères et sœurs qu'elle entourait des plus tendres soins. La visite des couvents, des églises et des pauvres qu'elle faisait avec sa grand'mère maternelle dont elle était inséparable, remplissait le reste de son temps.

A l'âge de seize ans Nicanora suivit en France ses parents qui avaient acheté près de Paris une maison de campagne ; cette circonstance l'aida à compléter son éducation par l'étude du français qu'elle devait parler plus tard aussi facilement que sa langue natale, et sans aucun accent ; elle possédait

(1) Sauton, éditeur, Paris rue du Bac, 41.

également bien le portugais et l'anglais. Cependant la santé toujours chancelante de M. Coe le détermina à revenir à Buenos-Ayres, avec sa famille, quittant avec regret cette France où il avait passé d'heureux jours.

Peu de temps après ce retour, M[lle] Nicanora, alors âgée de 20 ans, devint l'épouse de M. Gustave Izarié *élève consul* dans cette ville où il gérait les affaires de la France, en l'absence du titulaire de cet emploi, le marquis de Forbin-Janson.

Trois mois s'étaient à peine écoulés que le jeune ménage partait pour le Paraguay où M. Izarié, nommé consul, devait avoir pour résidence la ville de l'Assomption.

Ainsi était fixée, selon le monde, la destinée de l'intéressante Nicanora. C'est dans la carrière des consulats que devaient s'écouler pour elle douze années d'un bonheur domestique sans nuage. M. Izarié avait une intelligence hors ligne, une instruction peu commune; il était de plus un bibliophile très distingué. Son cœur était au niveau de son esprit, d'une grande élévation de sentiment et vraiment digne de la compagne si parfaite que la Providence lui avait fait rencontrer.

Une susceptibilité de poitrine excessive du mari était le côté *faible* de cette union dont elle menaçait de rompre fatalement les liens si forts et si doux.

M. Izarié offrait à sa jeune épouse le rang honorable et la position distinguée qui, partout, appartiennent au consuls des grandes nations. Tous les français qui ont séjourné quelque temps à l'étranger, principalement hors de l'Europe et des principaux centres de la civilisation, se rappellent avec gratitude le nom de quelqu'un de ces représentants de leurs pays, dont ils ont reçu le plus bienveillant accueil. Quel est le voyageur auquel la maison du consul n'ait fait maintes fois sentir, avec une douceur sans égale et même un secret orgueil, que là où flotte le drapeau français, là est encore la France? Mais que dire de cette hospitalité, quand le salon où se parle la langue du foyer natal est animé par la présence d'une femme aimable, spirituelle, instruite qui met au nombre de ses plus vives jouissances, de pouvoir donner, à des hôtes d'un jour, l'illusion de la patrie? Telle était M[me] Izarié. D'une humeur toujours égale, enjouée sans légèreté, s'entretenant avec les érudits de tout ce qui pouvait les intéresser, et se mettant à la portée des simples et des petits quand il s'en

rencontrait; éloignée, par ses habitudes profondément chrétiennes, des plaisirs frivoles et des divertissements profanes, elle savait se montrer dans les réceptions d'apparat, dame du monde et du *grand monde;* unissant à une douce dignité la plus attrayante simplicité, Mme Izarié avait le don si précieux de soulager les peines de ceux qui les lui confiaient par suite de l'attraction qu'elle exerçait sur les cœurs. Chose remarquable, bien qu'étant dans une position inférieure du côté de la fortune avec les autres consuls étrangers que les exigences de la diplomatie la forçaient à fréquenter, elle sut toujours conserver cette supériorité tacite qui s'attache d'elle-même à la noblesse des sentiments d'une âme élevée et d'un cœur généreux.

Nous touchons ici à l'un des épisodes les plus émouvants de cette belle vie.

Mme Izarié était depuis peu de temps installée dans sa nouvelle résidence, quand elle apprit la mort de son père. Dans une circonstance si douloureuse, cette tendre fille résolut d'aller consoler par sa présence une mère qu'elle chérissait, et son mari ne pouvant l'accompagner, elle partit seule. Après quelques semaines passées au milieu des siens, la courageuse femme reprit, seule encore, le chemin de Bahia. C'est au paquebot français transatlantique le *Béarn* qu'elle s'était confiée pour le retour. A sa grande joie, la voyageuse trouva sur le navire une Sœur de charité de sa connaissance, c'est à une relation écrite par cette fidèle compagne que l'on doit les détails du drame effrayant qui, selon toutes les apparences, devait avoir de si terribles résultats.

« Depuis trois jours que nous suivions en paix notre route — c'est la sœur Magnin qui parle, — le calme était parfait sur la mer et nous aurions souhaité qu'il en fut de même sur le navire où, malheureusement, plusieurs personnes outrepassaient les bornes de la tempérance, et nous forçaient l'une et l'autre de quitter la table et de nous réfugier sur le pont. Quelque chose nous disait que le bon Dieu se ferait justice. La chose ne tarda pas à se réaliser : nous étions au lundi gras, 29 février 1865. J'étais en prière dans ma cabine quant, à neuf heures du soir, un choc épouvantable se fit sentir, et ce cri effrayant le suivit aussitôt. « *Nous avons touché.* » Une grande rumeur éclata, j'avais tout compris. » Quittant immédiatement

sa cabine pour fuir l'eau qui menaçait de l'envahir, la sœur se transporta sur le pont : Au même instant elle vit venir à elle, Mme Izarié, calme au milieu de ce tumulte, et lui demandant ce qu'il y avait à faire. « Prier, Madame, et remonter ces gens affolés, » répondit la pieuse fille de saint Vincent de Paul. La chose n'était pas facile; l'énorme masse du navire ne faisait qu'un bond et remontait avec une violence impossible à décrire sur les rochers à fleur d'eau où il venait d'échouer; la mort était là!

Interrogé en secret par Mme Izarié et sa compagne, le commissaire du bord leur avoua que malgré les paroles qu'il donnait aux passagers pour les rassurer, dans son opinion intime « *tout était perdu* » vu que selon toute probabilité le grand mât allait tomber et le navire s'ouvrir; mais il fallait disait-il courir la chance de rester en place en attendant le jour, vu le secours qu'on appelait tous les quarts-d'heure par le canon d'alarme. « Empêcher les passagers de se jeter à l'eau, passer cette affreuse nuit à prier ou à donner du courage aux désespérés, voilà, ajoute la sœur, quel fut notre ouvrage jusqu'à 5 heures du matin. »

Madame Izarié, dans ces effrayantes alternatives, ne se démentit pas un seul instant. Cette toute jeune femme, au corps frêle, à la voix douce comme celle d'un enfant, fut tout-à-coup transformée en une autre personne, ou plutôt l'énergie de son âme virile, soutenue par une foi profonde, éclata au dehors et se manifesta tout entière. On la vit se multiplier auprès des groupes que formait le désespoir, consolant les femmes, exhortant les hommes et ne ménageant pas le blâme à ceux qui auraient dû donner l'exemple et dont le courage semblait fléchir; mais surtout à *tous*, elle disait qu'il fallait, au lieu de pleurer, puiser dans la prière la force de faire le sacrifice de la vie et de se résigner à la volonté de Dieu. Et, joignant l'exemple aux paroles, les deux saintes femmes ne cessèrent, jusqu'au matin, de prier et de faire prier attendant avec une confiance inébranlable ou un salut inespéré *ou la mort*. Cette nuit si longue fit enfin place au jour; il fut possible alors de mettre toutes les chaloupes à la mer pour gagner une plage inconnue et sauvage que l'on apercevait tout près de l'écueil où l'on venait d'échouer. « Ce fut alors, dit encore la sœur Magnin, à qui ferait le premier voyage : le commandant

dut mettre l'épée à la main pour protéger les femmes et les enfants, et les faire descendre avant tous les autres. Seules, Mme Izarié et moi, nous nous tenions à l'écart, car il nous était indifférent de rester à bord quelques heures de plus. Mais le commandant ne le permit pas : il nous demanda même de partir afin de soutenir le courage de cette foule éplorée, qui allait mettre le pied sur un sable que peut être aucun être humain n'avait encore foulé; c'était le cas en effet. A peine débarquées, à genoux sur la plage, ayant en face la mer et derrière nous une forêt vierge habitée par des animaux de toute espèce, nous récitâmes des prières d'actions de grâces auxquelles s'unirent les passagers de tout culte, juifs et autres. Toutes les privations nous attendaient et, le jour et la nuit, une pluie torrentielle ne cessait que pour faire place à une chaleur tropicale. Cinq longs jours s'écoulèrent ainsi pendant lesquels la piété et le courage de Mme Izarié ne faiblirent pas un instant; tout son temps se passait, en dehors des heures de la prière, à donner ses soins aux passagers malades et surtout aux femmes et aux enfants. Enfin un navire fut signalé à l'horizon, ô bonheur! il portait M. Izarié lui-même. Dévoré d'inquiétude, il avait frêté un bâtiment pour venir à la découverte, c'est à lui que tout l'équipage et tous les passagers durent d'être tirés d'une situation si critique. On arriva heureusement à Bahia à minuit. Le lendemain, on célébrait, par les soins de Mme Izarié, une messe solennelle d'actions de grâces qui réunit une dernière fois tous les passagers du *Béarn;* c'étaient bien vraiment *tous* les passagers; car, par une grâce tout exceptionnelle dans une pareille catastrophe, aucun n'avait péri. Peut-être la Providence avait-elle voulu récompenser par là l'héroïsme tout chrétien de Mme Izarié et de la sœur Magnin, comme elle avait autrefois fait grâce de la vie, en faveur de saint Paul, à tous les voyageurs ses compagnons dans le naufrage de Malte. Fixés pour quatre années à Bahia, Mme Izarié et son époux, si juste appréciateur des intérêts français à l'étranger, employèrent tous leurs soins et toute leur influence à protéger, dans cette résidence, les filles de la charité de Saint Vincent-de-Paul qui avaient été violemment persécutées quelque temps avant leur arrivée. Écoles, bureau de bienfaisance leur furent confiés et ces œuvres n'ont cessé de prospérer. Remplis de compassion pour les malades, ils fai-

saient ensemble des visites à l'hopital qui avaient les plus heureux résultats. Parlant plusieurs langues, ils pouvaient adresser aux infirmes qui s'y trouvaient une parole que ceux-ci comprenaient. Et comme cette parole partait du cœur, elle les touchait et les rendait joyeux.

L'année 1869 fut occupée tout entière par un congé passé en France, moitié à Paris moitié à Tours, où la mère de Mme Izarié s'était retirée avec les membres *restants* de la famille; car la mort en avait, hélas! moissonné plusieurs; grande douleur pour son cœur si tendrement dévoué aux siens, et qui souffrait cruellement de ne pas avoir d'enfants!

Après ce temps de repos, M. Izarié fut envoyé à Oporto, en Portugal, dont le climat salubre et chaud sembla d'abord être favorable à sa santé. Leur séjour dans cette résidence devait être comme à Bahia de quatre années (1869 à 1873). La guerre prussienne, si désastreuse pour la France, causa de vives anxiétés à Mme Izarié. Heureusement la ville de Tours ayant été épargnée, sa famille n'eut à déplorer aucun malheur personnel. Une nouvelle destination, celle de Cagliari en Sardaigne, ayant été donnée à M. Izarié, sa pieuse compagne voulut profiter des derniers mois qu'elle croyait passer en France pour faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

Dans les semaines qui suivirent son retour, elle eut l'immense chagrin de voir l'état de M. Izarié empirer subitement, son cœur d'épouse était brisé ; mais forte dans l'épreuve, la pauvre Nicanora cachait sous un sourire ses cruelles angoisses, demandant à la Vierge immaculée d'obtenir à son cher malade, soit la guérison, soit la réception de ces sacrements consolateurs par lesquels la sainte Eglise adoucit aux mourants les douleurs des derniers adieux et leur prépare, au sortir de la vie, une éternelle félicité !

C. de C.

(*A suivre.*)

NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(*Une lettre inédite de Mgr Pie.*)

Nous sommes heureux, lisons-nous dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, n° du 3 janvier 1891, de publier le précieux document suivant que possèdent les archives de l'archevêché de Montréal. Il est de la plume du cardinal Pie, alors qu'il était simple prêtre et

attaché à la cathédrale de Chartres. Il est daté du 20 mars 1842 et se rapporte aux *ex-voto* envoyés par les Hurons et les Abnaquis du Canada à Notre-Dame de Chartres :

« Au clergé et aux fidèles du diocèse de Ville-Marie, et spécialement à nos frères les Hurons et les Abnaquis, de la part de l'insigne Église de Notre-Dame de Chartres, salut et bénédiction en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère.

Je suis heureux, mes Frères bien-aimés, de pouvoir adresser à votre illustre et pieux Pontife (1) les divers renseignements qu'il a désirés concernant l'ancienne alliance de plusieurs parties de son diocèse avec l'insigne Église de Notre Très Sainte Dame de Chartres. Vous y trouverez plusieurs lettres des RR. PP. Jésuites, écrites de 1678 à 1749, qui ont toutes pour objet ou de contracter, ou d'entretenir ce lien de fraternité. Quant à nous, nous conservons avec le soin le plus précieux deux monuments de la consécration des Hurons et des Abnaquis à la Ste-Dame de Chartres : ce sont deux ceintures en perles, sur l'une desquelles on lit : « Virgini parituræ votum huronum, » et sur l'autre : « Virgini matri abnaquiæi D. D. » Avec quel attendrissement, oh ! Frères très chers, votre bien-aimé et très vénérable Père, à son voyage dans notre France, a vu dans les trésors de notre église ces touchants objets, et la consécration en langue huronne qui les accompagne ! Quelle ineffable joie pour son cœur de rencontrer en quelque sorte ses chers néophytes aux pieds de la Dame de Chartres, qui n'avait pas cessé de garder le souvenir de leur affiliation ! O surprise inespérée de trouver une fraternité déjà depuis longtemps établie, là où il venait, mû par sa propre piété, et pensant bien apporter le premier à la Sainte Dame l'hommage de ses enfants d'outre-mer ! O mille fois heureuse et admirable communion des saints dans l'Église catholique, combien de douces jouissances et de merveilles tu enfantes !

Plus désireuse que jamais de témoigner son affection tendre et maternelle à sa jeune fille, l'église de Ville-Marie, qu'elle a adoptée quand elle était au berceau, et qui aujourd'hui a heureusement grandi et se développe avec toutes les grâces de l'adolescence, l'Eglise de Chartres vous envoie, frères bien-aimés, ce gage chéri, ce gage sacré et vénérable qu'elle vous prie de recevoir avec la même joie que fut reçu autrefois le gage à peu près semblable dont la réception, avec tous les détails de la cérémonie, est racontée dans une des lettres dont vous recevrez la copie. Si la richesse de notre Eglise, alors une des plus opulentes du monde chrétien, permit à nos illustres devanciers de vous offrir une image d'argent de la Sainte Chemise ou voile de la Bienheureuse Vierge, la tem-

(1) Mgr Ignace Bourget. (Réd.)

pête révolutionnaire qui nous a dépouillés et appauvris, nous met à même néanmoins de vous envoyer aujourd'hui un trésor incomparablement plus précieux en lui-même que celui qui fut offert jadis. Car cette sainte et vénérée relique de Marie, possédée par notre Eglise depuis plus de mille ans, et dont les documents les plus antiques et un grand nombre de miracles, quelques-uns récents, prouvent irréfragablement l'authenticité, ayant été retirée par des mains pieusement prudentes de l'Arche où elle était enfermée, il a été loisible, quand des jours meilleurs sont revenus, avant de la replacer et de la sceller de nouveau dans un reliquaire, d'en détacher quelques légers fragments pour satisfaire à la piété de quelques églises affiliées à celle de la Sainte-Dame de Chartres. Et c'est une parcelle de ce sacré vêtement de Marie que nous vous envoyons, dans un modeste reliquaire en bois, en forme de chemise, avec des reliques de deux de nos apôtres et un petit ossement détaché d'une partie du chef de la très sainte Anne, Mère de Notre-Dame, apportée dans notre Eglise aux siècles des croisades. Puissent ces saints objets vous inspirer une nouvelle et plus vive confiance envers notre auguste Mère et Maîtresse, devenue la vôtre, et envers nos saints patrons dont vous êtes aussi devenus les clients !

Pour moi qui vous écris, mes frères bien-aimés, avec l'assentiment de notre illustre et très saint évêque, je me considère désormais comme le représentant de toute votre Eglise d'outre-mer auprès de la sainte et vénérée Dame de Chartres, notre miséricordieuse mère, et à ce titre je ne cesserai jusqu'à la fin de ma vie de la prier pour vous, et spécialement chaque année, le 12 juin, jour anniversaire de ce premier et mémorable jour que votre saint et vénérable Pontife et Père a passé aux pieds de notre glorieuse Reine, j'offrirai le saint sacrifice à l'intention de lui et de tout son diocèse, et en particulier des peuplades autrefois consacrées et affiliées à nôtre sacrée Dame et Maîtresse.

Recevez, Frères très chers, nos tendres embrassements dans le cœur de notre commune Mère.

Fait à Chartres, en l'insigne église cathédrale et paroissiale de Notre-Dame, le vingt-cinq mars, jour de la sainte Annonciation, l'an de grâce mil huit cent quarante-deux.

EDOUARD PIE,

Prêtre indigne de la sainte église de Notre-Dame de Chartres.

LA PAROISSE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS ET N.-D. DE CHARTRES

Dimanche dernier, Monseigneur a tenu chapelle à la messe et présidé les vêpres dans l'église Saint-Paul-Saint-Louis de Paris, dont c'était la fête patronale. M. l'abbé Granjux, curé de la paroisse, compatriote et ami de Sa Grandeur, a voulu que tout fût digne de son auguste invité. Aussi les chants exécutés sous la direction du maître de chapelle si connu, M. Minard, le bel ordre des cérémonies, la richesse des ornements, la profusion des lumières, tout causait une excellente impression. Les marguilliers, les jeunes gens de la Conférence fondée par l'un de MM. les Vicaires, plusieurs notabilités, ont présenté leurs hommages à Sa Grandeur; les mères et les enfants se pressaient pour baiser son anneau et recevoir sa bénédiction.

Ce qui édifiait surtout, c'était l'attitude recueillie des fidèles pendant les offices et l'attention sympathique qu'ils prêtaient aux paroles à la fois spirituelles et familières de leur vénéré Pasteur. On sentait entre eux et lui un courant intense de réciproque affection. Les quêtes en faveur des pauvres, qui suivirent son discours le matin, et le soir, celui de M. l'abbé Dumont dont Chartres connaît déjà le talent, font, par leur abondance (plus de dix mille francs), le meilleur éloge de l'éloquence des orateurs et de la charité des auditeurs.

Mais il est un trait que nous ne devons point oublier parce qu'il nous a été droit au cœur. C'est que les deux prédicateurs, et M. le Curé surtout, non contents de complimenter Monseigneur, ont rendu un fort bel hommage à N.-D. de Chartres. Ils ont d'abord rappelé les joies spirituelles de leur dernier pèlerinage, puis ils ont annoncé solennellement leur prochain retour. La paroisse Saint-Paul-Saint-Louis nous reviendra donc dans quelques mois, plus nombreuse encore, sous la conduite de son cher Pasteur, Nous l'attendons avec joie, et dès maintenant nous lui promettons, avec les bénédictions de la Sainte-Vierge, notre plus cordial accueil.

A. J. C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Deux belles chapes rouges pour les enfants de chœur, données à l'occasion de la dernière fête des Saints-Innocents.

Lampes. — 88 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 66 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2; devant Sainte-Anne, 2. — A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Consécration des Enfants à N.-D. de Chartres. — En septembre, ont été consacrés 33 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

L'Adoration à la Crypte. — La fête de l'Adoration dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, le jeudi 22 janvier, a été ce que nous la voyons être depuis 1868 : une fort belle manifestation du culte eucharistique, un ensemble de cérémonies touchantes pour la piété. Le nombre des personnes qui veulent en jouir est toujours considérable. Le lieu témoin des premières émotions chrétiennes de nos ancêtres prête si bien au recueillement et à la prière ! Sa majesté est encore rehaussée, en un tel jour, par la décoration spéciale adoptée pour la Crypte. La disposition des innombrables petites lampes qui scintillent entre des guirlandes de feuilles d'or, entre les noires parois et les voûtes, est du plus heureux effet ; des gerbes de lumières font resplendir le trône du divin Sauveur exposé au-dessus du Tabernacle et devant Notre-Dame qui semble donner l'exemple de l'adoration.

A la messe de 6 heures, l'allocution du célébrant a expliqué la mission eucharistique de Marie, qui nous donna Jésus et nous montra comment il faut le recevoir ; les chants furent beaux dès cette heure matinale ; ils le furent aussi aux messes suivantes. Ce qui pouvait impressionner davantage encore, bien entendu, c'étaient la multitude de communiantes, la piété de toute l'assistance.

Monseigneur qui avait célébré au maître-autel de la Crypte la messe de 8 heures, y revint le soir, à 4 heures, pour présider la cérémonie de clôture. L'instruction a été donnée par M. Jacoutot, curé d'Alluyes, ancien élève de la Maîtrise. Comment l'Eucharistie est l'extension de l'Incarnation, quels en sont les effets sur les âmes, telles ont été deux considérations développées très substantiellement par le prédicateur. Il appartenait aux clercs de Notre-Dame de chanter le salut dans cette église souterraine qui est comme leur chapelle de communauté ; le choix et l'exécution des morceaux devaient être en rapport avec la solennité ; des cantiques à Jésus dans la Crèche, au Sacré-Cœur, à Notre-Dame, ont encadré agréablement des motets latins empruntés aux meilleurs répertoires de musique sacrée.

Pèlerinages. — Malgré la rigueur de la saison qui empêche les voyages, nous remarquons parmi les étrangers qui passent à la cathédrale, de vrais pèlerins. En janvier, nous avons vu quelques ecclésiastiques qui étaient venus à ce titre. Il y a peu de jours, c'était un religieux missionnaire du Saint-Esprit qui arrivait de Cayenne. Au commencement du mois, c'était un vénéré prélat canadien, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, avec son vice-chan-

celier, M. l'abbé Archambeault. Mgr Fabre a officié pontificalement et prêché le dimanche 4 janvier. Nous avons donné un récit de cette journée dans le supplément du samedi 10.

— *Sœurs missionnaires.* — Trois de nos Sœurs de Saint-Paul ont quitté Chartres, le vendredi 9, pour se rendre à la Guyane française où leur Congrégation possède plusieurs établissements.

— *Fête de la Confrérie de N.-D. de Chartres.* — Elle sera célébrée à la Cathédrale le dimanche 1er février.

— *Vocations ecclésiastiques sous la tutelle de N.-D. de Chartres.* — Ce n'est pas seulement dans le diocèse placé sous son patronage que N.-D. de Chartres bénit les vocations. Combien de clercs pieux, formés loin de son église, lui ont confié leur présent et leur avenir sacerdotal !

On lira certainement avec plaisir les lignes suivantes que vient de nous écrire un prêtre du diocèse de Cambrai :

« Toujours douce, toujours aimée, la *Voix* qui apporte fidèlement en cette solitude le souvenir de la Bonne Mère de Chartres, et l'édification d'une si haute et si gracieuse piété.

Bonne année !.. En retour de ces vœux, un petit memento, s. v. p., pour ce coin obscur du Jardin du Père de famille. Le grand Jardinier du Ciel y a suscité en ces dernières années, un certain nombre de belles vocations. Notre premier-né monte au saint autel depuis trois ans et demi ; deux, peut-être trois, y monteront cette année, d'autres les suivent, échelonnés depuis *Rosa œ*, jusqu'à la philosophie et la théologie. Tous connaissent la *Voix*, et s'en édifient pendant les vacances ; tous l'aiment. L'humble père de ces chers enfants demande de ne pas être séparé d'eux dans la charité qu'il sollicite. Il la rendra de son mieux aux pieds du Sacré-Cœur.

» F.-Q., Ch., à R. »

— *Saint François de Sales.* — Le jeudi 29, Monseigneur a célébré la sainte messe et prêché à la Crypte, à l'occasion de la fête de Saint François de Sales, son patron. La veille, Sa Grandeur avait reçu, au palais épiscopal, les hommages de son clergé. M. le chanoine Pouclée, en présence du Chapitre et de beaucoup d'autres ecclésiastiques avait exprimé dans les meilleurs termes les souhaits de fête ; Monseigneur avait répondu avec une expression affectueuse, en rappelant les principaux incidents de sa première année d'épiscopat.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Vous vous rappelez sans doute une recommandation aux prières devant N.-D. de Chartres pour un jeune homme dont l'état mental avait nécessité l'admission dans une maison de santé. Eh bien ! ce jeune homme a été guéri et nous est revenu depuis plusieurs mois. J'ai attendu un peu pour vous faire connaître cet heureux résultat que nous attribuons surtout à la protection de N.-D. de Chartres (A. T. à Versailles)

2. Bénie soit la toute-puissante N.-D. de Chartres, qui a répondu aux prières de ses enfants exprimées chaque jour, depuis deux ans, et plusieurs fois dans son sanctuaire visité à cette intention avec amour et confiance ! (X., à Chartres.)

3. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres ! Notre cher malade est hors de danger et nous bénissons la Très sainte Vierge que vous avez invoquée pour sa guérison. Notre enfant est voué pour trois ans au bleu et blanc ; il le sera jusqu'à la fin de sa septième année. (B. A., à la C., diocèse d'Evreux.)

4. Depuis plus de vingt ans je priais et faisais prier pour la conversion d'un pécheur, je ne pouvais obtenir qu'il s'approchât des sacrements ; il faisait ses prières matin et soir, il allait à la messe le dimanche, mais c'était tout. Nous avons eu le bonheur d'avoir une mission qui s'est clôturée le jour de Noël, la grâce du bon Dieu a coulé à flots sur notre paroisse et ce pauvre vieillard s'est confessé deux fois et s'est approché de la sainte table et il est très heureux que N.-D. de Chartres lui obtienne la persévérance ainsi qu'à d'autres pécheurs également convertis après lui avoir été recommandés. (V. L., à N., diocèse de Séez.)

5. Une associée remercie N.-D. de Chartres de l'avoir préservée d'un grave accident. (Mlle S. B., de Chartres.)

6. Je suis chargée par Mme V. de vous remercier des prières faites pour son cher enfant ; il se mourait d'une bronchite ; le médecin lui donnait à peine une heure de vie. A peine les recommandations à N.-D. de Chartres étaient-elles faites qu'un mieux sensible s'est déclaré. L'enfant qui n'avait rien pu prendre depuis deux jours a fait comprendre qu'il voulait de la nourriture. L'amélioration s'est continuée, les parents reconnaissants rempliront exactement les obligations prescrites. (S. M., à A., diocèse de Versailles.)

7. J'ai le bonheur de vous annoncer que le cher malade pour lequel j'ai commandé une neuvaine la semaine dernière va beaucoup mieux et tout me fait pressentir que d'ici peu de jours il sera

entièrement guéri. Le petit H., que j'ai fait inscrire sur la liste des enfants consacrés à N.-D. de Chartres va très bien. Actions de grâces à Marie qu'on n'a jamais invoquée en vain!

A. B., 14 janvier 1891.

8. Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêchés de vous écrire plus tôt pour nous acquitter d'une dette de reconnaissance envers Marie.

Depuis 18 mois nous priions et faisions prier pour obtenir du Ciel une grâce très importante dont dépendait notre avenir. Dieu paraissait sourd à nos prières et à nos ardentes supplications, tout semblait perdu pour nous, nous étions dans un complet découragement et sur le point de renoncer à notre projet, lorsqu'à la suite d'une dernière neuvaine à Notre-Dame de Chartres, concordant avec la fête de l'Immaculée Conception, la Bonne Mère nous inspira une résolution dont l'exécution amena un résultat inespéré pour nous le jour même de la fête de l'Expectation de la Très sainte Vierge. Nous nous plaisons à reconnaître dans cet événement une preuve manifeste de la bénédiction de Marie et nous tenons à lui en marquer notre gratitude par cette offrande, en vous priant de faire dire dans son sanctuaire de Notre-Dame de Chartres une neuvaine de messes pour les âmes du Purgatoire, afin d'obtenir par leur intercession de plus grandes bénédictions de la Très sainte Vierge pour nos familles et pour nous. (A. B, à Nantes.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent : M. l'abbé Bordier, chanoine honoraire, curé-doyen de La Loupe, décédé le 10 janvier, et M. l'abbé Lemaire, chanoine honoraire de Montpellier, chapelain de la Visitation, à Dreux, décédé le 19 janvier. Nous avons donné dans les suppléments de la *Voix* une notice nécrologique sur ces deux dignes prêtres.

Sœur Dative, née Virginie Blondeau, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à la maison-mère le 3 janvier ; 88 ans d'âge et 62 de Religion. — Sœur Anne-Joseph, née Joséphine Beaury, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à la Maison-mère, le 5 janvier ; 48 ans d'âge et 29 de Religion. — Sœur Fanny Fabre, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Mantes, le 5 janvier ; 77 ans d'âge et 52 de Religion.

Rev. Mère Emmanuel Delisle, ancienne supérieure de la Visitation, décédée dans son monastère de Chartres, le 14 janvier ; 82 ans d'âge et 53 de Religion. Voir la Notice plus haut.

Sœur Théophane Lecomte, de la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 1er janvier ; 41 ans d'âge et 20 de Religion. — Sœur Véronique Veillard, de la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 6 janvier ; 78 ans d'âge et 59 de Religion.

M. Louis-Edouard Dussausay de Mély, juge honoraire, à Chartres. — M. le baron d'Huart, ancien préfet, directeur politique du *Journal de Chartres*. — M. Heurtaux, à Paris. — M. Heinrich, à Dijon. — M. Bonnet-Delente, à Dreux. — M. Laigneau, ancien instituteur, à Chartres. — M. Léonce Foubert, à Saint-Pol, Pas-de-Calais. — M. Hénault, père, à Béville-le-Comte. — Mme Ve Vidon-Bonnaud, à Chartres. — Mlle Louise-Séraphine Lambert, à Chartres. — Mlle Adèle Gélibert, à Valence. — Mme la baronne de Chabert, à Salins.

BIBLIOGRAPHIE

Fleurs et Fruits de Saint François de Sales. — Pensées recueillies dans ses œuvres par Monseigneur Blampignon ; ouvrage approuvé par NN. SS. les Archevêques et Évêques d'Albi, Cambrai, Bayonne, Nevers, Rodez, Troyes, etc. ; charmant volume in-32 long, encadré, caractère elzévir très lisible, lettrines, encadrement rouge, papier de luxe ; franco par la poste, 1 fr. 25. (Librairie religieuse Oudin, Leday, successeur, Paris, 10, rue de Mézières.)

Comment la France sera sauvée ? — Sous ce titre, M. l'abbé Garnier vient d'écrire un aperçu très complet de la solution des grands problèmes sociaux qu'on nomme la question ouvrière. Prix : 5 cent. l'exemplaire ; 4 fr. le cent ; 35 fr. le mille, le port en plus.

S'adresser à M. l'abbé Garnier, à Caen.

Les neuf ouvrages suivants ont paru à la librairie TÉQUI, éditeur, 85, rue de Rennes, Paris.

Le Prodigue et les Prodigues, par le R. P. Félix, 1 vol. in-12, prix franco : 3 fr., en province chez les principaux libraires.

Les Passions, par le R. P. Félix, 1 vol. in-12 de 380 pages, prix franco : 3 fr.

Résolutions Chrétiennes, par le R. P. Célestin de Labroque, précédées d'une notice biographique, par l'abbé A. Retz, un vol. in-12, prix franco : 3 fr.

Les saints de Rome au XIXe siècle, par J.-T. de Belloc, 1 vol. in-8° de 380 pages, illustré de 3 gravures. Prix franco, 3 fr. 50.

Le Bienheureux J.-G. Perboyre, *prêtre, missionnaire et martyr*, discours prononcés par Mgr Demimuid, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, 1 vol. in-12 de 180 pages, illustré de 3 gravures. Prix franco : 1 fr.

La Trombe de Fer, par Paul Féval fils, 1 vol. in-12. Couverture illustrée, prix franco : 3 fr. 50 ; en province chez les principaux libraires.

Chrétiens et Hommes célèbres au XIX[e] siècle, par l'abbé A. Baraud, 2[e] série, 1 vol. in-12, illustré, prix franco : 3 fr.

Trompe-la-Mort, par H.-B. Laval, avec préface de Léo Taxil. 1 vol. in-12 illustré de 340 pages, prix, 3 fr.

JÉSUS-CHRIST. — Nous avons déjà annoncé ce remarquable ouvrage du R. P. Didon, publié par la librairie E. Plon, Nourrit et C[ie], rue Garancières, 8 et 10, Paris. — 2 beaux volumes in-8° avec cartes. Prix : brochés, 16 fr. — Prix des reliures : toile, 2 fr.; 1/2 chagrin, tranches dorées, 6 fr.

Nous avons reproduit la lettre élogieuse que le R. P. Didon a reçue de Son Éminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, au nom de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, à propos de cet ouvrage.

Pèlerinages français de la Sainte-Vierge. — La onzième livraison de l'*Histoire illustrée des Pèlerinages français de la Très Sainte Vierge*, par le R. P. J.-E. Drochon, des Augustins de l'Assomption, qui vient de paraître à la librairie Plon, contient la suite des pèlerinages de la Touraine et de l'Orléanais (diocèses de Blois, de Chartres et d'Orléans), avec une superbe gravure en couleurs, hors texte, de la cathédrale de Chartres. Prix de la livraison 0 fr. 50. *(En vente partout.)*

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 1[er] février, *Sexagésime*, fête de la Très Sainte-Vierge, sous le titre de Refuge des Pécheurs. Les offices aux heures ordinaires. — La Confrérie spéciale du Saint-Cœur de Marie, à Chartres, plus connue sous le vocable de *Confrérie de N.-D. de Chartres*, célèbre en ce jour sa fête patronale, à la grand'messe de 9 heures et le soir, à la Réunion qui suit l'office capitulaire (procession, instruction dans le grand chœur et salut).

Le 2 février, fête de la Purification de la Sainte-Vierge; une seule grand'-messe à 10 h. est précédée de la bénédiction des cierges; les fidèles sont invités à assister à la grand'messe avec un cierge à la main. Il doit être allumé pour la procession, pour l'évangile et de la consécration à la communion. — Le vendredi 6, messe au Sacré-Cœur et salut à 4 h.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Dimanche 1[er] février, *Sexagésime* (fête de N.-D., Refuge des Pécheurs). — Les offices aux heures ordinaires. Le matin à 7 h., messe de communion réparatrice; le soir au vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut. — Lundi, Purification de la Sainte-Vierge, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi, à 7 h., messe en l'honneur du Saint-Cœur; le soir, à 5 h., salut du Saint-Sacrement.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 1[er] février, après vêpres, procession de la Confrérie et allocution. — Vendredi soir, à 8 h., allocution en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et salut. — Jeudi, à 4 h., Adoration. — Le 2 février, fête de la Purification de la Sainte-Vierge. Grand'messe à 9 h., Vêpres à 3 h.

Châteaudun. — LA MADELEINE. — Le lundi 2 février, à 8 h. 1/2, à la Crypte, grand'messe pour l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes; le soir, à 2 h. 1/2, vêpres, sermon et salut.

Nogent-le-Rotrou. — EGLISE NOTRE-DAME. — Le vendredi 6 février, fête de l'Adoration réparatrice. Le matin, à 9 h., messe de l'Œuvre dominicale. Le soir, à 5 h., sermon et salut.

Eglise Saint-Hilaire.—Dimanche prochain, fête de N.-D., Refuge des Pécheurs, fête patronale de l'Association du Saint-Cœur de Marie, établie à Saint-Hilaire depuis plus d'un demi-siècle. A 4 h. du soir, réunion solennelle des Associés, les vêpres seront chantées ainsi que le salut et le reste de l'office, par les Élèves des Frères, avec le concours de la Fanfare des Frères.

FAITS DIVERS

Rome. — Si l'on veut se rendre exactement compte de l'action exercée par la Papauté, captive et enchaînée à Rome, dit la *Semaine de Tournai*, passons en revue la série des actes apostoliques qui ont marqué cette année du Pontificat de Léon XIII.

En Irlande, il empêche le mouvement nationaliste de dégénérer en complot révolutionnaire.

En Allemagne, il amène le centre à éviter une lutte funeste avec le gouvernement ; il ménage aux deux partis une trêve honorable dans la question des Sperrgelder. En Bavière, le siège de Bamberg est habilement pourvu d'un titulaire recommandable ; les négociations délicates aboutissent pour le siège de Strasbourg, et aussi, espère-t-on, pour l'important diocèse de Posen.

En Russie, le Saint-Père obtient du gouvernement la nomination, si longtemps retardée, de cinq évêques polonais. A cette occasion, des rapports officiels et stables s'établissent entre les deux chancelleries.

Grâce à la générosité papale, un collège libre s'ouvre dans la capitale de la Grèce ; le chef de l'Église catholique intervient dans un différend entre le sultan et le schisme grec. En Hongrie, il appuie la résistance du clergé aux exigences saugrenues d'un ministère huguenot. En Espagne, son énergique intervention ramène l'unité de vues et d'action entre les chefs et les soldats de la cause catholique.

Dans la question épineuse du Protectorat, aux pays d'Orient, il donne satisfaction à l'Allemagne, sans léser ni les intérêts ni la susceptibilité de la France. Le Saint-Père entre en relations cordiales avec l'empereur de la Chine ; il rétablit la hiérarchie catholique au Japon.

Il règle avec le cardinal Gibbons la grave question soulevée au sujet de la ligue des *Chevaliers du Travail.* Il crée six évêchés nouveaux dans le territoire de l'Union. Un envoyé pontifical va inaugurer les Universités de Washington et d'Ottawa, visite les Universités catholiqnes de Louvain, Inspruck et Fribourg. A cette dernière, Léon XIII fait un don royal de cent mille francs et installe dans les chaires de théologie les héritiers de la doctrine de Saint-Thomas ; peu après, Louvain est l'objet d'une faveur iden-

tique et, sur l'initiative de Léon XIII, organise l'Institut des hautes études ecclésiastiques.

Semblable à l'astre lumineux et bienfaisant qui éclaire et vivifie le monde, le chef de l'Église rayonne donc dans tout l'univers, *nec est qui se abscondat à colore ejus.*

Paris. — *Conférences de Notre-Dame.* — Voici le sujet des conférences que Mgr d'Hulst va inaugurer cette année à Notre-Dame de Paris.

Le sujet de la série des conférences sera : *La morale.*

Le sujet des conférences du carême de cette année : *Les fondements de la moralité.*

1re conférence : *L'unite de la morale dans l'antiquité et dans les siècles chrétiens;* 2e conférence : *La rupture de l'unité et la crise actuelle de la morale ;* 3e conférence : *La morale et la liberté;* 4e conférence : *La morale et l'obligation ;* 5e conférence : *La morale et la sanction*; 6e conférence : *La morale et la religion.*

Un mot touchant. — Un mot bien maternel et bien chrétien de la femme d'un ouvrier.

Une portière de la rue Ménilmontant lui disait, en parlant d'une citoyenne du quartier, qui venait d'être arrêtée pour vol :

— Ça n'est pas étonnant d'une femme qui n'a jamais prié le bon Dieu de sa vie.

— Elle n'a jamais prié le bon Dieu! répéta la femme de l'ouvrier d'un air ébahi. Elle n'a donc pas d'enfants?

— Si, vraiment.

— Oh! alors! c'est qu'ils n'ont jamais été malades!

Un raisonnement logique in extremis. — Un riche banquier de Paris, homme blasé et sceptique, disait que rien sur la terre ne lui donnait plus aucune émotion, l'éloquence seule exceptée. « Aussi, ajoutait-il, partout où cela se trouve, je la cherche, au barreau, dans les académies, dans les chaires; et l'homme qui me paraît avoir une conviction plus intime l'emporte sur moi. Ce qu'il dit du reste m'est fort égal; je ne crois à rien, à rien du tout, ni au barreau, ni à la chaire. » Et comme on lui demandait à quel prédicateur il donnait la préférence : « Oh! répondit-il, sans aucun doute, c'est au P. de Ravignan : le pauvre homme y est jusqu'au cou. Et ce qui est vraiment touchant, c'est que je suis sûr qu'il fait tout ce qu'il dit. »

Ce bon mot fut rapporté au P. de Ravignan qui s'en amusa beaucoup, et en se mettant les bras sur sa tête : « Et le pauvre homme, dit-il, n'a qu'un désir : c'est de s'y plonger par-dessus la tête. » Un jour le riche banquier n'était plus sceptique. Sur son lit de mort il

demanda lui-même un confesseur et voici quel fut tout son raisonnement : « Pour qu'un homme tel que le P. de Ravignan ait une conviction si intime, il faut bien qu'il y ait quelque chose au-delà de la vie. » (*Vie du P. de Ravignan.*)

— Trois arrêts des Cours de Paris, de Nîmes, de Besançon viennent de condamner les communes de *Logron* (*Eure-et-Loir*), de Vaison (Vaucluse), et de Vercel (Doubs), à restituer aux héritiers les donations faites à ces communes pour des écoles congréganistes aujourd'hui laïcisées.

L'Espagne et le Pape. — Léon XIII écrit au cardinal archevêque de Barcelone. Il remercie l'épiscopat et les catholiques espagnols des vœux émis dans le dernier congrès en faveur de la liberté du Pape. Il félicite l'Espagne de ses nobles sentiments, et recommande à tous la concorde et la paix, seul moyen de lutter contre nos ennemis.

—Voici les sujets traités dans les supléments du mois de janvier : nº du 3 janvier : Sainte Genevièvre. Lettre de Monseigneur sur le rétablissement des conférences ecclésiastiques. Abjuration d'une protestante dans la chapelle de Saint-Paul. Chronique docésaine : Insignes des Chanoines ; Noël ; Les saints Innocents. Première messe d'un jeune prêtre à Arrou. Faits divers — Nº du 10 janvier : Saint-Antoine. Lettre épiscopale sur la quête de l'Epiphanie pour l'œuvre antiesclavagiste. Chronique diocèsaine ; Mgr l'archevêque de Montréal à Chartres ; mort de Mgr Labelle ; Syndicat de la presse, souscription pour les pauvres ; nominations (M. l'abbé J. Simon à l'institution Notre-Dame et M. l'abbé Bouscary à Saint-Hilaire de Nogent) ; Faits divers — Nº du 17 janvier : Saint Guillaume. Le Saint Nom de Jésus. Fin de la lettre de Monseigneur sur les conférences. Chronique diocésaine : mort et obsèques de M. l'abbé Bordier, curé doyen de la Loupe ; l'Orphelinat de Mignières, Faits divers — Nº du 24 janvier : Saint Timothée, Pierre de Pavie, chanoine de Chartres, Cardinal et Légat. Les riches, serviteurs des pauvres. La Cathédrale de Chartres, (sermon à Paris). Une lettre à propos de la température dans la Cathédrale. Chronique diocésaine. Nécrologie, M. l'abbé Lemaire à Dreux et M. le Baron d'Huart à Chartres. Les jeunes économes. Faits divers.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

3e Numéro — Mars 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AUX ABONNÉS DE LA VOIX

Pendant ces deux derniers mois, un grand nombre de nos lecteurs nous ont adressé le prix de leur abonnement, tant pour les années écoulées que pour l'année courante. Plusieurs ont eu la généreuse pensée d'ajouter un surplus pour l'*Œuvre des Clercs*. Ils se sont souvenus que, par leur abonnement, ils sont membres de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre qui a pour but de soutenir cette Œuvre. Ils ont aussi pensé que cette chère Œuvre, dans les temps que nous traversons, a besoin de secours pour entretenir 72 élèves ecclésiastiques chez elle, et plus de 50 dans les Petit et Grand Séminaires. Qu'ils acceptent ici le témoignage de notre vive gratitude! On a souvent remarqué que l'Œuvre plaidait rarement pour elle-même dans la *Voix :* c'est que jusqu'ici ses bienfaiteurs ont deviné ses besoins au fur et à mesure qu'ils naissaient ; c'est que Notre-Dame de Chartres a chaque jour renouvelé, pour ses Clercs, ce que depuis bientôt 38 ans nous appelons son *miracle quotidien et perpétuel.* Nous osons compter encore pour l'avenir sur la protection de Marie et la sympathie des lecteurs de la *Voix :* et les Clercs, reconnaissants, continueront dans leur pieux sanctuaire à honorer leur Auguste Patronne et à la prier pour leurs bienfaiteurs.

Qu'on nous permette quelques avis pratiques relatifs à la *Voix.* 1° Nous supplions nos abonnés de nous prévenir *chaque fois* que le journal ne leur est pas servi comme ils le désirent :

nous chercherons d'où provient la faute et nous y mettrons ordre. 2° Nous les prions encore, lorsqu'ils écrivent pour changements d'adresse ou toute autre raison ayant trait à la *Voix*, de joindre une bande à leurs lettres : sans cela, il est souvent impossible de faire droit à leurs réclamations. Nous leur serons reconnaissants de joindre à leur demande de changement d'adresse 0 fr. 25 c. pour frais d'impression de bande, selon l'usage général des revues.

3° L'administration a indiqué le mois de juin comme date d'échéance unique aux personnes abonnées simultanément à la *Voix* et aux *Suppléments*. Néanmoins il en est qui tiennent à garder leur ancienne date de paiement ; elles y sont autorisées. (S'ils voulaient adopter comme point de départ le 1er janvier, les abonnés d'avril 1890, pour aller jusqu'à janvier 1892, devraient, outre l'année courante, 4 fr. 50, ceux de juin ou juillet 1890, 3 fr. et ceux d'octobre 1890, 1 fr. 50, pour la *Voix* et le *Supplément* réunis), et la moitié en moins pour la *Voix* seulement.)

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

II. — NOTRE-DAME DE CHARTRES (1).

I

Tel est donc ce grand culte de Marie : lié à tous nos dogmes, en si profonde harmonie avec notre nature ; ravissement de l'esprit et enchantement du cœur ; dévotion des âmes simples, de la femme et de l'enfant qui ne se lassent pas de contempler cette mère avec ce fils qu'elle tient dans ses bras ; dévotion aussi de la science et du génie qu'elle prosterne dans l'admiration et la tendresse ; charme suprême, suavement mêlé aux sublimités divines comme aux saintes austérités de la religion.

C'est la dévotion de l'Église ; celle aussi et très particulièrement de la France. Comment ? Pourquoi ? Nous entrons ici dans des considérations nouvelles.

Est-il vrai que les nations aient leurs prédestinations

(1) Nous avions réservé pour la Revue mensuelle la 2e et la 3e partie de cette Lettre pastorale, publiée par Monseigneur avec son mandement de carême. — La 1re partie, sur le Dogme de Marie, a paru dans nos suppléments.

comme les individus ? Sans doute, et c'est là simplement un corollaire de cette vérité, que Dieu gouverne le monde. Dieu gouverne le monde : il a donc, ou ses desseins, ses instruments choisis. L'élection de la France est visible dans son histoire, et s'y révèle par des traits assez éclatants pour qu'on ne puisse la méconnaître. De Clovis à Charlemagne, de Charlemagne à saint Louis, de saint Louis à Jeanne d'Arc, de Jeanne d'Arc jusqu'à nos jours, car il n'y a pas si longtemps encore que la France montait la garde au Vatican, le développement parallèle des destinées de la France et des destinées de l'Église est manifeste. « Nos époques glorieuses sont contemporaines de nos grands services rendus à l'Église, si bien que la papauté reconnaissante nous avait donné ce titre glorieux de fils aînés de l'Église (1) ». Et qui prendrait la peine ou plutôt le plaisir d'analyser l'âme, la nature française, verrait quelles merveilleuses affinités se rencontrent entre le christianisme et nous ; comme il nous a marqués de son empreinte ; comme il a partout laissé sa trace, sur notre sol, dans nos œuvres, dans notre littérature, dans nos arts, dans nos lois. La France, aimée du Christ, est essentiellement chrétienne, et dès lors, parce qu'elle est le royaume du Christ, elle l'est aussi de Marie : *Regnum Galliæ regnum Mariæ.* Occupant dans le dogme une si grande place, elle ne pouvait pas n'en pas avoir une grande aussi dans l'histoire ; et c'est pourquoi on la rencontre partout dans les annales de l'Église comme dans celles de la patrie. De là le culte rendu de tout temps par la France à Marie ; de là ces temples, ou magnifiques ou gracieux, consacrés sous son vocable, et qui couvrent notre territoire.

Mais nous se saurions considérer de trop près, ni avec une trop attentive reconnaissance, les grandes faveurs de Dieu : dans cette élection générale d'une nation, n'y a-t-il pas des élections spéciales, et des lieux, des sanctuaires prédestinés aussi, comme le sont des hommes, comme le sont des siècles ? Eh ! sans doute ; l'histoire a pour agent l'homme, mais se déroule dans le temps et dans l'espace, et c'est avec ce triple élément, l'homme, le temps, l'espace, que Dieu, principal agent de l'histoire, la fait. On s'y trompe quelquefois, parce

(1) Monseigneur Pie.

que l'homme paraît au premier plan et que l'action de Dieu est cachée ; mais, en réalité, « l'homme s'agite et Dieu le mène (1) ».

Qui oserait nier la prédestination de certains lieux, de certaines cités, par exemple Jérusalem, Rome, Paris ? « Dieu aime la colline de Sion, plus que les autres tabernacles de Jacob », ainsi chante le Psalmiste. Le rocher du Vatican, les intuitions sacrées aussi des poètes y ont vu le signe divin (2) ; et les étonnants oracles se sont réalisés. Chartres est manifestement aussi du nombre de ces lieux choisis.

Avec les années l'impression des choses s'efface, leur souvenir pâlit et s'en va ; et c'est pourquoi l'écrivain sacré dit en parlant des merveilles de Dieu : « Que les pères les racontent aux enfants, et que ceux-ci d'âge en âge les redisent. » Redisons donc, à l'honneur de la Vierge Chartraine, redisons à cette génération et à ce siècle trop sceptique les merveilles que nos pères ont vues avec un enthousiasme qui devrait réveiller le nôtre.

II

C'est ici le plus magnifique sanctuaire de Marie en même temps que le plus ancien, puisqu'il est antérieur même à l'ère chrétienne.

Comment les vieux oracles d'Israël avaient-ils franchi les frontières de la Judée ? Ils les avaient franchies, c'est le fait, et les Sybilles les redisaient : *Teste David cum Sybillâ ;* et les poètes de Rome aussi : *Ultima Cumœi venit jam carminis ætas;* et jusque dans les forêts druidiques l'écho en était parvenu. Là donc où sont aujourd'hui les fondements inébranlables de notre temple, dans une grotte sacrée, on vénérait sans la connaître la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturœ.* C'est pourquoi, comme attiré par la lumière qui brillait là, le christianisme accourut pour ainsi dire dès les premiers siècles ; et la vieille grotte se transforma en un sanctuaire chrétien, plusieurs fois détruit, restauré et agrandi. Ce sanctuaire, le sang des martyrs l'arrosa. Avez-vous remarqué, à l'angle d'un pilier de ce merveilleux porche du Nord, cette vierge au profil si pur, la plus belle des admirables figures qui sont là ? C'est

(1) De Maistre, *Considérations sur la France.*

(2) Virgile, *Enéide.*

la fille du préfet romain d'alors ; elle s'appelait Modeste. On voit indiqué auprès d'elle le puits où elle fut précipitée. Vers la fin du IXe siècle, le vieux sanctuaire reçut l'insigne relique, qui fut depuis le grand honneur et le palladium de notre cité : le voile, et non pas, malgré l'image consacrée, la tunique de la Vierge elle-même. Elle était venue à Charles le Chauve de Constantinople, ce riche dépôt des plus précieuses reliques de l'Orient, et il en avait fait don en 876 à la basilique chartraine ; celle qui périt un siècle après, l'an 962. Promptement rebâtie, elle fut encore la proie des flammes en 1020. Mais Dieu envoya alors à Chartres une série de grands évêques : Fulbert, Thierry, Yves, Geoffroy de Lèves, qui la relevèrent plus brillante et plus belle. Aidé des largesses de Guillaume d'Aquitaine, son ami, Fulbert bâtit ces cryptes sans pareilles par-dessus lesquelles il eut l'audace de jeter sa vaste cathédrale. Cette cathédrale, Thierry l'acheva. Le roi Henri Ier fournit les lambris des voûtes ; Canut, roi de Danemark, la charpente des combles ; Mathilde, reine d'Angleterre, les fit couvrir de plomb, et donna deux belles cloches qui furent placées dans un lieu élevé de l'Église, en attendant les deux clochers. Yves construisit le vieux Jubé (1). Geoffroy commença en 1145 les deux superbes tours (2). Ce qu'on raconte de l'enthousiasme des populations pour travailler à cette reconstruction est incroyable. Alors, et à Chartres même, on vit naître ces confréries, dites, dans la langue naïve du temps, les *logeurs du bon Dieu*, qui s'en allaient partout, joyeuses, édifier les cathédrales et les églises. Les indestructibles pierres qui servirent à élever ces tours étaient prises à quelques lieues de Chartres, à Berchères. Des milliers de personnes s'attelaient aux chariots pour les traîner. Les travailleurs priaient et communiaient. C'est ainsi que dans ces âges de foi on bâtissait les cathédrales.

Hélas ! un terrible incendie, en 1194, ruina cette cathédrale ; sauf la Crypte, où la relique insigne, le voile de la Très Sainte Vierge, put être descendu et sauvé, et les deux clochers. La catastrophe émut le monde. Mais les hommes de ce temps-là ne s'arrêtaient pas plus devant une cathédrale à reconstruire

(1) Ce Jubé périt en l'an 1194. Celui qui le remplaça disparut en 1763.
(2) Elles ne furent achevées que vers la fin du XIIe siècle, en 1180.

que devant une nouvelle croisade à entreprendre. Regnault de Mouçon, évêque de Chartres, n'hésita pas ; hautement recommandés par le Légat du Pape lui-même, partout se répandirent les quêteurs chartrains, car partout était connue et vénérée Notre-Dame de Chartres. Richard Cœur-de-Lion, quoique en guerre avec le roi de France, Philippe Auguste, les laissa parcourir librement ses états ; lui-même envoya des dons magnifiques. Il en arriva de partout, et bientôt, pardessus la crypte incomparable, la foi de nos pères jeta une autre basilique, celle que nous voyons encore aujourd'hui. On était en plein XIII[e] siècle, au moment du plus bel épanouissement de la foi et de l'art chrétien. Quelle merveille on vit naître ! Quel poème vaste et sublime ! Tout le dogme, toute l'histoire du christianisme et même de la France jusqu'alors, est là. Le riche porche septentrional est dû à Saint Louis. Et quel grand et beau jour que celui qui vit la dédicace de ce temple superbe, en présence du pieux roi et de toute sa cour ! On chantait en le consacrant la prédestination manifeste du vieux sanctuaire de Marie.

Nouveau sinistre en 1506 ; l'une des flèches brûle ; mais l'autre était toujours là, dans son austère beauté ; immédiatement, en 1507, le célèbre Jehan de Beauce entreprit de refaire la flèche perdue ; en 1513, dans l'espace de six ans, les travaux étaient terminés ; et maintenant, sur la base non entamée de celle qui périt en 1506, une autre flèche s'élève, plus aérienne, plus légère, plus riche de dentelures et de découpures, mais si superbe aussi qu'on se prend à hésiter entre la majesté sévère de la flèche du XII[e] siècle et la grâce pompeuse de celle de la Renaissance.

Tel est le temple avec ses vicissitudes diverses : la grotte druidique ; les premiers sanctuaires chrétiens ; la crypte de saint Fulbert avec sa basilique ; celle du XIII[e] siècle ; la flèche du XVI[e]. Ajoutez-y les additions plus modernes où sont retracées, dans les riches sculptures qui enlacent le chœur, la vie tout entière de Jésus et de Marie (1). Telle est la demeure

(1) Elles furent commencées en 1514 et achevées vers la fin du XVII[e] siècle. — Il reste donc du temple de saint Fulbert et de saint Yves les cryptes, le clocher vieux, et aussi la façade de la porte royale, reportée, sans son péristyle, lequel périt dans l'incendie de 1194, à l'alignement des deux tours qui d'abord ne le touchaient que par leurs angles. Le reste est du XIII[e] siècle. — La flèche,

de Marie parmi nous. Et, « la voyez-vous de loin cette Cathédrale qui domine la contrée, qui dédaigne la terre, qui laisse ramper à ses pieds les plus hauts monuments, et dont l'architecture et les dimensions ne semblent correspondre qu'à l'architecture même des cieux et aux dimensions de l'horizon que votre œil embrasse? De quelque distance que vous l'ayez aperçue, imitez la piété de nos pères, et mettez-vous à genoux pour saluer Notre-Dame. »

Les pompes du culte étaient en harmonie avec la beauté de l'édifice. Qu'on se représente quelle en devait être la splendeur alors que Chartres possédait ce puissant Chapitre, composé de 76 chanoines, vêtus de robes magnifiques, et que son école de chant était, comme elle l'est redevenue, florissante.

III

Nous avons fait cela pour Notre-Dame : qu'a-t-elle fait pour nous? Redisons encore une fois ces paroles tant de fois répétées, depuis qu'un poète national les faisait entendre à la cour de Philippe-Auguste : « La Vierge Mère de Dieu a révélé et par les paroles et par les effets qu'elle aimait Chartres de préférence à toutes les cités (1). » Quand le poète chantait ainsi, il y avait treize cents ans et plus que Chartres invoquait sa patronne; six siècles se sont écoulés depuis, et la dévotion chartraine subsiste. Un culte, et si durable, et si enthousiaste, traverse-t-il tant de siècles si rien ne vient l'alimenter et le soutenir? Non, mais par une suite ininterrompue de prodiges la Vierge, *tutèle* des Carnutes, *tutela Carnutum*, a mérité son titre glorieux. Le récit de ces merveilles remplirait des volumes. Qu'il nous suffise de rappeler qu'à toutes les époques de notre histoire et dans les grands périls publics la Vierge

plus moderne, est du XVIe, et les sculptures du chœur du XVIe et du XVIIe. — L'incendie de 1836 ne consuma que la toiture et la charpente. C'est sous Mgr Clausel de Montals que ce désastre fut réparé par les soins du gouvernement d'alors. — Le gouvernement actuel comprend aussi la valeur architecturale de cet édifice, et consacre chaque année, pour le réparer, des sommes considérables : il va nous donner cette année pas moins de 50,000 francs : ce dont il faut hautement le remercier.

(1) *Quam quasi postpositis specialiter omnibus unam*
Virgo beata docet Christi se mater amare
Guill. Brit.

chartraine s'est montrée notre protectrice; et détachons seulement de l'histoire quelques traits.

Au X[e] siècle, un retour de la barbarie nous menace; Rollon et ses Normands ont roulé leurs flots jusqu'à nous. Alors a lieu le fameux miracle des Epars; votre plus belle place publique en conserve encore le souvenir. Au bout d'une lance l'évêque déploie le voile sacré, et, frappés d'épouvante, les barbares s'enfuient; on en fait un grand carnage; le fier Rollon lui-même reconnaît le bras d'où partent les coups; il se fait chrétien, et envoie à Notre-Dame de Chartres les riches témoignages de sa conversion et de sa munificence. Plus tard un horrible mal se déchaîne : la peste des Ardents, et fait des victimes sans nombre. Où viennent les peuples en foule chercher remède et secours? Au vieux sanctuaire de Notre-Dame : et comptez, si vous pouvez, les miracles alors obtenus; représentez-vous l'enthousiasme des populations reconnaissantes. C'est à partir de cette époque qu'un hôpital fut établi dans votre crypte même, afin que les peuples pussent trouver près de la Vierge chartraine des remèdes aux maladies de leurs corps comme à celles de leurs âmes (1). Dans des temps plus rapprochés, les terribles guerres de religion menacent l'unité de la patrie. Un Condé assiège Chartres. Ah! ne souriez pas de la forme légendaire et gracieuse que le fait a revêtue : la Vierge, sur la brèche, recevant les boulets dans son tablier. Le fait, la délivrance, est là, indéniable, et Chartres en garde toujours la mémoire. O vous qui voudriez contester ces prodiges, les pourriez-vous récuser, dans leur généralité, dans leur continuité dans leur universalité? Pourriez-vous nier les concours innombrables au sanctuaire? Eh bien! les miracles expliquent les concours, et les concours attestent les miracles. Il n'y a pas d'effet sans cause. Et nous n'avons pas seulement à citer des événements passés depuis plusieurs siècles. N'avons-nous pas été témoins dans ces derniers temps de prodiges éclatants opérés par les prières toutes-puissantes de Notre-Dame de Chartres? N'avons-nous pas vu cette affreuse maladie, connue sous le nom de Choléra, et qui dépeuplait déjà notre ville, cesser ses ravages après une procession solennelle en l'honneur de Notre Patronne et Notre Mère?

Disons maintenant un mot du pèlerinage.

(1) Il y subsista jusqu'à la Révolution.

(A suivre.)

HISTOIRE D'UNE VOCATION (1)

(Suite et fin).

Ce fut vers la fin de novembre 1872 que la perspective douloureuse de perdre M. Izarié devint pour sa douce compagne non plus un rêve effrayant, mais une prochaine réalité.... et le 14 décembre, après une progression successive et rapide de la maladie de poitrine dont il était atteint, il rendit le dernier soupir après avoir reçu avec une foi vive et une tendre piété les sacrements de l'Eglise, et donné à sa chère compagne, ange consolateur qui ne le quittait pas, ses dernières instructions.

Cette noble femme restait veuve, sans enfants, à 33 ans. Sa douleur fut immense, comme l'avait été son amour pour son mari. Néanmoins tout absorbée qu'elle fût par son chagrin, et, bien que la pensée du cloître ne lui fût pas encore venue, avec cet esprit pratique et ferme qu'elle avait toujours su mettre au service de sa foi, bien loin de chercher dans son deuil un prétexte à l'inaction et de rester immobile dans le linceul de sa douleur, Mme Izarié organisa promptement sa vie en donnant à Dieu et aux pauvres la plus grande partie de son temps; présentant ainsi le spectacle touchant de ces *vraies* veuves dont les saints de tous les siècles nous offrent tant d'exemples depuis sainte Paule et sainte Monique jusqu'à sainte Elisabeth et sainte Chantal. Les pauvres, qu'elle avait toujours aimés, devinrent plus que jamais de sa famille. Elle sollicita et obtint des religieuses qui visitaient les pauvres malades de la paroisse, la faveur de les accompagner et, pendant une année, toutes les matinées du samedi furent employées à cette œuvre de charité. Peu à peu les pratiques de piété de Mme Izarié et ses œuvres de charité se multipliaient. Marchant à grands pas dans le chemin de la perfection, par un héroïque élan, elle résolut d'en atteindre les sommets et d'embrasser la vie religieuse. Aucune exaltation provenant de sa douleur ne provoqua cette détermination, elle fut uniquement le fruit d'un mouvement de la grâce divine presque irrésistible. Et, ce qui montre mieux encore l'action surnaturelle, c'est qu'elle devait susciter en son âme la *vocation*

(1) Sauton, éditeur, Paris, rue du Bac, 41.

du Carmel, la plus contraire à ses goûts naturels et aux habitudes de sa piété antérieure. La vie active, le travail des œuvres, voilà la forme de dévouement que jusqu'ici elle avait paru seule comprendre. Voici l'étincelle qui alluma en son cœur la belle flamme des saints désirs dont l'ordre de sainte Thérèse était le vivifiant foyer.

Un jour, après avoir prié comme d'habitude sur la tombe de son mari, elle s'arrêta devant la portion de terre réservée à la Communauté du Carmel. Là, Mme Izarié voit un jeune enfant qui, avec la plus grande politesse, lui présente un papier. C'était le fils de l'inspecteur du cimetière chargé par son père de lui remettre une notice sur Mme d'Aussac, veuve aussi, morte dernièrement au Carmel de Tours, sous le nom de sœur Marie de Saint-Ignace; Mme Izarié la lut avec intérêt sans comprendre encore le dessein de la Providence. La vie de sainte Thérèse, qu'elle lut ensuite lui donna l'idée d'entrer en relation avec la prieure du monastère et, dès lors, elle entrevit le but offert à ses généreux désirs. Mais comment annoncer à sa famille une nouvelle si inattendue ? Elle s'arrêta au parti le plus doux, et se donna trois mois pour disposer les siens à cette séparation dont elle avait déjà fixé la date précise dans son esprit.

Au mois d'août, du 7 au 15, elle fit une retraite chez les religieuses qui portent ce nom et qui avaient avec la sainte veuve les plus édifiants et les plus intimes rapports.

C'était le dernier délai, Mme Izarié s'ouvrit d'abord de sa résolution à sa mère, puis à ses sœurs et à son frère. Est-il nécessaire de rendre ici le nouveau courage qu'il lui fallut pour résister à toutes les tendresses liguées contre une telle détermination ? Non, le caractère de Mme Izarié nous est trop connu pour penser qu'elle ait pu faiblir là où elle croyait obéir à une inspiration du ciel. Mais nous devons dire que les objections que la nature faisait jaillir éloquentes et sincères de cœurs si éprouvés, ne les empêchèrent jamais de reconnaître dans cet appel de Dieu, *une fois constaté*, une insigne grâce d'en haut, une bénédiction et un honneur non seulement pour Mme Izarié, mais pour la famille tout entière.

Les arrangements avec le Carmel furent bientôt pris. Il fut décidé que la pieuse veuve y entrerait le 15 octobre 1874, fête de sainte Thérèse.

Tous ses vœux étaient comblés; son âme avait trouvé le port, et la paix parfaite qui régnait dans son cœur lui faisait comprendre que c'était la volonté de Dieu qu'elle allait accomplir.

Mme Izarié voulut consacrer à un nouveau pèlerinage à Lourdes quelques-uns des derniers jours qu'elle eût à passer dans le monde. C'était avant tout un pèlerinage de reconnaissance qu'elle entreprenait; c'était une consécration d'elle-même qu'elle allait faire à la mère de Dieu en retour de ce bienfait de la *vocation religieuse* qui était venu couronner tous les dons qu'elle avait reçus par son entremise.

Ce fut à son retour qu'on découvrit le lamentable état de sa santé. La fatigue du voyage, le manque de repos et de sommeil dont elle souffrit à Lourdes, achevèrent de lui enlever ses dernières forces. Elle revint à Tours exténuée; à l'excès de fatigue se joignaient la toux et la fièvre, sa mère obtint qu'on fit venir le médecin; dès que celui-ci l'eut examinée, il la déclara gravement atteinte.

Malgré cet arrêt de la science, telle était l'ardeur de son zèle qu'elle alla, accompagnée de sa mère, solliciter de Mgr Collet, archevêque de Tours, la permission d'entrer *quand même* dans son cher Carmel, dût-elle y mourir promptement.

La prudence lui en interdit l'entrée, elle dut prendre le lit peu de jours avant la date si vivement attendue; une chambre de malade où elle allait languir pendant dix-sept mois, telle était la cellule où la miséricordieuse Providence avait résolu d'achever l'œuvre de sa sanctification et de son salut.

Dès les premiers jours de cette réclusion forcée, Mme Izarié ne se fit aucune illusion et ne songea plus qu'à se préparer à la mort qu'elle croyait beaucoup plus prochaine. Mais jamais un seul instant elle ne perdit de vue le Carmel; c'était en *carmélite* (autant qu'il était en elle) qu'elle voulait achever sa sanctification; c'était en *carmélite*, qu'elle voulait mourir. Aussi s'efforça-t-elle d'en mener la vie autant que cela se pouvait en dehors du monastère. Un jour, en entrant dans sa chambre, dit le père Lescœur, je la trouvai dépouillée de ses petits ornements ordinaires. La glace avait disparu, les tableaux avaient été enlevés. A la place qu'occupait un meuble en acajou, on avait élevé un petit autel sur lequel était placé son crucifix; quelques images pieuses, la photographie

du cher défunt, tels étaient les seuls ornements de cet humble réduit.

Mme Izarié demanda et obtint non sans peine la faveur *extraordinaire* de mourir avec le saint habit du Carmel. Cependant elle consentit à ne le revêtir qu'à ses derniers instants, pour ne pas causer trop d'émotion à sa mère.

Ce fut le 2 février 1875, en la fête de la Présentation de l'Enfant-Jésus au temple, qu'elle fit les vœux de religion en y ajoutant le vœu d'entrer au Carmel et le sacrifice de sa vie qu'elle désirait si ardemment accomplir.

Aucun des siens ne connut ce grand acte de générosité; son directeur, muni de l'autorisation de la mère-Prieure, fut seul l'heureux témoin de cette douce et pieuse cérémonie. Peu de jours après, le 6 février, la nouvelle sœur *Marie de saint Ignace* (c'est le nom de religion qu'on lui avait donné) qui entretenait une active correspondance avec la Révérende Mère lui rendait ainsi compte de l'état de son âme :

« Je jouis bien en paix de ma vie nouvelle, sans m'arrêter à aucun regret suivant votre conseil; Dieu est le maître, je suis là où il veut que je sois, je me tiens silencieusement auprès de mon doux Jésus, je le supplie de rendre mon cœur de plus en plus fidèle et fervent. Je suis tentée de chanter le beau cantique de Siméon, et en attendant qu'il plaise à Dieu d'appeler à lui sa servante, priez-le avec elle, ma chère mère, d'augmenter sa foi, sa soumission, son abandon, son amour et de la préparer au grand voyage de l'Eternité ».....

Avec une âme aussi étroitement unie à Dieu, il n'est pas étonnant que la malade présentât à tous ceux qui l'approchaient un spectacle d'édification qui alla toujours croissant jusqu'à sa mort.....

Cependant le moment de la séparation suprême, toujours reculé, semblait, au commencement du mois de janvier 1876, être enfin venu. Voyant que la malade déclinait sensiblement, on crut devoir déférer à son désir d'être administrée, *bien vivante, en pleine connaissance*, pour prendre une part plus complète à cette auguste cérémonie, dans laquelle tant d'âmes, même chrétiennes, au lieu d'y trouver la consolante assurance des pardons divins, ne voient que l'affreux présage de la séparation éternelle. On ne peut, dit un témoin de cette scène émouvante, traduire la joie qu'elle éprouva en ce moment;

tous ceux qui étaient auprès de sa pauvre couche fondaient en larmes ; elle seule ne pleurait pas et sa figure était radieuse. Quand la cérémonie, qu'elle trouva trop courte, fut terminée elle nous dit avec un sourire ineffable : « Maintenant vous ne pouvez plus me parler que du ciel : Me voilà purifiée, que je suis heureuse ! »

Ce n'était pourtant pas encore la fin. Il lui restait près de deux mois à souffrir, à se réjouir en Dieu de la pensée de la mort, à consoler les siens et à devenir plus mûre pour le Ciel. Dieu seul sait les progrès qu'une âme qui nous semble déjà parfaite peut faire encore dans les voies de la perfection.

Enfin le 5 mars, dans l'après-midi, toute sa famille réunie autour d'elle comme d'habitude, sans qu'aucune crise grave se fut produite, sans qu'aucun symptôme alarmant eût éclaté, la malade eut d'elle-même le pressentiment de sa fin. C'était bien en effet la mort qui allait frapper un dernier coup, Mme Izarié voulut qu'on allât chercher le digne curé de la paroisse et avec lui le religieux qui la dirigeait ; elle demanda aussi qu'on appelât les sœurs converses du Carmel qu'elle aimait tant. Quelques heures après elle entrait en agonie ; mais une agonie lucide jusqu'à la fin, et pendant laquelle d'horribles souffrances n'altérèrent pas un seul instant la sérénité intérieure de son âme et la joie toujours visible de son visage.

Tout était calme en elle ; aucun spasme, aucune convulsion, aucune plainte ne vint troubler ces dernières heures. Enfin elle s'éteignit doucement et son âme, se détachant sans secousse du corps épuisé qui ne pouvait plus la contenir, alla goûter dans sa plénitude, au sein de Dieu, cette paix dont elle savourait depuis longtemps les prémices.

La sainte morte pouvait maintenant révéler à tous les yeux les mystères *de sa vocation*. On la revêtit des habits du Carmel, elle resta exposée deux jours en cet état sans que ses membres aient rien perdu de leur flexibilité. Ce fut pendant ces deux jours une procession continuelle de personnes de toute condition qui venaient, non pas prier pour elle, comme son humilité l'avait tant demandé, mais bien plutôt la vénérer, l'invoquer dans leurs peines, faisant toucher leurs chapelets à ses vêtements de bure et embrassant ses pieds nus. Ses restes mortels furent déposés, selon son désir, dans le terrain réservé aux carmélites.

Depuis son bienheureux trépas, plusieurs grâces ont été attribuées à son intercession, et en particulier une de celles qui lui étaient plus chères que toutes les autres, la conversion éclatante d'un pécheur.

C. de C.

COURONNES A NOTRE-DAME DE CHARTRES

L'Œuvre des Couronnes doit son origine à une pensée délicate de filial hommage et de généreux dévouement à Notre-Dame de Chartres. Former de tous les cœurs une couronne à la Sainte Vierge ; réunir autour de son tronc, dans un même but de prière, de louanges et de bonnes œuvres, les âmes dévouées à son culte et à la splendeur de sa maison, c'est le but de la Confrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, appelée aussi l'Œuvre des Couronnes à Notre-Dame de Chartres. Son histoire est étroitement liée à l'histoire de l'entretien et de la restauration de l'insigne église, premier monument élevé par la foi de nos ancêtres à la gloire de la Mère de Dieu.

En l'an 1506, le 26 juillet, un effroyable sinistre répandit la consternation dans toute la ville (1). « Entre sept et huit heures du soir le tonnerre cheut au clocher de plomb de l'église Notre-Dame de Chartres, par le hault et pomme d'icelui estant à main gauche de la porte Réale de ladite église ; lequel clocher qui était très-beau et magnifique, et six grosses cloches estant en icelui furent bruslés, exterminés et consommés au moyen dudit tonnerre et foudre ; embrasement et tempête d'icelui, avec aucune partie de la couverture et forest d'icelle église, et mêmement icelui clocher qui estait de bois et couvert de plomb jusqu'à la première voûte estant de pierre, l'autre clocher de pierre d'icelle église ne fut aucunement bruslé. Lequel tonnerre, éclairs, pluye en grande abondance, en façon qu'il semblait qu'on la versât et jetât à seaux, durèrent sans cesse depuis l'heure dessus dite jusques environ quatre heures après mynuit, tellement que chacun doutait toute ladite église, ensemble la ville et la pluspart d'icelle, cheoir totalement en grande ruine, calamité, pauvreté et en danger d'estre bruslée, détruite et exterminée : et criait chacun par grande douleur, compassion et pleurs, à Dieu miséricorde. Néanmoins, moyennant la grâce de Dieu, de la benoiste Vierge Marie en l'honneur de laquelle on exposa la Châsse le feu et pluye cessèrent. »

Pour réparer le désastre, l'Évêque, le chapitre, le bailli de Char-

(1) Registres de la Chambre de Ville. Souchet, tome III, p. 460 ; Bulteau-Brou, tome I, p. 156.

tres et tous les habitants se réunirent dans un élan enthousiaste de générosité. Ce fut à cette occasion que René d'Illiers, alors évêque de Chartres, institua des confréries dans toutes les paroisses du diocèse; il publia un mandement dans le synode de ses curés le 22 octobre 1506. Le cardinal Georges d'Amboise, alors légat, publia des indulgences pour tous ceux qui concourraient, soit par leur travail, soit par leurs aumônes à la restauration du clocher.

L'année suivante Erard de la Mark, qui succéda, sur le siège de Chartres, à René d'Illiers, mort le 8 avril 1507, renouvela le mandement de son prédécesseur concernant l'établissement « de la noble confrarie de la glorieuse Vierge Marie en l'église Notre-Dame de Chartres. »

« Considérant, dit-il, la grande et somptueuse dépense déjà faite pour édifier et construire un moult bel et précieux clocher avec six grosses cloches et qu'on fait et fera de jour en jour pour édifier de neuf le tour du chœur de la belle église Nostre-Dame de Chartres et que, en icelle église premièrement fondée en l'honneur de la Vierge qui doit enfanter, la glorieuse Vierge Marie, dès le commencement de la primitive Église, et la publication de la foi chrétienne et loi de grâce a voulu être honorée, louée et vénérée et a élu ladite église comme son tabernacle et spécial pouvoir en terre » L'Evêque donne des indulgences aux confrères et ordonne une procession tous les premiers lundis du mois.

Pendant ce temps les désastres de l'incendie se réparaient peu à peu et Jehan de Beauce lançait dans les airs cet incomparable géant avec ses arcatures puissantes, ses délicates sculptures et sa flèche audacieuse qui semble vouloir percer le ciel. Le clocher neuf est ainsi le premier hommage de la Confrérie à sa benoiste Dame et patronne, la Vierge de Chartres.

En l'espace de six années, ce grand travail fut achevé, mais l'ardeur des fidèles n'était pas prêt de s'éteindre. On entreprit alors la clôture du chœur. Léonor d'Etampes de Valençay, par un mandement du 25 février 1622, voulut ranimer le zèle de ses diocésains et, à cette fin, il ordonna que la Confrérie dès longtemps instituée sera continuée, gardée et entretenue par toutes les églises du diocèse. Il confirme l'établissement de la procession du premier lundi de chaque mois, et ouvre à tous les confrères, dans la mesure de ses pouvoirs, les trésors spirituels... Grâce à la générosité des fidèles on put mener à bonne fin les travaux du Tour du Chœur. Ce poème de pierre, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, la richesse et la variété de la composition, ou le fini et la perfection de la sculpture, la délicatesse des dentelles et des ornements ou la puissante harmonie des scènes. Ce chef-d'œuvre

merveilleux est en grande partie le second hommage des Confrères de Notre-Dame.

C'est ainsi qu'avant la période révolutionnaire, la générosité des associés de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres a puisamment contribué à l'achèvement de la Cathédrale et s'est plu à traduire par la richesse de ses œuvres la grandeur de sa confiance et la puissance de son amour envers la Mère de Dieu. Les temps nouveaux ont suscité de nouveaux dévouements et l'histoire du présent continue dignement la série des merveilles du passé.

La chaîne de la tradition, brisée par cette tourmente terrible qui sema tant de ruines sur son passage, fut renouée le 8 février 1827, sous l'épiscopat de Mgr Clausel de Montals. Un rescrit apostolique du Pape Léon XII, en date du 24 août 1826, avait autorisé le rétablissement de la Confrérie. Elle fut solennellement dédiée au Très-Saint Cœur de Marie Immaculée, par le pieux abbé Lecomte, curé de la Cathédrale. Mais ce fut vers l'année 1854 que l'association nouvelle prit réellement son essor. Sous l'active impulsion de M. l'abbé Legendre, vicaire de la Cathédrale, prêtre à l'âme ardente et dévouée, qui savait unir une intelligence rare, un cœur tout de feu à une patiente ténacité, elle franchit les limites du diocèse et se répandit de tous côtés, distribuant les grâces de la céleste Patronne et lui rapportant en échange les hommages de ses enfants.

La Confrérie fut alors organisée à l'image des neuf chœurs des Anges, par groupes de neuf personnes, formant ainsi autour du trône de Marie une couronne comme les chœurs des anges forment une couronne autour de son trône céleste. Pour donner à cette organisation une forme sensible, il fut décidé qu'une couronne de neuf lampes brûlant nuit et jour demeurerait autour de la statue de Notre-Dame, pour lui redire à perpétuité l'amour des associés de la Confrérie et intercéder sans cesse pour eux. M. l'abbé Legendre avait sans doute voulu par là faire revivre une tradition touchante dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui avait été accomplie pour la dernière fois, le 14 mars 1789, par M. le duc de Doudeauville, dernier gouverneur de Chartres pour le roi Louis XVI.

Cette tradition s'appelait la chandelle du Tour, le Tour de Ville ou le Tour de Cire. C'était une bougie de cire jaune, de la longueur, dit-on, du tour de la ville et pesant jusqu'à 220 livres. Elle était roulée sur un cylindre de bois placé à l'un des piliers du transept nord.

Chaque jour, on en coupait un morceau et on l'allumait sur le chandelier de la ville. Le corps de ville l'offrait ordinairement le 15 mars, avant la procession de la Brèche; le maire allumait la première bougie, et le Tour de Cire était porté à la chapelle de

Notre-Dame de la Brèche, en souvenir de la délivrance de la ville assiégée par les Huguenots, le 15 mars 1568; puis on le fixait à la Cathédrale, dans la grande nef, devant le Jubé, en face de la statue actuelle de Notre-Dame du Pilier.

Le Tour de Ville est ainsi remplacé par les neuf lampes qui brûlent autour de Notre-Dame de Chartres, pour le salut de la France et des dévots serviteurs de la Sainte Vierge.

Les travaux exécutés depuis 1854, avec les aumônes de la Confrérie, forment déjà une longue série et leur énumération démontre que les associés de nos jours sont dignes de leurs aïeux. Qu'il nous suffise de citer dans l'église haute (la Cathédrale) la chapelle du Cœur de Marie, celle de la Communion avec son riche autel et ses peintures savantes, la voûte et le pavage du sanctuaire de Notre-Dame du Pilier. La crypte tout entière doit en grande partie sa restauration aux ressources des Couronnes. Ce furent d'abord la chapelle de Saint-Joseph et celle de Saint-Jean-Baptiste que M. l'abbé Legendre fit décorer avec une simplicité pleine d'élégance. Ce furent, depuis, les voûtes des nefs, plusieurs autres chapelles de l'abside, les pilastres et les murailles. Chaque année a offert en hommage à Notre-Dame quelque partie de sa maison richement décorée, et comment ne pas rappeler les fresques qui ornent l'église souterraine! Quelle que soit leur valeur artistique, elles ont au moins le mérite de parler aux yeux et de redire à tous les merveilles de Marie pour sa ville de Chartres et ses enfants privilégiés.

Après les œuvres de la Confrérie des Couronnes à Notre-Dame de Chartres, un mot de sa vie intime, de ses fêtes et de ses privilèges.

La Confrérie est avant tout une œuvre de prières et une association de bonnes œuvres.

Tout catholique qui désire pour lui ou pour les siens la protection de Notre-Dame de Chartres, est appelé à y entrer.

La seule obligation que l'on contracte en se faisant inscrire est de réciter habituellement pour les associés vivants et défunts et pour toutes les personnes recommandées (1) aux prières de la Confrérie, *un chapelet par semaine*, soit en entier et d'une seule fois, soit à différents jours et par dizaine séparée (2). On y ajoute une invocation à Notre-Dame de Chartres et au Cœur Immaculé

(1) Les recommandations se font régulièrement au pied de la colonne miraculeuse de la Vierge Noire, à la Procession solennelle du premier Dimanche de chaque mois.

(2). Lorsqu'un associé est trop jeune pour remplir par lui-même ce pieux engagement, sa mère ou toute autre personne récite en son lieu et place le chapelet de la semaine.

de Marie ; par exemple : *Que votre très saint et immaculé Cœur, ô Marie, soit connu, aimé, honoré et imité partout et à jamais ! — Notre-Dame de Chartres, priez pour nous !*

Depuis le rescrit apostolique du 24 août 1826, la Fête patronale de la Confrérie est la fête du Sacré-Cœur de Marie, qui se célèbre avec solennité à tous les offices de la paroisse le dimanche le plus voisin du 8 février.

La Fête secondaire est celle de l'Immaculée Conception, si chère à la piété des enfants de Marie depuis la définition dogmatique du 8 décembre 1854.

Les autres fêtes sont :

La Nativité (8 septembre), fête principale du Pèlerinage de Notre-Dame de Chartres.

L'Annonciation (25 mars), fête principale du Pèlerinage de l'église de sous-terre.

L'Assomption (15 août), fête commémorative du Vœu de Louis XIII.

La Fête de N.-D. de la Brèche (15 mars), instituée en action de grâces de la délivrance de la ville de Chartres en 1568.

L'anniversaire de la délivrance miraculeuse du choléra au passage de la Sainte-Châsse (26 août 1832).

L'anniversaire du couronnement solennel de Notre-Dame de Chartres (31 mai 1855).

Tous les jours ci-dessus désignés, ainsi qu'aux Fêtes solennelles de Noël, Pâques, la Pentecôte, la Toussaint et aux Fêtes secondaires de N.-D. du Mont-Carmel (16 juillet), de N.-D. du Rosaire (1er dimanche d'octobre), de N.-D. des Neiges (5 Août), de N.-D. des Sept-Douleurs (Vend. de la Passion), et de saint Jean l'Évangéliste, une messe se dit régulièrement à l'un des autels dédiés à Marie, pour tous les membres de la Confrérie.

Le jour de la Compassion de la Sainte-Vierge, la sainte messe est principalement offerte pour la conversion des pécheurs.

Les Souverains Pontifes Léon XII et Grégoire XVI, par trois rescrits successifs en date du 24 août 1826, du 13 mars 1837 et du 14 avril 1840, ont honoré la Confrérie de Notre-Dame de Chartres de nombreux privilèges, entre autres :

1° Indulgence plénière le jour de l'admission ;

2° Indulgence plénière le jour de la principale fête de l'association ;

3° Indulgence plénière à l'article de la mort pourvu qne l'on invoque de bouche ou au moins de cœur le saint nom de Jésus ;

4° Indulgence plénière à gagner douze fois l'année en assistant à la procession et aux recommandations du premier dimanche du mois ;

5° Indulgence de sept ans et de sept quarantaines aux fêtes de

Pâques, de l'Immaculée-Conception, de la Nativité et de l'Assomption, pour ceux qui visiteront l'église cathédrale et y prieront pendant quelque temps avec piété selon les intentions du Saint-Père ;

6° Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité faite par les associés avec un vrai sentiment de foi.

Noblesse oblige, Enfants de Notre-Dame de Chartres, animons-nous d'un zèle nouveau pour étendre et propager sa gloire en développant autour de nous l'Œuvre des Couronnes. — Notre Mère du haut du ciel sourira à nos efforts et en nous se réalisera la consolante parole que disait autrefois Saint Bernard, le serviteur de Marie ne saurait périr : *servus Mariæ nunquam peribit.*

Paul Reinert.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un cœur pour Notre-Dame du Pilier. — Un ornement sacerdotal pour Notre-Dame de Sous-Terre, donné par une dame de Chartres. — Deux ornements sacerdotaux donnés pour la cathédrale.

Lampes. — 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 70; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En février ont été consacrés 45 enfants, dont 12 de diocèses étrangers.

— La fête de Notre-Dame de la Brèche, coïncidant cette année avec le dimanche de la Passion, sera transférée au lendemain. C'est le lundi 16 mars qu'auront lieu l'office et la procession de la cathédrale au sanctuaire de la Brèche.

— Parmi les pèlerins remarqués devant Notre-Dame de Chartres en février, nous citerons un vénéré missionnaire dont le nom a dejà paru plus d'une fois dans notre Revue : le P. Hinard, provicaire de Mandchourie. Nous avons dit jadis qu'il y a dix-sept ans, ordonné prêtre à Coutances, chef-lieu de son diocèse, il vint aussitôt à Chartres pour célébrer sa première messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre à laquelle il consacrait son ministère et sa vie. Depuis lors, membre de la Société des Missions étrangères, il a exercé l'apostolat en Mandchourie où il est devenu provicaire apostolique. C'est à Leâo-iâng, ville de 60,000 âmes, qu'il a construit une église en l'honneur de Notre-Dame de Chartres et qu'il y

a installé une grande statue fac-simile de notre Vierge de Sous-Terre. Ses chrétiens ont là le centre de leur culte, leurs réunions de prières ; notre Auguste Patronne est invoquée chaque jour par eux comme par nous pour attirer les bénédictions de Dieu.

Le P. Hinard était fort attaché à ce sanctuaire et il espérait y finir ses jours. La Providence en a décidé autrement. Le pieux apôtre a été rappelé en France par ses supérieurs des Missions étrangères pour remplacer, comme directeur, le R. P. Mutel, devenu évêque missionnaire en Corée. Aussitôt arrivé à son nouveau poste, il avait à cœur de faire son pèlerinage de Chartres pour y parler à Notre-Dame de ses chers Mandchoux et des nouvelles fonctions que lui impose l'obéissance.

— Les exercices du mois de saint Joseph commencent dans un grand nombre d'églises et de chapelles. Chartres étant une des villes où le culte de ce grand saint a été le plus en honneur dès le moyen-âge ; la basilique chartraine étant peut-être l'église où l'on a le plus multiplié ses images, il est tout simple que la dévotion du mois de saint Joseph y soit très populaire. Aussi, à la crypte comme à la cathédrale, les fidèles montreront la même assiduité que les années précédentes autour des autels spécialement dédiés au Chaste Époux de Marie. Puis les cierges et les lampes s'y multiplieront pour représenter bien des vœux et des espérances.

— La station du carême à la cathédrale de Chartres continue d'être bien suivie. Le prédicateur, M. l'abbé Robé, ancien vicaire de Notre-Dame et curé de Courtalain, intéresse vivement son auditoire par ses instructions substantielles, claires et pratiques. Après avoir parlé de l'existence et de la nature de l'âme, il a dit quels étaient ses besoins : la foi, la prière, la connaissance de Jésus-Christ. Nous espérons que beaucoup d'âmes seront remuées par cette parole ardente et en tireront de fortes résolutions pour la vie chrétienne. Dans la dernière semaine du carême, M. l'abbé Robé, tout à sa paroisse, sera remplacé dans la chaire de la cathédrale par M. l'abbé Dumont, supérieur de l'école Jeanne d'Arc à Bondy-les-Aunay, qui prêchera alors la retraite des hommes.

— La fête de l'Adoration mensuelle, à l'église Saint-Pierre de Chartres, se célèbre aujourd'hui 26 mars, lorsque nous mettons le n° sous presse. Prédicateur : M. l'abbé Macaire, curé de Rambouillet.

— Voici les sujets traités dans les suppléments du mois de février : — N° du 7 : Lettre et ordonnance de Monseigneur relativement au costume des chanoines. Fleurs de Sainteté : Saint Romuald.

La Purification; offices pontificaux. Chronique diocésaine : inauguration du cas de conscience; l'Association des Dames du Saint-Sacrement. Nécrologie : M. le chanoine Mauger. Faits divers. — N° du 14 : Dispositif pour le carême 1891. Fleurs de Sainteté : saint Canut IV. Lettre pastorale de Monseigneur sur N-D. de Chartres. Chronique diocésaine : Les pauvres malades; décès d'un séminariste; une fête de cinquantaine; un souvenir du cardinal Pie. Faits divers. — N° du 21 : Fleurs de Sainteté; saint Pepin de Landen. Suite de la lettre épiscopale sur Notre-Dame de Chartres. Conférences de Notre-Dame de Paris ; Mgr d'Hulst. Chronique diocésaine ; station de carême prêchée par M. l'abbé Robé ; les pauvres malades; fête de saint Paul. Nécrologie : M. l'abbé Lelièvre, Faits divers.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les personnes défuntes dont les noms suivent :

M. l'abbé Lelièvre, ancien curé de Pontgouin et de Dampierre-sous-Brou.

Sœur Hidulphe Floucaud, de la communauté de Saint-Paul, décédée à la Maison Mère, le 30 janvier, âgée de 81 ans et 60 de religion.

Sœur Gabrielle de la Croix Regnault, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à l'hospice de Pontoise, le 5 février, âgée de 47 ans et 29 de religion.

Sœur Berthilde, née Julia Orjanne de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Guillerval, le 6 février, âgée de 64 ans et 43 de religion.

Sœur Saint-Paul, née Marie Rault, de la Communauté de Bon-Secours, décédée à l'âge de 31 ans, après 6 ans de religion.

Mlle Eliza Chéreau, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire). — Mlle Béreaux, à Chevrigny (Aisne). — Mlle Eulalie Lenoble, à Chartres. — Mme Marie Larande, à Pau (Basses-Pyrénées). — Mme Deschartmes-Regnault, à Charleville (Ardennes). — Mme Denard, à Dreux. — Mme Forge, à Brezolles. — Marie-Alexandre-Gabriel de l'Escalopier, à Chartres. — M. Damien Roussille, à Chartres. — Mlle Clémentine Guilminot, à Amiens (Somme). — Mlle Gouju, à Saint-Prest. — M. A. Lejards, à Fruncé.

FAITS DIVERS

Rome. — Le Pape a accepté le rôle de médiateur entre le Portugal et le roi des Belges dans le différend relatif à l'État libre du Congo.

— Le Pape vient d'approuver le programme présenté par les

catholiques des républiques américaines pour la célébration du 4e centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les diocèses américains offriront une couronne d'or et de pierres précieuses à la Régente d'Espagne, en souvenir de la couronne dont se priva la reine Isabelle pour couvrir les frais de l'expédition de ce célèbre marin.

Nos religieux. — M. le contre-amiral Cavelier de Cuverville, commandant en chef nos troupes au Dahomey, a publié un ordre du jour dans lequel il rend un légitime hommage aux missionnaires français. En voici la conclusion :

« Le dévouement avec lequel la Société des missions de Lyon a mis tout ce qu'elle possédait à la disposition du corps expéditionnaire ne saurait être oublié ; nos religieux ont montré une fois de fois de plus que dans leurs affections ils ne séparent jamais l'amour de Dieu de l'amour de la patrie ; qu'ils en soient remerciés !

» Le présent ordre sera communiqué aux différents services et lu à bord du *Roland* au moment de l'inspection. »

Saints. — La Sacrée Congrégation des Rites travaille à la béatification de la vénérable Julie Biliart, fondatrice des sœurs de Namur ; du vénérable Nunzio Sulprizio, mort en odeur de sainteté à Naples ; du vénérable J.-B. Vianney, curé d'Ars ; de Jean Martin Moye, missionnaire de la Chine et fondateur des sœurs de Portieux (Vosges) ; à la canonisation du bienheureux Pierre Fourrier, apôtre de la Lorraine.

Parmi les causes en préparation se trouvent celle de Anne-Madeleine Rémuzat, de la Visitation de Marseille ; celle de Jeanne d'Arc, celle de Christophe Colomb, sollicitée par 900 évêques. On signale aussi la reprise du procès de béatification et de canonisation de sœur Benoite de N.-D. du Laus, diocèse de Gap.

Missions. — En Australie, le nombre des catholiques a presque doublé en 14 ans. De 450.000 en 1876, il s'est élevé à 750.000 en 1890, avec 620 prêtres. Le nombre des églises a passé de 620 à 880, et celui des écoles de 350 à 700.

— Au commencement de ce siècle, les catholiques des Etats-Unis étaient au nombre de 40.000 ; ils sont aujourd'hui 10 millions ; ils ont donc centuplé deux fois et demie, alors que la population de cette époque a décuplé. Le catholicisme y compte aujourd'hui environ deux fois plus d'adhérents que la secte protestante la plus nombreuse.

A Saint-Paul, ville de 135.000 âmes, le P. Ravoux, il y a 40 ans, faisait une apparition tous les quinze jours ; elle a aujourd'hui 18 églises et 7 chapelles catholiques. A Mineapolis, le culte catho-

lique n'avait pas de chapelle à cette époque, on y rencontre aujourd'hui 12 églises. Philadelphie compte autant de catholiques que Rome d'habitants, plus de 400 mille. (*Le Pouvoir de Marie.*)

Nouvelle loi sur les Associations. — Si le nouveau *projet de loi* est adopté par les Chambres et exécuté, ce sera la fin de la plupart des congrégations religieuses.

Les victimes du droit d'accroissement. — Les Pères du Saint-Esprit, qui soutiennent depuis 1886 un procès navrant contre le fisc au sujet du droit d'accroissement, viennent de publier un éloquent mémoire dans lequel ils en appellent à l'opinion publique. « Il leur est, en effet, impossible de payer ce que le fisc leur réclame, dit ce document. Exposés constamment aux influences morbides des climats les plus malsains, les membres de leur congrégation sont plus fréquemment que tous autres moissonnés par la mort; deux de leurs Pères ont été emportés par la fièvre pendant la dernière expédition du colonel Archinard au Soudan, expédition à laquelle ils avaient été attachés en revenant de France, où ils étaient allés passer quelques mois pour refaire leur santé. En prenant la plume, pour tracer les premières lignes de ce mémoire, les Pères du Saint-Esprit apprenaient la mort d'un autre Père au milieu des lépreux qu'il soignait à la Réunion. »

Il est cruel de penser, dit *La Liberté*, que ces hommes utiles, qui ne possèdent rien, sont soumis à cet odieux impôt politique, tandis que les francs-maçons, qui, pourtant, héritent du tonnerre et de toute la ferblanterie que l'on connaît, en sont exempts.

— Le 17 février, on a procédé à Marboz (Ain), à la vente du mobilier des sœurs de Saint-Charles, pour un refus d'acquitter le droit d'accroissement. Ces religieuses sont institutrices communales.

Malgré l'affluence considérable d'un jour de marché, on n'a pu trouver personne pour transporter le mobilier sur la place. L'huissier a été obligé de requérir le garde-champêtre d'une commune voisine. Les habitants du pays ont acheté les meubles et se sont rendus, musique en tête, devant la maison des sœurs et ont fait, en leur faveur, une éclatante manifestation.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 3e dimanche de Carême, 1er mars, les offices aux heures ordinaires. Sermon entre vêpres et complies. — Sermon à 8 heures du soir, le mercredi 4 et le vendredi 6. — Messe de l'Association du Sacré-Cœur, le vendredi 6, à 7 h. — Les messes pour le mois de Saint Joseph, inauguré par le salut solennel du samedi 28 février, à 8 h., à la Cathédrale, auront lieu à l'autel Saint Joseph chaque jour, à la Cathédrale, aux heures et

à la Crypte aux demi-heures. — L'Association du Saint-Sacrement aura sa messe mensuelle, à Saint-Piat, le jeudi 5.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 3e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires ; le matin, à 7 heures, messe de communion générale réparatrice. — Catéchisme de persévérance et ouverture du mois de Saint Joseph. — Mardi, jeudi et vendredi (Sacré-Cœur), exercice du soir à 8 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le 3e dimanche de Carême, après vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut. — Exercices du soir à 8 h., lundi, mardi et jeudi. — Vendredi soir, à 8 h., salut du Sacré-Cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Grande vie illustrée de Saint-Joseph. — La librairie Victor Palmé, vient de publier une DEUXIÈME ÉDITION de sa grande et belle *Vie illustrée de Saint-Joseph,* par le R. P. Champeau. Livre bien digne de figurer à côté des autres grands ouvrages illustrés du même éditeur : *Notre-Dame de Lourdes,* les *Épisodes miraculeux, Christophe Colomb*, la *Vie artistique et monumentale des Saints,* le *Littoral de la France,* ces chefs-d'œuvres si unanimement loués et admirés.

Cette deuxième grande édition diffère essentiellement de la première : ainsi, le format, in-octavo, a été augmenté de dimension. A côté de quatorze magnifiques gravures hors texte, un nombre d'autres, au moins double, viennent s'encadrer dans le texte à chaque passage correspondant. Les embellissements accessoires, c'est-à-dire les lettres ornées, les vignettes, les culs-de-lampe, ont été l'objet d'un soin tout nouveau dans la disposition et le placement. L'impression et le tirage, suivis avec une sollicitude toute spéciale, ne laissent rien à désirer au point de vue typographique.

Tous ceux qui portent le saint prénom de *Joseph,* toutes les communautés religieuses, tous les séminaires, tous les pensionnats, écoles, établissements catholiques qui sont sous le patronage du grand Saint, toutes les familles chrétiennes dont il est le patron, le protecteur et le modèle, voudront avoir sur la table du salon ou dans la bibliothèque de famille la *Vie illustrée de saint Joseph,* ouvrage qui se recommande par le fonds, la forme et l'exécution. Très beau volume in-4° de 425 pages. Prix : 15 francs.

Adresser les demandes à la librairie Victor PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Neuvaine de la grâce en l'honneur de Saint François-Xavier. (Du 4 au 12 mars), VIC, libraire, 11, rue Cassette, Paris. — Le cent : 2 fr. » *franco,* 2 fr. 25; le mille : 16 fr.; *franco,* 17 fr.

Outre la notice et les prières spéciales à cette neuvaine, la feuille que nous recommandons offre pour chaque jour une prière variée qui fait converger vers le Saint, les chœurs des Anges et les Saints de la Compagnie et qui rattache à la vie de l'Apôtre les vertus morales et chrétiennes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.,* GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

4e Numéro — Avril 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

III. — LE PÈLERINAGE CHARTRAIN (1)

I

Qu'elle offusque ou non l'esprit moderne, la dévotion des pèlerinages est aussi ancienne que le christianisme, et durera autant que lui.

C'est dans un dessein manifeste de bonté pour le peuple chrétien, et c'est dès l'origine du christianisme et partout dans l'Église, que Dieu a choisi certains lieux pour y faire éclater spécialement ses merveilles : comme il a, dans un autre ordre de choses, fait jaillir çà et là des entrailles de de la terre des sources, des eaux vivifiantes, douées de vertus particulières pour guérir nos maux. Alors, à ces lieux choisis, les peuples accourent, et voilà les pèlerinages. Nous écrivons ceci le 14 janvier, c'est-à-dire en la fête d'un saint, Félix de Nole, qui lui-même a vu son tombeau devenir un de ces lieux bénis, où, selon l'expression de son poète, saint Paulin, coulent des fleuves de grâce et de vie :

Ingentes illic pia gratia fontes
Et fluvios generavit.

(1) C'est la 3e et dernière partie de la lettre pastorale de Monseigneur pour le Carême de 1891.

(2) Saint Paulin de Nole, *Natale XI.*

Ecoutez la description que fait le pieux poète de l'enthousiasme des populations à se rendre au tombeau vénéré :

« Voyez-vous tous ces peuples qui viennent à flots pressés ! Ils partent la nuit, ils n'attendent pas le jour, la lumière des torches chasse les ténèbres : un même sentiment meut toutes ces foules. Que de villes à la fois dans une seule ville ! Voici les pèlerins de la Lucanie, de l'Apulie, de la Calabre, du Latium qu'enferment deux mers, ceux des six villes de la riante Campanie, ceux de la riche Capoue aux hautes murailles et ceux de Naples la belle ; les Samnites sont descendus de leurs montagnes ; la pieté a vaincu l'âpreté des chemins ; Rome elle-même s'est émue ; ses enfants prennent le chemin de Nole, la porte de Capène les voit sortir par milliers ; leurs troupes sacrées couvrent au loin la voie Appienne (1). »

Telle a été de tout temps l'attraction des pèlerinages sur les populations. Quant au vieux sanctuaire chartrain, voyez :

La Cathédrale de Fulbert ne dura guère plus d'un siècle, et néanmoins qu'elle vit de grands jours ! La dédicace s'en fit en présence du roi Henri I[er], le 17 octobre 1037. En 1106, Bohémond de Tarente, prince d'Antioche, y célébrait son mariage avec Constance, fille de Philippe I[er], en présence d'un légat du Pape. Après la cérémonie nuptiale, debout aux pieds de la statue miraculeuse de Notre-Dame, il invitait chaleureusement les chevaliers à se croiser. L'année suivante, 1107, le Pape Pascal II y célébrait solennellement les fêtes de Pâques. De nouveau, en 1130, un souverain pontife, Innocent II, chassé de son siège par un antipape, y venait porter ses angoisses et y chercher des consolations. Saint Bernard l'accompagnait. Peu de temps après, le 13 janvier 1131, Henri, roi d'Angleterre, se rendait à Notre-Dame de Chartres, pour promettre au Pape exilé l'obédience de son grand royaume. Saint Bernard lui-même, en 1147, y reparaissait, pour y prêcher, avec son éloquence entraînante, la seconde croisade. Quelles scènes !

Plus fréquentée encore, s'il est possible, fut la cathédrale du XII[e] siècle, l'actuelle. Que de têtes couronnées on y voit aussi ! Que de rois et de reines ! Tous nos rois peut-être, jusqu'à Louis XIV. Saint Louis n'assista pas seulement à la

(1) Saint Paulin, *Natale III.*

dédicace; il y vint un jour pieds nus de Nogent-le-Roi. Après sa victoire de Mons dans les Flandres, Philippe le Bel vint suspendre à ses voûtes son casque, son bouclier, sa cotte d'armes, avec le petit vêtement de guerre de son fils, âgé alors de dix ans. Victorieux à Cassel, Philippe de Valois y chante également un *Te Deum.* Trois fois le bon roi Jean s'y rendit, le bâton de pèlerin à la main. A la veille du plus grand péril peut-être qu'ait couru la nationalité française, Charles V puisa dans une intuition de la foi nationale, à laquelle la France d'alors applaudit, une grande inspiration : il y consacra solennellement le royaume à Marie ; comme fit plus tard à Paris Louis XIII. François Ier, Henri II, y paraissent aussi : Henri III, jusqu'à dix-huit fois. Henri IV y fut sacré solennellement. Voilà quelques-uns de ses grands jours et de ses visiteurs illustres.

Et pourrions-nous compter les princesses et les reines : Blanche de Castille, Marguerite de Provence, Louise de Savoie, Diane de Poitiers, Marie Stuart, Catherine de Médicis, Anne d'Autriche, et jusqu'à l'infortunée Marie Lekzinska !

Et combien de cardinaux, d'évêques illustres et de grands moines ! Saint Thomas de Cantorbéry vient s'y préparer au martyre. Saint Anselme y a prié. Nous trouvons, dans des temps plus modernes, parmi les pèlerins de Chartres, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, et les prêtres les plus éminents, les plus vénérables du grand siècle, M. de Bérulle, M. Boudon, M. Bourdoise, M. Olier, dont les fils, chaque année, fidèles à l'esprit de leur fondateur, se font une pieuse joie de visiter N.-D. de Chartres. Quant aux foules sans cesse renouvelées, leurs pèlerins, pour être innommés, n'en forment pas moins, de siècle en siècle, à la Vierge chartraine, un cortège glorieux et sur lequel peut-être elle n'a pas abaissé ses yeux avec le moins de complaisance : témoin les grâces, sans nombre, obtenues. Regardez le Pilier, descendez à la Crypte et comptez si vous le pouvez, les ex-voto de la reconnaissance.

II

Donc vous marcherez, pèlerins contemporains, sur des traces illustres. Car ces traditions, il s'agit de les reprendre. Ne croyez pas, en effet, N. T. C. F., que ces manifestations

exceptionnelles, ces grandes commotions religieuses, ces solennels actes de foi, qui s'appellent des pèlerinages, soient aujourd'hui surannés et superflus ; non, plus que jamais ils sont opportuns et nécessaires. Ils remuent les foules, ils secouent l'habituelle torpeur, ils appellent à la surface les sentiments latents, ils glorifient Dieu et les Saints, ils attestent la vitalité impérissable de cette puissance qui, bon gré mal gré, domine tout, la religion. Ainsi préparée, appelée, la prière jaillit des cœurs plus ardente, plus irrésistible, et les merveilles de Dieu y répondent. Et il faut faire subir ces spectacles à ce siècle d'autant plus qu'il est moins croyant, et à l'incrédulité qui lève si fièrement la tête opposer une foi qui la lève encore plus haut. Et n'a-t-on pas vu de nos jours, en dépit du scepticisme contemporain, et pour le confondre, ce goût des pèlerinages ressaisir les foules chrétiennes, et les anciens prodiges de toutes parts se renouveler ?

Certes, de nouveaux pèlerinages, c'est-à-dire de nouveaux sanctuaires privilégiés, de nouveaux foyers de foi et de piété, de nouveaux théâtres de la puissance et de la bonté divines, ont dû surgir et ont surgi, et par les mêmes raisons qui ont donné naissance aux premiers. Le bras de Dieu n'est pas raccourci, ni la puissance de Marie et des saints diminuée. Allez, foules croyantes, là où cette lumière de Dieu brille et vous attire, là où Dieu ouvre ces nouvelles sources, ces fleuves de grâce et de vie, comme disait le pieux poète du IV[e] siècle. Mais loin d'oublier les vieux sanctuaires, reprenez-en avec ardeur les chemins. Et certes, s'il en est un dont il faille se souvenir, dont le passé illustre réclame contre l'oubli, et dont la vieille gloire en un mot soit chaque jour rajeunie, c'est bien celui qui est là toujours debout dans la cité chartraine. Et où donc de meilleures inspirations pourraient-elles vous venir, et un souffle plus chrétien vous toucher, et de plus confiantes prières jaillir de vos âmes, et de plus abondants torrents de grâce tomber sur vous, que dans cette merveilleuse basilique où vous retrouverez en quelque sorte vivants les siècles chrétiens, tout le moyen âge ; où la voix et les pas des aïeux semblent retentir encore ; où toutes les pierres, toutes les colonnes, toutes les saintes figures, tous les resplendissants vitraux, s'animent et vous crient : O France moderne, ne romps pas avec tes traditions ; sou-

viens-toi de l'ancienne France; poursuis, sans dévier, le cours de tes destinées; viens, ô France moderne, relier ici le présent au passé et à l'avenir! *(A suivre.)*

LE PREMIER ANNIVERSAIRE
DU
SACRE DE Mgr LAGRANGE, ÉVÊQUE DE CHARTRES

Nous avions annoncé cet anniversaire dans notre dernier supplément de mars, et nous avions donné le programme de la fête; ce programme a été exactement rempli, à la grande satisfaction du clergé et des nombreux fidèles qui ont pu participer à la solennité.

Donc le 19 mars, en la fête de Saint Joseph, il y a eu office pontifical à la crypte de la Cathédrale. Avant de s'y rendre, Monseigneur a été salué, dans son palais, par le clergé. M. le chanoine Pouclée, parlant au nom du Chapitre et de tous les diocésains, a exprimé les félicitations communes dans les termes suivants :

Monseigneur,

L'année dernière à pareil jour, le cœur plein d'émotions profondes, unissant nos prières à celles de Votre Grandeur, à celles des princes de l'Église, des Evêques, des Prêtres, et d'un concours immense de fidèles, accourus de partout, nous appelions les bénédictions célestes sur Vous, sur votre épiscopat, sur tout ce diocèse; pasteur et troupeau, nous demandions surtout la grâce de n'avoir tous et toujours qu'un cœur et qu'une âme; et ce qu'il nous fut donné de voir et d'entendre en cette inoubliable solennité, nous fit entrevoir que nos vœux seraient exaucés. Ils l'ont été, Monseigneur, nous pouvons dire avec vérité que vos joies sont nos joies et que le sentiment qui fait battre nos cœurs aujourd'hui, c'est la reconnaissance envers Dieu.

Voilà, Monseigneur, ce que nous voulons exprimer en cet anniversaire et sous les auspices de Notre-Dame et de son Saint époux, en nous groupant autour de Votre Grandeur, avec laquelle nous allons répéter : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis... Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* »

— Monseigneur, se proposant de parler à la Crypte, s'est contenté d'une réponse brève mais pleine d'à-propos et de grâce à M. l'archidiacre. Puis le cortège s'est mis en marche du salon de l'évêché à l'église de N.-D. de Sous-Terre, en passant par les couloirs du palais et l'intérieur de la cathédrale. Dans la nef souterraine, en

avant du maître-autel se sont rangés d'abord les ecclésiastiques et les jeunes clercs, plus loin les fidèles et au fond le chœur de chant.

Avant la messe, Sa Grandeur a pris la parole. Après quelques mots sur la rapidité du temps et sur les labeurs de l'année écoulée, Monseigneur a dit avec une vive émotion quels sentiments lui inspirait cette commémoration solennelle de son sacre. Son allocution est insérée plus loin à la suite de notre compte-rendu.

Pendant que les cérémonies se développaient dans toute leur majesté, à la lumière des candélabres multipliés et des lampes symboliques, le chant résonnait large et harmonieux sous les voûtes; des faux-bourdons et des solos bien accompagnés par l'orgue en variaient les charmes. C'est la première fois, du moins en ce siècle, que la Crypte est ainsi témoin d'une grand'messe avec tous les rites pontificaux.

On quittait vers midi N.-D. de Sous-Terre après une dernière invocation à son cœur maternel en faveur du vénéré Prélat.

Après la solennité pieuse devait venir la fête scientifique. Elle a été fixée à 2 heures, dans la salle des Tableaux, à l'évêché. Les élèves du Grand Séminaire vont en faire les frais; des prêtres et des laïcs éminents sont là pour participer a ce banquet intellectuel, qui causera certainement à tous une profonde satisfaction. Pour qui donc sera-t-elle plus douce que pour Monseigneur, heureux de juger une fois de plus le travail habituel de ses clercs et le niveau élevé de leurs études.

Un compliment ouvre cette séance théologique et littéraire. Il appartenait à M. le chanoine Piau, supérieur du Grand Séminaire, de se faire ainsi l'interprète de sa maison, tout d'abord, puis de toute l'assemblée, auprès de sa Grandeur. De ce charmant discours qui félicitait notre évêque en esquissant à grands traits l'histoire de sa première année d'épiscopat, nous détachons un fragment qui sera bien agréé de nos lecteurs.

« Il existait autrefois dans notre Beauce, dit M. le Supérieur, un pieux usage qui ne s'y est peut-être pas encore tout à fait perdu. Le laboureur à chaque moisson liait une gerbe plus grosse, plus belle que les autres, et il la plantait debout au milieu de son champ. C'était la gerbe des prémices. Une croix d'épis la couronnait pour indiquer sa religieuse destination. Bientôt, en effet, on la portait à l'église du village où elle était offerte en actions de grâces au Bon Dieu. Ainsi, Monseigneur, avez-vous fait. Fidèle à votre mission d'engranger pour le Ciel le pur froment des élus, vous apportiez ce matin, après une année de labeurs, votre première gerbe aux pieds de Celui que l'Évangile appelle le Maître de la moisson : gerbe magnifique et dont Votre Grandeur me pardonnera de signaler quelques uns des plus beaux épis. »

Dans sa réponse, Monseigneur exprime sa reconnaissance envers Dieu qui a aidé son ministère et son affection croissante pour ses diocésains, prêtres et fidèles, qu'il veut voir unis de plus en plus étroitement dans la charité chrétienne et le dévouement aux œuvres. Ensuite commence la lecture des travaux annoncés :

La Liberté. — Sa véritable preuve. Cette question, plus que jamais à l'ordre du jour et discutée en dehors des vrais principes, parmi les adeptes du scepticisme ou de la morale indépendante, c'est un élève en philosophie qui la traite devant nous, et il le fait avec une fermeté de raisonnement et une correction de style qui captivent l'attention et gagnent tous les suffrages.

Une ode poétique succéde à la dissertation. C'est l'œuvre d'un théologien, bachelier en philosophie. Preuve que la littérature ne perd point de son attrait et ne gâte rien dans les hautes sphères de la science, où vivent les étudiants du Grand Séminaire. Les applaudissements de l'assemblée ont souligné plusieurs fois ces strophes traduisant en de beaux vers de fort belles pensées.

La *Raison et la Foi.* C'est une thèse longuement et brillamment développée par un sous-diacre. Exposition de la doctrine, données historiques qui l'éclairent et la fortifient, réfutation des systèmes contraires, tout dénotè un esprit meublé de riches connaissances et qui se prépare à bonne école pour les luttes oratoires et la défense de la vérité.

Le Miracle, preuve de la foi. Nous sommes heureux d'entendre ainsi plaider dans la langue de l'Église la cause du surnaturel qui en est la vie. Le sous-diacre qui a été chargé de cette mission, la remplit en bon logicien comme en bon rhéteur. Désireux de ne laisser planer aucun doute sur les assertions par lesquelles il a conclu son discours, il le termine en provoquant la contradiction. Des contradicteurs se présentent en effet, et l'assistance s'intéresse vivement au jet continu des objections et des réponses, des instances et des répliques. On sait combien était goûtée jadis en France, même par les gens du monde, ce genre de controverse religieuse en latin et selon la forme scholastique ; c'était le charme de tous les esprits cultivés.

L'argumentation dont nous parlons, n'aurait pu être suivie jusqu'à la fin sans fatigue; elle fut interrompue par la lecture d'un charmant travail archéologique et littéraire sur le trésor de N.-D. de Chartres. L'auteur, un jeune théologien, rappelant les antiques ex-voto et autres richesses de ce trésor, nous a fait faire une excursion bien agréable dans le domaine de l'art et dans l'histoire du pèlerinage chartrain.

Nous arrivons au document final de la séance, au panégyrique de saint Thomas d'Aquin. Le clerc minoré qui le

prononce a étudié son sujet à fond, et il semble bien en être épris. Il déroule habilement sous nos yeux les phases diverses de l'enseignement théologique qui aboutissent au triomphe de saint Thomas, de ses livres incomparables et de sa méthode. Avec érudition et chaleur il célèbre ce Docteur de l'Église, ce génie prodigieux que S. S. Léon XIII a désigné au culte de la jeunesse comme le patron des Ecoles catholiques ?

Nous n'omettrons pas de louer, et cela en toute sincérité, les chants entremêlés aux discours. Il en est un qui a piqué singulièrement l'attention de l'auditoire, c'est le *Lauda Jerusalem* en hébreu. On a pensé que les élèves hébraïsants rendaient le texte avec une fidélité scrupuleuse; comment en douter ? Mais ce qui était évident pour nous tous, c'était le succès au point de vue musical.

De précieux éloges donnés par Monseigneur aux séminaristes et à leurs maîtres, ont couronné la séance à 5 heures et demie.

A. F. G.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MONSEIGNEUR A LA CRYPTE

Avant la messe de l'Anniversaire de son Sacre. (1)

N'êtes-vous point frappé comme moi, Messieurs et mes très chers frères, de la rapidité avec laquelle le temps s'écoule ? Il y a quelques jours à peine, je comptais une année de plus, ou de moins, selon que je regardais le passé ou l'avenir; et il y a un an déjà, oui, un an, que le bon Dieu m'envoyait au milieu de vous, et que, en cette même fête de saint Joseph, prosterné sur le pavé de cette basilique, je sentais couler sur mon front l'huile sainte, et me relevais votre Pontife. C'en était fait, et le caractère sacerdotal dans sa plénitude était imprimé en mon âme, et le lourd fardeau du gouvernement d'un grand diocèse m'était imposé.

Mon Dieu ! et malgré les labeurs qui l'ont remplie, que cette année a coulé vite ! Et si long que soit relativement ce laps de temps, — car dans une vie d'homme qui en compte toujours si peu, c'est beaucoup qu'une année et une telle année ! ce jour m'est aussi présent que si c'était hier. Je vois encore cette foule sympathique et recueillie, dont les flots pressés remplissaient les rues voisines de votre basilique, et la vaste basilique elle-même tout entière; et ces bons prêtres venus de quatre diocèses; et ces illustres et vénérés pontifes qui avaient bien voulu faire à ma faiblesse cette escorte et cette couronne. Ah ! ce qui se passait alors en moi, et me prosternait, anéanti, laissant faire Dieu !... malgré la mobilité de tout ce qui est impression, et les occupations et absorptions quoti-

(1) Quelques personnes ayant témoigné le désir que cette allocution fût conservée, Monseigneur a bien voulu y consentir.

diennes, est aussi vivant aujourd'hui qu'alors dans ma mémoire. Comment oublier jamais et la consécration elle-même, avec ses rites mystérieux et symboliques et ses grandes paroles, et la transformation profonde qui devait s'opérer, et qui, au degré que Dieu sait, s'opérait réellement en moi? La sainte liturgie d'ailleurs, qui, chose remarquable, recommande aux évêques de célébrer religieusement l'anniversaire de leur sacre, ne me permettrait pas ces oublis. Nous sommes donc venus ici, vous et moi, pour raviver ces souvenirs : moi pour rendre grâces à Dieu avec vous, et ressusciter, s'il est possible, selon le conseil de l'Apôtre, la grâce qui m'a été alors donnée pour l'imposition des mains; vous, MM. et M. T. C. F., pour m'apporter le témoignage filial de vos sympathies, et le concours bien nécessaire de vos prières.

II

Je dis rendre grâce, oui : parce que, et l'humilité ne doit pas faire taire en nous la reconnaissance, Dieu a fait ce jour-là en votre évêque une grande chose; grande par elle-même, et par l'élection de Dieu toujours adorable.

Le sacerdoce est la plus grande des choses divines et humaines, car pour qui l'envisage au sens chrétien le prêtre n'est pas autre chose que Jésus-Christ lui-même. Il le représente, il le continue, il en est la permanence sur la terre. Investi de ses honneurs, de ses pouvoirs, de ses fonctions, il fait ici-bas l'œuvre même de Jésus-Christ, il communique aux hommes la vérité et la grâce : organe de Jésus-Christ, son ministre, par lui, par son ministère Jésus-Christ opère sans interruption le salut des hommes; c'est une identification véritable : *Sacerdos alter Christus !* le prêtre est un autre Jésus-Christ. Et l'Evêque est cela aussi mais à un degré plus haut; car il est le sacerdoce dans sa plénitude; il a reçu de Jésus-Christ non-seulement tous ces pouvoirs d'apostolat et de sanctification, mais de plus le principat et les pouvoirs de gouvernement. Plus encore donc que le prêtre l'Evêque est Jésus-Christ. Je dis que non-seulement l'honneur est grand, mais que de plus il y a là une grâce de choix, une élection, qui commande la gratitude.

III

Vous le savez, Messieurs; *Nemo sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo.* Il y faut l'appel de Dieu, la vocation. Mais l'appel de Dieu, la vocation, qu'est-ce à dire? C'est-à-dire le choix, la préférence; un regard spécial de Dieu sur une créature; un discernement de cette créature entre mille autres qui n'ont pas été discernés ni choisis. Dieu a fait cela pour le prêtre, pour l'évêque; et c'est parce

que vous l'avez cru pour vous, Messieurs, et que je l'ai cru pour moi, que vous et moi nous sommes ici ; car à l'appel de Dieu, si indignes que l'on se sache, il faut répondre. Il ne faut pas se dérober et fuir, il faut répondre; et nous avons répondu ! Et le grand honneur et le grand fardeau ont été mis sur nous. Eh bien, Messieurs, il faut être fidèles au devoir de l'action de grâces. On l'oublie trop. *Les dix n'ont-ils pas été guéris*, disait un jour avec tristesse Notre-Seigneur, *pourquoi donc un seul est-il venu remercier Dieu?* Donc, avec l'humilité sans doute et le tremblement que je vais dire, mais enfin dans la joie du cœur aussi, il faut bénir Dieu de l'élection, car l'élection c'est l'amour ! Et je vous ai convoqués ici, Messieurs et mes Très Chers Frères, pour chanter avec moi l'hymne de la reconnaissance.

IV

Mais qu'il est facile à l'humilité de se retrouver ici? car le chant de la reconnaissance, ce n'est pas certes la complaisance vaine, ô mon Dieu ! le chant de notre reconnaissance, le voici : C'est le *Quid retribuam Domino!* que rendrai-je au Seigneur? Oh ! c'est ici qu'il faut trembler, mais aussi se confier et prier.

Honor! Onus! ces honneurs impliquent des devoirs. Il faut d'abord être à Dieu, tout à Dieu; et aussi aux âmes ! Car on n'est pas seulement l'homme de Dieu : *Tu autem, ô homo Dei!* On est aussi l'homme du peuple et l'évêque des âmes, comme dit saint Paul : *Episcopum animarum!* On ne s'appartient donc plus; on appartient à tout et à tous. C'est une immolation, un sacrifice. Et comme les grands rites de la liturgie et les belles paroles de la consécration l'indiquent éloquemment ! Victime, allons, livre ton front et reçois ces bandelettes. Livre tes mains, et qu'on les attache. Comprends-tu? Te voilà prise, et liée, et attachée, et tu n'iras plus où tu voudras, mais où voudra l'esprit de Dieu, et où t'appelleront les âmes et les œuvres. Dieu t'a donné beaucoup; il attend de toi beaucoup. Tu as dû et voulu répondre; bien : mais ne trompe pas l'attente divine !

Je dis, MM. et Mes Très Chers Frères, qu'il y a là de quoi trembler ; et que, quand une année déjà s'est écoulée sur ces grands devoirs, il y a lieu de se demander avec anxiété comment on les a remplis ! Certes, bien importants toujours sont les commencements ; bien décisive était pour votre Evêque cette première année, pendant laquelle la vie épiscopale trace en quelque sorte son lit. Les labeurs n'ont pas manqué. J'ai dû d'abord étudier attentivement les hommes et les choses : et c'est pourquoi je me suis prêté, prodigué peut-être, mais sans peine et avec joie, à toutes vos gra-

cieuses invitations. Puis j'ai parcouru en tous sens le diocèse, en l'évangélisant ; puis, j'ai songé aux œuvres. Elles sont là, impérieuses, écrasantes... Tous ces labeurs ont été, je dois le dire, bien allégés par le concours, laissez-moi ajouter et par l'affection que j'ai trouvée chez tous, prêtres et laïques, et c'est pourquoi j'ai le devoir de vous remercier tous, prêtres et laïques, et de bénir Dieu. Le contraire m'eût été amer... Je n'en aurais pas moins aimé et persévéré ; le bon Dieu a écarté les amertumes et ne m'a fait trouver encore au milieu de vous que des douceurs... Sauf, si un de mes prêtres souffre, car je souffre avec lui... J'ai donc fait du moins mal que j'ai pu. Puis-je dire avec Saint Paul : *Nihil mihi conscius sum*, j'ai fait ce que j'ai pu ? Je le crois ; mais à plus forte raison que lui, je dois ajouter : *Sed non in hoc justificatus sum* : Qui peut se flatter de n'avoir en rien manqué et défailli ? La crainte est donc naturelle. Et néanmoins la confiance n'est-elle pas aussi permise, et même commandée ? Jamais le prêtre, jamais l'évêque ne poussera trop loin la défiance de lui-même : excepté si elle lui faisait oublier la confiance en Dieu. Faite d'humilité, d'amour et de bonne volonté, la confiance aussi appelle la grâce et ranime le courage. *Cum infirmor, tunc potens sum :* Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort. *Omnia possum in eo qui me confortat :* Je puis tout en celui qui me réconforte.

Oh ! le reconfort, le courage, dans les temps mauvais où nous sommes, où tant de difficultés nous environnent, tant de suspicions nous poursuivent, tant de luttes nous appellent ; où nous avons, Messieurs, pour faire l'œuvre de Dieu et des âmes, on peut le dire, des montagnes à soulever, que nous en avons besoin ! Mais regardant vers Dieu plus encore que vers nous, non, ne laissons pas tomber des bras désespérés ; allons, intrépides et vaillants, au labeur, à l'action, à l'apostolat ; sur cette arme puissante, la prière, notre faiblesse peut toujours compter : Prions, crions ; vers Celui d'où nous viendra le secours, levons infatigablement les yeux ; et si le succès n'a pas répondu à nos efforts, si nous ne sommes pas parvenus à réaliser tout le bien qui est dans nos cœurs, nous aurons du moins combattu le bon combat ; et nous le combattrons encore ; les défaillances passées appelleront les générosités futures ; et Dieu qui ne nous demande jamais plus que nous ne pouvons, et qui apparemment ne nous a pas élus et appelés pour nous perdre, et qui se contente toujours de notre bonne volonté, quelque mélangée qu'elle soit, de notre fidélité, quelque infirme qu'elle se soit montrée, nous fera entendre un jour, j'ai besoin de le dire pour moi, Messieurs, je le dis aussi pour vous, la parole d'éternelle espérance et d'éternelle consolation : *Viens, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur.*

V

Et voilà donc, Messieurs et Très Chers Frères, pourquoi nous sommes ici. Oui, chanter un hymne d'action de grâces; et puis nous retremper dans la prière; et puis, dans l'humilité et le tremblement, mais dans la confiance et le courage, nous donner et nous redonner à Dieu. Prenez tout, ô maître, ô père, ô ami! la victime ne se réserve rien; elle s'immole à vous tout entière : feu du ciel, consumez encore et à jamais l'holocauste!... Nous redonner à Dieu... et à vous! Oh! comme nous sentons aussi cela : que nous sommes vôtre! Que le sacre a mis en nous pour vous des entrailles de père! et que, pour tous et pour chacun, oui, nous donnerions notre sang comme une goutte d'eau!... Ah! nous resterons au milieu de vous le temps que Dieu voudra : il tient nos jours dans sa main; ces jours seront joyeux ou tristes : comme il voudra. Mais ce qui ne pourra jamais changer et persistera, à travers tous, nous le sentons, nous le jurons, c'est notre indéfectible affection et dévouement pour vous.

Et ces actions de grâces, et ces prières, et cette consécration et cette immolation renouvelées, c'est par vous, ô Mère, ô Reine, ô souveraine du ciel et de la terre, et de cette terre de France en particulier, votre royaume, et de cette terre chartraine surtout, votre demeure choisie, c'est par vous, et sous votre regard, et dans ce vieux et vénéré sanctuaire, que nous avons voulu les offrir à Dieu. Et l'évêque prie, pour lui-même, pour le clergé et pour les fidèles; et le clergé et les fidèles prient pour l'évêque; et dans la famille diocésaine tous les cœurs battent, unis, fondus ensemble dans le cœur de Dieu : et ce spectacle ne vous laisse pas indifférente, ô Mère : vous regardez et écoutez, et, avec un sourire maternel et infiniment doux, vous bénissez!

LETTRE DU P. PIANET MISSIONNAIRE AU CAMBODGE A Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES.

MONSEIGNEUR, Banam, 21 janvier 1891.

J'apprends par lettres particulières que non-seulement vous avez bien voulu bénir la statue de Notre-Dame de Chartres qui m'est destinée, mais encore que vous avez voulu donner à cette cérémonie un éclat dont je devais recueillir tout le profit autant par l'or de la charité que par celui de la prière. En tout cela, je fais l'office de tambour; si ce n'est pas le rôle le plus important dans les hommages rendus à la Bonne Mère, c'est au moins le plus retentissant et il attire par cela sur moi une attention que je devrais chercher à éloigner autant par amour-propre que par modestie; mais puisque la gloire de Notre-Dame de Chartres l'exige, je vous

remercie, Monseigneur, non seulement de ce que vous avez fait pour moi, mais de ce que vous avez dit en ma faveur. Je suis heureux d'apprendre que le numéro de janvier de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* doit m'en apporter le texte, car les belles et bonnes choses que vous dites ne se devinent guère.

Pour être complet, je remercie encore Votre Grandeur des aumônes qui m'ont été faites à l'occasion de la bénédiction de la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, puisque c'est Elle qui en a ouvert la source. Où a-t-on trouvé le reste de l'argent pour faire une statue en pierre de grande dimension qu'on dit être un chef-d'œuvre d'art? Je sais, il est vrai, que l'entrepreneur, M. Bouthemard, a fait en cela un bien mauvais commerce, au moins humainement parlant. En vérité ceux qui s'occupent de mon œuvre à Chartres sont admirables de dévouement. Je ne cite que quelques noms : MM..... lesquels, il est vrai, n'ont pas besoin de mon éloge; car Notre-Dame de Chartres doit les avoir en particulière prédilection. Quant aux autres donateurs, je n'ai que l'intermédiaire du Bon Dieu pour leur dire ma reconnaissance; Lui seul du reste peut la rendre efficace. Grâce à tous, j'espère pouvoir implanter ici le culte de la Vierge de Chartres. J'en parle souvent aux chrétiens et ils sont profondément touchés de tout ce que l'on fait pour eux là-bas. Je dois dire qu'ils sont confus, car en entendant le récit de la bénédiction de la statue qui leur est destinée ils me disaient : « Mais, Père, quoi que nous fassions, impossible maintenant de la recevoir convenablement et la Sainte Vierge en se voyant si pauvrement reçue regrettera son pays et ne voudra point rester au milieu de nous. » Moi, je crois que Notre-Dame de Chartres sera heureuse de venir répandre ses grâces au milieu d'un monde païen; car elle ne peut oublier que c'est au milieu des infidèles que son culte a pris naissance et que ce sont eux qui lui ont élevé la première des statues sans nombre qu'elle a dans tout l'univers. Je compte donc beaucoup sur Elle pour m'aider dans mon œuvre d'évangélisation. Votre bénédiction, Monseigneur, a donné une âme, un souffle de vie au bloc de pierre sorti, dit-on, plein de grâce des mains de l'artiste. Ce n'est donc pas simplement une statue que j'attends; c'est la Bonne Mère, c'est Notre-Dame de Chartres qui traversera les mers pour venir faire ici ce qu'elle fait à Chartres, voire même des miracles, pour prouver son authenticité et prendre nos pauvres matérialistes d'Orient par leur côté faible.

Je termine, Monseigneur, en me recommandant de nouveau à vos prières.

Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Grandeur le fils très affectionné en Notre-Seigneur. HENRI PIANET.

LES VÊPRES PASCALES

Le pèlerin que sa dévotion amènerait à N.-D. de Chartres le jour de Pâques ou pendant l'octave serait étonné de la forme inusitée des Vêpres pendant ces solennités ; et cependant ces rites si différents ne sont pas nouveaux ; nous espérons montrer au contraire qu'ils ont leur fondement dans la tradition et même dans la Liturgie romaine.

Nous empruntons une partie de ces renseignements à un intéressant article du R. P. Dom Germain Morin, dans la *Revue Bénédictine de Maredsous*, (avril 1889).

Cet usage des stations à Vêpres existait à certains jours, lorsque le Pape officiait au Latran. Mais c'est surtout à la fin des Vêpres de la semaine de Pâques que s'accomplissait ce « *glorieux office* » comme l'appelle Amalaire. — L'année liturgique de D. Guéranger en donne aussi une complète description.

Dans l'après-midi le clergé romain se rendait en procession à la Basilique. Arrivé devant le Crucifix de l'arc triomphal le cortège s'arrêtait. Le chœur entonnait le *Kyrie eleison*, qui se continuait jusqu'à ce que le Pape et le clergé eussent pris place dans le sanctuaire. Alors le Primicier ou premier chantre, sur le signe de l'archidiacre, entonnait l'antienne Alleluia suivie du *Dixit Dominus.* Une seconde antienne Alleluia suivie du *Confitebor* était entonnée par le Secondicier ou second chantre. Suivait un psaume chanté en manière de repons comme l'Alleluia de la messe ; et un « *Alleluia cum melodis infantium* » antienne composée de six Alleluia, chantée pàr les enfants et répétée par le Chœur. Après quoi le troisième chantre entonnait le *Beatus vir* accompagné aussi de l'antienne Alleluia.

Les Psaumes terminés, on chantait l'Alleluia de la messe avec ses deux versets que nous retrouvons dans tous les anciens missels ou antiphonaires. L'Archidiacre entonnait l'antienne du *Magnificat.* Après le cantique, le Pontife récitait l'oraison, et les premières Vêpres dans la Basilique étaient terminées.

Alors la Procession se formait de nouveau pour se rendre au Baptistère de Constantin. Là, nouvelles Vêpres composées du *Laudate pueri* avec Alleluia, d'un répons en grec, du *Magnificat* entonné par le second diacre et d'une oraison dite par le Pape.

La procession se rendait ensuite à l'oratoire de St-Jean où se chantaient les troisièmes Vêpres, composées de l'*In Exitu* avec Alleluia, d'un répons a triple verset, du *Magnificat*, et d'une oraison.

On se rendait ensuite à l'oratoire de la Ste-Croix où se répétaient les mêmes chants. Puis lorsque tout le clergé était rassemblé sous le portique de St-Venance, le Pape distribuait les Eulogies et

donnait à chacun des assistants et des chantres un coup à boire, assurément bien mérité. Et ainsi, est-il dit dans un Ordre romain, tous s'en retournent bien joyeux.

Puis lorsque tout était terminé, les cardinaux des divers titres se rendaient dans leurs églises respectives où ils devaient encore célébrer les Vêpres, qui se composaient seulement des cinq Psaumes avec Alleluia, de l'*Hœc dies* et du *Magnificat* avec son antienne et une oraison. « Et chose singulière, dit D. G. Morin, » de toutes les magnificences de cette fonction du soir de Pâques » ce sont ces dernières petites Vêpres si simples qui seules sub- » sistent aujourd'hui dans la Liturgie officielle. »

Cette cérémonie se répétait tous les jours de la semaine avec quelques changements dans les stations.

Bien que ces rites aient disparu du Bréviaire romain, ils sont cependant encore en usage, si nous en croyons l'abbé Guillois, dans la Basilique vaticane. Et c'est de Rome qu'ils se sont introduits dans les Gaules où ils persistèrent alors même qu'ils cessèrent d'être d'un usage général à Rome. Un certain nombre de diocèses au moment du rétablissement de la Liturgie romaine en ont obtenu la conservation.

Les plus anciens Bréviaires manuscrits de la bibliothèque de Chartres nous donnent le rite usité autrefois dans notre Église. Il était plus simple que celui que venons de décrire. Il contenait cependant la fonction essentielle, la procession aux fonts et la station au crucifix.

Les ps. *Dixit... Confitebor... Beatus vir...* étaient chantés avec des antiennes composées d'Alleluia, répété trois fois pour le premier, quatre fois pour le second, deux fois pour le troisième. Puis les enfants d'aube, debout en cercle derrière l'autel, entonnaient d'une voix élevée le Graduel *Hœc dies*, et chantaient le ℣. Il était suivi de l'Alleluia avec son ℣, de la Prose, du Magnificat et d'une oraison. En allant aux fonts on chantait de nouveau le *Magnificat* suivi d'une antienne et d'une oraison. (Notons en passant qu'il n'y avait pas alors d'autre baptistère que celui que nous voyons encore dans la Crypte).

On rentrait au chœur en chantant le ℟ *Ego sum*, suivi d'une oraison et du Benedicamus exécuté par les enfants. Ces dernières prières se disaient devant le crucifix du jubé. Les ℣ ℣ du Graduel, de l'Alleluia, les Proses et les Antiennes variaient chaque jour de la semaine.

Le Bréviaire imprimé par ordre de Mgr de Neuville en 1660 garda cet ordre en réduisant seulement les proses au seul *Victimœ paschali*. Celui de Mgr de Lubersac, en 1783, ajouta de nouvelles antiennes au lieu des Alleluia, remplaça le *Magnificat* par le

Laudate pueri à la procession des fonts, et assigna à chaque jour pour le retour le ℟ *Christus resurgens.*

Enfin le propre de Chartres approuvé à Rome en 1861 a ajouté le chant du Ps. *In exitu* en allant à la station du Crucifix, ce qui nous semble plus conforme à la tradition romaine. Nous pourrions cependant regretter qu'on n'ait pas repris aussi le chant du Kyrie au commencement, les antiennes alleluiatiques, et surtout que le ℟ *Christus resurgens*, dont le chant, dit D. Guéranger, est aussi mélodieux que les paroles sont belles, ne soit pas rentré en possession de son beau verset qui se retrouve tout entier dans la liturgie grecque. « Dicant nunc Judœi, quomodo milites custodientes sepulchrum perdiderunt Regem, ad lapidis positionem ; quare non servabant Petram justitiœ ? aut sepultum reddant, aut resurgentem adorent nobiscum dicentes : Alleluia »

Telle est l'origine de nos vêpres pascales, c'est un usage romain qui comme beaucoup d'autres s'est mieux conservé en France qu'à Rome. Gardons-le donc avec respect, comme un débris de l'antique liturgie de l'Église de Rome et de l'Église de Chartres.

« Si par malheur, disait Omalaire, les coutumes que je viens de décrire venaient à cesser dans l'Église de Rome, j'ai la confiance qu'avec l'aide de Dieu, elles s'implanteront et se fortifieront ailleurs. » L'abbé R. de Sainte-Beuve.

Vicaire de Notre-Dame.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un cœur pour Notre-Dame du Pilier. — Un ornement sacerdotal pour la chapelle du Sacré-Cœur, à la cathédrale. — Une plaque de marbre avec inscription pour la Crypte.

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 54 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 13 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En mars ont été consacrés 55 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

— Le mois de Saint-Joseph continue avec ses exercices quotidiens et ses fêtes. Dans l'église de Notre-Dame de Chartres, il est solennisé avec dévotion par un bon nombre de fidèles. Le 19 mars, le salut, à la cathédrale et à la Crypte, a été l'occasion de manifestations touchantes en l'honneur du Saint Époux de Marie. Le culte de Notre-Dame et celui de Saint-Joseph s'allient naturellement dans le cœur des pieux chrétiens.

— *Station du Carême.* — M. l'abbé Robé, curé de Courtalain, prédicateur de la station de Carême à la Cathédrale, a terminé la série de ses instructions le vendredi 20 mars. C'était en la fête de la Compassion. Marie au pied de la Croix, Marie coopératrice de la Rédemption, ce fut le sujet de son discours qui se reliait d'ailleurs aux sujets précédents : nature de l'âme humaine, ses aspirations et ses besoins, ses ennemis et ses dangers, ses remèdes. Nous avons déjà dit quel bon accueil avait eu chaque fois dans la très nombreuse assistance la substantielle et ardente parole de l'ancien vicaire de Notre-Dame. Avant qu'il descendit de chaire, le dernier soir, il reçut les félicitations de son évêque. Du banc-d'œuvre, Monseigneur voulut le complimenter en son nom et au nom de l'auditoire. Sa Grandeur ajouta que la voie ne pouvait être mieux ouverte au célèbre conférencier qui, à défaut de M. Robé retenu dans sa paroisse par le ministère des préparations aux Pâques, allait pendant la Semaine Sainte occuper la chaire de la Cathédrale.

Ce conférencier, de grande réputation à Paris, c'est M. l'abbé Dumont, supérieur de l'école Jeanne d'Arc, à Aunay-lès-Bondy. M. l'abbé Dumont a commencé, le dimanche des Rameaux, à 8 heures du soir, ses instructions pour les hommes. C'est sur le terrain scientifique, selon son habitude, que s'est tout d'abord placé l'orateur. En nous parlant de l'origine, de la nature et de la fin de l'homme, il a combattu les savants antichrétiens le plus en vogue aujourd'hui ; vis-à-vis de leurs hypothèses dont les assistants les moins lettrés ont pu reconnaître l'erreur et le vide après d'aussi claires démonstrations, M. l'abbé Dumont a fait briller, dans un langage élevé mais net et souvent pathétique, les certitudes de la science catholique, et chacune de ses preuves devenait comme un hymne d'amour au Dieu Créateur.

Que d'âmes atteintes par cette éloquence lumineuse raisonnant sur la nature et arrivant aux conclusions morales !

Pendant ce temps, en l'église de Saint-Aignan, un religieux de la Compagnie de Jésus, le R. P. de Chabannes, prêchait les grandes vérités du salut. Il avait été appelé, non pour des conférences spécialement destinées à une catégorie d'auditeurs, mais pour des sermons préparant tous les fidèles à l'accomplissement du devoir pascal ; et il a rempli sa mission, en vrai disciple de Saint-Ignace, selon les espérances qu'on avait fondées sur son talent et son zèle apostolique.

En dehors des exercices ordinaires de station, il y a eu dans les églises et chapelles de la ville plusieurs retraites sur lesquelles on n'attend pas de nous des détails. La retraite pour les dames a été prêchée par Monseigneur lui-même dans la chapelle de son palais.

— Nous avons dit, au n° du 7 mars, qu'une religieuse de Saint Paul de Chartres, Sœur Marie-Clémence (Célestine Fontaine), originaire de Vineuil (Loire-et-Cher), sœur hospitalière à Quang-Yen, en Annam (Asie), avait reçu de l'empereur de ce pays la décoration de l'Ordre du Dragon.

Hommage à Notre-Dame de Chartres. — La dévotion des fils de M. Olier à Notre-Dame de Chartres vient de se manifester encore une fois et d'une manière bien touchante. M. l'abbé F. Vigouroux, professeur d'Ecriture Sainte au séminaire Saint-Sulpice, l'auteur très connu du *Manuel Biblique* et des ouvrages si justement célèbres *La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie; les livres saints et la critique rationaliste* a fait déposer, par un de ses amis, aux pieds de notre Madone, mercredi dernier, jour de l'Annonciation, les premiers feuillets d'un *Dictionnaire de la Bible*, en cours de publication (1), que le savant professeur a entrepris pour la défense de nos saints livres. L'on sait que naguère le vénérable M. Faillon, quand il eut achevé la *Vie de la Très Sainte Vierge* vint en déposer le premier exemplaire près de la châsse de Notre-Dame où il est encore aujourd'hui. Les prémices du *Dictionnaire de la Bible* y demeureront aussi comme un hommage permanent du pieux auteur envers Marie et aussi comme un gage de la bénédiction de Notre-Dame de Chartres sur son importante entreprise.

— Voici les sujets qui ont été traités dans nos numéros supplémentaires de mars :

Sommaire du 7 mars : Fleurs de sainteté : saint Thomas d'Aquin. — Sur le carême. — Une sœur de Saint-Paul décorée. — Extraits des actes capitulaires sur la fête de Notre-Dame de la Brèche. — La généalogie de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge. Chronique diocésaine : Digny, vitrail de saint Joseph; le cas de conscience. Nécrologie: M. le baron de Layre. — La sainte Vierge et une éclipse de soleil. — Faits divers.

Sommaire du 14 mars : Fleurs de sainteté : sainte Mathilde. — Le rôle de la théologie catholique. — Notre-Dame de la Brèche, extraits des registres capitulaires (*Suite* et *fin*). — Les signatures par la croix au moyen-âge. — Chronique diocésaine : fête de saint Thomas au Grand Séminaire. — Gallardon : chemin de Croix. — Association de saint François de Sales. — Chapitre de Montréal. — Le Christ au jardin des Oliviers. — Faits divers.

Sommaire du 21 mars : Lettre de Monseigneur l'évêque de Chartres à S. E. le Cardinal Richard. — Lettre de Monseigneur au

(1) Le *Dictionnaire de la Bible* est publié à Paris chez Letouzey, rue du Vieux-Colombier, 17.

Progrès. — Conférences pour les hommes à la Cathédrale. — Fleurs de sainteté : saint Benoit, abbé. — Le rôle de la théologie catholique (*suite*). — Chronique diocésaine : anniversaire du sacre; l'adoration mensuelle à Saint-Aignan; Notre-Dame de la Brèche; chemin de Croix et cantate de la Passion à Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou; fête de l'institution Notre-Dame; l'œuvre des tabernacles; les Saintes-Huiles. — Faits divers.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières :

M. l'abbé Lebrun, ancien curé de Vaupillon, décédé à Perrou (Orne).

Le R. P. Dagier, mariste, décédé le 11 mars à Valenciennes. — Mme la marquise de Raincourt, à Fallon (Haute-Saône). — Mme veuve Sylve Lefebvre, à Chartres. — Mme veuve Duchesne-Milan, à Chartres. — M. L. E. Romanet du Caillaud, à Limoges. — M. Louis Maurice Lécuyer, ancien instituteur, à Dreux. — Mlle Leprince, à Chartres. — M. Hamelin, à Corancez. — Mme veuve Desvaux, à Châteaudun. — Mme veuve Canuel, à la Ville-aux-Nonains. — Mme Emile Gilbert-Huet, à Paris. — Mlle Isabelle Boutet, à Chartres. — M. Bonnard, ancien notaire, à Chartres.

— Sœur Fébronie, née Justine Balleau, ancienne maîtresse des novices, décédée à la communauté de Saint-Paul, le 8 mars, âgée de 70 ans et de Religion 56, (inhumation le 10, à 10 heures à la Cathédrale).

— Sœur Gabriel Faulquin, supérieure du pensionnat de Saint-Paul, à Chartres, décédée le 12 mars, 56 ans (inhumation le samedi 14, à 10 heures).

— Sœur Sainte-Agnès Faucheron, de la communauté de Saint-Paul, décédée à Blois, le 11 mars, âgée de 75 ans et 50 ans de Religion.

— Sœur Yves (Eugénie Plateau) décédée dans la communauté de Saint-Paul, âgée de 61 ans et de Religion 45.

— Sœur Ananie (Anne Housseau) décédée dans la communauté de Saint-Paul le 24 mars, âgée de 82 ans et de Religion 57.

AVIS

— La quête de Pâques dans toutes les églises du diocèse de Chartres est au profit de l'œuvre des Séminaires

— Les membres de l'Association des prêtres défunts sont priés de dire une messe à l'intention de M. l'abbé Lebrun, nommé plus haut (411).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ma chère petite fille était à un tel degré d'épuisement que pendant plus de huit jours nous craignions une mort prochaine. Nous avons obtenu une double grâce : d'abord celle de la guérison, puis une autre faveur qui me concerne plus spécialement. Plus que jamais j'ai confiance à N.-D. de Chartres. (I. J., diocèse de Versailles).

2. Nous venons remercier N.-D. de Chartres après une heureuse délivrance pour laquelle elle avait été bien invoquée. Que la mère et l'enfant restent sous sa tutelle ! (R. P., à S., diocèse de Chartres.)

3. J'ai prié N.-D., et j'ai été exaucé. (J. D., à R., diocèse de Chartres.)

4. Nous avons obtenu la guérison de mon cher malade. Ayant à remercier N.-D. de Chartres de cette protection si visible en cette circonstance, je vous prie d'acquitter une messe en son honneur et à nos intentions. (N. S., à F., diocèse de Chartres.)

5. Une famille reconnaissante remercie N.-D. de Chartres de la guérison d'un enfant menacé d'une méningite. (L. L., à Chartres.)

6. Nous avions eu recours à N.-D. de Chartres, à l'occasion d'un procès attendu ; elle nous a protégés. Veuillez remercier la bonne Mère en notre nom. (F. T., à Ch., diocèse d'Orléans).

7. Reconnaissance à la Très-Sainte-Vierge pour la guérison de mon enfant, qui lui avait été ardemment demandée ! (M. A. F.)

8. Au mois d'août dernier, je faisais mon pèlerinage à N.-D. de Chartres. Je recommandais à cette Bonne Mère toute ma famille et en particulier deux de mes frères sur le point de se marier, et un qui est soldat. Eh ! bien, depuis ce temps, les deux premiers sont mariés avec des jeunes filles qui, je l'espère, feront le bonheur de leur mari ; celui qui est soldat a été préservé d'un grand danger lors de la terrible catastrophe arrivée à Bourges, au mois d'octobre. Veuillez nous aider à remercier la Sainte-Vierge, et placer en notre nom un ex-voto près de N.-D. de Sous-Terre. (J. C., à A., diocèse de Bourges.)

9. J'ai été secouru providentiellement dans des circonstances extrêmement pénibles. Je serais heureuse que les annales de N.-D. de Chartres publient un témoignage de ma reconnaissance envers cette Bonne Mère. (N. L. C., au Mans.)

FAITS DIVERS

La consultation du Cardinal Richard. — La belle et si importante réponse du Cardinal Richard, archevêque de Paris, sur le *Devoir social*, aux catholiques qui l'ont consulté, a reçu une approbation complète de Rome.

Un très grand nombre d'évêques ont adhéré par des lettres publiques, et particulièrement Mgr de Chartres.

Plusieurs chefs de Congrégation ont fait de même. La presse catholique est unanime.

Nous avons donc le rare bonheur, dit la *Croix*, d'avoir un programme universellement adopté par les catholiques et approuvé par le Pape. Il importe aujourd'hui de le répandre.

Avec l'autorisation et les encouragements de S. E. le cardinal Richard nous avons fait de cette réponse une édition populaire à prix réduit. La demander aux bureaux de la Croix : rue François 1er, 8, Paris.

Un exemplaire 0 fr. 05, cent exemplaires 1 fr., mille exemplaires 5 fr., dix mille exemplaires 35 fr. (*Port en sus*).

L'adoration perpétuelle à Montmartre. — En vertu de l'autorisation du cardinal-archevêque de Paris, le très-saint-Sacrement demeurera exposé, sans interruption, dans l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre. Pour donner à cette adoration perpétuelle un caractère national, comme est celui de l'église où il se fait, les Pères chapelains de Montmartre ont la pensée d'unir, par une sorte d'affiliation, toutes les paroisses et communautés de France : chacune donnerait l'indication du jour de l'année où, d'après les règlements diocésains, elle fait l'adoration perpétuelle du saint Sacrement, et cette adoration serait faite en union avec celle de Montmartre.

Ile Maurice. — La loi relative au mariage est définitivement votée. Les catholiques pourront contracter le mariage religieux sans passer par la commune. Pour qu'il produise ses effets civils, il suffira de le faire enregistrer par l'État après la célébration à l'église. C'est un bel exemple que l'Angleterre donne du respect pour la liberté des consciences. Certains États catholiques feraient sagement d'en profiter.

Un pieux publiciste. — Un des vétérans de la presse catholique, M. Léon Aubineau, rédacteur à l'*Univers* et auteur de nombreux et excellents livres sur les serviteurs de Dieu, vient de mourir rapidement, entouré de ses quatre enfants, qui ont pu, malgré la rapidité de la maladie, se trouver là pour le soutenir et recevoir sa bénédiction. Les Bienheureux, dont il a si admirablement écrit

l'histoire, lui ont obtenu la grâce d'une mort extrêmement douce après avoir reçu toutes les consolations de la religion.

Un député, bon soldat du Christ. — M. Windthorst, le chef du centre allemand, le promoteur du mouvement général de résistance au kulturkampf, est mort. Ancien ministre du roi de Hanovre, M. Windthorst avait été au Reichstag l'un des adversaires les plus infatigables et les plus habiles de M. de Bismarck. Avant de mourir, il a eu la consolation de voir rapporter les lois de combat que l'ancien chancelier avait fait édicter contre l'Église. La restitution intégrale des traitements enlevés au clergé pendant le kulturkampf avait été son dernier triomphe. Sa mort est un deuil public pour son pays. Le pape a écrit une magnifique lettre de condoléance aux chefs du centre en Allemagne.

LES PETITES ORPHELINES DE TOKIO (JAPON SEPTENTRIONAL.)

(Extrait d'une lettre du P. Ligneul, prêtre chartrain missionnaire au Japon).

« La nouvelle la plus importante pour moi, depuis ma dernière missive, est la visite du choléra à l'orphelinat de nos Sœurs de Saint-Maur. Une trentaine de pauvres enfants ont été atteintes; dix-sept sont mortes; c'était triste, mais souverainement consolant; quelle jolie collection d'anges! A l'hôpital, où elles ont été portées au nombre de vingt-quatre, les dispositions des fonctionnaires étaient d'abord plus ou moins favorables; mais avant le troisième jour tout fut changé; les garde-malades et les médecins n'avaient plus d'attention que pour ces petites. Quelques grandes filles, envoyées avec elles pour en prendre soin, ont pu baptiser tous les moribonds pendant qu'elles ont été à l'hôpital, excepté trois; et, quand elles en sont sorties, une garde-malade païenne, instruite des vérités essentielles de la religion et de la manière de baptiser, a continué jusqu'à la fin. Cette brave fille est maintenant chez les Sœurs; elle veut y rester comme converse pour soigner les malades, elle sera baptisée à Noël. L'école ainsi éprouvée est devenue en quinze jours plus vivante et plus prospère que jamais : cinquante-deux personnes ont été baptisées à cette occasion. Presque toutes sont mortes. »

Quel puissant encouragement pour les associés de la Sainte-Enfance! Ils voient ainsi combien d'âmes l'apostolat catholique peut conduire au Paradis.

Les frères du Sahara. — Le cardinal Lavigerie est comme on sait à Biskra, à l'entrée du grand désert; il est là pour attendre et installer « *les Frères du Sahara* » : ce sont des engagés volontaires

qui de tous les points de la France ont répondu à son appel : ce sont des pionniers militaires et ils feront pacifiquement la conquête du Sahara. Dix-sept-cent-soixante ont répondu, mais le cardinal n'en accepte d'abord que cinquante ; ils seront astreints à une règle ; ils devront faire trois mois de postulat et un an de noviciat ; ils prendront ensuite l'engagement de rester cinq ans dans cette sorte de phalanstère, où ils ne prononceront aucun vœu. S'ils renouvellent deux fois leur engagement, ils auront le droit de rester, de ne plus sortir de la communauté et d'être nourris par elle.

Leur vêtement sera la tunique des Souaregs et le large pantalon attaché aux chevilles.

CARTULAIRE BLÉSOIS DE MARMOUTIERS

Vient de paraître : **Cartulaire Blésois de Marmoutiers** (Chartes depuis 832 jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle). Colligé et publié par M. l'abbé C. MÉTAIS, secrétaire-archiviste de l'Évêché de Chartres ; précédé d'une notice généalogique des Seigneurs de Fréteval. — Enrichi de 35 planches hors texte.

Prix : 20 fr. (1 vol. de près de 700 pages, en adresser la demande à l'auteur, à Chartres, ou à l'imprimerie Moreau, de Blois).

C'est le fruit de nombreuses et pénibles recherches, prolongées pendant plusieurs années ; et qui pourront servir utilement au progrès de l'Histoire religieuse et civile de toute cette riche contrée. Nous y voyons paraître les personnages les plus importants de toute la région, les Comtes, les Evêques de Chartres, Blois et Tours, les Abbés des nombreux monastères ; les Chevaliers, Seigneurs, et ces milliers de bienfaiteurs de nos églises. Tours, Amboise, Blois, Châteaudun, Chartres, Vendôme, Lavardin, Fréteval, Marchenoir, Montoire, et autres villes et forteresses, à côté des nombreux prieurés de la grande abbaye, trouveront des documents, qui prendront place dans leurs Archives et feront mieux connaître leur passé.

Mon cher Ami,

Je suivais, avec l'attention la plus sympathique, l'impression de votre *Cartulaire Blésois*, j'en ai vu l'achèvement avec une vive joie, et j'oserais presque dire avec un peu de fierté. J'aime en général que le clergé s'honore par des travaux de cette nature, et qui peuvent lui permettre l'accès dans les sociétés savantes. J'aime en particulier que le clergé chartrain entre dans cette voie, et produise, en pareille matière aussi, des œuvres telles que la vôtre, dignes de fixer l'attention, et durables.

De tels travaux font pénétrer plus avant dans la vie des aïeux, et fournissent de précieux matériaux à l'histoire générale. Vous n'avez rien épargné du reste pour que l'exécution de votre œuvre fût de tout point irréprochable. Ce que vous avez fait pour le Blésois, au prix de patientes recherches et

avec une sagace érudition, faites-le aussi pour le pays chartrain, auquel Blois vous a cédé, et qui est si riche en documents de toute nature. Ah! ce ne sont pas les sujets qui manquent aux hommes d'étude, ce sont les hommes qui manquent aux sujets. Vous avez donné un utile exemple, et qui trouvera, je l'espère, des imitateurs. En souhaitant à votre œuvre tout le succès qu'elle mérite, je ne puis, mon cher ami, que vous féliciter, vous remercier et vous encourager.

Tout votre bien affectueusement en N. S.

† FRANÇOIS, ÉV. de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Messe de Communion générale pour les hommes, à 7 heures, dans le grand chœur. Messe de paroisse, à 9 h. — Office capitulaire, à 10 h. 1/2, petite heure, procession, office pontifical avec chants en musique (messe de Laurent de Rillé).

Le jour de Pâques, après la messe solennelle à la Cathédrale, en vertu d'un indult pontifical, Monseigneur donnera la *Bénédiction papale* à laquelle est attachée une indulgence plénière que l'on peut gagner aux conditions ordinaires. Les fidèles sont engagés à profiter de cette insigne faveur.

Avant vêpres, suivant un usage, qu'on trouve établi dès le XIII[e] siècle, le clergé ira chercher Monseigneur à sa chapelle et le conduira solennellement à la Cathédrale par l'extérieur, si le temps le permet, au chant du *Christus resurgens.* On engage beaucoup les fidèles à accompagner cette traditionnelle et antique marche triomphale en l'honneur de Jésus ressuscité.

Entre vêpres et complies, sermon par l'abbé Dumont. — Entre complies et le salut, procession en l'honneur de la Sainte Vierge. Au salut *Ave verum,* de Saint-Saëns et *Tantum,* de Cherubini.

Le lundi de Pâques, une seule grand'messe, à 10 h. — Aux vêpres, procession aux fonts. — Le vendredi 3 avril, messe au Sacré-Cœur et à 4 h., salut.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le jour de Pâques, les offices aux heures ordinaires. — Le matin, à 7 h., messe de Communion générale. — Le soir, après les vêpres, réunion des Enfants de Marie, avec procession et salut solennel. — Lundi, grand'messe, à 10 h. — Vendredi, messe en l'honneur du Sacré-Cœur et salut.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le jour de Pâques, à la grand'messe, sermon par le R. P. de Chabannes. — Lundi, grand'messe, à 10 h. et vêpres, à 3 h. — Jeudi, à 4 h., adoration. — Vendredi, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

5e Numéro — LA VOIX — Mai 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE PÈLERINAGE CHARTRAIN.

(*Fin de la lettre pastorale de Mgr Lagrange*).

III

L'évêque qui, de nos jours, a le plus glorifié peut-être, par sa parole et par sa plume, le sanctuaire chartrain, a dit dans un des plus beaux discours que sa piété envers Marie lui ait inspirés : « J'ose le prédire, Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera comme autrefois de tous les points du monde. » Dès notre premier entretien avec vous, N. T. C. F., Nous vous avons redit ces paroles dont nous voudrions faire comme le programme de notre épiscopat. La sanctification du clergé, l'éducation de la jeunesse, les œuvres, oui, Nous nous occuperons de ces grandes choses : mais la glorification de Marie, voilà le but principal de tous nos efforts. C'est un héritage sacré que nous recevons de tous les Évêques de Chartres. Et comme en cela nous nous sentons bien en harmonie complète, avec Vous, N. T. C. F., et avec notre pieux Clergé !

Et ici, qu'il nous soit permis de rendre un éclatant hommage à notre prédécesseur immédiat, Mgr Regnault. Ce que Nous éprouvons de vénération pour sa mémoire, depuis surtout que Nous connaissons mieux ses œuvres, ne se peut exprimer. Cette crypte, dont nous sommes si fiers, il ne la trouva pas, c'est lui qui l'a mise dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. Depuis la fin du siècle dernier, elle était, il faut bien le dire,

dans un état lamentable. L'antique Vierge druidique, en un jour de délire, avait été brûlée sur la place du Cloître, devant l'entrée royale de la basilique, et la Vierge du pilier dédaigneusement jetée au fond de la crypte profanée, d'où elle ne fut retirée qu'en 1806, pour être replacée avec honneur sur la colonne que les générations avaient couverte et *cavée* de leurs baisers. Mgr Regnault comprit quelle grande œuvre s'imposait à lui et serait la gloire de son épiscopat. Un Regnault avait relevé la basilique de saint Fulbert; un autre Regnault en devait restaurer la crypte et lui rendre sa splendeur première. Pour juger de ce que dut être ce labeur, qu'on n'oublie pas que cette crypte enlace d'une tour à l'autre, en passant par l'abside, la basilique tout entière. Mgr Regnault la fit déblayer et repeindre; et non content de relever l'antique autel de la chapelle druidique, il restaura les douze chapelles qui l'environnent. Quels grands jours alors revit votre cathédrale, soit quand fut inaugurée la crypte, et la Vierge du pilier elle-même couronnée (1); soit quand la statue de la Vierge qui devait enfanter fut replacée sur son autel, et le sacrilège de 1793 réparé publiquement, au milieu de l'attendrissement et des larmes du peuple; soit quand on célébra le sixième centenaire de sa consécration; soit quand de nombreux députés de l'Assemblée nationale vinrent y faire, en 1873, ce pèlerinage célèbre: soit enfin quand en 1876 on célébra le millénaire de la donation du Voile.

Eh bien! N. T. C. F., pour témoigner, nous aussi, de notre dévotion envers la Vierge chartraine, et placer sous ses auspices maternelles notre épiscopat, nous voudrions rendre à votre basilique ces beaux jours, et tout de suite commencer. Et la vérité est que déjà, après notre sacre, un mouvement s'est produit; d'Orléans, de Versailles, de Paris des pèlerinages sont venus: six paroisses de Paris à la fois. Oserons-nous vous dire que nous ne sommes pas pour la présente année sans espérances, ni déjà sans promesses? Peut-être même... Mais quoi qu'il en soit de cette prévision, le diocèse, je l'espère, donnera l'exemple comme il l'a déjà fait: successive-

(1) Ainsi, l'Église supérieure et l'Église Sous-Terre ont chacune leur Vierge vénérée: celle de Sous-Terre n'est pas la statue primitive brûlée en 1793, mais une autre qui a été faite exactement sur le modèle de la première; celle du pilier date de quatre siècles.

ment les archidiaconés de Nogent-le-Rotrou, de Châteaudun, de Dreux, viendront en troupes immenses; c'est un simple désir que nous émettons, il suffira; les diocèses circonvoisins à leur tour s'ébranleront; le mouvement gagnera de proche en proche. Oui, si le bon Dieu le veut permettre, la Vierge de Chartres sera cette année grandement glorifiée parmi nous.

Eh ! n'est-ce pas le moment, ou jamais, N. T. C. F., de faire un effort inaccoutumé de prières, afin d'appeler, sur les suprêmes besoins des âmes et du pays, les suprêmes secours ? Les âmes sont en détresse : qui peut ignorer aujourd'hui les gigantesques efforts de la libre-pensée pour déchristianiser la France ? Et elle-même, cette chère France, est-elle sans périls, intérieurs et extérieurs ? La paix est-elle faite au dedans ? Les divisions, fléau d'un peuple, ont-elles pris fin ? N'y a-t-il aucune menace suspendue sur nous du dehors ? Ah ! les publicistes écrivent, les politiques méditent, les législateurs discutent, les économistes cherchent, l'armée travaille, la jeunesse se prépare : la France, qui veut revivre, et se relever, et reprendre son rang dans le monde, et poursuivre le cours de ses glorieuses destinées, est tout entière à l'œuvre. C'est bien : c'est le devoir de tous. Mais, ne l'oublions pas, il faut pour le salut d'un peuple autre chose encore. *Hi in curribus, et hi in equis; nos autem in nomine Domini !* (1) Levons les yeux vers les hauteurs d'où nous viendra le secours; travaillons, mais aussi prions. D'un nouveau miracle des Épars, contre la barbarie civilisée, que nous aurions besoin ! Implorons-le. Nous avons une protectrice; invoquons-la. Plus que jamais c'est l'heure des beaux actes de foi, des solennelles manifestations chrétiennes, des publiques supplications ; des pèlerinages. (2)

Depuis que Mgr l'Evêque de Chartres a fait entendre à ses diocésains les paroles que l'on vient de lire, le temps a marché; la bonne semence a porté ses fruits. Comme on le verra à la chronique et à la fin du numéro, des pèlerinages s'organisent en ce moment; il nous en viendra plusieurs de la capitale et du diocèse.

(1) Ps. XIX.

(2) Cette lettre pastorale, édition de petit format pour la propagande, se vend 25 centimes, chez tous les libraires.

LE PÈRE DAMIEN DE VEUSTER

L'apôtre des Lépreux. (1)

La petite cité de Trémoloo, en Belgique, s'honore d'avoir été le berceau de celui dont la mémoire vénérée l'a fait sortir de son obscurité.

Ses parents, très vertueux, vivaient de leur travail en cultivant les champs; le plus jeune de leurs enfants naquit le 3 janvier 1840, il reçut au baptême le nom de Joseph; élevé par une mère d'une foi vive et d'une rare piété, il manifesta dès son bas âge un penchant marqué pour la prière; aussi son grand-père qui s'était aperçu de ses aspirations enfantines, dit un jour à ceux qui le cherchaient vainement: « Allez à l'église, je gage que vous l'y trouverez. » Ils l'y trouvèrent en effet, agenouillé, ses petites mains jointes et les yeux portés vers l'autel. Cette famille était réellement bénie du ciel; deux des filles se disposaient à embrasser la vie religieuse, le fils aîné faisait ses études pour arriver au sacerdoce. Joseph semblait appelé, par sa constitution robuste, à aider ses parents dans leurs travaux champêtres; néanmoins, quand il fut sorti de l'adolescence, ils le placèrent dans une école moyenne de Braine-le-Comte, pour y étudier spécialement le français.

Une conception facile, une mémoire heureuse et une grande persévérance facilitèrent ses progrès; son amour pour ses parents le portait à leur écrire les lettres les plus tendres. Mais ce qui dominait dans cet âme ardente, c'était l'amour des choses de Dieu; les cérémonies de l'église, les splendeurs du culte, lui causaient une sainte joie. Néanmoins rien ne lui avait jusqu'alors fait connaître à quelle vocation le divin maître l'appelait, quand une mission que les Pères Rédemptoristes donnèrent à Braine, en 1858, vint fixer ses incertitudes. Il avait alors dix-huit ans. Aller rejoindre son frère et embrasser l'état religieux dans la congrégation des Sacrés-Cœurs, devint chez lui une idée arrêtée; mais ses parents auxquels il en fit part, lui ayant demandé un sursis avant d'accorder leur

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par son frère Pamphile de Veuster. — Bruges, Société de Saint-Augustin.

Cette notice avait été composée avant celle qui a paru récemment dans une autre feuille religieuse; l'abondance des matières nous avait forcé à l'ajourner.

consentement, Joseph accéda à leur désir ; cependant l'appel de Dieu se faisant entendre de plus en plus au fond de son cœur, il exposa avec tant de force et de clarté dans une lettre écrite à son père, le 25 décembre 1858, les motifs surnaturels qui le portaient à se consacrer tout à Dieu, que celui-ci consentit à le conduire à Louvain, dans la maison occupée par les religieux des Sacrés-Cœurs; son frère Pamphile le présenta au Père supérieur qui consentit à le recevoir dès le jour même, dans la communauté; seulement il le prévint que ses premières études étant insuffisantes pour le sacerdoce, il ne pourrait le placer que dans un rang inférieur, ce qui ne fut point une difficulté pour Joseph, qui ne désirait qu'une seule chose en quittant le monde : — assurer son salut. — Peu de temps après, comme on découvrit en lui une rare capacité et une force de volonté sans pareille, on le fit entrer au noviciat des aspirants au sacerdoce. Le nom de Damien fut celui que reçut le postulant. Après 18 mois passés à Louvain, on l'appela au noviciat d'Issy et, le 8 octobre 1860, il fut admis à la profession religieuse comme frère de la Congrégation des Sacrés-Cœurs.

Le Frère Damien s'y fit remarquer par son ardeur pour l'étude et sa tendre piété; son zèle à faire l'adoration de nuit était incomparable : « Celui qui aurait pu entendre, — dit son » historien, — les effusions de son âme devant les saints » tabernacles, ne s'étonnerait pas des merveilles de Molokai; » car les doux et fréquents colloques du jeune Damien avec » le Dieu de l'Eucharistie lui auraient révélé quelle vive flamme » embrasait, dès cette époque, le cœur du futur missionnaire. »

Pendant son noviciat, un de ses condisciples avait remarqué que chaque jour, à la même heure, il montait à la tribune de la Chapelle; questionné sur cette station qu'aucun exercice ne motivait, il répondait simplement : « Je vais m'agenouiller au » pied d'une image de saint François Xavier qui y est peinte, » et je demande à ce modèle des Missionnaires de m'obtenir la » grâce de me consacrer un jour aux travaux de l'Apostolat. »

Voici comment ce vœu sublime fut réalisé.

Mgr Maigret, vicaire apostolique des Iles Sandwich ou Hawaï, demandait instamment des ouvriers évangéliques, et les Supérieurs avaient préparé un départ qui devait comprendre plusieurs prêtres, quelques frères et des religieuses destinées

au pensionnat des dames des Sacrés-Cœurs à Honolulu, siège du vicariat.

Le Père Pamphile de Veuster avait eu la joie d'être choisi; mais atteint au mois d'octobre du typhus, — terrible épidémie qui avait éclaté à Louvain, — il dut renoncer à faire partie de la sainte phalange dont le départ était fixé au 1er novembre.

Le Frère Damien, qui le visitait souvent, voyant son chagrin, lui demanda s'il voulait bien qu'il s'offrît pour le remplacer : sur un signe d'adhésion du cher malade, il formula sa demande et l'envoya directement au Supérieur général.

La réponse fut affirmative; elle renfermait la recommandation expresse de faire au plus tôt ses adieux à sa famille et de venir promptement à Paris, où il assisterait à la retraite préparatoire du départ.

Le cher frère suivit ponctuellement ces indications; il se rendit à Trémoloo et, pour adoucir les douleurs de la séparation, il donna rendez-vous pour le lendemain à sa mère et à sa belle-sœur, au sanctuaire de N.-D. de Montaigu, lieu célèbre de pèlerinage.

La présence de celle qui lui avait donné le jour, toute baignée de larmes et tremblante d'émotion, toucha profondément le cœur si sensible du Frère Damien. Après une prière fervente, qui remit en paix son âme troublée, ce fils aimant et chrétien tendit les bras à sa mère et, sans dissimuler ses pleurs, il lui indiqua d'un geste l'image de Marie. Puis y attachant une dernière fois ses regards, il s'éloigna vivement impressionné, mais rempli d'espérance.

La retraite de trois jours qui précéda le départ acheva de le fortifier. Le Frère écrivit à ses parents, le 30 octobre 1863, du port de Brême, une lettre toute remplie de témoignages d'affection et d'élans vraiment apostoliques. La pieuse phalange était déjà installée sur le navire. La partance eut lieu le samedi 1er novembre. La traversée fut heureuse et le 19 mars 1864, fête de Saint Joseph, on aborda au port d'Honolulu.

Les nouveaux arrivés, après avoir reçu la bénédiction du vicaire apostolique, se rendirent à la cathédrale, où ils entendirent la sainte messe en actions de grâces de la protection que Dieu leur avait accordée pendant leur long et périlleux voyage. Mgr Maigret trouvant le frère Damien parfaitement disposé pour recevoir les saints ordres, lui conféra le sous-diaconat,

le samedi saint, et le diaconat bientôt après. Il lui ménagea ensuite quelques mois d'étude et de recueillement au collège d'Ahuimanu, comme préparation prochaine au sacerdoce.

La cérémonie de l'ordination eut lieu le samedi des quatre-temps de la Pentecôte. Le lendemain, le Père Damien offrait les Saints-Mystères dans la cathédrale de d'Honolulu. Près de cent chrétiens reçurent la sainte communion des mains du nouveau prêtre vivement impressionné, selon son propre témoignage, par la pensée que plusieurs de ceux qu'il voyait vêtus de blanc s'approcher avec modestie du banquet Divin, s'étaient peut-être autrefois prosternés devant des idoles. Peu de jours après l'ordination, Mgr Maigret assigna à chacun des missionnaires le champ qu'il devait cultiver. Le Père Damien eut en partage le district de Pūna, dans la grande île d'Hawaï (1).

Il y fit un grand bien pendant les 12 mois qu'il l'évangélisa; mais au bout de ce temps il dut échanger le district de *Puna*, qui lui était déjà devenu bien cher, pour celui de *Kohala* dont la grande étendue dépassait les forces du Père auquel il avait été confié.

Une première tournée faite par lui dans cet immense district lui fit comprendre les fatigues et les difficultés attachées à cette périlleuse mission; mais rien n'effrayait son courage, et il ne tarda pas à voir le succès répondre à ses efforts pour étendre la foi du Christ dans cette portion de la Vigne du Seigneur, couverte, hélas! de tant de ronces et de ceps desséchés.

Il y parvint au-delà de toute humaine prévision. C'est, il faut le dire, que la Divine Providence avait doué le Père Damien des avantages extérieurs et des qualités morales qui devaient lui attirer l'affection des *canaques*. Une belle stature, une voix douce et sonore qui donnait de l'harmonie à ses paroles dans une langue où les voyelles jouent un grand rôle, un sourire empreint de bienveillance, un abord facile et des manières engageantes, prévenaient en sa faveur. De plus il avait une âme aimante, un cœur bon, indulgent, une piété expansive une indomptable énergie et une activité que les insulaires, dans leur langage naïf et imagé, comparaient à *celle du feu ou du vent.*

(1) D'après une lettre du 23 août 1864.

Comme cette contrée était restée sans prêtre depuis la mort de l'un des premiers missionnaires, l'hérésie et l'idolâtrie y avaient fait des ravages. Cependant à côté de ces deux grandes plaies le père éprouvait la consolation de trouver quelques bonnes âmes sur tous les points de ce district, qui a 60 lieues d'étendue. Dans sa résidence il y avait une église de bois, et matin et soir les néophytes des environs y venaient à la prière ; les plus éloignés la disaient en famille et chaque dimanche assistaient à la grand'messe. « A la dernière fête de Pâques, écrivait l'apôtre, » j'ai pu régénérer trente adultes dans les eaux du saint Bap- » tême et reconcilier plusieurs apostats ; voilà ce qui encourage » le pauvre missionnaire. »

Pour multiplier les chapelles dans son district, le Père Damien se faisait, à l'occasion, menuisier, architecte, maçon. Son exemple entraînait les chrétiens à l'aider, et c'est ainsi qu'il put parvenir à élever une belle Église sur une montagne, à trois lieues de la mer.

Ouvrir des écoles aux enfants des catholiques pour les empêcher de se rendre à celles des Calvinistes, était l'objet de ses plus vives sollicitudes.

Par suite de nombreuses démarches, il fut assez heureux pour obtenir de l'inspecteur général quatre maîtres catholiques.....

...Au cours d'une visite pastorale, Mgr Maigret, dans un entretien familier avec les missionnaires qui étaient groupés autour de lui, leur laissa voir toutes les préoccupations que lui inspirait le sort des lépreux relégués dans l'ile de Molokaï, qui n'avait point de prêtre à demeure. « Monseigneur, » dit vivement le Père Damien, me rappelant que j'ai été » mis tout vivant sous le drap mortuaire au jour de ma » profession religieuse, pour apprendre que la mort volon- » taire est le principe d'une vie nouvelle, me voici prêt à » m'ensevelir tout vivant avec ces infortunés. » — Trois autres jeunes prêtres manifestèrent les mêmes dispositions.

A cette déclaration généreuse, le front du vieil évêque se dérida. Le départ fut décidé et, le 10 mai 1873, le Père Damien débarquait au poste d'honneur qu'il ne devait plus quitter.

(*A suivre*). C. DE C.

LES GRIVES DU PETIT PAYSAN

Un évêque avait adopté pour ses armes deux grives, avec cette devise : Deux oiseaux pour un liard.

Ces armoiries étranges avaient souvent attiré l'attention et excité la curiosité. Beaucoup de personnes désiraient en connaître l'origine, d'autant plus que l'on racontait généralement que l'évêque avait lui-même fait choix de cette devise, et qu'elle se rapportait à quelque circonstance de sa jeunesse.

Un jour, étant en tournée de confirmation, il raconta cette histoire :

« Il y a cinquante ans, un petit garçon demeurait dans un village près de Dellengen, sur les bords du Danube. Ses parents étaient très pauvres, et aussitôt que cet enfant put marcher, on l'envoya dans les bois ramasser quelques branches sèches pour le chauffage de la maison.

» Quant il devint plus grand, son père lui apprit à cueillir et à nettoyer les baies ou fruits du genévrier, pour les porter et les vendre à un distillateur du voisinage, qui en faisait de la liqueur.

» Tous les jours, le pauvre enfant allait à la besogne. Dans son chemin, il passait tout près des fenêtres de l'école du village, très souvent ouvertes, et il voyait le maître instruisant un certain nombre d'enfants de son âge. Il considérait ces enfants avec des yeux d'envie, tant il désirait ardemment se trouver au milieu d'eux.

» Il sentait bien qu'il lui était inutile de demander à son père de l'envoyer à l'école, car il savait que ses parents n'avaient pas d'argent pour payer le maître. Souvent il passait la journée tout entière à réfléchir, tout en cueillant les baies du genévrier, sur ce qu'il serait possible de faire pour être agréable au maître d'école, dans l'espérance d'en obtenir quelques leçons.

» Un jour, tandis qu'il allait tout pensif à ses occupations, il aperçut deux des écoliers essayant de fabriquer un piège. Il leur demanda ce qu'ils voulaient en faire. L'un d'eux lui répondit que le maître d'école était très friand de grives, et qu'ils s'appliquaient à faire ce piège pour en attraper.

» Le petit garçon fut enchanté de cette réponse, car il se rappela qu'il avait vu souvent un grand nombre de ces oiseaux sur les genévriers, où ils arrivaient en foule pour en manger les fruits. Il ne douta pas qu'il lui serait facile d'en attraper quelques-uns.

» Le lendemain, le petit garçon emprunta un vieux panier à sa mère, et quand il fut arrivé au bois, il réussit, à sa grande joie, à attraper deux grives. Il les mit dans le panier, et, après avoir

attaché un vieux mouchoir dessus, il les porta chez le maître d'école.

» Tout près d'arriver à la porte, il aperçut les deux écoliers qu'il avait vus préparer un piège, et leur demanda avec quelque inquiétude s'ils avaient réussi à prendre quelques oiseaux. Ils lui répondirent que non. Le petit garçon, le cœur battant de joie, demanda à parler au maître d'école. Il lui raconta en quelques mots qu'il avait vu les deux écoliers préparer un piège, et qu'il avait, lui, réussi à prendre deux grives, et qu'il les apportait au maître, à titre de présent.

» — Un présent, mon garçon! s'écria le maître, mais tu ne parais pas en état de me faire des cadeaux. Dis-moi le prix que tu veux en avoir, je te les paierai tout de suite.

» — J'aime mieux vous les donner, si vous voulez les accepter, dit le garçon.

» Le maître d'école le considérait debout devant lui, la tête découverte et les pieds nus, ayant pour tout vêtement une mauvaise chemise et un pantalon déchiré qui lui couvrait à peine la moitié des jambes.

» — Tu es un garçon bien singulier, lui dit-il, mais si tu ne veux pas accepter d'argent, il faut que tu me dises ce que je puis faire pour toi.

» — Oh! oui, dit le petit garçon, tout tremblant et plein de joie à cette réponse; vous pouvez faire pour moi ce que je préfère à toute autre chose du monde.

» — Eh bien! qu'est-ce que c'est? demanda le maître.

» — Apprenez-moi à lire! s'écria le petit garçon en tombant à genoux. O mon cher monsieur! mon bon monsieur, apprenez-moi à lire.

» — Je le veux bien, dit le maître.

» A partir de ce moment, le petit garçon vint chez le maître tous les jours, après avoir fait le travail que lui commandait son père. Il y mit tant de courage qu'il apprit à lire rapidement.

» Le maître d'école, émerveillé, le présenta et le recommanda à un homme riche et généreux qui demeurait dans le voisinage. Ce personnage, aussi noble de cœur que de naissance, prit en amitié le pauvre garçon et le plaça dans les grandes écoles de Ratisbonne.

» Le petit garçon continua à travailler avec le même courage; il profita si bien des leçons de ses maîtres, qu'il se distingua dans ses classes et devint lui-même un professeur assez célèbre.

» Il s'éleva dans les dignités, il acquit des honneurs et des richesses. Son protecteur était mort, mais il voulut consacrer l'origine de sa fortune, et il adopta pour ses armoiries les deux grives qui en avaient formé le premier échelon... »

L'évêque s'arrêta à cet endroit, puis souriant : « Ce pauvre petit garçon, ajouta-t-il, c'était moi-même. »

Moralité de cette histoire : Répondez de bonne heure aux inspirations de la Providence, et la Providence sera avec vous toute votre vie. *(Semaine de Montréal).*

SAINTE PHILOMÈNE, Vierge et martyre.

Sa vie, ses miracles et son culte.

Ouvrage dédié aux enfants de Marie par M[me] la Comtesse de Chabannes, auteur de « La Vierge lorraine, Jeanne d'Arc ».

Ce charmant ouvrage, approuvé par M[gr] l'Évêque de Chartres, vient de paraître à la librairie P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (1).

— Que M[me] la Comtesse de Chabannes nous permette d'insérer en grande partie l'avant-propos de son livre. On connaîtra ainsi le dessein de l'écrivain et le sérieux de son travail. Nous espérons que N.-D. de Chartres favorisera la propagande de ce pieux livre, comme elle l'a fait pour les autres écrits publiés par la vénérable dame C. de C.

L'auteur s'exprime ainsi dans la préface :

« La dévotion à Sainte Philomène, cette illustre Thaumaturge du XIX[e] siècle, est comme un baume salutaire sorti des divins trésors pour la guérison des maux dont souffre la société moderne. C'est un rayon lumineux sur lequel brillent ces mots : « Foi, Chasteté, Détachement » ; il vient du Ciel ranimer ces sentiments dans nos cœurs. De son sépulcre tant de fois séculaire, la Vierge Martyre nous rappelle ces vertus sublimes, nous prêche le mépris de la terre et le désir du Ciel.

» Et voilà pourquoi, après avoir écrit la vie de Jeanne d'Arc, cette héroïque Vierge, suscitée de Dieu au XV[e] siècle pour sauver la France, nous venons retracer les vertus et les prodiges de l'aimable Sainte que le Cœur adorable de Jésus, dans sa bonté infinie, a tirée du sommeil de la mort au commencement du XIX[e] siècle, pour régénérer notre chère patrie, la préserver du naufrage qui la menace, et la conduire au port.

» Ajoutons aussi que l'introduction du procès de Béatification du Curé d'Ars, dont la mémoire est si intimement liée à celle de sainte Philomène, donne à notre travail une véritable actualité. Oui, nous le disons en toute simplicité, écrire une telle monographie, vaste

(1) Beau volume in-18 (VIII-260 pages). 1 fr. 25 ; relié en toile, tranche rouge, 2 fr. — Conditions spéciales par nombre. On le trouve à Chartres, à la librairie Selleret, place des Halles.

dédale dans lequel les détails, touchant le culte de la Sainte et les faits miraculeux, s'entrelacent et se multiplient à l'infini, est un véritable travail qui demande, de la part de l'auteur, s'il ne veut pas se borner au rôle de *plagiaire* ou de simple *copiste*, de longues et minutieuses recherches, de sérieuses études, et de mûres réflexions.

» Afin de nous renseigner d'une manière certaine, nous avons écrit à Rome, à Naples, à Mugnano, à Ars et à bien d'autres localités encore; les obligeantes réponses que nous en avons reçues et surtout les mémoires de sainte Philomène sortis des archives publiées par le Révérendissime Dom Gennaro (le recteur du béni sanctuaire), en continuation des écrits de Dom François de Lucia, nous ont fourni d'importants documents qui sont venus se joindre à ceux que nous avons déjà tirés d'ouvrages autorisés. Nous avons aussi rapporté des faits *inédits* et *contemporains*, fleurs charmantes qui n'ont rien perdu encore de leur fraîcheur ni de leur suavité; nous avons surtout sollicité des prières afin de ne pas rester au-dessous de la noble et sainte tâche que nous avons entreprise avec confiance et foi, désirant offrir ainsi à la chère Sainte comme l'humble *ex-voto* d'un cœur reconnaissant.

» Les fidèles serviteurs de sainte Philomène trouveront dans notre monographie, pour satisfaire leur dévotion envers cette illustre *Thaumaturge*, une *neuvaine de méditations et de prières* à l'intention d'obtenir la prochaine béatification et par suite la canonisation du *Curé d'Ars;* un *Triduum* d'actions de grâces, des litanies et des cantiques; enfin la reproduction in extenso des révélations de la Vénérable Marie de Jésus.

» Maintenant, cher petit livre, va, va sur les ailes de l'espérance et de l'amour, dans tous les lieux où sainte Philomène est pieusement honorée, pour redire, à ceux qui chérissent sa mémoire, son douloureux martyre, ses célestes gloires et ses innombrables bienfaits. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une étole pour les chapelains de N.-D. du Pilier. — Des cœurs.

Lampes. — 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En avril ont été consacrés 49 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— Les exercices du mois de Marie, à la cathédrale de Chartres, vont avoir pour prédicateur le R. P. Jutteau, dominicain. L'auditoire, fidèle aux pieux exercices dans l'insigne église de Marie, a gardé bon souvenir des instructions prêchées jadis à la cathédrale par cet éloquent religieux.

Notre-Dame de Chartres au Japon. — Le Culte de Notre-Dame de Chartres, après avoir été propagé dans la Mandchourie par M. Hinard, missionnaire de la Société des Missions étrangères, par M. Pianet au Cambodge, va se répandre au Japon sous le souffle inspirateur du missionnaire chartrain, M. Ligneul, dont Mgr Osouf nous apprenait dernièrement la très grave maladie et l'étonnante guérison commencée aussitôt après la réception des derniers sacrements.

Une statue de Notre-Dame de Sous-Terre sortie des ateliers de MM. Delin frères, successeurs de MM. Raffl et Verrebout, va lui être expédiée. Cette gracieuse et fidèle réprésentation de la Vierge druidique, ne pourra que plaire aux chétiens japonais, et augmenter leur dévotion envers la Vierge prédestinée de toute éternité à devenir la mère du Verbe fait chair, *Virgini Parituræ.*

Pèlerinages. — Nous avons vu depuis quelques semaines, devant N.-D. de Chartres, beaucoup de prêtres pèlerins appartenant aux diocèses de Paris, de Versailles, du Mans, de Quimper, de Rennes, de Dijon, de Bordeaux, etc.

Signalons un prêtre de Belgique: le docteur Jungmann, depuis vingt ans professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Louvain, lequel a quitté le Congrès scientifique international des catholiques pendant un jour pour apporter ses hommages à Notre-Dame de Chartres. Il n'a pas été peu édifié des merveilles de la Cathédrale, des mystères de la Crypte et de la beauté de nos offices. On sait qu'il est l'auteur d'une théologie et surtout de Dissertations historiques fort estimées.

— Le Pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice de Paris, à Chartres, aura lieu le lundi de la Pentecôte; celui de la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis, le mardi de la Pentecôte. Nous en espérons d'autres de la capitale. (Voir pour celui des paroisses du diocese de Chartres, fixé au 14, les dernières pages du présent numéro).

— La fête de l'Adoration mensuelle, célébrée le jeudi 23, à la Communauté du Saint-Cœur de Marie, a réuni près du Saint-Sacrement un bon nombre de prêtres et de fidèles. La belle chapelle de la *Maison Bleue* était comble à l'heure du salut. Les décorations du sanctuaire étaient du meilleur goût, et les chants exécutés par les jeunes filles de l'ouvroir étaient ce que nous les entendrons presque tous les soirs au mois de Marie de la Cathédrale, c'est-à-dire pieux et bien agréés de l'Assemblée chrétienne.

M. l'abbé Bouillet, vicaire de la Cathédrale, a donné un sermon solide et pratique sur la foi en la présence réelle. — Prochaine fête de l'adoration, le 21 mai, à Saint-Brice.

— La réunion pour l'œuvre dominicale à la Crypte, le vendredi 24, a été, comme toujours, l'occasion d'une excellente instruction et de ferventes prières adressées par les nombreux associés à Jésus-Hostie, pour l'extension du règne de Dieu par une observation plus générale de la loi du septième jour.

— Le Dimanche 26, Mgr l'évêque de Chartres s'est rendu à la paroisse de Chêne-Chenu, pour y procéder à la bénédiction d'une cloche. On pense bien que cette cérémonie, toujours solennelle par elle-même, et recevant de la présence du Pontife un surcroît d'éclat, a vivement satisfait et édifié les habitants de cette petite paroisse et les gens du voisinage accourus à la fête de la bénédiction.

— Le 50e anniversaire du martyre du Bienheureux Pierre-Louis-Marie Chanel, mariste, tombait le 28 avril. Profitons de cette occasion pour rendre ici de nouveau nos hommages au premier martyr de l'Océanie centrale, au prêtre français, au religieux d'une société chère à notre diocèse, à l'apôtre enfin dont une des saintes devises doit être la nôtre : Aimer Marie, faire aimer Marie.

— Voici les sujets qui ont été traités dans les numéros supplémentaires d'Avril :

Sommaire du 4 avril : Fleurs de sainteté, saint Isidore de Séville ; Du rôle de la théologie (*suite*) ; Saint Benoît-Joseph Labre, documents sur ses pèlerinages à Chartres ; Une légende de Fra Angelico : L'*Annonciation* (poésie) ; Chronique diocésaine : la Semaine sainte, Fête de Pâques, Clôture du mois de saint Joseph ; Itinéraire des tournées de confirmation ; Faits divers.

Sommaire du 11 avril : Fleurs de sainteté, saint Léon le Grand ; Du rôle de la théologie (*fin*); Le noviciat des Sœurs de Saint-Paul en Corée ; Histoire du Canon de l'Ancien Testament ; Chronique diocésaine : La chapelle de la Sainte-Vierge à Soizé ; Une mission à Mignières ; Prêtres chartrains au congrès scientifique ; Le Plan maçonnique ; Faits divers.

Sommaire du 18 avril : Fleurs de sainteté ; La B. Marie de l'Incarnation (Mme Acarie) ; Centenaire de la béatification de Mme Acarie et le Carmel de Chartres ; Lettre de Mgr Osouf au sujet de M. Ligneul, l'un de ses missionnaires au Japon ; Chronique diocésaine : Installation de M. l'abbé Robé, chanoine honoraire, curé-doyen de la Loupe ; M. l'abbé Chapron: à Courtalain ; Confirmation à Auneau ; Mlle G. à Nogent-le-Rotrou (nécrologie) ; Faits divers.

Sommaire du 25 avril : Annonce des Pèlerinages du mois de mai ; Mme Acarie et le Carmel de Chartres (*fin*) ; La France exté-

rieure ; Chronique diocésaine : Nominations (M. l'abbé Kermaïdic à Unverre et M. l'abbé Barré à Souancé), Patronage Saint-Joseph à Chartres ; Confirmation à Janville et à Toury ; Décès de M. Vincent Vivien, Souvenirs du Petit Séminaire ; Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Nous avons, pour une faveur qui réjouit toute notre famille, bien des actions de grâces à rendre au Bon Dieu et à notre Bonne Mère qui nous a protégés. Agréez nos remerciements, vous aussi qui, avec vos Clercs, avez bien voulu prier à nos intentions. (D, à V, diocèse du Mans).

2. Une famille reconnaissante remercie N.-D. de Chartres pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. (M. P., à F, diocèse de Chartres.)

3. Il y a cinq ans, je demandais au Pèlerinage chartrain une neuvaine pour deux personnes de ma famille, alors en grand danger, par leur situation, de perdre les habitudes chrétiennes. Avant tout, je demandais à N.-D. une préservation spirituelle. Depuis ce temps, nous avons été visiblement protégés dans des circonstances particulièrement pénibles et surtout dans quatre *cas* divers où ces deux personnes coururent risque de mort. Pour remercier la Sainte Vierge et nous assurer de nouveau sa protection pour l'avenir, je vous demande en son honneur *une* messe d'actions de grâces. » (P. G.)

4. La neuvaine à N.-D., demandée dernièrement pour mon paroissien Aimable Ch., très dangereusement atteint d'une fluxion de poitrine, n'a pas été sitôt commencée, qu'il a ressenti un mieux sensible. Sa guérison est tellement complète, que quelques jours après la neuvaine il a pu reprendre ses travaux des champs. Gloire en soit à jamais rendue à N.-D. de Chartres ! (A, à V, diocèse de Chartres).

5. Je ne veux pas tarder plus longtemps à vous rendre compte du résultat de notre neuvaine. C'est le quatrième jour de cette neuvaine qu'un mieux sensible s'est déclaré dans l'état de mon enfant. Daigne N.-D. de Chartres lui continuer sa protection ! J'espère aller moi-même avec mon enfant remercier en pèlerinage notre Céleste Bienfaitrice (C., à N.)

6. Dès le lendemain du jour où a été célébrée la sainte Messe pour elle, notre chère malade a été hors de danger ; fluxion de poitrine et rhumatisme articulaire ont disparu. Grâces soient rendues à N.-D. ! Les parents enverront un souvenir à son sanctuaire de Chartres. (Sœur M. C., à P., diocèse d'Arras.)

7. Le malade recommandé a reçu le Bon Dieu ce matin. La chose a été réglée mercredi, précisément le jour où vous avez demandé pour lui une neuvaine à N.-D. de Chartres. Actions de grâces au Seigneur et à sa Sainte Mère pour cette conversion ! (P. L., à M, diocèse de Coutances.)

8. Veuillez faire dire, à N.-D. de Sous-Terre, deux messes d'actions de grâces dont une pour le rétablissement de mon fils, et une autre pour une autre intention. Je recommande de nouveau ma famille à N.-D. de Chartres. (N. B., à Paris.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

1° Mgr de Charbonnel, qui est décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, dans le couvent des Pères capucins de Crest (Drôme).

Nommé évêque de Toronto en 1850, il avait reçu le titre archiépiscopal de Sozopolis en 1869, puis avait été élevé, en 1880, à la dignité archiépiscopale.

Mgr de Charbonnel est venu plusieurs fois en pèlerinage à N.-D. de Chartres, et il y a prêché en diverses circonstances.

2° Mme E. Vinson-Jatteau, à Chartres. — Mme Bousson à.... — Robert de Fontaines de Boiscard, à Marines (Seine-et-Oise). — Mme veuve Doublet, à Lucé. — M. Louis-Ernest Caillot, à Chartres. M. Isidore Brière, à Chartres. — M. Vivien à Châtillon. — Mlle Gaulard, à Nogent-le-Rotrou. — Mme veuve Leroy, au presbytère de Dreux. — M. Tronchon, à Chartres.

3° Sœur Félicia, née Armandine Hardy, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à l'hospice de Dreux, le 25 mars 1891, âgée de 59 ans et de Religion 37.

Sœur Thénestine, née Antoinette Jahan, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 25 avril 1891, âgée de 70 ans et de religion 50.

Sœur Louisa-Joseph, née Rosine-Adrienne Lesueur, décédée le 26 avril 1891, âgée de 40 ans et de Religion 30. La messe de l'inhumation a eu lieu le 28, en la chapelle du Petit Séminaire de Saint-Cheron.

Sœur LOUISA-JOSEPH de Saint-Cheron.

Le 26 avril 1891, s'endormait doucement dans le Seigneur sœur Louisa-Joseph, de Saint-Paul, supérieure des Religieuses au Petit Séminaire de Saint-Cheron. Pendant onze ans elle consacra à divers établissements les prémices de sa vocation, puis elle demanda la faveur d'être envoyée aux colonies. Après 15 ans de dévouement à l'hôpital de Cayenne, sous le fatal climat de la Guyane, l'état de sa santé rendit obligatoire son retour en France.

Ce fut alors, en 1888, qu'on la mit au service de notre maison. Dès le premier instant les rares qualités de son cœur lui gagnèrent l'estime et la sympathie universelles. Bien qu'infirme, elle s'oubliait toujours elle-même pour ne songer qu'aux autres. Souriante et douce, elle gardait en tout et avec tous une égale sérénité d'humeur : jamais ni plainte ni impatience. Auprès de nos enfants malades c'était plus qu'une *sœur*, c'était vraiment une *mère* : la sensibilité de sa belle âme inspirait à sa charité mille industries et mille délicatesses : on eût dit la bonté personnifiée, et c'était l'effet qu'elle produisait à quiconque l'approchait.

Non content de se dépenser pour nous, son zèle rayonnait au dehors. Elle visitait avec sollicitude les humbles et les souffrants qu'on lui signalait. Riches et pauvres se faisaient une joie de ses visites et des entretiens où elle apportait tant de tact, de discrétion et d'amabilité.

Mais pour bien l'apprécier, il faut avoir vu de quelle affection elle entourait ces charmants petits enfants de l'Ecole maternelle, attenante au Séminaire. Pour eux elle était si bonne, si tendre que parents et enfants la chérissaient également : dans tout le village, elle était connue, aimée, vénérée. Avec l'école fondée en 1888 elle fut, sans contredit, le principal instrument du Bon Dieu pour faire le bien et régénérer autour de nous.

Aussi quand la mort nous ravit brusquement cette chère sœur, après quelques jours de maladie, ce fut dans tout Saint-Cheron, comme au Séminaire, un deuil général et profond. De toute part on vint prier près de la morte. Spontanément une quête s'organisa dans les familles et bientôt on apporta sur son cercueil une splendide couronne d'un grand prix et de toute beauté. Cet élan généreux de regret et de reconnaissance est tout à l'honneur des mères et des bons habitants de Saint-Cheron.

Le jour des funérailles, notre chapelle était comble et bien des larmes ont été versées. M. le Supérieur du Petit Séminaire adressa à l'assistance une allocution émue et résuma par le mot *Diliges*, « vous aimerez », la vie de sœur Louisa-Joseph, cette vie toute d'amour de Dieu et d'amour du prochain. Il en prit occasion pour féliciter les habitants de Saint-Cheron de leur pieuse manifestation qui fait le plus bel éloge de leur cœur et de leurs nobles sentiments.

L'abbé DELÉPINE,
Professeur.

FAITS DIVERS

Union des catholiques. — Dans les audiences récentes qu'il a accordées à NN. SS. les évêques d'Amiens et de Montpellier, le Souverain Pontife a recommandé de nouveau le programme de

l'union étroite et pratique de tous les catholiques français, en dehors et au-dessus de tous les partis politiques, afin de travailler d'un commun accord et effectivement à la suprême défense des intérêts religieux et sociaux.

20e assemblée générale annuelle des catholiques. — Le Congrès catholique, qui tient ses séances du 28 avril au 3 mai prochain, emprunte aux circonstances du moment une importance exceptionnelle. En effet, unissant sa voix à celle du cardinal archevêque de Paris, l'épiscopat français ne se contente plus d'adresser au gouvernement de tristes mais discrètes doléances, il prend à témoin la France chrétienne tout entière du péril que court la foi. La religion et la patrie sont en danger ; si le plan maçonnique qui s'exécute lentement mais sûrement depuis quinze ans pouvait s'achever, c'en serait fait de la religion et de la France.

En présence de cet appel solennel de leurs pasteurs, les catholiques ont à se demander ce qu'ils ont à faire pour mieux unir leurs efforts, pour résister avec plus d'ensemble et d'énergie à l'ennemi qui les opprime et qui a juré de les détruire.

Conversion des Nestoriens. — Mgr Audo, chorévêque chaldéen, adresse à un vénérable chanoine de Bayonne un renseignement d'un intérêt particulier pour les dévots serviteurs de Marie.

« Je viens vous annoncer la consolante nouvelle du retour à l'Eglise catholique de nos frères séparés de Chaldée, des Nestoriens, qui, tous, d'un seul élan, évêques, prêtres et fidèles, au nombre de près de *deux cent mille*, viennent d'abjurer l'hérésie de Nestorius, dans laquelle ils étaient tombés depuis le commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. »

Statue de Notre-Dame au Pic de Fontaneilles. — On annonce le projet d'érection sur une montagne de 850 mètres d'altitude, presque inaccessible, le pic de Fontaneilles, aux confins du Rouergue et du Gévaudan, d'une statue colossale de la Sainte-Vierge, qui pourra être aperçue de cent paroisses environnantes au moins.

NN. SS. les évêques de Rodez, Saint-Flour et Viviers approuvent vivement cette pieuse entreprise.

Le monument s'élèvera au centre d'une contrée où abondent les tumulus et les dolmens et où régna le culte des idoles ; il sera dédié à Notre-Dame de Salut ou la Vierge des Monts, et en lui envoyant de loin sa prière et ses vœux, le chrétien répétera dans son cœur la parole du psalmiste : « J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où nous viendra le secours. »

On peut adresser les offrandes à M. Lubac, curé de Fontaneilles (Aveyron).

Notre-Dame des Halles, à Laval. — Il y a quelque temps, la municipalité opportuniste de Laval donnait l'ordre de transférer au

musée de la ville une statue de la Très Sainte-Vierge, élevée depuis de longues années, et qui avait reçu le nom de Notre-Dame des Halles. Les dames de la halle protestèrent, et comme la municipalité faisait la sourde oreille, le syndicat des maraîchers de la ville revendiqua la propriété de la statue, et assigna le maire devant le tribunal civil. Celui-ci, sans se prononcer sur le fond, a décidé que la statue serait placée sous séquestre entre les mains du curé de la cathédrale. La statue, descendue de son piédestal, a été portée à la cathédrale, et mise à une place d'honneur. La courageuse résistance des dames de la halle a donc été couronnée de succès.

Notre-Dame à la Vigna Pia. — Lors de la terrible explosion de poudrière qui a causé à Rome tant de malheurs, il y a huit jours (plusieurs tués et beaucoup de blessés, 10 millions de dégâts, dommages considérables au Vatican, à Saint-Paul, à Saint-Jean, et en d'autres monuments), on a remarqué un fait que nous signalons d'après la *Défense :*

« A 500 mètres de la poudrière se trouve une ferme modèle, la Vigna pia, fondée par Pie IX pour les enfants incorrigibles. Elle est dirigée par les religieux belges de la Miséricorde. Une partie de l'établissement s'est effondrée. Le supérieur a été gravement blessé. Environ 15 enfants sont blessés, mais leur vie n'est pas en danger.

» Fait curieux, un pan de mur *avec une image de la Vierge*, est resté debout au milieu des décombres. Les frères et les enfants montraient avec piété et confiance cette image. »

Association catholique de la Jeunesse française. — Le 10 avril s'est ouverte, à Lyon, la troisième réunion générale de l'Association catholique de la Jeunesse française. La séance d'ouverture était présidée par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Lyon.

Le lendemain, Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, présidait la séance. Il a terminé son discours par un appel énergique à la résistance contre l'oppression que fait subir aux Catholiques la secte antireligieuse. Le nombre des jeunes gens qui font partie de cette Association, par toute la France, est aujourd'hui de cinq mille.

Fêtes de Jeanne d'Arc. — La fête du 8 mai, à Orléans, sera présidée par S. Em. le cardinal Foulon, archevêque de Lyon et de Vienne. Plusieurs évêques ont promis d'y assister. Le panégyrique de Jeanne d'Arc sera prononcé par M. l'abbé Joseph Lémann, chanoine honoraire de Reims.

Pèlerinage de Jérusalem. — Les 400 pèlerins partis de Paris pour la Terre Sainte ont fait une excellente traversée ; ils ont stationné en Égypte, aux lieux qu'habita la Sainte-Famille et en d'autres pleins de souvenirs historiques. Leurs premières excursions en Palestine ont déjà fourni des récits très intéressants au journal *La Croix.*

Le Centenaire de Saint Grégoire le Grand.—De ce centenaire fêté les 9, 10 et 11 avril dans les basiliques de Rome, quelques détails semblent avoir plus particulièrement fixé l'attention. Ce sont les chants Grégoriens exécutés avec grand succès d'après l'édition et la méthode de Dom Pothier; puis des fêtes scientifiques et littéraires, et enfin un repas servi par les jeunes gens du Cercle Saint-Pierre, en l'honneur du charitable saint Grégoire, à des centaines de pauvres.

L'état actuel du monde catholique. — D'un tableau des questions catholiques publié par l'œuvre de la Propagation de la foi, nous extrayons ces quelques détails généraux:

En Europe, dans les États où les catholiques ont à craindre la rivalité des sectes dissidentes, on découvre partout une même préoccupation de pacification religieuse.

En Orient, partout où le sultan étend sa domination, à la faveur d'une liberté complète, l'apostolat des divers ordres religieux, que secondent si bien les Frères du B. de la Salle et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, gagne du terrain et produit d'admirables résultats.

Ailleurs, en Chine, au Japon, en Corée, malgré les défiances des autorités locales, qui çà et là gênent leur ministère, les missionnaires verraient leur zèle couronné des plus brillants succès, si l'abondance des ressources leur permettait de fonder à mesure des églises, des écoles et des orphelinats.

En Afrique, du littoral où leur influence est prépondérante, les prédicateurs de la foi abordent les plateaux du centre; et tout fait espérer que, dans peu d'années, il y aura là, parmi ces nègres longtemps délaissés, des chrétientés florissantes.

En Amérique, la foi s'affirme par les plus belles démonstrations: tenue des conciles, consécration des États au Sacré-Cœur, etc., et tout porte à croire qu'il se prépare pour ces contrées un nouveau moyen âge chrétien.

Enfin, un pays d'avenir, l'Océanie, marche à grands pas vers une conversion générale. La ferveur et la fidélité de ceux qui reçoivent le baptême font augurer qu'il y aura dans l'histoire de ces églises naissantes bien des pages glorieuses.

Si la France sait comprendre son devoir, elle protégera ces ordres religieux, qui envoient partout des missionnaires pour favoriser ce mouvement et faire aimer le nom français.

Image de la Vierge-Mère aux Catacombes. — Parmi les découvertes récentes faites à Rome, dans le cimetière de Priscille, on remarque une peinture assez bien conservée représentant la Vierge allaitant l'Enfant Jésus. Au dessus du groupe brille une étoile, et à sa droite est debout un personnage vêtu du pallium — probablement

le prophète Isaïe — qui, dans sa main gauche, tient un volume roulé et de sa droite montre l'étoile. Or, d'après les observations de l'illustre archéologue, M. de Rossi, il paraît démontré que la sainte image fut peinte soit dans la première moitié du second siècle, soit à une époque antérieure. Cette découverte est une véritable révélation pour les protestants dont toutes les thèses contre « l'idolâtrie papiste », inconnue, d'après eux, à la pureté des premiers siècles, se trouvent d'un coup renversées. Elle détruit également le préjugé d'un certain nombre de savants catholiques, qui ne font remonter qu'au concile d'Ephèse, en 431, l'origine des images de la Vierge avec l'Enfant Jésus.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mois de Marie de N.-D. de Chartres, par M. l'abbé Bulteau, prix : 1 fr., se vend chez le Concierge de la Maison des Clercs, à Chartres.

La Vierge lorraine Jeanne d'Arc, son histoire au point de vue de l'Héroïsme, de la Sainteté et du Martyre, par Mme la comtesse Armand de Chabannes, 2e édition. — Cet ouvrage a été honoré de grands éloges par plusieurs évêques.

(Paris, Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs 8 et 10, rue Garancière. — A Chartres, librairie Selleret. Prix du catalogue : 3 fr. 50. Mais, en vue de la propagande, très forte diminution de prix pour les maisons d'éducation, les institutions religieuses et le clergé).

Papes et Paysans, par Gabriel Ardant. Paris, Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye.

Ma chère Maman (Comtesse de Ségur, née Rostopchine), pour faire suite à *Mon bon Gaston*). Souvenirs intimes et familiers, par sa fille Olga, vicomtesse de Simard de Pitray. Paris, Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye.

Petit Mois pratique de Marie, par un Père de la Compagnie de Jésus, A. M. D. G., in-32 raisin, avec filets rouges, broché 15 centimes. — Librairie Catholique de Clermont-Ferrand, MM. Bellet et fils, éditeurs.

Parfums de Première Communion. — *Avant*, *Pendant*, *Après*, par Mgr E.-A. Blampignon, protonotaire apostolique, docteur en théologie, docteur ès lettres ; jol. in-18 encadré, caractères elzévirs, vignettes et lettrines, couverture illustrée en couleurs, titre en bleu, 2 fr., chez J. Leday et Cie, Paris, 10, rue de Mézières.

Ce gracieux petit volume est absolument neuf et inédit. Il convient non seulement aux premiers communiants pour lesquels il sera un pur souvenir du jour le plus radieux de l'existence, mais encore à tous les jeunes cœurs et même à toutes les âmes vraiment chrétiennes.

L'Homme aux 33 têtes, *Mémoires posthumes du franc-maçon Paul Le Gobeur.* — Brochure de propagande de 124 pages, illustrée de nombreux dessins. Paris, Lamule et Poisson, 14, rue de Beaune. Bruxelles, Société belge de Librairie, 16, rue Treurenberg. Prix : 0 fr. 50 centimes.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, livraison du 15 avril 1891.

I. L'Étude de Jésus-Christ dans son milieu humain, par L. Méchineau. — II. La lutte pour la Vie; « un Sedan scientifique », par H. Martin. — III. A propos de Bibliographie : critique et réclame, par J. Burnichon. — IV. Étude d'histoire pontificale; le Pape Jean VIII (suite), par A. Lapôtre. — V. Mélanges. 1° Décisions du Saint-Siège : Compte de conscience; Décret apostolique du 17 décembre 1890; — Mariages mixtes en Hongrie; — Duel dans les Universités d'Allemagne, par S. Adigard. — 2° *Jeux de Collège*, par V. Delaporte. — VI. Bibliographie. Salomon, son règne, ses écrits, Mgr Meignan. — Éléments de philosophie, G.-L. Fonsegrive. — Vie de S. Louis de Gonzague, Ch. Clair, S. J. — Les Prêcheurs burlesques en Espagne au dix-huitième siècle; Étude sur le P. Isla. — De Petri Joannis Perpiniani vita et operibus, B. Gaudeau, S. J. — Théophile Foisset, H. Boissard. — Mélanges oratoires, Mgr d'Hulst. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par R. de S. — VIII. Table du tome LIII.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 3 mai, fête de l'*Invention de la Sainte-Croix de Notre-Seigneur*, double de 2e classe. La Sainte-Croix est exposée à la Vénération. Offices aux heures ordinaires. — Le soir, après l'office capitulaire, réunion de la Confrérie avec procession, recommandations et salut. — Les 4, 5 et 6 mai, procession des Rogations. — Le 7, fête de l'*Ascension*, double de 1re classe, messe paroissiale à 9 h., office capitulaire à 10 h. 1/2, procession avant la messe.

Tous les soirs le mois de Marie, à 8 heures.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 3 mai, les offices aux heures ordinaires. Les trois premiers jours de la semaine, procession des Rogations. — Le 7, fête de l'Ascension, offices aux heures ordinaires. Mois de Marie tous les soirs, à 8 h. excepté le dimanche et le jeudi.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 3 mai, les offices aux heures ordinaires; après vêpres, mois de Marie; les autres soirs, il aura lieu à 8 h. Le jour de l'Ascension, grand'messe à 10 h. et vêpres à 3 h. suivies du mois de Marie.

AVIS. — *Nous rappelons au clergé de la ville de Chartres et des paroisses environnantes que la réunion prochaine du Grand-Séminaire pour le cas de conscience est fixée au mardi 5 mai, à 1 h. — M. l'abbé Giroux, curé du Coudray, est chargé de traiter la question indiquée dans le programme; M. l'abbé Tillard, curé de Luisant, présentera les objections.*



PROGRAMME
POUR LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DU 14 MAI
A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Les heures et les prix des Chemins de fer seront communiqués en temps utile à MM. les curés des paroisses par MM. les curés de Châteaudun, Nogent-le-Rotrou, Dreux, et par M. l'abbé Pâty.

Le nombre des pèlerins qui doivent prendre un train de chemin de fer aux diverses stations du département, devra être connu des organisateurs indiqués plus haut, *le 11 mai.*

I. Exercices du matin à 10 heures.

Places à la Cathédrale. — Dans la nef, côté de la chaire pour l'arrondissement de Chartres. — Côté du banc d'œuvre pour l'arrondissement de Châteaudun.

Le transept côté de la poste est destiné à l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou; le transept, côté de l'évêché, à l'arrondissement de Dreux. — Dans le grand chœur, Maîtrise et séminaires.

Signes de reconnaissance : 1° Chaque arrondissement sera précédé d'une croix avec écharpe : blanche pour Chartres, rouge pour Châteaudun, bleue pour Dreux, verte pour Nogent-le-Rotrou.

2° Chaque pèlerin portera un petit emblème, chemisette ou médaillon de N.-D. avec ruban à la couleur de son arrondissement.

Messe dite par Monseigneur, *Credo* à l'unisson. — Motets par le chœur de chant de la cathédrale. — Cantique à N.-D. de Chartres imprimé plus loin. — Avis pour la soirée, s'il y a lieu. Avant et après la messe : morceaux exécutés par l'une des fanfares présentes.

II. Temps libre.

Repas. Les fidèles qui auront apporté leurs provisions pourront les prendre, ceux de Chartres, dans la cour extérieure de l'Evêché ; ceux de Châteaudun, terrasse, côté Evêché ; ceux de Dreux, côté de la Providence ; ceux de Nogent, jardin au dessous de la terrasse. Les autres en trouveront facilement dans les hôtels à cause de la foire des Barricades. Les prêtres qui ne resteraient pas avec leurs paroissiens seraient reçus au Grand Séminaire. Prévenir M. l'économe deux jours à l'avance.

Visite de la Cathédrale (voir le Guide du Touriste et du Pèlerin 0 fr. 50) ; de la Crypte, en passant par la Maîtrise au chevet de la Cathédrale ; des clochers, entrée près de N.-D. du Pilier.

Pratiques de dévotion. — Les faire avant l'exercice du soir, soit près de N.-D. de Sous-Terre, à la Crypte, soit près de N.-D. du Pilier, à la cathédrale, soit près du voile de la Sainte-Vierge exposé dans la nef.

S'adresser au chapelain près de N.-D. du Pilier pour tous renseignements, bénédictions et évangiles, etc. — Se munir d'un cierge pour la procession du soir.

III. Exercice du soir, présidé par Monseigneur, à 2 heures et demie.

Mêmes places que pour la messe.

Petites Vêpres de la Sainte-Vierge. — *Ave Maris stella.* — *Magnificat.* Cantique à N.-D. de Chartres. — Allocution par Monseigneur.

Salut solennel donné par Monseigneur. — *O Maria.* — *Tantum ergo.* — Procession sur deux rangs avec cierges.

Défilé. — 1° arrondissement de Châteaudun. — 2° de Nogent. — 3° de Dreux. — 4° de Chartres. — On chantera en deux groupes coupés par la Chapelle de N.-D. de Sous-Terre. — Courte station devant la Vierge druidique. Retour par le latéral de droite à N.-D. du Pilier. — Oraison et bénédiction episcopale.

CANTIQUE A N.-D. DE CHARTRES.

Le cantique qui a été adopté pour cette circonstance est celui que nos pèlerins ont repété le plus souvent et que les Chartrains aiment à chanter aux fêtes de Notre-Dame depuis 1873 (Paroles de M. l'abbé Ychard et musique de A. F. G.)

1

L'Enfer a lancé sur le monde
Ses effroyables bataillons;
La terre tremble et le ciel gronde:
Vierge, sans toi nous périssons.

Refrain.

Protectrice de la France,
Vierge de Chartre, au secours,
Fais éclater ta puissance,
Comme dans les anciens jours.

2

Tu l'entends! Partout le blasphème
S'attaque au nom de l'Éternel;
Et ton Jésus, la bonté même,
Est insulté sur son autel.
Protectrice

3

Respectez, nous dit la loi sainte,
Respectez le septième jour;
Et des malheureux vont sans crainte
Violer cette loi d'amour!
Protectrice

4

La volupté, voilà l'idole
A qui tous offrent leur encens;
C'est à ce monstre qu'on immole
L'honneur, la vertu, les talents.
Protectrice

5

C'est pour elle que l'anarchie
Promène ses feux destructeurs,
Pour elle que la presse impie
Répand ses poisons corrupteurs.
Protectrice

6

Au milieu des affreux abîmes
Entr'ouverts partout sous nos pas,
Et dans ce déluge de crimes
Comment ne péririons-nous pas?
Protectrice

7

Tu fus, au jour de leur détresse
Le ferme espoir de nos aïeux:
Ainsi, vers toi, bonne Maîtresse,
Confiants, nous levons les yeux.
Proteetrice

8

Souviens-toi que la barbarie
Expira devant tes remparts,
Et que l'orgueilleuse hérésie
N'y put planter ses étendards.
Protectrice

9

Souviens-toi que ton sanctuaire
Fut autrefois le rendez-vous
Où toute la France en prière
Venait pleurer à tes genoux.
Protectrice

10

Pour sauver ta France chérie
Des horreurs d'un monde païen,
Prends-la dans tes bras, ô Marie,
Et rends-lui le souffle chrétien.
Protectrice

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

6e Numéro — LA VOIX — Juin 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

PÈLERINAGE DE LA VILLE DE CHARTRES

MM. les Curés des paroisses de la ville de Chartres ont lu en chaire, le dimanche 24 mai, la lettre suivante, qui leur était adressée par Mgr l'Evêque de Chartres :

MONSIEUR LE CURÉ,

Je vous prie de vouloir bien transmettre aujourd'hui même, au prône de la grand'messe, à vos chers paroissiens, l'invitation formelle que j'ai l'honneur de leur adresser pour la clôture solennelle du mois de Marie, le 30 mai, à la Cathédrale.

Vous avez vu combien le bon Dieu a béni nos pèlerinages, et votre cœur sacerdotal a dû jouir grandement du beau spectacle que notre basilique a présenté pendant ces jours inoubliables.

Tout Paris nous est venu : soit, avec Saint-Sulpice, les paroisses les plus importantes de la rive gauche de la Seine, et d'autres encore; soit, avec la Madeleine, les plus grandes paroisses de la rive droite, et nombre de curés et d'ecclésiastiques parisiens. C'est qu'en effet notre pèlerinage chartrain est un pèlerinage français, national; la dévotion à la Très Sainte-Vierge, selon la remarque fort juste de M. le Curé de Saint-Etienne-du-Mont, ayant eu son point de départ chez nous, à la grotte druidique, et s'étant répandue de là dans toute la France.

Mais le pèlerinage le plus splendide, assurément, a été, comme il convenait, le pèlerinage diocésain, le 14 mai : Quel spectacle j'ai eu du haut de la chaire, ce jour-là, lorsque mon regard fouillant partout le vaste temple, je n'apercevais de tous côtés que des pèlerins et encore des pèlerins !

Je sais bien que, à l'exercice du soir surtout, nombre de fidèles de la ville de Chartres étaient là aussi, avides de contempler ces foules pieuses et ajoutant eux-mêmes par leur présence à la magnificence du spectacle. Il convient néanmoins que, pour tout couronner, la ville de Chartres elle-même ait son pèlerinage particulier; et le jour choisi pour cette religieuse démonstration est, non pas le dernier jour du mois de Marie, le 31, la grande cérémonie de la Fête-Dieu y mettant obstacle ; mais la veille, le 30 mai. Nos artistes, notre maîtrise, nous préparent, je le sais, pour ce jour-là, les plus beaux chants.

On m'a dit : « Toute la ville accourra ! » C'est ce que je désire et ce que je demande instamment : c'est ce que j'ose espérer, et de la piété de la ville de Chartres pour la Très Sainte-Vierge, et aussi, qu'on me permette de l'ajouter, de la bienveillance de mes chers Diocésains pour leur Évêque.

Tout à vous, cher Monsieur le Curé, bien affectueusement en N.-S.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AUX PÈLERINS DU 21 MAI

Dans l'Église de Notre-Dame de Chartres.

(Ces paroles de remerciement ont été prononcées à la cérémonie du soir, après la belle conférence de M. l'abbé Macchiavelli, vicaire de Saint-Augustin.)

« Pèlerins des grandes paroisses parisiennes, l'évêque de Chartres vous remercie, et remercie aussi les prêtres zélés, qui ont amené ici ce pèlerinage : pèlerinage mémorable, moins encore par ce grand nombre de pèlerins, qui ne se sont pas laissé arrêter par les menaces du temps, que par le grand nom des paroisses ; et aussi par le brillant discours que vous venez d'entendre.

» Vous avez répondu à un de mes plus chers désirs. La

résurrection des grands pèlerinages chartrains, on vient de le rappeler, était le vœu de l'illustre évêque que Chartres a donné à l'église ; ça été aussi le mien au début de mon épiscopat, et pour le mettre sous la particulière protection de la Vierge chartraine. J'ai dû songer d'abord au diocèse : il a répondu ; 10,000 pèlerins chartrains étaient ici, il y a quelques jours. Puis, j'ai dû regarder vers Paris. Il y avait des précédents ; le pèlerinage traditionnel de Saint-Sulpice : il vient d'avoir lieu et avec un éclat inaccoutumé, puisque huit autres paroisses parisiennes s'y étaient jointes. Mais pour mieux affirmer encore le caractère spécial de ce pèlerinage, c'est-à-dire son caractère national et français, il fallait plus.

» Oui, le pèlerinage chartrain est le vrai pèlerinage de la France. Il a ses premières origines dans notre plus lointaine histoire ; c'est ce pays des vieux Carnutes, ce sanctuaire où nous sommes, et dont on vous redisait tout à l'heure les gloires, qui a été le point de départ de la dévotion française envers Marie ; c'est d'ici qu'elle a rayonné dans notre France : et toute la France est venue ici : ses rois, ses reines, ses chevaliers, ses évêques, ses grands moines, ses saintes, ses prêtres illustres, son peuple. Or, Paris est la tête, la capitale de la France ; Paris est donc chez lui ici ; Paris devait venir à Chartres : et le voilà, représenté par ses paroisses les plus illustres et par ses prêtres les plus éminents : Bel exemple, qui nous sera un appui, une force, pour la grande glorification que nous voudrions promouvoir de la Vierge chartraine.

» Oh ! les pèlerinages, ces grands actes de foi, ces supplications populaires, qui étonnent et déconcertent l'incrédulité contemporaine, en même temps qu'ils réveillent et raniment les croyants ; ce sont des spectacles d'un autre âge, assurément; mais ce sont choses actuelles aussi : parce qu'ils sont l'explosion d'un sentiment impérissable : impérissable dans l'âme humaine essentiellement religieuse, impérissable dans l'âme française essentiellement chrétienne.

» Que dis-je ? c'est aujourd'hui surtout qu'il convient de les reprendre, hautement, sans crainte, au grand jour de la liberté. Car n'est-ce pas dans les temps les plus calamiteux qu'il convient le plus de prier ? Et n'est-ce pas un siècle vraiment calamiteux que celui où nous sommes, siècle d'angoisses et d'alarmes, siècle de périls et d'incertitudes : périls au dedans et pé-

rils au dehors ; périls pour la religion si attaquée, et pour la France si divisée, et pour la société elle-même si menacée ? Et si la prière isolée est si puissante, si elle passe les cieux et pénètre jusqu'à Dieu, combien seront plus puissantes encore les grandes voix des multitudes qui, par les pèlerinages, éclatent et montent jusqu'au trône du Tout-Puissant.

» C'est le cœur plein de ces pensées que vous êtes venus ici prier pour vous-mêmes, pour l'Église et pour la France... Et en effet, où ces grandes voix des foules pourraient-elles s'élever avec plus de confiance que dans ce sanctuaire, témoin de siècle en siècle des prodiges de puissance et de bonté de Celle qu'on y vénère.

» Ah ! si ces murs pouvaient parler ! Mais l'orateur que vous venez d'entendre vous a dit éloquemment les prières, les supplications qu'ils ont vues, et les grâces, les prodiges qui ont répondu à ces prières : « Le miracle est ici en permanence ! » C'est bien vrai ! Mais Notre-Dame est toujours Notre-Dame ; son bras ne s'est pas raccourci ; sa puissance et sa bonté sont les mêmes, et la preuve en est sous vos yeux : regardez et voyez, à Notre-Dame du Pilier, comme dans l'église souterraine, et comptez, si vous pouvez, les ex-voto de la reconnaissance !

» Vous avez donc bien fait en venant ici : et quel spectacle, tout à l'heure, vous verrez, dans cette resplendissante procession sous nos cryptes : comme une lointaine vision des cieux ! Et quel spectacle vous donnez ! Chartres et Paris fraternisant dans la dévotion à Notre-Dame : Notre-Dame de Paris, cette *Mater dolorosa,* qui pleure jour et nuit dans son sanctuaire sur les péchés dont ce grand Paris fait monter incessamment le cri jusqu'aux cieux ; Notre-Dame de Chartres au contraire présentant aux hommes son divin Fils, souriant et bénissant: toutes deux n'en faisant qu'une : gage toutes deux d'espérance et de salut.

» Et maintenant, retournez à ce grand Paris, joyeux et confiants, avec une foi renouvelée et consolée, et la conscience d'une grande chose faite par vous, pour l'Église. Encore une fois, l'évêque de Chartres vous remercie, et il ose l'espérer et le dire : Désormais le grand pèlerinage parisien à Chartres est fondé. »

LE PÈRE DAMIEN DE VEUSTER

L'apôtre des Lépreux. (1) *(Suite et fin)*

Le gouvernement des iles Sandwich, pour empêcher la lèpre qui faisait d'effrayants progrès de se propager dans tout l'archipel, avait pris une résolution dont l'effet produisit bien des déchirements dans les familles : c'était d'envoyer dans l'île de Molokaï tous ceux qui seraient frappés de ce mal d'autant plus horrible et plus redoutable qu'il est contagieux. Instinctivement, les malheureux qui en découvraient sur eux les premiers symptômes fuyaient et se cachaient; mais la police veillait, et un jour ou l'autre elle les saisissait et, malgré leurs résistances, les conduisait à la léproserie fondée pour les recevoir.

Les missionnaires catholiques établis depuis longtemps dans ces parages lointains, préoccupés de l'intérêt des âmes, allaient de temps à autre visiter les chrétiens de Molokaï, qui, du reste, étaient alors en petit nombre; mais la pénurie des ouvriers évangéliques ne leur permettait pas, dans le principe, de s'y établir à demeure; cependant une chapelle ayant été construite et livrée au culte en 1872, chaque dimanche ces fidèles chrétiens se réunissaient afin de réciter en l'absence du prêtre, les prières de la messe, dire le chapelet et chanter des cantiques. Mais pour soutenir et encourager ces infortunés, il fallait un prêtre résidant au milieu d'eux. Ce prêtre, ce missionnaire, ce héros de l'évangile, nous l'avons déjà nommé, ce fut le *Père Damien de Veuster*.

Avec son sens droit et son expérience des hommes et des choses, le serviteur de Dieu comprit de suite qu'en adoptant *ses chers lépreux*, il se vouait à une carrière de rudes labeurs et d'inexprimables souffrances. « Vous connaissiez mes dispositions, écrivait-il le 12 mai 1873 à son provincial, je veux me sacrifier pour les pauvres lépreux, la moisson semble mûre. »

Dans une lettre adressée à son frère, le Père Pamphile, le 25 novembre de la même année, il lui disait : « Voici maintenant quelle est ma position; en arrivant ici j'ai trouvé une belle chapelle dédiée à sainte Philomène. » (Qu'il est consolant de

(1) D'après sa vie écrite avec beaucoup d'intérêt par son frère, le Père Pamphile de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, dite de Picpus.

rencontrer, sur ces plages naguère encore inconnues, ce doux vocable, comme un souvenir de la patrie); mais hélas! c'est tout, et j'ai dû, la nuit, prendre abri sous un arbre; mais les blancs d'Honolulu étant venus à mon secours, j'ai pu, grâce à leur charité, construire un petit presbytère de 16 p. de long sur 10 de large; c'est de là que je vous trace ces lignes. Et, bien que je sois depuis six mois environné de lépreux, je n'ai point contracté cette affreuse maladie; ce que je regarde comme une protection miraculeuse du bon Dieu et de la Sainte-Vierge. J'ai eu cependant beaucoup de peine à supporter l'odeur infecte de leur haleine. Maintenant j'entre sans difficultés dans leurs chambres. Quelquefois j'éprouve encore de la répugnance, c'est lorsqu'il s'agit de confesser des malades dont le corps n'est qu'une plaie, et de leur donner l'Extrême-Onction. » Cette description (que nous avons abrégée et modifiée pour ménager la délicatesse de nos lecteurs), pourra vous donner, ajoute le père, une idée de mes occupations journalières. Vous n'avez qu'à vous figurer l'aumônier de 800 lépreux. Ici, point de médecin, d'ailleurs leur science serait inutile. Un blanc lépreux, et votre serviteur qui ne l'est point suppléent aux soins de la Médecine.

« Donc, chaque matin, après ma messe qui est toujours suivie d'une instruction, je vais visiter les malades dont la moitié sont catholiques. En entrant dans chaque cabane, je commence toujours par offrir le remède qui guérit les âmes. Ceux qui refusent ce secours spirituel ne sont pas privés pour cela de l'assistance corporelle qui est donnée à tous sans distinction de religion. Aussi, à l'exception d'un petit nombre d'hérétiques obstinés, tous me regardent comme leur père. Pour moi je me fais lépreux avec les lépreux pour les gagner tous à Jésus-Christ. De là vient que lorsque je prêche j'ai coutume de dire *nous autres lépreux*. Vous pourrez juger par le trait suivant de l'empire qu'exerce ici le missionnaire. Samedi dernier, quelques jeunes gens mécontents de leur sort voulurent se révolter contre l'administration. Tous, excepté deux, étaient calvinistes ou mormons. Eh bien! je n'eus qu'à me présenter et à dire un petit mot; aussitôt les mutins baissèrent la tête, et tout fut fini.

« J'ai déjà baptisé plus de cent personnes depuis mon arrivée dans l'île. Un grand nombre de mes néophytes sont

partis pour le ciel avec la robe blanche de la grâce baptismale. Je fais aussi beaucoup d'enterrements, il meurt en moyenne un lépreux chaque jour.

» Il est bien entendu que nous faisons tout gratis, mais le bon Dieu saura bien nous rétribuer.

» En effet, après avoir laissé à mon remplaçant tout ce que j'avais à Kololo, je suis venu ici sans rien apporter, je n'y possède pas un sou de revenu et cependant je n'y manque de rien (qu'il nous soit permis de faire remarquer que le saint homme se contentait de peu), j'ai même de quoi faire chaque jour des aumônes. Comment expliquer ce mystère? C'est le secret de Celui qui a promis de rendre au centuple ce qu'on a quitté pour lui.

« Je viens de bâtir une deuxième chapelle à deux milles d'ici, de l'autre côté de l'établissement. Cette chapelle m'a coûté quinze cents francs, sans compter mon travail de charpentier. Il me reste 25 francs de *dettes.* Je dois vous dire que j'ai pour procureur le bon *saint Joseph* (n'oublions pas de rappeler son adresse à nos lecteurs, — *résidant au Paradis, près de Jésus et Marie);* — J'ajouterai cependant que nos sœurs d'Honolulu m'envoient des habillements, et que des âmes charitables font le reste.

Ce fut bien visiblement par une protection du Ciel que le père Damien put vaincre les difficultés qui s'opposaient à son apostolat. En arrivant à Molokaï, les catholiques étaient en minorité; et si plusieurs d'entre eux se distinguaient par leurs vertus, d'autres suivaient les mauvais exemples qu'ils avaient sous les yeux. Les plus valides de ces *malheureux bannis* de la société, passaient leur temps à jouer aux cartes, à danser, à boire de la bière de *Ki-root* ou de l'alcool qu'ils fabriquaient. Le père Damien par ses charitables procédés, la douceur et la force de ses exhortations, parvint en peu de temps à faire cesser ces déplorables excès, et, le 4 février 1879, il pouvait écrire : « La plupart des malades arrivent ici non catholiques, et ils meurent dans le sein de l'Église. On commence donc à connaître l'arbre à ses fruits; le protestantisme ne s'occupe guère des biens spirituels des lépreux. Aussi presque tous les mourants demandent au prêtre catholique de les aider à se préparer au grand passage. J'ai administré le baptême *in periculo mortis* à un bon nombre de chefs calvinistes. »

L'usage des *retraites*, l'établissement de plusieurs associations pieuses, les offices du dimanche, répandaient un courant de vie spirituelle dû au zèle infatigable du Père.

Chose étonnante, quand on pense au délaissement auquel est exposé Notre-Seigneur au Très-Saint sacrement dans nos cités européennes, il était parvenu à établir dans les deux églises de la léproserie l'adoration perpétuelle. « Les bons chrétiens de Molokaï, écrivait le père Albert, qui avait été témoin de cet édifiant spectacle, vont chercher le soulagement de leurs peines auprès du divin consolateur de tous ceux qui souffrent; ils font plus encore, car ils s'offrent comme victimes pour réparer les outrages que reçoivent les divins Cœurs de la part d'enfants ingrats auxquels ont été prodigués les bienfaits de la civilisation chrétienne. » — A qui devaient-ils, ces chers océaniens, la pensée de cette sublime substitution si ce n'est au père Damien....?

Le 15 septembre 1881 fut un jour mémorable pour les lépreux de Molokaï; son Altesse Royale, la princesse régente venait les visiter. A la vue des ravages horribles causés par la lèpre sur des personnes qu'elle avait connues pour la plupart, de grosses larmes s'échappèrent de ses yeux. Elle voulut parler, mais de ses lèvres tremblantes d'émotion, il ne put sortir aucun son. Elle fit donc signe à l'un des principaux de sa cour d'exprimer toutes ses sympathies à ces pauvres malheureux dont elle recevait un si touchant accueil. Il faut dire que sous l'inspiration du père Damien, rien n'avait été négligé pour lui faire honneur — Arcs-de-triomphe ornés de gracieuses légendes, chemin couvert de gazon et de fleurs, une soixantaine de lépreux rangés comme des soldats lui servaient d'escorte pour la conduire sous une vaste tente destinée à la recevoir.

De retour dans sa capitale, donnant audience à l'évêque d'Olba qui venait d'entrer en fonctions, la régente s'empressa de lui remettre, pour le père Damien, le diplôme et la décoration de commandeur de l'ordre de *Kalakaua* avec une lettre remplie des témoignages les plus sincères et les mieux exprimés de son admiration *pour son héroïque dévouement qu'elle a été à même de constater dans la visite qu'elle a faite aux lépreux de Molokaï, dévouement dont elle sait bien qu'il attend uniquement la récompense du Dieu si bon qui le lui a inspiré.*

Chaque soir de ses laborieuses journées, le missionnaire parcourait les allées du cimetière en égrenant son chapelet. Il avouait que c'était là, dans la pensée de la mort, qu'il retrempait son âme pour les sacrifices du lendemain.....

Cependant le moment était venu où cette vie si pleine et si féconde allait être couronnée d'un suprême et humiliant holocauste : Après avoir été le héros de la charité, le père Damien devait en devenir le martyr.

Dans le courant de 1884 il eut quelque soupçon de son mal; l'année suivante, les doutes se changèrent en réalité. La sérénité de l'âme de cet admirable athlète de la foi de J.-C. n'en fut point altérée; il se reconnaissait un trait de ressemblance de plus avec ses chers lépreux et il les en aimait davantage. La venue des sœurs hospitalières franciscaines qu'il appelait de tant de vœux, lui causa une grande consolation... Les exemples du père Damien avaient répandu la sainte contagion du sacrifice. L'un de ses frères en religion vint prendre la direction d'un second village de lépreux qu'il avait fallu fonder dans l'île, et une jeune anglaise convertie, fille d'un ministre protestant, a tout récemment réclamé sa part dans ces volontaires immolations.

Cinq années s'étaient écoulées depuis le moment où le père Damien était devenu une des victimes du fléau, son cœur restait plein de force et de tendresse, mais son pauvre corps portait les effrayants stigmates d'une suprême dissolution. Toutefois, par une faveur providentielle, la maladie respecta tout le dedans des mains oint par l'huile sainte au jour de son ordination sacerdotale, ce qui lui permit de célébrer presque jusqu'à la fin de sa vie le sacrifice de la messe.

Nous empruntons les détails qui vont suivre au récit du père Wendelin, un de ses confrères.

Le jeudi 28 mars, le Père commença à garder le lit, le samedi 30 il fit sa préparation à la mort. C'était vraiment édifiant de le voir, il paraissait si heureux !... Le 2 avril, 1889, il reçut l'extrême onction des mains du R. P. Conrady..... Que Dieu est bon, me dit-il dans le courant de la journée, de m'avoir conservé assez longtemps pour avoir deux prêtres à côté de moi pour m'assister à mes derniers moments ; et puis, savoir les bonnes sœurs franciscaines à la léproserie, c'est mon *nunc dimittis*.

« L'œuvre des lépreux est assurée, je ne suis donc plus nécessaire, et sous peu je m'en irai là-haut. »

Le samedi 13 avril, il était plus mal. Un peu après minuit, il reçut le bon Dieu pour la dernière fois; il devait bientôt le voir face à face, et le lundi 15 avril il succomba sans effort comme s'il s'endormait; il s'éteignit tout doucement dans sa cinquantième année.

Quand sa belle âme eut pris son essor vers l'éternelle beauté, toutes les marques de la lèpre avaient disparu de son visage : toutes les plaies de ses mains étaient fermées.

Vers les onze heures, nous le portâmes à l'église où il demeura entouré de lépreux et des bonnes sœurs qui prièrent pour lui.

Le lendemain (16 avril), après la célèbration des Saints Mystères, le cortège funèbre s'organisa : on passa devant la nouvelle église pour se rendre au cimetière. La croix ouvrait la marche, puis venaient les musiciens et les membres d'une association, ensuite les sœurs avec les femmes et les filles, enfin paraissait le cercueil porté par huit blancs, lépreux; derrière marchait le prêtre officiant accompagné du R. P. Conrady et des acolytes et suivi des frères avec leurs orphelins et les hommes, tous versant des pleurs... Larmes muettes qui étaient à elles seules le plus éloquent des panégyriques !

Selon le désir qu'il avait exprimé pendant sa vie, les restes mortels du père Damien furent déposés sous le *Pandanus*, cet arbre hospitalier qui lui avait servi d'abri quand il arriva à Molokaï.

La mémoire de ce *lépreux volontaire* ne périra pas. Mille bouches ont redit ses louanges, et son héroïque dévouement a déjà trouvé des imitateurs.

Admirable fécondité de l'Église catholique qui, sous le souffle inspirateur de la Charité, dont elle seule a reçu du Divin Maître l'inestimable dépôt, enfante chaque jour tant de merveilles.

Nos frères séparés les admirent et les envient. Puissent-ils, en rentrant dans le sein maternel de l'Église toujours ouvert pour les recevoir, participer aussi à tous ses bienfaits.

C. de C.

L'ENCYCLIQUE SUR LA QUESTION SOCIALE.

S. S. Léon XIII commence par réfuter les théories socialistes, qui contestent le droit à la propriété privée et voudraient constituer une propriété commune et collective.

Ensuite le pape examine la solution que le christianisme peut apporter à ce grand problème. Il reconnaît que plusieurs éléments peuvent concourir à la solution des difficultés présentes ; que plusieurs principes peuvent y coopérer mais que le premier et le principal est l'Église, et que sans l'Église les autres moyens et remèdes n'auraient point d'efficacité. L'Evangile apprend aux patrons et aux ouvriers à s'aider mutuellement, à pratiquer la fraternité vraie, à s'acquitter des devoirs réciproques de justice.

L'Église a toujours secouru les prolétaires. Le Souverain Pontife rappelle son rôle à cet égard dans un langage de la plus grande élévation et qu'échauffe le dévouement aux intérêts populaires.

L'Encyclique aborde ensuite la délicate question de l'intervention de l'Etat dans l'organisation du travail. D'une manière générale, y est-il dit, l'État puise dans son devoir de concourir au bien un droit d'intervention. Il lui appartient de garantir l'ordre ; c'est également sa mission d'assurer l'exécution loyale et juste des contrats. Il doit, en outre, intervenir en faveur de la sanctification du dimanche.

L'Encyclique s'occupe ensuite des grèves et des salaires.

Au sujet de la durée du travail, le Souverain Pontife explique qu'elle doit être proportionnée à la qualité même du travail, c'est-à-dire à l'effort produit, et varier suivant qu'il s'agit d'hommes adultes, ou bien de femmes et d'enfants.

La dernière partie recommande les associations ouvrières, les syndicats, les sociétés de secours mutuels, les assurances contre les accidents et les maladies, les diverses formes de patronage, les corporations adaptées au temps actuel.

L'État, dit Léon XIII, doit encourager et favoriser ces institutions, mais les laisser libres.

L'Encyclique indique les règles générales pour la constitution de ces associations diverses. Elle fait l'éloge des œuvres déjà organisées et exhorte les catholiques qui les ont fondées à persévérer.

Elle conclut par un chaleureux appel à l'action et au dévouement de tous en vue de la paix sociale.

Notre cadre ne nous permettant pas d'insérer pour le moment ce long mais si important document, nous avons dû nous contenter d'une analyse qui résume plusieurs de celles venues de Rome.

Demander le texte complet aux bureaux de *La Croix*, 8, rue François Ier, Paris.

NOUVEAU CANTIQUE A N.-D. DE CHARTRES

Carnotum ubi omnia Mariam sonant.

REFRAIN : *Ave* (ter) *Maria*

1.

O Vierge Chartraine,
Bénis tes enfants :
C'est ta gloire, ô Reine,
Qui dicte nos chants.

2. — *La Vierge druidique.*

Avant ta naissance
Nos pères Gaulois
Priaient ta clémence
Au fond de leurs bois.

3.

Ici ton image,
Près de l'*Autura*,
Reçut leur hommage
O Paritura!

4.

Le Barde à sa lyre
Confiait ton nom,
Et de son empire
Leur roi te fit don.

5.

Bientôt l'Évangile
Eclaira ces lieux,
Et leur cœur docile
Sut te prier mieux.

6.

Du démon la rage
Redouble d'efforts,
Pour toi dans l'orage
Meurent nos *Sts Forts*,

7.

De la foi chartraine
Les Francs sont les fils,
Car notre *Solenne*,
Instruisit Clovis.

8. — *Le Voile.*

Chartres était digne
D'un merci de Dieu :
Ta relique insigne
L'apporte en ce lieu.

9.

Un roi nous confie,
Dépôt vénéré,
Ton *Voile*, ô Marie,
Ton *Voile* sacré.

10.

Ta chair virginale
Y mit ses vertus ;
Ton parfum s'exhale
De ses fins tissus.

11.

Ton fils, Vierge sainte,
Dormant sur ton sein
Y laissa l'empreinte
De son front divin.

12.

Ton Église aimée
En fait notre sceau :
Il vaut une armée,
C'est notre drapeau !

13.

Mieux que les batailles
Son aspect confond,
Et de nos murailles
Il chasse l'affront.

14.

Rollon voit en fuite
Ses hommes du Nord,
Et chrétien ensuite
Dote ton trésor.

15.

Céleste oriflamme
Défends-nous toujours,
Et quand lutte une âme
Porte-lui secours.

16. — *La Cathédrale.*

Bientôt ta relique
S'abrite à couvert,
Dans la basilique
Qu'élève *Fulbert*.

17.

Comme une auréole
Autour de ton front,
Il fonde une Ecole
Où tout dit ton nom.

18.

D'une foi plus vive
On va vers ton cœur,
Quand la fierté d'*Yve*,
Rappelle à l'honneur.

19.

Notre Cathédrale
Monte jusqu'aux cieux,
Et sans qu'elle égale
L'amour des aïeux.

20.

Ses deux bras de pierre
Portent à tes pieds
L'ardente prière
De peuples entiers.

21.

Tous pour Notre-Dame
Sont pleins d'un beau feu,
Chacun se proclame,
Logeur du Bon Dieu.

22.

En vain l'incendie
S'attaque à son mur :
L'œuvre plus hardie
Dresse son front sûr.

23.

Les arts symboliques
Groupent en essaims
Sous ses trois portiques
Un monde de Saints

24.

Les mille verrières
Qu'offre *Saint Louis*
Jettent leurs lumières
Aux yeux éblouis.

25.

Enfin l'huile sainte,
Sacre sa paroi ;
On voit dans l'enceinte
Prier le bon roi.

26.

Témoin du vieil âge,
Des Français l'honneur,
Ce temple est l'hommage
Vierge, de leur cœur.

27. — *Les Miracles.*

C'est un tabernacle
Élevé pour toi,
Aussi le miracle
Répond à leur foi.

(1) Une petite édition soignée de ce cantique se trouve à la Maison des Clercs.

28.
Nos pages sont pleines
De tes pieux dons,
Comme on voit nos plaines
S'emplir de moissons.

29.
Quand vient sur la France
L'effort des *Anglais*,
Ici ta puissance
Impose la paix.

30.
L'hérésie altière
Nous force aux combats,
Mais ton cœur de mère
Vaut tous les soldats.

31.
Ta présence empêche
Un trop juste émoi,
Et sur notre *Brèche*,
Tu sauves la foi.

32.
Ta paisible image,
En son « tablier »
Arrête la rage
Du plomb meurtrier.

33. — *Les Rois et les Saints.*
Bientôt l'hérésie
S'enfuit à jamais,
Ta cité choisie
S'ouvre au *Béarnais*.

34.
De notre croyance
Il reprend la loi :
Chartres, pour la France,
Sacre son grand roi.

35.
O voûte bénie
Redis nous l'amour
De la France unie
En cet heureux jour !

36.
D'ailleurs d'âge en âge
Tu vis bien des fois
Le pèlerinage
Des *Saints* et des *Rois*.

37.
Le Saint pour son âme
Trouve la ferveur,
Du Roi, Notre-Dame
Bénit la grandeur.

38.
Souvent la Patrie
T'implorant par eux,
Heureuse ou flétrie,
Vit combler ses vœux.

39. — *De nos jours.*
En grâces pareilles
Nos temps sont féconds :
Toujours en merveilles
Ici tu réponds.

40.
Un jour sur ta ville,
S'abat le fléau,
Il frappe, il mutile
Ouvrant le tombeau.

41.
Mais l'auguste *Châsse*
De son temple sort,
Et le salut passe
Confondant la mort.

42.
Pour notre Madone
La croissante ardeur
Fait de sa *colonne*
Un trône d'honneur.

43.
Le Pasteur suprême
Met au nom du Ciel
Un saint diadème
Au front maternel.

44. — *La Crypte.*
La *Crypte* profonde
Reprend ses splendeurs :
Là foule l'inonde
Chantant tes grandeurs.

45.
L'art trace ta gloire,
En son long parcours,
En peignant l'histoire
De nos anciens jours.

46.
On entend nos pères
Dans ses souterrains,
Et le son des pierres
Dit leurs vieux refrains.

47.
Dans leur Grotte obscure
C'est là qu'autrefois
La Vierge future
Sourit aux Gaulois.

48.
Sous la même voûte,
Depuis neuf cents ans,
Notre Dame écoute
Les mêmes accents.

49. — *Prière.*
Aïeux, nos modèles
Soyez-en témoins :
Nos âmes fidèles
Ne l'aiment pas moins.

50.
Oui, partout rayonne
L'éclat de son front,
Et partout résonne
L'écho de son nom.

51.
Aussi l'espérance
Fait vibrer nos voix :
Montre ta clémence
Ainsi qu'autrefois.

52.
L'Église et la France
Comme aux anciens jours
Mère, à ta puissance,
Par nous ont recours.

53.
L'Église t'en prie,
Garde notre foi :
Défends la patrie :
La France est à toi !

54.
Et qu'ici toute âme
Invoquant ton cœur
Trouve, ô Notre Dame,
Soutien et bonheur.

S. V.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un très beau cœur richement encadré, offrande de la corporation foraine de Chartres à Notre-Dame. — Un conopée pour le tabernacle de l'autel principal de la Crypte. — Un dessus d'autel pour la chapelle des S. S. Forts. — Un cœur en argent offert par les religieuses Visitandines de N., en action de grâces de la guérison de leur supérieure, guérison obtenue après neuvaine à N.-D. de Chartres.

Lampes. — 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 86 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 1 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En mai ont été consacrés 75 enfants, dont 24 de diocèses étrangers.

Sœurs pour les missions. — Depuis un mois, il y a eu trois départs de sœurs de Saint-Paul de Chartres pour les missions. Cinq sont parties le 30 avril pour Cayenne ; trois le 9 mai pour La Martinique ; quatre le 25 mai pour la Cochinchine.

Pèlerinages. — La lettre épiscopale insérée en tête du présent numéro dit assez le succès des pèlerinages qui avaient été promis au sanctuaire de N.-D. de Chartres pour le mois de mai 1891. Le 14 mai, les nefs, le transept, le grand chœur de la vaste cathédrale étaient absolument remplis par les pèlerins venus de tous les points du diocèse, sous la direction des curés d'arrondissement. Près de 6000 étaient arrivés le matin par le chemin de fer ; et que d'autres groupes par les voitures particulières ! Combien aussi de personnes des environs de Chartres ou de la ville même ! Impossible donc de préciser le nombre des assistants à la cérémonie du matin et surtout à celle du soir. Musique de fanfares, orgue, chœur de chant, hymnes et cantiques en immense unisson, tout maintenait la foule dans un entrain merveilleux pour la prière commune.

Le 18 mai, c'était Saint-Sulpice de Paris venant pour la 33e fois à N.-D. de Chartres, et avec cette admirable paroisse, d'autres de la capitale, pasteurs en tête : Saint-Joseph, Saint-Ambroise, Saint-Paul-Saint-Louis, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Severin, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-François de Sales, Saint-Eustache. Total : environ 1,200 pèlerins. La caravane sulpicienne ainsi notablement accrue, nous a donné l'imposant spectacle, renouvelé chaque année, d'une extraordinaire

dévotion à Celle que vinrent tant de fois invoquer le pieux Olier et ses disciples. L'allocution de M. l'abbé de Beauchamp, curé de Saint-Etienne-du-Mont, et les recommandations aux prières expliquées par M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice, les communions des pèlerins, leurs longues stations devant les Madones, que de choses émouvantes pour les témoins de cette sainte journée !

Le 21 mai, d'autres groupes parisiens arrivaient à leur tour de la capitale. Ce pèlerinage des paroisses de la rive droite de la Seine, nous rappelait ceux que nous amena nombreux et si édifiants M. l'abbé Duquesnay, curé de Saint-Laurent, le 31 mai 1859 et le 25 juillet 1871. Cette fois nous avons vu environ 1.200 pèlerins (1) avec MM. les curés de N.-D. de Lorette, de La Madeleine, de Saint-Augustin, de Saint-Louis-d'Antin, de Sainte-Elisabeth, de Saint-Georges, de Saint-Roch, de Saint-Eugène, etc... Le principal organisateur était M. l'abbé Caillebotte, curé de N.-D. de Lorette. M. l'abbé Gayrard, chanoine honoraire de Chartres, curé de Saint-Louis-d'Antin, prêchait à la messe ; M. l'abbé Macchiavelli, vicaire de Saint-Augustin, le soir. Ce jour-là, comme le 18, le nombre des communions disait, plus encore que tout le reste, quelle piété avait conduit une telle multitude à Chartres. Mgr Lagrange, qui avait présidé cette solennité comme celle du 18, a remercié éloquemment les parisiens de leurs admirables manifestations d'amour à N.-D. de Chartres, des précieux exemples qu'ils apportaient de loin aux chrétiens de notre région.

Dans les trois jours de pèlerinage dont nous venons de parler, la procession aux flambeaux dans la Crypte a dépassé toutes les précédentes en magnificence.

En dehors des trois grandes manifestations racontées ci-dessus, et sur lesquelles nos suppléments avaient donné encore plus de détails, il y aurait à citer d'autres pèlerinages de moins d'éclat : ceux par exemple du grand et du petit Séminaire, du Noviciat de Saint-Paul, d'autres Communautés ou Institutions. — Parmi les prêtres venus de loin pour célébrer la sainte messe dans l'église de N. D. de Chartres, il y en a eu des diocèses de Paris, d'Orléans, d'Evreux, de Rouen, du Mans, de Versailles, de Rennes, de Mende, etc.... Nommons particulièrement un prélat camérier de S. S. Léon XIII, venu de Lorette, en Italie, où il exerce depuis longtemps les fonctions de chanoine chapelain : Mgr de Marcy. Nous avons vu aussi des religieux : Dominicains, Oratoriens avec leurs novices, Jésuites, Maristes, Pères du Tiers-Ordre d'Arcueil, avec plusieurs de leurs élèves, Frères du B. de la Salle, Frères de St Viateur, etc.

(1) Nous ne comptons dans ce nombre que ceux venus en trains spéciaux.

Le lundi, 25, les pèlerins remarqués à la messe de 8 heures, devant Notre-Dame de Sous-Terre, étaient non des ecclésiastiques, cette fois, mais des laïques, fervents chrétiens du Canada. C'étaient : M. Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec et M. Joseph Shehyn, ministre des Finances de la même province; avec eux étàient M. N. Bernatchez, député à Québec, M. Alex. Clément, secrétaire particulier du premier ministre, M. Robert Ness, membre du conseil d'Agriculture. Monseigneur, prévenu de la visite de ces personnages, a été heureux de leur donner l'hospitalité. La veille, dimanche 24, ils avaient tenu à passer par Santeuil et à arriver pour la messe dans la belle église de cette paroisse. M. l'abbé Cantenot, le zélé curé, prit occasion de leur présence pour faire entendre à ses paroissiens, venus en bon nombre à l'office, la parole éloquente de M. le premier ministre du Canada. En effet, après la messe, M. Honoré Mercier voulut bien leur adresser une charmante allocution où débordaient les sentiments de foi et de patriotisme. Il leur montra quel prix les Canadiens, français d'origine et restés français de cœur, attachent à l'union de l'élément national et de l'élément religieux; comme preuve, il leur signala le monument de granit élevé sur les bords de la rivière saint Charles à Québec et où sont inscrits ensemble les noms de Jacques Cartier et du saint missionnaire P. de Brébœuf.

MM. Mercier et Shehyn, ont visité ensuite plusieurs fermes de la contrée, l'étude de l'état de la culture en France étant un des motifs de leur voyage.

— Le mois de Marie, à la cathèdrale de Chartres, a été plein de charmes. Tous les soirs l'assistance était fort nombreuse aux abords de la chapelle du Pilier et dans le transept. Le R. P. Jutteau, des Frères Prêcheurs, a continué jusqu'à la fin d'intéresser son auditoire par ses belles instructions sur la vie de la Sainte Vierge.

Nominations dans le clergé. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Jeunes prêtres. — M. l'abbé Coutelet, professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou; M. l'abbé Bourguet, curé de Poinville et vicaire de Janville; M. l'abbé Bruère, curé de Saint-Germain-le-Gaillard; M. l'abbé Thouvay, curé de Droue et vicaire d'Épernon.

Pèlerinage des Trois Bonnes Marie à Mignières, le 22 mai. — La dévotion des Trois Bonnes Marie se propage de plus en plus dans notre diocèse et les diocèses limitrophes. Aussi le concours des pèlerins était-il plus considérable encore que les années précédentes. Plusieurs grâces extraordinaires ont été signalées, et les offices du matin et du soir ont été célébrés avec une solennité vraiment touchante.

Le prochain grand pèlerinage à Mignières aura lieu le 22 juillet, jour de la fête de Sainte Marie-Madeleine.

Dreux. — Le jeudi 28 mai, double solennité à Dreux. D'abord la confirmation des enfants de la paroisse dans l'église Saint-Pierre. Puis bénédiction et pose de la première pierre du nouveau monastère de la Visitation, par Mgr l'Évêque de Chartres. Affluence considérable.

Conférence ecclésiastique. — La conférence ecclésiastique pour les prêtres de Chartres aura lieu au Grand Séminaire le mardi 2 juin, à 1 heure.

Suppléments de la Voix. — Voici les sujets traités dans les suppléments de mai :

Sommaire du 9 : Circulaire épiscopale sur le Pèlerinage du 14. — Affaire de Loigny, Lettres de Rome. — Saint Grégoire de Nazianze. — Les statues de N.-D. de Chartres. — La cause de béatification de Mgr de Laval.— Le devoir social.— Sœurs de Saint-Paul, au Tonkin. — Chronique diocésaine : Châteaudun, Beaulieu, Mme de Chevrigny ; le mois de Marie. — Martyrologe de l'Eglise de Chartres. — Faits divers.

Sommaire du 16 : Pèlerinage du 14 mai. — Saint Eman. — La lampe du sanctuaire au sanctuaire de Marie (poésie). — Chronique diocésaine : Souvenir de Patay ; l'horloge de la Cathédrale ; l'église du Coudray ; Sainte Cécile à Châtaincourt. — Faits divers.

Sommaire du 23 : Saint Bernardin de Sienne. — Devoir social. — Chronique diocésaine : Pèlerinage du 18 et du 21. — Ordination. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je crois que pour glorifier N.-D. de Chartres, et lui témoigner notre trop juste reconnaissance, la guérison de notre malade peut figurer parmi les extraits de la correspondance de la Voix.

Le tétanos est une maladie très-grave, presque réputée incurable ; aussi, grande est la surprise générale en voyant mon paroissien, atteint de ce terrible mal, complètement guéri.

Si les moyens naturels ont été prodigués avec soin, nous devons reconnaître néanmoins la protection visible de N.-D. de Chartres.

Lorsqu'on s'est aperçu de ce mal, il avait déjà envahi les muscles de la mâchoire strictement serrée, et ceux du cou, de la poitrine, du dos, du ventre et un peu les muscles des jambes avec complications graves.

En commençant les remèdes, sans beaucoup d'espoir, nous commençâmes aussi une neuvaine à N.-D. de Chartres, et nous sommes convaincus que si les muscles des bras n'ont pas été envahis, nous le devons à la bonne Notre-Dame.

Trois neuvaines successives ont été faites et terminées le 30 avril. Ce jour-là, pour la première fois, le malade étonné put faire jouer sa mâchoire et mâcher ses aliments. Le jour de l'Ascension, notre guéri pouvait venir jusqu'à l'église et assister à la messe, et le jeudi 14, debout dès cinq heures du matin, il arrivait à l'église à six heures et faisait la sainte communion, ce qui lui avait été impossible pendant la maladie; puis nous partions pour le pèlerinage diocésain, notre pèlerinage d'actions de grâces.

Avec quel bonheur il s'unissait à ses compagnons de pèlerinage pour chanter le *Magnificat*, *l'Ave Maris stella*, n'en perdant pas une syllabe! Après cette belle journée, qui semblait devoir être pour lui une journée de fatigue excessive, il se sentait plus fort au retour, et constatait la disparition d'un reste de douleur qui avait persisté jusqu'alors dans la jonction des mâchoires.

Gloire et reconnaissance à N.-D. de Chartres!

(M., curé de D., diocèse de Chartres.)

2. Je vous écris ces quelques lignes pour vous prier de recommander une intention à N.-D. de Chartres. Il ne sagit pas d'une grâce à obtenir, mais d'actions de grâces à offrir à la bonne Mère. J'avais fait mettre un cierge à N.-D. du Pilier, il y a quelque temps pour le succès d'un examen de doctorat ès-lettres. L'examen a très heureusement réussi. Le nouveau docteur est un grand dévot à N.-D. de Chartres. (A. B. à J.)

3. En vous envoyant nos offrandes pour Notre-Dame de Chartres, je vous recommandais aussi un petit garçon très malade d'une méningite tuberculeuse. Le jour où je recevais votre réponse l'enfant était à toute extrémité; convulsions et paralysie de tout le côté gauche. Le calme se fit sentir le soir même, le lendemain il y eut un peu de mieux, le mieux a toujours continué jusqu'à ce jour; les membres paralysés sont bien revenus et aujourd'hui il est en pleine convalescence.

Gloire à Dieu! Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres!

(V. L. à M., diocèse de Versailles.)

4. — Actions de grâces pour une faveur signalée que j'avais sollicitée par l'entremise de vos chers petits Clercs qui ont fait plusieurs neuvaines à cette intention. — Honneur et gloire à N.-D. de Chartres! (C. de C.)

5. Actions de grâces à N.-D. pour lumière obtenue sur une vocation. (H., enfant de Marie).

6. Nous croirions manquer de reconnaissance envers N. D. de Chartres, si nous ne faisions connaître la grâce qu'elle vient de nous obtenir : la vie de notre cher enfant. (P. R., à Ch., diocèse de Chartres).

7. Plus d'une fois vous avez, sur ma demande, célébré ou fait célébrer la sainte messe pour mon pauvre mari malade. Il est revenu, avant de mourir, à des sentiments bien chrétiens et a fait une pieuse mort. C'est une grande consolation dans ma douleur, que de penser à cette conversion dont nous nous déclarons redevables à N.-D. de Chartres. (V. C., à E. diocèse de Laval.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

— Sœur Saint-Lazare, née Marie-Rose Martin, religieuse de la communauté des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle, décédée à l'âge de 56 ans. — Sœur Gérasime, née Jeanne Tible, décédée à la communauté de Saint-Paul, le 30 avril, âgée de 53 ans et de religion, 35. (Elle avait été dans les colonies). — Sœur Marie de l'Assomption, née Valentine Aubry, décédée à la communauté de Saint-Paul, le 20 mai, âgée de 24 ans, dont 4 de religion. — Sœur Louise de Marie, née Courtadon, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 27 mars 1891 à Séoul (Corée), âgée de 31 ans, dont 9 de religion. — Sœur Marie de l'Assomption, née Valentine-Juliette Aubry, novice de la communauté de Saint-Paul, décédée dans sa 25e année.

— Mme veuve Morin, au presbytère de Boissy-le-Sec. — Mme veuve Semen, au presbytère du Boullay-Thierry (93 ans). — M. Alcide Goulhot, à Versailles. — Mme de Chevrigny, à Paris. — M. Henry, maître de pension à Chartres. — M. E.-J. Stadelhoffer, à Bourges. — Mlle Constance Poivet, à Bazoches-les-Gallerandes (Loiret). — Mme Duchemin à Chartres. — Mme Lange-Boucher, à Chartres. — Mlle P. Ouellard, à Champhol. — Mlle Charlotte Genet, à Gallardon.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE PHILOMÈNE, Vierge et Martyre, sa vie, *ses miracles et son culte* (1). Nous avons déjà annoncé cet ouvrage de Mme la

(1) Beau volume in-18 (VIII-260 pages). 1 fr. 25; relié en toile, tranche rouge,

comtesse de Chabannes, auteur de *La Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc.*

Au premier rang des approbations épiscopales données à ce charmant livre, nous devons citer la lettre suivante que l'auteur a reçue de Mgr l'Evêque de Chartres :

Chartres, le 8 mai 1891.

MADAME LA COMTESSE,

Voilà donc le cher petit livre qui a pris son essor. Jusqu'où volera-t-il? A quelles âmes le souffle de Dieu l'apportera-t-il pour les toucher et les charmer? Dieu le sait. Mais je crois que vous pouvez être bien heureuse et bien tranquille, Madame; c'est une belle et pieuse œuvre ajoutée par vous à d'autres que Dieu a bénies; il bénira celle-ci de même; et si vous paraissez l'avoir écrite avec une particulière complaisance, j'espère que vous serez par elle particulièrement consolée. Et sainte Philomène ne manquera pas, elle, si puissante et bonne, d'acquitter la dette de grande reconnaissance qu'elle vient de contracter envers vous, qui l'avez fait connaître, aimer, invoquer de tant d'âmes, dont vous allez faire les délices et l'édification.

Veuillez agréer, Madame la Comtesse, l'hommage de mon bien dévoué respect.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Vie illustrée de Saint Louis de Gonzague, prix, *franco :* 15 cent.; 12 ex., 1 fr. 50; 100 ex., 11 fr. par chemin de fer, 12 fr. par la poste. — Toulouse, rue des Fleurs, 16. — Remises à partir de 150 exemplaires.

Le mois du Sacré-Cœur de Jésus, par le P. Henry Ramière, de la Compagnie de Jésus. Ouvrage revu, complété et mis en ordre par un Père de la même Compagnie. Grand in-12 de 566 pages. (Toulouse, chez le directeur du *Messager du Sacré-Cœur de Jésus*, 16, rue des Fleurs.

Le cœur de Jésus et la Divinisation du Chrétien, par le P. Henry Ramière. Ouvrage revu et mis en ordre, comme le précédent. Même format, plus de 600 pages. — Toulouse, même adresse.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 31 mai, 2e dimanche après la Pentecôte, Sainte Angèle, *double.* — SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU. — Exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 h. Grand'messe, à 9 h. Office du Chapitre, à 10 h. 3/4. Vêpres capitulaires, à 2 h. — Vers 3 heures commencera la procession extérieure; cette année c'est dans la haute ville que seront les reposoirs préparés pour le Saint-Sacrement.

Le Saint-Sacrement sera exposé aussi toute la journée les 1er, 2, 3, 4 juin. — Salut le soir, après Laudes. La clôture de l'Octave aura lieu le jeudi soir, 4 juin; procession dans l'intérieur de l'église, à 7 h.

2 fr. — Conditions spéciales par nombre. On le trouve à Chartres, à la librairie Selleret, place des Halles; à Paris, à la librairie Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette.

Le vendredi 5, fête de la Réparation des injures faites à N.-S., messe et allocution, à 7 h., au Sacré-Cœur. Salut le soir, à 8 h.

Œuvre des Tabernacles. — Le lundi 1er juin, à 8 h., au grand chœur, messe pour les associés de cette Œuvre.

Paroisse de Saint-Pierre. — Le dimanche 31 mai, vêpres, à 2 h. Après le *Magnificat*, départ pour la Cathédrale, afin d'assister à la procession générale. Pendant le mois de juin, chaque jour, sauf le dimanche, les messes basses sont dites à la chapelle du Sacré-Cœur. Chaque jour, avant la messe de 7 h., exercice en l'honneur du Sacré-Cœur. — Les 1er, 2, 3, 4, 5 juin, salut à 8 h. du soir.

Paroisse de Saint-Aignan. — Dimanche 31 mai, vêpres, à 2 h. Après *Magnificat*, départ pour Notre-Dame. — Lundi, mardi, mercredi et jeudi, exposition du Très Saint-Sacrement. Messe, à 9 h. ; salut le soir, à 8 h. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Avis. — Le pèlerinage de la paroisse *Montmartre*, aura lieu cette année, le lundi 29 juin.

Les paroisses qui se proposeraient d'y joindre des *groupes d'au moins cinq personnes*, sont priées d'en aviser M. le Curé de Saint-Aignan *avant le 15 juin.*

M. le Curé prendra les mesures nécessaires pour répondre aux demandes qui auront été faites et aux espérances qui auront été données.

FAITS DIVERS

Vocation d'un enfant pauvre; sacerdoce fécond. — M. l'abbé Méquignon, curé d'Elancourt, au diocèse de Versailles, fondateur de l'orphelinat de l'Assomption, est mort le 30 décembre dernier.

Voici, sur cet homme de Dieu, un récit extrait d'une lettre d'une sœur de la Charité, résidant dans la banlieue de Paris :

Il y avait à Versailles une bonne supérieure, sœur du général Espinasse. Un jour elle rencontre dans une rue un gamin vif et mutin qui la salue d'un air narquois.

« Gamin, va ! qui es-tu ? — Le petit Méquignon. — Où vas-tu ? — Nulle part. — Que fais-tu depuis que tes parents sont morts ? — Je me promène ! — Oui, et tu pilles, tu maraudes, tu te feras pincer, mauvais sujet ! viens avec moi ! »

Elle emmena le petit, le dressa, le fit instruire. Il devint prêtre, et bon prêtre, curé d'une petite paroisse près Versailles. Un jour deux de ses petits paroissiens furent orphelins. Il les prit au presbytère, en souvenir : puis 4, puis 10. — Il alla trouver le père Étienne, lui expliqua son affaire, en obtint trois sœurs dont une ayant une fortune indépendante. En rien de temps la bonne sœur Gabrielle eut fait construire un gentil orphelinat, aussitôt plein : voilà trente garçons. On recommence, en voilà soixante ! La bonne mère meurt, hélas ! On lui fait des funérailles de princesse. Ce n'est

pas assez dire. Il y avait, outre toute la population, plus de 4,000 étrangers, l'élite de Paris et de Versailles.

Mais l'élan est donné. Il y a dans l'orphelinat : boulangerie, vacherie, porcherie, jardin, etc., etc. ; point de revenus. Le bon curé quête tous les jours, excepté le dimanche et le lundi. La maison grandit, grandit ; une chapelle monumentale y est construite, où la bonne mère est portée en triomphe. Hélas ! samedi on y portait aussi le digne et saint fondateur, le petit gamin de la bonne sœur de l'Espinasse, qui lègue à la communauté des filles de la Charité son orphelinat, qui compte vingt-cinq sœurs et quatre cents orphelins !... La cage est grande et belle, mais qui nourrira tous les petits oiseaux ? voilà un beau motif d'accroissement : hériter de 450 bouches au moins ! Il fallait au digne fondateur 8 à 10,000 francs par mois. Jamais la Providence ne lui a fait défaut. Il y a là-dessus des traits admirables. Sera-t-elle moins puissante maintenant ?

Mort de deux Evêques français. — Mgr Sebaux, évêque d'Angoulême, est décédé le 18 mai, et Mgr Baduel, évêque de Saint-Flour, le 16 mai. C'est un grand deuil pour l'Église et pour la France.

Le chanoine des ouvriers. — Tout le monde connaît l'acte héroïque de M. l'abbé Margerin, qui a mis fin au massacre de Fourmies, le 1er mai dernier. Ce qu'on connaît moins, c'est son dévouement à la cause de l'ouvrier. Mgr l'archevêque de Cambrai vient de le nommer chanoine honoraire de son église métropolitaine, mais ce n'est que justice. Depuis qu'il est à Fourmies, M. Margerin a tout fait pour grouper patrons et ouvriers dans un syndicat mixte qui a pour titre : Syndicat professionnel des patrons et ouvriers de l'industrie fourmisienne. Ce syndicat, qui compte sept patrons et plusieurs centaines d'ouvriers, est bien fait pour amener l'union si désirable entre le capital et le travail, le riche et le pauvre.

Église du vœu national. — La bénédiction solennelle de l'église votive du Sacré-Cœur à Montmartre aura lieu le 5 juin. Triduum, les 5, 6 et 7 juin. Pendant tout le mois, chaque jour, messe solennelle au grand autel de la basilique.

La liberté de la chaire. — En même temps que le R. P. Sensier, de la Société de Marie, le parquet de Tourcoing a cité M. l'abbé Six, vicaire dans cette ville.

Ils se défendront comme l'a fait si chrétiennement le P. d'Audiffret, à Saint-Séver. Comment peut-on espérer des prédicateurs de la vérité dans l'Eglise de Jésus-Christ le silence sur les écoles sans Dieu ou sur la loi du divorce ?

Pèlerinage de Terre-Sainte. — C'est le 19 mai que nos 400 pèlerins

ont quitté Jérusalem. Voici leur dernière dépêche envoyée le 19 mai à Paris :

Le pèlerinage laisse comme souvenir à Jérusalem la fondation d'une conférence de St-Vincent de Paul. Nous avons eu chez les Dames de Sion une séance délicate et distinguée. Mgr l'évêque de Tulle, dans un discours entraînant, a adressé les remerciements du pèlerinage au Consul, aux Communautés. Lundi soir, le dîner d'adieu, présidé par le Consul, a été l'occasion de chants charmants. Ce matin, mardi, messe solennelle consulaire, avec les ornements donnés autrefois par Louis XIV. Grande musique, par les Pères Franciscains. Les prêtres de Bordeaux officieront. Le départ commence. Heureux pèlerinage achevé.

Pèlerinage à la Salette, Paray-le-Monial, Fourvières et à la Grande-Chartreuse. — Départ de Paris : 30 juin, 6 heures 5 min. du soir ; Retour à Paris : 8 juillet, 3 heures 21 min. du soir. — Le pèlerinage de La Salette est aujourd'hui grandement facilité par le prolongement de la ligne du chemin de fer jusqu'à La Mûre. Le trajet de Grenoble à Corps, qui demandait autrefois 10 ou 12 heures, se fait maintenant en 5 heures. — Prix des Places : Chemin de fer (aller et retour), 1re cl., **107** fr. ; 2me cl., **78** fr. ; 3me cl., **60** fr. Voitures de La Mûre à Corps et de Voiron à la Grande-Chartreuse (aller et retour), **14** fr.

Le montant des places (chemin de fer et voitures) doit être adressé, en un mandat sur la Poste, à M. le Secrétaire des Pèlerinages, 8, rue François Ier, à Paris.

Cathédrale de Nouméa. — Les Pères maristes. — La Cathédrale de Nouméa vient d'être solennellement consacrée. Là cérémonie a été présidée par Mgr Fraysse, de la Société de Marie. Des places d'honneur étaient occupées par le gouverneur et son conseil privé, le corps consulaire, les chefs de service, les officiers de terre et de mer, etc. L'Église était remplie dès le matin. Tous les matériaux de la cathédrale ont été tirés de la colonie. Aucune main-d'œuvre étrangère n'est venue les employer.

Il y a trente-cinq ans, le P. Montrouzier, présent à la cérémonie, avait dit au pied d'un arbre, non loin de l'emplacement de la cathédrale, la première messe de la Nouvelle-Calédonie.

Ce que dit une cloche. — Un de ces derniers jours, je me trouvais auprès d'un malade qui, depuis plusieurs semaines, était en proie au délire. En vain, je le pressais de questions pour essayer d'éveiller la raison... Rien ! toujours le délire.

Si vous êtes prêtre, ou si quelqu'un de vos proches s'est trouvé en cet état, vous savez ce que l'on peut souffrir en présence d'une

âme qui sommeille et qu'on ne peut assez éveiller pour la préparer à paraître devant Dieu.

En silence, on priait, on pleurait.

Soudain, la petite cloche de Fourvières fait entendre sa voix du soir.

— Mon enfant, lui dis-je, entendez la cloche de Fourvières ! Ne dirait-on pas qu'elle prie pour vous ?

— Notre-Dame de Fourvières ! répond le malade en fixant sur moi ses grands yeux, Notre-Dame de Fourvières, oh ! que je l'aime ! oh ! que je l'aime !

Les larmes montent à ses yeux, ses mains décharnées se joignent : « Oh ! que je l'aime ! » dit-il encore. Nous faisons ensemble le signe de la croix ; il se confesse en pleine lucidité d'esprit. Puis ses lèvres murmurent tout bas : « Oh ! que je l'aime ! » et ce fut sa dernière parole de raison.

Chère petite cloche, que votre voix apporte souvent parmi nous la lumière de la foi et l'ardeur de l'amour. (*Echo de Fourvières*).

Etats-Unis. *Les catholiques à New-York.* — A New-York, alors que pendant les dix dernières années la population du quartier *South of Fourteenth street* s'est accrue de 200.000 habitants, le nombre des églises protestantes a diminué de quatorze. Par contre, les catholiques y ont érigé cinq églises nouvelles. Ce quartier possède maintenant vingt-quatre églises catholiques, toutes bien fréquentées, toutes encore insuffisantes pour les fidèles des environs.

Ajoutons qu'actuellement la population de la ville est en majorité catholique et que l'on compte en tout soixante-douze paroisses catholiques et près de cinquante chapelles.

Essai de moines anglicans. — On a fait grand bruit de la résurrection des ordres religieux dans l'Église anglicane. L'Evêque protestant de Malborough s'est mis à la tête du mouvement et a recueilli les ressources pécuniaires (les protestants commencent toujours par là). La communauté à venir prendra le nom de *Congrégation de Saint-Paul.* Enfin le noyau est trouvé, les nouveaux moines sont *un* !! On se demande comment s'exercera le vœu d'obéissance.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.,* GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

7e Numéro — Juillet 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE CANADA ET LA FRANCE.

M. Mercier, premier ministre de Québec, dont nous avions dit récemment le pèlerinage à N.-D. de Chartres, est revenu, le 22 juin, dans notre ville, selon la promesse qu'il en avait faite à Mgr l'Évêque de Chartres. Il est descendu à l'évêché ; il avait pour compagnons : M. Bernatchez, député du Parlement canadien ; M. Ness, membre du Conseil d'agriculture ; M. Fabre, commissaire général du Canada à Paris ; M. Endurand, avocat de Québec ; M. l'abbé Gosselin, curé de Saint-Ferréol, au Canada, et M. l'abbé Delacroix, qui prononça dernièrement l'oraison funèbre de Mgr Labelle en l'église Sainte-Clotide de Paris.

M. Mercier avait promis de donner une conférence à Chartres ; elle était annoncée ; et, à 5 heures du soir, se pressait, dans la salle Sainte-Foy, une foule d'invités avides d'entendre cette parole éloquente, toujours si bien inspirée par la foi, l'amour énergique de la vérité, et le dévouement sans bornes à tout ce qui honore sa patrie.

L'entrée de Mgr Lagrange et de M. Mercier a été accueillie par un morceau de musique de l'*Harmonie Saint-Ferdinand* convoquée pour la circonstance auprès de la salle.

Monseigneur, entouré de plusieurs notabilités de la ville, a parlé en ces termes à l'assemblée :

Mesdames et Messieurs,

Je ne crois pas avoir à vous présenter l'orateur que vous allez entendre, Son Excellence M. Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec au Canada. Son nom est aujourd'hui populaire en France, presque autant que dans son pays. Aussi bien sa patrie d'origine est-elle la France, et il est demeuré, comme tout à l'heure vous allez en juger, français de cœur comme d'origine.

Ce qui nous a valu l'honneur de sa visite, c'est un ami commun que nous avions; amitié dont, pour ma part, je m'honorais grandement. Peut-être vous souvient-il d'avoir vu, au jour peu éloigné encore de mon sacre, en tête de ce cortège d'évêques qui avaient bien voulu m'apporter l'honneur de leur présence, un prélat, remarquable par sa haute taille et son costume étranger; à la physionomie ouverte et large, où respiraient l'intelligence, la puissance et la bonté : c'était un prélat canadien, Mgr Labelle, alors ministre de l'Agriculture dans son pays; homme vraiment extraordinaire, le plus puissant homme d'action du Canada, grand constructeur de chemins de fer, grand colonisateur, grand créateur de villages catholiques et français, et grand ministre : hélas ! trop tôt arrêté dans sa carrière par une mort prématurée et héroïquement chrétienne. Avant son départ pour le Canada il avait voulu nous revoir encore, et c'est à Chartres qu'il porta, avant de quitter la France, ses derniers pas. Nous espérions bien qu'il reviendrait. Nous avons du moins revu à sa place son intime ami, M. Mercier, dont il était aussi le grand auxiliaire au ministère : Voilà comment nous allons avoir l'honneur d'entendre la parole forte, vibrante et française, que nous apporte l'illustre ministre et orateur canadien.

M. Mercier, d'ailleurs, est presque notre compatriote par ses aïeux : puisque son premier ancêtre canadien était venu d'un petit village situé aux frontières de notre département, Tourouvre; Tourouvre, que, par un sentiment délicat qui l'honore, il a voulu revoir, et qui lui a fait, ainsi du reste que la Normandie tout entière, que Mortagne et Caen, l'accueil enthousiaste que méritaient son patriotisme et sa personne,

et son nom et sa gloire. J'ose lui dire que, en ce qui est de nos sympathiques respects pour lui, les Chartrains, pour aujourd'hui, seront Normands.

Chartres d'ailleurs, Mesdames et Messieurs, n'est pas sans avoir de nombreux liens avec le Canada. C'est un jésuite français, dont le nom, si je ne me trompe, est encore honorablement porté à Chartres, le Père Bouvard, qui convertit à la foi chrétienne les indigènes du pays où les colons français devaient plus tard bâtir Québec; et nous en avons un mémorial permanent dans notre crypte, cet *ex-voto* des Hurons et des Abnaquis, unique monument peut-être qui survit de leur langue et de leur nationalité éteintes. Et c'est le pays chartrain qui a donné au Canada un de ses plus grands évêques, l'immortel fondateur de l'Université qui porte encore aujourd'hui son nom, Mgr de Montmorency-Laval, dont un prêtre canadien, qui récemment encore voulait bien aussi nous visiter, et que je suis heureux de saluer ici, M. l'abbé Gosselin, vient d'écrire la splendide histoire. Et ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que l'Evêque de Chartres a l'honneur d'être chanoine d'un diocèse Canadien, et que l'évêque de ce diocèse, dont je vois avec bonheur l'illustre frère ici, M. Fabre, commissaire général du Canada en France, est chanoine de notre cathédrale.

Mais, quel que soit l'intérêt de ces liens et de ces souvenirs, et quelques titres peut-être qu'ils nous créaient à l'attention spéciale de M. Mercier, c'est surtout, Mesdames et Messieurs, le canadien d'origine française, toujours fidèle de cœur à la mère patrie, qui nous fait l'honneur de nous visiter et que nous, nous accueillons, nous acclamons, ainsi que les honorables représentants du Canada qui l'accompagnent. Il vient nous parler de ce Canada, dont le nom seul éveille dans les âmes françaises tant de sympathies et de regrets : magnifique pays, plein de ressources et d'avenir, placé aujourd'hui, par ses hommes d'État, sur la voie d'un progrès dont nul ne peut prévoir le terme, et que nous souhaitons, nous Français, non moins ardemment que les Canadiens eux-mêmes. Il va nous dire l'amour persistant, invincible des Canadiens pour la France : amour que le premier peut-être de leurs poètes nationaux a exprimé en si beaux vers.

Nous sommes donc ici, Mesdames et Messieurs, nous avons

le bonheur d'être, tous, sur un terrain commun, où, grâces à Dieu, les divisions, les divisions douloureuses, qu'on a le bonheur d'ignorer au Canada, n'ont pas de place : et ce terrain c'est le patriotisme ; c'est le beau, le grand, le saint amour de la patrie française !

— Après ce discours de Monseigneur, M. Mercier prend la parole. Il aborde son sujet en expliquant les circonstances qui le lui ont imposé : nous devons les dire brièvement.

Le mardi 28 avril, à Paris, la Société des Conférences de Sainte-Geneviève a terminé la neuvième année de son exercice par une séance solennelle de clôture devant une assistance choisie et nombreuse. Le rapporteur, M. l'abbé Murco, vicaire à Saint-Thomas-d'Aquin, a signalé avec éloge, parmi les travaux de l'année, deux conférences de M. l'abbé Lelong qui a vécu environ deux ans, paraît-il, au Canada, dans un séminaire, et qui, par suite, s'est cru assez bien renseigné sur ce pays pour en faire le sujet d'une étude devant la Société parisienne dont nous parlons. Le rapport s'exprime ainsi :

« Nous nous représentions le Canada sous un jour favorable. A nos yeux, il était l'équivalent d'une colonie française où nos compatriotes devaient trouver des frères et des situations lucratives, c'était un véritable Eldorado. — M. l'abbé Lelong nous a montré le Canada français sous son vrai jour — L'amour des Canadiens pour la France est un mythe. Les habitants de la Nouvelle-France n'ont pour nous que de la politesse. Et quand ils nous invitent à aller au Canada, c'est pour nous faire cultiver leurs terres qu'ils abandonnent pour les professions libérales. C'est une véritable traite des blancs. — L'opinion que M. Lelong nous a donnée du Canada, n'est pas celle que feu Mgr Labelle et M. Mercier ont essayé de nous faire partager — J'aime mieux me rallier à l'opinion de M. l'abbé Lelong qui ne parle pas en Canadien, mais en Français ayant résidé au Canada. »

Etonné et affligé de telles appréciations qu'il considérait comme fausses, et qui ont été non seulement lues en public, mais imprimées dans la *Revue Fénelon* (nº du 16 mai), Mgr Lagrange s'en est entretenu avec M. le comte Honoré Mercier.

M. le premier Ministre de la province de Québec a résolu

aussitôt d'élever une protestation publique contre les assertions étranges de MM. Lelong et Murco ; les droits de la vérité et l'honneur de sa patrie l'exigeaient à ses yeux. C'est cette protestation qui a fait le thème de sa conférence du 22 juin, à Chartres.

Elle vient d'être reproduite dans le *Journal de Chartres* (supplément annexé au n° du 25 juin). Nous en sommes heureux. Les milliers de lecteurs de ce journal partageront la vive satisfaction des centaines d'auditeurs qui remplissaient, lundi dernier, la salle Sainte-Foy.

M. Mercier s'est attaché uniquement à repousser ces deux chefs d'accusation : 1° L'amour des canadiens-français pour la France est un mythe ; 2° Les français qui viennent au Canada sont des esclaves, et n'ont aucune chance d'atteindre des positions honorables et lucratives ; ils doivent se contenter d'être des domestiques de ferme.

C'est par des documents précis que l'éminent orateur a justifié son affirmation sur les avantages assurés à nos compatriotes. Les faits et les noms se multipliaient sans fatigue pour l'auditeur, vu que toujours de nouveaux détails ajoutaient à notre admiration pour la liberté du bien dans ce pays et la facilité qu'ont les honnêtes gens de toute nationalité d'y vaquer au travail, avec pleine sécurité et bienveillance autour d'eux, comme avec le légitime espoir d'une large rémunération.

En présence des honorables et riches positions acquises par un grand nombre de Français, et des avantages incontestables dont peuvent jouir les autres, que deviennent les dires inqualifiables dont la *Revue Fénelon* s'est fait l'écho ?

Quant à l'amour des Canadiens-Français pour la France, M. Mercier a trouvé pour le traduire des accents d'une grande éloquence. Quels accents patriotiques, quel cœur de chrétien, dans ses récits, ses arguments, ses interrogations, formes variées d'un langage qui résumait si bien l'historique des relations de son pays avec le nôtre ? Depuis les émigrations bretonnes et normandes d'il y a 250 ans, jusqu'à nos jours, ce fut et c'est encore, tout le crie bien haut là-bas, un inviolable attachement pour la mère patrie. Parmi les faits contemporains qui le manifestent, et qu'a cités l'orateur, il en est un surtout dont le souvenir a excité les plus vifs applaudissements: c'est la douleur des Canadiens à la nouvelle des malheurs de

la France en 1870, sentiment attesté par d'admirables sacrifices que la France n'oubliera point.

Nous ne pouvons omettre cette autre citation : « Si nous n'étions plus restés français, dit l'orateur, pourquoi la femme canadienne, endormant son fils sur ses genoux, lui chante-t-elle les vieux refrains bretons et normands, et lui murmure-t-elle à l'oreille, après le nom de Dieu, celui de la France ? »

M. Mercier a terminé son émouvant plaidoyer par la lecture de poésies canadiennes qui chantent ou pleurent la France, avec un lyrisme élevé et touchant.

Monseigneur a ensuite remercié, en son nom et au nom de l'assemblée, M. le Ministre, puis nous avons eu le plaisir d'entendre la poésie suivante que l'auteur, M. l'abbé Verret, professeur de rhétorique à l'Institution N.-D. avait composée, sur la demande de son évêque.

A Son Excellence

Monsieur le Comte **Honoré MERCIER**

Premier Ministre de la province de Québec

LA FRANCE AU CANADA

Quand Montcalm succomba près de votre grand fleuve,
La France prit le deuil et puis se demanda
Ce qu'allaient devenir dans la suprême épreuve,
Là-bas, ses fils du Canada.

Ce qu'ils sont devenus? — La réponse ici brille.
Tout Français qui vous voit tressaille et se sent fier,
On reconnaît en vous les traits de la famille,
Nous sommes frères comme hier.

Le Canada toujours c'est la Nouvelle-France ;
Tout est français chez vous, les cœurs, les noms, les voix :
Oui vraiment, ô patrie, après leur longue absence,
Ce sont tes fils que tu revois !

Vous êtes notre sang, vous êtes notre race,
Nos mains serrent vos mains en traversant les mers,
Et depuis cent trente ans un double amour efface
Les clauses des traités amers.

Votre génie au loin a refait la patrie,
Et gardant notre foi, nos lois, notre fierté,
Il jette à tous les vents sa devise chérie :
Vive Dieu, France et Liberté !

Votre cœur est loyal, vos familles prospères,
Vos fils nombreux et forts savent gagner leur pain;
Pour guide n'ont-ils pas le conseil de leurs pères :
« Aime Dieu, puis va ton chemin ! »

Ce sont bien là les mœurs de notre antique France;
Mais votre sol lui-même est patriote aussi,
Puisqu'un riche comté dans votre terre immense
S'appelle « Beauce » comme ici...

En effet, comme ici la nature est propice,
On la voit sous vos bras multiplier ses dons;
Le ciel dont vous cherchez noblement la justice
Vous le rend bien dans vos moissons.

Les blés d'or à l'envi mûrissent dans vos plaines,
Vos fleuves et vos lacs sont les routes des mers,
L'été toujours égal en ses chaleurs sereines
Sait compenser vos longs hivers.

Et sur le sol entier rayonne encor la gloire
De nos communs aïeux, prêtres, colons, soldats;
Dans vos champs, vos cités, tout redit la mémoire
De nos Français tombés là-bas.

Les Cartier, les Brébœuf de la même auréole
Font couronner chez vous nos héros et nos saints,
Et le nom de Laval sur votre illustre École
Célèbre un de nos grands Chartrains.

D'ailleurs Chartres toujours à vos lointains rivages
S'unit par des liens que notre âge a serrés ;
Nos Eglises sont sœurs et même vos sauvages
Nous offrirent des dons sacrés.

Et je le vois encore avec son franc sourire
Le prélat au grand cœur, l'un de vos chers soutiens,
Dans un jour de triomple ici venant redire
Le vieil amour des Canadiens.

Aujourd'hui c'est à Vous que s'adresse notre âme,
Chef d'un peuple vaillant que notre sang fonda,
Ce sont vos deux pays qu'en Vous seul elle acclame :
Vive la France au Canada !

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 99 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 70 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 1 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En juin ont été consacrés 38 enfants, dont 7 de diocèses étrangers.

— Le troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague a été magnifiquement célébré, à Paris, par l'Association catholique de la Jeunesse française. Pour la fin du Triduum, c'est l'église métropolitaine qui a reçu les députations des Cercles et Associations ; environ 8,000 jeunes gens. S. Em. le cardinal Richard présidait ; Mgr d'Hulst a prononcé le panégyrique du Saint et, dans un beau langage, a prêché sur la force et l'abnégation, nécessaires pour la résistance aux ennemis de la foi.

La province a eu, comme la capitale, ses fêtes de saint Louis. Partout où la jeunesse se trouve sous une direction chrétienne, un tel centenaire ne pouvait être oublié. A Chartres, c'est principalement au Grand Séminaire que la commémoration de saint Louis de Gonzague a été solennelle. Les petits séminaristes de Saint-Cheron s'y sont réunis, le soir, aux étudiants de théologie et de philosophie. Devant cet auditoire lévitique, le R. P. Blino, prédicateur de la retraite chez les sœurs de Bon-Secours, est venu donner une très bonne et très utile prédication sur l'admirable héros du centenaire, qui fut, comme lui, disciple d'Ignace de Loyola. Sur les principales dévotions du saint : dévotion à la prière, à la pureté, à l'Eucharistie, le R. P. a présenté des considérations pleines d'intérêt et des avis bien sages en rapport avec la vocation de l'élève du sanctuaire, formé sous les yeux de N.-D. de Chartres, de Marie, la Vierge très pure et la Mère de grâces. Un salut en musique a suivi l'instruction.

Pèlerinages. — Beaucoup de prêtres, étrangers au diocèse, ont dit la sainte messe devant N.-D. de Sous-Terre, en juin ; nous en avons vu de Paris, de Versailles, d'Orléans, de Blois, de Rennes, d'Evreux, de Bourges, de Périgueux. — Le R. P. Ladislas, supérieur des capucins d'Ottawa (Canada), venu en France chercher des Religieux de son ordre pour son couvent, a fait son pèlerinage le 16, à N.-D. de Chartres, lui demandant la bénédiction de son apostolat.

Un jubilé de religieuse. — Le 23 juin, l'asile d'Aligre, à Josaphat,

près Chartres, était en fête pour le jubilé de la vénérée supérieure de l'établissement. Il y a cinquante ans que sœur Bruno est religieuse de Saint-Paul. MM. les administrateurs de l'important asile qu'elle gouverne depuis bien des années se sont entendus avec les sœurs de la Communauté pour célébrer les longs services et les mérites de la bonne Supérieure et lui faire des noces d'or. Des invitations particulières ont grossi le nombre des participants à cette solennité où les vieillards de l'asile ne paraissaient pas les moins heureux. C'est Monseigneur qui a présidé cette fête. Sa Grandeur s'est rendue à Josaphat pour la grand'messe, et a prononcé un discours que les sœurs de Saint-Paul garderont comme un précieux hommage rendu à l'une de leurs bien-aimées doyennes et à leur Communauté.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre-Dame de Chartres n'a pas attendu que la neuvaine fût finie pour m'accorder l'objet de ma demande. Aussi je ne crains pas d'abuser de votre obligeance en vous priant de faire dire une neuvaine de messes en actions de grâces. (C. de P., B. H., Paris).

2. Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! Je l'ai invoquée dans mon affliction et elle m'a exaucée. (C. D., à Chartres.)

3. Je remets sous ce pli, au nom de Mme P. D. et au mien, un mandat-poste de... à votre ordre, pour l'œuvre de Notre-Dame de Chartres, à laquelle nous devons des remerciements pour la protection dont elle a entouré notre fille. (P. D., B. Saint-G., Paris.)

4. Les prières des clercs ont été écoutées. Nous remercions de tout notre cœur Notre-Dame de Chartres, à qui nous sommes tout dévoués et reconnaissants de la santé qui a été rendue à ma bonne mère. (C. L., à F.-lès-Fl., diocèse de Versailles.)

5. Notre-Dame de Chartres a exaucé nos prières. Notre malade est hors de danger. Reconnaissance à notre Mère ! (A. R.. à N. diocèse de Meaux.)

6. Je vous avais demandé une messe pour notre malade. A peine la lettre vous est-elle parvenue que le mieux s'est déclaré. Le médecin a exprimé son étonnement de la guérison ; elle doit-être, selon nous, attribuée à N.-D. de Chartres. (F. R. à D., diocèse d'Évreux.)

7. Ma mère, pour qui j'avais demandé une neuvaine, se trouve mieux. Nos sincères remerciements à N.-D. de Chartres pour cette faveur obtenue ! (J. T. à V., diocèse de Chartres.)

8. La petite malade pour laquelle j'avais prié est guérie ; les trois médecins qui l'avaient condamnée avouent ne pas comprendre

cette guérison qui s'opère sans convalescence. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres ! La mère vous envoie son offrande à employer à votre gré, pour la plus grande gloire de N.-D. (M. M. à P., diocèse de Blois.)

9. Une jeune personne vous envoie la somme de.... Ce sont d'abord les honoraires de cinq messes à dire en l'honneur de N.-D. de Chartres, qu'elle remercie de sa protection à l'examen pour le brevet supérieur subi avec succès. Le reste de la somme est pour l'œuvre des clercs. (M. M. de Chartres.)

10. Un de mes enfants a été guéri par N.-D. de Chartres. A la suite d'une chute de cheval, il s'était grièvement blessé à l'intérieur de la tête, et les religieuses du M. se rendant à Chartres l'avaient recommandé à N.-D. de Sous-Terre; le jour même un mieux sensible s'est manifesté et trois jours après mon enfant put reprendre son travail. (F. C. au M.-A., diocèse de Versailles.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

M. l'abbé Blin (Hyacinthe-Emile), curé doyen d'Auneau, décédé le samedi 13 juin, dans sa 47e année (Voir l'article nécrologique du 20 juin).

L'abbé Parent, curé de Buré (Orne). — Mlle Julie Nicole, à La Ferté-Bernard. M. Denis-Aug. Delalande, à Tours. — M. Pierre Ferdinand Fichot, à Chartres. — Mme Houry-Dechaseaux, à Mareau-aux-Prés. — Mme Ve Ridoux-Renard, à Chartres.

Sœur Félicité Prud'homme, décédée en la Communauté de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, le 24 juin, âgée de 61 ans, dont 41 de religion.

Sœur Athanase (Claudine-Alexandrine Mariau) de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Chartres, à l'âge de 67 ans, dont 55 de religion.

Sœur Marie-Paul Gérondeau, de la Communauté des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, décédée à Mottereau, le 9 juin, âgée de 43 ans, dont 25 de religion. Un vénérable ecclésiastique qui l'a bien connue avant et après son entrée en Communauté, a fait d'elle un bel éloge, au jour des obsèques ; il veut bien encore consacrer à la mémoire de cette pieuse défunte et destiner à la *Voix* un article qu'on lira plus loin :

L'INSTITUTION NOTRE-DAME de CHARTRES à LOIGNY.

Le jeudi 18 juin au matin l'Institution Notre-Dame tout entière partait pour Loigny.

Ce fut un touchant, un splendide pèlerinage. Nous allions prier le Sacré-Cœur de Jésus dans l'église de ce village où son culte depuis vingt ans est particulièrement en honneur. C'est dans ces plaines, en effet, que se déploya, le 2 décembre 1870, la bannière du Sacré-Cœur pour entraîner les Zouaves Pontificaux à leur charge légendaire, pour bénir leur dévoûment et consacrer leur sacrifice; c'est à l'ombre de cette église que reposent leurs dépouilles glorieuses sous la garde d'un vrai prêtre qui, après avoir vu leurs souffrances, pansé leurs blessures et soutenu leur courage, reste là près de ses chers morts comme le dernier, mais non comme le moins héroïque blessé de la bataille.

On comprend quelles leçons attendaient les jeunes gens chrétiens dans ces lieux qui exhalent si fortement l'amour de notre Dieu et l'amour de la France.

Un temps délicieux favorisait notre marche, et d'Orgères à Loigny nous aimions à reconstituer dans ces champs immenses la topographie du grand combat. Nous saluions de loin le but de notre pèlerinage, l'église magnifique qui dominera la Beauce tout entière quand la dévotion au Sacré-Cœur et le souvenir de nos héros auront suscité du sol la tour qui doit en être le couronnement. A l'entrée du village, nous faisons halte un instant. Notre troupe serre les rangs et nous déployons, nous aussi, notre bannière.

C'est la reproduction de l'étendard des Zouaves. Nous avons voulu le leur rapporter et le laisser près d'eux comme un trophée de leur valeur et comme un gage de nos propres serments. Il porte au verso cette inscription, brodée en soie blanche: « Institution Notre-Dame, Loigny, 1870-1891. » On le confie aux mains les plus fermes, nous le suivons flottant au vent et je m'imagine que ceux qui l'avaient jadis si fièrement porté et si courageusement défendu devaient de là-haut nous suivre.

C'est ainsi que, vers 9 heures et demie, nous entrions à l'église où bientôt M. l'abbé Hervé, le doyen des professeurs de l'Institution Notre-Dame, monte à l'autel, unissant dans sa pensée et dans les mérites du Saint-Sacrifice tous les soldats qui sont morts, tous ceux surtout qu'il assista lui-même sur nos champs de bataille, et cette jeunesse vivante et vaillante qui les remplace aujourd'hui et à laquelle l'aumônier de nos mobiles de 1870 prodigue le même absolu dévoûment. Ce sont là aussi les sentiments qui inspirent nos prières et nos chants.

Après la messe nous descendons par groupes au caveau funéraire. Nous nous agenouillons sur la tombe du général Sonis où sont gravés ces simples mots qui valent tous les panégyriques « *Miles Christi* » ; nous remarquons même près de lui une place vide qui semble attendre un confrère d'armes.

Après le déjeûner nous nous plaisions à refaire le chemin sublime qui amena là tous ces braves. Ici, c'est le château de Villepion d'où les volontaires de l'Ouest se sont élancés ; là c'est la ferme de Villours et sa croix de granit qui abrite avec de Ferron plus de 120 français ; partout c'est la plaine arrosée de leur sang ; plus près c'est le bois des Zouaves, petit rectangle d'acacias et de cytises, qui vit tomber à la tête de leurs compagnons Sonis et Charette. Une statue colossale du Sacré-Cœur le domine aujourd'hui. Nous nous reposons à ses pieds en lisant les épitaphes glorieuses des Verthamon, des Bouillé, des Troussures et des autres.

Bientôt tout Loigny en habits de fête vient au-devant de nous. De nouveau nous arborons notre étendard dans ce bois consacré par le martyre et nous rentrons en procession à l'église pour la bénédiction du Saint-Sacrement. M. le Directeur monte alors en chaire et exprime à la foule recueillie, à nous surtout, les leçons qui se dégagent de ce que nous avons vu. « Loigny, dit-il, c'est la gloire, Loigny c'est l'expiation ; Loigny c'est l'espérance. » Ceux qui ont lu son magnifique discours dans le *Courrier d'Eure-et-Loir*, ceux qui le liront encore comprendront quelle émotion et quel enthousiasme excitait cette parole élevée, chaude et vibrante, donnant à nos frères d'outre-tombe une voix digne d'eux : « Levez-vous, jeunes gens, sur nos tombeaux, pour les saintes causes que nous avons défendues. Vous aussi les combats vous attendent, des combats inévitables. Allez-y répétant la parole des zouaves : « Vous nous menez à une fête ! » Allez-y purs et confiants. Entraînez les autres. Que vos exemples soient un reproche pour les lâches, un encouragement pour les faibles, une gloire pour les autres. »

A ces exhortations nous répondîmes par un cantique qui résumait l'éloge des morts et les résolutions des vivants. Jamais assurément les voûtes de Loigny n'avaient retenti d'accents pareils à ceux de nos 130 voix redisant à l'envi sur l'air si noble et si mâle de *la Vendéenne :*

> Cœur de Jésus, Cœur du Dieu de la France,
> Nous te vouons et nos bras et nos cœurs ;
> Oui la jeunesse est l'espérance,
> Compte sur nous, rends-nous vainqueurs.

Enfin, après la bénédiction du Saint-Sacrement, après une der-

nière visite à l'ossuaire, après des remerciements à nos hôtes et en particulier au bon et vénéré curé, nous reprenions vers 6 heures du soir le chemin d'Orgères et de Chartres saluant encore de loin ce sanctuaire de foi et de patriotisme.

Chacun remportait un brin d'herbe cueillie dans la plaine, une fleur du bois des Zouaves ou un chapelet déposé un instant sur la tombe de Sonis, mais surtout nous remportions une âme meilleure et disposée à aimer Dieu et la France comme nos aînés, jusqu'au sacrifice. — Nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir pour les élèves d'un collège catholique de meilleure leçon que celle-là.

S. V.

PÈLERINAGE DU PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-CHERON

Le même jour que l'Institution Notre-Dame, le Séminaire de Saint-Cheron partait, lui aussi, mais dans une direction différente.

Ces excursions à la fois pieuses et récréatives sont maintenant traditionnelles dans la maison, et chaque année, au lendemain de la fête de Monsieur le Supérieur, elles viennent en couronner les joies et la solennité. Ayant pour but, autant que possible, un lieu de pèlerinage, une église plus illustre, elles sont ainsi non seulement un délassement légitime, mais encore une manifestation religieuse, une œuvre d'apostolat et d'édification dans les localités que nous traversons.

Déjà, en 1862, le Petit-Séminaire s'était rendu à Mignières, au sanctuaire des *Trois-Maries*, dont le culte est si populaire dans nos contrées.

Mais c'est en 1876, avec notre premier voyage à Saint-Maur d'Auneau, que l'habitude d'un pèlerinage annuel s'est implantée définitivement, et depuis lors la chaîne n'en fut plus jamais interrompue.

En 1877, nous avions, nous aussi, le bonheur d'aller prier à Loigny sur les restes glorieux des héros et des martyrs. Et parmi nous on se rappelle encore avec quelle ferveur se fit la communion générale à la grand'messe, avec quel entrain furent enlevés les cantiques de la procession extérieure, surtout quel enthousiasme religieux et patriotique souffla dans l'âme des jeunes lévites sur ce sol à jamais consacré. Comme souvenir de ces heures mémorables et comme gage d'espérance en l'avenir, nous laissions au départ, pour les enfants de la paroisse, une bannière du Sacré-Cœur avec cette devise : « Cœur de Jésus, sauvez les enfants ! »

Cette année, nous étions à Nogent-le-Roi, pour nous mettre sous la protection de Saint Sulpice, titulaire de l'église, et il nous était donné d'admirer ce superbe monument architectural, fraîchement

restauré, avec la partie de voûte en bois sculpté qui est, en ce genre, une des plus rares curiosités. Une messe célébrée pour tous nos chers défunts, maîtres, élèves et serviteurs, commença une journée délicieuse, clôturée par un salut solennel. Les chants, brillamment exécutés, firent une très bonne et très visible impression sur l'assistance, accourue nombreuse et sympathique. M. l'abbé Piébourg, doyen du canton, se montra pour nous de l'obligeance et de l'amabilité la plus délicate, et jamais nous n'oublierons l'accueil distingué dont nous avons été l'objet; sous sa conduite nous allâmes saluer les derniers vestiges de la célèbre abbaye de Coulombs, puis l'église paroissiale du lieu. Elle est du reste placée sous le vocable de Saint-Cheron, un nom bien fait assurément pour attirer nos pas et notre cœur.

Un riche et charitable propriétaire voisin avait eu la gracieuseté de mettre à notre disposition un emplacement vaste et commode où rien ne laissait à désirer.

Une réfection, venue très à propos, y fut organisée par la haute compétence de Monsieur l'Econome, et le déjeuner fut joyeux et charmant. Un temps splendide nous invitait à faire une promenade dans la jolie et verdoyante campagne des environs. Nous pûmes ainsi visiter l'église de Chaudon et celle de Bréchamps, — un petit bijou d'église — presque entièrement reconstruite par la générosité d'un ancien élève de Saint-Cheron, qui a employé à cette belle œuvre, sa piété, son zèle et une notable partie de sa fortune.

Vers 9 heures du soir, nous rentrions au Séminaire, un peu las sans doute, mais enchantés de notre intéressante pérégrination, excellente pour le corps, pour le cœur, pour l'âme.

L'abbé Délépine
Professeur.

Association amicale des anciens Élèves du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

Le 18 juin, les anciens élèves du Petit-Séminaire de Nogent se réunissaient pour la troisième fois au foyer de la famille. Il en vint de tous les côtés pour participer à cette fête; prêtres et laïques accouraient se retremper dans les vieux souvenirs et renouveler d'anciennes connaissances. M. le chanoine Lévêque se trouvait là comme un père au milieu de ses enfants; on fut heureux de le voir monter à l'autel, et offrir le sacrifice de la messe pour l'Association; il portait avec lui tout le passé du séminaire, un passé qu'il peut montrer à Dieu en demandant des grâces pour l'avenir. Il fit entendre du haut de la chaire sa parole familière, avec cette simplicité et cet abandon qu'on lui connaît de vieille date; sur le

Sacré-Cœur, les séminaires, les anciens, prêtres ou chrétiens laïques, il n'eut qu'à laisser parler son cœur.

La messe fut suivie du banquet fraternel : une réunion de famille ne saurait s'en passer. Le préau faisait un réfectoire ouvert, où l'air et la lumière entraient à flots. La joie ne circulait pas moins éclatante parmi les quatre-vingt-cinq convives, tous disposés à prendre gaiement leur part de la fête.

Le commencement du repas fut charmé par une délicieuse poésie, l'*Ange du souvenir*, dont l'auteur nous a prouvé que la Muse peut élire domicile partout, même dans le greffe d'une justice de paix. Quand l'heure des toasts fut arrivée, M. l'abbé Provost, curé de Meaucé, prit la parole au nom des ecclésiastiques, pour inviter les anciens à songer à leur séminaire, et à lui procurer des élèves. Au nom des élèves laïques, M. Brizard, de Nogent-le-Rotrou, prononça un discours où tout le monde fut heureux d'entendre vibrer franchement la note chrétienne.

C'était à M. Lévêque de répondre; il le fit dans une charmante causerie, souvent interrompue par des bravos joyeux ; il faisait revivre son vieux temps et les anciens reconnaissaient celui qu'ils ont tous appelé du nom de père.

Une lettre écrite par un absent, pétillante d'esprit et débordante de souvenirs, lue par M. le Curé de Beaumont, acheva de mettre la joie dans tous les cœurs et sur toutes les figures. Ce fut au tour du nouveau supérieur d'exprimer ses sentiments ; il le fit avec une originale énergie que l'auditoire goûta beaucoup ; et vraiment on s'en allait en se disant que l'héritage de M. Lévêque ne pouvait tomber en de meilleures mains. Une lettre de Monseigneur, un portrait de Sa Grandeur reçu le matin même, nous apprirent que l'Evêque voulait être avec nous, sinon de corps, au moins de cœur. Chacun partit emportant un souvenir embaumé de cette fête, et, dans l'espoir d'une pareille journée, on se disait l'un à l'autre : A l'an prochain !

L'abbé Ch. Hermeline,

Ancien élève du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

— Voici les sujets traités dans les suppléments du mois de juin : — N° du 6 : Affaires de Loigny, lettre de Mgr l'Evêque de Chartres, lettre de S. S. le Pape Léon XIII, (signée de sa propre main et condamnant de nouveau la prétendue voyante de Loigny, sa prétendue communauté d'Épouses du Sacré-Cœur de Jésus pénitent, ses adhérents répandus au loin comme les personnes vivant dans cette petite communauté). Réflexions aux lecteurs au sujet des suppléments. Saint Norbert. Chronique diocésaine : le 30 mai à la

Cathédrale; la Fête-Dieu; Sainte-Enfance; conférences ecclésiastiques; fêtes de première messe. — N° du 13 : Lettre de Monseigneur sur les récents pèlerinages. Saint Antoine de Padoue. Procès-verbal de la notification faite à Loigny, le 5 juin 1891. (M. le vicaire général official envoyé par Monseigneur pour cette notification n'a pas été reçu par les sectaires; il a laissé néanmoins copie des lettres pontificales dans la cour de l'étrange communauté, après une brève explication donnée à la supérieure à travers la grille extérieure). N.-D. de Chartres et le pèlerinage de Terre-Sainte. Chronique diocésaine : Pèlerinage des jeunes gens de la conférence Olivaint à Chartres; Nominations; Bénédiction de croix à Unverre; Mois du Sacré-Cœur; Saint-Louis de Gonzague; Réception de Monseigneur à Saint-Maur. Faits divers. — N° du 20 : Saint-Gervais et Saint-Protais. N.-D. de Chartres et le Pèlerinage de Terre-Sainte. Nécrologie : M. l'abbé Blin, curé-doyen d'Auneau. L'écrivain et le brigand. Chronique diocésaine : Pèlerinage de jeunes ouvriers parisiens; Confirmation à Sancheville; une lettre canadienne sur Montigny-sur-Avre; retraite prêchée par l'abbé D. Faits divers.

— *Adoration mensuelle.* — Cette fête a eu lieu, à la chapelle des Sœurs de Saint-Paul, le jeudi 25. Prédicateur : M. l'abbé Métivier, curé de Levesville-la-Chenard.

FAITS DIVERS

Union de la France chrétienne. — Le 19 juin, vingt catholiques représentant divers groupes ont été réunis chez le cardinal-archevêque de Paris pour discuter une déclaration devant servir de base à une *Union de la France chrétienne.*

On s'est mis d'accord sur les termes, et pour répondre à l'appel adressé aux catholiques par le cardinal-archevêque de Paris, il s'est formé un Comité de vingt membres, sous le titre d'*Union de la France chrétienne.*

La déclaration ci-dessus, nous dit la *Croix*, doit être le couronnement de l'immense unité qui s'est faite autour de la réponse du cardinal Richard aux catholiques, et qui disait un peu comme saint Vincent de Paul pour les enfants trouvés : Il faut décider si la France cessera ou non d'être chrétienne, c'est-à-dire d'être vivante.

L'adhésion de l'Episcopat à cette lettre a été unanime. Elle avait eu, dès avant son apparition, les approbations les plus explicites du Saint-Siège. Elle a fait une de ces unions merveilleuses dont l'Encyclique pour les ouvriers a donné un spectacle encore plus universel.

Aujourd'hui les divers Comités des œuvres sont priés d'apporter à la déclaration une adhésion qui manifestera l'union de toutes les forces sur le terrain catholique. »

Le Comité de l'Union de la France chrétienne aura pour président M. CHESNELONG; *pour vice-présidents* MM. KELLER, DE MUN, DE MACKAU ET D'HERBELOT; *pour secrétaire* M. TERRAT; *pour trésorier* M. FERD. RIANT.

Fêtes du Centenaire de Saint Bernard. — Ces fêtes de Dijon et de Fontaine-lès-Dijon ont été d'une grande magnificence. Parmi les nombreux prélats qui assistèrent à ces fêtes, on a nommé : LL. EE. les archevêques de Lyon, de Reims; les archevêques de Bordeaux, de Besançon, coadjuteur de Rennes; les évêques de Chartres, de Saint-Claude, de Nevers, de Saint-Dié, d'Autun, de Versailles... invités par Mgr Oury, évêque de Dijon. L'affluence était énorme, imposante.

Plusieurs panégyriques de saint Bernard, fort remarquables, ont été prononcés. Les chants ont été admirés; surtout le long et splendide oratorio de César Franck : Les *Béatitudes*, exécuté par 250 musiciens.

Par les soins de l'évêché de Dijon, va paraître prochainement un volume intitulé : *Le huitième centenaire de saint Bernard.* Prix : 3 fr. 25; le demander au secrétariat de l'évêché de Dijon. On y trouve l'historique complet des fêtes et les discours de Mgr Pertraud, du P. Didon, etc.

L'Église du Sacré-Cœur. — A l'occasion des récentes fêtes pour la bénédiction de la basilique de Montmartre, il est bon de rappeler l'histoire du vœu national.

La première idée de ce vœu prit naissance au milieu des désastres de la guerre de 1870. MM. Legentil et Rohault de Fleury, MM. Beluze et Baudon en eurent l'initiative. Le premier vœu, formulé à Poitiers, auprès du cardinal Pie, et qui visait seulement la ville de Paris, fut bientôt transformé en un vœu national pour le salut de la France entière et la délivrance de l'Église en la personne du Souverain-Pontife. Pie IX donna à ces premières tentatives de précieux encouragements.

En 1872, Mgr Guibert à qui le projet avait été déjà soumis à Tours et qui venait d'être transféré au siège de Paris voulut bien lui donner son entière approbation et un comité fut formé sous la présidence de M. Léon Cornudet.

L'approbation solennelle du Souverain-Pontife fut donnée à l'œuvre le 31 juillet 1872. Mais il restait à déterminer l'emplacement de la future église : Montmartre fut choisi en raison de ses souvenirs et de sa situation.

Mgr Guibert voulant faire de cette œuvre un acte officiel et national écrivit, le 25 mars 1873, une lettre au ministre des Cultes pour lui demander de proposer une loi à ce sujet. Il réclamait de cette loi l'approbation de sa proposition d'ériger une église à Montmartre et l'autorisation d'acquérir les terrains nécessaires. Le 23 juillet de la même année, après la lecture du rapport de M. Keller et un débat mémorable, le projet de loi fut adopté par l'Assemblée nationale à la majorité de 244 voix.

Nouvelles de Rome. — La pose de la première pierre de l'église Saint-Joachim aura lieu le 29 juin prochain, fête du prince des Apôtres, par S. E. le cardinal vicaire Mgr Parrochi, assisté de NN. SS. les évêques présents à Rome. Les dimensions de l'église sont fixées à 51 mètres de longueur sur 27 de largeur, plus un portique de 5 mètres sur 28 m. 50. Le trône, indiqué dans le plan comme devant servir à l'adoration internationale de l'Eucharistie, se présente sous un aspect imposant et grandiose, dominant toute l'église du haut du maître-autel. Le dessin du plan et des diverses sections va être envoyé à tous les évêques du monde catholique.

Conférence scientifique. — Il y a quelques jours, un certain nombre de personnes de Chartres recevaient de M. l'abbé J. Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame, une lettre conçue en ces termes :

« Sur l'invitation de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres, M. de Lapparent, ancien ingénieur des mines, professeur de géologie à l'Institut Catholique de Paris, et M. l'abbé Pagis, professeur de littérature française au même Institut, doivent faire ces jours-ci une inspection des études à l'Institution Notre-Dame et dans les autres établissements ecclésiastiques de Chartres.

A cette occasion, M. de Lapparent veut bien donner, sous la présidence de Monseigneur, une conférence scientifique sur *l'Histoire des Minéraux utiles*, à la salle Sainte-Foy, mercredi soir, 24 juin, à 8 heures.

La réputation de l'éminent professeur, sa haute compétence scientifique et la distinction si connue de sa parole, nous assurent une conférence du plus grand intérêt.

Veuillez nous faire l'honneur d'y assister. »

Notre attente n'a pas été trompée. L'assistance, vraiment considérable, a prouvé à l'honorable conférencier, par ses chaleureux applaudissements, en quelle estime elle avait et ses profondes connaissances et son merveilleux talent d'exposition.

Comme à propos de pierres et de minerais, destinés par Dieu à l'usage de l'homme, le savant catholique aime à observer et à in-

diquer les desseins de la Providence sur les transformations des éléments !

Monseigneur, qui avait présenté M. de Lapparent à l'assemblée dans les termes les plus élogieux, a terminé la séance par des félicitations bien méritées à l'adresse de l'éminent professeur et de l'institut catholique dont il est la gloire.

Mottereau. Sœur Marie-Paul. — Le jeudi, onze juin, la paroisse de Mottereau était en deuil. Un concert de regrets disait les vertus, les bons services de celle que la paroisse avait perdue : Sœur Marie-Paul, l'excellente institutrice, n'était plus. Mères de famille, jeunes écolières éplorées, avaient peine à se consoler du départ pour une vie meilleure de celle qui les avait aimées et édifiées.

Née à Dammarie en 1848, elle fut baptisée le jour même de l'Assomption de la Reine des cieux, qu'elle aimait tendrement et dont elle devait, un jour, propager le culte parmi la jeunesse. L'onde baptismale coula sur deux têtes : car sœur Marie-Paul laisse, après elle, une sœur qui a partagé sa vie, son éducation, sa vocation, son cœur. Trop tôt orpheline, elle fut d'abord élevée, avec sa sœur, chez les religieuses de Bonneval, puis à l'établissement de Saint-Jean de Châteaudun. De bonne heure, elle entendit au fond de son cœur la voix de Dieu qui l'appelait à la vie plus parfaite du cloître.

Déjà elle s'y était préparée dans le recueillement et l'apprentissage des vertus d'une bonne religieuse, à l'établissement de Saint-Denis-les-Ponts. Rien ne fut touchant comme la profession de ces deux sœurs jumelles et orphelines, si unies, se donnant au Dieu des âmes pures, au Père des orphelins, et retrouvant dans la communauté de Saint-Paul, une seconde famille. La Providence envoya sœur Marie-Paul faire ses premières armes dans l'école de Miermaigne. Elle y trouva l'affection franche et cordiale, l'exemple des vertus antiques d'une des doyennes de la Communauté, qui compte aujourd'hui 60 ans de religion, et dont les anges seuls connaissent les riches états de service. Certains petits enfants qui reçurent ses premières leçons, sont aujourd'hui de graves et éminents dignitaires du clergé de Versailles. Ce n'était pas, jeudi dernier, notre moindre sujet d'émotion, de la voir, survivant à son enfant, lui donner sur cette fosse entr'ouverte un dernier adieu, une dernière bénédiction !

Sœur Marie-Paul, frêle d'apparence, mais vaillante par le cœur, était remplie de foi et de piété. Elle portait à l'enfance qu'elle désirait donner à Dieu un intérêt égal à son zèle.

Dans cette chère retraite de Miermaigne, il y avait filial respect et délicates prévenances d'un côté, bonté et sollicitude maternelle de l'autre. Le jour où, courbant la tête sous l'obéissance religieuse, il fallut se quitter, fut la première peine que la fille causa à sa mère. Mottereau fut le nouveau poste destiné à sœur Marie-Paul. Dans cette petite paroisse fort paisible, on s'affectionna à cette jeune sœur toujours si affable, si serviable, qui faisait passer sa piété, son goût pour la prière, son amour de la modestie dans l'âme de ses petits enfants. La décence et l'honneur du lieu saint la touchaient au cœur. Elle aimait, associant sa voix à celles de ses écolières, à relever la dignité du culte.

Son zèle consciencieux pour la bonne tenue de sa classe, et l'avancement intellectuel et moral de ses élèves, lui avaient gagné la confiance de toutes les mères de famille.

Cette modeste maison, due aux libéralités de feu Mme de Guénée, a vue sur le cimetière. Nous nous sommes demandé si, en donnant sa leçon, en égrenant son rosaire, sœur Marie-Paul a songé qu'un jour elle irait reposer sa tête virginale à l'ombre de ces croix, à la place de l'une de ces fleurs qui ondulent, en cette saison, au souffle de la brise ! Elle montra sa force de caractère et sa fidélité à sa vocation dans une circonstance qui n'appartient pas à notre sujet, où elle se trouva, tout-à-coup seule et isolée, dans cet établissement. Entrée fort jeune à la communauté, elle se dévouait au service de l'enfance depuis vingt-trois ans, lorsque ses forces commencèrent à trahir son courage. On la vit décliner, s'affaisser rapidement. Elle dut s'aliter, malgré son énergie. Grâce au zèle complaisant du digne pasteur de la paroisse, elle chercha en Dieu sa consolation, et fut heureuse de se nourrir de temps en temps du pain des forts, mais sans se douter que sa fin fût si prochaine. Un intérêt touchant amena près de sa couche, à la veille du jour suprême, sa Révérende Mère Générale. Combien les supérieurs s'honorent quand, semblables à l'ange du Jardin de l'agonie, ils apportent ainsi la douceur de leurs encouragements à leur enfant étendue sur l'autel du sacrifice !

Une bouche amie avertit sœur Marie-Paul de l'imminence

de sa fin. Elle sollicita, alors, les derniers Sacrements, avec toute la vivacité de sa foi. La vierge chrétienne qui avait, pendant le cours de son apostolat, préparé au Sauveur des sanctuaires vivants en la personne de ses chères enfants, eut le bonheur de faire sa dernière communion, dans cette vie, le jour même où ses jeunes élèves participaient, pour la première fois, au banquet eucharistique. Quand, prête à recevoir l'Extrême-Onction, elle baisa pieusement le crucifix, on eut dit que son âme ramassait toutes ses forces, toutes les ardeurs de son amour, pour implorer sa pitié, dans un cri suprême ! Sans effort, sans agonie, avec les dernières recommandations liturgiques « Partez, âme chrétienne », cette âme obéissante monta vers le ciel. Sa fin fut douce comme sa vie.

Ses funérailles furent honorées de la présence de MM. les doyens de Brou et d'Illiers, de MM. les curés de Vieuvicq et de Montigny, qui étaient venus s'associer au deuil du digne pasteur de la paroisse, bien touché de cette perte.

L'église, convenablement décorée, abritait une assez nombreuse assistance, mais exclusivement composée de mères de familles, de jeunes filles et d'enfants. Les maisons voisines de l'ordre de Saint-Paul, leurs supérieures en tête, étaient représentées près des restes vénérables de cette jeune religieuse. Brou, Illiers, Dangeau, Yèvres et Miermaigne avaient envoyé leur députation.

Après l'office, chanté par MM. les ecclésiastiques avec une pieuse gravité, M. le Curé d'Illiers, qui avait connu la chère défunte au sortir de l'enfance, monta en chaire, pour payer à sa mémoire un tribut de regrets. Il dit ses vertus, son dévouement, et énuméra les justes titres d'une bonne religieuse au respect, à la reconnaissance de tous.

Après le tableau des qualités qui font d'une sainte maîtresse un apôtre dans l'Église et la société, il montra la récompense qui l'attend. Sœur Marie-Paul les avaient tous aimés, ces habitants ; leurs peines avaient été ses peines. A leur tour, ils lui prouveraient leur amour en priant pour elle, en aimant une religion qui l'avait faite si dévouée.

Aux accents de cette parole simple, mais convaincue, bien des larmes coulèrent, et les funérailles s'achevèrent sous l'impression d'une religieuse émotion.

L'abbé M.

Au couvent des Dames-Blanches. — Dimanche dernier, à 4 heures, confirmation chez les religieuses des Sacrés-Cœurs, dites Dames-Blanches. Les élèves, vêtues de blanc, attendaient Sa Grandeur dans la cour et la conduisirent en chantant à la chapelle qui était très bien décorée. Monseigneur parla, comme il sait si bien le faire, sur les effets de la confirmation. Après la cérémonie, il fut reconduit au salon où un trône était préparé et où toutes les jeunes filles lui chantèrent un beau compliment. C'était plaisir d'apercevoir derrière ces habiles chanteuses leurs mères et jusqu'à leurs grand'mères, anciennes élèves de la maison, elles aussi, heureuses de voir leurs enfants recevoir la confirmation et grandir au lieu même où elles avaient passé leur jeunesse. C'était aussi avec respect que l'on contemplait la vénérable Mère Madeleine, supérieure de cette maison depuis sa fondation à Chartres, c'est-à-dire depuis 54 années, et portant allègrement ses 70 années de vie religieuse. On devine les félicitations bien méritées inspirées à Monseigneur par ce touchant spectacle. Sa Grandeur, heureuse de ce qu'elle avait vu, promit de revenir bientôt, au grand contentement des maîtresses, des parents et des élèves.

N.-D. de Chartres à Saint-Cheron. — Si Dieu est le maître des sciences, on peut dire que la Sainte Vierge en est la patronne. Mardi dernier, 23 juin, nous avons eu une nouvelle preuve des succès qu'assure cette tutelle de Marie aux études de ses enfants, petits séminaristes de Saint-Cheron. Quelle belle séance littéraire sous la présidence de Monseigneur ! Nombreux sont les élèves qui ont mérité d'entrer dans l'académie de saint Fulbert, fondée là en 1868 pour l'encouragement et la récompense de la jeunesse laborieuse et intelligente. Nombreux ont été les devoirs jugés dignes de la lecture en public. Poésies, narrations, discours présentés par les rhétoriciens ou les humanistes, thèmes et versions par les élèves des classes inférieures, tout attestait un travail sérieux et admirablement dirigé, un niveau très élevé des études. Ce qui ajoutait un charme particulier à l'ensemble, c'est que chacun des devoirs se rattachait à une idée générale: la glorification de N.-D. de Chartres, par le chant de ses louanges, par l'histoire de son culte, par le souvenir de ses bienfaits.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 28 juin, 6e dimanche après la Pentecôte, mémoire de saint Léon et de l'octave de saint J.-B., les offices aux heures ordinaires.

Le mercredi 1er juillet, fête de la Première Communion à la Cathédrale. Prédicateur de cette fête et des exercices préparatoires, commencés le samedi précédent, M. l'abbé Gérard, de la Société des Missionnaires diocésains de Paris. — Messe de la première communion, à 7 h. 1/2, vêpres, à 3 h. — Le lendemain, 2 juillet, à 8 h., messe d'action de grâces. Le soir, après les vêpres capitulaires, cérémonies pour les enfants de la première communion; procession à la Brèche.

Le jeudi 2, à 8 h., messe à Saint-Piat par l'Association du Saint-Sacrement. — Le vendredi 3, à 8 h. du soir, chemin de la Croix et salut à la chapelle du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — *Jeudi 2 juillet, fête de la Visitation.* — Messes basses, à 6, 7 et 8 h. L'exposition du Saint-Sacrement précédera la messe de 7 h. — Sermon à 4 h., par M. le chanoine Lévêque. — Salut solennel. — Indulgence plénière.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 28 juin, 6e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. — Le soir, aux vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut du Très Saint-Sacrement. — Lundi, fête de saint Pierre et de saint Paul. — Mardi, C. de saint Paul, messe pour l'Association de saint François de Sales.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 28 juin, dernier jour du Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus; messe de communion générale, à 7 h. et allocution. A 10 h., grand'messe; sermon par le R. P. Lemoigne, prédicateur du Triduum. A 4 h., vêpres, sermon et salut solennel.

Lundi 29 juin, *Pèlerinage à Montmartre.* Rendez-vous des pèlerins à la gare, le matin, pour le train de 5 h. 25. — Arrivée à Paris, gare Saint-Lazare. — A la basilique du Sacré-Cœur, à 9 h. 1/2, messe et allocution. — Retour le soir, à 7 h., gare Montparnasse.

AVIS. — *On distribuera des billets jusque dans la matinée du dimanche.*

Vendredi soir, à 8 h., alloeution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Avis pour les abonnements. — Les personnes abonnées à la *Voix*, à la date de juillet, et il y en a beaucoup en dehors du diocèse de Chartres, sont priées d'envoyer au plus tôt leur cotisation annuelle. L'abonnement, on le sait, se paie à l'avance.

BIBLIOGRAPHIE

Souvenirs des Zouaves pontificaux, *années 1864, 1865, 1866,* recueillis par François le Chauff de Kerguenec, ancien zouave pontifical. Un beau volume orné de 33 gravures. (Paris, J. Leday et Cie, éditeurs; prix, 3 fr. 50). — *Le même ouvrage, première série, 1861-1862,* un beau volume illustré, prix, 3 fr. 50. Mgr d'Angoulême a honoré cet ouvrage d'une belle lettre d'approbation.

Les vertus chrétiennes, — Traités de Mgr Gay, vendus séparément : De l'*Espérance chrétienne*, in-32, 1 fr.; de la *Foi*, in-32, 1 fr.; *Soirée du Jeudi-Saint*, in-32, 1 fr.; de l'*Humilité*, in-32, 1 fr.; de l'*Obéissance*, in-32, 1 fr.; de la *Crainte de Dieu*, in-32, 0 fr. 75.

SOUS PRESSE : De la *Tentation ;* de la *Charité envers Dieu ;* de la *Charité envers le Prochain :* de la *Mortification ;* de la *Pauvreté ;* de la *Chasteté*, par Mgr Gay, évêque d'Anthédon. (Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières.)

On connaît les traités *De l'abandon à Dieu, De la douleur chrétienne* et celui : *Le Ciel, le Purgatoire et la Terre.*

Ces charmants petits livres se recommandent assez du nom de leur auteur.

Souvenir de Mariage, par Mme A.-C. Thivier. Ouvrage honoré de la bénédiction de Sa Sainteté Léon XIII et de l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Aix, Nancy, Versailles, etc ; un beau volume in-12, impression et papier de luxe ; Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières ; franco : 3 fr. 50.

Ce petit livre contient sur le mariage toutes les leçons que peuvent donner la raison, la foi et l'expérience.

A la même librairie, **Jeunes filles et Jeunes femmes.** In-12, franco, 1 fr. 50.

Ecrit spécialement pour la jeunesse féminine, ce livre est un chef-d'œuvre de délicatesse, et charmera les âmes les plus innocentes et les plus tendres tout en les disposant à la pratique du bien et du devoir dans la famille et la société.

Notre-Dame du Laus, par un Missionnaire. Un volume grand in-32, de 176 pages avec gravures sur bois.

On le trouve : à N.-D. du Laus (près Gap), chez les PP. Missionnaires et à Gap, chez Richaud, libraire-éditeur.

Prix : 0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 65.

Lourdes se glorifie à jamais pour ses 17 *apparitions* de la Sainte Vierge : au Laus, l'autorité ecclésiastique a constaté **54 années d'apparitions** presque journalières de la *Bonne Mère* à une humble bergère, Benoîte Rencurel, morte en odeur de sainteté en 1718, déclarée Vénérable, le 7 septembre 1871, par Sa Sainteté Pie IX, et dont le procès de béatification vient d'être repris par Mgr Berthet, évêque de Gap.

Le Trésor de Notre-Dame de Chartres, par M. F. de Mély, prix : 0 fr. 50. — Se vend à la Maîtrise et chez les libraires de Chartres, au profit de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

8e Numéro — LA VOIX — Août 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

NOTRE-DAME DE CHARTRES AU CAMBODGE.

La statue de Notre-Dame de Chartres, faite sur le modèle de notre Madone de la Crypte dans les ateliers de M. Bouthemard, et solennellement bénite par Monseigneur à la cathédrale le 8 décembre 1890, est arrivée à Banam, au Cambodge, il y a plus de deux mois. Le P. Pianet, qui nous avait dit l'attente inquiète de ses chrétiens et leur zèle à tout préparer pour l'arrivée de la sainte Image, a écrit le 1er juin pour annoncer cette arrivée. Sa lettre était adressée aux jeunes clercs de Notre-Dame. Nous en donnons la partie principale.

Phnom Penh, 1er juin 1891.

Mes chers enfants,

Je craignais que les chrétiens de Banam ne fussent pas à la hauteur des honneurs qu'il convenait de lui donner après ceux qu'elle avait reçus à son départ de Chartres. Eux-mêmes avaient cette crainte : c'est ce qui a excité leur zèle. Pendant huit jours consécutifs, ils n'ont cessé de travailler, lui préparant le chemin qu'elle devait suivre sur terre et sur l'eau. Ils ont eu tout le mérite de leur œuvre ; car pour moi qui depuis longtemps dois ménager mes forces, je me suis contenté du rôle d'encourager. Ce n'en était que plus original et par conséquent plus agréable, je m'imagine, à notre très auguste visiteuse.

Une chaloupe de circonstance avait été construite pour recevoir le précieux dépôt à son débarquement du bateau. Ils ont pris une grande barque et, avec des lattes de bambous, ils ont fabriqué une carcasse qui imitait parfaitement la forme d'une chaloupe. Quand le tout fut recouvert de toile blanche ou noire suivant les parties, c'était à s'y méprendre. Du reste la cérémonie de réception devait se faire à la clarté douteuse de la lune; par conséquent, illusion parfaite. Et la machine à vapeur, comment l'imiter? Si vous êtes embarrassés, cela prouve ce qu'on a plusieurs fois remarqué, c'est que trop de civilisation tue l'esprit pratique d'invention. Avec un gros tuyau noir et par dessous un petit fourneau rempli du combustible le plus propre à dégager beaucoup de fumée, ils obtinrent à peu de frais l'illusion d'une machine intérieure. Quant au moteur, 30 à 40 rameurs cachés dans les flancs postiches de la chaloupe en faisaient fonction. Un petit moulin à vanner le riz imitait le pouf pouf de la chaloupe. Le sifflet lui-même ne fut pas oublié: c'était parfait.

Quant aux autres barques, aux pétards, aux chandelles, aux drapeaux, on n'en parle pas; c'était innombrable. Tambours, cymbales, musiques cambodgiennes, annamites, chinoises; instruments de toute sorte, nouveaux ou vieux, cassés ou en bon état, tout fut réquisitionné dans la contrée; pourvu qu'ils pussent faire du bruit on n'exigeait d'eux rien autre chose. Tous les hommes étaient en barque sur le grand fleuve dès huit heures du soir, et Notre-Dame de Chartres ne devait arriver que vers deux heures de la nuit. Moi j'étais allé prendre mon repos. Or quand le bateau arriva, chacun avait la tête tellement pleine du sujet de la fête qu'on oublia de m'appeler et ce fut moi qui arrivai le dernier au bateau; c'est du reste la place naturelle du curé en procession.

Malgré son poids énorme, la statue fut débarquée sans aucune difficulté; et pour satisfaire la foule, je dus permettre qu'on essayât de la déballer. Comme je m'y attendais, ce fut peine inutile; au bout d'une demi-heure nous n'étions parvenus qu'à en découvrir la couronne; mais c'en était assez pour acquérir la certitude que nous possédions bien réellement le trésor tant désiré, tant attendu. Depuis deux heures du matin jusqu'au lever du jour on le promena triomphalement sur l'eau, tout le long de la chrétienté, avec un enthousiasme que

la jeune plume d'un confrère nouvellement arrivé d'Europe devait vous décrire et que les chrétiens se promettaient bien eux-mêmes de peindre en couleurs locales. Tout s'est trouvé arrêté par la jalousie du démon qui, quatre jours seulement après, jetait le désarroi parmi nous. Pour moi je suis toujours demeuré dans l'intention bien arrêtée de suppléer à tout, aussitôt que j'en trouverai le temps; mais je n'ai fait qu'entamer avec vous, mes chers enfants, ce sujet que vous avez le droit de posséder en détail. Pardonnez-le moi; car ma lettre est déjà bien longue et ma tête se fatigue à écrire.

La blanche statue de Notre-Dame de Sous-Terre, votre auguste patronne et la mienne, est en ce moment au milieu de l'église qu'on lui a construite, en attendant que soit entièrement préparée la place d'honneur qu'on lui a réservée.

Votre frère très affectionné en Notre-Dame de Chartres.

H. Pianet.

Missionnaire apostolique.

— Une lettre du 11 juin, nous avertit que les vitraux peints avec sujets pour la même église de Notre-Dame de Chartres, sont aussi arrivés à leur destination. C'est une œuvre d'art de plus que la maison Lorin, de Chartres, a envoyée à l'étranger.

Maintenant il nous reste à dire pourquoi ces lettres sont datées non de Banam, résidence ordinaire du cher missionnaire, notre correspondant, mais de Phnom-Penh, le chef-lieu. C'est qu'il les a écrites... de sa prison. Oui, le P. Pianet a eu à subir d'étranges vexations, ainsi qu'un chrétien qui avait beaucoup travaillé pour la bonne réception de la statue de Notre-Dame; puis le samedi de la Trinité, il comparaissait devant le tribunal et il était condamné à un mois d'emprisonnement. Nous ne pouvons entrer dans les détails sur cette affaire inattendue qui malheureusement n'étonnera pas trop la plupart de nos lecteurs; ils sont au courant des menées inqualifiables signalées depuis quelque temps en Chine, au Tonkin, au Cambodge par Mgr Puginier et d'autres missionnaires.

« Au sortir du tribunal, écrit le P. Pianet, je récitais le capitule » des vêpres de la Trinité : O profondeur des richesses de la » science et de la sagesse de Dieu, que ses jugements sont incom» préhensibles et qu'insondables sont ses voies ! » Le bon Père a fait de sa prison une cellule de retraitant, s'y proposant le repos du corps et de l'âme, pour la reprise prochaine d'un ministère bien laborieux pour sa santé épuisée. Depuis plusieurs semaines, il

doit avoir retrouvé sa liberté auprès de ses chrétiens. Nous continuerons de nous intéresser à son œuvre ; et nous espérons que des offrandes nouvelles nous viendront pour ses vitraux, sa statue, et la fin des travaux dans l'église de Notre-Dame.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Bienheureux Félix de NICOSIE, de l'Ordre des FF. Mineurs capucins (1)

» La vie de notre Bienheureux fut complètement étrangère au monde, dit l'auteur de sa biographie, le R. P. de Grèzes, nous n'avons pas cru devoir y mêler quoi que ce soit des choses du monde. Elle fut toute céleste, rien de ce qui est de la terre ne doit en altérer le charme.

Comme tous les saints, le B. Félix ne soupirait qu'après la vie cachée, sa volonté resta toujours en dehors de la célébrité qui s'attacha à son nom et le fit répéter avec enthousiasme, non seulement à Nicosie, sa ville natale, mais encore sur toutes les plages de la Sicile; et cela, en plein XVIIIe siècle (2), époque où la croyance au surnaturel était si vivement attaquée par les philosophes modernes.

On peut dire en toute vérité que le miracle, *cette manifestation extraordinaire* de Dieu *par une œuvre que nul agent créé ne peut produire*, a tracé un sillon lumineux dans la longue existence de cet humble frère convers. Tous les prodiges cités par son biographe sont empruntés aux différents procès de sa béatification, ce qui leur donne les garanties les plus désirables de véracité. Dans cette admirable physionomie de saint, comme le fait remarquer le P. de Grèzes, on remarque d'abord trois grands traits : *Prière, austérité, charité.* La prière n'arrêtait jamais son action, elle la fécondait au contraire; son humilité n'abaissait jamais son courage, elle l'augmentait plutôt et lui obtenait le secours d'en haut. Son austérité n'endurcissait pas son cœur, elle semblait même en favoriser les élans : car elle lui fournissait les moyens de prodiguer aux autres les soulagements et les soins qu'il se refusait à lui-

(1) D'après sa biographie, écrite avec un grand intérêt, par le R. P. Henri de Grèzes, du même ordre. Delhomme et Briguet, éditeurs, Lyon, 3, avenue de l'Archevêché. Paris, rue de l'Abbaye.

(2) Le Bienheureux naquit en 1715 et mourut le 31 mai 1787.

même. C'est ainsi que par sés *vertus héroïques* il sanctionnait ses prodiges, et que par ses *prodiges* il affirmait ses vertus.

Fils d'un simple savetier, le Bienheureux, dès qu'il eut atteint l'âge de dix ans, fut mis en apprentissage par son père chez un maître cordonnier, excellent chrétien. Cet enfant prédestiné, élevé par des parents pauvres, mais d'une grande foi, se montra à l'atelier ce qu'il était dans sa famille; docile, laborieux, obéissant, et d'une piété tout angélique. Le Seigneur, pour faire resplendir sa vertu, n'attendit pas que Jacques-Antoine — c'était le nom que le Bienheureux avait reçu au baptême — eût vieilli dans le cloître. Le fait suivant en est une preuve touchante.

Un de ses compagnons d'atelier terminait une chaussure; par suite d'un faux mouvement son tranchet s'enfonça dans l'empeigne déjà cousue et y fit une large entaille: hors de lui, il éclate en effrayantes imprécations. Tout pâle et tout tremblant d'entendre ainsi outrager le nom de son Dieu, Jacques-Antoine relève en silence la chaussure détériorée. Il passe sur le cuir déchiré ses doigts humectés de sa salive; puis replaçant doucement l'objet sur les genoux de son camarade: « Pour Dieu, lui dit-il, pour la Vierge immaculée, ne blasphème plus! » L'entaille avait complètement disparu! Au contact de cette main virginale et des sucs de cette bouche qui n'avait jamais su que prier et bénir, les bords de la déchirure s'étaient rejoints et si bien recollés l'un à l'autre, qu'on n'apercevait plus la moindre trace de l'accident. Un grand silence suivit le fait que nous venons de rapporter: Jacques-Antoine s'était tranquillement remis à son ouvrage, mais tous dans l'atelier regardaient avec des yeux émerveillés ce compagnon de 18 ans dont les mains opéraient des prodiges. Et le bruit se répandit dans Nicosie, que le fils de Philippe Amuruso, le pauvre savetier, était un grand ami de Dieu.

La mort de ses parents, qui arriva coup sur coup, affligea sensiblement le cœur si tendre et si dévoué du jeune ouvrier; mais ce malheur, en lui laissant toute liberté d'action, le détermina à suivre l'attrait qu'il ressentait pour la vie religieuse; aussi ne tarda-t-il pas à se présenter chez les capucins dont il fréquentait souvent la chapelle, demandant d'y être admis comme frère convers. Il avait alors vingt ans. Contre toute attente, cette faveur si désirée lui fut refusée. Un autre à

sa place se fût découragé, ou se serait dirigé vers un ordre différent. Mais ceux qu'anime l'esprit de Dieu, savent *attendre et patienter*, c'est ce que fit le saint jeune homme. Bien des fois il renouvela ses instances auprès des supérieurs, mais hélas! toujours inutilement. Huit ans se passèrent ainsi!

Enfin l'heure arriva où devait être couronnée cette longue attente, et dans le courant du mois de mai 1743, le père Provincial, d'après l'unanime témoignage que les religieux rendirent des vertus et de la piété du postulant, lui donna, selon l'usage du temps, une lettre d'obédience pour le noviciat de Mistrella. Jacques-Antoine fut revêtu du saint habit de l'ordre le 10 octobre suivant et reçut pour nom de religion celui de *Félix* sous lequel nous le désignerons désormais. Le père-maître des novices, doué d'un grand discernement et très versé dans les voies intérieures, entrevoyant la haute perfection à laquelle il était appelé, pour mieux seconder en lui le travail de la grâce, l'humiliait de toutes manières, tant en public qu'en particulier.

Le cher Frère acceptait tout sans se troubler, ne prononçant en fait d'excuses que ces simples paroles, qui lui étaient familières : « *soit pour l'amour de Dieu*! » Il l'aimait tant le bon Dieu, le cher saint... Aussi le Seigneur répandait-il chaque jour plus largement ses dons sur son fidèle serviteur.

Le maître des novices, ainsi que les *anciens* du couvent observaient attendris ce novice dans lequel resplendissaient merveilleusement l'esprit d'oraison et de pénitence, la mansuétude, l'obéissance, l'humilité, et ils bénissaient la divine Providence qui donnait à leur ordre une âme si privilégiée.

Pendant l'année du noviciat, on vit plusieurs fois frère Félix ravi en Dieu, le visage rayonnant. Une fois aussi on l'aperçut élevé d'une palme au-dessus du sol.

Le cher frère à l'expiration du temps d'épreuves, fut admis à la profession solennelle (10 oct. 1744). Pendant cette cérémonie, l'attitude du nouveau profès, l'expression de ses traits, le feu de son regard, les larmes qui ruisselaient de ses yeux, émerveillaient et attendrissaient les assistants.

Toutes les aspirations du bon Frère étant pour le ciel, tout le reste lui devenait indifférent. Aussi lorsque les supérieurs lui donnèrent l'*obédience* pour le couvent de Nicosie, il n'éprouva ni satisfaction, ni déplaisir; il devait y demeurer

jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant 43 ans. En l'y envoyant les supérieurs n'avaient sans doute pas l'idée de l'y fixer pour toujours; mais après quelques années de résidence, si on eût essayé de le changer, la population entière se serait soulevée pour conserver le serviteur de Dieu.

Le Père Macaire, supérieur du couvent, éminent religieux, agit envers lui comme l'avait fait le maître des novices de Mistrella; mais dans cette lutte incessante du supérieur qui *commande* et de l'inférieur qui *obéit* joyeusement et sans murmurer, l'un et l'autre ne faiblirent jamais dans l'accomplissement de leur différente mission. Il fallut au premier une inspiration surnaturelle bien profonde pour agir comme il le fit, et au disciple une *vertu* dont l'héroïsme dépasse tellement les forces de la nature que l'on ne peut s'empêcher de s'écrier à la vue d'une telle mort, à soi-même : *Le doigt de Dieu est là.* Le Frère Félix ayant eu à Nicosie, la charge de portier, se tenait souvent dans un petit oratoire qu'on avait ménagé au bout de l'église, près de l'entrée du couvent, et dans lequel se trouvait une ouverture d'où l'on pouvait apercevoir le tabernacle. Le fervent religieux adorait ainsi de loin *Celui* aux pieds duquel son cœur demeurait toujours attaché. Dans son zèle pour la gloire de Jésus-hostie, il ne pouvait tolérer que la lampe du Saint-Sacrement fût éteinte. Souvent dans ses courses, quand, en passant devant une église, il voyait qu'elle ne brûlait plus, il se mettait aussitôt en devoir de la rallumer; et, si tous les moyens ordinaires lui manquaient pour le faire, par un prodige évident, au seul contact de ses doigts, la lampe brillait de nouveau.

La flamme qui dévorait son cœur, se répandait ainsi au dehors, comme poussée par la véhémence de ses désirs.

A son amour immense pour l'adorable Eucharistie, il joignait une vive dévotion envers la Passion du Sauveur. Il avait voué aussi à l'Immaculée Marie un culte tout filial : c'était en son nom qu'il opérait tous ses prodiges. Saint Joseph avait encore une grande place dans ses prières. Voici un des prodiges opérés en faveur des pauvres, les amis du bon Jésus, au jour de la fête de ce glorieux patriarche.

Une personne pieuse de Cerami, Antonia Laporte, avait coutume de célébrer cette douce solennité en donnant un petit festin à un certain nombre d'indigents. Une année, ses

vignes ayant été ravagées par les brumes du printemps précédent, elle manquait de vin. En conséquence, elle résolut de ne pas inviter ses pauvres au repas traditionnel, et fit part au frère Félix de sa résolution. « Vous avez tort, répondit celui-ci, il faut inviter vos pauvres quand même. Si vous n'avez pas de vin à leur offrir, vous leur servirez de l'eau, voilà tout. Invitez-les, et si cela peut vous encourager, je viendrai vous aider à les servir. »

Antonia invita donc les pauvres, et malgré les dires du frère pour ne point essayer de leur offrir du vin, elle se mit en quête chez des personnes aisées : mais le vin manquant cette année-là dans toute la région, elle ne put en trouver qu'un petit broc et le réservant pour la fin du repas (à son grand regret), elle prépare des bocaux pleins d'eau. A l'heure dite, le frère arrive tout joyeux pour servir les pauvres. Il distribue d'abord le potage, puis s'empare du petit broc, verse à la ronde le vin qu'il contenait, et comme il fut vite épuisé, « apportez-moi d'autre vin, dit-il à la maîtresse de maison : » « Je n'en ai plus, répondit Antonia toute confuse » ; en même temps elle lui présente un des bocaux préparés. Le serviteur de Dieu regarde. « Que me dites-vous donc, s'écrie-t-il, mais c'est du vin que vous me donnez, regardez plutôt. » Tous les bocaux dans lesquels Antonia avait elle-même versé de l'eau pure, étaient pleins d'un excellent vin. Les pauvres y firent honneur ; leur fête fut complète. Tant d'autres traits du même genre se renouvelèrent à tel point dans la vie du bon frère, que ceux qui en étaient témoins les admiraient sans en être étonnés. Soulager l'infortune était pour lui un besoin du cœur. Doué d'une profonde sensibilité, il la fit éclater dans les soins qu'il prodiguait aux malades quand on lui eut confié la charge d'infirmier. Lui, si austère, qui refusait tout soulagement à son pauvre corps, s'ingéniait pour adoucir leurs souffrances : une mère n'a pas pour ses enfants plus d'attentions délicates, plus d'ingénieuses industries. C'est que l'amour de Dieu qui embrasait son âme trouvait un incessant aliment dans cette dépense de lui-même en faveur des membres souffrants de Jésus-Christ.

Ah ! qu'on ne vienne pas nous dire, après de tels exemples, que la dévotion portée à un haut degré rend égoïste et refroidit le cœur ; non, non, elle l'élargit au contraire, parce que

étant un écoulement du foyer toujours incandescent de la divine charité, elle le transforme et le rend susceptible des plus généreuses immolations.

Le frère Félix créa dans le préau, pour ses chers malades, un jardin pharmaceutique où il réunit la plupart des plantes usitées dans la médecine domestique. Seul il le cultivait, l'entretenait, semait à propos, et s'en servait ensuite avec les préparations et les doses convenables. Ce jardin devint bientôt la pharmacie de tous les pauvres gens de la contrée, et ce dernier travail ici-bas de sa longue existence fut pour ce petit coin de terre consacré à la charité.

Tous les genres de douleurs rencontraient en lui une profonde commisération. A ce sujet nous citerons le fait suivant:

Une pauvre femme de la campagne, en travaillant dans les champs tomba sur des broussailles et une longue épine de poirier sauvage s'enfonça au-dessous de son œil. Elle voulut la retirer mais l'épine se brisa et la pointe demeura dans les tissus. Il en résulta une violente inflammation et un gonflement extraordinaire de tout l'organe visuel; personne ne put parvenir à retirer l'épine qui causait tant de mal. La pauvre femme vint à Nicosie se recommander au frère Félix. A la vue de cet œil démesurément enflé et tout noir, le cœur charitable du saint homme est ému de pitié. Il tombe à genoux avec la pauvre femme devant une image de Marie. Sa prière fut longue; quand il se releva, il appliqua le bout de sa corde sur l'œil meurtri et instantanément la douleur cessa. — La nuit fut excellente et le lendemain, à son réveil, la bonne femme était complètement guérie. Son visage si défiguré la veille ne présentait plus aucune trace de l'accident.

Dans ses visites aux malades, le Frère pensait surtout à cette santé de l'âme que l'on oublie trop souvent, s'occupant uniquement de la guérison du corps. Frère Félix n'agissait pas ainsi, et il avait un don tout particulier pour faire comprendre aux infirmes que la patience et la résignation sont les meilleurs moyens de changer en mérites pour le ciel les maux qu'ils endurent. Au bourg de Sperlinga, il y avait une femme nommée Marie Miranda qui, depuis fort longtemps, était atteinte de cruelles douleurs rhumatismales. Ayant un jour appris que le frère Félix se trouvait dans le bourg, elle le pria de venir la visiter. Dès qu'il fut près d'elle, cette femme

lui déclara ne pouvoir plus supporter l'intensité de ses douleurs. — « Mais, ma fille, lui répondit le bon religieux, ne voyez-vous pas que Dieu vous veut du bien? Il vous fait faire votre purgatoire en ce monde. » — « Ah! je préférerais mourir, répliqua la malade, oui, mourir maintenant, et aller endurer toutes les souffrances du purgatoire, plutôt que de continuer à souffrir mes maux actuels. » — « Eh bien! répliqua frère Félix, que Dieu vous accorde ce que vous désirez. » — Et il partit aussitôt. A peine était-il hors de la maison, que la malade se sent dévorée par un feu terrible. A grands cris elle appelle sa fille : « Bien vite, lui dit-elle, jette-moi de l'eau à pleins seaux sur le corps, car je suis comme dans une fournaise; je me sens brûler toute vive. » Épouvantée de ces paroles, la fille court après le frère Félix et le supplie de vouloir bien retourner près de sa mère qui est en proie à d'affreux tourments. Le servitenr de Dieu revient. — « Eh bien! ma fille, dit-il à la pauvre femme, direz-vous encore que le purgatoire est une bagatelle? Ah! vous pensiez peut-être qu'il n'y avait que de *la cendre chaude;* il y a du feu, vous dis-je et vous ne pourrez plus maintenant penser le contraire. » — Cela dit, avec l'extrémité de sa corde, il fait un signe de croix sur la tête de la malade, et celle-ci se trouve immédiatement et radicalement guérie de corps et d'esprit.

Pénétré de compassion pour les pauvres âmes retenues dans la prison de feu du purgatoire, frère Félix offrait pour elles des prières et des pénitences. Il appelait le *premier lundi* du mois le jour des *pauvres âmes*, et s'efforçait de propager cette dévotion qu'on pourrait aussi nommer la dévotion du souvenir!

(*A suivre.*) C. de C.

LA DÉVOTION A N.-D. DE CHARTRES DANS SON DIOCÈSE.

On nous écrit :

Soizé, 14 juillet 1891.

Monsieur le Directeur,

Ma lettre publiée dans votre supplément du 11 juillet m'a suggéré une idée que je crois bonne et réalisable.

1° Ne pourrait-on pas faire une histoire de la dévotion à N.-D. de Chartres, dans le diocèse, à l'aide des renseignements demandés à MM. les Curés des paroisses ?

2° Ne pourrait-on pas savoir, par le même moyen, ce que sont devenues les parcelles du voile de la sainte Vierge, distribuées aux églises, communautés et particuliers, en divers temps ?

Je demande donc à mes chers confrères.

Sur le premier point :

1° Si la dévotion à N.-D. de Chartres est implantée dans leur paroisse? L'origine et l'histoire de cette dévotion jusqu'à nos jours ?

2° Quelles sont les œuvres qui témoignent de cette dévotion?

3° N'y a-t-il pas eu des guérisons, conversions, dues à N.-D. de Chartres, par neuvaines, invocations, pèlerinages ?

4° N'y aurait-il pas moyen d'inaugurer la dévotion à N.-D. de Chartres par images, statues, placées solennellement dans la chapelle de la sainte Vierge ?

Nous réclamons instamment la réponse développée à ces questions, au nom de la dévotion que tout prêtre du diocèse professe envers N.-D. de Chartres.

Sur le second point, je demande :

1° S'il y a une relique du voile de la sainte Vierge dans l'église paroissiale, ou chez les fidèles de la paroisse.

2° Si elle est authentique, c'est-à-dire revêtue du cachet de l'évêché.

3° Quelle est l'histoire de cette parcelle? c'est-à-dire comment elle est venue en possession de la paroisse ou des particuliers? ce que l'on en fait, si elle est exposée à la vénération des fidèles, en quelle circonstance, et quel est son état actuel?

A-t-elle été l'occasion de guérisons, de conversions ? etc.

Il est très-facile de répondre à toutes ces questions, qui ont une grande importance pour l'histoire de la dévotion à N.-D. de Chartres dans le diocèse, et pour l'origine, l'historique et l'état actuel de toutes les parcelles du voile de la sainte Vierge.

Ce sera une histoire, faite par la main de tous, même des simples fidèlès, car nous adressons les mêmes questions à tous les abonnés de la *Voix de Notre-Dame* et autres.

Veuillez bien agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

E. CHEVALLIER,

Curé de Soizé.

FÊTE DE L'ADORATION A LA CHAPELLE DE LA VISITATION A CHARTRES.

La chapelle du monastère de la Visitation a été, le 23 juillet, témoin d'une touchante solennité pour l'*Adoration* mensuelle. — En pareille circonstance surtout, que de choses nous y font souvenir de Paray-le-Monial ! Auprès des images vénérées de saint François de Sales et de sainte Chantal, celle de la B. Marguerite-Marie en extase devant le Sacré-Cœur porte nécessairement les âmes à la prière, et à la prière fervente. Beaucoup de personnes ont goûté cette joie et ce bienfait pendant les messes, ou dans l'intervalle des cérémonies; il y en avait encore davantage à l'heure du salut. Monseigneur s'est rendu à la Visitation pour cette heure, afin d'entendre le sermon et de donner la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les chants ont été bien exécutés par les élèves de l'Institution de Mlle Renou. Le prédicateur était M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire, aumônier de la Visitation, à Orléans.

L'analyse et l'extrait qui suivent donneront à nos lecteurs quelque idée de cette remarquable instruction:

» Dieu réalise dans l'Eucharistie l'idéal de l'amour plus que dans la création, plus que dans l'Incarnation. Il s'y donne, il s'y donne à tous, tout entier, pour toujours, sans réserve.

Cet idéal est le modèle de la charité fraternelle. Nous aussi, dans nos relations avec nos frères, nous devons reproduire quelque ombre de ce mystère divin et trouver en lui la force de nous donner, de nous donner à tous ceux que Dieu nous confie, de nous donner entièrement, de nous donner pour toujours.

Voulez-vous achever dans votre vie l'ombre du grand mystère de l'amour? Je vous dirai avec Jésus-Christ: donnez-vous pour toujours, et que votre dévouement soit sans défaillance et sans déclin. Mes frères, voulez-vous revoir le plus grand spectacle que, dans le monde moral, il soit possible de contempler? je ne vous dirai pas: regardez la charité dans l'âme du jeune homme et de la jeune fille à l'heure matinale de ses premiers élans, quand, entre tant de joies, qui viennent solliciter leurs premières ardeurs, ils choisissent celle de se donner et de s'immoler; c'est beau, mais il est quelque chose de plus beau. Je ne vous dirai même pas: regardez la charité au cœur de l'apôtre et du martyr, à l'un de ces moments héroïques où elle se précipite dans le sacrifice et dans la mort; c'est beau, c'est sublime; mais il y a quelque chose d'aussi beau. Il est un autre martyre : Trouvez-moi l'un de ces hommes qui ont vieilli dans un dévouement éclatant ou obscur; qui, après cinquante, soixante ans, après avoir connu les hommes, après

avoir connu les mécomptes, les désenchantements, subi les ingratitudes dont une vie généreuse est remplie, les cheveux blanchis, les membres fatigués, le cœur triste peut-être mais toujours ferme, abreuvés de tout ce qui éprouve, décourage, fatigue et tue l'amour, se retrouvent jusqu'au moment suprême, fidèles aux causes qu'ils ont servies, aux âmes qu'ils ont aimées et mettent dans leurs derniers accents, dans leurs dernières œuvres, dans leurs dernières immolations, toutes les ardeurs', toutes les tendresses, toutes les énergies, tous les élans d'une immortelle jeunesse. Voilà l'idéal. Monseigneur, pour vous et pour moi, c'est aussi le souvenir. Cette flamme généreuse et inextinguible, trente ans, du cœur d'un grand évêque elle a rayonné sur le vôtre, et l'un des derniers venus près de ce cœur, je l'y ai contemplée toute vive encore et manifestement immortelle. Mêlé à tous les combats de cet athlète, vous l'avez vu vieillir sans une défaillance. Je l'ai vu mourir, je ne l'ai pas vu tomber; il est mort debout, dans le travail et la prière, et le premier élan de votre zèle vers les âmes qui vous ont été confiées, les premières œuvres de votre épiscopat attestent déjà que, dans la mort elle-même, sa flamme ne s'est pas évanouie tout entière et que vous en garderez l'héritage.

Au reste, Monseigneur, vous en connaissez le foyer, et dans l'histoire de l'Évêque d'Orléans, vous nous l'avez révélé en ces pages pénétrantes où vous nous racontez ses intimités avec le Dieu de l'Eucharistie et le profond recueillement que chaque matin il portait au saint autel... »

— La prochaine fête de l'Adoration aura lieu le jeudi, 20 août, à la chapelle des Carmélites. Prédicateur annoncé : M. l'abbé Desjouis, curé d'Orgères.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 95 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois, ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 66 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 1 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En juillet ont été consacrés 56 enfants, dont 25 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — « Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, un beau groupe de pèlerins, parti du diocèse de Versailles, est venu prier aux pieds de la statue vénérée de Notre-Dame de Chartres ; ils étaient au nombre de 172, dont 50 amenés par M. l'abbé Macaire, curé-archiprêtre de Rambouillet, 65 par

M. l'abbé Aubé, curé de Ville-d'Avray, 57 par M. l'abbé Petit, curé de Meudon.

A l'arrivée, la messe a été célébrée dans la crypte par M. l'abbé Hivert, vicaire général honoraire d'Alger : après l'Evangile, le R. P. Xavier Faucher, des Frères Prêcheurs, aumônier du couvent des Dominicaines de Sèvres, dans une allocution chaleureuse, limpide et pleine de doctrine, a présenté la Très Sainte Vierge comme Reine de l'Espérance; espérance des siècles qui ont précédé, *Virgini pariturœ,* espérance et infaillible soutien de toutes les âmes qui l'invoquent; des cantiques ont été chantés avec entrain et piété par les enfants de Marie, dont le pèlerinage était en majeure partie composé.

L'hospitalité a été ensuite offerte aux pèlerins de Ville-d'Avray et de Meudon par la Communauté des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame; le souvenir de la cordiale réception qui leur a été faite restera longtemps gravé dans les mémoires; semblable accueil avait été réservé aux pèlerins de Rambouillet, chez les Sœurs de Bon-Secours. L'après-midi a été employée à visiter la cathédrale et les principaux sanctuaires de la cité.

Puis une cérémonie commune a réuni les pèlerins à la crypte; après quelques mots dits par M. l'abbé Blanc, aumônier des religieuses de Chaville, où les fruits spirituels à retirer de cet acte de foi accompli étaient admirablement précisés, le salut du Très Saint Sacrement a été donné : une procession a été ensuite organisée, au chant de l'*Ave Maris Stella*; rien ne peut rendre le charme des impressions ressenties dans cette marche pieuse, sous ces voûtes souterraines qui depuis tant de siècles répercutent les louanges de Marie.

Le cortège des pèlerins remonta de la crypte dans la cathédrale : puis, réunis autour de Notre-Dame du Pilier, ils firent entendre aux pieds de la sainte image une dernière protestation de confiance et d'amour. *(Bulletin religieux de Versailles).*

— Nous avons vu devant N.-D. de Chartres, depuis un mois, beaucoup d'autres pèlerins, soit isolés, soit en petits groupes. Citons particulièrement des séminaristes sulpiciens venus d'Issy-sur-Seine à pied, au nombre de 14; d'autres ayant fait à pied la moitié du chemin de Paris à Chartres, environ 10 lieues; un groupe de jeunes ouvriers venus d'Orléans, sous la direction de M. l'abbé de Poterat; plusieurs religieux de différents Instituts; des prêtres appartenant à différents diocèses, savoir : Paris, Orléans, Le Mans, Saint-Brieuc, Limoges, Versailles, Blois, Tulle, Angers, Séez, Reims, Troyes, Laval, Bayeux, Coutances, Bordeaux, Lévis-Lévis (Canada).

— Le 24 juillet, deux sœurs de Saint-Paul ont fait leurs adieux à N.-D. de Chartres, et sont allées s'embarquer pour l'Amérique. Du pays lointain (Cayenne, Guadeloupe, La Martinique) où elles devaient se rendre, arrivaient le même jour huit autres sœurs de la même congrégation, rappelées à la Maison-mère, pour cause de santé ; plusieurs d'entre elles vivaient aux Antilles depuis de longues années ; la plus ancienne y a passé 35 ans. De tels services de charité, loin de la patrie et sous un climat si souvent fatal aux étrangers, sont-ils assez appréciés en France ?

— La retraite pastorale, à Chartres, aura lieu du dimanche soir, 16 août, au samedi 22. Prédicateur : le R. P. Berthe, rédemptoriste.

— Une autre retraite pour les prêtres dans l'enseignement aura lieu, aussi au grand séminaire, du 27 septembre au 3 octobre. Prédicateur : le R. P. Paul Lallemand, de l'Oratoire.

— Au Petit Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres, la retraite de fin d'année a été prêchée par le R. P. Bounoure, mariste de la Maison Sainte-Foy de Chartres ; elle s'est terminée le dimanche 26, par des cérémonies de première communion, de confirmation, de prise de soutane. Le lendemain, Monseigneur retournait au même établissement pour y présider la distribution des prix. Nous n'avons pas besoin de dire que Sa Grandeur a trouvé là, comme la veille en pareille fête à la Maîtrise, des paroles toutes paternelles et pénétrantes pour encourager dans l'amour de la piété et de la science la jeunesse du sanctuaire.

— Au moment où nous mettons sous presse, l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, œuvre dont notre Revue est l'organe périodique, voit réunis auprès de son auguste Patronne, la plupart de ses anciens élèves aujourd'hui prêtres dans le diocèse. Répondant à une invitation signée par six d'entre eux, ces nombreux ecclésiastiques étaient heureux de venir prier ensemble au même autel, témoin de leur consécration à Marie et des joies saintes de leur première messe. Le programme annonçait une messe devant Notre-Dame de Sous-Terre, pour feu M. le chanoine Bourlier, ancien supérieur de l'Œuvre, et la bénédiction du Saint-Sacrement au même lieu. — La maîtrise de N.-D. de Chartres compte actuellement parmi ses anciens élèves environ 140 prêtres dont 8 sont décédés. Ces renseignements sont de nature à édifier les bienfaiteurs de notre œuvre, les personnes qui, par leurs prières et leurs offrandes, contribuent au soutien de nos clercs, aspirants au sacerdoce.

— Le prédicateur annoncé pour la fête de l'Assomption, à la cathédrale de Chartres, est M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire, chapelain de la Visitation à Orléans.

— Voici les sujets traités dans les suppléments de juillet :

N° du 4 : Saint Martin de Tours. — Les enfants en ferme. — Nécrologie : M. l'abbé Vincent, curé de Cloyes. — Chronique diocésaine : Saint-Aignan et le Sacré-Cœur ; le patronage Orléanais à Chartres ; Première communion à la Cathédrale ; Fête à Saint-Paul et à la Visitation ; Bénédiction de cloche à Saint-Jean de Châteaudun ; Pèlerinage de Sainte-Félicité, à Montigny-le-Gannelon. — Faits divers.

N° du 11 : Saint Pie Ier. — Les enfants en ferme (*fin*). — Nécrologie : Une Sœur de Saint Vincent de Paul, à Illiers. — Chronique diocésaine : 14 séminaristes d'Issy, à Chartres ; Fêtes à Saint-Pierre, à Soizé, à Saulnières. — La Chapelle-Montligeon et le séminaire de Nogent. — Faits divers.

N° du 18 : Saint Camille de Lellis. — Lettre des évêques de la Province de Paris au Pape, à l'occasion de la dernière encyclique. — Nécrologie : M. l'abbé Chevalier et deux religieux. — Chronique diocésaine : Pèlerinage versaillais ; Fêtes à Saint-Pierre, à Mainvilliers, à Saint-Prest, à Authon. — Sœurs franciscaines à Chartres. — La léproserie de Gotemba. — Faits divers.

N° du 25. — Saint Jacques le Majeur. — Lettre de Monseigneur, quête pour l'Algérie. — Saint Vincent de Paul dans le diocèse de Chartres. — L'affaire de Saint-Arnoult. — Chronique diocésaine : Fêtes à l'Hôtel-Dieu, au Carmel, etc. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais promis une messe à N.-D. de Chartres et une à saint Joseph, en demandant l'amélioration de la santé de mon mari. Le malade n'a pas tardé à ressentir les effets de leur protection. Exaucée, je viens accomplir ma promesse. (M. G., à C, dioc. Nantes.)

2. On me prie de faire acquitter une messe à N.-D. de Chartres, en actions de grâces d'une vocation religieuse qu'Elle a visiblement protégée. (Sœur M. C., à Chartres.)

3. Veuillez faire brûler douze cierges d'un franc ou six de deux francs devant N.-D. du Pilier. C'est pour tenir des promesses qui ont été faites et qui ont été exaucées. (M. de C., à D., dioc. Chartr.)

4. Je remercie N.-D. de Chartres d'une guérison obtenue et je prie M. le Directeur de vouloir bien insérer dans la *Voix* l'expression de ma reconnaissance à cette Bonne Mère, ainsi que j'en avais fait la promesse. (X, enfant de Marie, à M., diocèse de Laval.)

5. Je viens vous supplier de faire commencer au plus tôt une neuvaine à l'intention d'une jeune fille qui a été guérie par N.-D. de Chartres. (Sœur M.-A., à F., diocèse de Chartres.)

6. Nous avons été protégées, mon enfant et moi, par N.-D. de Chartres. Elle m'a déjà tant de fois exaucée. Je lui consacre ma petite fille; veuillez l'inscrire sur le registre des enfants voués. (M. S., à T., diocèse de Séez.)

7. Nous sommes exaucés !... Gloire, amour et reconnaissance à notre Bonne Mère ! (M.-L., à M., diocèse de Blois.)

8. Nous avons invoqué Marie au moment du danger et elle nous a protégés. Reconnaissance à N.-D. de Chartres. (L.-P., à Chartres.)

9. Notre-Dame de Chartres a entendu nos prières. En remerciement de ce bienfait, je demande de nouveau une neuvaine. Quant aux messes d'actions de grâces, je les réserve pour l'époque de notre pèlerinage à Chartres. (E. M., à Angers.)

10. Vous allez voir au sanctuaire de N.-D. la jeune fille guérie. Elle compte faire demain son pèlerinage en règle; elle demandera la sainte communion et priera auprès des Madones. (H. C., à V., diocèse de Blois.)

L'affaire de Saint-Arnoult. — M. l'abbé Lemenant, curé de Saint-Arnoult-des-Bois, arrondissement de Chartres, avait été condamné par le tribunal de cette ville à quinze jours de prison. Il était accusé, on le sait, d'avoir dit en chaire que le mariage civil sans le mariage religieux était un concubinage.

M. l'abbé Lemenant ayant formé appel, la chambre des appels correctionnels a réformé, le 25 juillet, après une belle plaidoirie de Me Barboux, le jugement de première instance ; il a condamné l'appelant à 300 fr. d'amende pour avoir fait la critique des actes de l'autorité publique.

Plusieurs grands journaux de Paris, relatant cet arrêt, le taxent de sévérité. On a trouvé étrange aussi que, dans cette affaire, le maire de Saint-Arnoult ait été à la fois instructeur, accusateur et témoin. De plus, on s'est étonné de voir passée sous silence l'illégalité commise récemment par le maire de Saint-Arnoult faisant sonner les cloches de l'église pour un enterrement civil.

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

M. l'abbé Duteyeul, chapelain de Saint-Louis, à Dreux, ancien aumônier du collège de Chartres ; inhumation le 31 juillet, à Dreux. Nous donnerons plus de détails.

Cinq Religieuses de la Communauté de Saint-Paul :

Sœur Claire de la Croix, née Geloen, décédée à Voise, le 27 juin 1891, âgée de 47 ans, dont 19 de religion.

Sœur Saint-Raphaël, née Richard, décédée le 6 juillet, à Monfort-l'Amaury, âgée de 45 ans, dont 23 de religion.

Sœur Arsène (Elisabeth Andriot), décédée le 6 juillet, âgée de 80 ans, dont 57 de religion.

Sœur Saint-François, sur qui nous a été adressée une notice qu'on lira plus loin.

Sœur Edithe, née Amanda Perrier, décédée le 25 juillet, à Pihen, âgée de 64 ans, dont 44 de religion.

Mme Connay-Blin, à Vitray-en-Beauce. — M. Paul-Victor Desmazures, à Paris. — M. A. Gillard, à Chartres. — M. Chevallier, à Etampes. — Mme J. J. A Mongin, Ve de Sainctmême, à Saumur. — Mme Gout-Saucié, à Paris. — Mme de Beaurepos, à Dreux. — Mme Renard-Levieux, Mme Lahaye, Mme Broust, M. Meunier, Mme Avisse-Jubin et Mme Chevalier-Godet, à la Ferté-Vidame. — Mme Guion-Bourlier, à Chartres. — M. Marie Lefebvre, de Chartres, ancien sous-préfet, archiviste de la préfecture, à Alger. — M. François Duchon, à Bonneval.

SŒUR SAINT-FRANÇOIS.

La Communauté de Saint-Paul de Chartres vient de faire une perte sensible en la personne de Sœur Saint François, Supérieure du Pensionnat et de l'hospice d'Arpajon, décédée pieusement le lundi soir 13 juillet dans la soixante-dixième année de son âge, la cinquantième de sa profession religieuse, et la trente-quatrième de séjour dans la petite ville d'Arpajon où elle laisse une mémoire bénie.

Née à Denonville, dans notre Beauce, d'une famille qui, riche de foi et de vie chrétienne, donna au diocèse le digne M. Sureau, ancien vicaire-général dont le souvenir vit encore, et M. le chanoine Marquis, curé doyen d'Illiers, dont nous partageons le deuil.

Louise Marquis, avait reçu des dons que la grâce, avec le souffle chrétien de la famille, développa, que la religion acheva; une nature douce, une tendresse pour les petits et les pauvres; puis les qualités maîtresses de raison droite et saine, qui font la femme forte. Judicieuse avant tout, elle sut prendre la meilleure part et la conseiller aux autres, Pendant 45 ans de supériorité, parmi les changements des personnes ou des choses, elle sut conduire son œuvre, toujours égale à elle-même, et bonne aux autres. Les administrations civiles aussi bien que ses supérieurs ont plusieurs fois rendu hommage à ce bon esprit.

Aussi n'y eut-il personne qui ne s'associât à la douleur de la petite communauté d'Arpajon. La cérémonie des funérailles en fut une démonstration unique.

Le lundi 16 juillet, à dix heures, une foule nombreuse et recueillie attend à la chapelle de l'hospice où le corps est exposé. M. l'abbé Marquis, curé doyen d'Illiers, frère de la défunte, conduit le deuil. Il est assisté de M. l'abbé Onillon, chapelain de Saint-Paul, et entouré des membres de la famille. Des Supérieures venues de Chartres, de Paris, d'Illiers et de Voves, et celles des établissements de Saint-Paul, nombreux dans la contrée, avec d'autres sœurs représentent la famille religieuse. Les cordons sont tenus par des religieuses de la Providence de Portieux, de Saint André de la Croix, des Écoles chrétiennes de la Miséricorde et une sœur de Saint-Paul. Le long cortège s'ouvre par la bannière de la sainte Vierge avec les enfants de l'École chrétienne des Sœurs : suivent les enfants de Marie avec leur bannière, le Pensionnat, puis un groupe de quarante enfants en blanc, et les anciennes élèves en aussi grand nombre.

M. le curé-doyen préside. Six ecclésiastiques ont pu venir, voulant témoigner ainsi leurs regrets et leur vénération pour la défunte. La magnifique église d'Arpajon a rarement vu un concours aussi touchant. M. le Maire de la ville qui, dès la nouvelle du décès, était venu exprimer ses regrets, assistait avec M. le docteur Pépin, M. le Juge de Paix, M. le Percepteur, M. Thomas, admistrateur de l'hospice, et d'autres personnes notables.

La simple messe de *Requiem* chantée avec goût, ainsi que la dignité des cérémonies font impression. M. le doyen achève par quelques mots éloquents de rendre les sentiments de l'assistance.

Sœur Saint-François fut une femme de tact, de dévouement, patiente au bien, sachant conduire les affaires souvent délicates, à Saint-Nazaire, à Vannes, comme à Arpajon. Les hommes honorables ici présents le disent assez.

Sa famille est là, sa famille religieuse, pour dire sa bonté, ses vertus, la valeur de cette femme modeste.

Et vous, enfants, vous savez avec quelle tendresse elle redressait vos petits écarts et vous encourageait au bien.

Ce que nous aurions à dire, c'est cette charité industrieuse qui, après avoir tout donné, devait aller au cœur des riches pour secourir les pauvres ; cette belle vie qui laisse à la paroisse des regrets, un souvenir et une leçon.

La foule émue accompagna en pleurant la chère défunte. Sa douce mémoire restera dans les cœurs.

FAITS DIVERS

Retraites à Clamart. — (Villa-Manrèze, 5, rue Fauveau), 1re retraite du 3 au 7 août : P, Pichot ; 2e du 24 au 28 : P. de Bigault.

L'Ave Maria du médecin. — (*Extrait d'un rapport sur l'Œuvre des conférences de Saint-Vincent de Paul, à Rome.)*

Un de nos médecins ne manquait jamais d'exhorter ses malades à demander avant tout leur guérison à Dieu et à la Sainte Vierge. Ayant réussi à débarrasser un homme fort peu chrétien d'une plaie douloureuse, il lui dit : « J'espère bien que vous allez » remercier la Sainte Vierge de votre guérison. — Mais, répond » celui-ci, je n'ai pas dit un *Ave* pour l'obtenir ! — Moi, j'en ai » récité un pour vous, reprit le bon docteur, et c'est encore plus à » mes prières qu'à mon art que vous devez d'être guéri. »

Que ce loyal et pieux langage est différent de l'arrogante suffisance de certains savants !

Notre-Dame de Ranson. — Il y a à Londres une confraternité sous le nom de *Notre-Dame de Ranson*. Les confrères, les *Ransonners*, se réunissent, prient et se livrent à des œuvres de charité. L'œuvre importante de la confraternité est celle-ci : Supposons que les journaux et les affiches annoncent que tel jour, dans telle salle, un moine apostat, un mauvais prêtre, une religieuse défroquée, ou quelque ministre protestant, d'humeur amère, donnera une conférence contre l'Église catholique, les Sacrements, les Prêtres, etc. Aussitôt cent, deux cents au plus des *Ransonners* reçoivent l'ordre de se porter à la salle des Conférences. Le prix des places n'est pas une considération. Les confrères se tiennent silencieux et en bon ordre ; mais aussitôt qu'un blasphème tombe de la bouche de l'orateur, les *Ransonners* se lèvent et protestent avec un bruit comme celui des grandes eaux.

L'orateur se tait et reste silencieux comme un canon encloué. Si, sans blasphèmes, la controverse se tourne contre la vérité catholique, il y a des *Ransonners* capables et bien préparés qui répondent aux objections. *Notre-Dame de Ranson* est l'effroi des apostats et des hérétiques. Les *Ransonners* expliquent pratiquement le *cunctas hœreses sola interemisti.*

Pourquoi, en France, vis-à-vis des francs-maçons et des libres penseurs, ne suivrions-nous pas l'exemple donné par les catholiques anglais ? Le péril couru par les âmes, de l'enfant au vieillard, est-il moindre ? Il faudrait être aveugle et sourd pour le prétendre.

Les Marins de Cerbère. — On lit dans la *Semaine* de Perpignan : « L'inspecteur de la douane à Cerbère venait de faire construire

un bateau de plaisance qu'il a baptisé *Stella Maris.* L'autre jour, il pria M. le curé de venir baptiser le bateau.

Les populations de notre littoral sont restées fidèles à cette pieuse tradition, et, parmi les plus farouches radicaux, ceux qui ne font pas baptiser leurs enfants font encore bénir leurs barques, Ça porte bonheur, et la mer ne plaisante pas à certaines heures ! La cérémonie allait avoir lieu, lorsque le maire et l'adjoint intervinrent.

— Halte-là ! dirent-ils au curé. Les cérémonies publiques sont interdites sur le territoire de Cerbère. Rentrez dans votre église, où nous dressons procès-verbal.

— Mais, répondit le prêtre, le bateau d'un particulier n'est pas une propriété communale, que je sache, et la grève appartient à l'État.

— Qu'est-ce que cela nous fait ? Vous ne passerez pas !

— Mais je ne revêtirai mes habits sacerdotaux que sur le pont du bateau !

— Vous ne passerez pas !

C'était idiot et illégal à la fois. Et le curé allait passer outre, lorsque les marins de Cerbère, témoins de cet odieux abus de pouvoir, dirent au curé :

— Monsieur Santol, retournez à votre église, ouvrez toutes grandes les portes du sanctuaire ; et puisque vous ne pouvez pas venir au bateau, c'est le bateau qui viendra à vous.

Il faut savoir que l'église de Cerbère est bâtie sur un mamelon dominant la mer, à une hauteur de cent mètres environ, et qu'on n'y accède que par un chemin de chèvre à pente très rapide. Le transport du bateau à l'église présentait donc une grande difficulté. Mais nos marins ont de rudes poignes. Ils enlevèrent l'embarcation comme une paille, et, ha ! hisse !

Tous bons matelots, ils allèrent la déposer au beau milieu de la nef. Tout le village était là.

Le curé, entouré de ses enfants de chœurs, bénit l'*Etoile de la mer*. Puis on repartit en masse pour aller plonger la nouvelle baptisée dans la mer toute bleue.

Avignon. — *Mort de Roumanille.* — Nous détachons les lignes suivantes d'un article consacré par la *Semaine Religieuse* d'Avignon à Roumanille, le célèbre et populaire poète provençal qui vient de mourir :

Chrétien dans son œuvre, Roumanille le fut dans sa vie, et nous avons encore présente à la mémoire cette belle page que lui dédiait le grand Veuillot pour le consoler de la mort prématurée d'un de ses enfants : « Donne ta main, frère Roumanille, ta main qui fait le signe de croix... » Chrétien, il l'a été dans sa mort surtout.

Le Christ dont il avait confessé le nom devant les hommes est venu, par sa présence au Sacrement, réjouir son dernier passage et faire une dernière fois tressaillir son cœur avant qu'il cessât de battre pour jamais. Cette Croix qu'il avait chantée dominant du haut du Ventoux les plaines de la Provence, elle a reçu le dernier baiser de sa bouche mourante.

Les témoins de son agonie ont raconté que tandis qu'on récitait autour de lui les Litanies de la Très Sainte Vierge, il s'arrêtait fréquemment pour savourer chacune de ses pieuses invocations.

A *Janua cœli* surtout : « Porte du ciel, s'écriait-il, que c'est beau ! que c'est beau ! » Il ajoutait : « L'Ecriture parle souvent des terreurs de la mort. Mais non, il n'y a rien de si terrible dans la mort. Nous allons nous reposer auprès de notre Père. »

Rien de plus beau, rien de plus consolant que les derniers adieux de Roumanille mourant à sa femme et à ses trois enfants. S'adressant à son fils qui, au lieu de continuer le sillon paternel dans le jardin de la littérature, s'est senti poussé par une invincible vocation à cultiver le champ immense des hautes sciences : Mon fils, lui a-t-il dit, je ne te laisse pas un nom illustre comme celui de Newton ou de Pasteur, mais je te laisse un nom sans tache. » Il était trop modeste quand il refusait de reconnaître qu'il avait illustré le nom de ses aïeux ; mais, sans le vouloir, le mourant faisait le plus bel éloge qui puisse être fait d'un homme et d'un chrétien.

Un Conseil municipal où l'on prie. — *Hollande.* — A la séance d'installation du nouveau bourgmestre de Niewder-Amite (Hollande), ville de 25.000 âmes, le Conseil municipal a commencé la réunion par la prière, et le nouveau maire a fait remarquer que, si la charge qu'on lui imposait était lourde, il espérait, par la grâce de Dieu, obtenue par la prière, avoir les forces nécessaires pour bien soigner les intérêts de la commune.

Nous parierions volontiers que cette ville ne sera pas plus mal administrée que la plupart des villes de France, où les Conseils se gardent bien de faire même allusion à Dieu.

Le pèlerinage ouvrier à Rome. — Nous apprenons par les lettres de M. Léon Harmel, récemment publiées, que le pèlerinage de la France du travail à Rome prend partout un entrain de bon augure.

Le Saint-Père se propose de donner l'audience solennelle vers le 21 septembre. Cette première semaine réunirait deux mille hommes, ce qui nécessiterait trois trains. Dès à présent *quinze* sont certains. On compte sur un total de vingt mille ouvriers pour les deux mois de septembre et d'octobre.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES (1890-1891).

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, de Verdes (diocèse de Blois). — 2e Prix : Louis Drouin, de Verdes (diocèse de Blois).

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, de Paris. — 2e Prix : Albert Planeix, de Sancheville. — Accessit : Henri Bailleau, de Beaumont-les-Autels.

Sixième. — 1er Prix : Albert Banzet, de Paris. — 2e Prix : Auguste Linée, de Saint-Germain-de-la-Coudre (diocèse de Séez). — 1er Accessit : Jean-Pierre Lanusse, d'Aucun (diocèse de Tarbes). — 2e Accessit : Georges Pottier, de Morancez.

Septième. — 1er Prix : Henri Lhermitte, de Chartres. — 2e Prix : Édouard Prévost, de Pontoise (diocèse de Versailles). — Accessit *ex æquo :* Alexandre Blouin, de Saint-Aubin-de-Luigné (diocèse d'Angers); Louis Haudebert, de la Ferté-Villeneuil.

Huitième. — 1er Prix : Edmond Gautron, de Courville. — 2e Prix : René Couturier, de Champhol. — 1er Accessit : Henri Chanteloup, de Charbonnières. — 2e Accessit : Eugène Graffin, de Saint-Victor-de-Buthon.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 2 fois nommé. — 2e Prix : Louis Drouin, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, 2 fois nommé. — 2e Prix : Georges Kessler, de Maintenon. — Accessit : Élisée Laillier, d'Illiers.

Sixième. — Prix : Albert Banzet, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Paul Paragot, d'Houville. — 3e Accessit : Gaston Denizet, de Cormainville.

Septième. — 1er Prix : Henri Lhermitte, 2 fois nommé. — 2e Prix : Alexandre Blouin, 2 fois nommé. — Accessit : Gabriel Riet, d'Illiers.

Huitième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 2 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Étienne Galland, de Chartres. — 2e Accessit : Léon Gouhier, de Nogent-le-Rotrou.

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 3 fois nommé. — 2e Prix : Léon Esnault, d'Authon-du-Perche.

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, 3 fois nommé. — 2e Prix : Georges Kessler, 2 fois nommé. — Accessit : Élisée Laillier, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Paul Paragot, 2 fois nommé. — 2e Prix : Jean-Pierre Lanusse, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Albert Banzet, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Jules Pector, de Jonville (diocèse de Verdun).

Septième. — 1er Prix : Alexandre Blouin, 3 fois nommé. — 2e Prix : Gabriel Riet, 2 fois nommé. — Accessit : Constant Pasquier, de Neuilly-sur-Eure (diocèse de Séez).

Huitième. — 1er Prix : Henri Chanteloup, 3 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Étienne Galland, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Henri Boizard, d'Épernon.

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er Prix : Émile Pasquier, d'Umpeau. — 2e Prix *ex æquo :* Henri Nouvellon, 4 fois nommé ; Léon Proust, de Verdes (diocèse de Blois).

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, 4 fois nommé. — 2e Prix , Georges Kessler, 3 fois nommé. — Accessit : Henri Bailleau, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Albert Banzet, 4 fois nommé. — 2e Prix : Jean-Pierre Lanusse, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Antonin Arnou, de la Ferté-Villeneuil. — 2e Accessit : Paul Paragot, 3 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Gabriel Riet, 3 fois nommé. — 2e Prix : Joseph Piédallu, du Mée. — Accessit : Georges Chaudouet, de Marchéville.

Huitième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 4 fois nommé. — 2e Prix : Étienne Galland, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Henri Chanteloup, 4 fois nommé. — 2e Accessit : René Couturier, 2 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 5 fois nommé. — 2e Prix : Émile Pasquier, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Albert Planeix, 2 fois nommé. — 2e Prix : Émile Laya, de Sours. — Accessit : André Klein, 5 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : Louis Drouin, 3 fois nommé. — 2e Prix : Henri Nouvellon, 6 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 7 fois nommé. — 2e Prix : Louis Drouin, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, 6 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo :* Élisée Laillier, 3 fois nommé ; Lucien Marchand, de Coudreceau. — Accessit : Albert Planeix, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Paul Paragot, 4 fois nommé. — 2e Prix : Jean-Pierre Lanusse, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Denizet, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Paul Haye, de Nogent-le-Rotrou.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 8 fois nommé. — 2e Prix : Léon Esnault, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, 7 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo :* Albert Planeix, 4 fois nommé ; Aristide Chardon, de Moutiers. — Accessit ; Henri Bailleau, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Jean-Pierre Lanusse, 6 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Pector, 2 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo :* Gilles Juteau de Fresnay-le-Comte ; Georges Pottier, 2 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Alexandre Blouin, 4 fois nommé. — 2e Prix : Henri Lhermitte, 3 fois nommé. — Accessit : Louis Haudebert, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 9 fois nommé. — 2e Prix : Amédée Riberou, de Sancheville.

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, 8 fois nommé. — 2e Prix : Georges Kessler, 4 fois nommé. — Accessit : Bernard Chauvel, de Bréhan-Loudéac (diocèse de Vannes).

Sixième. — 1er Prix : Albert Banzet, 5 fois nommé. — 2e Prix : Jules Pector, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Denizet, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Georges Pottier, 3 fois nommé.

Septième. — 1er Prix *ex æquo :* Alexandre Blouin, 5 fois nommé ; Henri Lhermitte, 4 fois nommé. — 2e Prix ; Louis Haudebert, 3 fois nommé. — Accessit : Joseph Brachet, de Marquises (diocèse d'Arras).

Huitième. — 1er Prix : Henri Chanteloup, 5 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 5 fois nommé. — 1er Accessit ; Étienne Galland, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Léopold Zerr, de Toury.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er Prix ; Georges Kessler, 5 fois nommé. — 2e Prix : André Klein, 9 fois nommé. — Accessit : Lucien Marchand, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Paul Paragot, 5 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Pector, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Albert Banzet, 6 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Edouard Prévost, 2 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo* : Henri Lhermitte, 5 fois nommé ; Joseph Brachet, 2 fois nommé. — Accessit : Alexandre Blouin, 6 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er Prix : Paul Paragot, 6 fois nommé. — 2e Prix : Albert Banzet, 7 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Denizet, 5 fois nommé. — 2e Accessit : Alfred Naslin, de Nyoiseau (diocèse d'Angers).

Septième. — 1er Prix : Alexandre Blouin, 7 fois nommé. — 2e Prix : Edouard Prévost, 3 fois nommé. — Accessit : Henri Lhermitte, 6 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 6 fois nommé. — 2e Prix : Léon Gouhier, 2 fois nommé. — 1er Accessit : René Couturier, 3 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo* : Henri Chanteloup, 6 fois nommé ; Etienne Galland, 5 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — 1er Prix : Henri Nouvellon, 10 fois nommé. — 2e Prix : Amédée Riberou, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : André Klein, 10 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo*: Georges Kessler, 6 fois nommé ; Lucien Marchand, 3 fois nommé. — Accessit : Aristide Chardon, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Paul Paragot, 7 fois nommé. — 2e prix : Jean-Pierre Lanusse, 7 fois nommé, — 1er Accessit : Albert Banzet, 8 fois nommé. — 2e Accessit : Paulin Pelatan, des Bondons (diocèse de Mende).

Septième. — 1er Prix : Edouard Prévost, 4 fois nommé. — 2e Prix : Joseph Piédallu, 2 fois nommé. — Accessit : Alexandre Blouin, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 7 fois nommé. — 2e Prix Etienne Galland, 6 fois nommé. — 1er Accessit : François Charpentier, de l'Hermitage (diocèse de Saint-Brieuc). — 2e Accessit : Henri Chanteloup, 7 fois nommé.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er Prix Nouvellon, 11 fois nommé. — 2e prix : Amédée Riberou, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Bernard Chauvel, 2 fois nommé. — 2e Prix : Albert Planeix, 5 fois nommé, — Accessit : Emile Laya, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Louis Chauveau, de Réclainville. — 2e Prix : Alfred Naslin, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 8 fois nommé. — 2e Accessit : Georges Pottier, 4 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Edouard Prévost, 5 fois nommé. — 2e Prix : Henri Lhermitte, 7 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : Joseph Louis, du Mans ; Joseph Piédallu, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 8 fois nommé. — 2e Prix : François Charpentier, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Etienne Galland, 7 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo* : Henri Chanteloup, 8 fois nommé ; Charles Maillard, de Danjoutin (diocèse de Besançon).

ARITHMÉTIQUE

1er *Cours* — 1er Prix : André Klein, 11 fois nommé. — 2e Prix : Léon Esnault, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Henri Nouvellon, 12 fois nommé. — 2e Accessit : Emile Pasquier, 3 fois nommé.

2ᵉ *Cours.* — 1ᵉʳ Prix : Gaston Denizet, 6 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Gilles Juteau, 2 fois nommé. — 1ᵉʳ Accessit : Marie Guillen, de Champrond-en-Gâtine. — 2ᵉ Accessit : Henri Lhermitte, 8 fois nommé.

3ᵉ *Cours.* — 1ᵉʳ Prix : Louis Haudebert, 4 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Etienne Galland, 8 fois nommé. — 1ᵉʳ Accessit : Paul Baudouin, de la Croix-du-Perche. — 2ᵉ Accessit : Alexandre Blouin, 9 fois nommé.

4ᵉ *Cours.* — 1ᵉʳ Prix : Constant Pasquier, 2 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Joseph Piédallu, 4 fois nommé. — 1ᵉʳ Accessit : Eugène Graffin, 2 fois nommé. — 2ᵉ Accessit : Edmond Gautron, 9 fois nommé.

EXAMEN

Quatrième. — 1ᵉʳ Prix : Henri Nouvellon, 13 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Léon Esnault, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1ᵉʳ Prix : André Klein, 12 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Georges Kessler, 7 fois nommé. — Accessit : Alfred Planeix, 6 fois nommé.

Sixième. — 1ᵉʳ Prix : Paul Paragot, 8 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Paul Haye, 2 fois nommé. — 1ᵉʳ Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 9 fois nommé. — 2ᵉ Accessit : Gaston Denizet, 7 fois nommé.

Septième. — 1ᵉʳ Prix : Edouard Prévost, 6 fois nommé. — 2ᵉ Prix *ex æquo* : Alexandre Blouin, 10 fois nommé ; Henri Lhermitte, 9 fois nommé. — Accessit : Constant Pasquier, 3 fois nommé.

Huitième. — 1ᵉʳ Prix : Edmond Gautron, 10 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Henri Chanteloup, 9 fois nommé. — 1ᵉʳ Accessit : Etienne Galland, 9 fois nommé. — 2ᵉ Accessit : René Couturier, 4 fois nommé.

MUSIQUE

Soprano. — 1ᵉʳ Prix *ex æquo* : Paul Haye, 3 fois nommé ; Gustave Rabanet, de Gannat (diocèse de Moulins). — 2ᵉ Prix : Etienne Galland, 10 fois nommé. — 1ᵉʳ Accessit : Elisée Laillier, 4 fois nommé. — 2ᵉ Accessit : Léopold Zerr, 2 fois nommé.

Alto. — Prix : Joseph Louis, 2 fois nommé.

Plain-Chant. — 1ᵉʳ Prix : Claudius Vacheresse, de Saint-Maurice-de-Lignon (diocèse du Puy). — 2ᵉ Prix : Aristide Chardon, 3 fois nommé. — 1ᵉʳ Accessit : Valentin Vanneur, de Courville. — 2ᵉ Accessit : Georges Pottier, 5 fois nommé. — 3ᵉ Accessit : Constant Pasquier, 4 fois nommé.

Piano. 1ʳᵉ *Division.* — 1ᵉʳ Prix : Henri Nouvellon, 14 fois nommé. — 2ᵉ Prix : Louis Drouin, 5 fois nommé. — 2ᵉ *Division.* — Prix *ex æquo* : Albert Banzet, 9 fois nommé ; Gaston Denizet, 8 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Cinquième. — Henri Bailleau, pour 3 accessits. — Élisée Laillier, pour 3 accessits.

Sixième. — Albert Banzet, pour 3 accessits. — Gaston Denizet, pour 4 accessits. — Jean-Pierre Lanusse, pour 4 accessits. — Jules Pector, pour 3 accessits. — Georges Pottier, pour 5 accessits.

Septième. — Alexandre Blouin, pour 4 accessits. — Constant Pasquier, pour 3 accessits.

Huitième. — Henri Chanteloup, pour 5 accessits. — Étienne Galland, pour 5 accessits. — René Couturier, pour 3 accessits.

La 1re Rentrée est fixée au Mercredi 2 Septembre.

La Rentrée générale est fixée au Mercredi 7 Octobre.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 2 août, 11e dimanche après la Pentecôte. fête de saint Béthaire, évêque de Chartres. Les offices aux heures ordinaires, — Après l'office capitulaire du soir, réunion de la Confrérie, avec procession et recommandations.

Le même jour, à 7 h. du matin, dans la chapelle de l'Evêché, *ordination* de trois prêtres : MM. Mauger, Piau, Pillet.

Le jeudi 6 août, messe pour l'Association du Saint-Sacrement, à 8 h., à la chapelle Saint-Piat et le même jour, à 4 1/2, Adoration réparatrice à la Cathédrale. — Le vendredi 7 août, messe à l'autel du Sacré-Cœur, à 7 h.; salut au même autel, à 8 h. du soir.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 2 août, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN.— Le dimanche 2 août, après vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut.

Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. — A la Cathédrale, du samedi 1er août, à 2 h. jusqu'au dimanche soir, 2 août. Conditions : confession depuis moins de 15 jours, communion le samedi ou le dimanche, visite dans la Cathédrale avec prières aux intentions du Souverain Pontife (valeur, au moins pour la durée de la visite, de 5 *Pater* et 5 *Ave*, ou d'une dizaine de chapelet); sortir de l'église jusque sous les portiques pour chaque visite.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. Livraison du 15 juillet 1891 :

I. L'Algérie : colonisation et assimilation (deuxième article), par J. Burnichon. — II. De la confirmation et de l'âge auquel il convient d'y admettre, par L. Durand. — III. Anglais et Portugais dans l'Afrique australe, par J. Brucker. — IV. Les malfaiteurs littéraires : philosophes, par E. Cornut. — V. Accord de la philosophie et de la théologie, réponse à un rationaliste, par J. Pra. — VI. Bulletin des questions sociales, par P. Fristot. — VII. Mélanges : Liturgie. — Un postulatum en l'honneur de saint Joseph, par J. Besson. — VIII. Bibliographie. Cavagnis (Mgr F.) : Notions de droit public naturel et ecclésiastique, J. Besson. — Ollé-Laprune : La philosophie et le temps présent, Th. de Régnon. — Profillet (abbé) : Les saints militaires, H. Chérot. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par J. Br.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

9e Numéro — LA VOIX — Septembre 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Petite brochure de 32 pages : avec 33 gravures; 0 fr. 20 l'unité; 1 fr. 80 la douzaine; 2 fr. 50 le cent; 100 francs le mille. En vente à la maison des clercs et chez les libraires de Chartres.

Cette petite brochure est une histoire populaire illustrée de Notre-Dame de Chartres. Nous l'avons annoncée il y a quinze jours et déjà elle a fait son chemin. Six mille exemplaires environ en sont écoulés, et l'on prévoit que d'ici quelques jours un nombre égal en sera réclamé par le public.

C'est qu'en effet elle se présente bien à l'œil. La couverture, bleu foncé, porte, dans un dessin très net et dans un ensemble harmonieux, un aperçu de toute l'histoire de Notre-Dame. C'est-à-dire, la Cathédrale, les deux madones et le voile. Ouvrez et feuilletez : chaque page étale sous vos yeux une gravure nouvelle, représentant quelque chose de notre sanctuaire. Il y en a 32 en tout, et comme elles sont fines ! L'éloge de la maison Paillart n'est plus à faire : on la connaît par les quelques brochures analogues, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Boulogne qu'elle a déjà publiées. Nous devons dire pourtant que pour Notre-Dame de Chartres elle s'est surpassée. Toutes les illustrations sont des plus réussies et font le plus grand honneur à l'artiste qui les a exécutées; ce jugement est celui de tous les hommes compétents qui les ont eues sous les yeux.

Le texte s'harmonise absolument avec les gravures et leur sert de commentaire perpétuel, on a eu la bonté de dire de plusieurs côtés qu'il était fort intéressant et très substantiel. C'est un résumé rapide et pieux des documents connus sur Notre-Dame de Chartres. Ainsi les trois premiers chapitres sont consacrés aux principaux objets du pèlerinage, c'est-à-dire à Notre-Dame de Sous-Terre, puis à la sainte Tunique, enfin à Notre-Dame du Pilier: et les gravures correspondantes, représentent successivement les Druides, le martyre des saints Forts, la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, puis le voile offert par Charles le Chauve, la fuite de Rollon et la Monstrance, enfin la statue de Notre-Dame du Pilier et sa chapelle. Les chapitres quatrième et cinquième renferment l'histoire et la description sommaire de la basilique elle-même : son intérieur d'abord, et l'on voit dans les illustrations la grande nef pleine de monde comme aux grands jours, le magnifique groupe de l'Assomption, la splendide clôture du chœur et le vitrail de la Belle Verrière, en un mot, un spécimen de toutes les beautés intérieures de la Cathédrale : son extérieur ensuite, c'est-à-dire ses 3 portails, et son ensemble observé soit de la Courtille soit du Pont Neuf. Les sixième et septième chapitres ont pour objet les miracles et les Pèlerins de Notre-Dame de Chartres. Ici vous voyez une mère éplorée demandant la résurrection de son fils ou Notre-Dame de la Brèche au milieu d'un semis de boulets. Là, ce sont les Papes, les Rois, les saints venant apporter dans le cours des âges leur hommage à Notre-Dame; c'est Louis XIV s'agenouillant aux pieds de cette Reine; saint Bernard prêchant sous ses yeux la seconde croisade, M. Olier lui offrant les clefs de son séminaire. Le dernier chapitre rapporte les *grandes fêtes de ce siècle*, et l'on voit le couronnement de Notre-Dame du Pilier, la restauration de Notre-Dame de Sous-Terre, la cessation du choléra sur le passage de la sainte châsse : l'on voit aussi les grands serviteurs de Notre-Dame que ce siècle a produits; le Cardinal Pie à genoux devant Notre-Dame du Pilier, Mgr Regnault, Mgr Lagrange, et M. Bourlier, supérieur des clercs de N.-D.

Telle est l'économie de cette petite brochure. La prière à Notre-Dame de Chartres et un petit programme de la *Journée du Pèlerin à Notre-Dame* la couronnent dignement.

Nous avons la prétention de croire qu'elle contribuera à la gloire de Notre-Dame de Chartres. Il ne faut pas s'illusionner : beaucoup même dans notre diocèse ne recourent point à elle parce qu'ils ne la connaissent pas, et parmi ses serviteurs combien en est-il qui sachent sa glorieuse histoire pleine de grâces et de miséricordes? Cette histoire sera désormais accessible à tout le monde : elle pénétrera dans toutes les habitations et toutes les familles de ce diocèse, et avec l'amour de Notre-Dame de Chartres, patronne de ce pays, attirera ses meilleures bénédictions. Elle ira même jusque dans les pays les plus lointains, partout où se trouve un abonné de la *Voix*. Elle coûte en effet un prix dérisoire, moins qu'une image, et pourtant elle a trente-trois illustrations très réussies.

C'est avec confiance que nous la présentons aux lecteurs de la *Voix* et aux fidèles de Notre-Dame de Chartres, assurés qu'ils auront à cœur d'utiliser ce moyen si facile de propager le culte de Marie. Nous la recommandons spécialement aux prêtres qui ne trouveront jamais pour les enfants de leur catéchisme des récompenses plus agréables, plus instructives, plus locales que la *Notre-Dame de Chartres* illustrée.

UNE LETTRE DE S. E. LE CARDINAL TASCHEREAU

Archevêque de Québec,

A Mgr Lagrange, Évêque de Chartres.

Monseigneur,

Au nom de tout le Canada et en particulier du diocèse de Québec, je remercie Votre Grandeur de nous avoir envoyé une précieuse relique du Voile de la Vierge Immaculée.

Nous devions déjà beaucoup au diocèse de Chartres dans lequel est né le Vénérable premier évêque de Québec, et d'où nous sont venus nos premiers apôtres. La dévotion envers la Mère de Jésus nous est aussi venue de ce diocèse et s'est conservée dans nos familles. Cette relique contribuera à la conserver et à l'augmenter.

Un voyage en Amérique est maintenant une chose bien facile. Je puis le dire avec connaissance, car j'ai traversé l'Océan seize fois et en treize jours j'ai pu me rendre de Rome à Québec.

Nous serions très heureux de voir Votre Grandeur dans cette Nouvelle France qui doit à l'Ancienne tout ce qu'elle a de foi.

En attendant ce beau jour, je prie Votre Grandeur d'agréer l'assurance de mon dévouement et de ma reconnaissance.

E. A. CARD. TASCHEREAU, ARCH. DE QUÉBEC.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Bienheureux Félix de NICOSIE, de l'Ordre des FF. Mineurs capucins (1)

(*Suite*).

Il est un nom que l'on trouve plusieurs fois rapporté dans la Biographie du Bienheureux Félix de Nicosie quand il s'agit des secours qu'il procurait aux malheureux ; ce nom doux et symbolique à la fois est celui de *Sœur Fidèle*. Nous allons donc dire quelques mots de cette créature angélique si souvent associée aux œuvres de charité du bon Frère. » Sœur *Fidèle Laporta* n'était pas ce que nous appelons une religieuse, elle était tout simplement une de ces belles et bonnes âmes vraiment *dévotes* comme on est heureux d'en trouver dans tous nos pays de foi ; vivant dans le monde, elles se constituent les servantes volontaires des déshérités d'ici-bas, elles sont en outre, comme le remarque si justement le Père de Grèzes, les précieuses auxiliaires de l'Église, pour l'ornementation des temples et des autels, pour la préparation des pauvres malades à la mort, pour la diffusion de la piété pratique et de toutes les œuvres de zèle. »

Le monde croit les avoir ridiculisées lorsqu'il les a dédaigneusement appelées *dévotes*, mais ce titre renferme en réalité le plus magnifique éloge, puisque *dévote* veut dire dévouée; or qu'y a-t-il de plus beau que le dévouement? quand il a pour mobiles l'amour de Dieu et le soulagement des êtres souffrants et malheureux. Animée de ces nobles sentiments, Sœur Fidèle renonça, pour être plus libre de suivre son double attrait, à toute alliance terrestre. Elle était née à Nicosie quelques années après le Bienheureux, et la mort lui ayant enlevé

(1) D'après l'intéressante Biographie du R. P. Henri de Grèzes du même ordre. — Delhomme et Briquet, éditeurs. — Paris, rue de l'Abbaye. — Lyon, 3, avenue de l'Archevêché.

ses parents, jeune encore elle se consacra tout entière aux œuvres de piété et de charité.

Elle entra dans le tiers-ordre franciscain. Dès qu'elle y fut engagée, elle se dégagea complètement de tout ce qui pouvait avoir la moindre apparence de mondanité. Sans être vêtue en religieuse, ses habitudes de vie étaient si régulières, son dévouement pour le prochain était si persévérant, qu'on commença à lui donner le titre de *sœur*. Elle devait le porter jusqu'à la fin de ses jours, et après sa mort dans l'histoire.

Tous les gens d'église, tous les pauvres affligés, tous les malheureux de Nicosie et des environs connaissaient la *sœur Fidèle*.... Notre Bienheureux en sa qualité de frère quêteur devait nécessairement, par ses fonctions, entrer en rapports avec elle. L'homme de Dieu eut bien vite discerné tout ce qu'il y avait d'abnégation dans cette âme d'élite, de piété simple et vraie, de charité sincère et il l'avait choisie pour être son intermédiaire là où il ne pouvait agir par lui-même. Nous allons en donner une preuve touchante.

Le bon frère avait pour les enfants une prédilection toute particulière : il ne pouvait voir pleurer un de ces petits privilégiés du bon Jésus sans que son cœur n'en fût profondément ému, et si tout moyen *humain* lui manquait pour lui venir en aide, il recourait au *prodige*. Or, un jour d'hiver qu'il circulait par la ville, le Bienheureux rencontra trois petits enfants presque nus et grelottant de froid. Ne pouvant tenir à ce spectacle, il laissa tomber son manteau que ces enfants s'empressèrent de relever et d'emporter. Deux compagnons du Frère Félix virent la chose, mais n'osant lui faire aucune observation, ils vinrent en silence avec lui jusqu'au monument de l'*Addolarata* près du couvent, et tous trois s'y agenouillèrent pour prier. A leur grande surprise, lorsqu'ils se relevèrent, les deux religieux aperçurent sur ses épaules un manteau semblable à celui qu'il avait laissé tomber. Ils en parlèrent au père Macaire qui fit immédiatement appeler le *coupable* et lui dit de sa voix la plus sévère : « on vient de me conter une certaine histoire de manteau, qu'il y a-t-il de vrai ? je vous ordonne de me le dire ? ». « Mon père, répond ingénument le fils, » voici la vérité : à la vue de trois petits enfants bien misé- » rables, j'ai laissé tomber mon manteau ; ces enfants l'ont » ramassé, et la Madone a jugé à propos de m'en donner un

» autre, voilà tout. » Ayant dit cela, il retourna à ses occupations. Quant au manteau que le bon Frère avait laissé tomber, les enfants l'avaient immédiatement porté chez l'industrieuse sœur Fidèle qui leur en confectionna des vêtements !... A l'occasion d'un secours inespéré qu'un homme de Nicosie avait reçu du Bienheureux, il voulut lui donner de l'argent pour ses pauvres; « allez le porter à sœur Fidèle, lui répondit celui-ci, elle saura bien en trouver l'emploi. »

Toutes les actions du Frère étaient réglées par l'obéissance et, à la voix du Père Macaire, il accomplissait les actes les plus extraordinaires avec une admirable docilité ; son historien en rapporte bien des preuves, nous lui empruntons le récit suivant : Le Vice-Roi de Sicile désirant connaître un saint dont on rapportait tant de merveilles et souhaitant aussi le voir accomplir quelque prodige, se rendit à Nicosie et prit gîte au couvent des capucins. Le père Macaire prévenu fit disposer la plus belle chambre. Selon le désir du prince, le supérieur fait appeler à l'improviste le frère Félix et lui dit : « Son Altesse Monseigneur le Vice-Roi désire vous voir et vous entretenir, » et il ajouta des réflexions dérisoires qui auraient déconcerté tout autre que l'humble religieux, mais le frère ne parut ni embarrassé par la présence du prince et des gentilshommes qui l'entouraient, ni intimidé par la parole de son supérieur. Tout dans son attitude et l'expression de ses traits disait : « je ne veux que la volonté de Dieu, cette volonté manifestée par la voix de mon Seigneur est que je sois présentement ici, tant que Dieu voudra. »

Le Vice-Roi contempla longuement cette sereine physionomie d'un homme dont la vie était manifestement absorbée dans la vie même de Dieu. Puis il se mit à interroger le frère Félix sur son origine, son âge, sa vocation, ses emplois. Le noble visiteur trouvant un charme indicible dans les réponses du Bienheureux, qui respiraient le parfum de l'humilité, de la foi et d'un ardent amour, prolongeait cet entretien, quand soudain le père Macaire l'interrompit en disant au frère : vous fatiguez son Altesse par tous vos bavardages. Elle a besoin de se rafraîchir; courez donc bien vite chercher de la bonne eau bien fraîche, de notre citerne.» Pour gagner du temps, prenez ceci, et il lui présente pour en tirer, un chétif panier grossièrement fait avec des roseaux. — Le frère Félix le prend, salue

modestement l'assistance, et court à la citerne. Comme il s'éloignait — Père gardien, dit le Vice-Roi, j'ai vu le miracle et n'ai nullement besoin d'en voir d'autre. J'ai vu le *miracle* d'un homme sans instruction, sans lettres et parlant pourtant comme un ange, j'ai vu le miracle d'un homme mort à toute vanité, à toute curiosité, à toute volonté propre, supérieur à toutes les émotions terrestres. J'ai vu *un saint*. Mon Dieu, que c'est beau ! » Cependant frère Félix revint, toujours impassible, tenant en main le panier plein d'eau. Offrez vite à boire à l'assistance, dit le père Macaire ; l'humble frère s'approche du Vice-Roi et celui-ci, pouvant à peine contenir son émotion, but à même le panier. Après lui ceux de sa suite firent de même ; et ce faible instrument d'un grand prodige ne laissa pas suinter une goutte d'eau tant qu'il fut présenté par le frère ; mais un des gentilshommes le lui ayant pris des mains, l'eau, en un clin d'œil, ruissela par toutes ses fissures, laissant le panier vide entre les mains du gentilhomme désappointé. « Voilà le bouquet, s'écria le père Macaire, et s'adressant au Bienheureux « nous n'avons qu'une belle chambre et il faut que vous la salissiez par votre maladresse, retournez au plus vite à vos emplois » — *Soit*, *pour l'amour de Dieu*, répond doucement celui-ci ; et il s'éloigne calme comme il était venu, suivi des regards sympathiques des nobles visiteurs.

Le Vice-Roi et ses gentilshommes publièrent hautement ce qu'ils avaient vu. Et bientôt dans les réunions de la haute societé Sicilienne il ne fut plus question que de la vie prodigieuse du saint Frère de Nicosie.

Les humiliations les plus poignantes ne lui paraissaient qu'une conséquence toute naturelle de ses manquements. Bien des fois, fondant en larmes, il se jeta aux genoux de son supérieur en lui disant : « Mon père, je reconnais que je suis » inutile et insupportable ; je méríterais d'étre chassé de cet » ordre auquel je ne rends aucun service. Mais, par charité, » supportez-moi, je suis votre compatriote, ayez pitié d'un » pauvre *Pays*..... » Ces accents d'humilité n'étaient pas étudiés, chez le frère Félix ; ils étaient l'expression vraie de ses sentiments ; et il ne faut pas nous en étonner parce qu'en réalité il n'y a nulle proportion entre nos sacrifices passagers et l'éternité de Dieu et de ses récompenses ; nulles proportions entre nos faibles actes et Sa Grandeur infinie. Si les hommes

vulgaires s'estiment quelque chose c'est que, toujours occupés de la créature, ils se comparent à elle : les saints, au contraire, s'estiment moins que *rien;* sans cesse en face de Dieu, ils voient clairement que lui seul est *tout.*

(*Suite et fin au prochain n° de la* Voix).

C. de C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 99 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois, ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 71 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 1 ; devant sainte Anne, 9. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En août ont été consacrés 55 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

Pélerinages. — Beaucoup de prêtres étrangers au diocèse de Chartres sont venus dire la sainte messe à l'église de N.-D. de Sous-Terre, pendant le mois d'août. Voici les noms de diocéses que nous avons relevés sur le registre où ont signé ces pélerins : Paris, Bourges, Dijon, Toulouse, Blois, Versailles, Saint-Dié, Autun, Le Mans, Poitiers, Quimper, Nantes, Laval, Cambrai, Angers, Rennes, Viviers, Valence, Orléans, Clermont, Coutances, Luçon, Bayeux, Rodez, Annecy, Perpignan, Moulins, Saint-Brieuc, Beauvais, Marseille, Troyes, Meaux. — Le 24, onze missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris.

— La fête de l'Assomption, célébrée en toute église avec grande solennité, a, dans la cathédrale de Chartres, un exceptionnel éclat, bien que les vacances du Séminaire et de la Maîtrise diminuent trop le personnel nécessaire aux cérémonies. Monseigneur a officié pontificalement toute la journée ; les chants liturgiques en faux bourdon, alternés avec les modulations du grand orgue, ont eu tout le charme qu'on peut attendre des mélodies de l'Église. La procession dans les rues de la ville, entre vêpres et complies, s'est déployée au milieu d'une foule empressée et recueillie. Ne sent-on pas alors que la Sainte-Châsse porte dans tous les rangs et devant toutes les demeures les bénédictions de Marie dont elle contient le vêtement vénéré ? C'est avant le salut du Saint-Sacrement qu'a eu lieu le sermon. Nous avons déjà dit que le prédicateur, M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire, chapelain de la Visitation à Orléans, avait donné là de belles considérations sur le rôle maternel de la

Sainte Vierge vis-à-vis du Verbe, des âmes, des peuples chrétiens et surtout de la France.

— Le dimanche 23 août, c'était la procession annuelle en reconnaissance de la protection de N.-D. de Chartres sur sa ville en 1832 lors de la délivrance du choléra, et sur sa basilique, dont elle a hâté et facilité la restauration après l'incendie de 1836. Le Saint Voile est porté, en ce jour, comme le 15 août, au milieu des fidèles, mais seulement dans l'intérieur de l'église. Monseigneur assistait à la procession avec le clergé paré et le chapitre.

La Paléographie musicale. — *Hommage des Bénédictins à Notre-Dame de Chartres.* — Le 4 août dernier le R^me^ Père abbé de Solesmes, accompagné d'un de ses moines, venait en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, pour offrir le précieux volume de la *Paléographe musicale* des Bénédictins de Solesmes. Il y a trois ans déjà que cette publication est commencée et l'on sait que son succès est désormais assuré. Toutefois les débuts de cette entreprise qui parut à plusieurs audacieuse et presque téméraire, furent entourés de difficultés de toutes sortes. Plusieurs fois même avant l'apparition du premier fascicule (janvier 1889) on put croire qu'elle ne verrait jamais le jour. Pour surmonter ces difficultés, le pieux Dom Couturier, alors abbé de Solesmes, résolut avec ses fils, de mettre sous la puissante protection de la Sainte Vierge cette laborieuse entreprise ; il fit le vœu d'offrir au *Trésor de Notre-Dame de Chartres* le premier volume, si le succès la couronnait. — A partir *du jour même* où ce vœu fût émis, les obstacles s'évanouirent l'un après l'autre, sous le regard bienveillant de Notre-Dame, les difficultés matérielles furent vaincues ; les encouragements et les adhésions vinrent de toutes parts, et le Très Saint Père daigne prendre sous son haut patronage l'œuvre des Bénédictins. Dès lors, le succès dépassa leur attente, et récemment encore il v ent d'être confirmé dans Rome même à l'occasion des fêtes du centenaire de S. Grégoire-le-Grand. C'est pour remercier Notre-Dame de Chartres de toutes ses faveurs que le R. P. abbé de Solesmes, accomplissant le vœu de son vénéré prédécesseur, a déposé aux pieds de la Sainte Vierge le premier volume de la *Patéographie musicale*, orné d'une splendide reliure.

Notre-Dame acceptera l'hommage des fils de Saint Benoît et leur continuera aide et protection.

Le même jour Madame l'abbesse et la R. Mère Prieure du monastère de Sainte-Cécile de Solesmes faisaient aussi leur pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.

— **Un jubilé sacerdotal.** — Une messe d'action de grâces pour un demi-siècle d'un sacerdoce béni par le Seigneur est ordinaire-

ment l'occasion d'une joie bien légitime d'abord pour le prêtre qui parle ainsi à Dieu de cinquante années de ministère, puis pour ses parents et amis. De part et d'autre les sentiments de reconnaissance envers Dieu viennent se rencontrer devant un même autel, et cette rencontre prend aisément l'aspect d'une fête du ciel aussi bien que d'une fête de famille. Nous l'avons vu le 25 août dernier, à la chapelle de Bon-Secours.

Ce jour-là, l'Institut de nos Sœurs gardes-malades entourait de ses hommages et de ses vœux son vénéré supérieur, prêtre depuis cinquante ans : M. le chanoine Pouclée, archidiacre de Nogent-le-Rotrou, official du diocèse, ancien professeur au Grand-Séminaire. Quarante-cinq prêtres environ, la plupart chanoines, étaient venus participer à la fête. Le héros de cette fête a chanté la messe en présence de Monseigneur qui tenait chapelle ; la solennité de l'office était aussi rehaussée par la musique de la maîtrise. Après l'Évangile, M. le chanoine Dancret, archiprêtre de Notre-Dame, a, dans une brève et pieuse allocution, exhorté l'assemblée à remercier le Ciel des grâces qui avaient sanctifié le passé du jubilaire et à en solliciter d'autres pour son avenir; quelques détails biographiques donnés sur le chanoine archidiacre ajoutaient à l'intérêt du discours.

La prière s'était élevée de bien des cœurs à la messe, puisque aux cent religieuses et aux nombreux ecclésiastiques présents s'étaient jointes beaucoup de personnes du dehors ; elle recommença au salut solennel qui devait clore cette belle journée.

Entre les deux offices, la communauté eut ses agapes, et le clergé les siennes. Les décorations des salles de festin méritaient l'admiration comme celles que nous avions remarquées dans la jolie chapelle. Les cartouches enguirlandés et fixés aux murailles, disaient aux convives, en textes choisis dans la Sainte Écriture, les titres du prêtre jubilaire à notre estime et à notre respectueuse affection. Ces titres ont été rappelés sous une autre forme à l'heure des toasts. Signalons les gracieux et délicats compliments présentés : 1° par M. l'abbé Chauveau, curé de Senonches, que baptisa il y a cinquante ans M. l'abbé Pouclée, alors vicaire de Cloyes, et qui, Dieu merci, n'a pas manqué l'occasion d'une délicieuse page sur cette circonstance, premier anneau d'une chaîne d'heureuses relations entre le vicaire et l'enfant de Cloyes, tous deux prêtres aujourd'hui ; 2° par M. l'abbé Lévêque, qui parlait au nom des membres du Chapitre, comme collègue de M. Pouclée, au canonicat titulaire, et aussi en son nom personnel, comme ancien élève du professeur de dogme ; 3° par M. l'abbé Levassort, doyen d'âge de l'assemblée ; 4° par M. l'abbé Piau, interprète de la communauté de Bon-Secours et surtout du Grand-Séminaire, dont il est

supérieur; 5° par M. l'abbé Foucault, curé de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, au nom de l'archidiaconé Nogentais.

Enfin, Monseigneur, pour répondre au secret désir de tous, se lève et dit combien il est heureux de l'aimable fête que le clergé fait à ce prêtre jubilaire ; et combien il tenait à y assister, lui, non pas seulement l'Évêque, et par conséquent le Père de la famille diocésaine, mais depuis longtemps l'ami du vénérable M. Pouclée. Et après avoir raconté ses anciennes relations, alors qu'il n'était encore que chanoine de Notre-Dame, avec le chanoine de Chartres : « Quand la Providence me conduisit au milieu de vous, ajouta-t-il, jugez si je fus heureux de le rencontrer ici, et empressé à l'admettre dans mon administration, et à profiter, en vous en faisant profiter vous-mêmes, de son expérience et de ses lumières. » Puis après un juste hommage à cette belle vie sacerdotale : « Cinquante années de sacerdoce ! s'écria-t-il, pour beaucoup ce serait un fardeau ! pour vous c'est une couronne !... On vous a parlé, et avec raison, de celle que Dieu vous réserve. Ces pensées de l'au-delà ne nous effrayent pas, nous prêtres ; elles emportent pourtant toujours avec elles quelque chose de grave, mais qui n'empêche pas, vous le voyez, l'aménité, le doux sourire, l'aimable épanouissement sur le visage d'un prêtre vénéré, qui, ayant en effet un tel passé, peut être bien tranquille sur l'avenir !... »

Après les hommages, les vœux : « Oui, *ad multos annos* ! Vous viviez du glorieux passé, de l'âge héroïque, vous qui avez vu les grands évêques et les prêtres illustres de ce diocèse et de ce siècle, que Dieu vous garde longtemps... à ce clergé qui vous aime et vous vénère ; à cette famille religieuse, dont vous êtes vraiment le père, comme sa joie filiale en témoigne aujourd'hui ; à vos amis : ils sont nombreux !... Les cinquantenaires portent bonheur, paraît-il, » et regardant M. le chanoine Levassort : « Voyez, dit Monseigneur, le héros de la dernière de ces fêtes ; radieux, et, comme un jeune homme, allais-je dire, plein de promesses : tout semble rajeuni chez lui : l'esprit, le cœur et l'éloquence. » Il venait en effet de parler. Puis, se tournant en souriant vers plusieurs prêtres dont le cinquantenaire approche aussi : « Un bon exemple, leur dit Sa Grandeur, vous est donné ; imitez-le ; et donnez-nous souvent de pareilles fêtes. Elles sont bonnes, et entretiennent pour nous ce que pour ma part je saisis toute occasion de vivifier : ce que j'appelais pendant la retraite l'esprit diocésain ; l'esprit de famille parmi nous. »

Retraite pastorale. — Nous avons parlé, au numéro du 22 août, de la Retraite pastorale prêchée à Chartres par le P. Berthe, rédemptoriste, auteur de la Vie de Garcia Moreno, et, avant la fin de

cette retraite, nous avons cru devoir interpréter les sentiments du clergé en quelques mots élogieux sur le docte prédicateur. Aujourd'hui nous aimons à reproduire une parole bien autrement importante qne la nôtre sur le même sujet. Voici comment, après la dernière instruction donnée par le P. Berthe au séminaire, Monseigneur l'a complimenté devant ses prêtres :

« Mon Révérend Père, je ne puis vous laisser descendre de cette chaire et vous éloigner de nous sans vous exprimer ma gratitude et vous adresser mes brefs remerciements. La retraite que vous venez de nous prêcher laissera dans nos âmes un profond souvenir. Longtemps nous nous rappellerons cette parole, simple et forte, pleine et pénétrante, nourrie de doctrine et d'expérience, prise au vif des choses chétiennes et sacerdotales, et si éminemment pratique, et à laquelle, pardonnez-moi de vous le dire, la vénérabilité de votre personne ajoutait une autorité de plus. Ces bons prêtres vont retourner dans leurs paroisses, profondément édifiés et décidés à mettre à profit vos si sages conseils, et à se donner tout entiers à l'œuvre de Dieu et des âmes. Si donc vous vous êtes fatigué à nous évangéliser, ne le regrettez pas, vous avez fait un très grand bien à ce clergé, et par conséquent à ce diocèse. Encore une fois, mon Révérend Père, je vous remercie ! »

Le lendemain matin, samedi 22, le P. Berthe a donné encore une instruction; cette fois c'était dans le grand chœur de la cathédrale où s'était rendus les 200 prêtres retraitants pour la rénovation des promesses cléricales au pied de l'autel et à genoux devant leur évêque. Cérémonie grandiose, préparée par un touchant commentaire de cette parole que le Père a prise pour texte : Le Seigneur est la part de mon héritage.

L'adoration au Carmel. — La fête de l'adoration mensuelle a été célébrée avec grande solennité, dans la chapelle du Carmel, le 20 août. Cette fois encore les vaillantes sœurs tourières et leurs pieuses auxiliaires avaient dû faire main basse sur toutes les fleurs du monastère et même du quartier pour dresser à notre Divin Maître le trône si gracieux que tous louaient et admiraient. La messe solennelle a été célébrée par M. le vicaire général Legué, supérieur de la Communauté, et chantée par un groupe de prêtres retraitants qui, entre le temps des exercices, avaient bien voulu prêter leur bienveillant concours à cette glorification de Notre-Seigneur. Le prédicateur, M. l'abbé Desjouis, curé d'Orgères, a présenté à son nombreux et pieux auditoire le *tableau des abaissements* du Sauveur et *les leçons pratiques* qui se dégagent de ces abaissements divins tous résumés et *couronnés dans l'anéantissement* du mystère eucharistique. « *Exinanivit semetipsum*

non formam servi sed cibi accipiens. » Ce thème savant et doctrinal était parfaitement de circonstance dans une chapelle du Carmel où tout rappelle le renoncement, le sacrifice et l'immolation. Un fort beau salut en musique a terminé cette belle journée.

— La prochaine fête d'Adoration aura lieu à la Cathédrale, le jeudi 10 septembre.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ayant été exaucée par la Très Sainte Vierge, je viens remplir la promesse que j'avais faite. Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à la Crypte, d'y faire brûler un cierge et de commencer une neuvaine à N.-D. de Sous-Terre.

(A. L., à F., diocèse de Chartres).

2. Je serais ingrat si je ne vous faisais connaître l'état du malade pour lequel je vous ai demandé des prières; non seulement il a recouvré la santé du corps, mais aussi celle de l'âme: il est venu communier à l'église.

Gloire à Dieu et à N.-D. de Chartres!

(B., à F.-s-C., diocèse de Chartres).

3. Je viens remercier N.-D. de Chartres qui nous a exaucés. Désormais notre confiance en elle sera encore plus grande, et nous engagerons toute personne souffrante à l'invoquer. Que la bonne Mère accepte mon offrande que je donnerais plus forte si je n'étais pauvre... Louanges à Notre-Dame !

(F. B., à Br., diocèse de Chartres).

4. Mon mari était bien malade. Les prières faites pour lui au sanctuaire de N.-D. de Chartres ont eu un prompt effet; veuillez offrir nos vifs remerciements à la Très Sainte Vierge dans son sanctuaire.

(F. P., à La F.-N., diocèse d'Evreux).

5. Il y a peu de jours une malade dont l'état semblait désespéré vous était recommandée. La neuvaine commencée pour elle à N.-D. de Chartres a vite changé les choses et amené une amélioration sensible et croissante. Dans un mois, notre malade guérie ira elle-même à Chartres remercier la Très Sainte Vierge.

(H. C., à V., diocèse de Blois).

6. Veuillez faire dire cinq messes pour nos enfants P. et R. voués à N.-D. de Chartres. L'aîné de nos enfants a été guéri par elle Nous le conduirons avec une grande joie à ses pieds.

(J. B. à St-C. diocèse de Versailles).

7. Reconnaissance à N.-D. de Chartres ! (R. du Mans).

8. Veuillez faire dire une messe à l'autel de N.-D. de Chartres, en reconnaissance d'une grâce reçue par son intercession.

(M. L., au Mans).

9. Action de grâces à N.-D. de Chartres pour le succès qu'elle nous a obtenu du Sacré-Cœur ! Nous recommandons de nouveau toute notre famille à la Bonne Mère.

(A. de B., à B., diocèse de Chartres).

10. Pour la fête de N.-D. des Prodiges, j'avais demandé, en la vénérée basilique du Pèlerinage Chartrain, une neuvaine de prières et une messe à l'intention d'un octogénaire, pauvre pécheur à convertir ; son entourage, quoique chrétien, n'osait lui proposer la visite du prêtre. Nous avons été exaucés; la famille a introduit le prêtre et le malade a reçu les derniers sacrements avec les témoignages d'une foi vive; il est mort dans les meilleurs sentiments. Remerciements à N.-D. de Chartres !

(A. B. V., aux R., diocèse de Chartres).

Lettre de M. le Curé de Loigny à Mgr l'Évêque de Chartres

On sait que la prétendue Communauté de Loigny, condamnée par Mgr Regnault, l'a été énergiquement aussi par son successeur. La lettre de Mgr Lagrange amena la dislocation de la Communauté. Ce qui resta continua à prétendre que, les appels au Pape ayant été interceptés, les condamnations épiscopales étaient nulles. Mais une lettre signée du Saint-Père lui-même ayant été demandée et obtenue par Mgr l'Evêque de Chartres, la dislocation se poursuit, ainsi qu'on en peut juger par la lettre suivante :

Loigny, 23 Août 1891.

« MONSEIGNEUR,

» Le dimanche 16 août, je recevais d'une sœur du prétendu couvent de Loigny une lettre que cette malheureuse avait eu les plus grandes difficultés à me faire parvenir et dans laquelle elle me priait et me suppliait de lui venir en aide pour la faire sortir au plus tôt de cette triste maison où elle avait été attirée par des promesses mensongères.

» A l'issue de la grand'messe de ce même jour, la délivrance était opérée, et l'oiseau perfidement capturé rendu à la liberté.

» Aujourd'hui, Monseigneur, une nouvelle victime vient encore d'être arrachée de cet antichambre de l'Enfer (c'est ainsi que ces pauvres filles trompées désignent le cher asile où elles sont venues se fourvoyer).

» Cette dernière qui habitait la soi-disant Communauté depuis trois ans environ et qui a été témoin des comédies les plus dégoû-

tantes, écrivait dans une lettre à sa sœur : « Qu'elle ne pouvait plus à aucun prix soutenir la vue des prétendues extases de la voyante, que tout cela était tellement faux et absurde, que si elle ne se hâtait de venir la chercher et la retirer de ce guêpier, elle finirait par perdre la tête.

» Les vœux de cette pauvre fille ont été également exaucés aujourd'hui, Monseigneur, et c'est avec le plus grand bonheur qu'elle est venue, après la grand'messe, se jeter dans les bras de sa sœur accourue à son appel.

» Ce dernier départ porte à douze le nombre des sœurs fuyantes depuis trois ans que la maison est fondée, et réduit à trois seulement, sans y comprendre les deux chefs d'exploitation, le nombre des demeurantes.

» J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,

« F. THEURÉ,
Curé de Loigny. »

Selon la parole de Mgr Lagrange, la mystification de Loigny finira comme un feu qui s'éteint faute d'aliment.

NECROLOGIE.

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

Sœur St-Ignace (Aimée Tafforeau) de la Communauté de Saint-Paul, décédée en la maison-mère, le 8 août, âgée de 63 ans dont 45 de Religion.

Sœur Vincent (Mathilde Truffart), Fille de la charité, décédée à Illiers, à l'âge de 57 ans dont 37 de vocation. Un article nécrologique lui a été consacré dans l'un des suppléments de la *Voix*.

M. A. O. Barué-Blanchard, à Orléans. — M. Joseph Thorin, à Tours. — Mme Ve Lebrun, Mme Ve Lefebvre-Chaufton, Mlle Watrin, M. Léon Chevallier, Mme Pasquier-Laigny, Mme Maurice-Guichard et Mme Ve Viguier-Grégoire, à Chartres.

M. François Duchon, décédé à Bonneval, il y a quelques semaines, à l'âge de 70 ans. Nous tenons à donner quelques détails sur cet homme honorable, excellent chrétien, qui a édifié ses compatriotes par sa vie et ses œuvres.

M. François Duchon, licencié en droit, n'en voulut pas moins s'adonner à la profession de cultivateur dans ses terres patrimoniales. Ses connaissances variées le mirent à même de rendre bien des services dans les différentes commissions administratives dont il fit partie ; il fut maire de Bonneval sous le gouvernement de Mac-Mahon.

« La foi et l'espérance chrétiennes, nous écrit-on, s'unissaient chez lui à la plus ardente charité. Il en a laissé la preuve dans son testament où, après avoir légué 10,000 francs au bureau de bienfaisance de Bonneval, pour assurer des secours extraordinaires aux indigents, il ajoute que « l'homme ne vivant pas seulement de pain, » il lègue une pareille somme de 10,000 francs à la fabrique de l'église, pour qu'elle puisse, chaque carême, « faire entendre la parole de Dieu, en combattant l'ignorance, l'erreur et l'incrédulité. »

M. François Duchon a passé les six dernières années de sa vie sur un lit de douleur, donnant là l'exemple d'une admirable patience. Monseigneur l'ayant visité, peu de temps avant sa mort, il voulut exprimer à sa Grandeur ses sentiments dans un petit discours écrit qu'il lui lut avec une vive émotion. On nous a donné copie de ces paroles que nos lecteurs nous sauront gré d'avoir reproduites, les voici :

» Monseigneur,

» Vous êtes bien bon de venir me voir. Je suis presque tenté de vous dire ce que disait un jour le centenier à Celui dont vous êtes le représentant : « *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum : sed tantum dic verbo et sanabitur anima mea.* » Monseigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, mon indignité disparaîtra et mon âme sera guérie.

» Votre visite m'honore, Monseigneur, mais elle ne me surprend pas. Je connaissais déjà votre bonté et votre sympathie pour toutes les misères et les infortunes de votre diocèse. Plus d'une fois je m'en suis réjoui et j'ai remercié Dieu de votre avénement au milieu de nous. Je le remercie particulièrement aujourd'hui de vous avoir choisi comme son intermédiaire pour me visiter. Merci Monseigneur, merci de votre bonne visite !

» Merci à vous, M. le Curé, qui avez eu la bonté d'appeler l'attention de notre Evêque sur un de vos malheureux paroissiens ; ce jour qui sera peut-être un des derniers de ma vie n'en restera pas moins dans ma mémoire comme celui de ma première communion, un des plus beaux jours de mon existence. Je ne vous entretiendrai pas, Monseigneur, de ma maladie. Depuis cinq ans cloué dans mon lit, j'ai trouvé des compensations à mes souffrance en m'éloignant du monde. Dieu m'a permis de me rapprocher de lui ; il a adouci mes souffrances. Je n'ignore pas que c'est grâce à lui que j'ai pu survivre jusqu'ici à ma terrible maladie et passer quelques années de plus au milieu des miens.

» Celui qui vous a choisi, Monseigneur, pour être parmi nous son ministre et dispensateur de ses grâces, Jésus-Christ, le Fils de Dieu,

nous a dit que tout ce que nous demanderions à son père en son nom, il nous le donnnerait. Demandez-lui, Monseigneur, qu'il prolonge encore mon existence, si elle peut être utile aux miens, demandez-lui qu'il adoucisse mes souffrances s'il est possible ou qu'il me donne la patience, la résignation et la force pour les supporter.

» Demandez-lui encore, Monseigneur, vous qui vous êtes donné la sainte mission de moissonner pour le ciel et d'en remplir les greniers ; ah ! demandez-lui surtout, par l'intercession toute puissante de celle qu'il m'a donnée pour mère, par l'intercession de la patronne spéciale de notre diocèse, qu'il daigne, quand la justice de Dieu sera satisfaite, quand le temps des expiations sera passé, qu'il daigne m'admettre dans cet autre monde, dans ce royaume que vous travaillez à remplir de ses élus avec tant de zèle et de dévouement. »

— Voici les sujets traités dans les Suppléments du mois d'août :

N° du 8 : Saint Cyriaque. — Lettre de Monseigneur annonçant la retraite. — Nécrologie : M. l'abbé Duteyeul. — Chronique diocésaine ; Nominations : (M. Leroy, curé de Saint-Georges, chanoine titulaire ; M. Trevet, curé d'Oisonville, doyen d'Auneau ; M. Poyeau Z. transféré de la Chaussée-d'Ivry à Bailleau-le-Pin ; M. Aubert, du vicariat de Saint-Pierre à Lanneray, et M. Perron, de Senonches à la Chaussée-d'Ivry ; M. Piau H., vicaire de Senonches, et M. Merlon, vicaire de Saint-Pierre). — Le 15 août à Loigny. — Cérémonies de distributions de prix.

N° du 15 : L'Assomption. — Dévotion à Notre-Dame de Chartres dans son diocèse. — Le salut par la dévotion à Marie. — Arago et le démon. — Clochers de Beauce (poésie). — Cérémonies à Cloyes, à Thiron, etc. — Les prix chez les Frères. — Faits divers.

N° du 22 : Saint-Symphorien. — Discours de Monseigneur à l'Institution Notre-Dame. — Chronique diocésaine : L'Assomption ; le R. P. Berthe ; Lourdes ; Prix chez les Sœurs ; Monseigneur Baunard à Loigny ; une cérémonie à Lanneray ; la Sainte-Tunique à Argenteuil. — Faits divers.

FAITS DIVERS

L'Ostension de la sainte Tunique à Trèves. — Le 6 août, a commencé à Trèves l'exposition de la sainte Tunique du Christ, conservée dans la cathédrale, dans un caveau maçonné pratiqué au-dessous du maître-autel. Ce n'est, comme on sait, que tous les cinquante ans environ, et pendant cinquante jours seulement,

que cette vénérable relique est présentée aux fidèles. On abat alors le pan du mur du caveau donnant sur le fond de l'autel, on retire la sainte Tunique et on l'expose sous la nef centrale de la cathédrale, dans laquelle ne cessent de se presser des milliers de pèlerins.

En 1844, lors de la dernière exposition, plus d'un million de catholiques étaient accourus à Trèves. Aussi, depuis que l'évêque de Trèves Mgr Korum, entouré d'un grand nombre d'évêques, a procédé à la cérémonie inaugurale de ces fêtes cinquantenaires, Trèves est envahie par une multitude de pèlerins, et les neuf dixièmes des habitants ont transformé pour la circonstance leurs maisons en auberges. Afin d'assurer le maintien de l'ordre, les autorités de la ville ont dû faire assermenter cent agents de police supplémentaires.

Préservées par le chapelet. — L'*Obwaldner Volksfreund* a reçu par correspondance particulière une communication très intéressante se rattachant au désastre de Mœnchenstein (Suisse).

Dans le train qui fut victime de l'épouvantable catastrophe, se trouvaient deux femmes du Jura, des environs de Porentruy, revenant du pèlerinage d'Einsielden. Une fois installées dans le wagon à Bâle, elles se mirent à réciter ensemble le chapelet, ce qui provoqua les moqueries et les quolibets des groupes joyeux se rendant à la fête des chanteurs.

Arrive l'employé, qui réclame, en ricanant, les billets des deux pèlerines pour le contrôler, lorsqu'à cet instant le pont craque, et le wagon est précipité dans la Birse.

Les deux femmes, lorqu'on put les dégager des débris, furent retrouvées sans connaissance ; les vêtements étaient en lambeaux et inondés de sang, mais elles n'avaient pas une égratignure sur leur personne. Ce fait est d'autant plus frappant que tous les voyageurs du même vagon, sans exception aucune, étaient ou tués ou affreusement mutilés.

Un homme et une femme qui se trouvaient à côté des deux personnes, eurent les jambes non seulemeut cassées, mais broyées.

Voici comment notre douce et puissante Mère préserve ceux qui ont recours à sa protection. Elle n'abandonne jamais ses enfants.

Rodez. Le B. J. B. de La Salle. — Lundi, 20 juillet, Mgr l'évêque de Rodez a clôturé, dans son palais épiscopal, le procès apostolique ouvert le 20 février de cette année, pour constater la guérison extraordinaire du jeune Léopold Tayac, élève du pensionnat Saint-Joseph, guérison attribuée au bienheureux Jean-Baptiste de la Salle.

C'était la trente-neuvième session tenue par le tribunal consti-

tué par Monseigneur l'évêque au nom du Saint-Siège. Dans cette dernière session, il a été rendu compte à Sa Grandeur de tout ce qui a été fait pour cette cause. Ensuite toutes les pièces renfermées dans un pli ont été scellées et remises au frère Idinanël-Marie, directeur du pensionnat Saint-Joseph, qui, après avoir prêté serment dans la chapelle de l'évêché, a été chargé d'aller le porter à Rome et de le remettre entre les mains de la Sacrée-Congrégation des Rites.

Le vade-mecum d'un Chef d'Etat chrétien. — Après la mort de l'héroïque et saint Président de la République de l'Equateur Garcia Moreno (6 août 1875), on retrouva un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ* qu'un ami lui avait donné le 24 septembre 1860, le jour même de la reprise de Guayaquil. A l'état de ce petit volume et à la couleur de ses pages, il est facile de reconnaître que Garcia Moreno en avait fait son *vade-mecum*. Il y a inscrit, sur la dernière page, son règlement de conduite quotidienne :

« Tous les matins je ferai oraison, demandant d'une façon toute particulière la vertu d'humilité. — Chaque jour je réciterai le rosaire, outre un chapitre de l'*Imitation*, le règlement et les instructions y annexées. — Je prendrai soin de me conserver dans la pensée de Dieu, surtout dans les conversations, afin de ne pas dépasser la mesure. — J'offrirai souvent mon cœur à Dieu, avant d'entreprendre quoi que ce soit. — J'ajouterai, dans les tentations : « Que penserai-je de tout cela à l'heure de mon agonie ? »

Dunkerque. — Des fêtes jubilaires vont avoir lieu, du 7 au 15 septembre, en l'honneur de N.-D. des Dunes, patronne de Dunkerque et de la Flandre Maritime, pour le 75me anniversaire du Rétablissement de la neuvaine de la Petite Chapelle.

Le Souverain Pontife *Léon XIII*, a daigné accorder de grandes faveurs spirituelles à tous les fidèles qui prendront part à ces fêtes jubilaires. La Neuvaine sera prêchée par L. R. P. Léon, capucin.

La libre-pensée à Limoges. — Le Conseil municipal de Paris est dépassé. Il y a quelques semaines, une Société, la *Libre-Pensée*, a offert au conseil municipal de Limoges deux prix pour être décernés aux enfants des écoles, garçons et filles, qui se seront le plus distingués par « leur instruction civique, morale et ANTI-RELIGIEUSE ». *(sic.)*

Sur la proposition de M. Labussière, maire de Limoges, neuf membres du conseil (y compris le maire) ont accepté l'offre de la Libre-Pensée.

Ce vote nous éclaire sur ce qu'il faut penser de la prétendue neutralité religieuse des écoles laïques.

On les a appelées les « écoles sans Dieu »; ce n'est pas assez dire : l'enseignement qu'on y donne ou qu'on veut y faire donner est un enseignement « contre Dieu ».

Lourdes. — Le *Pèlerinage national.* — Ce pèlerinage s'est accompli, comme les années précédentes, avec un saint enthousiasme. Prières ferventes, processions du Saint-Sacrement, affluence à la Grotte, dévouement des brancardiers et des religieuses aux malades, 33 médecins constatant les guérisons subites qu'accueillent les acclamations de la foule ; quelle foi! quel mouvement religieux! quel spectacle! La *Croix* a donné déjà des renseignements sur plusieurs des malades guéris dans le courant de ce pèlerinage merveilleux.

Les fêtes d'Ars. — 32e anniversaire de la mort du Vénérable J.-B.-M. Vianney. — Le 4 août, ont commencé les fêtes données à l'occasion de la mort du Vénérable J.-B.-M. Vianney, curé d'Ars, sous la présidence de Mgr Freppel, évêque d'Angers.

L'affluence des fidèles était très grande. Les rues avaient été entièrement décorées et pavoisées d'oriflammes. La grand'messe a été célébrée par le R. P. abbé de la Trappe. Après la cérémonie, Mgr Freppel a pris la parole.

L'éminent prélat a prononcé un remarquable panégyrique du vénérable curé d'Ars. Il a mis sa vie en parallèle avec les théories de Voltaire qui nia le surnaturel. Il a montré le saint pasteur suscité par Dieu pour affirmer le surnaturel et en prouver l'existence. Puis il a retracé les étapes de cette mission dont les résultats ont été la glorification du ministère paroissial.

Clamart. — Retraites ecclésiastiques en septembre. — La 1re, du 14 au 18, prêchée par le P. Bouvier. — La 2e de huit jours pleins, du 18 au 26, prêchée par le P. Fessard.

Canada. — L'*Electeur* de Québec publie dans son numéro du 8 août un très intéressant compte rendu de la remise faite par M. Mercier au curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade, sa paroisse, de la magnifique châsse contenant un fragment du voile de la Vierge que Mgr Lagrange lui a donné à la suite de son émouvante conférence sur l'amour des Canadiens pour la France.

Le même journal annonce que l'honorable premier ministre de la province de Québec a transmis à S. E. le Cardinal Taschereau l'autre châsse contenant un même fragment de la précieuse relique.

La liberté de la chaire. — On se souvient, sans doute, des poursuites intentées contre M. l'abbé Six, vicaire du Sacré-Cœur à Tourcoing, pour un sermon prononcé il y a plus de six mois, où il

flagellait, comme elle le mérite, la morale sans Dieu. On l'accusait d'avoir attaqué les écoles laïques.

Le *Cri du Travailleur*, le *Progrès du Nord*, l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* aboyèrent contre le prêtre; cinq instituteurs laïques, cités comme témoins à charge, confirmèrent avec une imperturbable assurance les affirmations haineuses des susdits journaux.

Tout cela, nous apprend *la Croix du Nord*, vient d'aboutir... à une ordonnance de non-lieu, reconnaissant l'innocence de l'inculpé. Mais alors que deviennent les criailleries désespérées des feuilles anticléricales et les dépositions de cinq témoins à charge fourvoyés en si triste compagnie ?

Le Pater en 300 langues. — Un livre des plus curieux vient de paraître à Londres.

Il contient le *Pater noster* traduit en trois cents langues différentes et imprimé avec des caractères typographiques propres à chacune de ces langues. Ce livre dépasse notablement un volume semblable édité à Vienne, il y a une cinquantaine d'années, par l'imprimerie impériale et qui contenait également le *Pater*, mais reproduit seulement en deux cents langues.

Parmi les idiomes représentés dans cette nouvelle édition, on trouve le *yoruba*, dialecte de la côte des Esclaves; le *yao*, langage des riverains du lac Nyanza; l'*aneitennièse*, parler des habitants des Nouvelles-Hébrides, etc.

Le doigt de Dieu. — Les Frères des écoles chrétiennes de Port-Saïd viennent d'échapper à la mort.

Le bâtiment qu'ils ont élevé au nord de la ville s'est écroulé, sauf le sous-sol, parce que, dit-on, ils n'avaient pas employé le mortier hydraulique, qui seul fait prise dans ce climat.

Le jour du désastre, le Frère sacristain sonna par mégarde, ou mieux par inspiration providentielle, la Bénédiction une demi-heure avant l'heure habituelle.

Les Frères quittèrent aussitôt la maison pour se rendre au salut dans l'église paroissiale. Quelques instants après leur départ, la maison s'écroulait.

Tous les Frères étaient sauvés, grâce à l'erreur du sacristain, à leur exactitude à se rendre à l'exercice et à une protection providentielle.

Nous félicitons ces excellents Frères de Port-Saïd qui, malgré l'heure avancée, sont venus saluer les pèlerins de la pénitence avec charité, l'année dernière, à bord du *Poitou*.

Statue au Pape. — Les journaux des Etats-Unis annoncent que la grande statue érigée à Léon XIII dans la ville de Baltimore sera inaugurée en octobre prochain. Quatre mille prêtres prendront part à la fête d'inauguration, à laquelle seront présents tous les archevêques et évêques des Etats-Unis.

LETTRES D'UN MISSIONNAIRE DE L'ALASKA A SES PARENTS DE CHARTRES (1)

... Les nuits d'hiver sont bien longues, elles commencent en décembre à trois heures du soir pour se terminer vers neuf heures du matin, aussi connaît-on, même dans l'Alaska, ce que nous appelons en France les contes des veillées. Après le dernier bain qui se termine avec le jour, chacun se place à l'endroit où il passera la nuit et si quelque habile pasteur se trouve au milieu d'eux ils l'invitent à raconter quelque histoire. Je fus deux ou trois fois présent à ces veillées lors de mon premier voyage en traîneau pour me rendre de Saint-Michel à Vancouver. J'étais alors incapable de comprendre le moindre mot du langage des conteurs, mais ce que je pus apprécier fut leur grande patience qui ne se laissait pas fatiguer par les nombreux ronflements que l'on entendait dans l'assistance; quelques fidèles seuls prêtaient l'oreille au récit. Le jour de triomphe pour ceux qui ont quelque prétention à l'art oratoire est au commencement des grandes pêches dans l'Océan, lorsque devant les Esquimaux réunis l'un d'eux adresse un speech aux Walrus (morses), aux phoques et aux baleines blanches pour les inviter à se laisser prendre en grand nombre. Le malheur est que ce speech n'est point une plaisante comédie; les pauvres Esquimaux s'imaginent que les monstres marins les comprennent et que le résultat du discours sera de les décider à se laisser harponner. Nous avons lutté avec succès à Vancouver contre cette pratique superstitieuse; mais le mal existe encore dans les autres villages de la côte et la superstition va même jusqu'à élever un bâton au bout duquel est suspendu un phoque en bois, des plus grossièrement sculpté, afin d'obtenir vent favorable pour la pêche ou la chasse et surtout afin d'allécher les phoques que la vue de la sculpture en bois, qui leur montre de loin leur fac-simile, ne saurait manquer d'attirer. Les phoques sont trop malins pour se laisser prendre par de pareils moyens...

Je ne vous parlerai pas en détail des fameuses tempêtes que nous avons ici, elles sont vraiment terribles particulièrement en

(1) Ce sont des extraits de deux lettres parties du Cap Vert que nous donnons ici, l'une date de huit mois et l'autre de quatre.

hiver. Il nous arrive souvent d'entretenir toute la journée un excellent feu dans les deux petites chambres qui nous servent d'habitation, et de ne sentir que fort peu les effets de la chaleur tant le froid et le vent pénètrent dans nos appartements. Vous nous croirez peut-être couverts de rhumatismes et victimes de la toux ou d'une laringyte; il n'en est rien, je dirai même que nous nous portons parfaitement et quant à la gaieté de notre petite communauté, elle est, grâce à Dieu, des meilleures. Ceux qui nous plaindraient se tromperaient fort. Nous avons eu, il y a huit jours, le premier enterrement catholique dans cette contrée. Un esquimau venu ici d'une distance de plus de 40 lieues pour se faire soigner et surtout pour se faire instruire, avant de mourir, dans notre sainte religion, est mort vers le milieu de novembre. Il doit, j'espère, se féliciter maintenant en Paradis de l'arrivée des robes noires dans l'Alaska. La cérémonie de l'inhumation se fit avec une touchante simplicité; les Esquimaux aussi bien que les Indiens ont une grande affection pour leurs morts. Nous entrons dans la préparation des fêtes de Noël. Après ces fêtes, je commencerai en traîneau une visite des différentes tribus qui habitent sur la côte depuis Vancouver jusqu'à l'embouchure du fleuve Kuskoknin. Il se pourra, si j'en vois l'utilité, que je remonterai le Kuskoknin jusqu'au Yukon. Ce sera une excursion assez considérable dans laquelle je me propose avant tout de faire connaître le bon Dieu et aussi de voir jusqu'où le langage esquimau que nous parlons à Vancouver peut être compris et servir à l'évangélisation des peuplades que nous voulons convertir.

Je me recommande instamment aux prières devant Notre-Dame de Chartres. Je vous embrasse fort affectueusement,

P. MUSET.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 30 août, 15e dimanche après la Pentecôte. Fête de sainte Rose de Lima, *double*. — Les offices aux heures ordinaires.

Lundi 31, les membres de la Confrérie de saint Fiacre, célébrant leur fête patronale, auront une messe solennelle à la Cathédrale, à 10 heures. Monseigneur se propose d'assister à cet office et d'y adresser une allocution à l'assistance.

Le jeudi 3 septembre, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le vendredi 4, messe au Sacré-Cœur et salut à 8 h. du soir.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 30 août, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 30 août, les offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 4, à 8 h. du soir, allocution en l'honneur du Sacré-Cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre de Tous, par M. l'abbé J. Berthier, M. S. Grand in-18 de près de 100 pages : 1 fr. 25, chez l'auteur à la Salette, ou à la librairie Catholique, Saint-Amand (Cher).

Ce livre sera la théologie du peuple. Il contient tout ce qui intéresse la foi la morale chrétienne et même la piété. Les prêtres y trouveront ce qu'ils doivent enseigner à leurs ouailles. Les fidèles, outre l'exposition claire, précise et complète des vérités qu'ils ne doivent jamais oublier et des devoirs qu'ils ont à remplir, y trouveront la réponse aux objections des impies et des indifférents de nos jours, avec des traits historiques bien choisis.

La première édition du LIVRE DE TOUS, tirée à un nombre considérable d'exemplaires, s'est écoulée rapidement.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus. Sommaire du numéro du 15 août 1891 :

I. L'encyclique « Rerum novarum ». Léon XIII et le socialisme, par H. Martin. — II. Le R. P. Félix, par E. Cornut. — III. Le concile du Vatican (troisième article), par G. Desjardins. — IV. Études d'histoire pontificale : le pape Jean VIII (troisième partie), par A. Lapôtre. — V. Les trois poètes, par V. Delaporte. — VI. Bibliographie. Carlier (Aug.) : La République américaine, Etats-Unis, J. Burnichon. — Duclaux (E.) : Cours de physique et de météorologie, E. Villaume. — Delaporte (V.), S. J. : Du merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV, H. Chérot. — Chanonie (C. de la) : Mémoires politiques et militaires du général Tercier (1760-1816), L. Boutié. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par J. Br. — VIII. Table du tome LIV.

Victor Retaux et fils, éditeurs, rue Bonaparte, 82, Paris.

AVIS AUX PÈLERINS DE ROME

Nous croyons être agréable aux pèlerins de Rome en leur signalant une maison hospitalière, tout à la fois chrétienne, économique et très précieuse pour les soins nombreux et délicats que peuvent réclamer les fatigues d'un long voyage. Nous voulons parler de la villa que les Sœurs de la Présentation de Tours ont établie depuis quelques années, 13, via Milazzo, dans un des quartiers les plus salubres de Rome. A deux pas de la gare, et à proximité des omnibus, cette maison offre aux pèlerins comme aux touristes, outre les douceurs de la vie de famille, l'avantage de jouir de la Ville Eternelle sans avoir rien à craindre de son climat. Les prix sont très modiques, et, détail à noter pour des Français, la cuisine est toute française.

Il y a une chapelle dans la maison.

Nombre de prêtres et de prélats français et étrangers, parmi lesquels nous pouvons citer Mgr l'Archevêque de Tours ; le vénérable et regretté Mgr de Macedo, primat du Brésil, archevêque de Bahia ; Mgr Puyol, y ont fait un long séjour, et c'est là qu'est venu s'éteindre pieusement Mgr Chaillot, le savant directeur des *Analecta juris Pontificii.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

10e Numéro — LA VOIX — Octobre 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS AUX ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur abonnement à la *Voix* mensuelle (3 fr.) ou à la *Voix* et au supplément (6 fr.) pour les années 1890 et 1891, de vouloir bien nous adresser la somme due en mandat ou en timbres-poste avant le 1er novembre. Nous rappelons que l'abonnement est payable d'avance.

Passé cette époque, nous prendrions la liberté de remettre à la poste une quittance augmentée des frais nécessités par le recouvrement.

AUX BIENFAITEURS DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs de la *Voix* et à tous les bienfaiteurs de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres*, en leur apprenant que cette chère Œuvre vient d'augmenter le nombre de ses petits élèves. Ils étaient, depuis une quinzaine d'années, 72, comme les disciples de N. S., désormais ils seront 80. C'est un pas nouveau vers le but de l'Œuvre qui est de multiplier le nombre des prêtres et de recueillir les vocations pauvres que Dieu a semées nombreuses dans le monde.

Bien des candidats sont venus, de tous les points de la France, frapper à la porte de la Maîtrise, demandant tous à grands cris leur admission. Pouvait-on les laisser à la porte, au risque de perdre leur vocation, du moment qu'il y avait de la place pour les recevoir? Il nous a semblé que Notre-Dame de Chartres, la Vierge devant enfanter, qui est la patronne des Clercs, voulait que l'Œuvre étendît et complétât ses heureux effets, en amenant à ses pieds un plus grand nombre de petits serviteurs pour les former au sacerdoce. Et, bénis par notre bien-aimé Pontife, qui est notre auguste protecteur, nous avons ouvert nos portes aussi grandes que possible : nous voudrions les ouvrir plus grandes encore.

N'avons-nous pas trop présumé de nos forces? Nous qui, chaque année, avions à peine de quoi faire face aux dépenses écrasantes que nécessitaient la pension et l'entretien des 72 enfants qui demeuraient près de nous et des 50 autres qui étaient dans les Séminaires, n'avons-nous pas tenté la Providence en augmentant nos charges? Car, il faut bien l'avouer, nos recrues nous apportent beaucoup plus de bonne volonté que d'argent. Eh bien, la Providence nous répondra : Notre-Dame de Chartres sera notre juge : et nous attendons sa sentence avec plus de confiance que jamais. Chaque fois que, dans le passé, l'Œuvre des Clercs a eu des besoins extraordinaires, elle est venue à son secours. Elle le fera encore, nous n'en doutons pas : elle nous suscitera de généreux bienfaiteurs. A chacun des lecteurs de la *Voix* et des membres de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre elle donnera la pensée de faire quelque chose pour ses 80 clercs, ne serait-ce que de réserver ou de recueillir pour eux quatre-vingts centimes par an, un centime par élève, ce qui est certes bien peu exigeant. A quelques-uns, qui sait? peut-être elle suggérera de plus grands sacrifices, la pensée de donner une pension.

Nous connaissons une maison dont les élèves ont résolu d'offrir cette année, pour l'Œuvre, leurs petites mortifications et les économies qui en résulteraient : ce sera la charité parfaite, celle qui comprend la prière et l'aumône.

Nous pouvons l'affirmer : Notre-Dame de Chartres récompensera amplement les bienfaiteurs de ses Clercs; d'autre part, ceux-ci reconnaissants prieront pour eux, dans leur jeunesse, et devenus prêtres, leur donneront une grande part à

leurs Saints-Sacrifices et à tous les pieux actes de leurs ministère.

Qui contribue à l'éducation d'un prêtre, a devant Dieu le mérite de tout le bien que doit faire ce prêtre. Et quel bien ne fait-il pas! Quand il ne dirait qu'une seule messe et ne convertirait qu'une seule âme, il ferait un bien qui passe en valeur le monde entier.

Répétons au moins cette prière de l'Archiconfrérie : *Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous.*

A. CLERVAL,

Directeur de l'Archiconfrérie et supérieur des Clercs de N.-D.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Bienheureux Félix de NICOSIE, de l'Ordre des FF. Mineurs capucins (1)

(*Suite et fin*).

L'immense besoin de souffrances volontaires que ressentait l'âme du Bienheureux, avait pour mobile le désir de s'unir aux dispositions de la divine victime du Calvaire : aussi, non content des continuelles épreuves qui lui venaient directement de Dieu ou des hommes, il y ajoutait d'effrayantes austérités. La pensée de soulager les âmes du purgatoire, de satisfaire pour les pécheurs et d'obtenir leur conversion, animait son courage, dans l'usage si fréquent des plus douloureuses flagellations. Un jour, raconte son historien, le P. Macaire entre à l'improviste dans sa cellule et aperçoit le saint qui, par des coups multiples, ensanglantait son pauvre corps. « Assez, assez, je vous le défends, s'écrie le Père, saisi à cette vue de pitié et d'effroi. » Le F. Félix s'arrête, mais tournant ses yeux baignés de larmes vers son supérieur, « c'est pour un malheureux pécheur, que je me frappe ainsi, » lui dit-il... Le père alors lui demanda de lui confier son nom sous le sceau du secret. Dès que le Frère l'eut prononcé, le père leva la défense et lui permit de continuer. Quelques jours après, la nouvelle circula que l'infortuné

(1) D'après l'intéressante Biographie du R. P. Henri de Grèzes, du même ordre. — Delhomme et Briquet, éditeurs. — Paris, rue de l'Abbaye. — Lyon, 3, avenue de l'Archevêché.

pécheur avait été assassiné. En apprenant sa mort le Frère redoubla ses macérations et ses prières, et voilà qu'un jour son protégé lui apparut. — « Je viens te remercier, lui dit-il. Bien que mon corps ait été frappé d'un coup mortel, j'ai pu, grâce à toi, me repentir avant de mourir, et Dieu m'a fait miséricorde. C'est encore toi qui, par tes prières et tes pénitences, as abrégé le temps de mon expiation dans le purgatoire, et m'as ouvert les portes du ciel... Maintenant je suis heureux pour l'éternité. » Quel puissant encouragement pour accorder le concours de nos pieux suffrages à ces malheureux pécheurs qui meurent sans donner des signes apparents de repentir ! Quelle consolation aussi pour des parents chrétiens de pouvoir encore espérer de retrouver au ciel les enfants enlevés *subitement* à leur amour.

Frère Félix pratiquait toutes les vertus dans un degré héroïque. Il était arrivé à ce sommet de la spiritualité où l'âme, dégagée de toute affection terrestre, est soustraite ainsi que son corps à la vue et au contact des choses terrestres. Aussi le saint religieux fut-il vu souvent ravi en extase et élevé au-dessus du sol. Cet étonnant prodige n'avait pas seulement lieu à l'église en présence du tabernacle, mais encore dans sa cellule, dans la maison des bienfaiteurs, par les chemins, en pleine campagne : ses historiens rappellent à ce sujet un fait charmant.

Le Frère Félix ayant été choisi pour accompagner un père capucin qui donnait dans une petite localité les exercices d'une mission, fut logé avec lui chez un brave paysan nommé Cotiletti. Le digne homme leur avait cédé une chambre à deux alcôves. Or, une certaine nuit, il dût la traverser pour aller à l'étable. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en apercevant le F. Félix à demi étendu et gracieusement replié sur lui-même comme un enfant dans son berceau, mais élevé en l'air, planant à une égale distance du lit au plafond ; il ne pouvait se lasser de le contempler, mais il retint toute exclamation et jusqu'à son souffle pour ne pas troubler le sommeil extatique du Bienheureux. Après la mission, Cotiletti fit placer la couchette de ses deux petits garçons dans l'alcôve *du miracle*, pour que les mérites du grand serviteur de Dieu obtinssent à ses enfants de grandir dans l'innocence et la vertu.

Frère Félix avait reçu, dans une large mesure, la con-

aissance des plus secrètes pensées de ceux qui l'appro-
haient.

Souvent on l'entendit répondre précisément à la question
u'on s'apprêtait à lui poser. On le vit parfois aussi se dé-
ourner tout à coup de son chemin pour aller reprocher à cer-
aines personnes, soit la pensée qu'elles venaient d'avoir, soit
a parole qu'elles avaient prononcée, mais de trop loin pour
u'il eût pu l'entendre.

Voici une preuve de ce don merveilleux, que nous rappor-
ons de préférence à toute autre, parce qu'elle renferme un
onseil rempli d'actualité.

Deux personnes s'entretenaient entre elles des chances de la
oterie, lorsque voyant de loin le frère Félix qui passait, il
eur vint à la pensée de lui demander, à la prochaine occasion,
indication des numéros qui auraient plus de certitudes
e gain. Soudain elles virent le frère se détourner de son che-
nin et se diriger droit vers elles.

« Tous vos raisonnements sont bien inutiles, leur dit-il
ans préambule, et tous vos projets sont déraisonnables. Pour
éussir ici-bas, il n'est rien de tel que de travailler et de se
ier à la Providence. »

Sur ce, il les salua et s'éloigna.

Le Bienheureux avait aussi une connaissance surnaturelle
es événements à venir. Rosalie Messina, jeune fille de 18 ans,
tait gravement malade ; ses parents éplorés le prièrent de
enir auprès de leur fille. Il vint... Comme il montait l'escalier
ui conduisait à la chambre de la malade, s'arrêtant tout à
oup, il s'écria d'un ton joyeux : *Paradis ! Paradis !* Et il resta
immobile un instant. « Ma fille, lui demanda-t-il en entrant,
e voudrais-tu pas aller en Paradis avec la madone du Car-
nel ? » Oh ! de tout mon cœur, répondit la jeune fille. « Eh
ien ! reprit le frère, encore deux jours d'attente. Prépare-toi
ien ; mardi prochain à midi, la Vierge du Carmel t'ouvrira les
ortes du ciel. » Au jour indiqué, comme l'angelus sonnait, au
oup de midi, l'enfant de Marie rendit le dernier soupir.

Maître Sigismond Ferro, habitant de Nicosie, vint un jour
u couvent des capucins avec son petit garçon de deux ans et
emi, nommé Rosario, bel enfant frais et d'une santé floris-
ante ; frère Felix les rencontra : « Oh ! maître Sigismond,
écria-t-il, le beau petit enfant que vous avez là ! » Puis se

penchant vers l'enfant, il le caressa avec affection. Le prenant ensuite entre ses bras : « Mon petit Rosario, lui dit-il, ne veux-tu pas aller en Paradis ? » Oh ! oui ! répondit l'enfant en inclinant gracieusement sa petite tête bouclée. « Eh bien ! reprit le Frère, samedi matin, la Madone t'y fera entrer. » C'était le jeudi... Le soir même, un bouton apparut à l'épaule de l'enfant, peu à peu il devint une tumeur, et le samedi matin, malgré tous les soins possibles, ce *frère* des anges allait augmenter leur nombre au céleste séjour...

Comme son séraphique père Saint-François, le Bienheureux avait pour toutes les créatures de Dieu une tendresse de cœur et un empire qui se révélaient par d'étonnants prodiges.

Un bon ermite du voisinage ayant appris que le cher Frère était indisposé eut l'idée de lui apporter comme régal un beau pigeon, mais, sachant bien que le serviteur de Dieu n'aurait pas le courage de le tuer, il l'apporta sans vie au malade. Celui-ci le prit entre ses mains et se mit à le caresser en disant : « Gracieuse petite bête du bon Dieu, comment a-t-on pu te donner la mort ? » Tout en disant ces mots, il passait doucement sa main sur le plumage de l'oiseau qui, par un doux prodige, revint à la vie et vola sur l'épaule du saint Frère. Le Bienheureux ouvrit alors la fenêtre. « Va, dit-il alors, va chère petite créature de Dieu, retourne vite à ton colombier. » Le pigeon partit à tire-d'aile, et lorsque l'ermite revint à sa demeure, il le vit qui roucoulait joyeusement et fièrement perché sur son petit toit.

Il faut cependant nous restreindre dans l'exposé des faits de tous genres qui témoignent des dons surnaturels dont le Seigneur avait enrichi son humble serviteur; disons néanmoins que le démon lui-même fut, par les exorcismes du saint religieux, contraint d'abandonner une bergerie dont il faisait périr tous les troupeaux pour, selon son propre aveu, dégoûter peu à peu les bergers de la prière, les rendre vicieux et les entraîner en enfer. Disons aussi qu'il ressuscita un enfant enlevé tout jeune encore à l'amour de ses parents. Finissons en rapportant un de ces faits extraordinaires de bilocation dont l'hagiographie contient plusieurs exemples. — Il fut avéré que le Frère Félix s'était trouvé simultanément et au chœur avec ses confrères, et à Sanfratello, bourgade située à 36 milles

de Nicosie, où il présentait au mari d'une pauvre femme une lettre réclamant pour sa famille un prompt secours.

Depuis près de 44 ans, le saint religieux exerçait les humbles et paisibles fonctions de quêteur et d'infirmier. Il était entré, depuis six mois dans sa soixante-douzième année. Le Seigneur voulut enfin l'appeler du travail au repos, du champ de bataille aux lauriers de la victoire !...

Le 28 mai 1787, le docteur Bonelli, en descendant de l'infirmerie, aperçut le Frère Félix étendu par terre au milieu du préau, le visage décomposé et en proie à une fièvre intense.

Aussitôt, remontant aux cellules, il va trouver le Père Macaire. « Le Frère Félix est bien malade, lui dit-il, faites-le porter au plus vite à l'infirmerie, ce qui fut exécuté aussitôt. Le lendemain le docteur, constatant chez le malade une notable augmentation de la fièvre, ordonna divers remèdes. « Mon bon docteur Joseph, lui dit le Frère d'un air tout joyeux, ne me donnez pas de soins, c'est ma dernière maladie, tous vos médicaments ne me guériront pas. » Ces paroles allèrent au cœur du Père Macaire qui connaissait l'esprit prophétique du serviteur de Dieu, néanmoins il lui commanda de se conformer exactement aux prescriptions du médecin : Il lui ordonna en même temps de déposer tous les instruments de pénitence qui le martyrisaient depuis près de 40 ans. L'humble frère obéit à l'instant, mais ne pouvant parvenir à détacher de ses reins l'horrible cilice qui y était, force fut de le laisser.

Le malade fit alors au Père Macaire sa confession générale suivie, selon l'usage de l'ordre, de l'acte de *désappropriation* de toutes les choses concédées à son usage.

Libre alors de toute préoccupation terrestre et du souvenir de ce qu'il appelait *ses péchés*, le Frère réclama et reçut le saint viatique. Le 31 mai au matin, le Père Macaire arma son disciple pour le dernier combat en lui administrant le sacrement de l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec une touchante componction. Le saint religieux n'ayant plus dès lors rien à souhaiter, il se sentit plus que jamais embrasé du désir d'être réuni à son Dieu pour toujours.

A la nouvelle de la maladie du cher Frère, toute la ville de Nicosie fut en émoi. Une foule sans cesse renouvelée assiégeait le couvent des Capucins. Cette affluence, bien qu'honorable pour l'ordre et celui qui en était l'objet, ne laissait pas

de préoccuper le vigilant supérieur qui redoutait les désordres qui pouvaient en résulter au moment si redouté de la mort du saint religieux. Comme sa cellule était près de la sienne, de moment en moment, le Père venait vers le moribond, échangeant avec lui quelques courtes paroles. Ce fréquent *va-et-vient*, l'aspect imposant et le regard solennel du P. Macaire, maintenaient dans le calme la foule qui se pressait dans le corridor et les escaliers. Ainsi se passa la journée du vendredi 31 mai, jusque dans l'après-midi.

A 3 heures précises, au moment où selon l'usage toutes les cloches de la ville, sonnant à toute volée comme pour le glas, rappelaient aux fidèles la passion de N. S. Jésus-Christ, le malade dit à son infirmier, d'aller prier le P. Macaire de vouloir bien lui donner sa bénédiction, parce que sa dernière heure était arrivée. La commission fut faite; — je vous dis, moi, qu'il ne mourra pas encore, répondit à haute voix le Père. Deux heures après, nouveau message du moribond, cette fois le supérieur sortit de sa cellule et vint sur le seuil de la chambre du malade : « Comment savez-vous, lui cria-t-il que l'heure de votre mort est proche? Avez-vous eu une révélation? Votre ange gardien vous a-t-il parlé? Est-ce que vous pouvez d'ailleurs partir de ce monde sans la permission et la bénédiction de votre supérieur? *Or je ne vous donne ni l'une ni l'autre.* » — Et il rentra dans sa cellule. — « Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! » dit tranquillement le malade.

L'impassibilité du Père Macaire et toutes ces paroles, dites à dessein, firent croire aux assistants que la mort du serviteur de Dieu n'était pas imminente et qu'il passerait bien encore la nuit. Ils se retirèrent donc successivement par petits groupes, à mesure que le jour baissait; sur le soir il ne restait plus qu'un petit nombre d'intimes. C'était précisément ce qu'avait voulu le P. Macaire.

A l'entrée de la nuit le Dr Bonnelli survient : s'approchant du malade, il le palpe; le corps était froid, le pouls insensible, les poumons ne fonctionnaient plus : tous les signes extérieurs de la vie avaient disparu. Mais, ô surprise! ayant adressé la parole au frère, celui-ci lui répond avec une parfaite lucidité. Le docteur se précipite alors chez le supérieur : « Mon Père, lui dit-il, frère Félix est sûrement mort depuis 3 heures au moins; pourtant son âme est encore en vie, je n'y comprends

rien. » Savez-vous, répondit sans s'étonner le Père, pourquoi le frère Félix est encore de ce monde, bien que tous les signes de vitalité soient disparus? *c'est que je n'ai pas voulu lui permettre de mourir.* » Déposant alors le masque d'insensibilité qu'il n'avait gardé que pour imposer à la foule, le P. Macaire se mit à sangloter!... Cependant, s'étant un peu calmé, il s'approcha du malade : « Frère Félix, lui dit-il, si c'est la » volonté de Dieu que vous quittiez maintenant la terre, au » nom de l'adorable Trinité, au nom de notre séraphique Père » saint François je vous bénis. »

A ces paroles les traits du moribond s'illuminèrent d'une indicible expression de joie; il semblait déjà savourer la félicité du Paradis.

Après les prières de la recommandation de l'âme, son supérieur le bénit solennellement une seconde fois. « Soit, pour l'amour de Dieu » fut le dernier *Amen* du Bienheureux; *Jésus* et *Marie* », ses dernières paroles; tout était accompli et son âme radieuse prenait enfin possession du céleste séjour!

C. de C.

Déclaré vénérable en 1837 par l'introduction de sa cause, le Père Félix reçut de S. S. Léon XIII les honneurs de la béatification dont la solennité eut lieu le dimanche de la Quinquagésime, le 12 février 1888.

SŒURS DE SAINT-PAUL A GO-CONG (COCHINCHINE)

Sur les instances de Mgr l'Evêque de Saïgon, les Sœurs de Saint-Paul ont accepté, il y a peu, la direction d'un nouvel établissement hospitalier en Cochinchine. Cet établissement est situé à Go-Cong, à peu de distance du cap Saint-Jacques. Go-Cong, ville de 6,000 habitants environ, est l'ancienne résidence des nobles de Cochinchine. Elle contient un fort bastionné, huit écoles et deux pagodes assez curieuses, à cause des incrustations chinoises et tonkinoises dont elles sont ornées. Les environs de Go-Cong sont charmants; la campagne jusqu'à la mer n'est qu'une suite de cultures diverses, on y rencontre le riz, le maïs, le bétel, des cocotiers, des arachides, des légumes, des palmiers d'eau, de la canne à sucre, de l'indigo et du tabac.

C'est le cinq juillet dernier que les Sœurs de Saint-Paul au nombre de cinq (deux françaises, deux annamites et une chinoise) se rendirent à Go-Cong. Après douze heures de bateau, elles trouvèrent au rivage les voitures des notables du pays qui les conduisirent jusqu'à la ville.

« Nous arrivâmes, écrit l'une des Sœurs, devant une petite caï-nhâ très basse, décorée à l'extérieur de tous les signes païens et située au milieu d'une sorte de marécage. Le cocher nous dit en arrêtant les voitures : Caï-nhâ thuong ! ce qui veut dire : maison des sœurs de charité. C'était en effet la case qui nous était destinée, mais qui ne tardera pas à être remplacée par une construction nouvelle. Les païens nous ont fait un très bon accueil. Notre case est sans cesse pleine de curieux et de malades qui demandent l'hospitalité. Nous les pansons et nous les renvoyons chez eux, n'ayant encore ni le local ni les ressources pour les recevoir.

Dès les premiers jours nous avons eu occasion d'exercer notre zèle. Le fils du Nguon s'étant blessé gravement à la tête on est accouru nous chercher, nous avons passé la nuit près du malade lui prodiguant tous les soins. Sa guérison rapide a immédiatement établi notre réputation.

Chaque matin nous nous rendons à la prison pour panser les malheureux détenus dévorés par des plaies hideuses. A Go-Cong nous sommes en pleine mission païenne. Il n'y a ici que six familles chrétiennes. Bien que dans une ville fort riche, nous manquons des choses les plus nécessaires à la vie européenne, comme le pain et l'eau. Ce matin, par exemple, nous n'avons pas de pain: nous voilà condamnées au riz pour toute la journée. En fait d'eau potable nous n'avons que l'eau du ciel, aussi devrons-nous, à l'époque des pluies, faire nos provisions pour six mois. Mais ces privations ne sont pas de nature à effrayer un cœur missionnaire.

Les privations spirituelles nous sont plus sensibles. Bientôt pourtant nous espérons nous accommoder une petite chapelle où le Père se propose de venir nous dire la messe et laisser la sainte réserve.

Près de nous est une pagode, dont nous entendons la musique sauvage, des bruits de cymbales, de tamtams et de trompettes, un véritable orphéon de Bouddha qui empêche de dormir nos oreilles chrétiennes.

Mais nous avons pris notre revanche ces jours-ci en installant une petite cloche sur notre case et en sonnant des *Angelus* pour contrarier le voisin et répandre dans l'air comme exorcisme le son béni de l'*Ave Maria*.

De ma vie je n'ai été si heureuse et quand il nous faudra quitter notre pauvre Caï-nhâ thuong provisoire pour nous installer dans la nouvelle,... je sens que mes yeux verseront des larmés sur notre Bethléem où l'on prie si bien. »

NOTRE-DAME DE CHARTRES AU JAPON.

Le P. Ligneul, notre missionnaire chartrain au Japon, vient d'écrire à une pieuse famille de Chartres qui nous communique sa lettre. Nous l'insérons presque intégralement.

Tokio, le 1er août 1891.

... « Enfin je puis vous donner des nouvelles de Notre-Dame de Chartres au Japon. Elle y est arrivée intacte, sans une égratignure et dans toute la vérité du texte sacré: « Noire mais belle. » L'expression en effet en est vraiment admirable. Elle a été aussitôt installée à l'endroit qui m'a semblé le plus convenable dans la chapelle des Dames de Saint-Maur (dont je continue d'être l'aumônier), à l'entrée, à la place et au-dessus de la Mère supérieure, sur une colonne gothique haute de huit pieds, du sommet de laquelle elle préside et protège tout ce cher troupeau. La Sainte Vierge a été de cette manière instituée sous une forme nouvelle la Mère de cette nombreuse famille et la souveraine de ce petit peuple — deux cent cinquante enfants.

La légende et la prophétie de la Vierge qui doit enfanter le Sauveur, sont pleines d'intérêt en pays infidèle, tant pour les néophytes que pour les païens qui visitent l'église. L'histoire de la chute et de la rédemption de l'homme accomplies l'une et l'autre par le concours d'une femme est l'explication obligée du sens de cette image mystérieuse. La Vierge prophétique devient ainsi chaque jour la Mère du Sauveur dans une foule d'âmes qui apprennent par elle à le connaître. Et nos chères enfants comprennent mieux quelle est leur vocation de filles, de femmes chrétiennes, au milieu de leurs parents, dans leur maison et parmi leurs compatriotes.

Il va sans dire que leurs prières montent tous les jours vers Dieu à l'intention des pieuses donatrices.

Vous savez déjà que nous n'avons pas seulement ici des Sœurs noires de Saint-Maur, mais aussi des cornettes blanches de Saint-Paul. Je m'étais dit : les Sœurs blanches qui sont de Chartres connaissent déjà Notre-Dame et ne manquent pas de l'honorer, tandis que les Sœurs noires ne la connaissent pas, la Sainte Vierge y gagnera des deux côtés. Voilà comme je faisais mon compte. Mais les Sœurs de Saint-Paul ont raisonné un peu différemment. Elles ont trouvé, qu'en qualité de chartraines, la Sainte Vierge serait aussi très bien chez elles ; et que moi, en qualité de chartrain... — ici elles ont été très discrètes selon leur coutume et n'ont pas achevé ; — cependant il n'y a pas à s'y méprendre ; il est clair qu'elles voudraient bien une Sainte Vierge aussi. Que faire ? on ne peut pas prouver qu'elles ont tort, rien de plus légitime que ce désir. N'y aurait-il donc pas encore une fois, parmi les dévots enfants de Notre-Dame de Chartres, quelque âme dévouée à son culte et à celui de son divin Fils, qui voulût multiplier sa douce image sur cette terre bénie du Japon ? Le peuple japonnais aime, comme d'instinct, la Sainte Vierge aussitôt qu'il en entend parler ; c'est elle en vérité qui est prédestinée à enfanter partout le Sauveur.

Ce n'est point une nouvelle demande que je vous fais, mais simplement une pensée que je vous confie, ne doutant pas que la piété et le zèle de nos intrépides Sœurs de Chartres ne trouve un écho en des cœurs amis comme vous de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère.

STATUES DE NOTRE-DAME DE SOUS TERRE.

Dernièrement un vénérable prêtre exprimait ici-même le vœu que l'image de Notre-Dame de Sous Terre fût érigée de préférence à d'autres, dans les églises ou oratoires du diocèse dont elle est patronne.

Nous avons la joie d'annoncer que dans les ateliers de M. Bouthemard d'où est sortie la *belle Notre-Dame du Cambodge* dont tout le monde se souvient, se fait par le même artiste, M. Duvieux, uue autre statue de Notre-Dame de Sous Terre, moins grande que la précédente, et à peu près semblable à celle qui reçoit dans la

Crypte les hommages des pélerins. Étant données ses dimensions : 0m 94 de hauteur, 0m 38 de largeur, et 0m 52 de profondeur, elle figurerait très bien dans toutes les chapelles de la Sainte Vierge, soit dans une niche, soit au-dessus de l'autel. On se propose d'en faire un moulage qui permettra d'en tirer autant d'exemplaires qu'il sera nécessaire. Nous connaissons déjà plusieurs curés ayant l'intention d'introniser cette Madone miraculeuse dans leurs églises; ils auront assurément des imitateurs.

Il serait utile de les connaître au plus tôt pour fixer de suite, au chiffre le plus accessible possible, le prix de cette nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre.

Rappelons à cette occasion qu'il existe une autre copie de Notre-Dame de Sous-Terre, très gracieuse aussi, mais beaucoup plus petite, destinée surtout à orner les chambres et les oratoires privés. Elle a 0 m. 45 de haut, 0 m. 25 de profondeur et 0 m. 17 de largeur. M. l'abbé B., curé de l'une des paroisses de Nimes, en a demandé une tout récemment à la maison des Clercs.

NOTRE-DAME DE CHARTRES ET NOS DÉFUNTS.

21 SEPTEMBRE 1891

1. Une dernière bénédiction a été donnée par l'Église à M. l'abbé Fauchereau, vicaire général de Mgr l'évêque de Chartres. Il a été présenté mort aujourd'hui dans le chœur de la cathédrale, où il avait tant de fois rempli les fonctions de sa charge. Pendant longtemps, élevé à la plus haute dignité après la première dans le diocèse, il n'est plus entouré maintenant que des honneurs funèbres !

2. Mais il me semble voir à cette place Notre-Dame de Chartres protéger son grand vicaire, le marquer d'un signe indélébile pour la gloire éternelle. Vous tous qui passez dans ce temple de Marie avant de vous rendre à votre dernière demeure ; vous surtout, ministres de Dieu, qui touchez le pavé de son sanctuaire, le marbre de son autel, allez vous reposer en paix : Vous avez reçu le regard protecteur de Notre-Dame de Chartres, dans son assomption glorieuse : Il faut l'espérer, vous ferez avec Marie votre assomption dans le ciel !

3. Ah ! que j'envie votre sort ! que je voudrais mourir de la mort des justes, et après avoir rendu, pendant ma vie, mes devoirs à Notre-Dame de Chartres, reçu les faveurs de sa bonté, combien je désirerais que mon corps fût aussi protégé

de son dernier regard, et qu'il allât ainsi sous ses bienveillants auspices, se reposer en paix en attendant la résurrection bienheureuse !

4. Mais, celui qui a vu Notre-Dame de Chartres, sa statue miraculeuse, vénéré son voile béni, celui qui l'a priée, aimée de tout son cœur, encore qu'il ne puisse pas être présenté mort dans son temple, ne peut-il pas espérer jouir du même bonheur, que ceux qui ont eu ce privilège ? Oui, Marie le protégera, à la vie et à la mort !

5. Confiance ! Espoir à tous les enfants de Notre-Dame de Chartres ! Que cette bonne Mère nous accorde une sainte vie, comme à ce vénérable grand vicaire : si humble, si patient dans sa longue maladie, si instruit dans sa science ecclésiastique, l'homme de bon conseil, et dont le cœur débordait d'une charité inépuisable.

Puissions-nous tous mourir comme il est mort ! on serait plutôt prêt à le prier qu'à prier pour lui.

Prions pourtant; la charité, la justice, la reconnaissance en font un devoir à tous ceux qui l'ont eu pour professeur, directeur, supérieur, à tous ceux qui l'ont connu comme administrateur et grand vicaire.

Intercédez surtout pour lui, ô Notre-Dame de Chartres, vous qu'il a servie avec tant d'amour et de fidélité sur la terre !

O Maria !

Nous ne pouvons nommer ici M. l'abbé Fauchereau sans nous rappeler son grand ami M. l'abbé Paquert, un autre saint ! M. l'abbé Bourlier, serviteur de Notre-Dame de Chartres. Prions pour eux !

O Maria !

O Notre-Dame de Chartres, nous vous prions pour tous nos chers défunts, afin que par votre puissante intercession, délivrés de leurs péchés, et des peines qu'ils ont méritées, ils jouissent au plus tôt dans le ciel de la gloire et du bonheur éternel. Ainsi-soit-il.

O Maria !

E. C.

La retraite des professeurs a commencé, le 28, au grand Séminaire de Chartres, prêchée par le P. Paul Lallemand, oratorien, l'un des éminents professeurs de l'Institut catholique de Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un beau tapis offert par une dame de Chartres pour le sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre. — Une nappe d'autel avec garniture offerte pour l'autel de Sainte Anne au nom de l'Association des mères chrétiennes. — Une plaque de marbre avec inscription.

Lampes.— 101 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir: devant Notre-Dame de Sous-Terre, 81; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 1; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 1; devant Sainte Anne, 2.

Consécrations d'enfants à Notre-Dame de Chartres. — En septembre ont été consacrés 103 enfants, dont 28 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Mgr Hautin, évêque d'Évreux, a célébré la sainte messe à la Crypte, le 11 septembre. A des jours différents, beaucoup de prêtres étrangers au diocèse de Chartres ont joui de la même faveur. Voici les noms des diocèses inscrits à la suite de leurs signatures sur le registre de la sacristie : Toulouse, Besançon, Quimper, Fréjus, Viviers, Marseille, Saint-Claude, Bordeaux, Limoges, Bourges, Reims, Coutances, Amiens, Rennes, Nantes, Séez, Cambrai, Bayeux, Angers, Poitiers, Meaux, Saint-Brieuc, Rouen, Laval, Blois, Évreux, le Mans, Versailles, Orléans, Paris, La Rochelle. — Parmi ces prêtres nous avons compté des religieux appartenant aux ordres de Saint-Benoît, de Saint-François, de Saint-Dominique, de Saint-Ignace, de Citeaux, etc.

Le beau temps a favorisé les pèlerinages dans le mois qui vient de s'écouler. Aussi, outre les ecclésiastiques signalés plus haut, que de visiteurs à la Cathédrale de Chartres! Et parmi ces visiteurs, que de personnes venant de loin, dans le but de rendre hommage à notre auguste Patronne, de solliciter sa protection ou de la remercier de quelque grâce obtenue. Nous avons déjà cité des groupes particuliers, des délégations considérables de paroisses Le seul diocèse de Versailles en a fourni trois venant du Val-Saint-Germain et de Dourdan, le 8; des Essarts-le-Roi, le 8; de Versailles (le Cercle catholique), le 27.

Les grandes solennités ont été celles de la Nativité de la Sainte Vierge et de son Octave, avec offices pontificaux et sermons prêchés par le R. P. Chapotin, de l'Ordre de Saint Dominique. Le pèlerinage des petits enfants était le charme particulier de la fête du 8; la procession aux flambeaux dans la Crypte, celui de la fête du 15. N'oublions pas la manifestation eucharistique du 10, à l'occasion de l'Adoration mensuelle.

Cette série de fêtes qui revient chaque année à peu près sous le même aspect, et dont nous avons déjà raconté les principales circonstances, est chère sans doute à tous les Chartrains pieux; mais elle doit l'être davantage encore, croyons-nous, à ceux qui se rappellent l'admirable octave de la Nativité, à Chartres, en 1857. Qu'on relise les récits publiés à cette époque dans la *Voix!* Quelles splendeurs et quelles joies lors de l'inauguration de la nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre! Nos souvenirs nous la représentent encore, soit sur son reposoir de l'avant-chœur où elle resta huit jours, soit sur la grande place du parvis où elle fut l'objet d'une magnifique cérémonie pour la réparation des actes sacrilèges de 93, soit dans la procession extérieure à laquelle semblait participer toute la ville, soit enfin lors de son installation à la Crypte avec la procession qui l'escorta et les visites des foules qui se pressèrent là jusque fort avant dans la nuit. Le relèvement de l'autel principal et le rétablissement du culte dans l'église souterraine, le 30 mai 1855, veille du couronnement de la Madone du Pilier à la Cathédrale, n'avaient pas apporté plus de saintes émotions aux enfants de Notre-Dame de Chartres.

— Les Supérieurs généraux des Frères des écoles chrétiennes ont demandé une neuvaine de messes et de prières au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres à l'occasion des rentrées des classes dans les maisons de leur Institut.

— Voici les sujets traités dans les Suppléments de septembre :

N° du 5 : La Saint-Fiacre; allocution de Mgr Lagrange. — Chronique diocésaine; nominations (1); examen des jeunes prêtres: Institution Notre-Dame; Retraites; le livre de M. l'abbé Beauhaire. — Faits divers.

N° du 12 : La B. Marie-Victoire Fornari.— Allocution de Mgr Baunard, à Loigny, le 15 août. — Chronique diocésaine : le 8 septembre à la Cathédrale; La Gaudaine; Villiers-le-Morhier. — Faits divers.

N° du 19 : Saint Janvier. — Les pèlerins de Jérusalem et Notre-Dame de Chartres. — Ce qu'il faut à la jeunesse. — Mode ancien d'accès aux bénéfices ecclésiastiques. — Hommage au Sacré-Cœur (poésie). — Chronique diocésaine : Nominations (2); le 15 septembre à la Cathédrale; l'Œuvre des Campagnes à Nogent. — Faits divers.

N° du 26 : Saint Thomas de Villeneuve. — Nécrologie : M. l'abbé

(1) M. Seigné E., curé de d'Oisonville et M. Roger, curé de Fains.

(2) M. Tillard, curé-doyen de Cloyes. — M. Lancelin, curé de Luisant; M. Bordier, curé de Saint-Georges; M. Gouhier V., curé de Boisgasson; M. Pillet, curé de Fruncé.— M. Loiseau, vicaire d'Illiers; M. Courapied, vicaire de Cloyes.

NECROLOGIE.

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

— M. l'abbé Fauchereau (Thomas), vicaire général, ancien supérieur du Grand Séminaire de Chartres, décédé à l'Évêché le 18 Septembre (Voir l'article nécrologique de notre Supplément du 26.)

— Sœur Marie-Fanye Conte, religieuse de la Visitation, décédée à l'âge de 57 ans.

— Sœur Maria Régis, née Mick, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 6 août, à Thuan-an, Annam, âgée de 27 ans et 5 de Religion.

— Sœur Angélique, née Triger, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 16 septembre, à Miermaigne, âgee de 86 ans et 60 de Religion.

Sœur Marie-Clotilde, née Anouilh, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 17 septembre, âgée de 54 ans et 37 de Religion.

Mme Gatin, à Nogent-le-Rotrou. — Mme Réallon-Maunoury, à Chartres. — M. Léon Noël, M. Théotime Lefort et M. Paul-Jules Brazon, à Chartres. — Mme Vaucel mère, à Bourges. — Mme J. F. à Chartres.

SŒUR ANGÉLIQUE, supérieure de la maison de Saint-Paul à Miermaigne.

Une des doyennes de la communauté de Saint-Paul de Chartres vient de s'éteindre, en quelques jours, à Miermaigne, dans l'une de ces fraîches solitudes, où l'âme recueillie est comme préparée à entendre sonner l'heure de l'Éternité. Sœur Angélique, encore en activité, atteignait ses 87 ans, quand l'ange de la mort s'inclina vers elle, pour la convier aux noces de l'Agneau. Elle appartenait à ces *vétérans* du cloître, à cette vaillante génération de Religieuses qui recueillirent les nobles exemples, les puissants enseignements des Victimes de la Révolution, pour les transmettre à l'âge moderne.

Les souvenirs de leurs vénérées Mères, emprisonnées pour la foi dans la geôle de Rambouillet, avaient embaumé leur jeunesse. A l'égard de celles que la persécution avait environnées d'une auréole de sainteté, l'obéissance, le respect religieux et la confiance

devenaient un besoin du cœur. Et se rappelant les généreux sacrifices des Supérieurs qu'elles laissaient à la Maison-Mère, elles ne marchandaient pas leur dévouement, lorsque la Providence les appelait, au dehors, à l'œuvre si laborieuse de tout restaurer parmi nous. On trouvait en elles une foi robuste, une piété simple et une grande franchise de caractère, le don de s'accommoder à toutes les situations, et de se dévouer le plus naturellement du monde : joignez à cela une inépuisable bonne humeur.

Accoutumées à ne rencontrer, le plus souvent, que d'indigentes demeures et beaucoup de travail, elles ne s'effrayaient ni de la pauvreté ni du labeur. Dans ces maisons improvisées, où tout était à créer, sur ce chétif mobilier et cette installation sommaire, le sourire d'une bonne conscience passait, comme un rayon de soleil, et transfigurait tout. Sœur Angélique a montré, toute sa vie, qu'on peut être gaie et heureuse, au service de Dieu. Affable envers tous, ayant le secret d'être toujours généreuse, elle se faisait aimer des plus humbles et savait se mettre à leur portée. Que de pauvres gens, à la campagne, que de malades ou d'affligés ont reçu d'elle un service, un encouragement, un bon conseil, une consolation ! Près de dix-neuf ans, dans la religieuse paroisse de Varize, elle consacra ses soins à l'éducation de l'enfance et à la pauvreté souffrante. De sa modeste école, le Ciel fit sortir d'excellentes mères de familles, et, ce qui sera sa principale couronne, de nombreuses et ferventes Religieuses. Quel bienfait journalier, loin des médecins, au fond d'une campagne, que la présence d'une sœur dévouée ! La digne Supérieure recueillait le fruit de tant de bons services et jouissait de l'estime universelle.

Mais Dieu veille à prémunir ses élus contre le danger de la faveur humaine. Il veut que sa croix marque leur vie. Les derniers jours de Sœur Angélique, à Varize, furent pleins d'amertume. Son digne supérieur, M. l'abbé Sureau, qui eût été son soutien, se préparait à mourir. Ne pouvant rien de plus, il voulut lui marquer sa paternelle estime, en la choisissant pour lui donner ses soins, jusqu'à son heure dernière.

Parfois la Providence semble sévère envers ses enfants. Après des années si bien remplies, ce départ de Varize avait paru une épreuve. Mais qui eût vu cet infortuné village le 2 décembre 1870, en eût pensé autrement. Qu'on se représente le silence et la solitude, pas une toiture, des murailles noircies, calcinées, croulantes, quelques vieillards en habits sordides, dans des réduits oubliés, au fond des cours; des ruines et le spectacle de la désolation. Qui n'eût compris, en face d'un tel désastre, la bonté dont la Providence avait usé, en ne permettant pas que Sœur Angélique fût témoin de tant d'horreurs ! Que son cœur eût saigné, en pré-

sence de l'incommensurable malheur de ceux qu'elle avait aimés!

Après la mort de M. l'abbé Sureau, en 1855, elle fut placée à la tête de la maison de bienfaisance et d'éducation dont la libéralité de l'excellente famille de Chabot venait de doter Miermaigne.

Elle y a passé environ 36 ans, serviable à tous, aimée et vénérée de la population. Là encore, elle eut mille fois l'occasion de donner cours aux merveilleuses inspirations de son bon cœur. L'affluence à ses obsèques, les regrets qu'elle laisse, prouvent la place qu'elle occupe dans l'estime des habitants. Elle aimait à se rappeler, dans ses vieux jours, que ses débuts dans la vie religieuse, à Argenteuil, lui avaient valu l'honneur d'être la première institutrice de deux honorables dignitaires du clergé de Versailles. Un jour même, un vicaire-général déjà blanchi au service de l'Église, vint lui apporter, dans sa retraite de Miermaigne, le souvenir reconnaissant du jeune élève d'autrefois.

Le 18 septembre dernier, au milieu d'un nombreux concours de fidèles et en présence de plusieurs ecclésiastiques, M. le curé de Beaumont-les-Autels, avec l'élévation de sentiments qui le distingue, au nom de toute la paroisse, au nom des absents aussi, a voulu payer un tribut d'hommages bien mérité à celle que les malheureux pleurent et dont l'Église est fière.

L'abbé Marquis.

FOUILLES A L'INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE

En juillet dernier, des fouilles furent faites aux quatre angles du transept méridional jusqu'à cinq mètres de profondeur dans un remblai fait après la construction dudit transept, elles amenèrent la découverte sur trois côtés de magnifiques murailles de soutènement du XIIIe siècle avec parements de pierres dures de Berchères bien taillées; on a retrouvé dans les terres l'emplacement d'un certain nombre de pièces de bois ayant servi aux échafaudages de l'époque. Quant au quatrième côté, qui est celui du parement extérieur de la crypte, on y a mis à jour, ainsi qu'on s'y attendait du reste, deux baies qui servaient à éclairer jadis cette partie de l'église souterraine. L'une, reconstruite, comme les autres au XIIe siècle, donnait accès à un petit caveau engagé dans le remblai.

L'autre, très curieuse avec son appareil extérieur de brique et pierre tendre, remontant au moins au Xme siècle, mérite d'être dégagée, comme on le fait en ce moment au moyen d'une petite logette, afin que les archéologues puissent l'admirer, et voir enfin le vieux parement de mur en silex de la même époque, ainsi qu'une partie du mur de fondation du transept, se raccordant avec celui d'élévation de la crypte.

En août et septembre, après le remblai des fouilles précédentes, d'autres sondages furent faits sur les deux côtés de l'avant-chœur; longeant les murs de la crypte : ils amenèrent la découverte de forts enrochements en maçonnerie d'environ deux mètres de largeur, accolés contre les vieux murs de la crypte, allant depuis le soubassement des gros piliers de la nef jusque vers le milieu de l'avant-chœur. A cet endroit, il n'y a plus que l'ancien mur de la crypte qui se continue seul sous les gros piliers de chaque côté de l'entrée du chœur; et à la profondeur de 5 mètres on rencontre une sorte d'aire en mortier indiquant un ancien sol établi jadis au niveau de la saillie des fondations du dit mur.

Deux grandes ouvertures de 3 m. 70 de largeur avec pieds-droits en pierre tendre établies à environ deux mètres en contre-bas du dallage actuel, se trouvent de chaque côté dans la partie la plus rapprochée du chœur.

En avant de la grille de clôture se trouvent des massifs de maçonnerie ayant servi à supporter le jubé. L'ancien remblai fait avant les constructions du XIIIe siècle est très dur; par contre, celui fait après les fondations de cette époque, n'est composé que de gravois et d'une sorte de sable de ravine se remuant très facilement.

Aujourd'hui tout est remblayé et le dallage est remis en place, de nouvelles fouilles sont commencées dans le transept septentrional, elles feront assurément découvrir encore d'anciennes baies de la crypte dans le mur extérieur, du côté Nord.

L. B.

BIBLIOGRAPHIE

Notre-Dame de Chartres, brochure in-8 de 80 pages avec 34 illustrations, éditée par Paillard, en vente à la maison des Clercs et chez tous les libraires de Chartres : 0 fr. 50 l'unité, par la poste, 0 fr. 60.

Cette brochure n'est que l'édition *de luxe* de la petite notice que nous avons déjà présentée aux lecteurs de la *Voix*, notice à laquelle Notre-Dame de Chartres et ses dévots serviteurs ont fait un succès inespéré, puisqu'il y en a déjà dix mille exemplaires écoulés en moins de deux mois. Cette édition contient, de plus que la petite, le très beau cantique : *O Vierge chartraine;* qui a été tant chanté dans les pèlerinages de mai. Quant aux illustrations, bien qu'identiquement les mêmes, elles semblent plus fines, sans doute parce qu'elles sont sur un papier plus fort et plus blanc : on leur a seulement ajouté la représentation de la *chemisette.*

Les couvertures sont gaufrées : il y en a de roses, de bleues, de jaunes, pour tous les goûts. L'ensemble de cette brochure forme un petit volume, très distingué, digne de la maison Paillart. C'est un

cadeau à faire à des amis, une récompense à donner à des enfants. Mais qu'on se dépêche de se le procurer : car on l'a tiré à petit nombre, pour les amateurs, et déjà plusieurs centaines d'exemplaires sont partis.

Le Mois des Fruits, mois d'octobre, consacré à Notre-Dame du Rosaire, par un Religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs, précédé d'une lettre-préface du T. R. P. Montsabré, du même ordre. Un beau volume in-32 jésus, relié toile, 1 fr. 75. (A la librairie Ed. Baltenweck, Paris, rue du Vieux-Colombier.)

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. Livraison du 16 septembre 1891. (Edit. Retaux-Bray, Paris). I. Le Clergé français réfugié en Espagne pendant la Révolution, par J. Delbrel. — II. Argent et littérature, par V. Delaporte. — III. Le premier confesseur de Louis XIV, le P. Charles Paulin, d'après sa correspondance inédite, par H. Chériot. — IV. De Pondichéry à Marseille, journal de voyages, par S. Coubé. — V. Electricité et lumière, par E. Vuillaume. — VI. Mélanges : Le Pape Calixte II, par H. Delahaye. — VII. Bibliographie, Martinis (R. de) . Juris pontificii de Propaganda Fide pars prima, J. Brucker. — Busland (Alb.) : Compendium Theologiæ fundamentalis, L. Roure. — Samouillan (abbé A.) : Études sur la Chaire et la Société française au XVe siècle, H. Chérot. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par H. C.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 4 octobre, 20e dimanche après la Pentecôte, Solennité du *Saint-Rosaire*, double de 2e classe. — Les offices aux heures ordinaires. — A 2 heures, réunion à la Cathédrale devant la chapelle du Saint-Cœur de Marie, récitation du Rosaire complet, avec allocutions et chant. — Entre vêpres et complies, sermon par le P. Gros, dominicain, prédicateur du Triduum. — Après le salut, réunion de la Confrérie, procession et recommandations. — Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 4 octobre, fête du Saint-Rosaire, les offices aux heures ordinaires. — Dans la semaine, le Saint-Rosaire à la messe de 7 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 4, après vêpres, procession de la Confrérie ; allocution, exercice du Saint-Rosaire et salut. — Tous les jours de la semaine, après la messe de 7 heures, exercice du Saint-Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Les Pèlerinages des ouvriers français et celui de l'Association de la jeunesse catholique s'accomplissent en ce moment avec un admirable entrain. Ils se succèdent au Vatican et dans les autres lieux saints de Rome, toujours magnifiquement reçus. La manifestation du 21 avec discours de S. Em. le cardinal Langénieux et de M. le comte de Mun, et réponse solennelle du Saint Père confirmant la dernière Encyclique, n'a été que le commence-

ment de ces fêtes réservées aux milliers de pèlerins. — Le 28, l'audience du Pape dans Saint-Pierre a commencé à midi un quart. Il a traversé les groupes de pèlerins autrichiens, hongrois, suisses, belges, hollandais, polonais, turcs de Salonique, portugais et français. Tous ont acclamé le Pape-Roi. L'enthousiasme de tous était grand. Le pape s'est arrêté longtemps devant les lignes de la jeunesse des écoles de Paris et de l'université de Lille. Il a dit à tous des paroles affectueuses. Le 29, 80,000 personnes à la messe du Pape dans Saint-Pierre. L'audience la plus solennelle, le 1er octobre.

Morts au champ d'honneur. — On annonce la mort du P. Testevuide, missionnaire au Japon. Le P. Testevuide s'était consacré à une œuvre de dévouement admirable, celle du soulagement des pauvres lépreux, si nombreux et si abandonnés dans ce pays. Il avait fondé pour eux un hôpital, malgré toutes sortes d'entraves et de difficultés. Puis il s'est enfermé avec ses protégés, leur prodiguant, en même temps que les consolations de la religion, les soins matériels les plus délicats et les plus paternels. A ce rude labeur, le vaillant missionnaire avait usé vite sa santé : un cancer à l'estomac s'était déclaré. Depuis quelques mois, il était venu chercher à la procure de Hong-Kong un adoucissement au mal qui devait l'enlever si prématurément, à l'âge de quarante-deux ans.

Nous apprenons également la mort au Tonkin du P. Pargade, des Missions étrangères. qui a été enlevé par la fièvre putride.

Enfin une lettre de la R. Mère générale des Franciscaines missionnaires de Marie, à *l'Echo de Notre-Dame de la Garde* de Marseille, annonce que deux des religieuses de cette congrégation ont reçu, en Chine, la palme du martyre. Toutes deux faisaient partie de la mission du Chen-Si. Ce sont Mère Marie de l'Incarnation et Sœur Marie de la Purification. Mère Marie de l'Incarnation était une Bretonne de vingt-sept ans, et Sœur Marie de la Purification avait à peine vingt et un ans.

Voilà comment nos prêtres et nos religieuses font respecter à l'étranger le nom de la France : la maladie ou la persécution les frappent, mais d'autres s'empressent de les remplacer dans leur héroïque dévouement. L'administration aura-t-elle le courage de réclamer le droit d'accroissement à la congrégation des Franciscaines missionnaires ?

Nevers. — Au sujet de la persécution fiscale, Mgr l'évêque a adressé une lettre de protestation à la supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de charité, odieusement atteintes par les lois de confiscation. Cette lettre est digne de saint Athanase et de saint Hilaire. Nous n'en citerons que l'extrait suivant :

« Cette persécution passera, et tandis qu'elle vous laissera, avec la conscience du devoir accompli, la joie et le mérite d'avoir souffert pour le nom de Notre-Seigneur, eux n'en recueilleront en définitive que le remords devant Dieu et la confusion devant les hommes, et puis, il leur faudra paraître au tribunal de ce Dieu qui, selon la belle parole d'un illustre persécuté, « n'aime rien tant que la liberté de son Église », et qui se montrera justement sévère à l'égard de tous ses oppresseurs. »

Voilà, bien commentées, les paroles de nos saints livres : *Vœ qui condunt leges iniquas !*

Notre-Dame des Missions. — Pour faciliter les vocations et augmenter le nombre des missionnaires dont un besoin toujours plus grand sé fait chaque jour davantage sentir en Afrique, la Société des Missions Africaines de Lyon vient d'ouvrir, à la porte de Nantes, une Ecole apostolique où peuvent être reçus les enfants et jeunes gens qui se sentent appelés à évangéliser la Côte des Esclaves; le Dahomey, etc.

Trèves. — L'ostension de la Saint Tunique de Notre-Seigneur va cesser le 3 octobre.

L'affluence des pèlerins qui arrivaient à pied et en chemin de fer a augmenté chaque jour. Les trains de chemin de fer n'en ont pas amené moins de 2,000,000.

Plusieurs milliers de pèlerins américains de l'Etat de Michigan, ont traversé l'Océan sur cinq grand steamers. Un autre bateau est venu également de l'Amérique, tout entier chargé de pèlerins.

Un bataillon d'artillerie, conduit par ses officiers, a défilé pieusement devant la Sainte Tunique. Ce bataillon, campé dans le voisinage de Trèves, a demandé la permission d'aller rendre hommage à la sainte relique, et la permission lui a été gracieusement accordée.

Le nombre des malades se présentant à l'évêché pour être admis à toucher la sainte Robe était de plus en plus considérable. D'après les bruits qui circulent, il y a plusieurs miracles. Mgr de Trèves a interdit aux journaux du diocèse d'en parler jusqu'à ce que l'autorité ecclésiastique les ait examinés.

L'enseignement de l'Etat. — D'après l'enquête officielle du ministère de l'Instruction publique :

1° En 1885, *l'enseignement public* (celui de l'État) comptait 4.463.372 élèves.

En 1889, il ne comptait plus que 4.378.925.

Soit une perte de 84.449 élèves.

2° *L'enseignement laïque libre* comptait, en 1879, 5.439 écoles

et 262.755 élèves; en 1889, il ne comptait plus que 3.635 écoles et 158.515 élèves. Perte : 1.804 écoles et 104.240 élèves.

3° Pendant la même période (1879-1889), *l'enseignement congréganiste libre* fonde 4.893 écoles nouvelles et gagne 526.209 élèves ; il possédait, en 1889, 13.315 écoles fréquentées par 1.271.388 élèves.

Donc, depuis dix ans, perte d'élèves dans l'enseignement public, ruine de l'enseignement laïque libre, progrès énorme de l'enseignement congréganiste libre.

Et cependant toutes les faveurs, les palais, l'argent et le reste sont pour les écoles laïques de l'État, tandis qu'il n'y a pas de vexations auxquelles ne soient en butte les écoles congréganistes.

De plus, les écoles de l'État sont payées grassement par notre argent à tous; les catholiques sont seuls à payer les leurs.

Et, malgré tout, les écoles de l'État sont en décadence et celles des congréganistes, quoiqu'elles aient presque doublé en dix ans, ne suffisent pas à contenir les élèves.

Clamart. — *Retraites d'octobre.* — 1re du 5 au 9 inclusivement, prêchée par le P. Billot. — 2e du 12 au 16, prêchée par le P. de Haza. 3e du 19 au 23, prêchée par le P. Berthiault.

Les martyrs anglais. — Le Souverain Pontife a confirmé par un décret le culte rendu de temps immémorial aux martyrs anglais, le cardinal J. Fisher, évêque de Rochester, chancelier de l'Université de Cambridge, et Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, mis à mort pour la foi en 1535, sous la persécution du débauché Henri VIII.

Notre-Dame au Congo. — Un bref pontifical vient de consacrer à la sainte Vierge les vastes régions du Congo, qui ne compte pas moins de quarante millions d'idolâtres. Le Pape émet le vœu qu'une église soit érigée en l'honneur de la Mère de Dieu, sous le vocable de *Secours des chrétiens*. La culte de Marie donnera un grand essor et hâtera la conversion des ces innombrables païens.

Russie. — L'enpereur vient de signer un ukase interdisant aux parents et aux héritiers de faire enterrer civilement leurs morts, sous peine d'un emprisonnement de trois semaines à trois mois. Cette loi est applicable non seulement aux Russes, mais aux personne de toute nationalité résidant ou de passage dans l'Empire.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

11e Numéro — LA VOIX — Novembre 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS AUX ABONNÉS

Nous prions encore ceux des abonnés à la *Voix* et au Supplément qui n'auraient point payé les années 1890 et 1891, de vouloir bien le faire avant le 25 novembre prochain.

Passé ce délai, nous ferons présenter par la poste à ceux dont l'abonnement n'aurait pas été soldé, une quittance augmentée des frais de recouvrement, conformément à l'usage des *Semaines* et des *Revues*.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

A l'Occasion de la Quête de la Toussaint

EN FAVEUR DES ÉCOLES CHRÉTIENNES LIBRES

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Permettez-moi de vous rappeler la quête annuelle qui doit avoir lieu le jour de la Toussaint, ainsi que le porte l'*Ordo*, dans toutes les paroisses du diocèse, en faveur de nos écoles chrétiennes libres.

Il serait, je pense, superflu, Messieurs, d'insister sur l'importance capitale, évidente, de cette œuvre, et sur la nécessité

plus pressante que jamais aujourd'hui de lui venir généreusement en aide.

C'est tout simplement de l'avenir de la religion dans nos paroisses qu'il s'agit. Etre ou n'être pas, pour la religion, c'est la question. Il n'y a pas sur ce point d'illusion à se faire. Il faudrait ignorer complètement ce que c'est que l'enfance et ce que c'est que l'éducation, pour ne pas voir que des générations élevées sans religion seront des générations sans religion. L'enfance est ce qu'on la fait, et le sentiment religieux surtout, plante particulièrement délicate, a besoin d'être soigneusement cultivé, pour ne pas périr dans les jeunes âmes. Il lui faut cet indispensable aliment, la culture, l'éducation. Sinon il adviendrait de l'âme de l'enfant ce qu'il en serait de tout organisme qu'on nourrirait mal ou qu'on ne nourrirait pas : ce serait d'abord l'étiolement, puis la mort. Et les parents assez imprévoyants pour ne pas vouloir que leurs enfants soient élevés chrétiennement, pour ne s'en pas soucier, pour ne pas choisir des maîtres qui leur donnent sur ce point les nécessaires garanties, seraient ici grandement coupables, et ces paroles d'un père de l'Église tomberaient sur eux de tout leur poids : *Non pavisti, occidisti.* Vous n'avez pas donné leur nourriture religieuse à ces jeunes âmes, et par suite la foi est morte en elles : eh bien ! c'est vous, malheureux parents, qui l'avez tuée : *Non pavisti, occidisti.*

Nous réputons donc la neutralité une grande calamité ; et l'école neutre, l'école sans Dieu, avec Léon XIII, sans hésiter, nous l'appelons « l'athéisme pratique ». La neutralité est l'erreur fatale d'où est sortie la loi qui nous régit aujourd'hui. La loi aujourd'hui est que l'enseignement public, « l'enseignement officiel, j'emprunte cette définition à un grand journal antichrétien, le *Radical*, est neutre ». Nous ne parlons pas de la façon dont la loi peut être ici ou là appliquée : chose arbitraire et précaire. La loi, aujourd'hui, pour l'enseignement officiel, est cela : la neutralité. Or, savez-vous comment, ces jours-ci même, ce journal qualifiait un tel enseignement ? Il l'appelait « la citadelle de la libre-pensée », c'est-à-dire de l'irréligion. C'est pourquoi Nous sommes stupéfait, Nous, quand Nous entendons des hommes qui ne sont pas antichrétiens déclarer que cette loi est « la clef de voûte » du régime actuel. Non, non : à moins de le confondre avec l'irréligion, ce qui serait lui

porter un coup terrible. Quant à nous, comme c'est notre droit absolu de citoyen, et notre devoir sacré d'évêque, nous subirons cette loi tant qu'elle sera la loi, mais nous ne cesserons de déplorer cette erreur législative, tant que le législateur, mieux inspiré, ne l'aura pas réparée.

Car, ce qui est évident, c'est qu'une telle éducation ne peut pas faire des générations croyantes; c'est qu'avec une telle éducation, la foi des jeunes générations est en péril. Comment! nous, hommes de l'éducation hautement chrétienne, nous qui donnons à cette éducation dans nos maisons la place qui est la sienne, c'est-à-dire la première, nous ne parvenons pas toujours à préserver nos élèves des périls d'incrédulité qui, aujourd'hui surtout, les menacent : et on pourrait croire que leur foi sera suffisamment armée et protégée par un enseignement neutre, qui ne leur parlera jamais de Dieu ni de leurs devoirs religieux !

Quant aux maîtres chargés de donner cet enseignement : « Tous ceux qui ont professé, disait l'organe que nous citions tout à l'heure, savent de combien d'interprétations, d'explications, de digressions, morales, littéraires et philosophiques, tout enseignement peut donner l'occasion. Ces explications, ces digressions, constituent même la partie vivante de l'enseignement. » Il en concluait que les maîtres chrétiens doivent être écartés de l'enseignement officiel, de l'enseignement neutre comme légitimement suspects de glisser de l'enseignement neutre dans l'enseignement chrétien. Nous pourrions retourner son argument contre lui, et conclure que, par la même raison, les maîtres libres-penseurs sont donc aussi légitimement suspects de glisser comme malgré eux de l'enseignement neutre dans l'enseignement antichrétien. Et qui pourrait assurer que cela n'arrive jamais ? Cependant nous en connaissons, parmi eux, de profondément honnêtes, et qui, contredisant, hélas ! la religion par leurs opinions et leurs pratiques souvent bien connues de leurs élèves, se feraient un crime de la contredire dans leurs chaires; mais à tout le moins, certes, nous demeurons bien libres, en si grave et délicate matière, d'avoir nos préférences, de prendre nos précautions, et d'aller aux écoles qui nous rassurent le plus.

En attendant, la loi s'exécute; et en vertu de cette loi malheureuse, à la fin même du présent mois, pas une école de

garçons qui ne se trouve laïcisée , c'est-à-dire livrée à l'enseignement neutre, à l'enseignement sans Dieu; pas une d'où nos Frères n'auront été expulsés; souvent, comme à Chartres, au grand regret des municipalités clairvoyantes et bienveillantes. Quant aux écoles de filles, l'expulsion de toutes nos Sœurs, pour être moins brutale, n'en est pas moins certaine, et à bref délai : grâce aux conditions d'expulsion habilement imaginées. Nos Frères et nos Sœurs chassés de toutes les écoles officielles, payées par nous ! Ah ! si de telles mesures, au lieu d'être ménagées, échelonnées, à multiples échéances, eussent été édictées d'un coup, un long cri d'indignation aurait pu sortir des poitrines catholiques : mais on a procédé à la manière des anciens Egyptiens avec le peuple hébreu: *Sapienter opprimamus eum;* et l'émotion publique s'est trouvée émoussée, et ces atteintes profondes portées à la religion du pays passent sans que presque l'on s'en aperçoive. Et cependant, Messieurs et Chers Coopérateurs, le calcul bien arrêté de beaucoup de ceux qui ont poussé à ces lois, et, en tout cas, leurs conséquences bien menaçantes, si nous ne nous jetons en travers, c'est ni plus ni moins ceci : la déchristianisation de la France. Aveugle, aveugle qui ne le verrait pas !

Notre seul moyen de salut, quel est-il ? La liberté. Heureusement, la liberté nous reste; à côté de l'enseignement officiel, neutre, ou prétendu tel, il y a l'enseignement libre ; droit sacré et imprescriptible de la famille : il y a l'enseignement libre chrétien.

Grâces à Dieu, Messieurs et Chers Coopérateurs, nos chers diocésains l'ont compris ; et tout de suite deux comités se sont formés, l'un pour les écoles de la ville épiscopale, l'autre pour celles du diocèse, et un élan superbe a permis jusqu'ici de répondre à toute laïcisation par l'ouverture immédiate d'une école libre. C'est ainsi qu'à Chartres, l'expulsion prévue de nos Frères nous a fait hâter l'achèvement de nos deux écoles commencées. Nous avons pu le faire, je ne dis pas sans assumer de lourdes charges, qui pèsent encore sur nous, malgré les souscriptions déjà votées, et cela sans préjudice des charges à venir; car ces écoles il faudra les soutenir. Quoi qu'il en soit, bientôt j'aurai l'immense joie de les inaugurer : et tous nos enfants pourront être recueillis par leurs maîtres aimés et vénérés. Mais voici venir des laïcisations et encore

des laïcisations. C'est donc le moment de faire de nouveaux et plus grands efforts ; et voilà pourquoi je vous conjure de solliciter vivement, à l'occasion de cette quête de la Toussaint, le zèle de vos pieux paroissiens. Le péril est suprême, les besoins sont immenses : l'évidence saisissante de ce péril et de ces besoins allumera-t-elle une flamme généreuse au cœur de nos chrétiennes populations ? Je l'espère.

Et sera la présente Lettre pastorale lue au prône de toutes les Paroisses, et dans toutes les Chapelles et établissements religieux de notre diocèse, le dimanche qui précédera la fête de la Toussaint.

Chartres, le 22 octobre 1891.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Par mandement,
ROUSSILLON, *Chan., Séc. gén.*

POST-SCRIPTUM

Les récents et douloureux événements de Rome ont sans nul doute, Messieurs, cruellement retenti dans vos âmes, et blessé à un égal degré vos cœurs de catholiques et de Français. Inutile de les discuter et de mettre en lumière ici leur caractère d'évidente et coupable préméditation. Ils ont toutefois un côté heureux. Il s'en dégage, et avec une clarté fulgurante, d'importants enseignements. D'abord celui-ci : que la question romaine, quoi que l'on s'obstine à dire, n'est pas résolue ; et ne peut l'être, tant que la situation du Saint-Père sera aussi manifestement précaire, et sa sécurité et sa vie même à la merci d'une émeute toujours possible. Puis cet autre : que la question romaine, ce que les Italiens ne veulent pas entendre non plus, est une question manifestement internationale ; qu'elle ne regarde pas seulement l'Italie, mais l'Europe, mais le monde ; et qu'elle ne peut être réglée, dans le sens de la liberté, et par conséquent d'une souveraineté vraie du Saint-Père, que par une entente des puissances.

Nous écrivions naguère : « La garantie seule de l'Italie ne suffirait pas : l'intervention des puissances est indispensable pour une solution définitive. L'intervention par les armes ? Déloyale accusation ! Est-ce qu'il n'y a en ce monde que les armes ? Et la diplomatie ne compte-t-elle plus dans les affaires de l'Europe ? Et est-il interdit à la raison d'avoir enfin raison ? A des menaces l'orgueil national peut résister ; mais un peuple s'honore en cédant dans son bon sens à la persuasion. »

Hélas ! ni l'Italie, ni l'Europe n'en sont là. Quand donc cette entente deviendra-t-elle possible ? Certes, si l'Italie et l'Europe étaient prévoyantes, elles n'hésiteraient pas longtemps : mais sur ce point elles sont aveugles : et, Nous le craignons bien, on attendra d'irréparables catastrophes pour faire enfin ce qu'il serait si sage de faire maintenant. Ah ! la triple alliance pèse d'un poids douloureux sur l'Église comme sur la France !

Nous n'avons donc guère en ce moment d'autres ressources que la prière. Eh bien ! Messieurs, prions. Je vous demande d'ajouter, dès maintenant et jusqu'à la Toussaint de l'année prochaine, les oraisons *Pro Papâ* à celles de la sainte messe.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé VASSARD.

Le samedi, 24 octobre 1891, en son domicile dépendant du palais épiscopal, près de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, est décédé dans la paix du Seigneur et muni des sacrements de la Sainte Église, M. l'abbé Vassard, Gustave-Augustin, ancien curé de Saint-Pierre, vicaire général honoraire.

Le registre du personnel ecclésiastique du diocèse de Chartres donne sur les dates biographiques du défunt les indications suivantes :

« Né à Chartres, le 12 octobre 1823 ; ordonné prêtre le 3 décembre 1848; curé de Lucé le 17 décembre 1848 ; chanoine honoraire, le 8 septembre 1853, et dès lors résidant à l'évêché avec emploi au secrétariat ; maître de chapelle et maître des cérémonies de la Cathédrale, à cette même époque ; vicaire de la Cathédrale, le 1er novembre 1855 ; curé-doyen de Saint-Pierre de Chartres le 11 mars 1866 ; membre du Conseil épiscopal, en décembre 1882 ; vicaire général honoraire, le 15 mars 1889 ; démissionnaire de la cure de Saint-Pierre pour cause de maladie, le 31 mars 1889. »

Auxiliaire pendant treize ans de M. l'abbé Vassard pour la fonction de maître de chapelle qu'il inaugura à la cathédrale en 1853, mais que sa santé et sa résidence en dehors de la Maîtrise ne lui permettaient pas de remplir complètement, et devenu, en 1866, son successeur au même titre, celui qui écrit ces lignes, doit un hommage personnel à la mémoire du vénéré défunt. Il le rend avec un profond respect pour cette existence vraiment sacerdotale.

Parmi les éminentes qualités de M. l'abbé Vassard, deux surtout, à notre avis, méritent des éloges : la dignité constante de son attitude et son zèle pastoral.

Cette dignité de tenue et de langage qui s'alliait si bien avec sa haute stature et sa physionomie distinguée, M. l'abbé Vassard la devait sans doute aux habitudes de son éducation première et à son tempérament, il la devait surtout à son esprit de foi, puisé dans la famille, au collège des Jésuites de Brugelettes, aux séminaires de Saint-Sulpice et de Chartres; il n'oubliait jamais la grandeur de son caractère sacré.

Quant à son ardeur pour le bien des âmes, la paroisse de Lucé en rappelle encore des témoignages. A la cathédrale, ses travaux de vicaire, encouragés par Mgr Regnault qui l'honorait d'une particulière confiance, la révélèrent bien vive, cette flamme d'apostolat, à un plus grand nombre de personnes; ses essais de cercle catholique à l'évêché et son dévouement à l'Œuvre des Mères chrétiennes qu'il fonda dès lors à Chartres et qu'il dirigea jusqu'en 1889, ne seront point oubliés.

Il a gouverné vingt-trois ans une cure importante de la ville; quelle suite de désirs et d'efforts pour attirer à l'église plus de paroissiens, à la pratique des sacrements plus d'hommes, à ses confréries, foyer de piété et gage de persévérance, plus d'adolescents !

Le doyen de Saint-Pierre de Chartres avait fait tout d'abord agréer son administration par les dépenses les plus utiles pour l'embellissement du saint lieu et la beauté du culte : décorations du chœur, verrières, cloches, grand orgue, et autres restaurations, tout contribuait à remettre dans son ancien éclat sa vieille église abbatiale. Cet heureux emploi de sa fortune personnelle et d'autres ressources était, dans la pensée de M. le curé, une préparation au succès des œuvres spirituelles : prières, prédications, confessions. On sait que sur tous ces points, il s'est prodigué jusqu'à la fin. Honoré du titre de missionnaire apostolique dès son long séjour à Rome, en 1852, il aima toujours à le justifier par le ministère de sa parole chaleureuse et sympathique; son assiduité au confessionnal, tous les soirs comme aux heures les plus matinales, a dit assez en quelle estime il avait la direction des consciences.

Que n'aurait pas obtenu une telle activité au service de Dieu et des âmes en des temps plus propices, secondée, comme elle l'était, par la collaboration d'excellents vicaires ! Mais, depuis 1870 surtout, un souffle violent d'indifférence religieuse ne ravage-t-il pas la plupart des centres de population ouvrière ? Les plus sages efforts des pasteurs ne s'y brisent-ils pas contre des obstacles inconnus autrefois ?

Comme bien d'autres curés, hélas ! M. le doyen de Saint-Pierre eut à constater, à côté de groupes fervents, l'infidélité de trop nombreux paroissiens au devoir chrétien ; le vide se faisait dans sa vaste et belle église, par suite de cette infidélité et, il faut le dire, par suite aussi de l'émigration ou de l'extinction de plusieurs bonnes familles qui édifiaient sa paroisse. M. l'abbé Vassard en conçut une tristesse que tout cœur sacerdotal peut comprendre. Ce chagrin fut nuisible à sa santé déjà altérée par d'autres causes. Il résista toutefois tant qu'il le put à la peine et à la fatigue.

La maladie finit par l'emporter sur ses résistances et il fallut renoncer à tout exercice de la charge pastorale. Démissionnaire en mars 1889, comme nous l'avons dit plus haut, il revint près de la basilique de Notre-Dame, pour y chercher le repos avec les soins réclamés par son état. Depuis lors il languit dans l'infirmité et la douleur, consolé par le souvenir aimant du bon Dieu. Lorsque la paralysie lui rendit impossible la célébration de la messe dans son oratoire privé, on lui porta fréquemment la communion.

Le Seigneur vient de mettre un terme à cette longue épreuve en l'appelant aux joies de l'éternelle vie. C'est un samedi, jour consacré à la sainte Vierge, que s'est éteint le pieux prêtre, si dévot à Notre-Dame de Chartres ; il était assisté, à ses derniers moments, par son Évêque qui a voulu passer plusieurs heures près de la couche funèbre.

Le lendemain, dimanche, et les jours suivants beaucoup de personnes ont été prier dans la chambre mortuaire.

La cérémonie des obsèques à la cathédrale, le 28 octobre, a réuni une grande assistance autour du cercueil. La solennité des chants rappelait l'enfant de chœur soliste de 1835 et le maître de chapelle de 1853. Monseigneur a tenu chapelle et donné l'absoute.

Cette affluence devait être une consolation pour les parents

du défunt, modèles de foi chrétienne dans leurs hautes situations civiles et militaires (1) ; c'était pour l'âme de notre bien-aimé confrère l'occasion de pieux suffrages, les meilleures preuves de bienveillants ou reconnaissants souvenirs.

A. F. G.

Nous recommandons également aux prières :

M. l'abbé Reulet, doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, décédé le 19 octobre, à l'âge de 66 ans.

Le R. P. Gagniard, jésuite de la résidence de Dijon, qui a prêché plusieurs stations à la cathédrale de Chartres. — M. l'abbé Vasseur, vicaire de Saint Sulpice (Paris).

Sœur sainte Aure, née Allouis, de la communauté de saint Paul, décédée le 25 septembre, à la Martinique, âgée de 49 ans et 26 de religion.

Sœur Philomène, née Elisa Thienloup, de la communauté de saint Paul, décédée à l'orphelinat de sainte Elisabeth, à Chartres, le 20 octobre, âgée de 40 ans et de religion 15.

Sœur saint Dominique, née Aimée Gauthier, décédée dans la communauté de saint Paul, le 19 octobre, âgée de 32 ans et de religion 11.

Sœur Marie Benjamin, née Anna Mercier, décédée dans la communauté de saint Paul, le 16 octobre, âgée de 35 ans et de religion 15.

Un petit séminariste, ancien élève de la maîtrise : Ernest Bitu, décédé à Miermaigne, le 17 octobre, après 19 mois de maladie supportée dans les pieux sentiments d'un digne clerc de Notre-Dame.

Mme Stéphanie Pasquier, à Yvetot. — Mlles Rose Genty, Rosalie Chartier, Agathe Hallier, Mme Célestine Boudin et Mlle Bénardeau, à Orléans. — Mme Ve Lusson, au Mans. — Mme Isambert-Ouellard, à Oloron. — Mlle Clara Jullien, religieuse novice, à Chartres. — Mlles Luton et Guittard, à Chartres.

(1) Le deuil était conduit, à la cérémonie, par le frère bien cher au défunt, M. Albert Vassard, ancien Président du tribunal de Reims ; puis les deux beaux-frères : M. Mac-Avoy, ancien Président du tribunal d'Orléans, et M. Savare, officier supérieur dans l'armée.

Nous apprenons à l'instant que Monseigneur l'Evêque de Chartres a adressé une touchante lettre à M. A. Vassard ; nous espérons pouvoir la publier dans notre prochain numéro.

HISTOIRE DE SAINTE COLETTE ET DES CLARISSES
EN BOURGOGNE (AUXONNE ET SEURRE)
Par l'abbé BIZOUARD

Faisant suite à l' « Histoire de Sainte Colette » et des « Clarisses en Franche-Comté » du même auteur (1)

Ce nouvel ouvrage de M. l'abbé Bizouard, le savant et pieux aumônier de l'hospice d'Auxonne, renferme avec le même parfum « d'édification les qualités sérieuses de celui qui l'a précédé ». Ce jugement si flatteur et si vrai de l'archevêque de Besançon ne peut qu'être confirmé par tous ses lecteurs : et, bien que nos esquisses, nécessairement restreintes, ne puissent en donner qu'une imparfaite idée, nous espérons qu'elles feront du moins naître le désir de connaître cette attachante histoire, telle qu'elle est sortie de la plume et du cœur de celui qui l'a écrite.

En 1406, un ermitage, bâti entre deux contreforts de l'église bénédictine de Corbie, attirait l'attention des plus grands personnages de la France, qui venaient s'y édifier auprès d'une jeune recluse nommée Colette Boellet. Elle était née le 13 janvier 1381, d'honnêtes parents qu'elle perdit n'ayant encore que 21 ans.

Voulant alors « demeurer pauvre avec le pauvre Jésus-Christ », elle vendit son héritage et « *aumosna tout son argent* », dit un vieil historien, puis elle entra dans la société des Béguines, y demeura une année, pendant laquelle « elle ne bougeait des églises et han- » tait l'Hôtel-Dieu pour y soigner les malades ». Elle prit ensuite l'habit du tiers-ordre de saint François, puis, Dieu l'inspirant, la jeune fille se fit construire une *logette* contre l'église et y demeura solitaire. Séparée du monde par une clôture rigoureuse, Colette ne vivait que d'aumônes. De la ville, des environs, des pays éloignés, les savants et les ignorants, les justes et les pécheurs, venaient à elle, recevaient ses conseils et s'en allaient plus éclairés et meilleurs.

La recluse pratiquait dans sa [solitude d'effrayantes austérités : sa prière était continuelle et le Seigneur la favorisait de célestes consolations. Un jour, il lui fut donné de voir dans une extase, Saint François d'Assise, à genoux devant Notre-Seigneur, la demandant pour être la réformartice de son ordre. A l'âge de 10 ans, elle avait eu une vision semblable (2), son confesseur, religieux franciscain, homme de piété et de prudence, entrevit aussi dans un songe prophétique, la sublime mission réservée à l'humble

(1) 1 vol. in-12 de 250 pages. Prix : 1 fr. 50, à Auxonne, chez l'auteur, et à Besançon, chez Jacquin, libraire, 1 fr. 75 par la poste.

(2) Petits Bollandistes.

vierge de Corbie. Mais pour qu'elle pût la remplir dans toute son étendue, l'approbation du souverain Pontife était nécessaire. Or, à cette époque néfaste où le schisme d'occident déchirait l'Église, tandis que les factions des Armagnacs et des Bourguignons, qui avaient couvert de ruines sanglantes le sol de la patrie, bien qu'apaisées n'étaient pas détruites, le moment paraissait peu propice, selon la sagesse humaine, pour entreprendre une pareille œuvre.

Benoit XIII, reconnu comme pape par la France, était à Nice. Comment la pauvre petite Colette pourra-t-elle pénétrer jusqu'à lui? Elle est seule... La route est longue et dangereuse... Dieu vient à son aide; un Franciscain, le vénérable Henri de la Baume, et une noble femme, la baronne de Brissay, tous deux du comté de Bourgogne (1) se chargent de la conduire.

Par une chaude matinée du mois d'août 1406, une voiture sortait de Corbie, emportant sur la route de Paris les deux voyageuses et le Père Henri. — Courte pause dans la ville royale pour y saluer le cardinal-légat, qui avait levé le vœu de clôture de la recluse, et départ pour Dijon, où Colette avait été précédée, par une sainte renommée. A son arrivée, petits et grands l'admirent: La baronne de Brissay en fait un juste éloge à l'épouse de Jean-sans-Peur, la douce et pieuse Marguerite de Bavière, qui plus tard, sera dans la Bourgogne l'auxiliaire de la réforme.

Après un court séjour à Dijon, nos voyageurs se dirigent vers le château de Frontenay, près Poligny où les attend Blanche de Savoie, comtesse de Genève. Ils y demeurent jusqu'en octobre afin d'y mûrir leurs projets dans la solitude et la prière, et repartent pour Nice avec la bienveillante châtelaine.

Après un trajet de quelques jours, ils sont tous les quatre aux pieds de Benoît XIII, Colette est émue et tremble, mais l'Esprit saint la soutient et l'inspire. Elle demande au Pontife « d'embrasser » l'état évangélique et d'entrer dans l'ordre *second* de Monsieur saint François, l'ordre des *pauvres dames*, dont Madame sainte Claire fut première. Elle sollicita aussi l'autorisation « de réformer les ordres que Monsieur saint François institua (2). »

Benoît XIII interroge la suppliante et sur ces réponses inspirées, il accède à ses désirs, lui donne l'habit, reçoit ses vœux et la nomme « abbesse et mère de toute la réforme franciscaine, » puis après l'avoir très chaleureusement recommandée au P. Henri, il s'écrie, saisi d'un pieux enthousiasme: « *Plus ores à Dieu que je fusse digne de quérir le pain de cette pieuse fille!* » c'était le 15 octobre 1406, — Colette avait alors vingt-six ans.

(1) Cette province était divisée en duché et en comté.
(2) D'après le manuscrit de sœur Perrine.

Forte de l'approbation pontificale, la sainte revint à Corbie avec le P. Henri, laissant dans leurs montagnes Blanche de Savoie et la baronne de Brissay. Elle essaie d'abord de faire revivre la règle primitive de saint François, dans les diocèses de Paris, d'Amiens et de Noyon. La calomnie paralyse ses efforts. On la représente comme une sorcière qui se sert de sortilèges pour tourner les esprits. Sur les conseils de son confesseur, elle se réfugie dans le château d'Alain de la Baume, frère du P. Henri. Mais elle quitte bientôt ce premier asile et se retire chez Mme *Blanche* où elle forme ses novices : elle part ensuite pour Besançon avec quelques religieuses d'élite et le 14 mars 1410, elle prend, comme abbesse, possession du couvent des Urbanistes, que lui avait cédé Benoît XIII.

La sainteté de Colette et le bruit de ses éclatants miracles, qui en étaient une magnifique sanction, attirèrent bientôt sous sa conduite de nombreuses jeunes filles de tous les rangs de la société. Son monastère devint une ruche féconde qui eut besoin d'envoyer ailleurs ses essaims.

La direction de Bourgogne, lui fit demander par l'intermédiaire de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, surnommé le sage, de venir fonder à Dijon un monastère de Clarisses. De son côté Guillaume sollicitait la même faveur pour Gray, lieu de sa résidence, tandis que Blanche de Savoie en demandait aussi pour Rumilly en Savoie près d'Annecy. La sainte penchait pour un établissement à Auxonne ville fortifiée, située entre la France et le duché de Bourgogne. A force de ménagements et de prières, elle parvint à son but sans froisser personne; et ce qu'il y eut de plus heureux, c'est que Guillaume, renonçant à sa fondation de Gray, consentit à favoriser par ses libéralités celle d'Auxonne, ses habitants étant hors d'état de subvenir aux frais d'une fondation. On ne saurait trop admirer la prudence consommée dont la Sainte fit preuve en tenant à placer son monastère hors du danger des attaques du dehors, et au dedans des visites importunes et des abondantes aumônes peu en rapport avec l'esprit de pauvreté qui est l'âme de l'ordre séraphique.

Le tout maintenant était d'obtenir de Jean-sans-Peur, alors à Paris, la cession d'une des maisons qu'il possédait sur la Motte de la *Vieille-Monnaie*. Le P. Henri se chargea de lui porter la requête. Le Duc consentit volontiers à la cession de ses droits. Bien des difficultés cependant restaient à vaincre pour avoir l'autre bâtiment. Colette obtint à la fin de Guillaume de Vienne de s'en rendre l'acquéreur. Toutefois celui-ci, désireux d'ériger le monastère avec la bénédiction du Pontife romain, écrivit au pape Jean XXIII, canoniquement élu. Celui-ci expédia le 25 septembre 1412 la bulle

de l'érection du couvent. Rien ne manquait plus pour la pose de la première pierre. Colette qui était retournée à Besançon se démit de ses pouvoirs d'abbesse en faveur de la mère de Toulongeon, et partit pour Auxonne avec Blanche de Savoie, et sa nièce Mahaut, le P. Henri et les cinq clarisses qu'elle avait choisies pour la nouvelle fondation. En approchant d'Auxonne, la Sainte tomba en extase et s'entretint avec Notre-Seigneur dans un colloque mystérieux. Arrivée à la banlieue Colette revient à elle-même et aux choses de ce monde. Tout à coup elle aperçoit sortant de la ville une multitude joyeuse qui pousse des acclamations, et se porte au devant d'elle, ayant à sa tête, les échevins, le clergé et Guillaume de Vienne. L'humble Colette confuse de tant d'honneurs descend de son pauvre char et s'assied sur un âne pour entrer à Auxonne, comme autrefois Jésus à Jérusalem, selon que le rapporta plus tard une de ses compagnes à l'historien de sa vie.

Tous les regards se portaient sur la Sainte et ne pouvaient se détacher de son angélique figure encore illuminée des clartés de l'extase. Guillaume lui offrit son hôtel pour y rester avec ses religieuses en attendant la construction du monastère. La fidèle disciple du séraphin d'Assise refusa cette offre généreuse et préférant pour demeure un modeste logis et, afin de donner à ses filles l'exemple de la pauvreté, elle fit plus encore, elle se mit à mendier. La Sainte exigea que sa maison « fût simple et petite parce qu'elle devait être le modèle de celles que l'on construirait dans la suite. » Afin d'arrêter les observations des bienfaiteurs, le Seigneur daigna confirmer les volontés de sa servante en faisant descendre des anges sur la motte *de la Vieille Monnaie.* Ils apparurent traçant avec respect les mesures et les dimensions du monastère. » Les célestes envoyés laissèrent à Colette, comme précieux souvenir, « le cordeau de soie rouge » dont ils s'étaient servis. Elle garda avec un soin religieux cette relique insigne que les fidèles vinrent, pendant de longues années, vénérer au couvent d'Auxonne.

Pendant une absence de la fondatrice, les ouvriers n'ayant pas suivi toutes ses instructions, à son retour elle fit aussitôt défaire certains travaux en désaccord avec sa réforme, et en ordonna d'autres qui s'en rapprochaient davantage. Mais ces changements avaient nécessité de nouvelles dépenses, et les dons reçus étaient épuisés... Cette épreuve, ménagée par le Sauveur à sainte Colette, fut la cause d'un miracle tel que sa foi les opérait. La main des hommes ne s'ouvrant plus, la bonne sœur pria Dieu d'ouvrir les siennes. Le Seigneur l'entendit... Aussitôt des messagers célestes lui apportèrent, pour achever le couvent, « cinq cents écus d'or remarquables par leur poids, leur forme, et leur éclat ; et, chose

prodigieuse, dit l'historien Pierre de Vaux, qui rapporte ce fait, quand, par inadvertance, *ils étaient mêlés à d'autres, ils leur devenaient semblables.* » Cette ingénieuse et délicate attention de la Providence témoignait de la sainteté de la petite *ancelle* du Seigneur et de la grande place que le couvent d'Auxonne devait occuper dans l'histoire de la réforme. Grâce à ce *tribut* des anges, à la diligence de la Sainte, à celle des ouvriers, le monastère fut achevé en assez peu de temps et le bienheureux moment arriva enfin où Colette et ses filles en prirent possession. Il y eut dans cette circonstance une touchante solennité à laquelle assistaient, invités par l'abbesse, Guillaume de Vienne, la duchesse Marguerite, la comtesse Blanche avec sa nièce Mahaut et une foule immense d'auxonnois et d'habitants de la contrée. Le P. Henri de la Baume *qui avait été à la peine* se trouva aussi à l'*honneur*. Il vint du couvent de Dôle pour la cérémonie, accompagné de quatre religieux franciscains réformés, désignés pour desservir le couvent.

L'allégresse était générale, néanmoins la Duchesse, péniblement frappée de la pauvreté rigoureuse de la maison, en fit des reproches au bon Guillaume, mais la sainte l'excusa en prenant la faute sur elle : car, dit-elle gracieusement, si on l'eût laissé faire il aurait bâti un *château* au lieu d'un couvent de pauvres Clarisses.

Bientôt après, le monastère se referma sur le peuple, le fondateur et les princesses; mais avant de quitter Auxonne la bonne Duchesse, mue par sa profonde piété envers *Jésus* qui n'avait pas au couvent un asile digne de lui, se chargea de lui faire élever une église et pria Guillaume de diriger et de hâter les travaux.

Quand ce sanctuaire fut achevé, l'Archevêque de Besançon, répondant à la demande de la sainte abbesse, vint lui-même en faire la consécration solennelle. L'illustre prélat plaça cette église sous le touchant vocable d'*Ave Maria* que prit aussi le couvent. Habité par *des anges de la terre* ce monastère était chéri *des anges du ciel* qui visitaient souvent celle qui l'avait fondé. Une ancienne lettre rapporte à ce sujet un fait charmant dans sa pieuse naïveté. « Le jour des Rameaux, pendant la procession, les religieuses aperçurent un ange près de la branche de buis de la sainte abbesse en forme d'un petit ânon qui broutait dans sa main. » Jaloux des célestes faveurs que Colette recevait du ciel, l'esprit du mal lui livrait de rudes combats et la faisait cruellement souffrir..., mais elle, toujours intrépide, supportait sans faiblir ces cruelles épreuves, continuant son œuvre avec courage sans se laisser effrayer par ces sataniques efforts.

Ce fut dans le couvent de l'*Ave Maria* que la réforme eut son développement. Sainte Colette y établit un si bel ordre, une si austère régularité, qu'elle en fit « la *pierre précieuse* de l'Église. »

Entourée de postulantes, la sainte abbesse, après avoir prié et médité longtemps, voulant donner à ses filles, sous une forme durable, les points de la réforme, écrivit ses constitutions qui renfermaient tous les sujets dont la mise en pratique devait former la parfaite clarisse.

Abstinence complète de tout aliment gras, — le jeûne tous les jours de l'année — l'absence de toute chaussure, — des planches pour lits, et bien d'autres prescriptions de la règle, la rendent des plus austères ; mais la foi et la paix qui débordent des cœurs de celles qui l'observent avec tant de fidélité et d'amour, leur en fait aimer et supporter courageusement les inexprimables et saintes rigueurs ?....

(*A suivre.*) C. de C.

ARTICLE D'EXPORTATION.

« La persécution n'est pas un article d'exportation. » Les faits infligent le plus violent démenti à ce propos, réclame attribuée au véridique Paul Bert. Sauf de trop rares exceptions, ceux de nos compatriotes qui, au Tonkin et dans quelques autres contrées de l'Extrême-Orient, représentent le gouvernement français, semblent avoir pris pour devise : « Le Chistianisme, voilà l'ennemi. »

Et pourtant les chrétiens, et à plus forte raison les missionnaires, sont incontestablement dans ces pays barbares, les meilleurs amis, les plus sûrs et les plus dévoués auxiliaires de la France.

Avec une discrétion dont on devrait leur savoir gré, Mgr Puginier, et quelques autres missionnaires, ont déjà fait entendre les plaintes trop légitimes qu'une patriotique pudeur refoulait depuis bien longtemps au fond de leurs cœurs si français.

Le même noble scrupule a, jusqu'à ce jour, enchaîné la plume des missionnaires du Cambodge. Mais la mesure est comble ! Ils croiraient, en poussant plus loin la longanimité, trahir les intérêts sacrés dont ils ont la garde et aussi ceux de la France. Un Français, qui habite le Cambodge depuis dix ans, nous écrit qu'ils sont décidés à ne pas se laisser étrangler sans crier. D'après lui, il se passe là-bas des choses qui paraîtraient invraisemblables si on ne savait que la guerre à Dieu figure en tête du programme de la franc-maçonnerie.

« L'unique souci du Protectorat — qui ne *protège* que les païens — c'est, semble-t-il, de faire la guerre aux chrétiens, de tuer l'autorité des missionnaires et de paralyser leur action si éminemment civilisatrice. Impossible de fonder une chrétienté sans qu'aussitôt le Protectorat ne vienne susciter des obstacles.

Les pagodes reçoivent ses largesses, et on ne peut obtenir à Phnom-Penh une parcelle de terrains pour bâtir une chapelle !

Les missionnaires, comme de vils malfaiteurs, sont sous la surveillance de la police secrète. On les espionne jour et nuit. On croirait vraiment que chacun de leurs pas frappe sur les touches invisibles d'une sorte de télégraphe qui aboutirait au bureau du Résident supérieur. On dit aux chrétiens : Pourquoi obéir au Père ? Ça ne le regarde pas. Il n'a pas à vous commander en dehors de son église, etc. Et les mandarins, dociles aux leçons reçues, rebattent sans cesse les oreilles du missionnaire, de cette baliverne si évidemment maçonnique : Le Père doit rester dans son église, comme le bonze en sa pagode ; sa seule affaire, c'est de faire des prières.

Un honnête employé me disait dernièrement que pour n'être pas mal noté, il était obligé de se montrer l'ennemi des missionnaires. Et il avouait plus naïvement encore avoir reçu d'un très haut fonctionnaire — que je nommerai en temps et lieu — 60 piastres pour payer les indigènes qui consentiraient à aller porter plainte contre eux à Phnom-Penh !

On peut juger par là de ce que doit être la justice en de pareilles mains. Pour n'être pas infailliblement condamnés d'avance, les chrétiens dissimulent, avec soin, leur qualité de chrétiens.

Légalement, les affaires indigènes vont aux tribunaux cambodgiens ; mais toutes les fois que des chrétiens sont en cause, il se trouve — par un pur hasard évidemment — que c'est le tribunal français qui prononce la sentence. Et quelle sentence ! !...

Si, parfois, l'affaire est laissée aux juges cambodgiens, ceux-ci n'ont pas même la peine de rédiger la sentence ; le Protectorat, toujours prévenant, se charge gracieusement de la corvée. Il n'a qu'à frapper du pied pour faire surgir des légions de faux témoins ; mais sa loyauté bien connue ne lui permettrait jamais, c'est évident, d'user d'un moyen aussi... facile !...

Un chinois avait si solidement construit l'église d'un missionnaire qu'au moment de mettre la toiture, l'édifice s'écroule en partie. Le chinois était responsable, puisqu'il avait garanti son travail pour un prix convenu, *par écrit*, de 1,200 piastres. On répare les dégâts. Pendant ce temps l'affaire est portée au tribunal français qui, par certains tours de passe-passe, trouve moyen de condamner le missionnaire à verser au chinois 1,400 piastres, pour *frais de réparations*. Effrayé, sans doute, d'un tel succès, le chinois n'osait réclamer la somme fixée par le tribunal. Un mauvais drôle (je n'ose dire, un français, tant j'ai honte de le désigner par le nom de son pays), après avoir vainement tenté de vaincre la timidité du chinois, achète la créance et déclare publiquement que si les 1,400 piastres ne lui sont pas versées à bref délai, il fera boire ses chevaux dans le bénitier de l'église — qui lui était adjugée par sa

créance — et boira lui-même l'absinthe dans le calice du Père. Pour éviter un scandale, le Père crut devoir s'incliner devant cette criante injustice.

Les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame*, connaissent sans doute le P. Pianet. Il a construit, au Cambodge une superbe église en l'honneur de Notre-Dame de Chartres. Au mois de mai dernier, lui arrivait une grande statue de Notre-Dame de Sous-Terre, véritable chef-d'œuvre. On fit une réception triomphale à la belle Vierge de Chartres, ce qui mit les mécréants — je ne parle pas des cambodgiens, hélas ! — absolument hors des gonds. Après divers incidents, dont le récit m'entraînerait trop loin, deux *Français* arrivent de Phnom-Penh en chaloupe, saisissent un des chrétiens qui avaient le plus activement travaillé à recevoir dignement la *Vierge sans pareille* et l'emmènent, les fers aux pieds, à la capitale. Le P. Pianet part aussitôt pour le défendre; il revendique noblement la responsabilité de tout ce qui s'est passé. Le brave chrétien n'en est pas moins condamné à 21 jours de prison, et le P. Pianet... à un mois ! Le pauvre missionnaire, dont la santé est depuis longtemps fort ébranlée, ne sortit de prison que pour entrer à l'hôpital.

On n'a pas l'idée de tout le tapage organisé par le Protectorat au sujet de cette affaire. On avait mis quatre chaloupes et tous les mandarins, petits et grands, à la recherche des chrétiens dans toute la contrée. On les traquait comme du gibier, au fond de leurs maisons, dans leurs barques, au milieu des brousses, etc. Le prétexte était de les appeler comme témoins acteurs, mais le but était de jeter l'épouvante parmi eux et de leur faire comprendre qu'ils ont tout intérêt à abandonner les missionnaires.

En se livrant, le P. Pianet avait cru donner à manger aux loups pour un certain temps, et, par là, amener quelque tranquillité. Grosse illusion. On recommence le même système à l'égard d'un Père du voisinage; chaloupes et mandarins sont en campagne depuis dix jours, et les malheureux chrétiens se sauvent dans les brousses.

Les Francais de Phnom-Penh, tout irréligieux qu'ils sont, *en général*, sont révoltés des inqualifiables agissements du Protectorat et menacent de casser les vitres.

Dernièrement, un missionnaire ayant, sans succès, porté plainte au tribunal de Phnom-Penh, s'adresse à celui de Saïgon, lequel renvoie la plainte au Résident-supérieur. De là, grande colère à la Résidence, où l'on déclarait depuis que le P. Pianet avait été *pincé* à défaut de ce jeune Père qui agonisait à l'hôpital pendant qu'à quelques pas de là, au Palais de justice, le P. Pianet était grossièrement insulté et, finalement, condamné. D'où on peut conclure que le crime du P. Pianet serait d'avoir, dans la peau d'un confrère, porté une plainte qui a déplu en haut lieu.

Voici, pour terminer ce trop long article, encore deux faits qui prouvent péremptoirement l'animosité du Protectorat contre les missionnaires.

Quatre notables chrétiens avaient voulu punir un voleur de mangues, comme c'est coutume dans tout le royaume sans que personne ait jamais été inquiété à ce sujet. Une chaloupe arrive, les saisit comme usurpateurs de fonctions publiques et les livre aux mandarins qui les condamnent à une amende de 168 piastres ! L'individu dont on s'était servi pour faire ce coup de maître était entre les mains de la police pour avoir tué son propre fils. Eh bien ! il n'a été condamné qu'à 15 piastres d'amende par le même tribunal !

Les quatre notables sont aujourd'hui en liberté, mais il a fallu payer pour cela la somme intégrale, contrairement à tous les usages cambodgiens, qui ne rejettent jamais tout à fait la demande d'un homme de considération, surtout celle de quelqu'un qui, à leurs yeux, a qualité de bonze. Or c'est l'évêque lui-même qui, à plusieurs reprises, a sollicité au moins une diminution d'amende. Par voie indirecte, on répond que M. X. (le très-haut fonctionnaire *français* que je ne veux pas nommer) s'y oppose, et on apprend que le même très haut fonctionnaire s'est adjugé la moitié du versement !!!

2e *fait*. Quelques chrétiens étaient en rixe avec les payens de leur village. Si favorables qu'elles soient aux payens, les autorités de l'endroit avaient cru suffisamment défendre leurs protégés en jugeant à l'amiable, quand arrive une chaloupe pour emmener à à Phnom-Penh, qui ? *les chrétiens seulement*. Sans être entendus, sans être interrogés, ils sont condamnés à une amende tout à fait insolite de 312 piastres, environ 1,300 francs. Un Père va trouver les mandarins pour protester contre ce jugement dont la simple copie — que jai eue sous les yeux, — sue la plus révoltante mauvaise foi. Réponse : « M. X... le très haut fonctionnaire *français* nous a livré ces gens-là pour les condamner ; nous n'osons rien faire contre sa volonté. » Inutile de se plaindre au roi, qui a les mains liées, et qui se contente de faire dire aux Pères qu'il est indigné de la façon dont on les traite.

«Voilà donc, nous écrit le P. Pianet, ces pauvres gens condamnés à payer l'énorme somme de 312 piastres. C'est pour eux la prison à vie, ou bien c'est à moi de les sauver... ce n'est pas le délit qu'on a recherché en eux ; c'est Dieu, vers lequel ils se sont tournés, qu'on a voulu atteindre. S'ils sont en prison, c'est pour apprendre aux payens qu'ils ont tout à perdre à se faire chrétiens. Dans de pareilles conditions, puis-je les abandonner ? Je ne me le pardonnerais jamais ; et Dieu me le pardonnerait-il ?... avec les 12 piastres que j'ai sacrifiées pour délivrer un des quatre notables condamnés

dans l'affaire du voleur de mangues, c'est donc 312 piastres qu'il me reste à trouver, si j'aime encore Dieu et mon prochain et si j'ai tant soit peu à cœur de conserver ou de conquérir des âmes à Jésus-Christ. C'est là une dette sacrée qui doit passer même avant celles qu'il m'a fallu contracter pour mon église. Absolument dénué de ressources, j'ose adresser un appel tout particulièrement pressant aux âmes généreuses qui, comme nous, souffrent du rôle odieux qu'on fait jouer à notre France dans ces lointains pays où elle devrait, fidèle à sa noble mission, apporter la civilisation chrétienne dans les plis de son drapeau. »

Puisse ce cri de détresse être entendu !

On dit que le nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine, M. de Lanessan, condamnerait énergiquement ce stupide système de vexations vis-à-vis des chrétiens et des missionnaires ; cela prouverait que l'anticléricalisme n'étouffe pas chez lui, comme chez tant d'autres, la voix du bon sens et du patriotisme. Ansi soit-il !

X.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une nappe d'autel avec garniture offerte par une personne de Chartres pour l'autel de Saint Joseph à la Crypte. — Un cœur pour le sanctuaire du Pilier.

Lampes. — 97 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 78 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph 2, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1 ; devant Sainte Anne, 1.

Consécrations d'enfants à Notre-Dame de Chartres. — En octobre 53 enfants, dont 33 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Nous avons vu en octobre, disant la sainte messe devant Notre-Dame de Chartres, des prêtres de divers diocèses étrangers : Paris, Orléans, Saint-Claude, Versailles, La Rochelle, Moulins, Saint-Brieuc, Nantes, Rouen, Rennes, Coutances, Séez, Bourges, Nevers, Tarbes, Gap ; un missionnaire du Sutchuen oriental (Chine), un autre de l'Amérique du Sud.

— La chapelle de Notre-Dame de la Brèche a été témoin d'une belle cérémonie, le jeudi 22 octobre, pour l'Adoration mensuelle ; les pieuses visites s'y sont multipliées surtout à l'heure du sermon et du salut. Le prédicateur, M. l'abbé Simon, professeur à l'Institution Notre-Dame, a présenté de belles considérations sur l'Eucharistie, aliment de la foi qui est le germe de la vie spirituelle,

aliment de l'espérance qui développe cette vie et de la charité qui la perfectionne. — (Fête prochaine d'Adoration, le 12 novembre, à la chapelle de Bon-Secours.)

— Au commencement du mois de novembre, spécialement consacré au souvenir des défunts, prenons la résolution de faire beaucoup pour le soulagement des âmes du Purgatoire : prières, œuvres saintes, et surtout demandes de messes à leur intention.

— A la cathédrale le mois du Rosaire, qu'avait préparé le triduum prêché par le R. P. Gros, dominicain, a été admirablement suivi tous les jours; il en devait être ainsi dans l'église privilégiée de Marie.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La jeune fille recommandée, A. B., est revenue à la santé, au grand étonnement de toutes les personnes qui l'avaient vue malade. Elle a promis de s'abonner à la *Voix* et elle ira en pèlerinage remercier Notre-Dame de Chartres. (H. C., à Vendôme, diocèse de Blois.)

2. Veuillez faire dire une messe d'actions de grâces à N.-D. de Chartres qui a délivré mon enfant de sa broncho-pneumonie et m'a obtenu une guérison pour moi-même. (D. de B., au Mans.)

3. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour faveur obtenue par son intercession ! (R., au Mans.)

4. Une personne de ma paroisse, se trouvant très dangereusement malade, demanda, il y a quelques semaines, une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres. Par la toute puissante intercession de cette bonne Mère, elle a obtenu miraculeusement sa guérison et elle me prie de vous le faire savoir. (O. B., curé de C., diocèse de Chartres.)

5. Une personne recommandée à N.-D. de Chartres dans une circonstance très critique, reconnaît devoir à sa maternelle protection la délivrance d'un péril évident pour tous. En son nom et au nom de toute la famille, je viens vous exprimer ses sentiments et vous prier de vous unir à nous pour l'action de grâces à la Sainte Vierge. (A. V., près Chartres.)

6. Je viens vous demander une neuvaine de messes et une neuvaine de prières par les clercs pour remercier N.-D. de Chartres. Elle nous a conservé nos enfants dont l'un était bien dangereusement malade. (C. C., aux M., diocèse du Mans.)

7. Redevable de nombreuses faveurs à la protection de N.-D. de Chartres, je croirais manquer au devoir de la reconnaissance envers cette bonne Mère, si, comme tant d'autres de ses dévoués serviteurs, je ne me servais pas de son organe mensuel pour dire

publiquement ses bienfaits continués pendant bien des années et lui témoigner ainsi ma profonde reconnaissance. Dans cette intention, je vous demande devant son Image bénie une lampe pendant un mois. Veuillez continuer à faire prier ses jeunes Clercs pour qu'elle continue à protéger ma mission auprès de l'enfance. (F. A., au diocèse de Versailles.)

8. A mon retour de Chartres, j'ai vu nos prières exaucées. Le malade, un poitrinaire, dont j'avais recommandé la conversion, vous savez par quel intermédiaire, à l'intercession de Notre-Dame de Chartres, a tout d'abord accepté la médaille que j'avais fait bénir pour lui pendant mon pèlerinage, puis toutes ses répugnances pour la confession ont cessé; il a reçu les sacrements et ses pieuses dispositions continuent. Remerciements à Notre-Dame! (H. d. L., Paris.)

Voici les sujets traités dans les suppléments d'octobre :

Nº du 10. — Saint François de Borgia. — Le rosaire de Notre-Dame de Chartres. — Le 3e centenaire de saint Jean de la Croix. — Chronique diocésaine : Nominations (1); Fête du Rosaire; rentrées des classes; Retraites; Bénédiction de Chemin de croix à Douy; Installation du nouveau doyen de Cloyes. — Faits divers.

Nº du 17. — La dédicace de la cathédrale de Chartres. — Le 3e centenaire de saint Jean de la Croix (suite). — La sainte Tunique de Notre-Seigneur à Trèves. — Chronique diocésaine : Nominations (2); rentrées des classes à l'Institution Notre-Dame. — Faits divers.

Nº du 24. — Saint Magloire. — Le 3e centenaire de saint Jean de la Croix (suite). — Une première messe chez les petits neveux de saint Bernard de Menthon. — Chronique diocésaine : Monseigneur à Oysonville pour un baptême, à Belhomert pour une bénédiction de Chemin de croix : Retraites. — Faits divers.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 1er novembre, solennité de la Toussaint. A 10 h. 1/2, office pontifical avec procession avant la messe; sermon entre les vêpres du jour et les vêpres des morts, par M. l'abbé Merlon, vicaire de Saint-Pierre.

(1) M. l'abbé Pichois et M. l'abbé Husson, professeurs, à l'institution Notre-Dame.

(2) M. l'abbé Belnoue, secrétaire-adjoint à l'Evêché; M. l'abbé Baumer G., curé de Gironville; M. l'abbé Lefèvre, curé de Nogent-sur-Eure; M. l'abbé Mauger, curé de Landelles.

Le lundi 2 novembre, Commémoraison des fidèles trépassés, à 9 h., office avec procession au cimetière et grand'messe au retour. — Le jeudi 5, messe pour l'Association du Saint-Sacrement, à 8 h., à la chapelle Saint-Piat, et le soir, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le vendredi 6, messe au Sacré-Cœur, à 7 h. et salut le soir, à 4 h.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 1er novembre, solennité de la Toussaint. Le matin, à 7 h., messe de communion réparatrice ; les offices aux heures ordinaires ; vêpres des morts et salut du Très Saint-Sacrement.

Lundi, la commémoraison des fidèles défunts, l'office à 9 h.

Vendredi, messe en l'honneur du Sacré-Cœur et salut, à 5 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 1er novembre, fête de tous les Saints. A 7 h., messe de communion générale et allocution. — Vêpres, à 3 h., suivies des vêpres des morts et du salut.

Lundi 2, office à 8 h. 1/2, procession au cimetière et messe des morts. Le soir, à 8 h., chemin de la Croix.

Jeudi soir, à 4 h., adoration. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — *Triduum solennel les 22, 23, 24 novembre en l'honneur du troisième centenaire de saint Jean de la Croix.* — Les dimanche 1er, 8 et 15 novembre, à 5 heures du soir, réunion préparatoire au Triduum. Allocution par M. l'abbé Fagnoue, directeur au Grand-Séminaire, suivie du salut et de la vénération des Reliques.

———

Prédicateur du Triduum : Le R. P. Larousse, de la Compagnie de Jésus.

Tous les jours du Triduum, exposition du Très Saint-Sacrement dès la première messe. Des messes basses seront dites à 6 h. 1/4, à 7 h. et à 7 h. 1/2.

—

Premier jour du Triduum, dimanche 22 *novembre.* — A 9 heures, grand'messe, célébrée par M. le chanoine Ychard, supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron. — A 4 heures, vêpres suivies du sermon et du salut solennel. — Les offices seront chantés par les élèves du Petit-Séminaire.

Second jour du Triduum, lundi 23 *novembre.* — A 9 heures, grand'messe, célébrée par M. le chanoine Piau, supérieur du Grand-Séminaire. — A 4 heures, vêpres suivies du sermon et du salut solennel. Les offices seront chantés par la Maîtrise de la Cathédrale.

Troisième jour du Triduum, mardi 24 *novembre et fête de saint Jean de la Croix. Indulgence plénière.* — A 10 heures 1/4, messe pontificale, célébrée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres. — A 4 heures, vêpres suivies du sermon et du salut solennel. — Les offices seront chantés par les élèves du Grand-Séminaire.

—

A l'occasion de ce Triduum solennel, le Souverain Pontife a daigné accorder : 1° Indulgence plénière, l'un des jours du Triduum, à tous les fidèles qui ayant accompli les conditions ordinaires, visiteront l'église où se célèbre le Triduum et prieront aux intentions du Souverain Pontife ; 2° Indulgence de sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles qui assisteront aux exercices du Triduum et prieront aux mêmes intentions. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

———

FAITS DIVERS

La messe du départ — Les jeunes soldats de la classe de 1890 seront appelés sous les drapeaux les 10, 12 et 14 novembre. A cette occasion, nous recommandons vivement la messe du départ.

Réunir les conscrits à l'église quelques jours avant leur entrée au service, les exhorter à garder leur âme contre les périls du lendemain, les engager à se faire apôtres auprès de leurs nouveaux camarades, tel est le but de cette solennité.

Il serait bien désirable aussi qu'on pût leur donner une lettre de recommandation pour le prêtre chargé des soldats dans la ville où ils devront aller en garnison.

Le XVIe Congrès des jurisconsultes catholiques. — Cet important Congrès s'est tenu à Lyon, la semaine dernière, sous la présidence de M. Lucien Brun, qui a prononcé un remarquable discours sur le droit absolu d'association, en particulier pour les religieux non autorisés. Cette question du droit d'association a été examinée sous toutes ses faces et magistralement traitée par les jurisconsultes les plus éminents. La *Revue des Institutions et du Droit* publiera le compte rendu complet de cette assemblée.

La Société de Pie IX, dans une recente assemblée tenue à Fribourg, en Suisse, a pris la résolution suivante au sujet de la question romaine et des libertés pontificales :

Les sections de la Société de Pie IX, réunies en assemblée générale, mettent aux pieds de Léon XIII les hommages de leur dévouement filial. Elles réclameront sans cesse pour le pape la souveraineté temporelle, indispensable au libre exercice de sa mission divine. Elles unissent leurs vœux à ceux des récents congrès catholiques de Dantzig, Valence, Vicence, Thorn et demandent la convocation d'un congrès international de catholiques qui aurait pour but d'organiser, en faveur d'une très prompte solution de la question romaine, une campagne générale dans tous les pays.

Elles protestent avec énergie contre les outrages récents et contre les menaces dont le Souverain-Pontife a été victime. Elles flétrissent les dénonciations préméditées qui tendent à rendre intangible aux enfants de l'église le séjour de la Ville Eternelle, patrimoine commun à tous les catholiques.

— Mgr l'Archevêque d'Aix est traduit en justice à l'occasion de sa réponse à la circulaire de M. Fallières après les récents pèlerinages de Rome. Le Saint-Père a écrit au même archevêque une précieuse lettre que reproduit la presse.

Rennes. — *Une statue de la sainte Vierge à l'entrée de la Rance.* — Une réunion a eu lieu, il y a quelques jours, à Saint-Servan, en vue de décider l'érection d'une statue monumentale de la Très sainte Vierge sur le rocher de Bizeux, à l'entrée de la Rance. L'exécution de la statue a été confiée au sculpteur Carayaniez : elle aura 11 mètres de haut, sera en bronze, peinte en blanc, et reposera au point culminant du rocher.

Le manteau de la Sainte Vierge. — Nous extrayons de la *Revue du diocèse de Lyon* le récit suivant qui a été communiqué à M. le Recteur de Fourvière par Mgr Vidal, évêque d'Abydos :

« Avant de quitter Lyon, les premiers missionnaires Maristes choisis pour l'Océanie voulurent se consacrer à Notre-Dame de Fourvière. Après leur consécration, chacun d'eux inscrivit son nom dans un cœur de vermeil, et ils obtinrent la faveur de poser ce cœur sur le cœur même de la statue miraculeuse.

C'est le Bienheureux Chanel qui monta sur l'autel et passa l'ex-voto autour du cou de la Sainte Vierge.

Puis, avant de redescendre, et comme pour lui dire adieu et lui demander une dernière bénédiction, le missionnaire voulut baiser le manteau de la Madone.

Mais, pressé par cette forte main d'un apôtre, le manteau se détacha et tomba dans les mains du missionnaire, qui se trouva ainsi dans un grand embarras.

Et comme il s'excusait et se préparait à le replacer lui-même autour de la statue de Notre-Dame de Fourvière : « Gardez ce manteau, lui dit Monsieur Puillet, qui était alors recteur, c'est la Vierge qui vous l'a donné. Puisse-t-il vous être une sauvegarde dans vos lointaines missions. »

Jugez du bonheur de nos missionnaires en se voyant possesseurs de ce précieux pallium. On en fit faire une belle chasuble que le Bienheureux emporta à l'île de Futuna.

On lit dans sa Vie que lorsque le P. Bataillon alla le visiter, un peu avant son martyre, les deux missionnaires dirent la sainte messe, revêtus tour à tour de cette belle chasuble.

Le Pallium de Fourvière a manifesté sa vertu en Océanie ; l'île de Futuna est convertie tout entière et a été le principe de la conversion d'autres îles ; et le porteur de ce pallium est devenu le premier martyr de l'Océanie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

12e Numéro — LA VOIX — Décembre 1891

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LES COURONNES A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

On sait que la *Confrérie du Saint Nom de Marie*, appelée aussi Confrérie de Notre-Dame du Pilier, pour la distinguer de l'*Archiconfrérie de Notre-Dame Sous Terre* distribue chaque année à ses associés un *Souvenir*. Ordinairement c'est une belle image représentant quelques scènes de l'histoire merveilleuse de Notre-Dame de Chartres et reproduisant quelques-unes des peintures dont la Crypte est décorée. Cette année, le *Souvenir* aura une valeur exceptionnelle : ce sera la *Notice illustrée sur Notre-Dame de Chartres* qui vient de paraître et qui a reçu du public un si excellent accueil. Dans cette brochure les associés trouveront, au lieu d'une seule image, 32 gravures représentant tout ce qui intéresse Notre-Dame de Sous Terre, Notre-Dame du Pilier, le Voile, la Cathédrale, les miracles de la Madone et les pèlerinages. Ils y verront aussi les portraits de Mgr Pie, de Mgr Regnault, de Mgr Lagrange et de M. Bourlier. Un texte concis et complet tout à la fois sert de commentaire perpétuel aux gravures et raconte toute l'histoire de Notre-Dame de Chartres.

Les personnes qui vénèrent déjà nos deux Madones seront heureuses de voir combien leur dévotion envers elles est justifiée ; quant aux autres, nous avons l'espoir qu'elles se sentiront plus portées à les honorer, du jour où elles auront appris à les connaître.

Ce sera même une occasion pour les Zélatrices de la Confrérie de recruter des associées nouvelles et d'augmenter le nombre de leurs Couronnes. A l'aide d'une brochure aussi gracieuse et aussi instructive, ne leur sera-t-il pas facile de former, à l'instar des neuf

chœurs des anges, des groupes de neuf personnes pieuses qui volontiers, pour participer aux avantages spirituels de la Confrérie, donneront les neuf sous annuels destinés à l'entretien des neuf lampes devant Notre-Dame et à la décoration de ses chapelles?

DISCOURS DE MONSEIGNEUR LAGRANGE

A L'INSTITUT CATHOLIQUE.

La séance annuelle de la rentrée de l'Institut catholique a eu lieu, le mercredi 18 novembre, devant un brillant auditoire. Le cardinal Richard présidait, entouré de 23 Prélats. Belle manifestation de l'intérêt que porte l'épiscopat à l'Institut qui compte actuellement plus de huit cents élèves internes et externes. — Au cours de la séance, d'intéressants rapports ont été lus par M. Terrat, M. l'abbé Pagis, M. de Lapparent et l'éminent recteur, Mgr d'Hulst. Puis Mgr l'évêque de Chartres a prononcé le discours suivant.

Eminences,
Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Invité, sans que je puisse bien encore m'expliquer pourquoi, à l'honneur périlleux de prendre devant vous la parole ; mais par quelqu'un, auquel il est difficile de refuser quelque chose, (l'orateur se tourne vers Mgr d'Hulst) et pour comble d'infortune devant parler après lui, tout simplement, je me suis sacrifié. Et, sans plus de préambule, permettez-moi tout d'abord un très court historique.

Il vous souvient de ces dix-huit années de luttes héroïques que la grande génération de catholiques qui nous a précédés, car il en reste peu, je crois, des survivants de ces luttes, a dû soutenir pour conquérir la liberté de l'enseignement secondaire. Il en a coûté cher au gouvernement d'alors de fermer si obstinément l'oreille à nos revendications, Après qu'une tempête soudaine l'eut emporté, ce fut la République de 1848, il est de bon goût peut-être de ne pas l'oublier, qui nous rendit cette liberté. La loi de transaction qui intervint alors, et mit fin à ce grand débat, aujourd'hui que des nuages menaçants s'élèvent contre elle à l'horizon,peut-être serons-nous plus unanimes à en reconnaître les bienfaits : Ce fut, selon l'expression d'un évêque dont l'Eglise de France pleure encore la

perte prématurée, Mgr Besson, évêque de Nîmes, « une loi de salut public ». Le ministre qui eut l'honneur de préparer cette loi, que l'on appelle encore quelquefois de son nom, toujours cher à l'église de France, Messieurs, l'honorable M. de Falloux, avait eu la pensée, ceci est de l'histoire, ce sont les plus lointaines origines de notre Institut que par là je rappelle, de compléter son œuvre, et de nous donner aussi la liberté de l'enseignement supérieur. Le projet de loi qu'il élabora existe ; il fut imprimé ; le temps seul empêcha le ministre catholique de le porter à la tribune. Vers la fin de l'empire, l'idée fut reprise, et une commission d'hommes éminents — M. Guizot, je crois, en faisait lui-même partie — fut instituée à cet effet, et tint même plusieurs séances ; mais le temps aussi lui manqua. Presque aux débuts de l'Assemblée nationale, un grand honnête homme, un catholique, un ami de la liberté, M. le comte Jaubert, de concert — permettez-moi, Messieurs, de mentionner devant vous ce détail peu connu — de concert avec un combattant des premières luttes qui, habilement et modestement, voulut alors s'effacer devant lui, Mgr l'évêque d'Orléans, élabora un nouveau projet de loi. Hélas ! le jour même où ce projet, longtemps retenu par la commission, venait en discussion, on apprenait la mort de son auteur, M. le comte Jaubert, qui disparaissait ainsi dans ce qui eût été, mais n'en doit pas moins rester, sa gloire. Heureusement le vieil athlète des anciennes luttes, l'ami de M. de Falloux et de M. de Montalembert, était là, avec un groupe de compagnons d'armes, plus jeunes, non moins vaillants, MM. Chesnelong, Keller, Lucien Brun, d'autres encore. Neuf fois, messieurs, neuf fois cette grande loi l'amena à la tribune. Elle fut votée ; et, de ce vieil évêque, à la vie si laborieuse et si traversée, ce fut, je l'ai vu de près, une des dernières joies en de grandes douleurs : Rare bonne fortune, en effet, d'avoir pu attacher si étroitement son nom à la conquête de ces deux grandes choses : la liberté de l'enseignement secondaire et la liberté de l'enseignement supérieur.

I

Les Universités, messieurs, grand nom et grande gloire ! Grande gloire de l'Eglise ! Car c'est elle qui les a autrefois créées, et qui avait couvert de ces grands foyers de lumière la

France et l'Europe. Avec quel bonheur « l'évêque, à l'impulsion duquel » c'est l'hommage que lui rendait à la première de vos réunions le cardinal Guibert, « à l'impulsion duquel l'Assemblée Nationale avait voté la loi d'enseignement supérieur », vit naître et grandir la vôtre ! cette Université catholique de Paris ; c'était son nom alors : on le lui rendra peut-être un jour ; moi je le lui restitue ; sentant bien qu'il assistait à l'éclosion de ce qu'on peut appeler sans exagération la plus grande œuvre de l'Eglise de France en ce siècle ; la plus grande et la plus nécessaire ; et les espérances que dès lors elle fit concevoir, je peux dire qu'elle les a réalisées.

II

Nous assistons, messieurs, à la plus sérieuse lutte doctrinale peut-être que l'Église ait vue : c'est ma pensée du moins ; et cette lutte dans le champ des idées devait amener la plus grande lutte aussi sur le terrain des faits ; celle-là commence : je ne suis pas de ceux, vous le voyez, qui croient que nous touchons à cet apaisement désiré. Nous avons sous les yeux ce que nous pourrions appeler l'apostasie de la science, si, heureusement, en face des savants qui nient, nous n'avions pas les savants qui croient ; une tentative de séparation de la science avec l'Eglise ; ce qui fait que, la croyant faite dans les esprits, cette séparation, il y en a qui la voudraient opérer dans les lois.

Les Universités catholiques ont pour but de faire précisément le contraire, de maintenir la paix, l'accord légitime et nécessaire entre la science et la foi ; afin de tout restaurer en Jésus-Christ : *Instaurare omnia in Christo.* Je dis, l'accord légitime : c'est la doctrine hautement avouée de l'Eglise. Sûre qu'elle est de sa divine origine, certaine que Dieu ne peut pas être en contradiction avec lui-même, ni par conséquent la raison être en désaccord avec la foi, loin de décourager les études et les recherches, l'Eglise les provoque : qu'on se rappelle le Concile du Vatican, si magnifiquement commenté par Léon XIII dans ses immortelles Encycliques. Cette vérité d'ailleurs, toute l'histoire de l'Eglise la proclame : les Pères de l'Eglise, les Universités du moyen âge, les apologistes modernes, qui ont fait, je puis le dire, éclater cette harmonie.

Oui, messieurs, la sphère de la raison et celle de la foi étant distinctes, le philosophe croyant ne sacrifie rien de la philosophie ; il garde ses méthodes, ses principes, ses observations, ses démonstrations, toute la science. Mais la foi ouvre à la spéculation des horizons nouveaux, des perspectives sans limites. Pourvu que la raison se tienne toujours à l'ancre du symbole, elle peut faire des explorations hardies et même des découvertes dans le monde divin ; car tout immuable qu'elle est dans son fond, la doctrine révélée est progressive dans sa forme, et la raison catholique peut tirer de ses profondeurs des trésors inépuisables. Aucun progrès d'ailleurs ne peut la dépasser ni la contredire. Que l'esprit humain étende indéfiniment autour d'elle des cercles concentriques, elle projettera ses rayons lumineux jusqu'au plus éloigné de ces cercles, jusqu'aux plus lointaines distances. Et comme le beau et le bien sont inséparables du vrai, ni les beaux-arts, ni les sciences politiques et économiques n'ont rien à redouter de la doctrine révélée. En un mot, tout légitime progrès peut être accepté par elle ; ou plutôt le principe de l'union de la raison et de la foi est la formule même du progrès.

Ah ! ce que l'Eglise redoute, messieurs, ce n'est pas la science, c'est l'ignorance ! Est-ce par exemple un savant que ce conseiller municipal, Dieu me pardonne ! de la Ville-Lumière, qui, inaugurant, il y a quelques jours, une école primaire, parlait avec un si suprême dédain de ces églises, « où, disait-il, la raison n'entra jamais. » Je le crois bien, s'il n'y entra jamais lui-même ! et qui, singulière personnification de cette raison, nous donnait immédiatement la mesure de la sienne et de sa science, en déclarant, d'une part, que nos découvertes modernes, chimiques, physiques, électriques, nous ayant rendus, c'est textuel, messieurs, « maîtres du monde, » Dieu était inutile ; et d'autre part que ces mêmes découvertes dans les sciences expérimentales avaient nécessairement aboli ces éternelles idées sur lesquelles l'Eglise et la religion reposent. En vérité, *Risum teneatis*.

Suffisance et ignorance. C'est pour humilier l'une et éclairer l'autre que les Universités catholiques sont nécessaires. Certes, la démonstration de la religion, on pourrait le dire, n'est plus à faire, elle est faite : mais il faut sans cesse la reprendre, suivre infatigablement la face changeante des

erreurs contemporaines, et sur tous les terrains où la fausse science porte ses coups, amener la science vraie, et recommencer enfin contre d'éternelles attaques une éternelle apologie. C'est pourquoi, faites-nous, messieurs, des apologistes ; des philosophes, des théologiens, des critiques, des historiens, des savants, des écrivains, des professeurs ; faites-nous-en : il nous en faut. C'est le rôle glorieux et plus que jamais nécessaire de nos Universités : Restaurer les études pour restaurer les âmes.

Dieu est le Dieu des sciences ; l'Eglise en est la reine. Je me souviens d'avoir vu à Florence une fresque superbe, le triomphe de saint Thomas. Le saint docteur est assis sur un trône ; la somme de théologie repose ouverte sur sa poitrine ; il est tout environné de rayons ; les plus abondants et les plus vifs lui viennent directement du Christ lui-même qui apparaît au-dessus de sa tête. A sa droite et à sa gauche les prophètes et les évangélistes, Platon et Aristote aussi, lui envoient des rayons. A ses pieds se tordent deux sophistes vaincus. Belle image, messieurs, de la science catholique qui, concentrant en elle les lumières réunies de la raison et de la révélation, dissipe les erreurs de l'esprit humain et fait resplendir la vérité.

III

Des idées, messieurs, la lutte devait nécessairement descendre dans les faits : elle y est, et terrible en ce moment. Aux théoriciens de l'impiété se sont unis les hommes d'action; et une mystérieuse permission et conduite de la Providence leur a remis en main les choses. D'une manière occulte, sinon officielle, ils sont aujourd'hui les maîtres, ou du moins ils parlent et agissent comme si déjà ils l'étaient ; et, dans la conscience de leur force, ils ne prennent plus la peine de dissimuler ni leur but ni leurs moyens. D'un Orient à l'autre les Loges de France et d'Italie proclamaient ces jours-ci même leur infernal plan. Oh ! que vous aviez raison de le dire naguère, Eminence, de beaucoup, de beaucoup la lutte actuelle déborde le vulgaire terrain de la politique. Etre ou n'être pas, voilà aujourd'hui pour la religion en France la question. On le sait bien, depuis surtout les déclarations venues de Rome, je parle des encycliques pontificales, et répé-

tées par l'épiscopat, les vieilles accusations d'antagonisme de principe et d'incompatibilité entre l'Eglise et les Sociétés ne peuvent plus subsister. Non, à la paix avec l'Église — nous ne demandons que cela, la paix dans la liberté — aucune vérité catholique, aucun dogme, ne s'oppose. Pourquoi donc ne veut-on pas, car on ne veut pas, désarmer contre l'Eglise ? Des lois, et toujours des lois de défiance et de combat, contre nous. Et pas seulement des lois, des actes. O fâcheuse inspiration, déplorée par les amis même de ceux qui l'ont subie ! car pouvait-on s'imaginer qu'il resterait seul dans la lutte et que les ardentes sympathies de ses frères dans l'épiscopat ne le suivraient pas, cet archevêque vénérable qu'on va traîner devant des juges parce que, selon son cœur, il a poussé, en quelques paroles enflammées, le cri de l'honneur catholique et de l'honneur français ? Mais vous l'avez absous, Eminence, en lui offrant l'honneur de votre hospitalité, en le couvrant de votre pourpre. Ah ! Messieurs, si ce n'est pas l'esprit sectaire, si ce n'est pas la main et le souffle de cette puissance néfaste qui a juré la destruction de l'Eglise et la déchristianisation de la France que nous retrouvons partout, quel grief politique peut-on avoir aujourd'hui contre nous ? Quel progrès repoussons-nous ? Quelle amélioration refusons-nous ? Quel bienfait au peuple, à l'ouvrier, empêchons-nous ? Le peuple, qui donc à plus pour lui des entrailles de père que l'auteur de cette encyclique, qui a ébloui le monde, *de conditione opificum*, notre cher et glorieux Léon XIII ? Et qui, au Parlement, dans nos Congrès, dans nos revues, partout, prend plus chaudement en mains les intérêts de la classe ouvrière que nos orateurs et nos écrivains catholiques ? Où donc, sinon chez nous, voyons-nous l'influence religieuse, l'esprit chrétien, chassés de partout, et cette monstrueuse identification d'un régime politique avec l'impiété, et aux vieilles guerres de religion succédant des guerres d'irréligion ?

Mais, je le sais, nous sommes ici dans le sanctuaire des études et de la paix :

Edita doctrina sapientum templa serena.

Toutefois, d'où viennent ces déplorables malentendus, ces griefs sans cause, ces conflits dont souffrent tant l'Eglise et la patrie ? De la confusion des idées et du langage ; du manque de

science, de philosophie et de logique dans les têtes. On dit que la France est le pays de la logique, et c'est vrai ; mais il y a des moments où je serais bien plutôt tenté de croire qu'elle est celui de la contradiction. Dans ces temps de révolution, voyez-vous, dans ces tourmentes sociales que nous traversons, tout se trouble, et les principes vacillent, dirait-on, comme des astres égarés sur les têtes. Eh bien ! là encore, vous apparaissez nécessaires. Que les Universités fassent leur œuvre, qu'elles rayonnent et éclairent de plus en plus autour d'elles, qu'elles remettent dans les esprits le bon sens, la raison et la lucidité, c'est leur rôle, et, pacifiant les cœurs, calmant les passions émues, elles contribueront à amener peu à peu ce que, depuis si longtemps, nous appelons tous de nos vœux, la pacification religieuse et sociale.

IV

Donc, la défense de la religion et de la société par la grande science, telles sont les espérances que la renaissance des Universités catholiques a fait concevoir : Je dis que notre institut catholique de Paris les a pour sa part grandement réalisées. D'abord, vous avez vécu et grandi. « Cette naissante famille qui est devant moi, disait à la première de vos réunions, en 1876, le véritable père de cet institut, le vénéré cardinal Guibert, c'est le petit troupeau dont parle l'Évangile : il se multipliera sous la bénédiction de Dieu, et formera bientôt autour de vos chaires une grande et brillante couronne. » C'est ce que nous voyons aujourd'hui. Et voilà pourquoi ces vieux murs se dilatent et se dilateront encore. Qui a fait cette prospérité ? D'abord, messieurs, et je puis bien le dire, moi qui n'en étais pas, à l'honneur de ceux qui méritent cet hommage, la bénédiction, la sympathie, la haute autorité des vénérables évêques fondateurs de cet Institut. Ah ! il y en a un que nous pensions voir au milieu de nous, Messieurs, et qui, hélas ! n'y est pas : c'est celui que vous appeliez, ce matin même, Eminence, je me sers de vos propres expressions, (l'orateur se tourne vers Mgr Langénieux), le vénérable, aimable et dévoué cardinal de Sens : je n'en dirai rien après ce qui vient d'en être si bien dit : Permettez-moi toutefois d'envoyer à son Église en deuil l'hommage de nos profondes condoléances et de nos amers regrets. De ces vénérables

évêques, je ne veux pas séparer le dévoué prélat qui, dès l'origine, avec son intelligente activité, fut le plus effectif organisateur de nos Facultés, comme il en est encore aujourd'hui l'âme et la vie. Ensuite le talent, le zèle infatigable, le dévouement — au-dessus de toute louange, des hommes éminents qui, sacrifiant tout ce qui pouvait les attendre ailleurs, n'ont pas craint d'apporter à cette œuvre nouvelle et encore incertaine de l'avenir leur nom et leur gloire. C'est leur honneur et leur récompense; l'honneur aussi de ceux qui se sont plus tard groupés autour d'eux : sur l'immortelle reconnaissance de l'Eglise ils peuvent tous compter. Enfin, nos élèves eux-mêmes, par leur bon esprit, leurs habitudes studieuses et leurs succès. Il faut du temps pour créer une génération d'apologistes et de savants : cette génération est créée, et maintenant travaille et produit des ouvrages dont la réputation passe nos frontières. Outre ce résultat direct et glorieux, peu à peu et par contre-coup le niveau des études a monté et montera encore dans notre jeunesse et notre clergé. Honneur aussi aux familles chrétiennes, qui, s'élevant à la hauteur des vues nécessaires ici, et ne faisant point passer les petites raisons devant les grandes, n'ont pas craint de vous confier leurs fils : y en a-t-il une seule qui ait eu à le regretter? Cependant, Messieurs, il y a peu de jours, fort de toutes les ressources d'un budget libéral et exclusif, on nous raillait un peu en haut lieu, des défiances, des craintes, suscitées habilement, et trop facilement acceptées peut-être par des familles... bien timorées : Eh bien! soit : prenons que nos élèves ne sont qu'une élite : qui ne sait que ce sont les troupes d'élite qui gagnent les batailles? Et vous venez de nous citer, Monseigneur (Mgr d'Hulst), une parole étrange : « Ils ont voulu la liberté, la liberté les tuera » Quoi! la liberté nous tuera, et on nous la mesure, on nous la limite, on serait peut-être même assez bon au besoin pour nous en débarrasser.... on est bien généreux. Mais, non pas, messieurs, cette liberté, à nous si fatale, et pourtant si chère, donnez-la nous, et tout entière; la liberté des programmes et des méthodes, la liberté des inscriptions et des examens... Nous serons plus tôt morts... A moins peut-être qu'il n'y ait ici comme quelque chose de ce poltron qui chante dans l'ombre pour effrayer alors qu'il tremble... Ah! s'il n'y a que la liberté pour nous tuer, nous

avons encore du temps à vivre... Ce qui nous tuera, si nous devons avoir ce sort, non, ce n'est pas la liberté, c'est son contraire; c'est ce qui déshonore les causes même momentanément victorieuses qui l'emploient : la force brutale, la tyrannie. Eh bien! si on essaye de nous la ravir, cette liberté, nous saurons la défendre, et les vieux combats, s'il le faut, recommenceront. C'est une conquête intangible, celle-là; et elle nous a coûté trop cher. Nous l'avons : nous la garderons.

DISCOURS DE MONSEIGNEUR

A LA BÉNÉDICTION DE L'ÉCOLE SAINT-BENOIT (Chartres).

Notre dernier supplément de novembre a raconté la cérémonie de bénédiction de la nouvelle école Saint-Ferdinand, à Chartres, et donné le discours prononcé par Monseigneur en cette circonstance. Une cérémonie analogue a eu lieu, huit jours après, le dimanche 15, dans le quartier Saint-André, pour la bénédiction de l'école Saint-Benoît dirigée aussi par les Frères du Bienheureux de la Salle. Là encore, autour des bons religieux, éducateurs de la jeunesse, se pressaient e très nombreux amis, les membres du Comité des écoles libres, les élèves et leurs parents. Avant la bénédiction, Monseigneur a adressé à l'assemblée les paroles suivantes:

Dimanche dernier, j'avais la grande joie d'inaugurer l'école Saint-Ferdinand : je n'éprouve pas une joie moindre à inaugurer aujourd'hui notre école Saint-Benoît.

Même œuvre : école populaire, libre, chrétienne. Et même dévouement, du côté des fondateurs. Et même fidélité du côté des familles et des enfants. Et mêmes admirables maîtres : nos bons Frères.

Ecole populaire, libre, chrétienne : grande chose! Il y a quelques jours, j'assistais à la rentrée solennelle des quatre facultés de notre Institut catholique de Paris : Lettres, Sciences, Droit, Théologie; j'avais même l'honneur d'y parler. Magnifique fondation, due également à la liberté, à la foi, au dévouement. Et je ne craignais pas d'appeler ce riche foyer de science et de lumière « la plus grande œuvre peut-être de l'Eglise de France en ce siècle; » la plus grande, disais-je, et la plus nécessaire. C'est en effet la lumière maintenue sur les sommets pour de là éclairer au loin; c'est la défense de la religion par la grande science, dans un temps de lamentable

apostasie des esprits, et d'épaisses ténébres, nonobstant d'autres progrès, d'épaisses ténèbres philosophiques et religieuses. C'est un phare dans la nuit des âmes.

Oui, mais cependant l'œuvre des écoles populaires et chrétiennes, prise dans son ensemble, est-elle moins belle et d'un intérêt moins capital? Je ne le sais; car s'il importe que dans un pays les sommets soient éclairés, il faut aussi que les ombres ne soient pas à la base. Or, la base granitique d'une nation, je l'ai dit et volontiers je le répète, c'est le peuple. C'est donc un intérêt de premier ordre que le peuple soit instruit et le soit bien.

Car il y a instruction et instruction. On nous accuse quelquefois — mauvaise foi ou ignorance, et je suis bien aise de balayer ce reproche en passant — on nous accuse de ne vouloir pas que le peuple soit instruit. Toute l'histoire de l'Église proteste. Et qui donc a créé l'école dans le monde? Le savez-vous? Eh bien, c'est Celui qui le premier a aimé les enfants et le peuple : Jésus-Christ; c'est l'Église, continuatrice de Jésus-Christ! *Laissez venir à moi les petits enfants; évangelisez les pauvres; allez, enseignez toutes les nations,* voilà les paroles divines qul ont fait tomber les barrières élevées par l'égoïsme antique entre la science et le peuple. Il y avait des écoles avant Jésus-Christ, nous le savons bien, mais pour les privilégiés, pas pour le peuple. Deux jougs pesaient sur lui, l'esclavage et l'ignorance. L'Église a brisé ces deux jougs, non par les armes, mais plus efficacement, plus sûrement, par l'amour. Mère des hommes, l'Église s'est faite leur libératrice et leur éducatrice. Le jour où saint Paul, interprétant les pensées du Maître, s'est écrié : *Il n'y a plus d'esclaves ni d'hommes libres* : arrière ces catégories! ce jour-là l'esclavage a été vaincu dans le monde, et l'esclavage des âmes, l'ignorance, encore plus que l'esclavage des corps. Aussi voyez tout de suite l'Église, en même temps qu'elle instruit et conquiert les hommes de génie, appeler à elle les petits, les simples, les pauvres, les ignorants, les enfants, et les évangéliser, les cathéchiser, leur porter la doctrine, la vérité; et non pas seulement la vérité divine : voyez autour de ses cathédrales et dans ses monastères, partout, toujours, avec les catéchèses, les grandes écoles, les petites pour les petits et pour le peuple, pour les enfants.

Voilà ce qu'à fait l'Église. Mais encore une fois, qui donc, avant Jésus-Christ se souciait du peuple et de ses enfants ? Et même après lui, après dix-huit siècles de christianisme, voulez-vous savoir comment parlait du peuple le chef de la philosophie antichrétienne ? Ecoutez : « Il n'est pas bon que le peuple soit instruit, il n'est pas digne de l'être. » Ces paroles et beaucoup d'autres que je pourrais citer, ont été écrites, nous savons par qui, et on ne les effacera pas ; elles resteront comme un stigmate indélébile au front de l'homme dont les disciples aujourd'hui chassent nos Frères. Aujourd'hui la cause du peuple est gagnée : tout le monde parle d'instruire le peuple ; Tout le monde aujourd'hui répudie les odieux dédains de Voltàire. A la bonne heure, et nous en sommes heureux ; mais nous revendiquons ce progrès pour l'Église ; c'est une de ces infiltrations de l'esprit chrétien dans les mœurs modernes, comme il y en a tant encore, grâces à Dieu, parmi nous. Car on ne respire pas impunément une athmosphère saturée de christianisme, et voilà pourquoi beaucoup même de ces hommes qui font les méchants contre l'Église sont au fond plus chrétiens qu'ils ne le paraissent ou même qu'ils ne se l'avouent à eux-mêmes ; et valent mieux que leurs principes et que leurs articles ou leurs discours.

Toutefois, je le répète, il y a instruction et instruction, et il ne faut pas s'y méprendre. Il y a telle instruction qui serait un poison : de celle-là nous ne voulons pas. On dit quelquefois : *Les écoles pleines, les prisons vides.* Malheureusement les statistiques criminelles démentent ces paroles ; et au contraire l'instruction, si elle est mauvaise, devient dans une nature perverse une arme de plus. Voilà la vérité. Il faut donc deux choses : Instruire, mais bien instruire, et puis moraliser. Nous appelons, nous, mauvaise instruction celle qui ferait de l'enfant un petit impie, un petit matérialiste, un petit athée, et qui tuerait la foi chrétienne dans son âme ; une instruction qui, n'enseignant pas les devoirs envers Dieu et envers Jésus-Christ, mutilerait la morale du premier des devoirs, et la laisserait cette pauvre morale sans base et sans couronnement, et par conséquent incomplète et impuissante. Et la lutte est aujourd'hui précisément là : entre l'école et l'école, entre l'école qui fait et l'école qui ne fait pas ou qui défait les chrétiens. Oui, et votre bon sens l'a bien compris, bons et honnêtes

ouvriers : l'âme de vos enfants est en cause, et vous voulez et nous voulons avec vous la défendre !

Précisons en effet un peu : Est-ce que les ennemis de la religion, ceux qui se posent comme tels, ceux qui l'attaquent ouvertement, et voudraient, s'ils le pouvaient, la détruire, ne sont pas en même temps les plus ardents ennemis de l'école chrétienne ? Il y en a de ceux-là, même à Chartres, et qui en ce moment même, comme par un mot d'ordre parti on sait d'où, de ces antres d'impiété qui s'appellent les Loges, lesquelles essayent en ce moment une poussée formidable afin d'emporter le concordat, il y en a, dis-je, qui, oubliant toute prudence et se démasquant pleinement, se mettent à attaquer avec un redoublement de haine et de rage la religion. Est-ce que, en effet, à Chartres, ces jours-ci même, dans je ne sais quelle conférence, on n'a pas entendu, m'a-t-on dit, les éclats de la plus révoltante impiété ? des blasphèmes qui auraient fait frémir nos pères ? d'étonnants docteurs qui, abusant contre le peuple d'une certaine supériorité de science frelatée, lui criaient que la religion du passé était morte et qu'il n'en fallait plus ! Ah ! la religion du passé est morte ! Vous croyez cela, et vous le dites. Et moi je vous réponds : C'est précisément parce que la religion a ses racines dans le passé qu'elle a pour elle l'avenir : la religion est immortelle. Pauvres gens, qui s'attaquent à plus fort qu'eux ! Eh ! mon Dieu, ils peuvent faire des victimes ; quand un vent d'orage secoue un vieux chêne, il peut casser beaucoup de branches ; mais le tourbillon passe, et l'arbre séculaire demeure. L'Eglise en a vu d'autres, en a entendu d'autres ; ceux d'aujourd'hui passeront, et l'Eglise restera debout,.. et peut-être bénira un jour leur tombe... Ce cri qui vient de m'échapper, messieurs, comment aurais-je pu le retenir ? car enfin je ne puis pas avec indifférence les voir faire œuvre de loups dévorants dans mon troupeau, et le déchirer à belles dents.

Et quant à l'école, je le répète, les programmes, variables d'ailleurs, ne sont pas la loi : l'autorité universitaire fait les programmes, le Parlement fait la loi ; et si les programmes contredisent la neutralité posée dans la loi, c'est, je l'ai dit, qu'il le faut bien, que la neutralité vraie, complète, épouvanterait la France, et est d'ailleurs impossible. J'ai ajouté, et j'y insiste, qu'il nous faut plus, à nous chrétiens, que

la croyance en Dieu ; il nous faut la croyance en Jésus-Christ ; nous voulons que nos enfants ne soient pas simplement des déistes, mais des chrétiens. Eh bien ! dans son bon sens le peuple se dit que ce n'est pas sans doute par amour pour la religion qu'on chasse de l'école les religieux ; qu'aujourd'hui le soin d'élever ses enfants, à lui, ouvrier chrétien, peut être confié à un Monsieur, respectable sans doute, mais qui peut fort bien n'avoir pas la foi chrétienne, ou même n'avoir aucune religion ; ou à une demoiselle libre-penseuse, puisque la chose, aussi charmante que le mot, existe et fleurit même dans notre pays de France ; une bonne demoiselle ou dame, mais qu'on ne verra jamais à l'Eglise ; que cela, qui est très légal, constitue un mauvais exemple pour ses enfants et peut être dangereux pour leur religion. Vous ne le croyez pas, vous, Monsieur : Mais d'abord, êtes-vous compétent ? car, dites-moi, êtes-vous chrétien ? Et puis, c'est votre affaire ; mais parlez pour vous, non pour nous ; et laissez-nous tranquilles ; et dans une matière si grave ne dites pas que le père de famille chrétien n'a pas le droit et le devoir d'avoir ses préférences et de choisir ; il l'a, et la loi ne va pas encore jusqu'à le lui défendre : mais quelque chose le lui défend : il est pauvre.

Vous êtes pauvres, chers ouvriers : Eh bien, puisqu'une loi, que nous subirons tant qu'elle sera la loi, mais que nous ne cesserons de dénoncer à la conscience publique tant qu'on ne l'aura pas abolie, a chassé de l'école choisie par vous les maîtres aimés de vous, et que vous n'avez pas le moyen, vous, d'en bâtir, des écoles, nous vous en avons bâti une ! Si vous n'êtes riches que du trésor de vos croyances, du moins chrétiens, vous voulez pour vos enfants des écoles chrétiennes et des maîtres chrétiens, et nous sommes venus à votre secours et au secours de vos enfants ; et ces maîtres et ces écoles, les voilà, et je viens les bénir.

Honneur à vous, chers enfants, qui avez su montrer que vous avez du cœur et que vous aimez vos maîtres ; et qui formez autour d'eux en ce moment une si brillante et si charmante couronne ! Honneur à vous, bons ouvriers chrétiens, qui avez su montrer d'une façon si éclatante votre attachement à la foi de vos pères ! Et pourquoi donc en définitive chasser nos Frères des écoles publiques, payées aussi par nous, catholiques ? Ne sont-ils donc pas citoyens français aussi bien

que les autres? sont-ils incapables on indignes? Le catéchisme est-il factieux? Et parce qu'ils portent une robe noire, mais des cœurs dévoués sous cette robe noire, est-ce une raison pour qu'on les mette hors la loi, et qu'on les frappe d'une exclusion? Le vieux bon sens français comprendra-t-il jamais ces choses? Est-ce de l'égalité, cela? Est-ce la justice? Est-ce la liberté? Non, et voilà pourquoi ce que vous faites, ce que nous faisons ici, d'ailleurs parfaitement légitime et légal, est au fond, une manifestation, une réclamation, en faveur de l'égalité, de la justice et de la liberté.

Honneur surtout à ce modeste et pieux prêtre qui est le principal, le véritable fondateur de cette école. Quelle bonne œuvre il aura faite dans sa vie, et dont les résultats sont incalculables! Il aurait pu lui donner son nom : il a préféré lui en donner un autre : bien glorieux, il est vrai; le grand nom de saint Benoît; saint Benoît, le patriarche des moines d'Occident, le fondateur de l'ordre religieux le plus savant qui ait existé : si bien que quand on veut honorer un homme, un livre, on dit : c'est un travail de bénédictin, une science de bénédictin. A l'abri de ce grand nom, les bons frères, que certains plaisantins se permettent d'appeler *ignorantins*, — oui, si ce mot doit traduire la parole du Pape Benoît XIII, dans la bulle qui les instituait : *Ennemis nés de l'ignorance*; oui, en ce sens-là appelez-les *ignorantins*, — les bons Frères feront de vous aussi, chers élèves, de bons enfants, de bons chrétiens et de bons français.

HISTOIRE DE SAINTE COLETTE ET DES CLARISSES
EN BOURGOGNE (AUXONNE ET SEURRE)

Par l'abbé BIZOUARD

Faisant suite à l' « Histoire de Sainte Colette » et des « Clarisses en Franche-Comté, » du même auteur (1) *(Fin.)*

« Comme il y a beaucoup de larmes dans les yeux des reines », a dit avec tant de vérité Châteaubriand, ce fut à la miséricordieuse Colette qu'échut le pénible honneur d'essuyer à bien des reprises celles de la duchesse de Bourgogne. Mariée à Jean-Sans-Peur, prince aventureux, *jeté dans les querelles et les guerres*,

1 vol. in-12 de 250 pages. Prix : 1 fr. 50, à Auxonne, chez l'auteur, et à Besançon, chez Jacquin, libraire, 1 fr. 75 par la poste.

Marguerite de Bavière souffrait cruellement des crimes de son époux ; tous les maux, toutes les offenses à Dieu qui en étaient la suite, lui causaient une amère douleur. Pour adoucir les longs chagrins de sa vie, elle se retira dans son château-fort de Rouvres. C'est là que Colette, pressée par la charité, « sachant elle-même la souffrance », visitait souvent son infortunée bienfaitrice et versait dans son cœur les plus douces consolations.

La princesse menacée avec ses filles par l'Armagnac Jean de Châlon, qui s'avançait vers Dijon, dut plutôt sa sécurité aux conseils de sa sainte amie qu'aux services des loyaux serviteurs dévoués à sa cause. L'ennemi, subitement dérouté, porta ses forces ailleurs. Combien Marguerite ne fut-elle pas heureuse d'avoir bâti à proximité de son castel l'*Ave Maria* d'Auxonne ! Tout en réconfortant la duchesse, la bonne mère étendit au loin le rayon de la charité en se servant des lumières surnaturelles dont elle était favorisée, pour arrêter le feu des combats ; et tout porte à croire que la paix d'*Arras*, qui eut lieu contre toute espérance, fut le résultat des avertissements qu'elle avait fait parvenir, par l'organe des pères-franciscains à Jean Sans Peur, qui assiégeait cette ville (4 septembre 1414). Malheureusement ce traité fut déchiré l'année suivante, ce qui plongea la malheureuse duchesse dans un profond découragement. Colette vint ranimer ses forces abattues et lui promit le secours du Très-Haut si elle consacrait encore une partie de ses biens à l'édification de nouveaux couvents de la Réforme. Ses conseils, bien différents de ceux des amis de Job, ranimèrent l'âme défaillante de Marguerite. Colette profita de sa tutélaire influence pour obtenir cession d'une maison que le duc possédait à *Poligny*, cité très agréable et bien fortifiée où elle désirait établir un monastère.

La duchesse s'empressa d'en référer au Souverain Pontife. Martin V, récemment élu au Concile de Constance. Le Pape accéda volontiers à ses désirs, et lui adressa le rescrit demandé, le 3 février 1415. De son côté, le duc, à la prière de son épouse, octroya la grâce sollicitée par sainte Colette ; c'était le 2 juin de la même année.

Aussitôt la réformatrice partit pour Poligny.

Les ouvrières respectèrent ses intentions relativement à la pauvreté la plus rigoureuse.

Cinq religieuses de Besançon et trois d'Auxonne furent les premières Clarisses du célèbre couvent de *Notre-Dame de Pitié*, à Poligny. La sœur Perrine de la Baume, qui en faisait partie, était la mère du Père Henri (1). Quand elle vint au monde, l'heureuse déli-

(1) Ses Mémoires contiennent d'intéressants détails sur les pieuses fondations de sainte Colette.

vrance de sa mère fut attribuée à sainte Colette. Par reconnaissance, ses parents la confièrent de bonne heure à la sainte, c'est d'elle que l'enfant reçut l'éducation première. Son âme était comme une cire flexible, qui recevait de son angélique maîtresse la mystique empreinte, d'une ineffable beauté. L'année suivante, la fondatrice retourna à Auxonne pour faire ses adieux à ses chères filles. A partir de ce moment, on ne l'appela plus l'abbesse d'*Auxonne*, mais l'abbesse de *Poligny*.

Le couvent de N.-D. de Pitié de cette ville fut le troisième de la réforme, celui de Seurre devait en être le quatrième. On le considéra comme le *Fils de la Douleur....* Sa fondation ayant été décidée après la mort tragique de Jean-Sans-Peur, traîtreusement assassiné au pont de Montereau, par Tanneguy Duchâtel (10 septembre 1419).

C'est ainsi que la Providence place souvent les berceaux auprès des cercueils!... Ce coup affreux plongea l'infortunée duchesse dans une extrême désolation : elle se retira dans son château de Rouvres, et pour ne pas fléchir sous le poids de son malheur, elle manda auprès d'elle la sainte fondatrice. Celle-ci accourut à son appel : et pour ranimer l'espérance dans ce cœur déchiré par la crainte que la soudaineté de la mort de son époux ne l'eût empêché de se reconcilier avec son Dieu, la sainte rappela à la princesse le zèle du bon Pasteur qui sauve la brebis qui l'appelle ne serait-ce que par un simple soupir. Elle lui dit aussi la puissance de la prière et de la mortification des pauvres filles de Sainte Claire récitant dans leurs cellules le *Parce Domine* pour les vivants et pour les morts. Enfin, elle lui montra le secours que l'âme du défunt recevrait encore par la fondation d'un nouveau monastère. Cette pensée fut pour la pauvre affligée ce qu'est pour le navigateur en détresse la planche de salut qui le conduit au port ; elle s'y rattacha avec ardeur, et proposa à Colette la petite ville de Seurre, située à 4 lieues de Rouvres, comme une localité réunissant tout ce que la fondatrice recherchait pour y établir ses filles. Elle l'engagea même à y aller de suite, l'assurant de son concours. Colette remercia la duchesse de sa généreuse intervention, seulement elle demanda le temps de mûrir toutes choses.

La sainte, après avoir si dignement rempli sa douce mission de consolatrice, revint à Poligny sans passer par Seurre, pensant avec raison que si la Providence voulait doter cette ville d'un monastère de Clarisses, elle saurait bien le manifester; sa confiance ne fut point trompée.

Depuis plusieurs années Jacques Charton du Bourg, riche bourgeois de Seurre, et son épouse, désiraient faire de leur maison un couvent de Clarisses. Pour en arriver à réaliser ce but si chrétien,

Jacques se rendit à Auxonne où se trouvait en ce moment la fondatrice de l'Ave Maria, celle-ci leur montra le Monastère, en fit ressortir la pauvreté, condition absolue de tous ses établissements. Le résultat de cette entrevue fut que la bonne mère se rendrait à Seurre pour tout régler. Après avoir obtenu les autorisations *pontificales* et civiles, il fut décidé que la bénédiction solennelle du monastère aurait lieu le 20 octobre. La duchesse Marguerite désirant y assister, Guillaume de Vienne, qui gouvernait alors la Bourgogne, se concerta avec l'archevêque de Besançon pour se rendre à Rouvres afin d'accompagner Marguerite; leur suite était peu nombreuse, le deuil de la duchesse interdisant tout apparât.

Arrivés à Seurre au jour marqué, ils n'y trouvèrent point la sainte Mère; celle-ci, partie de Poligny avec le P. Henri, sœur Perrine et sept religieuses choisies pour la nouvelle maison séraphique, était retardée par les difficultés du chemin.

Néanmoins la duchesse lui ayant envoyé un de ses officiers avec ordre de faire passer la caravane par Neublans afin que la fondatrice demandât au seigneur Rollin quelques chênes pour son monastère, Colette ne différa plus. Le seigneur était absent; ses gens lui offrirent non seulement de passer la nuit au château mais aussi d'y attendre le retour du duc. La sainte, malgré leurs instances fondées sur le débordement du Doubs, fixa le départ au lendemain matin.

Pendant que tous se livraient au repos, Colette veillait et priait. Dans tous ses embarras, disent les mémoires, c'était sa grande ressource. Dès l'aube du jour elle donna le signal du départ. Ses Clarisses s'apprêtèrent en silence, mais le P. Henri, moins timide qu'elles, exposa de nouveau l'impossibilité de passer la rivière. « Voyez donc le danger! dit-il à la Mère. » Le danger, reprit Colette! en souriant, et la Providence? La Providence qui nous a conduits vous et moi, à travers tant de périls! Le Père connaissant par sa propre expérience les mystérieuses ressources que renferme le recours au divin vouloir se tut. L'officier n'était nullement rassuré : Enfin on se mit en devoir de partir; nous devons faire remarquer ici que pour descendre au port la colline est fort rapide, et qu'avant d'y arriver on n'aperçoit pas le fleuve.

Parvenue au dessus du coteau la caravane met pied à terre et descend vers le Doubs. Colette ouvre la marche, les sœurs la suivent, puis viennent le P. Henri, l'officier et la voiture. La mère trace sur son front le signe de la croix et le fait faire au P. Henri. On avance : « où est donc la rivière qu'on dit si grosse qu'aucune barque n'y peut passer? demande sœur Perrine. « Allons toujours, répond Colette, nous le verrons bientôt ». Et la compagnie marche. O merveille! elle est sur les eaux et ne s'en aperçoit pas.

Sur le bord opposé se tiennent des laboureurs et des bateliers. Effrayés de voir cette troupe d'étrangers marchant sur les eaux comme sur le plancher le plus solide, ils leur font signe, en s'écriant du plus loin qu'ils les aperçoivent, « *alarme! miséricorde!* » Ils regardent les passagers comme perdus... Non, ils n'étaient point perdus ces *navigateurs* d'un nouveau genre, mais bien sauvés par les prières et la foi de la sainte.

Déjà le Doubs était passé, Colette et les siens sont à l'autre rive reculée jusqu'au village appelé le *Petit-Noir*. Les gens du lieu s'approchent des heureux passagers et les félicitent d'avoir par un *miracle* traversé sains et saufs le fleuve furieux et débordé. Alors seulement les yeux des compagnons de la sainte sont dessillés, et ils voient avec stupéfaction derrière eux le Doubs qu'ils viennent de traverser sans l'avoir aperçu. Les témoins et les voyageurs crient au prodige. Colette tombe à genoux, et comme Moïse au sortir de la mer Rouge, elle entonne le chant de la reconnaissance; saisi d'un saint enthousiasme, l'officier, le P. Henri et les filles de sainte Claire mêlent leur voix à celle de la sainte Mère pour bénir le Seigneur!...

Après une halte de quelques moments, nos voyageurs continuent leur route vers Seurre. Colette monte sur son pauvre chariot avec ses compagnes qui n'osent lui parler de leur miraculeuse traversée pour ne pas blesser son humilité.

Cependant le bruit de ce prodige était parvenu jusqu'à Seurre. L'émotion à l'arrivée de la caravane était à son comble; l'officier donna à l'archevêque un récit exact du passage miraculeux qui fut écrit et conservé précieusement dans le monastère. Le nouveau couvent porta le vocabule de sainte Claire, il fut bénit avec une grande solennité, le 24 octobre 1422. Ce jour-là Marguerite, le P. Henri et Guillaume purent dirent à Colette ce que l'ange disait à la famille de Tobie « Voici le temps de retourner vers Celui qui m'a envoyé. Pour vous, bénissez le Seigneur et exaltez ses merveilles. »

Ils moururent tous les trois à peu d'années de distance, dans la paix du Seigneur, Jacques du Bourg seul survécut plus longtemps à cette fondation dont il avait été le principal auteur.

Il serait trop long d'énumérer toutes les fondations qui suivirent celles que nous venons de rapporter; nous dirons seulement qu'elles furent répandues dans les différentes parties de la France et même au delà de nos frontières.

Sainte Colette reçut le don de prophétie et celui des miracles comme le passage du Doubs nous l'a fait voir; nous allons en rapporter un autre dont l'authenticité est garantie par les plus graves auteurs.

Pendant que la sainte était au monastère de Besançon, une reli-

gieuse mourut à Poligny et lui apparut au même instant pour lui dire qu'elle avait quitté la vie, l'âme souillée d'un péché mortel, qu'elle n'avait pas eu le courage de déclarer à son confesseur, la suppliant d'intercéder pour elle et de lui obtenir le moyen de se réconcilier avec Dieu; car le Seigneur, à la prière de la Sainte Vierge, avait consenti à suspendre la sentence de réprobation éternelle. A ces mots, la sainte, le cœur navré, envoie en toute hâte un exprès à Poligny pour que l'on surseoie à la sépulture de la religieuse. Elle-même part avec promptitude, mais elle n'arrive que le quatrième jour depuis le décès ; tout était préparé pour la sépulture qui devait avoir lieu le lendemain, le cercueil était exposé dans la chapelle. Dès le matin la foule en avait envahi les abords. Sœur Colette fait réciter les heures canoniales, se rend ensuite dans le sanctuaire, accompagnée du P. Henri, se prosterne devant le tabernacle et adresse au Seigneur une ardente prière, puis elle s'approche du cercueil et au nom de J.-C. elle commande à la défunte de se lever. Celle-ci, au milieu de la stupeur générale, se met sur son séant, sort de sa bière et se rend dans la sacristie auprès du confesseur de la communauté. La confession terminée elle vint s'agenouiller devant l'autel, et accomplit sa pénitence avec des larmes et des sanglots; elle se retourne ensuite vers les assistants de plus en plus atterrés, sollicite le secours de leurs suffrages pour satisfaire à la justice divine, leur dit qu'elle doit son salut aux prières de la sainte abbesse, se prosterne à ses pieds pour recevoir sa bénédiction et s'étend de nouveau dans son cercueil où elle s'endort cette fois du sommeil des justes.

La sainte contemplait habituellement les mystères de la passion et le vendredi elle y consacrait jusqu'à 8 et 12 heures. Pendant la semaine des douleurs de l'Église elle resta une fois trois jours et trois nuits dans une extase sublime, les yeux et les bras élevés vers le Ciel. Rapportons ici un charmant détail. Comme elle désirait vivement une parcelle du bois de la vraie croix, un messager céleste, l'apôtre saint Jean, vint lui apporter de la part de Notre-Seigneur une petite croix d'or dans laquelle était enchâssée une parcelle du bois sacré. La plume se trouve impuissante à redire les ardeurs séraphiques dont l'âme de la sainte était embrasée en présence du divin *captif* du tabernacle et dans ses communions; le pain eucharistique lui servit même bien des fois d'unique nourriture.

Après quarante ans de travaux, la mission de Colette touchait à sa fin. Avertie intérieurement de son prochain départ pour le ciel, la sainte se rendit au monastère de Gand vers la fin de février 1447, elle réunit ses filles pour leur donner ses dernières instructions, et, le 6 mars, son âme virginale quittait cette terre d'exil et s'envolait

vers les demeures éternelles (1). C'est au couvent de Notre-Dame de Pitié de Poligny qu'est échue la douce gloire de posséder le corps sacré de la sainte réformatrice.

C. de C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un calice donné en souvenir d'un prêtre défunt. — Un conopée pour tabernacle, donné par une dame de Paris. — Un pavillon pour ciboire, donné par une maison d'éducation.

Lampes. — 78 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois, ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 56; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne, 2; devant sainte Elisabeth, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — En novembre ont été consacrés 36 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— La Procession aux flambeaux, dans la cathédrale et la Crypte illuminée, aura lieu le 8 décembre après l'office des vêpres, vers 4 heures 3/4.

— Mgr Bécel, évêque de Vannes, a dit la sainte messe à l'autel principal de la Crypte, le lundi 23 novembre. Le même jour, Mgr Vidal, mariste, évêque d'Abydos, vicaire apostolique aux îles Fidji (Océanie), est venu prier devant N.-D. de Chartres.

— Les prêtres pèlerins qui ont célébré la messe à la Crypte depuis un mois, appartiennent aux diocèses du Mans, de Blois, de Cahors, de Séez, de Paris, d'Autun, de Montpellier, de Vannes; puis un Franciscain de Béziers et un Père Croisier, de Belgique.

— On a lu plus haut, dans le discours de Mgr Lagrange à l'Institut catholique de Paris, ses vigoureuses paroles en l'honneur de Mgr Gouthe-Soulard. Le vénérable archevêque d'Aix, approuvé par tant d'adhésions épiscopales pour sa réponse au ministre des Cultes, au sujet du Pèlerinage de Rome, a été cité en justice pour cette même cause, il a paru le 24, devant le tribunal, à Paris!!! La sentence de condamnation à 3,000 francs d'amende n'a pas empêché les foules chrétiennes d'acclamer le confesseur de la foi. La déclaration de Mgr Gouthe-Soulard devant ses juges et la plaidoierie de M. Boissard, son défenseur, font l'admiration de tout bon catholique, de tout bon patriote.

— Prédicateurs annoncés pour la station de l'Avent à la Cathédrale : M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet; M. l'abbé

(1) Sainte Colette a été solennellement canonisée par Pie VII en 1807.

Rettig, vicaire de Saint-Aignan; M. l'abbé Hermeline, professeur de rhétorique à l'institution Notre-Dame; M. l'abbé Merlon, vicaire de Saint-Pierre — M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont, prêchera en la fête de l'Immaculée-Conception; M. l'abbé Lebel, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, le jour de Noël.

— Quatre Sœurs de Saint-Paul de Chartres sont parties le 9 octobre pour la Guadeloupe; quatre le même jour, pour la Martinique, deux le 9 novembre, pour Cayenne; deux aussi le 9 novembre, pour la Martinique.

— La cérémonie de rénovation des promesses cléricales, le 21 novembre, au grand séminaire de Chartres, a été très belle, Monseigneur la présidait et a officié au salut. Environ 40 prêtres de la ville étaient venus se joindre aux séminaristes, pour se vouer au Seigneur devant l'autel, à l'exemple de Notre-Dame, dont l'Eglise, en pareil jour, rappelle la Présentation au Temple. C'est M. l'abbé Hervé, chanoine honoraire, professeur à l'Institution Notre-Dame, qui, cette année, a prononcé l'allocution pieuse, attendue en pareille circonstance : et, dans une effusion du cœur et de foi sacerdotale, il nous a fait goûter une fois de plus le *Dominus pars hœreditatis meæ*. — A la même heure, des cérémonies de consécration avaient lieu aussi à la Crypte de la cathédrale pour le personnel de la Maîtrise, et à la chapelle du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, qui célébrait sa fête patronale; Monseigneur avait tenu chapelle à la messe et aux vêpres de cette fête de Saint-Cheron.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres, empêché de se rendre à Sens pour les obsèques de S. Em. le cardinal Bernadou, le 21 novembre, s'y est fait représenter par un de ses archidiacres, M. le chanoine Pouclée. Son Em. le cardinal Richard présidait la cérémonie, assisté du cardinal Foulon, de l'archevêque d'Andrinople, des évêques de Meaux et de Nevers, de Mgr d'Hulst et de plusieurs délégués d'évêques. Plus de 250 prêtres étaient dans le cortège. Avant l'absoute, on a lu le testament spirituel du prélat défunt. — L'Église de Chartres, on le sait, a pour fondateurs saint Savinien, saint Potentien et saint Altin, ceux-mêmes de l'Église de Sens qui resta sa métropole pendant bien des siècles.

— Les associés de la Propagation de la foi sont priés de faire, avant le 31 décembre, le dernier versement de leurs cotisations annuelles.

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

AU CARMEL DE CHARTRES.

A Chartres, le troisième centenaire de saint Jean de la Croix, annoncé longtemps à l'avance comme une solennité encouragée par les bénédictions du Souverain Pontife, n'a pas été un événement de médiocre importance pour la piété du clergé et des fidèles. C'est en de telles occasions surtout que nous admirons jusqu'à quel point les Communautés religieuses ont à cœur d'imiter le Bon Maître qui « fit bien toutes choses. » — Les filles de sainte Thérèse n'ont rien épargné pour la glorification de saint Jean de la Croix, dans leur monastère, et le succès a magnifiquement répondu aux désirs qui avaient inspiré l'habile et dispendieuse organisation des fêtes. Quelles belles décorations dans la chapelle ! Riches tentures rouges avec cordons et franges d'or sur toute l'étendue des murailles; draperies blanches flottant au-dessus du sanctuaire; massifs de fleurs naturelles aux abords et autour de l'autel; candélabres gigantesques près de la table de communion, et ailleurs lustres et girandoles avec profusion de lumières; tout charmait l'œil; mais deux points principaux fixaient le regard, comme donnant la raison de cette ornementation extraordinaire. Au-dessus de l'autel s'élevait la statue du héros de la fête; et en face, sur le devant de la tribune qui occupe le fond de la chapelle, se lisaient inscrites en grandes lettres d'or les paroles de saint Jean de la Croix exprimant son plus ardent désir : Souffrir, Seigneur, et être méprisé pour vous !

Au lieu du mépris qu'il attendait, trois siècles déjà lui ont apporté de la gloire même ici-bas et c'est pour l'accroître encore que les Chartrains si sympathiques à tout ce qui intéresse leur pieux et vénéré Carmel, centre d'apostolat par la prière et la pénitence, ont été si nombreux pour participer aux splendides manifestations du Centenaire. A tous les exercices, il y avait foule, et à ceux du soir, la place manquait ; beaucoup de personnes ne pouvaient entrer. Chaque jour du Triduum a eu ses offices : messe, vêpres et salut, chantés et bien chantés ; le premier jour, dimanche 22, avait été assigné au chœur de musique du Petit-Séminaire de Saint-Cheron et M. le chanoine Ychard, supérieur de cet établissement célébrait ; le second jour, lundi 23, on entendait la Maîtrise de la Cathédrale, et le célébrant était M. le chanoine Piau ; le troisième jour, mardi 24, Monseigneur officiait pontificalement matin et soir, entouré de plusieurs chanoines, et les grands séminaristes étaient chargés du chant comme des cérémonies.

La chapelle des Carmélites avait donc pris l'aspect d'une petite

cathédrale, en réunissant tous les attraits d'une grande fête, y compris le charme de beaux discours.

Déjà dans les trois réunions préparatoires au Triduum, le chapelain du monastère, M. l'abbé Fagnoue, avait vivement intéressé un nombreux auditoire en lui parlant : 1° des providentielles opportunités du 3e centenaire de saint Jean de la Croix ; 2° des motifs spéciaux de confiance que nous devons avoir dans son intercession.

Pendant le Triduum, c'est un religieux de la Compagnie de Jésus, le R. P. Larousse, qui a porté la parole, et il a traité en maître les sujets qui convenaient à ces assemblées de dévotion. Résumons en quelques lignes ce qu'il a développé avec une profonde science et un talent de conviction qui pénétrait les âmes.

Le Père Larousse, le premier jour du Triduum, a parlé *de la sainteté de saint Jean de la Croix.* Avant tout, saint Jean de la Croix est l'homme du renoncement. Le fondement de la spiritualité est le tout de Dieu et le néant de la créature. La sainteté consiste donc à se quitter pour s'enrichir de Dieu en s'unissant à lui par le renoncement. Conclusion pratique : Pratiquer la pénitence selon ses forces et accepter les épreuves de la vie.

Le second jour, le Père a exposé *la doctrine mystique de saint Jean de la Croix.* Il conduit l'âme par *la nuit*, c'est-à-dire par les voies purement surnaturelles et proportionnées à Dieu qui est essentiellement inaccessible à l'homme par nature et seulement accessible par la grâce. Explication de la nuit des sens, de la raison, du cœur. Conduite de l'âme dans les délaissements, obscurités, douleurs intenses dont la contemplation infuse est le théâtre et qui constituent les purifications passives de l'âme avant de la jeter dans l'union divine.

Le troisième jour, le Père a parlé *de l'apostolat de saint Jean de la Croix.* Ce que c'est qu'un ordre religieux : la démonstration vivante de l'Évangile, l'honneur de l'Église. L'ordre du Carmel dégénéré et amoindri est restauré par sainte Thérèse et saint Jean de la Croix qui lui donnent un but nouveau : *l'apostolat.* Fécondité de l'apostolat de Jean de la Croix, *(gratia capitis)* et solidité durable de cet apostolat. *Conclusion pratique* : Charité sociale à imiter par les fidèles.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. « Offrande à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres en reconnaissance d'une double grâce obtenue par l'intercession de la Bonne Mère. » (Les Sœurs Marianites de Sainte-Croix, archidiocèse de New-York.)

2. Reconnaissance et remerciements à N.-D. de Chartres pour plusieurs grâces spirituelles dues à sa maternelle bonté ! (X., à Paris.),

3. Je viens tenir ma promesse en vous priant d'être l'interprète de ma reconnaissance auprès de N.-D. de Chartres pour plusieurs grâces qu'elles m'a obtenues. (M. B. à C., diocèse de Paris).

4. J'avais fait une promesse à N.-D. de Chartres, avant mon examen pour le brevet ; je viens remplir cette promesse et remercier la Bonne Mère pour le succès qu'elle m'a obtenu. (J. G., à B., diocèse de Chartres).

5. Action de grâces à N.-D. de Chartres pour amélioration de santé permettant le travail, à la suite d'un pèlerinage. (B. au B.-les-deux-E., diocèse de Chartres).

6. Reconnaissance à N.-D. de Chartres qui a protégé mon enfant et l'a sauvé d'une mort certaine! (X., à N.).

7. Remerciements à Notre-Dame pour une faveur due à sa protection! (V. C., à Chartres).

8. La personne que j'avais fait recommander dernièrement a ressenti l'effet des bonnes prières ; elle remercie vivement N.-D. de Chartres. (A., à V., diocèse de Chartres).

9. Notre malade est complètement guérie. Combien je remercie la Sainte Vierge d'avoir ainsi exaucé les prières des clercs et les nôtres ! Combien je vous remercie aussi d'avoir accompli nos intentions ! (F., B., aux H., diocèse d'Evreux).

10. J'avais promis deux messes à N.-D. de Chartres si j'obtenais la guérison de nos deux malades. Exaucée, je viens accomplir ma promesse. (M. A., à V., diocèse de Blois).

— L'assemblée de charité pour l'Œuvre des Pauvres malades dans l'église de Saint-Aignan, le dimanche 22, a été très imposante. L'assistance compacte a écouté avec une vive satisfaction le sermon sur Jésus-Christ dans les pauvres, prêché par le R. P. Baron, jésuite; nous avons lieu de croire que la quête aura été fructueuse. Le matin, dans la même église, la nouvelle société de musique orphéoniste et chorale, la *Lyre Chartraine*, avait chanté une messe en musique ; elle mettait ainsi sous la bénédiction du Seigneur ses débuts artistiques et ils ont été pour elle un succès.

— Voici les sujets qui ont été traités dans les Suppléments de la *Voix* en novembre :

Sommaire du 7 novembre : Le 3e centenaire de saint Jean de la Croix (*suite*) ; Chronique diocésaine : Lettre de condoléance adressée par Monseigneur à M. Albert Vassard ; Lettre de Monseigneur

sur la mort de MM. Fauchereau et Vassard; Lettre de S. Em. le cardinal Lavigerie; Consécration d'autel à Marchéville; Une cérémonie à Coudray-au-Perche; M. l'abbé Hodcent; Ecoles des Frères; Séminaristes-Soldats; La Toussaint; la Saint-Charles; Faits divers.

Sommaire du 14 : Troisième centenaire de saint-Jean de la Croix (*suite et fin*); Nécrologie : Sœur Germaine, à Fontenay-sur Conie; Chronique diocésaine : Les Séminaristes-Soldats; Cérémonie à la Crypte; Une belle vie et une belle œuvre; Un passage de l'hymne de la Toussaint; Faits divers.

Sommaire du 21 : Bénédiction de l'école Saint-Ferdinand; Discours de Monseigneur; Cantique à saint Benoît; Chronique diocésaine : Lettre d'un ancien curé de Corbeil; L'inscription de la nouvelle école des Frères; Monseigneur à l'Institut catholique; Retraites; Faits divers.

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

Mgr Dennel, évêque d'Arras, décédé le 28 octobre, et Mgr Bernadou, cardinal de la Sainte Eglise, archevêque de Sens, décédé le 15 novembre. — Ces deux vénérés Prélats sont venus, il y a quelques années, faire leur pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.

M. l'abbé Hodcent Ernest-Edmond, curé de Dampierre-sous-Brou, décédé le 28 octobre; nous en avons parlé au 1er Supplément de novembre.

M. l'abbé Paragot, Charles-Marie-Joseph, mort curé de Brïïs-s-Forges (Seine-et-Oise). Il était né à Houville (Eure-et-Loir) le 20 juin 1846; il avait été ordonné prêtre à Versailles le 21 décembre 1872.

Sœur Marie-Marthe, née Loin, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 27 septembre à Brezolles, âgée de 64 ans et 34 de Religion.

Sœur Eudoxe, née Franchet, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 10 novembre au Coudray, près Chartres, âgée de 77 ans et 60 de Religion.

Sœur Paul de la Croix, née Biard, de la communauté de Saint-Paul, supérieure de la Mission de Hong-Kong (Chine), décédée le 20 octobre 1891, âgée de 53 ans et 33 de Religion.

Sœur Sainte Aloysia (Marie-Clémentine Delaunay, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 24 novembre, à l'âge de 38 ans.

D'autres personnes associées : Mme Martial Peltier, née Huvé, à Port-de-Piles (Vienne). — M. Augustin Duval, à Critot (Seine-Infé-

rieure). — Mme Martin d'Auvilliers veuve Parent de Lannoy, à Etalleville (Seine-Inférieure). — M. Rimbert et M. François Dubreuil, à Chartres. — Mme Mercier-Fouré, Mme Baudouin-Girard, et Mme Vve Manceau, à Chartres. — Mlle Adèle Vigneul, à Courtalain. — M. Du Lac, à Bergues Saint-Winoc (Nord).

FAITS DIVERS

L'enfant de chœur, exilé volontaire. — Voici un fait qui se rapporte à la déportation des prêtres lors de la Révolution.

« L'enfant de chœur d'une chapelle d'Aiguillon veut suivre en Espagne le prêtre qu'il assistait tous les matins au saint sacrifice, le protecteur à qui il doit tout, le charitable abbé de Léaumond. Affectueusement repoussé par son bienfaiteur, et grondé par sa famille, il promet de rester. La voiture est déjà bien loin, quand on le découvre caché tout au haut, parmi les bagages. On hésita à renvoyer seul, à cette distance, un enfant de douze ans; et Pierre Dupuy est pendant toute l'émigration, à Saragosse, l'enfant de chœur favori d'une nombreuse colonie de prêtres français: Le clerc du couvent d'Aiguillon était pour tous un clerc de France; jusqu'au saint autel, pendant l'auguste sacrifice, l'accent du jeune servant de messe faisait couler des larmes, au souvenir des autels bien-aimés de la patrie. » Nous empruntons ces dernières lignes à la biographie du petit déporté, mort chanoine théologal de la cathédrale d'Agen (1).

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 29 novembre, 1er de l'Avent, *semi-double*, les offices aux heures ordinaires. — Entre vêpres et complies, sermon sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi, prêché par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet. — Le jeudi 3, fête de saint François Xavier, messe instruction pour les associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à 8 h., à la Crypte. Indulgence plénière. — Le jeudi soir, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le vendredi 4, à 7 h., messe de l'Apostolat de la Prière, à l'autel du Sacré-Cœur; salut au même autel, à 4 h.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 29 novembre, 1er de l'Avent les offices aux heures ordinaires. Le soir, aux vêpres, réunion mensuelle de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie; allocution, procession et salut.

Vendredi, messe en l'honneur du Sacré-Cœur; le soir, salut du Saint-Sacrement, à 5 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 29 novembre, 1er de l'Avent, offices aux heures ordinaires. — Jeudi, à 4 h., adoration. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

(1) Notice sur M. Pierre Dupuy, par Debrieu.

Loigny. — Le mercredi 2 décembre, 21e anniversaire de la bataille de Loigny, service annuel en l'église de cette paroisse, à 9 h. 1/2. Monseigneur présidera la cérémonie ; M. Legué, vicaire-général, chantera la messe. Le discours sera prononcé par M. l'abbé Verret, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame de Chartres. Prière à MM. les Ecclésiastiques d'apporter leur habit de chœur. Voitures à la disposition des invités, à la gare d'Orgères.

CONFÉRENCE ECCLÉSIASTIQUE. — La prochaine conférence au Grand-Séminaire aura lieu le mardi 1er décembre, à 1 heure.

BIBLIOGRAPHIE

Abrégé de la vie de saint Jean de la Croix, par le R. P. Alfred Parent, de l'Ordre des Carmes. Nantes, Monastère des Carmélites, rue du Coudray.

Cet opuscule tout de circonstance se présente aux pieux fidèles revêtu de l'approbation de Monseigneur l'évêque de Nantes et muni de toutes les garanties d'exactitude historique et doctrinale. Bien que « composé très à la hâte, en quelques semaines, au milieu des devoirs journaliers d'une vie apostolique surmenée » il abonde en détails curieux et en traits édifiants. Dans un premier chapitre, l'auteur raconte la vie de saint Jean de la Croix ; vie cachée, vie souffrante, vie glorieuse. Le second chapitre expose les œuvres de saint Jean de la Croix : sanctification personnelle, réforme des Carmes déchaussés, direction des carmélites, apostolat actif, écrits ascétiques. Enfin le dernier chapitre donne l'esprit de saint Jean de la Croix, esprit que l'auteur résume en ces deux mots : solitude et bonté.

Dans ces 150 pages, le R. P. Parent, comme il le dit lui-même dans la préface de son livre, parle de saint Jean de la Croix « comme un fils parle de son père » et il se dégage de tout son récit une chaleur communicative qui fera l'édification de tous les vrais amis du Carmel.

Un Homme d'Œuvres : Ferdinaud-Jacques HERVÉ-BAZIN, un beau volume in-8°. Prix : 6 francs.

Au début de 1889, M. Hervé-Bazin mourait, enlevé à quarante et un ans, dans le plein essor de son talent et de son zèle. Taus ceux qui l'avaient connu, frappés de la dignité chrétienne de sa vie, des exemples qu'il avait donnés, des services qu'il avait rendus, par son enseignement à l'Université catholique d'Angers, par ses écrits, par ses conférences politiques ou sociales, par les œuvres ouvrières surtout, qu'il avait fondées ou soutenues avec la passion d'un apôtre, se rendirent compte qu'un grand chrétien venait de mourir, et désirèrent que le souvenir de cette vie si bien remplie ne fût pas perdu, mais recueilli et publié. L'œuvre était d'autant plus aisée que M. Hervé-Bazin, avait l'habitude, depuis sa petite enfance, de consigner sur un cahier les faits intéressants de chaque journée, ses pensées, souvent les prières que sa foi vive lui suggérait. On s'aperçut, en dépouillant ces papiers, et les nombreuses correspondances précieusement conservées par ses amis, que le meilleur côté de cette existence n'avait pas été connu, qu'on se trouvait en face d'une âme d'élite, se révélant elle-même dans ces notes journalières, et montrant, sans le savoir, que, fidèle, dès le début, elle n'avait cessé de monter vers la perfection.

Telles sont les raisons de la biographie — presque une autobiographie — qui vient de paraître sous ce titre : *Un homme d'œuvres*, FERDINAND-JACQUES HERVÉ-BAZIN.

Adresser les demandes à la Librairie Victor PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX
(Nos MENSUELS)
POUR L'ANNÉE 1891

I. Œuvre de la Crypte et des Clercs

II. Chronique de N.-D. de Chartres

III. Chronique diocésaine.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Religion, littérature, beaux-arts

VI. Faits divers.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 3 JANVIER 1891

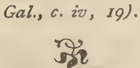
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix. — Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le Dimanche 4 janvier, Octave des Saints-Innocents, *double*. — Les offices aux heures ordinaires. — Après l'office capitulaire du soir, réunion de la Confrérie, procession et recommandation. — Le Mardi, *Epiphanie de N. S. J.-C.*, double de 1re classe avec octave, mais la solennité pour les fidèles est renvoyée au dimanche suivant. — Le jeudi, à 8 heures, messe à Saint-Piat, pour l'Association du Saint-Sacrement.

Paroisse de Saint-Pierre. — Le Dimanche, 4 janvier, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de persévérance.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le Dimanche 4, les offices aux heures ordinaires. — Réunion de la Confrérie. — Jeudi, à 4 heures, Adoration.

Châteaudun. — La Madeleine. — Le Mardi 6 janvier, messe pour l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes ; instruction par M. l'aumônier des Dames Blanches.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie de Saint-Ignace de Loyola, par le R. P. CLAIR, S. J., d'après Pierre Ribadeneira, son premier historien.

Un très beau volume grand in-8° colombier, illustré de quinze planches en taille-douce, eaux-fortes et héliogravures hors texte. Prix : broché, 20 fr.; cartonné, fers spéciaux, 24 fr.; demi-reliure, tranches dorées, 25 fr.; demi-reliure amateur, avec coins, tête dorée, 27 fr. (E. Plon, Nourrit et Cie éditeurs.)

Ignace de Loyola est très mal connu. Pour les uns, c'est un illuminé, pour les autres, un politique adroit, et rien de plus. Ces deux appréciations contradictoires sont également erronées. Saint Ignace, le grand patriarche de la vie religieuse depuis le moyen âge, l'héroïque soldat de l'Église, le propagateur de la foi chez les infidèles de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le fondateur de cette Compagnie de Jésus, si puissante en dépit de toutes les attaques, fut un génie de droite raison, de sagesse profonde, un prêtre austère qui ne fit rien que pour la grande gloire de Dieu. Le P. Clair restitue exactement, dans tous ses détails, cette figure chevaleresque, cet esprit si vaste et si courageux, en publiant la *Vie de saint Ignace de Loyola*, d'après l'admirable biographie de Pierre Ribadeneira, un chef-d'œuvre à peu près inconnu en France. Le texte du vieil historien castillan est accompagné d'un excellent commentaire, et illustré de planches, eaux-fortes et héliogravures qui font passer sous nos yeux toute une série d'œuvres d'art de premier ordre, dues à Rubens, Mignard, Alonzo Cano, Seghers, etc.

Ce livre est un véritable monument littéraire et artistique digne de l'école héroïque auquel il est consacré.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 3 janvier. Sainte Geneviève, vierge. — La patronne de Paris.

Dans la vie la plus retirée et la plus indifférente au monde, les serviteurs de Dieu ont à souffrir les persécutions lâches et cruelles de la curiosité et de l'envie. — Sous le voile des vierges qu'elle avait reçu des mains d'un évêque de Chartres (1), Geneviève vivait enfermée dans sa cellule, consacrant ses jours et ses veilles au silence, à la prière et aux plus effrayantes austérités. Autour d'elle on se formalise de cette vie étrange, on espionne la sainte jusque par les fentes de sa porte, on invente contre elle les plus infamantes calomnies. Le démon suscite ces infamies, les méchants les colportent sans y croire ; ce sont les voisins, les amis, les fidèles, gens crédules et jaloux, qui recueillent ces mensonges et y ajoutent pleine confiance. Et sans l'intervention de saint Germain d'Auxerre, le peuple de Paris, volage, inconstant et impertinent avant comme après quinze siècles de civilisation, ferait un mauvais parti à la Vierge qui continue de prier et d'expier pour lui.

Les besoins de ce même peuple arrachent Geneviève à sa solitude. Les Huns s'avançent dans la direction de Paris et les habitants épouvantés s'empressent de fuir vers les villes fortifiées du centre. Calme et divinement inspirée, la sainte tente de raffermir les courages et d'arrêter les fuyards. « La cité, leur dit-elle, n'a rien à craindre des envahisseurs. » Mais la peur aveuglant les esprits, on refuse d'écouter ses conseils, on

1. D'après la tradition et la légende conservée dans les archives de l'Abbaye de Sainte Geneviève, à Paris, cet évêque de Chartres s'appelait Villicus. Voici ce qu'on lisait sur une tapisserie de la même abbaye :

Villicus, évêque de Chartres
Illuminé du Saint-Esprit
Choisit la Vierge entre les astres
Qu'il confirme en la foi du Christ.

(Mgr Guérin. *Les Petits Bollandistes*, 3 janvier.)

oublie ses vertus et ses miracles, on l'accuse de trahison et, contre elle, Geneviève voit se lever une émeute formidable. Déjà les meneurs projetaient de la lapider, quand la nouvelle est apportée de la retraite certaine des Huns.

Ferme devant les menaces des émeutiers, indifférente aux acclamations qui suivent, Geneviève se venge par la prière et par la charité. Une famine ayant frappé la région, la vaillante épouse du Christ se fit la pourvoyeuse des pauvres, et à force de voyages, de recherches et de marchés, elle put assurer l'approvisionnement de Paris. Une fois encore, elle avait sauvé ses compatriotes.

D. G.

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Sur le rétablissement des « Conférences Ecclésiastiques », et l'institution des réunions appelées « Cas de conscience » et sur les « Examens des jeunes prêtres »; et Règlements sur ces matières.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

L'heure est venue de réaliser les projets dont nous nous étions entretenus pendant la Retraite pastorale, au sujet de la réorganisation, parmi nous, des Conférences ecclésiastiques : projets qui n'ont pas seulement été accueillis par vous avec grande faveur, mais pour lesquels, je crois pouvoir le dire en toute vérité, vos vœux avaient devancé les miens.

Les Conférences ecclésiastiques, en effet, existent dans tous les diocèses de France : à Chartres, depuis la dernière guerre, qui les avait de force et longtemps interrompues, elles étaient tombées en désuétude : il était temps de les reprendre.

Nous avons procédé à ce travail, avec lenteur peut-être, mais, et c'est un témoignage que je dois surtout aux deux Commissions instituées par moi à cet effet, avec le soin le plus consciencieux. Même le règlement des Conférences et les projets de circonscriptions des districts ont été soumis à MM. les Doyens, et les observations qu'ils ont bien voulu Nous envoyer, examinées avec l'attention la plus scrupuleuse, et adoptées autant qu'il nous a paru possible : afin que cette œuvre fût en quelque sorte, comme je vous le disais pendant la Retraite, une œuvre collective et vraiment diocésaine.

I

Est-il besoin, Messieurs, que Nous Nous étendions longuement sur les avantages de premier ordre que les Conférences ecclésiastiques offrent au Clergé d'un diocèse? Elles sont nées, au commencement de ce siècle, du besoin universellement senti d'entretenir dans le Clergé des paroisses le goût de l'étude, et d'élever le niveau de la science, élémentaire et très solide sans doute, mais enfin nécessairement incomplète, remportée du Séminaire. Je les définirais volontiers l'enseignement supérieur mutuel du Clergé paroissial.

Le Christ, Messieurs, est apparu sur la terre plein de grâce et aussi de vérité. Répandre la vérité et la grâce, telle est la double mission de l'Église continuatrice de Jésus-Christ : *Allez, enseignez et baptisez*, telles sont les dernières paroles de Notre-Seigneur à ses apôtres, au moment où, son œuvre achevée, il allait remonter à son Père.

Donc, en même temps que la vertu, la science a toujours rayonné dans l'Église ; même dès l'origine, témoin saint Paul et les Pères apostoliques. Quel éclat de doctrine, en Occident comme en Orient, ont jeté les Pères des deuxième, troisième et quatrième siècles! Le moyen âge a vu naître les Universités, ces grandes écoles où enseignèrent des hommes tels qu'Albert le Grand, Saint Thomas d'Aquin, Duns-Scott ; elles couvraient autrefois la France, comme elles couvrent aujourd'hui l'Allemagne. Le Clergé de France marchait alors, incontestablement, pour l'instruction, à la tête de tous les Clergés : c'est chez nous qu'on venait chercher de partout le savoir. Aussi, quand s'élevèrent les grandes luttes doctrinales du XVIe siècle, quels docteurs surgirent dans l'Église ! Quels hommes que ces théologiens qui siégèrent au Concile de Trente à côté de ces savants Évêques! Quels érudits, quels critiques, quels philosophes, quels canonistes que ceux du XVIIe siècle! Bossuet, Fénélon étaient les premiers théologiens de leur temps : et quels théologiens ! Lisez l'*Histoire des Variations*; lisez les écrits de l'archevêque de Cambrai sur le Saint-Siège. Même au XVIIIe siècle, quels hommes de doctrine encore parmi le Clergé de France ! Saluons, Messieurs, d'un regret reconnaissant, les grandes écoles d'autrefois où de pareils hommes se formèrent.

De tout cela, de tous ces grands foyers de culture savante, la Révolution avait fait table rase. Rien n'en put rester debout. Quand ils revinrent, des catacombes ou de l'exil, au commencement de ce siècle, les survivants du vieux Clergé, quelle œuvre immense leur incombait! Il fallait tout restaurer, et avant tout les séminaires et les paroisses. Nous devons une grande reconnaissance aux

hommes qui distribuèrent alors à notre clergé renaissant ce solide enseignement élémentaire, que rien ne peut suppléer, et qui au besoin supplée à tout : grâce à eux, ce clergé se trouva capable de relever peu à peu toutes les ruines. Dans la grande science alors l'Allemagne, qui avait conservé tous ses foyers d'étude, nous devança : Rome surtout. En France, quoique pourtant de très grands noms aient illustré la première partie du XIXe siècle : des évêques comme NN. SS. Frayssinous, Borderies, de Quélen, Affre, Gousset, et plus tard NN. SS. Dupanloup, Pie, Gerbet; des prêtres tels que M. Legris-Duval, et les Pères Mac-Carty, de Ravignan, Lacordaire, d'autres encore; néanmoins d'injustes dédains lui vinrent du libéralisme voltairien de l'époque. Ces dédains subsistaient encore lorsque ce laborieux clergé se sentit en état de réclamer sa part dans l'enseignement secondaire de la jeunesse française. Avec quelle éloquence émue leur répondait déjà, sous la Restauration, le Père Mac-Carty! « O Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, te convient-il de demander, les mains encore teintes de leur sang, pourquoi ils sont muets! » Attendons quelques années encore, ils ne le seront plus. Mais déjà même ils ne l'étaient pas. « De grandes apparitions » s'étaient produites; d'autres allaient suivre; et les fières revendications des Catholiques, après 1830, montrèrent une église debout et prête à toutes les luttes. La liberté de l'enseignement secondaire fut conquise par l'effort unanime des Catholiques, alors non divisés! Et plus tard, l'audace croissant avec le succès, et aussi avec les périls, car la science révoltée grandissait de son côté et menaçait tout, ce fut vers la liberté de l'enseignement supérieur que les ambitions se tournèrent. Dès 1871, un comité libre des Hautes-Études se formait à Paris, et l'évêque qui allait bientôt réclamer à la tribune une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur applaudissait hautement à cette initiative de la liberté privée : « Je salue cette nouvelle et excellente institution, non-seulement à cause des grands biens qu'en recueillera la jeunesse catholique, mais aussi parce que j'y vois le commencement d'une ère nouvelle pour l'enseignement supérieur en France, et l'heureuse annonce d'établissements plus complets; de facultés, d'universités libres, inspirées, dirigées par l'esprit chrétien. » La loi était proche; elle vint; on peut dire qu'il était temps. La science incrédule, comme nous le disions, avait marché rapidement aussi; les systèmes allemands, de philosophie et d'exégèse, avaient fait invasion parmi nous, popularisés par des vulgarisateurs habiles; la controverse religieuse avait changé d'aspect, le champ de l'apologétique s'était étendu. Grâce à cette loi, enfin nos vieilles universités renaissent, et déjà donnent leurs fruits; déjà, nous croyons pouvoir le dire,

le niveau général de la science ecclésiastique a été par elles relevé parmi nous, et bientôt dans leur sein de grands ouvrages vont éclore. Je dis, Messieurs, que le Clergé des paroisses lui-même doit se ressentir de ce mouvement d'études, et se laisser toucher aussi de ce souffle puissant qui passe dans notre Eglise : il faut, de toute nécessité il faut qu'une active vie d'esprit et de travail intellectuel circule dans tous nos presbytères.

II

Sans vous imposer des travaux bien accablants, ni gêner en rien votre ministère, cependant, Messieurs, l'ensemble des matières qui vous sont proposées entraînera, si vous voulez les approfondir, des études et des lectures assez considérables. Je dis si vous voulez les approfondir, car c'est ce travail-là surtout qui profite. Or, tous, même les plus jeunes d'entre vous, vous êtes à cet âge où l'on aime à faire sérieusement les choses et à aller autant qu'on le peut au fond de tout. Si, dans la première jeunesse, les sujets ont l'attrait de la nouveauté, et si on se sent aussi plus de flamme dans l'âme, dans l'âge mûr l'esprit a plus de vigueur et s'arrête moins aux surfaces, et l'expérience acquise des hommes et des choses ramène plus facilement de la spéculation au côté pratique des questions. Peut-être, s'il y a eu un certain oubli, une certaine désuétude de l'étude, les premiers efforts ne seront-ils pas sans s'en ressentir ; il en coûtera un peu pour s'y remettre ; mais bientôt, quel charme nouveau, quand on abordera ainsi, avec des facultés plus développées, les grands auteurs, les grands théologiens, les grands exégètes, les grands historiens de l'Église ; surtout si on les lit, non pas en courant, mais avec réflexion, et, selon la recommandation de saint Jérôme, la plume à la main. *Is erit fructus lectionis, si scribas.*

Tel sera, Messieurs, le charme et le profit de vos travaux personnels, de la préparation des Conférences ; mais aux Conférences elles-mêmes, surtout si les matières ont été ainsi élaborées soigneusement et par tous, vous devrez d'autres avantages ; c'est là que vos travaux mutuels, mis en commun, se feront valoir les uns les autres ; que, dans des discussions graves, dignes, sacerdotales, où la vivacité sera tempérée par l'aménité, par le respect réciproque de votre sacerdoce, vos esprits tout à la fois se fortifieront et s'élèveront, en même temps qu'ils acquerront plus de lumières et de savoir ; la valeur personnelle de chacun grandira d'autant. Dès lors, de ces conférences ne demandez pas quelle sera l'utilité positive. Vous le voyez, plus de science et de valeur personnelle acquise. Cela trouve toujours son emploi. Et ce serait assurément apprécier avec peu de justesse les choses que

de ne pas prendre en grande considération de tels avantages. L'homme porte partout avec soi sa valeur personnelle ; et aussi sa faiblesse, Messieurs : et quoi qu'il dise ou qu'il fasse, tout s'en ressent. Une grande part de votre influence tient à votre caractère sacré sans doute, mais une autre part à l'idée qu'on se fait de vous, de votre savoir, de votre capacité, de votre talent; à l'estime qu'inspire toujours l'homme instruit, l'homme supérieur, l'homme éminent. J'attends cela de ces Conférences, Messieurs, qu'elles élèvent encore le niveau théologique du diocèse; que de vrais talents s'y révèlent, qu'il en surgisse des hommes ; et, des hommes, des hommes, voilà la force et l'honneur d'un diocèse. Le Clergé chartrain est un clergé qui a du renom : permettez à votre Évêque d'en être fier et d'en concevoir aussi quelque ambition. *Excelsius ! Excelsius !*

Tout, dis-je, d'une valeur personnelle plus grande se ressent, et surtout votre ministère direct auprès des âmes. La science strictement compétente, c'est-à-dire rigoureusement requise pour pouvoir exercer en conscience le ministère sacré, n'est pas quelque chose qui puisse être enfermé dans des limites invariables; cela dépend plus ou moins des temps et des milieux. Or, aujourd'hui que l'incrédulité est partout répandue, et ses arguments portés par une presse délétère jusque dans les hameaux, le degré d'instruction nécessaire, même au prêtre des campagnes, est plus élevé peut-être qu'on ne le croit. Vous pouvez vous trouver, même dans le plus humble village, en face d'une âme, atteinte plus ou moins des erreurs contemporaines, que vous auriez éclairée, touchée, sauvée, avec plus de savoir ou plus d'habileté dans la parole, et qui peut-être périra parce que vous n'aurez pas su la convaincre et la guérir. Pour l'œuvre des âmes, la piété a toujours été nécessaire, mais pas toujours suffisante, et il faut qu'un prêtre soit, plus que jamais, un homme de doctrine en même temps que de vertu.

Mais, à prendre en masse nos populations telles qu'elles sont : sensées, mais profondément indifférentes, ignorantes du grand but, de la grande loi de la vie humaine : ayant complètement renversé dans leurs appréciations l'ordre des choses, mettant en première ligne les intérêts secondaires, et prisant beaucoup plus dans la pratique les choses passagères que les choses éternelles; et quelquefois plus malades encore, vaguement travaillées d'incrédulité, ou même déjà atteintes dans leur foi, et pénétrées plus ou moins des sophismes dont est saturé l'air ambiant; de telles populations, pour être ramenées aux croyances et aux pratiques chrétiennes, ne présentent-elles pas au zèle les plus grandes difficultés? Ce qu'il faut dire à de tels hommes, et la manière de le dire, l'art d'entrer dans les âmes, de les prendre où ils en sont, de répondre

à leurs préoccupations, de leur présenter les arguments qu'il faudrait, et comme il faudrait; de tourner et retourner ces arguments comme l'exigeraient ces natures aussi peu ouvertes quelquefois que rebelles, est-ce donc le fait du premier venu, d'un prêtre inhabile et de peu de savoir? Ne faudrait-il pas au contraire un homme rompu à la controverse, à l'argumentation, à l'exposition doctrinale, à toutes les habiletés de la parole et de cette éloquence qui va droit *ad hominem*, *ad rem*, pour en venir à bout? Un curé de campagne, dit-on. Eh bien! moi, j'estime qu'il faudrait quelquefois, pour être le curé, l'apôtre heureux d'une campagne, un homme plus capable que pour l'être d'une paroisse urbaine. Sans doute Dieu ne nous demandera que ce que nous aurons pu: mais pourrons-nous nous rendre le témoignage que nous n'avons rien négligé de ce qui était en notre pouvoir pour ne pas voir et laisser périr ces âmes entre nos mains? Question redoutable! vif aiguillon pour la conscience! douloureuse anxiété ajoutée à tant d'autres! Car enfin, nous ne sommes prêtres que pour cela, pas pour autre chose, sauver les âmes! Or, elles se perdent, nous présents, nous là et spécialement chargés de les sauver! Évidemment nous ne pouvons ne nous pas accuser nous-mêmes, que quand il nous sera permis de dire : Oui, j'ai tout essayé, tout fait pour les sauver. Les Conférences, qui semblent n'avoir de but direct que la science, en vous rendant plus capables de travailler au salut des âmes, viennent donc puissamment au secours de votre ministère.

Ne vous demandez pas, Messieurs, où vous prendrez les livres. En attendant l'œuvre des bibliothèques cantonales, à laquelle aussi Nous songeons, beaucoup de nos Doyens et surtout la riche bibliothèque de notre grand séminaire, peuvent vous venir en aide. Eh! comment donc faisait l'abbé Gorini? Ce ne sont pas toujours les livres qui manquent aux lecteurs, ce sont souvent les lecteurs qui manquent aux livres. « Notre bon curé, entendions-nous dire un jour à un excellent châtelain, — Nous n'avons jamais oublié cette parole, — il se plaint de n'avoir pas de livres. J'ai mis à sa disposition tous ceux de ma bibliothèque, et il n'est jamais venu en chercher un seul ».

III

Mais à la piété elle-même les conférences profiteront, et beaucoup. Vous êtes seuls, Messieurs, bien seuls dans vos presbytères. Ah! il y en a que les travaux apostoliques fatiguent : ce n'est pas vous! Certes votre désir y serait bien. Que vous aimeriez ces fatigues-là! Mais les temps mauvais où nous sommes s'y opposent encore. Le poids qui vous accable, vous, c'est au contraire l'inaction. Ces forces vives que vous sentez, ces saintes ardeurs qui vous animent, combien vous voudriez les dépenser pour les âmes! Mais non.

Après les travaux du dimanche et les catéchismes, rien ! Je dis les travaux du dimanche : pour un trop grand nombre, quelle ironie ! Des marches accablantes, pour ces malheureux binages, grâce à l'exiguité et à la dispersion des centres de population, oui ; mais, quand vient le jour où vous attendez vos ouailles, et que votre parole est là, prête à déborder de votre cœur et de vos lèvres, quels auditoires quelquefois pour la recueillir ! Vous m'avez confié ces douleurs, chers Messieurs, et vous savez si je les ai ressenties au plus vif de mon âme. Oh ! de grâce, pas de découragement ! Des temps meilleurs viendront. Des apôtres déjà parmi vous se préparent pour de grands efforts d'apostolat ; d'autres du dehors accourront vous y aider ! Mais en attendant, l'inaction, jointe à l'isolement, quels périls pour la piété elle-même ! Ah ! pour que cette pauvre âme sacerdotale ne se consume pas et ne s'affaisse pas sur elle-même, pour que cette flamme de zèle ne meure pas faute d'aliment, appelez à votre aide la lecture, l'étude, et le travail préservateur des Conférences. Elles sont longues, longues, les soirées d'hiver et les matinées d'été : pour la bonne ordonnance de ces heures, et de votre journée tout entière, la part faite à l'étude, se combinant avec la part faite aux exercices de piété, se prêteront un mutuel secours : la piété favorise l'étude, l'étude protège la piété :

Alterius sic
Altera poscit opem res et conjurat amice.

Ce n'est pas tout : l'isolement est un poids pour l'esprit, et plus encore pour le cœur. Autre souffrance, ni moins douloureuse, ni moins périlleuse. Quel cœur peut se passer d'un ami ? Ah ! l'ami, il est bien là, près de vous, dans le tabernacle, toujours. Toutefois, elles sont bien douces aussi les jouissances de l'affection vraie, pure, sacerdotale ! Sevré de tous les condiments humains, le cœur du prêtre, dans ces épanchements de l'amitié, quand il les rencontre, trouve une douceur qui est une force aussi. Les autres amitiés, que rarement elles sont sûres, de tout point ! Qu'il faut quelquefois, Messieurs, vous en défier, ou du moins ne vous y livrer qu'avec réserve et grande prudence ! Les Conférences, en vous rapprochant périodiquement de vos confrères, répondent donc à un des besoins intimes de vos âmes. Vous vous sentirez mieux, ainsi réunis, membres de la grande famille diocésaine. Des nouvelles des cantons voisins vous arriveront ; vous saurez mieux ce qui se passe parmi vous, ce qu'on essaye, ici ou là, bien que déjà la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, si sagement conduite par son excellent directeur, vous fasse connaître beaucoup de choses : ces réunions, où la bonne tenue sacerdotale présidera toujours, peuvent être délicieuses, Messieurs ; les plus jeunes y apportant l'aimable

vivacité de leur âge ; les plus anciens, les vénérables, y mettant les précieux tempéraments de leur aimable gravité, de leurs sages conseils, de leur sûre expérience.

(A suivre.)

ABJURATION D'UNE PROTESTANTE A LA CHAPELLE DE SAINT-PAUL

Dimanche dernier, 28 décembre, avait lieu dans la chapelle de la Communauté de Saint-Paul une cérémonie d'un caractère exceptionnel et très touchant, l'abjuration d'une jeune luthérienne. Née aux Antilles, dans l'île danoise de Santa-Cruz, en 1863, d'un ministre luthérien, d'une bonne foi et d'une sincérité religieuse vraiment édifiantes, la jeune Consuelo Bœrentzen fit ses études à Boston où elle passa une partie de sa jeunesse, cultivant de préférence la littérature et la musique. A 24 ans elle vint à Paris compléter ses études à la Sorbonne et au Conservatoire. De là elle s'en alla professer à Glocester, en Angleterre. Pendant tout ce temps la question de la vérité religieuse ne quittait ni son esprit ni son cœur. Il y a deux ans bientôt, l'entrée d'une de ses sœurs à la Communauté de Saint-Paul attira toute son attention du côté du catholicisme qui, déjà, avait toutes ses sympathies. Enfin, la prise d'habit de cette sœur, en septembre dernier, porta le dernier coup à ses hésitations. Elle se mit avec ardeur à l'étude du catéchisme catholique et ce fut de tout cœur que, dimanche dernier, elle vint se prosterner aux pieds de l'Évêque de Chartres pour faire son abjuration en présence de toute la Communauté et du pensionnat réunis.

En commençant la cérémonie et avant de lui adresser la parole, Mgr l'Évêque de Chartres lui lut le récit très émouvant de l'abjuration d'une jeune anglaise entre les mains de Mgr Dupanloup, abjuration dont il avait été témoin lui-même autrefois à la chapelle du château de Lacombe. Puis il lui dit combien étaient admirables à ses yeux les conduites de Dieu sur les âmes. Par des voies que la plupart du temps elles ignorent elles-mêmes Dieu les amène où il sait, où il veut. « Il y a aussi, mon enfant, ajouta-t-il, des fidélités, parfois inconscientes d'elles-mêmes, mais réelles, des sincérités touchantes qui hâtent les moments. Pour vous le moment est venu. Comment ? Je l'ignore ; vous l'ignorez peut-être vous-même ; mais quand un jour le secret divin vous aura été révélé, ce sera l'objet de vos éternelles actions de grâces. »

Monseigneur dit ensuite le malheur de cette rupture de l'unité catholique au XVIe siècle ; rappelant le mot de de Maistre : « Malheur aux sectes qui ont déchiré la robe sans couture du Christ ! sans

elle, le monde serait chrétien. » Elles ont changé la règle de la foi : à l'autorité instituée, à l'Église enseignante substituant l'esprit privé ! de là, la pullulation indéfinie des sectes.

« Vous allez, mon enfant, retrouver la foi totale, et la fixité, la certitude dans la foi. Vous allez aussi retrouver la grâce totale : Le protestantisme a supprimé plusieurs des grands moyens de grâce institués par Notre-Seigneur ; vous allez recevoir ces grands sacrements : par précaution et sous condition le *Baptême*, l'adoption divine l'amitié de Dieu ; l'*Eucharistie*, l'intimité avec Dieu ; et la *Confirmation* ou l'affermissement de votre âme par les grands dons du Saint-Esprit, dans cette amitié et cette intimité. »

Monseigneur, à l'occasion de l'Eucharistie, fit remarquer combien le protestantisme avait ravagé les âmes et assombri le christianisme, en supprimant ce sacrement d'amour ; Dieu qui connaît bien le cœur de l'homme, puisqu'il l'a fait, a mêlé admirablement dans le christianisme le divin et l'humain ; se montrant à ce degré pour l'homme un père, il nous a permis de mêler à son adoration le sentiment filial ; il a fait plus, il nous a donné une mère, la sienne ; ouvrant ainsi, dans nos âmes, par cette dévotion à la sainte Vierge, épanouissement et fleur de la piété catholique, la source des sentiments les plus tendres et des joies les plus délicieuses.

« Donc, ô mon enfant, ajouta l'Evêque, que le cantique de l'action de grâces soit sur vos lèvres. *Quid retribuam* : que rendrai-je au Seigneur ? Ce qu'il vous demande : l'amour, la fidélité généreuse ; un vol plein et droit vers lui ; le don total de vous-même, sous la forme qu'il voudra. »

La jeune Consuelo, après ces paroles émues, prononça d'une voix distincte et fortement accentuée la formule de foi de Pie IV. Monseigneur procéda alors aux longues prières et aux rites touchants du baptême des adultes. Quand l'eau baptismale eut coulé sur la tête de la pieuse convertie, elle s'en alla, conduite par sa marraine, revêtir les habits blancs des nouveaux baptisés, puis revint ornée du voile blanc et de la couronne, recevoir le cierge allumé, symbole du don précieux de la foi.

Les cérémonies du baptême furent immédiatement suivies de celles de la confirmation à la fin desquelles la nouvelle catholique vint remercier Sa Grandeur de ses bontés si paternelles à son égard.

Le lendemain matin, la jeune convertie faisait sa première communion. Puis, après les agapes de famille, elle parcourut la Communauté pour distribuer aux sœurs et aux jeunes pensionnaires les dragées de son baptême. C'était charmant et touchant.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Cathédrale. — Les nouveaux insignes des chanoines. — A la Cathédrale, les offices pontificaux de la fête de Noël 1890 ont commencé dès la veille : Monseigneur a présidé solennellement les premières vêpres, mais après une autre cérémonie dont nous devons rendre compte.

C'était l'heure où les membres du Chapitre inauguraient le nouveau costume adopté pour eux par Mgr Lagrange, et autorisé par un décret du Saint-Siège, comme plus en rapport avec leur dignité, savoir : la croix et le rochet brodé.

Avant l'office, MM. les chanoines, réunis à la sacristie, avaient entendu la lecture de l'ordonnance épiscopale qui donnait éloquemment et gracieusement les motifs de la décision relative à ce costume : Sa Grandeur voulait rendre hommage à l'insigne église de N.-D. de Chartres et témoigner sa respectueuse estime pour le Chapitre.

C'est au sanctuaire, au milieu de son cortège d'honneur, que Monseigneur a bénit les croix; il les a ensuite distribuées aux archidiacres et aux chanoines titulaires qui approchaient de son trône sous la conduite du maître des cérémonies. Chacun d'eux suspendait aussitôt sa croix au large ruban de moire en couleur bleu pâle qu'il portait sur la mosette noire à liserets rouges. Ainsi revêtus de leur décoration, MM. les Chanoines ont regagné leur stalle et, l'orgue faisant silence, le vénérable Prélat a entonné le *Deus in adjutorium* pour les vêpres. — On nous a prié de décrire le principal insigne :

C'est une croix grecque en argent doré, mesurant en largeur comme en hauteur un décimètre. Autour du centre rayonne une couronne d'arcs festonnés, avec des fleurs entre les points d'intersection. Sur les branches de la croix, émaillées et terminées en forme de trêfle, s'épanouissent des fleurs peintes. — Deux médaillons en émail, de riches couleurs, sont fixés l'un contre l'autre au centre de la croix. Celui qui est du côté principal montre sur un champ d'azur une miniature rouge et admirablement dessinée de l'image de N.-D. de Sous-Terre ; et sur l'encadrement on lit ces mots *Virgini pariturœ. Dominœ Carnutensi.* A la Vierge devant enfanter. A N.-D. de Chartres. — Le médaillon qui est au revers porte l'image de la Sainte-Tunique de Notre-Dame, armoiries du chapitre de Chartres, avec une inscription circulaire dont plusieurs mots sont abrégés faute de place : *Capitulo carnutensi concessit* P. P. Leo XIII *suffragante episcopo Lagrange MDCCCXC.* Accordé au chapitre de Chartres par le pape Léon XIII sur la demande de l'évêque Lagrange, 1890.

On s'acorde à reconnaître dans cette belle croix un objet d'art qui fait honneur au bon goût et à l'habileté de l'orfèvre et de l'émailleur. Monseigneur en avait demandé la confection à la maison Brunet (rue de Sèvres-Saint-Germain, Paris.)

Le jour de Noël. — Pendant que la messe de minuit était chantée au grand chœur, les messes basses étaient dites dans les chapelles de l'abside et à la Crypte avec de nombreuses communions. — A 6 heures du matin, l'église se repeuplait dans le même but ; la dévotion à l'Enfant Dieu se manifestait par l'assistance aux saints mystères, mais surtout par la participation au banquet eucharistique. — Les grands offices furent bien suivis malgré la température glaciale de la basilique ; à la messe capitulaire, célébrée par Monseigneur, les antiques mélodies grégoriennes, les chœurs si distingués mais modernes du célèbre compositeur Niedermeyer et les intéressantes harmonies du grand orgue se succédèrent chacune avec leur beauté spéciale et, c'est notre avis, sans se nuire mutuellement. Aux vêpres et au salut, même variété de chants. Les quêtes de la journée étaient pour le Denier de Saint-Pierre. Le sermon du soir, prêché par M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame, nous a dit excellemment quel besoin ont les âmes de la vérité religieuse, puis où se trouve cette vérité. Allons la chercher à Bethléem comme les bergers qui se disaient l'un à l'autre : *Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum quod factum est.*

La fête des Saints-Innocents. — Célébrée le dimanche, cette fête y a gagné un surcroît d'éclat. Les évolutions des clercs pour toutes les cérémonies, leur installation au milieu du chœur comme chantres attitrés de ce jour, leurs motets et leurs hymnes, les processions pour l'arrivée et le départ sans compter celle organisée pour les nombreux pains bénits, tout offrait un charme exceptionnel et fixait favorablement l'attention sur l'enfance pieuse consacrée au service des autels. C'est Monseigneur qui a donné le salut, à la Crypte, après un beau sermon prêché par un ancien élève de la Maîtrise, M. l'abbé J. Simon, vicaire de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou. Le prédicateur a développé ces pensées : « Satan voulait faire disparaître N. S. de la terre en provoquant le massacre des Saints-Innocents. Aujourd'hui encore c'est J.-C. qu'il veut tuer en s'attaquant aux vocations ; que les clercs de N.-D. soient heureux de voir la leur gardée dans un saint asile sous la protection de Marie, et qu'ils y soient fidèles ! »

— Le 31 décembre, à l'issue des vêpres, le chapitre et le clergé de la ville se sont rendus à l'Evêché pour exprimer au premier pasteur du diocèse leurs hommages et leurs vœux à l'occasion du

nouvel an. M. le chanoine Pouclée a porté la parole au nom de tous. La réponse de Sa Grandeur nous a dit son affection croissante pour son clergé et ses désirs d'entier dévouement pour les âmes confiées à sa charge pastorale.

Arrou — *Une cérémonie de première messe.* La paroisse d'Arrou, en même temps qu'elle fêtait l'enfant nouveau-né de la Crèche, voyait monter à l'autel le prêtre nouvellement consacré qu'elle vient de donner au Seigneur. Le jour de Noël, M. l'abbé Gasselin, professeur au Petit Séminaire de Nognt-le-Rotrou, célébrait pour la première fois le Saint-Sacrifice dans l'église de son pays natal. Une assistance nombreuse était accourue, malgré le froid, pour voir le jeune prêtre célébrer les saints mystères dans cette église même où il leur avait tant de fois prêté son ministère d'enfant de chœur. M. le chanoine Lévêque, qui avait vu s'écouler sous sa direction paternelle la jeunesse du nouvel élu, monta en chaire, et s'empara de l'Évangile du jour pour l'appliquer au Sacerdoce : *Hic venit ut testimonium perhiberet de lumine;* le prêtre est le témoin de la lumière, et c'est là sa grandeur : telle fut la pensée générale de cet entretien. La pieuse cérémonie se poursuivit en suite, embellie par les chants bien soutenus d'un excellent lutrin; le nouveau prêtre fit naître entre ses mains l'enfant de Bethléem, et l'offrit à Dieu pour sa famille, et pour ceux qui l'entouraient avec un respect attendri. A cette belle fête il manquait pourtant quelqu'un : ce vénérable curé, qui a toujours eu tant à cœur le discernement des vocations; mais il n'était pas loin, retenu par les infirmités, et son cœur était au milieu de nous, de même que son souvenir était présent à l'esprit de tous. Les assistants se retirèrent, comme autrefois les bergers, en louant Dieu, et la fête se termina par des agapes fraternelles, comme il convient en ce jour des noces mystiques du prêtre avec l'église.

FAITS DIVERS

— **L'œuvre du Bienheureux de la Salle** a tenu à l'Archevêché de Paris, le 10 décembre 1890, sa dix-septième réunion générale annuelle. L'assemblée, aussi nombreuse que les années précédentes, était présidée par Son Eminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris, assisté du très honoré F. Joseph, supérieur général, et de M. l'abbé Paguelle de Follenay, aumônier des Frères des Ecoles chrétiennes, dont cette Œuvre a pour but d'assurer le recrutement.

Du rapport, présenté cette année par M. d'Herbelot, nous extrayons les chiffres suivants :

En 1881, les Frères dirigeaient 1,251 écoles avec 5,829 classes en 1889, ils en dirigent 1,234 avec 4,924 classes : c'est-a-dire que, si

17 écoles n'ont pu être établies, leurs classes ont été réunies à des écoles déjà existantes, puisque le nombre des classes a augmenté de 95.

« En 1881, dans la France et les colonies, il y avait 9,279 Frères; en 1889, il y en a 9,359; en plus, il faut compter les novices, 993 en 1882, 2,705 en 1889, 2,584 en 1890; d'après les explications du Très Honoré F. Joseph, la légère diminution de cette année est purement apparente, cela tient à ce que certains novices, placés dans une catégorie spéciale, n'ont pas été comptés comme les années précédentes.

En 1881, 4,279 Frères possédaient leur brevet; en 1889 on en comptait 6,674.

C'est surtout des noviciats français qu'il s'agit dans le rapport; les Frères, en effet, sont Français avant tout, et l'on voit leurs détracteurs dans notre pays devenir leurs défenseurs à l'étranger. Chose triste à avouer, l'étranger profite des mesures de laïcisation. En 1881, les Frères avaient en France 224,321 élèves; ils en ont, en 1889, 217,749 : ils en ont donc perdu un certain nombre, mais si l'on ajoute le chiffre des enfants qu'ils élèvent à l'étranger, le nombre total a augmenté, en cinq années, de 14,585; et pourtant, ce que les Frères veulent, c'est travailler pour la France. »

Après cette lecture, le Très Honoré F. Joseph a fourni les détails les plus intéressants et les plus consolants sur les progrès de l'Institut. Son Em. le Cardinal a terminé la séance par une allocution invitant tous les assistants à la confiance et à la persévérance.

Saint François-Xavier aux Indes. — L'exposition du corps de saint François-Xavier, l'illustre apôtre des Indes (1506-1552), a été ouverte le 3 décembre à Goa, chef-lieu des établissements portugais dans l'Inde.

On y a fait de grands préparatifs pour approprier la ville à cette solennité, qui attire une affluence considérable de pèlerins et de curieux de toutes religions. L'éclat de cette fête, qui revient tous les douze ans, a été rehaussé cette année par la présence de la reine du Portugal, fille du comte de Paris. L'archevêque irlandais de Madras et l'évêque portugais de Maylapore ont fait appel aux fidèles de leurs diocèses respectifs pour les engager à se joindre au mouvement du pèlerinage.

Il y a trois cent trente-huit ans que le corps de l'illustre disciple de saint Ignace de Loyola reste intact.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 2.

SAMEDI 10 JANVIER 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 11 janvier, *Solennité de l'Epiphanie;* messe de paroisse à 9 heures; office du chapitre à 10 h. 1/2; petite heure, procession, messe pontificale. — Le mercredi 14, messe pour les Tertiaires de Saint-François, à 6 h., à la chapelle de Sainte Madeleine.—Le samedi 10, à 4 h., salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 11 janvier, Solennité de l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, allocution, procession avec offrande de l'or, de l'encens et de la myrrhe à l'Enfant Jésus. Salut solennel.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 11, les offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 9, chemin de la Croix, à 8 h. du soir.

On nous prie d'insérer l'annonce suivante :

1891, X° Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem, par Alexandrie et le Caire, à bord du *Poitou.* — Départ de Marseille, le jeudi 9 avril. Retour, le 26 mai.

Le Comité des Pèlerinages annonce le X° Pèlerinage de pénitence à Jérusalem. Cette œuvre a pour but la prière, la pénitence, le triomphe de l'Eglise et l'indépendance du Pape, la conversion de la France et des pécheurs, la délivrance des âmes du Purgatoire. N'oublions pas non plus que c'est la grande œuvre pour relever le prestige et l'honneur de la France en Orient.

Prix des places, tous les frais compris (le voyage et l'arrêt en Egypte exceptés).

PREMIER GROUPE. — Marseille. — Caïffa. — Nazareth. — Mont-Thabor. — Cana. — Jérusalem. — Bethléem. (Logement. — Nourriture. — Voyages.) — 1re classe, 760 fr.; 2e classe, 610 fr.; 3e classe, 460 fr. En Terre Sainte, la nourriture est la même pour toutes les classes.

SECOND GROUPE. — Marseille. — Caïffa. — Nazareth. — Tibériade. — Capharnaüm. — Jérusalem. — Bethléem. — 55 fr. de plus que le premier groupe.

TROISIÈME GROUPE. — Marseille. — Caïffa. — Nazareth. — Tibériade. — Capharnaüm. — Samarie. — Jérusalem. — Bethléem. — 60 fr. de plus que le second groupe.

Le programme complet est envoyé franco. — Le demander au *Secrétariat, 8, rue François Ier, Paris.*

Une souscription est ouverte dans le but d'aider les pèlerins trop pauvres pour supporter tous les frais. Prière d'adresser les offrandes au Secrétariat, 8, rue François Ier, Paris.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 17 Janvier. — Saint Antoine

La vie de saint Antoine est un de ces événements supérieurs qui ne laissent aucun témoin, aucun lecteur indifférent. Tous s'y intéressent, mais à des titres forts divers. Tandis que les humbles croyants admirent en lui les voies de Dieu et, devant ce modèle, se prennent à mieux apprécier les vertus évangéliques, à plus redouter les démons et à craindre sagement pour leur persévérance, le siècle orgueilleux se scandalise du caractère extraordinaire de sa vie et refuse toute adhésion à ce qui nous est raconté de cet illustre Père du désert. A cette impudente négation, l'Eglise oppose le nom et l'autorité d'un historien contemporain, disciple et ami de saint Antoine, du docteur le plus fameux de l'époque, de saint Athanase d'Alexandrie.

Le monde plus léger a pris le parti d'en rire ; et c'est son amusement dans ses arts, ses théâtres et ses livres de verser le ridicule sur saint Antoine. Pourtant, même interprétée comme fiction, sa vie est une de nos plus belles histoires morales. Et cette lutte de l'homme contre les passions du dedans, cet émouvant récit d'un combat ininterrompu contre les tentations et les séductions du dehors, cette éclatante victoire d'un chrétien, aidé de la grâce, sur la nature, le monde et l'enfer ne sont qu'admirables. — Qu'un auteur païen nous montre le jeune Hercule abordé par la vertu et par la volupté, invité par elles à les suivre comme ses guides dans la vie, et l'adolescent s'attachant à l'austère vertu ; des chrétiens s'extasient jusqu'à verser des larmes d'attendrissement. Mais dans cette légende devenue réalité, dans cette sublime personnification de la vertu militante, dans cette identification sym-

bolique de la volupté avec ce que la terre compte de plus immonde, ils ne trouvent plus qu'un sujet de confusion ou de raillerie; ils s'en moquent s'ils n'en rougissent.

Demandons à saint Antoine pour eux et pour nous la clairvoyance afin de toujours reconnaître le mal, et l'énergie pour le combattre et en triompher. D. G.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

Portant communication du bref « Catholicœ Ecclesiœ » adressé par N. S. P. le Pape Léon XIII, aux Évêques du monde chrétien, relativement à l'œuvre antiesclavagiste. (1)

Nous, François Lagrange, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Évêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en N.-S. J.-C.

Nos Très Chers Frères,

Un des plus grands événements du siècle, et dont les conséquences, prochaines et inévitables, sont incalculables, c'est la récente pénétration du continent africain par les peuples de l'Europe. Il y a quelques années, l'intérieur de l'Afrique était presque inconnu. Les Apôtres, les explorateurs sont venus; on a traversé le désert, on est allé jusqu'aux sources du Nil, on a pénétré jusqu'aux grands lacs, on est entré par toutes les côtes à la fois. On a trouvé non des solitudes, mais des terres habitées par des populations innombrables. En ce moment, la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, considérant, dirait-on, ces terres comme appartenant au premier occupant, sont en train de se partager cet immense continent et de s'y tailler des colonies qui sont des empires.

Est-ce là un fait fortuit et de peu de portée? Il faudrait oublier que la Providence gouverne le monde, et que Dieu, qui dispose souverainement les temps et les moyens, veut le salut de tous les peuples, *Vult omnes ad agnitionem veritatis venire*, pour méconnaître que quelque chose de grand se prépare, et que Notre-Seigneur Jésus-Christ a sur ces nations, depuis si longtemps plongées dans les ténèbres et la barbarie, des desseins magnifiques.

(1) Nous ajournons au prochain numéro supplémentaire la fin de la lettre épiscopale sur le rétablissement des conférences.

I

En quel état, en effet, politique, moral et religieux, les a-t-on trouvées ? Oh ! N. T. C. F., nous, peuples d'Europe, comblés des bienfaits du christianisme, et si ingrats envers lui, il nous faudrait contempler ces pays privés jusqu'ici de sa lumière et les comparer aux civilisations chrétiennes pour comprendre enfin ce que nous devons à Jésus-Christ et à son Evangile. Familiarisés avec ces biens, dont nous jouissons superbement, comme s'ils nous étaient naturels, nous ne songeons pas assez à nous demander ce que nous serions devenus si nous avions été abandonnés à nous-mêmes comme ces peuples, si la gr e de Jésus-Christ ne nous avait touchés et transformés. La plus rossière ignorance, jointe à la plus profonde dépravation, voilà le spectacle qu'ont présenté les peuplades africaines : avec un fléau effroyable, qui engendre dans ces pays d'inimaginables misères, l'esclavage. Avant que des voix courageuses eussent dénoncé ces horreurs au monde, l'Europe, qui ne les soupçonnait pas, ne songeait pas à s'en émouvoir ; quand on vint à les apprendre, on en fut épouvanté. Savez-vous, N. T. C. F., que, à l'heure qu'il est, chaque année 400,000 pauvres noirs sont la proie des négriers musulmans, lesquels s'en vont, dans d'effroyables razzias, les arracher de leurs pays, et les emmènent, en longues caravanes, qui sèment de leurs cadavres les immenses routes qu'elles parcourent, pour les vendre, comme un vil bétail, dans les marchés d'esclaves du Maroc et de la Turquie ?

L'esclavage, N. T. C. F., ce crime de lèse-humanité, l'esclavage, ce mépris de la dignité, de tous les droits et de tous les devoirs de l'homme, l'esclavage, qui fait d'un homme la chose d'un autre homme, a régné sur tout l'ancien monde, et sur tout le monde musulman ; et il régnait naguère encore même dans des pays chrétiens, bien oublieux en cela de l'esprit évangélique. C'est que, s'il répugne profondément aux côtés nobles de l'âme humaine, il trouve aussi de puissantes correspondances dans les passions de l'homme, dans son égoïsme et dans son orgueil. Mais l'Évangile le réprouve absolument ; l'Évangile l'a frappé au cœur en proclamant la fraternité des hommes, d'où découle naturellement leur liberté. *Non est servus neque liber*, s'écriait autrefois saint Paul ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; vous êtes tous frères en Jésus-Christ, *Vos autem fratres estis in Christo.* A partir de ce jour-là, on peut le dire, malgré ses entrelacements innombrables avec tant d'intérêts et d'odieux abus tant de fois séculaires, qui le rendaient si difficile à déraciner, l'esclavage était irrémédiablement condamné, et constamment les chefs de l'Église ont travaillé à l'abolir, à le

faire disparaître graduellement de la face de la terre. Cette gloire appartient à l'Église, et il faut la lui maintenir, parce que c'est la vérité d'abord, et parce qu'elle condamne, bon gré mal gré, à la reconnaissance envers le christianisme les peuples de l'Europe, qui n'ont que trop besoin de cette leçon. Combien de Papes ont tour à tour élevé la voix pour décider les peuples chrétiens à se débarrasser de cette souillure, qui est un outrage à l'Évangile non moins qu'à l'humanité. Et aujourd'hui, qui a pris définitivement en main cette cause ? Qui a provoqué cette croisade nouvelle ? Et si l'abolition de cette ignominie est aujourd'hui à l'ordre du jour dans le monde, a qui surtout le doit-on ? A l'Église ; à un grand cardinal, à un grand pape.

II

Quand Léon XIII, il y a dix ans, dès le début de son Pontificat, travaillé déjà de ces grandes pensées, confia au cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, les missions africaines, celui-ci, grand organisateur, grand homme d'initiative et d'action, comprit sur le champ, en mesurant, de son œil d'aigle, l'immensité du continent africain encore inexploré, l'immensité de l'œuvre. Il commença à lancer les Pères blancs, admirable création de son zèle, à la découverte, à l'apostolat, au martyre. Quel tressaillement dans la vieille Europe, livrée à de bien autres préoccupations, quand tout à coup on vit à Paris, et dans d'autres grandes villes de France, le vénérable Cardinal, debout dans nos chaires, avec ces jeunes missionnaires autour de lui, et ces pauvres petits Africains sauvés de la servitude et de la mort, et qu'on l'entendit raconter, avec son éloquence émue et vibrante, toutes les abominations de la chasse à l'homme, et des marchés d'hommes, et de l'asservissement de l'homme à l'homme : horreurs lointaines par l'espace, mais présentes par le temps ; actuelles, contemporaines, outrageant la face du ciel au moment même où il parlait.

Il y a, et Dieu en soit loué, à l'heure qu'il est, sur le siège de Saint Pierre, un Pape, en qui semblent réunis toute la sagesse, toute la doctrine, toute l'éloquence, tout le génie de ses prédécesseurs, et qui, depuis qu'il occupe le trône apostolique, n'a pas cessé d'élever la voix pour enseigner aux hommes la vérité, la charité et la vraie liberté. Il était tout à la joie de l'abolition de l'esclavage au Brésil quand le cardinal africain, au début de sa croisade, vint à Rome lui exposer l'état des choses dans le continent noir :

« La traite maritime, disait le Cardinal au Saint-Père, a été supprimée, il est vrai, mais la traite par terre existe toujours. Elle s'est même accrue sur certains points, par la suppression de la

traite maritime, et elle a revêtu des caractères plus abominables... »

Ecoutez-en quelques détails :

« Les villages paisibles des nègres sont cernés, tout d'un coup, pendant la nuit, par de féroces aventuriers. Presque jamais ils ne se défendent, ou ceux qui le font sont bientôt massacrés par des hommes armés jusqu'aux dents. Ces malheureux fuient dans les ténèbres; mais tout ce qui est pris est immédiatement enchaîné, et entraîné, hommes, femmes et enfants, vers un marché de l'intérieur. On les y amène de contrées situées à soixante, quatre-vingts et cent jours de marche. »

Et ce que sont ces marches de caravanes d'esclaves, écoutez-le aussi :

« Alors commence pour eux, principalement dans la traversée du Sahara, une série d'ineffables misères. Tous les esclaves sont à pied ; aux hommes qui paraissent les plus forts et dont on pourrait craindre une révolte, on attache les mains et quelquefois les pieds, de telle sorte que la marche leur devient un supplice, et sur leur cou on place des cangues, qui en relient plusieurs entre eux. On marche toute la journée. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, on distribue aux prisonniers quelques poignées de sorgho cru : c'est toute leur nourriture. Le lendemain, il faut repartir. Mais, dès les premiers jours, les fatigues, les douleurs, les privations en ont affaibli un certain nombre. Les femmes, les vieillards s'arrêtent les premiers. Alors, afin de frapper d'épouvante ce malheureux troupeau humain, ses conducteurs s'approchent de ceux qui paraissent plus épuisés, armés d'une barre de bois pour épargner la poudre. Ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes qui poussent un cri et tombent en se tordant dans les convulsions de l'agonie. »

On reconnaît la route de ces caravanes dans le désert aux ossements blanchis de ces malheureux.

Puis viennent les hontes du marché et les misères sans nom de la servitude elle-même.

Voilà ce que le Cardinal Lavigerie vint dire au Pape, après avoir déjà soulevé d'indignation les âmes françaises, au récit de ces horreurs. Ces révélations émurent les entrailles du Saint-Père et l'accent de cette émotion se retrouva dans la lettre qu'il adressa bientôt après aux évêques du Brésil. C'était au moment où le Jubilé de Léon XIII amenait à ses pieds le monde entier. Ce fut alors que le Père commun des fidèles donna à l'apôtre africain la mission spéciale de prêcher la croisade antiesclavagiste. Alors, spectacle superbe, on vit de nouveau le vénéré Cardinal, sans tenir compte de la fatigue et des années, plaider cette grande cause

de l'abolition de l'esclavage africain, soit par ses discours, soit par ses lettres, à toutes les régions de l'Europe, la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, et à l'Afrique aussi. Remuée par cette éloquence et par ces effrayants récits, la vieille Europe se réveilla : et bientôt un congrès diplomatique — car d'une part une si gigantesque entreprise ne pouvait être abandonnée sans honte à l'initiative privée, et d'autre part avait besoin, pour être menée plus tôt à bonne fin, du concours des Puissances, — se réunit dans la capitale de la Belgique.

Ce Congrès de Bruxelles fera époque dans l'histoire. Voilà l'Europe, bon gré mal gré, solennellement engagée dans la croisade. Un autre congrès se réunit cette année à Paris, composé de l'élite des comités nationaux que le Cardinal a fondés dans les diverses contrées de l'Europe, c'est-à-dire des hommes les plus considérables de la politique, des œuvres chrétiennes, des lettres, de la philosophie. Nous avons eu l'honneur d'y siéger, aux côtés du grand Cardinal, et permettez-Nous, N. T. C. F., de vous en dire un simple incident, mais d'une grande signification selon Nous. De petits nègres étaient là, amenés par l'intrépide *alter ego* de Mgr Lavigerie dans les missions africaines, Mgr Livinhac, échappé lui-même par miracle au martyre. Le Cardinal en fit monter un sur l'estrade, et le prit entre lui et Nous; c'était le fils d'un martyr; le cardinal demanda à Mgr Livinhac de raconter l'histoire de ce martyr, aussi belle que les plus beaux traits dont les anciens actes de nos martyrs fassent mention. Et quand Mgr Livinhac eut terminé ce récit émouvant, que le pauvre petit nègre n'avait pas compris, le grand Cardinal se tourna vers l'enfant, passa son bras autour de son cou, l'enveloppant des plis de sa longue robe rouge, et : « Vous le voyez, dit-il, il n'a plus de père, ce pauvre petit !... Il en a un encore ! » Et se penchant vers lui, il le baisa au front, aux applaudissements redoublés de l'assemblée. Il Nous semblait voir alors l'Église elle-même, penchée vers cette infortunée race nègre, et l'enveloppant de sa robe, et l'embrassant, comme une mère son enfant. C'est bien en effet ce qui se passe, l'embrassement du continent noir par l'Église; l'adoption de cette race infortunée par cette mère de tous les hommes. Ce congrès confirma les résolutions votées déjà à Bruxelles, et y ajouta le vœu que le Saint-Père daignât couronner par un acte de Sa Suprême autorité l'œuvre commencée, trois ans auparavant, en demandant à tous les évêques catholiques d'établir dans toutes leurs églises une quête annuelle. Voici, N. T. C. F., le rescrit par lequel le Saint-Père a daigné exaucer ce vœu, désignant, pour concentrer le produit de cette quête et le distribuer ensuite, la Sacrée Congrégation de la Propa-

gande comme répondant le mieux, par la place qu'elle occupe auprès de Son Trône, au caractère d'une telle œuvre.

Suit la lettre circulaire de N. T. S. P. le Pape Léon XIII à l'épiscopat catholique, dont nous avons déjà donné le résumé.

Après l'insertion de ce rescrit pontifical, Mgr Lagrange continue :

Il s'agit, N. T. C. F., entendez-le bien, de 50,000,000 de nègres dont il faut faire des hommes et des chrétiens. Car, pour nous, l'affranchissement des corps n'est pas tout : l'affranchissement des âmes, la christianisation de l'Afrique, voilà qui nous touche plus encore. Mais avez-vous remarqué comme vers la fin de son bref le Pape passe des missions africaines aux autres missions ? C'est que, N. T. C. F., cette œuvre immense des missions catholiques ne se borne pas à l'Afrique : le continent asiatique est là aussi, avec ses vastes contrées de l'extrême Orient : la Chine, le Japon, le Thibet, l'Annam, le Tonkin ; et puis, plus loin encore, les îles océaniennes. Que d'âmes à conquérir ! J'aurai l'occasion quelque jour, quand je vous parlerai spécialement de ces magnifiques œuvres, qui s'appellent la *Propagation de la Foi* et la *Sainte Enfance*, — œuvres qui sont l'orgueil de l'Église, et sa ressource indispensable, mais où le diocèse de Chartres, j'ai le regret de le dire, ne figure pas au premier rang, — de vous tracer avec détail le tableau actuel de nos missions : vous serez ravis en embrassant ainsi du regard le prodigieux travail évangélique qui se fait en ce moment, sur toute la surface du globle, sous nos yeux distraits.

Le monde aurait-il bientôt le bonheur de devenir enfin chrétien ? Dieu disait autrefois : *Commovebo cœlum et terram et mare, et veniet Desideratus cunctis gentibus ;* je remuerai le ciel et la terre et la mer, et le Désiré des nations apparaîtra. Ce moment est-il venu ? Ne dirait-on pas qu'un nouveau partage entre les fils du Christ, comme autrefois entre les fis de Noé, se prépare ? On se partage en effet l'Afrique, tandis que, impuissante à maintenir son isolement séculaire, l'extrême Asie se voit pénétrer de toutes parts. Ah ! pourquoi ? pourquoi ? « Les distances se rapprochent, s'écriait naguère un éloquent évêque ; Dieu abrège les chemins et agrandit les pas de l'homme. Tous les peuples civilisés, tous les fils aînés des nations sentent le besoin de se voir de plus près, de se rencontrer, de s'entretenir des grands intérêts de l'humanité. La vapeur et les chemins de fer ouvrent toutes les voies les plus rapides à travers le monde entier.... A qui persuadera-t-on jamais que toutes ces barrières se renversent, que ces grands rapprochements se font entre les hommes, afin seulement qu'ils puissent mieux se haïr, se déchirer, se tuer les uns les autres ? Si les hommes vont aujour-

d'hui avec des pieds de fer et des ailes de feu à leurs affaires et à leurs plaisirs, si la pensée et la parole humaine traversent le monde avec plus de rapidité que la lumière, je ne puis croire que les pensées et les desseins de la Providence y soient pour rien, et qu'il ne se prépare pas là quelque chose de grand pour les temps nouveaux.»

Evidemment, l'heure où nous sommes, N. T. C. F., est solennelle, et le vingtième siècle verra de grandes œuvres, de grandes merveilles de la droite de Dieu. Pourvu que ce ne soit pas, ô mon Dieu, au détriment de la vieille Europe, et comme compensation des pertes que la religion semble faire parmi nous; selon cette loi terrible formulée autrefois si éloquemment par Bossuet, en des paroles qui semblent commencer de nos jours à s'accomplir; « Les extrémités de l'Orient s'ébranlent, et semblent vouloir enfanter une nouvelle chrétienté pour réparer les ravages des dernières hérésies. C'est le destin de l'Église. *Movebo candelabrum tuum.* Je remuerai ton chandelier... S'il n'éteint pas la lumière, Dieu la transporte, elle passe à des climats plus heureux. Malheur! malheur à qui la perd! Mais la lumière va son train et le soleil achève sa course! »

Mais non; et malgré tant et de si graves erreurs où se laisse entraîner notre cher pays, j'espère que tel ne sera pas son malheur; et les raisons de mon espérance, entre beaucoup d'autres, les voici : C'est que à cette nouvelle et magnifique évangélisation du monde il travaille plus qu'aucun p uple de l'Europe; ses missionnaires sont partout au premier rang; et en particulier, de cette transformation merveilleuse du continent africain qui approche, c'est lui qui plus qu'aucune autre nation chrétienne aura pris l'initiative. Et je ne puis croire que le pays qui aura tant fait pour la propagation de l'Évangile en soit lui-même, par un sévère jugement de Dieu, à son tour dépossédé.

Oh non! Dieu au contraire, N. T. C. F., nous tiendra compte de ce que nous aurons fait pour cette grande cause; il ne rejettera pas dans sa colère la nation généreuse qui donne à l'œuvre de l'Évangélisation du globe, et avec une telle magnanimité, ses fils, son sang, son or; et si souvent aussi son épée! J'ose affirmer que tout ce que nous ferons pour la christianisation de l'Afrique et du monde, c'est pour la France aussi que nous le ferons : Dieu ayant coutume de payer au centuple, aux individus comme aux peuples, le peu qu'ils donnent pour lui.

Donc, N. T. C. F., que la parole du Saint-Père vous anime. Secouez vos habituelles pensées; agrandissez vos horizons; voyez partout à l'œuvre l'Église et ses Apôtres; et à ce gigantesque travail d'Apostolat prenez largement votre part. C'est une œuvre de foi; c'est une œuvre aussi de patriotisme.

A ces causes :

Le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — Pour répondre aux désirs du Saint-Père, une quête sera faite, le jour de l'Epiphanie, dans toutes les Églises et Chapelles de notre Diocèse, pour l'œuvre antiesclavagiste et les missions africaines.

Art. 2. — Le produit de cette quête sera envoyé au Secrétariat de notre Évêché pour être sur le champ transmis à Rome, à la Propagande.

Art. 3. — Et sera notre lettre pastorale lue dans toutes les Églises et Chapelles de notre Diocèse, le dimanche qui précédera l'Epiphanie.

Donné à Chartres, en notre Palais épiscopal, sous Notre seing et le sceau de Nos armes, et le contre-seing du Secrétaire de notre Evêché.

Chartres, le 31 décembre 1890.

† FRANÇOIS, *Évêque de Chartres.*

Par mandement, Roussillon, *Chan., Sec. Gén.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr l'Archevêque de Montréal en pèlerinage à Chartres. — Le dimanche, 4 janvier, la paroisse de Notre-Dame de Chartres était informée, de bonne heure, que les cérémonies de la journée seraient très solennelles. Mgr notre évêque, informé, la veille, du passage de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, à Chartres, l'avait invité à présider les offices capitulaires et l'invitation était acceptée.

Mgr Fabre aime beaucoup la cathédrale de Chartres dont il est chanoine d'honneur ; c'est la troisième fois que nous le voyons ainsi faire son pèlerinage à Notre-Dame, depuis sa promotion à l'épiscopat. Sa présence en ce saint lieu nous rappelle à la fois l'évangélisation des antiques tribus américaines par des apôtres partis de notre basilique, et les relations du chapitre de Montréal avec celui de Chartres rétablies, il y a cinquante ans, par Mgr de Montals, notre évêque d'alors et Mgr Bourget, prédécesseur de Mgr Fabre sur le siège épiscopal de Ville-Marie.

Le vénérable archevêque a donc reparu dans notre cité ; il était accompagné de M. l'abbé Archambeault, son vice-chancelier ; il a officié selon tous les rites pontificaux le matin et le soir.

Entre vêpres et complies, sur l'invitation de Mgr Lagrange, il a bien voulu monter en chaire et adresser la parole à l'assemblée.

Développant ce texte souvent répété à l'église dans le temps de Noël : *pax hominibus bonœ voluntatis*, Sa Grandeur nous a montré la volonté de servir Dieu, chacun selon notre vocation, comme gage de la vraie paix ; elle nous a encouragés, dans un langage très sympathique, à la vie fortement chrétienne selon l'exemple de nos ancêtres. C'étaient de sincères chrétiens les Français d'il y a deux siècles, qui allaient coloniser en Amérique ; leurs descendants, la plupart des Canadiens d'aujourd'hui, ont conservé leurs traditions et leurs mœurs. Mgr Fabre nous a donné en effet sur la foi et les saintes pratiques de ses diocésains quelques détails fort édifiants.

Ceci nous intéresse d'autant plus que Notre-Dame de Chartres a été pour beaucoup dans la conservation des habitudes religieuses parmi les Franco-Canadiens. Le Vén. de Laval de Montmorency notre compatriote, premier évêque de Québec, le P. Bouvard, missionnaire chartrain, les caravanes émigrées de notre Beauce, comme il y en eut de Bretagne et de Normandie, ont implanté là-bas le culte de notre auguste Patronne. « Cette dévotion, nous disait, l'été dernier, un éminent Canadien venu en pèlerinage, est très populaire en notre pays : quand j'étais enfant, ma mère me faisait réciter chaque jour trois *Ave Maria* à N.-D. de Chartres. » Il y a dans cette contrée lointaine une ville ou un village du nom de Sainte-Marie-de-Beauce ; une notice biographique sur S. E. le cardinal Taschereau, l'archevêque actuel de Québec, qui en est originaire, nous a fait connaître ce lieu ; nous sommes porté à croire que cette paroisse a été fondée jadis par nos compatriotes en souvenir de Notre-Dame de Chartres.

Mgr Fabre a présidé, de concert avec Mgr Lagrange, la procession de la Sainte Vierge après les complies et a donné la bénédiction du Saint-Sacrement. Le lendemain lundi, Sa Grandeur a terminé son pèlerinage en célébrant la sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, près duquel sont encore les ex-voto séculaires des Hurons et des Abnaquis.

— Une dépêche du 7 janvier aux journaux de Paris nous a appris la triste nouvelle du décès de Mgr Labelle, sous-ministre de l'agriculture à Québec. Nous avions vu ce Prélat devant N.-D. de Chartres, en plusieurs circonstances, notamment lors du sacre de Mgr Lagrange.

Syndicat de la presse chartraine. — Souscription pour les pauvres. — Mgr Lagrange, aussitôt qu'il a eu connaissance de la résolution prise par le syndicat de la presse chartraine pour secourir les pauvres, a adressé à l'un de ses membres, M. Dubreuil, la lettre suivante accompagnée d'une somme de 200 francs.

« Cher Monsieur,

» Je ne vous ai pas assez dit ce matin à quel point je suis heureux de la nouvelle que vous m'aviez déjà fait pressentir, et que vous êtes venu m'annoncer comme définitive : cet accord intervenu, relativement à une grande souscription, entre les directeurs de la presse chartraine, à l'effet de secourir les familles indigentes de Chartres. A la bonne heure! et voilà au moins un terrain commun, la charité, où tous les hommes de cœur peuvent se tendre la main. Puisse cet accord en présager d'autres!

» Nous n'en avons pas encore fini avec l'hiver. Les pauvres ont déjà beaucoup souffert et peuvent avoir à souffrir beaucoup encore. Devant les besoins multiples et les cruelles privations qu'amène la saison rigoureuse, les efforts individuels demeurent impuissants, l'union s'imposait ; je bénis la généreuse pensée qui a créé l'union. La charité chartraine a déjà beaucoup fait, je le sais : quelle nouvelle et puissante impulsion ne va-t-elle pas recevoir de l'appel que vous faites! je voudrais joindre ma voix à la vôtre, et crier bien fort, dans toutes les familles où l'on est à l'abri du besoin. Nous qui ne manquons de rien, pensons à ceux qui manquent de tout! pain, habits, chaussures, bois; tandis que le loyer, le terrible loyer est toujours là.

» Votre appel va être entendu, Messieurs : à votre généreuse pensée on répondra généreusement : elle va courir, vous verrez, de cœur en cœur comme une traînée de flamme. Quant à moi, bien que les temps durs que nous venons de passer aient beaucoup entamé mes modiques ressources, je vous prie de vouloir bien accueillir ma modeste offrande.

» Veuillez agréer, cher Monsieur, pour vous et tous ces Messieurs, avec mes remerciements tous mes bien dévoués hommages. »

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé J. Simon, vicaire de St-Hilaire à Nogent-le-Rotrou, a été nommé professeur à l'Institution N.-D. de Chartres ; il est remplacé à Nogent par M. l'abbe Bouscary, ordonné prêtre à St-Sulpice en décembre dernier.

FAITS DIVERS

Deux anecdotes sur Noël. — Sous Henri IV, les musiciens de la chapelle royale reçurent l'ordre d'accompagner le roi, qui se rendait solennellement à Notre-Dame pour y assister à l'office le jour de Noël. Le chant des psaumes allait commencer. Mais voici que devant le trône royal, surmonté d'un baldaquin d'hermine, s'avança messire Ruelle, président aux enquêtes et grand chantre

du chapitre : il est revêtu de sa chape et porte à la main le bâton d'or, insigne de sa charge.

Il s'incline devant Henri IV et lui dit à voix haute : « — Sire, je remplis le devoir de ma charge en remontrant respectueusement au roi que l'honneur de chanter l'office devant Sa Majesté appartient aux chanoines et aux chantres de cette insigne cathédrale. Nous imposer une autre règle ce serait nous faire la loi dans notre propre maison ».

L'archevêque de Reims, grand aumônier de France, retenu dans son diocèse par les cérémonies du jour, n'accompagnait pas Henri IV ce jour-là ; le psautier royal était présenté par Guillaume du Peyrat, aumônier par quartier. Ce personnage ne se laissa nullement démonter par l'algarade du grand chantre. — « Sire, dit-il, la cour est partout où se trouve le roi. Toute église où se rend Sa Majesté pour assister à l'office divin devient chapelle du roi. Les chantres et officiers de Votre Majesté ont reçu l'ordre de l'accompagner ici, il leur appartient donc de chanter l'office de Noël ».

Henri IV sourit, puis, nouveau Salomon, trancha, séance tenante, la difficulté, avec son bon sens ordinaire : — « Messieurs du Chapitre, fit-il de sa voix claire, les psaumes, s'il vous plaît, seront chantés à deux chœurs ; vos chantres diront le premier verset et les miens le second ».

***

— Une nuit de Noël, après l'office et avant de se mettre à table, le roi Louis XIV fit appeler Lalande, qui était alors son maître de chapelle :

— Ne trouvez-vous pas, monsieur Lalande, que tout à l'heure nos musiciens n'ont pas produit, en exécutant l'*Adeste*, leur effet ordinaire ? — Sire, je dois reconnaître... — Quelle en est donc la cause ? — Sire... je n'ose...

Le roi fronça le sourcil. — Eh bien ! Sire, plusieurs des musiciens ayant entendu dire que cette année le roi ne paraîtrait pas à l'office de la nuit se sont abstenus d'y venir. — Notre-Seigneur y devait être, dans tous les cas, monsieur ! J'entends que personne ne manque sans que vous lui en donniez licence ! Chacun des absents vous paiera cette fois neuf livres d'amende !

Léon XIII et le Rosaire. — Le vénérable évêque de Moulins eut un jour l'ambition d'enrôler le Souverain Pontife dans les cadres du Rosaire perpétuel de son diocèse. C'est la *Couronne de Marie* qui nous informe de la démarche faite dans ce but et du succès qu'elle obtint.

La présidente du Rosaire de Montluçon s'étant rendue à Rome

pour assister aux fêtes du Jubilé sacerdotal de Léon XIII, Mgr de Dreux-Brezé lui confia une lettre, qui contenait l'expression de son désir.

Après avoir pris connaissance de cette lettre, le Souverain Pontife réfléchit un instant et dit : « Eh bien ! je choisis l'heure de dix à onze heures du soir, le premier de chaque mois, parce que c'est à ce moment-là que je dis chaque soir le Rosaire dans ma chapelle ».

Le Clergé et l'Armée. — A Châlons, le général Jamont, commandant le 6e corps d'armée, a, lors des réceptions du jour de l'an, fait un accueil particulièrement affable à MM. les vicaires généraux et les membres du clergé. Parlant de la loi militaire, il leur a dit que les séminaristes incorporés étaient des modèles de discipline et que l'un d'eux avait même obtenu les galons de caporal.

Crucifix pour le Chemin de Croix. — Sa Sainteté Léon XIII, par un Bref du 9 septembre adressé au Révérendissime Père Général des Franciscains, lui continue la faculté de bénir les crucifix pour le Chemin de la Croix et de déléguer ce pouvoir avec cette modification pour l'usage qu'en peuvent faire les malades : Pour les malades qui ne peuvent pas réciter les vingt *Pater*, *Ave* et *Gloria*, il ne suffit plus désormais de faire un acte de contrition et de réciter la prière *Te ergo*, etc. Voici les conditions exigées : Les malades de ce genre doivent faire *de bouche* un acte de contrition, réciter l'invocation : *Te ergo quæsumus tuis famulis subveni*, *quos pretioso sanguine redemisti,* et au moins suivre de cœur la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* faite par un assistant.

L'Etoile des Mages. — Comment Jésus-Christ recherche les âmes. — « Cet astre ne jette pas indifféremment sa lumière et semble » faire *un choix* des personnes sur lesquelles il répand ses rayons. » Il ne luit pas pour toute la terre, on ne le voit qu'en Orient, en- » core n'y apparaît-il qu'aux Trois Mages. Et ce qui nous fait voir » manifestement que cette étoile éclaire avec choix et avec discer- » nement des personnes, c'est qu'elle se cache sur Jérusalem et » qu'elle retire ses rayons de dessus cette ville ingrate. Cette belle » étoile ne choisit plus seulement ceux qu'elle illumine, *mais en-* » *core elle les attire.* Elle montre aux Mages un éclat si doux et » je ne sais quelle lueur si bénigne, que leurs yeux en étaient » charmés ; à peine se peuvent-ils empêcher de la suivre. — Enfin » non seulement elle les attire, mais encore *elle les précède.* Elle » marche devant eux pour les conduire ; et afin de leur faire porter » plus facilement les fatigues et les ennuis du voyage, elle remplit » leurs cœurs d'une sainte joie. » (Bossuet. Sermon pour une profession. Édit. Vivès, XI, p. 496.)

RÉCLAMES SACRILÈGES. — Le *XIXe Siècle* ayant accusé les Pères de Lourdes de faire trafic de l'eau de la grotte, et d'en avoir établi un dépôt dans la maison Lages, 13, rue du Vieux-Colombier, à Paris, le R. P. Supérieur écrit au directeur une lettre où nous lisons :

« Si votre rédacteur avait eu le temps et le goût de lire les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, il y aurait trouvé, à la date du 30 *novembre* 1886 : « Nous prévenons les lecteurs que nous « n'établissons nulle part des dépôts d'eau de la Grotte ; les « dépôts qu'on nous signale ont été établis à notre insu. »

Mgr l'Evêque de Tarbes insistait de nouveau, le 2 *mai* 1888 : « l'Evêque de Tarbes est encore obligé de signaler et de flétrir les « abus indignes qui se font, en divers lieux, du *nom*, de l'*eau*, « des objets et des *souvenirs* de Notre-Dame de Lourdes. »

L'eau de Lourdes ne coûte rien à qui vient la chercher à la source. Les Pères ne font payer que le verre, le bouchon, la caisse et le port, à ceux qui leur demandent de la leur expédier.

Quant aux *pastilles à l'eau de Lourdes*, S. Em. le cardinal-secrétaire d'État a protesté, Mgr l'Evêque de Tarbes a protesté contre ce trafic sacrilège, les Pères ont protesté (voir *Annales de Notre-Dame de Lourdes* de mai 1888), ils protestent encore.

La *Semaine de Périgueux* signale une réclame, qu'on peut appeler sacrilège, qui s'étale sur la dernière page de quelques-unes de nos pieuses revues diocésaines, et qui a certainement échappé à la vigilance de leurs rédacteurs.

Il s'agit d'un emplâtre sous la forme d'un cœur, dans lequel on a imprimé ces mots : « *Le Sacré-Cœur.* » A côté, on lit en grands caractères, ces mots révoltants : *Emplâtre du Sacré-Cœur, véritable sauveur des enfants.* Suivent, après, les vertus de cet emplâtre et son prix.

AVIS

On est prié d'être attentif aux quêteurs et quêteuses, étrangers au Diocèse, qui parcourent quelquefois notre Ville ou le Diocèse, et de leur refuser absolument toute offrande, quand ils ne présenteront pas une permission en règle, signée par Mgr l'Evêque de Chartres lui-même.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 17 JANVIER 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 18 janvier, 2e après l'Epiphanie : Fête du Saint-Nom de Jésus, double de 2e classe. — Entre vêpres et complies, sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Jeunes Economes, par M. l'abbé Sablier, chanoine de Versailles, aumônier de l'hôpital de Sèvres.

CRYPTE. — Le jeudi 22, fête de l'Adoration en l'église N.-D. de Sous-Terre. — Le matin, à 5 h. 3/4, exposition du Saint-Sacrement et messe avec allocution ; chants pendant la messe. Autres messes avec chant, à 7 h., 8 h. et 9 h. — Après-midi, à 4 h., sermon prêché par M. l'abbé Jacoutot, curé d'Alluyes, et sermon solennel.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 2e dimanche après l'Epiphanie, Fête du Saint-Nom de Jésus. — Les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de persévérance.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 18, les offices aux heures ordinaires.

Nogent-le-Rotrou. — EGLISE SAINT-HILAIRE. — Dimanche 18, solennité patronale de Saint-Hilaire. A 3 h., vêpres, instruction par M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution Notre-Dame, complies et salut solennel qui sera, comme tout l'office de la journée, chanté par les élèves du Petit-Séminaire de Nogent.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie de Saint Ignace de Loyola. — Saint Ignace, le grand patriarche de la vie religieuse depuis le moyen-âge, l'héroïque soldat de l'Église, le propagateur de la foi chez les infidèles, le fondateur de la Compagnie de Jésus, fut un génie de droite raison, de sagesse profonde, un prêtre austère qui ne fit rien que pour la plus grande gloire de Dieu. Le P. Clair restitue exactement, dans tous ses détails, cette figure chevaleresque, cet esprit si vaste et si courageux, en publiant la *Vie de saint Ignace de Loyola*, d'après l'admirable biographie de Pierre Ribadeneira, un chef-d'œuvre à peu près inconnu en France. Ce livre, qui paraît à la librairie Plon, illustré d'une série de planches gravées d'après l'œuvre des maîtres, tels que : Rubens, Mignard, Alonzo, Cano, etc., est un véritable monument littéraire et artistique, digne de l'apôtre héroïque auquel il est consacré.

Prix : broché, 20 fr. ; richement cartonné, 24 fr. — Librairie Plon et Nourit, Paris, rue Garancière, 8 et 10.

Souhaits et Petites Étrennes des premiers Communiants. — Pieux et utile opuscule de 32 pages avec un calendrier perpétuel. — Prix : 0 fr. 15 à la librairie Saint-Augustin, 20, rue d'Algérie, Lyon.

Nouveaux souhaits de Saint François de Sales, avec un portrait et le calendrier pour 1891. Ce gracieux opuscule, dont le texte est nouveau, se recommande aux personnes pieuses à cette époque de l'année. — Prix : 0 fr. 10. Même librairie.

L'Honneur de servir la messe, démontré par des faits contemporains. — Prix : 0 fr. 40, à la librairie Auban, 6, place Bellecour, Lyon.

N° 3. 17 Janvier 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 10 Janvier. — Saint Guillaume, archevêque de Bourges. (1209)
La mort d'un Saint.

Saint Guillaume fut célèbre par ses éminentes vertus, son action sociale et ses miracles. On lui doit d'heureuses réformes dans la justice ecclésiastique, l'abolition de coutumes abusives dans les pénalités et un recours moins fréquent aux pouvoirs séculiers.

Dans l'histoire de ses miracles on remarque ce détail que, de ceux qui imploraient ses prières et sa puissance il exigeait une confession intégrale de leurs péchés et une promesse formelle d'amendement pour l'avenir : après quoi les prodiges se multipliaient avec ses bénédictions.

Le secret de sa vertu semble avoir été plus particulièrement dans la pensée habituelle de la mort. Afin de s'en pénétrer davantage, il s'était fait une règle de méditer souvent sur ce grave sujet ; il assistait les agonissants, suivait les convois, pratiquait et encourageait le culte des morts. En récompense Dieu lui fit connaître l'heure de son décès. — Le jour de l'Epiphanie, déjà fiévreux, Guillaume vient à l'Eglise pour la prédication accoutumée. Et, commençant ces paroles : « Voici l'heure de sortir de notre sommeil, » il adresse à son peuple désolé ses dernières recommandations et son suprême adieu. Rentré chez lui presque mourant, il demande l'extrême-onction, puis le saint Viatique qu'il reçoit à genoux, avec des sentiments admirables de dévotion et d'humilité. Le 10 janvier, il se fait étendre sur un lit de cendres ; et à l'heure des matines il veut commencer le saint office : aux premiers versets de la psalmodie son âme s'envolait au ciel. D. G.

LE SAINT NOM DE JÉSUS

Le péché est le plus grand de tous les maux... Et quiconque sera le Sauveur des hommes, il doit uniquement s'attacher à ce principe volontaire et universel de tous les maux. C'est pourquoi Dieu nous avertit que si parmi les douleurs de la Circoncision il donne à son fils le nom de Sauveur et relève par un nom si grand son humiliation, c'est à cause qu'il doit sauver son peuple fidèle de ce grand mal du péché. D'autres ont porté ce beau nom pour avoir délivré le peuple ou d'une longue captivité ou des périls de la guerre ou des horreurs de la famine. Toute langue doit confesser que celui-ci est un Sauveur à meilleur titre, puisqu'il ne vient pas nous sauver comme les autres des peines ou de quelques suites du péché; il vient nous sauver du péché même; et attaquant le mal jusque dans sa source, il est le vrai Libérateur et Sauveur par excellence. (Bossuet.)

3e sermon pour la Circoncision. Edition Vivès, VIII, p. 343.

UNE GRANDE ŒUVRE CATHOLIQUE.

On nous prie d'insérer cette annonce qui nous semble en effet fort utile :

Au milieu des amertumes et des angoisses de notre temps, une des consolations que Dieu ménage au clergé est de l'honorer parfois par de grandes et utiles entreprises. Il y a un demi-siècle, le célèbre abbé *Migne* (1) fondait ses fameux *Ateliers catholiques*, où il publia sept cents grands volumes, tirés chacun à des milliers d'exemplaires, et constituant à eux seuls une grande et riche bibliothèque. Ses deux vastes collections des Pères sont universellement citées, jusqu'au fond de la savante Allemagne, et mettent à la portée des bourses moyennes ces trésors patriotiques qu'avant Migne peu de bibliothèques possédaient intégralement en Europe, et qu'une énorme fortune aurait pu seule réunir.

Toutefois ces collections de Migne, si précieuses pour une grande bibliothèque, laissaient encore quelque chose à faire, surtout pour les ecclésiastiques des campagnes, les élèves des grands séminaires, les bibliothèques des œuvres catholiques

(1) Ancien professeur au collège ecclésiastique de Châteaudun.

et des laïques instruits et chrétiens. Il fallait des collections moins volumineuses, mieux choisies et ne comprenant des grands auteurs que les meilleurs ouvrages et la fleur des autres, plus appropriées aux besoins de nos jours, plus soignées au point de vue typographique, plus exactes, plus maniables et surtout moins chères.

M. l'abbé Pagès, bibliothécaire de Saint-Sulpice, a compris la nécessité de cette œuvre ; et avec un dévouement, une ardeur et une constance dignes d'un compatriote de Migne, il l'a entreprise et lui a communiqué déjà une vive impulsion. Il prépare trois séries de publications françaises, latines et grecques (les deux dernières avec traductions françaises), qui forment une belle bibliothèque numérotée de 250 volumes environ. Les 20 volumes déjà parus, du moins la deuxième édition, sont d'une exécution parfaite. Ils sortent des presses des Didot, ces Elzévirs de notre âge, comme Lamartine les appelait si justement.

Un deuxième avantage : Les collections déjà citées se bornaient à réimprimer servilement une publication antérieure. Le docte Sulpicien n'a pas accepté ce rôle d'éditeur passif. Ses textes sont soumis à une revision attentive sur les manuscrits, s'il est possible, ou à leur défaut, sur les meilleures éditions. Des tables analytiques et alphabétiques et, quand il y a lieu, des index scripturaires et des vocabulaires terminent chaque volume, qui contient en outre le portrait de l'auteur et un fac-simile. Lorsqu'un auteur comporte plusieurs volumes, une table générale en résume le contenu.

Les volumes, format écu, ont de 4 à 500 pages. C'est ainsi que les conférences de Frayssinous sont éditées en deux volumes seulement, au lieu de trois ou quatre des anciennes éditions.

Malgré tous ces avantages, les volumes sont vendus un franc seulement; et diverses combinaisons réduisent encore notablement ce prix si modique. Douze volumes de la série donnent droit à quatorze, etc.

Le Saint Père et beaucoup d'évêques ont béni et encouragé cette entreprise qui mérite en effet toutes les sympathies.

Nous engageons donc vivement MM. les ecclésiastiques et les laïques pieux, à prendre connaissance des collections de M. Pagès, persuadé que la vue d'un seul ouvrage leur inspirera le désir de les acheter tous.

S'adresser, soit à M. Pagès, au séminaire de Saint-Sulpice, soit à MM. Roger et Chernoviz, éditeurs, rue des Grands-Augustins, 7, à Paris.

Voici les titres des volumes déjà parus :

S. S. Léon XIII : Lettres apostoliques, Encycliques, Brefs ; 1 vol. — Frayssinous : Défense du Christianisme, 2 vol. — Bossuet : Œuvres philosophiques, 1 vol. ; Œuvres historiques, 1 vol. ; Oraisons funèbres, Sermons pour vêtures, 1 vol. ; Sermons, Panégyriques, etc, 3 vol. ; Élévations sur les mystères, 1 vol. ; Méditations sur l'Évangile, 2 vol. ; Mélanges : Controverses, Discours sur l'unité de l'Église, Expositions de la doctrine catholique, Lettres de piété et de direction, Opuscules, Tables générales des dix volumes, 1 vol. — Saint François de Sales : 5 volumes. — Pascal : Pensées et opuscules sur la Religion. — De Maistre : Soirées de Saint-Pétersbourg, Du Pape.

P. J. Fuzier.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Sur le rétablissement des Conférences ecclésiastiques, sur les réunions appelées cas de conscience et les examens des jeunes prêtres (fin).

IV

Mais, évidemment, tout cela dépend de deux choses : de l'assiduité aux Conférences ; et de la manière dont elles seront préparées et tenues.

L'assiduité aux Conférences, Messieurs, est la base, vous le comprenez. L'absence, l'inexactitude, empêcheraient et désorganiseraient tout. Vous me pardonnerez donc, Messieurs, si moi-même j'y tiens la main avec grande énergie ; et si je conjure MM. les Doyens et présidents d'y apporter toute leur sollicitude et leur énergie aussi.

J'ai ajouté : la préparation, et de la part de tous. Le but serait complètement manqué si on arrivait sans préparation, ou sans préparation suffisante, aux Conférences ; il n'y a pas à se fier, Messieurs, à sa facilité plus ou moins grande de parole : on s'aperçoit bien vite si une question a été étudiée, et une discussion préparée. Quand elle ne l'a pas été, on est vague, traînant,

diffus, et au lieu d'apporter à ses confrères des lumières dont ils pourraient faire leur profit, on nuirait au contraire gravement au résultat heureux de la conférence.

« Tant vaut le président, disait un Président général des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, tant vaut la conférence. » C'est vrai aussi, dans une certaine mesure, des Conférences ecclésiastiques. Mais il importe en outre que les membres d'une Conférence aident le président, secondent son action, témoignent d'un grand respect du règlement; et que chacun, Messieurs, ait à souci l'honneur de sa Conférence et le bon renom qu'on doit désirer lui voir obtenir parmi les Conférences du diocèse.

Maintenant, à cette question, que chacun peut-être aura pu se poser : Qu'adviendra-t-il du travail des Conférences? répond suffisamment, je crois, le Règlement. Nous n'avons pas craint, vous pouvez le voir, Messieurs, de demander beaucoup ; en particulier, aux éminents et dévoués professeurs de notre Grand-Séminaire, qui n'ont pas épargné, qui n'épargneront pas leur peine, et aux membres des diverses commissions instituées par Nous. On travaillera beaucoup, je l'espère bien, dans le diocèse : on travaillera encore plus à Chartres. Moi-même, Messieurs, croyez-le bien, je suivrai attentivement ce travail des Conférences, désireux de puiser là aussi, là surtout, les éléments de cette justice que je vous ai promise, unie à cette affection qui me devient d'autant plus facile et douce que j'apprends de jour en jour à vous connaître mieux, c'est-à-dire à vous estimer davantage.

V

Aux *Conférences*, Messieurs, Nous avons cru devoir joindre, pour le Clergé de Chartres et les prêtres de la banlieue, ce qu'on appelle le *Cas de conscience :* institution en vigueur aussi dans presque tous nos diocèses, et qui partout produit les plus heureux résultats. C'est tout simplement une extension de l'œuvre des Conférences, avec cela de particulier que les questions agitées dans ces cas de conscience sont exclusivement des questions de morale et se réfèrent toutes à la pratique. A l'occasion de cas imaginés, on applique les principes qui doivent servir à résoudre les cas réels et difficiles qui se peuvent présenter le plus fréquemment dans le saint ministère. Ces réunions diffèrent aussi des Conférences en ce que le nombre des prêtres qui en font partie est plus considérable et par conséquent les discussions sont plus approfondies : d'où naissent un intérêt et un profit plus grands et pour ceux qui prennent une part active à ces discussions, et pour ceux qui simplement les écoutent. L'allocution de piété qui suivra l'argumentation

théologique, et à laquelle, Messieurs, il est rigoureusement prescrit d'assister, donnera utilement la parole tour à tour à beaucoup d'entre vous. Ou je me trompe fort, Messieurs, ou cette institution sera promptement fort goûtée de nos bons prêtres.

Toujours dans le même but, à savoir le relèvement des études ecclésiastiques parmi nous, les examens de nos jeunes prêtres ont attiré aussi notre attention. Leur utilité est incontestable et incontestée. Et pour Nous-même, Messieurs, qui voulons être juste envers vous, et par conséquent vous connaître, quel précieux élément d'appréciation que ces examens? Ils présentent toutefois quelque chose d'aussi inévitable que fâcheux, c'est leur côté aléatoire. Pour diminuer autant que possible cet inconvénient, et enlever tout ce que nous pourrons de chances au hasard, nous avons introduit dans le règlement une innovation considérable, en faisant la part de l'écrit plus grande que celle de l'oral. Il nous semble qu'une composition écrite, sur l'une des questions qui font partie des programmes, est quelque chose de plus personnel qu'une réponse verbale, écartant mieux les causes de trouble, permettant de se donner plus libre carrière, et de fournir une preuve plus suffisante de ce que l'on sait et de ce que l'on peut. Quant aux *Notes*, chose indispensable, équitablement données et soigneusement conservées, elles seront nécessairement et souvent consultées : il ne sera aussi que juste, croyons-nous, de faire connaître au diocèse, au moyen de ces appréciations, ceux d'entre vous qui se seront le plus distingués, soit dans les Conférences, soit au Cas de conscience, soit dans les examens.

Du reste, nous commençons, et si, dans la pratique, des défectuosités apparaissent, des améliorations se révèlent, nous pourrons mettre à profit nos expériences.

J'ose donc, Messieurs, si votre bonne volonté, comme je n'en doute pas, vient en aide à nos efforts, espérer beaucoup de ce que nous allons essayer. Il s'agit de la gloire de Dieu, du salut des âmes, de l'honneur de notre Clergé. Les jours sont mauvais, les ennemis de Dieu se fortifient, la religion souffre. Plus que jamais il faut des prêtres à la hauteur de leur mission. Il nous faut donc mettre en œuvre, par l'étude, par le travail, tout ce que Dieu nous a donné. Gardons-nous bien d'ailleurs de nous considérer comme étant en des temps tranquilles; dans le camp et sous la tente : non, l'action est engagée, vivement engagée, partout. Et quand le bruit de cette lutte se fait entendre à nos côtés, chez nous, non, ce n'est pas l'heure du repos, ou des pensées découragées et décourageantes.

Les âmes se perdent : les multiples industries de zèle, par lesquelles nous pouvons avoir prise encore sur elles, ces industries,

pour les imaginer, pour les trouver, il faut les chercher : ce n'est pas le fait d'hommes qui laissent tomber leurs bras, se résignent à la routine, à l'inertie, et, en quelque sorte, abdiquent, négligeant tout, et eux-mêmes, non moins que le reste; mais le fait, au contraire, d'esprits toujours en activité, toujours en éveil, toujours en travail. Debout donc, ô prêtres, soldats de la Sainte Église, apôtres et pasteurs des peuples ! Ne négligeons aucun moyen, aucune ressource, aucun secours; rien de ce qui peut aider notre action; et pas plus la prière que l'étude, pas plus l'étude que la prière. *Laboremus!*

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'hommage de nos bien affectueux et dévoués sentiments en N.-S.

Chartres, le 24 décembre 1890.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres*,

Par mandement, ROUSSILLON, *Chan.*, *Sec. Gén.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Bordier, curé-doyen de la Loupe. — M. l'abbé Bordier, curé-doyen de la Loupe, est décédé le 10 janvier 1890. Ses paroissiens pleurent en lui un pasteur bien aimé, et tout le diocèse s'associe à leur deuil.

M. l'abbé Bordier (Romain-Adolphe) était né le 26 décembre 1823 à Réclainville; il fut ordonné prêtre le 17 juin 1849 et devint, le 25 du même mois, curé du Mée ; il fut nommé, le 7 juin 1865, curé de Saint-Eliph ; le 1er mars 1883, vicaire-administrateur de la Loupe ; le 16 juillet 1884, curé-doyen de cette paroisse ; le 25 mai 1888, chanoine honoraire.

Les sympathies qui, en 1883, accueillirent à la Loupe l'ancien curé de Saint-Eliph, paroisse voisine, loin de se démentir, n'ont fait que s'accroître.

Bon dans ses rapports avec tous, simple dans ses allures, zélé autant que pieux, il acquit promptement l'affection et l'influence que mérite un ministre du Seigneur.

Il s'appliquait, dans la mesure de son pouvoir, à ses différents ministères et aux œuvres. S'il ne vit pas se réaliser tous ses désirs vis-à-vis des âmes, vis-à-vis de l'église spirituelle confiée à ses soins, du moins il eut, avant de mourir, la consolation d'un beau succès dans l'embellissement de la maison de Dieu.

La consolidation de la charpente et de la toiture, le remplacement d'une pauvre voûte en ruine par un magnifique lambris, les délicates peintures de cette voûte et des parois du saint temple, la remarquable ornementation de la chapelle de la Sainte Vierge, et,

avec tous ces travaux, les tableaux artistiques du chemin de croix, que de transformations heureuses dans l'église de la Loupe, grâce à l'initiative et sous la direction de M. l'abbé Bordier !

Pouvait-on s'attendre à voir ce monument sacré abriter si tôt la dépouille mortelle de celui qui avait présidé à sa restauration récente ! Aussi, pendant la cérémonie des obsèques, l'aspect du lieu semblait-il ajouter encore aux impressions causées par la perte du vénéré doyen.

Il y a plusieurs mois déjà que cette perte cruelle était pressentie. La maladie de M. Bordier paraissait incurable. Dès la mi-décembre, il eut la perspective d'une mort prochaine, et il l'attendit avec un calme absolu. Le 15 décembre, au milieu d'une crise plus violente, on lui donna le saint-viatique et l'extrême-onction. « La cérémonie a été des plus émouvantes, écrivit son vicaire, M. l'abbé Sauton, à Monseigneur ; notre vénéré malade répondait lui-même aux prières du rituel. Il suivait, j'allais dire, il savourait ces prières qui procurent paix et force à ceux qui, avec une foi antique, savent découvrir les merveilles que Dieu voulut y déposer. Ensuite, alors que nous ne pouvions retenir nos larmes, M. le curé nous a bénis, nous, nos religieuses, notre école libre, toutes nos œuvres et toute la paroisse. »

Cette lettre décida Monseigneur au départ immédiat pour La Loupe ; il avait été empêché de s'y rendre plus tôt par M. le curé lui-même, qui l'avait prié d'attendre plus d'aggravation dans sa maladie ; craignant trop de déranger Sa Grandeur, mais toutefois se déclarant heureux et bien honoré de la visite annoncée. La visite procura en effet au patient, « au vieil athlète du Christ » une grande consolation ; et Monseigneur revint à Chartres vivement touché des sentiments et des paroles du pieux doyen.

Les semaines qui suivirent cette entrevue achevèrent la préparation de cette âme sacerdotale à son éternité. Enfin, le samedi 10 janvier, un jour consacré à la Sainte Vierge, cette âme s'envola vers le Seigneur pour lui être présentée par la Divine Mère.

Elle fut bien solennelle la cérémonie funèbre du 14 janvier. Mgr l'Évêque de Chartres voulut y participer ; sa présence, témoignage d'une estime tonte particulière, fut pour les parents, les amis, les paroissiens de M. l'abbé Bordier, un nouveau sujet d'émotion. Monseigneur était accompagné de MM. les chanoines Pouclée et Roussillon. MM. les doyens de Saint-Pierre de Chartres, de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, d'Illiers, de Senonches, de la Ferté, de Courville ; d'autres chanoines honoraires : MM. Paty, Provost et Tondut ; plusieurs autres prêtres avec MM. les curés du canton de La Loupe ; en tout près de quarante confrères du défunt, formaient le cortège ecclésiastique autour du cercueil.

Les fidèles remplissaient le reste de l'église, et aux premiers rangs on remarquait les autorités municipales avec une délégation des pompiers. Les élèves des deux écoles de filles étaient aussi présentes avec leur maîtresses respectives. Plusieurs religieuses de Chartres étaient venues se joindre aux Sœurs de Saint-Paul de l'école libre; elles rendaient ainsi en même temps hommage à la mémoire de leur ancien chapelain de Saint-Brice, feu M. l'abbé Bordier, et à celle de son digne neveu qui le suivait de trop près dans la tombe.

C'est M. le chanoine Pouclée qui a présidé pour la levée du corps et la conduite au cimetière. La messe a été célébrée par M. l'abbé Serais, curé de Saint-Eliph. Monseigneur a donné l'absoute; mais auparavant Sa Grandeur a adressé la parole à l'assemblée; voici le résumé de cet éloge funèbre :

— Après avoir rappelé la magnifique réception qui lui avait été faite, il y a quelques mois à peine, dans cette église : « Quel contraste ! s'écrie Mgr l'Évêque de Chartres, avec ce que je vois aujourd'hui ! Aujourd'hui cette église est en deuil et les âmes aussi ; car ce bon prêtre qui était alors si empressé, si actif et si vivant, il n'est plus, le voilà couché dans son cercueil ! C'est notre condition à tous ! Nous passons sur cette terre, et, prêtres et fidèles, nous sommes dans la main de Celui qui, après nous avoir donné la vie, en reste le maître, la reprend quand il veut, et nous attend en haut ! »

Expliquant ensuite pourquoi il avait tenu à rendre personnellement hommage à ce bon prêtre : « Je l'aimais ! ajouta-t-il; j'aime tous mes prêtres, ils le savent bien; mais lui, par sa bonne, vive et franche affection, avait particulièrement gagné la mienne. Eh ! qui eût pu l'aborder et n'être pas aussi touché, gagné par cet aimable et souriant visage, par ce je ne sais quoi de bon, de doux, d'affable et d'affectueux, de paternel qu'il portait sur son front comme dans son cœur, sous la couronne vénérable de ses cheveux déjà blanchis. »

C'eut été à ses confrères, à ses amis, qui ont été les témoins de toute sa vie sacerdotale de venir raconter avec détail ses vertus, ils ont préféré laisser cette consolation à leur évêque, qui sur leurs lèvres à tous, a recueilli ce mot qui est à lui seul un grand éloge : « C'était un bon prêtre. »

« Que de choses dans ce seul mot !... Tout se pourrait pourtant résumer en ces deux paroles : La tendre piété, le dévouement absolu aux âmes. La piété : s'il n'y en avait pas eu des trésors dans son âme, eut-il pu supporter, comme il l'a fait, les cruelles souffrances de cette longue maladie ?... Son dévouement : aux diverses paroisses ou il a tour à tour passé, il s'était donné tout entier... C'est au

milieu de vous, bons habitants de la Loupe, que ses dernières années se sont consumées, et il laisse deux grands souvenirs parmi vous : l'un, ce que, avec de généreux concours, il a fait et dû faire pour l'éducation chrétienne de la jeunesse ; l'autre, la restauration splendide de ce temple. Bon prêtre ! il a pu dire au Seigneur en lui présentant son âme : « Seigneur j'ai connu la beauté de votre demeure ; » *Dilexi decorem domus tuæ*, et Dieu lui a répondu « Bon et fidèle serviteur, entre maintenant dans les splendeurs de la mienne pour l'éternité... »

» Je lui rappelais cette restauration dans le dernier entretien que j'eus avec lui sur son lit de mort : « Mais à quand l'autre, me répondit-il, la restauration du temple spirituel, du temple des âmes ? » Telles étaient les pensées de ce bon prêtre mourant. »

» Ne l'oubliez point... »

Œuvre de l'Orphelinat des Trois Saintes Marie, à Mignières, près Chartres. — On nous écrit :

Le Directeur de cette œuvre a l'honneur d'exprimer toute sa reconnaissance envers les personnes charitables qui ont bien voulu l'aider de leurs aumônes. Dieu a béni ces aumônes au-delà de toute attente. Plus d'une vingtaine d'orphelins sont aujourd'hui recueillis dans l'asile des Trois-Marie ; ils y trouvent non seulement un abri et le pain de chaque jour, mais encore le bienfait inappréciable d'une éducation solidement chrétienne. Aussi, un excellent esprit anime tous ces enfants.

Combien il serait à souhaiter que cette œuvre étendît son influence salutaire à un plus grand nombre d'orphelins qui sollicitent son secours ! Mais il lui faudrait des ressources plus abondantes. C'est pourquoi, au milieu d'un hiver si rigoureux, elle fait un pressant appel à toutes les personnes généreuses et vraiment intelligentes des besoins du pauvre.

Le versement d'une somme de mille francs confère le titre de fondateur. Les parts de bienfaiteur sont de cent francs.

Des sommes moindres et même les plus minimes sont toujours reçues avec la plus vive reconnaissance et inscrites fidèlement sur le registre des souscriptions.

Au commencement de cette nouvelle année, que chacun tienne à envoyer au moins son offrande comme étrennes aux pauvres orphelins, ne fût-elle que de quelques francs, même de quelques centimes ! Quel moyen plus efficace de disposer les enfants aux sentiments de générosité chrétienne, que de leur faire prélever eux-mêmes sur leurs plaisirs une petite part en faveur de leurs petits frères pauvres et orphelins ! Quelle aumône toucherait plus le cœur du divin Enfant de la crèche et attirerait davantage sur

les enfants et leurs familles la protection toute puissante du bon Jésus qui regarde comme *fait à lui-même ce que l'on fait à l'un de ces petits.*

Les dons en nature, comme vêtements, linge, etc., sont reçus avec non moins de gratitude.

Rappelons qu'une offrande de cinq francs au moins donne le droit de participer à perpétuité aux nombreuses messes et prières de la Confrérie des Trois Saintes Marie; qu'un don d'un franc confère le même droit pour dix ans. — Des prières spéciales sont récitées chaque jour par les Sœurs et les orphelins pour toutes les personnes qui ont fait une aumône à cette œuvre. On peut assurer les mêmes faveurs spirituelles aux malades et aux défunts, en versant l'aumône en leur nom; les neuvaines qui sont demandées au pèlerinage des Trois-Marie, sont commencées le jour même où le Directeur reçoit la lettre de demande.

Si Dieu ne laisse pas sans récompense un verre d'eau, donné en son nom, quelles bénédictions ne réservera-t-il pas à ceux qui font une aumône plus large, au plus intéressant d'entre les pauvres, c'est-à-dire à l'orphelin, en lui procurant la nourriture du corps et de l'âme!

Les offrandes sont reçues à Chartres, chez Mlle Peluche, impasse de la Moutonnerie; à Mignières, par M. le Curé.

FAITS DIVERS

L'arbitre des nations. — L'arbitrage du Pape vient encore d'être invoqué pour un différend qui s'est élevé entre le Portugal et l'État libre du Congo. Le Saint-Père a accepté en principe cette mission, il a déjà reçu du roi Léopold de Belgique une lettre autographe à ce sujet; on n'attend plus à Rome que la demande officielle du roi de Portugal.

Mgr Puyol. — Le gouvernement français a pris récemment une mesure qui a causé à Rome et en France une pénible impression. Mgr Puyol, supérieur de Saint-Louis des Français, a été révoqué de ses fonctions. Voici le fait qui a motivé cette brutale destitution. On sait que plusieurs prêtres du diocèse de Bayonne avaient été privés de leur traitement, sous prétexte qu'ils avaient fait, à l'occasion des élections législatives, de l'opposition au pouvoir. Lorsque Mgr Jauffret fut nommé évêque de Bayonne, ces prêtres furent transférés à d'autres postes; mais ils appelèrent à Rome de cette décision de l'Évêque, et leur cause fut prise en considération, le motif de leur transfert n'étant pas canonique. Cependant, pour éviter de pénibles difficultés, le Saint-Père envoya à Bayonne

Mgr Puyol, avec mission de concilier le différend. La négociation fut couronnée d'un plein succès; les ecclésiastiques acceptèrent le déplacement qui leur était imposé, et comme compensation, Mgr Puyol leur obtint des dignités pontificales : deux d'entre eux furent nommés camériers secrets, et les deux autres missionnaires apostoliques. Malheureusement, le négociateur avait oublié qu'il était aux yeux du gouvernement un simple fonctionnaire : on sait comment il a payé la double imprudence et d'avoir accepté du Saint-Père une mission si pacifique et si honorable, et de l'avoir conduite avec tant de sagesse.

Le clergé et la science. — Le R. P. Deniffle, de l'ordre des Frères Prêcheurs, sous-archiviste du Saint-Siège, vient d'être nommé membre de l'Académie de Berlin. Cette distinction est d'autant plus significative que cette académie est composée de protestants, et le P. Deniffle est certainement le premier religieux appelé à en faire partie.

Le savant religieux faisait déjà partie des académies des sciences de Vienne et de Prague et a été honoré de la décoration de la Couronne-de-Fer et de la médaille d'or autrichienne pour les savants.

Les Trappistes en Terre Sainte. — Voici que la Terre Sainte s'enrichit d'une nouvelle congrégation française. Les Pères Trappistes viennent de fonder un couvent de leur ordre a Emmaüs Nicopolis, l'Emmaüs de l'Evangile, sur l'emplacement de la maison de Cléophas. Le fondateur est l'abbé Vialet, ancien brillant officier de l'armée française, élève de Saint-Cyr et camarade de promotion du général Boulanger. Déjà depuis cinq ans il habitait la Terre Sainte en ermite, d'abord au désert de saint Jean-Baptiste, puis à Emmaüs. Il s'y livrait aux plus rudes pénitences, ne vivant que de pain et d'olives.

Depuis un an il était retourné en France se faire Trappiste et c'est lui qui en a amené la colonie de ces religieux en Terre Sainte. Une fondation de Trappistes en Terre Sainte est un vrai bienfait pour ce pays, où l'agriculture est si méprisée; ils y donneront l'exemple du travail des mains et de toutes les vertus chrétiennes. Par leur vie sainte et mortifiée ils relèveront le prestige de la religion chrétienne aux yeux des infidèles.

Christophe Colomb. — Ce héros chrétien aura un quatrième centenaire magnifique en 1892.

L'archevêque de Gênes, patrie de Colomb, communique une lettre de Léon XIII qui encourage le projet d'un très-beau monument à Buenos-Ayres.

Après avoir fait son éloge le Saint-Père dit ces paroles, qui sont, nous l'espérons, la préface d'une béatification démandée déjà par 907 évêques :

« Mais si sa mémoire est en grand honneur auprès de Nous, c'est surtout parce que, en entreprenant des voyages très difficiles, en supportant de grandes fatigues ou en affrontant d'immenses dangers, il eut pour but d'ouvrir la voie vers des régions inconnues aux propagateurs de l'Evangile déterminés à amener à la connaissance du vrai Dieu, en les gagnant à Jésus-Christ, des populations innombrables qui étaient assises dans les ténèbres. »

Les devoirs religieux en Allemagne. — A Coblentz, les milltaires du régiment des gardes-grenadiers, dit de l'impératrice Augusta, seront conduits dorénavant tous les quinze jours aux offices divins, au lieu de l'être seulement toutes les six semaines; un dimanche les catholiques, l'autre les protestants.

Le kulturkampf en Italie. — Le ministre de la justice et des cultes d'Italie, Zanardelli, l'auteur des lois de confiscation contre les biens des œuvres pies, prépare un nouveau projet retirant l'*exequatur* aux évêques et aux curés qui auraient l'audace de déplaire au gouvernement. *(La Croix.)*

Réponse de la Sacrée Pénitencerie sur l'Enfer. — Un curé du diocèse de Mantoue a soumis à la Sacrée Pénitencerie le cas suivant. Un pénitent déclare à son confesseur, entre autres choses, qu'il pense que le feu de l'enfer n'est pas réel, mais métaphorique ; c'est-à-dire que les peines de l'enfer, quelles qu'elles soient, sont appelées feu, parce que le feu produit la douleur la plus intense, et que, pour exprimer l'intensité des peines de l'enfer, on n'a point d'image plus vive que celle du feu.

On demande donc si l'on peut laisser cette opinion se répandre et donner l'absolution à celui qui la tient. Il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais cette opinion est généralement admise en un certain pays.

La Pénitencerie a répondu qu'il fallait instruire avec soin ces pénitents, et, s'ils s'obstinaient, leur refuser l'absolution : *Pœnitentes diligenter instruendos esse; et pertinaces non esse absolvendos* (30 avril 1890). — Etudes religieuses, juin 1890. — Revue des sciences ecclésiastiques, novembre 1890.

Paris. — Il vient de se constituer à Paris une *Société catholique d'économie politique et sociale* qui compte déjà bon nombre d'adhérents parmi les membres du clergé, les économistes, députés, sénateurs, grands propriétaires, industriels et commerçants.

Le bureau de la Société, présidé par Mgr Freppel, comprend Mgr d'Hulst, et MM. Keller, Claudio Jannet et Lucien Brun, vice-

présidents; M. Hubert-Valleroux, secrétaire général; M. Arthuis, Mgr de Kernaëret, les RR. PP. Forbes et Ludovic de Besse, M. l'abbé Fichaux, MM. René Lavollée, A. Gibon, Auguste Roussel, A. de Claye, Albert Aubry.

Voici le programme économique de la nouvelle Société : liberté individuelle, liberté d'association avec toutes ses conséquences légitimes; intervention de l'État limitée à la protection des droits et à la répression des abus.

Honneur à notre illustre compatriote. — Nous lisons dans la *Semaine* de Montréal (Canada), numéro du 13 décembre :

Comme nous l'avons annoncé déjà, la cause de la béatification et canonisation de Mgr de Laval (originaire du diocèse de Chartres) a été introduite en cour de Rome. A cette occasion, Son Eminence le cardinal Taschereau a adressé à son clergé une circulaire dont nous extrayons les lignes suivantes qui regardent assurément tous les catholiques du Canada.

— J'ai été heureux de la pensée que mon clergé a eue d'ériger à côté de la tombe du vénérable François de Laval, dans la chapelle du Séminaire qu'il a fondé, un autel qui sera un monument perpétuel de sa piété filiale envers ce grand évêque. C'est mon clergé lui-même qui m'a donné l'idée de recommander pendant les retraites ecclésiastiques de venir en aide au Séminaire pour la construction et la décoration de sa chapelle. Tout le diocèse, je puis dire le pays entier, est intéressé à ce que cette chapelle soit belle et riche, et qu'elle manifeste notre reconnaissance envers le fondateur de l'Église du Canada, et le plus insigne bienfaiteur de notre patrie.

Le Séminaire de Québec, comme vous avez pu le constater, s'est déjà imposé pour cet objet une dépense considérable. Sans cette circonstance, qu'il est le possesseur et le gardien des restes de Mgr de Laval, il aurait reculé devant cette dépense, attendu la grandeur et la multiplicité des œuvres qu'il a à accomplir. Sans doute, Mgr de Laval est son fondateur, mais, comme je viens de vous le rappeler, il est en même temps le premier évêque de Québec et le fondateur de l'Eglise du Canada. A ces deux titres, non seulement le clergé, mais tous les fidèles devront être heureux de contribuer à bâtir et à embellir le temple qui lui sert de tombeau, surtout lorsque nous avons l'espérance bien fondée qu'un jour l'Eglise placera ses restes sur les autels.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 4.

SAMEDI 24 JANVIER 1891

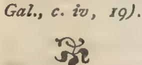
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 25 janvier, *Septuagésime*, semi-double, les offices aux heures ordinaires.

Le jeudi 29, fête de Saint François de Sales, évêque et docteur, messe à la Crypte à 8 h. pour les membres de l'Association établie sous son patronage.

Le mercredi 28, après les vêpres, le chapitre et le clergé de la ville iront à l'évêché rendre leurs hommages à Monseigneur, à l'occcasion de la fête de Saint François de Sales, son patron.

CHAPELLE DE LA VISITATION. — La fête de Saint François de Sales y sera célébrée solennellement. — Messes basses à 6 h. 1/2, 7 h. 1/4 et 8 h. — A 8 h. 1/2, Exposition du Saint-Sacrement. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Bouillet, vicaire de la Cathédrale, et salut solennel. —Vénération des reliques du Saint.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 25 janvier, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 25 janvier, les offices aux heures ordinaires ; catéchisme de Persévérance.

Châteaudun. — LA MADELEINE. — Le jeudi 29, à 8 h. 1/2, à la Crypte, messe et instruction pour les membres de l'Association de Saint François de Sales.

Œuvre de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. — Les Associés de ces œnvres qui n'ont pas encore envoyé leurs cotisations annuelles sont priés de les donner au plus tôt. Tous les versements auraient dû être faits avant le 31 décembre.

C'est ce qui se pratique pour toutes les bonnes œuvres, et avec raison, car si l'on renvoie en janvier ou en février le payement de l'aumône annuelle, on est naturellement porté à croire qu'on effectue ce payement pour l'année courante.

La prolongation de la clôture des recettes au delà du terme indiqué a encore un autre inconvénient grave, c'est de retarder le travail toujours long et difficile de la répartition annuelle, dont les respectables chefs des Missions attendent les résultats avec une légitime impatience.

Le mois de janvier est réservé aux correspondants diocésains pour centraliser leurs recettes.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 14 janvier. — Saint Timothée disciple de saint Paul.

Une insigne gloire pour saint Timothée fut d'avoir saint Paul comme panégyriste. Les deux lettres du vaillant apôtre *à son fils bien aimé* nous fournissent en effet tous les éléments d'une biographie. Nous y apprenons la vive foi de l'aïeule et de la mère de Timothée, son enfance chrétienne, sa science précoce des Écritures, sa rencontre avec l'apôtre des Gentils, sa consécration épiscopale, sa vie sainte et mortifiée. Saint Paul s'alarmait de ses austérités.

Pendant quelques années Timothée eut l'honneur d'accompagner son maître dans ses excursions, de prendre part à ses travaux et de partager sa première captivité à Rome. L'heure de la liberté fut pour les deux amis l'heure de la séparation. Consacré évêque, Timothée, dut résider à Ephèse. Mais cette cruelle séparation qui ne se fit pas sans larmes eut pour l'Eglise une magnifique compensation, puisqu'elle lui valut ces deux chefs-d'œuvre de saint-Paul : le portrait si connu du pasteur chrétien, et le testament de l'apôtre.

Les dernières lignes canoniques de saint Paul furent en effet pour son disciple privilégié. Aux conseils de direction, aux profonds exposés de la doctrine, aux notes remarquables sur les hérétiques du temps et de l'avenir, l'ardent serviteur du Christ déjà vieilli, prisonnier à Rome, sans espoir d'une nouvelle délivrance ajoutait l'expression d'un vœu suprême : celui de revoir son cher disciple. « Qu'il vienne ; il lui apportera son manteau, ses livres et ses manuscrits et recevra ses » dernières recommandations. Qu'il vienne à la hâte et avant » l'hiver : car la victime est posée pour le sacrifice ; le combat » touche à sa fin, la course à son terme et la foi à sa glorification. L'athlète n'attend plus que la couronne de justice. »

Saint Paul mort, Timothée continua d'être l'homme vertueux, l'ouvrier irréprochable et le parfait docteur dans la vérité dont son maître lui avait tracé le tableau. Un glorieux martyre couronna cette belle vie. Voulant un jour empêcher une procession sacrilège organisée par les païens d'Éphèse, saint Timothée osa se présenter à la foule qui, furieuse, sourde à ses exhortations, se précipita sur lui et l'assomma à coups de pierres et de massues. D. G.

PIERRE DE PAVIE

CHANOINE DE CHARTRES, ABBÉ DE SAINT-ANDRÉ, CARDINAL ET LÉGAT D'ALEXANDRE III, AU XIIe SIÈCLE

Le P. Delehaye, de la Compagnie de Jésus, a publié dans le numéro de janvier de la *Revue des questions historiques* un long article sur *Pierre de Pavie, légat du pape Alexandre III en France*. Il s'est appuyé sur la phrase fameuse par laquelle Etienne de Tournai, félicitant ce personnage de sa promotion au cardinalat, résumait les diverses étapes de son *cursus honorum : Amplector scholarem, prosequor archidiaconum, deosculor abbatem, assurgo episcopo, revereor cardinalem*. J'aime en vous, semblait-il dire, l'étudiant, l'archidiacre, l'abbé, je vénère l'évêque et le cardinal. Le savant jésuite a bien expliqué les deux derniers titres de Pierre de Pavie, en le montrant évêque élu de Meaux en 1171, cardinal en 1173, évêque de Tusculum en 1179, archevêque élu de Bourges en 1181. A l'aide des nombreux documents qu'il a réunis et datés, il a établi que ce prélat remplit deux légations près des rois d'Angleterre et de France et près de l'empereur, qu'il fut l'ami des grands évêques et des grands abbés de son temps, tels que Guillaume aux Blanches Mains, évêque de Chartres, puis archevêque de Sens et de Reims, Jean de Salisbury, Pierre de Celles, aussi évêques de Chartres, Arnoul de Lisieux, Henri de Clairvaux et Guibert de Gembloux.

Quant aux trois premiers titres, d'*étudiant*, d'*archidiacre*, d'*abbé*, attribués à Pierre de Pavie par Etienne de Tournai, le P. Delehaye a été très embarrassé pour les justifier. — Il était *abbé*, mais de quel monastère ? Le P. du Molinet avouait son ignorance sur ce point, dom Brial le supposait chanoine régu-

lier de Ruricourt, près de Beauvais, Wion et d'autres le faisaient moine bénédictin de Mantoue. L'érudit religieux consacre six pages à détruire toutes ces hypothèses et en propose une nouvelle d'après laquelle Pierre aurait été moine de Citeaux: mais il avoue qu'elle est peu forte ; « il est à peine nécessaire, dit-il, de faire observer qu'aucun de ces arguments n'est entièrement convaincant. »

Autre question : Pierre de Pavie a été *archidiacre*, mais dans quelle église ? C'est « également une matière à conjecture. » Saint Thomas de Cantorbéry l'appelle simultanément *magister Petrus Papiensis*, et *Petrus Carnotensis archidiaconus* : ce qui induit dom Brial à le faire *archidiacre de Chartres*. Mais le légat Vivien dans une lettre, et Alexandre III, dans une bulle, semblent le dire *archidiacre de Pavie* : « La question est obscure, dit le P. Delehaye, et nous manquons des éléments nécessaires pour la trancher.... nous nous contentons de proposer ce problème aux érudits, et nous laisserons prudemment à Pierre de Pavie le titre d'archidiacre, sans spécifier l'Eglise qui le lui conféra. »

Enfin, d'après Etienne de Tournai, il fut *scholaris*, étudiant, comme traduit très bien le R. P. ; il fut même condisciple de cet abbé. Mais à quelle école? Du Boulay veut que ce soit à Paris; le P. jésuite dit que ce fut à Bologne, mais encore là ce n'est qu'une conjecture.

Un simple texte aurait dissipé toutes les incertitudes du savant religieux et rendu raison de ces premiers titres ; il se trouve dans le *Nécrologe* de N.-D. de Chartres : c'est l'obit même de Pierre de Pavie, évêque de Tusculum. Par malheur, le P. Delehaye qui a connu tous les autres obits de ce personnage, qui a même feuilleté notre cartulaire, n'a pas mis la main sur ce passage précieux. Le voici : 1a *Augusti obiit Petrus episcopus Tusculanus, canonicus Beate-Marie et abbas S. Andree qui huic ecclesie sancte legavit*..... Le 1er août mourut Pierre, évêque de Tusculum, chanoine de la Bienheureuse Marie et abbé de Saint-André, qui légua à cette église...

Tout s'éclaircit maintenant. Nous savons, grâce à ce texte, dans quel ordre il fut *abbé;* ce ne fut point à Ruricourt, à Mantoue, chez les Victorins ou les Cisterciens; ce fut dans la collégiale chartraine de Saint-André : *abbas S. Andree*. Nous savons quelle église lui conféra le titre d'*archidiacre*.

Ce fut certainement celle de Chartres ; saint Thomas de Cantorbéry qui l'appelle quatre fois au moins *Petrus Carnotensis archidiaconus* doit être pris à la lettre, puisqu'on trouve de plus un *Petrus archidiaconus Carnotensis* signant une charte de Guillaume aux Blanches-Mains, ancien évêque de Chartres (1171), et que notre obit appelle l'évêque de Tusculum *Canonicus Beate Marie.* — L'Église de Pavie lui conféra-t-elle aussi ce même titre d'archidiacre, comme l'indiquerait ce texte du légat Vivien repété par Alexandre III : *Elegimus magistrum Petrum, virum honestum et bene litteratum Papiensem archidiaconum?* Il n'est pas impossible qu'il ait possédé successivement ou simultanément deux dignités dans deux églises différentes. Plus tard il fut repris par le pape de cumuler l'évêché de Meaux avec le titre de cardinal : le cumul était alors un abus, existant partout et spécialement dans l'église de Chartres. D'ailleurs, Pierre était de Pavie, ami de Guillaume de Pavie ; rien d'étonnant qu'il eût une dignité dans le Chapitre de cette ville. On l'appelait souvent, de son pays d'origine, *Petrus Papiensis.* Toutefois ce nom permettrait peut-être d'entendre la phrase citée plus haut dans un sens contraire ; on pourrait, à la rigueur, la traduire ainsi : Nous avons choisi Pierre, homme vertueux et lettré, archidiacre, originaire de Pavie. Quoi qu'il en soit, il fut certainement archidiacre de Chartres, et c'est ici ce qui nous importe.

Reste son titre de *scholaris.* Où fut-il étudiant ? où rencontra-t-il Étienne de Tournai ? Est-ce à Bologne ? Mais aucun document n'indique que dans sa jeunesse il se soit rendu dans cette ville. Au contraire, ce que nous avons dit plus haut de ses relations avec l'église et l'évêque de Chartres, la charge d'abbé de Saint-André qui ne se conférait pas ordinairement à un étranger de passage, tout cela prouve bien qu'il vint de bonne heure en notre ville, comme y était venu avant lui l'anglais Jean de Salisbury, comme y vint de son temps l'orléanais Étienne de Tournai. C'est chez nous qu'il rencontra ce dernier, selon toute apparence, et qu'il fit amitié avec lui. Ce n'est pas une certitude, mais aucune hypothèse n'a plus de vraisemblance.

Voilà donc rétabli le *cursus honorum* de Pierre de Pavie. Originaire sans doute d'Italie, et peut-être parent du cardinal et légat Guillaume de Pavie, il vint achever ses études à

Chartres où il fut chanoine et archidiacre de la Bienheureuse Vierge et abbé de Saint-André. Grâce à l'influence de Guillaume aux Blanches-Mains et de Guillaume de Pavie il fut employé dans les négociations d'Alexandre III en faveur de saint Thomas de Cantorbéry, qu'il avait sans doute vu lors de son passage à Chartres (1170) et à qui il avait écrit une lettre de dévouement. Les cardinaux Vivien et Gratien, chargés plus tard de cette campagne diplomatique comme légats du Pape, l'envoyèrent près du roi d'Angleterre Henri II, qui le reçut bien mais le congédia disgracieusement. Son rôle dans cette mission, rôle que le P. Delehaye n'a point assez touché, lui valut la reconnaissance de saint Thomas de Cantorbéry et la faveur d'Alexandre III qui, d'ailleurs, l'avait aussi distingué lors de son séjour à Chartres (1163). Elu évêque par le Chapitre de Meaux, nommé cardinal du titre de Saint Pierre Chrysogone, honoré de deux grandes légations près des rois de France et d'Angleterre et près de l'empereur, élu de nouveau archevêque de Bourges, désigné comme évêque suburbicaire de Tusculum où résidait ordinairement le Pape, il finit par se retirer dans son évêché, au milieu de la cour pontificale. Il y mourut le 1er août 1182, après avoir fait des legs en faveur des monastères de Sainte-Geneviève de Clairvaux et de Saint-Valéry, des églises de Meaux, de Bourges et de Chartres.

Telle est, rapidement esquissée, la vie de ce personnage. Nos historiens locaux, n'ayant guère d'autre document que le texte du Nécrologe, en soupçonnaient à peine les gloires. Le P. Delehaye qui, au contraire, en connaissait très bien la suite, n'en avait pas découvert les origines et les débuts à Chartres. Notre article complète sa notice et restitue à notre église, au fameux Chapitre de Notre-Dame, l'une de ses plus intéressantes figures.

A. Clerval.

LES RICHES, SERVITEURS DES PAUVRES.

Jésus ne voudrait voir dans son Eglise que ceux qui portent sa marque, que des pauvres, que des indigents, que des affligés, que des misérables. Mais s'il n'y a que des malheureux, qui soulagera les malheureux? Que deviendront les pauvres dans lesquels il souffre et dont il ressent tous les besoins? Il pourrait leur envoyer ses saints anges, mais il est

plus juste qu'ils soient assistés par des hommes qui sont leurs semblables. Venez donc, ô riches, dans son Église ; la porte enfin vous en est ouverte ; mais elle vous est ouverte en faveur des pauvres et à condition de les servir. C'est pour l'amour de ses enfants qu'il permet l'entrée à ces étrangers.

Voyez le miracle de la pauvreté ! Oui, les riches étaient étrangers ; mais le service des pauvres les naturalise et leur sert à expier la contagion qu'ils contractent parmi leurs richesses ; par conséquent, ô riches du siècle, prenez tant qu'il vous plaira des titres superbes, vous les pouvez porter dans le monde : dans l'Eglise de Jésus-Christ, vous êtes seulement serviteurs des pauvres. (Bossuet).

(Sermon sur l'éminente dignité des pauvres, pour le dim. de la Septuagésime. Edit. Vivès, VIII p. 434).

LA CATHÉDRALE DE CHARTRES

(*Un Sermon à Paris*).

M. l'abbé André Fayolle, de Valence, prédicateur du dernier mois de Marie à Notre-Dame de Paris (mai 1890), a vivement intéressé ses auditeurs, en prenant pour sujet de ses instructions quotidiennes, l'étude de la métropole où il parlait, considérée au point de vue du monument et de son histoire. Dans une de ses dernières conférences, il proposa une visite en esprit aux sœurs princières de Notre-Dame de Paris qui ont pour nom : Notre-Dame de Reims, Notre-Dame d'Amiens, Notre-Dame de Chartres. Après un voyage rapide aux deux premières cités dont ils ont contemplé avec bonheur les célèbres églises, voilà nos voyageurs sur le chemin de Chartres. Ecoutons M. l'abbé Fayolle, disant dans un style poétique les communes impressions, à l'approche de notre ville et de notre illustre cathédrale.

« .... Nous allons à toute vapeur.

» La plaine se couvre de forêts de plus en plus sombres. Çà et là, par la pensée, nous voyons errer l'ombre antique de quelques vieux druides, ces hommes du chêne et du gui sacré ; ou ces longues processions de fidèles, qui travaillent à bâtir la maison du Seigneur et de sa Mère. C'est à Chartres que l'on commença à construire des églises pour l'amour de Dieu.

» Enfin, nous voilà sur les terres mystérieuses des Carnutes.

» Salut, pays chartrain, c'est ici que nos aïeux élevèrent un autel à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturœ.*

Sur une haute colline, consacrée depuis des siècles à la religion, le géant du moyen-âge se tient debout, et lève ses deux grands bras dans les airs, au-dessus de sa tête, nous montrant le ciel, où l'Eglise conduit. Mais il semble que l'air lui a manqué, et, malgré sa puissance, on sent qu'il n'a jamais acquis son plein développement.

» S'il a perdu sa jeunesse, il n'a rien perdu de sa force et de sa sublime majesté. Il semble s'imposer en souverain sur cette vaste contrée, qui s'étend à ses pieds. Sa voix grave et solennelle dit, dans un ton céleste, la création de l'univers, le Paradis terrestre, le serpent tentateur, les chérubins au glaive de flamme, la grande promesse d'un Rédempteur, les prophètes, la venue du Messie au milieu de nous, les apôtres, les martyrs et les saints.

» Elle dit les sciences et les arts, les vertus et les vices. Elle dit surtout le Christ, Dieu fait homme, et la Vierge Marie, sa divine Mère et la nôtre. Sur les replis sinueux de son corps robuste, et dans les plis de sa toge merveilleuse, plus de quatre mille personnages prennent place, comme sur la scène du monde. Chacun a son rôle dans ce grand drame de l'univers, qui doit chanter la gloire du créateur. Et malgré la rigidité de la pierre et la fixité du marbre et du bois, tous ces êtres divers parlent, et disent ce qu'ils doivent dire. C'est le concert le plus grand, le plus beau et le plus unanime.

» Sous les voûtes mystérieuses de la crypte, éclairée par des centaines de lampes, et qui parlent par leurs sombres profondeurs, des flots humains viennent implorer sans cesse la Vierge Marie, dans un de ses plus antiques sanctuaires, et en sortent emportant la consolation, la joie et l'espoir.

Henri IV vint se faire sacrer à Chartres; les ligueurs étaient maîtres de Reims.

Si Reims, c'est la foi, si Amiens, c'est l'espérance, Chartres c'est la charité !

» Notre-Dame de Chartres, priez pour nous !...

» Or ces gigantesques monuments, ces œuvres dont la puissance effraie même le génie moderne, ne sont pas dus à la magnificence des grands de ce monde : ce furent de modestes artisans, des ouvriers honnêtes et pieux, des bourgeois reconnaissants, qui fournirent les énormes ressources, exigées par la construction de ces temples géants.

» Notre-Dame de Reims, Notre-Dame d'Amiens, Notre-Dame de Chartres, ce sont bien les trois sœurs de Notre-Dame de Paris, c'est le même air de famille ; la même pensée, la pensée chrétienne; l'idée chevaleresque et française ; la même source, la Bible; la même règle, l'autorité de l'Église ; le même modèle, l'univers ; la

même force, un art indépendant ; le même amour de la vérité, du vrai et du beau ; la même stature, le même port, les mêmes voûtes, le même vêtement, les mêmes hardiesses, le même cachet, les mêmes tours, les mêmes flèches aériennes, le même but enfin : la gloire du Christ et de sa Mère.

Notre-Dame de Reims, puissante comme une citadelle, c'est une reine pleine de majesté.

» Notre-Dame d'Amiens, aérienne comme l'oiseau, c'est un aigle au vol fier et altier.

» Notre-Dame de Chartres, mystérieuse comme les profondeurs des forêts vierges, c'est un géant... (1). »

A PROPOS DE LA TEMPÉRATURE.

On vient de nous adresser la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Le conseil municipal de Paris, dans sa tendre sollicitude pour ses administrés grelottants, a fait installer des braseros sur la place publique. Tout en se donnant à leurs affaires, les Parisiens peuvent ainsi éviter les graves inconvénients d'une congélation complète. Heureux Parisiens de posséder des édiles si délicats et si compatissants !

Nous, hélas ! pauvres habitants de province, nous ne pouvons qu'envier les merveilles de confort de la grande capitale. Voir nos rues chauffées, c'est un rêve trop « fin de siècle » ; bienheureux que parfois elles soient éclairées. Mais la cathédrale ! ! Une glacière ! et qui devient plus froide encore lorsque le dégel a rendu plus douce la température extérieure !

N'y aurait-il pas moyen, Monsieur le Directeur, en ces temps de progrès, d'inventions et de découvertes merveilleuses, de trouver un système de chauffage capable d'empêcher les fidèles de geler ? Lorsque l'on traverse les vastes nefs, dans la semaine, à l'heure des offices, on est saisi d'une compatissante admiration en voyant les vénérables chanoines, immobiles et rigides daus leurs stalles. Et le dimanche, au sortir de la grand'messe ou des vêpres, il est navrant de voir les visages décomposés par le froid, malgré les chaufferettes plus élégantes peut-être que réchauffantes. Je sais bien que la vie des saints nous cite des exemples de vénérables serviteurs de Dieu qui priaient avec tant de ferveur que l'ardeur de leur amour rayonnait autour d'eux et combattait la froidure de l'atmosphère. Mais

(1) Le mois de Marie de M. l'abbé Fayolle, *Notre-Dame de Paris*, a paru récemment à la librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

ils sont bien loin, hélas ! les saints de Ribadéneira ! et il nous faut recourir à des procédés plus terrestres et plus assurés.

Ne pourriez-vous donc pas, Monsieur le Directeur, faire appel à la charité de vos nombreux lecteurs ? Si vous parveniez à découvrir quelques âmes généreuses disposées à venir en aide à l'administration de la Cathédrale, vous feriez œuvre de première nécessité et mériteriez la reconnaissance des paroissiens de Notre-Dame et de tous les pèlerins. Je crois, d'ailleurs, que personne ne serait difficile ; calorifère, brasero, poêle mobile ou immobile, il importe bien peu, pourvu que cela chauffe ; l'asphyxie, du reste, ne sera jamais à craindre.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Un paroissien de Notre-Dame.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

NÉCROLOGIE. (408) — M. l'abbé LEMAIRE, chapelain de la Visitation à Dreux. — Le 19 janvier 1891, s'est endormi pieusement dans le Seigneur M. l'abbé Lemaire (Marie-Joseph-André), chapelain du monastère de la Visitation à Dreux.

M. l'abbé Lemaire, né le 11 juin 1812 à Berchères-sur-Vesgres, a été ordonné prêtre le 13 juin 1835. Il a été nommé vicaire de Senonches, le 15 juin 1835 ; vicaire d'Auneau et curé d'Oinville-sous-Auneau, le 1er juin 1839 ; curé de Lanneray, le 1er juillet 1848 ; curé de Souancé, le 17 février 1856 ; chapelain de la Visitation de Dreux, le 6 juin 1869 et, tout en gardant cette fonction, curé de Montreuil, le 1er juin 1879. Mgr Thibault, évêque de Montpellier, son parent, l'avait nommé chanoine honoraire de sa cathédrale, et ses lettres canoniales ont reçu le visa de l'évêché de Chartres le 18 février 1850.

Dans tous les postes qu'il a occupés, M. l'abbé Lemaire a été remarqué comme un prêtre dévoué et extrêmement pieux. Presque au début de son ministère, il se signala par des services importants. Vicaire à Auneau d'un curé infirme, il le suppléait dans la plupart de ses fonctions sans négliger les siennes propres à Oinville ; c'est alors que, nommé supérieur des Sœurs de la Providence de Saint-Rémy d'Auneau, qui ont été transférées depuis à Chartres où nous les appelons *Sœurs de Bon-Secours*, il montra vis-à-vis de cette sainte Congrégation un zèle et une sagesse qu'elle n'oubliera jamais.

A Lanneray, son séjour de quelques années fut marqué surtout par l'établissement du pèlerinage à sainte Radégonde dont il avait

sollicité et obtenu de précieuses reliques. Son action pastorale, fort appréciée dans cette paroisse, ne le fut pas moins plus tard à Souancé d'où il sortit en 1856 pour devenir chapelain des Visitandines de Dreux. C'est là un beau ministère qui convenait à ses aptitudes, comme on l'avait présumé avec raison d'après les souvenirs d'Auneau; M. l'abbé Lemaire l'a dignement rempli jusqu'à la fin de sa carrière. Depuis 1879, il lui fallait allier ses goûts monastiques aux soucis d'une administration paroissiale; mais soit à Montreuil dont il était desservant sans obligation à résidence, soit à Dreux, dans sa chapellenie, cet homme de grande vertu ne semblait avoir qu'une préoccupation : celle de la gloire de Dieu.

Les obsèques de M. l'abbé Lemaire ont été fixées au samedi 24. Les membres de l'Association de prières pour les prêtres défunts doivent dire une messe pour le repos de son âme.

—Nous recommandons également aux prières M. le baron d'Huart, ancien préfet, directeur politique du *Journal de Chartres*, décédé le 22 janvier, après avoir reçu les sacrements de la Sainte Église C'était un homme de sages principes et de talent, et, ce qui vaut mieux encore, un chrétien pratiquant. Nous l'avions vu communier à la messe de minuit parmi d'autres Messieurs de la ville. Que son âme repose en paix ! Nous offrons nos vives condoléances à sa famille éplorée et au Comité de *Direction* et de *Rédaction* du Journal de Chartres.

L'Œuvre des Jeunes Économes. — Cette œuvre si intéressante, qui subvient à l'éducation de beaucoup d'enfants et de jeunes filles pauvres, à Chartres, a eu son sermon de charité et sa quête à la cathédrale, le dimanche 18. Le prédicateur, M. l'abbé Sablier, chanoine honoraire de Bordeaux, aumônier de l'hospice de Sèvres, a donné un très bon discours sur l'importance de cette œuvre au point de vue de la charité qui l'inspire et des heureux résultats qu'elle atteint.

FAITS DIVERS

Dévotion à Notre-Dame dans les familles. — Parmi les grâces les plus ordinaires que Marie se plaît à accorder, il faut compter le maintien de l'esprit chrétien dans les familles et la conservation de l'enfance. Dans les temps où le mariage était plus respecté qu'aujourd'hui, les jeunes fiancés venaient, avant de contracter leur union, offrir leurs cœurs et leurs vœux à la Vierge ; ils communiaient à ses pieds et lui demandaient la faveur qu'aucun de leurs enfants ne mourût sans baptême. Après la naissance de ceux-ci, les mères les portaient à Celle de qui d'abord elles les

croyaient tenir, comme un vivant ex-voto de leur reconnaissance. Cette consécration portait un tel bonheur à ces chers petits, qu'on va jusqu'à dire que plusieurs d'entre eux qui étaient déjà morts revenaient soudainement à la vie pour ne pas perdre la grâce du salut et avoir part à la régénération baptismale.

Cette coutume, quoique affaiblie, s'est encore conservée parmi quelques époux jaloux de leur bonheur et de la sainteté de leur famille. On en voit encore qui viennent déposer leurs serments aux pieds de la Vierge Marie, pour qu'ils soient plus sacrés et plus fortement resserrés. Mais ce qu'on continue de voir, comme aux meilleurs jours, c'est la touchante sollicitude des mères portant leurs nourrissons à Celle qui a élevé le plus doux et le plus beau des enfants.

Mgr BOURRET.

Pèlerinage à Sainte-Geneviève. — La fête de sainte Geneviève, patronne de Paris et de la France, a été célébrée cette année avec une grande solennité et un concours extraordinaire de pèlerins. La neuvaine, commencée le samedi 3, à Saint-Étienne-du-Mont et à Nanterre, au *tombeau* et au *berceau* de la sainte, s'est achevée le 10 janvier. Toutes les paroisses de Paris, les communautés, les écoles ont été représentées à Saint-Étienne-du-Mont, où des offices religieux avaient lieu à toutes les heures de la journée. Les paroisses de la banlieue se sont rendues à Nanterre.

Le culte de sainte Geneviève a toujours été populaire en France. Il semble cependant qu'il le soit devenu encore davantage depuis la désaffectation du Panthéon. On dirait que la piété parisienne a pris à tâche de compenser par un redoublement de dévotion et de prières l'injure faite à la mémoire de sa sainte préférée.

On a estimé, malgré l'inclémence de la température, à plus de cent dix mille le concours des pèlerins au tombeau de sainte Geneviève, dans cette ravissante église construite sous le vocable du premier des martyrs.

L'œuvre des prières et des tombes à Domrémy. — « On n'a pas oublié les éminents services rendus, au lendemain de la triste guerre de 1870-71, par l'Œuvre nationale des prières et des tombes en faveur des soldats français morts en France et à l'étranger. Partout elle a pourvu à la dignité de leurs sépultures par l'érection de monuments chétiens, souvent remarquables, et, ce qui est mieux, partout aussi elle a justifié son titre en établissant à perpétuité des anniversaires de messes et de prières pour le repos de l'âme de nos défenseurs. Les amis de l'armée salueront donc avec joie une initiative qui assurera à ce noble but un essor nouveau et une plus grande stabilité.

« En vertu d'un accord intervenu entre S. G. Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, et le R. Père Joseph, président de l'Œuvre des prières et des tombes, agissant au nom de son comité, le siège de l'Œuvre est établi à Domrémy, avec la réserve que le comité de Paris conservera, dans l'intérêt commun, son fonctiontionnement habituel. Ainsi, le grand devoir des suffrages pour les morts de l'armée, l'honneur de leurs sépultures seront abrités désormais sous la blanche bannière de Jeanne d'Arc, au lieu même de son berceau : ainsi sera réalisé le vœu de l'héroïne mourante, suppliant le roi Charles VII « de faire prier, célébrer des messes et ériger des chapelles en faveur des soldats morts. »

Donc à Domrémy nos cœurs et nos efforts de catholiques et de Français ! et la basilique de Jeanne d'Arc, conviant la prière et les pèlerinages, pour le salut de la patrie, sera achevée selon le vœu de Mgr de Briey, de douce et pieuse mémoire. Ce sera en même temps le meilleur couronnement à notre Œuvre des prières et des tombes.

« Les dons devront être adressés à l'Evêché de Saint-Dié, ou chez M. Salle, trésorier, rue de Grenelle, 35, à Paris, ou au R. P. Joseph, à Douvain (Haute-Savoie). »

Le clergé et la science. — La coupole construite à Paris, sous la direction de l'amiral Mouchez, pour l'observatoire du Vatican, va être expédiée à Rome. Cette coupole doit abriter la grande lunette photographique construite par MM. Henri frères et Gauthier, et destinée à relever les constellations contenues dans la zone attribuée à l'observatoire du Vatican. C'est le R. P. Denza qui est chargé, par Léon XIII, de faire les travaux nécessaires pour suivre les derniers progrès de l'astronomie moderne.

Travaux scientifiques, affaires du monde catholique et de l'humanité tout entière, le Pape mène tout de front.

Laïcisations. — Après dix ans de tyrannie, de pression la plus révoltante, les écoles congréganistes comptent, en France, *cent mille élèves de plus*, l'augmentation y est *neuf fois* plus forte que dans les écoles laïques. Les écoles publiques ont perdu *cinquante-trois pour cent* à cesser d'être congréganistes, et les écoles congréganistes n'ont perdu que *dix-neuf pour cent* à cesser d'être publiques. Malgré toutes les violences, 166 écoles laïcisées ont moins de 10 élèves, et 19 n'en ont pas du tout. Les maîtres n'en sont pas moins payés, et chaque élève de ces écoles coûte de 100 à 1,000 fr.

A Lyon, la ville dépense près de *deux millions* pour ses écoles laïques pour obtenir moins de résultats que les écoles congréganistes qui n'exigent que *deux cent mille francs*. Dans une

commune du Morbihan, pour donner *une* élève à l'école laïque, l'Administration a dû forcer un cantonnier à envoyer chez l'institutrice sa fille âgée de 17 ans !

Mgr Wiegger, évêque de Newark (Etats-Unis), vient d'interdire à ses diocésains, sous peine de refus d'absolution, d'envoyer leurs enfants aux écoles de l'Etat. Les journaux protestants discutent sur cette décision, c'est leur droit, mais personne ne songe à demander une répression quelconque. Si c'était en France !...

L'irréligion dans l'enseignement. — Voici deux faits odieux signalés par l'*Autorité*. A Auch, un professeur du lycée insulte devant ses élèves la très Sainte Vierge. Dans une école publique de Paris, un certain nombre d'enfants qui, se préparant à la première communion, vont suivre dans l'église les cours de catéchisme, ont été admonestés en pleine classe par l'instituteur dans les termes suivants : « Je préviens les élèves qui suivent le catéchisme et se préparent à manger le bon Dieu qu'ils devront, à l'avenir, présenter des devoirs complets et irréprochables ; sinon, je sévirai contre eux avec la dernière rigueur. Je me moque du catéchisme et de toutes les bêtises qui découlent de cet enseignement. » L'*Autorité* dit qu'elle regrette de n'être pas autorisée à nommer le drôle qui a tenu ce propos infâme. Pourquoi ? Peut-être la publicité ne servirait-elle qu'à lui faire obtenir de l'avancement. En matière d'enseignement secondaire, les familles ont encore un moyen de protester : elles n'ont qu'à ne pas envoyer leurs enfants dans les établissements universitaires. Des scandales comme celui d'Auch sont la vraie cause de la dépopulation des lycées. Mais les pauvres gens qui doivent se contenter de l'école primaire sont, de par l'obligation, forcés de livrer leurs enfants aux insulteurs de leurs croyances. Tels sont les bienfaits de ce régime scolaire auquel on proclame qu'on ne laissera jamais porter la moindre atteinte. Voilà la conciliation ! Comment entrer dans une pareille maison ?

(Semaine de Bourges.)

BIBLIOGRAPHIE

JÉSUS-CHRIST

Par le R. P. DIDON, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

2 beaux volumes in-8°, avec cartes. Prix : brochés, 16 fr. — Prix des reliures : Toile, 2 fr. ; 1/2 chagrin, tranches dorées, 6 fr. (Librairie Plon, Nourit et Cie, rue Garancière, 8 et 10, Paris).

Le R. P. Didon a reçu de Son Éminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, au nom de Sa Sainteté le pape Léon XIII, la lettre suivante :

Révérend Père,

Le Saint-Père a reçu, avec votre lettre pleine de déférence du 15 de ce mois, l'exemplaire que vous Lui avez offert de l'ouvrage publié par vous et intitulé :

Jésus-Christ. Cet hommage filial a été accueilli par Sa Sainteté avec une satisfaction particulière, car il s'agit d'un travail qui, traitant un sujet de tant d'intérêt à notre époque, a déjà attiré sur lui l'attention et les éloges des lettrés, et qui produira certainement des fruits abondants à l'avantage des fidèles.

C'est pourquoi l'Auguste Pontife vous remercie de l'hommage ; Il vous rend un juste éloge pour vous être appliqué avec le soin le plus louable à mettre dans la lumière qui lui est due la personne très sainte de Notre Divin Rédempteur ; et comme gage de bienveillance paternelle, Il vous envoie du fond du cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous notifiant tout cela, je vous offre les plus vifs remerciements pour l'exemplaire que vous avez bien voulu m'envoyer à moi-même ; et, avec les sentiments d'une particulière estime, je me déclare,

de Votre Révérence,
le très affectionné dans le Seigneur,
M. Card. RAMPOLLA.

Rome, le 25 octobre 1890.

Le Renouvellement dans la vie chrétienne selon les enseignements du Souverain Pontife, par l'auteur du Traité « *Le Prêtre et la situation actuelle* ». — Approuvé par plusieurs de Nos Seigneurs les Evêques et recommandé par l'Œuvre du Vœu national ; avec table alphabétique très détaillée ; XVI-420 pages in-18. — Imprimerie de la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil (Pas-de-Calais) et Œuvre de Saint-Paul, rue Cassette, 6, Paris.

Prix, broché : 1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 50 ; 12 exemplaires, net, franco, 12 fr. ; 100 exemplaires, franco, 87 fr. Des exemplaires reliés se trouvent à l'*Œuvre de Saint-Paul :* 50 cent. en plus.

IDÉE GÉNÉRALE ET IMPORTANCE DE CE LIVRE. — Les grands auteurs, Louis de Grenade, Rodriguez, S. François de Sales, ont tracé les règles de la vie chrétienne avec une incomparable supériorité ; mais ils n'ont pu le faire *au point de vue spécial des besoins de notre temps.* D'autre part, à ce point de vue spécial, les enseignements les plus opportuns ont été donnés par le Souverain Pontife, l'épiscopat et la presse religieuse ; mais ils sont *disséminés* dans une foule de documents très divers.

On conçoit *à priori* qu'un livre où seraient *réunis et résumés, en un tout suivi et complet, ces documents contemporains,* et qui en même temps s'appuierait *sur l'enseignement traditionnel des grands auteurs,* offrirait aux *prêtres, prédicateurs, directeurs* des consciences ou d'œuvres et à *tout chrétien* soucieux de ce nom, une utilité inappréciable qu'un tel livre pourrait leur être plus nécessaire, en un sens, que tout autre.

Or, c'est là l'idée que réalise celui que nous annonçons. Aussi, malgré ses allures modestes, différents organes périodiques et les juges les plus compétents ont-ils reconnu son importance « *capitale, exceptionnelle* ». M. Harmel et M. l'abbé Garnier le propagent activement ; et l'un des principaux membres de l'Œuvre des Cercles écrivait, en demandant une provision d'exemplaires *pour ses amis :* JE NE CONNAIS PAS DE LIVRE PLUS PRATIQUE ET QUI RÉPONDE MIEUX AUX BESOINS ACTUELS.

Très spécialement utile *en vue du carême,* aux *prédicateurs* et aux *fidèles.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. — No 5.

SAMEDI 7 FÉVRIER 1891

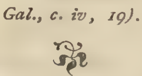
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 8 février, *Quinquagésime*. A l'occasion des *Quarante heures*, exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 heures et pour toute la journée. — Les offices aux heures ordinaires. — Quêtes pour l'Institut catholique de Paris. — A l'issue des Complies, procession du Saint-Sacrement et salut.

Le lundi et le mardi, exposition du Saint-Sacrement depuis 6 heures du matin jusqu'à l'heure du salut (5 heures après-midi). — Le 11, mercredi des Cendres, office capitulaire à 9 heures. (Petites heures, bénédiction et imposition des Cendres, procession, messe); le soir, salut à 4 heures. — Le vendredi 13, salut à 4 heures.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la *Quinquagésime*, les offices aux heures ordinaires avec exposition du Saint-Sacrement. — Après Magnificat, procession et salut. — Mercredi des Cendres, l'office à 9 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la *Quinquagésime*, exposition du Saint-Sacrement. Procession après vêpres. — Le mercredi des Cendres, office à 9 heures, suivi de la grand'messe.

Une bonne œuvre et un remède. — Les Trappistes d'Acey, par Ougney (Jura), ont dû, malgré leur pauvreté, entreprendre la restauration de leur antique abbaye, illustrée par le séjour qu'y fit Saint Bernard et dont l'église pourrait, si elle sortait de ses ruines, rivaliser avec les plus beaux monuments de la Franche-Comté. La Providence les a mis à même de se créer une précieuse ressource dans une découverte qu'on nous prie de faire connaître. Nous en parlerons d'autant plus volontiers que la dîme des bénéfices qu'on leur aidera à retirer de cette découverte est destinée à l'église du Vœu national de Montmartre.

Il s'agit d'un remède reconnu par les médecins comme puissant contre bronchites, catarrhes, toux et autres affections de larynx. Pour le composer, les Trappistes d'Acey ont allié le miel résineux et balsamique de leurs sapins au baume de tolu naturel, c'est-à-dire tel qu'il découle de l'arbre, et par conséquent dans les conditions indispensables à son efficacité; ils y ont ajouté les principes des plantes alpines que le voisinage des montagnes du Jura et de la Suisse leur permet de récolter au moment où elles jouissent de toutes leurs vertus. C'est cette composition en dragées d'un goût suave que l'éminent docteur Dumoulin, médecin-inspecteur des Eaux de Salins (Jura), recommande maintenant avec ardeur. Et les expériences n'ont pas manqué autour de nous pour légitimer ses recommandations. On trouve maintenant dans beaucoup de pharmacies et spécialement à Chartres, chez M. Victor Gilbert, aux Quatre-Coins, les *Dragées des Trappistes de l'abbaye d'Acey*. — Prix : 1 fr. 50 l'étui.

Nº 5. 7 Février 1891.

SOMMAIRE

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGÉ

Et Ordonnance relativement au costume canonial.

Messieurs et Vénérables Frères,

L'Église de Chartres est une des plus illustres parmi nos Églises. L'antiquité de son origine, ses vieilles et augustes traditions, la glorieuse série de ses Pontifes, sa superbe basilique, avec son pèlerinage tant de fois séculaire, lui assignent vraiment un rang à part.

Une gloire spéciale de cette Église, c'est son Chapitre. Organisé par saint Lubin, qui le composa dès le VIe siècle de 72 membres, il fut d'abord régulier jusqu'au XIe siècle ; puis il se sécularisa. Dans les derniers siècles, il comptait 76 membres.

C'était une puissance : par ses richesses, qui étaient immenses ; par sa régularité, qui était célèbre dans le monde entier, et par sa science ; il établit d'abord dans son sein, du VIe au XIIIe siècle, les Écoles de Chartres, qui, de saint Calétric, en passant par saint Fulbert, saint Yves, Gilbert de la Porrée, jusqu'à la fondation de l'Université de Paris, eurent une réputation européenne et attirèrent des étudiants en foule.

A partir du XIIIe siècle, il envoya sans cesse de nombreux représentants aux écoles de Paris et de Bologne, qui à leur tour maintinrent en grand honneur à Chartres l'étude des Lettres, de la Théologie et du Droit Canonique et civil.

Aussi vit-on sortir de son sein beaucoup de savants et d'écrivains, beaucoup de dignitaires de l'Église : Boniface VIII y avait été archidiacre et Martin V, chanoine; quatre ou cinq Cardinaux et plus de 150 Évêques en avaient été aussi Chanoines : jusqu'au siècle dernier ce Chapitre fut une pépinière d'Évêques : de nos jours le Cardinal Pie lui avait appartenu, au moins comme Chanoine honoraire.

Il avait bien quelque orgueil de ses richesses, de sa science, de son illustration et de sa gloire, et pour ce motif il tenait fort à son indépendance vis-à-vis de l'Évêque de Chartres, ne voulant relever immédiatement que du Pape. Ces querelles, pour une juridiction quasi-épiscopale, durèrent quatre siècles, jusqu'à Mgr Godet des Marais; mais le recours continuel au Pape aviva chez les membres de Notre Chapitre l'attachement à Rome, ils obtinrent, pour leurs privilèges, soit temporels, soit spirituels, plus de 700 bulles.

Mais où notre Chapitre fut admirable sans réserve, c'est dans son zèle pour le culte de Notre-Dame de Chartres. Gardien dès les premiers siècles de la statue druidique, et depuis Charles le Chauve du précieux voile, l'une des plus insignes reliques de la Chrétienté, et depuis le XVe siècle de la Madone du Pilier, il sut honorer ces dépôts sacrés, soit en amenant des foules de tous les pays du monde pour les vénérer : jamais on ne vit tant de pèlerins ni de miracles que dans notre vieux Sanctuaire, surtout du Xe au XIVe siècle; soit en donnant aux offices sacrés une splendeur à nulle autre pareille : le Chapitre surveillait lui-même ses enfants de chœur ou d'aulbes, comme il les appelait, convoquait chaque jour plus de cent serviteurs pour le chant instrumental et vocal : et dès saint Fulbert, dès saint Calétric lui-même, Chartres était célèbre par son amour pour la musique sacrée. De plus, non content d'orner soit de choses précieuses, soit de luminaires immenses, les autels, les Chanoines se couvraient d'habits magnifiques; aux grandes fêtes les 76 Chanoines portaient la chape, et depuis le XVIIIe siècle la robe rouge avec les autres insignes canoniaux. Enfin, ils bâtirent, pour servir de châsse à ce voile et à ces madones, outre la Crypte faite avant le XIe siècle, l'une des plus grandes et des plus vénérables du monde, la Cathédrale actuelle, avec ses incomparables verrières, ses riches portails, sa clôture du chœur, ses clochers;

ajoutons cette restauration intérieure du chœur qui, pour être de mauvais goût, n'en dénote pas moins un grand amour pour la gloire de la Cathédrale.

C'est le Chapitre, autant au moins que les Évêques de Chartres, qui a bâti cette Cathédrale à la gloire de Notre-Dame, qui l'a ornée, qui l'a animée, et qui, chaque fois qu'il s'est agi d'elle, s'est montré grandiose et royal.

Je vous rappelle, Messieurs, ces splendeurs du passé : mais, il faut le dire, depuis la Révolution, les choses ont bien changé. Reconstitué à une époque de grande détresse pour l'Église de France, le Chapitre de Chartres, comme s'il eût tenu à porter le deuil de sa vieille gloire, l'a été dans un grand esprit de simplicité et de modestie, gardant même dans son costume quelque chose d'archaïque et qui ne pouvait plus subsister. Nous en avons été frappé dès notre arrivée parmi vous, et dès lors, tout à la fois pour témoigner de notre dévotion à Notre-Dame, et de notre vénération pour vos personnes, nous avons songé à faire cesser le contraste que présentait sous ce rapport le Chapitre de Chartres avec presque tous les autres Chapitres. Notre requête à Rome a reçu immédiatement l'accueil le plus favorable, et le décret consistorial, qui fait droit à nos demandes relatives aux modifications du costume canonial, comble d'éloges notre Église.

En conséquence :

Vu notre requête à la cour de Rome ;

Vu le décret consistorial qui l'agrée ;

Vu les délibérations du Chapitre de notre Cathédrale ;

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

Art. 1er. — Le costume de chœur des Chanoines de la Cathédrale de Chartres consiste :

1° Dans un rochet brodé ;

2° Dans une mozette de couleur noire, avec liserés rouges, sans pointe ni capuchon ;

3° Et en outre pour l'hiver, dans un manteau de chœur également de couleur noire, avec deux bandes de couleur rouge par devant.

Art. 2. — Les Chanoines du Chapitre de Chartres porteront en outre, par-dessus l'habit de chœur, une croix en argent doré, représentant d'un côté la Vierge de la Crypte, avec cette

inscription : *Virgini pariturae, dominae Carnutensi ;* et de l'autre le voile de la Vierge, avec cette inscription : *Capitulo Carnutensi concessit Papa Leo XIII, suffragante RR° Ep° Lagrange MDCCCXC :* laquelle croix sera suspendue au cou par un ruban de soie bleue bordée de blanc.

Et sera notre présente lettre et ordonnance lue en séance capitulaire après sa réception.

Donné à Chartres, en Notre Palais épiscopal, sous Notre seing et le sceau de Nos armes, et le contre-seing du Secrétaire de notre Evêché.

Chartres, le 24 décembre 1890.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Par mandement, ROUSSILLON, *Chan., Sec. Gén.*

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 7 février, — Saint Romuald, fondateur des Camaldules. 1207.

Une tentation bien terrible, quoique bien naturelle, est celle d'un pasteur d'âmes qui se désole des insuccès, des difficultés, des affres de l'apostolat et qui renonce à sa mission pour ne plus travailler qu'à son propre salut. Saint Romuald connut cette tentation; et il convient de l'invoquer pour ceux qui ont charge d'âmes.

Notre saint n'en était pourtant plus à son essai. Après avoir vécu dans le désert sous la direction des moines les plus illustres, il avait réformé les couvents de saint Benoit et, par ses exemples et ses leçons, leur avait rendu la sainteté primitive; nouvel Antoine, il avait subi, sans s'étonner, les assauts multiples du démon; apôtre zélé, il avait ramené au repentir un doge usurpateur de Venise, lequel quittant le trône ducal le suivit au désert. Une conversion plus délicate lui tenait au cœur : celle de son père qui, entré dans la vie religieuse, voulait y renoncer. A force de prières, de pénitences et d'exhortations il avait réussi et gagné l'âme de son père.

C'est après toutes ces victoires que la tentation se présenta sous une forme nouvelle et imprévue. Un seigneur avait confié à Saint Romuald une très considérable somme d'argent. Le saint connaissant les besoins de certains monastères leur partagea cette riche aumône sans en rien garder pour le sien. Des

moines jaloux et cupides suscitèrent contre le saint religieux la colère de leurs frères et parvinrent à le faire chasser du couvent. Ainsi abreuvé d'amertume par les siens, Romuald s'en allait désespéré et poursuivi par la pensée de ne plus s'occuper de la sanctification des autres. Comme il était dans ces sentiments, son âme fut tout à coup pénétrée d'une indicible frayeur, et Dieu lui fit connaître que son obstination dans cette pensée serait la cause de sa réprobation au jour du jugement.

Il comprit que l'homme ne s'appartient pas, mais qu'il se doit à Dieu et aux grandes œuvres qu'il veut bien accomplir par ses mains. Et il reprit sa vie apostolique.

Il mourut plus que centenaire dans sa nouvelle Congrégation des Camaldules.

D. G.

LA FÊTE DE LA PURIFICATION. — LES OFFICES PONTIFICAUX

La solennité, autrefois si populaire, de *la Chandeleur* a été signalée, cette année, à la cathédrale de Chartres, par la présence d'un très grand nombre de fidèles portant des cierges allumés pendant la procession liturgique du matin. A ce moment, l'immense nef présentait le spectacle d'un vaste foyer de lumière en l'honneur de celui qui s'est appelé *la Lumière du Monde.* Il est à souhaiter, qu'une autre année la piété chartraine fasse quelque chose de mieux encore, et qu'on voie toutes les personnes portant des cierges suivre en masse la procession. Mgr l'Évêque a présidé cette belle cérémonie après laquelle il a tenu chapelle pontificale pendant la grand'messe.

A ce sujet, il est à propos de faire observer que l'Évêque présent dans sa cathédrale peut assister à la messe de quatre manières différentes, selon le degré des fêtes. D'abord il peut y venir simplement pour satisfaire sa dévotion particulière : dans ce cas, il se met à sa stalle en mozette, et comme il ne préside pas l'office, il ne donne pas la bénédiction à la fin de la messe. D'autres fois, les jours de fêtes moins solennelles, l'Évêque assiste à la messe à son trône, revêtu de la *cappa magna.* Alors il préside l'office, récite les prières du commencement, auxquelles répond le chanoine qui célèbre; il bénit l'eau et l'encens, baise le texte de l'Évangile, et donne à la fin la bénédiction solennelle. Cependant, parce qu'il n'est pas revêtu des ornements pontificaux, il ne fait pas usage de la mitre ni de la crosse.

Au degré supérieur, l'Évêque assiste au trône, paré des ornements pontificaux, l'aube, l'étole, la chape; non seulement il fait usage de la crosse et de la mitre, mais à certains moments de

l'office, tous les chanoines présents au chœur viennent former autour de lui une majestueuse couronne et réciter avec lui les principales prières liturgiques, comme l'hymne angélique, *Gloria in excelsis* et le symbole de la foi. C'est ce mode d'assistance que l'on désigne par l'expression : *tenir chapelle pontificale.*

Enfin l'Évêque, aux grandes fêtes de l'année, célèbre lui-même solennellement les Saints Mystères. Il apparaît alors revêtu de tous les ornements de sa dignité : l'aube, l'étole, les bas, les sandales, les gants ; il porte les vêtements des ordres inférieurs : la tunique du sous-diacre, la dalmatique du diacre, la chasuble du prêtre, pour marquer que dans l'épiscopat réside la plénitude du sacrement de l'ordre. A l'autel, un septième cierge appelé *cierge pastoral* scintille comme une étoile au-dessus du crucifix ; enfin les chanoines assistants ne sont plus seulement en simples habits de chœur, mais ils revêtent les ornements sacrés et, aux termes du *Cérémonial des Évêques*, le Chapitre tout entier peut faire de même, pour offrir au Pontife célébrant un cortège digne de sa haute dignité.

Telle est la variété des aspects qu'offre l'assistance de l'Évêque diocésain à la messe solennelle. Elle manifeste merveilleusement la beauté du culte chrétien, la majesté du pontificat, l'ordonnance admirable de la sainte hiérarchie. L'Église y apparaît revêtue de cette robe multicolore et rehaussée d'ornements divers, qui rejouit la nouvelle Sion, et fait redire à l'âme fidèle :

Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles !
Qu'ils sont aimés et chéris de mon cœur !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

INAUGURATION DES RÉUNIONS DU CAS DE CONSCIENCE

La *Voix de Notre-Dame* annonçait dernièrement que Mgr l'Évêque de Chartres, rétablissant les Conférences ecclésiastiques, y avait joint, pour le clergé de Chartres et les prêtres de la banlieue, ce qu'on appelle le *Cas de Conscience* : institution en vigueur dans la plupart des diocèses.

C'est le mardi 3 février qu'a été inaugurée, au Grand Séminaire, la série des réunions du Clergé pour ce genre de conférences. La séance théologique s'est tenue, dans la salle des exercices religieux Monseigneur présidait, assisté de deux archidiacres : M. l'abbé Legué et M. l'abbé Pouclée, qui étaient revêtus de leurs habits de chœur comme le vénéré Prélat. Soixante-trois prêtres étaient présents, c'est-à-dire tous ceux de la ville et les curés des paroisses environnantes. Au milieu de la salle, dans l'espace laissé libre par

les bancs qu'occupait l'assemblée, prirent place vis-à-vis l'un de l'autre, les deux ecclésiastiques chargés de débattre la cause indiquée dans le programme; c'étaient M. l'abbé Fagnoue, professeur de théologie morale, et M. l'abbé Havard, professeur de théologie dogmatique. Le premier devait préciser la question avec ses conséquences, rappeler les principes théologiques auxquels elle se rattache et en dégager la solution du cas de morale proposé. Le second devait présenter et développer des objections, pour mettre son confrère à même de montrer la vérité sous toutes ses faces et de l'appliquer à toutes les hypothèses. Le Modérateur choisi pour diriger la discussion, la résumer et donner la solution définitive, était M. l'abbé Pouclée. M. l'abbé Renard, professeur d'Écriture Sainte, installé près du bureau où siégeaient Monseigneur et les archidiacres, remplissait la fonction de Secrétaire.

La satisfaction visible avec laquelle chacun des assistants suivait les exposés, les objections et les répliques, suffirait pour prouver l'importance de telles études en commun. Les deux théologiens connaissaient à fond leur thèse; les difficultés théoriques et pratiques, prévues ou non, se sont déroulées devant nous, et ont provoqué des considérations lumineuses qui répondaient à toutes les incertitudes. Ne se fût-il agi que d'une joute scientifique, d'un jeu d'esprit, entre deux adversaires si bien préparés, nous y eussions trouvé un vif intérêt. Ici le but à atteindre était plus élevé : il fallait mettre en relief une vérité morale devant régler la conduite en des circonstances délicates où l'avis du prêtre fait loi.

Nous ajouterons que le proposant et l'opposant plus haut désignés n'ont pas été seuls entendus avant la conclusion qu'allait donner le Modérateur : d'autres membres de l'assemblée ont eu la parole et ont contribué, par des explications, à la netteté de la solution définitive; ce sont : M. l'abbé Levassor, ancien curé de Saint-Aignan, M. l'abbé Beauchet, curé actuel de cette paroisse, et M. l'abbé Piau, supérieur du Grand Séminaire.

La séance théologique a été terminée par la prière commune, et les assistants sont montés à la chapelle pour l'allocution pieuse et la bénédiction du Saint-Sacrement. Il appartenait au père de la famille sacerdotale, à l'évêque du diocèse de prononcer cette première allocution. Désormais, les prédicateurs seront choisis parmi les prêtres, et nous aurons ainsi, dit Monseigneur, l'enseignement mutuel de la piété, comme les Conférences qui précèdent les sermons constituent l'enseignement mutuel de la science.

Sa Grandeur, commentant ce texte des Saints-Livres : « L'âme de Jonathas s'attacha étroitement à celle de David » (Ier Livre des Rois, 18-1), en a fait l'application à Notre-Seigneur et aux prêtres :

l'union intime des âmes sacerdotales avec Jésus, c'est ce que demande Jésus même. Leurs vrais rapports, c'est plus que l'amitié: l'intimité; et cette intimité, c'est l'honneur, le besoin, le charme de notre vie... Les résolutions que devait inspirer, encourager cette bonne parole épiscopale auront été certainement les meilleurs fruits de notre réunion ecclésiastique du 3 février.

Le premier mandement de Carême de Mgr Lagrange. — Le mandement de Carême et la lettre pastorale qui le précède seront lus dimanche prochain dans toutes les églises du diocèse. On en trouvera dès lundi des exemplaires dans toutes les librairies de la ville.

Monseigneur nous permettra bien de dire que le sujet nous semble très heureusement choisi comme prémices de ses mandements de Carême dans le diocèse de Marie, et qu'il intéressera vivement les âmes confiées à sa juridiction épiscopale.

Cette lettre pastorale traite en effet de *Notre-Dame de Chartres.* La premièré partie est théologique et parle des grandeurs de Marie avec doctrine et piété. La seconde, historique, résume éloquemment les principaux traits de la magnifique histoire de N.-D. de Chartres. La troisième enfin, consacrée aux Pèlerinages, rappelle, dans un langage vibrant, les anciennes manifestations du culte de Marie, et invite ardemment à les renouveler.

Mgr Clausel de Montals se disait l'humble chapelain de la Reine du ciel; Mgr Regnault a beaucoup fait pour son sanctuaire : Mgr Lagrange suit les traces de ses prédécesseurs.

Association des Dames du Saint-Sacrement. — Cette belle association, fondée à Chartres en 1825 et dont la prospérité ne fait que s'accroître, a eu, le jeudi 6 janvier, sa fête annuelle dite de Réparation. Elle se propose de réparer, par de fervents hommages, les outrages et irrévérences dont la sainte Eucharistie a été l'objet.

La chapelle de St-Piat, à l'abside de la cathédrale, était remplie de dames adoratrices à la messe de communion générale, et le soir au salut. C'est Monseigneur qui a présidé la cérémonie du soir. Sa Grandeur a prêché sur l'amour infini de Jésus dans l'Eucharistie.

Si mystérieux que soit ce sacrement, un mot en donne l'explication: l'amour, sentiment divin et humain, dont la grande loi est d'aller aussi loin qu'il peut aller. Notre Seigneur n'a eu qu'à suivre cette loi pour éterniser sa *présence* et son *sacrifice*; et imaginer cet admirable moyen d'union avec nous : la *communion* sous forme d'aliment divin de nos âmes.

L'auditoire est sorti de cette sainte réunion, fort édifié et reconnaissant.

Confrérie de Notre-Dame de Chartres. — La fête patronale de cette confrérie a eu lieu le dimanche de la Sexagésime; nous en parlerons plus longuement dans la Revue du mois.

— *La fête de St-François de Sales*, à la chapelle de la Visitation, est toujours bien suivie. Le culte de cet aimable Serviteur de Dieu est si populaire. C'est M. l'abbé Bouillet, vicaire de la cathédrale, qui, le 29 janvier dernier, a prononcé devant les religieuses de la Visitation l'éloge de leur saint fondateur.

NÉCROLOGIE. — (409) **M. le chanoine MAUGER**

Le Chapitre de la cathédrale de Chartres a eu la douleur de perdre un de ses membres: M. Mauger (Auguste-Edmond-Grégoire), chanoine titulaire, décédé le vendredi, 30 janvier, dans l'appartement qu'il habitait au palais épiscopal.

M. le chanoine Mauger, né le 9 mai 1832 à Thiron, avait été ordonné prêtre le 29 mai 1858. Il fut vicaire d'Anet, à partir du 27 juin suivant; tout en restant à ce vicariat, il desservit la paroisse de Saussay du 1er juillet 1859 au 1er novembre 1866. A cette dernière date, il devint curé de Pontgouin où il est resté vingt-deux ans.

Le 1er décembre 1888, il était à Chartres, pour y résider comme chanoine titulaire; il avait été nommé chanoine honoraire, le 15 septembre de la même année.

Le motif qui a déterminé M. Mauger à quitter le ministère pastoral, il y a deux ans et deux mois, c'est l'état de sa santé altérée par des maladies successives. Une vie plus tranquille, à Chartres, semblait lui promettre quelque amélioration. Il n'en fut rien; au contraire, les souffrances ne tardèrent pas à se montrer plus aiguës et plus fréquentes. Une grande partie de l'année 1890 s'est passée pour lui dans une lutte courageuse contre le mal intime qui épuisait ses forces. Il faillit succomber en juin dernier; puis à notre grand étonnement, il reprit quelque vigueur et revint à ses fonctions canoniales. C'est le 15 octobre qu'il dut redevenir solitaire; il ne quitta plus sa chambre; les crises reparaissaient très violentes et bientôt nous enlevèrent tout espoir de conserver longtemps le cher malade; le cancer d'estomac était à sa dernière période.

M. le chanoine Mauger a été entouré des meilleurs soins, et les visites amicales ne lui ont pas manqué. Au docteur dévoué, aux personnes qui lui ont rendu service ou témoigné de l'intérêt, il n'a cessé de prouver une vive gratitude. Quiconque l'a connu sait qu'il se distinguait surtout par les qualités du cœur — Sensible et généreux vis-à-vis du prochain, il était vis-à-vis du Bon Dieu d'une dévotion régulière et confiante. Régulière, elle se manifestait par la fidélité au bréviaire et aux autres exercices pieux, malgré

la souffrance ; confiante, elle a singulièrement aidé le malade dans la préparation sainte et pacifique à la mort qu'il voyait venir. De temps en temps un mot échappé de ses lèvres révélait chez lui l'attente d'un prochain et fatal dénouement ; mais ni cette conviction, ni la douleur physique ne lui arrachaient des plaintes.

La réception des derniers sacrements ajouta nécessairement à sa force morale, à la paix de son âme. « Il faut souffrir, disait-il, nous l'avons mérité. » Entre les moments de délire, il achevait avec calme les oraisons jaculatoires qu'on lui suggérait : *In pace in idipsum dormiam et requiescam — In manus tuas, Domine*, et le reste.

Le vendredi 30, vers une heure du matin, l'approche visible de la crise suprême fit commencer les oraisons de l'agonie et le patient essaya d'y répondre lui-même. La prière fut ainsi le dernier acte dont il paraît avoir eu conscience. A quatre heures et demie du matin, il exhalait le dernier soupir ; son âme montait vers le Dieu de miséricordes qu'elle avait implorée.

Le lendemain, samedi, eurent lieu les obsèques de notre regretté confrère, à la cathédrale. Monseigneur qui avait aimé à le visiter au lit de souffrance, était dans le sanctuaire au trône épiscopal ; beaucoup de prêtres s'étaient joints aux chanoines dans le chœur; l'office fut solennel et Monseigneur donna l'absoute. La dépouille mortelle a été conduite au cimetière de Saint-Cheron ; sa tombe est au lieu où déjà tant de prêtres reposent dans l'attente de la résurrection bienheureuse.

FAITS DIVERS

Centenaire de Saint-Louis de Gonzague. — Le Saint-Père vient de publier sous forme de Bref une lettre par laquelle, à l'occasion du 3e centenaire de la mort de Saint-Louis de Gonzague, il recommande chaudement la dévotion à cet angélique Saint. Il s'adresse surtout aux jeunes gens, qui, par la vie de Saint Louis, apprendront avec quel amour et quelle fidélité ils doivent s'attacher à l'Église et au Saint-Siège. Pour rehausser les fêtes du centenaire, le Saint-Père accorde de très précieuses indulgences à tous les fidèles, aux conditions ordinaires.

Congrès d'Orléans. — Le Congrès diocésain tenu en janvier a duré trois jours pleins. Ses travaux, répartis en quatre commissions, ont eté l'objet de rapports consciencieusement préparés.

Beaucoup de prêtres de la ville et du diocèse, des catholiques dévoués ont répondu à l'appel de leur évêque, pour traiter des *Œuvres sociales*, des *Œuvres de persévérance* et de *propagande*,

avec un zèle tout évangélique qui sera la grande consolation de celui qui a été l'inspirateur et le guide autorisé de ce Congrès.

Des hommes éminents : Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, M. Léon Harmel, l'infatigable apôtre de l'Usine; M. l'abbé Le Comte, vicaire général de Châlons-sur-Marne; M. l'abbé de Beuvron, chanoine de Notre-Dame de Paris; les supérieurs et directeurs des maisons d'éducation; d'anciens magistrats, des industriels, de grands agriculteurs sont venus, par des rapports et la parole, prêter le concours de leurs lumières et de leur expérience aux questions religieuses et sociales, qui étaient à l'ordre du jour.

Hommage à Pie IX. — Un comité vient de se constituer à Bologne (Italie), sous la présidence de M. le comte Acquaderni, pour célébrer le centenaire de la naissance du Pape Pie IX, qui aura lieu le 13 mai 1892.

Le comité se propose de travailler à l'achèvement du tombeau de Pie IX, à Saint-Laurent, hors les murs de Rome, et de contribuer à l'érection d'un monument à Sinigaglia, lieu de naissance de Pie IX.

S. S. Léon XIII a particulièrement béni cette œuvre qui est assurée de la sympathie de tous les catholiques.

Le plan du gouvernement en France. — Dans une réunion préparatoire aux élections sénatoriales, M. de Freycinet, chef du cabinet, sénateur, académicien, exposait nettement, aux applaudissements des radicaux, le but depuis longtemps poursuivi par ceux qui nous gouvernent.

Citons ses propres paroles :

« Nous avons assuré l'émancipation de l'Etat à l'égard des croyances religieuses et réalisé des progrès qui sont un acheminement vers cette séparation des Églises et de l'État, que les esprits philosophiques considèrent comme le dernier terme de l'évolution moderne. *Les formules précises de cette émancipation se trouvent* DANS NOS LOIS SCOLAIRES ET MILITAIRES, *que nous défendrons contre nos adversaires sans consentir jamais à rétrograder.* Telle est l'œuvre à laquelle j'ai collaboré et à laquelle je suis prêt à collaborer encore. »

Le Mont-Saint-Michel en 1890. Histoire et fantaisie. — *On nous a écrit dernièrement :*

Malgré ses tristesses, l'année qui va finir n'aura pas été tout à fait sans gloire pour notre merveille du Mont-Saint-Michel. Dans les journaux, les Revues et les livres, on s'en est beaucoup occupé en 1890. Son histoire a été plus approfondie, son incomparable beauté plus exactement et plus minutieusement décrite.

Parmi ces travaux récents nous devons signaler un excellent article, paru dans le dernier numéro de la Revue que dirigent les RR. PP. Jésuites de Paris (1). Son auteur, le P. V. Delaporte, est Normand comme MM. Siméon Luce et Léopold Delisle. On sent bien vite qu'il n'a pas seulement compulsé les livres anciens et modernes, mais qu'il a visité en détail, avec amour, les lieux et les monuments dont il parle. A toutes les qualités d'un historien bien informé, d'un archéologue de bon goût, d'un critique perspicace, viennent s'ajouter dans ces pages le charme d'un style souple et coloré, la chaleur communicative d'un vrai patriote et l'enthousiasme d'un vieux pèlerin.

Tout Normand, tout ami du Mont-Saint-Michel voudra lire cette notice, où le P. Delaporte réfute et réduit à néant les maladroites *fantaisies* d'un rédacteur des Deux-Mondes, M. Schuré. C'est plus qu'un résumé original de tout ce qui a été dit : l'on y trouvera des découvertes personnelles et l'accent d'une âme de poète, d'artiste et de catholique. (E. SAINT-FRONT.)

UN COMMUNIANT HÉROÏQUE

C'était la veille de la Toussaint de l'année dernière. Dans une de nos villes du Midi, un soldat de la garnison s'était rendu à la résidence des Pères Jésuites, afin de se confesser, et il s'en retournait au quartier, tout heureux à la pensée de la communion qu'il devait faire le lendemain.

Qu'on juge de l'étonnement du Religieux lorsque le lendemain, jour de la fête, vers les *cinq heures du soir*, il voit arriver son pénitent de la veille, venant le prier, tout simplement, de vouloir bien lui donner la sainte communion.

A une demande aussi inattendue, le Père crut d'abord que le garçon n'avait pas le plein usage de sa raison; cependant, il ne tarda pas à se convaincre que le soldat parlait très sérieusement.

« — Mon Père, lui dit bravement le militaire, depuis le très grand matin, je suis sous les armes. Manœuvre, revue, faction, exercices de tous genres, je n'ai pas eu un moment de liberté. Mais je vous jure, Mon Père, que, pendant toute cette journée, pas même une goutte d'eau n'a touché mes lèvres. Je ne perdais jamais de vue ma communion, et voilà comment je viens vous prier de me la donner. Je ne suis libre que maintenant ! »

Attendri, mais un peu embarrassé :

« — Mon brave ami, lui répond le Religieux, je ne demande pas

(1) *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires,* Revue mensuelle. Éditeur : Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, à Paris. L'abonnement annuel est de 20 fr. Prix du numéro : 2 fr.

mieux que de satisfaire votre pieux désir ; mais en ce moment, il y a bien du monde dans notre chapelle ! En vérité, devant tout ce public, je n'ose pas faire une chose aussi extraordinaire que celle de donner la communion à l'heure qu'il est !.. Cependant, ajoute-t-il en voyant l'air consterné du pauvre militaire, ne vous découragez pas, nous aurons peut-être un moyen. A deux pas d'ici, se trouve la chapelle des Dames de Saint-Maur ; si elle n'est pas occupée, je vous donne tout de suite la sainte communion. »

Le prêtre et le pieux soldat se rendent aussitôt à la chapelle voisine ; mais quelle déception les attend ! Elle est pleine de monde. A la vue de la tristesse de son pénitent, le bon Père aussi affligé que son compagnon :

« — Voyons, dit-il, il y aurait bien une dernière ressource... mais c'est si loin ! Et vraiment, mon pauvre enfant, vous devez mourir de faim !

« — Oh ! mon Père, moi, cela ne me fait rien, si cela ne vous dérange pas.

« — Je suis certain, reprend le Père, qu'à cette heure la chapelle des Carmélites est vide. Mais c'est à l'autre extrémité de la ville !.. voulez-vous que nous essayions ?

« — Oh ! oui, mon Père ! »

Et voilà le bon Jésuite et son pénitent en route ; la route était assez longue. Ils arrivent au Carmel ; la chapelle est fermée et absolument déserte.

Le Père se hâte de prévenir les bonnes Religieuses. Il demande qu'on allume les cierges de l'autel, pour qu'il puisse donner la communion, et il recommande en même temps que l'on prépare promptement un repas confortable pour un militaire qu'il amène avec lui et qui n'a rien pris depuis vingt-quatre heures.

La table fut promptement préparée, pendant que, dans la chapelle, notre heureux soldat, prosterné, goûtait les douces joies de la communion.

Il est permis de penser, sans témérité, que le bon Maître fut prodigue de ses tendres consolations pour ce cœur si vaillamment fidèle !

La Médaille de Marie immaculée. — J'étais un jour au café — par hasard, car on m'y voit rarement, — racontait récemment un chrétien de la ville de... ; — je jouais au billard avec plusieurs Messieurs de ma connaissance, quand par suite de je ne sais quel accident plusieurs médailles que je porte à ma chaîne de montre se détachèrent et roulèrent de divers côtés sur le parquet. Chacun de s'empresser de les recueillir et de me les remettre, non sans quelque malin sourire. Je remerciai sans sourciller, quant à son

tour X, mon ami, me présenta la dernière médaille. « Oh ! pour vous, lui dis-je, je vous en fais cadeau. Gardez-la en souvenir de moi. » — Il n'avait pas l'ombre d'un sentiment religieux. Il prit pourtant la médaille et la conserva.

Quinze jours après, on venait m'annoncer une douloureuse nouvelle. X avait été trouvé étendu dans sa chambre, saisi par une mort foudroyante. — Il me reste une pensée consolante sur ses derniers moments. Il s'est souvenu, à l'instant suprême, de l'Image de Marie Immaculée. On le trouva tenant dans sa main crispée la médaille que je lui avais donnée peu de jours auparavant. Il expira en invoquant, je l'espère du moins, Celle à qui nous disons chaque jour : « Priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. » Puissions-nous mourir en priant, nous aussi, Celle que l'on nomme si bien la Porte du ciel.

Prières publiques. — Elles ont eu lieu le 25 janvier à Notre-Dame de Paris.

Un grand nombre de députés et de sénateurs (150) et les neuf conseillers municipaux catholiques y assistaient. Tous les catholiques éminents de Paris étaient présents ; la grande nef, les nefs latérales, les tribunes étaient remplies. La grande nef n'avait que des hommes.

Mgr Freppel et Mgr d'Hulst assistaient dans le chœur.

Le Cardinal a entonné le *Veni Creator* et on a remarqué qu'un rayon de soleil s'est projeté à ce moment dans la basilique.

Après l'Évangile, on a entonné le *Credo ;* tout le peuple a chanté ; l'effet a été fort beau.

Malgré l'heure avancée, la communion, à laquelle ont pris part beaucoup de députés, a été nombreuse ; elle a été donnée par le cardinal et trois prêtres.

Avis. — *Les abonnés qui demandent un changement d'adresse sont priés d'envoyer leurs bandes : celle de la Revue mensuelle et celle du Supplément.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 14 FÉVRIER 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturiò donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

ÉGLISE CATHÉDRALE. — PAROISSE NOTRE-DAME DE CHARTRES

STATION DU CARÊME

Pour l'an de grâce 1891,

prêchée par M. l'abbé ROBÉ, curé de Courtalain.

15 *février*. — 1er dimanche de Carême. — Entre vêpres et complies, sermon de charité pour l'Œuvre des Pauvres malades.

Tous les dimanches du Carême, sermon entre vêpres et complies.

Tous les mercredis et vendredis, à 8 heures du soir, chant d'un cantique, sermon et salut.

---

9 *mars*. — *A la chapelle Saint-Piat*, ouverture de la retraite pour les domestiques, prêchée par le P. BOUNOURE, mariste.

Tous les jours de la semaine, messe à 5 h. 1/2, suivie de l'instruction.

15 *mars*. — Dimanche de la Passion, clôture de la Retraite.

---

18 *mars*. — Mercredi soir, à 5 heures, ouverture de la retraite des jeunes personnes du Catéchisme de Persévérance et des Enfants de Marie, à la chapelle Saint-Piat, prêchée par M. l'abbé VERRET, professeur à l'Institution N.-D.

Jeudi, vendredi et samedi, le matin, à 7 heures, messe et instruction, le soir, à 5 heures, instruction et salut.

Dimanche, à 7 heures, messe de communion.—A 1 h. 1/2 clôture de la retraite.

Retraite des Dames à la chapelle de l'Évêché, prêchée par Mgr l'Évêque.

Lundi Saint, Mardi Saint, Mercredi Saint, instruction à 2 heures.

Jeudi Saint, à 7 heures, messe de communion générale.

Retraite des Hommes et des Jeunes Gens, prêchée par M. l'abbé DUMONT, supérieur de l'École Jeanne-d'Arc, à Bondy-les-Aunay.

Ouverture dimanche des Rameaux, à 8 heures du soir, cantique, sermon et salut.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, à 8 heures du soir, sermon et salut.

Vendredi Saint, à 7 h. 1/2 du soir, sermon sur la Passion.

Dimanche de Pâques, à 7 heures, messe et communion générale des Hommes dans le Grand-Chœur.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — 1er dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires, catéchisme de Persévérance. — Mardi et jeudi, à 8 heures du soir, instruction et salut. — Vendredi, exercice du Chemin de la Croix.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — 1er dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. — Exercices du soir, les lundi, mardi et jeudi, à 8 heures.

SOMMAIRE

DISPOSITIF DU MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Pour le Carême 1891

Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les Chanoines et Chapitre de notre Église Cathédrale, dit Mgr l'Évêque de Chartres dans son Mandement pour le Carême, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. premier. — Nous exhortons tous nos chers diocésains à redoubler de dévotion envers la bienheureuse Vierge ; à recourir à ses intercessions maternelles dans tous leurs besoins ; à s'affilier aux Confréries établies en son honneur ; à placer ses images dans leurs maisons, comme un gage de bénédiction, et à porter pieusement la médaille de Notre-Dame de Chartres.

Art. 2. — En ce qui touche les prescriptions de l'Église relativement au Carême, Nous rappelons que la Sainte Église nous ordonne de sanctifier le Temps du Carême par la prière et la pénitence. Elle prescrit durant la sainte Quarantaine l'abstinence à tous les fidèles, et le jeûne, les dimanches exceptés, aux adultes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans.

Art. 3. — En vertu d'Indults accordés par le Saint-Siège, Nous permettons l'usage des aliments gras les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis le jeudi après les Cendres jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement. Le samedi des Quatre-Temps (21 février) se trouve excepté.

Les personnes tenues au jeûne ne pourront user de la permission du gras qu'une fois par jour, au principal repas, excepté le dimanche, où elles pourront en user à tous les repas.

Celles qui, à raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, seront dispensées du jeûne, pourront faire gras plusieurs fois par jour.

Art. 4. — Nous permettons l'usage des œufs au principal repas, pendant tout le Carême, à l'exception des trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Nous tolérons l'usage du lait et du beurre à la collation, celle du

Vendredi Saint exceptée. Cette concession s'étend à tous les jours de jeûne de l'année.

Art. 5. — Nous permettons d'une manière générale l'usage de la graisse au lieu de beurre pour les assaisonnements, toute l'année, excepté le Vendredi Saint.

Art. 6. — Les personnes infirmes qui auraient besoin de dispenses plus étendues pourront s'adresser à leur curé propre ou à leur confesseur, que nous autorisons spécialement à cet effet. Celles qui vivent dans les collèges, communautés ou hospices, s'adresseront au premier aumônier, ou au supérieur, ou au chapelain, également investis du même pouvoir.

Art. 7. — Toutes les personnes qui useront des dispenses du maigre, ou de la concession du lait et du beurre à la collation, *devront*, *selon leurs facultés*, *faire une aumône* destinée exclusivement à nos Séminaires.

Elles pourront satisfaire à cette obligation, soit en remettant leur aumône à MM. les curés de leur paroisse, soit en la déposant dans le tronc qui sera placé dans les églises avec cette inscription : *Aumônes du Carême.*

Cette aumône est distincte de l'offrande qui est faite à la quête du jour de Pâques pour les besoins de nos Séminaires.

Nous appelons l'attention de nos Diocésains sur l'œuvre si importante de nos Séminaires. Ces établissements, par le passé, trouvaient une ressource précieuse dans les bourses qui leur étaient attribuées par l'État ; mais depuis quelques années, ce secours a été entièrement retiré. C'est là un vide que la charité des fidèles peut seule combler.

La quête de Pâques devra être annoncée avec soin le dimanche précédent, jour des Rameaux, dans toutes les Églises et Chapelles publiques.

Art. 8. — Les pauvres que leur extrême indigence mettra dans l'impossibilité de faire l'aumône, même la plus légère, réciteront, en compensation, le vendredi de chaque semaine, cinq fois *Notre Père* et cinq fois *Je vous salue, Marie.*

Art. 9. — Nous désirons que dans chaque paroisse du Diocèse, il y ait, outre la prédication du dimanche, au moins deux instructions par semaine, pendant le Carême. A cet effet, MM. les Curés choisiront les jours et heures convenables et se prêteront un mutuel concours.

Art. 10. — Le temps fixé pour la Communion pascale commencera le *dimanche de la Passion* et finira le *second dimanche après Pâques.*

Art. 11. — Aux saluts du Carême on chantera le *Domine non secundum*, et trois fois l'Antienne *Parce Domine* ; mais le vendredi

on substituera à ce qui précède le Psaume *Miserere*, avec l'invocation *Cor Jesu Sacratissimun*, *miserere nobis*, répétée trois fois, afin d'attirer sur nous, par notre humilité et notre confiance, l'infinie miséricorde du Cœur de Jésus.

Art. 12. — On continuera à chanter, les dimanches et fêtes, au Salut du Saint-Sacrement et à la fin de la Grand'Messe, trois fois l'invocation *Auxilium Christianorum*, avec l'oraison *Concede*, afin que la Sainte Vierge, Notre-Dame de Chartres, intercède auprès de Dieu pour l'Église et pour la France.

Et seront, notre Lettre pastorale et notre Mandement, lus et publiés dans toutes les Églises, Chapelles publiques, Communautés religieuses de notre Diocèse, au plus tard le dimanche de la Quinquagésime.

Donné à Chartres, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre Évêché, le 2 février de l'An de Grâce 1891, en la fête de la Purification de la T. S. Vierge.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Par mandement,

ROUSSILLON, *Chan., Sec. Gén.*

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 14 février. — Saint Canut IV, roi de Danemark. (1086).

Tout lecteur de la *Vie des Saints* connaît, pour l'avoir éprouvée maintes fois, la douce jouissance qu'on ressent à comparer les époques : celles où nous vivons et celles où ont vécu les héros du Christianisme, et à retrouver dans nos temps modernes, quelquefois dans nos temps tout à fait contemporains, les types de perfection que le Martyrologe des anciens âges déroule sous nos yeux. Le parallélisme entre les saints et les grands catholiques du XIX[e] et du XVIII[e] siècle, et ceux des premiers siècles est à la fois curieux, instructif et consolant.

Voici un Roi martyr dont la vie et la mort a ce privilège d'évoquer de grands noms d'époques plus récentes. Conquérant il agrandit son royaume pour étendre celui de l'Eglise et faire régner Jésus-Christ sur les peuples barbares rangés sous son sceptre. Législateur, il cherche dans la loi chrétienne le principe, la base et le but éloigné des lois civiles : à son sens bon chrétien et bon citoyen sont synonymes. Le Roi explique l'homme privé : c'est un saint adonné à toutes les pratiques

qui communiquent, conservent et accroissent la sainteté ; l'oraison intérieure, la mortification des sens, l'assistance directe et personnelle des malades et des pauvres constituent le fonds quotidien de sa dévotion.

Vint le jour où la question se posa pour lui de choisir entre la politique et la religion et, pour sauver l'une, de sacrifier l'autre. Saint Canut sacrifia la politique. Et, impuissant contre l'émeute soulevée par son propre frère et composée des impies, des vicieux et des ambitieux auxquels il avait fait une guerre incessante, il se prépare à la mort. Enfermé dans une chapelle dont ses amis défendaient les portes, il se prosterna devant l'autel, et, les bras en croix, offrit sa vie pour son peuple et pour ses bourreaux. Ceux-ci ayant fait l'escalade des fenêtres, le transpercèrent de flèches. D. G.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

SUR NOTRE-DAME DE CHARTRES

& MANDEMENT

POUR LE SAINT TEMPS DE CARÊME 1891

Nous, François Lagrange, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, Évêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en N.-S. J.-C.

Nos Très Chers Frères,

C'est la première fois depuis Notre arrivée parmi vous, que l'occasion se présente à Nous de vous adresser ces instructions plus solennelles qu'à l'ouverture de la sainte Quarantaine les Évêques ont coutume de faire entendre aux fidèles. Mais, parmi tant de préoccupations de l'heure présente, sur quel sujet appeler votre attention ? Il nous a semblé que Nous n'avions pas à choisir. Le diocèse de Chartres est le diocèse de Marie, comme la France est son domaine ; notre basilique porte son nom ; à elle nos plus anciennes traditions se réfèrent ; c'est son resplendissement au milieu de nous qui a fait surtout notre gloire, et qui a, vers le vieux sanctuaire chartrain, de siècle en siècle, attiré des foules de pèlerins sans cesse renouvelées. A Notre-Dame de Chartres donc Nos paroles de

l'heure présente, comme tout Notre amour. Chantons encore une fois ses louanges, afin d'entretenir, comme c'est Notre devoir et Notre plus chère inclination, sa dévotion parmi nous, et si Dieu le permet, de la propager au dehors. Aussi bien cette grande dévotion à la Très Sainte Vierge n'est pas un accessoire dans la religion; c'est au contraire l'épanouissement et comme la fleur de tous nos dogmes et tout le culte catholique, et c'est pourquoi rien ne répond mieux toujours aux besoins des âmes et des temps.

Nous aurons probablement peu de choses à vous apprendre sur ce point dont on a pris grand soin de vous instruire. Mais on peut toujours pénétrer plus profondément dans la doctrine, et d'une plus grande connaissance jaillit un plus grand amour. Laissez-Nous donc la joie d'âme de vous exposer ce que Nous pouvons appeler le Mystère de Marie, pour que, ce mystère mieux compris, vous exultiez dans cette lumière et vous y dilatiez à pleins cœurs. Puis, sujet inépuisable, Nous vous rappellerons quelque chose des gloires spéciales de Notre-Dame de Chartres. Enfin Nous vous dirons quelques mots de son pèlerinage.

I

LE DOGME DE MARIE

I

En toutes choses, N. T. C. F., il faut aller au fond, à l'idée mère qui porte tout, et de laquelle tout découle. Cette idée mère, en ce qui concerne la théologie de Marie, c'est sa maternité divine. Voilà la raison de sa prédestination, et cette prédestination appelait, déterminait tout le reste, selon l'ordre établi par Dieu pour le gouvernement des âmes.

La Maternité divine, la prédestination à la Maternité divine, avez-vous bien réfléchi à tout ce qui s'ensuivait pour Marie? La plus grande œuvre de Dieu, sans même en excepter la création — *Deus qui humanæ substantiæ dignitatem* MIRABILITER *condidisti, et* MIRABILIUS *reformasti* (1), — c'est sans contredit la Rédemption. Eh bien, dans cette grande œuvre divine la Sainte Vierge, par suite de cette prédestination, était impliquée, avait sa part nécessaire. Car du moment où Dieu avait décrété la Rédemption par l'Incarnation, du moment où il

(1) Liturgie de la messe.

fallait que le Rédempteur fût un homme, de notre sang, de notre race, il était bien indispensable qu'il eût une mère. Que devait être cette mère? Que réclamait la prédestination à une telle dignité? Toute la théologie de Marie découle de là; de cette donnée la raison chrétienne a tiré toute cette magnifique doctrine.

D'un coup voilà l'humble Vierge élevée au-dessus de toute créature existante et possible. Car ce Rédempteur, pris parmi les hommes, afin que l'humanité pût expier et être rachetée, il fallait aussi qu'il fût Dieu, pour donner un prix suffisant à son expiation. Celle qui était destinée à en être la mère devenait donc par le fait même mère de Dieu. Eh bien, réfléchissez : mère de Dieu, des rapports plus intimes entre une créature et Dieu, s'en peut-il imaginer? En peut-il être? Non; et voilà tout de suite justifié l'enthousiasme des âges chrétiens pour cette fille et sœur de l'homme placée à une telle hauteur; immédiatement au-dessous de la divinité elle-même : *Solo facta minor Virgo Tonante* (1).

Approfondissons cette idée, et de cette vue générale sur Dieu, venons-en à la contemplation des trois personnes divines : cherchons les rapports que la maternité divine établissait entre Marie et chacune d'elles. L'idée de Dieu en effet, sous les révélations de la foi, s'ouvre et s'épanouit en une trinité sainte : L'abîme profond de l'être, l'être plein, parfait, immuable, nécessaire et éternel, conscient et personnel, le *Père*, c'est le mot théologique; la vie jaillissant de l'être, adéquate à l'être, son rayonnement, sa splendeur, sa parfaite expression, en tout semblable à lui, consciente et personnelle aussi, son Verbe, le *Fils*, c'est le second mot de la langue sacrée; et le *Père* et le *Fils* l'un vers l'autre aspirant et s'élançant, l'un l'autre s'entrelaçant et s'embrassant; spiration invincible, souffle immortel d'amour, l'*Esprit*, troisième hypostase divine. Et bien que dans les profondeurs éternelles cette trinité se fonde en une féconde unité, et que, aux œuvres extérieures, tous les trois concourent, à chacun néanmoins son action propre est attribuée; et voyez en quels intimes rapports avec tous les trois cette prédestination à la maternité divine constituait Marie :

(1) Ancienne liturgie parisienne.

Celui que l'Eternel engendre dans les splendeurs des cieux, celui auquel il dit : « *Filius meus es tu, Ego hodie genui te,* Vous êtes mon fils : aujourd'hui, en ce jour de l'éternité, je vous ai engendré ; c'est-à-dire non pas créé, non pas tiré du néant qui n'est pas, mais produit de moi, de ma substance : mon fils ! » c'est celui-là qui s'incarne, et qui va apparaître à la vie, personnellement uni à un être humain, dans le sein de cette Vierge ; laquelle lui dira aussi : Vous êtes mon fils ! et à qui il dira : Vous êtes ma mère.

Et celui qui est la splendeur éternelle du Père éternel, on le verra voilé sous la chair que cette Vierge lui aura donnée ;

Et l'Esprit divin en cette Vierge opérera ces merveilles.

Choses sublimes, touchantes, charmantes ; respirant toutes une pureté suprême, et contenant des enseignements qui ont changé la face morale du monde. Quand on en regarde la réalisation dans la divine histoire qui les a consignées, le cœur est ému en même temps que l'esprit est ravi.

C'est une fleur d'innocence cachée dans le secret d'une humble demeure ; une enfant, inconsciente encore des grands desseins de Dieu. Mais les temps sont venus, et voici devant elle une apparition céleste ; et l'ange s'incline devant la plénitude de beauté et de grâce renfermée dans cette enfant. Avec respect, peu à peu, il lui découvre le mystère. Troublée, elle hésite. Dieu attend, le salut du monde est suspendu : enfin elle acquiesce, et *le Verbe se fait chair et vient habiter parmi nous* (1).

Et voici : comme la nuit était au milieu de sa course, et les ténèbres du monde le plus épaissies, et l'univers au loin endormi dans la mort, sur une colline de la Judée, une lumière brille, des chants éclatent : *Gloire à Dieu, paix aux hommes !* (2) et la bonté et la bénignité de notre Dieu apparaissent (3). Il incline les cieux et descend, *Inclinavit cælos et descendit* (4) : un petit enfant nous est né ; et cet enfant est le Dieu fort, le terme et l'instrument et l'ange des conseils divins ; et il est couché dans une crèche, sur de la paille. La Vierge est là, et l'homme juste, Joseph, aussi. Des bergers et

(1) Ev. de S. Jean, ch. 1er.
(2) Ev. de S. Luc, ch. II.
(3) S. Paul, Ep. *ad Titum.*
(4) Ps. XVII.

des rois l'adorent ; et bientôt la Vierge chantera le *Magnificat* de l'humanité rachetée et glorifiée.

Bossuet se penche sur ce berceau, Bossuet, le génie humain, et dit à cette Vierge : « O Marie, concevez-vous votre enfantement ? N'avez-vous pas quelque pudeur de vous voir mère ? Et quel enfant ose approcher de ce sein virginal ses divines mains ? Adorez-le en l'allaitant, pendant que les anges lui amènent d'autres adorateurs (1). »

Il faut s'arrêter ici un instant, et se demander : Quels honneurs pour une créature ! La première conséquence qui s'ensuit pour Marie, ce sont, évidemment, des privilèges, des grandeurs, une gloire, qui ne se peuvent dire. La voilà presque de la famille de Dieu, presque introduite dans la Trinité sainte ; à chacune des trois hypostases divines unie et correspondant par les plus étonnantes affinités ; et de plus, associée aux plus grands desseins de Dieu, à l'œuvre rédemptrice ; fournissant, si l'on peut dire ainsi, du plus pur d'elle-même, la matière du sacrifice qui devra racheter le monde ; coopératrice nécessaire et volontaire au salut du genre humain. Et, comme de tels liens avec la divinité demandaient une beauté, une pureté, une sainteté, éminentes et suréminentes, Marie évidemment est montée au plus haut degré de la vertu comme de la gloire ; et en elle Dieu se complaît plus que dans aucune autre créature !

D'où le chant sacré du prophète : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous ! *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (2). »

D'où ces appellations magnifiques : O créature élue et mise à part : *Electa mea !* O Lys entre les épines ! *Lilium inter spinas !* Radieuse comme le soleil, belle comme l'astre des nuits : *Pulchra ut luna, electa ut sol !* (3) Et combien d'autres !

» Assemblez toutes les pierreries les plus magnifiques des diadèmes qui ceignent le front des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges ; faites converger dans une seule auréole tous les rayons qui partent de ces milliers de nimbes éblouissants : ces diamants et ces feux sont pâles, sont vulgaires ; il y faut des tons plus chauds, des reflets plus vifs ;

(1) *Elévations sur les mystères.*
(2) *Cant. des Cant.*
(3) *Ibid.*

et par surcroît il y faudrait joindre d'autres lumières, d'autres perles réservées qui n'appartiennent qu'au diadème et à l'auréole de Marie, parce qu'elles doivent exprimer la glorification de privilèges uniques et de prérogatives sans exemple (1). »

Ces privilèges, ces prérogatives découlent manifestement et rigoureusement de cette qualité de mère de Dieu. Voilà pourquoi l'Église, dans un grand Concile, passant devant le mystère de Marie, faisait cette déclaration exceptionnelle qu'il ne pouvait pas être question d'elle quand il s'agissait de péché (2). Voilà pourquoi l'antique croyance de l'Église l'a regardée comme pure, absolument pure, et ornée de la grâce, dès le premier moment où une âme immortelle vint l'animer ; déduisant de sa maternité divine sa conception immaculée ; regardant comme absolument indigne du fils et de la mère qu'elle eût pu être un seul instant non ornée de la grâce aux yeux de Dieu.

Aussi, concevez-vous de quelle importance était pour la foi et la piété chrétienne la controverse soulevée au quatrième siècle touchant la divinité de l'homme-Dieu, et par conséquent touchant la divine maternité de Marie? Le *Theotocos* (3) d'Ephèse entraînait l'*Immaculata* (4) du Vatican. L'un repoussé, l'autre n'eût jamais été proclamé. Et c'est pourquoi l'ivresse du peuple fut si grande et ses acclamations si triomphantes, quand la divinité du Christ, fils de Marie, et par conséquent la maternité divine de Marie, deux choses connexes, eurent été proclamées dans cet immortel concile d'Éphèse. A partir de ce moment surtout, le culte de Marie, inébranlablement posé sur sa base, alla se développant de plus en plus. Qui pouvait en effet arrêter la piété catholique? A la vénération, aux hommages qui s'ensuivaient pour Marie, quel scrupule eût pu s'opposer? Pouvait-on rendre trop d'honneur à celle que Dieu avait élevée si haut? Et y avait-il à craindre d'amoindrir le fils en exaltant la mère?

(A suivre).

(1) Mgr Pie. Discours prononcé à la Cathédrale de Chartres, le 31 mai 1855.
(2) Le Concile de Trente.
(3) Mère de Dieu.
(4) Conçue sans péché.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

L'Œuvre des pauvres malades. — L'Assemblée annuelle de charité en faveur de l'Œuvre des pauvres malades aura lieu à la Cathédrale, dimanche prochain, 15 février. Sermon entre vêpres et complies. Rien, à notre avis, ne peut mieux faire ressortir l'importance de cette œuvre, que le tableau de ses travaux et de ses ressources. Voici un passage du rapport présenté à Monseigneur sur ce qui s'est passé en 1890, au sein de la Société de l'Œuvre des pauvres malades, établie dans la paroisse de la Cathédrale.

« 648 malades ont été secourus par l'Œuvre, durant le cours de l'année 1890.

» 2,132 visites ont été faites à ces chers pauvres malades, par les Dames visitantes et par les bonnes sœurs de charité.

» 12 de ces malades ont succombé dans l'année ; mais tous, grâce à Dieu, dans de pieuses et bien consolantes dispositions, ainsi que le constate le livret des bonnes sœurs, contenant les détails édifiants des visites faites.

» 12 messes ont été dites, en faveur de ces chers défunts.

» 25 associées nouvelles sont venues, avec un charitable empressement, se joindre à nous, pendant l'année qui finit.

» Mais nous avons eu la douleur d'en perdre 14, pendant le même laps de temps, dont nous donnons les noms ici, pour les rappeler de nouveau aux ferventes prières de l'association. Ce sont : Mme Bompas, Mme Ve Lecomte, Mme la comtesse du Temple, Mlle Emilie Placet, Mme Duvérel, Mme Bonnet, Mme Beaumond, Mme d'Hauteterre, Mme la vicomtesse de l'Escalopier, Mme Appay, Mme Jousse, Mme Ve Adam, Mlle Augustine Maunoury et Mme Sicot. Le saint sacrifice de la messe a été également offert pour chacune de ces pieuses défuntes.

Notre-Dame de Chartres, daignant continuer ses plus maternelles bénédictions à une œuvre placée dès son origine et d'une manière si spéciale sous sa toute-puissante protection, a su inspirer encore cette année, à des personnes auxquelles nous exprimons notre reconnaissance, l'offrande spontanée de bien charitables dons. »

Décès d'un séminariste. — Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici, pour leur édification, la lettre suivante adressée par M. le curé de Gommerville, à M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron.

« Notre cher Henri Huet est décédé, le 2 février, à 9 heures du soir; la fête de la Purification allait finir; n'est-ce pas souvent en de tels jours que Marie appelle ses fidèles serviteurs? Dans l'entretien que j'avais eu avec Henri, vers 4 heures, (entretien que je

ne croyais pas être le dernier) nous avions parlé avec effusion de Notre-Dame de Chartres, des joies, que lui, son clerc, avait goûtées dans son sanctuaire, durant ses années de séjour à la Maîtrise; et je voyais des larmes de bonheur couler de ses yeux.

Ce cher enfant s'était plu beaucoup aussi à Saint-Cheron; les quelques mois qu'il y avait passés, en commençant sa classe de troisième, lui avaient suffi pour apprécier ses maîtres zélés; il avait été heureux, M. le Supérieur, d'entendre ainsi parler de l'amour de Dieu et des âmes. Il espérait bien rentrer au séminaire près de ses condisciples auxquels il s'associait toujours par la pensée, et nous revenir avec la soutane aux vacances prochaines.

Quant à nous, nous pensions le conserver encore longtemps à force de soins multipliés et délicats comme ceux qui lui étaient prodigués dans sa famille, soins auxquels il répondait en se montrant d'une douceur, d'une patience et d'une égalité d'humeur on ne peut plus édifiantes.

La mort, venue rapidement, nous a bien surpris, mais l'a trouvé prêt. Il venait de se confesser encore une fois et il attendait la sainte communion pour le lendemain matin. Plusieurs fois, depuis son arrivée à Gommerville, il a reçu la Sainte Eucharistie, et elle lui donnait force et courage. Bon et cher enfant, qu'il jouisse maintenant de l'éternelle paix dans le sein de Dieu !

Vous voudrez bien, M. le Supérieur, recommander son âme. Oh ! puissé-je trouver des successeurs à Henri pour le séminaire ! Dieu sait que je n'ai pas au cœur de plus ardent désir.

Merci pour tout le bien que vous et ses bons professeurs vous avez fait à l'âme de cet enfant. Dieu seul pourra vous en récompenser ! »

ne fête de cinquantaine. — Une touchante cérémonie a eu lieu, le lundi 7 février, dans la chapelle du Carmel. M. et Mme Leblanc y fêtaient leurs noces d'or, entourés de leur belle et nombreuse famille. Les deux vénérables jubilaires occupaient une place d'honneur dans le sanctuaire, et autour d'eux, enfants et petits-enfants se pressaient dans un même acte de foi, et une même pensée de reconnaissance. M. l'abbé Leblanc, l'heureux élu de Dieu, dans cette famille bénie, était à l'autel, assisté de trois de ses neveux. Sa sœur, religieuse Carmélite, se tenait derrière sa grille, silencieuse et invisible, mais heureuse de pouvoir, en cette circonstance, unir ses vœux aux ardentes prières des siens. Avant de commencer le Saint Sacrifice, M. l'abbé Leblanc se fit l'interprète de tous, et complimenta son père et sa mère dans une charmante allocution, vrai petit chef-d'œuvre de piété filiale et d'éloquence sacerdotale. Tous pleuraient en l'entendant faire le récit de ces

deux vies si simples, mais si chrétiennes et si bien remplies devant Dieu ; et tous intérieurement se disaient : Bienheureuses les familles capables de donner de pareils exemples et de goûter des joies si véritables !

Un souvenir du Cardinal Pie. — Le 12 février 1866, Mgr Pie, évêque de Poitiers était, à Chartres, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre, y bénissant le mariage de l'une de ses nièces et prononçant, à cette occasion, un charmant discours.

Le 12 février 1891, son neveu et sa nièce, M. et Mme Durand-Pie, nous ont rappelé ce précieux souvenir au pied de l'autel de Notre-Dame, en fêtant le vingt-cinquième anniversaire de leur union par une messe d'action de grâces.

Beaucoup de personnes ont été s'associer aux prières de la famille du tant regretté Cardinal.

FAITS DIVERS

Congrès scientifique. — Depuis que la *Voix* a parlé du prochain *Congrès scientifique international* des Catholiques qui doit se tenir après Pâques à Paris, un nombre très respectable d'adhérents ont envoyé à M. l'abbé Clerval, correspondant diocésain, leur nom et la cotisation de 10 fr. qui leur donne droit à la carte d'entrée et au compte-rendu *in extenso* des travaux. (Le compte-rendu du dernier Congrès se composait de deux volumes de 800 pages chacun). Ces adhérents et ceux qui se proposent d'imiter leur exemple apprendront avec joie, nous n'en doutons pas, que ce Congrès sera présidé par Mgr Freppel, évêque d'Angers. A côté de lui siègeront plusieurs autres évêques, Mgr d'Hulst, l'organisateur du Congrès et le Conférencier de Notre-Dame, beaucoup de savants catholiques appartenant aux universités de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Autriche, d'Angleterre et d'Espagne. On annonce entre autres la présence de Janssens dont le livre sur la Réforme a fait plus de bruit encore et soulevé plus de colères de l'autre côté du Rhin que chez nous l'ouvrage de Taine sur la Révolution française. Ceux qui pourront passer quelques jours à ces grandes assises de la Science catholique pourront donc y voir et y entendre l'élite des savants chrétiens. Et ce Congrès dépassera en éclat celui de 1888 qui eut déjà un si beau succès.

Les adhésions et cotisations peuvent être adressées soit au secrétaire du Congrès, rue de Vaugirard, 74, soit à M. l'abbé Clerval, correspondant diocésain.

Pontmain. — La fête de l'apparition de la T. S. Vierge à Pontmain a été célébrée, cette année, avec un grand éclat.

Le samedi, 17 janvier, dernier jour du triduum solennel, Mgr Cléret, évêque de Laval, est venu consacrer son diocèse à *Notre-Dame d'Espérance*. La grand'messe fut célébrée par M. le chanoine Lepeltier, archiprêtre de Mortain, que l'amitié de Sa Grandeur avait désigné. La vaste Basilique était entièrement remplie. C'est à ce bel auditoire que parla M. le chanoine Orillard, curé de Notre-Dame d'Avénières; il a fait un discours magistral sur la mission de la France.

Le soir, Monseigneur l'Évêque, entouré de plus de dix mille pèlerins, se rendit processionnellement vers le champ de l'apparition, pour bénir la première pierre des tours. Et, maintenant qu'elle est descendue, cette bénédiction du premier pasteur, ces blocs immenses de granit vont s'animer fiers de s'élever en tours élégantes. Ces tours seront reliées entre elles par un porche profond aux trois baies monumentales, véritable arc-de-triomphe qui portera la Vierge, et où seront célébrées les fêtes aux jours des grandes assemblées. Les flèches encadreront, à soixante mètres de hauteur, l'espace céleste où Notre-Dame apparut...

S. Liguori artiste. — Les journaux annoncent la découverte d'un morceau de musique composé en 1760 par saint Alphonse de Liguori. Il est intitulé : « Duetto entre l'âme et Jésus-Christ avec accompagnement de violon, par Rmo Pred. D. Alfonso dei Liguori Rettore Maggiore del SSmo Redentore. » Le manuscrit porte différentes corrections.

S. Alphonse avait assurément une âme d'artiste. On voit au couvent de Pagani, où il est mort, le vieux clavecin qui se trouvait et se trouve encore dans la première des deux chambres qui lui étaient réservées. On montre aussi, au-dessus de ce clavecin, une petite peinture faite par saint Liguori. Elle représente étendu par terre un long squelette dont la tête décharnée porte une couronne; il y a écrit au bas : Alexandre le Grand!

L'anniversaire de S. S. Pie IX. — Le 8 février, le Souverain-Pontife a assisté, avec le Sacré-Collège et les prélats de la cour, à la messe solennelle célébrée à la chapelle Sixtine pour le repos de l'âme de S. S. Pie IX. Après la messe, chantée par S. Em. le cardinal de Hohenlohe, le Saint-Père s'est revêtu des ornements pontificaux, mitre blanche et chape rouge, et du haut du trône a donné l'absoute. Le corps diplomatique et le patriciat romain, assistaient en outre à cette cérémonie, ainsi qu'un grand nombre d'étrangers.

Le même jour on a célébré un office à Saint-Laurent hors les murs où repose le corps de Pie IX, et bon nombre de fidèles y ont assisté.

Le nouveau ministère Italien. — La droite italienne remonte au pouvoir avec M. di Rudini.

En France on a fait bien du bruit autour de la chute de M. Crispi et on exalte déjà le nouveau ministère, lui attribuant des sentiments plus sympathiques à l'égard de notre pays. Il est à craindre que l'expérience ne vienne donner un démenti à toutes ces suppositions bienveillantes.

La droite italienne n'a jamais été favorable à la France. C'est elle qui a préparé les voies à la gallophobie de M. Crispi (*La Défense*).

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres sacerdotales inédites du Cardinal Pie. — Choix de sermons et d'instructions, de 1839 à 1849. Paris, J. Leday et Cie, 10, rue de Mézières, 2 forts volumes in-8° : 12 fr.

Depuis longtemps les nombreux admirateurs du Cardinal Pie ne cessaient de réclamer la publication intégrale de ses œuvres. Grâce aux manuscrits conservés avec une filiale sollicitude par M. le Chanoine Héline, le R. P. Mercier, auteur de la Vierge Marie d'après Mgr Pie, a recueilli en deux volumes de même format que les Œuvres épiscopales, tout un choix de sermons et d'instructions, de 1839 à 1849, vrai trésor de doctrine pour la foi et la piété catholiques. C'est un manuel apologétique d'un très grand secours. Dogme, morale, liturgie, piété, rien n'est omis. Ce recueil semble un véritable arsenal approprié à tous les temps.

Dans un avertissement, inspiré par les premiers chapitres de la belle Histoire du Cardinal Pie, par Mgr Baunard, le R. P. Mercier étudie dans leur ensemble les quatre-vingt-six discours que renferme le recueil, et fait ressortir le mérite supérieur de ce jeune prédicateur dont la renommée s'étendait déjà au loin, et chez lequel on admirait cet art merveilleux d'approprier le texte sacré aux circonstances, avec une rare précision et un parfait à propos.

Dialogues entre feu Cartouche et M. Brisson sur l'art d'exterminer sans bruit le Clergé, ses Écoles et ses Congrégations. (Paris, rue Bonaparte, 82, Retaux-Bray, 0 fr. 60).

Cet opuscule dont nous recommandons la propagande résume bien la pensée de l'auteur. Il dit et prouve que le célèbre Cartouche n'était qu'un novice, en fait d'exploits de brigandage, auprès des francs-maçons laïcisateurs et spoliateurs. La brochure comprend 8 dialogues dont les titres indiqueront l'intérêt : *Mort au Catholicisme. — Tuer sans faire crier. — Destruction du Clergé. — Saignons les Congrégations. — Droit d'accroissement. — La Confiscation. — Lutte au Parlement. — La Résistance.*

Nous ne croyons pas, dit M. Auguste Roussel dans l'*Univers*, que, sur l'ensemble des persécutions auxquelles l'Eglise est en butte depuis tant d'années, on ait rien fait de plus net, de plus accessible à toutes les intelligences, de plus vigoureux, C'est un pamphlet dans le meilleur sens du mot, et il est fort à souhaiter qu'il aille, partout où sévit la persécution, raviver les indignations, exciter les courages, préparer à la résistance.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 21 FÉVRIER 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 2e dimanche de Carême, 22 février, les offices aux heures ordinaires. Exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 heures et pour toute la journée. Le soir, sermon entre vêpres et complies; après complies, procession du Saint-Sacrement et salut. — Mercredi 25 et vendredi 27, à 8 heures du soir, sermon et salut.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le jeudi 26, fête de l'Adoration mensuelle. Prédicateur : M. l'abbé Macaire, curé de Rambouillet. — Le dimanche 22 février, offices aux heures ordinaires. Exposition du Saint-Sacrement; le soir, aux vêpres, procession et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Ch. POUSSIELGUE, rue Cassette, 15, Paris.

CONFÉRENCES, prêchées à Notre-Dame de Paris, par Mgr D'HULST, recteur de l'Institut catholique de Paris, pendant le Carême de 1891. — Publiées en fascicules paraissant le samedi qui suivra le discours.

La Conférence, 0 fr. 25. — Abonnement aux six conférences : 1 fr. 25; *franco*, 1 fr. 40.

Les six Conférences seront publiées en UN BEAU VOLUME in-8° écu. (*Pour paraître le 15 avril*). 4 fr.

Les personnes qui désirent s'abonner sont priées de bien vouloir faire parvenir aussi rapidement que possible à la librairie Poussielgue leurs souscriptions qui seront fournies par ordre de réception.

Le sujet de la série des Conférences sera : La MORALE.

Le sujet des Conférences du Carême de cette année : LES FONDEMENTS DE LA MORALITÉ.

1re Conférence : *L'unité de la Morale dans l'antiquité et dans les siècles chrétiens.*

2e Conférence : *La rupture de l'unité et la crise actuelle de la morale.*

3e Conférence : *La morale et la liberté.*

4e Conférence : *La morale et l'obligation.*

5e Conférence : *La morale et la sanction.*

6e Conférence : *La morale et la religion.*

Vient de paraître . **MÉLANGES ORATOIRES,** par Mgr D'HULST. — Tome I : Panégyriques et Oraisons funèbres. — Discours et Allocutions de circonstance. — Tome II : Discours sur l'éducation. — Homélies et Discours de rentrée.

Deux volumes in-8° écu, 8 fr.

En préparation : **MÉLANGES PHILOSOPHIQUES,** par Mgr D'HULST. Un volume in-8° écu.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 21 février. — Saint Pépin, duc de Brabant. (640). — La politique chrétienne.

Pépin de Landen, duc de Brabant, fut maire du palais sous les rois d'Austrasie, précepteur et conseiller des jeunes princes de la famille royale et l'un des ancêtres illustres de la race des Carlovingiens.

L'histoire loue le désintéressement et l'esprit de justice du *Ministre*. Jaloux des instincts et des droits royaux, il montrait la plus tendre sollicitude pour le peuple dont il soulageait les besoins et qu'il défendait des oppressions. Sa mort fut l'occasion d'un deuil universel : c'était plus qu'un roi, c'était un père que les Austrasiens pleuraient.

On a dit tout le mérite du *précepteur* quand on a nommé ses pupilles : Dagobert I le Grand et Sigobert II, roi d'Austrasie. Les vertus de Dagobert, qui lui ont valu le beau titre de *Salomon de l'Occident*, sa sagesse politique, sa rectitude dans la justice révélèrent l'œuvre puissante et la profonde influence du saint. Ce roi ayant plus tard contredit de si glorieux commencements et s'étant plongé dans une vie de luxe et de plaisirs, Pépin sut lui en faire remontrance. Froissé de tant de franchise, Dagobert voulut se venger par la mort du téméraire conseiller. Mais la grâce et la réflexion triomphèrent de ce dépit : le roi rendit son affection à son ministre et bientôt il fit une mort édifiante. En Austrasie, Sigebert consacra sa vie à la piété et ses ressources aux monastères et aux pauvres.

Dans notre histoire, Pépin de Landen occupe une grande place comme aïeul du duc d'Austrasie, père lui-même de Charles Martel et aïeul de Pépin-le-Bref. — Dans l'histoire de

l'Église, son illustration est encore plus singulière. Ce saint duc a pour beau-frère saint Modoald archevêque de Trèves et pour sœur sainte Sévéra. On connaît ses deux filles : sainte Beggha la mère de Pépin d'Héristal et sainte Gertrude la célèbre abbesse du monastère de Nivelle en Brabant. Sa femme Ida lui survit, prend la voile des religieuses et meurt en odeur de sainteté. Pour être complet citons encore le puissant Pépin d'Héristal son petit-fils, propagateur ardent du christianisme et qui eut pour femme sainte Plectude et pour sœur sainte Laudrade.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

SUR NOTRE-DAME DE CHARTRES

& MANDEMENT

POUR LE SAINT TEMPS DE CARÊME 1891

(Suite).

II

De la Maternité divine naissent donc, première conséquence, des privilèges et des grandeurs, et une sainteté, qui appellent toute notre vénération : il en sort aussi, seconde conséquence, une puissance et une bonté qui entraînent notre confiance la plus illimitée et notre amour le plus absolu.

Mais ici il faut regarder par un autre côté encore l'œuvre de Dieu. Un grand écrivain, M. le comte de Maistre, a dit : « Il n'y a pas de dogmes dans l'Église catholique, il n'y a pas même d'usage appartenant à la haute discipline, qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature humaine (1). » Et cela se conçoit. Dieu et homme tout ensemble, Jésus-Christ a dû faire le christianisme à son image, à la fois divin et humain, et par conséquent le pétrir avec la nature divine et la nature humaine merveilleusement fondues ensemble, *divinis humana sociat, ima summis* (2). Et c'est pourquoi, et dans notre dogme et dans notre culte, des harmonies constantes apparaissent entre la religion et l'âme humaine. On admire et on aime : voilà la religion. O Calvin, dur sectaire,

(1) *Du Pape.*

(2) Saint Bernard, *Sermo de Circumcisione.*

et vous jansénistes, âpres docteurs aussi, comme vous avez ravagé les âmes et assombri la piété; vous, en rétrécissant les bras du Christ et en restreignant sa rédemption; toi, en supprimant ce mystère d'amour, l'Eucharistie, et cette source de suave tendresse aussi, la dévotion envers la Vierge Mère!

De tous les sentiments humains, le plus tendre et le plus profond, le plus doux et le plus fort, le plus immortel, n'est-ce pas celui qui du père et de la mère descend à l'enfant, et de l'enfant remonte au père et à la mère? Quel regard plein d'un indicible amour attachent sur nous nos mères! Nous, ce que nous éprouvons pour elles se peut-il exprimer? Eh bien, à la lettre, Dieu a voulu que ce sentiment eût sa part dans la religion comme il l'a dans la vie, et c'est là une conséquence encore de ce grand dogme de la Maternité divine. Approchons et regardons.

Il en découle en second lieu, avons-nous dit, pour Marie, la puissance et l'amour.

La puissance. Vraie mère de celui qui est à la fois vrai Dieu et vrai homme, voilà pour elle une autre source de crédit. Elle a empire sur le Tout-Puissant. Quel empire? Le droit d'une mère sur son fils. Elle a pour lui des entrailles de mère; il a pour elle des entrailles de fils. Se faisant homme, il s'est soumis lui-même aux lois essentielles de l'humanité; se donnant une mère mortelle, il s'est astreint aux devoirs sacrés qu'entraînent pour tout homme la maternité et la filiation. Donc, il a aimé sa mère et il lui a été soumis (1). Elle a eu puissance sur celui que l'Ecriture appelle *Dominator Dominus*, le seigneur et maître de tout ce qui subsiste et respire. A la lettre, son crédit est donc, répétons-le, celui d'une mère sur son fils: c'est-à-dire un crédit sans bornes. Sa prière est moins une supplication qu'une domination: car une mère implore moins qu'elle n'ordonne. Marie peut tout sur celui qui peut tout. Dès lors, sa puissance est une toute-puissance; non de nature sans doute, mais d'intercession: une toute-puissance suppliante, selon le mot consacré: *Omnipotentia supplex!* Il est évident qu'un tel fils ne peut rien refuser à une telle mère.

Telle est sa puissance; et quelle est sa bonté? Voici la nouvelle merveille, conséquence encore de sa maternité divine:

(1) Ev. de Saint Luc, ch. II.

c'est que cette toute-puissance est à nous, tout entière à notre service ! Pourquoi ? Parce que la même prédestination qui la faisait mère de Dieu la faisait mère de l'homme, notre mère ! Cela, à la lettre encore, dans toute la réalité du mot. Jésus-Christ, par son incarnation, n'est-il pas, à la lettre, notre frère, et n'est-ce pas là le nom qu'il se donne ? *Allez dire à ceux qui sont mes frères et les vôtres* (1). Et c'est pourquoi saint Paul nous appelle ses cohéritiers, héritiers avec lui de Dieu notre père : *cohœredes autem Christi* (2).

A un autre point de vue : Qu'est-ce qu'une mère ? C'est celle qui nous a donné la vie. Eh bien, ne devons-nous pas la vie à Marie ; non pas la vie périssable du corps, mais la vie immortelle de l'âme ? Manifestement, nous lui devons le salut, puisque nous lui devons le Sauveur.

Il faut bien savoir et comprendre, N. T. C. F., quelle est la part de Marie dans l'œuvre de notre Rédemption : elle en a été non pas seulement l'instrument indispensable, mais la coopératrice volontaire et consciente. Non seulement elle a accepté par son libre consentement d'être la mère du Rédempteur, de lui fournir ce corps destiné à être immolé et ce sang destiné à être répandu, de l'élever, de le conduire de la crèche à la croix, mais encore dans toutes les phases de ce grand drame elle est là ; surtout au pied de la croix ; prenant sa part de l'immolation, s'immolant elle-même. C'est à genoux que nous devrions contempler cette scène ineffablement belle, racontée par l'apôtre bien-aimé. Elle est là, debout, le contemplant sur la croix, s'enivrant de son long supplice. Tout-à-coup lui, se tournant vers elle et lui montrant l'apôtre qui était là, c'est-à-dire en sa personne l'humanité : « Femme, lui dit-il, voilà ton fils » ; et à l'apôtre en lui montrant Marie : « Et toi, voilà ta mère ! » Comme s'il eût voulu dire : « O ma mère, nous souffrons, mais par nos souffrances nous les rachetons ! ces souffrances sont pour vous le travail de l'enfantement ! » Nous pouvons donc lui dire en toute vérité : Notre Mère ! Or, au point de vue de la vie chrétienne, quelles conséquences s'ensuivent ? Grandes et charmantes choses à la fois, redisons-le, appelant les médita-

(1) Ev. de Saint Mathieu, ch. XXVIII.
(2) *Ep. aux Rom.*, ch. VIII.

tions d'un saint Bernard, d'un Bossuet, et l'épanouissement d'âme d'un enfant !

La religion, c'est l'union de Dieu et de l'homme ; Dieu, qui est amour, dans un tressaillement paternel, se penche vers l'homme ; l'homme, qui est amour aussi, dans un tressaillement filial, se soulève vers Dieu : ils se rencontrent et s'embrassent, voilà la religion ; trouvant son plus parfait idéal, sa plus complète réalisation dans le mystère du Verbe, incarné, où l'homme et Dieu ne font qu'un ; merveille à la fois divine et humaine, comblant l'incommensurable abîme naturellement interposé entre le créateur et la créature. Mais ce n'est pas assez ; il faut attendrir encore plus le tendre cœur humain, encore plus le tirer par ces liens d'Adam, *funiculis Adam*, à lui si appropriés, pour lui irrésistibles.

Car enfin, quel que soit l'amour que Dieu nous témoigne dans tous nos mystères chrétiens, il est toujours Dieu, et l'homme toujours l'homme ; l'un, la suprême sainteté ; l'autre, l'humaine infirmité. Coupables donc que nous sommes et tremblants devant la majesté divine, combien nous avons besoin qu'une puissance plus douce et plus désarmée, une médiatrice exclusivement miséricordieuse, nous encourage et nous protège ! Et Dieu nous l'a donnée. Sûr refuge contre sa colère parce qu'elle n'a rien à démêler avec sa justice : c'est Elle, c'est Marie, c'est notre mère. Il est, remarquez-le bien, N. T. C. F., de sa prédestination de n'avoir qu'une mission de paix, de grâce et de salut. Le reste ne la regarde pas. Et c'est aussi dans son privilège de mère de n'avoir que des préoccupations de bonté et d'amour. La mère n'est pas dans la famille la puissance qui punit, mais celle qui pardonne ; toujours prête à se laisser fléchir, inépuisable dans ses indulgences ; uniquement pétrie de tendresse, de compassion ; elle intercède, elle ne condamne pas. Eh bien ! toutes ces choses si ineffablement douces de la vie humaine, tous ces appuis dont notre cœur a tant besoin, tous ces attendrissements, tous ces épanchements qui sont si bien dans notre nature, Dieu a voulu que nous les rencontrions dans nos rapports avec lui, et que, portant partout avec nous notre cœur, nous trouvions dans les sphères surnaturelles où se meut notre vie supérieure ce qui fait notre réconfort et notre charme dans les infimes régions de notre vie mortelle.

De ces grandeurs donc, et de cette sainteté, et de cette puissance de Marie, combinées avec son amour, non pas seulement de sœur, mais de mère, je ne sais quoi découle de délicieux et de consolant : une piété à la fois solide et forte dans ses fondements dogmatiques, et adorablement douce et tendre dans ses multiples expressions ; quelque chose où l'infini respect se mêle à l'infinie tendresse. Est-ce que les docteurs catholiques ont exagéré, ont pu exagérer, la particulière et filiale confiance que le peuple chrétien peut et doit mettre dans une Mère placée en de pareilles conditions ? Est-ce que ce peuple peut aller trop loin dans les saintes audaces de sa tendresse et de sa prière ? Et n'a-t-il pas raison celui qu'on pourrait appeler le docteur de Marie, saint Bernard, de nous dire : En tout et toujours, en toute joie, en toute douleur, en tout péril, regardez Marie, invoquez Marie. *Respice Stellam, voca Mariam.* Reine, c'est-à-dire toute puissante dans l'empire divin, ne l'est-elle pas ? *Salve Regina !* Mère, et mettant tout son crédit au service de son amour de mère, ne l'est-elle pas ? *Mater misericordiæ !* Et aussi notre vie, et notre douceur, et notre espérance, *vita, dulcedo et spes nostra*, ne l'est-elle pas ? Et cette illimitée confiance en sa maternelle et toute-puissante bonté, n'est-ce pas tout ce qu'il y a de plus doctrinal au monde, de plus justifié par tous nos dogmes, comme par toute l'histoire des âmes chrétiennes, et de plus irrésistiblement appelé par toutes nos détresses, et toutes nos misères, et tous nos périls ? Donc, dans cette vallée de larmes, *in hac lacrymarum valle*, car c'est bien cela, la vie : qui n'est touché à son tour par la douleur? qui n'a connu ou ne connaîtra les larmes? quel invincible besoin de crier vers elle, *ad te clamamus exules*, et de la conjurer de tourner vers nous ces yeux qui sont les siens, ces yeux pleins de miséricorde, *illos tuos misericordes oculos ?* Notre avocate, *advocata nostra:* c'est bien son nom et son rôle. Et quand nous sommes souffrants ou menacés, et que nous allons périr, et que ses entrailles s'émeuvent, et qu'elle nous protège de ses bras étendus et de sa voix suppliante, ne sommes-nous pas assurés du pardon et du salut ? La foudre de son fils peut-elle venir nous frapper dans ses bras ?

Voilà donc la grande raison de notre confiance en Marie : Elle est la mère de Dieu, et elle est notre mère. Mère de Dieu,

elle peut tout obtenir, et parce qu'elle est toute belle à ses yeux, et par ce nom sacré de mère; mère des hommes, elle veut pour eux tout ce qu'elle peut. Elle peut tout et veut tout pour nous : tout se résume dans ces deux mots.

Nos frères séparés se sont quelquefois étonnés ici. Ah ! le sentiment filial se peut-il enfermer dans d'invariables limites, et une souriante indulgence pour les manifestations même excessives d'un si légitime amour ne conviendrait-elle pas mieux que cette rigide austérité, surtout quand l'Église est là toujours attentive à sauvegarder la doctrine ? Laissez donc les cœurs catholiques déborder, en même temps que d'immense vénération pour Celle en qui ils voient la mère de leur Dieu, déborder de tendresse, de simplicité, d'amabilité, de poésie même, pour Celle en qui ils voient aussi leur Mère. Ah ! un peu de dilatation ! les âmes, et plus que jamais en nos tristes jours, en ont besoin !

III

On ne voit donc, dans le mystère de Marie, que splendeurs et douceurs à la fois; que dirons-nous maintenant de son efficacité sur les âmes, de ce que nous pouvons appeler l'influence religieuse et sociale de son culte, dernière conséquence de sa divine maternité?

En effet, à la vénération, à l'amour, à la confiance, à l'invocation, ne se borne pas le culte qu'on doit aux Saints, il faut encore les imiter; car tout dans la religion tend à la sanctification de nos âmes. Et voilà où le culte de Marie nous apparaît encore comme le trésor de l'Église et du Monde. Mère de Dieu et digne Mère de Dieu, toutes les grâces, toutes les vertus, nous l'avons déjà insinué, étaient en elle, et de tous ses mystères se dégage comme un parfum de pureté suprême et d'absolue beauté morale et de suréminente sainteté. Mais il importe d'insister quelque peu sur ce point.

Le grand modèle de l'humanité, l'idéal parfait de toute vertu, c'est Notre Seigneur, qui n'est pas autre chose que la sainteté divine incarnée dans une vie d'homme, et exposée au monde, afin que l'homme la puisse voir et reproduire. Et ceux que Dieu admettra au bonheur éternel, comme l'enseigne saint Paul, et comme la raison le démontre également, ce

sont ceux qui auront été trouvés conformes à Jésus-Christ (1), et par conséquent à Dieu. Et telle est en effet la grande loi de la vie humaine : maintenir en nous la divine ressemblance, fait que nous sommes à l'image de Dieu (2). Mais, qui a plus reproduit Jésus-Christ que sa Mère ?

La sainteté d'une créature est proportionnée aux grâces qui lui ont été faites, et à sa correspondance à ces grâces. Or qui a plus reçu de grâces que Marie, et qui mieux qu'elle y a correspondu ? Elle a eu, selon un saint, saint Antonin, dans un suprême degré, toutes les grâces générales et spéciales de toutes les créatures; elle a eu des grâces telles qu'une frêle créature n'était pas capable d'en recevoir de plus grandes; enfin elle a renfermé dans son sein la source même de la grâce, le principe de toute beauté et de toute perfection, Notre-Seigneur; elle fut donc véritablement, selon la parole de l'ange incliné devant elle, *pleine de grâce;* salut que l'Église aime à lui redire sans cesse dans cette simple et belle et si justement populaire prière de l'*Ave Maria*. Prière dont on ne se lasse pas : l'amour se lasse-t-il à répéter toujours le même langage? Et comme la correspondance de Marie fut parfaite, et comme chaque grâce en elle, selon la loi ordinaire de la dispensation de la grâce, attirait un nouveau mérite, et chaque mérite une nouvelle grâce, on peut par là juger à quel degré de sainteté a dû s'élever cette Vierge bénie, ce vase d'élection, ce réceptacle de tous les dons célestes. Il s'ensuit que Marie aussi est notre modèle ; modèle d'autant plus accessible qu'elle est par sa nature notre sœur, et d'autant plus attrayant qu'elle est par la grâce notre mère: tous les noms les plus doux se confondent dans Marie.

Et voilà l'incomparable modèle qui pose là, pour ainsi dire, depuis dix-huit siècles, de l'humanité chrétienne, et que contemplent assidûment et la jeune fille et l'épouse et la mère; et le jeune homme et l'homme fait et le vieillard ; et la vierge consacrée à Dieu, et le moine et le prêtre. On est ravi quand on se représente l'efficacité sur tant d'âmes de cette incessante contemplation. Comme aussi l'esprit s'épouvante à calculer ce qui disparaîtrait du monde si venait à disparaître avec ce

(1) *Quos prædestinavit... hos et præscivit conformes fieri imagini filii sui.* — Ad Rom.. cap. VIII.

(2) *Estote perfecti, sicut pater cœlestis perfectus est.* — S. Mat., cap. V.

type achevé ce qu'il a fait germer de bon, de pur, de saint, de délicat et d'exquis sur la terre, tout ce qui chaque jour encore s'en inspire. Comment dire en effet tout ce qu'il a embaumé de cœurs, conservé d'innocences, préservé de vertus, purifié de vies, réparé de chutes, maintenu de volontés chancelantes: tout ce qu'il a suscité, chez les femmes chrétiennes en particulier, de dévouements, de patiences, de résignations, de fidélités courageuses ; tout ce que lui doivent la famille, l'Église, le siècle lui-même ! Où, en effet, et sur qui n'a pas rayonné la Vierge Marie ? Ah ! le monde penche de plus en plus vers les abîmes, la décadence des mœurs marche à grands pas, la corruption ronge les fibres vives de notre peuple, tous les jours les plus tristes scandales éclatent, éclairant de sinistres lueurs les bas-fonds de notre société : puisse, puisse, de plus en plus et toujours, l'astre pur de Marie projeter sur ces flots fangeux ses douces lumières, ses bénies influences! Marie, c'est la femme régénérée et glorifiée; c'est la virginité et l'amour fondus ensemble ; c'est le type accompli de la décence et du bien; c'est la purification et la transformation de l'homme lui-même, apaisé, contenu, charmé ! C'est une source intarissable de pureté dans le monde. C'est l'étoile de la mer, l'étoile du matin. *Stella Maris, Stella Matutina.* Marie, c'est le plus pur regard et le plus doux sourire du ciel à la terre !

(A suivre).

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

Mgr D'HULST

Mgr l'Évêque de Chartres ayant reçu de Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique de Paris, ses deux volumes publiés récemment sous ce titre : *Mélanges oratoires*, a voulu le remercier de cet hommage d'auteur par une lettre publique que nous trouvons dans la *Défense*, nº du 15 février.

Notre vénérable Évêque félicite l'éminent Recteur en lui déclarant trouver cette publication heureuse en elle-même, et tout à fait opportune à l'heure présente.

« Oserai-je vous dire, Monseigneur, que cette grande publication apologétique que vous allez inaugurer dans la première chaire de France, et peut-être de l'Église, est comme un sommet qui partage votre vie. Quel que soit l'avenir que Dieu vous réserve, et quelque féconde qu'ait été cette première partie de votre carrière sacerdo-

tale, elle finit, une autre commence ; et on peut considérer tout ce brillant passé comme une simple préparation à ce qui doit être désormais votre vraie et grande œuvre : Les Conférences de Notre-Dame.

» Jusqu'ici votre vie a plus appartenu peut-être à l'action qu'à la doctrine. » — Et la lettre rappelle ici les travaux importants qui ont déjà donné tant de célébrité au passé de Mgr d'Hulst, surtout l'organisation et la direction de l'Institut catholique de Paris, pépinière d'apologistes, d'écrivains, d'orateurs, de professeurs. « Vos amis, continue Mgr Lagrange, vos amis, au nombre desquels je me flatte d'avoir été toujours, depuis notre première rencontre à la chapelle, avant votre premier départ pour Rome, souhaitaient de vous voir concentrer enfin sur une grande œuvre cette facilité, cette fécondité qui ne se dépensait pas comme vous dites, trop modestement, « en menus efforts et en essais fugitifs », mais enfin qui se dispersait, Eh bien, la grande œuvre, la voilà : ce sont les Conférences de Notre-Dame... »

C'est un périlleux honneur que celui de monter dans cette chaire après des hommes comme Lacordaire et Ravignan, le P. Félix et le P. Monsabré ; mais, ajoute Monseigneur : « combien je loue l'inspiration qui a été vous chercher à l'Institut catholique !

» Non pas, je m'empresse de vous le dire, qu'on n'eût pu trouver dans nos grands Ordres ou ailleurs des orateurs dignes de cette chaire et de cette mission. Mais cela n'empêche que le choix fait de vous ne soit des plus heureux. »

Pour l'apologétique à laquelle le nouveau conférencier va se consacrer, qui ne connaît ses éminentes qualités ? C'est un esprit philosophe avant tout, et parfaitement au courant actuel de la science ; c'est aussi un homme moderne, nonobstant l'antiquité de sa race : Mgr Lagrange insiste sur ces points et continue :

« Il n'y a qu'à regarder les sujets, maintenant connus, que vous vous proposez d'aborder, pour voir que vous vous posez au cœur même des questions contemporaines et des questions fondamentales, ces grandes questions morales qui portent tout, et sur lesquelles aussi on a essayé d'accumuler tant d'ombres et de doutes. Et l'habitude de parler et d'écrire, vos deux volumes en témoignent, a donné à votre diction une souplesse, une distinction, une élévation et un éclat, qu'on trouve rarement réunis au même degré, et qui compenseraient largement, s'il en était besoin, mais il n'en est rien, les grands éclats de voix dont quelques-uns ont l'air de s'inquiéter. Qu'ils se rassurent.

Il y a tout lieu d'espérer que la chaire de Notre-Dame ne verra pas sa gloire pâlir ; qu'autour de cette chaire va se grouper encore l'élite des hommes pensants, des esprits cultivés de la capitale, et

que ce nombreux et brillant auditoire sera, non pas dispersé mais maintenu; peut-être même agrandi et rajeuni. Et qu'importe que les échos d'une formidable voix ne roulent pas jusqu'aux lointaines extrémités d'un vaste temple, si la foule, ramassée dans cette grande nef, est suspendue à une parole, vibrante des convictions de l'esprit et des émotions de l'âme, et exposant de façon magistrale, dans un magnifique langage, les grandes vérités de l'ordre moral qui sont pour une société la question même d'être ou de n'être pas? Si Dieu vous donne quelques années de ce ministère, vous serez, je n'en doute pas, cher Monseigneur, du petit nombre des hommes qui peuvent dire, en regardant derrière eux : *Exegis Opus.* »

— Les prévisions de Mgr Lagrange se sont bien réalisées. Mgr d'Hulst a inauguré dimanche dernier à Notre-Dame de Paris la série de ses conférences; il s'est fait entendre de tout son auditoire qui remplissait les nefs; et le lendemain, la presse était unanime à proclamer le succès. Surabondance d'idée et de pensées, logique vigoureuse, science vaste et profonde, langage d'une élégance et d'une perfection académiques, tout était noté par les comptes rendus à l'éloge de l'orateur. Ainsi chaque semaine, nous en sommes persuadé, une assistance d'élite ira goûter à la métropole les hautes leçons de la morale chrétienne.

Cette espérance n'est pas un médiocre sujet de satisfaction pour nous auprès de Notre-Dame de Chartres, dont Mgr d'Hulst aime à se reconnaître à divers titres le protégé.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La station quadragésimale a commencé, dimanche dernier, à la cathédrale de Chartres, par une assemblée de charité en faveur de l'Œuvre des pauvres malades établie dans la paroisse de Notre-Dame. La quête a été abondante. On nous croira sans peine si nous disons que l'exhortation qui l'avait préparée était bien propre à exciter toutes les sympathies. C'était comme une allocution spéciale que le prédicateur du Carême, M. l'abbé Robé, avait su parfaitement rattacher à son premier discours de la station. Ayant pris pour sujet de son instruction, l'âme humaine, il en avait éloquemment prouvé l'existence et dit la nature; c'est surtout au nom de l'amour des âmes qu'il a plaidé, en finissant, la cause des pauvres malades secourus par la belle Œuvre nommée plus haut.

— Le 10 février, une réunion générale de la conférence de Saint Vincent de Paul a eu lieu dans l'une des salles de l'Evêché; elle a été présidée par M. le chanoine Piau.

— La fête patronale de Saint Paul, célébrée cette année le 18 janvier dans la Communauté qui s'honore de sa tutelle et de son vocable, a eu pour prédicateur M. l'abbé Thiverny, professeur à la Maîtrise. Son discours, excellent de fonds et de forme, nous a montré le bon soldat du Christ, Saint Paul, dans ses combats intérieurs et extérieurs : dans les luttes contre la nature et les souffrances de l'apostolat terminées par le martyre.

— Nous rappelons que la lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Chartres pour le Carême de 1891 se vend chez tous les libraires de la ville. On nous en annonce une édition populaire d'un petit format spécialement destinée aux pèlerins.

Ce document de haute importance accroîtra leur amour pour N.-D. de Chartres en les éclairant mieux encore sur l'histoire de son culte. Ainsi l'a-t-on apprécié en dehors de notre diocèse comme chez nous.

NÉCROLOGIE

(410) L'association diocésaine pour les prêtres défunts vient de perdre un de ses membres en la personne de M. l'abbé Lelièvre, ancien curé de Pontgouin et de Dampierre-sous-Brou. Il est décédé, le 16 février, à l'âge de 81 ans, à Montmorillon (Vienne), où il vivait depuis longtemps dans une maison de retraite. Nous recommandons son âme aux pieux suffrages de nos lecteurs.

FAITS DIVERS

Vœu fait à la Sainte Vierge par un équipage de marins en périls. — Nous lisons dans l'*Union Malouine et Dinanaise:*

« Le samedi 27 décembre, une compagnie de marins de nos ports, se dirigeait de Saint-Servan vers le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Saint-Jouan-des-Guérets, pour l'accomplissement d'un vœu fait en un jour de danger à la sainte et bonne Vierge Marie.

Ils étaient environ une centaine à bord revenant de Terre-Neuve quand, à vingt lieues du port de Cancale, une effroyable tempête les surprit au milieu des rochers; un brouillard très épais les enveloppa bientôt. Se voyant perdus, ils tombèrent à genoux sur le pont et firent un vœu à la Sainte Vierge. Douze d'entre eux, la plupart de Cancale, firent vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Saint-Jouan, et, malgré la tempête, le brouillard, les rochers où ils devaient infailliblement se briser, ils purent aborder heureusement.

Ils ont fait leur pèlerinage, un samedi; c'était l'une des plus froides journées de l'hiver; il gelait bien dur, la route était glacée.

Ils sont partis de Saint-Servan, n'ayant d'autres vêtements que leur pantalon et leur chemise, et ont fait ainsi 4 kilomètres, pieds nus, sur la terre gelée, tête nue, malgré le froid. Il était impossible de ne pas pleurer à les voir ainsi, accompagnés d'un prêtre en surplis et en étole, le mousse auprès du capitaine, récitant leur chapelet le long de la route avec une ardente foi.

Ils sont restés pieds nus dans l'église, pendant la grand'messe qu'ils faisaient célébrer en actions de grâces. »

L'armée de Satan. — D'après M. P. Rosen, grand inspecteur général de la Franc-Maçonnerie, auteur de l'important ouvrage : l'*Ennemie sociale*, histoire documentaire de la F.·. M.·. de 1717 à 1890, la grande association internationale et secrète pour la destruction de l'ordre social chrétien compterait aujourd'hui dans le monde entier 156,000 « ateliers de travail », ou Loges composées de 25,875,000 francs-maçons plus ou moins en activité et de 2,850,000 sœurs maçonnes.

Les caisses de cette association satanique auraient chaque année un roulement de *trois milliards de francs. — Son directoire suprême siège à Berlin* et elle possède 400 directeurs : à Naples, pour l'Europe ; à Calcutta, pour l'Asie et l'Afrique ; à Washington, pour l'Amérique du Nord ; à Montevideo, pour l'Amérique du Sud.

Ce royaume de Satan, si immense et si organisé qu'il soit, est destiné pourtant à la ruine : Jésus-Christ l'a promis et les assauts actuels ne sauraient nous effrayer. *Portæ inferi non prævalebunt !*

Le droit d'accroissement. — Le projet déposé à la Chambre des députés par le ministre des finances, sur le droit d'accroissement, a été renvoyé à la commission du budget. Ce projet n'est, d'ailleurs, qu'une insignifiante atténuation des mesures exceptionnelles imposées par le fisc aux biens des congrégations religieuses, et le déni de justice n'en continue pas moins à subsister.

Un nouveau projet de loi sur les Associations. — Si la loi proposée sur le droit d'accroissement a de terribles conséquences pour les Communautés religieuses, elles sont menacées plus encore par un nouveau *projet sur les Associations* dont la presse a déjà propagé le texte. D'après ce projet, aucune Association ne pourrait posséder de biens immobiliers, que dans la limite tracée par les nécessités d'habitation et de réunion ; exception seulement pour l'habitation des malades et des orphelins ou abandonnés. Et que deviendraient quantité de maisons d'enseignement dirigées par les Congréganistes, quantité de religieux et même de religieuses chargés d'exploitations agricoles ou industrielles, qui profitent à leur subsistance, au soutien des pauvres, et parfois à toute une contrée ?

Les Travaux de nuit. — Récemment un nouveau discours de M. de Mun a permis de constater les progrès que fait, dans l'ordre industriel, l'idée de la réglementation. La Chambre tout entière a manifesté qu'elle partage les sentiments de l'illustre orateur. Une majorité très considérable (415 contre 72) s'est formée, comme il le demandait, pour interdire aux femmes les travaux de nuit.

La Sémillante. — Le 16 janvier de chaque année, un navire part d'Ajaccio pour aller célébrer, sur place, l'anniversaire des naufragés de la *Sémillante*. Sur les rochers de Lavezzi, près de l'endroit où le navire, qui partait pour la guerre de Crimée, fut englouti avec tous les hommes qu'il portait, il y a une chapelle, tout près du cimetière. Et chaque année, à onze heures, après avoir visité chaque tombe surmontée d'une croix, on y célèbre la messe. Les marins du pays, les officiers de marine et les fonctionnaires du gouvernement y assistent. C'est une grande consolation pour les nombreux parents et amis des pauvres naufragés de la *Sémillante*, de penser que leurs morts ne sont pas oubliés en Corse et qu'on prie pour eux.

Restitution. — En France, on vole les curés, on dépouille les évêchés et les œuvres catholiques, et les traitements volés passent n'importe où.

Le terrible kulturkampf allemand a fait de même, mais, malgré la rapacité proverbiale de nos voisins, ils ont noté ce qu'ils prenaient, et la paix religieuse revenue à peu près, un projet de loi va restituer aux curés volés et aux évêques des sommes importantes.

Chant des cantiques. — De nombreuses indulgences sont attachées au chant des cantiques; il est bon de le redire pour l'encourager dans les réunions de carême.

1° *Un an*, chaque fois qu'on fait chanter des cantiques spirituels;

2° *Cent jours*, pour ceux qui, le cœur contrit, chantent de pieux cantiques;

3° *Indulgence plénière*, une fois le mois, pour ceux qui, dans le cours du mois, auront encouragé ou pratiqué cette pieuse coutume; ils la gagneront au jour de leur choix, où, vraiment contrits, confessés et communiés, ils prieront selon les intentions du Souverain-Pontife. — (Pie VII. — *Rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, du 16 janvier 1817.*)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 8.

SAMEDI 7 MARS 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 8 mars, 4e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Sermon entre vêpres et complies, par M. l'abbé Robé, prédicateur de la Station. — Le 9 mars, à la chapelle Saint-Piat, ouverture de la Retraite pour les domestiques, prêchée par le P. Bounoure, mariste. Pour cette retraite, tous les jours de la semaine, messe à 5 h. 1/2, suivie de l'instruction ; clôture, le dimanche 15. — Le mercredi soir et le vendredi soir, à 8 h., sermon à la Cathédrale, par le prédicateur de la Station.

Paroisse de Saint-Pierre. — Le 4e dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de Persévérance. — Exercices du soir : mardi, jeudi et vendredi, à 8 heures.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le 4e dimanche de Carême, après vêpres, catéchisme de Persévérance. — Lundi soir, à 8 h., instruction et salut; mardi soir, à 8 h., chemin de la Croix. — Fête de l'Adoration du Très-Saint-Sacrement (jeudi 12 mars). Le matin à 6 h., Exposition du Très-Saint-Sacrement. — A 7 h., Messe de Communion générale. Allocution et chants. — Autres messes à 8 h. et à 9 h. — Le soir, à 3 h., Chant du Miserere et Amende honorable, par le R. P. MICHON, mariste. — A 8 h., Sermon par le R. P. DE CHABANNES, de la Compagnie de Jésus et Salut solennel.

BIBLIOGRAPHIE

LITURGIE ROMAINE : **1° Chants communs de l'Office du matin,** Messes et Proses ; **2° Chants communs de l'Office du soir complet,** écrits en musique. (Ces deux ouvrages sont très faciles d'exécution. Net franco chacun, 4 fr. 50); **3° Mois de Saint-Joseph,** 31 Cantiques suivis d'un salut solennel à 1, 2 et 3 voix avec accompagnement de piano ou harmonium, net franco : 5 fr. 50.

Adresser mandat-poste à l'auteur, M. Alexandre Bruneau, organiste et maître de chapelle, à Bourges (Cher).

LA SAINTE-FAMILLE, par Van Dyck. — La *France catholique*, que tous les *ecclésiastiques* peuvent recevoir *gratuitement* en en témoignant le simple désir à son directeur, M. l'abbé Vanel, vicaire à Saint-Germain-des-Prés, met à la disposition de ses lecteurs, en souvenir du premier anniversaire de sa fondation, une superbe épreuve de la *Sainte-Famille* de Van Dyck, gravée par Schelte Bolwert, dont l'original appartient au Cabinet des Estampes. (Dimension, marge comprise, 72 centimètres sur 55 centimètres).

Cette gravure répond aux souhaits récents du souverain Pontife qui exhorte tous les catholiques à réciter chaque jour, devant une image de la Sainte Famille, la prière que Sa Sainteté a elle-même fait composer (*Oratio quotidiana recitanda ante imaginem Sanctæ Familiæ*).

On peut se procurer cette gravure qui, si elle était dans le commerce, coûterait de 15 à 20 fr., en adressant à M. l'abbé Vanel, 28, rue Saint-Lazare, a modique somme de 2 fr. 50 pour une épreuve, plus 0 fr. 85 pour les frais d'envoi, en tout 3 fr. 35.

LA DESCENTE DE CROIX, de Rembrandt. L'une des plus belles œuvres de ce GRAND MAITRE, eau-forte gravée par lui-même, en 1633, et signée. Les épreuves, sur papier de chine et montées sur vélin, sont imprimées en taille-douce, sur *la planche même gravée de la main de Rembrandt, il y a* 268 *ans*. Elles mesurent 90 cent. de hauteur sur 63 de largeur, avec de belles marges. La valeur de ces précieuses épreuves est d'un prix inappréciable pour les amateurs d'art et de curiosités, mais comme faveur faite à nos abonnés, le prix est fixé au faible chiffre de : SIX francs, rendu franco de port et d'emballage, par colis postal (*Indiquer la gare la plus rapprochée*).

Adresser les demandes avec mandat à M. Eug. PENAUD, rue Coettogan, 8, Paris.

N° 8. 7 Mars 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 7 mars. — Saint Thomas d'Aquin. — *Doctor Angelicus.*

Thomas d'Aquin avait 19 ans quand, pour répondre aux appels de Dieu qui le voulait religieux et pour échapper aux poursuites de sa famille, il s'enfuit à Naples, puis à Rome, puis vers la France. Bientôt il est pris et, sur l'ordre de sa mère, enfermé dans une sombre tour du château. Alors commence pour lui une lutte intime, aussi douloureuse que délicate, puisque c'est aux siens que, deux années durant, il devra tenir tête.

La comtesse d'Aquin, aveuglée par son affection, entreprend la première attaque. Par sa respectueuse tendresse et sa douce obstination dans la volonté de Dieu, Thomas remporte un consolant succès. Sa mère ne consent pas à sa vocation; mais elle recule, refuse de continuer en face ce terrible duel et s'y fait remplacer par ses deux filles.

Dans cette seconde phase, la partie est moins inégale, la victoire plus aisée : à leur honneur ces jeunes filles sont inhabiles dans l'art des séductions, et c'est leur captif qui les convainc, les décide à renoncer à leur dangereuse et inutile mission et à dépouiller les frivoles ornements du siècle. Son triomphe est si complet que l'une d'elles s'engage dans la vie religieuse.

Effrayée de ce dénouement imprévu, la mère appelle à son secours ses deux fils aînés, officiers impériaux, et leur confie ce rôle ingrat, trop lourd pour elle et pour ses filles. Dès lors, le combat prend une autre face, et contre ces nouveaux adversaires plus expérimentés, plus audacieux, ne reculant pas devant des moyens criminels, Thomas n'a plus que la prière, la mortification et la confiance absolue en Dieu et en sa sainte

Mère. Il fallait pourtant en finir, et un dernier assaut fut décidé contre le saint jeune homme. Gagnée à prix d'argent une misérable offre sa beauté, ses attraits et sa puissance de séduction. Elle est introduite dans la prison. Interdit, Thomas écoute les premières paroles de cette étrange visiteuse ; mais à peine a-t-il deviné ses intentions qu'il se précipite sur le foyer, saisit un tison enflammé et, brandissant cette arme terrible, il repousse et chasse la séductrice épouvantée. Rentré dans sa cellule, il promène son tison sur le mur de la tour, trace une croix et tombe à genoux pour remercier et pour supplier le Ciel de ne le point abandonner. Bientôt il entre dans cette extase célèbre où des anges entourent ses reins d'une ceinture mystérieuse, sauvegarde perpétuelle de sa chasteté.

Quelques jours plus tard, aidé de ses sœurs devenues ses complices, notre prisonnier peut s'esquiver la nuit dans une corbeille et rentre définitivement chez les Dominicains de Naples.

D. G.

LE CARÊME

Malgré le peu de carême que nous laisse la condescendance maternelle de l'Église, peut-être certains estomacs récalcitrants trouveront-ils encore qu'on exige beaucoup de notre pauvre nature en lui imposant deux jours de maigre par semaine. Les théologiens auraient bientôt fait de prouver par l'Écriture et les Pères que ces préceptes sont salutaires au corps et à l'âme, mais ventre affamé n'a point d'oreilles pour les théologiens ; essayons-donc de leur parler un langage qui soit à leur portée : peut-être n'oseront-ils pas récuser l'autorité des médecins.

Le docteur Planque, dans sa *Bibliothèque choisie de médecine*, qui parut en 1758, résume son opinion sur le carême par ces paroles remarquables : « J'ose dire que si le carême n'était pas d'institution religieuse, il devrait l'être d'institution médicale. »

Les médecins les plus distingués de nos jours, Tourtelle (Éléments d'hygiène), Rostan (Cours d'hygiène), les savants auteurs du *Dictionnaire des sciences médicales*, ne pensent pas autrement que leurs devanciers du dernier siècle. « Quant aux

puériles alarmes, disent ceux-ci, (art. Abstinence) que montrent tant de chrétiens sensuels à l'approche du temps où la religion prescrit la privation des viandes, nous répondrons avec la médecine qu'il est rare, très rare, que le passage, même rapide, à une vie plus sobre ait quelque inconvénient. »

Et à l'art. Jeûne, ils ajoutent : « Les grands hommes qui firent descendre des cieux les lois des carêmes et des jeûnes parmi les nations qu'ils voulurent civiliser s'entendaient un peu plus en hygiène que ne le croient les philosophes qui n'y ont vu que de ridicules pratiques d'austérité.... Concluons que les hommes recoivent des pratiques du carême la santé, l'allégement, que ces pratiques adoucissent le moral et ramènent l'esprit vers des sentiments d'humanité, de modestie et contribuent à la pureté des mœurs, par conséquent à la civilisation. »

Ecoutez maintenant le docteur Bourdin : « Tous les peuples grands mangeurs de viande ont des mortuaires surchargés de phtisie. » « Pour vivre, l'homme n'a besoin que d'une quantité de nourriture inférieure à celle qu'il consomme ordinairement. La sobriété est une excellente condition d'hygiène. » (Dr Depelchin).

M. Dumas estime qu'un sujet bien constitué, de bon appétit, doit consommer chaque jour, pour la réparation moyenne de ses tissus organiques, 154 grammes de carbone, et 25,5 d'azote ; ce qu'on obtient avec 125 grammes de viande fraîche, un kilogramme de pain et 200 grammes de substances légumineuses.

« Le régime trop animal a de grands inconvénients, en nourrissant trop abondamment, il produit une vraie pléthore et une exubérance nutritive, de là l'origine et la cause d'un grand nombre de maladies. L'observation de tous les temps s'accorde donc à dire qu'un régime trop animal est pernicieux pour la santé. » (Dr A. S.).

« Tous les philosophes de l'antiquité païenne ont préconisé les salutaires effets de la tempérance, de la sobriété et de l'abstinence de la viande. Platon, qui fut un modèle de sobriété, trouvait insupportable de se rassasier deux fois le jour. On connaît les abstinences et les jeûnes des pythagoriciens, de Porphyre, de Plotin, etc. Ténon, par l'abstinence, vécut 90 ans et, d'après Platon, le philosophe Mésodie dut ses cent années de vie à sa sobriété et à sa tempérance. »

« La tempérance est le palladium et la gardienne de la sagesse et la nourrice du génie. Newton, dans ses grands travaux, ne se nourrissait que de pain trempé dans un peu de vin. Michel-Ange ne prit que du pain et du vin à son dîner tant que dura son grand ouvrage du *Jugement dernier*. » (Id.).

Pour ne pas paraître faire un vain étalage d'érudition, je m'arrête ici, me souvenant que l'abstinence est bonne, même en fait de citations ; encore une pourtant et ce sera la dernière : « Chose admirable ! dit Montesquieu, la religion chrétienne, qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

M. L.

UNE SŒUR DE SAINT-PAUL DÉCORÉE

Nous lisons dans la *Semaine de Blois*, numéro du 28 février :

De tous les coins de la France, les regards sont sans cesse tournés vers l'Extrême-Orient, où nos braves compatriotes, pour la plupart héros obscurs du patriotisme et du devoir, défendent l'honneur français, soit par les armes, soit par la douce influence de la religion.

Tous les gens de bien se réjouissent quand ils apprennent qu'on vient d'attacher la croix ou une médaille d'honneur à la poitrine d'une humble sœur de charité qui, dans ces contrées lointaines, comme dans nos hôpitaux, brave tous les fléaux pour soulager ceux qui souffrent.

Le modeste village de Vineuil, près Blois (Loir-et-Cher), est justement fier de voir aujourd'hui pareil honneur décerné à l'un de ses enfants, dans la personne de Madame Célestine Fontaine, sœur hospitalière, en religion Sœur Marie-Clémence.

Depuis vingt-cinq ans qu'elle est religieuse de Saint-Paul de Chartres, sœur Marie-Clémence a déjà passé vingt et un ans dans les colonies, onze à la Martinique et dix au Tonkin.

Son dévouement, justement apprécié en haut lieu, lui a valu, de la part du Gouvernement, les lettres les plus flatteuses, quand le représentant de la France à Hué, M. le Résident général, lui a donné connaissance de la distinction que, sur sa demande, Sa Majesté l'Empereur d'Annam daigna lui accorder le 14 juillet dernier, en ces termes :

Nous, grand Empereur du Sud, obéissant aux volontés du Ciel, voulant reconnaître les services rendus à Notre personne et à l'Empire par Madame Fontaine, Célestine, sœur hospitalière à Quang-

Yèn, l'avons nommée Chevalier de notre ordre. (Ordre impérial du Dragon d'Annam).

Fait en notre palais impérial à Hué, le 17 du 6e mois de la première année de Thânh-Thài.

Par l'empereur, le Ministre des rites,

Signé : Trüong-Quang-Dàn.

La modestie de l'humble religieuse de Saint-Paul de Chartres ne saurait être blessée du témoignage public de félicitations que nous adressons à son ordre en sa personne.

Si la vertu et l'abnégation de la fille de charité ont le don d'irriter les sectaires, elles rencontrent toujours une sincère admiration dans le cœur des bons Français. Car aux heures solennelles de la vie, quand ils n'ont plus là-bas à leur chevet que la vaillante sœur hospitalière dont la voix murmure à leur oreille défaillante les consolations du Ciel, nos braves soldats sont gagnés à Dieu ; et quand elle apprend la terrible nouvelle, la pauvre mère éplorée trouve un adoucissement à sa cruelle douleur en pensant qu'un ange de charité a reçu pour elle le suprême adieu de son fils mort à l'honneur, mort en chrétien.

Aux droits d'accroissement si iniquement inventés afin de ruiner l'inépuisable trésor de charité que gardent en leur cœur nos admirables ordres religieux, répondons par un accroissement d'admiration, de sympathie et de vénération pour ces nobles pionniers de la civilisation chrétienne, ces modestes religieuses, ces vaillants missionnaires prêtres et religieux, qui sacrifient tout à la gloire de Dieu et au bien de leurs frères, sans autre ambition que le Ciel.

Ils peuvent bien mépriser le temps, puisqu'ils travaillent pour l'éternité.

Ch. Hardel.

NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE

Extraits des registres capitulaires concernant la Fête et la Procession de Notre-Dame de la Brèche.

(Ces pièces ont été découvertes aux Archives départementales par M. l'abbé Pie, postérieurement à l'impression de la Notice sur N.-D. de la Brèche. — L'original est en latin, la traduction est celle du registre des Procès-Verbaux de N.-D. de la Brèche.)

» 8 Février 1569, au Chapitre général.

» Depuis le 1er jour de mars 1568, la ville de Chartres était assiégée par des troupes presque innombrables de soldats, enne mis de la foi catholique, de l'Église romaine, du Roi et du Royaume de France. Déjà une partie des remparts, du côté de

la porte Drouaise, avait été renversée presque au niveau du sol par les coups redoublés du canon, au point que ladite ville présentait une libre entrée à l'ennemi.

» Cependant le secours de Dieu, la protection et la tutelle de la Bienheureuse et toujours Vierge Marie, patronne de notre ville, les soins, la vigilance, et l'ardeur des habitants de la Cité et d'un petit nombre de soldats choisis par le Roi et préposés, sous la conduite du noble et vaillant Lignières, pour la défense et la conservation de la susdite ville, repoussèrent avec tant de vigueur les assauts et les efforts acharnés des susdits ennemis, que ceux-ci, après avoir cependant livré aux flammes plusieurs monastères, églises et autres édifices, furent contraints de rentrer dans leur camp et de lever le siège, tout couverts d'ignominie et de confusion, le 15e jour du susdit mois de mars.

» Et comme en reconnaissance d'un si grand bienfait de Dieu, et de cette délivrance plutôt miraculeuse qu'admirable et plus divine qu'humaine de la ville et de ses habitants, et peut-être du Royaume de France tout entier, il est juste de rendre à Dieu et à sa Bienheureuse Mère de solennelles actions de grâces et de faire connaître ce prodige à la postérité ;

» Le Chapitre de Chartres a consenti à ce que ledit jour, 15e de Mars, soit chaque année à perpétuité un jour de fête, qu'il puisse être déclaré tel par le R. R. Père en Jésus-Christ l'Évêque ou par son Vicaire, tant pour les habitants de l'enceinte de la Ville, que pour ceux des faubourgs et de la banlieue, qu'on l'observe en s'abstenant de toute œuvre servile ; que ce même jour il se fasse une procession générale et solennelle dans une église qui sera déterminée à cet effet; et qu'un service solennel soit célébré selon qu'il aura été délibéré et statué entre le R. R. Évêque et ledit Chapitre.

» 1569, 26 Février.

» Le Chapitre après une mûre délibération, en conséquence de l'avis commun donné dans le dernier chapitre général de la Purification, 8 février 1569, a décrété qu'une procession générale serait faite le 15e jour du mois de mars prochain, dans l'église collégiale de St-André de Chartres, pour rendre grâces à Dieu de la levée du siège des ennemis qui avaient attaqué et assiégé la ville; et ont été commis MM..... pour aviser entre eux sur le service à faire et les cérémonies à observer dans la dite procession. Rapport en sera fait.

(*A suivre.*)

LA GÉNÉALOGIE DE NOTRE-SEIGNEUR ET DE LA T.-S. VIERGE.

par M. l'abbé Dumax, du clergé de Paris (1).

Déjà bien connu par ses savantes recherches sur la chronologie biblique, l'auteur de cette étude nous offre aujourd'hui un travail complet sur la difficile question des généalogies de Jésus-Christ. Parmi les différents systèmes établis pour concilier les deux textes de Saint Mathieu et de Saint Luc, M. l'abbé Dumax s'arrête à celui de *Cornelius à Lapide*, et soutient que les deux évangélistes ont rapporté la généalogie de la Très-Sainte Vierge avec cette seule différence que Saint Mathieu énumère les ancêtres par le côté maternel, ou de Sainte Anne, et Saint Luc par le côté paternel, ou de Saint Joachim, appelé aussi Héli. En trois démonstrations bien conduites, il établit que cette interprétation est la seule qui sauvegarde suffisamment la maternité virginale de Marie; réponde pleinement aux exigences de l'Incarnation et soit conforme au but que se proposaient les écrivains sacrés. L'auteur aborde ensuite la question de chronologie, et sur ce terrain abrupt il s'oriente en pleine connaissance des systèmes, des objections et des réponses. N'ayant souci que de la vérité qu'il pense tenir, il abandonne ouvertement l'opinion commune aujourd'hui, qui nie l'existence d'une chronologie biblique, et qui compte parmi ses défenseurs M. Lehir, le P. de Valbroger, le P. Brucker et M. Vigouroux. M. l'abbé Chevallier, corrigeant les tableaux chronologiques d'Ussérius et des Bénédictins, a donné il y a quelque temps une interprétation du XIme chapitre de la Genèse qui semble répondre à toutes les exigences de la science moderne. M. l'abbé Dumax l'adopte, ainsi que l'existence d'une année religieuse de sept mois lunaires, pour la période abrahamique et jusqu'à l'établissement de la royauté en Israël, et il la défend avec une grande érudition. A cette savante étude viennent se joindre deux autres travaux connexes sur le symbolisme des noms imposés aux ancêtres de Notre-Seigneur et sur les conséquences théologiques et mystiques de la question des généalogies, études d'autant plus précieuses que l'exégèse contemporaine paraît ne plus tenir compte de ce qui l'éloigne du sens purement historique.

Cet excellent livre fait donc resplendir une double lumière. La science profitera de la première; la seconde aidera les amis du symbolisme biblique à pénétrer plus avant dans le secret des allégories cachées par l'Esprit-Saint sous la lettre des Écritures. A ces titres l'auteur mérite nos sincères éloges et nous attendrons avec avidité les travaux annoncés sur l'histoire comparée du peuple de Dieu et des anciens peuples de l'Orient.

(1) Un vol. in-12, Paris, 1890, Typographie augustinienne, rue François Ier, 8.

LA SAINTE VIERGE ET UNE ECLIPSE DE SOLEIL.

Le Révérend Père Charoppin, Religieux de la Compagnie de Jésus, de Saint-Louis (Missouri), Etats-Unis d'Amérique, et quatre autres astronomes, les professeurs Pritchett, Nipher, Engler et Valler, partaient de Saint-Louis, le 21 décembre 1888, pour aller étudier l'éclipse du soleil qui devait se produire le 1er janvier 1889. Après un trajet de cinq jours et cinq nuits en chemin de fer, ils arrivèrent au lieu préalablement choisi pour les opérations, non loin de San-Francisco. Après plusieurs étapes, ils acceptèrent l'offre gracieuse du sénateur Boggs, qui les conduisit à son cottage situé à Norman, précisément au lieu le plus favorable à leurs observations.

« Nons étions cinq astronomes, raconte le R. P. Charoppin ; seul j'étais catholique, mes quatre compagnons étaient protestants, mais c'étaient des hommes capables et de parfaits gentilshommes, de sorte que l'expédition fut des plus agréables.

» Arrivés à Norman, cinq jours seulement restaient pour les préparatifs. Nous avions à déterminer d'une manière exacte notre latitude et notre longitude, et ceci ne pouvait être fait que par l'observation des étoiles, de sorte que nous travaillions jour et nuit, et ce fut seulement la veille de l'éclipse que notre horloge astronomique put marcher.

» Mais, ce soir-là, le temps commença à être nuageux ; toutes les probabilités indiquaient un temps semblable pour le lendemain, 1er janvier. Les astronomes étaient découragés. Nos têtes étaient fatiguées par les mathématiques, nos préparatifs étaient complets, mais un simple nuage allait rendre inutiles tous nos efforts.

» Le premier contact devait avoir lieu, suivant nos calculs, à douze heures douze minutes quinze secondes, et la totalité de l'éclipse environ une heure et demie après. Après souper, on alluma les cigares et on discuta sur les chances du lendemain. Pas une étoile ne perçait les nuages, et les astronomes étaient presque au désespoir. Toutefois, je les rassurais en leur promettant que nous aurions deux minutes de soleil pendant la totalité. Le professeur Pritchett me demande : « Père, êtes-vous prophète? — Ni prophète, ni fils de prophète, répondis-je. — Comment pouvez-vous être si assuré? demanda un autre. Je répondis : Messieurs, je me sens assuré, mais quelque positives que soient mes raisons, vous ne pourrez ni les croire, ni les comprendre. — Veuillez nous les dire, demandèrent-ils tous. — Je le veux bien, répondis-je : Nous avons au ciel une bonne Mère, que vous, protestants, vous ne connaissez pas ; elle est pleine de puissance auprès de Dieu et aime tendrement ceux qui l'honorent. Eh bien ! quand je désire beau-

coup obtenir une faveur, je fais prier avec moi un grand nombre de ses enfants et elle ne refuse jamais. Il y a maintenant à Saint-Louis des centaines de saintes religieuses et d'innocents enfants qui lui disent : « Chère Mère, donnez au Père Charoppin deux minutes de soleil, et ces deux minutes, je suis certain de les avoir, parce qu'elle est une bonne Mère. »

Ces bons astronomes rirent d'un air incrédule, et le professeur Pritchett s'écria : « Père, je voudrais avoir votre foi. » Alors le professeur Engler dit : « Père, puisque vous êtes si certain, consentiriez-vous à aller à pied à Ogden (500 milles) dans le cas où le temps serait nuageux demain ? — Certainement, dis-je, car j'ai servi la Mère de Dieu toute ma vie, elle ne me laissera pas faire 500 milles à pied. — Consentez-vous à signer un contrat à cet effet ? — Messieurs, dis-je, il n'est pas juste qu'un contrat soit signé par un seul ; je signerai votre contrat si vous signez le mien. — Et quel est-il ? — Si le temps est nuageux, j'irai à Ogden à pied ; mais si nous avons un beau soleil, vous vous engagerez, de votre côté, à vous mettre à genoux et à reconnaître la Providence de Dieu et la protection de la Vierge bénie. » — Tous acceptèrent le contrat qui fut écrit et signé. Le professeur Engler s'écria alors : — « Père, vous avez brûlé vos vaisseaux. — Le professeur Nipher remarqua : — En supposant que le soleil se laisse entrevoir à travers les nuages ou que nous ayons un temps brumeux, insuffisant pour l'observation, prétendez-vous avoir gagné ? — Je répondis : La bonne Mère ne fait jamais les choses à moitié. Nous aurons un beau soleil, mais souvenez-vous que j'ai prié seulement pour deux minutes de soleil. Vous perdrez le premier contact à cause des nuages, mais je suis certain d'un soleil clair et beau pour la totalité. »

Le matin suivant, jour de l'éclipse, le ciel entier était couvert de nuages. Le déjeuner fut servi, mais resta intact. Les astronomes étaient découragés. A dix heures, tout espoir semblait perdu. Je me retirai et récitai tout mon rosaire en disant : « Vierge bénie, bonne Mère, votre honneur est en jeu, ne permettez pas que ces hérétiques puissent dire que vous n'avez pas de pouvoir. » Et je sentis la confiance que ma prière était exaucée. J'essayai de ranimer mes amis. Le temps du premier contact arriva, et il fut perdu à cause des nuages. Les astronomes étaient entièrement découragés. Je les pressai encore de prendre leur poste, chacun à son instrument, leur disant que je me sentais assuré que les nuages se disperseraient quand le moment solennel serait arrivé. Alors le professeur Nipher répliqua : « Espérez-vous que les anges balaieront les nuages ? — C'est justement ce que j'espère. — Prendrez-vous les anges sur votre photographie ? — Je répondis : Les anges ne laisseront aucune impression sur la plaque sensible, mais il se-

ront là sans aucun doute. » En même temps arriva la famille du sénateur Boggs ; le désappointement était peint sur tous les visages. La lune s'avançait devant le soleil, l'obscurité devenait sensible ; la scène était imposante et avait quelque chose d'effrayant.

Juste dix minutes avant la totalité, les nuages s'ouvrirent. Ce fut une explosion de joie : Vénus, Jupiter, Mars et Mercure, tout près du soleil, brillaient avec éclat. Un petit croissant du soleil restait encore, et la nature semblait dans un profond deuil. Une lumière verdâtre donnait un étrange aspect aux montagnes environnantes. Enfin, la dernière traînée lumineuse disparut et la couronne se montra à nos yeux dans toute sa grandeur et sa gloire. Une éclipse totale est certainement la scène la plus sublime de la nature. L'éclipse dura exactement deux minutes ; c'était un succès parfait. Aussitôt que tout fut fini, les professeurs coururent à moi, me serrant la main. Le professeur Pritchett dit : « *Nous serons tous catholiques, nous croyons maintenant à la Mère de Dieu, ceci est évidemment son œuvre.* » Et tandis qu'il parlait, les nuages couvrirent de nouveau le soleil.

Nous prîmes part alors à un somptueux repas avec la famille du sénateur Boggs. Je me remis ensuite à l'ouvrage pour développer mes photographies, qui se trouvèrent parfaitement réussies. Le souper étant servi lorsque j'étais encore dans ma chambre obscure, je leur dis de ne pas m'attendre parce que je ne serais pas prêt avant une heure. Tous répondirent qu'ils ne mangeraient pas jusqu'à ce que j'eusse béni la table, et le souper fut renvoyé à la cuisine.

Après souper, je leur rappelai qu'une des parties du contrat restait à remplir. Tous se mirent à genoux et nous remerciâmes en commun la Bienheureuse Vierge Marie pour son étonnante protection. Le professeur Nipher reconnut que c'était la première fois qu'il se mettait à genoux. Le jour suivant nous fîmes nos paquets et à la nuit nous arrivâmes à San-Francisco...

Le professeur Pritchett me visite souvent : je prie pour lui, c'est un noble caractère, et j'espère en faire un catholique avant longtemps. *(Semaine de Vannes.)*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le Cas de Conscience. — La réunion ecclésiastique présidée par Monseigneur, le 3 mars, pour le Cas de Conscience, n'a pas été moins nombreuse ni moins intéressante que celle de février. La thèse indiquée par le programme que tout le clergé diocésain a

entre les mains était soutenue par M. l'abbé Hermeline, professeur à l'Institution Notre-Dame ; M. l'abbé Martin, également professeur dans cet établissement, présentait les objections. Tous deux ont mis dans la discussion beaucoup de science et de logique.

Mais le sujet était trop délicat et trop important pour que cette discussion restât circonscrite aux arguments des deux adversaires désignés. Beaucoup d'assistants ont pris part au débat ; et quand Monseigneur eut jugé que du choc des opinions avait jailli une assez vive lumière, M. le chanoine Pouclée, Modérateur, précisa la solution définitive.

M. l'abbé Legué, vicaire-général, prononça ensuite l'allocution pieuse ; nous avons entendu avec bonheur ses belles considérations sur l'Esprit de Dieu dans la vie et le ministère du prêtre.

La réunion a été terminée par le Salut du Saint-Sacrement.

— **L'Adoration mensuelle.** — La fête de l'Adoration, dans l'église de Saint-Pierre, le 26 février, a été une belle journée d'hommages publics à la Sainte Eucharistie. Aux messes, à l'amende honorable et à la cérémonie de clôture, les assistants ont été nombreux ; les pèlerinages des personnes pieuses ont continué sans interruption entre les exercices. Le soir, M. l'abbé Macaire, curé de Rambouillet, dont les prédications sont bien goûtées dans notre ville, a remué les âmes en leur faisant entendre le langage d'une foi vive et d'un amour vraiment sacerdotal pour l'Hôte divin des Tabernacles. — Nous avons annoncé plus haut la fête d'Adoration à Saint-Aignan pour le 12 mars.

Digny. — *Bénédiction d'un vitrail de Saint Joseph.* — Un des témoins de cette cérémonie nous adresse le récit suivant :

M. le curé de Digny vient de faire poser dans son église, comme complément d'une gracieuse chapelle de Saint Joseph, un beau vitrail sortant des ateliers de M. Champigneul, de Bar-le-Duc.

Ce vitrail, ainsi que tous les autres éléments dont se compose la chapelle, statue, autel, chandeliers, etc., provient uniquement de la générosité des paroissiens ; c'est assez dire que le culte de Saint Joseph est fort en honneur à Digny. Grand'messe le jour de sa fête, cérémonies spéciales à sa chapelle, confrérie de jeunes gens qui portent fièrement la bannière du Saint aux grandes fêtes de l'année, l'excellent Curé emploie tous les moyens pour développer cette dévotion dans le cœur de ses paroissiens.

Le dimanche 1er mars, avait lieu la bénédiction du vitrail en question : la cérémonie était présidée par Mgr Foucault qui, avec cette parole sympathique et intéressante que nous lui connaissons tous, tint sous le charme la nombreuse assistance venue de tous les coins de la vaste paroisse ; les deux scènes qui partagent le

vitrail lui ont fourni le sujet d'une causerie étincelante et éminemment pratique sur le travail et la mort chrétienne.

Puis M. le doyen de Senonches, précédé d'une longue procession, bénit solennellement le vitrail, pendant que toute cette jeunesse, que nous voyions avec bonheur rangée autour de l'image protectrice du saint Patriarche, exécutait avec beaucoup d'entrain les plus beaux cantiques de son répertoire en l'honneur de Saint Joseph. Puisse la confiance et l'amour que témoigne pour l'auguste chef de la Sainte-Famille la grande paroisse de Digny être pour elle une source de bénédictions spirituelles et temporelles !

X.

Nécrologie. — M. le baron de Layre. — Le 4 mars, ont été célébrées, à Beaumont-les-Autels, les obsèques de M. le baron de Layre, un chrétien des plus dévoués aux principes conservateurs, gendre de l'ancien député M. Mortimer-Ternaux dont on connaît les excellents travaux sur l'époque de la Terreur. M. le baron de Layre était grandement estimé de la population qui l'entourait ; il comptait de nombreux amis dans l'élite de la société, dans les comités d'enseignement libre, d'intérêts agricoles, de presse conservatrice. Aussi l'affluence était-elle considérable à la cérémonie funèbre.

Mgr l'évêque de Chartres était présent. M. l'abbé Godet, curé de Saint-Laurent, à Nogent-le-Rotrou, parlant au moment de l'absoute, a, dans un discours éloquent et délicat, rendu hommage aux vertus et qualités du défunt. Sur la tombe plusieurs autres discours ont été prononcés; là aussi Monseigneur a pris la parole pour exprimer ses condoléances à la famille affligée, louer la vie chrétienne du baron de Layre et faire ressortir la leçon que nous donne à nous tous la vue de la mort qui nous ouvre l'éternité.

FAITS DIVERS

Rome. — *Anniversaire du Couronnement de S. S. Léon XIII.* — Le Sacré-Collège a été, le 2 mars, offrir ses vœux au Saint-Père, à l'occasion du 13me anniversaire de son couronnement. Après le discours du doyen des cardinaux, le discours pontifical a développé la comparaison entre les temps de Grégoire-le-Grand et les temps actuels. Léon XIII, en rapprochant les deux époques, a célébré l'œuvre de Grégoire-le-Grand pour l'Église d'Orient, pour l'Église d'Angleterre, pour l'extinction de l'esclavage, et pour la protection de l'Italie.

Sa Sainteté déclare combien la guerre faite aujourd'hui à l'Église

est une fatale erreur politique. Elle constate que l'œuvre antiesclavagiste moderne est plus facile d'un côté, puisqu'elle est admise presque universellement; mais elle deviendra inutile, si, avec la liberté, on ne donne pas aux esclaves des mœurs adoucies par le sentiment religieux.

Si le jubilé épiscopal peut être célébré, les ressources de la charité catholique seront consacrées à la régénération religieuse des esclaves.

Le droit d'accroissement. — Après opposition formée par des Sœurs enseignantes à une contrainte de l'administration de l'enregistrement, le tribunal de Reims, saisi de l'affaire, a prononcé l'annulation de la dite contrainte et reconnu pour les Sœurs le droit de ne pas payer ce qui leur était demandé. — Le tribunal d'Yvetot avait dernièrement prononcé un arrêt dans le même sens. — S. E. le cardinal-archevêque de Lyon a écrit à M. le Président de la République au sujet de l'application de la loi dite « du droit d'accroissement ». Plusieurs évêques déjà ont fait connaître publiquement leur adhésion à cette lettre très digne et très énergique du cardinal.

Le devoir social. — Réponse de son Em. le cardinal-archevêque de Paris aux catholiques qui l'ont consulté sur leur devoir social : tel est le document d'extrême importance que viennent de publier plusieurs grands journaux de Paris : « La foi chrétienne, dit Mgr Richard, est en péril pour la France, si le programme des sectes antichrétiennes doit passer dans notre législation, comme on y travaille constamment depuis quinze ans. Quels sont les devoirs des hommes qui veulent être, en même temps, fidèles à leur pays et fidèles à l'église ? » Et l'éminent Prélat, expose ces devoirs en s'appuyant sur les paroles même de Léon XIII. « L'Église ne condamne aucune forme de gouvernement, pourvu que la religion et la morale soient respectées. » Apportons, dit son Éminence, un loyal concours aux affaires publiques ; mais demandons (les catholiques en ont le droit) que les sectes antichrétiennes n'aient pas la prétention d'identifier avec elles le gouvernement républicain et de faire d'un ensemble de lois antireligieuses la constitution essentielle de la République. »

Mgr Richard, rappelle les grandes attaques dirigées contre le christianisme : la loi scolaire, les lois relatives aux congrégations religieuses, la loi militaire. « En revendiquant énergiquement les droits de la France chrétienne, les catholiques usent de la liberté commune à tous les citoyens, ils ne sollicitent pas de privilèges. »

Asie. — Les catholiques en Chine. — Mgr Tagliabue, mort, il y a peu de temps, évêque de Pékin, était le troisième titulaire du vicariat apostolique fondé dans cette ville, il y a cinquante ans. Il laisse dans la capitale chinoise plus de huit mille chrétiens, près de cinquante mille dans le diocèse, un clergé de quarante Lazaristes, un florissant collège où cent cinquante jeunes pensionnaires chinois apprennent la langue française, des écoles gratuites très fréquentées, des œuvres en progrès. Les obsèques de Mgr Tagliabue ont été l'occasion de manifestations qui rappellent les beaux jours de l'Église catholique en Chine. A la cérémonie funèbre de la cathédrale, on vit les légations des puissances catholiques en grand uniforme, les autres légations en tenue civile. Mais ce qui frappa plus encore l'assistance, ce fut de voir, à l'église, dans la tribune voisine de celle qu'occupait la légation de France, les mandarins du ministère des affaires étrangères du gouvernement chinois en costume de gala. Ils avaient reçu l'ordre officiel de se rendre à la cérémonie pour honorer l'évêque défunt, le premier, depuis deux siècles, qui ait reçu du gouvernement impérial la haute distinction du bouton rouge. Les chrétiens chinois et européens remplissaient la cathédrale. C'est au dehors surtout que la manifestation prit un caractère vraiment imposant. Une foule immense, des centaines de mille de chinois, étaient accourus sur le chemin du cortège, laissant libre le milieu de la chaussée. La croix et les insignes religieux marchaient au soleil, suivis de la fanfare du collège catholique. Les chrétiens chinois, rangés sur deux files, chantaient les prières et les litanies à haute voix.

Consolation par la Charité. — Deux riches habitants d'Amiens, M. et Mme Denis-Galet, bienfaiteurs des œuvres de charité et de la presse catholique, ont été cruellement éprouvés par la mort de trois de leurs fils. En leur mémoire, ils fondent à Amiens un hôpital libre et une école professionnelle pour les convalescents et les enfants infirmes, sous le vocable de Saint-Jean-de-Dieu. Cet établissement sera confié aux sœurs de Charité.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 9.

SAMEDI 12 MARS 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 15 mars, dimanche de la *Passion*, les offices aux heures ordinaires. Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Robé, prédicateur de la Station ; de même le mercredi 18 et le vendredi 20, à 8 h. — Le vendredi 20, messe à 8 h., à la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs. Un nouveau groupe de statues représentant Notre-Dame qui reçoit Jésus à la descente de Croix, sera bénit le dimanche 15, après les vêpres, dans l'avant-chœur ; il a été fourni par la maison Delin, de Paris ; une quête en a fait les frais ; il est destiné à la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs. — Clôture de la Retraite pour les domestiques, le 15 mars. — Le mercredi 18, à 5 h. du soir, à la chapelle Saint-Piat, ouverture de la Retraite pour les jeunes personnes du Catéchisme de Persévérance et les Enfants de Marie, prêchée par M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution N.-D. (Pour cette retraite : jeudi, vendredi et samedi, le matin à 7 h., messe et instruction et le soir à 5 h., instruction et salut. Clôture le dimanche.) — Le 19 mars, fête de Saint Joseph, salut à 8 h. du soir. — Voir plus loin le programme pour l'anniversaire du sacre de Mgr.

CHAPELLE DE N.-D. DE LA BRÈCHE. — Lundi 16 mars 1891, fête de N.-D. de la Brèche, messes à 7 h. et à 8 h. — A 9 h., procession générale de la Cathédrale à la chapelle de la Brèche. — Dernière messe à 10 h. — Le soir, à 4 h., sermon par M. l'abbé Beauchet, chanoine honoraire, curé de Saint-Aignan. — Chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Mgr l'Evêque de Chartres. (Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour tous ceux qui visitent la chapelle et y prient aux intentions du Souverain Pontife. Indulgence de 40 jours pour l'assistance à la Procession.)

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche de la *Passion*, les offices aux heures ordinaires et Catéchisme de Persévérance. — Exercices du soir : mardi, jeudi (en l'honneur de Saint Joseph) et vendredi, à 8 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche de la *Passion*, à la grand'messe, sermon par le R. P. de Chabannes, S. J. — Mardi et jeudi, à 8 h. du soir, instruction par le même prédicateur et salut. — Lundi soir, à 8 h., chemin de la Croix.

ŒUVRE DES TABERNACLES. — L'exposition des objets destinés aux églises pauvres par l'*Œuvre des Tabernacles* aura lieu samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mars, à l'Evêché de Chartres, savoir : samedi et lundi de 1 heure à 5 heures et le dimanche de midi à 3 heures et après vêpres.

MM. les Curés, à partir de mardi, pourront prendre au secrétariat de l'Evêché les objets qui leur sont attribués par l'Œuvre. L'exposition, cette année encore, sera très variée et très belle. Quant à l'importance de l'Œuvre, ne suffit-il pas, pour la comprendre, de désirer la gloire du culte eucharistique ?

BIBLIOGRAPHIE

CANTIQUES CHOISIS, *Anciens* et *Nouveaux*, à une, deux et quatre parties, à l'usage des maisons religieuses et des paroisses, par MM. les abbés BRUNE, professeurs aux Petits-Séminaires de Nozeroy et de Vaux (1).

Les amateurs de musique religieuse apprendront avec plaisir que MM. les abbés Brune, maîtres de chapelle à Nozeroy et à Vaux, ont eu l'heureuse idée de publier les cantiques français qui font partie de leur magnifique répertoire. Ces compositions, choisies entre mille et savamment harmonisées, forment un élégant volume, d'une netteté parfaite tant au point de vue de la notation musicale que de la disposition des paroles.

Bien que venant après beaucoup d'autres, ce recueil a pourtant sa raison d'être et se distingue de ses devanciers par quatre traits saillants qu'on ne trouve réunis dans aucun ouvrage de ce genre : l'exclusion des airs profanes, — le choix des cantiques — Les refrains et leur savante harmonie à quatre et deux parties. — L'adaptation des paroles au rythme musical.

C'est ce que fait parfaitement ressortir une lettre de M. le Supérieur du Grand-Séminaire de Saint-Claude, lettre qui figure, après l'approbation Episcopale, en tête de l'ouvrage.

(1) En vente chez les auteurs, chez M. Martin, libraire, à Lons-le-Saunier, et chez M. Haton, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris. — Prix broché, 3 fr. 75 (franco, 4 fr. 25). — Remises ordinaires du 25 0/0.

N° 9. 14 Mars 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 14 mars. — Sainte Mathilde, impératrice d'Allemagne. — La charité envers les pauvres.

Descendante du célèbre chef saxon Witikind, le vaincu et le converti de Charlemagne, épouse de l'empereur Henri l'Oiseleur, mère d'Othon le grand, et aïeule de Huges Capet, sainte Mathilde fut l'honneur de son sexe et la gloire de la religion par les admirables vertus qui distinguèrent sa jeunesse, son mariage et sa viduité.

Elle eut par excellence la vertu des reines : la bonté. Sa bienfaisance allait à l'héroïsme. Les pauvres, les monastères et les hôpitaux absorbaient son temps, ses soins et ses revenus. En voyage, elle chargeait une de ses femmes de lui signaler tous les pauvres qui se trouvaient sur son passage, et à chacun elle donnait une aumône et une bonne parole. Dans l'hiver, de grands feux étaient allumés, sur son ordre, aux carrefours des villes; de toutes parts des vagabonds y accouraient réchauffer leurs membres glacés et apaiser leur faim. — Elle perdit son époux un samedi ; pour en célébrer le souvenir à sa façon, elle fit du samedi le grand jour de ses distributions de vivres et de vêtements. Ce jour-là, son palais était ouvert à tous les malheureux qu'elle interrogeait elle-même sur leurs besoins et qu'elle soulageait et consolait affectueusement. Des bains même étaient préparés pour les infirmes dont elle pansait les plaies de ses mains délicates.

Dans sa dernière maladie, elle eut le pressentiment de sa fin prochaine; et par un acte de dépouillement et de charité, elle partagea aux évêques et aux prélats du royaume, pour leurs monastères et leurs pauvres, toute sa fortune personnelle,

sans excepter l'ameublement de sa maison. L'archevêque de Mayence, son petit-fils, lui procura les secours de la religion et, par reconnaissance et affection, la reine fit rechercher quelque présent à son intention. On lui annonce que les coffres sont vides, que tout a été distribué aux pauvres, sauf le linceul qu'elle s'était réservé. « Qu'on le lui donne, dit la prin- » cesse, avant moi il en aura besoin pour le voyage qu'il entreprend. Du reste (ajoutait-elle) c'est aux parents à donner les » habits de noce et le linceul. » Double prophétie qui s'accomplit à la lettre. L'archevêque mourut subitement sur la route de son diocèse ; et au jour des obsèques de l'impératrice, des courriers expédiés en hâte par la reine de France, sa fille, apportaient pour son auguste sépulture un linceul tissu d'or.

Elle mourut un samedi, le samedi saint, 14 mars 968, à l'heure précise de sa distribution hebdomadaire aux pauvres de Jésus-Christ. D. G.

Les petits Bollandistes, 14 mars. — Darras, histoire de l'Eglise, tome XX, p. 45.)

LE ROLE DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

Il y a vingt ans, nos publicistes jaloux de soulager notre orgueil national par une excuse quelconque, à la recherche d'un nouveau thème pour leurs élucubrations politiques, et surtout dans l'espoir d'écarter et d'annihiler l'influence religieuse qui, sans leur concours, promettait la rénovation morale du pays, trouvèrent bon d'expliquer les défaites de la France par la supériorité de l'enseignement primaire chez nos ennemis. Et l'on se mit à la réforme de l'enseignement qui continue toujours. Mais après la longue et cruelle expérience cyniquement faite sur la génération actuelle, personne, je pense, ne sera tenté de répéter l'absurde paradoxe « du maître d'école prussien. » Ce qui aura fait défaut à notre siècle, ce n'est pas l'instruction, ce sont les convictions.

I

La science positive et indépendante, telle qu'on l'a donnée à profusion dans nos écoles, ne civilise pas. Par essence, elle est incapable d'élever d'un degré la moralité d'un peuple ; elle n'est même pas apte à conserver le niveau actuel de moralité.

Je dirai plus : en soi la science isolée démoralise positivement les nations qu'elle envahit. C'est là une question de principes qu'il est superflu de développer : nous avons sous les yeux le fait brutal de la décadence morale de la France dans notre fin de siècle, décadence avouée par tous les esprits clairvoyants et sincères, et décadence survenue malgré la prodigalité de l'enseignement scientifique. La morale scientifique est une aberration ; la morale indépendante en est une autre. Ni la science, ni la raison livrée à elle-même ne nous donneront la morale : pour l'une il y a impossibilité métaphysique, pour l'autre l'impossibilité n'est que relative mais tout aussi certaine. Le crime a toujours été chez nos philosophes et nos savants de séparer ces deux forces, ces deux lumières, la science et la raison, d'une troisième force qui doit les dominer et les diriger, d'une troisième lumière dont elles dérivent : la Religion qu'il convient de définir d'une manière moins équivoque : la vie surnaturelle en Jésus-Christ.

II

Et voilà que de toutes parts des hommes sincères se lèvent, parlent, écrivent dénonçant cette décadence morale qui désorganise toutes nos forces sociales et menace de nous précipiter dans un cataclysme auprès duquel les révolutions précédentes ne sont que jeux d'enfants. Ce sont des philosophes, des juristes, des policiers qui, armés des statistiques de la criminalité, des suicides, de la folie, de la natalité et de la dépopulation et des programmes de l'instruction publique, comparent aux mœurs de nos jeunes générations les doctrines qui depuis dix ans surtout leur ont été inculquées, les livres mis entre leurs mains et les maîtres chargés de les façonner d'après le nouveau système, et arrivent tous à la même constatation du mal et de sa cause : l'accroissement de la démoralisation est le fruit de l'enseignement neutre. La voix de ces hommes compétents et peu suspects a été entendue ; les journaux et revues savantes qui ne sont pas tout à fait aux ordres de la presse juive et révolutionnaire ont répété ce cri d'alarme, les académies elles-mêmes sont venues apporter l'autorité de leur science et conclure plus ou moins expressément à la nécessité du rétablissement immédiat de l'instruction religieuse dans les écoles primaires.

C'est une bonne œuvre que ce premier avertissement donné à notre pays. Et il faut en féliciter et en remercier ceux qui les premiers ont osé définir le mal social dont nous mourons. Mais parce qu'ils n'ont pas l'autorité pour appliquer leurs conclusions et commencer la réforme scolaire, parce que leur influence est nulle auprès des pouvoirs politiques, ces moralistes que je veux croire très sincères doivent-ils penser que leur tâche est finie ? Nullement, et qu'on me permette d'indiquer ici très respectueusement les points principaux sur lesquels nos réformateurs me paraissent incomplets et illogiques.

III

Tout d'abord ils réclament l'instruction religieuse, mais ils ne définissent pas à quelle religion, à quel culte il faut demander cette instruction. Est-ce ignorance de leur part, et ne savent-ils pas distinguer eux-mêmes la vraie religion ? Est-ce lâcheté, et n'oseraient-ils trancher la question et dire en termes catégoriques : Ou la réforme sociale se fera par le catholicisme ou elle ne se fera pas. Est-ce indifférence, et, abstraction faite du fonds doctrinal, ne tiennent-ils tant à l'instruction religieuse qu'en vue de la morale qui en découle, et de l'influence civilisatrice que toute religion exerce infailliblement sur l'enfance et la jeunesse ?

Nous touchons ici aux dispositions intimes de nos réformateurs ; et sur ce terrain délicat, l'on ne saurait procéder avec trop de circonspection. Il y aurait crime à les accuser de lâcheté après le grand exemple qu'ils donnent en rappelant aux anciennes méthodes notre siècle engoué de ses lumières et de ses progrès. Le reproche d'ignorance les piquerait au vif ; ils se croient raisonnablement fixés sur la valeur des religions positives ; et après une adhésion publique aux doctrines spiritualistes et une admiration franche pour la supériorité morale du catholicisme, ils se jugent aux frontières extrêmes de la sagesse et de la vérité.

Mais que faut-il penser de la doctrine catholique : quelle est au point de vue de la philosophie, de la science et de l'histoire, la valeur intrinsèque de nos dogmes ? Comment juger l'auguste personnalité de Jésus-Christ ? Comment accepter la prétention de l'Église à être non pas seulement le Bien comme ils disent mais encore la Vérité, principe et fondement du Bien, et à voir

sa mission totale et indivisible dans la double direction de l'intelligence de l'homme (par son symbole), et de sa volonté (par ses commandements ?) Jusqu'à quel point a-t-elle le droit de crier à l'injure et à la mutilation quand on repousse sa dogmatique pour ne recevoir d'elle que sa morale ? Elle nous offre ses sacrements comme autant d'entités surnaturelles ; pouvons-nous n'y voir que des symboles et des figures ? Elle les déclare intrinsèquement saints et sanctificateurs ; faut-il, malgré cela, n'expliquer leur valeur certaine que par la confiance subjective du chrétien ?....

Sur ces problèmes et tant d'autres qui d'eux-mêmes se posent devant tout esprit appliqué aux études religieuses, nos réformateurs gardent un silence absolu. De ce silence je ne peux trouver que deux motifs : l'ignorance et l'indifférence. Pour répondre à ces questions, il faudrait être tout ensemble théologien, philosophe et historien, et dans notre siècle de « *science séparée* » et de spécialités, ils ne sont que moralistes. Plus modestes encore, ils s'intitulent « sociologues ». C'est à dire simples observateurs des phénomènes sociaux, bornant leur tâche à la constation et à la description photographique des maux et des vices de notre société. Ne vous y trompez pas : Leur cri d'alarme est un cri du cœur. En le jetant, ils sont sortis à coup sûr de leur sphère professionnelle. Devant la vision nette du naufrage de la patrie, quelque chose a palpité en eux ; et, soit le sentiment de la conservation, soit charité, — ou pour employer leur langage, — soit égoïsme, soit altruïsme, c'est toujours la peur qui leur a fait crier : « Au secours ! »

(*A suivre.*)

NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE

Extraits des registres capitulaires concernant la Fête et la Procession de Notre-Dame de la Brèche.

(*Suite et fin.*)

» Du jeudi 3 mars 1569.

» Ordre de la procession générale de N.-D. de la Brèche.

» Suit l'ordre de l'office et de la procession que l'on doit célébrer chaque année à perpétuité d'après les statuts du Chapitre le 15e jour de mars, s'il n'y a aucun empêchement ce jour-

là, en mémoire et en reconnaissance de la délivrance de la ville de Chartres du siège des ennemis qui l'avaient attaquée l'année précédente le 1er jour du dit mois.

» Et d'abord

» On fera l'office solennel de la B. Vierge Marie au son des cloches de chaque clocher (1). Quant au luminaire de la Perche (2) il doit être comme dans les Octaves du T.-S. Sacrement.

» Aux premières Vêpres les Antiennes : *Hœc est Regina Virginum — Te decus virgineum*, et les suivantes ; le Capitule *Æmulor enim vos;* le ℟. *Felix namque;* l'hymne *Ave Maris Stella;* le ℣. *Diffusa est gratia; — A Magnificat*, l'antienne *Sub tuam protectionem confugimus* (3); l'oraison *Concede nos famulos tuos*, avec mémoire du Carême. — A Complies l'antienne *Cum jucunditate ;* l'hymne *O gloriosa fœmina.* A *Nunc dimittis*, l'antienne *Sancta Dei Genitrix.*

» A matines, l'Invitatoire *Ave Maria;* les hymnes, les antiennes, les leçons et les répons comme dans l'office du samedi.

» Après Prime, tierce et le psautier, et sexte, on célèbrera la messe du Carême du jour occurrent. Après ces offices on fera une exhortation au peuple dans la nef de l'église ; et aussitôt après le clergé et le peuple sortiront pour aller processionnellement par la rue du Muret à l'église collégiale de Saint-André de Chartres, pour cette année seulement; et sauf la liberté de changer à l'avenir d'église ou de station. Dans cette procession seront portés l'étendard de la croix et l'image dite *Bleue* de la B. V. Marie (4). Au sortir de l'église, le sous-chantre ou un autre entonnera l'hymne *Veni creator spiritus :* ou bien les antiennes *O crux splendidior*, ou *Salve Regina misericordiæ*, à son gré, en chantant jusqu'à la porte Drouaise, devant laquelle on entonnera le ℟ *Congregati sunt inimici nostri*, en le chantant le plus lentement possible afin qu'il dure jusqu'à ce que tout le clergé soit rassemblé dans le chœur de ladite église de Saint-André. Alors ledit sous-chantre entonnera l'antienne *Domine*

(1) Notice historique sur la sonnerie, par Mgr Pie. Le vieux clocher renfermait alors deux énormes bourdons.

(2) On appelait ainsi un riche baldaquin dont on parait l'autel aux jours de grandes fêtes et auquel on attachait des vases sacrés, des reliquaires, des lampes et des emblèmes de diverses sortes. (Lépinois, Hist. de Chartres.)

(3) Cette antienne se chante encore au Magnificat des 1res vêpres de Notre-Dame de la Brèche.

(4) « Une Vierge d'or esmaillé, assise... Elle est vestue d'une robe blanche, et par dessus elle a un grand manteau traisnant, émaillé de bleu; ce qui lui fait donner le nom de Nostre-Dame bleue pour la distinguer des autres figures de cette sainte Vierge qui sont dans les trésors. » *Catalogue des Reliques et Joyaux de N.-Dame de Chartres*, publié par M. L. Merlet.

Jesu Christe, ou *Ambulans Jesus;* après laquelle on dira les prières et la collecte que l'on a coutume de dire aux Rogations; ensuite le ℟ *Libera me Domine* et le psaume *De profuudis* avec les collectes et oraisons d'habitude pour le soulagement des âmes de ceux qui moururent en défendant la ville de Chartres, et qui sont inhumés dans le cimetière de Saint-André et pour le repos de tous les fidèles défunts.

» En sortant de l'église de Saint-André pour le retour de ladite procession, qui reviendra par la rue de la Corroyrie jusqu'à la Croix de Beaulieu et de là par la rue des Changes jusqu'à l'église cathédrale, on entonnera le ℟ *Recordare, domine, testamenti tui*, avec les autres ℟ *Emendemus in melius* et les autres hymnes convenables au temps et capables de durer jusqu'à l'église Cathédrale de Chartres. Au retour de la procession et à son entrée dans l'église, on entonnera le cantique *Te Deum* au son de l'orgue; ensuite, lorsque None sera finie, on célèbrera une messe solennelle de la B. V. Marie dont l'Introït sera *Salve, sancta parens,* comme dans l'office du samedi, l'épitre *Egredietur*, l'évangile *Exurgens Maria*, l'offertoire *Recordare* avec les prières qu'on a coutume de dire les lundis et qui commencent par *Ave Maria.*

» Aux IIes Vêpres on dira les Antiennes comme à Laudes le ℟ *Ad nutum Domini* (1), à *Magnificat* l'antienne du jour de la Férie, avec mémoire du carême, le ℣ et l'Oraison prescrits.

» A complies on fera l'office comme la veille. »

LES SIGNATURES PAR LA CROIX AU MOYEN-AGE.

(*Extrait des Études et Documents publiés dernièrement par M. l'abbé Ch. Métais, secrétaire-archiviste à l'Evêché de Chartres (Orléans, Herluison, 17, rue Jeanne d'Arc).*

Les plus anciennes chartes du XIe ou XIIe siècle sont revêtues souvent d'une ou plusieurs croix, tracées sans art ni régularité. A côté le scribe ajoutait le nom du signataire.

Qu'on nous permette une réflexion. Vu le tracé inhabile et informe des croix faudrait-il conclure que nos grands seigneurs d'autrefois, les Eudes, les Geoffroy, les Thibaud, et tant d'autres, n'avaient reçu aucune instruction, ne savaient ni lire ni écrire? Nous ne le croyons pas. La lumière a été faite souventes fois sur l'instruction des grands et même du peuple pendant tout le Moyen-Age. Sans

(1) Ce répons est le VIIIe des matines de N.-D. de la Brèche. Comme les deux autres répons *Solem Justitiæ et Stirps Jesse*, il a été composé pour la fête de la Nativité par saint Fulbert et mis en chant grégorien par le roi Robert.

doute, une fois lancés dans les rudes labeurs des combats qui leur procuraient gloire et renommée, nos puissants feudataires ne pouvaient facilement s'abaisser à l'art appris dans la première enfance, et tracer avec amour de savants caractères sur un rare parchemin.

D'ailleurs l'apposition de la croix sur un document n'avait point pour but de remplacer le nom du donateur ou des témoins; mais de le revêtir d'un caractère sacré, d'une autorité inviolable. Tel était l'usage de ces temps-là, dit Dom Chazal (Histoire manuscrite de Pontlevoy), le donateur formait lui-même, au bas de l'acte, le signe de la croix, pour marquer de sa validité. » En ces temps de foi, la croix était, en effet, seule souveraine incontestée, et la profaner était le plus honteux comme le plus grand des crimes. Le nom d'un homme au contraire n'avait de valeur que dans la mesure de la puissance effective de celui-ci.

Ce n'est point là une théorie nouvelle inventée après coup, mais elle a été reconnue et proclamée alors de la manière la plus explicite. Nous n'en voulons pour preuves que les documents du cartulaire blésois en cours de publication.

« Pour donner à cet acte une force inviolable dans la suite des siècles le comte (Thibaud), son fils et son neveu ont tracé sur cette charte le signe de la croix qui la mettra pour toujours à l'abri de toute calomnie. « Et ut hoc intemeratum obtineat mundo perseuerante vigorem, cartam istam comes ipse primus, dehinc suprataxati filius videlicet et nepos ipsius crucis sacre (signo) in eadem effigiato, quo nimirum adversus omnem perpetuo maneat tuta calumpniam (duxerunt) muniendam. » Charte 40. — « Moi, Agobert, évêque de Chartres, j'ai tracé de ma main le signe de la croix comme supplément de force. — Ego Agobertus illis consentiens crucis in eo sacrœ manu propria exaraui effigiem, et ad supplementum firmitatis. » Charte 36.

Dans la charte 8e, Hubert, évêque d'Angers, ne fait aussi qu'apposer le signe de la croix. Voici un témoignage encore plus explicite tiré de la charte 33e.

« Pour compléter la validité de cet acte (le comte Thibaud) a tracé de sa main le signe de la croix ; car à ses yeux suffit pleinement celui qui du haut des cieux est le témoin compétent de son bienfait — ad supplementum roboracionis crucis sacratissime vexillum propriis manibus effigiauit. Et sibi quidem sufficit ille qui benefacti sui testis est conscius in excelsis. »

Tracer le signe de la croix seul n'était donc pas le résultat de l'ignorance, mais de la reconnaissance, méconnue depuis, de l'autorité souveraine, de l'influence sociale de la croix. Tous, princes illustres, doctes et savants prélats, à l'abri de tout soupçon

d'ignorance, en usaient de la même manière et s'effaçaient humblement devant le signe de la rédemption.

Dans la suite, au XVIe siècle seulement, la signature nominale fut exigée pour donner aux titres la sanction nécessaire, mais l'Eglise a conservé l'antique usage et tous ceux qui chez elle sont dépositaires de l'autorité, le pape, les évêques, font toujours précéder leur nom du signe de la croix dans les signatures officielles

L'abbé Ch. MÉTAIS.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de saint Thomas d'Aquin au grand Séminaire. — Le grand Séminaire de Chartres célèbre chaque année solennellement la fête du prince de la théologie. Samedi dernier, la grand'messe et les vêpres furent présidées par M. l'abbé Favrot, secrétaire de l'évêché, dans la chapelle du séminaire richement décorée. Puis, dans une séance théologique et littéraire, les élèves du Séminaire rivalisèrent de zèle pour honorer dignement celui que Léon XIII a institué *Patron des Écoles catholiques*, et tout d'abord des écoles de théologie..

Le fond de cette séance fut un cas de conscience brillamment exposé, attaqué, défendu et encadré dans une série de discours où l'art oratoire marchait de pair avec la science théologique. La belle lettre de saint Thomas à son disciple Jean, le côté littéraire et affectif du traité de la pénitence dans la *Somme théologique*; la part de la confession dans l'éducation de l'enfance; la vérité de cette maxime d'un philosophe incrédule *que les sociétés où l'on se confesse le moins sont celles où en réalité on se confesse le plus*, tels furent les sujets abordés et disertement exposés par les jeunes orateurs.

Deux poésies très fines, sur l'Ange de l'École, vinrent agréablement reposer l'attention de l'auditoire et contribuer à réaliser l'antique adage : *omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

Gallardon. — *Érection d'un chemin de Croix.* — Mgr l'Évêque de Chartres a présidé dimanche dernier, à Gallardon, la cérémonie de l'érection d'un magnifique chemin de croix, dû à une générosité dont nous voulons respecter le secret, et qui continue si heureusement les restaurations entreprises par le vénérable curé de cette paroisse.

Après l'office solennel des vêpres, auquel M. le doyen de Maintenon et plusieurs prêtres des environs prêtèrent leur concours, Monseigneur monta en chaire et exprima aux assistants la joie qu'il éprouvait en se trouvant au milieu d'eux, dans cette belle

église et pour une telle cérémonie. Cérémonie essentiellement chrétienne, dit Sa Grandeur, puisque la Croix est la synthèse de tout le christianisme. Après avoir rappelé les titres de la Croix de Jésus-Christ à la vénération de tous, Monseigneur procéda à la bénédiction des tableaux et des croix, puis il bénit deux superbes statues, du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph, et enfin, reconduit processionnellement au presbytère, il admit paternellement les petits enfants au baisement de l'anneau. *In cruce salus*, telle fut l'impression réconfortante que chacun, et les prêtres zélés de Gallardon plus que les autres, remportèrent de cette pieuse solennité.

Association de saint François de Sales. — Le Bulletin de mars de cette grande et belle association a donné le détail des recettes et des dépenses, du 10 février 1890 au 10 février 1891, pour les différents diocèses où elle étend ses bienfaits.

Nous voyons dans ce tableau que le diocèse de Chartres lui a fourni la somme de 3.378 francs, et qu'en retour il en a reçu 2.092 fr. 10, dont 557 fr. 30 pour livres et 1.534 fr. 80 pour fonds ainsi répartis :

A l'école libre des Sœurs de Santeuil.	300 fr.
— — de Serazereux	200 »
— — de Yèvres	150 »
A l'école et l'asile libre des Sœurs de Bonneval .	200 »
— — de Dreux. . .	300 »
A l'école laïque libre des garçons d'Illiers	75 »
Aux patronages de garçons et filles de Coudray.	50 »
— — de Moriers .	50 »
— — d'Ymonville, *don spécial*	20 »
A l'œuvre militaire de Chartres	75 »
Pour la retraite de Terminiers	75 »
Frais de la direction diocésaine, en 1890.	39 80

Le Chapitre de Montréal. — Mgr l'Archevêque de Montréal, de retour au Canada, a eu dans sa ville épiscopale une réception enthousiaste. Dans la première entrevue avec son clergé, Sa Grandeur a annoncé la réorganisation du chapitre de la Cathédrale; le doyen, nommé par le Pape, est M. l'abbé Maréchal, chanoine honoraire de Chartres.

Le Christ au Jardin des Oliviers. — Tel est le titre d'une composition poétique et pieuse que nous venons de recevoir, et que nous avons lue avec une vive satisfaction. C'est une *Cantate populaire* pour les réunions du jeudi saint et du vendredi saint, 1° *La prière de Jésus*; 2° *La Trahison de Judas* (Nogent-le-Rotrou, imprimerie

E. Lecomte, 1891). Tous les airs de cette cantate aux strophes nombreuses et très variées, ont été empruntés au Recueil de cantiques publiés par les Frères des Écoles chrétiennes (avant-dernière édition).

Il suffira d'adresser 0 fr. 75 au Frère directeur de l'école libre de Nogent-le-Rotrou, pour recevoir franco : 1° Le texte de la Cantate ; 2° l'indication des transpositions à effectuer dans la notation des cantiques pour le facile enchaînement des morceaux. — Le texte seul de la cantate, 1 exemplaire : 0 fr. 25 franco ; 12 exemplaires : 1 fr. 75.

Digny. — En nous remerciant de l'article de la *Voix* sur le vitrail bénit à Digny, M. le curé de cette paroisse nous écrit : « Votre correspondant vous a induit en erreur sur la maison qui a fourni le vitrail de Saint-Joseph. Ce n'est pas la maison Champigneulle de Bar-le-Duc, mais bien la maison Daleinne, de Rouen, d'après les dessins de M. Jules Brault, un chartrain, artiste peintre-décorateur habitant aussi Rouen. »

FAITS DIVERS

Mgr Bridoux. — L'un des plus vaillants missionnaires français dans l'intérieur de l'Afrique, Mgr Bridoux, évêque de Tanganika, si pieux, si doux, si intelligent et si distingué, sacré il y a deux ans, à Paris, vient de mourir en sa lointaine mission, à l'âge de moins de 39 ans. En une carrière si courte il avait accompli de grandes œuvres.

Les cercles catholiques à Toulon. — L'œuvre des cercles catholiques a tenu, il y a 15 jours, une assemblée régionale à Toulon sous la présidence de plusieurs de NN. SS. les Évêques ; M. Harmel, l'abbé Garnier, M. de la Guillonnière ont pris part aux travaux. 400 hommes ont communié à la messe de clôture.

Renseignement liturgique. — La statue de Saint-Joseph, devant laquelle on fait chaque jour du mois de mars l'exercice du *mois de Saint-Joseph*, est-elle soumise à la loi liturgique concernant les statues et images des saints à voiler durant le temps de la Passion ? La S. Congrégation des Rites, consultée à ce sujet, a répondu le 3 juillet 1876, que cette statue devait demeurer voilée, même le jour de Saint-Joseph, quand cette fête tombe dans le temps de la Passion. Cependant, dit Mgr Bourget, à Rome on découvre les statues des saints le jour de leur fête avec la permission du Cardinal Vicaire. Il nous semble probable qu'on puisse demander et obtenir la même permission de l'Évêque diocésain.

Legs pour écoles de Frères à Mantes. — Par acte en date du 28 avril 1818, M. l'abbé Hua, alors curé de Mantes, faisait don à la ville d'une rente perpétuelle de 1.000 francs sur l'État français, à la charge par elle de fonder et d'entretenir un établissement d'écoles publiques et gratuites pour les garçons, et avec cette condition expresse que ces écoles seraient tenues par trois Frères de la congrégation de la Doctrine chrétienne.

Cette école fut laïcisée en exécution de la loi du 30 octobre 1886.

Des héritiers de M. Hua ont demandé, depuis, la révocation de la donation pour cause de l'inexécution des conditions imposées et ont réclamé la somme de 418 fr. 75 de rente 3 0/0, représentant leur part de la somme donnée par l'ancien curé de Mantes.

Le tribunal de Mantes vient de statuer sur ce procès.

M. Hèvre, maire de Mantes, représentait la ville.

Donnant gain de cause aux héritiers, le tribunal a condamné la ville à restituer à ces derniers la rente réclamée et les arrérages échus depuis l'accomplissement de l'arrêté de laïcisation.

Le 3e centenaire de Saint Louis de Gonzague. — Un décret de la S. Congrégation des Rites vient de promulguer la concession faite par le Souverain Pontife de pouvoir célébrer cette année, pendant huit jours consécutifs dans l'église de Saint-Ignace à Rome, et pendant trois jours dans toutes les églises du monde catholique, la messe propre de saint Louis de Gonzague, à l'occasion des fêtes solennelles qui auront lieu, à dater du 21 juin, pour le troisième centenaire de la mort de l'angélique patron de la jeunesse.

Deux projets du cardinal Langénieux. — S. E. le cardinal Langénieux avait daigné accepter la présidence de la réunion mensuelle des publicistes chrétiens. Répondant aux compliments de bienvenue et aux remerciements de M. de Marolles, Son Eminence a, dans une allocution charmante, parlé de deux grands événements qui se préparent dans le monde catholique; au mois de septembre prochain, le pèlerinage à Rome des 20,000 ouvriers et la réunion à Reims, en 1896, de tous les évêques français venant célébrer le quatorze centième anniversaire du baptême de la France en la personne de Clovis. Gounod écrira une messe solennelle pour cette occasion et les multitudes de pèlerins se succèderont à Reims pendant toute l'année.

Les catholiques et les francs-maçons. — Les adhésions à la lettre du Cardinal Archevêque de Paris se multiplient et les catholiques tendent de plus en plus à se grouper pour résister à la persécution.

Pendant ce temps, la franc-maçonnerie félicite officieusement M. Brisson de ses menées contre les Congrégations. Le *Bulletin du Grand Orient* publie sa réponse. Il y est dit : Votre approba-

tion m'est précieuse, non seulement parce que je compte beaucoup d'amis personnels dans les ateliers, vous notamment, Monsieur le Président, mais encore, mais surtout parce qu'elle me montre *la Franc-Maçonnerie toujours prête à s'opposer aux tentatives du parti clérical* ».

De nouveaux évêques adhèrent à la protestation du cardinal Foulon, au sujet du droit d'accroissement. (*La Croix*).

Xe Pèlerinage de pénitence à Jérusalem par Alexandrie et le Caire. — Le départ de Marseille aura lieu le jeudi 9 avril et le retour le 26 mai.

Le prix des places, tous les frais compris (le voyage et l'arrêt en Égypte exceptés) est de : 1re classe, 760 fr. — 2e classe, 610 fr. — 3e classe, 460 fr. En Terre Sainte, la nourriture est la même pour toutes les classes.

De Nazareth, on peut se rendre à Tibériade et à Capharnaum (trois jours), prix : 55 fr.

On peut aller de Jérusalem par terre, en traversant la Samarie (quatre jours) prix : 60 fr.

Le programme complet est envoyé franco, le demander au Secrétariat, 8, rue François Ier, Paris.

Une souscription est ouverte dans le but d'aider les pèlerins trop pauvres pour supporter tous les frais. Prière d'adresser les offrandes au Secrétariat général, 8, rue François Ier, Paris.

Mort d'un séminariste-soldat. — Le journal la *Franche-Comté* publie ce récit touchant des obsèques d'un séminariste-soldat :

Vendredi, 20 février, ont été célébrées solennellement, dans la chapelle du grand séminaire de Besançon, les obsèques de M. Louis-Vincent Pusey, deuxième servant au 5e régiment d'artillerie, décédé à l'hôpital Saint-Jacques. Ce jeune homme plein d'avenir avait commencé sa deuxième année de théologie au séminaire, quand il fut appelé en novembre sous les drapeaux par la loi militaire et incorporé au 5e d'artillerie.

La levée du corps a été faite à l'hôpital par M. l'abbé Salomon, supérieur du grand séminaire, entouré de MM. les directeurs de l'établissement.

Le corps était précédé par les élèves du séminaire en surplis et suivi par les canonniers de la 4e batterie du 5e, à laquelle appartenait le défunt. Nous avons remarqué dans l'assistance plusieurs officiers du régiment et M. le vicaire général Dubillard.

Sur la bière, qu'entourait le piquet d'honneur réglementaire, on avait placé les insignes de l'artilleur, et le catafalque était surmonté du surplis et de la barette du séminariste.

Après l'office, la dépouille mortelle du jeune Pusey a été trans-

portée à la gare de la Viotte, où ont été dites les dernières prières; l'inhumation a eu lieu à Velesmes (Haute-Saône).

Chacun était ému en voyant passer ce convoi funèbre, et la foule vivement impressionnée saluait avec respect le cercueil du séminariste-soldat.

FÊTE DE SAINT JOSEPH

ANNIVERSAIRE DU SACRE DE Mgr LAGRANGE

Il y aura, jeudi prochain, un an que furent célébrées dans la Cathédrale de Chartres, les grandioses cérémonies de la consécration de notre vénérable évêque. Nous avons la joie d'annoncer à nos lecteurs que la fête de saint Joseph nous apportera cette année un écho fidèle, quoique déjà lointain, des splendeurs du 19 mars 1890.

Mgr l'Évêque, en la matinée de ce jour, viendra déposer les travaux et les fruits déjà abondants de sa première année d'épiscopat aux pieds de Notre-Dame de Chartres, en célébrant à la Crypte, à 10 heures du matin, une messe solennelle, à laquelle sont convoqués le clergé et les fidèles (1). S'unissant à leur premier pasteur, ils voudront rendre à Marie de ferventes actions de grâces et la prieront de continuer sa protection maternelle à son Pontife et aux grandes œuvres qu'il désire réaliser pour la plus grande gloire de Dieu.

L'après-midi nous réserve une vraie surprise. Dans une des salles de l'évêché, les élèves du grand séminaire se proposent de donner, en l'honneur de cet anniversaire, une séance théologique et littéraire, à laquelle nous croyons savoir que plusieurs personnages laïcs sont invités. Tout le clergé y est convoqué; elle aura lieu à 2 heures.

Au cours de cette joute intellectuelle seront entendus des travaux, discours et discussions qui nous promettent une après-midi des plus délectables. Une argumentation scolastique sur le miracle, des dissertations philosophiques et apologétiques sur la liberté, l'accord de la raison et de la foi, un travail historique sur le trésor de Notre-Dame de Chartres, un panégyrique de Saint-Thomas d'Aquin; enfin des poésies et des chants de circonstance: tel est dès maintenant le programme.

(1) L'entrée du public à la Crypte ne pourra avoir lieu que par la porte qui touche au portail du Nord.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 21 MARS 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MARS)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Samedi 21 mars, à 2 heures, en l'honneur de saint Joseph et à sa chapelle de la Cathédrale, réunion de l'Œuvre des Pauvres Malades, instruction et salut.

Le *dimanche des Rameaux,* messe de paroisse,, à 8 heures et office capitulaire, à 10 h. A cet office, petite heure, aspersion, bénédiction des rameaux, procession avec les cérémonies ordinaires à la porte du chœur et grand'messe avec le chant de la Passion. — Pas de sermon aux vêpres. — Mercredi, jeudi et vendredi, complies à 3 h. 1/2 et ensuite ténèbres. — L'office du matin commencera le Jeudi saint, à 8 h. 1/2. (Petites heures, grand'messe et bénédiction des Saintes-Huiles); le Vendredi saint, à 9 h.; le Samedi saint, à 8 h. 1/2. — Quête pour l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres, le Vendredi saint, à la Cathédrale. — Le Jeudi saint, messe de comunion, à 7 h. au grand chœur; le Vendredi saint et le Samedi saint, pas de messe basse.

RETRAITE PRÉPARATOIRE A LA COMMUNION PASCALE POUR LES HOMMES, *prêchée à la Cathédrale, par M. l'abbé DUMONT, conférencier à Paris.*

Ouverture le dimanche des Rameaux et première conférence, à 8 h. du soir.

Autres conférences les lundi, mardi, mercredi et jeudi, également à 8 h. du soir.

Vendredi saint, à 7 h. 1/2 du soir, sermon sur la *Passion.* (Le Samedi saint, il n'y aura pas de conférence, afin de laisser le temps libre pour les confessions.)

Saint Jour de Pâques, clôture de la Retraite et messe de communion générale, pour les hommes seuls, à 7 h. du matin, au grand chœur de la Cathédrale.

(Mgr l'Evêque a décidé que les hommes qui auront communié à cette messe, auront satisfait au devoir pascal, à quelque paroisse qu'ils appartiennent.)

Pendant la durée de ces conférences, la grande nef sera ouverte pour les hommes seuls. (Les dames auront la liberté de se tenir dans l'avant-chœur et dans les bas-côtés). — Le Vendredi saint, elle sera ouverte à tout le monde.

Retraite des Dames à la chapelle de l'Evêché, prêchée par Monseigneur. — Lundi saint, Mardi saint, Mercredi saint, instruction à 2 h. 1/2.

Jeudi saint, à 7 h., messe de communion générale.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Dimanche des Rameaux, grand'messe à 9 h. 1/2. — Catéchisme de Persévérance.

Mardi saint, instruction et salut, à 8 h. du soir.

Jeudi saint, messe unique, à 7 heures. — Sermon de la Passion, à 8 h. du soir.

Vendredi saint, chemin de la Croix, à 6 h. — Office, à 9 h. — Chant du Stabat, à 8 h. du soir.

Samedi saint, l'office à 9 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche des Rameaux, l'office à 9 h. — Vêpres, à 3 h., suivies du catéchisme de Persévérance.

Lundi, Mardi et Mercredi saints, à 8 h. du soir, instruction par le R. P. de Chabannes.

Jeudi saint, messe de communion générale, à 7 h. — Grand'messe, à 9 h.; ténèbres, à 3 h. 1/2. — A 8 h, sermon sur la Passion par le R. P. de Chabannes et chant du Stabat.

Vendredi saint, office, à 9 h.; ténèbres, à 3 h. 1/2. — Le soir, à 8 h., chemin de la Croix.

Samedi saint, office, à 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau et des fonts.

N° 10. 21 Mars 1891.

SOMMAIRE

LETTRE DE S. G. MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A S. Em. le Cardinal RICHARD, Archevêque de Paris.

Evêché de Chartres, le 15 Mars 1891.

ÉMINENCE

J'aurais voulu me taire, et, évêque nommé depuis si peu de temps, laisser à de plus autorisés l'honneur d'intervenir dans les polémiques présentes. La magistrale lettre de Votre Éminence ne permet plus le silence à votre suffragant, et lui commande une publique adhésion. Combien du reste j'ai été heureux d'y retrouver, exprimées avec tant de mesure et de sagesse et d'à propos, des pensées qui ont été celles de l'évêque près duquel j'ai eu le bonheur de vivre vingt ans, et les miennes.

Le péril suprême de l'heure actuelle est bien celui que Votre Eminence indique, et Mgr Dupanloup le dénonçait déjà sous l'Empire lorsqu'il écrivait *L'athéïsme et le péril social.* Il a bien grandi depuis. Combien je remercie pour ma part Votre Eminence d'avoir de nouveau et puissamment appelé sur ce point capital l'attention des catholiques ! La grande question, elle est là.

Mais il y a une arme dont les ennemis de l'Eglise se servaient perfidement contre nous, et qu'il importait de briser entre leurs mains : c'était l'incompatibilité prétendue de l'Eglise avec telle ou telle forme de gouvernement, et sa solidarité prétendue avec telle ou telle autre. Ces incompatibilités et ces solidarités, l'Eglise ne les reconnaît pas. Le Saint-Père l'avait enseigné dans ses Encycliques; les Évêques l'avaient souvent répété; moi-même, ayant à expliquer l'attitude politique de Mgr Dupanloup sous l'Empire, j'ai écrit :

« L'Eglise dans un temps et dans un pays de révolution, les laisse passer sans y prendre part; elle subit les gouvernements que les conflits des hommes amènent, mais ne descend pas dans l'arène des partis, ni ne s'inféode à aucun; et elle poursuit, sur cette scène mobile, à travers tout, son œuvre éternelle, l'œuvre des âmes. Ce n'est pas là indifférence ou scepticisme, mais sagesse et nécessité. Par elle-même, cette obéissance aux pouvoirs n'implique la proclamation ni l'abdication de rien; c'est simplement l'obéissance. L'Eglise peut donner plus, mais ne doit pas plus à un gouvernement. Le degré de sa sympathie dépend évidemment de celle qu'on a pour elle-même. Elle n'est ni factieuse ni ingrate... »

Et à mes diocésains, quand j'arrivai au milieu d'eux, je disais :

« On ne peut changer la nature des choses, ni transformer des opinions politiques en articles de foi, ni identifier dogmatiquement la religion ou l'irréligion à aucun parti, ni créer entre une forme de gouvernement et l'Église des incompatibilités qui n'existent pas. Tels sont les principes; les bases de la pacification religieuse, quand on le voudra sincèrement, sont là : du cercle vicieux qui semble nous étreindre on peut sortir, et, si ce n'est par la faute des hommes, on n'a jamais à choisir entre le patriotisme et la foi. »

Mais du cercle vicieux on ne sortait pas. Les diverses manifestations épiscopales, la lettre du cardinal Rampolla, et enfin la vôtre, Eminence, ne laissent plus maintenant à la bonne foi aucun doute: en principe l'Eglise est définitivement placée en dehors de nos luttes politiques.

Mais restent des faits, reste la grande conspiration de l'impiété, restent les implacables ennemis de la religion, les sectes qui, comme Votre Eminence l'a si bien dit, ont la prétention de « s'identifier avec le gouvernement républicain, et de faire d'un ensemble de lois irréligieuses la constitution essentielle de la république. » Quelle stupéfaction de voir des hommes, même modérés, considérer ces lois comme la clef de voûte de l'édifice républicain ! Non; pas plus qu'elles ne le seraient d'un édifice monarchique ou impérialiste. Profonde et fatale erreur !

C'est la logique d'hommes décidés à ne pas désarmer contre la religion; identifiant, eux, la république avec l'impiété; aux

guerres de religion faisant succéder des guerres d'irréligion : « Une telle conception de la république, comme l'écrivait avec justesse à Votre Eminence un de nos vénérés collègues, Mgr Fallières, en est en réalité la négation. » Mais combien n'en connaissons-nous pas qui, par inconscience ou faiblesse, font ici le jeu des sectaires !

Les sectaires, ceux-là sont vraiment irréconciliables, hélas ! et bien puissants, par la faiblesse des autres ; et voilà pourquoi Votre Eminence a raison de le dire : « La question qui s'agite aujourd'hui est beaucoup plus haute que toutes les questions politiques. Il s'agit en effet de savoir si la France restera chrétienne ou si elle cessera de l'être. »

Devant un tel péril, Votre Eminence fait donc appel à tous les catholiques ; soit ceux qui, citoyens libres d'un pays libre, croient devoir persister même pour mieux défendre l'Eglise et la patrie, dans leurs convictions et leurs fidélités — mais alors qu'il soit bien entendu qu'ils n'engagent qu'eux-mêmes : aux partisans du régime actuel de les désarmer, sur le terrain politique en gouvernant bien le pays, sur le terrain religieux en respectant les droits et la liberté de l'Eglise — soit ceux qui, obéissant à de pressants conseils, croient que le dévouement aux mêmes causes sacrées leur commande non seulement la soumission mais l'adhésion au gouvernement légal du pays : à tous vous demandez de placer résolument l'Eglise et la France au dessus des partis, et de se concentrer pour la lutte religieuse sur le terrain religieux. Puisse ce langage, si digne « d'un évêque et d'un français » être entendu, et la pacification religieuse, possible en principe, passer enfin dans les faits, et le patriotisme de tous aider au relèvement et à la gloire de la chère patrie !

Veuillez agréer, Eminence, l'hommage de mon fidèle, profond et dévoué respect en N. S.

† François, évêque de Chartres.

UNE AUTRE LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A l'occasion d'un procès regrettable, et dont l'issue a douloureusement surpris, Mgr l'Évêque de Chartres, pris à partie par les deux journaux irréligieux de notre ville, qui lui avaient déjà adressé plus d'une fois des sommations comminatoires, a voulu

affirmer nettement l'indépendance de conscience avec laquelle il entend gouverner son diocèse, et il a écrit à l'une de ces feuilles, la lettre suivante ; le diocèse applaudira à ce langage, doucement ironique, mais ferme et épiscopal :

A Monsieur le directeur du *Progrès*,

Monsieur,

On place sous mes yeux un article du *Progrès* intitulé *La Responsabilité*, où je lis ce qui suit :

« Lorsque M. le Maire de Saint-Arnoult signalait, en juin, à » l'Evêque la déplorable attitude du curé et les intempérances de » son langage, et demandait son déplacement.... l'Évêque de » Chartres n'a pas jugé à propos de le faire. »

L'*Union agricole* avait déjà dit cela, ajoutant que c'était là un encouragement tacite à la désobéissance aux lois ; vous le répétez ; la vérité, la voici :

« En juin » M. le Maire de Saint-Arnoult a été témoin, comme moi, de discussions sur des questions de fabrique entre M. le Curé et deux des Membres du Conseil de fabrique, fort animés en effet, et qui, plus tard, ont été éliminés de ce Conseil : on me les a signalés comme les accusateurs les plus ardents de ce prêtre devant le tribunal ; cela se comprend.

Mais jamais M. le Maire de Saint-Arnoult, ni alors, ni avant, ni après, ne m'a dit un mot, ne m'a adressé une plainte, contre le curé de cette paroisse, ni ne m'a demandé son déplacement.

Cela soit dit simplement pour rendre hommage à la vérité.

Quant aux sommations, même comminatoires, que vous jugez parfois utile de me faire, je serais fort désireux de pouvoir en tenir compte : votre compétence en matière de gouvernement ecclésiastique ne pouvant faire l'objet d'un doute, et votre bienveillance pour le clergé, y compris l'évêque, non plus.

Ne déplorez vous pas en effet — et certes bien justement ! — ces trop fréquents conflits entre le curé et l'instituteur, dans lesquels le curé, enfant du peuple mal élevé, dites-vous, par ses maîtres, qui ont en effet intérêt à le mal élever !! a toujours tort, et l'instituteur, homme de race et mieux éduqué, toujours raison ?

Manifestement, l'évêque, très humble serviteur de tous les individus délateurs, et qui ne reçoit jamais de fausses imputations, a le devoir de tenir pour coupables ses prêtres, dès qu'ils sont accusés, et de les placer, déplacer, replacer au gré de MM. les Journalistes et de MM. les Instituteurs.

N'a-t-il pas d'ailleurs, cet évêque, parcouru déjà en tous sens son diocèse, jetant partout sa parole, et prêchant la désobéissance et la guerre, et non pas la conciliation, la concorde et la paix ;

comme pourraient l'attester sur ouï-dire ceux surtout qui ne l'ont pas entendu ?

Quelque séduisant que soit cet idéal du gouvernement d'un diocése, votre méprise, en ce qui touche les demandes de déplacement à moi adressées par M. le Maire de Saint-Arnoult, me fait hésiter à vous envoyer des lettres de grand vicaire.

En attendant : inaccessible, non certes à tout conseil, mais à toute intimidation, résolu à diriger ses prêtres selon sa conscience, avec justice, prudence, fermeté et bonté ; ne permettant à personne de lui donner des leçons de patriotisme ; pouvant en faire peut-être, sur ce point et d'autres points, à quelques-uns de ceux qui lui en offrent : tel l'évêque de Chartres s'est montré dans ses paroles (relisez sa lettre d'entrée dans son diocèse) et tel il se montrera dans ses actes ; que vous aurez le droit d'apprécier, Monsieur, quand vous les connaîtrez un peu mieux, ainsi que les motifs qui inspireront toujours sa conduite.

Veuillez agréer, Monsieur, mes dévoués hommages,

† François,
Évêque de Chartres.

P.-S. — Ce nonobstant, Monsieur, quand il s'agira d'organiser une souscription pour les pauvres, j'en serai.

CONFÉRENCES POUR LES HOMMES A LA CATHÉDRALE

Voici en quels termes Mgr l'Evêque de Chartres invite les hommes à la retraite qui va être prêchée pendant la semaine sainte :

Chartres, le 15 mars 1891.

M

Une brillante station de carême vient d'être prêchée à Notre-Dame de Chartres, et prépare bien ce qui serait un de nos vœux les plus chers : l'institution d'une belle retraite annuelle d'hommes à la Cathédrale. Il y en a une, sans doute, mais pas assez universellement suivie.

Cette retraite existe à Notre-Dame de Paris et fait une suite heureuse aux conférences. A Orléans, Mgr Dupanloup l'a fondée, et la vaste nef de Sainte-Croix est chaque année insuffisante pour contenir l'affluence des hommes qui la remplissent : pratiquants ou non, mais bien avides d'entendre une parole religieuse spéciale pour eux ; je puis dire, pour l'avoir vu pendant vingt ans, que les Orléanais sont fiers de cette institution, et tiennent, même les non-croyants, à hon-

neur de la maintenir : le spectacle de cette grande assemblée d'hommes est d'ailleurs superbe, les chants de cette foule imposants, et bien belle aussi la communion du jour de Pâques.

Dans plusieurs autres villes encore, ces réunions ont été établies et subsistent. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans notre chère ville de Chartres ? N'y a-t-il pas là aussi tous les éléments d'un magnifique auditoire d'hommes?

Nous avons de plus la bonne fortune d'avoir pour cette retraite un prédicateur du plus grand mérite. Les nécessités de sa paroisse n'ayant pas permis, et nous l'avons bien regretté, au prêtre éloquent qui nous a donné un si remarquable carême, de se charger de cette œuvre, nous avons été assez heureux pour la faire accepter d'un des conférenciers les plus renommés de Paris : M. l'abbé Dumont, orateur sympathique, chaleureux et puissant, très au courant des questions scientifiques actuelles, et qui, depuis plus de six années, dans le quartier des grandes écoles, à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, tient suspendus à ses lèvres plus de douze cents hommes, en très grande partie professeurs, étudiants et lettrés; ouvriers aussi.

Nous osons donc convier à ces réunions tous les hommes, sans exception, de la ville épiscopale : militaires, magistrats, fonctionnaires (la politique n'a rien à voir ici), commerçants, industriels, ouvriers : la grande nef leur est réservée; l'heure tardive (8 heures du soir) permet à tous d'y assister sans que cela du reste engage à rien de plus.

C'est un simple appel que nous faisons à la bonne volonté de tous.

Veuillez agréer, M   , l'hommage de mes bien dévoués respects.

† FRANÇOIS,

Évêque de Chartres.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 21 mars. — Saint Benoît, abbé. — La France et les Bénédictins.

La merveilleuse vie de saint Benoît eut pour premier historien un contemporain, un savant, un pontife : Grégoire le

Grand (1). C'était un saint racontant et confirmant de toute l'autorité de sa science et de sa vertu l'histoire d'un autre saint.

Tout, en effet, dans sa vie est surhumain et extraordinaire : les vertus, les miracles et les œuvres du héros; mais tout s'y enchaîne et s'y soutient réciproquement Les éclatants prodiges multipliés sous les pas et à la voix du pieux serviteur de Dieu n'ont plus rien qui surprenne pour qui connaît sa sainteté, ses effrayantes austérités et sa pureté héroïque ; un miracle permanent est encore là, du reste, qui explique tous les autres. C'est là perfection morale, la durée quinze fois séculaire et la bienfaisance sociale de ses institutions monastiques.

De ce miracle notre pays sait quelque chose, lui qui doit tout à saint Benoît et à ses fils dont saint Maur installait alors chez nous la première colonie (2). La transformation de notre territoire, nos prairies, nos champs et nos vignobles, nos routes et nos canaux sont leur œuvre. A eux revient encore notre supériorité intellectuelle avec nos richesses bibliographiques et nos éditions monumentales des saints Pères, des Vies des saints et de notre Histoire littéraire. J'ajoute le plus beau fleuron de leur couronne : l'éducation nationale de nos ancêtres, l'école populaire de nos campagnes et la glorieuse lignée de saints sortis de leurs rangs.

C'est à ces puissants colonisateurs, à ces fondateurs désintéressés de sa prospérité nationale que la France refuse sa reconnaissance. Ce sont leurs héritiers et les continuateurs de leurs traditions et de leurs œuvres qu'elle chasse d'un coin de terre acquis si légitimement et au prix de tant de sueurs, de veilles et de sang.

D. G.

LE ROLE DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

(Suite.)

IV

Une seconde illusion — nouvelle inconséquence — des écrivains dont je parle, non par dénigrement mais parce qu'ils représentent au mieux l'état d'esprit de nos classes savantes

(1) S. Benoit mourut en 543, et S. Grégoire le Grand naquit en 539.

(2) A Glanfeuil, depuis S. Maur-sur-Loire, en Anjou.

et conservatrices, est de vouloir l'instruction religieuse pour l'enfant du peuple et pour l'ouvrier, sans la juger nécessaire, du moins sans la réclamer pour les maîtres de ces ouvriers et de ce peuple. Naturellement on n'affiche pas cette distinction; peut-être même n'est-elle pas réfléchie. Car, alors, au terme très adouci *d'illusion*, il faudrait substituer une épithète autrement infamante. Mais, voulue ou non, cette distinction existe. Parce qu'il est pauvre et ignorant, parce que privé de tout il convoite tout, le peuple a besoin d'une religion dont les espérances compenseront son dénûment et dont les croyances lui seront un motif de vertu. Quant aux classes aisées et instruites qui ont un intérêt positif à favoriser la paix sociale, leur richesse et leur science les dispensent plus ou moins de ce frein religieux qui ferait ainsi double emploi. Telle est la doctrine brutalement résumée.

Ne se trouvera-t-il pas en France une voix assez autorisée et assez courageuse pour dénoncer cet odieux sous-entendu, un homme assez puissant pour entraver la circulation de cette équivoque également indigne des gens honnêtes et ridicule par les puériles prétentions qu'elle suppose chez ses partisans? Que les philosophes du siècle dernier aient osé formuler le fameux axiome : « la religion est nécessaire au peuple », rien de surprenant. Pour eux religion signifiait superstition. Pour eux encore ce principe était le pendant d'une autre théorie bien significative : « Mentez toujours, il en restera quelque chose. » Ceux-là trompaient sciemment. Entre leurs mains, la religion ne devenait qu'un pur procédé politique, un rouage indispensable de gouvernement.

On est heureux de penser que de tels hommes ne se rencontrent plus parmi nos lettrés. Du reste, la question de dignité mise à part, comment croire encore au succès possible d'un système dans lequel une doctrine inacceptée et estimée nulle des pouvoirs publics, en recevrait cependant le respect extérieur à cause des services négatifs qu'ils en attendraient, et serait non seulement tolérée, mais recommandée, enseignée et répandue dans la nation, parce que, toute mensongère qu'elle fût, cette doctrine serait le seul frein capable de contenir la « *Canaille* », comme l'impudent Voltaire appelait le peuple ?

Mais nous enfonçons une porte ouverte. A notre époque

d'individualisme et de divisions infinies une pareille entente des forces sociales est une chimère. Cette association aboutirait-elle, elle ne devrait pas nous épouvanter outre mesure. Le piège est usé, le charme sans action sur les foules avides d'indépendance et qui ne s'y laisseront plus prendre. Encore le preuve est-elle à faire qu'elles en aient été victimes, même dans l'antiquité la plus reculée. Les peuples ont une religion, qui ont une foi. Ils pratiquent parce qu'ils croient, et ce sont leurs croyances qui les font vertueux. Ce qui ne s'est jamais vu, c'est cette foi religieuse résultant de combinaisons politiques.

Quoi qu'il en soit de ce point d'histoire, le retour actuel à la vie chrétienne n'est possible qu'avec le retour aux croyances. Et si l'on veut la restauration religieuse dans l'école primaire, il faut la vouloir sur toute l'échelle sociale : dans la famille, dans l'atelier, dans le gouvernement et surtout dans les écoles supérieures. Nos enfants auront la religion de leurs maîtres, et ils la puiseront, non dans leurs leçons, mais dans leurs exemples. C'est donc au sommet qu'il faut viser et non à la base. Comme les corps en physique, les institutions sociales obéissent à une sorte de loi de pesanteur et tendent constamment à descendre, jamais à monter.

V

Qui donc commencera ce renouvellement religieux de la société ? Evidemment ce ne seront pas nos moralistes : personne n'exige d'eux une pareille tâche. Ce qu'ils peuvent et doivent faire, c'est une campagne ardente pour l'inscription des études religieuses dans les hautes écoles. Ici encore l'illusion est impossible. — Cette campagne ils ne la feront pas, précisément parce qu'ils sont honnêtes et ... sceptiques. Il y aurait naïveté à vouloir l'instruction religieuse dans les écoles supérieures dans le seul but de la morale conséquente. Là, quelles que soient les visées du législateur, la religion sera toujours étudiée au point de vue des doctrines et des principes ; et des convictions seules résulteront les habitudes et les bonnes mœurs de nos étudiants.

Mais réclamer l'étude *dogmatique* de la religion, c'est y croire soi-même. Or, nous l'avons dit, tout sympathiques qu'ils soient à notre endroit, ces écrivains n'ont rien du

catholique convaincu de la vérité de son symbole. Et des hommes qui en sont toujours aux premiers principes de la libre-pensée (le surnaturel n'existe pas, le miracle est impossible); des hommes qui n'ont jamais pris au sérieux l'hypothèse que certains *faits* historiques fussent contraires à ces *principes;* qui nous accordent leur estime, confessent notre bonne foi, reconnaissent hautement les services éminents que nos croyances rendent à la société, mais refusent obstinément d'admettre, de discuter et même d'écouter nos motifs de foi, ont trop à faire pour eux. On n'en saurait rien attendre pour le relèvement de la patrie par la Religion.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La fête de Saint Joseph s'achève pendant que nous mettons le présent numéro sous presse. Nous réservons à la Revue mensuelle le récit concernant le premier anniversaire du sacre de Mgr Lagrange.

La cérémonie de la Crypte et la séance théologique et littéraire donnée à l'Evêché par les élèves du grand Séminaire méritent un compte rendu que nous ne pouvons insérer ici.

L'adoration mensuelle à Saint-Aignan. — Le beau et touchant spectacle dont nous avons joui, lors des fêtes du B. Chanel, en l'église de Saint-Aignan, s'est renouvelé, le 12 mars, à l'occasion de la fête de l'Adoration mensuelle. Cette fois encore affluence considérable, splendides décorations avec draperies, fleurs et lumières, chants bien exécutés, discours solennels. A 3 heures, le R. P. Michon, mariste de Sainte-Foy, excitait les fidèles par sa parole si pieuse et si apostolique, à se donner au Seigneur comme le Seigneur se donne à nous. Le soir, devant une foule nombreuse, le R. P. de Chabannes, de la Société de Jésus, racontait, dans un langage éloquent et d'une voix sympathique, les triomphes de l'Eucharistie.

C'était le premier discours que le jeune Jésuite prononçait dans une chaire paroissiale; voilà un début qui nous fait bien augurer de l'avenir. Ajoutons que plusieurs circonstances se réunissaient pour accroître l'intérêt dans l'auditoire. On sait que le prédicateur appartient à notre diocèse. L'*Ordo* chartrain le nomme parmi les prêtres que notre diocèse a fournis aux ordres religieux, comme les listes des bonnes œuvres chartraines portent inscrit au premier rang des zélatrices le nom illustre de sa famille, le nom de sa vénérable mère, fidèle paroissienne de Saint-Aignan.

Le P. de Chabannes, invoquant dans son exorde l'auguste Patronne de la cité, a rappelé les bénédictions dont elle combla ses jeunes années : le titre de clerc de Notre-Dame qui honora son enfance ; sa première messe à notre principal autel de Sous-Terre. Que de motifs de confier à la Vierge de Chartres tout son futur apostolat ! Le R. P. est donc venu lui en offrir les prémices. Tout près d'elle, ses instructions demandées pour la fin du carême et pour Pâques contribueront grandement, nous l'espérons, à la gloire de Dieu et au bien des âmes.

Fête du 15 mars à la chapelle de la Brèche. — Le temps brumeux de la matinée du 15 mars n'a pas empêché la procession traditionnelle de la Cathédrale à la Brèche, mais en a diminué l'éclat. Monseigneur qui la présidait, est retourné le soir à la chapelle de N.-D. de la Victoire pour le sermon et le salut. La chapelle était bien ornée et remplie d'assistants ; le prédicateur était M. l'abbé Beauchet, curé de Saint-Aignan. Les droits de Marie à notre dévotion et nos droits à sa protection, tel fut le thème de son gracieux discours, résumé des faits principaux auxquels se rattachent l'origine et le développement du culte de N.-D. de Chartres dans son sanctuaire de la Brèche. Monseigneur a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Nogent-le-Rotrou. — On nous écrit de cette ville :

Chemin de Croix à Notre-Dame. — La Cantate de la Passion. — Le vendredi 13 mars, à 7 heures et demie du soir, pendant que les petits tambours des Frères battaient aux champs, S. G. Mgr l'Évêque de Chartres faisait son entrée à N.-D. pour y ériger un Chemin de Croix nouvellement offert à l'église par la générosité des fidèles.

Devant un auditoire plus compact encore qu'à nos belles solennités de l'année dernière, Mgr Lagrange a fait ressortir en quelques paroles toutes vibrantes d'émotion, les grandes leçons qui découlent de la croix, il a redit la vénération que doit nous inspirer le signe sacré de notre Rédemption ; après avoir évoqué au passage une des plus belles scènes du *Paradis perdu*, il a montré que le mystère de la Croix éclaire d'une vive lumière les plus hautes questions, le péché et la douleur, l'amour de Dieu pour nous et de nous pour Dieu ; enfin il a chaleureusement recommandé la dévotion au Chemin de la Croix.

Après cette trop courte allocution, les enfants des Frères ont exécuté la cantate intitulée : *Le Christ au Jardin des Oliviers*, composée pour la circonstance par M. le Curé de N.-D. Cette œuvre d'une exécution très facile a produit un effet saisissant. Des arbustes avaient été disposés sur les degrés du sanctuaire pour

figurer le Jardin des Oliviers. La prière du Christ, l'apparition de l'ange aux ailes déployées, tenant en ses mains un calice d'or, le baiser de Judas, l'intervention de Pierre armé de son glaive, les paroles de Notre-Seigneur se mêlant aux répliques des apôtres et des Juifs, empreintes de sentiments si divers, tout a été rendu par nos jeunes interprètes avec une simplicité touchante. Sa Grandeur a pris un vif intérêt à ces quelques scènes, inspirées à l'auteur par le souvenir d'Oberammergau, et nous croyons que les spectateurs en ont remporté de salutaires impressions. Monseigneur a récité ensuite les prières liturgiques pour l'inauguration du Chemin de la Croix, mais il a fallu renoncer à organiser un cortège pour l'érection proprement dite des stations, la circulation dans les nefs de l'église étant devenue littéralement impossible.

Les chants du salut ont été exécutés avec autant de grâce que de piété par les élèves de la pension de Mlle Guéry.

Ajoutons, en terminant, que la Fanfare de l'École Chrétienne a prêté à notre cérémonie le plus brillant et le plus harmonieux concours. La vaillante petite troupe si bien abritée sous la bannière épiscopale, si fermement dirigée par un chef infatigable, accomplit tous les jours les plus rapides progrès. Les trois morceaux annoncés au programme n'ont pas suffi à rassasier l'assistance, qui ne s'est décidée à quitter l'église qu'après avoir entendu quelques autres échantillons d'un répertoire déjà fort bien garni et non moins varié.

Il était près de 10 heures, lorsque Mgr Lagrange est remonté en voiture à la lueur des feux de bengale, en laissant une dernière bénédiction à la foule empressée qui l'attendait devant le presbytère de N.-D. *Un assistant.*

L'Institution Notre-Dame. — Cet établissement a célébré sa fête patronale le 15 mars, anniversaire de sa consécration à N.-D. de Chartres. Après avoir suivi la procession, maîtres et élèves se sont réunis à la Crypte, pour leur messe solennelle avec musique vocale et instrumentale, et pour le sermon ; le prédicateur était M. l'abbé P. Reinert.

A l'occasion de cette fête, le 14 et le 15, les élèves de l'Institution Notre-Dame ont donné à leurs parents et à de nombreux invités une soirée dramatique et musicale qui a été pour toute l'assistance d'un vif intérêt. Ils ont fait preuve de goût littéraire bien développé et de sentiment profondément chrétien dans l'interprétation de deux drames dont l'éloge n'est plus à faire : *Le Pardon*, (adaptation du *Pater* de Coppée, drame en 1 acte, en vers), — et *La Gaule sauvée*, drame chrétien en 5 actes : prix de l'Association de N.-D. du Salut (concours de 1877) par H. Dubreuil, directeur du *Courrier d'Eure-et-Loir*, ancien élève de l'Institution Notre-Dame de Chartres.

L'Exposition de l'Œuvre des Tabernacles, que nous avions annoncée la semaine dernière pour les 14, 15 et 16 mars, a été visitée par un grand nombre de personnes. Elle a été, comme on pouvait le prévoir, l'objet de l'admiration générale. On a vu là de beaux travaux destinés aux églises; et ce qui en double la valeur, c'est le souvenir du dévouement chrétien qui les a préparés.

Nous avons compté 35 chasubles, 9 chapes, 2 dais, 4 calices, 1 ciboire, 1 ostensoir, beaucoup de linges d'autel (nappes, aubes, etc.)

Avis au sujet des Saintes-Huiles. MM. les Doyens sont priés de faire parvenir au Secrétariat de l'Évêché, avant le jeudi saint, les ampoules purifiées et prêtes à recevoir les Saintes-Huiles; ils pourront les faire prendre le Samedi saint.

MM. les Ecclésiastiques de la ville de Chartres voudront bien les prendre le jeudi saint à 2 heures.

MM. les Curés du canton Chartres-nord et du canton Chartres-sud pourront les faire prendre le 7 avril.

FAITS DIVERS

Les Reposoirs du Jeudi saint. — Rappelons un Décret de la Sacrée-Congrégation des Rites (14 mars 1887). L'autel où, le Jeudi saint, l'on expose le Très Saint-Sacrement a pour but, non de représenter la sépulture de Notre Seigneur, mais de rappeler l'institution de ce même Sacrement. C'est pourquoi il n'est point permis, en dehors des lumières et des fleurs, d'employer à l'ornementation du susdit autel une croix couverte d'un voile funèbre, ou des décorations qui rappellent un tombeau, ou des scènes de la Passion. Ainsi le titre de *tombeau* ou *sépulture* qui leur est quelquefois donné est absolument inexact et peu conforme au sens liturgique.

Le Congrès scientifique et international des Catholiques. — Ce congrès se tiendra dans les bâtiments de l'Institut Catholique, rue de Vaugirard, 74, du 1er au 6 avril, sous la présidence de Mgr Freppel. Pour le nombre des adhérents le diocèse de Chartres occupe le troisième rang. Il vient après Paris (230), et Angers (35); mais il dépasse Rouen (29), Nantes (23), Bourges (20). La liste des mémoires et des auteurs présente des sujets très intéressants et des noms célèbres.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest accorde aux membres du congrès la faveur du billet à demi-tarif. Pour profiter de ce billet, qui sera valable du 28 mars au 10 avril, s'adresser à M. l'abbé Pisani, rue de Vaugirard, 74, en lui indiquant la gare de départ et la classe que l'on veut prendre. Joindre 0,50 en timbres-poste.

Les Pâques et le dimanche pour les soldats. — A l'approche du temps pascal, il a été publié dans toutes les casernes du gouvernement militaire de Paris (diocèses de Paris et de Versailles), un ordre de M. le général gouverneur de Paris, prescrivant que, pour faciliter aux soldats l'accomplissement de leur devoir pascal, tous ceux qui le désireraient, pourraient sur leur demande sortir du quartier « dès le réveil », les dimanches de la Passion, des Rameaux et de Pâques, pour se rendre aux églises voisines.

Par ce même ordre, on rappelle que, conformément à la loi, les dimanches et jours de fête légales doivent être pour les hommes de troupes des jours de repos absolu.

Les instructions religieuses spéciales, préparatoires à la communion pascale, seront faites aux soldats, dans les différentes Œuvres militaires paroissiales de Paris et de Versailles, tous les jours de cette semaine et de la suivante, vers sept heures du soir, à Saint-Pierre du Gros-Caillou (chapelle des catéchismes), à Saint-Philippe du Roule (entrée, 9, rue de Courcelles, (chapelle des catéchismes) ; à Versailles, à la chapelle de Notre-Dame des Armées, 4, impasse des Gendarmes.

Encore une prétention des francs-maçons. La *Lanterne* a publié le texte d'une pétition aux sénateurs et députés qui est, dit-elle, répandue dans toute la France et se couvre de signatures. Elle a pour objet de demander que les jeunes gens élevés dans les établissements universitaires soient seuls admis à se présenter aux écoles de l'État et à occuper des fonctions publiques. Mieux encore : « Aucun diplôme, aucun certificat d'études ne pourra être accordé aux candidats des deux sexes qui n'auront pas fait leurs études dans un établissement universitaire, au moins pendant les trois dernières années. »

Charité intelligente. — Mme veuve Emile Legrand, de Saint-Quentin, a, par testament, légué plus de 100,000 francs aux hospices, aux pauvres, aux Petites-Sœurs des pauvres, aux Sœurs de la Charité, aux sociétés de Saint-Vincent de Paul, Saint-François Régis, Saint-François Xavier, aux Frères de la doctrine chrétienne, à une institution de sourds-muets, à plusieurs curés pour leur œuvres, etc.

Tonkin. — Une nouvelle lettre de Mgr Puginier donne de terribles détails sur notre situation au Tonkin.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 11.

SAMEDI 4 AVRIL 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche de la Quasimodo, *double*, messe *quasi modo ;* mémoire de saint Vincent Ferrier ; premières vêpres de l'Annonciation. — Les offices aux heures ordinaires. — Le soir, après l'office capitulaire, réunion mensuelle de la Confrérie avec procession et recommandations

Le lundi 6, fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, *double de 2e classe* (du 25 mars), une seule grand'messe à 10 h. — Cette fête est l'un des grands jours de Notre-Dame de Sous-Terre, du lieu où les Druides annonçaient la *Vierge devant enfanter*. — Procession de la sainte Vierge après complies.

Le vendredi 10, à la Crypte, plusieurs messes dans la chapelle de saint Fulbert, à cause de sa fête.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche de la Quasimodo, les offices aux heures ordinaires. — De même le jour de l'Annonciation.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 5 avril, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, réunion de la Confrérie, procession, allocution et salut. — Le lundi, fête de l'Annonciation, grand'messe à 9 h. et vêpres à 3 h.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, livraison du 15 mars 1891.

I. Un cas d'astrologie au XIXe siècle, A. Haté. — II. Le Concile du Vatican, G. Desjardins. — III. Le cardinal Maury, d'après sa correspondance, H. Chérot. — IV. L'évolutionnisme des idées-forces, Ch. Delmas. — V. Bulletin littéraire : Poètes et poèmes, V. Delaporte. — VI. Mélanges : La carte de Madagascar, D. Roblet. — VII. Bibliographie : R. P. Ollivier : La Passion. — Abbé G. Martin : La Passion de N.-S. J.-C. au point de vue historique et apologétique. — P. Majunke : La mort de Luther. — Dom U. Berlière : Monasticon belge. — Abbé A. Gosselin : Vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec. — R. P. Orhand : Un admirable inconnu (le P. Et. de Carheil). — Actes du Congrès international des œuvres et institutions féminines (1889). — G. Rivet : La recherche de la paternité. — VIII. Tableau chronologique des événements du mois, H. M.

Victor Retaux et Fils, éditeurs, rue Bonaparte, 82, Paris.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 4 avril. — Saint Isidore de Séville.

Les étapes d'un docteur de l'Eglise.

L'éducation intellectuelle de saint Isidore fut quelque peu pénible. Un jour dégoûté de l'étude, il s'était enfui de son école, et après une longue course était venu se reposer au bord d'un puits. Là son attention fut attirée par la pierre de la margelle, pierre usée et creusée par le frottement de la corde du puits. Ce lui fut une révélation : il comprit que le temps, le travail et la puissance d'attention triompheraient pareillement de son intelligence ingrate, et de lui-même il revint chez ses maîtres.

La leçon avait profité. Car plus tard il apparut à ses contemporains comme une encyclopédie vivante. Toutes les sciences lui étaient familières, et il composa d'excellents ouvrages littéraires qui furent les manuels des étudiants du moyen-âge. Le premier, longtemps avant les Arabes, il vulgarisa les livres d'Aristote. C'est Cuvier qui l'appelle « le dernier savant » du monde ancien et le premier chrétien qui formula la » science de l'antiquité pour les chrétiens. »

Non content d'apprendre et d'écrire, il veut encore enseigner, et communiquer aux autres cette science devenue son bonheur et sa gloire. A Séville, il fonde un immense monastère, organise un collège, ouvre des écoles et provoque partout de semblables institutions. Grâce à lui, l'Espagne eut, dès le Ve siècle, une forte organisation de l'instruction publique.

Son action s'étend encore : sur les églises dont il réforme la liturgie, sur les ordres religieux pour lesquels il rédige une règle parfaite, sur les conciles dont il est le promoteur et

l'oracle, sur les Juifs à l'égard desquels il trace et fait adopter un admirable plan de conduite pour les convertir et leur enlever toute influence sociale. Un mot résumait le programme politique de saint Isidore : l'unité religieuse. Ce programme devait être bon, puisque l'Espagne lui dut sa vigoureuse constitution, sa législation, sa force de résistance contre les Maures et sa glorieuse renaissance. D. G.

LE ROLE DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

(Suite).

VI

De tels hommes, s'ils persistent dans leur beau désir d'être utiles à la cause nationale, doivent circonscrire leur rôle, appliquer à leur personne leur talent d'observation, constater leur ignorance en matières religieuses, leur partialité jusqu'ici inavouée ou inaperçue, et reprendre par le pied, à des sources sûres, sous la direction d'hommes compétents, l'étude désintéressée du catholicisme. Tant qu'ils n'auront pas consacré leurs veilles à la lecture méditée de nos grands Théologiens, ils n'ont pas le droit d'avoir une opinion sur la doctrine chrétienne. « Peu de gens, disait Renan, ont des raisons sérieuses de ne pas croire. » Leur sincérité les engagera donc personnellement dans cette voie des études religieuses dont ils ne sortiront plus, s'ils persévèrent, que croyants et convertis.

Leur histoire sera celle des docteurs d'Oxford, Newmann, Faber, etc. Ces savants, l'honneur de l'Eglise anglicane, tous versés dans leurs sciences spéciales, voulurent par amour de la vérité faire la contre-épreuve de leurs doctrines. Remontant aux sources patrologiques, consultant avec une scrupuleuse attention les enseignements de la tradition chrétienne, ils aboutirent au catholicisme. Leur acte de foi fut complet et absolu, enveloppant en eux et l'esprit et le cœur et la vie pratique. Ils abjurèrent. Et parce que tout croyant est doublé d'un apôtre, parce que, malgré le paradoxe de Fontenelle, une âme pleine de la vérité s'ouvre toujours d'elle-même et la communique avec la générosité de Dieu, à leur tour ils furent apôtres et entraînèrent avec eux leurs disciples, leurs paroisses

et leurs lecteurs. Tout de même chez nous, si la restauration se fait, elle commencera par ce que la classe des lettres compte de plus instruit et de plus honorable. Depuis un demi-siècle, on a signalé, en France, bon nombre de conversions qui ont certainement exercé sur le milieu où elle se produisirent une réelle influence. Nommons seulement Ratisbonne, le capitaine Marceau, Lacordaire, Veuillot, Littré, P. Féval, etc. etc. Ce ne furent là cependant que des conversions de gens isolés, dont l'influence directe sur la jeunesse savante a été nulle, sauf pour Lacordaire. Quand Littré s'est converti, il était déjà mort pour la société. L'action de ces remarquables prosélytes fut minime sur la masse du pays.

Mais que des centres scientifiques, que du sein des Universités des hommes ayant retrouvé Jésus-Christ, son évangile et son Église nous viennent surnaturellement transformés, dans leur science et dans leur enseignement, la jeunesse des hautes écoles nous reviendra avec eux. Le salut social n'est possible qu'à cette condition et dans ce sens. C'est la science croyante et joyeusement soumise à l'Évangile qui conquerra pour Jésus-Christ le peuple français, avec ses institutions et ses écoles.

Ceci n'est point un rêve. La réalisation en peut être très éloignée : elle est possible, et quelques événements des dix dernières années semblent légitimer nos espérances. Le succès, obtenu par la philosophie de saint Thomas, est une première promesse. Non seulement elle est rentrée, et avec elle la grande théologie, en Reine dans nos séminaires et nos facultés catholiques : mais encore, une place très honorable lui est déjà accordée dans quelques écoles gouvernementales. — Une seconde espérance nous vient des Congrès de nos savants catholiques, dont on parlait ici l'autre jour. — Le dirons-nous? Dans l'attaque sauvage et implacable de la science radicale, nous trouvons une dernière espérance. Avec de rudes efforts, elle arrive à supprimer tout terrain mixte entre les deux camps et place chaque homme intelligent et soucieux de sa dignité personnelle dans l'absolue nécessité de choisir entre le matérialisme le plus abject et la surnaturelle doctrine de la foi. Oui, grâce à Dieu, l'avenir est à nous : et de beaux jours sont encore réservés sur ce globe, à la théologie catholique.

VII

Jusqu'ici je n'ai rien dit du livre qui m'a suggéré les réflexions qui précèdent. C'est un très singulier ouvrage. Il est intitulé : « *Jean-Baptiste Aubry* » (1) et nous raconte la vie d'un prêtre originaire de Beauvais et mort missionnaire (1882) au fond de la Chine. Ce missionnaire était un théologien. Docteur en sciences sacrées, élève à Rome (1865-1868) des célèbres professeurs Franzelin et Ballerini, il fut lui-même professeur d'Histoire ecclésiastique et d'Ecriture sainte au séminaire de Beauvais (1868-1874). Or c'est l'histoire du professeur, c'est-à-dire de son enseignement, de ses principes et de sa méthode qui tient la majeure partie du volume. Et cette histoire, quoi qu'il puisse sembler, est du plus haut intérêt. Sans doute elle ne ressemble en rien aux biographies ordinaires et n'est point faite pour les bibliothèques paroissiales où elle aurait peu de succès. C'est en effet la vie d'un esprit, d'un penseur éminent qu'on nous expose, et aux épisodes, aux traits, aux mots qui forment le fonds agréable de tout livre historique, on a substitué de sérieuses, mais très suggestives dissertations sur les idées bien personnelles de ce solide penseur. Après quelques pages, la lecture en devient vite attrayante et absorbe l'âme avec la même intensité — sinon pour les mêmes raisons — que le plus passionnant récit. On se perd avec bonheur et profit dans les horizons infinis que ce puissant esprit sait ouvrir sous les regards de ses disciples.

Sur la théologie et son domaine, — sur les rapports indissolubles avec les autres branches de la science sacrée, et ses droits d'inspection et de direction concernant les sciences profanes, — sur l'histoire et l'influence néfaste de l'école française du dernier siècle, il a, dans un langage pittoresque et chaleureux, les notions les plus neuves et les plus exactes. Nous ne voulons que formuler les idées du P. Aubry, dont ce livre n'est lui-même qu'un résumé. Du reste son *Essai sur la méthode des Etudes ecclésiastiques en France* nous donnera dans sa plénitude, la doctrine du savant professeur.

(A suivre).

(1) *Jean-Baptiste Aubry*, docteur en théologie, ancien directeur du grand Séminaire, missionnaire au Kong-Tchéou (Chine), par A. Aubry, prêtre du diocèse de Beauvais. — Le Professeur. — Le Théologien. — Le Missionnaire. — Lille, Société de St-Augustin, Desclée et C[ie], 1889.

SAINT B.-J. LABRE A CHARTRES.

(Document sur ses pèlerinages.)

Quelques auteurs de notices récentes sur le pèlerinage chartrain ont nommé parmi les pèlerins de Notre-Dame en notre cité saint Benoît-Joseph Labre; mais ils ne s'en rapportent, croyons-nous, qu'à des ouï-dire sans preuve écrite. Désormais nous appuierons cette tradition sur un document irrécusable qu'on va lire ici. Un vénérable prêtre de nos amis, né et élevé à Chartres, mais ordonné à Versailles et actuellement curé de Sarcelles, dans ce diocèse, est parent de saint Labre. Nous le savions, et nous l'avons prié de consentir à la publicité de l'écrit suivant qu'il nous a adressé:

« En lisant, il y a huit ans, la vie admirable du saint mendiant et pèlerin Benoît-Joseph Labre, par Léon Aubineau, j'ai remarqué avec peine que l'auteur n'avait pas parlé des visites du pieux pèlerin au sanctuaire si célèbre de Notre-Dame de Chartres. Pour moi, c'est une ferme conviction, Benoît-Joseph Labre est venu plusieurs fois prier en l'église Notre-Dame de Chartres, s'agenouiller devant sa madone.

En ce temps où l'on n'était pas bien fier de toucher par quelque côté à Benoît-Joseph Labre, Marie-Louise Labre, mère de mon grand-père Jean-Pierre Tasset, et qui habitait Chartres (1), disait à ses enfants: cet homme est notre cousin. Cet homme était notre cousin, disait-elle plus tard à ses petits-enfants. Je tiens ce témoignage de mon grand-père, de ma mère, de mes oncles, cousin et cousines. Mon grand-père m'a même souvent affirmé que Benoît-Joseph Labre avait l'habitude de changer de linge (chemise) chez sa mère qui avait soin de laver elle-même ce linge.

Mon grand-père tenait de sa mère un portrait de Benoît-Joseph Labre. Etant bien jeune, et sans savoir pourquoi, je voulais avoir ce portrait. Il faut l'avouer, ce portrait n'avait pas grand attrait. Il était au milieu de la cheminée, noirci par la fumée. Tel qu'il était, je le voulais. Mon grand-père a résisté plusieurs années, me donnant toujours cette réponse: « Ma mère m'a bien recommandé de ne jamais me séparer de ce portrait. » Cependant, un dimanche, le soir, après notre promenade ordinaire avec mon père, ma mère et mon grand-père, j'ai

(1) Le dix-huit mai, mil huit cent-vingt, Marie-Louise Labre est décédée à cinq heures du matin, en son domicile en cette ville, rue *Tertre du Pied-Plat*. (Extr. du registre de la commune de Chartres pour l'année 1820). On croit qu'elle était venue du Nord, à Ecublé, et plus tard à Chartres. Au bas du tertre, une petite porte, la dernière du côté droit, donnait entrée au logement dont il est question ici.

enfin obtenu l'objet de mes désirs. Plus tard seulement, j'ai pu apprécier ce don, j'ai compris que j'avais là comme une relique de famille. J'ai pu faire disparaître les traces de la fumée qui couvrait cette gravure à tel point que les traits et les lettres n'étaient guère visibles.

Le 8 Décembre 1882, j'ai écrit derrière ce petit tableau :

« Était cousine du saint : Marie-Louise LABRE,
mère de
Jean-Pierre TASSET,
père de
Anne-Françoise TASSET,
mère de
Louis-Léon GATEAU, prêtre.

Ce portrait a été donné à Marie-Louise Labre.
Je le tiens de mon grand-père. »

L. GATEAU.

UNE LÉGENDE DE FRA ANGELICO

LE TABLEAU MIRACULEUX OU L'ANNONCIATION (1)

L'*Annonciation !*... La Vierge !... Quel sujet !...
Et là, devant sa toile, Angelico songeait.

Tout le sujet déjà vivait là, sur sa toile :
Le lis fleuri, la robe et les longs plis du voile,
Près du fuseau qui dort, le saint livre posé ;
L'Ange blanc qui descend du nuage rosé,
Et va dire l'*Ave* du sublime message.
Il ne manquait plus rien au tableau qu'un visage.
Visage de la Vierge, ineffable portrait !...

Et là, devant sa toile, Angelico souffrait.

« Ce visage !... Il le faut souriant et sévère,
Entrevoyant la Crèche et rêvant au Calvaire,
Reflétant à la fois la croix et le berceau...
Mais j'ai beau tourmenter mon front et mon pinceau :
Depuis trois jours, j'attends, je commence, j'efface,
Je recommence encore !... et rien qui satisfasse.
Je promène au hasard mon crayon inquiet. »

Et là, devant sa toile, Angelico priait.

(1) Extrait des *Récits et légendes* (2e série) charmant livre du poète jésuite le R. P. Delaporte.

Rien ne vient ; l'idéal flotte dans son génie :
« Ce front où la splendeur à la grâce est unie,
Il est si doux, il est si pur, il est si grand !...
Ma foi le voit ; mon cœur le voit et le comprend ;
Mon âme en est ravie, elle en est possédée...
Mais la main me trahit et fausse mon idée :
Je ne fais rien de beau, de vrai ; rien de complet. »

Et là, devant sa toile, Angelico tremblait.

« Moi, peintre !... Hélas ! je peins comme un enfant épelle. »
Et l'humble artiste court au chœur de la chapelle :
Seul, dans l'ombre pieuse, il se plaint à demi
A Jésus son Sauveur, son maître, son ami,
Son frère : « O vous, son Fils, tout puissant auprès d'Elle,
Donnez-moi le génie, ou du moins un modèle...
Son visage éblouit vos Anges dans les cieux ;
Et j'ose, moi, mortel, pécheur audacieux,
Fondre dans un rayon de couleur éphémère
Son sourire de Vierge et sa beauté de Mère !... »

Angelico revint à son travail béni ;
Mais son tableau, divin chef-d'œuvre, était fini :
Le visage humble et doux, gracieux et sévère,
Réflétait à la fois la Crèche et le Calvaire ;
Par la main d'un artiste invisible achevé,
Et tel qu'Angelico l'avait toujours rêvé,
S'encadrant à miracle aux plis mouvants du voile.
Et l'Ange alors sourit dans un coin de la toile,
Comme pour dire : « Ami, c'est moi !... c'est mon secret ! »

Et là, devant sa toile, Angelico pleurait.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La Semaine sainte. — Sous ce titre, l'*Union Agricole*, journal républicain, de Chartres, a donné les détails suivants :

« C'est aussi la semaine de l'éloquence sacrée, et Chartres, cette année, a été favorisé.

» A l'Evêché comme à la Cathédrale, les auditeurs se sont rendus assez nombreux : à l'Evêché surtout, réservé pour les dames, la place manquait; la chapelle, la sacristie, la salle du vestibule aussi étaient garnies, de charmantes auditrices ont même dû s'asseoir jusque sur les marches de l'autel.

» Le succès pour le chef du diocèse a été complet; il parle avec onction, avec abondance; sa manière est simple, sans apprêts; la bonté de l'homme se montre dans sa parole.

» Il s'est un moment élevé contre la *Revue des Deux-Mondes*, contre M. Renan; mais ce sujet n'étant peut-être pas à la portée de tout l'auditoire, brusquement il rentre dans la coutume; il parle beaucoup du progrès... »

Si nous sommes bien informés, le progrès dont l'évêque de Chartres a traité est le progrès de la vie chrétienne.

« A la Cathédrale, discours vigoureux, solides, prononcés sans hésitations; langage fort correct... »

Nous avons eu en effet un carême remarquable. La *Voix de Notre-Dame* a déjà parlé plusieurs fois des succès de M. l'abbé Robé que Monseigneur l'Évêque de Chartres avait chargé de ces prédications. Jusqu'au dernier jour l'affluence à la Cathédrale a été grande, et, comme l'a dit Monseigneur l'Évêque en complimentant à la fin de la station le prédicateur : « Chartres a été heureux d'entendre cette parole éloquente, brillante et pieuse, dont il était depuis longtemps désaccoutumé. »

La retraite de la Semaine sainte a été moins une retraite au sens ordinaire du mot qu'une série de conférences. La tentative était hardie; elle a pleinement réussi. M. l'abbé Dumont a réalisé, dans une notable mesure, l'auditoire d'hommes que Monseigneur l'Evêque de Chartres souhaitait. Aussi Mgr Lagrange en a-t-il temoigné hautement sa satisfaction; une première fois du haut de la chaire; une seconde fois le jour de Pâques, de sa stalle, au sanctuaire, après la communion générale des hommes. Voici fidèlement résumées, croyons-nous, les paroles de Monseigneur :

« Avec quelle joie, Messieurs, je vous vois réunis si nombreux dans ce sanctuaire! Un autre vent souffle, qui emporte les âmes; et elles sont toujours vraies les paroles de la Passion : *Nous n'avons pas d'autre roi que César :* César, l'Etat, le pouvoir, le distributeur des faveurs. *Mon royaume n'est pas de ce monde*, or, on veut être de ce monde, de ce monde seulement : l'au-delà, l'invisible, les éternelles aspirations, chimère! Et puis, il y a toujours le vieux et terrible respect humain qui arrête... On ne veut pas se compromettre...

« Honneur à vous, qui n'avez pas de ces faiblesses, qui êtes compromis, engagés, hautement, et qui sous le drapeau de la vieille foi de nos pères, glorieusement déployé, montez et monterez toujours. Honneur à vous!

» Mais à côté de cette joie il y a une tristesse. Et les autres?... Et les autres!... Où sont-ils? Car, je vous le disais, il y a deux jours, du haut de la chaire : *Alias oves habeo*, j'ai d'autres brebis;

et illas oportet me adducere, et celles-là, il faut aussi que je les amène !... Elles viendront.

» J'ai essayé un grand effort, un grand appel... A cet appel comment a-t-il été répondu ? On a été étonné d'abord ; on a hésité. Cette voix étrangère, que nous apporte-t-elle ? Quelle parole vient-elle nous dire ? La parole a retenti et retentira sans doute longtemps encore au fond des âmes qui l'ont entendue. Et l'auditoire, le magnifique auditoire d'hommes, je vous le disais, je l'ai vu... le lendemain surtout, je le voyais ; les foules, les foules étaient là... Et toutefois, le groupement, le vaste groupement des hommes dans la nef de notre cathédrale ne s'est point fait encore, du moins comme je le voudrais.

» Il se fera. Tout est prêt ; l'ébranlement est produit. De meilleures mesures, l'année prochaine — il faut bien que l'expérience serve à quelque chose, — des conférences plus nombreuses, plus prolongées, décideront les hésitants... Oui, tout comme disait joyeusement Jeanne d'Arc : « Eh ! mon Dieu, fussent-ils pendus aux nues, nous les aurons !...

« Ce n'est plus l'inconnu ; le prédicateur, l'apôtre, vous savez maintenant tout ce qu'il a de sympathique et d'entraînant dans l'âme et dans la parole. Et puis, vous, Messieurs, comme je vous l'ai demandé, comme je vous le demande encore, vous vous ferez apôtres aussi, pour les conférences ; vous ferez de la propagande et Dieu fera le reste.

» Grâces à Dieu, à l'orateur, et à vous-mêmes, l'œuvre des conférences est fondée... »

Puissent les espérances de notre Evêque se réaliser !

Saint-Aignan. — Incidemment nous avions déjà signalé les heureux débuts dans la chaire de Saint-Aignan, du R. P. de Chabannes. Un paroissien de Saint-Aignan vient de nous adresser des renseignements plus complets :

« Le R. P. de Chabannes a brillamment achevé sa quinzaine de prédication préparatoire aux Pâques. Après l'exposé des fins dernières, après une chaleureuse allocution aux nombreux communiants du Jeudi-Saint dont plusieurs lui devaient leur retour à Dieu, le soir du même jour, il retraçait en termes saisissants les principales scènes du drame divin de la Passion, et à la grand' messe de Pâques, il chantait avec un enthousiasme communicatif le grand duel de la vie et de la mort se terminant, grâce à la résurrection de l'Homme-Dieu, par la victoire de la vie, promesse et gage pour tous du triomphe définitif sur la mort.

» L'auditoire devenait chaque jour plus compact, à mesure que se répandait la réputation de l'orateur. Le jeune jésuite a en effet

tout ce qu'il faut pour attirer les âmes et les gagner à Dieu : zèle apostolique, accent d'une conviction profonde, clarté du langage, vigueur de l'expression, choix abondant de traits, et, ce qui ne gâte rien, un organe d'une sonorité remarquable. Ainsi l'apôtre nous représente la parole de Dieu, ce glaive qni pénètre jusqu'à la division de l'âme.

» La paroisse Saint-Aignan peut être fière d'avoir reçu les prémices de cette bonne semence, si riche de promesses pour l'avenir. Dans l'excellent souvenir qu'elle en gardera, elle n'oubliera pas le zélé pasteur à qui elle doit, après tant d'autres, cette heureuse initiative, ni la famille du jeune religieux toujours la première à édifier par ses pieux exemples et ses bonnes œuvres. »

Fête de Pâques à la cathédrale. — Pendant les messes basses, les communions nombreuses ont donné aux chapelles de la cathédrale et de la crypte l'aspect consolant et joyeux que commande la fête de l'Alleluia. Quel malheur que tant de milliers de chrétiens baptisés qui ne connaissent plus l'usage des sacrements ne soient jamais témoins d'une de ces communions générales qui réjouissent le ciel ! Ce serait pour eux l'occasion de bonnes pensées, de bons désirs, de remords préparant le retour à Dieu.

La grand'messe paroissiale a été célébrée en présence d'une belle assemblée de fidèles. Il n'y en avait pas moins à l'office capitulaire qui a suivi, et que rendaient plus solennel surtout les cérémonies et les chants de la messe pontificale. Ces chants ont été fort remarqués ; le *Journal de Chartres* dans son compte rendu de la fête pascale a très élogieusement apprécié la musique de Laurent de Rillé et son exécution par la maîtrise et le séminaire ; il a fait de même pour les motets du soir : *Regina* de Vervoitte, *Ave verum* de Saint-Saëns, et *Tantum* de Cherubini.

Monseigneur a donné la bénédiction papale à l'issue de la grand' messe, selon toutes les rites prescrits. Sa Grandeur a officié également l'après-midi ; pour les vêpres, une procession extérieure l'a conduit, au son des cloches, de l'évêché à la cathédrale, où l'assistance a été en s'accroissant jusqu'au moment du sermon.

C'est devant un auditoire considérable que M. l'abbé Dumont a donné son instruction pascale, un vrai sermon, cette fois, aussi goûté de l'ensemble des fidèles que ses conférences scientifiques l'avaient été des esprits cultivés ; il a fortement excité les âmes au renouvellement de la vie chrétienne par Jésus-Christ et en Jésus-Christ ressuscité.

La procession de la sainte Vierge et le salut ont majestueusement terminé cette journée de magnifiques cérémonies.

— La clôture du mois de saint Joseph, le 31 mars, a été solen-

nisée à la crypte et à la cathédrale par un salut du Saint-Sacrement. Monseigneur a présidé la cérémonie dans l'église supérieure ; il a prêché sur la fidélité de saint Joseph à son admirable prédestination et sur l'importance pour chacun de nous à suivre la voie où Dieu nous appelle.

Il a signalé d'étonnantes analogies entre saint Joseph et l'évêque : tous deux chargés par Dieu de dépôts sacrés. Puis faisant allusion à son sacre, et énumérant ses raisons de craindre et d'espérer, il a terminé par un appel chaleureux aux prières de ses diocésains, et un acte de confiance envers saint Joseph et Notre-Dame de Chartres.

LE CAS DE CONSCIENCE

— La réunion d'avril pour le Cas de Conscience, au grand Séminaire de Chartres, est fixée au mardi, 7. La thèse sera soutenue par M. l'abbé Canuel, vicaire de la cathédrale; les objections présentées par M. l'abbé Rettig, vicaire de Saint-Aignan. La séance commencera exactement à 1 heure.

CONFIRMATION 1891

Première Tournée

AUNEAU-JANVILLE

Dimanche 12 avril. . . . . Le matin, à 10 heures, Houville (château) et Nogent-le-Phaye ; le soir, à 3 h., Umpeau-Champseru.

Lundi 13 avril . . . . Le matin, à 9 h., Béville avec Saint-Léger-des-Aubées ; le soir, à 3 h., Levainville. — Coucher à Auneau.

Mardi 14 avril . . . . Le matin, à 9 h., Auneau avec Oinville et Roinville ; le soir, à 3 h., Aunay-sous-Auneau et La Chapelle-d'Aunainville. — Coucher à Sainville.

Mercredi 15 avril . . . . . Le matin, à 9 h., Sainville ; le soir, à 3 h., Garancières-en-Beauce. — Coucher à Oisonville.

Jeudi 16 avril . . . . Le matin, à 9 h., Oisonville et Vierville-Grandville ; le soir, à 3 h., Châtenay et Gommerville. — Coucher à Beaudreville.

Vendredi 17 avril . . . . . Le matin, à 9 h., Beaudreville; le soir, à 3 h., Rouvray-Intréville-Dommerville. — Coucher à Toury.

Samedi 18 avril . . . . Le matin, à 9 h., Toury avec Oinville-Saint-Liphard; le soir, à 3 h., Santilly. — Coucher à Janville.

Dimanche 19 avril. . . . . Le matin, à 10 h., Janville avec Poinville-Le Puiset; le soir, à 3 h., Allaines et Guilleville.

Lundi 20 avril. . . . . Le matin, à 9 h., Fresnay-l'Evêque et Neuvy-en-Beauce; le soir, à 3 h., Levesville-la-Chenard. — Coucher à Gouillons.

Mardi 21 avril . . . . Le matin, à 9 h., Gouillons; le soir, à 3 h., Denonville avec Maisons. — Coucher à Voise.

Mercredi 22 avril . . . . . Le matin, à 9 h., Voise avec Santeuil; le soir, à 3 h., Francourville. — Coucher à Prunay.

Jeudi 23 avril . . . . Le matin, à 9 h., Prunay-le-Gillon; le soir, à 3 h., Sours.

Deuxième Tournée

Dimanche 7 juin . . . . . Le matin, à 10 heures, Dammarie avec Corancez; le soir, à 3 h., Neuvy-en-Dunois. — Coucher à Sancheville.

Lundi 8 juin. . . . . Le matin, à 9 h., Sancheville; le soir, à 3 h., Pré-Saint-Evroult. — Coucher à Dancy.

Mardi 9 juin. . . . . Le matin, à 9 h., Dancy; le soir, à 3 h., Sainte-Christine. — Coucher à Saint-Maur.

Mercredi 10 juin. . . . . . Le matin, à 9 h., Saint-Maur; le soir, à 3 h., Flacey. — Coucher à Bonneval.

Jeudi 11 juin . . . . Le matin, à 9 h., Bonneval avec Trizay; le soir, à 3 h., Moriers et Pré-Saint-Martin avec Montboissier. — Coucher à Alluyes.

Vendredi 12 juin. . . . . . Le matin, à 9 h., Alluyes; le soir, à 3 h., Saumeray. — Coucher à Bouville.

Samedi 13 juin. . . . . Le matin, à 9 h., Bouville ; le soir, à 3 h., Gault-Saint-Denis. — Coucher à Meslay-le-Vidame.

Dimanche 14 juin . . . . . Le matin, à 9 h., Meslay-le-Vidame ; le soir, à 3 h., Fresnay-le-Comte. — Retour à Chartres.

FAITS DIVERS

Le dix-neuvième siècle. — Consolant coup d'œil rétrospectif. — Nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs un tableau, où sont énumérés tous les faits par lesquels l'Église a, depuis cinquante ans affirmé sa vitalité glorieuse. Pour nous consoler du présent, pour avoir foi en l'avenir, regardons le passé.

Nous ne savons pas l'histoire vraie de notre pays, l'histoire de la foi, de ses luttes et de ses victoires, depuis cinquante ans.

Toute la période de 1824 à 1835 est presque ignorée. Celle qui va de 1835 à 1848 est inconnue. Plus tard, nous ne savons qu'un côté de la vérité.

On ne connaît pas, malgré des études détachées, mais incomplètes et incohérentes, l'action simultanée de Dieu et de la Révolution sur la France, les victoires réelles et grandes de Jésus-Christ et de l'Église dans notre pays, depuis 1812 jusqu'en 1890; or, c'est une histoire merveilleuse, où le surnaturel éclate à chaque pas, ce qui s'y fit, ce qui s'y prépara, à savoir :

La fondation de la Presse catholique (1824) ;

La Société des Bonnes Etudes (1827) ;

L'Association catholique pour la défense de l'Église (1828) ;

La Société de Saint-Vincent de Paul (1830) ;

Les Conférences de Notre-Dame (1834) ;

La restauration des Ordres religieux (1833-1860) ;

L'Apologétique, la Patrologie et les publications chrétiennes prenant un développement magnifique (1824-1880) ;

La Liberté d'enseignement et les Collèges catholiques élevés (1848-1854) ;

Les Vies des Saints réhabilitées en face des jansénistes et des protestants ;

La Vérité historique sur l'Église et sur la Papauté, rétablie.

Dans les vingt ou trente dernières années :

L'Association de Saint-François de Sales, — le Denier de Saint-Pierre, — les Ecoles et les Œuvres d'Orient, — les Comités catholiques, — les Universités catholiques, — les Œuvres ouvrières, — les Pèlerinages, — l'Église du vœu national, — le Denier des

expulsés, — le Denier des Ecoles, — le Denier du Culte, — le Retour aux Études scolastiques et thomistiques, etc.;

Tout cela couronné par les pontificats de Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII;

Les apparitions et les miracles de La Salette, de Lourdes et Pontmain;

La proclamation de l'Immaculée-Conception;

Le Concile œcuménique du Vatican;

La proclamation de l'Infaillibilité pontificale;

Diverses Congrégations fondées en vue de secourir les pauvres: les Petites-Sœurs des Pauvres, de l'Assomption; les Petites-Sœurs de l'Ouvrier; les Auxiliatrices du Purgatoire, l'Hospitalité de nuit; etc.;

Les Noces d'or sacerdotales de Sa Sainteté Léon XIII, auxquelles l'univers a pris part avec tant d'élan;

La Croisade entreprise contre l'esclavage des nègres;

Une persécution religieuse où la Révolution se suicide.

Voilà un ensemble de faits et d'œuvres qui nous paraît, en dépit de l'invasion horrible de la *Maçonnerie* athée, un prodige aussi grand que Jeanne d'Arc, ses voix et sa mission en pleine France envahie par les Anglais. (*Semaine de Versailles.*)

A Notre-Dame de Paris. — Mgr d'Hulst a terminé par la messe de communion générale des hommes, la série de conférences qu'il a faites pendant le carême à Notre-Dame.

Plus de trois mille hommes ont communié.

La mission à Angers. — Dimanche dernier, la ville d'Angers a été témoin d'une manifestation religieuse des plus extraordinaires.

Une mission de trois semaines, prêchée par 39 Rédemptoristes, a réuni dans toutes les églises, devenues trop étroites, des milliers de fidèles, dont l'empressement ne s'est jamais démenti un seul instant; les retraites paroissiales d'hommes ont eu un résultat prodigieux dans la classe ouvrière. A la fin de la mission, une procession composée de cinq mille hommes s'est rendue au Tertre Saint-Laurent pour la plantation d'une croix.

Cinquante mille personnes ont acclamé Jésus-Christ, puis Mgr Freppel, auquel revient, en grande partie, ce succès magnifique.

L'enthousiasme religieux de la multitude accourue sur le passage de la croix ne se peut décrire. Cette mission est un véritable événement pour le pays tout entier.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 11 AVRIL 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AVRIL)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 12 avril, second dimanche après Pâques, dimanche du Bon Pasteur, *semi-double*, les offices aux heures ordinaires. Au salut qui suivra les complies, chant du *Te Deum*, à l'occasion de la clôture des Pâques. — Le jeudi, 16, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. (C'est le 16 que l'on fête saint Benoit-Joseph Labre, dont notre dernier supplément a signalé les pèlerinages à Chartres où était une famille de sa parenté ; saint Benoit-Joseph Labre, né à Amettes, diocèse d'Arras, est mort à Rome, le 1er avril ; il a été canonisé par Léon XIII, en 1882.)

— Le 16, aussi, Commémoraison de St Raphaël, archange, messe à la chapelle de Ste Madeleine, à la Crypte, pour les membres du Tiers-ordre Franciscain. — Le 18, troisième samedi du mois, salut en l'honneur du Sacré-cœur de Marie, à 4 h.

— Le 18 avril, fête de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation (Mme Acarie). Ce sera la fête du centenaire de sa béatification. En prêchant dans la chapelle des Carmélites de Chartres, pour la prise de voile de Mlle Nathalie Le Chapellier de la Varenne, le jeudi 22 octobre 1846, M. l'abbé Pie, vicaire-général, depuis évêque de Poitiers et cardinal, s'exprimait ainsi :

« Je dois vous le dire, et vous le savez déjà, ma sœur : cette maison dans laquelle vous êtes entrée n'a cessé d'être un des asiles les plus renommés de l'esprit de sainte Thérèse qu'elle a puisé à l'école même d'une des compagnes de cette sainte Vierge. Ce sont deux saints, le vénérable de Bérulle et la bienheureuse *Acarie*, qui ont été inspirés de fonder cette maison de Chartres, par la dévotion qu'ils avaient à Marie, Reine de cette cité depuis tant de siècles. » En disant « cette maison » le prédicateur voulait indiquer non le lieu même du monastère actuel, mais la Communauté chartraine du Carmel qui, depuis son origine, a changé de domicile.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 2e dimanche après Pâques, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de Persévérance. *Te Deum*, Salut.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche du Bon-Pasteur, les offices aux heures ordinaires.

— Le 12, réunion générale de la Conférence de saint Vincent de Paul, à 1 h. 1/2, à l'Evêché, sous la présidence de M. le Curé de la Cathédrale.

— Loterie de l'œuvre des Jeunes Economes, à Chartres, dans une salle de l'Evêché, le mardi 14, à 2 h. Exposition des lots les 10, 11, 12 et 13 (prix du billet 25 cent. ; un lot est assuré aux séries de 20 billets).

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 11 avril. — Saint Léon le Grand, pape et Docteur.

La vie de saint Léon nous apparaît comme un parfait résumé de l'histoire de la Papauté. Les plus puissants témoignages y abondent de sa suprématie spirituelle et temporelle et des heureuses conséquences de cette universelle souveraineté.

A saint Léon encore aidé du pouvoir impérial, *l'Orient* dut de ne pas tomber dans le schisme. Alors Eutychès dogmatisait contre les *deux natures* en Jésus-Christ. Le pape obtient à Chalcédoine (451) la réunion d'un concile, le préside par ses légats, y précise, dans une lettre mémorable qui emporte l'unanime adhésion des Pères, la doctrine catholique du Verbe incarné et réduit au silence une troupe mutinée de prélats ambitieux, partisans secrets de l'hérétique et jaloux des prérogatives romaines.

En *Occident*, des manichéens propageaient jusque dans Rome l'erreur et l'immoralité. Léon les poursuit avec un zèle qui fait songer à la sainte Inquisition Romaine. Là aussi le concours de l'empereur d'Occident lui est assuré, et le vigoureux pontife n'a pas de repos avant que ces hérétiques soient arrêtés et jugés, éloignés de toutes fonctions civiles et militaires et bannis de l'Empire.

Les papes furent les protecteurs-nés de l'Italie. En Gaule, deux généraux sont en désaccord; on veut mettre fin à cette division qui peut être fatale à l'Empire et l'on charge de la délicate mission un prêtre qui, dans le temps même de son heureuse ambassade, est promu au souverain pontificat. C'est Léon. — En 453 les Huns s'abattent sur l'Italie. L'empereur impuissant s'enferme dans Rome avec ses troupes découragées et les citoyens épouvantés. Le *fléau de Dieu* approche, et sans

un miracle, c'en est fait de Rome. Le miracle a lieu. Saint Léon quitte la ville, et, seul avec ses prêtres, se présente au terrible envahisseur qui lui accorde le salut de la ville éternelle et s'enfuit comme un vaincu. — Deux ans plus tard un autre conquérant menace la cité. C'est un barbare qui a juré la ruine du nom romain, c'est un arien qui veut l'extinction du catholicisme. Il court à Rome où l'appelle la vengeance d'une femme traîtresse envers sa patrie (1). Le vaillant pontife, vainqueur d'Attila, ose encore aborder Genséric roi des Vandales, et du dévastateur de l'Afrique il sait obtenir le respect de la vie des citoyens et des monuments publics.

C'est devant ces faits que la critique historique nous déclare, par son dernier oracle, que l'Eglise n'a rien tenté pour prévenir ou empêcher la décadence du vieux monde romain ! !

D. G.

LE ROLE DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE.

(Suite et fin).

VIII

Au sens du P. Aubry, la théologie, c'est le Dogme et rien que le Dogme, le Dogme étudié en lui-même et pour lui-même; et la bonne méthode a pour but premier, moins la démonstration positive de ce Dogme (ce qui n'est qu'un préambule), moins encore sa défense contre les attaques de l'hérésie (ce qui devient tout à fait accessoire), que la pénétration intime de la vérité révélée, l'exposition large et abondante de la doctrine, la recherche obstinée du sens théologique et un effort continu de l'intelligence, aidée de la grâce, pour reculer les limites du mystère. Le théologien ne travaille-t-il pas en croyant, et n'est-ce pas aux croyants et non aux sceptiques ou aux incrédules qu'il destine les fruits de ses recherches? Que d'un mot il éclaire et confirme les convictions du chrétien, qu'à l'aide d'un premier principe il lui montre en passant l'inanité des objections, très bien. Mais cette double garantie assurée, qu'il le conduise dans l'intime de la science sacrée, éloigne son intelligence et centuple sa vision et sa compréhen-

(1) L'impératrice Eudoxia dont l'époux, Valentinien III, avait été assassiné par le sénateur Maxime.

sion de la vérité; qu'il le fasse vivre intellectuellement de la doctrine catholique, puisqu'il en doit vivre dans l'éternité. Tel est son suprême devoir. La connaissance de Dieu par la révélation est la fin propre et constante de la Théologie, de la grâce illuminative et de la gloire.

Le Dogme ! c'est de lui que dérivent, c'est de lui que tiennent leur raison d'être et leur fécondité, c'est à lui que doivent revenir toutes les autres sciences ecclésiastiques. Cette domination absolue du Dogme, le P. Aubry l'entend avant tout de la *Théologie morale*. A son avis, isoler la morale chrétienne de la dogmatique, en faire une science de conclusions pratiques, la déformer en casuistique, oublier qu'elle est une science de principes équivaut à l'erreur et aux crimes de nos contemporains qui, distinguant la morale de tout principe spiritualiste, l'ont voulue « indépendante » et finalement l'ont tuée.

De même dans *l'histoire de l'Eglise*, le théologien observe la vie des peuples mis en rapport avec la Révélation, et remarque les grandeurs et les décadences de ces peuples correspondant, comme temps et comme mesure, à l'estime et au mépris par eux accordés au dogme catholique : élément vital et civilisateur de toute société. Le *droit canon*, dont le P. Aubry déplore la presque totale disparition de nos séminaires français, n'est encore que le dogme mis en code, les vérités et les commandements divins coulés en règlements sociaux pour la sauvegarde des peuples. Ainsi pour les autres sciences.

Suivent des pages pleines de verve qu'on croirait dédiées à ceux dont la jeunesse cléricale s'est morfondue dans la stérilisante étude de Bailly, Bouvier et consorts. Le P. Aubry, avec l'autorité d'un justicier et la sainte ardeur d'un apôtre, y fait le procès de ces théologiens francais, tout imprégnés des doctrines cartésiennes et gallicanes, qui, depuis 150 ans, ont creusé un abîme infranchissable entre le Dogme catholique et les sciences, soit sacrées, soit profanes, et qui, à force de fractionnements et de mutilations, ont posé le principe de la laïcisation universelle et du séparatisme général dont nous sommes aujourd'hui les témoins et les victimes. Sur cette école, notre Docteur fait retomber toute la responsabilité de la situation actuelle. Par son fait, la théologie découronnée, dédaigneusement cataloguée parmi les objets de la science critique, n'occupe plus qu'une humble place dans *l'histoire des*

Religions à côté des religions de Boudha et de Confucius. Sans l'heureuse réaction qui se produit de nos jours, l'œuvre de la théologie cartésienne aboutirait à l'extinction du catholicisme dans notre pays. Je me hâte de dire qu'ici je ne juge point; je me contente de reproduire la pensée du P. Aubry.

IX

On devine quelle rude tâche c'était pour ce jeune professeur de réagir seul contre le système employé jusque là, à Beauvais comme ailleurs, et d'inaugurer le règne de saint Thomas. Six ans durant, il fournit cette tâche avec une rare intrépidité. Et à voir l'effort colossal de travail intellectuel qu'il apporta à ces belles études théologiques, et le succès qui couronna ses efforts, on pourrait croire que M. Aubry, né pour être professeur, consacrerait toute sa vie à la défense et à l'enseignement de la scholastique.

Il n'en fut rien. Il voulait être missionnaire. Le gérme de sa vocation remontait à son enfance; et le temps, les retards imposés par l'autorité, les travaux et les succès du professeur n'avaient pu tuer ce germe toujours aussi vivace. Force fut donc d'accorder les permissions nécessaires, et il y eut grande joie au cœur du vaillant apôtre, quand il put se plonger dans cette vie d'immolation totale dont ses profondes études lui avaient découvert la nécessité et le secret. Car — c'est là le grand intérêt de la partie bibliographique de ce livre — le P. Aubry est la preuve vivante que sa doctrine est la bonne; qu'un grand théologien fait toujours un grand saint, et réciproquement; que pour atteindre à la haute vertu et à une piété robuste, il faut un esprit rempli de la foi et de toutes les lumières qui peuvent aviver et élargir cette foi. A l'honneur de la théologie et à la gloire de la religion, toute la théorie du professeur et toute la vie de l'apôtre tiennent dans ce mot, que le plus austère des casuistes ne saurait réprouver, bien que déduit très logiquement du plus large et du plus intelligent des enseignements, dans ce mot qui est de lui, en même temps qu'il est de l'Évangile : *Le Radicalisme du sacrifice.*

L'abbé Garancher.

LE NOVICIAT DES SŒURS DE SAINT-PAUL EN CORÉE

Dès leur arrivée, en 1888, sur la terre bénie de Corée qu'arrosa jadis le sang de tant de martyrs, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, reconnurent comme très prochaine la réalisation des espérances fondées sur leur établissement. Les supplications pieuses d'un bon nombre de jeunes filles, pour la plupart enfants des martyrs de la dernière persécution, contraignirent la Communauté à ouvrir sans retard un noviciat indigène dans la capitale.

Il y a quelques mois, l'une des postulantes adressait en son nom et au nom de ses compagnes, au Supérieur-général de la Congrégation, à Chartres, la lettre suivante, dont les sentiments nous édifient et le style nous charme :

« Noviciat de Séoul,

» Bou-nam-haleu-omni-ata.

» Bonjour notre digne Père,

» Moi, Kinia (Clara) aujourd'hui postulante, sœur François Xavier : Merci mon Dieu ! grande bonté pour moi, car moi, pauvre coréenne, pas mériter si belle grâce. C'est vous, Père, qui êtes la cause de notre bonheur, vous avoir eu grande compassion pour nous, pour la pauvre Corée, que Dieu bénisse. C'est vous, ô Père, qui avez envoyé des Sou-ghnas de votre beau pays Francia pour venir ici, bien loin, bien loin dans notre malheureux pays. Toutes les bonnes Sœurs avoir eu beaucoup souffrance, avoir passé beaucoup d'eau pendant deux lunes (deux mois) pour venir consoler, aimer les pauvres Coréennes. Nous, Père, beaucoup ignorantes, n'a pas connaître rien que nos typs (maisons) et nos pauvres montagnes, n'avoir jamais vu de Sou-ghnas avant sœur Zacharie, sœur Estelle, mais aujourd'hui, grand merci, Tanga-Sou-ghna (sœur Supérieure) toutes les bonnes sœurs bien charitables, bien apprendre catéchisme et bien soigner tous les petits. Merci, mon Dieu. Monseigneur Blanc envoyé nous ici, car nous vouloir être des Sou-ghnas. Petit Maria, et Maria grande, Kia-na avoir attendu beaucoup de lunes avant de voir venir pour nous bonne maîtresse sœur Élisabeth.

» Mgr Blanc dire un jour à nous, priez beaucoup sainte Vierge et sainte Vierge enverra pour vous bonne maîtresse, nous beaucoup prié, beaucoup pleuré, et Soum-mo Maria, exaucé nous. Toutes les Sacsy (postulantes) avoir eu beaucoup chagrin Mgr Blanc, notre Tou-kyo (évêque) quitté nous

pour aller Tiandan (au Ciel) mais aujourd'hui nous consolées puisque bon Dieu donné maîtresse pour montrer à nous à être bonne sœur de Saint-Paul. Nous tous les jours prier pour Ho-rz-sou-ghna (notre sœur) elle jamais malade, toujours rester avec nous, toujours donner bon modèle, elle pas aller dans le ciel avant d'avoir les cheveux blancs, blancs comme neige. Ho-rz-Sou-ghna, bien bonne, bien aimer tout le monde, toujours bien prier, toujours chanter bon Dieu sainte Vierge.

» Nous au noviciat beaucoup heureuses, beaucoup contentes, moi pourtant, beaucoup méchante et bon Dieu avoir donné à moi bonne Maîtresse, beaucoup merci! mon Dieu! Depuis sept lunes, Ho-rz-sou-ghna beaucoup de peines, beaucoup travailler pour apprendre à nous prières français, latin, lire, écrire; nous pas savoir encore beaucoup tout cela, car pour nous beaucoup difficile, mais Soummo Maria aidera nous, et nous un jour savoir bien comme toutes les Sou-ghnas Francia.

» A revoir, notre digne Père, que Dieu bénisse! et aussi notre bonne Mère et toutes les Sou-ghnas Francia. Nous dire à tous nos parents martyrs de prier pour vous, moi pas savoir encore parler français, pas savoir dire, mais toujours bien prier pour notre Père. Toutes les postulantes et aspirantes prosternées à genoux demandent de vouloir bien donner à nous bénédiction.

» Sœur François Xavier,

» *Postulante Coréenne.*

HISTOIRE DU CANON DE L'ANCIEN TESTAMENT

par M. l'abbé Loisy, docteur en théologie, professeur à l'Institut catholique de Paris. *(5 fr.) 1 vol. in-8° chez Letouzey et Amé, Paris. 1890.*

M. l'abbé Loisy a pris comme sujet pour sa thèse de doctorat, la question si intéressante et si difficile des livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament. Avec une puissance de recherche et une sûreté de critique remarquables, il montre d'abord à l'aide des seuls documents historiques, la *Constitution* du Canon de l'Ancien Testament : Le canon hébreu commencé par Esdras fut clos vers l'an 130 avant Jésus-Christ; le canon chrétien, comprenant les livres deutérocanoniques, acheva de se former pendant les trois derniers siècles de l'ère chrétienne.

Ensuite l'auteur nous conduisant à travers la tradition orientale et occidentale, nous fait assister à la *discussion* de ce canon et

met en relief le double mouvement favorable ou contraire à l'acceptation des livres deutérocanoniques.

Enfin il étudie la *définition* par laquelle le concile de Trente fixe le canon et reçoit comme également inspirés tous les livres de la Sainte-Écriture.

Le concile laisse pourtant une différence entre les uns et les autres. Quelle est cette différence? Question obscure sur laquelle l'étude de M. Loisy jette un jour nouveau grâce à des documents jusque là trop peu exploités.

Ceux qui n'adopteraient pas toutes les conclusions de l'éminent professeur ne sauront se refuser à voir là une œuvre de haute science, à rendre hommage à la modération de sa discussion et à reconnaître « la prudence du théologien jointe à la sincérité du savant. »

Les amis de la science scripturaire trouveront donc intérêt et profit à la lecture de ce livre dont un critique peu suspect, M. Maurice Vernes, écrivait dernièrement : « Cette publication donne une idée très avantageuse du niveau de l'enseignement à l'École supérieure de théologie de Paris... C'est bien le résumé d'un enseignement sérieux donné devant un auditoire désireux d'apprendre. »

M. Loisy réalise le vœu formulé par Monseigneur l'évêque de Chartres, à la soutenance qu'il présidait : Il se montre « savant comme un Allemand, écrivain comme un Français ».

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

M. l'abbé Robé, précédemment curé de Courtalain, sera installé, le dimanche 12 avril, curé-doyen de La Loupe. M. le chanoine Pouclée, archidiacre de Nogent-le-Rotrou, présidera à son installation. Il y a déjà plusieurs semaines que Monseigneur a nommé le nouveau doyen de La Loupe; cette nomination a été agréée sans retard par le Gouvernement.

— Mgr l'Évêque de Chartres commencera sa première tournée de Confirmation le dimanche 12 avril. Nous avons donné au premier supplément d'avril, l'itinéraire que s'est fixé sa Grandeur.

— Le pélerinage pour la Terre-Sainte est parti de Paris le 8 avril, pour s'embarquer le 10 à Marseille. Parmi les pèlerins sont deux prêtres du diocèse de Chartres : M. l'abbé Quillier, curé de la Mancelière et M. l'abbé Charpentier, professeur à la Maîtrise.

— Au Congrès scientifique tenu à Paris au commencement de ce mois, le diocèse de Chartres a été représenté par huit prêtres. L'un

d'eux, M. l'abbé Clerval, supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame, a présenté et lu un mémoire très intéressant sur les plus anciennes traductions des mathématiques arabes au douzième siècle.

— Monseigneur a tenu chapelle le lundi de la Quasimodo, aux offices solennels de l'Annonciation.

— Le mardi, 7, Sa Grandeur a célébré, dans le chœur de la Cathédrale le mariage de Mlle Madeleine Guignard, fille de feu le général Guignard, notre regretté compatriote, avec M. André Villette, lieutenant au 1er régiment de hussards, fils du général de division Villette et officier d'ordonnance du général commandant la 15e brigade de cavalerie.

SOIZÉ. — *Inauguration de la chapelle de la Sainte Vierge.* — Le lundi de Pâques 1891 restera célèbre dans les annales religieuses de la paroisse de Soizé.

Notre vénéré Prélat avait accordé pour ce jour l'autorisation de bénir la chapelle de la Sainte Vierge nouvellement restaurée.

Accolée au vaisseau principal de l'église vers le milieu du XVIe siècle cette chapelle n'avait point été finie. Un plafond de bois la couvrait, pauvre et laissant un facile passage à la froide bise. Des pierres en saillie au prolongement des nervures des pilastres, entre les arcs formerets, attendaient depuis 1550 les arceaux d'une voûte que M. Prochasson, d'Orphin, établit pendant l'hiver dernier. Encastré dans le mur du levant, un rètable de pierre de l'époque de la Renaissance, dont les bonnes sculptures étaient cachées par d'épaisses couches d'humide poussière et de badigeon, reparaît tout radieux sous la riche décoration que vient de terminer M. Jules Brault, artiste chartrain bien connu à Rouen et que son pays faisant mentir le proverbe commence à apprécier. Un bel autel en chêne orné de sculptures de style et sorti des ateliers de Chovet remplace avantageusement l'ancien.

Il convenait d'inaugurer avec quelque solennité cette gracieuse chapelle.

Dès le matin la fanfare du Patronage St Joseph de La Bazoche-Gouet fait retentir nos collines silencieuses de ses notes les plus gaies.

Tout le peuple accourt et remplit l'église en foule aussi compacte qu'aux plus grandes fêtes.

La grand'messe est chantée par M. le Curé de La Bazoche. La fanfare dirigée par M. l'abbé Romet, vicaire de La Bazoche, exécute la messe de Dumont avec un brio qui donne l'illusion du jeu des plus puissantes orgues. Quelques fantaisies harmonieuses jouées

pour entrée et pour sortie mettent en relief le talent des jeunes musiciens et charment l'assistance.

A l'évangile, M. le Curé de Soizé monte en chaire. Il expose à son auditoire recueilli les raisons qui l'ont poussé à restaurer avec cette magnificence la chapelle de la Sainte Vierge. Après l'avoir remise à neuf en se conformant aux indications de l'ancienne construction il veut, dit-il, en faire maintenant comme un mémorial des apparitions de Marie au XIXe siècle. Vitraux modernes, nouvelles statues et inscriptions, tout doit concourir à ce dessein qu'il va poursuivre. Il rappelle à ce propos que le lundi de Pâques 1858 avait eu lieu à Lourdes le miracle du cierge dont la flamme passait entre les doigts de Bernadette sans la brûler, événement déjà exprimé sur une des verrières de la chapelle.

A la descente de chaire, M. le Curé procède à la bénédiction solennelle et distribue à tous les fidèles présents la médaille miraculeuse. Près de cinq cents de ces médailles indulgenciées perpétueront dans les familles de la paroisse le souvenir de cette inauguration.

Le soir, aux vêpres et au salut chantés en musique par les jeunes gens du Patronage St Joseph, l'assistance est nombreuse; les paroisses voisines la grossissent encore.

La fanfare de La Bazoche, comme elle avait annoncé le commencement de la fête, en marque aussi la fin, en jouant dans les rues du bourg les plus beaux morceaux de son répertoire. C'est sa manière de remercier M. le Curé de Soizé de sa paternelle hospitalité et les bons habitants de leur chaleureux accueil.

Le peuple entier est dans la joie et dit bien haut à qui veut l'entendre que ces fêtes religieuses vont à son cœur et laissent après elles en l'âme un sentiment de paix et de force qui mène à Dieu et encourage au devoir.

L. P.

MIGNIÈRES. — *Mission du R. Père Michon.* — Le R. P. Michon a donné une mission dans la paroisse de Mignières, à la fin du Carême. Le R. Père avait déjà évangélisé cette paroisse. Aussi, c'est avec vrai un bonheur que les fidèles l'ont accueilli ; et ils le lui ont bien prouvé, en venant nombreux à ses instructions.

Rien d'ailleurs n'avait été négligé pour exciter leur zèle : fêtes extraordinaires en l'honneur du Sacré-Cœur, de la Très-Sainte Vierge, de Saint Joseph, des Trois Saintes Marie, des saints Gervais et Protais, patrons de la paroisse; brillantes illuminations, visites à domicile, distribution d'objets de piété.

Le dimanche des Rameaux, la cérémonie du soir fut des plus touchantes ; il s'agissait de bénir un chemin de Croix destiné à la chapelle de l'orphelinat des Trois-Marie. A l'issue des vêpres, une

magnifique procession part de l'église paroissiale et se dirige à travers les rues du bourg jusqu'à l'orphelinat. Il était beau de voir, au milieu du cortège, les petits orphelins portant avec un air de triomphe mêlé d'un pieux respect, les quatorze tableaux du chemin de la Croix. Mais le spectacle le plus beau et le plus consolant était réservé pour le jeudi saint, à la messe de communion générale. Les nombreux assistants qui s'approchèrent de la sainte table avec une ferveur bien édifiante attireront sur toute la paroisse les bénédictious du Cœur sacré de Jésus et assureront les heureux fruits de cette bonne mission.

LE PLAN DES FRANCS-MAÇONS

(d'après le *Bulletin du Grand-Orient.*)

L'Enseignement et les fonctions publiques. — « L'instruction et l'éducation dans les écoles doivent être aussi le souci quotidien des FF.·. MM.·. (des frères maçons).

« Ils doivent veiller à ce que, sauf des cas exceptionnels, *on ne donne pas de titres* (pas de fonctions publiques) *aux personnes catholiques* ou qu'on prévoit devoir conserver des attaches catholiques. Il faut que les écoles municipales, asiles, collèges, lycées et écoles techniques, selon les circonstances, soient indifférents ou contraires au catholicisme et qu'on y enseigne les doctrines et les mœurs naturalistes et libres, étrangères à toute préoccupation religieuse. Les écoles supérieures doivent être au pouvoir des FF.·. MM.·. ou de leurs alliés ; plus la lutte soutenue jusqu'ici a été faible, plus il est nécessaire qu'on commence à la mener avec hardiesse.

« Pour mieux agir sur l'instruction, nous disposons de moyens légaux et de moyens électifs. Le moyen légal consiste à provoquer une agitation pour enlever aux municipalités leurs écoles et faire qu'elles dépendent directement de l'État. Pour cela, il conviendra d'établir que les municipalités n'ont ni l'éducation ni la liberté suffisantes, qu'elles sont dominées par des passions mesquines et incapables de remplir le grand devoir didactique de l'éducation.

« Le moyen électif consiste à insinuer dans l'esprit des maîtres que l'État les rétribuera plus largement et aussi à rendre impopulaires les maîtres et les maîtresses qui conservent de l'affection pour les vieilles idées religieuses, afin de les obliger à quitter leurs fonctions où ils sont si funestes pour le progrès humain. Un autre moyen, c'est de vanter l'excellence de l'éducation humanitaire dans la famille et d'exagérer tout ce qui peut déshonorer le clergé enseignant et les maîtres qui partagent ses idées. »

La liberté du clergé. — Les calomnies « anticléricales. » — « On n'obtiendra que des fruits médiocres en matière d'instruction, si l'on ne peut imposer silence au clergé. Pour arriver à ce *desideratum*, il faut que le gouvernement soit en situation de détruire officiellement le clergé au moyen d'une loi, et de l'obliger à l'inaction, en empêchant son influence sur le peuple : il est nécessaire, à cet effet, de continuer à persécuter le clergé comme un mystificateur qui prêche des vertus auxquelles il ne croit pas, qui manque d'instruction et vit de l'ignorance publique ; en même temps, il est nécessaire de laisser le clergé dans la persuasion que les pouvoirs publics sont ses amis et les protecteurs de l'Église, afin qu'il cesse son opposition et rende les armes. Il faut, en outre, persuader au clergé que le gouvernement désire l'enrichir et l'émanciper des évêques et du Pape ; il faut encore employer tous les moyens possibles pour répandre cette opinion que le peuple a droit à l'administration des paroisses et à l'élection des curés et que les évêques et le Pape ont détruit ce droit par esprit de tyrannie.

Sécularisation. — L'État sans Dieu. — Apothéose du naturalisme. — Ainsi prépare-t-on le chemin à la sécularisation de la religion, à la destruction de la hiérarchie ecclésiastique et à une législation civile qui donnera tout pouvoir à l'État.

« Pour propager dans le peuple ces idées salutaires, il faudra l'aide des journaux, des associations, des sociétés ouvrières de secours mutuels, des sociétés coopératrices, des conférences, des cercles et des correspondants maçonniques partout où il y a des Loges.

« Ces instructions recevront des développements plus détaillés. En attendant, tous les adeptes de notre Société doivent les observer fidèlement et ainsi on hâtera le jour où le naturalisme chantera l'hymne de la rédemption sur les ruines de la religion et le la révélation ; alors l'homme et l'humanité s'avanceront sans obstacles sur les voies du progrès illimité, en s'appliquant exclusivement à produire pour les hommes sur la terre le bonheur que d'aucuns rêvent de placer dans la vie future. »

Crémation maçonnique. — Unions et morts civiles. — Déchristianisation de l'enfance. — « Nous recommandons aux VV.·. FF.·. de toujours porter leur attention sur les dispositions maçonniques concernant la crémation des cadavres, le mariage et les funérailles civils ; qu'on ne permette pas, autant que possible, le baptême des enfants ; qu'on jette le discrédit sur tout ce qui a un caractère religieux, et principalement sur la presse catholique ; qu'on secoure uniquement ceux qui, d'esprit, appartiennent à la franc-maçonnerie ou donnent à espérer qu'ils lui appartiendront. »

Nos lecteurs jugeront si ce plan infernal est en voie d'exécution.

FAITS DIVERS

Le Congrès scientifique international des catholiques a clos sa session, il y a quelques jours. Mgr Freppel a prononcé, sur les devoirs de la science envers l'Eglise, un fort beau discours et Mgr d'Hulst a donné lecture d'une adresse au Pape, qui a été votée par acclamation, et dont voici le texte :

« Très Saint-Père,

» Les membres du congrès scientifique international des catholiques, réuni pour la seconde fois à Paris, ne veulent pas se séparer sans avoir déposé aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur vénération, de leur obéissance et de leur gratitnde.

» L'assemblée qui vient de siéger durant cinq jours, s'est inspirée, dans ses travaux, des conseils et des directions que Votre Sainteté avait donnés au premier Congrès et qu'elle a daigné renouveler dans le bref adressé le 16 mars dernier au cardinal-archevêque de Paris.

» Répartis en sept sections de sciences religieuses, philosophiques, juridiques, historiques, physiques, anthropologiques et philologiques, les membres du Congrès ont échangé leurs vues sur les problèmes si nombreux qui sollicitent l'esprit humain, et dont les solutions intéressent directement ou indirectement la foi chrétienne.

» Sans empiéter jamais sur le domaine de la théologie, ils ont expérimenté, une fois de plus, quel vaste champ l'orthodoxie catholique laisse ouvert aux libres investigations de la science.

» Ils emporteront de cette réunion fraternelle un plus ardent désir de se livrer aux recherches scientifiques et d'en consacrer les résultats à la glorification de la vérité chrétienne, mais aussi un sentiment plus vif de la fraternité qui unit les enfants de l'Eglise catholique à travers la distance des lieux et la diversité des nations.

Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, tous les membres du Congrés lui renouvellent les protestations de leur dévouement filial et sollicitent de sa paternelle bonté la bénédiction apostolique. »

20me Assemblée générale des Catholiques de France. — Elle se tiendra à Paris, les 28, 29, 30 avril, 1er et 2 mai.

Les quatre commissions des années précédentes subsistent, avec leurs titres, qui sout consacrés par une longue pratique et correspondent merveilleusement aux besoins de l'heure présente.

Une République chrétienne. — Le *Courrier de l'Equateur* a publié le fait suivant :

« Il y a eu le 6 février de cette année, à Quito, capitale de la

République de l'Equateur, un banquet diplomatique qui a été une véritable démonstration catholique. Mgr Macchi, délégué apostolique étant sur le point de retourner en Europe, le président Florès a tenu à lui témoigner solennellement la reconnaissance qu'il lui porte pour la manière dont il s'est acquitté de la haute mission que notre St-Père le Pape lui avait confiée.

« Le successeur de Garcia Moreno avait réuni à sa table tout ce que la République compte d'hommes éminents pour l'aider à honorer de leur présence le représentant du Vicaire de Jésus-Christ.

« Nous ne nous arrêterons pas à reproduire les détails de cette belle et touchante fête; ce qu'il nous importe de savoir, de ce côté-ci de l'Océan, c'est que les discours échangés ont été dignes d'une pareille cérémonie.

« C'est avec l'éloquence du cœur que M. Florès a rappelé les liens de dévouement absolu qui unissent son pays à la chaire de St-Pierre; et malgré son émotion, Mgr Macchi lui a répondu par une noble et très touchante allocution.

« Heureux pays que l'Equateur ! où il est encore possible de contempler le grand spectacle de l'union intime entre l'Eglise et l'Etat ! et quel salutaire exemple nous donne cette contrée bénie où la paix sociale est si profonde ! »

BIBLIOGRAPHIE

CARTULAIRE BLÉSOIS DE MARMOUTIERS

Vient de paraître : **Cartulaire Blésois de Marmoutiers** (Chartes depuis 832 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle). Colligé et publié par M. l'abbé C. MÉTAIS, secrétaire-archiviste de l'Évêché de Chartres; précédé d'une notice généalogique des Seigneurs de Fréteval. — Enrichi de 35 planches hors texte.

Prix : 20 fr. (1 vol. de près de 700 pages; en adresser la demande à l'auteur, à Chartres, ou à l'imprimerie Moreau, de Blois).

C'est le fruit de nombreuses et pénibles recherches, prolongées pendant plusieurs années; et qui pourront servir utilement au progrès de l'Histoire religieuse et civile de toute cette riche contrée. Nous y voyons paraître les personnages les plus importants de toute la région, les Comtes, les Evêques de Chartres, Blois et Tours, les Abbés des nombreux monastères; les Chevaliers, Seigneurs, et ces milliers de bienfaiteurs de nos églises. Tours, Amboise, Blois, Châteaudun, Chartres, Vendôme, Lavardin, Fréteval, Marchenoir, Montoire, et autres villes et forteresses, à côté des nombreux prieurés de la grande abbaye, trouveront des documents, qui prendront place dans leurs Archives et feront mieux connaître leur passé.

Nous avons déjà annoncé la publication de ce *Cartulaire Blésois*, par M. l'abbé Métais, secrétaire-archiviste de l'évêché de Chartres et inséré la lettre que Mgr l'Evêque de Chartres a écrite à l'auteur. Voici celle que M. Métais a reçue de Mgr l'Evêque de Blois.

Evêché de Blois, le 23 mars 1891.

Mon cher Monsieur Métais,

J'ai reçu l'ouvrage important que vous avez eu la bonté de me faire parvenir. Vous féliciter de ce beau travail qui ne demande pas moins de persévérance que d'habileté, et vous remercier des sacrifices que vous vous êtes imposés pour la gloire du Diocèse de Blois, n'est-ce pas un devoir aussi doux qu'il est impérieux ? Je le remplis sans tarder. D'autres feront comme moi, j'en suis sûr. Je ne doute pas, dans tous les cas, que votre *Cartulaire Blésois* ne reçoive des savants de ce pays et des ecclésiastiques, qui vous ont connu, l'accueil empressé qu'il mérite.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur Métais, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre Seigneur.

† CHARLES, Evêque de Blois.

Le Mois de Marie de Terre Sainte, par A.-J. LAFARGUE, curé de Saint-Médard-en-Jalles ; auteur de : *EN TERRE SAINTE, Journal d'un Pèlerin.*

Joli volume in-18 raisin de 144 pages, orné de 33 vignettes (dont 23 tirées du *Journal d'un Pèlerin* et 10 nouvelles), par M. de Fonrémis.

Publié avec l'approbation de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux.

2e édition, prix : *franco* par la poste, 1 fr.

Pour la propagande : 10 exemplaires, 7 fr. ; 25 exemplaires, 15 fr. ; 50 exemplaires, 25 fr., *franco* par colis postal, en gare.

Adresser les demandes à MM. BELLIER et Cie, imprimeurs-éditeurs, à Bordeaux, 16, rue Cabirol ; ou à l'auteur M. l'abbé LAFARGUE, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

Petit Manuel de dévotion à Saint Louis de Gonzague, modèle et patron de la jeunesse. — Vie, Neuvaine, Litanies et Prières, par M. l'abbé d'ÉZERVILLE.

(Un vol. in-32, 64 pages, *franco*, 20 cent. ; la douzaine, 1 fr. 80. Paris, René HATON, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte.)

Cet opuscule est publié à l'occasion du troisième centenaire de Saint Louis de Gonzague et servira pour les exercices du *Triduum* ou pour la neuvaine ordonnée par N. T. S. P. le Pape Léon XIII dans sa lettre apostolique du 1er janvier 1891.

Du Mariage au Divorce (Paris, René HATON, éditeur. — Marseille, chez l'auteur, rue Jaubert, 16, et dans toutes les Librairies. — Prix : 2 fr. 50 ; *franco*, 2 fr. 85.

On n'a pas oublié le brillant accueil fait par le public aux *Dernières Étapes de la vie chrétienne*, par l'abbé Henry Bolo. Voici un nouveau livre du même auteur, qui confirme décidément les pronostics qu'avait inspirés le premier : DU MARIAGE AU DIVORCE, *pour lire avant d'être fiancés.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 13.

SAMEDI 18 AVRIL 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 19 avril, troisième dimanche après Pâques, fête du Patronage de Saint Joseph, double de 2e classe ; les offices aux heures ordinaires.

Le vendredi 24, réunion à la Crypte, à 4 h. pour l'Œuvre Dominicale. — Allocution et salut solennel.

Le samedi 25, Saint Marc, évangéliste. — Procession avant la messe capitulaire, à 9 h.

FÊTE DE L'ADORATION MENSUELLE, *à la chapelle de la Maison-Bleue, le jeudi* 23. — Prédicateur : M. l'abbé Bouillet, vicaire de N.-D.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 19 avril, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 19, les offices aux heures ordinaires.

Dans l'église de Saint-Pierre, à l'occasion de la fête du Patronage de Saint Joseph, un sermon sera prêché le 19, entre vêpres et complies, en faveur des Jeunes Apprentis Ouvriers, par M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame. — Après complies, Salut solennel.

La quête pour l'Œuvre du Patronage de Saint Joseph sera faite par Mesdemoiselles Marie-Edmée GILLON, rue Nicole ; Marthe MUSET, rue des Lisses ; Louise CHEVALLIER-LETARTRE, rue de Beauvais ; Valentine GRANGER, boulevard Chasles ; Marie-Thérèse de BOISSIEU, rue Chantault ; Jeanne CORNUAU, 34, rue d'Amilly.

Les personnes qui ne pourraient assister à cette cérémonie, sont priées de vouloir bien remettre leur offrande à l'une des quêteuses, ou à M. l'abbé Hommey, aumônier du Patronage de Saint-Joseph, 12, rue du Puits-Berchot.

— Nous sommes à l'époque où les feuilles religieuses recommandent les livres de *Mois de Marie*. Celui que la *Voix* doit rappeler tout spécialement à l'attention de ses lecteurs, est le MOIS DE MARIE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES, *par M. l'abbé Bulteau*. (Il se vend chez le Concierge de la Maîtrise, à Chartres, au profit de l'Œuvre des Clercs. Prix : 1 fr.)

En 31 lectures fort intéressantes est résumée l'histoire de N.-D. de Chartres, et chaque lecture est suivie d'une prière nouvelle à la Bonne Mère.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 18 avril. — La B. Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France. (1)

Consacrée dès sa naissance à la Sainte Vierge, et *vouée au blanc* pendant ses sept premières années, notre sainte qui avait nom *Barbe Avrillot* se croyait destinée à la vie religieuse. A 15 ans, elle fait connaître son désir : mais devant l'opposition de sa famille, elle se résigna et épousa un noble et pieux magistrat, Pierre Acarie de Montbrand. Sous ce nouveau nom qu'elle devait tant illustrer, M[me] Acarie n'eut plus qu'un but : combiner autant que possible la vie du mariage et la vie religieuse.

Elle y réussit merveilleusement.

Sa maison devint une maison de prière et de retraite, et le berceau de nombreuses vocations. — Ses trois filles prennent le voile, un de ses fils reçoit la prêtrise, et l'heureuse mère de s'écrier : « Si j'étais reine et que je n'eusse qu'un seul » enfant, appelé à l'état religieux, je ne l'empêcherais pas » d'y entrer. » Ses serviteurs eux-mêmes subissent son influence, et quelques-uns quittent le service du monde pour le service de Dieu. Elle-même vit en religieuse, et multiplie les œuvres de piété, de pénitence et de charité. Quelque chose lui manque : les humiliations volontaires du cloître. Elle s'entend avec sa servante, la fait sa confidente et comme sa supérieure spirituelle, et chaque soir, à genoux devant cette fille du peuple, la noble dame fait la *coulpe* de ses fautes journalières.

Son œuvre s'étend : par ses conseils une association (2) se

(1) En particulier des Carmélites de Chartres.

(2) Saint François de Sales dans le séjour prolongé qu'il fit à Paris en 1601 visita cette association, l'édifia de ses pieux entretiens et fut pendant six mois le confesseur ordinaire de M[me] Acarie (*cf. ses lettres, œuvres compl.* tome III, p. 367 et p. 652).

constitue de jeunes personnes qui s'essaient à la vie commune du silence et de la mortification, mûrissent leur vocation et s'en vont ensuite peupler les Ordres nouvellement installés en France. C'est encore et surtout à Mme Acarie que ces Ordres (principalement ceux des Carmélites et des Ursulines) doivent leur naissance et leur prospérité. Pour l'établissement du Carmel, elle fut en effet la plus puissante et la plus zélée collaboratrice de M. de Bérulle. Par ses prières, ses conseils et ses instances auprès du Cardinal, elle ne contribua pas moins à la fondation de l'Oratoire.

La mort de son mari lui ayant rendu sa liberté, elle put enfin frapper à la porte d'un de ces Carmels qui lui devaient tout. Elle y fut reçue et vécut assez pour y donner l'exemple de la plus profonde humilité, pour y souffrir généreusement et pour y mourir dans le parfait amour de Dieu.

Elle fut béatifiée, il y a cent ans, le 24 mai 1791.

D. G.

LE CENTENAIRE DE LA BÉATIFICATION

DE

LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION

ET LE CARMEL DE CHARTRES

Le centenaire de la béatification de Madame Acarie éveille dans les cœurs chartrains de précieux et intéressants souvenirs. Cette sainte semble nous appartenir, tant sa famille et la fondation de notre Carmel la rattachent à notre ville.

La famille Acarie dans laquelle la Bienheureuse entra par son mariage était originaire de Chartres. Dès l'an 1380, nous voyons un de ses membres, Jean Acarie, vice-bailli de la cité, assister à la translation des restes mortels de Duguesclin, et au service solennel, célébré dans l'église cathédrale, pour le repos de l'âme du grand Connétable (1). Aux XIV, XV et XVI siècles, les Acarie sont souvent signalés dans les registres de nos échevins (2); et lors de l'entrée solennelle de François Ier, à Chartres, le 11 Novembre 1518, c'est Jacques Acarie, seigneur de Noisement, nouvellement appelé aux fonctions de bailli, qui fit au roi les honneurs de notre ville. Ce Jacques

(1) Cfr. Lépinois, tome II, page 38.

(2) Cfr. Lépinois, tome II, pages 52, 59, 153, 157, 160, 173, 177.

Acarie était secrétaire-trésorier des offrandes du roi et maître ordinaire de l'hôtel. Il avait reçu de Louis XII, des lettres de noblesse, le 31 mai 1509, en reconnaissance des services rendus à la journée de Saint-Aubin et dans les guerres d'Italie; il portait d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même (1). Sa fermeté et sa bravoure en face des aventuriers armés, qui à diverses reprises menacèrent la ville et pillèrent les campagnes voisines, aussi bien que son sang-froid et sa générosité dans la peste, qui sévit pendant l'été de 1526, le signalent comme un des bienfaiteurs de la cité chartraine (2). Ses descendants Gilles et Claude Acarie perpétuèrent dans notre ville ses exemples de dévouement, comme l'attestent les registres des échevins (3). Après une série d'ancêtres aussi dévoués à la cité chartraine, la pieuse épouse de Pierre Acarie de Montbrand, devenue sœur Marie de l'Incarnation, ne faisait qu'obéir aux traditions de sa seconde famille, en affirmant à son lit de mort (1618) que son vœu le plus ardent était de voir fonder, à Chartres, un monastère du Carmel, en l'honneur de l'Incarnation de Notre-Seigneur et de la Maternité de Notre-Dame (4).

Dès le mois de janvier 1619, le Cardinal de Bérulle, répondant à de si légitimes désirs, désignait comme première prieure du Carmel Chartrain, Geneviève Acarie, la troisième fille de la bienheureuse, en religion, sœur Geneviève de Saint Bernard (5). L'heureuse élue du Cardinal de Bérulle, ou plutôt de Notre-Dame de Chartres, n'avait point oublié le dernier vœu de sa glorieuse mère mourante; sans cesse il retentissait à ses oreilles, et elle brûlait du désir de le réaliser au plus vite. Le 11 juin 1620, jour de saint Barnabé, elle quittait le grand couvent de Paris, suivie de six religieuses, et le 14 juin, elle arrivait à Chartres où la reçurent Messieurs du Chapitre, l'Évêché étant en régale depuis la mort de Mgr Philippe Hurault (27 mai 1619). « La première démarche de la Prieure et de ses filles, fut de se rendre à Notre-Dame *dans la chapelle de Soubs-Terre, où elles entendirent la sainte Messe et*

(1) Cfr. Lépinois, tome II, page 153. — *Registres des Échevins,* octob. 1573.
(2) Cfr. *Registres des Échevins,* Séance du 28 août 1526.
(3) Cfr. *Registres des Échevins,* Séances des 17 octobre 1586, 11 et 24 mars 1589.
(4) Cfr. Archives du Carmel.
(5) Cf. la liste des Prieures avant 1789.

firent la sainte Communion ». Puis elles remontèrent à l'église supérieure, vénérer la sainte Robe, pour aller de là s'enfermer dans une petite maison située sur la paroisse Saint-Hilaire, au bas de l'Étape-au-Vin, vis-à vis le Mouton vert (1) ». On voit encore à cet endroit, au numéro 36 actuel de la rue Saint-Pierre, à côté d'une porte cochère, les restes d'une borne qui flanquait l'entrée de ce premier couvent. La fille de Madame Acarie ne resta là que seize mois, en raison de l'incommodité du lien, et le jour même où ses religieuses sortirent de ce couvent improvisé, trois planchers s'effondrèrent, sans que personne fût atteint. Le 28 octobre 1621, elle transporta sa petite communauté, rue des Vasseleurs, aujourd'hui rue des Lisses, dans une vieille maison canoniale, assez peu commode encore, et presque aussi misérable que la première, mais qui laissait espérer à la prévoyante Prieure, des agrandissements successifs, dans un avenir assez prochain. Lentement mais sûrement, elle opéra toutes les améliorations possibles.

Ce que nous tenons à bien faire remarquer ici, c'est la fermeté et la décision qu'il fallut à notre infatigable fondatrice pour soutenir le courage de ses sœurs, et triompher de difficultés sans cesse renaissantes. Pendant dix ans (1621 à 1631) les pieuses recluses de la rue des Lisses eurent à souffrir les plus dures privations. Leurs cellules étaient bâties dans un grenier, avec de la bauge, sous la tuile. Malgré son exiguité, leur maison contenait tous les lieux réguliers; il n'y avait qu'un seul escalier et encore si étroit, qu'une seule personne pouvait y passer; aussi la reine-mère disait-elle malicieusement à la mère Geneviève Acarie : « En vérité, ma mère, votre Carmel de Chartres est bien la ratière de l'Ordre ! »

Au milieu de toutes ces privations, les religieuses vivaient heureuses, grâce aux exemples et aux encouragements de leur Prieure. Elles la voyaient si recueillie (2) en ses oraisons, si mortifiée dans toute sa conduite, si joyeuse toujours, qu'elles ne se doutaient point des orages qui grondaient sur leurs têtes. Seule, l'intrépide Prieure faisait face aux dangers, et savourait héroïquement, en silence, et dans le secret de son cœur,

(1) Archiv. du Carmel.

(2) Cfr. *Chroniques du Carmel*, Ire série. Tome IV, page 6.

les peines intimes et cuisantes qui lui venaient de la part des autorités civile et ecclésiastique. Ses dix premières années à Chartres se passèrent à guerroyer, et Dieu seul sait ce qu'il lui fallut de patience et d'habileté pour obtenir de nos échevins le droit de cité et l'autorisation de s'installer, pour écarter ensuite les défiances de l'Evêque, Mgr d'Estampes, et les tracasseries de l'ombrageux doyen M. Bouette. Dans tous ses démêlés, sœur Geneviève se montra digne de sa sainte mère et fit preuve d'une vertu consommée. Le monastère de Chartres possède plusieurs des lettres échangées au cours de ces négociations délicates. Le style en est énergique, mais contenu et tempéré par une piété exquise et une touchante candeur. Au ton plein de franchise et de dignité avec lequel la courageuse Prieure revendique les droits de son monastère et les prérogatives de son ordre, on reconnaît bien vite la femme du grand siècle, la religieuse accomplie, confiante en Dieu et dans la justice de sa cause. Et de fait, cette droiture de la mère Geneviève finit par dissiper tous les malentendus. Mgr d'Estampes, mieux informé, se montra dès lors si plein de bienveillancc pour le Carmel, qu'il avait coutume de dire : « On m'ôterait plutôt le pouce droit que la mère Geneviève Acarie. » Il tint parole, car à son transfert de Chartres à Sens (1641) il fit appeler sœur Geneviève au monastère de cette ville (1).

Ce départ jeta le Carmel de Chartres dans la consternation, d'autant plus que les difficultés un instant apaisées, venaient de recommencer avec les Jacobins. Voici quel était l'objet du litige. Les Carmélites désiraient vivement acquérir une petite ruelle qui séparait leurs deux maisons de la rue des Vasseleurs, Déjà elles avaient obtenu le consentement de la ville et du roi, quand les Jacobins firent opposition, disant qu'ils n'avaient que cette rue pour s'approvisionner, les autres étant ou tortueuses et fort mauvaises, ou tournées du côté opposé au marché. En vain les Carmélites s'offrirent-elles à percer une autre ruelle, les Jacobins ne voulurent rien entendre. L'habileté de la Mère Geneviève eût été bien nécessaire dans cette circonstance critique. Hélas ! elle n'était plus là. Mais du haut du ciel une autre allait se charger de vaincre les résistances

(1) Cfr. *Chroniques du Carmel*, 1re série. Tome IV, pages 6 et suivantes.

des Jacobins. Mme Acarie avait préposé sa fille au gouvernement du Carmel de Chartres, la sainte obéissance l'ayant appelée ailleurs, elle-même allait reprendre en main les intérêts du monastère.

(A suivre).

LETTRE de Mgr OSOUF, Évêque Missionre au Japon, à Mgr LAGRANGE au sujet de notre compatriote M. LIGNEUL

VICARIAT APOSTOLIQUE
DU JAPON SEPTENTRIONAL

Tôkiô, le 30 janvier 1891.

Monseigneur,

Au lieu de la triste nouvelle que je me suis vu à la veille d'avoir à annoncer à Votre Grandeur, qu'Elle veuille bien me permettre de lui faire part de ma grande joie, en voyant en quelque sorte ressusciter le cher et excellent missionnaire que le Diocèse de Chartres a donné à cette Mission.

M. Ligneul, atteint de l'influenza aux environs de Noël, en avait toujours gardé quelques restes depuis. Habitué à ne pas compter assez avec sa santé, il avait dépassé déjà plusieurs fois les bornes de la prudence, pour remplir les fonctions de son ministère. L'enterrement d'un autre missionnaire que nous a enlevé la même maladie, fut, hélas ! l'occasion d'un surcroît de fatigue et, il faut bien le dire, d'une nouvelle imprudence. Le lendemain matin, M. Ligneul dut se résigner à garder le lit. Le docteur trouva son poumon droit, déjà bien affaibli par une grave maladie faite autrefois à Chartres, très sérieusement engorgé. Sept jours après, il déclara qu'il n'avait plus d'espoir de sauver le malade. Notre affliction fut extrême ! Nous nous fîmes alors un devoir d'informer le cher Père de l'avis du médecin. Malgré sa surprise, son premier sentiment fut celui de la reconnaissance envers Dieu : « *Deo gratias* », répondit-il au confrère qui lui porta cette nouvelle. Et il se prépara dès lors à recevoir les derniers sacrements. Pendant qu'on les lui administrait, le soir même, le sentiment de joyeuse acceptation de la mort se manifestait toujours chez notre bien-aimé confrère.

Mais, il paraît que le Bon Dieu ne demandait pas la réalisation immédiate du sacrifice. Aussitôt après l'Extrême-Onction, M. Ligneul commença à se retrouver mieux, et le médecin lui-même constata un grand changement dans son état. Depuis, l'amélioration a continué de progresser, et maintenant la convalescence suit son cours de la manière la plus satisfaisante.

Comme il avait si volontiers accepté de mourir, le cher convalescent accepte encore *corde magno* de reprendre son travail dans

le champ du Père de famille. Que Notre-Dame de Chartres obtienne pour cette mission la faveur de conserver encore *ad multos annos* ce généreux et si utile ouvrier !

Daigne Votre Grandeur, nous aider aussi à rendre grâces à Dieu de nous avoir épargné le sacrifice que nous avons vu de si près, et à le prier de le reculer le plus longtemps possible.

Je saisis d'ailleurs avec bonheur, Monseigneur, l'occasion de la liberté que je prends aujourd'hui avec Votre Grandeur, pour la prier d'agréer, avec mes vœux d'un long épiscopat, comblé des bénédictions de Dieu, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être son très humble serviteur,

† P. M. Osouf, Év. tit. d'Arsinoë,
Vicaire apost. du Japon septent.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

NOMINATIONS. — L'installation de M. l'abbé Robé, comme curé-doyen de La Loupe, par M. le chanoine Pouclée, a eu lieu le 12 avril devant une nombreuse assistance. M. l'archidiacre a prononcé une allocution et lu une lettre de Monseigneur, exprimant ses vifs regrets causés par la perte du vénérable abbé Bordier, l'ancien curé, et faisant l'éloge du successeur, M. l'abbé Robé. La lettre se terminait par ces mots à l'installateur du doyen.

« J'ai voulu vous laisser un autre plaisir : celui de le proclamer de ma part, en présence de ses nouveaux paroissiens, chanoine honoraire de Notre-Dame de Chartres ».

— M. l'abbé Chapron, précédemment curé d'Unverre, est nommé curé de Courtalain.

Paroisse de Billancelles. — *Une mission.* — La paroisse de Billancelles a eu, elle aussi, sa mission. Petite par le nombre des habitants, mais grande devant Dieu, et aussi dans l'esprit de Monseigneur notre Évêque, *qui aurait desiré venir lui-même y prêcher la parole de Dieu*, la paroisse de Billancelles a entendu durant le carême, d'abord plusieurs fois la semaine, puis à la fin à peu près tous les jours, M. le chanoine Levêque, oncle de M. le Curé. Il se faisait un plaisir de partir de Chartres le soir, après les offices de la Cathédrale, de parcourir à pied le chemin de Courville à Billancelles, et, après avoir, en compagnie de son neveu, visité un certain nombre de maisons de la paroisse, il se rendait à l'église pour les exercices de la fin du jour. Inutile de dire que dès le lendemain matin, il refaisait le même trajet en sens inverse, pour dire la messe à Chartres, et remplir ses fonctions de chanoine titulaire.

La mission se présentait dans des conditions défavorables. Le bourg de Billancelles, si on peut lui donner ce nom un peu prétentieux, n'a que trois maisons, y compris le presbytère; toutes les autres sont disséminées à une certaine distance de l'église. En général, le temps a contrarié les réunions du soir, se dérangeant ordinairement juste au moment de la prière. En outre, cette année-ci, les travaux à exécuter dans une campagne désolée remplirent tout le temps du carême. Cependant, dès le premier appel, l'assistance aux exercices de l'église fut considérable, et elle se maintint toujours, ou plutôt elle alla toujours en augmentant. On chantait avec entrain, on priait avec ferveur, et on écoutait avec une attention qui montrait que tous les esprits étaient captivés et les cœurs émus.

Aussi le prédicateur, qui, disait-il, n'y était pour rien, avait-il pris les vrais moyens pour arriver à un bon résultat. Partout il avait demandé des prières, et il priait le premier : il avait organisé parmi les paroissiens les groupes de la prière : il avait fait ses distributions de scapulaires du Sacré-Cœur, de crucifix et d'autres objets de piété; il parlait avec conviction, en termes simples et clairs, pénétrés surtout de charité, intéressant grands et petits par des comparaisons multipliées et de nombreuses histoires.

L'église avait été élégamment décorée par les soins et le bon goût de M. le Curé, et le concours de quelques personnes dévouées. Trône de verdure pour recevoir la statue de Marie Immaculée; au-dessus et tout autour, de gracieuses guirlandes et des couronnes de lumières; dans le chœur et dans la nef, malgré l'austérité de la sainte Quarantaine, de nombreuses oriflammes, et plusieurs cordons de bougies alternant avec des branches d'arbres verts : rien ne manquait, rien n'avait été négligé.

Ce trône de Marie, de Celle par qui le prédicateur aimait à faire passer toutes les prières jusqu'à Dieu, fut témoin de charmantes petites fêtes. C'est là que les tout petits enfants ont prié et ont été bénis; c'est là que les enfants un peu plus avancés en âge sont venus recommander leurs parents à l'attention de la Mère de la miséricorde; c'est là que les jeunes filles, en leur nom et au nom des autres membres de l'Archiconfrérie, sont venues se consacrer à la Vierge Immaculée.

Le jour où cette consécration a été prononcée fut peut-être le plus beau de tous les jours de la mission : c'était le jour de la Compassion. Le matin, un service pour les défunts de la Paroisse avait rassemblé un bon nombre d'assistants; il avait été suivi d'une instruction spéciale pour les mères de famille; à une heure de l'après-midi, les enfants étaient venus prier près du trône de Marie; enfin le soir la réunion fut plus nombreuse que jamais. Les illuminations de l'église surpassaient l'attente de tous; les cœurs

étaient émus; les jeunes filles, étrennant leur belles médailles d'enfants de Marie, se montraient heureuses de suivre leur bannière en marchant processionnellement, et en chantant les Litanies de la Ste Vierge, et au retour de se grouper auprès du trône de leur Mère du ciel, pour prononcer la promesse solennelle d'être désormais des membres fidèles et actifs de l'Archiconfrérie.

Enfin, le lundi de Pâques couronna dignement ces touchantes fêtes; un nombre assez considérable d'hommes, de femmes, de jeunes filles, d'enfants, remplissaient leur devoir pascal, avec un recueillement et une piété qui rappelaient le jour d'une première communion. Pour plusieurs c'était un retour à Dieu après de longues années d'infidélité. Quelle joie au ciel et pour le cœur de l'heureux curé! Sans doute, un bon nombre de paroissiens n'ont pas encore répondu à l'appel de la grâce; mais on le voit, on le sent, ils sont émus, et il faut espérer que Notre-Dame de Chartres, tant de fois invoquée, complètera ce travail de conversion si heureusement commencé.

Un Paroissien de Billancelles.

AUNEAU. — *Visite épiscopale et confirmation.* — La ville d'Auneau vient d'être témoin de belles démonstrations religieuses auxquelles elle n'était plus habituée depuis longtemps. Monseigneur l'Évêque de Chartres, comme vous le savez, arrivait à Auneau le lundi soir, 13 avril. Sa Grandeur a pu admirer, à son entrée, un magnifique arc de triomphe et des festons de verdure qui soupiraient un peu, il est vrai, après les fleurs du printemps mais qui faisaient contre mauvaise fortune bon cœur.

Le premier magistrat de la commune, entouré d'une notable partie du Conseil municipal et des fonctionnaires, attendait au presbytère l'arrivée de Monseigneur pour lui offrir ses souhaits de bienvenue et d'hospitalité auxquels sa Grandeur a fait, comme toujours, le plus bienveillant accueil. Une foule sympathique et de nombreux enfants témoignaient à l'envi leur joie de voir pour la première fois leur Évêque, celui qui le lendemain leur adresserait de si paternels et de si précieux encouragements. La première visite de Monseigneur a été pour les religieuses de la Présentation qui dirigent à Auneau avec autant de succès que de dévouement une école et un pensionnat de jeunes demoiselles, établissements créés et entretenus par l'ancien curé de la paroisse, M. l'abbé Popot dont il est superflu de faire l'éloge; Sa Grandeur connaît depuis longtemps la communauté de la Présentation qui est née dans son diocèse et dont il a pu admirer à Orléans les attentions délicates et les soins maternels. Un charmant bouquet lui a eté offert avec un compliment, gracieux témoignage d'amour et de respect des maîtresses et des jeunes élèves pour le premier pasteur de leurs âmes.

Le lendemain Sa Grandeur précédée d'une nombreuse procession d'enfants arrivait à l'église de la paroisse, déjà remplie de fidèles avides de voir et d'entendre la parole épiscopale, Monseigneur, répondant aux vœux si bien exprimés par M. le Curé d'Auneau dans son discours de réception, a rappelé, avec autant de force que d'éloquence, la nécessité de la religion et le besoin que nous avons tous de paix et de concorde.

La cérémonie s'est ensuite déroulée majestueuse et imposante après un discours du missionnaire, M. l'abbé Dourdoigne, qui avait préparé huit jours auparavant les enfants d'Auneau à leur première communion et qui avait dépensé pour la circonstance tous les trésors de son cœur d'apôtre.

Nos plus chaleureuses félicitations aux jeunes filles de la paroisse qui ont chanté leurs cantiques avec beaucoup d'âme ! La cérémonie s'est terminée par le baisement de l'anneau et la bénédiction des petits enfants qui seront, nous en avons l'espérance, de bons et solides chrétiens. Des agapes, auxquelles ont pris part M. le Maire d'Auneau, dont le dévouement pour les intérêts religieux et principalement pour la construction de la future église est digne d'éloges, ainsi que le Conseil de fabrique, ont eu lieu au presbytère au milieu de la plus franche cordialité ; et Monseigneur, avant son départ, a voulu donner à la ville une dernière marque de sa gratitude et de sa bienveillante sympathie, en rendant leur visite à M. le Maire et à tous les conseillers municipaux. Ce ne sera sans doute pas la dernière ; car Sa Grandeur a voulu faire espérer qu'elle honorerait de sa présence la pose de la première pierre de la future église. Nous lui en serons profondément reconnaissants.

UN ASSISTANT.

Nogent-le-Rotrou. — On nous écrit :

Mardi matin, à l'église Saint-Hilaire, une assistance nombreuse et pieusement émue était venue rendre les derniers devoirs à l'une des rares survivantes de notre vieux Nogent.

Membre d'une famille où la foi était héréditaire, parente vénérée de plusieurs ecclésiastiques, comme de plusieurs religieuses dont l'une est décédée Supérieure générale de son Ordre, M[lle] Gaulard était une de ces âmes d'élite dont la haute vertu gagne tous les cœurs.

On ne savait ce qu'on devait le plus admirer en elle, ou de cette assiduité constante à tous les offices et à toutes les cérémonies paroissiales, ou de cette bonté d'âme qui inspirait tant de sympathie, ou de cette charité qui la rendait si compatissante à toutes les misères, si empressée à faire le bien.

Associée à toutes les réunions où s'alimente la piété chrétienne ; zélatrice ardente de toutes nos grandes œuvres catholiques ; véri-

table providence des pauvres qui ne cessaient de faire appel à sa charité, elle avait l'intelligence du bien et le dévoûment nécessaire pour l'accomplir.

Accessible à tous, elle savait elle-même se frayer l'accès des cœurs à force de simplicité et de bonté. Sa maison était la maison de tous, comme par l'ascendant de sa vertu, la maison de tous était la sienne. Aussi, depuis longtemps chacun se disait autour d'elle : Que sa mort sera une grande perte pour tous!

Sa vie n'a été qu'une longue suite de sollicitudes de toute sorte. Que de sacrifices, que de fatigues, que de démarches pénibles pour faire, dans la mesure de ses forces, des heureux et des chrétiens! Les Anges auront compté ses pas, et Celui qui ne laisse pas le verre d'eau froide sans récompense, aura pesé ses œuvres dans la balance de sa miséricorde.

Quelle peine pour elle, le jour où, le malheur ayant diminué encore ses modiques ressources, le poids de l'âge, en courbant son front, l'avertit de son impuissance aux saintes œuvres d'autrefois! C'est alors que, sans être lasse de s'immoler et de souffrir, la vue de sa faiblesse, comme le contact de toutes les misères de la vie lui arrachaient le même désir qu'au Psalmiste: « Oh! que mon » exil s'est donc prolongé. » L'heure de la délivrance sonna enfin, la mort vint à elle adoucie par les secours de la Religion reçus avec tant de reconnaissance et par toutes les attentions d'un dévoûment qui ne se démentit jamais! Elle s'est éteinte, dimanche matin, sans secousse, sans agonie. Mort bien digne d'une telle vie! Ceux qui l'ont le mieux connue n'ont pu s'empêcher de dire: « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, » et quelques-uns même d'ajouter : « Que mon âme meure d'une telle mort, et » que mes derniers moments ressemblent aux siens ! »

FAITS DIVERS

La France du Travail à Rome. — Délégations des Populations agricoles et industrielles. — Sous la conduite de Son Éminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, et sous le haut patronage de Nos Éminentissismes Cardinaux et de Nos Seigneurs les Archevêques et Évêques de France.

Le premier train du Pèlerinage ouvrier part le dimanche soir, 20 septembre. Jusqu'à fin octobre, les trains se succèdent. Chaque diocèse choisit sa semaine : voitures de troisième et de seconde, huit par compartiment au lieu de dix ; la nourriture en voyage à l'aller depuis la frontière, au retour jusqu'à Paris ou Marseille exclusivement ; le logement et la nourriture à Rome pendant cinq jours complets, les voitures à l'arrivée et au départ.

Les Pèlerins de la *Première catégorie* ont des logements communs très convenables, où patrons et ouvriers, prêtres et cultivateurs de la même localité vivent ensemble, dans cette fraternité chrétienne qui a été si parfaite en 1889. — Ceux de la *Deuxième catégorie* logent à l'hôtel et y prennent leur repas; ils ont des voitures pour les visites, suivant le détail des Circulaires.

S'adresser aux Commissions diocésaines ou à **M. Lèon HARMEL**, Val-des-Bois (Marne).

Pour plus de détails, voir les Circulaires et la *France du Travail à Rome*, chez Dubois-Poplimont, 220, rue de Vesle, Reims. (Abonnement : 1 fr., pour la durée du Pèlerinage).

Rome. — Les offices religieux pour le centenaire de saint Grégoire-le-Grand ont été clôturés le 12 Avril, à l'église de Saint-Grégoire, au Cœlius.

A la messe pontificale célébrée par l'abbé du monastère, comme aux vêpres, ont assisté un grand nombre d'étrangers parmi lesquels on remarquait les Anglais, qui reconnaissent saint Grégoire-le-Grand comme leur apôtre.

Le chant grégorien des élèves du séminaire français, sous la direction de dom Pothier, a obtenu un véritable succès et les plus illustres maîtres de chapelle d'Italie ont été satisfaits de l'exécution.

— On écrit, en date du 13, au journal *La Défense* : Je vous prie de répéter le démenti que le Vatican se mêle d'affaires financières.

Le Pape, dans ces derniers temps, a même refusé sa bénédiction à des gens qui la lui demandaient pour s'en servir comme réclame pour des maisons de banque.

Il n'est pas vrai non plus que le Vatican ait perdu de l'argent dans des spéculations financières. Ce sont des inventions des journaux de M. Crispi qui continue, dans la *Riforma* et le *Capitan Fracassa*, journaux subventionnés par lui, sa campagne contre le Vatican et la France.

— Les journaux de Rome publient un *motu proprio* de S. S. le Pape Léon XIII concernant la réorganisation et l'agrandissement de l'Observatoire du Vatican qui avait été créé par Grégoire XIII.

Il y ajoute la tour de Saint-Léon, particulièrement propre, par suite de sa situation, à servir aux observations astronomiques.

Le Pape fait don à l'Observatoire de tous les instruments d'astronomie et de physique qui lui ont été offerts à l'occasion du cinquantième anniversaire de son sacerdoce et lui assigne un capital dont les revenus seront employés exclusivement à l'entretien de l'établissement.

La direction scientifique de l'Observatoire est confiée par le Pape au R. P. François Denza, barnabite.

Le clergé et la science. — Dans la liste des prix accordés en 1890, par l'Académie des sciences, nous relevons celui-ci, qui, croyons-nous, était passé inaperçu de la presse religieuse. Le prix Savigny, destiné à récompenser les zoologistes voyageurs qui se sont occupés de l'étude des animaux invertébrés de la mer Rouge ou de l'océan Indien, n'avait pas été donné depuis dix ans. Il est décerné deux fois cette année : au docteur Jousseaume et au R. P. Camboné, missionnaire à Madagascar, pour ses belles études entomologiques ; le rapporteur rappelle à cette occasion les études du R. P. Camboné, qui se sont étendues aux diverses branches de l'histoire naturelle.

— Le R. P. Gaudeau, de la Compagnie de Jésus, vient de subir avec succès les épreuves du doctorat ès lettres devant la faculté de Toulouse. C'est avec deux autres jésuites qu'il s'est présenté au jugement de la Faculté, à savoir: le P. Perpinien, qui est le sujet de sa thèse latine, et le P. Isla, qui est le sujet de sa thèse française. Ces thèses, de l'aveu de tous, ont une grande valeur, tant au point de vue littéraire qu'au point de vue de l'érudition.

Le Curé d'Ars. — Mgr l'évêque de Belley a reçu un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, déclarant qu'après examen, les écrits attribués au vénérable serviteur de Dieu, J.-B. Vianney, curé d'Ars, ne contiennent rien qui s'oppose à ce qu'il soit passé outre dans le procès de canonisation.

« C'est, dit la *Semaine religieuse* de ce diocèse, un nouveau pas très important fait par la cause. Il fallait, pour aller plus loin, cette grave décision, constatant qu'il n'a rien été trouvé de répréhensible dans les écrits du vénérable serviteur de Dieu. La voie est maintenant ouverte à l'étude des deux grandes questions qui doivent se débattre devant la Sacrée Congrégation des Rites : celle de l'*héroïcité des vertus* et celle des *miracles.*

Un nouveau curé d'Ars. — Un saint prêtre de la Pensylvanie attire l'attention générale par les prodiges qu'il opère. Le R. P. Mollinger, pasteur de Broghen près de Pittsburg, est un ancien missionnaire qui évangélisa les contrées peuplées de mineurs et d'ouvriers. Sa vie a toujours été exemplaire. Il a beaucoup voyagé en Europe et en Asie, d'où il a rapporté des reliques pour enrichir son église ; il a surtout une grande dévotion à saint Antoine de Padoue et il lui attribue toutes les merveilles qu'il opère, comme le Curé d'Ars les attribuait à sainte Philomène.

Depuis quelque temps, la foule accourt à son église ; il prie pour les malades ; il leur fait vénérer les reliques, leur donne sa bénédiction, et ils s'en retournent guéris. Cela se passe tous les jours et publiquement. Les journaux protestants racontent les

cures prodigieuses, rendent pleine justice aux vertus du P. Mollinger et attribuent les guérisons à la puissance de la foi.

Comme le curé d'Ars, il reçoit des sommes importantes, qu'il emploie à bâtir des églises, des écoles et à secourir les malheureux. Hélas! le P. Mollinger avance en âge et, dernièrement, on redoutait pour ses jours. Il supporte courageusement ses infirmités et s'en remet à la Providence, pendant que de toutes parts les prières ferventes s'élèvent au Ciel pour sa conservation.

BIBLIOGRAPHIE

Les Premières années de la Très Sainte Vierge, par M. l'abbé Perdreau, ancien curé de Saint-Etienne-du-Mont. — In-12, chez Leday, 10, rue de Mézières. Franco, 3 fr. 50.

Le succès éclatant obtenu par *Les Dernières années de la Très Sainte Vierge*, imposait à l'auteur l'obligation de reprendre et de continuer cette divine histoire. Il le fait aujourd'hui dans un nouveau volume, frère du premier, ayant pour titre : *Les Premières années de la Très Sainte Vierge.*

Même méthode, même solidité d'enseignement, même piété, même tour d'esprit et de main. L'auteur a tiré grand profit des renseignements de l'histoire et des indications fournies par la Sainte Ecriture.

Mois de Marie pratique ou **Marie modèle de la vie chrétienne** avec exemples, par l'auteur des *Feuilles d'or.*

C'est la doctrine chrétienne, mise en relief par la vie de la sainte Vierge, modèle le plus parfait de toutes les vertus.

Prix : 1 fr. 50 *franco*, avec la 13e gratis, mais il est accordé à tout acheteur deux *primes exceptionnelles*, valables seulement jusqu'à *fin mai* : 1° *Le Calendrier du Cœur*, absolument *gratuit ;* 2° *La collection complète des Feuilles d'or*, en 12 volumes brochés, à 6 fr., au lieu de 12 fr. Ajouter 1 fr. pour le port, et bien indiquer la gare où devra être envoyé le colis.

S'adresser au Directeur des *Feuilles d'or*, à Albi (Tarn).

Les Machabées, scènes bibliques en vers, par M. l'abbé Lafargue, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde). Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux et par la Société Nationale d'Encouragement au Bien. — Adopté par le Ministère de l'Instruction Publique pour les Bibliothèques Scolaires et Populaires.

Prix franco : 1 fr. 50. — S'adresser à l'auteur, ou bien, à Bordeaux, chez MM. Bellier et Cie, 16, rue Cabirol.

Les Proverbes de Salomon, mis en vers français, par M. l'abbé Lafargue, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), avec l'approbation de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux.

Ouvrage couronné par l'Académie de Bordeaux.

In-12 de 216 pages. — Edition de luxe avec encadrements rouges, fleurons, etc.

Tournai (Belgique), Société de Saint-Jean-l'Évangéliste.

Belles reliures sur commande.

Prix franco : 3 fr. — S'adresser à l'auteur, ou bien, à Bordeaux, chez MM. Bellier et Cie, 16, rue Cabirol.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 25 AVRIL 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 26 avril, quatrième dimanche après Pâques, *semi-double*, les offices aux heures ordinaires.

Le jeudi 30, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

Le même jour, à 8 h. du soir, ouverture des exercices du Mois de Marie. Prédicateur : le R. P. JUTTEAU, de l'Ordre de Saint-Dominique.

— Pour ce qui concerne les Pèlerinages du mois de mai, lire le premier article du présent numéro.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le quatrième dimanche après Pâques, les offices aux heures ordinaires. Le soir, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie; Allocution, Procession et Salut. — Jeudi et jours suivants, Mois de Marie, à 8 h. du soir. — Vendredi, messe à 7 h. en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 26 avril, les offices aux heures ordinaires. — Le jeudi 30 et les jours suivants, Mois de Marie, à 8 h. du soir.

— Nous sommes à l'époque où les feuilles religieuses recommandent les livres de *Mois de Marie*. Celui que la *Voix* doit rappeler tout spécialement à l'attention de ses lecteurs, est le MOIS DE MARIE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES, *par M. l'abbé Bulteau.* (Il se vend chez le Concierge de la Maîtrise, à Chartres, au profit de l'Œuvre des Clercs. Prix : 1 fr.)

En 31 lectures fort intéressantes est résumée l'histoire de N.-D. de Chartres, et chaque lecture est suivie d'une prière nouvelle à la Bonne Mère.

N° 14. 25 Avril 1891.

SOMMAIRE

LES PÈLERINAGES DU MOIS DE MAI.

L'appel adressé par Monseigneur dans sa dernière *Lettre pastorale* aux pèlerins de N.-D. de Chartres (1) a été entendu dans le diocèse et à l'étranger. De nombreux et gros pèlerinages s'annoncent pour le mois de mai. Si nous sommes bien renseignés, Paris, à lui seul, enverra quatre ou cinq groupes de cinq cents personnes au moins qui viendront par trains spéciaux et s'échelonneront pendant tout le courant du mois. Ces groupes représentent trente paroisses, une bonne partie, par conséquent, de la capitale. La paroisse Saint-Sulpice viendra, comme de coutume, le Lundi de la Pentecôte; les autres n'ont pas encore arrêté définitivement leur jour : pour deux d'entre elles, on parle du 11 et du 19 mai.

Le diocèse aussi se prépare activement à honorer sa céleste patronne par une manifestation qui promet d'être superbe. Elle aura lieu le 14 mai. On espère former quatre trains spéciaux de 500 personnes au moins qui partiront de Dreux, de Châteaudun, de Nogent-le-Rotrou, d'Epernon, et recueillant les pèlerins aux stations sur leur passage. On voyagera dans ces trains spéciaux avec une réduction de 50 °/₀. L'affluence sera considérable; certaines paroisses, nous a-t-on dit, fourniront jusqu'à 50 et même 100 pèlerins. Déjà l'on a prévu et réglé tout ce qui concerne l'ordre et les exercices, et l'on peut espérer des cérémonies vraiment grandioses. La *Voix* en donnera un programme détaillé dans son prochain numéro. Nous envoyons aujourd'hui à chacun des abonnés un pro-

(1) La deuxième édition de cette *Lettre pastorale* a été publiée en petit format pour faciliter la propagande. Elle se vend chez tous les libraires au prix de 15 centimes.

gramme général qui pourra leur être utile pour recruter des adhérents ; nous en adresserons des exemplaires à ceux qui nous en feront la demande. On sait déjà que MM. les Curés d'arrondissement sont les organisateurs et les chefs du pèlerinage dans leur région : c'est à eux qu'il faut s'adresser pour tout ce qui concerne le voyage.

LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION
(Mme Acarie.)
ET LE CARMEL DE CHARTRES *(Suite.)*

Quelques jours après le départ de sa fille, Mme Acarie était apparue à l'une des sœurs et lui avait dit : « *Consolez-vous, j'aurai soin de la maison, rien ne vous manquera, vous aurez bientôt des signes évidents de ma protection.* » Ces signes ne se firent pas attendre.

« Au temps qu'on traitait de l'acquisition de la rue des Jacobins, disent les archives du couvent, nos Mères ne voyant plus de secours humains à attendre, faisaient grandes prières et grandes pénitences pour fléchir les cœurs que Dieu tient en sa main. Parmi elles se trouvait une âme très-vertueuse, d'une admirable innocence et simplicité de grâce, c'était la tourière du couvent. Elle ne cessait de conjurer le ciel de mettre un terme aux épreuves de la Communauté. Aussi Dieu se laissa toucher par la simplicité de sa servante et lui envoya un messager de bonne nouvelle. Un jour qu'elle était dans la rue en litige, elle vit un jeune enfant d'une grande beauté qui venant à elle et l'appelant lui dit : « Sœur Perrine, comment vont les affaires ? — Ah ! mon enfant, lui répondit dans sa simplicité la sœur tourière, elles vont bien mal. — Dites à vos Mères, reprit l'enfant, qu'elles auront la rue; et il disparut aussitôt. » Sœur Perrine toute consolée rentre au couvent, et le même jour on venait offrir l'accommodement de tout ce qu'on désirait. « Une fois la rue acquise, on commença les constructions. A la première ouverture faite pour creuser les fondements, on trouva une très-belle pierre sur laquelle était gravée une figure du Saint Enfant Jésus. Il foulait un monde sous ses pieds, et tenait une croix à la main. En un autre endroit, dans l'épaisseur d'un vieux mur, on

découvrit une Assomption de la Très Sainte Vierge, en relief. Enfin dans les fondements des deux dernières allées du cloître, on a trouvé une pierre qui ne paraissait avoir été employée en aucune muraille, sur laquelle étaient gravés ces quatre noms vénérables « *Jésus, Maria, Joseph, Theresia.* » Tous reconnurent dans ce fait une marque de la protection céleste; nos Mères voulurent que cette pierre miraculeuse servit de pierre fondamentale ; elle se trouve au coin de la rue Sainte-Thérèse. On peut encore compter comme une assistance de Dieu la quantité de matériaux que l'on trouva en creusant. Ainsi l'on n'eut presque pas besoin d'acheter de pierres de taille pour bâtir les entablements et le portail de l'église ainsi que les deux premiers côtés de la maison. On les a presque toutes trouvées, même celles qui ont servi à faire la chaux, ainsi que quantité de pierres tendres pour faire le portail et les figures qui l'ornent ; on a même pu en vendre. » Ainsi se réalisait la promesse de Madame Acarie : « *J'aurai soin de la maison, rien ne vous manquera, vous aurez bientôt des signes évidents de ma protection.* » En huit ans, continuent les archives, nos Mères avaient achevé tous leurs bâtiments, fondés sur de solides assises, et appuyés de fortes murailles de pierres de taille, ainsi que leur église, qui fut enfin dédiée par Mgr Ferdinand de Neuville, le 11 novembre 1668.

Depuis lors la protection de Madame Acarie n'a jamais fait défaut à notre Carmel chartrain qui lui conserva en retour un culte de reconnaissance toute filiale. Il fut un des premiers à signer la requête par laquelle le clergé de France demandait en 1651, au Pape Innocent X, de vouloir bien abréger, en faveur de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, le délai de cinquante ans prescrit pour les béatifications, mais Rome fut inflexible, et ce n'est qu'en 1782 qu'il put renouveler ses instances, et seulement le 29 mai 1791 qu'elles furent exaucées. Mais bien avant ce temps, les Carmélites, et en particulier les Carmélites de Chartres, honoraient et invoquaient dans le secret de leur cœur la Mère Marie de l'Incarnation. Nous en avons pour preuve une précieuse gravure sur vélin, de la riche collection de M. le chanoine Piau, vicaire général et supérieur du grand séminaire. Cette image est certainement antérieure à la béatification, car elle porte cette inscription bien significative : « *V. Mater Maria ab Incarnatione* »

La Vénérable y est représentée à genoux, recevant avec joie une pluie de croix, que Notre Seigneur émergeant d'un nuage, lui lance du haut du ciel. Des lèvres souriantes de la Sainte, s'échappe ce cri du cœur qui lui était habituel : « Je languis du désir de souffrir : *Patiendi amore langueo.* Et au bas de l'image, on lit ce distique explicatif :

« Parva meum haud satiant animum ; gravioribus angi
Pro Christo flagris œstuat intus amor. »

Ce qui donne à cette image son véritable prix, et ce qui nous la fait signaler ici, c'est qu'elle fut certainement la propriété de la prieure qui succéda à la Mère Geneviève Acarie, et peut-être même la propriété de la Mère Geneviève Acarie elle-même qui en aurait fait don à sa fille. Au verso de cette image en effet, sont tracées, de la même écriture que l'on retrouve dans les premiers actes du Carmel rédigés par la Mère Acarie, les deux lignes suivantes :

« Cette image soit donnée à ma très chère fille Joanne Gabrielle de l'Incarnation que j'espère voir un jour au ciel. »

A une dédicace si pieuse et au rendez-vous tout céleste qui lui était donné, la destinataire de l'image, Jeanne Gabrielle de l'Incarnation qui succéda dans la charge de prieure à la Mère Geneviève de Saint Bernard (1637) a répondu par ces mots écrits de sa main : « Je languis de l'amour de pâtir. »

C'est ainsi que nos premières Carmélites Chartraines devançaient la décision de l'Église et honoraient entre elles la vénérable Marie de l'Incarnation. Avec le temps, ce culte privé de notre Carmel s'étendit même aux trois filles de la Bienheureuse ; Marie de Jésus, prieure d'Orléans et intime amie de Saint François de Sales (1), Marguerite du Saint-Sacrement successivement prieure de Tours et de Paris, et enfin Geneviève de Saint Bernard prieure de Chartres, puis de Sens où elle mourut en 1644. Longtemps les portraits de la mère et des trois filles enrichirent les corridors de notre Carmel Chartrain, mais par le malheur des temps un seul de ces portraits a survécu, c'est celui de la Mère Marguerite du Saint-Sacrement. Cette toile endommagée et noircie par les années n'a d'ailleurs aucun mérite artistique, mais nos Carmé-

(1) Cfr. Œuvres de Saint François de Sales : Lettres LXXXVI-CLXXXVI et surtout CLXXVI. Édition Vivès.

lites actuelles la conservent avec un soin jaloux, comme le témoignage de la reconnaissance de leurs aînées envers la famille Acarie. Ce qui leur est plus cher et plus précieux encore, c'est la guimpe et le voile que portait sur son lit de mort, leur première prieure, Geneviève de Saint Bernard. Enfin, comme reliques authentiques, elles possèdent plusieurs parcelles du corps de la Bienheureuse, qui leur ont été concédées dès l'année 1791, par le Cardinal de la Rochefoucault archevêque de Rouen, et reconnues solennellement en 1842 par M. Pâquert, vicaire général.

En 1865, Monseigneur Regnault sur les instantes prières de plusieurs membres de la Commission de rédaction du Propre diocésain, fit insérer dans ce Propre l'office de la Bienheureuse, de sorte qu'aujourd'hui, ce n'est plus seulement le Carmel mais tout le diocèse de Chartres qui, adresse ses vœux à la Bienheureuse Marie de l'Incarnation. Espérons qu'en cette année du centenaire de la béatification, les prières de tous seront plus ferventes que jamais, et attireront toutes les bénédictions de la Bienheureuse sur un diocèse que du haut du ciel elle doit toujours regarder comme sien.

A. Fagnoue

A l'intéressant article que l'on vient de lire et pour lequel nous adressons nos sincères remerciements à M. l'abbé Fagnoue, nous ajoutons bien volontiers la lettre suivante que nous venons de recevoir :

Monsieur l'Abbé.

Dans le dernier supplément de la *Voix* et au début de l'article consacré à Madame Acarie, il est dit. « Cette sainte semble nous appartenir, tant sa famille et la fondation de notre Carmel la rattachent à notre ville. » Non seulement Chartres, mais le diocèse aussi à le droit de revendiquer pour lui la Bienheureuse Marie de l'Incarnation. En effet si les Acarie étaient chartrains, elle-même était cousine germaine de l'un de mes arrière-grands-pères, le Baron d'Oysonville. Elle paraît avoir attaché quelque prix à cette parenté, car elle vint plusieurs fois à Oysonville, fut marraine de la fille de son cousin et lui donna son nom de Barbe. Mlle d'Oysonville fut à son tour souvent marraine d'enfants du village. C'est ainsi que pendant plusieurs générations le nom de la Bienheureuse a été porté dans cette paroisse.

Vous ferez de ces détails peu importants d'ailleurs ce que vous voudrez; j'ai pensé toutefois qu'à l'occasion du centenaire de la

béatification de madame Acarie il était de quelque intérêt de ne pas les laisser dans l'oubli.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments bien distingués. COMTE DE RILLY.

Au Château d'Oysonville (E.-et-L.) le 20 avril 1891.

LA FRANCE EXTÉRIEURE, par M. Prou-Gaillard.

La *France extérieure* est une étude de la puissance d'expansion de notre pays. On y sent vibrer le patriotisme intelligent appuyé sur la foi du chrétien. A notre époque, la vitalité des peuples tend à se manifester par des colonisations nombreuses et puissantes. Il n'est, en Europe, si petite nation qui ne cherche à planter son drapeau sur de lointains rivages, et à créer en quelque endroit du monde, un peuple nouveau, jeune et vaillant, capable de donner à la Mère-patrie, un sang plus généreux, comme un regain de vie.

C'est l'Angleterre, qui, à ses immenses possessions coloniales, à son empire Indien, à son empire du Pacifique veut encore joindre un empire nouveau sur le continent africain. C'est la Russie toujours en marche vers la frontière des Indes ; le Portugal, l'Espagne qui rêvent de reconstituer leurs domaines d'autrefois ; la Belgique s'implantant au Congo ; l'Italie que Tunis exaspère, qui convoite Tripoli ; l'Allemagne enfin, jusque là renfermée en elle-même, et satisfaite de son développement, qui étend maintenant son insatiable ambition sur tout le monde et semble vouloir renouveler l'empire de Charles-Quint sur lequel le soleil ne se couchait jamais.

Mais il y a colonisation et colonisation. Le génie propre des peuples et leurs qualités natives se manifestent surtout dans leur expansion coloniale. Les anciens, imités par un grand nombre de modernes n'ont vu dans les colonies qu'un développement matériel et mercantile de la patrie. Etablir des comptoirs, organiser des échanges, forcer le mouvement des capitaux, créer, en un mot, un courant de richesse et de vie commerciale, tel a été l'idéal des peuples aux aspirations purement utilitaires et positives. Le sort des nations qu'ils viennent envahir, ils n'en ont pas souci, pourvu qu'ils trouvent chez elles la fortune. Pour nous, français, notre caractère chevaleresque n'a jamais pu comprendre le côté uniquement mercantile de la colonisation. Il nous répugne de ne voir dans les choses que ce qu'il y a de matériel et de mesquin. Il nous faut un but plus élevé, nous sommes les hommes d'une idée. Aussi, pour la France, coloniser a toujours été civiliser, et nous ne pouvons considérer un pays comme nôtre, que quand il

partage nos croyances, nos mœurs, notre langue et notre civilisation. L'histoire est là aussi pour attester que les vraies colonies françaises demeurent toujours françaises, quelles que soient les vicissitudes et les ruines de la Mère-patrie. Témoin le Canada, où plus d'un siècle d'occupation anglaise n'a pu affaiblir l'image, le culte, la langue ni l'amour de la France.

Tandis que les autres peuples sont les pionniers du commerce, nous sommes les pionniers de la civilisation. La France et le Catholicisme doivent marcher la main dans la main, à la conquête des pays étrangers; nous sommes, malgré tout, les Sergents de Dieu dans le monde. Aussi les peuples à l'extérieur trouvent-ils tout naturel d'identifier en nous ces deux choses : Catholiques et Français pour eux, c'est tout un. Ils l'avaient bien compris, ces hommes qui, s'occupant avec une rage satanique de tourmenter la foi chrétienne par mille vexations mesquines, pressés d'appliquer, à l'étranger les mesures tracassières qu'ils employaient à l'intérieur, laissaient échapper cette parole : La Persécution n'est pas un objet d'exportation. C'est que les missionnaires, avec leur ardent dévouement, les sœurs de charité avec leur délicate sollicitude sont les premiers et principaux agents de l'influence française dans les colonies.

Telles sont les idées qui forment le point de départ de la *France extérieure;* elles président partout à son développement. C'est dire que ce travail est l'œuvre d'un chrétien convaincu qui a beaucoup étudié et sérieusement réfléchi.

M. Prou-Gaillard, chemin faisant, examine notre état intérieur, et les difficultés que présente cet état pour l'expansion coloniale. La dépopulation, d'abord, ce chancre rongeur qui dévore lentement mais sûrement la substance de notre pays, à moins que le retour à la vie chrétienne ne nous rende les forces et les énergies puissantes qui font les peuples grands et robustes : le manque de principes dans les hautes régions qui laissent trop souvent choisir, pour représenter la France à l'étranger, ceux que l'on juge indignes de représenter le gouvernement en France.

C'est un superbe cri d'espérance qui termine l'ouvrage. En noble français et en vaillant chrétien, M. Prou-Gaillard attend avec confiance les : *Gesta Dei per Francos.*

« Courage, s'écrie-t-il, que les âmes se réveillent, que les volontés reprennent des ailes ! Concentrons-nous dans une unique pensée de défense autour des reliquaires sacrés qui gardent nos gloires. Nous avons besoin, pour cette grande œuvre, de tous les concours, de toutes les énergies de quelque côté qu'ils viennent. Il n'y aura jamais assez de recrues, jamais trop de cœurs battant pour la patrie. Qu'importe que ces cœurs battent sous le froc ou sous l'ar-

mure, sous la toge, sous l'habit ou sous la blouse! N'imposons pas d'uniforme au patriotisme, n'en répudions aucun; nul ne doit être expulsé. Tout ce qui est français a le devoir d'aimer son pays et le droit de le servir selon sa vocation et son caractère. »

Puisse cet appel être entendu, et la France redevenir grande et glorieuse au dedans et au dehors !

P. Reinert.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations dans le clergé. — Ont été nommés :

Curé d'Unverre, M. l'abbé Kermaïdic, précédemment curé de Souancé.

Curé de Souancé, M. l'abbé Barré, précédemment vicaire de la Madeleine à Châteaudun.

— *Les lettres qu'on nous adresse avec un récit pour la* Voix *doivent être signées :*

Le patronage Saint-Joseph à Chartres. — Ce patronage qui a son lieu d'exercices religieux et de récréations, rue du Puits-Berchot, est de plus en plus florissant. Le zèle de M. l'aumonier et des Frères qui, avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul, consacrent là leurs soins à la protection d'ouvriers et d'apprentis chrétiens est bien récompensé par les succès obtenus. Le public comprend l'importance d'une pareille œuvre pour les individus, la famille et la Société. On l'a bien vu, cette année encore, à la fête du Patronage, célébrée le 19, dans l'église de Saint-Pierre. Quel bel auditoire avait le prédicateur, M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame! Et comme sa parole éloquente, faisant appel à la charité en faveur des ouvriers mis sous la tutelle de saint Joseph, avait un facile accès auprès de tous les cœurs! On nous dit que la quête a été abondante; nous devions bien nous y attendre.

Janville. — *Visite épiscopale et Confirmation.* — L'écho des fêtes de confirmation du 12 au 23 avril, nous a apporté de quelques paroisses des renseignements à peu près identiques. Les manifestations devant le chef vénéré du diocèse pouvaient varier légèrement leur aspect et leur importance selon le chiffre de la population et les facilités du lieu; mais partout, c'était un chaleureux accueil, comme partout le même ordre des cérémonies. Toutefois dans une communication plus précise qui nous a été faite sur Janville, nous avons puisé les éléments d'une note à consigner ici.

Janville, chef-lieu de doyenné, est, on le sait, une ville justement fière de ses souvenirs historiques. N'a-t-elle pas été fréquentée par des rois, des princes, des guerriers célèbres? La statue de Jeanne

d'Arc, érigée il y a quelques années, dans la propriété des Sœurs de la Présentation, par les soins de la R. Mère Saint-Henri, leur supérieure d'alors, ne rappelle-t-elle pas l'hospitalité que reçut à Janville la glorieuse Pucelle d'Orléans? Si cette petite cité n'a plus toute sa physionomie féodale, si elle n'a plus ses vieux remparts, monuments de hauts faits militaires, elle a gardé un caractère et des habitudes en rapport avec son antique réputation. Aussi a-t-elle su faire honneur à son hôte auguste du 12 juin.

Pour ne parler que de la solennité religieuse, car c'est elle surtout qui intéresse notre Chronique. disons d'abord que le doyen, M. l'abbé Friteau, digne successeur de M. le chanoine Duthuillé et de M. l'abbé Lubin, n'avait rien négligé pour une organisation parfaite. Magnifiquement décorée par M. Leroy, ancien maître de pension, si honorablement connu, et par la Supérieure des Sœurs, la Maison de Dieu avait un ornement plus apprécié encore dans l'affluence et l'attitude des fidèles qui vinrent la remplir. Malgré la contagion d'indifférence qui se propage partout, il reste à Janville, bon nombre d'âmes solidement chrétiennes et, là comme ailleurs, la généralité des Beaucerons sort volontiers de l'apathie religieuse quand une fête exceptionnelle les appelle au saint lieu.

Tout ce monde a dû vivement s'édifier des discours qui préludèrent à la cérémonie. Selon l'usage, M. l'abbé Friteau exposa l'état spirituel de sa paroisse avec l'indication des œuvres principales. objet de ses sollicitudes de pasteur; et il le fit avec cette distinction de langage qui lui est habituelle. La réponse épiscopale, toujours ardente et instructive, eut bientôt montré avec quelle satisfaction Sa Grandeur avait accueilli les paroles de M. le doyen. Nous croyons qu'elle aura éprouvé un plaisir particulier en entendant cette phrase qu'on nous a citée : « Notre-Dame de Chartres, qui a fait ici des miracles, verra son culte se développer et la dévotion des fidèles s'accroître. »

Toury. — A la dernière heure et trop tard pour l'insertion, nous arrive un récit de la cérémonie de confirmation à Toury. Nous y voyons que la fête a été fort belle; nombreuse assistance, morceaux de musique bien interprétés. Nous y remarquons surtout les félicitations adressées par Monseigneur à M. le Curé, au Conseil municipal et à d'autres personnes généreuses pour les travaux importants faits à l'église, (peintures, vitraux, etc.).

M. Vivien. — *Souvenirs du Petit-Séminaire.* — Nous recommandons aux prières un respectable octogénaire, bien connu du clergé diocésain : M. Vincent Vivien, décédé dans la paix du Seigneur à Châtillon.

Pendant plus de quarante années, les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron virent au milieu d'eux cet excellent homme, ancien séminariste que la perte de la vue avait contraint de renoncer aux études théologiques et à la vocation sacerdotale, en 1831.

Vincent Vivien appartenait à une honorable et chrétienne famille de cultivateurs, qui habitaient non loin du Petit-Séminaire ; le pauvre infirme ne passait que peu d'heures chaque jour à la maison paternelle, auprès de son frère et de sa sœur, aveugles comme lui ; le reste du temps était pour la chère communauté lévitique, témoin de ses premières études ; il s'y associait aux exercices de la chapelle et aux causeries de la promenade dans la grande cour. En dehors des récréations, il errait solitaire, confiant aux allées du parc et aux corridors de la maison, ses soucis parfois exprimés tout haut et que parfois aussi recueillait l'oreille curieuse d'un enfant inaperçu, qui bientôt, hélas ! se ferait *reporter* indiscret (cet âge est sans pitié) ; c'est là qu'il méditait certains travaux classiques comme sa géographie en vers et son traité d'arithmétique qui ont eu leurs années de vogue. Souvent aussi il allait écouter chez un des maîtres, ami dévoué, de longues lectures, léger fardeau pour son étonnante mémoire ; ou il se faisait répétiteur de classes pour des élèves rétardataires.

M. Vivien connaissait la topographie de la ville et des faubourgs. Que de fois, on le rencontra, avec son bâton pour seul guide, sur les chemins les plus tortueux, mais particulièrement sur celui de la cathédrale ! Quand, dans sa vieillesse, des circonstances que nous n'avons pas à signaler changèrent sa situation et fixèrent son séjour bien loin de la cité, il était heureux de renouveler de temps à autre son pèlerinage à N.-D. de Chartres. C'est en se recommandant à Elle qu'il trouva quelque adoucissement au deuil de ses dernières années. Il édifia jusqu'à la fin les paroissiens de Châtillon ; ils ont perdu en lui le vieux servant de messe et le fort chantre du lutrin.

Le charitable curé qui l'a hébergé en dernier lieu dans son presbytère, pourra leur citer plus d'une fois ce chrétien modèle.

FAITS DIVERS

Le Pape et l'Autriche. — Le Souverain Pontife a fait paraître récemment une lettre aux évêques autrichiens, louant les instructions collectives qu'ils adressent aux fidèles, les exhortant à multiplier les réunions épiscopales et les congrès catholiques, afin de resserrer les liens de la concorde, de revendiquer les droits de la papauté, de travailler à la perfection du clergé, de pourvoir à l'instruction religieuse du peuple, de favoriser et d'accroître les efforts de la presse catholique contre la mauvaise presse.

La loi scolaire au Canada. — NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec ont publié une lettre pastorale collective,

pour protester énergiquement contre la loi scolaire imposée à la province de Manitoba. La lettre pastorale dit que cette loi n'aurait pas d'autre but que d'enlever à l'Église catholique le contrôle d'éducation qui lui appartient. Le clergé fait appel à tous les catholiques, leur enjoignant de marcher la main dans la main pour défendre l'Église attaquée.

Programme de l'Union de la France chrétienne. (Celui que viennent de lancer les catholiques du Nord.)

1° Liberté de l'Église, notamment liberté des associations religieuses et maintien des Sœurs dans les hôpitaux.

2° Repos légal du dimanche.

3° Revision des lois scolaires et suppression de ce qu'elles ont de contraire à la religion catholique et aux droits de famille;

4° Réforme de la loi qui, sous prétexte de patriotisme, mais en haine de la religion, impose le service militaire aux prêtres;

5° Rétablissement des aumôniers dans les armées de terre et de mer; en temps de paix et en temps de guerre;

6° Législation favorisant le développement de l'agriculture et la création d'institutions économiques de nature à améliorer le sort de l'ouvrier;

7° Élection à tous les degrés de candidats chrétiens.

Les ouvriers de Paris. — La Fête du patronage de Saint-Joseph a réuni à N.-D. de Paris un nombre immense d'ouvriers et d'apprentis parisiens. La vaste basilique n'a pu que difficilement les contenir tous. Spectacle vraiment grandiose et réconfortant.

Cette vraie fête du travail, célébrée sans bruit et dans le recueillement, a porté certes plus de fruits, dit *La Croix*, que n'en portera la manifestation du 1er mai, préparée avec tant de fracas.

Car ces ouvriers, ont quitté Notre-Dame l'espérance au cœur et avec la certitude que leur dur labeur est le moyen de leur salut éternel; tandis que les manifestants tapageurs du 1er mai, dont les revendications ne sont, en majorité, que la résultante de leur haine et de leur envie, n'assouviront jamais leurs appétits.

Son Em. le cardinal Richard, assisté de Mgr Gay, présidait. Et le R. P. Terrade, mariste, a éloquemment parlé de la question sociale.

Un don princier pour séminaire. — Aux États-Unis le président du grand chemin de fer du Nord, M. James J. Hill, vient d'offrir à l'archevêque de Saint-Paul (Minnoseta) de faire bâtir à ses frais un séminaire pour la formation du clergé du diocèse. On estime que l'édifice coûtera 2,500,000 francs, et qu'il sera terminé dans deux ans. Le choix de l'emplacement est laissé à l'archevêque.

Le vœu de M. Pochon. — Au Conseil général du département de l'Ain, M. le député Pochon a émis un vœu tendant à fermer l'accès des fonctions publiques à quiconque ne pourrait produire un certificat d'études faites dans les établissements scolaires de l'État, du département ou de la commune. — Et ce vœu dont le Ministre, consulté par le Préfet, déclarait la discussion utile, a été approuvé par 19 voix contre 9. — C'est là une nouvelle tentative de la Franc-maçonnerie contre les maisons d'enseignement libre.

Mgr d'Hulst au Puy. — Il y avait foule lundi après-midi, à la cathédrale du Puy, pour entendre le discours de Mgr d'Hulst en faveur de l'œuvre des séminaires, si opportunément fondée dans le diocèse depuis quelques années par Mgr Petit.

Dire que Mgr d'Hulst a été en chaire digne de son renom et à la hauteur de son talent serait une banalité. *Ce que le sacerdoce nous donne; ce que nous devons lui donner en retour :* tel est le sujet abordé et développé par l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris.

La ville du Puy n'oubliera pas la parole magistrale, nette et distinguée tout à la fois de cet orateur, une des gloires de la France et de la chaire chrétienne.

Congrès des Propriétaires chrétiens. — Le 27 avril prochain, la réunion des Propriétaires chrétiens tiendra sa réunion annuelle dans les locaux de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Gay, évêque d'Anthédon, et sous la présidence effective de M. le comte A. de Caulaincourt, président de la Société des Propriétaires chrétiens de Saint-Michel et Saint-Rémi. Il y aura deux séances : l'une à neuf heures du matin, l'autre à deux heures de l'après-midi.

On étudiera la propriété mobilière : rentes, obligations, participations, actions, leur acquisition et leur vente à la Bourse ; la spéculation ; le jeu, au regard de la morale chrétienne.

On recherchera ensuite les moyens de former des groupes d'étude et d'application pratique parmi les chrétiens, propriétaires et capitalistes.

Avant la réunion, à huit heures, une messe sera dite à Saint-Thomas d'Aquin, aux intentions de l'assemblée.

Découverte d'un martyr. — Dans une lettre de M. Longuet, missionnaire à Tularosa, au Nouveau-Mexique, publiée par les *Missions catholiques*, nous trouvons le récit d'une curieuse découverte.

Deux individus, parcourant la montagne à peu de distance de la mission, aperçurent, derrière un énorme roc, une ouverture qui

paraissait l'entrée d'une caverne. Ils pénétrèrent sous terre, traversèrent une première grotte d'environ trente pieds de diamètre et découvrirent un corps humain pétrifié, admirablement conservé. C'était évidemment le corps d'un missionnaire qui avait évangélisé la contrée, il y a plusieurs siècles, du temps de l'occupation espagnole. Le col romain était parfaitement dessiné : les traits étaient calmes et dénotaient un homme de trente ans ; la redingote longue, le gilet, le pantalon, jusqu'aux bas et aux souliers, tout était bien marqué. Une flèche fixée dans la poitrine à la région du cœur, lui avait donné la mort. On vint de loin voir ce pieux souvenir des âges passés. On le transporta avec un religieux respect et on lui donna les honneurs de la sépulture comme à un martyr. Cette découverte confirme la tradition qu'autrefois des missionnaires espagnols essayèrent d'évangéliser les Indiens Apaches et de les amener à la vraie foi.

Abjurations. — On annonce que l'honorable William Gibson, fils aîné et héritier de lord Ashbourne, grand chancelier d'Irlande, vient d'abjurer le protestantisme entre les mains du R. P. Strappini, de la Compagnie de Jésus, dans l'église catholique d'Oxford.

— Le R. John Moultric, pasteur protestant de Christchurch-Doncaster, s'est converti au catholicisme. Ainsi se continue ce magnifique mouvement de conversion, qui donne de si belles espérances pour le retour de l'Angleterre.

Orléans. — *Les fêtes de Jeanne d'Arc* seront présidées cette année, le 8 mai, par Son Em. le cardinal Foulon, archevêque de Lyon. Le panégyrique sera prononcé par M. l'abbé Joseph Lémann.

Toute une famille vouée à la vie religieuse. — Beaucoup de parents supportent avec grand'peine le sacrifice que Dieu leur impose, quand il appelle à la vie religieuse un de leurs enfants. Il n'en a pas été ainsi d'une respectable dame qui vient de mourir chez les Ursulines de Mortain. Les sept enfants (cinq garçons et deux filles) que Dieu lui a laissés ont tous embrassé l'état religieux. La mère, loin de s'en plaindre, en était heureuse. Les cinq fils sont Jésuites et les deux filles Ursulines. Un autre fils, l'aîné de tous, avait quelque temps vécu sous l'habit de Jésuite et était rentré dans le monde. Soldat pendant la guerre contre la Prusse, il fut tué à Gravelotte. La consolation de la mère était que son fils, la veille de la bataille, était allé à la maison des Jésuites de Metz et s'y était confessé.

Outre ses sept enfants consacrés à Dieu, la vénérable défunte avait deux nièces Religieuses de l'Education chrétienne.

BIBLIOGRAPHIE

L'hypnotisme revenu à la mode, par le R. P. J.-J. Franco, S. J., traduit par l'abbé J. Moreau.

M. l'abbé Moreau vient de livrer au public la traduction du savant ouvrage du R. P. Franco, jésuite italien, sur l'hypnotisme. Ce travail qui a eu tant de succès en Italie, ne peut manquer d'avoir les sympathies de nos lecteurs.

L'auteur démontre par de solides et nombreuses preuves que l'hypnotisme a une parenté étroite avec le magnétisme et le spiritisme et que, comme eux, il est funeste à la civilisation, à la foi et à la morale. La question est traitée à fond aux divers points de vue historique, scientifique, hygiénique, moral et théologique. Les dernières conclusions de la science y sont discutées avec compétence et impartialité.

Chez Vic et Amat, rue Cassette, 11. Prix : 3 fr. 50.

La librairie TÉQUI (Œuvre de Saint-Michel), *85, rue de [Rennes, vient de faire paraître les quatre ouvrages suivants :*

Méditations sur les Litanies du Saint Nom de Jésus et de la Sainte Vierge, nouvelle édition, revue et enrichie de sommaires pour la préparation de la méditation la veille au soir, 1 vol. in-18 carré. Prix : 3 fr. 50.

Reliure 1/2 chagrin, plats toile, tranches rouges, 1 fr. 50; en pleine basane, tranches jaspées, 1 fr.; en pleine toile, 0 fr. 80.

C'est le 4e volume des *Méditations*, du P. Bourgoing, méditations pleines de lumière et de grâce que NN. SS. les Évêques de Luçon et d'Autun et Mgr Gay ont chaleureusement recommandées.

Chrétiens et Hommes célèbres du XIXe siècle, par l'abbé Barraud ; 3 vol. in-12, prix : 9 fr. Chaque volume se vend séparément, franco par la poste : 3 fr.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la mise en vente de la troisième série de ce livre.

Belle étude historique qui est comme l'hommage de la science et de la vertu apporté à nos croyances par des esprits supérieurs.

Esquisses de Voyages, Egypte, Palestine, Italie, Hollande. par Mme la marquise de Laubespin. 1 vol. in-12, prix *franco :* 3 fr.

Charmants récits qui plairont aux pèlerins comme aux touristes.

Boumaza, aventures d'un coureur de bois, par H. B. de Laval, 1 vol. in-12 illustré, prix *franco :* 3 fr.

Sous ce nom d'emprunt se cache une des personnalités les plus énergiques et les plus sympathiques à nombre d'officiers supérieurs. Le récit est celui d'une vie mouvementée, passée en France, en Cochinchine, au Cambodge, au Japon.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.



NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES



NOTRE-DAME DU PILIER

Le pèlerinage de Notre-Dame de Chartres est le plus ancien de tous les pèlerinages catholiques, puisqu'il est antérieur même à l'ère chrétienne : les Druides, avant la venue de N. S. J.-C., ayant érigé là, dans une grotte fameuse, un autel à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturae.* Plusieurs fois agrandi, le vieux sanctuaire druidique est devenu la magnifique cathédrale que l'on contemple aujourd'hui, et qui, de siècle en siècle, a vu accourir dans sa crypte incomparable, et ses nefs immenses, des foules de pèlerins sans cesse renouvelées. Elles venaient y vénérer, outre l'antique statue de N.-D. de Sous-Terre, celle de *N.-D. du Pilier*, honorée dans l'église haute, et le *saint Voile de la Mère de Dieu*, donné par l'impératrice Irène à Charlemagne et déposé en 876 par Charles le Chauve dans ce lieu saint, comme étant « le centre du culte rendu à Marie dans toute l'étendue de son royaume. »

DÉPART ET ARRIVÉE DES PÈLERINS

Dans les trains ordinaires, les groupes de 25 à 200 pèlerins, en prévenant le chef d'exploitation, bénéficient d'une réduction de 40 %.

Des trains spéciaux et des réductions de 50 % sont accordés aux groupes de 500 pèlerins au moins : s'adresser, quinze jours à l'avance, au chef d'exploitation.

De Paris à Chartres. — Le matin : TRAINS ORDINAIRES,

Gare Montparnasse, 7 h. 30, arrivée 9 h. 14 (sans 3es) ; — 7 h. 55, arrivée 9 h. 29 ; — 8 h., arrivée 10 h. 30.

Gare Saint-Lazare, 6 h. 30, arrivée 10 h. 30 (sans 3es) ; — 8 h. 5, arrivée 11 h. 53.

TRAINS SPÉCIAUX :

Des deux gares, 6 h. 55 ou 8 h., arrivée 9 h. ou 10 h.

De Chartres à Paris. — Après-Midi : TRAINS ORDINAIRES,

3 h. 57, arrivée 5 h. 50 à Montparnasse ; — 4 h. 5, arrivée 6 h. 25 à Montparnasse et 7 h. 20 à Saint-Lazare.

TRAINS SPÉCIAUX (les heures ne seront fixées exactemᵗ que le jour même).

Vers 3ʰ 30 arr. 5ʰ 30 à Montparnˢᵉ.	Vers 3ʰ 20 arr. 5ʰ 20 à Saint-Lazare.
— 5ʰ » arr. 7ʰ » id.	— 4ʰ 20 arr. 6ʰ 20 id.
	— 6ʰ » arr. 8ʰ » id.

Prix aller et retour, trains spéciaux, réduct. 50 % : 2ᵉ cl. 8 f 10, 3ᵉ cl. 5 f 90.
— trains ordinaires, réduct. 40 % : 2ᵉ cl. 9 f 70, 3ᵉ cl. 7 f 10.

DÉPARTS DE CHARTRES : *le soir,* sur le Mans, 3 h. 53, 7 h. 12; — sur Orléans, 7 h. 4; — sur Dreux, 5 h. 29; — sur Bordeaux, 7 h. 17.

EXERCICES RELIGIEUX

Le matin. — Les pèlerins vont par petits groupes de la gare à la Cathédrale, dont la direction leur est indiquée par les clochers : le trajet est de 10 minutes. Les prêtres qui veulent dire la messe (la messe *De Beata* est permise jusqu'aux doubles de 2ᵉ classe), se rendent immédiatement aux deux sacristies de la Cathédrale et de la Crypte, d'où ils sont conduits aux autels préparés pour eux : il y en 12 en haut et 12 en bas. — Les fidèles se rangent de suite dans la grande nef ou dans le chœur, là où se trouve l'autel.

Messe basse avec cantique : *Tout le monde doit chanter,* — communion, — courte allocution, s'il y a lieu, et avis pour indiquer l'emploi de la journée et l'heure précise des offices du soir.

Le soir. — Vers 2 heures et demie ou plus tôt, selon les heures de départ, réunion au même lieu que le matin. — *Un chant*, le *Magnificat* ou un cantique. — *Allocution*, et prières récitées en commun aux intentions des pèlerins, au gré des chefs de pèlerinage. — *Salut solennel.*

Procession à la Crypte. — C'est le moment le plus émouvant de la journée. Il est recommandé de tenir à la main un cierge (on trouvera des cierges de tout prix près de la Vierge du Pilier, à gauche du chœur) et de marcher sur deux rangs. La procession descend la grande nef en chantant les litanies, s'engage par l'escalier du clocher neuf sous les voûtes de la vieille crypte admirablement illuminée, stationne brièvement devant la Vierge druidique, tourne derrière son autel, et parcourant l'autre bras de la crypte, remonte par l'escalier du clocher vieux, prend le latéral de droite et arrive, en tournant le chœur, à Notre-Dame du Pilier où elle s'arrête. Là se termine la procession : on laisse son cierge près N.-D. du Pilier et on s'en va ensuite à la gare.

EMPLOI DU TEMPS LIBRE

Déjeuner. — Entre les deux exercices religieux, déjeuner. Il y a plusieurs hôtels sur la place des Épars et la place Châtelet. — Les personnes qui ont apporté leurs provisions peuvent se tenir sous les porches ou sur la pelouse de l'Evêché.

Visite de la Cathédrale, des clochers et de la crypte. — A remarquer : Dans l'**intérieur :** la longueur totale de l'édifice (130 m 86), les dimensions de la nef centrale (long. 73 m 47, larg. 16 m 40) et des transepts (63 m 30), la majesté des piliers, et la hauteur de la voûte (37 m 25), la grandeur du chœur (38 m 34), l'admirable groupe de l'*Assomption* qui domine le maître-autel.

— La splendeur des 144 verrières presque toutes du XIIIe siècle, surtout les trois grandes rosaces qui représentent, celle du fond le *Jugement dernier*, celle de droite la *Glorification de Jésus-Christ*, celle de gauche, la *Glorification de la Sainte Vierge*.

— La superbe clôture du chœur (XVIe et XVIIe siècle) dont les 40 groupes, tous des chefs-d'œuvre, représentent les principales scènes de la vie de N.-S. et de la Ste Vierge et dont les innombrables et fines ciselures font l'admiration de tous les artistes.

— Les débris de l'ancien Trésor, la jolie *navette* de nacre du XVIe siècle, le riche tryptique limousin en émail du XIIIe siècle, le gracieux calice d'Henri III, l'autel donné par les Anglais au XIVe siècle.

A l'**extérieur** la grandiose façade du XIIe siècle, avec les deux *clochers*, l'un grave, (106 m. 50), l'autre riant (115 m., flèche du XVIe siècle), encadrant un porche sévère plein de figures mystérieuses, qui raconte la *Glorification de Notre-Seigneur*.

— Le porche septentrional ou de Saint-Louis, consacré à la *Glorification de la Sainte-Vierge* dont les trois baies et les voussures sont remplies de statues merveilleusement belles, représentant les figures, les ancêtres de la Sainte-Vierge et quelques scènes de sa vie.

— Le porche méridional, représentant J.-C. dans le *jugement dernier* escorté de ses apôtres (baie centrale), des docteurs et des confesseurs (baie de droite), des confesseurs et des martyrs (baie de gauche) : au-dessus, les rois de Juda.

Examiner aussi l'air puissant et majestueux que les 30 contreforts massifs et les 6 tours inachevées donnent à tout l'ensemble du monument.

Les Clochers : on peut monter au clocher neuf (106 m. 50) d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil sur la Cathédrale et la Beauce, jusqu'à près de dix lieues ; l'entrée est près N.-D. du Pilier.

La Crypte (XIe siècle). — On passe par la Maîtrise (au chevet de l'Église). Remarquer : la longueur des galeries (220 mètres), les solides voûtes de Fulbert (1020) qui supportent la Cathédrale, les mystérieuses chapelles (XIe et XIIe siècle), les débris de l'ancien Jubé avec le cénotaphe de l'évêque

saint Calétric (VIe siècle), le baptistère par immersion du XIIe siècle, le caveau de Saint Lubin du IVe siècle, les deux ceintures des Hurons et des Abnaquis du XVIIe siècle, et surtout la statue de la Vierge druidique, copie moderne de l'ancienne brûlée en 1793, avec les innombrables lampes allumées devant elle, sur la demande des fidèles.

Pratiques de dévotion. — *A la Crypte:* prier la Vierge druidique, faire brûler un cierge. Les visiteurs de la Crypte peuvent gagner une indulgence plénière.

1. *A la Cathédrale*, visiter la Vierge noire, à gauche du chœur, et baiser son *Pilier*. (40 jours d'indulgence.)
2. Demander un Évangile au chapelain qui se tient constamment en face.
3. Faire brûler des cierges et des lampes (p. 9 j. 2 fr., 1 mois 5 fr.) devant N.-D. du Pilier comme devant N.-D. de Sous-Terre.
4. Faire bénir les objets pieux, chapelets, statuettes de Notre-Dame, chemisettes représentant le Voile de la Sainte-Vierge.
5. Consacrer les enfants à la Sainte Vierge et faire inscrire leurs noms sur le registre des enfants voués.
6. S'enrôler dans la *Confrérie de* Notre-Dame de Chartres.
7. Demander des messes et des neuvaines de prières. Ces prières sont récitées par les Associés de N.-D. de Sous-Terre et les 72 clercs ou enfants de chœur de la cathédrale. L'Œuvre des Clercs a pour but d'augmenter le nombre des prêtres en offrant à un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, le moyen de faire leurs études. Les offrandes des pieux pèlerins sont sa principale ressource.
8. S'abonner à la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, journal mensuel de 24 pages (3 fr. par an : avec le supplément hebdomadaire 6 fr.). C'est l'organe du sanctuaire et de l'Œuvre des Clercs reçu par tous ceux qui ont obtenu ou sollicitent des grâces de Notre-Dame de Chartres; ses abonnés sont *ipso facto* membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame Sous-Terre.
9. Vénérer la Sainte-Châsse contenant le *Saint-Voile*, et y faire toucher des objets pieux par le chapelain, ou, si elle est exposée, par les enfants qui la gardent.

Pour tout ce qui précède et pour tous renseignements concernant le Pèlerinage: 1° s'adresser aux Chapelains de Notre-Dame près du Pilier ;

2° lire la *Notice sur Notre Dame de Chartres*, 0 fr. 10 — le *Guide du Touriste et du Pèlerin*, 0 fr. 50 — l'*Histoire de NotreDame de Chartres*, 1 fr. » — la *Neuvaine à NotreDame de Chartres*, 0 fr. 20 — le *Mandement de Monseigneur Lagrange sur N.-D. de Chartres*, 0 fr. 15.

Pour ces livres, pour les chemisettes, images, médailles, statuettes, photographies, s'adresser à la *Maison des Clercs*, *cloître N.-D.* Le bénéfice est pour l'Œuvre des Clercs.
Et par correspondance, s'adresser à M. l'abbé Clerval, supérieur de l'Œuvre des Clercs, Chartres (Eure-et-Loir).

CHARTRES. — IMPRIMERIE GARNIER.

2e Année des Suppl. N° 15.

SAMEDI 9 MAI 1891

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MAI)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle : **25** centimes.

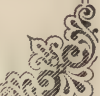
3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 10 mai, dimanche dans l'Octave de l'Ascension, fête du Patronage de la Sainte-Vierge, double de 2e classe, les offices aux heures ordinaires. — Le lendemain, fête de N.-D. de la Miséricorde. Le samedi 16, à l'office capitulaire, bénédiction des fonts.

Le jeudi 14, Octave de l'Ascension, pèlerinage des paroisses du diocèse à N.-D. de Chartres; messe à 10 h. dite par Monseigneur (*Credo* chanté à l'unisson ; motets exécutés par le chœur de chant de la Cathédrale ; cantique à N.-D. de Chartres). Exercice du soir, à 2 h. 1/2 ; petites vêpres de la Sainte Vierge ; *Ave Maris stella, Magnificat ;* cantique à N.-D.; allocution par Monseigneur ; salut solennel ; procession à la Crypte (défilé sur deux rangs avec des cierges). A la Cathédrale, l'arrondissement de Chartres occupera la nef, côté de la chaire ; celui de Châteaudun, la nef côté du banc-d'œuvre ; celui de Dreux, le transept côté de l'Evêché ; celui de Nogent-le-Rotrou, le transept, côté de l'Evêché. Les bas-côtés pourront être occupés par les personnes de Chartres, habituées aux cérémonies de la Cathédrale et heureuses de céder leur place ordinaire aux pèlerins venus de loin.

MM. les Organisateurs des trains de Pèlerinage ont transmis aux intéressés, sur leur réseau, les renseignements utiles pour ce voyage. Nous n'avons pas à y revenir.

Il n'y aura pas de train spécial d'Epernon à Chartres. Les pèlerins empruntant les lignes d'Ecluzelles et d'Epernon à Chartres voyageront dans les trains ordinaires aux prix ordinaires s'ils sont isolés, et avec une réduction de 40 0/0 s'ils forment des groupes d'au moins *dix* personnes : telle est la concession faite par la Compagnie. MM. les Curés voudront bien prévenir lundi au plus tard M. le Curé de la Cathédrale du nombre de leurs pèlerins afin qu'il en avise la Compagnie, laquelle enverra aux gares des billets collectifs nécessaires.

Les signes de reconnaissance seront remis par les chefs de trains pendant le trajet ; ceux de l'arrondissement de Chartres qui viendront isolément pourront en réclamer au Pilier à leur arrivée ou d'avance par lettres à M. le Curé de la Cathédrale.

Les prêtres pèlerins qui désirent prendre leur repas au Grand-Séminaire le 14, sont priés de prévenir M. l'Econome la veille au plus tard.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 10 mai, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 10 mai, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, exercice du mois de Marie ; allocution et salut. — Tous les soirs de la semaine, à 8 h., mois de Marie. — Samedi matin, à 8 h. 1/2 bénédiction des fonts, deux grand'messes.

SOMMAIRE

CIRCULAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A SON CLERGÉ

Relativement au grand Pèlerinage du 14 Mai

Messieurs et bien chers Coopérateurs,

Dans Notre lettre pastorale du Carême, vous parlant du désir que Nous avions de créer cette année, pendant le mois de Marie, un courant de pèlerinages vers Chartres, et de provoquer ainsi une grande glorification de la Sainte Vierge, selon le pieux désir exprimé autrefois par Mgr Pie, Nous vous disions : « Le diocèse, nous l'espérons, donnera l'exemple, comme il l'a déjà fait : successivement, les archi-diaconés de Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, viendront en troupes immenses ; c'est un simple désir que nous émettons... »

Ce désir a été filialement accueilli : seulement, ce n'est pas successivement et partiellement, c'est d'un coup et en masse que le diocèse a préféré venir: c'est ce qu'ont résolu ensemble MM. les Archidiacres réunis à cet effet. Et je sais que MM. les Doyens et MM. les Curés n'attendent plus qu'une dernière et précise invitation pour agir et mettre en mouvement leurs paroisses.

Eh bien ! cette dernière invitation, la voilà : « Venez tous, Messieurs, et, sans perdre un instant, prenez vos dernières mesures. »

Il vous sera doux, sans doute, d'apprendre que notre appel à Paris a été entendu au delà même de nos espérances, et que quatre grands groupes de paroisses parisiennes, et des plus considérables, sont en ce moment formés, et nous arriveront, l'un après l'autre : grande et consolante manifestation

de cette vieille foi chrétienne toujours vivante au cœur de notre France, laquelle n'a pas été appelée en vain *le Royaume* de Marie.

Quant à vous, Messieurs et Chers Coopérateurs, vous recevrez incessamment de MM. vos archidiacres respectifs les dernières indications et les derniers renseignements. Mais dès maintenant vous pouvez avertir vos paroissiens et leur rappeler qu'ils ne peuvent rester en arrière de personne, quand il s'agit de glorifier Notre-Dame de Chartres. Nous attendons une manifestation digne d'eux-mêmes et de notre auguste protectrice. Le 14 mai est le jour fixé pour cette grandiose démonstration.

Plus que jamais les temps sont à la prière : toutes ces supplications, Messieurs et Chers Coopérateurs, monteront jusqu'aux cieux, et redescendront en bénédictions sur notre chère patrie, sur la Sainte Eglise et sur le diocèse.

Veuillez agréer l'hommage de nos bien dévoués respects en N. S.

† FRANÇOIS,

Chartres le 1er mai 1891. *Évêque de Chartres.*

Quelques jours seulement nous séparent du 14 mai ; les renseignements qui nous arrivent sur l'organisation du pèlerinage diocèsain nous font espérer une très belle affluence ; de toutes parts on constate que l'élan se communique des chefs-lieux d'arrondissements aux chefs-lieux de doyennés et de là aux autres paroisses. Des détails ont été communiqués pour les heures et les prix. A Chartres, il sera facile de suivre le programme qui favorisera l'ordre et par conséquent la piété.

Les grands pèlerinages attendus de Paris sont fixés au 18 mai pour Saint-Sulpice ; au 21, au 25 et peut-être au 19 pour les autres groupes ; une quarantaine de paroisses se proposent de prendre part à l'un ou à l'autre de ces pèlerinages. C'est dire qu'à la capitale se généralise de plus en plus le mouvement qui va entraîner prêtres et fidèles vers N.-D. de Chartres.

AFFAIRE DE LOIGNY

LETTRE

De Son Éminence le cardinal Monaco à Mgr l'Évêque de Chartres.

Au sujet de Mathilde Marchat.

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Après examen de ce que Votre Grandeur nous a fait connaître tout récemment (le 5 mars dernier) au sujet de la

visionnaire bien connue de Loigny et de ses partisans obstinés, Sa Sainteté approuvant le vœu des éminentissimes Cardinaux qui sont avec moi les Inquisiteurs généraux, a jugé bon de décider que la suspense *à divinis* dont sont menacés les prêtres qui se rendraient chez Mathilde Marchat, n'est plus seulement *ferendæ,* mais *latæ sententiæ.*

C'est pourquoi Votre Grandeur aura soin de faire afficher un avertissement à la porte de l'Église paroissiale du lieu ci-dessus indiqué, afin que l'on sache que les prêtres qui se rendraient dans la maison de Mathilde Marchat encourraient la suspense par le fait même, et cela, par la volonté du Souverain Pontife.

Vous chargerez le curé de la paroisse de faire tout son possible pour connaître les prêtres qui iraient à la maison susdite ; et une fois connus, vous avertiriez leurs Ordinaires que ces prêtres ont encouru la suspense.

Je prie Dieu de combler Votre Grandeur de ses bénédictions.

Votre très affectionné,

R. Card. Monaco.

Rome, le 25 mars 1891.

A Sa Grandeur, Mgr l'Évêque de Chartres.

Pas un prêtre chartrain ne compte parmi les adhérents de la Visionnaire de Loigny ; mais, au loin, les élucubrations dont ces pauvres gens inondent la France, grâce à l'argent que fournissent, dit le journal *La Défense*, deux bons Lyonnais, fanatiques naundorfiens, quelques bonnes âmes et même des ecclésiastiques se laissent prendre. C'est le cas d'un pauvre prêtre du diocèse de Nancy, contre lequel Mgr Turinaz, après avoir vainement essayé de lui ouvrir les yeux, a dû lancer un interdit. La conduite de Mgr l'évêque de Nancy a été pleinement approuvée à Rome, par le Pape lui-même, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante du cardinal Monaco :

LETTRE

Du cardinal Monaco, à Monseigneur l'évêque de Nancy.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

La suprême Congrégation du Saint Office a reçu communication de la lettre que Votre Grandeur a adressée, à la date du 24 Mars dernier, à l'Auditeur de Notre Saint Père le Pape, et par laquelle vous faites connaître qu'un prêtre de votre

diocèse, nommé Joseph Xaë qui s'est montré le fauteur opiniâtre d'une visionnaire de Loigny a été par vous interdit *à Divinis*, en vertu du décret porté par cette Suprême Congrégation, le mercredi 11 Juin 1890.

L'affaire a été déférée à Notre Saint Père le Pape qui, accédant au vœu des Eminentissimes Cardinaux, a approuvé la manière d'agir de Votre Grandeur : bien plus, Sa Sainteté, après avoir mûrement examiné l'affaire, s'est réservé a Elle-même la censure que vous avez infligée au dit Xaë, de telle sorte que ce prêtre ne peut en être relevé que par le Souverain Pontife; décision que vous êtes chargé de lui signifier.

De plus, Sa Sainteté a daigné décider que la suspense portée par le décret du 11 Juin 1890, rappelé ci-dessus, serait encourue par le fait même sans qu'il soit désormais nécessaire de prononcer la sentence; et que, en conséquence, les prêtres qui entreraient dans la maison de Mathilde Marchat seraient par le fait même soumis à cette censure. Cette décision doit être rendue publique par une ordonnance qui sera affichée aux portes de l'Église paroissiale de Loigny.

Notre Saint Père le Pape confie à la sollicitude et au zèle de Votre Grandeur la mission de rappeler la jeune fille qui est entrée dans la « société des Epouses du Sacré Cœur de Jésus Pénitent » et d'empêcher par tous moyens que d'autres suivent cet exemple.

En vous communiquant ces différentes décisions, je prie Dieu qu'il protège les jours de Votre Grandeur.

Rome, le 26 Avril 1891,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

R. Cardinal MONACO.

A Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nancy,

Nous déclarons que cette traduction est parfaitement conforme au texte latin de la lettre de Son Eminence le Cardinal Monaco que nous avons sous les yeux.

Cirey-sur-Vezouze, en visite pastorale,

Le 3 Mai 1891,

† Charles-François, Évêque de Nancy,

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 9 mai. — Saint Grégoire de Nazianze, docteur.

Saint Grégoire de Nazianze fut par excellence « le théologien » des poètes et le poète des théologiens (1). »

Dans des discours immortels, dont l'Église loue (2) et la sagesse philosophique et la science des Écritures et de la tradition, et qui sont restés le type de l'enseignement catholique, il sut venger contre les hérétiques la divinité du Verbe et du Saint-Esprit, reconquérir à la foi la ville de Constantinople, et par son puissant apostolat commencé dans une église provisoire, l'*Anastasie*, gagner les basiliques et les temples jusque-là envahis par les Ariens.

Poète, il inaugure une littérature chrétienne, compose des mystères et, le premier, dramatise le sanglant récit de la Passion. Dans ces belles œuvres, qui ont fait les délices des âges de foi, il faut voir le principe de tout le mouvement littéraire du moyen-âge. Puisse un jour la jeunesse revenir à ces sources pures du vrai et du beau !

Ame contemplative, avide de silence et de méditation, Grégoire n'avait ni la trempe de caractère, ni l'esprit d'initiative, ni la force de résistance indispensables dans ces temps de troubles et de luttes et qui distinguèrent à un si haut point saint Athanase et saint Basile. D'instinct, Grégoire recule, effrayé de la responsabilité, devant tout honneur et toute charge ; par soumission seulement, et sur les sommations de ses supérieurs, sur les instances de ses amis ou les prières de ses concitoyens il accepte tour à tour une chaire d'éloquence à Athènes, la prêtrise, le siège épiscopal de Sasime, le service provisoire de l'église de Nazianze et de Constantinople et finalement l'évêché de cette ville. En charge, il tient admirablement toutes ses obligations, mais l'angoisse dans l'âme, épouvanté de sa faiblesse et le regard tendu vers la liberté. Aussi est-ce avec une généreuse promptitude et une édifiante humilité qu'il renonce à ses honneurs et à ses titres pour retourner à la solitude et à ses poétiques méditations.

(1) Mot dit par Pie IX à propos de Mgr Bertrand, évêque de Tulle.

(2) Bréviaire. Au IIe nocturne de la fête.

Même (et surtout) dans ces changements, dans ces hésitations, dans ces alternatives Grégoire fut un saint, et par sa fixité d'intelligence dans la doctrine, et par sa fixité de volonté dans la vertu, dans une pénitence austère, dans une perpétuelle immolation de lui-même et de ses goûts et dans un lumineux et profond amour de la Sainte Trinité.

D. G.

LES STATUES DE N.-D. DE CHARTRES.

Un curé du diocèse de Chartres nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Nous disons parfois non sans raison : Soyons Français en France.

Dans un cercle plus étroit n'aurions nous pas sujet de dire : En pays Chartrain, soyons chartrains.

Quoi donc ?

Monsieur le Directeur, je vous fais juge.

Tous en ce diocèse nous aimons bien N.-D. de Chartres ; c'est incontestable, c'est naturel : nous avons tous grandi sous sa livrée.

Eh bien ! Je cherche en vain dans nos églises l'expression publique de ce sentiment ; je cherche en vain ses statues sur nos autels, ses images sur nos bannières, ses confréries dans nos paroisses.

Il y a, du moins pour les statues, d'honorables exceptions, j'en connais trop peu : une aux portes de la ville, une au Cambodge, une au Japon, une en Mandchourie, une ou deux en Angleterre.

Du reste, je souhaite ardemment que mes informations soient très incomplètes.

— Mais on est pourtant bien le maître d'honorer N.-D. des Victoires, N.-D. de Lourdes, etc.

Comment donc, Monsieur le Directeur? moi-même j'y fus pèlerin, et si Dieu me prête vie, je le serai sans doute encore. Mais ne sommes-nous pas avant tout pèlerins aux Vierges chartraines ? Et si, partout, nos yeux rencontraient leurs images, ne serions-nous pas encore plus impatients d'aller les voir chez elles ?

Ainsi, pour le culte de Notre-Dame, c'est mon avis qu'en général nous pouvons nous suffire et voilà pourquoi j'ai dit : En pays Chartrain, soyons chartrains !

Maintenant, est-ce que je m'attribue la paternité de cette idée? Pas le moins du monde, l'inspiration m'est venue de la lettre pastorale sur Notre-Dame de Chartres.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

X.

Mgr FR. DE MONTMORENCY-LAVAL.

La cause de béatification de Mgr François de Montmorency-Laval, originaire du diocèse de Chartres, a été introduite à Rome.

Voici un extrait du décret de la Sacrée Congrégation des Rites, confirmant l'introduction de la cause.

« Issu d'une très noble famille du diocèse de Chartres, François de Montmorency-Laval, cédant à l'ardent amour dont il brûlait pour les âmes, après avoir renoncé aux avantages et aux plaisirs que lui offrait sa patrie, entreprit un long voyage par delà les mers et se rendit dans l'Amérique septentrionale pour y répandre les lumières de l'Évangile, et rendre aux habitants de ces contrées la liberté des enfants de Dieu. Dans l'acccomplissement de cette mission, que l'autorité légitime lui avait confiée, à quels travaux ne se livra-t-il pas, quels dangers ne dut-il pas affronter, et cela pendant 50 années consécutives de sa vie ! Après avoir converti à la foi chrétienne les peuplades de ce pays, qu'on appelle la Nouvelle-France, il eut le bonheur de jeter les fondements de l'église Canadienne, et ce fut lui, aussi, que le Saint-Siège, reconnaissant ses mérites, désigna pour en être le premier évêque. Riche de toutes les grâces dont le ciel l'avait comblé, il rendit le dernier soupir en l'année 1708, âgé de plus de quatre-vingts ans, et laissant après lui la réputation d'un grand saint.

Cette réputation de sainteté, appuyée, dans la suite, de prodiges que l'on disait accomplis par Dieu, grâce à son intercession, bien loin de s'éclipser, s'est conservée dans tout son éclat jusqu'aux temps actuels. Aussi l'autorité ordinaire du lieu crut enfin le temps venu de procéder à un examen touchant la sainteté, la vie, les vertus et les miracles de Mgr de Laval.

Sur quoi, le soussigné cardinal préfet de ladite Sacrée Congrégation, ayant fait rapport à Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, Sa Sainteté, le 24 septembre de la même année, ratifia et confirma la décision de la Sacrée Congrégation, et signa de sa propre main la commission d'introduction de la cause du Vénérable Serviteur de Dieu, François de Montmorency-Laval. »

Voilà donc le premier évêque de Québec déclaré Vénérable par l'auguste tribunal de l'Église : son nom prend place à côté de celui de Marguerite Bourgeois, de Marie de l'Incarnation, et de Mme d'Youville, dont les héroïques vertus ont reçu de si éclatants hommages.

— La vie du Vénérable a été écrite en 1890 par M. l'abbé Auguste Gosselin, docteur de l'Université de Laval, curé de Saint-Feréol au Canada : et cet important ouvrage a été couronné à Québec. L'auteur

a fait son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, il y a quelques jours. De Chartres il est parti pour Montigny-sur-Avre et les autres localités, villes ou villages, où vécut Mgr de Montmorency-Laval, avant de se fixer en Amérique.

LE DEVOIR SOCIAL

(*Le Devoir social*, par Léon Lefébure, Paris, 1890. — Cet ouvrage vient d'être couronné par l'Académie.)

Sous ce titre qui, à lui seul, est un principe et un programme, M. Léon Lefébure a publié les conférences faites par lui en 1889 à Paris et en province sur les questions sociales. Trois études très spéciales sur la *Misère et la Charité* à Paris, sur le *Repos dominical en Allemagne* et sur l'*Assurance ouvrière ;* une étude plus générale sur les *Conditions de la Paix sociale* en France : tel est le contenu de son dernier ouvrage. Dans ces travaux, l'auteur qui est avant tout un homme d'œuvre et dont chaque discours est un acheminement vers une solution pratique très prochaine, développe une triple doctrine : l'association générale des œuvres de charité, l'initiative privée et le rôle considérable et nécessaire de la Religion.

L'association mutuelle, la fédération des œuvres de charité est absolument indispensable si l'on veut arriver à un résultat positif. Depuis 10 ans les secours officiels dépensés par l'assistance publique ont plus que doublé : la charité privée ne cesse de multiplier ses institutions et ses aumônes; et, cependant, à s'en rapporter aux statistiques, le paupérisme est stationnaire : il n'augmente pas, mais il ne diminue pas davantage et le chiffre des indigents est, à peu de chose près, le même. Cette anomalie, selon M. Léon Lefébure, provient d'un vice d'organisation dans ces œuvres qui restent isolées, atteignent parfois les mêmes pauvres et n'arrivent point jusqu'à d'autres malheureux non moins intéressants. Pour remédier à ce mal, pour relier entre elles les institutions charitables, pour les mettre en rapport plus facile avec l'indigent, pour faciliter les demandes de secours et pour organiser une plus parfaite répartition des aumônes, il manque ce que M. Lefébure appelle l'*Office central des Œuvres.*

On sait quelle terrible confirmation l'affreux suicide de la famille Hayem est venu donner aux observations de notre

écrivain et avec quel cri d'étonnement et d'horreur les journaux ont appris, pour nous le redire, qu'à Paris, au sein de la ville de bienfaisance par excellence, on pouvait encore mourir de faim et de misère, inconnu ou négligé des institutions charitables qui pullulent dans notre capitale. Pendant que ces journaux dissertaient, traçaient leur plan, échaffaudaient leur système, M. Léon Lefébure descendait sur le terrain de l'application, et tentait la réalisation de ses théories. Tous nos lecteurs ont vu dans les feuilles publiques son nom porté jusque dans nos campagnes et ses récentes conférences sur l'organisation de l'*Office central*. Aujourd'hui c'est chose faite ou bien près de se faire.

Les avantages de cette nouvelle institution peuvent encore échapper aux esprits distraits et insouciants : mais plus tard, quand son action bienfaisante s'étendra sur Paris, quand son influence rayonnera dans nos provinces, quand par elle toutes nos œuvres locales de charité, de mutualité, d'assurance et de coopération seront rattachées aux associations plus générales et surtout plus aisées, nous en expérimenterons l'utilité. Un exemple fera mieux ressortir l'avantage d'une telle œuvre. Au début du rude hiver que nous traversons, un prêtre voulut procurer du travail à plusieurs mères de famille pauvres, sans ouvrage et habiles à la couture. Les demandes qu'il adressa à de grands magasins de Paris pour en obtenir un lot de grosse confection, de lainages et de vêtements de travailleurs n'aboutirent qu'à un refus commun. Avec l'office central, ce prêtre eût certainement trouvé son affaire : et il eût assuré à ses pauvres du travail et du pain.

M. Lefébure espère davantage. Selon lui chaque commune devrait avoir une institution similaire.

(*A suivre*).

UNE LETTRE DU TONKIN

DÉTAILS SUR LES SŒURS DE SAINT-PAUL

L'*Année dominicaine* (numéro de mai 1891), donne sur les missions du Tonkin un récit qui n'est rien moins que rassurant. La misère du pays, la désolation causée par les pirates sont retracées là comme en d'autres correspondances que la presse française nous fait connaître depuis quelque temps. Mais ce récit se termine par une page plus consolante pour le lecteur.

Voici, en ce qui concerne le côté moral et religieux, ce qu'a écrit de Bac-Ninh Mgr Colomer.

« Au point de vue religieux, nous n'avons pas trop à nous plaindre. Chaque jour voit s'augmenter le nombre des convertis. Nous les éprouvons sérieusement avant de les recevoir dans le giron de l'Église, pour ne pas mêler la paille au bon grain. Généralement ils persévèrent et deviennent de fervents chrétiens. L'année dernière nous avons baptisé six cent six adultes dans mon seul vicariat.

» Si on ajoute à ce chiffre celui des enfants de ces nouveaux catholiques qui ont reçu le baptême avec leurs parents, nous arrivons à un total de six cent quatre-vingt-onze. De plus nous avons vu un grand nombre de catéchumènes qui se préparent au baptême et nous espérons une riche moisson d'âmes pour l'année prochaine.

» Une autre bonne nouvelle que j'ai à vous donner, c'est qu'enfin nous avons obtenu pour les hôpitaux militaires des *Sœurs de Saint-Paul de Chartres*. Les soldats de la France s'en vont maintenant à Dieu, fortifiés par les sacrements de l'Église et reçoivent une sépulture chrétienne. C'est mon coadjuteur lui-même, Mgr Velasco, qui s'est chargé du service religieux de l'hôpital de Phu-Long-Thuong, aux environs de Bac-Ninh. Le Père Perez remplit le même office à Thi-Cau. Il est impossible de dire le bien que font les *Sœurs de Chartres*. Que n'en avons-nous pas dans tous les hôpitaux militaires ! Ce serait le salut de beaucoup d'âmes.

» Le grand nombre des conversions qu'opère la grâce de Dieu va nous contraindre à agrandir nos églises et à en construire de nouvelles. Pendant ce temps les païens oublient le chemin de leur pagode et négligent le culte de leurs idoles. Absorbés par les malheurs des temps, ils n'ont même plus le loisir de penser à faire le mal.

» Me voici dans l'heureuse nécessité de bâtir une église dans cette ville de Bac-Ninh, où il y a à peine six ans ne se trouvait qu'une famille chrétienne, dont la maison servait de chapelle et d'hôtellerie pour le missionnaire. A l'heure présente, Bac-Ninh est devenu un foyer de vie chrétienne. Sans parler du résident, du général et des autres officiers français qui y habitent, le gouverneur annamite, qui est catholique, y a aussi sa résidence. Il a donc fallu nous mettre à l'œuvre sans tarder et jeter les fondements d'une église. Elle aura trente mètres de long sur dix de large avec un petit transept, une tribune servant de chœur et une tour pour les cloches. La chapelle actuelle formera comme le portail du nouvel édifice qui fait face au grand chemin conduisant à Dap-Can et aura belle apparence. A côté de l'église et en forme de monastère, sont construites la maison du vicaire apostolique et l'orphelinat de la

Sainte Enfance. Prions Dieu d'inspirer à nos bienfaiteurs de se montrer généreux; car pour bâtir de nouvelles églises, des orphelinats, nous ne pouvons compter sur d'autres fonds que sur ceux que nous enverra la Providence. Pour le moment, je suis allé de l'avant avec un peu d'argent que quelques bonnes âmes m'ont prêté sans intérêts. J'espère que l'œuvre de la propagation de la Foi viendra à mon aide en m'allouant chaque année pour la construction de l'église de Bac-Ninh quelques milliers de francs, avec lesquels peu à peu j'éteindrai ma dette, tout en achevant mon œuvre.

» A la suite d'une expédition en règle faite dans les derniers mois de l'année par le général Bodin, et qui a débarrassé des pirates tout le nord de la province, après toutefois une résistance très vive de la part de l'ennemi et de nombreuses et sanglantes rencontres, une messe solennelle de *Requiem* a été célébrée à Bac-Ninh, pour les soldats morts à l'ennemi.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Châteaudun. — *Une bénédiction de cloche.* — Grâce à la générosité de M. et Mme Goudemand-Hubert, propriétaires, la sonnerie de l'église de la Madeleine, à Châteaudun, vient d'être augmentée d'une cloche, belle et sonore, qui forme avec les trois autres, nous dit-on, les intervalles musicaux suivants : seconde majeure, tierce majeure et quinte. Elle a été bénite, le dimanche 3 mai, à l'heure des vêpres, par M. Legué, vicaire-général, archidiacre de Châteaudun.

La cérémonie était très solennelle; les décorations, remarquables; la musique instrumentale et la musique vocale, d'un religieux effet. Au premier rang de l'assistance considérable étaient les prêtres de la ville et plusieurs autres des paroisses voisines. Un beau discours sur l'objet de la fête a été prononcé par M. l'abbé Hautin, chanoine honoraire de Chartres et d'Evreux, curé de Marboué.

— Le lendemain, 4 mai, dans la même église de la Madeleine, l'instruction pour l'Association des Mères chrétiennes était donnée par M. l'abbé Duchâteau, vicaire de la paroisse depuis quelques jours.

Beaulieu (Chartres). — *Bénédiction d'un Calvaire.* — Dimanche dernier, la chrétienne population de Beaulieu, près Chartres, était en fête. C'était la solennité de l'Invention de la Sainte-Croix, et ces bons habitants n'avaient pas cru pouvoir fixer à un plus beau jour la bénédiction de leur nouveau Calvaire.

Depuis quelque temps, celui qui se dressait à l'entrée de leur village menaçait ruine. Ils ont tenu à honneur d'imiter leur voisins du Puits-Drouet et de le remplacer par un autre, capable de résister aux intempéries des saisons. Chacun a voulu contribuer pour sa part à l'érection du monument. Il avait été transformé pour la circonstance en véritable reposoir : aussi était-ce avec une bien légitime fierté que, debout auprès de leur Croix, tous attendaient, dimanche soir, les autres paroissiens de Saint-Pierre. Une bienveillante autorisation avait, en effet, permis de donner plus d'éclat à la cérémonie et d'organiser, à l'issue des vêpres, une longue procession favorisée par un temps splendide. Avant la bénédiction, M. le Curé a montré en quelques mots que la Croix de Jésus-Christ était l'instrument de son supplice, le trône de sa royauté et le sceptre de sa justice.

Et maintenant, puisse cette Croix faire descendre les bénédictions du Ciel sur ces plaines si désolées qu'elle domine et accorder à tous « *ceux qui prieront et s'inclineront devant elle la santé de l'âme et du corps !* »

Nécrologie. — *Mme de Chevrigny.* — Mgr l'Evêque de Chartres assistait, le lundi 4 mai, aux obsèques de l'une de ses diocésaines, en l'église de Sainte-Clotide à Paris. La pieuse châtelaine de Mormoulins, Mme de Chevrigny, née de Maingoval, est décédée à l'âge de quatre-vingt-un ans. L'église de Sainte-Clotilde était remplie ; tant de personnes avaient à cœur de rendre hommage aux vertus de la noble dame. C'est Mgr Lagrange qui a donné l'absoute. Le deuil était conduit par les gendres de la défunte : MM. de Kainlis, le comte Lafond et le marquis des Cars.

Mois de Marie. — Le prédicateur du mois de Marie à la cathédrale, le R. P. Jutteau, dominicain, a choisi pour sujet de ses instructions la Vie de la Sainte Vierge, d'après la sainte Écriture et la tradition. Les débuts de cette station ont été très heureux. Dès les premiers jours on est venu en foule au saint exercice du soir. Les chartrains aiment à entendre parler de la divine Mère, et en parlant d'Elle avec science comme avec amour, le prédicateur donne à ses discours un grand attrait.

BIBLIOGRAPHIE

Martyrologe de l'Église de Chartres, un beau volume, prix : 2 fr. 25. S'adresser à M. l'abbé Haye, curé de Saint-Avit, par Illiers (Eure-et-Loir).

Nous annonçons volontiers un livre qui peut offrir le plus grand intérêt aux historiens et qui rectifie quelques inexactitudes échappées aux écrivains d'ordinaire les mieux informés.

Ce volume a pour titre « *Martyrologe de l'Église de Chartres* » et contient la liste aussi complète que possible de tous les saints et pieux personnages et victimes de la Révolution, qui ont eu des relations quelconques avec le diocèse de Chartres et avec les parties des diocèses de Blois, de Tours, du Mans, de Séez, d'Evreux, de Versailles et d'Orléans qui autrefois dépendaient de celui qu'on appelait le grand diocèse des Gaules.

Il commence par une « Etude sur les limites anciennes et nouvelles du diocèse de Chartres », où l'on fait voir ce que les autres diocèses lui ont emprunté de territoire.

Quelques-uns de nos saints nous étant venus de différentes contrées, et quelques autres ayant porté au loin la bonne odeur de leurs vertus, ce travail touche à l'histoire de presque tous les diocèses de France.

Aussi les Sociétés historiques de Châteaudun, de Vendôme, d'Orléans, de Rambouillet et de Chartres et les archéologues les plus distingués des départements d'Eure-et-Loir, de l'Orne, de la Sarthe, du Loiret, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de la Nièvre, de la Corrèze, etc., se sont empressés de souscrire à cet ouvrage.

Entrepris sous les auspices de Mgr Regnault, il a été respectueusement soumis à Mgr Lagrange, comme à un juge expert en l'art de bien dire ; Sa Grandeur lui a fait un accueil bienveillant et a daigné, par la lettre suivante, adresser à l'auteur ses plus chaleureuses félicitations.

» Chartres, 25 décembre 1890.

« Cher Monsieur le Curé,

» Je suis émerveillé de l'étendue et de la précision de vos recherches et j'admire cette œuvre de patience et d'érudition.

» Vous avez rendu par ce travail un vrai service au diocèse; le clergé chartrain vous en demeurera reconnaissant.

» Et vous aurez donné ainsi un excellent exemple que peut-être dans d'autres diocèses on s'empressera d'imiter.

» Je vous loue, je vous remercie et je vous bénis bien affectueusement en Notre Seigneur.

» † FRANÇOIS,

» *Évêque de Chartres.* »

Directoire de la femme chrétienne. — Ce petit volume présente dans une suite de considérations simples et pratiques le tableau complet des devoirs de la femme chrétienne. C'est un excellent miroir à placer dans la corbeille de toutes les mariées; on pourrait même l'offrir d'avance aux grandes jeunes filles pour les aider à faire leur noviciat avant de devenir professes.

Imprimerie N.-D., rue du Soleil-d'Or. — Broché, 1 fr. 60; relié, 2 fr. 25; doré, 3 fr.

La France extérieure, par M. Prou-Gaillard. — Cet ouvrage, sur lequel notre dernier Supplément d'avril a donné une longue et intéressante appréciation, se vend à la librairie Téqui, éditeurs, Paris, rue de Rennes, 85. — Prix : 3 francs.

FAITS DIVERS

M. le Curé de Fourmies. — On sait les manifestations ouvrières qui ont eu lieu non seulement en France, mais à l'etranger, le 1er mai. Les prétentions des ouvriers sollicitant un salaire plus élevé et moins d'heures de travail n'ont pas besoin d'appréciation ici. En certaines villes, la manifestation a été très tumultueuse; à Fourmies, dans le Nord, elle a été sanglante; il y a eu des tués et des blessés. Voici quelques lignes extraites de la *Croix :*

« La foule fuit éperdue en poussant des cris de rage. Des soldats excités vont continuer la terrible fusillade, quand la porte du presbytère s'ouvre soudain et l'on voit sortir M. Margerin, curé de Saint-Pierre, qui, suivi de ses deux vicaires, s'avance au milieu des balles vers la troupe et s'écrie : « Ne tirez plus. Ne faites plus de victimes. Il y en a assez. » A la vue de ces prêtres héroïques, les fusils se relèvent, le feu cesse, et le curé et ses vicaires se penchent vers les mourants à qui ils donnent l'absolution *in extremis*. Ils portent eux-mêmes les cadavres au presbytère, et font relever les blessés que les Sœurs soignent avec un admirable dévouement. Toute la nuit, les religieuses ont prié auprès de ceux dont elles n'avaient pu panser les blessures. » Dans la presse, au Parlement, partout, on est unanime à faire l'éloge de M. l'abbé Margerin.

Léon XIII et le jeune martyr. — Une caravane de jeunes enfants de l'Afrique centrale était, il y a peu de mois, reçue en audience par Léon XIII. Un d'entre eux avait eu le pied coupé par les persécuteurs. « D'où vient cela ? dit le Pape en attirant l'enfant près de lui et en lui montrant son pauvre membre mutilé : n'avais-tu pas été sage ? — J'étais sage, Saint-Père. — Et pourquoi t'a-t-on coupé le pied ? — Parce que je priais ! — Raconte-moi donc cela, mon enfant. »

Le jeune Congolais raconta son suplice avec tant de simplicité, que des larmes jaillirent des yeux du Pape, et n'y tenant plus : « Je n'ai jamais embrassé un martyr, s'écria-t-il, mais je le ferai aujourd'hui. » Et le Chef de l'Église reçut le pauvre nègre dans ses bras.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 16.

SAMEDI 16 MAI 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à a Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 17 mai, fête de la Pentecôte, double de 1re classe. — Messe de paroisse, à 9 h., office capitulaire, à 10 h. 1/2, petite heure avec chant du *Veni Creator*, procession, *messe pontificale.* A 3 h., vêpres, complies, procession de la Sainte Vierge et salut solennel.

Le lundi 18, pèlerinage de Saint-Sulpice, avec Saint-Nicolas-du-Chard, Saint-Severin, Saint-Étienne-du-Mont, N.-D.-des-Champs, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Marcel, et le noviciat de l'oratoire. Total : mille pèlerins attendus messe vers 9 h.; office de l'après-midi, à 2 h. 1/2 et procession à la Crypte. — Le jeudi 21, autre pèlerinage parisien : celui de Notre-Dame-de-Lorette auquel se joindront Saint-Augustin, Saint-Eugène, Saint-Georges, Saint-Louis-d'Antin, Sainte-Madeleine, Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Roch, la Trinité, Saint-Vincent-de-Paul. Arrivée à Chartres à 8 h. 55; messe à 9 h. 15. — Réunion de l'après-midi à 2 h. 15.

— La paroisse Saint-Paul-Saint-Louis viendra le lundi de la Pentecôte avec celle de Saint-Sulpice.

Le samedi 23, cérémonies de l'Ordination, à 7 h., dans le grand chœur de la Cathédrale.

— La clôture du mois de Marie (salut solennel, procession), est fixée cette année au 30 mai, à cause des offices du Saint-Sacrement qui doivent avoir lieu le 31.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Solennité de la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, mois de Marie et salut. — Lundi de la Pentecôte, grand'messe à 10 h., les exercices du mois de Marie, tous les soirs, à 8 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche, solennité de la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, exercice du mois de Marie. Allocution et salut. — Lundi, grand'messe, à 10 h., vêpres suivies du salut, à 3 h. — Tous les autres soirs, à 8 h. exercice du mois de Marie.

EGLISE SAINT-MARTIN-AU-VAL, *à l'Hospice Saint-Brice.* — Jeudi 21 mai, fête de l'Adoration. A 5 heures, exposition du Saint-Sacrement et 1re messe. Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h.

A 9 h., grand'messe, chantée par M. le chanoine Lemoine, aumônier du Lycée. A 3 h., vêpres solennelles. sermon par M. l'abbé Delépine, professeur à Saint-Cheron, salut. La porte latérale vers la place Saint-Brice restera ouverte toute la journée. Les fleurs et les bougies seront reçues avec reconnaissance.

Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de Saint Louis de Gonzague. — A l'occasion des fêtes solennelles du troisième centenaire de la bienheureuse mort de Saint Louis de Gonzague, voici une nouvelle *Vie de Saint Louis de Gonzague*, par le P. Cepari, *Nouvelle traduction annotée et augmentée des lettres de Saint Louis et de documents inédits par le P. L. Michel S. J.* Edition richement illustrée gr. in-8°, impression rouge et noire, d'environ 500 pages sur beau papier teinté.

Conditions spéciales pour les Collèges et Écoles congréganistes :

Prix : broché, 10 fr. — Avec élégante reliure en toile à fers spéciaux, tranche dorée, 12 fr. 50.

En prenant à la fois 6 exemplaires, 9 fr. ; 12 exempl., 8 fr. 50; 25 exempl., 8 fr. ; 50 exempl., 7 fr. 50 ; 100 exempl., 7 fr. ; 250 exempl., 6 fr. 50; 500 exempl., 6 fr. Prix nets comptant franco de port et de douane. — Chaque exemplaire relié 2 fr., en sus des prix précités, mêmes conditions d'envoi.

Cet ouvrage a été édité par MM. Benziger et Ce, Einsiedeln (Suisse), typographes du Saint-Siège Apostolique. — On l'annonce comme se trouvant dans toutes librairies.

N° 16. 16 Mai 1891.

SOMMAIRE

PÈLERINAGE du 14 MAI à N.-D. de CHARTRES.

Jeudi soir. Le pèlerinage annoncé le 14 mai vient de finir et nous écrivons à la hâte un compte rendu pour le numéro du Supplément qui paraîtra demain.

Le temps a été superbe toute la journée.

Le nombre des pèlerins a dépassé nos espérances, bien qu'on ait compté sur une affluence considérable. La majeure partie des paroisses du diocèse est représentée par des groupes particuliers. Quelles foules ce matin à la gare de Chartres, au débarquement des trains successifs venus de toutes les directions ! A dix heures la cathédrale était pleine, et de fortes caravanes étaient encore attendues. A leur arrivée, on se demandait où serait leur place. Enfin les rangs se serrent; pas un point de l'église qui reste inoccupé, sauf derrière le grand chœur, de la chapell ede l'*Ecce Homo* jusqu'à N.-D. de la Belle Verrière. C'est qu'il y a là peut-être sept mille personnes; beaucoup ont estimé ce chiffre inférieur à la réalité.

La fanfare des élèves des Frères de Dreux et ensuite celle du Patronage de La Bazoche-Gouet se font entendre. A son tour le grand orgue joue une entrée. Monseigneur avance avec son beau et long cortège dans la basse nef septentrionale, remonte la grande nef et gagne l'autel placé dans l'avant-chœur. Tout est prêt; la messe pontificale commence et continue au milieu des chants. A la fin la communion est distribuée à un certain nombre de fidèles; il faut dire qu'une multitude de pèlerins avaient communié plus tôt à des messes basses célébrées par des curés qu'avaient amenés les premiers trains.

L'office du matin finit; il a été splendide; toute cette foule quitte la cathédrale avec une émotion profonde; elle sera peut-être plus vive encore à l'office du soir.

Après les réfections prises soit dans les hôtels ou les maisons d'amis, soit sur les pelouses de l'Évêché et de ses dépendances, les cloches, recommençant leur joyeuse harmonie, rappellent les pèlerins à la basilique. Elle est comble, plus que le matin; les habitants de Chartres et de nouveaux groupes arrivés de la campagne sont accourus à la cérémonie. Ecoutons la fanfare, le grand orgue et quelques chants, surtout le formidable et majestueux unisson de l'*Ave maris stella* et du cantique à Notre-Dame. Puis le sermon va expliquer le caractère principal de la solennité et indiquer la direction de notre prière publique. C'est Monseigneur qui est en chaire; nous reproduisons plus loin son discours, afin que la parole épiscopale, accueillie avec reconnaissance par les auditeurs, puisse étendre son bienfait à beaucoup d'autres diocésains.

Le salut solennel suit le discours et la procession s'organise. Elle sera d'une longueur incroyable. Voyez-vous cette assemblée compacte qui s'ébranle, ces lignes qui se forment, dessinées au loin par les cierges aux mains des assistants? Le mouvement ne se précipite pas sans doute assez au gré des pèlerins qui doivent défiler les derniers; mais ils prendront patience, et la longueur du temps sera charmée par le chant d'un joli cantique composé pour la circonstance. *Ave, Ave Maria,* répètent les milliers de voix qui vont du chœur aux portes de la crypte, et ensuite dans l'interminable souterrain magnifiquement illuminé. La procession a duré deux heures entières ! !... C'est dire quel concours de peuple a répondu aux appels pour la fête, quel immense concours de prières est venu assiéger le cœur de Marie, quel triomphe nouveau le 14 mai réservait à la gloire de Notre-Dame de Chartres.

DISCOURS ADRESSÉ PAR Mgr LAGRANGE

A SES DIOSÉSAINS PÈLERINS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES DANS SA BASILIQUE, LE 14 MAI 1891

Quel beau et grand spectacle et quelle immense joie vous m'avez donnés ce matin, et vous me donnez encore ce soir; car votre affluence, ce me semble, a encore grandi. Je fouille du regard tout ce temple, et devant moi, derrière moi, à ma gauche, à ma droite, dans ces nefs et dans ce transept, et au delà de

cet autel, dans ce vaste chœur, partout mon regard aperçoit des pèlerins de Notre-Dame, et encore des pèlerins ! Le diocèse de Chartres, tout entier, je puis le dire, est là: je le vois! Chartres, Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, prêtres et fidèles, vous voilà : Châteaudun, la ville héroïque et chrétienne, que déjà j'ai saluée et suis heureux de saluer encore ; Nogent, qui m'avez fait la première ces réceptions splendides; Dreux, qui vous souvenez peut-être encore de m'avoir vu après le cyclone : à ma simple invitation, votre vieil et indéfectible amour pour Notre-Dame a répondu; et Notre-Dame en ce moment, avec une joie maternelle, vous reçoit dans son sanctuaire; car elle est là, n'en doutez pas, au milieu de nous; glorifiée, souriante et bénissante.

Mais que vous dirai-je? Et vos foules, éparses dans tout ce vaste temple, permettront-elles à ma faible voix de les atteindre? Comment me taire cependant?

Gloire à Dieu ! Et à Marie ! Et à vous ! Ah ! qui donc vous accuse d'être des populations froides et rebelles à l'enthousiasme? L'enthousiasme, n'est-ce pas lui qui vous a conduit ici? Et un double enthousiasme. Que faites-vous en effet? Un grand acte de foi et de patriotisme.

Un grand acte foi. Il y en a qui disent que la foi meurt dans le vide de nos temples. Eh bien ! qu'ils regardent : nos pèlerinages répondent. Ces multitudes remplissant de leurs flots pressés et joyeux tous nos sanctuaires catholiques, anciens et nouveaux, comme vous remplissez en ce moment le vôtre, insuffisant malgré son immensité, est-ce là une foi qui meurt et s'en va, ou qui, assoupie, se réveille, déborde, éclate et triomphe? De ces concours sort une leçon, une grande voix, qui s'en va dire au loin, à ceux qui doutent, ou s'étonnent, ou s'effrayent : Voyez ! la France est toujours la France ! Un pays qui croit, adore et prie ! Et, dans ce sentiment religieux qui agite et remue ces populations croyantes, et les arrache à leurs travaux champêtres, pour les agenouiller dans les basiliques, aux pieds de Dieu, quelle puissance, quelle vitalité ! impérissable, indestructible ; comme ces vieux murs qui bravent les siècles !

Où sommes-nous, en effet? Au XIIIe ou au XIXe siècle? Tous les deux sont sous nos yeux : une journée du XIIIe siècle dans le XIXe, voilà votre pèlerinage.

Ah ! ces vieux murs tressaillent à ce spectacle ! Ils vous re-

connaissent, ils vous ont vus ; vous êtes la France ; la France moderne, mais aussi la vieille France; celle que, de siècle en siècle, ils ont vu passer et prier ici. L'âme, la foi des aïeux vit en vous : Vous êtes bien les fils de vos pères ; vous êtes, n'en doutez pas et soyez-en fiers, dans les meilleures, les plus pures et les plus vraies traditions françaises ; et c'est pourquoi le grand acte de foi que vous faites est aussi un grand acte de patriotisme.

Oh ! la patrie, la chère patrie, vous la portez en vous, vous venez ici le cœur plein d'elle ! Vous êtes une multitude, un peuple; vous êtes la France. Vous venez aussi prier pour elle : elle en a tant besoin ! Elle a souffert et souffre encore ! Dieu l'a traitée sévèrement. Châtiment où épreuve ? Il le sait. Et maintenant, il attend. Que va-t-elle faire? Vaincue, envahie, mutilée, elle n'a pas voulu mourir! Grand Dieu, la France mourir ! A son relèvement tous doivent travailler; et par tous les moyens ; il y faut toutes les forces vives de la patrie; mais surtout la foi, la prière ! Parce que, avant tout, il y faut Dieu ! et le secours nécessaire et souverain de Dieu, c'est la prière qui l'appelle : et voilà pourquoi ces grandes supplications qui s'appellent des pèlerinages, sont aussi, en même temps que des actes de foi et de prières, de grands actes de patriotisme.

Aussi bien, la France est chrétienne. Sortie du baptistère de Reims, et façonnée par les Évêques, Dieu en a fait son instrument, son soldat dans le monde. *Gesta Dei per Francos*, les gestes de Dieu par les Francs, voilà sa mission, et la formule de son histoire; et il y a plaisir à le rappeler ici, sous les voûtes de ce temple, où tout le proclame : les porches, les verrières resplendissantes, toutes les scènes historiques, tous les emblèmes, tous les souvenirs : l'histoire de l'Église est ici tout entière, et l'histoire de la France aussi. Tout ici proclame l'indissoluble union de ces deux patries.

Déchristianiser la France ! Qui donc a fait ce mauvais rêve, et voudrait commettre cet attentat contre l'âme française, ce crime de lèse-patrie ? La France ne serait plus la France ! Sa littérature, ses mœurs, ses arts, ses lois, son action dans le monde, son histoire, sa gloire, ses traditions, son âme, sa vie, il faudrait tout renier : le patriotisme proteste comme la foi ! Non, non ! On ne coupe pas en deux l'histoire ni la vie d'un peuple ;

on ne jette pas une nation hors de ses destinées et de ses voies, pas plus qu'un fleuve hors de son lit... La France est chrétienne et elle le restera... Il faut la refaire, disons-nous. Mais savez-vous ce qui la refera ? Ce qui déjà l'a faite : la foi, la religion, le christianisme.

Vous venez ici prier pour la France : mais vous venez aussi prier pour vous. Vous venez, chacun avec ses préoccupations, ses sollicitudes, ses larmes, ses joies, ses espérances. Mais de plus, hélas ! l'année, vous le savez, Mes Très Chers Frères, a mal commencé. Vos moissons sont menacées ; le grain a gelé dans la terre. De nouveau, courageusement, vous y avez jeté la semence pour les moissons nouvelles : Ah! combien vous avez besoin que Notre-Dame, que Dieu, regardent vos campagnes ! Moi, qui suis un moissonneur aussi, et qui demande à Dieu de remplir mes greniers qui sont les siens, de ces moissons qui sont vos âmes, *congregabo in horrea cœli*, je lui demande aussi de remplir les vôtres. Ces prières, Mes Très Chers Frères, seront entendues de Notre-Dame. Et l'année du pèlerinage sera, espérons-le, l'année d'une belle et riche moisson !...

Et maintenant, allez, ébranlez-vous, foules croyantes; descendez cette nef et les degrés de la vieille Crypte ; déployez-vous en chantant vos cantiques sous ces voûtes tant de fois séculaires ; à l'autel des druides, agenouillez-vous et priez ; et puis, remontez à la lumière de la basilique, comme bientôt l'Église elle-même de ces ombres d'un moment remontera aux splendeurs du triomphe. Après quoi, vous retournerez à vos champs, à vos labeurs, emportant, avec la conscience d'un grand exemple donné, une foi renouvelée ; les grâces et les bénédictions de Notre-Dame et de Dieu; et l'espérance de voir bientôt flotter une riche moisson dans vos plaines fécondes.

Encore un mot. Vous avez ouvert une route : d'autres suivront. Chartres attend Paris ; Paris va répondre à Chartres. magnifiquement... O Notre-Dame de Chartres, O Notre-Dame de Paris, O Marie, O Marie, vous serez le salut de la France !

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 16 mai. — Saint Eman, martyr.

Depuis de longs siècles, l'Occident, plus particulièrement la France, plus particulièrement encore notre beau diocèse envoient leurs missionnaires à l'Extrême-Orient.

La glorieuse liste des missionnaires chartrains est à faire. L'un d'eux, le premier évêque du Canada, figure désormais dans le martyrologe romain. Aujourd'hui, nos maîtres et nos amis auxquels il nous est doux d'envoyer l'expression de notre reconnaissance, de notre admiration et de nos vœux sont dispersés dans la Chine, dans le Cambodge, dans le Japon et dans l'Océanie. Ils rendent à l'Orient ce que nous avons reçu de l'Orient.

C'est en effet de l'Orient que nous vinrent nos premiers apôtres, *saint Eman*, entre autres, originaire de la Cappadoce, patrie du doux Grégoire de Nazianze et de son ami le vaillant Basile de Césarée.

Après un long séjour à Rome, après plusieurs missions à Autun et à Chartres, Eman entreprit l'évangélisation du territoire d'Illiers. Sa sainteté intérieure, sa vie de pénitence et son inépuisable bienfaisance lui gagnèrent vite le cœur de ces populations encore barbares et païennes; son attrayante et persuasive parole lui gagna les esprits et vit se multiplier merveilleusement les serviteurs de Jésus-Christ. Parmi ces convertis de saint Eman, les hagiographes nous ont conservé le nom de *Bladastus*, probablement un seigneur de Blandainville (1).

Cette contrée étant dévastée par des brigands dont les pillages et les meurtres répandaient partout l'épouvante, Eman entreprit la recherche et la conversion de ces misérables. Périlleuse tentative dans laquelle il trouva ce que tout apôtre souhaite le plus après la conquête des infidèles : le martyre. Endurcis dans leurs crimes et importunés par la tenace parole de l'homme de Dieu, ces malheureux le surprirent un jour dans l'épaisse forêt d'Illiers et le massacrèrent avec trois de ses disciples. L'histoire nous a conservé leurs noms, ce sont :

(1) Ces détails historiques sont puisés au *Martyrologe chartrain* de M. le curé de Saint-Avit, récemment recommandé par la *Voix*.

saint Maurille, saint Almaire et saint Pèlerin (1). L'Eglise de Chartres les a toujours associés dans la glorification de leur maître.

Les chrétiens d'Illiers vengèrent dignement la mort de leur père dans la foi. Ils recueillirent ses restes et ceux de ses compagnons et, pour mausolée, élevèrent une église en leur honneur. D. G.

LA LAMPE DU SANCTUAIRE

A LA CHAPELLE DE LA SAINTE VIERGE

(Méditation).

I.

O ma Lampe du Sanctuaire
Vive et légère,
Que peux-tu donc dire à mon cœur ?
Pourquoi, quand scintille ta flamme,
Sens-je en mon âme
Comme une amicale terreur ?

Ah ! c'est que ta lueur tremblante
Et vacillante
N'est qu'un mémorial vivant ;
C'est que tu dis en ton langage :
« Respect, hommage,
Ici trône le Tout-Puissant ! »

Mais quoi ! pour rappeler sa gloire
A ma mémoire,
Aux cieux Dieu fixa son soleil,
Et j'aperçois son globe immense
Qui se balance
Comme une lampe de vermeil.

Et je sais, quand la main divine
A sa ruine
Jadis arrachait Israël,
Qu'une lumineuse colonne
Marquait le trône
Où daignait siéger l'Éternel.

(1) Ce saint Pèlerin, martyr chartrain, est à distinguer d'un autre saint Pèlerin, évêque d'Auxerre, que l'Eglise honore le même jour.

Et quand Jésus du sein du Père
Vint sur la terre
Sous le voile d'un nouveau-né,
Au moins encor c'est une étoile
Qui me dévoile
Le Verbe qui s'est incarné.

Mais là sa grandeur sous l'hostie
Anéantie
Pour garde d'honneur n'a que toi !
Dieu ! rien ici qu'une étincelle
Ne me révèle
Le grand mystère de ma foi.

Du moins, Lampe du Sanctuaire,
Vive et légère,
A tous communique ton feu ;
Du pécheur illumine l'âme
Et que ta flamme
Répète à tous : « Adorez Dieu ! »

II.

Je l'aime ta flamme incertaine,
Pure et sereine,
Léchant le cristal embaumé,
Quand, timide, elle se balance
Et puis s'élance
Ainsi qu'un soupir enflammé.

Au suc virginal de l'olive
Elle ravive
Sa pâle et discrète lueur ;
Tel le cœur sait pour ce qu'il aime
Dans l'amour même
Puiser une nouvelle ardeur.

Sans t'obscurcir jamais, dans l'ombre
De la nuit sombre
Tu projettes au loin tes feux,
Et le jour te trouve paisible,
Inextinguible,
Comme l'amour l'est dans les cieux.

O ma Lampe du Sanctuaire,
Dans le mystère,

Scintille et la nuit et le jour;
Heureux qui pour Dieu se dépense
Dans le silence,
Comme toi victime d'amour.

III.

Ainsi jadis, humble et vaillante,
O Vierge aimante,
Tu vécus pour le Rédempteur;
Ainsi près du Dieu qu'il adore
S'épanche encore
Pendant l'éternité ton cœur...

Et quand la Lampe au Sanctuaire
Plein de mystère
Répand sa vivante clarté,
Je crois te revoir et mon âme
De toi réclame
Un rayon de ta charité.

S. Verret.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Mgr l'Évêque de Chartres était un des prélats assistant aux fêtes du 7 et du 8 mai, à Orléans. Sa Grandeur a trouvé là plusieurs prêtres de son diocèse. Cela devait être : le voisinage d'Orléans est toujours pour les Chartrains une puissante raison d'aller participer aux belles manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc. A nos yeux, il y a un autre motif qu'on ne peut oublier : c'est que la glorieuse Libératrice de la France a eu aussi des jours de victoires sur des terres qui, de son temps, appartenaient au diocèse de Chartres : Patay alors était à nous. Les cérémonies des 7 et 8 mai : remise de l'étendard, messe d'action de grâces, procession ont eu un extraordinaire éclat — Un cardinal et six autres évêques — Très éloquent discours de M. l'abbé Joseph Lémann, sur Jeanne d'Arc, restauratrice de l'unité française.

— Le joli monument du XVIe siècle, qui arrête ordinairement le regard des archéologues au pied de notre majestueux clocher neuf, vient, pour ainsi dire, de reprendre vie, avec l'heureuse opération qu'a subie sa gracieuse horloge. Depuis longtemps le cadran aux larges rayons n'apparaissait plus aux passants que comme un dessin inerte, insensible à la marche du temps. Le mouvement ingénieux que vient d'établir dans l'intérieur du petit monument, M. Renouf, l'habile orfèvre-mécanicien, agit sur le timbre qui sonne

à l'étage supérieur du clocher neuf, et sur le cadran dont nous venons de parler. Là maintenant, comme autrefois, les deux segments de l'aiguille formant toujours ligne droite s'avancent simultanément pour marquer la même heure sur deux points de la circonférence opposés l'un à l'autre.

Le Coudray. — Les habitants du Coudray, séparés de leur église antique par une très grande distance, comme on le sait, vont bientôt pouvoir jouir, sans aller les chercher bien loin, de toutes les solennités paroissiales. M. l'abbé Giroux, leur curé, a entrepris la construction d'une église dans le bourg même. C'est dimanche, 10 mai, dans l'après-midi, qu'a été bénite la première pierre. Monseigneur avait chargé son vicaire-général, M. l'abbé Legué, de présider à cette cérémonie.

Châtaincourt. — Une lettre nous arrive de Paris, racontant pour la *Voix* une cérémonie qui a eu lieu à Châtaincourt, le 3 mai. M. l'abbé Varoqueaux, curé de cette paroisse, inaugurait ce jour-là, dans son église, une statue de Sainte Cécile, patronne des musiciens, la sienne par conséquent ; il appartient à cette catégorie de plus en plus nombreuse d'ecclésiastiques qui ont compris, qui aiment et savent faire aimer au Saint Lieu la belle musique moderne, jamais, quoi qu'on en dise, incompatible avec le beau plain-chant.

« La solennité de la bénédiction annoncée avait réuni dans l'église de Châtaincourt de nombreux paroissiens et beaucoup d'autres personnes venues des villages d'alentour. La messe a été célébrée par M. l'abbé Gromard, l'un des aumôniers de la chapelle Saint-Louis de Dreux. MM. les curés de Laons, de Saint-Rémy, de Gironville, de Prudemanche, de Vitray, de Dampierre-sur-Avre et de Dampierre-sur-Blévy étaient présents ; on remarquait aussi dans l'assistance M. Alfred Firmin-Didot, propriétaire du château d'Escorpain.

Sainte Cécile, en pareille circonstance, réclamait certainement un hommage musical exceptionnel; aussi rien n'avait été négligé pour la bonne exécution des chants qu'accompagèrent l'orgue habilement tenu par M. le Curé, le violoncelle d'un artiste distingué venu exprès de la capitale, et un autre instrument fort mélodieux. De beaux motets ont été entendus, citons : le *Pater* de Niedermayer, bien chanté par M. le curé de Gironville, et l'*Ave Maria* de Gounod, que Mlle Blanche Touzé a parfaitement interprété, soutenue par l'harmonieux accompagnement de l'orgue et du violoncelle. Tous nos remerciements aux artistes et aussi au chœur de jeunes filles de Laons qui, sous une excellente direction, nous a donné aussi de beaux cantiques. » *Un Assistant.*

FAITS DIVERS

Réponse au discours de M. Jules Ferry. — L'auteur de l'article 7 et des décrets vient de prononcer, au banquet de Vic-en-Bigorre, un discours dont l'audace est faite pour étonner tous les catholiques. D'après M. Jules Ferry ce sont les catholiques qui ont attaqué l'état laïque et celui-ci n'a fait que se défendre. Au surplus, d'après lui ils ont tort de se plaindre. Ils se disent humiliés et persécutés.

« Humiliés ! Persécutés ! Qu'est-ce à dire ? Est-ce que les Églises sont fermées ?

« Est-ce que les écoles libres ne sont pas pleines ?

« Est-ce que la loi militaire elle-même, dont on nous faisait un si grand grief, empêche le recrutement du clergé ?

» Est-ce qu'il n'y a pas plus d'un évêque à l'heure qu'il est, qui se vante d'avoir fait face victorieusement à cette épreuve si redoutée ?

» Est-ce que le budget des cultes, souvent attaqué, n'a pas toujours été défendu ?

» Est-ce que nous sommes rentrés, nous, républicains modérés, dans la voie de la séparation de l'Église et de l'État ?

» Est-ce que nous avons cherché à réduire le clergé à la famine !

» Mais, ouvrez les yeux : regardez autour de vous et faites, à vue de pays, l'inventaire de ces malheureuses congrégations que nous avions dissoutes, mais qui sont rentrées.

» Demandez l'état de leur patrimoine. Regardez leurs églises. Examinez les œuvres qu'elles soutiennent ! »

— Les églises ne sont pas fermées, parce qu'on n'ose pas le faire, mais presque partout les processions sont interdites, et les fonctionnaires qui osent y entrer sont dénoncés comme suspects. Les orateurs chrétiens qui osent blâmer les actes persécuteurs sont traduits devant les tribunaux.

Les écoles libres sont pleines, mais les catholiques sont obligés aux plus durs sacrifices pour les soutenir. Ils sont obligés de payer en même temps leur part d'entretien pour les écoles publiques où ils ne veulent pas envoyer leurs enfants.

La loi militaire n'a pas empêché le recrutement du clergé? Peut-on poser une pareille question quand la loi n'est appliquée que depuis un an. Sans doute les évêques font de leur mieux pour en atténuer les effets, et en cela ils font leur devoir, mais ils ne cessent pas pour cela de la considérer comme un mal redoutable.

Le budget des cultes a été défendu. Cela est vrai, mais est-ce par intérêt pour l'Église ou pour la maintenir sous la dépendance de l'État et par crainte de l'opinion publique ?

Le clergé n'est pas réduit à la famine? Que pensent de cette phrase les prêtres dont le traitement a été arbitrairement supprimé, souvent sans l'ombre même d'un prétexte et uniquement pour satisfaire des rancunes locales!

Quant à la situation des congrégations religieuses et à leur prospérité vantée par M. Jules Ferry, la perception des droits d'accroissement y aura bientôt mis bon ordre.

M. Ferry a terminé son discours, comme on devait s'y attendre, par l'éloge de la loi scolaire. L'école où il est défendu de prononcer le nom de Dieu est son œuvre de prédilection. Il l'appelle une œuvre de *rénovation morale*. Singulière rénovation qui a pour effet d'enlever de l'âme du peuple tout sentiment élevé, et de le laisser sans frein contre ses passions!

Tous ceux qui ont à cœur le souci de la morale publique, même ceux qui ne partagent pas nos croyances sont effrayés des résultats déjà produits par cette rénovation. Ce que l'avenir nous réserve est plus effrayant encore. La France souffrira longtemps du mal que lui ont fait les sectaires auteurs des lois qui tiennent tant au cœur de M. Ferry. (*Semaine Religieuse de Paris*).

Monseigneur de Charbonnel. — A propos de Mgr de Charbonnel, le prélat capucin qui vient de mourir, on raconte l'anecdote suivante :

« Le diocèse de Toronto, que le pape confiait au saint prélat, grand à peu près comme la France, était grevé d'une dette de 350,000 francs. Mgr de Charbonnel paya tout, et il fonda vingt écoles, hospices, collèges ou séminaires. Mais il n'employait guère d'argent à acheter des vases sacrés. Ces objets-là, on devait les lui donner. Un jour, Pie IX, à la fin d'une audience, lui fit présenter un ciboire et un calice, en lui disant de choisir « l'uno e l'altro. » L'évêque missionnaire choisit le ciboire, mais voulant aussi l'autre vase sacré, il se mit à dire : « *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* » Que rendrai-je au Saint-Père pour le cadeau qu'il vient de me faire? Et saisissant le calice, il ajouta : « *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo* ». Je prendrai le calice du salut, et je bénirai le nom du Seigneur. — Pie IX ne put résister, et Mgr de Charbonnel eut « l'uno e l'altro. »

La main de Dieu. — M. Arsène Houssaye certifie l'authenticité de l'anecdote suivante :

« Je chassais à Bruyères avec un de mes amis qui professait l'athéisme. Mon scepticisme ne m'empêchait pas de saluer au passage Jésus-Christ sur son calvaire.

» Passant devant le Christ du mont Saint-Pierre, je saluai gravement; mon ami éclata de rire.

« Tiens, me dit-il, tu vas voir comme je fais le signe de la croix. » Il appela son chien, lui mit sa casquette et lui secoua la tête pour qu'il saluât. Ce ne fut pas assez, il lui prit la patte et lui fit faire le signe de la croix. La pauvre bête se mit à aboyer douloureusement, étrangement, furieusement. « Eh bien ! es-tu content ? dis-je à mon ami. — Très content, » me répondit-il. Mais il était pâle comme la mort.

« Nous chassâmes comme de coutume; mais voilà qu'à notre retour, repassant devant la même croix, mon ami se mit à aboyer tout comme son chien, avec un cri plus désespéré encore; je croyais que c'était un sacrilège de plus, mais je vis à sa figure que cet aboiement était involontaire. Un instant après, il se remit, essaya de rire comme s'il eût joué la comédie. Mais, en rentrant chez sa mère — une sainte femme — il aboya. Le lendemain, il aboya, puis le surlendemain, puis toujours. »

Asie. — Goa. — L'ouverture du tombeau de saint François Xavier a conduit à Goa des multitudes incalculables. Huit mille personnes par jour venaient baiser les pieds du grand apôtre des Indes et du Japon. De nombreux pèlerins ont dû attendre plus de quinze jours pour pouvoir s'approcher de son corps virginal. Il est toujours dans un parfait état de conservation. La physionomie du saint respire une grande paix; ses yeux, à demi ouverts, purs et clairs comme s'ils étaient vivants, se dirigent vers le côté droit avec une expression de compatissante douceur. Le haut de la tête est chauve, le reste est couvert de cheveux noirs entremêlés de quelques autres blancs; la barbe assez longue est rougeâtre avec quelques filets blancs; la plante des pieds est notablement brune. Le saint est revêtu de ses habits sacerdotaux chargés d'or et de pierres précieuses. Un grand nombre de miracles ont été opérés à l'ouverture du tombeau : aveugles, boiteux, paralytiques ont été guéris. Nous n'en citerons que trois reconnus comme tels après enquête : Un Indien paralysé, vieux et mendiant, demanda par charité qu'on le hissât jusqu'aux pieds du saint. Deux autres indiens lui rendirent ce service. A peine eut-il touché le corps qu'il fut instantanément guéri. — Deux Anglais, mari et femme, grands commerçants de l'Inde, devenus l'un paralytique, l'autre aveugle, ont été guéris de la même manière, ont jeté leurs joyaux et leur argent aux pieds du grand apôtre, abjuré leur erreur, demandé un catéchisme et se sont fait instruire dans la religion catholique. — Un voleur qui, pendant deux jours consécutifs, profitant de la dévotion de tant de fidèles réunis, leur avait enlevé plusieurs objets de valeur, vint le troisième jour, poussé par la grâce, baiser les pieds du saint. Au moment où il penchait sa tête pour accomplir cet acte de tardive

piété, un torrent de larmes coule de ses yeux; il éclate en sanglots, demande à haute voix pardon de ses péchés, se confesse et remet aux pieds du saint tout ce qu'il avait volé. Nous pourrions être plus long, mais le peu que nous venons de dire suffit pour vous faire connaître la puissance du grand thaumaturge et à ranimer notre confiance en son intercession.

Jeanne d'Arc. — La Congrégation des Rites a eté saisie de nouveaux et importants documents relatifs aux procès de béatification et canonisation de Jeanne d'Arc. On a lieu d'espérer que la cause ne tardera pas à être canoniquement introduite en cour de Rome.

Notre-Dame et le Congo. — A la demande de plusieurs associations catholiques de Belgique et sur le rapport de la S. Congrégation des Rites, le Souverain-Pontife a décidé de placer sous la protection spéciale de la T. S. Vierge l'Etat libre du Congo. On annonce que S. M. le roi des Belges va adresser à cette occasion une lettre de remerciement au Saint-Père.

Le B. Perboyre. — Dans sa séance du 27 avril, la Congrégation des Rites a résolu une autre question qui intéresse la France; elle a demandé au Pape d'attribuer au Bienheureux Gabriel Perboyre, le titre de patron secondaire pour six vicariats apostoliques de la Chine. A cette occasion, Son Eminence le cardinal Bianchi, rapporteur, a été heureux d'annoncer que depuis la récente béatification de ce glorieux martyre, de nouveaux miracles se sont produits par son intercession, et permettront de hâter le procès de la canonisation.

Jeanne-Elisabeth Bichier. — Dans la même séance a eu lieu l'introduction de la cause de la servante de Dieu, Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, cofondatrice, au diocèse de Poitiers, des Filles de la Croix, dites Sœurs de Saint-André. Jeanne Bichier, qui vivait à l'époque des plus grands excès de la Révolution française, risqua, à cause de sa rare beauté, d'avoir à représenter la fameuse déesse Raison. Sa ferme résistance à une aussi indigne apothéose, fut une nouvelle preuve d'une sainteté qui, on peut l'espérer désormais, lui vaudra l'incomparable apothéose réservée à l'héroïsme chrétien.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 23 MAI 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 24 mai, 1er dimanche après la Pentecôte, fête de la Très-Sainte-Trinité, double de 2e classe, les offices aux heures ordinaires; le Saint-Sacrement, exposé toute la journée, sera porté en procession entre les complies et le salut. — A la Crypte, en ce même jour, première messe d'un jeune prêtre, ancien élève de la Maîtrise, à 7 h. 1/2, en présence du personnel de l'Œuvre des Clercs de N.-D.

Le troisième pèlerinage parisien annoncé pour le lundi 25 n'aura peut-être pas lieu; plusieurs causes y mettent obstacle, surtout une indisposition dont souffrent deux des principaux organisateurs; c'est pourquoi plusieurs des personnes qui se proposaient de venir lundi prochain sont venues jeudi par les trains ordinaires.

Fête du Très-Saint-Sacrement. — La veille, mercredi 27 mai, exposition avant les premières vêpres. A 6 heures, matines et laudes; à la fin des laudes, salut.

Le jour, jeudi 28, exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 h. L'office capitulaire, à 9 h.; avant la messe, chant de Tierce et procession avec station dans l'intérieur de l'église. A 3 h., none, vêpres et complies; le salut n'est donné que le soir après matines.

Tous les jours de l'Octave, exposition du Saint-Sacrement, à 6 h. du matin. — Tous les soirs, sauf les 30 et 31 mai, matines et laudes suivies du salut.

CLÔTURE DU MOIS DE MARIE *et Anniversaire du couronnement de la Très-Sainte-Vierge, N.-D. de Chartres.* — Cette double solennité aura lieu, cette année, le samedi soir, 30 mai. A 7 h. 1/2, sermon, procession à laquelle on porte la vénérable statue de Notre-Dame du Pilier; salut solennel.

Nous comptons pour cette solennité sur une affluence plus grande encore que d'habitude, les trois paroisses de la ville devant s'y réunir pour leur pèlerinage spécial à N.-D. selon l'avis donné dans chaque église.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche de la Trinité, exposition du Saint-Sacrement, les offices aux heures ordinaires; procession et salut. Le jeudi de la Fête-Dieu et durant l'Octave, messe à 7 h. Tous les soirs, à 8 h., le mois de Marie.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 24 mai, les offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, exercice du mois de Marie, allocution et salut. — Lundi, mardi et mercredi, retraite préparatoire à la première communion des enfants. — Jeudi, solennité de la première communion, messe à 8 h.; vêpres et rénovation des vœux du baptême, à 3 h. — Vendredi, messe et confirmation des enfants, à 9 h. Le soir, à 3 h., pèlerinage des enfants de la première communion à Notre-Dame de Chartres.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 23 mai. — Saint Bernardin de Sienne. Un serviteur de Marie.

Saint Bernardin de Sienne (1380-1444) qui devait sa naissance à la dévotion de sa famille envers la sainte Vierge aimait à rappeler qu'il était né le 8 septembre, et que, le 8 septembre, il avait fait sa profession dans l'ordre de Saint-François, dit sa première messe et prêché son premier sermon.

Aussi eut-il pour cette Reine des Anges un culte passionné.

Dès son enfance, il s'accoutume à la récitation de son office et au jeûne du samedi en son honneur, et chaque jour va faire sa visite et sa prière aux pieds d'une statue de Marie qui surmontait l'une des portes de Sienne.

A 17 ans il s'enrôle dans une confrérie de Notre-Dame et consacre sa jeunesse aux malades des hôpitaux. Quand, en 1400, la peste décime la cité, on le voit déployer un héroïque dévouement et résister à toutes les fatigues et à toutes les répugnances.

En retour, de Marie il obtient tout : une humilité absolue qui lui fait accepter en silence les calomnies répandues contre lui et les reproches du Pape mal renseigné, en même temps qu'elle lui fait refuser les honneurs et les évêchés ; une pureté admirable qui surmonte les plus violentes tentations ; une vaillance et une présence d'esprit qui le tirent d'affaire dans les plus périlleuses circonstances. Ne pouvant échapper aux sollicitations d'un misérable, l'angélique enfant rassemble ses compagnons, les charge de pierres et à la tête de cette petite troupe, met en fuite l'odieux corrupteur. Plus tard, sous prétexte d'aumônes, une femme l'enferme chez elle. Eperdu, Bernardin invoque Marie, et prenant en mains sa corde de religieux, inflige une *discipline* monumentale à la criminelle qu'il ramène à la confusion et à la pénitence.

De Marie à laquelle il consacre ses nombreux monastères et dont il aime à célébrer, dans ses discours, les privilèges et

les vertus, il obtient encore un organe favorable qui sert admirablement au célèbre prédicateur, une sainte intrépidité qui lui fait entreprendre et terminer avec succès la pacification des factions italiennes et une extraordinaire puissance de miracles qui dompte la nature, soulage les malades et convertit les pécheurs. D. G.

LE DEVOIR SOCIAL (*Suite*) (1).

On sait combien sont difficiles à constituer et encore plus à développer nos œuvres locales et isolées. A part les sociétés de secours mutuels en cas de maladie, toutes pourraient être supprimées. Une sorte d'association paroissiale suffit en effet pour mettre l'ouvrier en rapport avec l'office central et encore mieux avec les grandes assurances sur la vie ou contre les accidents et avec les caisses de retraite. A cette association reviendrait la charge de faire aux lieu et place de l'ouvrier les démarches requises pour son engagement à ces assurances, de recueillir ses versements partiels, d'avancer ses cotisations, en cas de maladie ou de chômage, afin de lui éviter la perte de tous les dépôts précédents, de défendre ses intérêts et surtout de supprimer la myriade d'agents toujours coûteux mais indispensables pour l'extension de ces sociétés dans les centres peu populeux. Cet office paroissial a son personnel tout trouvé : c'est le curé de paroisse et son conseil de fabrique ou deux ou trois chrétiens plus aisés de la localité.

Pour la constitution de cet office central comme pour l'organisation de cés associations paroissiales, comme du reste pour le fonctionnement de nombre d'autres œuvres analogues, M. Lefébure ne s'adresse qu'à l'initiative des particuliers et répudie toute intervention excessive de l'Etat. Par une contradiction étrange, nous revendiquons la liberté, l'indépendance et l'individualisme et nous aboutissons à la servitude, à l'abnégation de notre volonté et à l'intrusion universelle des pouvoirs politiques. Cette intrusion, véritable fléau social, est passé en habitude.

Sur l'État nous nous déchargeons de tout devoir et de toute responsabilité : son monopole s'étend de plus en plus, englo-

(1) D'après le livre récent de M. Léon Lefébure.

bant tout ce qu'il y a dans notre pays d'activité et d'initiative, tandis que le citoyen arrive à un honteux dépouillement de sa libre action. On le croirait pipé par les mots et satisfait de l'illusion de la liberté qu'il confond avec l'inertie. Il n'en est rien. Le Français d'aujourd'hui se rend très bien compte de l'infériorité et du déshonneur de cette situation, et s'il l'accepte c'est qu'il y trouve encore son intérêt. C'est son égoïsme et son désir de la tranquillité qui lui fait rejeter sur l'État ses devoirs de surveillance, de patronage et de charité.

Ceci ne veut pas dire que l'intervention de l'Etat est totalement indispensable : elle est nécessaire, mais dans une certaine mesure. Que le gouvernement intervienne pour entraver les mauvaises volontés, qu'il défende l'ouvrier contre les exigences barbares de patrons trop cupides, qu'il protège les patrons contre les violences haineuses de l'ouvrier, qu'il conserve l'équilibre social : c'est de son droit et de son devoir. Sans son concours direct, certaines questions ne pourront même jamais être résolues : par exemple celle du repos dominical. Ici, nous dit M. Lefébure, nous avons besoin d'une loi ayant un caractère uniforme pour tout le pays, et c'est l'État seul qui peut fixer le jour et les conditions de ce repos reconnu nécessaire à tant de titres et réclamé par tous les hommes soucieux de l'avenir du pays. Sans cette loi obligatoire, les efforts des uns seront toujours contrariés par l'obstination des autres, les ouvriers prétendus libres resteront quand même à la merci de leurs maîtres, et la concurrence empêchera beaucoup d'industriels ou de commerçants de suspendre le travail de l'usine ou de fermer les magasins le dimanche. Nous avons le contre-coup de cette concurrence jusque dans nos campagnes. Dans le Perche, par exemple, les travaux agricoles sont généralement arrêtés le dimanche ; même aux temps de la moisson, les faucheurs quittent les champs, le dimanche, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Et cependant, depuis un ou deux ans à peine, les machines à battre fonctionnent indistinctement tous les jours de la semaine. Les fermiers, excités par le haut tarif des blés à cette époque de la récolte, jaloux des cultivateurs qui les pourraient devancer, et taxés aussi par les *batteurs* qui leur imposent leur jour sous peine de les reculer à un temps indéfini, surmontent leur répugnance et, rompant avec les vieilles habitudes de la contrée, acceptent le travail du

dimanche... Seule, une intervention supérieure peut terminer le conflit et, par une mesure radicale, conjurer le fléau.

Par contre, M. Lefébure conteste la nécessité de l'intervention de l'État dans la question des assurances ouvrières. L'État est un mauvais financier, et il y aurait danger à lui laisser la gestion des caisses sociales qu'il y aurait toujours crainte de voir disparaître, englouties dans les caisses politiques. Ceci après beaucoup d'autres raisons. Du reste, ici, l'initiative privée suffit pour résoudre ce problème, nous avons dit plus haut dans quelles conditions.

L'initiative privée ! De combien de merveilles n'est-elle pas capable ! Ce qu'elle a produit pour l'enseignement, pour le développement des sciences, pour l'industrie et pour le commerce, nous indique ce qu'on en doit encore attendre pour l'amélioration des classes ouvrières. Aux hommes d'action, aux esprits généreux de s'adonner à l'étude de ces questions vitales, de connaître les nécessités des travailleurs, de rechercher les remèdes à leurs maux et, ensuite, par le groupement, d'en essayer pratiquement l'application dans les plus humbles centres. Une pensée doit nous décider : c'est que nous ne sommes pas libres d'agir ou de ne pas agir ; l'action est pour tous un devoir patriotique et un devoir religieux.

L'auteur du « Devoir social » est en effet un admirable chrétien, un homme d'œuvres, puisant dans sa foi ses doctrines libérales et le secret de son apostolat. Et c'est à des chrétiens qu'il adresse son pressant appel. Pour lui comme pour nous la Religion est la clef de la question sociale. — Les hommes d'œuvres doivent être avant tout des *optimistes*, sous peine de ne rien tenter, des *hardis*, sous peine d'être écrasés par les coquins, des âmes dévouées et pleines de renoncement ; et c'est la foi qui leur communiquera cette invincible espérance, cette hardiesse et cette abnégation. — Aux littérateurs, aux philosophes qui par leurs doctrines matérialistes sapent les dernières bases de la religion, nient le libre arbitre, la conscience et la responsabilité humaine, et aux classes bourgeoises qui au théâtre, dans les romans, dans les revues, dans les cours applaudissent à ces professions déterministes, il faut montrer l'abîme creusé par eux-mêmes et prêt à les engloutir. Pour échapper au bouleversement final, annoncé par le socialisme, ils n'ont plus qu'à remonter le cours de leurs erreurs,

à rétablir les bases indispensables de la société et à revenir eux-mêmes à une religion qui reste l'unique sauvegarde de leurs intérêts matériels.

Les patrons ont à apprendre que le renouvellement du capital n'est pas tout, que la production continue peut être un mal, que l'exploitation effrénée de l'ouvrier et son assimilation à la machine est un crime et une sottise et qu'eux-mêmes sont toujours sous la menace d'un écrasement par cette machine humaine. Dans l'Évangile, et nulle part ailleurs, ils trouveront la notion de la charité et de la fraternité, qui, les rapprochant de leurs ouvriers, mettra fin au règne de la haine et de l'envie. — Enfin il n'est pas jusqu'à l'éducation morale de l'ouvrier qui ne soit à refaire. Éducation impossible par la morale indépendante, par la philosophie dont tous les efforts ont avorté, par la science « le pire des abrutissements », comme l'appelle de Maistre : elle est possible par la morale religieuse. Seul, en un mot, l'Évangile a résolu jusqu'ici le problème social, et seul il le résoudra une seconde fois.

Mais je m'arrête, tant ce courant d'idées est familier aux lecteurs de la *Voix;* trop heureux si ces pages ont rempli leur but, en leur présentant le sympathique auteur du « Devoir social, » en signalant à leur attention son livre, qui sans être un cours méthodique d'économie sociale, éclaire cet important sujet d'un jour tout nouveau, et en leur indiquant comme du doigt la longue portée de ses doctrines et de ses œuvres.

D. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le PÈLERINAGE du 18 MAI à NOTRE-DAME de CHARTRES

Le 4 septembre 1859, la *Semaine religieuse de Paris* donnait l'annonce suivante, où l'on a reconnu sans peine la plume de M. l'abbé Hamon et sa vénération singulière pour Notre-Dame de Chartres :

« De tous les sanctuaires dédiés à Marie, celui de Notre-Dame de Chartres, est, sans contredit, le plus cher à la piété, le mieux consacré par une tradition séculaire et surtout le plus précieux pour la paroisse Saint-Sulpice dont M. Olier a si souvent porté les intérêts aux pieds de l'auguste Vierge. Pour conserver cette dévotion, heureux héritage que nous ont légué nos ancêtres, la paroisse

Saint-Sulpice se propose d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, le lundi 12 septembre.:. et volontiers elle recevra pour ce pieux voyage tous les étrangers qui voudront s'adjoindre à elle de quelque paroisse qu'ils soient... »

Il y a trente-deux ans, à quelques mois près, que cet appel était publié et entendu. Nous nous souvenons bien de l'heureuse impression que causa dans la ville de Chartres l'arrivée de ce magnifique pèlerinage. Dans la chaire de la cathédrale, M. l'abbé Hamon présenta cet évènement comme un apostolat, un grand et salutaire exemple, un encouragement à aimer Marie davantage. « Et pourquoi ne dirais-je pas, ajoutait-il, qu'il est encore l'acquit d'une dette dont la capitale était comptable à la France et au monde? O Paris, tu jettes tant de scandales à la face de l'Univers ; il était bien juste que tu donnasses en compensation quelque grand exemple. Oui, sachent la France et le Monde que si tu es le repaire de grands vices, tu es aussi l'asile des plus hautes vertus, que si tu nourris dans ton sein bien des âmes dépravées, tu es en état d'offrir au ciel non pas seulement dix justes demandés à Sodome, mais des justes par centaines et par milliers. »

A chaque printemps, depuis 1859, nous avons revu devant nos Madones le clergé de Saint-Sulpice et ses pèlerins.

Ils y sont revenus cette année, le 18 mai, lundi de la Pentecôte, amenant avec eux un grand nombre d'autres personnes appartenant à d'autres paroisses. Ces divers groupes paroissiaux étaient conduits par leurs pasteurs respectifs : M. l'abbé Laurençon, curé de Saint-Joseph et deux de ses vicaires ; M. l'abbé Guédon, curé de Saint-Ambroise ; M. l'abbé Granjux, curé de Saint-Paul-Saint-Louis et deux de ses vicaires; M. l'abbé Gueneau, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et deux de ses vicaires ; M. l'abbé Castelnau, curé de Saint-Séverin; M. l'abbé de Beauchamp, curé de Saint-Etienne-du-Mont; plusieurs vicaires de Saint-Jacques du Haut-Pas, entre autres M. l'abbé Werlé, fils d'un ancien principal du collège de Chartres. Quelques autres paroisses, comme Saint-François de Sales et Saint-Eustache, étaient aussi représentées. De plus, auprès de MM. les Curés de Paris, on voyait le R. P. Nouvelle, vicaire-général de l'Oratoire, et le R. P. Lescœur du même Institut, avec leurs novices; M. l'abbé Brettes, second vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avec son patronage de jeunes gens ; des Frères des écoles chrétiennes avec plusieurs élèves. Nous ne pouvons signaler toutes les députations de communautés, de confréries ou de pensionnats ; n'oublions pas toutefois de mentionner cette année encore une députation de l'Institut catholique. On a évalué à 1200 le nombre total des pèlerins de Paris. Quelques groupes de pèlerins de notre diocèse, qui n'avaient pu

participer à la manifestation générale du 14, sont venus s'associer à celle du 18 mai. M. le curé de Toury était là avec 35 personnes de sa paroisse et quelques-unes de Janville; M. le curé de Cormainville, avec 30; M. le curé de Pontgouin, avec ses religieuses et d'autres paroissiennes.

Dès l'arrivée à la cathédrale, les messes ont commencé à tous les autels, la messe de communion générale a été célébrée dans le transept par M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice; c'est le chœur de chant de cette paroisse qui exécutait, sous la direction de M. Bellenot, son habile maître de chapelle, les cantiques et autres mélodies religieuses : disons en passant que cette bonne musique a été fort remarquée.

Après l'évangile, M. l'abbé de Beauchamp, curé de Saint-Etienne-du-Mont, a prononcé une belle allocution sur N.-D. de Chartres, sur son sanctuaire, point de départ de la dévotion à Marie en France, et sur son intercession puissante, encouragement à notre ferveur. Beaucoup de personnes se sont approchées de la Sainte Table; témoignage bien édifiant d'une piété généreuse qui n'avait pas voulu compter avec la fatigue du voyage matinal. Les pèlerins, du moins un grand nombre d'entre eux, ont terminé leur première cérémonie de la journée en allant s'agenouiller devant N.-D. du Pilier et en demandant à ses chapelains les bénédictions et l'évangile selon l'antique usage de notre église.

La cérémonie de l'après-midi a été présidée par Mgr l'Evêque de Chartres qu'accompagnait M. le chanoine Irénée Lagrange, son frère. Après le chant des petites vêpres de la Sainte Vierge, M. le Curé de Saint-Sulpice est monté en chaire pour les recommandations aux prières. C'est là un des actes les plus importants du Pèlerinage et on ne peut guère, ce nous semble, en être témoin sans émotion. D'une part l'assemblée sainte dont chaque membre recueille ses plus ardents désirs, ses demandes les plus graves en vue de son propre bonheur ou de celui des siens, et les exprime, en silence, par une adhésion de l'âme aux intentions du pasteur; d'autre part ce prêtre vénéré, interprète de tous les vœux qu'il a provoqués, et qu'il résume en les déposant aux pieds de la Madone; tel est le but de ces brèves allocutions interrompues par une dizaine de chapelets; c'est touchant et solennel.

Monseigneur a donné ensuite le salut du Saint-Sacrement, et la procession aux flambeaux dans l'église de N.-D. de Sous-Terre a commencé, au chant du nouveau cantique à N.-D. de Chartres. Dans cette Crypte incomparable où aimaient à se prosterner M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice et le cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire en France, les Sulpiciens et les Oratoriens sont heureux de renouveler leur visite avec une foule pieuse

attachée à leurs pas! Les quarante prêtres de Paris, pour la plupart anciens élèves de Saint-Sulpice, sont heureux d'y mêler leurs hommages à ceux de leurs paroissiens. Quel immense défilé devant la Mère aimable, devant la Vierge druidique invoquée pendant tant de siècles comme Patronne de la France! Si le même refrain roulait sans cesse sous les voûtes, des prières diverses montaient des cœurs vers Notre-Dame. Notre-Dame entendait tout, souriait à tous, et sanctionnait certainement par ses bienfaits maternels les bénédictions multipliées du Pontife célébrant.

La solennité s'est terminée, au retour de l'église souterraine, dans l'église supérieure, par une station devant N.-D. du Pilier.

Le Pèlerinage du 21 mai. — Les détails qu'on vient de lire sur le Pèlerinage du 18 mai peuvent s'appliquer également, pour la plupart, à celui du 21. Ce jour-là aussi la capitale nous a envoyé une multitude de pèlerins : onze cents répartis en deux trains spéciaux, sans compter ceux qui sont venus par les trains ordinaires. L'organisateur était M. l'abbé Caillebotte, curé de N.-D. de Lorette; il n'avait pas en vain fait appel à la dévotion de ses paroissiens; beaucoup ont voulu le suivre dans la visite pieuse à N.-D. de Chartres. D'autres curés de Paris se sont associés à M. l'abbé Caillebotte et ont entraîné après eux des groupes de fidèles. M. l'abbé Brisset, curé de Saint-Augustin, avait recruté à lui seul 360 pèlerins. M. l'abbé Le Rebours, curé de La Madeleine; en avait aussi un grand nombre. Nommons ensuite M. l'abbé Gayrard, curé de Saint-Louis-d'Antin; M. l'abbé Suquet, curé de Sainte-Elisabeth; M. l'abbé Duclos, curé de Saint-Eugène; M. l'abbé Baron, curé de Saint-Georges; M. l'abbé Millaut, curé de Saint-Roch; M. le Curé de la Trinité, empêché, s'était fait représenter par deux de ses vicaires : M. l'abbé Serrurier et M. l'abbé Salmon. Longue serait la liste de tous les prêtres venus avec MM. les curés nommés plus haut. Il y a toujours pour les Chartrains une vive satisfaction à contempler ainsi nombreux les représentants du sacerdoce aux pieds de N.-D. de Chartres, que nos litanies appellent reine du clergé.

Mgr l'évêque de Chartres a tenu à célébrer lui-même la messe du pèlerinage ; elle a été dite dans l'avant-chœur auprès de la sainte-relique du *voile de Notre-Dame* exposée à la vénération. Nous avons été édifiés du grand nombre des communiants. C'est surtout à leur intention que semble avoir parlé, après l'évangile, le prédicateur, bien que toute l'assemblée pût tirer grand profit de cette charmante allocution. M. le curé de Saint-Louis-d'Antin, chanoine honoraire de Chartres, a expliqué le texte de Saint Paul répété sur la première page de la *Voix* à chacun de ses numéros :

« Mes chers enfants que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que J.-C. soit formé en vous. » L'orateur nous a dit la mission de Marie qui conduit les âmes à Jésus. Il a félicité les pèlerins d'aller chercher ainsi refuge et grâce en Marie et les a pressés de demander par elle à son divin Fils le bien le plus précieux : le saint amour. — Les modulations du grand orgue, un *O salutaris*, solo d'Haydn, dit par une voix puissante, et deux hymmes en plain-chant alternées par l'orgue et les fidèles, ont donné à la prière commune cet accent et cet entrain qu'attend la foule d'un office public.

Selon le programme annoncé, les pèlerins se sont rendus vers une heure sous la conduite de M. l'abbé Caillebotte, à l'église de Saint-Pierre. Ils voulaient, dans cette remarquable église dédiée au chef des Apôtres, prier ensemble pour le Souverain Pontife. C'est une belle pensée qu'ils ont réalisée là ; leur chant du *Tu es Petrus*, en pareil lieu, était un grand acte de foi dont l'exemple restera.

A leur retour dans la cathédrale, ils ont eu les petites vêpres de la Sainte Vierge et une instruction. M. l'abbé Machiavelli, vicaire de Saint-Augustin, a donné sur N.-D. de Chartres une conférence fort intéressante qui devait préparer on ne peut mieux ces centaines de pieux étrangers à la cérémonie finale, à la procession aux flambeaux dans l'église de N.-D. de Sous-Terre. Avant cette cérémonie, Monseigneur, parlant du banc d'œuvre, a complimenté le prédicateur sur son beau discours, qu'on espère voir livré à l'impression. Puis Sa Grandeur a adressé ses félicitations et ses remerciements aux organisateurs de ce Pèlerinage parisien et aux personnes qui en faisaient partie. Monseigneur insistait à dessein sur cette expression « pèlerinage parisien », cette manifestation ayant à ses yeux, plus encore que celle du 18 mai, le caractère spécial de notre pèlerinage qui est un pèlerinage national et français.

Bien que le beau et religieux spectacle de cette procession défie toute description, nous essayerions pourtant de la décrire, si déjà dans l'article précédent, et en tant d'autres circonstances analogues, nous n'eussions dit quelque chose de ses perspectives exceptionnelles, et des douces impressions qu'elle cause au spectateur.

Ordination du 23 mai. — A l'heure où nos abonnés recevront le présent numéro supplémentaire de la *Voix*, une des plus importantes cérémonies de l'Église aura commencé à s'accomplir. Dans la plupart des cathédrales, des lévites s'approcheront de l'autel et le Pontife consécrateur initiera les uns à la cléricature et conférera aux autres les ordres mineurs ou les ordres majeurs. Et ces promotions dans la milice sacrée fourniront à de nombreux groupes de fidèles des chefs nouveaux pour les combats du

Seigneur; à des paroisses nombreuses, des pasteurs ou des auxiliaires pour les pasteurs, comme aux saints autels de nouveaux ministres du Sacrifice qui réjouit le Seigneur etsanctifie les âmes.

A Chartres le nombre des jeunes ecclésiastiques appelés aux ordres majeurs est cette fois bien restreint. Mais on nous annonce d'autres ordinations d'ici Noël. Le samedi 23 mai, quatre prêtres seulement : MM. Coutelet, Bourget, Bruère et Thouvay — 4 diacres et 5 sous-diacres. — La retraite d'ordination a été prêchée par le R. P. Le Tallec, de la compagnie de Jésus.

FAITS DIVERS

La Sœur Cécile. — La sœur Cécile, une religieuse de la maison Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 80, rue de Villiers, à Levallois-Perret, vient d'accomplir un acte de rare abnégation.

Un enfant de quatre ans, Marcel Tournery, avait eu, en novembre dernier, le bras horriblement brûlé du coude à l'épaule.

Depuis, le petit malade, qui était soigné dans la maison religieuse, était en proie à de vives souffrances, l'os se trouvant presque découvert.

Récemment, les médecins ayant décidé de faire au pauvre petit une greffe de peau humaine, la sœur Cécile offrit spontanément son bras et endura sans sourciller la cruelle opération.

Grâce à elle, le petit Marcel Tournery est en pleine voie de guérison.

Les Religieuses et le drame de Fourmies. — Pour l'histoire complète des événements de Fourmies, nous ne saurions omettre de signaler l'admirable attitude des religieuses qui ont soigné les blessés, leur prodiguant des soins maternels et les aidant à bien mourir. Voici ce que rapporte un rédacteur du *Gaulois* :

La communauté de Fourmies, comprenant une supérieure et cinq religieuses, est respectée depuis longtemps — tellement respectée que le conseil municipal n'a pas encore osé lui enlever la garde de l'école communale.

Les saintes filles étaient en prière lorsque, quelques instants après la fusillade, un violent coup de sonnette retentit à la porte de leur demeure. C'étaient le curé et ses vicaires, qui venaient de ramasser les morts et les blessés, et qui avaient besoin des Petites Sœurs pour ensevelir les uns et panser les autres.

La sœur Agathe a tenu, de sept heures du soir à quatre heures du matin, un pauvre enfant agonisant. De son front ouvert par une balle sortaient des flots de sang, qui maculaient sa guimpe blanche. Par une délicate attention, elle a donné cette guimpe à la famille de la victime.

Et comme je lui demandais comment elle avait eu la force de soutenir si longtemps ce moribond, elle a répondu :

« Quand j'étais fatiguée, je songeais à la Vierge tenant dans ses bras son Fils crucifié. »

En voici une autre, qui a été encore plus admirable — si toutefois il est possible d'assigner des degrés à ce combat de l'héroïsme. Par un trou béant s'échappe la cervelle du malheureux : il faut boucher le trou. Elle n'hésite pas et applique sa main qu'elle tient ainsi collée contre la plaie pendant deux heures.

Un des moribonds va mourir, et ne veut pas du prêtre. La Sœur s'approche et lui dit :

— Au nom de votre mère, confessez-vous !...

— Je m'en moque, de ma mère, répond le moribond.

— Au nom du Christ, alors ?

— Je ne le connais pas.

Et, comme la pauvre Sœur cherchait, l'agonisant lui dit :

— En votre nom, je vais le faire, car, cristi, faut que vous ayez du courage pour soigner un gredin comme moi.

Et il mourut et fut enterré avec la croix de sœur Agnès, ce qui explique que, aujourd'hui elle ne l'a plus sur la poitrine : elle est sur le cœur du gredin converti.

Quant à la Supérieure, qui a soixante-seize ans, c'est elle qui a enseveli tous les morts. Elle s'était réservé cette pénible mission, la trouvant trop dure pour les autres. Il lui a fallu plus d'une demi-heure pour laver le sang, tant il était abondant. Les vêtements étaient vieux, déchirés, ensanglantés ; les chemises, quand les morts en portaient, n'étaient pas dignes du dernier sommeil, et, la Supérieure l'avoue humblement, elle est montée au premier étage, a fouillé dans les chambres du curé et des vicaires, et a emporté pour les morts de Fourmies toutes les chemises de jour ou de nuit qui tombaient sous sa main.

Aidée d'une autre Religieuse plus jeune qu'elle, elle a habillé les morts et les a étendus sur des descentes de lit placées dans le vestibule. Quand ils furent tous là, la Supérieure regardant à droite et à gauche pour voir si personne ne la surprendrait, et ignorant la présence du curé qui m'a répété cette scène touchante les larmes dans les yeux, elle se pencha sur ces cadavres de jeunes filles et d'enfants, traça sur leur front pâle le signe de la croix et y déposa un baiser ! Oh ! ce baiser de la vieille Supérieure sur le front des morts de Fourmies, quel admirable sujet pour un peintre !

Un Jésuite poursuivi. — Un Jésuite, le Père d'Audiffret, qui, en 1871 avait, comme aumônier militaire, partagé les dangers et les souffrances de nos soldats de l'armée de l'Est, avait été traduit

devant le tribunal de Saint-Sever. Son crime était d'avoir flétri, dans un sermon, la loi néfaste qui proscrit Dieu de nos écoles.

Devant les juges, le Père d'Audiffret n'a rien rétracté.

Il avait, dans son sermon, prononcé ces paroles :

« L'enseignement étranger à la religion lui est surtout hostile et conduit fatalement à la destruction du christianisme et de toute croyance. On parle, il est vrai, de neutralité, mais cette prétendue neutralité n'est *qu'un mensonge et un misérable trompe-l'œil.*

» J'ai soulagé ma conscience, *j'ai fait mon devoir.* A vous maintenant, mes frères, de faire le vôtre.

» Votre devoir, c'est de vous élever au-dessus des misérables querelles de partis et de placer les intérêts de la religion plus haut que les intérêts de la politique humaine, quelle qu'elle soit. Votre devoir, c'est de marcher à la suite de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, unis, disciplinés en face de la secte réprouvée qui a juré l'extermination du christianisme. »

A l'audience, le président lui a demandé s'il avait visé la loi de l'enseignement.

Le R. P. d'Audiffret. — Monsieur le président, ma thèse était générale, *j'ai flétri de toutes les rigueurs de mon langage* l'enseignement que je n'ai jamais appelé autrement que l'enseignement sans Dieu.

Au surplus, Monsieur le président, je ne reconnais point de loi contre la loi ; *je ne reconnais point de loi humaine contre la loi divine* (Sensation). Or, la loi divine me commandait de parler avec les évêques, avec Léon XIII, avec Notre-Seigneur (le prévenu d'une main tremblante d'émotion montre le Crucifix du tribunal) qui a dit aux puissances de la terre par la bouche de l'Apôtre saint Pierre : « *Jugez vous-mêmes s'il vaut mieux obéir aux hommes qu'à Dieu !* » (Sensation).

M. le président. — Mais la preuve que vous vous reconnaissez coupable d'avoir attaqué la loi française, c'est que vous avez dit, en terminant votre discours : « Et maintenant, mes frères, si la courageuse liberté de mon langage me valait l'apostolique fortune d'une condamnation à six mois de prison, il me semble que je porterai mes chaînes plus fièrement que vous ne portez, Mesdames, vos bracelets d'or ! »

Le R. P. d'Audiffret. — Il est vrai que j'ai tenu ce langage, et je vous remercie, Monsieur le président, de vouloir bien le rappeler ici, car c'est de tous les passages de mon discours celui *auquel je tiens le plus*.

Que diriez-vous, Monsieur le président, si j'avais parlé ici, comme il y a quelque temps dans une autre ville du Midi, à propos du divorce, quand j'ai dit : « Honte et anathème à la législation et

aux législateurs qui ont consacré cette grande infamie ! » Il y avait là cependant beaucoup d'hommes, même des hommes publics, dont aucun ne parut s'offusquer de mon langage.

Le tribunal, ému lui-même, a remis l'affaire à quinzaine.

Comme nous nous associons aux paroles par lesquelles l'avocat du religieux a terminé son discours ! « Et en vous éloignant de cette audience, mon Père, vous redirez tout à l'heure, au fond de votre cœur, cette parole que le grand évêque de Nîmes vous adressait au premier jour de votre sacerdoce : « *C'est la destinée des forts qui vous attend.* » (Condamnation à 300 fr. d'amende.)

Paris. — Eglise du Vœu national. — Voici le dispositif de la lettre pastorale de S. Em. le cardinal Richard pour annoncer la bénédiction prochaine de l'Église du Vœu national du Sacré-Cœur :

« Article premier. — La bénédiction de l'église votive du Sacré-Cœur à Montmartre se fera conformément au rituel romain, le vendredi 5 juin, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

» Art. 2. — A cette occasion, un Triduum solennel sera célébré dans cette même église, les 5, 6 et 7 juin. Il y aura chaque jour messe pontificale, vêpres, sermon et procession du Très-Saint-Sacrement.

» Avant la bénédiction, on fera l'acte d'amende honorable et de consécration de la France au Sacré-Cœur.

» Art. 3. — Le mardi 16 juin, sera pareillement célébré avec solennité l'anniversaire de la bénédiction de la première pierre faite par notre vénérable prédécesseur, le 16 juin 1875.

» Art. 4. — Pendant tout le mois de juin, il y aura chaque jour messe solennelle et salut du Très-Saint-Sacrement au grand autel de la basilique, pour les pèlerinages diocésains ou paroissiaux qui se succéderont durant ce mois.

» Art. 5 — Un second Triduum sera célébré les 28, 29 et 30 juin avec messe solennelle, sermon et salut du Très-Saint-Sacrement.

» Art. 6. — La clôture des solennités de l'inauguration de la basilique du Vœu national se fera, le vendredi 3 juillet, par le chant du *Te Deum* et un salut d'actions de grâces. »

Nouvelles laïcisations. — M. Bourgeois vient d'adresser aux préfets une circulaire dont le but est d'assurer la laïcisation totale des écoles de garçons avant l'échéance d'octobre prochain. Qui donc avait dit que M. le ministre de l'Instruction publique n'apportait pas dans la réalisation de cette grande œuvre toute l'activité nécessaire ? Il décide, au contraire, que toutes les résistances des populations et des conseils municipaux désireux de conserver leurs instituteurs congréganistes devront être brisées d'ici à six mois. Dans de nombreuses localités, les immeubles scolaires appartien-

nent aux congréganistes, ou bien encore ils n'ont été donnés aux communes que sous des clauses formelles qui ne permettent pas d'y installer des laïques. Qu'est-ce que cela fait à M. Bourgeois? Il met ces communes en demeure d'acheter ou de construire sans aucun délai de nouveaux locaux. Mais ce sera la ruine des communes? Qu'importe! Le bonheur d'être obligé de subir un enseignement qu'on ne veut pas ne saurait être payé trop cher.

Les examens de licence ès-lettres. — Les élèves de l'Ecole des Carmes ont remporté un nouveau succès à la dernière session de l'examen de licence ès-lettres à la Sorbonne. Des 90 candidats qui se sont présentés, 30 ont été admissibles et 26 reçus. Parmi les 26 se trouvent 10 ecclésiastiques : un élève de l'Institut catholique de Toulouse, un élève de l'Institut catholique de Lille, et 8 de l'Ecole des Carmes. Ces derniers ont obtenu cinq des huit premières places, dont le second rang. Onze candidats avaient été présentés.

BIBLIOGRAPHIE

Voyages circulaires à travers la France, par Alfred de Besancenet (Œuvre Saint-Michel), Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes. — 1 vol. in-12 de 300 pages, prix : 2 francs.

Voici un livre qui paraît à son heure ; le moment des pèlerinages est venu, et c'est aux grands sanctuaires de France que l'auteur conduit ses lecteurs. Bien connu dans le monde des lettres, M. de Besancenet s'est fait une situation marquée parmi les écrivains catholiques. Ici il a mêlé le religieux au profane en faisant l'histoire des lieux qu'il parcourt.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, livraison du 15 mai 1891. (Librairie Retaux-Bray, rue Bonaparte, 82, Paris.)

I. Saint Louis de Gonzague, étudiant. A propos de son troisième centenaire, par H. Chérot. — II. Les formes nouvelles du Patronage, par J. Forbes. — III. Le Concile du Vatican (deuxième article), par G. Desjardins. — IV. Causeries sur le Plain-Chant : III. Charlemagne et les écoles françaises, par E. Soullier. — V. Du latin comme instrument de formation intellectuelle, par J.-V. Bainvel. — VI. La géométrie non euclidienne, par A. Poulain. — VII. Bulletin scripturaire, par J. Brucker. — VIII. Mélanges : Les nouvelles orgues, par E. Villaume. — IX. Bibliographie. Léon Aubineau : Gens d'église, portraits et histoire, par V. Delaporte. — Le P. René de la Broise, S. J. : Bossuet et la Bible, par R.-M. de Bagneaux. — F. Schrader, E. Prudent et E. Anthoine : Atlas de Géographie moderne. — Elisée Reclus : La Terre et les Hommes, XVII, par J. Brucker. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par P. F.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 6 JUIN 1891

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUIN)



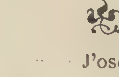
Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

VIRGINI·PARITVRÆ

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 7 juin, 3e après la Pentecôte, *Fête du Sacré-Cœur de Jésus*, double de 1re classe. — A 6 h., exposition du Saint-Sacrement. Les offices aux heures ordinaires. — Après complies, procession du Saint-Sacrement. — Après le salut, lecture des recommandations au sanctuaire du Pilier.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, solennité du Sacré-Cœur, à 7 h., messe de communion réparatrice ; à 2 h. 1/2, les vêpres, suivies de la procession extérieure du Saint-Sacrement et du salut solennel. — Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, salut à 8 h. du soir. — Tous les jours avant la messe de 7 h., exercice du mois du Sacré-Cœur.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 7 juin, après les vêpres, réunion de la Confrérie, procession du Très Saint-Sacrement et salut. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de Saint Louis de Gonzague. — A l'occasion des fêtes solennelles du troisième centenaire de la bienheureuse mort de Saint Louis de Gonzague, voici une nouvelle *Vie de Saint Louis de Gonzague*, par le P. Cepari, *Nouvelle traduction annotée et augmentée des lettres de Saint Louis et de documents inédits par le P. L. Michel S. J.* Edition richement illustrée gr. in-8°, impression rouge et noire, d'environ 500 pages sur beau papier teinté.

Conditions spéciales pour les Collèges et Écoles congréganistes :

Prix : broché, 10 fr. — Avec élégante reliure en toile à fers spéciaux, tranche dorée, 12 fr. 50.

En prenant à la fois 6 exemplaires, 9 fr. ; 12 exempl., 8 fr. 50; 25 exempl., 8 fr. ; 50 exempl., 7 fr. 50 ; 100 exempl., 7 fr. ; 250 exempl., 6 fr. 50; 500 exempl., 6 fr. Prix nets comptant franco de port et de douane. — Chaque exemplaire relié 2 fr., en sus des prix précités, mêmes conditions d'envoi.

Cet ouvrage a été édité par MM. Benziger et Ce, Einsiedeln (Suisse), typographes du Saint-Siège Apostolique. — On l'annonce comme se trouvant dans toutes librairies.

SOMMAIRE

AFFAIRES DE LOIGNY

Mgr l'Évêque de Chartres vient de recevoir une lettre du Souverain Pontife relative à la secte de Loigny. Sa Grandeur en a fait adresser notification sans retard à la prétendue voyante, Mathilde Marchat. Nous devons communiquer à nos lecteurs ces deux graves documents :

ÉVÊCHÉ DE CHARTRES Le 3 Juin 1891.

MADEMOISELLE,

Je viens de recevoir de Sa Sainteté une lettre signée par Sa Sainteté elle-même, et dont M. l'abbé Pouclée, vicaire-général et official du diocèse, est chargé de vous communiquer une copie certifiée par moi conforme, avec la traduction.

Jusqu'ici, pour justifier vos résistances obstinées, vous disiez que le Pape ignorait cette question de Loigny ; que vos appels étaient interceptés ; que l'Évêque de Chartres et le Saint-Office substituaient leur autorité à celle du Saint-Père ; et que c'était là le commencement d'un schisme dangereux dans l'Église. Vous vouliez que le Pape lui-même parlât. Eh bien, voici cette fois un document signé de sa propre main.

Allez-vous enfin ouvrir les yeux, et effacer le scandale de votre trop longue révolte par le spectacle d'une filiale et chrétienne obéissance ?

Dans ma lettre du 16 août 1890, au clergé et aux fidèles de mon diocèse, portant communication d'un décret du Saint-Office, très sévère à l'endroit de votre prétendue communauté, j'exprimais mes doutes et mes craintes. Connaissant la terrible puissance de certaines illusions, et lisant, par exemple, dans cette lettre à moi écrite, disiez-vous, par Notre Seigneur lui-même, des paroles comme celles-ci : « Elle ne se rétractera jamais... elle n'obéira qu'à moi, » je disais : « Il est clair que cette fin de non-recevoir pourrait être opposée au Pape lui-

même, s'il croyait devoir parler lui-même personnellement. » Et j'ajoutais : « Puisse Dieu éclairer et toucher ces âmes si obstinément rebelles! Nul n'en sera plus heureux que nous; mais ce miracle de bon sens et de sincérité ne se voit guère. Toutefois la grâce de Dieu a ses moments : Si ceux que nous adjurons ici nous donnaient enfin le consolant spectacle d'un retour simple et sincère, combien nous bénirions Dieu! »

Eh bien! voici le moment de démentir mes craintes, et de donner le consolant exemple de ce retour simple et sincère. Le Pape lui-même personnellement a parlé, avec une sévérité nécessaire, qui n'est au fond qu'une paternelle tendresse. Toute voie à tout subterfuge, à tout sophisme, à toute illusion, est coupée. Une seule s'impose à vous, Mademoiselle, et à vos adhérents : l'obéissance.

Je l'attends de vous et d'eux; et dans cet espoir je vous bénis bien paternellement en N. S.

† François, Évêque de Chartres.

LETTRE de SA SAINTETÉ le PAPE LÉON XIII

à Monseigneur l'Évêque de Chartres, sur les affaires de Loigny.

Léon XIII, Pape,

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. Au milieu des graves et multiples soucis de Notre charge apostolique et parmi les inquiétudes qui, dans ces temps malheureux, Nous pressent de toutes parts, surviennent quelquefois certaines choses fâcheuses, qui, bien que peu importantes en elles-mêmes, cependant ne Nous causent pas une peine légère, surtout lorsqu'elles ont pour cause, non des ennemis mais des fils indociles de l'Église.

Telles sont les choses qui se passent depuis quelque temps dans un village de votre diocèse, vulgairement nommé Loigny, par le fait d'une certaine Mathilde Marchat, laquelle se glorifie encore d'un autre nom à elle imposé divinement, comme elle le dit, et par le fait de ses fauteurs, qui sous prétexte de piété et de zèle envers la religion et la patrie, ont osé résister opiniâtrément non-seulement à l'autorité de l'Ordinaire, mais à Notre suprême autorité. Quand cette femme se mit à

répéter qu'elle était favorisée de fréquentes apparitions de N. S. J.-C. et de la Vierge Mère de Dieu et de communications surnaturelles, et que la mission lui avait été confiée d'ériger un nouvel Ordre religieux, Votre prédécesseur, Vénérable Frère, soumit toute cette affaire à l'examen, et lorsqu'il lui parut constant que les visions et révélations prétendues étaient destituées de tout fondement, qu'elles étaient dépourvues de ces notes caractéristiques par lesquelles les vrais dons surnaturels de ce genre se distinguent des faux, il porta à juste titre plusieurs décrets et sanctions pour empêcher leur divulgation et l'érection de la nouvelle société.

A ce jugement, la femme susdite et ses défenseurs n'acquiescèrent aucunement et firent appel à ce Siège Apostolique. Mais le conseil de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sacrée Inquisition Romaine et universelle, dont nous gérons nous-même la Présidence, après avoir tout mûrement considéré et pesé, et avec Notre approbation, jugea, le 12 décembre 1888, férie 4e, que la sentence de la Curie chartraine devait être confirmée, statua qu'il n'était permis à personne de prêter secours et faveur à la femme susdite, d'adhérer à ses prétendues révélations et de les propager, et enjoignit à l'Ordinaire de dissoudre complètement la communauté par elle instituée.

On pouvait certes espérer que ceux qui n'avaient pas voulu s'en tenir à un décret épiscopal obéiraient à Nos ordres avec la docilité qui convient à des catholiques : mais cette espérance qui était la Nôtre a été vaine. Il n'a rien servi de déclarer publiquement en Notre nom que cette femme avec les ministres et auxiliaires de son hypocrisie en persistant dans leur aveuglement, méprisaient non seulement les ordres de l'évêque mais aussi ceux du Saint-Siège. Car, dans de nouveaux libelles mis au jour, que l'on sait être pleins d'erreurs, de mensonges, de calomnies, d'injures, d'inepties et de folies, ils ont continué avec une audace tout à fait insolente de dénier à l'autorité ecclésiastique l'obéissance et la révérence due, et de faire volontairement illusion, si c'était possible, aux esprits sans défiance. Et ce que Nous regrettons par dessus tout, c'est que parmi ces rebelles il y a des ecclésiastiques.

C'est pourquoi, après la discussion des dernières allégations

qui Nous étaient parvenues le XI juin 1890, férie IVe, il vous a été enjoint, vénérable Frère, par le même tribunal suprême, de défendre sous peine de suspense *a divinis* à tous les prêtres, soit de votre diocèse, soit de diocèses étrangers, d'aller à la maison des sœurs de la prétendue Congrégation, jusqu'à ce qu'elles aient obéi aux décisions portées, d'admettre ces sœurs à la participation des sacrements, et d'entretenir avec elles aucune relation, soit personnelle, soit épistolaire.

Vous le savez, de plus Nous avons tout récemment ordonné que la censure susdite qui auparavant n'était encourue qu'après sentence (*ferendæ sententiæ*), serait encourue désormais par le fait même (*ipso facto*) et Nous Nous en sommes réservé à nous mêmes l'absolution. En outre Nous avons déjà frappé d'une peine particulière un des coryphées de la révolte [et nous avons donné l'ordre d'insérer à l'*Index des livres prohibés* (ce qui a été fait par un décret du 18 juillet de l'année dernière) le journal périodique intitulé : *Les Annales de Loigny* et les opuscules : *La vérité sur les condamnations qui frappent Mathilde Marchat*... 1889 ; *La question de Loigny au 28 février 1890... Nécessité pour tous d'un appel à Sa Sainteté Léon XIII*. Il paraîtra certes à tous étonnant, et même tout à fait incroyable qu'après tant de décrets, d'ordres, de déclarations de ce Saint-Siège ils se trouve encore des personnes qui se laissent duper jusqu'à défendre la cause qui a pris son nom de Loigny, cause qui serait digne de mépris si elle ne sentait l'impiété, si elle ne tournait au détriment des bons, et ne donnait aux ennemis de la religion catholique un prétexte de la railler.

Nous n'ignorons pas avec quelle ardeur, Vénérable Frère, comme votre prédécesseur vous avez travaillé à détruire ce scandale; les lettres que vous avez adressées à votre clergé et à votre peuple le 16 août de l'année dernière, pour briser la contumace de ces révoltés et dévoiler leurs fraudes, fournissent une preuve éclatante de votre sollicitude pastorale. En vous accordant les éloges qui vous sont dus, Nous avons jugé bon de vous écrire cette lettre, pour que vous continuiez à les pousser à résipiscence en toute patience et charité.

En attendant, Nous vous accordons avec amour dans le Seigneur, à vous, Vénérable Frère, et aux fidèles confiés à vos

soins, la bénédiction apostolique comme gage des bienfaits célestes et témoignage de Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 mai 1891, de Notre Pontificat le 14e.

LÉON P. P. XIII.

A Notre Vénérable Frère, François, évêque de Chartres.

A NOS LECTEURS

Le Supplément, avec le présent numéro, entre dans sa deuxième année, et c'est pour lui un devoir de saluer les lecteurs bienveillants qui ont souri à son berceau, accueilli ses premiers pas et favorisé son essor et de leur offrir sa respectueuse reconnaissance. Deux ans pour un journal, c'est plus que l'âge mûr; pour beaucoup c'est la vieillesse et la décrépitude ; pour quelques-uns, c'est la nuit du tombeau, et déjà l'oubli. Toute feuille périodique, à son aurore, se présente fièrement à ses lecteurs comme un chevalier armé de pied en cap et prêt pour tous les combats. Elle a, dès sa naissance, la vaillance de la maturité avec la sagesse du vieil âge. Elle peut ainsi exciter les timides, encourager les forts, contrôler les actes du pouvoir, morigéner les supérieurs et surtout étonner le public.

Le Supplément doit se rendre cette justice, qu'il n'a pas connu pareille ambition. Il est né jeune et timide, comme est jeune tout ce qui naît en ce monde, hormis le journal, et malgré l'appui et l'expérience de sa mère : la *Voix de Notre-Dame*, il espère grandir, se développer, et surtout s'améliorer. Pour obtenir ce résultat, il a écouté les voix qui se sont élevées de tous les côtés, voix de conseillers, voix de critiques, voix d'encouragements, voix de blâmes, mais, toutes voix amies bien que singulièrement discordantes entre elles. Les voix que l'âge rend déjà un peu chevrotantes lui disent : « Petit supplément, cultive l'article de fonds, il n'y a que cela, vois-tu, qui soit utile ; avant tout, il faut instruire. » Aussitôt un son plus jeune lui arrive : « Supplément mon ami, tu es déjà vieux, tu radotes, l'article de fonds, il n'en faut pas ; cela fait dormir. »

En même temps le critique acerbe et légèrement frondeur se fait entendre : « Le pauvre Supplément, comme il est

devenu encensoir ; hélas ! si jeune, faut-il tomber en pareille flatterie !

Puis viennent les encouragements mêlés de blâmes : « Ce n'est pas mal, petit Supplément, mais il faudrait des nouvelles locales, il faudrait des nouvelles générales, il faudrait des variétés intéressantes, il faudrait.... » Eh ! oui, amis lecteurs, il faudrait bien des choses faciles à dire et que le Supplément va s'efforcer de réaliser. D'abord qu'il réponde un mot à l'accusation de flatterie. Ce n'est vraiment pas sa faute si les premières fleurs d'un nouvel épiscopat ont été à ce point abondantes et belles. Si les jours de ces premiers mois ont été tellement pleins qu'ils ont rempli les pages du Supplément, c'est la faute de celui qui a mené une vie si active que l'on peut dire qu'il est partout et à tous, sauf à lui-même ; le Supplément l'a suivi, et le suivra encore, c'est son devoir et c'est aussi l'édification de ses lecteurs.

Pour les nouvelles locales, le Supplément fait appel à tous pour lui faire parvenir les comptes rendus de toutes les fêtes paroissiales. Ce qu'il demande dans ces comptes rendus ce sont avant tout des faits et des chiffres. Il y a d'ailleurs des généralités que l'intelligence de nos lecteurs saura toujours deviner. Ainsi il est convenu d'avance que, dans toute fête, la décoration est pleine de goût, le prédicateur prêche avec l'éloquence qu'on lui connaît, le plain-chant est imposant par sa grave puissance, et la musique exécutée avec une grâce et une maëstria incomparable. C'est dit une fois pour toutes ; ce qui nous intéresse, c'est l'objet de la fête, le nombre des assistants, l'idée développée par le prédicateur ; en un mot tout ce qui peut instruire, édifier, et porter à l'imitation. Le Supplément deviendra ainsi une école d'édification et de savoir-faire.

Nos correspondants y gagneront de n'avoir plus à se préoccuper de la phrase et trouveront plus commode de donner un récit très simple et très concis que de composer une longue page de littérature. Par respect pour ses lecteurs, le Supplément prie de toujours signer les communications qui lui sont faites, et comme il est très discret, il s'engage à ne pas publier les noms de ceux qui désirent demeurer voilés dans leur timidité modeste. Pour les nouvelles générales, il faudrait pouvoir chaque semaine ou au moins chaque quinzaine présenter aux lecteurs une revue de tous les faits édifiants qui se passent

dans l'Église; c'est un projet que le Supplément s'étudie à réaliser; mais il est bien petit, et s'il plaisait à ses amis de l'aider à grandir, il lui serait plus facile d'être complet et intéressant. Pour cela, rien de plus simple, il suffit que nos amis se multiplient et répandent le Supplément autour d'eux. Ayant plus de lecteurs, nos frais seront moins considérables et nous pourrons augmenter le nombre de nos pages et donner ainsi satisfaction à tous les désirs qui nous ont été formulés.

Que nos lecteurs veuillent donc nous venir en aide, le Supplément mettra de son côté tous ses efforts à s'améliorer; et unis dans un but commun d'édification et d'instruction, tous nous travaillerons ensemble à l'œuvre unique qui nous attire : la gloire de Dieu par le règne de la vérité.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 6 juin. — Saint Norbert, archevêque de Magdebourg et fondateur des Prémontrés. — Un converti.

Toute conversion est de la part de Dieu un miracle de puissance et de bonté qui mérite et notre admiration et notre reconnaissance. La simplicité des circonstances déterminantes n'en fait même que mieux ressortir le caractère merveilleux.

Quelquefois, par un secret dessein du ciel, soit pour hâter la décision du pécheur, soit pour l'instruction des témoins, au miracle intérieur s'ajoute un prodige extérieur. Il en fut ainsi pour saint Paul, il en fut ainsi pour Norbert, dont la conversion rappelle de très près celle de l'Apôtre.

Jeune ecclésiastique, illustre pour sa beauté, sa science et ses talents, recherché et goûté du monde, il était entré dans les ordres en vue des gros bénéfices qui devaient lui assurer richesse et indépendance. Son but atteint, il avait refusé la prêtrise, ne voulant aucun obstacle à sa vie de courtisan et de jeune seigneur dissipé. Un jour qu'il s'en allait à une partie de plaisir, il fut surpris dans une prairie par un orage accompagné d'éclairs et de tonnerres épouvantables. Malgré les cris de son serviteur qui le supplie de retourner en arrière et de craindre la main de Dieu, Norbert poursuit sa route. Mais la foudre tombe à ses pieds, le renverse à terre, et une voix retentit à son oreille : Norbert, pourquoi me persécutes-tu? Revenu de son évanouissement, le jeune abbé redit le mot

de saint Paul : Seigneur que voulez-vous que je fasse ? et, renonçant à sa partie de plaisir, fuyant la cour à laquelle il avait voué sa jeunesse et son ambition, il s'enferme chez lui, et sous la direction d'un saint religieux du voisinage commence une vie d'héroïque pénitence.

Norbert converti, Norbert pénitent, Norbert couvert du cilice sous ses habits de soie, et s'adonnant au jeûne et aux veilles dans cette maison qui avait retenti des chants et des cris de tant de joyeux convives : pas de nouvelle plus étrange et plus invraisemblable. Le peuple qui l'avait connu opulent, délicat et gai compagnon, n'en pouvait croire ses oreilles. Aussi quand, deux ans plus tard, le pénitent sortit de sa retraite et vint recevoir de son archevêque la consécration sacerdotale, toute la ville de Cologne envahit la basilique pour se convaincre du prodige. Tous s'en retournèrent édifiés : Norbert était un saint.

Les austérités du pénitent, le zèle du missionnaire, l'œuvre du fondateur des Prémontrés et l'admirable vie de l'archevêque de Magdebourg ne firent dans la suite que confirmer et compléter cette célèbre conversion. D. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Clôture du Mois de Marie à la Cathédrale. — C'est le samedi 30 mai qu'a eu lieu cette solennité, selon l'annonce donnée par Monseigneur dans sa lettre à MM. les curés de la ville. Avec l'anniversaire anticipé du couronnement de N.-D. du Pilier, se présentait celui d'un fait qui a droit aussi à nos meilleurs souvenirs : c'est le 30 mai 1855, veille du couronnement, qu'a été consacré l'autel de N.-D. de Sous-Terre, et rendue au culte, après 63 ans d'abandon, la partie principale de notre belle et sainte Crypte.

Le 30 mai, comme le 31, est donc pour nous un jour d'action de grâces au Seigneur, glorifiant la Sainte Vierge dans sa cité.

Le R. P. Jutteau, notre prédicateur du mois de Marie, a fait admirablement ressortir, dans ses paroles d'adieu, ces gloires de Marie, notre Mère, Notre-Dame. L'assemblée très considérable, a été heureuse d'entendre cette allocution du père Jutteau, hymne éloquente inspirée à la fois par une connaissance approfondie de notre histoire locale et par un filial amour de la Très Sainte Vierge.

Cette commémoration d'évènements chers à la dévotion chartraine, accrut encore certainement le charme de la procession en

l'honneur de N.-D. du Pilier ; c'est vers elle que se dirigeaient, ce soir-là, nos hommages dans la marche triomphale au milieu des nefs de l'église. Son image antique, portée sur les épaules des prêtres, dominait la foule et semblait lui sourire en lui promettant mille bénédictions. Le salut avec motets religieux bien choisis, puis la bénédiction du Saint-Sacrement, ont terminé cette grandiose et pieuse cérémonie.

Procession de la Fête-Dieu. — A Chartres, la procession de la Fête-Dieu, présidée par Monseigneur, a été splendide. Nous ne saurions assez louer le zèle apporté aux préparatifs, la richesse et le bon goût des sept reposoirs, l'attitude respectueuse de la population au passage du Saint-Sacrement dans les rues de la ville. Comment voir sans émotion une telle manifestation de foi à l'Eucharistie ! Les maisons devant lesquelles devait passer le cortège majestueux, étaient toutes, sauf de très rares exceptions, ornées de tentures et de fleurs. A chaque reposoir le Pontife célébrant était entouré de centaines de mères, qui présentaient les petits enfants au Sauveur, et, tour à tour, ils étaient touchés par l'ostensoir en signe de bénédiction.

Sur les autels si bien encadrés de verdure et de fleurs, nous avons remarqué de belles statues, soit du Sacré-Cœur, soit de la Sainte Vierge et de saint Joseph. Il en est une dont l'aspect inattendu nous a particulièrement charmé ; c'est celle de Notre-Dame de Sous-Terre, type de celle qui a été envoyée au Cambodge. Chez nous, une place d'honneur n'appartient-elle pas à la Vierge : *Carnutum tutela,* en des solennités si glorieuses pour son divin Fils ?

Est-il besoin de nommer les institutions, pensionnats, associations, confréries, délégations de communautés qui se rangeaient successivement sous les dix-neuf bannières ? Il suffit de dire que ces longues files en bon ordre et aux costumes variés intéressaient vivement les milliers de spectateurs, sans empêcher leur attention de se fixer principalement sur le clergé, en chapes, en dalmatiques ou en chasubles, sur l'entourage du magnifique dais, enfin sur Notre-Seigneur, l'adorable Roi de la fête, s'avançant vers les trônes que lui avaient dressés tant de pieuses mains.

Nos félicitations à la musique des élèves des Frères, puis aux chœurs de cantiques placés de distance en distance et s'acquittant si bien de leur fonction !

— Mgr Lagrange s'est rendu à Paris pour assister à la bénédiction de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre (5 juin).

Sainte-Enfance. — La fête de la Sainte-Enfance a été célébrée, à la cathédrale, le jeudi 4 juin. Les petits enfants de la paroisse de Notre-Dame remplissaient la grande nef, heureux du beau spec-

tacle des cérémonies saintes qui impressionnent, dès l'âge le plus tendre, une âme baptisée et restée innocente ; ils chantaient, agitaient leurs oriflammes, écoutaient l'orgue et les tambours, et en priant dans la mesure attendue de leur bonne volonté, recevaient leur part du bienfait de la Sainte Messe. C'est M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence, qui leur a adressé la parole après l'évangile. Il a su mettre à leur portée, dans sa charmante allocution, le développement de cette parole du Sauveur : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Conférences ecclésiastiques. — Après les réunions du cas de conscience qui ont eu lieu à Chartres au commencement du mois, en février, mars, avril, mai, voici les conférences ecclésiastiques inaugurées. La première a eu lieu, le mardi 2 juin, au Grand Séminaire. Au commencement de la réunion, Monseigneur a exprimé à ses prêtres son bonheur de voir le retour à ces études théologiques en commun, que les circonstances n'avaient pas permis de reprendre depuis bien des années; Sa Grandeur en a dit brièvement les avantages, assuré que son clergé partageait ses convictions et ses espérances.

C'est M. l'abbé Dancret, chanoine archiprêtre de la cathédrale, qui a présenté le premier travail, dont le sujet était l'inspiration des Livres saints; M. l'abbé Manceau, ancien curé de Clévilliers, était chargé de la question dogmatique sur la Religion naturelle. Ces deux études longuement et savamment développées ont mérité l'approbation générale de l'assemblée. C'était un beau début pour nos conférences ecclésiastiques de Chartres.

MAGNY. Première messe. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur, une charmante fête a eu lieu le 28 mai, à Magny, à l'occasion de la première messe chantée de M. l'abbé Bourguet.

M. Bourguet n'est point l'enfant de la paroisse, et y est peu connu. Pouvait-il espérer une grande affluence à sa première messe? Les bons habitants de Magny ont voulu montrer comment ils savent honorer les amis de M. le Curé, et quelle est leur estime pour le sacerdoce.

L'église s'emplit comme par enchantement. Hommes, femmes, enfants, se pressaient en rangs serrés dans le vieil édifice décoré pour la circonstance. Plusieurs prêtres des environs (et entre autres un élève de M. le Curé, prêtre depuis plusieurs années déjà) étaient venus assister leur nouveau confrère, et ajouter à l'éclat de la cérémonie. Je ne signalerai que d'un mot les chants de la messe exécutés avec tant d'entrain, et je dirai même avec tant d'art, par l'excellent lutrin de la paroisse. Mais je ne puis passer sous

silence le touchant discours que M. le Curé nous adressa après l'Evangile.

M. l'abbé Gouhier avait distingué le jeune Louis Bourguet parmi les enfants de son ancienne paroisse de Coudray. Il l'avait encouragé dans ses bonnes dispositions et l'avait toujours entouré de son affection et de ses soins. Quelle joie de le voir aujourd'hui monter au saint autel ! et de l'appeler, non plus seulement son enfant, mais son frère, son égal dans le sacerdoce !

M. le Curé laissa déborder les sentiments qui se pressaient dans son cœur, puis s'élevant à des considérations plus générales, il nous montra en termes chaleureux le doigt de Dieu dans la vocation du prêtre et l'action bienfaisante du sacerdoce sur la société. — Cette instruction a laissé, j'en suis sûr, une grande impression dans les âmes.

Le soir, d'autres émotions nous attendaient. M. le Curé avait eu la délicate pensée de faire bénir les enfants de la paroisse par le jeune prêtre, et avait organisé à cet effet une fête de Sainte-Enfance.

Que dire de l'assistance ? Elle était encore plus nombreuse et plus compacte que le matin.

Les vêpres avaient été chantées avec solennité et la bénédiction du Saint-Sacrement avait été donnée après des motets à deux voix qui font certainement honneur au maître chantre de la paroisse. Tout-à-coup, commence une cérémonie d'un autre ordre.

Une dizaine de jeunes filles quittent leurs places, viennent se grouper en cercle au milieu du chœur, et là, pérorent à tour de rôle. Que disent-elles ? Elles se font les avocates des pauvres petits chinois. Que d'anathèmes lancés contre les mères cruelles qui abandonnent leurs enfants ! Que d'éloquents plaidoyers en faveur de l'œuvre si belle de la Sainte-Enfance ! Je n'ai pas besoin de vous dire que ces nouveaux prédicateurs avaient touché les cordes sensibles et que tous les cœurs étaient émus.

M. l'abbé Bourguet leva ensuite ses mains nouvellement consacrées sur l'assemblée et appela toutes les bénédictions de Dieu sur la paroisse.

La fête avait pris fin, mais les impressions ressenties en ce beau jour ne s'effaceront pas de sitôt, j'en suis persuadé.

UN ASSISTANT.

ROUVRAY-SAINT-FLORENTIN. — *Une première messe.* — On nous écrit :

Souvent votre journal a donné des récits des fêtes de première messe. Laissez-moi vous signaler une de ces fêtes qui doit avoir pour vous un charme tout particulier ; puisque le nouvel élu est un de vos enfants, un de vos clercs, un des fils de ce bon abbé

Bourlier dont le souvenir était présent à la mémoire de tous en une telle circonstance.

Au centre de la Beauce, près de la jolie et coquette bourgade de Rouvray-Saint-Florentin, se trouve situé le château de Reverseaux, propriété de la famille Gouvion-Saint-Cyr. Parler de cette famille c'est parler de sa générosité et de son dévouement à toutes les œuvres, à l'œuvre des vocations sacerdotales. C'est près de ce château que vécut et grandit le nouveau prêtre, M. l'abbé Bruère. C'est là qu'au sein d'une famille patriarcale vint le chercher, pour le conduire à la Maîtrise, le vénérable et digne curé de Rouvray. Tous les prêtres sortis de Rouvray ou de Villars connaissent l'attachement de leur maître pour leur personne; mais ils ne m'en voudront pas si je dis que pour ce dernier-né de son zèle sacerdotal, il avait quelque chose de plus, une affection plus grande. Ainsi Jacob aimait tous ses enfants; mais cependant Benjamin était l'objet de ses préférences; il était le plus jeune. Aussi, le jeudi 28 mai, M. le curé n'a-t-il rien épargné pour donner tout l'éclat possible à la cérémonie de première messe. Une quinzaine de prêtres étaient venus des pays voisins, de Chartres même pour témoigner de leur sympathie au nouvel élu.

L'église de Rouvray avait revêtu pour la circonstance ses plus beaux ornements; mais sa plus belle parure était sans contredit la foule immense qui remplissait sa nef; on y voyait des représentants de toutes les familles; le sanctuaire, le chœur en étaient remplis, le cimetière lui-même recevait le trop plein de l'église.

Au premier rang, parmi les hommes, on remarquait avec plaisir tout le conseil municipal et, à sa tête, M. le marquis de Gouvion-Saint-Cyr, venu tout exprès de Paris pour donner cette marque d'estime au fils de son digne régisseur. Le missel ainsi que le magnifique ornement que le jeune prêtre étrennait étaient un don de la munificence de cette noble famille. Je ne dirai rien des mélodies de l'orgue ni des chants sacrés; ils ont été ce qu'ils sont toujours en pareille circonstance, graves, solennels; ils avaient du reste un interprète d'élite dans la personne de M. l'abbé Mercier, curé de Douy, allié de la famille.

Après l'évangile, M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire et directeur de l'Institution Notre-Dame, monte en chaire. Pendant une demi-heure il tint suspendue à ses lèvres l'assemblée avide de la parole sainte.

Tous ceux qui connaissent notre orateur chartrain ne seront pas surpris d'apprendre qu'il a répondu dignement à l'attente commune. Après un mot délicat et senti pour le vénérable châtelain et ses enfants, pour le pasteur et la famille du jeune prêtre, il a retracé en termes éloquents la grandeur et la mission du sacerdoce

au milieu de nos populations. Tous conserveront un bon souvenir de cette instruction, et plus d'une mère, avant de sortir, aura demandé à Dieu la grâce de donner, elle aussi, un prêtre à l'Église.

La cérémonie terminée, les assistants se dirigent vers le château de Reverseaux où les salles de l'orangerie avaient été mises généreusement à la disposition de la famille par M. de Gouvion-Saint-Cyr, qui voulut présider lui-même à ces agapes fraternelles. La plus franche cordialité ne cessa de régner pendant tout le repas; et en se retirant le soir tous pouvaient se dire : Bonne et excellente journée! Honneur au nouveau prêtre et à tous ceux qui nous l'ont donné!

Un clerc de Notre-Dame.

Sancheville le 2 juin 1891,

FAITS DIVERS

Les nouveaux Cardinaux. — Au consistoire secret du 1er juin, S. S. Léon XIII a créé cardinaux, Mgr Rotelli, le nonce apostolique à Paris, et Mgr di Paolo Gruscha, archevêque de Vienne. Le cardinal Melcher, parvenu au terme de sa charge de camerlingue a été remplacé par le cardinal Sérafin Vanutelli.

Les Maronites à Paris. — La petite chapelle du palais du Luxembourg, qui fut l'oratoire de Marie de Médicis, va être rouverte et rendue au culte catholique.

Cette chapelle sera mise à la disposition des prêtres Maronites qui vont arriver sous la conduite du patriarche d'Antioche, Mgr Oyek, lequel a déjà obtenu huit bourses pour ses prêtres au séminaire de Saint-Sulpice.

Souvenir de la première communion. — Lorsqu'en 1831 l'archevêché de Paris fut saccagé et pillé, l'image de première communion fut un des objets que Mgr de Quélen regretta le plus; et néanmoins que de meubles précieux, que de livres, de papiers et de manuscrits plus précieux encore avaient été jetés à la Seine ou étaient devenus la proie des flammes! Cependant le bon ange du digne prélat avait sans doute veillé à la conservation de la chère petite gravure. Un garde national l'avait ramassée dans la cour de l'archevêché et l'avait apportée à sa femme. Celle-ci, fidèle paroissienne de Saint-Merry, s'empressa d'avertir le curé de sa paroisse qui, jugeant au soin précieux avec lequel l'image avait été conservée qu'elle devait être fort chère à Mgr de Quélen, ne chercha plus qu'une occasion favorable pour la lui remettre. Cette occasion ne tarda point à se présenter. Monseigneur étant allé, peu de jours après, donner la

confirmation à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, paroisse non loin de Saint-Merry, accepta l'hospitalité du presbytère; et au dessert, après avoir amené la conversation sur les joies de la première communion et le charme que le souvenir de ce beau jour répand sur la vie entière, on présenta au vénéré prélat l'image dont il venait de déplorer la perte. A cette vue, la joie de Mgr de Quélen se traduisit par des larmes qu'il ne put retenir. Il entra à l'archevêché, heureux comme un conquérant qui vient de recouvrer une province perdue, et il voulut offrir son portrait à la pieuse femme qui lui avait ménagé cette joie.

La chapelle des zouaves pontificaux. — Le cardinal archevêque de Rennes bénira, le 27 juin prochain, la chapelle de la Basse-Motte, élevée à la mémoire des zouaves pontificaux dans le château du général de Charette.

Cette chapelle, dédiée au Sacré-Cœur, abrite le glorieux drapeau des zouaves qui a reçu le baptême du feu à Loigny.

Les noms des zouaves tombés sur le champ de bataille sont inscrits sur les murs.

Un annuaire attendu. — L'*Union fraternelle* vient de prendre l'initiative de la création d'un ANNUAIRE PROFESSIONNEL catholique. Bien des communautés religieuses, bien des familles chrétiennes manquaient de moyens d'information qui leur permissent de réserver leurs achats à leurs coreligionnaires. Cette grave lacune va être comblée.

Il est inutile d'entrer dans les détails pour faire ressortir les avantages d'une pareille publication. Les demandes d'inscription sont sérieusement contrôlées par une commission spéciale. De plus, le volume sera répandu à un nombre considérable d'exemplaires dans toutes les associations chrétiennes et les ordres religieux dont le concours est acquis aux auteurs de cette entreprise.

Toutes les demandes de renseignements et de notices doivent être adressées à *M. le Secrétaire général de l'*UNION FRATERNELLE, 14, rue des Petits-Carreaux, à Paris.

— Nouveau consistoire, au Vatican, le 4 juin; imposition du chapeau cardinalice à plusieurs nouveaux membres du Sacré Collège, et préconisation de nouveaux évêques.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 13 JUIN 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUIN)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. IV, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 14 juin, 4e dimanche après la Pentecôte, fête de Saint Basile, évêque et docteur, les offices aux heures ordinaires. — 1res vêpres de N.-D. de Grâce. — Le vendredi 18, fête de Saint Yves, évêque de Chartres, messes dans la chapelle du Saint à la Crypte. Le soir du même jour, salut à 8 h., à la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus. — Le samedi 19, à 8 h. du soir, salut à la chapelle du Saint-Cœur de Marie.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — 4e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires, Après les vêpres, fête de la Sainte-Enfance. — Tous les jours avant la messe de 7 heures, exercice du mois du Sacré-Cœur.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 14, les offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 18, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL. — *Conférence de Chartres. Loterie* 1891. — Le tirage de la loterie aura lieu le lundi 15 juin 1891, à une heure de l'après-midi, à l'Évêché, où les lots seront exposés les trois jours précédents, de midi à cinq heures du soir.

Les personnes charitables qui voudront bien prendre part à l'œuvre en donnant des lots sont priées de les faire remettre au plus tôt au concierge de l'Évêché ou chez le Président.

Avis pour les abonnements. — Les personnes dont l'abonnement à la *Voix* et au *Supplément* part de juin, sont priées de vouloir bien acquitter l'année écoulée de juin 1890 à juin 1891, si ce n'est pas encore fait, et l'année 1891-1892 commencée avec le mois courant. L'abonnement, on le sait, est payable d'avance.

— Les bandes pour les Suppléments vont être renouvelées en juin ; prière aux personnes qui ont à réclamer pour leur adresse d'envoyer sans retard leur réclamation.

— Nous rappelons que les articles destinés à notre Revue doivent nous arriver au plus tard : le mercredi, pour le Supplément ; le mardi, pour le numéro mensuel.

Eaux minérales de Royat. — On nous prie de rappeler à MM. les Membres du Clergé et des Communautés religieuses qui souffrent de l'arthritisme, goutte, rhumatisme, eczéma, anémie, etc... et qui désireraient faire une saison à Royat, qu'il leur sera fait une réduction de 50 % sur les tarifs en vigueur pendant les mois de juin, septembre et octobre.

SOMMAIRE

LETTRE DE Mgr L'EVÊQUE DE CHARTRES

SUR LES RÉCENTS PÈLERINAGES.

Mgr l'Évêque de Chartres vient d'adresser une lettre au clergé de son diocèse pour le remercier du zèle apporté aux Pèlerinages pendant le mois de Marie.

Ce nouvel écrit de Mgr Lagrange présente dans un même faisceau ses lettres et ses discours relatifs aux fêtes des 14,18, 21 et 30 mai, tels que les a déjà publiés la *Voix* en différentes livraisons. Sa Grandeur relie le tout par de chaleureux récits sur ces belles journées de pélerinage à N.-D. de Chartres.

La lettre épiscopale se termine par les lignes suivantes :

« ..... Donnons à nos pèlerinages tout l'éclat possible, tout l'aspect d'un triomphe. Remplissons notre basilique de fidèles, et ses nefs de splendeurs. Et faisons monter du fond de nos âmes nos chants jusqu'aux cieux : *Ave, Ave, Ave Maria !* Non seulement parce que Marie mérite tout hommage, et que tout hommage rendu à la divine Mère réjouit le divin Fils; mais parce que, ainsi que nous le disions aux pèlerins parisiens, c'est dans les temps calamiteux qu'il convient le plus de prier, et que c'est un siècle calamiteux que le nôtre ; et que ces grandes manifestations, ces communes prières, ces publications, qui s'appellent des pèlerinages, plus encore que la prière isolée, à qui pourtant de si grandes promesses sont faites, pénètrent le ciel, et appellent les grâces et les bénédictions et les prodiges de Dieu. Trop de causes, hélas ! aujourd'hui conspirent à endormir les âmes et à refroidir les courages, alors pourtant qu'il faudrait plus que jamais être debout pour les luttes multiples qui devraient être les nôtres : les pèleri-

nages réveillent, secouent, réconfortent et raniment. Ils ne suffisent pas sans doute, pourrions-nous répondre à leurs détracteurs, — car ils en ont, — ils ne dispensent pas de l'action : est-ce que ceux qui en sont les promoteurs zélés l'ignorent ? Mais ils aident l'action, et y poussent. Et ils appellent la grâce de Dieu, sans laquelle vains seraient tous nos labeurs. Et il faut donner à l'impiété, qui se croit déjà maîtresse, grâce à la placidité, disons le mot, à l'inertie de trop de chrétiens qui semblent dormir, cette preuve aussi, cette preuve visible et parlante, de l'éternelle vitalité de l'Église.

Pérégrinons donc, Messieurs; oui, nonobstant le mot de l'*Imitation*, qu'il faut savoir comprendre. Courons aux sanctuaires nouveaux, où Dieu n'a pas sans cause manifesté sa puissance, car à l'origine de tout pèlerinage vous trouvez cela, le miracle; mais sans négliger les vieux sanctuaires. Le nôtre doit être d'autant moins oublié qu'il est plus illustre, et plus ancien, et plus national; j'insiste sur ce mot : national au sens chartrain et au sens français. L'âme chartraine palpite dans notre basilique, résumé de notre histoire; et l'âme de la France aussi ; nul lieu au monde ne présentant un plus glorieux symbole de l'antique et indissoluble union de l'Église et de la patrie.

Je vous devais, Messieurs, je devais à votre piété et à votre filiale correspondance, ce récit et ce remerciement, que vous voudrez bien transmettre aux fidèles.

Veuillez agréer l'hommage de mes bien dévoués sentiments en N.-S. † FRANÇOIS, *Évêque de Chartres*

Chartres, le 2 juin 1891

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 13 juin. — Saint Antoine de Padoue.

1° *Le miracle de l'enfant de chœur.* — Saint Antoine (qui naquit à Lisbonne) passa son enfance au service des autels, dans la société des clercs de Notre-Dame *del Pilar*. Déjà sa sainteté était reconnue de ses compagnons et redoutée de l'enfer. Un jour, au chœur de la cathédrale, le démon lui apparaît sous une forme effrayante; plein de foi, l'intrépide enfant trace de son doigt le signe de croix sur le pavé de marbre noir. Sous sa main la pierre s'amollit, et le signe de croix reste formé sur le marbre. (Ribadéneira.)

2° *Les images de saint Antoine.* — De sa pieuse adolescence Antoine conserva une dévotion particulière au saint Enfant Jésus. Il en fut merveilleusement récompensé. Chez un brave homme du Limousin qui l'hébergeait, Antoine s'enfermait chaque soir dans sa cellule et, à l'abri de toute indiscrétion, s'adonnait à ses prières et à ses pénitences. Mais il comptait sans son hôte. Celui-ci, édifié par la piété et la charité du saint missionnaire, voulut s'édifier davantage : il se fit espion. Une nuit, il vit le saint en oraison et, dans ses bras, un enfant d'une admirable beauté qui le couvrait de ses caresses et dont les traits lumineux éclairaient tout l'appartement. C'est ce miracle que rappellent les images populaires de saint Antoine.

3° *Saint Antoine et les objets perdus.* — Un novice s'était enfui du couvent emportant un psautier commenté de la main de notre saint. Après bien des recherches de ce manuscrit indispensable pour ses leçons, saint Antoine recourt à son grand moyen, à la prière, et supplie le ciel de lui rendre l'introuvable volume.... Le jour même, le fugitif est arrêté au passage d'une rivière par une menaçante apparition du démon. Epouvanté et confus de son larcin, il revient au couvent, rapporte au saint le livre tant réclamé et reprend l'habit religieux de l'ordre. De là, le pieux usage d'invoquer saint Antoine pour les objets égarés. D. G.

PROCÈS-VERBAL

de la notification faite à Loigny le 5 juin 1891.

L'an de grâce 1891, le jeudi 5 juin, je soussigné, vicaire général et official de Chartres, me suis rendu à Loigny, par ordre de Monseigneur, pour notifier, en vertu d'une délégation spéciale, à Mlle Mathilde Marchat, la prétendue voyante, ainsi qu'à ses adhérents, une lettre de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, signée de son propre nom, par laquelle Sa Sainteté relate et confirme les condamnations portées précédemment contre la secte de Loigny qu'elle condamne à nouveau.

Ayant pris pour m'accompagner comme témoins, M. l'abbé Desjouis, curé d'Orgères, et M. l'abbé Theuré, curé de Loigny, je me suis présenté sur les deux heures et demie de l'après-midi, devant la grille extérieure du prétendu couvent qui était fermée et qu'on a refusé de nous ouvrir. Nous avons vu entre

les barreaux quelques personnes qui circulaient à l'intérieur de la cour, allant de l'oratoire au parloir et du parloir à l'oratoire. Une de ces personnes qu'on m'a dit être Madame Glénard, comprenant que nous avions quelque chose à communiquer est venue près de la grille, comme pour nous saluer et se mettre en rapport avec nous, mais avant qu'elle eût ouvert la bouche, une autre personne, en habit noir, est venue lui dire un mot à l'oreille et le mot mystérieux une fois prononcé, toutes les deux se sont éloignées.

Enfin Mlle Duchon, la prétendue supérieure, que nous avions déjà vue traverser la cour et se rendre de l'oratoire au parloir, est venue près de la grille et nous a salués d'une légère inclination de tête en silence. Lui montrant alors les pièces que j'avais à lui communiquer, je lui ai dit :

« Mademoiselle, envoyé par Mgr l'évêque de Chartres, je » viens vous apporter ce que vous avez très souvent réclamé, » une lettre de Notre Saint Père le Pape, signée de sa propre » main », et lui montrant la signature à travers les barreaux, j'ai ajouté : « Voilà la signature autographe de Sa Sainteté: » *Leo p. p. XIII,* ce qui signifie : Léon pape, XIIIe du nom. » Je vais vous laisser, non cette feuille, qui est le texte même » de la lettre adressée par le Pape à Monseigneur de Chartres » et qui doit être conservée dans nos archives, mais la copie » fidèle que voici, avec une traduction française que voici » pareillement et de plus cette lettre (je la montrais) de sa » Grandeur Monseigneur de Chartres à Mlle Mathilde Marchat. »

Pendant que je lui adressais ces paroles, elle m'écoutait en silence et regardait, touchait même, en les considérant, les pièces dont je lui parlais, de manière à me faire croire qu'elle avait l'intention de les accepter; mais quand j'ai ajouté, qu'avant de les livrer je désirais en donner connaissance, afin de pouvoir rapporter la réponse qu'on m'aurait faite à Monseigneur de Chartres qui la transmettrait lui-même à Léon XIII, une voix, venant comme de l'oratoire, s'est fait entendre, on lui a crié « *Ma Mère, ma Mère, venez donc et laissez-les* » (c'était, dit M. le curé de Loigny, la voix de la voyante elle-même). Alors la prétendue supérieure, lâchant ce qu'elle tenait déjà, nous a dit : « Je regrette de ne pouvoir vous introduire, mais je » n'en ai pas la permission et je n'accepte rien de ce que vous » m'offrez. » Puis nous tournant le dos elle s'en est allée du

côté de l'oratoire. Cependant je glissais à l'intérieur, à travers les barreaux, les pièces que j'étais chargé de communiquer, en disant de manière à pouvoir être entendu de toutes les personnes qui étaient dans la cour, et même de celles qui se trouvaient dans l'oratoire : « Vous refusez de recevoir une » lettre de notre évêque et même celle du Pape ; eh bien, je » ne les remporte pas, je vous les laisse, vous en ferez ce » que vous voudrez. »

Cela fait et dit, secouant la poussière de nos pieds, nous sommes rentrés sur les trois heures au presbytère de Loigny où nous avons écrit et signé le présent acte, pour servir de procès-verbal.

A Loigny, les jour et an que dessus.

Desjouis,	Pouclée,	Theuré,
Curé d'Orgères	Vic.-général official	Curé de Loigny

NOTRE-DAME DE CHARTRES ET LE PÈLERINAGE DE TERRE SAINTE

Notre-Dame de Chartres, tout en bénissant les foules accourues, à la voix de son Pontife, pour la vénérer dans son antique sanctuaire, ne pouvait oublier le grand pèlerinage des Lieux Saints. Un vieux récit de nos traditions locales dit que les Carnutes envoyèrent une ambassade à la Sainte Vierge pour lui offrir la principauté de notre ville, et que Marie aurait accepté le titre de Dame de Chartres et promis « sa très *spéciale* protection » aux Chartrains.

Les Chartrains s'attachent à un tel souvenir, s'il leur arrive de faire le voyage de Palestine.

Ils ont la douce confiance que Notre-Dame les accompagnera partout, et qu'ils la retrouveront dans ses principaux sanctuaires, et surtout dans les lieux témoins de sa naissance, de sa vie et de sa mort. Ce bonheur nous a été donné récemment ; qu'on nous permette d'en dire quelques mots ; c'est la seule condition qui nous ait été imposée pour une telle faveur.

Réunis le 10 avril à Marseille des quatre coins de la France et même de l'Europe, nous avons fait nos adieux à Notre-Dame de la Garde ; nous l'avons suppliée de nous délivrer des dangers, auxquels nous allions être exposés sur mer et sur terre ; puis

nous nous sommes embarqués, saluant encore de la voix et du geste sa superbe statue qui domine le port. Nous sommes partis au chant de l'*Ave Maris stella*, et notre dernier regard, notre dernière pensée, quand les rives de France disparaissaient dans l'azur des flots, ont été pour Notre-Dame.

Notre-Dame, pendant la traversée, sera l'objet de nos chants et de nos pieuses réunions. Chaque jour, Elle verra les pèlerins recueillis lui offrir avec amour la triple couronne du Rosaire, et elle entendra leurs quatre cents voix redire en chœur, après le couplet qui explique chaque mystère, l'immortel refrain de l'archange : *Ave, Ave Maria*. Ce sera Elle encore, qui, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, servira de thème aux plus touchantes exhortations. Bien plus, lorsque la brise du soir et le spectacle magnifique du soleil couchant nous attireront en foule sur le gaillard et la dunette, Notre-Dame sera si bien dans tous les cœurs, sur toutes les lèvres, qu'un même cri s'échappera comme naturellement de toutes les poitrines : *Magnificat anima mea Dominum.*

Ce nouveau concert de louanges n'aura pour témoins que les pèlerins attendris et les anges de Dieu ; mais il pénètrera les cieux et fera tressaillir la divine Mère. Elle exaucera nos prières au-delà des prévisions et nous amènera au port d'Alexandrie, bien plus tôt qu'on ne pourrait l'espérer.

Quand la procession, escortée des janissaires du vice-consul français, se déroulera, croix, bannière et drapeau en tête, ce seront les hymnes à Marie qui feront retentir, cinq quarts d'heure durant, tous les échos de la cité; et les arabes eux-mêmes, rangés avec respect le long du cortège, salueront timidement avec nous un nom, qu'ils semblent aimer sans le bien connaître : *Ave, Ave Maria.*

Les bons Frères des écoles chrétiennes nous accueillent avec la plus cordiale hospitalité; leur joie n'a plus de bornes : ils veulent nous offrir une séance récréative, et voilà qu'ils nous montrent la puissante intervention de Notre-Dame dans « Le Retour du Croisé. »

Elle intervient aussi manifestement en faveur des nouveaux croisés de la pénitence, car tout le monde se porte à merveille, et peut continuer le voyage, d'abord au Vieux Caire où la Maison de la Sainte Famille, et la Grotte, divisée en trois chambres pour Jésus, Marie et Joseph, s'ouvrent à notre véné-

ration et à la célébration des saints mystères; puis aux Pyramides, où les plus intrépides montent acclamer la mère de Dieu avec son divin Fils et graver sur la plus haute pierre son image et son nom au-dessous de la croix; à Matarieh ensuite, où l'Arbre de la Vierge, de ses larges rameaux, ombrage Jésus-hostie sur nos autels improvisés, comme autrefois il dut ombrager Jésus enfant sur les bras de Marie; à la Terre Sainte enfin où nous débarquons en face du Carmel.

Notre-Dame nous attend au sommet du mont; nous le gravissons, le chapelet à la main, par un sentier, bordé de plantes aromatiques, de cinnamomes, de balsamines, de myrrhes, et de toutes ces fleurs aux suaves parfums, que l'Eglise prend pour symboliser les vertus de Marie : *sicut cinnamomum et balsamum odorem dedi; et quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris.* C'est la beauté du Carmel et de Sarron; c'est la gloire du Liban; Notre-Dame du Carmel y est élevée comme un cèdre. Nous y entrons au chant du *Te Deum.* Puis, Monseigneur de Tulle se fait l'interprète des sentiments qui envahissent nos cœurs, en appliquant à Marie, patronne du pèlerinage, le « *felix cœli porta.* » Marie a été pour nous l'heureuse porte d'entrée en Palestine; elle en sera l'heureuse porte de sortie, en attendant qu'elle soit pour tous l'heureuse porte du ciel. Quand le R. Père franciscain ajoute avec des accents non moins émus, qu'Elle est ici notre hôte ravie de nous recevoir, notre mère charmée de voir ses fils de France; nous éprouvons de saints tressaillements, et nous sentons plus que jamais que Notre Dame est avec nous en ce lieu béni.

Et nous, Chartrains, qui nous glorifions à si juste titre, d'avoir élevé le premier sanctuaire à la Vierge qui devait enfanter, « *Virgini Parituræ* » nous remarquons avec un contentement mêlé de fierté que ce temple est aussi le premier qui ait été dédié à la Vierge Mère « *Deiparæ* »: tels sont du moins la tradition et le sens de l'inscription que nous lisons sur le mur intérieur du vestibule :

Œdem hanc a prophetarum filiis primam in orbe Deiparæ dicatam...

(A suivre.)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Cathédrale. — *Pèlerinage.* — Le dimanche 7 juin, à 9 heures et demie, arrivaient à la gare de Chartres 60 jeunes gens de la Conférence Olivaint, sous la conduite de leur directeur, le R. P. Le Tallec. Ces jeunes gens étaient pour la plupart des étudiants en droit et en lettres des Facultés de Paris ; on y voyait aussi plusieurs élèves de l'Ecole des Chartes, et des docteurs en droit. Il descendirent dans la Crypte par l'escalier du clocher neuf, et se mettant sur deux rangs, s'avancèrent vers la Vierge druidique en chantant l'*Ave Maris stella* ; avec quel accent ? les fidèles qui écoutaient le sermon de leur vénérable curé peuvent le dire. La messe fut célébrée par le P. Tournade ; et le P. Moisant, un futur docteur, adressa à cette jeunesse si sympathique, une courte mais vibrante allocution : « On dit, s'écria-t-il, qu'il n'y a plus de caractères de notre temps. Eh bien ! vous êtes la preuve du contraire, car vous avez juré de marcher au milieu du monde comme de fiers chrétiens, la tête toujours haute, et dévoués aux grandes causes de l'Église et de la patrie. Notre-Dame de Chartres vous donnera le courage que vous êtes venu lui demander. » Le *Credo* sortant de ces mâles poitrines et retentissant sous ces voûtes sonores, avait une grande majesté. Presque tous ces jeunes gens communièrent.

Après la messe, ils visitèrent l'église Sous-Terre, puis se réunirent à la salle Sainte-Foy pour un dîner de 64 couverts auquel ils avaient invité plusieurs membres de la Conférence de Chartres. M. de Boissieu leur porta un toast chaleureux auquel répondit spirituellement le R. P. Le Tallec ; M. de Valence prit aussi la parole pour remercier l'orateur du matin et le célébrant. Après le dîner, visite de l'intérieur et de l'extérieur de la cathédrale, du trésor et de la Sainte Châsse. Est-il nécessaire de dire que ces jeunes gens, si cultivés, si pieux, s'extasiaient devant notre incomparable basilique ? Leur programme comportait pour la soirée une excursion au château de Maintenon ; les plus nombreux partirent à 1 heure et demie et s'y rendirent à pied par la vallée ; quelques autres s'y transportèrent en voiture ; d'autres enfin préférant monter aux clochers, attendirent le train de 3 h. 57. Nous les avons vus partir avec regret ; on aime des jeunes gens comme ceux-là ; mais non sans espoir. Beaucoup en effet se proposaient de revenir l'an prochain et d'amener avec eux bon nombre de leurs camarades.

On annonce pour dimanche prochain le pèlerinage de 25 jeunes gens du patronage de Plaisance, à Paris, sous la conduite de M. l'abbé Lesêtre, premier vicaire de la paroisse.

Nominations dans le clergé. — Par décision épiscopale, huit curés ont changé de paroisse :

M. l'abbé Pottier a été transféré de Santilly à Combres ;
M. l'abbé Gautron, de Mézières-en-Drouais à Santilly ;
M. l'abbé Penelle, de St-Lubin-de-la-Haye à Mézières-en-Drouais ;
M. l'abbé Poyeau Am., de Cormainville à St-Lubin-de-la-Haye ;
M. l'abbé Hamet, de Prudemanche à Cormainville ;
M. l'abbé Cirou H., de Beaudreville à Prudemanche ;
M. l'abbé Bonnet, de Marchezais au Tremblay ;
M. l'abbé Rebiffé Ach., de Poinville à Beaudreville.

Unverre. — *Plantation et bénédiction de croix.* — Une cérémonie bien belle et bien touchante a eu lieu dimanche dernier sur la paroisse d'Unverre.

Il s'agissait de la plantation et bénédiction d'une croix à six kilomètres environ du bourg. Depuis longtemps les habitants des villages voisins se faisaient fête d'y assister ; aussi, malgré l'orage et la pluie, sont-ils venus en bon nombre, témoigner de leur religion et applaudir à l'acte plein d'édification qu'accomplissait dans la circonstance l'une des plus honorables familles de la localité.

En effet, en même temps que par le don simultané de la croix et du terrain où elle est placée, l'estimable donatrice accomplissait un acte éminemment pieux ; elle convoquait à la cérémonie tous ses enfants et petits-enfants ; et en faisait ainsi un acte d'apostolat, en même temps qu'une fête de famille. Dieu veuille s'en souvenir ! Il a promis de ne point laisser sans récompense même un verre d'eau froide donné à un pauvre en son nom ; pourrait-il ne pas répandre ses bénédictions et sur les auteurs et sur les heureux témoins de cette édifiante démonstration religieuse ! UN TÉMOIN.

Le mois du Sacré-Cœur. — Les trois paroisses de la ville de Chartres ont des exercices spéciaux en l'honneur du Sacré-Cœur pendant le mois de juin. Il en est de même dans les séminaires et les communautés. Parmi celles-ci, nommons au premier rang la Visitation ; la famille religieuse qui a compté parmi ses membres la bienheureuse Marguerite-Marie a toujours donné l'exemple de la dévotion au Sacré-Cœur. La fête principale de cette dévotion a été célébrée le 5 juin, dans la chapelle des Visitandines, non seulement par les religieuses, mais par beaucoup de fidèles du dehors. Ce sont les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron qui ont chanté le salut. Le prédicateur était M. l'abbé Redaud, professeur à l'Institution Notre-Dame.

Saint Louis de Gonzague. — Le centenaire de Saint Louis de Gonzague, dont les fêtes vont commencer d'ici peu de jours, ne

sera pas oublié dans les maisons d'éducation du diocèse de Chartres. A cette occasion, nous indiquons un cantique à Saint Louis, paroles du P. Delaporte et musique du P. Comire, grand format, 8 pages, 1 fr., ou petit format in-32, sans orgue, 4 fr. le cent. De même 4 motets avec orgue. Le tout se vend à Paris, libr. Haton, 35, rue Bonaparte. Nous avons déjà annoncé la petite brochure : *Vie illustrée de Saint Louis de Gonzague*, 25 centimes, et la douzaine 2 fr. Toulouse, rue des Fleurs, 16. — Pour la grande vie illustrée, voir nos suppléments du 16 mai et du 6 juin.

VISITES PASTORALES DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Les visites pastorales de Mgr l'Évêque de Chartres se poursuivent au milieu de l'empressement le plus consolant des populations.

Il nous arrive quelques détails pleins d'intérêt sur sa visite dans une des plus modestes paroisses du diocèse, la paroisse de Saint-Maur. A l'issue de la cérémonie, M. Guillaumin, ancien Conseiller général du département, et président du Conseil de fabrique de la paroisse, se rendit au presbytère, accompagné de M. Guillaumin, son fils, des membres du Conseil de fabrique et des notables du pays, et lut à Monseigneur l'adresse suivante :

« MONSEIGNEUR,

» Les membres du Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Maur ont tenu à honneur de venir vous présenter leurs hommages, de saluer Votre Grandeur à son arrivée en ce pays.

» Cette visite, Monseigneur, est la première faite par vous à notre modeste paroisse depuis que vous gouvernez ce grand et beau diocèse de Chartres. Soyez le bienvenu parmi cette population si simple et bonne, heureuse et fière de recevoir aujourd'hui son premier pasteur, et toute pénétrée à son égard de cet amour respectueux qu'inspirent à tous son grand esprit et son grand cœur.

» Vous ne trouverez ici, il est vrai, ni ces arcs de triomphe, ni cet appareil de fête que les cités, plus heureuses, ont coutume de dresser sur votre passage. Que vos yeux n'en soient pas surpris ! L'aspect de notre pauvre église, si nue, si délabrée, du moins à l'extérieur, a dû vous convaincre de notre impuissance à produire ces coûteuses merveilles d'un art ingénieux.

» Ce vieux temple, dont la simplicité rappelle les temps antiques, eût été moins digne encore de votre auguste visite sans les récentes libéralités d'une femme aussi intelligente que généreuse, qui, donnant aux heureux de la terre un si bel exemple, fait de ses richesses un noble usage, et que tout le monde a appris à connaître ici par ses bienfaits...

» Ce qui vous préoccupe avant tout, Monseigneur, dans vos tournées pastorales, ce à quoi vous attachez, nous le savons, le plus d'importance, ce n'est pas la richesse des pays que vous visitez, le bien-être matériel des habitants, les manifestations plus ou moins pompeuses qui se produisent sur vos pas, mais c'est l'état des âmes! Voilà ce qui vous touche par dessus tout, et ce qui fait l'objet de votre constante sollicitude!

» Dans ces temps troublés, où tout semble conspirer contre la paix de l'âme et favoriser les appétits malsains, à quels périls ne sont point exposés tant d'esprits timides, animés des meilleures intentions sans doute, mais qui ne s'avancent qu'en hésitant dans la voie du bien? Quelle force au monde capable de les retenir dans leur chute et d'assurer leurs pas chancelants, si ce n'est la religion? L'éducation religieuse peut seule en effet triompher des mauvais instincts de la nature humaine, et prémunir les jeunes générations contre l'influence funeste d'une fausse philosophie.

» C'est ce que vous avez merveilleusement compris, Monseigneur, en favorisant de tout votre pouvoir la distribution de l'enseignement chrétien dans les écoles libres de votre diocèse. Et quelle autre doctrine pourrait mieux nous apprendre nos véritables devoirs envers Dieu, le prochain et nous-mêmes? — L'enseignement chrétien? C'est le salut du pays, c'est l'amour substitué à la haine, le désintéressement à l'égoïsme, c'est l'apaisement des passions, c'est la concorde et l'harmonie parmi les hommes!

» Tel est, Monseigneur, le but que vous poursuivez avec une si noble ambition, vous le fidèle disciple et le continuateur de ce grand Évêque, de cet esprit si élevé, si libéral, dont vous avez été le collaborateur, le confident et l'ami.

» Et nous tous, citoyens jaloux de nos droits, pères de famille pénétrés de nos devoirs, nous qui réclamons l'honneur de vous suivre dans cette voie, et d'être comptés comme vos humbles auxiliaires dans cette œuvre de saine propagande, permettez-nous de vous offrir en ce jour, Monseigneur, l'assurance de notre fidélité inébranlable et de notre respectueux dévouement. »

Mgr l'Évêque de Chartres répondit qu'il était profondément touché et reconnaissant des choses dites, et dites si éloquemment, par M. Guillaumin; qu'il savait du reste que ce dévouement aux intérêts religieux des populations était comme héréditaire dans la famille de M. le président de la fabrique de Saint-Maur, et que M. Guillaumin fils, qu'il était si heureux de rencontrer dans le Comité des écoles libres du diocèse de Chartres, quand il daignait présider les fêtes scolaires, ne parlait pas avec moins d'éloquence de l'importance et des bienfaits de l'enseignement libre chrétien. Monseigneur faisant aussi allusion à la reconstruction de l'église,

et à la reconstruction du temple spirituel, du temple des âmes qui devait monter parallèlement, insista sur le secours apporté à cette seconde œuvre par les écoles libres; fit des vœux pour que cette restauration fut menée à bonne fin; et termina en disant que l'exemple donné par des hommes tels que ceux qu'il avait l'honneur de recevoir, des chrétiens aussi convaincus et courageux, était pour lui le gage du succès de ces deux grandes œuvres.

FAITS DIVERS

L'église du Sacré-Cœur. — La bénédiction de l'église du Vœu national, à Montmartre, a eu lieu le 5 juin, en présence de 3 cardinaux, 15 archevêques et évêques (Mgr Lagrange était de ce nombre), 600 prêtres et d'une multitude immense de fidèles. Dans la journée le nombre des entrées à la basilique a été de 31,000 personnes; on a remarqué beaucoup de notabilités catholiques, sénateurs, députés, etc. A la cérémonie de l'après-midi, après la procession extérieure du Saint-Sacrement, un sermon a été prêché par le R. P. Monsabré, l'un des promoteurs de l'Œuvre du Vœu national. Il a rappelé quels heureux effets l'amour de Dieu avait produits chez les Français d'autrefois, amour que la philosophie impie du dix-huitième siècle a remplacé par le blasphème et l'égoisme. En terminant son magnifique discours, le R. P. Monsabré a exprimé l'espoir qu'un meilleur avenir était réservé a la France.

L'inauguration de l'église du Sacré-Cœur a mis en rage les sectaires. Plusieurs députés ont demandé à la Chambre l'expropriation de cette église.

L'Encyclique sur la condition des ouvriers. — De toutes les partie du monde arrivent à Rome des télégrammes et des lettres remerciant le Souverain-Pontife d'avoir donné, sur la question sociale, les sages enseignements contenus dans la dernière Encyclique. Ces lettres et ces télégrammes proviennent surtout des associations, cercles et corporations d'ouvriers, qui remercient Léon XIII d'avoir encouragé leurs œuvres. On espère au Vatican que l'Encyclique aura pour premier fruit l'érection de nombreuses associations, cercles, etc., inspirés par les principes émis dans le document pontifical. (Correspondance romaine de la *Défense.*)

La Sainte Tunique. — La cathédrale de Trèves conserve une insigne relique : la tunique de Notre-Seigneur qui a guéri l'hémorroïste de l'Evangile. Sur le désir qui lui en a été souvent exprimé, S. E. Mgr Korum, évêque de Trèves, vient de décider qu'on ferait désormais l'ostension de cette relique dont il démontre, dans une belle lettre pastorale, l'authenticité.

Cercles catholiques. — L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers est en assemblée générale, à Paris, depuis le 8 juin. Président : M. le comte Albert de Mun. Lettres des cardinaux Rampolla et Mermillod bien encourageantes pour l'Œuvre.

Pour les Sœurs hospitalières. — Le 10 juin, conférence de l'abbé Garnier, dans la salle des Mille-colonnes, à Paris, pour la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux. Environ deux mille assistants. Orateur vivement applaudi. Ordre du jour pour cette réintégration voté à l'unanimité moins 3 ou 4 voix.

Missions de Chine attaquées. — On mande de Shanghaï que les missions fondées par les PP. Jésuites, dans la vallée de Yang-Tsé-Kiang, ont été attaquées par les indigènes surexcités par la famine. Plusieurs d'entre elles ont été détruites, entre autres celles des postes de Won-Flou et de Tan-Yang. Celle de Nankin est très menacée.

Les vaisseaux européens en station à Shanghaï sont partis pour le Haut-Fleuve afin de protéger les chrétiens.

Orléans. — Il y a quinze jours, des voleurs ont dévalisé les troncs de la cathédrale, dont plusieurs malheureusement n'étaient pas vides.

Canada. — M. Mercier, le premier ministre de Québec, a été honoré par le Pape du titre de comte romain.

Mgr Labelle. — Le 17 juin, en l'église Sainte-Clotilde de Paris, sera célébré à 10 heures, un service pour le repos de l'âme de Mgr Labelle.

Anne-Madeleine Remuzat. — *Religieuse professe de la Visitation Sainte-Marie, au premier monastère de Marseille.* — Au moment où la statue du grand évêque de Marseille va être enlevée de la place historique où la reconnaissance publique l'avait érigée, va paraître enfin la *Vie* de la propagatrice de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. On sait que c'est à la demande de la Sœur Anne-Madeleine Remuzat, que Belsunce établit dans son diocèse la fête du Sacré-Cœur.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer dès aujourd'hui l'apparition d'un ouvrage impatiemment attendu par les catholiques. S. E. le cardinal archevêque de Lyon et Mgr l'Evêque de Marseille l'ont honoré d'une approbation très élogieuse.

La *Vie d'Anne-Madeleine Remuzat* est en vente au premier monastère de la Visitation de Marseille, chemin de Saint-Barnabé, 80. Prix 5 fr. et, pour l'édition de luxe, 6 fr. Le volume est de 600 pages.

Manuel d'Arboriculture fruitière (2e édition), par l'abbé Ouvray, curé de Saint-Ouen, près Vendôme (Loir-et-Cher), professeur d'arboriculture au Grand-Séminaire de Blois. Prix : 2 fr. 50. — S'adresser à l'auteur.

Le Supplément de la *Voix* du 13 décembre 1890 a déjà inséré l'annonce de cet ouvrage avec une appréciation très favorable signée de Louis Hervé, publiciste bien connu.

Nous réitérons bien volontiers cette annonce aujourd'hui, après les utiles leçons que vient de donner au Grand-Séminaire de Chartres, M. l'abbé Ouvray, avec l'autorisation et en présence de Mgr notre Evêque.

M. le Curé de Saint-Ouen, fort d'une longue expérience qui a profité déjà à ses paroissiens, à de nombreux habitants de sa contrée, à de nombreux élèves répandus au loin, propage de plus en plus les connaissances utiles à la plantation, au greffage, à la taille des arbres, comme à leur protection contre les maladies et les ravages des insectes; sa méthode contribue beaucoup, dans le Vendômois, à la reconstitution des vignes phylloxérées par les plants américains.

Ce sont là des services réels rendus par lui tout particulièrement aux populations rurales désolées par tant de fléaux. Bien des curés, instruits à son école, pourront améliorer la situation matérielle de leurs paroissiens, tout en donnant leurs soins principaux à leur sort spirituel.

Mgr l'Évêque de Chartres, comme Mgr de Blois, ont encouragé l'entreprise bienfaisante de M. l'abbé Ouvray.

Le Spiritisme à Paris. — Le spiritisme, la magie, la sorcellerie reprennent vie dans notre société depuis qu'elle se « laïcise », c'est-à-dire depuis qu'elle s'éloigne de la vraie foi.

D'après les renseignements fournis par les adeptes les plus sérieux, la Ville-Lumière ne compte pas moins de 20,000 individus voués au culte de « l'esclérisme ». Mages, Chesmolhètes, Œlohites, Kabbalistes, rose-croix, astrologues, théosophes, boudhistes, hermétistes, brahmanes, chaldéens, etc., sous prétexte d'évoquer « les forces cachées de la nature », renouvellent les méfaits de la vieille sorcellerie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 20 JUIN 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUIN)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 21 juin, 5e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Louis de Gonzague, double. Les offices aux heures ordinaires.

Le mercredi 24 juin, Nativité de saint Jean-Baptiste, double de 1re classe avec octave ; une seule grand'messe, à 10 h., avec procession.

Le vendredi 26, à 8 h. du soir, salut à la chapelle du Sacré-Cœur.

Le samedi 27, vigile anticipée de la fête de saint Pierre et saint Paul. Le jeûne est ajourné au 4 juillet.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 21 juin, les offices aux heures ordinaires. — Tous les jours, avant la messe, exercice du mois du Sacré-Cœur.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 21, les offices aux heures ordinaires.

Jeudi, à 10 h., messe et fête de la Sainte-Enfance. Une petite allocution sera prononcée par un enfant.

Jeudi soir, à 8 h., ouverture du Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Sermon par le R. P. Lemoigne, S. J., prédicateur du Triduum, et salut.

Vendredi et samedi : le matin, à 7 h., messe suivie d'une méditation ; le soir, à 8 h., sermon et salut.

Le dimanche 28, à 7 h., messe de communion générale et allocution. — A 10 h., grand'messe et sermon par le R. P. Prédicateur. Vêpres à 4 h., sermon de clôture et salut.

Lundi 29 juin, Pèlerinage de la paroisse Saint-Aignan à la Basilique de Montmartre. — Départ le matin, à 5 h. 25, messe à la Basilique, à 9 h. 1/2 et allocution ; retour le soir, à 7 h., gare Montparnasse.

Pour les billets de pèlerinage, s'adresser à la sacristie de Saint-Aignan, tous les matins, de 6 h. 1/2 à 8 h. ; tous les soirs, de 4 h. à 6 h.

ADORATION MENSUELLE. — Elle aura lieu le jeudi 25 juin, à la chapelle de la Communauté de Saint-Paul.

Avis pour les abonnements. — Les personnes dont l'abonnement à la *Voix* et au *Supplément* part de juin, sont priées de vouloir bien acquitter l'année écoulée de juin 1890 à juin 1891, si ce n'est pas encore fait, et l'année 1891-1892 commencée avec le mois courant. L'abonnement, on le sait, est payable d'avance.

— Les bandes pour les Suppléments vont être renouvelées en juin ; prière aux personnes qui ont à réclamer pour leur adresse d'envoyer sans retard leur réclamation.

— Nous rappelons que les articles destinés à notre Revue doivent nous arriver au plus tard : le mercredi, pour le Supplément ; le mardi, pour le numéro mensuel.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 20 juin. — Les saints Gervais et Protais, martyrs.

Saint Ambroise venait d'édifier une nouvelle basilique. Cette église que le prélat avait vaillamment défendue avec son peuple contre les Ariens, méritait une consécration particulièrement solennelle. Mais les reliques manquaient.

Dieu voulut lui-même lever cet obstacle, et en même temps répondre aux confiantes prières de l'évêque, faire éclater sa sainteté, récompenser l'ardente foi du peuple milanais et confirmer contre l'hérésie frémissante la doctrine catholique de la Trinité. Il permit donc un de ces rares événements qui, par nature, ne relèvent que du miracle, dont la nouvelle arrive en quelques jours au monde entier et dont l'écho, grâce aux illustres témoins qui s'en font les historiens (1), grâce encore aux monuments qui en perpétuent le souvenir (2), retentit jusqu'aux siècles les plus éloignés.

Dans une petite église de la ville, reposaient profondément ignorés les ossements de deux jeunes milanais, frères jumeaux, fils de martyrs et sacrifiés eux-mêmes aux idoles. Leur nom même était oublié. Une nuit, ces martyrs apparaissent à saint Ambroise, lui racontent leur histoire et lui révèlent le lieu de leur sépulture.

(1) Saint Ambroise (dans ses *lettres* à sa sœur) et saint Augustin (*Cité de Dieu*) nous ont conservé l'historique de la découverte des reliques des saints Gervais et Protais. C'est encore à saint Augustin que nous devons la relation la plus exacte d'un fait analogue, survenu quelques années plus tard (415) et qui eut peut-être un retentissement plus considérable : l'invention du corps de saint Etienne.

(2) Dès cette époque, beaucoup d'églises en France et ailleurs furent dédiées à nos martyrs. Paris eut et conserve encore son église de saint Gervais et de saint Protais.

Sur l'ordre de l'évêque, des fouilles sont faites à l'endroit indiqué et les restes des saints martyrs Gervais et Protais mis à découvert. Au contact de ces ossements, des possédés sont délivrés et des malades guéris en grand nombre. Leur translation que l'Église chartraine célèbre aujourd'hui se fit, trois jours durant, du 17 au 19 juin, aux acclamations de toute la ville. Au passage de la procession, les miracles se multiplient et réveillent chez tous l'admiration et la reconnaissance.

Longtemps les Milanais eurent un témoignage vivant de ces grandes journées : celui d'un aveugle mendiant qui, s'étant fait conduire auprès des saintes reliques, avait pu en toucher les ornements, avait subitement recouvré la vue et, par reconnaissance, s'était voué au service de la nouvelle basilique.

NOTRE-DAME DE CHARTRES ET LE PÈLERINAGE DE TERRE SAINTE

(Suite et fin.)

A Notre-Dame du Carmel, nous passons une journée à prier, à nous reposer, à visiter l'école des Prophètes, la Vallée des Martyrs, le jardin et la fontaine d'Elie, la chapelle de saint Simon Stock à qui la Très-Sainte-Vierge inspira la dévotion du saint scapulaire; et nous partons le lendemain pour Nazareth par des sentiers entourés de lauriers-roses, par le Cison aux nombreux méandres, par des collines boisées.

Après dix heures de marche environ, nous arrivons en vue de la « Ville fleurie. »

L'aspect de ses maisons assises sur le flanc de la montagne et éclairées des derniers feux du jour, le joyeux carillon de ses cloches, lancées à toute volée en notre honneur, les touchants mystères qu'elle nous rappelle, et bientôt cette foule sympathique qui nous attend, ces petits enfants qui nous saluent respectueusement à l'orientale, ces hommes portant encore de longues robes, comme en portait Notre-Seigneur, ces femmes revêtues de leur voile blanc, comme Marie le fut de ce saint voile que Charles le Chauve a donné à l'église de Chartres, et que nous conservons pieusement dans notre Cathédrale à titre de relique insigne authentiquée par de nombreux miracles ; tout nous frappe, nous saisit, nous enthousiasme et

nous fait abandonner tour à tour le chapelet pour le chant, et le chant pour la prière silencieuse ou la méditation des grandes choses, qui se sont accomplies en ce lieu.

C'est là surtout que nous retrouvons Notre-Dame de Chartres: « La Vierge qui devait enfanter. » L'ange l'a saluée pleine de grâce, l'Esprit-Saint l'a couverte de son ombre, le Fils du Très-Haut est descendu en son sein virginal, le Verbe s'est fait chair là : « *Verbum hic caro factum est* », dit la plaque de marbre qui précise l'endroit, sous l'autel de l'Annonciation. Aussi quels souvenirs, quelle émotion, quels transports, quand, à ce même endroit, le Fils de Dieu et de Marie descend de nouveau entre nos mains consacrées par le sacerdoce! C'est quelque chose comme une première messe à Notre-Dame de Sous-Terre: même présence sensible de la divine Mère, même silence mystérieux dans la grotte souterraine, mêmes sentiments ineffables dans l'âme qui prie.

Ces douces et profondes impressions ne nous quitteront point, quand nous suivrons la procession à l'atelier de saint Joseph, à la fontaine de la Vierge, à la *mensa Christi*, ou quand nous irons, avec le pèlerinage, au Thabor, le panorama de la Galilée; à Tibériade, penchée sur son beau lac d'argent; à Bethsaïda et Capharnaüm, villes maudites et ruinées; au mont des Béatitudes, au Champ-des-Épis, à Cana « où la Mère de Jésus était » et à travers la Samarie.

Marie dut parcourir souvent ces divers chemins à la suite de son divin Fils. Nous rencontrons d'ailleurs çà et là quelques-unes des grandes figures bibliques de la Sainte-Vierge, quelques souvenirs de son passage. Ici c'est Débora qui, dans la plaine d'Esdrelon, triomphe de l'orgueilleux Sisara, comme Marie devait triompher du démon; là, c'est Judith qui, à Béthulie, coupa la tête d'Holopherne, comme Marie devait écraser la tête du serpent infernal, toutes deux pour l'honneur, la joie et la gloire de leur peuple: *tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel: tu honorificentia populi nostri*, est-il dit de Judith aux saints Livres, et de Marie, à l'office de son Immaculée Conception.

Plus loin, dans l'antique Silo, c'est Anne, qui, à la naissance de Samuel, entonna son cantique d'actions de grâces comme Marie chantera son *Magnificat*, au lieu où nous voudrons le chanter nous-même, au sanctuaire de la Visitation.

Près de Béthel, aux ruines d'une église du 12e siècle, dédiée à la Très-Sainte Vierge, Marie et Joseph s'aperçurent que l'enfant Jésus n'était pas revenu avec eux de Jérusalem.

Jérusalem elle-même enfin, le but principal de notre pèlerinage, le sujet de nos conversations, le vœu de tous nos cœurs, Jérusalem nous apparaît du mont *Scopus*. Nous descendons de cheval, nous nous prosternons, nous baisons le sol béni, et nous nous avançons rangés sur deux files, en chantant le psaume : « *Lœtatus sum in his quœ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* » Nous nous réjouissons de ce qui nous a été dit, que nous irons dans la maison du Seigneur. Nos pieds se trouvent dans ton enceinte, ô Jérusalem !

Cette cité sainte, autrefois si célèbre, devenue aujourd'hui la ville du passé et des souvenirs, nous parle aussi de Notre-Dame dans ses principaux sanctuaires.

A l'église Sainte-Anne, le supérieur des Pères d'Alger nous établit dans une thèse en règle que Marie est bien née ici et qu'elle y a passé trois ans. L'église de la Présentation nous rappelle son enfance et son mariage. Dans l'église du Saint-Sépulcre, l'autel de la Compassion indique où Marie reçut dans ses bras Jésus descendu de la Croix; et l'autel de l'Apparition, où Notre Seigneur se serait montré d'abord à sa sainte Mère après sa Résurrection. Le lieu de la « Dormition de Marie » nous dit les dernières années de sa vie terrestre. L'église de l'Assomption renferme son tombeau glorieux.

Mais ce qui attire surtout notre dévotion, c'est la petite chapelle de N.-D. des Sept Douleurs attenant à la basilique du Saint-Sépulcre, car c'est là que Marie nous fut solennellement donnée pour mère et nous adopta pour enfants : « *Ecce mater tua* ». Parole que nous avons entendu si souvent commenter dans notre Crypte chartraine ?

Nous n'en finirions pas, si nous voulions dire toutes les relations touchantes qui, de Jérusalem, reportaient notre pensée vers N.-D. de Chartres.

Nous ne pouvons cependant, malgré la nécessité où nous sommes d'abréger, nous dispenser de faire, avec le pèlerinage une petite excursion à Bethléem. La Vierge Mère de Bethléem et notre Vierge druidique ont bien quelque ressemblance : l'une, comme l'autre, présente le Sauveur au monde. A la crèche les anges chantent sa gloire, les bergers viennent

l'adorer, et les mages, ces premiers pèlerins « confrères d'iceux druides » viennent l'honorer de leurs présents.

Le spectacle que contemplait Marie en silence, repassant toutes ces choses en son cœur, se reproduit aux yeux de notre foi. Jésus naît de nouveau dans la grotte de Bethléem, à la voix du prêtre qui célèbre la messe de minuit. Les anges invisibles sont là qui l'adorent; les religieux sont là qui veillent et qui prient comme les bergers. Des pèlerins de toutes les nations lui apportent l'encens de leurs prières et la myrrhe de leurs mortifications, pendant que des soldats turcs montent constamment la garde, comme autour d'un roi. Comme les bergers et les mages, nous voyons, nous admirons, nous adorons dans le silence de la nuit, et nous revenons, glorifiant et louant Dieu de ce que nous avons entendu et vu.

Ce sera le sentiment qui dominera dans tous les cœurs, au retour du pèlerinage, qui nous rendra plus forts dans la foi, plus vaillants pour le combat, plus zélés pour la gloire de Jésus et de Marie, et qui nous ramènera heureux et reconnaissants à Notre-Dame de la Garde, à Notre-Dame de Fourvières, à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame de Chartres.

L'abbé A. Charpentier.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé BLIN, curé d'Auneau.

Pour la seconde fois en moins de trois ans, la paroisse d'Auneau est plongée dans le deuil par la mort de son pasteur. — M. l'abbé Blin (Hyacinthe-Emile), curé-doyen d'Auneau, a été enlevé par une cruelle maladie dans sa 47e année (1).

Sa carrière, comme celle de son prédécesseur, M. l'abbé Brière, a été de courte durée, mais qu'elle a été bien remplie!

Arrivé au moment où il fallait réaliser le projet de construction de l'église, il s'est adonné à cette grande œuvre avec une extraordinaire activité. Que de démarches courageuses! Que de difficultés aplanies! Il a montré là un vrai talent d'administrateur. Aussi Monseigneur, le félicitant naguère de ses succès à propos d'une somme de 25,000 francs qu'il avait obtenue de

(1) Il était né à Ermenonville-la-Petite, en 1844; il a été ordonné prêtre en 1867.

la ville pour l'acquisition du terrain destiné à la construction de l'église, lui écrivait : « Nous avons remporté une grande victoire et c'est vous qui l'avez gagnée ! » M. le Curé s'effaçait modestement derrière saint Joseph qui, disait-il, menait tout à bonne fin, attendu que la future église devait lui être consacrée. Tout marchait donc à souhait, on était arrivé au moment décisif, le triomphe semblait proche.... Mais que les desseins de Dieu sont impénétrables ! Voilà le zélé pasteur arrêté dans sa course vers le but de tant d'efforts.

Le vendredi matin, 5 juin, pris tout à coup de douleurs internes, M. l'abbé Blin s'alite. Le mal fait des progrès rapides. Les médecins consultés jugèrent qu'une opération était nécessaire. La terrible opération fut faite ; on connut alors la véritable cause de la maladie, mais il était trop tard ; le malade le comprit lui-même bien vite ; d'ailleurs il avait voulu recevoir les derniers sacrements avant de se remettre entre les mains des hommes de l'art.

Fortifié le dimanche soir par le saint Viatique, il eut à attendre pendant cinq jours la délivrance. Il l'attendit avec des souffrances inexprimables, mais aussi avec une merveilleuse résignation ; bien des fois il renouvela devant Dieu le sacrifice de sa vie. Un confrère lié avec lui depuis la jeunesse d'une intime amitié, M. le curé de Francourville, le soutenait pieusement sur son calvaire. D'autres prêtres, et surtout le vénérable abbé Popot, ancien curé de la paroisse, et le vicaire, M. l'abbé Gourgues, venaient souvent lui suggérer des sentiments de consolation et s'édifier de sa ferveur, pendant que ses parents et d'autres amis essayaient, par mille soins, d'éloigner la mort.

Enfin, après avoir fait ses adieux avec une grande sérénité d'âme aux personnes qui l'entouraient ; après avoir réglé lui-même les détails de ses funérailles, M. l'abbé Blin entra dans le repos éternel ; c'était le samedi 13 juin, à 3 heures du matin.

Toute la paroisse d'Auneau s'est émue. Toutes les autorités de la ville, convoquées par M. le Maire, ont voulu témoigner leur estime et leur affection pour le défunt, en s'associant au cortège funèbre ; quarante-cinq prêtres accourus de divers points du diocèse étaient là avec M. le Vicaire-général et M. le Supérieur du Grand Séminaire. On ne s'étonne point d'une

telle assistance ; les qualités aimables de M. l'abbé Blin ne lui avaient-elles pas gagné tous les cœurs ?

Selon son désir formel on n'a point prononcé son éloge funèbre, mais une belle et touchante lettre de son évêque, qui a été lue en chaire, y a largement suppléé. Le pieux curé avait demandé à être enterré bien simplement, comme M. l'abbé Brière, au pied de la Croix, qui avait été, jusqu'à son dernier soupir, sa force et son espérance.

L'ÉCRIVAIN ET LE BRIGAND.

Au séjour ténébreux des mânes parurent devant les juges, à la même heure, un brigand, qui exerçait son métier sur les grandes routes et mérita enfin la potence, et *un auteur couvert de gloire, qui distillait un subtil poison dans ses livres*, prêchait l'impiété, semait la corruption, et, pareil à une sirène, avait la voix aussi douce que dangereuse.

Dans les enfers, les procédures sont expéditives ; là, point de longueurs inutiles, en un clin d'œil la sentence est préparée.

A deux effrayantes chaînes de fer sont suspendues deux énormes chaudières, où les coupables sont jetés. Sous celle du brigand on dressa un vaste bûcher ; la Mégère elle-même l'allume et la flamme devient si terrible que la pierre des voûtes infernales se fend. Quant à l'auteur, le tribunal ne parut pas sévère : à peine un petit feu scintillait-il d'abord sous lui ; mais il alla grandissant toujours, durant des siècles, sans jamais s'affaiblir.

Le bûcher du larron était depuis longtemps consumé ; l'écrivain sentait le sien flamber toujours plus fort. Ne prévoyant aucune relâche, le malheureux finit par s'écrier, au milieu des tourments, que les dieux n'ont point d'équité ; qu'il a rempli l'univers de sa gloire ; que, s'il a écrit un peu librement, sa punition est par trop sévère ; qu'il ne pensait pas être plus coupable que le brigand.

Alors une des trois sœurs infernales lui apparut dans toute sa beauté féroce, avec sa chevelure sifflante de serpents, armée de fouets ensanglantés.

« Malheureux ! cria-t-elle, est-ce à toi de faire des reproches

à la Providence ? Oses-tu t'égaler à un simple bandit ? Sa faute n'est rien comparée à la tienne.

» Tout cruel et méchant qu'il fut, il ne causa de dommage que de son vivant ; mais toi ? Tes os sont depuis longtemps en poussière, et le soleil ne se lève jamais sans éclairer quelque nouveau malheur venant de toi ! Le poison de tes œuvres, loin de s'affaiblir, devient, en s'écoulant de siècle en siècle, plus corrosif. Regarde. »

A ces mots, elle lui fit entrevoir le monde. « Vois ces enfants, honte de leurs familles et désespoir de leurs parents. Qui donc empoisonna leur cœur et leur esprit ? C'est toi. Qui a raillé, comme des rêves puérils, le mariage, les pouvoirs, l'autorité, les représentants comme la source des misères humaines, excitant les hommes à rompre tout lien social ? C'est toi ? N'as-tu pas honoré l'impiété du nom de science ? N'as-tu pas revêtu de formes séduisantes les passions et les vices. Regarde là-bas ! Enivré de tes doctrines, le pays entier est plein de meurtres, de pillages, de dissensions et de révoltes. Il s'achemine à sa perte, grâce à toi ! A toi est due chaque goutte de larme et de sang. Et tu oses encore accuser les dieux ! D'ailleurs, combien de maux engendreront tes livres à l'avenir, parmi les hommes ! Souffre donc ici ; tes peines ont pour mesure tes œuvres » !

A ces mots, la Mégère indignée referma bruyamment la chaudière.

(Traduit du fabuliste russe Krylof, par les *Études religieuses*).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Chartres. — *Un pèlerinage de jeunes ouvriers de Paris.* — Les pèlerins de Paris, venus à Chartres pendant le mois de mai, en ont emporté un si bon souvenir qu'ils communiquent autour d'eux leur zèle pour le culte de Notre-Dame de Chartres. Après les foules de fidèles de tout sexe et de tout âge, après le groupe d'élite des jeunes gens de la conférence Olivaint, on remarquait, le 14 juin, vingt-cinq jeunes ouvriers, sous la conduite des directeurs du patronage de Plaisance. A onze heures, ils arrivaient à jeun pour recevoir, au pied de l'autel de la Vierge druidique, le pain des forts, le Dieu de l'Eucharistie.

L'un d'eux envoyait la veille un mot, à huit heures du soir, à son

confesseur, pour le prévenir qu'ayant à travailler jusqu'à minuit, il ne pouvait se confesser que le lendemain matin. A cinq heures un quart, il arrivait, demandant à être entendu en confession. Il n'est pas hors de propos de signaler de tels actes de foi. Après la sainte messe, ces jeunes gens allèrent prendre leur repas chez les bons Frères de Saint-Ferdinand, toujours prêts à accueillir la jeunesse sous leur toit hospitalier.

La visite des différents sanctuaires de la ville, l'assistance aux vêpres de la cathédrale, remplirent leur trop courte soirée. Au moment du départ, ces jeunes gens eurent la plus agréable des surprises. Ils rencontrèrent Monseigneur qui, dans sa bonté, et dans sa joie de voir des jeunes gens venus de si loin, ne se contenta pas de leur adresser ses plus chaleureuses félicitations, mais voulut leur donner un souvenir, sa lettre de remercîments à tous les pèlerins du mois de mai. S. G. leur à fait promettre de revenir beaucoup plus nombreux l'année prochaine, en leur disant non pas adieu, mais au revoir.

Sancheville : *Confirmation.* — On nous écrit : (1)

Nous aimons à croire que Monseigneur notre évêque, dans la partie de la Beauce qu'il parcourt en ce moment pour administrer le sacrement de confirmation, rencontre partout le même accueil respectueux et empressé. Serions-nous téméraire cependant si nous osions affirmer que Sancheville s'est tout particulièrement distingué et que Monseigneur emporte de la paroisse un doux et impérissable souvenir. La moisson a donc été abondante, mais aussi comme on a peiné à la tâche ! M. le Curé, dont le zèle ne connaît ni le repos malgré les exigences d'une santé sérieusement ébranlée, ni le découragement, en dépit des obstacles que le malin esprit est habile à susciter, a vu ses longs et laborieux efforts pour la préparation à la première communion et à la confirmation pleinement couronnés de succès. Obligé de le reconnaître, c'est, après Dieu, l'auteur de tout bien, à ses coopérateurs qu'il l'attribue, et en particulier à la parole si apostolique, si éloquente et partant si goûtée de M. le Curé d'Oisonville, le prédicateur de la Retraite et de la Confirmation.

Monseigneur est venu, le 7 juin, mettre la dernière main à l'œuvre. Le ciel ne comptait guère comme décorateur de la fête, mais qu'importe ? l'arc de triomphe se dresse fièrement sur la grande route, les guirlandes, les écussons, les multiples oriflammes font bonne et gracieuse figure. Sa Grandeur promet pour le soir même, au mois du Sacré-Cœur, quelques mots d'édification. Et

(1) Ce récit aurait dû figurer dans le Supplément du 13 juin ; le manuscrit nous est arrivé trop tard.

malgré le temps, malgré la fatigue, la foule se presse dans l'église ; et elle goûte cette parole qui tombe, pleine d'onction, des lèvres épiscopales. Demain, après la confirmation, elle la savourera encore, car Monseigneur la prodigue : il est infatigable. Puis tous l'approchent avec un affectueux respect : c'est la bonne municipalité et son digne chef en tête, ce sont MM. les marguilliers, ce sont les pères, les mères, les jeunes gens, ce sont les enfants, ces heureux privilégiés du Sauveur et de notre Évêque.

Monseigneur se donne à tous et à chacun. Sa Grandeur daignera même visiter le local où se presse la jeunesse chrétienne de Sancheville et encourager cette œuvre à laquelle ne manquent ni le dévouement le plus humble comme le plus admirable, ni les épreuves, partage assuré des fidèles de Jésus-Christ, ni la générosité d'âme et l'entrain.

Aussi fait-on merveille au Patronage, même sur le théâtre improvisé où l'ouvrière de la veille et du lendemain apparaît en artiste pour servir à l'assistance une récréation saine et morale.

On fait merveille encore et surtout à l'église où nous avons pu entendre tant et de si beaux chants à l'honneur de la Sainte Vierge, du Dieu de l'Eucharistie, du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur.

Que Dieu soit donc béni ! qu'il daigne donner l'accroissement au bon grain cultivé avec tant d'amour, et Monseigneur pourra moissonner avec joie et entasser dans les greniers du ciel.

Un assistant.

Loigny. — L'Institution Notre-Dame de Chartres, maîtres et élèves, a fait un pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur de Loigny, le jeudi 18 juin ; le récit en sera publié.

Montigny-sur-Avre. — *Mgr de Laval.* — La *Semaine religieuse* de Québec (Canada) contenait, dans son numéro du 30 mai dernier, une page que nous devons reproduire, bien qu'elle constate, à notre grand regret, dans une région française, bien plus dans une portion de notre diocèse, un degré d'indifférence religieuse qui étonnera beaucoup d'américains. M. l'abbé Auguste Gosselin, l'historien de Mgr de Laval, venu du Canada dans notre pays pour chercher des renseignements sur ce saint Prélat, notre illustre compatriote, a écrit de Montigny-sur-Avre, à un de ses amis de Québec ; ce sont des extraits de sa lettre que cite la feuille canadienne :

« Je vous adresse quelques lignes du lieu de naissance de Mgr de Laval, du château même où, suivant toute probabilité, il est né et où il a passé les années de son enfance avant d'aller au collège de La Flèche. Montigny-sur-Avre est magnifique. Tout ce pays et les environs s'appelle la petite Suisse normande. C'est délicieux !

« Il y a un côté, et un côté bien important, où ce pays laisse beaucoup à désirer, le côté religieux. Priez donc, priez beaucoup pour ces populations. Recommandez-les à Mgr de Laval. Il est impossible que notre grand évêque, qui est parti de ce pays pour prêcher la foi en la Nouvelle France, reste indifférent et insensible à la vue de son peuple de Montigny presque entièrement étranger à la vie chrétienne; et il paraît cependant qu'il n'est pas le pire entre les différents peuples des environs. Hélas! Hélas! que va devenir la France? Vous savez que je ne suis pas pessimiste. Et cependant je ne vois pas, humainement parlant, comment la France pourra redevenir chrétienne. Pourtant encore, il n'est pas possible que la France périsse; c'est aujourd'hui comme toujours : *Gesta Dei per Francos.* Allons! prions, et recommandons la France, Montigny-sur-Avre en particulier, à Mgr de Laval.

« Aujourd'hui, j'ai prêché dans cette petite et gentille église de Montigny, qui, suivant l'inscription qui s'y trouve encore, a été construite par les soins du père de Mgr de Laval. Notre premier évêque y a sans doute été baptisé, bien que je n'aie pas encore son acte de baptême. Il paraît que dans mon instruction j'ai fait la plus favorable impression sur ces braves gens, en leur parlant de Mgr de Laval, en racontant ses travaux et sa vie apostoliques, et surtout en leur rappelant la gloire qui rejaillit sur leur village de la sainteté de ce héros, la gloire surtout qui rejaillira sur eux le jour où il sera canonisé. »

— On nous annonce pour lundi prochain, à 5 h. du soir, salle Sainte-Foy, une conférence sur le Canada par M. le comte Honoré Mercier, le premier ministre de la province de Québec.

Une autre conférence, par M. de Lapparent, professeur à l'Institut catholique de Paris, est annoncée pour le jeudi 25.

Retraites de première communion. — On nous a communiqué la lettre suivante adressée à M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet :

Rambouillet, le 10 juin 1891.

Cher confrère,

Je viens vous remercier de la bonne retraite que vous avez donnée à mes enfants et aussi des fatigues que vous vous êtes imposées pour l'agrément de notre patronage. Votre souvenir vivra dans la paroisse et nous bénirons toutes les circonstances qui vous ramèneront au milieu de nous.

Vos chevaux de bois marchent supérieurement, on vient les voir des quatre coins de la ville et les ouvriers que vous avez fait

manœuvrer si énergiquement chantent partout les louanges du missionnaire.

Mais, encore une fois, cher confrère, croyez-moi votre reconnaissant et tout dévoué en N.-S. E. MACAIRE,

curé de Rambouillet.

FAITS DIVERS

Triduum et fête du 3e centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague. — Le Comité de l'*Association catholique de la Jeunesse française* a déjà communiqué aux jeunes gens l'invitation de notre Saint-Père le Pape, les conviant à un pèlerinage au tombeau de saint Louis de Gonzague, à Rome, en septembre prochain.

Son Em. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, a daigné autoriser et encourager la célébration d'un Triduum solennel, qui aura lieu pour les jeunes gens le 19 et le 20 juin, à la chapelle de l'Institut catholique, 70, rue de Vaugirard, et le dimanche 21, clôture à Notre-Dame, sous la présidence de son Eminence le Cardinal.

Plus de 5,000 places sont déjà retenues pour cette dernière cérémonie. Tous les jeunes gens catholiques, les cercles, réunions et œuvres d'étudiants, les collèges et pensionnats sont invités à prendre part à cette démonstration et à s'y grouper autour de leurs bannières respectives.

Huitième Centenaire de la naissance de saint Bernard. — Comme nous l'avions annoncé, de grandes fêtes ont eu lieu à Dijon, en l'honneur du 8e anniversaire de la naissance de saint Bernard, les 14, 15 et 16 juin.

Les panégyriques ont été prononcés successivement par S. G. Mgr Gonindard, coadjuteur de Rennes, le R. P. Didon, S. G. Mgr l'évêque d'Autun. La clôture de ces solennités s'est faite le 17 juin, au berceau même de saint Bernard, à Fontaine-lès-Dijon. — Messe pontificale avec sermon par S. G. Mgr Turinaz, évêque de Nancy. La présence de Mgr l'Évêque de Chartres, à ces solennités, au milieu de 40 autres prélats, nous a rappelé le culte de saint Bernard pour Notre-Dame de Chartres. Nos annales ont souvent parlé des Pèlerinages du Saint dans notre basilique, où il a prié pour le triomphe du pape Innocent III et prêché la seconde Croisade.

Assemblée générale des Cercles catholiques d'ouvriers. — Le 12 juin, la séance de l'après-midi, présidée par M. le comte A. de Mun, a été honorée de la présence de M. l'abbé Margerin ; l'assistance entière l'a salué de ses acclamations. L'humble prêtre, après

avoir exprimé sa confusion de tant d'applaudissements, a fait, sur la demande du président, un récit dont la simplicité, contrastant avec la gravité des événements, a vivement impressionné l'auditoire. Il a parlé de cette population ouvrière dans laquelle il vit et qui, naturellement honnête, manque de religion. Il a tenté d'y établir des syndicats mixtes. Près de quatre cents ouvriers avaient adhéré. Mais depuis trois mois les anarchistes travaillaient à bouleverser le pays, et un tiers environ des ouvriers syndiqués avaient prêté l'oreille aux mauvais propos.

Après une description de la scène du massacre et de la cérémonie des funérailles, M. l'abbé Margerin ajoute qu'aujourd'hui l'ordre est rétabli ; mais il faut que le calme rentre dans les âmes, et c'est ce que M. le curé de Fourmies est venu demander au Sacré-Cœur.

M. de Mun, au milieu des applaudissements émus qui éclatent de nouveau, remercie le digne prêtre de ses paroles et déclare que son attitude dans ces douloureuses circonstances a plus fait que de longs discours, pour montrer que l'Eglise possède la solution de la question sociale.

Un miracle de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — On annonce de Rome que M. le comte François de Fusco, à Torre Annunziata, près Naples, vient d'être guéri, par l'intercession de la Bienheureuse, d'une maladie très grave, que tous les médecins avaient déclarée mortelle. La comtesse, les amis et les nombreux serviteurs de la noble famille sollicitaient depuis quelque temps la guérison du comte. Pendant ces heures de ferventes supplications, le divin Cœur se manifesta à la comtesse d'une manière visible, accompagné de la Bienheureuse Marguerite-Marie, et des lèvres du Sauveur tombèrent ces paroles : « Je veux que la Bienheureuse Marguerite-Marie soit glorifiée. » Le malade, qui ne paraissait plus avoir que quelques heures à vivre, fut subitement guéri, et passa sans transition de l'agonie à la jouissance pleine et entière de la santé la plus florissante.

Moussu d'Audiffret. — On raconte le trait suivant sur le R. P. d'Audiffret, condamné récemment, comme l'on sait, pour avoir stigmatisé en chaire, les lois nouvelles, inspirées de l'esprit sectaire.

Il y a neuf ans, deux religieux traversaient la place Belle-Croix, alors place du marché, à Nîmes : c'était l'heure des approvisionnements, on avait peine à s'y frayer un passage. Soudain un portefaix, pliant sous le poids des corbeilles, fixe l'un des prêtres et, se débarrassant prestement de son chargement, se jette au cou de l'homme de Dieu, en s'écriant de toute la force de ses poumons : *Moussu d'Audiffret ! Moussu d'Audiffret* ! Le R. P. d'Audiffret,

car c'était lui, n'était pas le moins surpris de ce témoignage tout méridional d'expansion. Son étonnement cessa bientôt, de même que celui de la foule qui l'entourait. « Comment ! vous ne me » reconnaissez pas ! criait de plus en plus fort l'honnête homme. » Mais c'est moi qui avais la petite vérole noire, quand vous étiez » vicaire à la Cathédrale... personne n'osait m'approcher, on me » fuyait comme la peste, et vous, vous veniez me voir tous les jours, » et c'est en m'embrassant que vous avez pris la petite vérole » dont votre visage, comme le mien, portera toujours les traces ! »

La foule émue applaudit, et le R. P. d'Audiffret eut beaucoup de peine à se dérober à l'ovation dont il était l'objet.

Les biens des œuvres pies en Italie. — Le conseil d'Etat vient de se prononcer en Italie dans un débat né entre le ministre du Trésor et le ministère de l'intérieur, à propos de la loi sur les œuvres pies. Il s'agissait de savoir si les biens *incamérés* passeraient, selon le texte de la loi, simplement en administration de l'Etat, ou bien si l'on pourrait les aliéner. Le conseil d'Etat a décidé que les biens pourraient être aliénés.

Nous allons donc assister à la vente des biens des confréries et des œuvres pies.

Au bout de quelques années, l'argent aura disparu avec les immeubles qu'on cédera au rabais, car actuellement bâtiments et terrains ont perdu toute valeur. Les instituts de bienfaisance seront ruinés complètement, surtout à Rome. Mais on aura ainsi quelque argent à mettre en caisse pour les besoins urgents du Trésor.

Et les pauvres, les malades, etc. ? On les consolera par des discours et des processions patriotiques !

Retraites ecclésiastiques collectives de 1891 *à la villa Manrèse*, Clamart (Seine), rue Fauveau, 5. — La prochaine retraite sera ouverte le lundi 22 juin, à 11 heures ; et terminée le vendredi soir, 26.

Il y en aura d'autres commençant le 6 et le 20 juillet ; le 3 et le 24 août ; le 14 et le 18 septembre, etc.

MM. les Ecclésiastiques qui désirent soit suivre une de ces retraites collectives, soit, à toute époque de l'année, faire une retraite privée, sont priés d'en avertir le Directeur de la maison quelques jours d'avance. — La station du chemin de fer étant à 2 kilomètres de la villa Manrèse, il est prudent de prendre l'omnibus. — On ne pourrait recevoir un prêtre inconnu, *s'il n'était muni d'un Celebret*, ou d'une recommandation équivalente. — On peut, sans en donner avis, venir faire un jour de récollection mensuelle, dans le cours d'une retraite commune.

N. B. — Sur la demande de plusieurs prêtres, il y aura, cette année, une retraite de 8 jours pleins (18 *au* 26 *septembre*).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. — N° 21.

SAMEDI 4 JUILLET 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. IV, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 5 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, fête du *Précieux Sang de Notre-Seigneur*, mais, au chœur, fête solennelle de saint Pierre et saint Paul, double de 1re classe, avec mémoire du Précieux Sang, de saint Irénée et du dimanche. Messe de paroisse, à 9 h., office du Chapitre, à 10 h. 1/2, avec petites heures et procession. Après l'office capitulaire, le soir, réunion de la Confrérie.

Le 9 juillet, fête de N.-D. des Miracles, reine de la paix, double majeur. — A 4 h. 1/2, adoration.

Retraite des Tertiaires de saint François, du 6 au 11 juillet.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Dimanche 5 juillet, *Solennité de saint Pierre et de saint Paul* (*Fête patronale*), à 7 h., messe de communion réparatrice ; à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres (sermon par le R. P. Graux). Complies et salut solennel.

Mercredi soir, ouverture de la retraite de Première Communion.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 5 juillet, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, procession de la Confrérie ; allocution et salut.

Le jeudi 9, à 4 h., adoration.

Avis pour les abonnements. — Les personnes dont l'abonnement à la *Voix* et au *Supplément* part de juin, sont priées de vouloir bien acquitter l'année écoulée de juin 1890 à juin 1891, si ce n'est pas encore fait, et l'année 1891-1892 commencée avec le mois dernier. L'abonnement, on le sait, est payable d'avance.

— Les bandes pour les Suppléments vont être renouvelées la semaine prochaine ; prière aux personnes qui ont à réclamer pour leur adresse d'envoyer sans retard leur réclamation.

— Nous rappelons que les articles destinés à notre Revue doivent nous arriver au plus tard : le mercredi, pour le Supplément ; le mardi, pour le numéro mensuel.

BIBLIOGRAPHIE

AU SÉMINAIRE, Saint-Sulpice et les Sulpiciens, par M. l'abbé FESCH, vicaire à la cathédrale de Beauvais, directeur du *Bulletin religieux*. Un beau vol. in-12 franco, 3 francs (Paris, J. Leday et Cie, éditeurs).

Cet ouvrage qui paraît n'intéresser que le Clergé s'adresse également aux gens du monde qui le liront avec plaisir. Depuis plus d'un an, en effet, les regards sont tournés vers les Séminaires, d'où l'on tire de force les séminaristes pour les jeter dans la caserne. L'espèce de clôture qui semblait entourer ces maisons où s'instruit le clergé, a été entrebâillée, et chacun, attiré par ce qu'il y a vu à la dérobée, a désiré en connaître davantage.

Ce livre donne toute satisfaction à ce désir.

LOURDES, Histoire médicale (500 pages environ), par le docteur Boissarie, se trouve chez Lecoffre, libraire à Paris, rue Bonaparte, 90, au prix de 3 fr. 50. (Faits miraculeux confirmés par 300 certificats de médecins ; réponse péremptoire aux médecins matérialistes qui parlent tant de suggestion hypnotique ou d'hystérie à propos de Lourdes.)

N° 21. 4 Juillet 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 4 juillet. — Saint Martin de Tours.

Son ordination et la Translation de ses reliques.

A la mort de l'évêque de Tours, saint Lidorius, le clergé et le peuple de la cité choisirent pour leur pasteur l'illustre moine Martin. Comme celui-ci vivait fort retiré dans son monastère de Ligugé, on usa d'une pieuse feinte où sa charité se laissa prendre pour l'attirer à Tours. A sa vue, les acclamations de la foule éclatent et l'humble moine est conduit triomphalement à la basilique où les évêques et les prêtres siégeaient pour l'élection. Là, au scandale de tous, quelques protestations s'élevèrent contre ce choix de Martin ; on remarqua particulièrement les violentes accusations d'un certain *Defensor* et ses plaisants sarcasmes sur l'extrême simplicité de tenue, sur les vêtements sordides et sur la chevelure pas trop inculte du religieux proposé.

Cependant Martin fut élu évêque (372). Et quand on reprit les prières accoutumées dans les élections, un lecteur ouvrant au hasard le livre sacré débuta par ce verset que le peuple accueillit avec une joyeuse clameur : « *Ex ore infantium et » lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas » inimicum* et defensorem. » (1) Dans ce mot, tous croyaient entendre Dieu confondant lui-même les accusateurs et ajoutant sa voix aux suffrages de l'Eglise de Tours. (2)

Cent ans plus tard, jour pour jour (470) une autre cérémonie rassemblait encore les foules autour de saint Martin. Le saint évêque était mort en 396 ; et dès lors on avait vu sa réputation et sa popularité s'accroître, son culte progresser et se pro-

(1) Psaume VIII. 3, d'après l'ancienne version italique.
(2) Darras X. 347.

pager merveilleusement, les miracles se multiplier à son nom et au toucher de ses ossements, et son tombeau devenir l'objet d'un pèlerinage perpétuel. La chapelle construite sur ce tombeau fut bientôt trop petite pour le concours des chrétiens, et l'on dut transporter les restes du saint dans la grande église de Tours. Plus tard, ce monument lui-même parut insuffisant et un nouvel édifice plus vaste et plus somptueux fut construit à l'honneur de saint Martin. Le 4 juillet 470, l'évêque Perpétuus en fit la consécration et y présida la solennelle translation des précieuses reliques au milieu d'un concours extraordinaire d'évêques, de prêtres, de religieux et de chrétiens de toute la contrée (1).

Ce double événement occupe, avec le baptême de Clovis, la première page de notre histoire nationale; et le retentissement en fut si considérable que beaucoup d'églises voulurent, par un office spécial, en immortaliser le souvenir.

D. G.

LES ENFANTS EN FERME

Sous ce titre, il y a quelques mois, un prêtre zélé du Perche, ému à juste titre de l'ignorance religieuse à peu près générale dans les campagnes, proposait dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres* quelques moyens pratiques pour remédier à ce mal terrible dans ses conséquences. En même temps, il invitait ses confrères à communiquer leurs procédés personnels pour la formation chrétienne de l'enfance, afin que de cette étude, de cette discussion, surgisse enfin la lumière. Cet appel n'a pas encore été entendu; c'est pourquoi je prends la liberté d'adresser ces quelques lignes à M. le Directeur de la *Voix de Notre-Dame*, en le priant de les insérer dans cette publication, s'il les juge de quelque utilité.

D'abord, une forte et sérieuse instruction religieuse est-elle nécessaire pour les enfants de nos cultivateurs chartrains, pour ces enfants qui, dans quelques années, formeront la majorité des électeurs du diocèse?

Elle est non seulement nécessaire, mais elle est extrêmement urgente.

(1) Darras XI. 93. et Bréviaire, supplément chartrain.

L'étude seule de la lettre du catéchisme, la simple exposition de la religion, sans preuves, sans explications, est insuffisante à notre époque où des multitudes de feuilles impies inondent nos campagnes et mettent en désarroi les esprits les mieux équilibrés.

Elle est insuffisante depuis que l'instruction primaire a pris une certaine extension dans nos campagnes, et que les programmes universitaires ont trouvé, dans certains livres classiques, le moyen de déchristianiser le peuple. Elle est insuffisante depuis qu'on a développé chez le laboureur le goût de la lecture et qu'on a donné à son esprit, avec profusion, la pâture la plus immonde.

Elle est insuffisante surtout depuis que le pauvre comme le riche, l'ignorant comme le savant, le cultivateur comme l'industriel sont appelés à prendre part, par leur vote, au gouvernement du pays.

Dès cette époque, il aurait fallu aux populations rurales une sérieuse et forte instruction religieuse, qui en eût fait des hommes de bien, des électeurs chrétiens, consciencieux et éclairés, des femmes fortes, capables de surveiller l'éducation de leurs enfants.

Un grand écrivain a dit avec raison: L'éducation religieuse de l'enfant se fait sur les genoux de sa mère. Voilà ce qui nous manque actuellement. Nous n'avons presque plus de mères chrétiennes, mais ce n'est pas une raison pour jeter le manche après la cognée, il faut essayer de remplacer autant que possible cet enseignement maternel.

Ne pourrait-on pas essayer de commencer la formation religieuse de l'enfant à 5 ans, à l'époque de son entrée dans les classes primaires. La chose n'est certainement pas si ardue que l'enseignement de la lecture.

Le charme de ces petits innocents, leurs naïves réflexions, leur touchante affection pour le *petit Jésus* seront une consolation pour le pauvre prêtre de campagne qui a parfois la douleur de voir son ministère presque transformé en sinécure.

Je distingue dans l'éducation religieuse de l'enfant trois points bien distincts :

1° La culture du cœur, 2° la culture de la mémoire, 3° la culture de l'intelligence.

En quoi consiste la formation religieuse du cœur de nos

jeunes disciples ? Elle consiste dans le développement de leur affection, de leur sympathie pour Jésus et son Église. C'est là la partie essentielle de l'éducation chrétienne, elle doit préluder aux autres puis marcher ensuite de front avec elles. La culture religieuse du cœur peut facilement commencer à cinq ans. Avec quelle avidité ces petits anges, turbulents peut-être, mais si naïfs et si simples, n'écouteraient-ils pas l'histoire du *petit Jésus* que la bonne Vierge tient dans ses bras, et l'histoire des saints dont les statues et les peintures ornent l'église paroissiale !

Quelles touchantes et naïves réflexions ne feront-ils pas à l'explication de la Passion faite sur les tableaux du chemin de la Croix ! Et la petite porte dorée, mystérieuse et voilée, derrière laquelle se cache Jésus qui voit et entend tout, et la première confession, si émouvante pour l'âme impressionnable des enfants; et l'Histoire sainte, si pleine de récits touchants.

Voilà de quoi captiver ces petites âmes, avides de l'extraordinaire, du merveilleux; du mystérieux qui les impressione.

On dira, sans doute, les enfants si jeunes sont très fatigants. C'est vrai, Mais ne sommes-nous pas les disciples du Maître qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants? »

Et c'est cette forte instruction religieuse qui a manqué, et c'est cette lacune qui a causé, en grande partie, la perte de la foi dans nos villages.

L'instruction religieuse aurait dû élever son niveau en même temps que l'instruction profane se développait. Nous l'avons au contraire laissée descendre au second rang; et petit à petit le peuple s'est habitué à n'y voir plus qu'un accessoire de peu ou point d'importance. (*A suivre.*)

NÉCROLOGIE

M. L'ABBÉ VINCENT, CURÉ-DOYEN DE CLOYES

Le diocèse de Chartres vient de faire une grande perte en la personne de M. l'abbé Vincent (Abraham-Désiré-Dieudonné), chanoine honoraire, curé-doyen de Cloyes, décédé le 26 juin 1891, à l'âge de 63 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 29 juin, avec une solennité dont le souvenir restera dans sa paroisse comme celui de ses vertus. L'église débordait d'assistants, au premier rang

desquels étaient les administrateurs de la commune, les autorités de la ville. Cinquante-trois prêtres entouraient le cercueil.

M. le curé de Cloyes a été souffrant pendant plusieurs années; l'aggravation de son état et la transformation du mal en phtisie avaient depuis plusieurs semaines enlevé tout espoir de guérison. Informés de l'approche d'un dénouement fatal, les habitants de Cloyes s'émurent : leur émotion si légitime se prolongea comme la maladie, sans s'affaiblir ; la mort de leur bien-aimé pasteur ne pouvait que l'accroître. Le discours de M. l'abbé Desvaux, curé de la Madeleine de Châteaudun, a expliqué en termes touchants, au moment de l'absoute, les raisons de cette douleur générale.

Qui donc, dans le clergé diocésain, n'a entendu cent fois louer les mérites de M. l'abbé Vincent?

Nous sommes de ceux qui l'ont connu dès sa jeunesse, et nous sommes heureux de pouvoir dire, comme nos vénérés confrères, que de l'aurore au déclin, du noviciat ecclésiastique jusqu'au terme du labeur sacerdotal, sa carrière fut toute pour Dieu et l'Église. Au séminaire, il avait gardé constamment la supériorité du succès sur ses condisciples dont plusieurs pourtant avaient des aptitudes remarquables. Esprit fin et délié, il contracta de bonne heure, avec la littérature comme plus tard avec les sciences ecclésiastiques et l'archéologie, une alliance toute spontanée qui, sans l'obstacle apporté par une humilité vraiment exagérée et les exigences d'un tempérament délicat, aurait pu faire de lui un orateur ou du moins un écrivain hors ligne.

Né le 24 avril 1828 à Courville, ordonné prêtre le 21 mai 1853, il commençait donc sa vingt-sixième année en entrant au vicariat de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, et il y avait bientôt la réputation d'un prêtre de vertu et de talent. Du 27 octobre 1867 au 13 juillet 1871, il fut curé de Frazé et y jouit de la même considération. Devenu ensuite doyen de Cloyes, et par conséquent ayant à exercer sur un plus vaste théâtre son zèle pastoral, il n'eut là, pour rendre utile son ministère, qu'à maintenir ses habitudes de piété et de prudence. Tout d'ailleurs, dans sa physionomie et son langage, annonçait une distinction et une affabilité bien propres à gagner la sympathie de ses paroissiens.

M. le curé de Cloyes profita souvent de leurs bonnes dispo-

sitions pour des œuvres charitables dont le Seigneur le récompensera. Il n'était pas homme à faire bruit de telles œuvres ; la renommée lui importait si peu ! Ce n'est pas un motif pour que nous gardions sur ce point un complet silence. On nous a signalé, entre autres actes méritoires, ses démarches en faveur de l'École libre des sœurs et de la chapelle de Notre-Dame d'Yron.

L'autorité ecclésiastique voulut donner un témoignage public de son estime pour M. l'abbé Vincent en le nommant chanoine honoraire; il fut installé dans cette dignité le 12 octobre 1887. Ce fut pour lui une occasion nouvelle de s'attacher à l'église de Notre-Dame de Chartres, au culte de la Sainte Vierge qui lui fut toujours bien cher ; son délicieux sermon de séminaire sur l'*Ave Maria*, un des meilleurs que nous ayons jamais entendus sur pareil sujet, avait bien fait augurer jadis de cette dévotion à Notre-Dame, plus tard sa consolation dans le ministère, son secours dans l'infirmité et à la mort. Souvent en effet le pieux curé invoqua et fit invoquer la Bonne Mère à ses intentions, surtout quand les progrès de la maladie lui firent pressentir une fin prochaine. Il lui dut sans doute la grâce de se sanctifier dans la souffrance et de s'éteindre dans la paix du Seigneur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

SAINT-AIGNAN et le SACRÉ-CŒUR.

On nous écrit :

Chartres 30 juin 1891.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Permettez-moi de vous entretenir quelques instants du *Triduum* que la paroisse Saint-Aignan de Chartres a célébré cette année, comme de coutume, en l'honneur du Sacré-Cœur, et dont un pèlerinage à Montmartre est devenu le solennel couronnement.

Je vous avouerai tout d'abord que vos spirituelles remarques au sujet des *comptes rendus* de fêtes pieuses qui vous sont envoyés, me jettent dans un certain embarras. En effet, vous dire par exemple que, « l'ornementation du maître-autel, surmonté d'un ta-
» bleau où le Cœur de Jésus apparaissait dans une lumineuse transpa-
» rence, ainsi que la *splendide* illumination de l'autel et du sanctuaire
» dépassaient en beauté ce qui, dans des circonstances sem-
» blables, avait ébloui et charmé les regards ; » oui, vous dire toutes

ces choses, c'est peut être faire errer sur vos lèvres un léger sourire; mais je ne trouve pas d'autre épithète qui puisse, mieux que celle dont vous regrettez *l'emploi trop banal*, être l'interprète de la vérité.

Autre difficulté. Comment, en quelques lignes, vous donner une juste idée des considérations si élevées de l'éminent orateur du Tridum, le R. P. Lemoigne, de la compagnie de Jésus, sur le culte que nous devons rendre au Sacré-Cœur de Jésus : *cet abîme d'amour à la fois divin et humain qui seul renferme les trois caractères nécessaires pour être un parfait consolateur ; l'amour, la puissance et l'expérience des maux qu'on veut guérir?* Non, reproduire, en les abrégeant, de telles pensées, ce serait les affaiblir; disons donc seulement, comme conclusion pratique, que, dans toutes nos douleurs intimes, nos souffrances physiques, nos perplexités, nous trouverons toujours dans la plaie du divin Cœur de Jésus, force, consolation, amour !

Fête de la Sainte-Enfance.

Le Triduum ne devait commencer que le jeudi soir et, cependant, à 11 heures du matin, l'église Saint-Aignan voyait accourir une foule joyeuse et empressée pour célébrer la fête appelée si gracieusement *fête de la Sainte-Enfance.* Plus de 230 enfants remplissaient la nef. Tous les visages étaient radieux, épanouis. — Avant la messe et à l'offrande du pain bénit, procession des enfants portant chacun une oriflamme. Chaque mère suivait des yeux son enfant et partageait son bonheur. — A l'Évangile, — nous touchons ici à un des points les plus émouvants de la Cérémonie, — un gentil petit garçon, choisi pour être l'orateur de la fête, monté sur une sorte d'estrade placée dans le banc d'œuvre, adresse à tous ses petits frères un charmant discours très bien débité, qui a édifié et ravi ses auditeurs.

Pèlerinage à Montmartre, le lundi 29 juin.

Aux pèlerins de Chartres sont venus s'adjoindre des groupes importants de plusieurs paroisses voisines, notamment de Saint-Prest, de Champhol, de Ver-lès-Chartres et de Meslay-le-Grenet.

En tout, environ 500 pèlerins réunis à la Crypte de la basilique du Vœu national, où se trouvaient aussi les zouaves pontificaux. Messe basse et nombreuses communions. — Après l'office du Pèlerinage de Montpellier, on est allé prendre place dans la basilique supérieure. — Le Père Lemoigne a, dans son dernier discours, admirablement terminé sa mission de *prédicateur du Sacré-Cœur ;* puis M. Beauchet, curé de Saint-Aignan, après quelques paroles émues, prononca, au nom du Diocèse, *autorisé* qu'il était et *délégué* par

Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chartres, une consécration au Sacré-Cœur de Jésus. La bénédiction du Saint-Sacrement est venue apposer un sceau tout divin à cette belle manifestation de foi et d'amour, envers le Cœur de Celui qui seul peut nous sauver.

Une riche offrande pour la basilique a été remise ensuite par M. le curé entre les mains des Pères, au nom des pèlerins et de la paroisse Saint-Aignan. C. de C.

Pèlerinage à Chartres. — Monseigneur, si désireux de voir se multiplier les pèlerinages à N.-D. de Chartres, a eu la joie, le 28 juin, d'en recevoir un qui lui était agréable à double titre. C'étaient des jeunes gens, et ils venaient d'Orléans.

Arrivés le matin, sous la haute et prudente direction de M. l'abbé de Poterat, ils furent reçus à la gare par le vice-président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, par M. l'aumônier du patronage Saint-Joseph, accompagné de dix de ses plus grands jeunes gens. Ils allèrent à la Crypte entendre la messe, où ils purent fraterniser à la table sainte, avec les jeunes gens du patronage chartrain.

Après la messe, on devine aisément quel sympathique et bienveillant accueil ils reçurent de Sa Grandeur. Les bons Frères mirent gracieusement leur table à leur disposition. — M. le Supérieur et MM. les Directeurs du Grand-Séminaire leur ouvrirent leur maison de campagne. Le soir, tous étaient réunis dans la chapelle du Puits-Berchot, pour entendre la forte et sympathique parole de M. de Poterat qui évoqua tour à tour devant cette jeunesse ardente Jeanne d'Arc attentive et docile à ses voix célestes, qui lui disaient : « Va, va, va », et le général de Sonis, disant : « Quand on porte Notre-Seigneur dans sa poitrine, on ne capitule jamais. »

Enfin ils quittèrent Chartres, emportant des souvenirs exquis, et laissant eux-mêmes une fort bonne opinion de leur excellente tenue et de leurs sentiments chrétiens.

Confirmation. — Les tournées de confirmation, pour l'année 1891, sont à leur terme. Monseigneur confirmait, le 28 juin, les enfants de Lèves dans la belle église de cette paroisse. Bien entendu la population a montré de l'empressement pour assister à cette cérémonie. Le vénérable curé était heureux de voir cette foule autour de son évêque, comme l'évêque était heureux de bénir le vieux et digne pasteur avec le troupeau, surtout avec les enfants bien préparés par ses soins.

Le dimanche, 5 juillet, Monseigneur sera à Authon-du-Perche, pour une cérémonie analogue. Après sa visite à Authon et à Soizé, Sa Grandeur doit partir pour Bourges où on l'attend pour la bénédiction d'un mariage.

Première Communion à la Cathédrale. — Trois cent-onze enfants, dont 14 de la Maitrise, et 37 de l'Institution N.-D., ont fait ou renouvelé leur première communion à la cathédrale le 1er juillet. Le célébrant était M. l'archiprêtre, curé de la paroisse de Notre-Dame; les sermons de la retraite préparatoire et de la fête ont été prêchés par M. l'abbé Gérard, un des membres de la Société des missionnaires diocésains, récemment instituée à Paris. M. l'abbé Gérard parle en homme qui connaît les enfants; ses instructions présentent la doctrine et inspirent la piété dans un langage digne et souvent pathétique, mais toujours à leur portée.

A Saint-Paul. — Dans la chapelle de la Communauté de Saint-Paul, cette époque de l'année amène toujours plusieurs solennités eucharistiques. Ce sont, après les fêtes proprement dites du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur : 1° l'Adoration mensuelle ; elle a été prêchée par M. l'abbé Métivier, curé de Levesville-la-Chenard; 2° la première communion des élèves du pensionnat voisin de la Maison-mère; elle a eu pour prédicateurs, à la messe, le chapelain chargé spécialement de ces élèves, M. l'abbé Hubert, et aux vêpres, M. l'abbé Rebiffé, professeur à Saint-Cheron; 3° La Commémoration de Saint-Paul, aussi avec exposition du Saint-Sacrement; M. l'abbé Poulain, curé-doyen de Meulan (Seine-et-Oise), a été le célébrant et le prédicateur de ce jour, seconde fête patronale de la Communauté.

A la Visitation. — La fête de la Visitation de la Sainte-Vierge a été célébrée, au monastère qui en porte le vocable, en présence de plusieurs prêtres et des fidèles venus du dehors. Avant le salut du Saint-Sacrement, M. le chanoine Levêque a donné, sur le mystère du jour, une instruction pieuse et pratique; en parlant des grâces que le Seigneur accorda nombreuses dans cette chapelle, il a rappelé celle de l'ordination sacerdotale qu'il eut le bonheur d'y recevoir, en compagnie de nombreux confrères, le 1er juillet 1855; et celle de sa première messe, dite au même lieu le lendemain.

CHATEAUDUN. Bénédiction d'une cloche. — Châteaudun qui jadis, à l'entrée de Louis XIII dans ses murs, put le saluer du joyeux carillon de ses quarante cloches, semble vouloir reconstituer cette magnifique sonnerie. Depuis quelques années, c'est d'au moins six nouvelles cloches que ses différentes églises se sont enrichies.

La paroisse de Saint-Jean n'en possédait que deux jusqu'à ce jour. L'une est sans contredit la plus belle de la contrée; mais l'autre, beaucoup plus petite, ne pouvait harmoniser sa voix avec la voix de la première. Il y avait là une lacune. Une personne généreuse a eu la pensée de la combler, et a fait don à sa paroisse d'une cloche superbe qui figurera dignement à côté de son aînée.

C'est le mercredi 24 juin qu'à eu lieu la cérémonie de bénédiction. Rien n'avait été épargné pour la rendre splendide, et l'on a parfaitement réussi. Châteaudun n'en a pas vu de plus belle que celle-là.

Tout contribuait à en rehausser l'éclat. Le choix du jour avait été des plus heureux. C'était la fête patronale. L'église de Saint-Jean si régulière, si facile à orner avait reçu une parure de circonstance. Au milieu du chœur s'élevait un portique décoré avec autant de simplicité que de goût. Au-dessous, l'on voyait la cloche, œuvre du fondeur bien connu, M. Bollée, d'Orléans; elle était magnifique dans sa riche robe de dentelles.

La cérémonie commença à trois heures par le chant des vêpres. M. l'abbé Legué, vicaire général, et délégué de Monseigneur, présidait. Il était entouré du clergé de la ville et des environs. Une foule énorme se pressait dans la vaste église, qui fut bientôt trop petite pour la contenir: une grande partie dut rester dehors.

Après les vêpres, M. l'abbé Baumer, vicaire de Saint-Valérien, monte en chaire. S'inspirant de la fête du jour, il prend pour texte ces paroles : « *Vox clamantis*, Je suis la voix de celui qui crie », et avec autant de bonheur dans le fond que de délicatesse dans la forme, il les applique à la cloche. La cloche parle à Dieu au nom de l'homme, elle parle à l'homme au nom de Dieu; telles sont les deux pensées qu'il a développées; l'attention prêtée à son discours en a été le meilleur éloge.

M. le vicaire général procède ensuite à la consécration, et la foule suit avec curiosité et recueillement l'accomplissement des rites symboliques. C'est avec un véritable bonheur qu'elle entend les premiers et beaux sons de la cloche, qui désormais s'appellera *Louise-Gillette*, en souvenir de ses parrain et marraine.

Un salut en musique termine la cérémonie à l'église. Les chants ont été très bien exécutés par les chantres des diverses paroisses de la ville réunis et MM. les curés de Saint-Christophe et Donnemain-Saint-Mamès.

L'Harmonie de Châteaudun, avait bien voulu donner son concours à cette solennité, et elle a joué plusieurs morceaux de son répertoire, avant et après la bénédiction de la cloche, et à l'issue du salut.

Une pluie de dragées, dont beaucoup rendaient, en tombant, un son clair et argentin, aidera les paroissiens de Saint-Jean à se souvenir de cette belle journée.

Mais ce n'est pas tout. A côté de la fête religieuse, il y a eu en quelque sorte la fête civile. La marraine et donatrice, Mme Vernois, avait admirablement pourvu à tout. Par ses soins, le bureau de

bienfaisance avait fait le matin une abondante distribution de vivres. Beaucoup de pauvres se sont rarement trouvés à pareil festin. Cinquante d'entre eux ont été habillés tout à neuf.

Divers jeux avaient été établis sur la place publique pour les enfants et les jeunes gens, et le soir un feu d'artifice a illuminé la vallée du Loir de ses joyeuses fusées.

Pendant ce temps, un diner splendidement servi réunissait à la maison des Frères les personnes qui avaient concouru à la cérémonie. Au dessert, M. l'abbé Lemarié, curé de Saint-Jean, a, dans un langage ému, remercié la bienfaitrice de sa paroisse et de ses pauvres ; et M. le Maire de Châteaudun, qui avait tenu à assister à toute la cérémonie, s'associant aux sentiments exprimés par M. le Curé, l'a remercié à son tour, comme membre de la fabrique, pour le don de la cloche ; comme président du bureau de bienfaisance, pour l'extraordinaire distribution faite aux pauvres, et enfin comme Maire, pour l'éclat inaccoutumé donné à la fête patronale.

Il a aussi parfaitement interprété les sentiments de la population, qui gardera de ce jour un souvenir impérissable, et qui n'oubliera pas celle à qui elle en est redevable.

Un Assistant

PÈLERINAGE A MONTIGNY-LE-GANNELON

On nous écrit :

Une foule compacte se pressait, le dimanche 21 juin dernier, dans l'église de Montigny-le-Gannelon. C'était la fête de sainte Félicité. Des flots de populations n'ont pas cessé de se succéder près des reliques de la sainte martyre, depuis le matin à cinq heures jusqu'à six ou sept heures du soir.

La *Voix de N.-D.* a longuement parlé de ce pèlerinage célèbre dans ses numéros de septembre, octobre, novembre et décembre 1869. C'est une date éloignée déjà.

Quelques mots sur les reliques, sur la fête et sur les grâces obtenues, rappelleront utilement ces souvenirs et édifieront, je n'en doute pas, les lecteurs de votre « Semaine religieuse », partout si sympathique et si bien accueillie.

I. Sainte Félicité, martyre, dont les reliques sont à Montigny-le-Gannelon, n'est pas celle qui souffrit au second siècle avec ses sept enfants, ni celle qui fut martyrisée près de Carthage au troisième siècle; c'est une autre martyre; sa vie est inconnue comme il arrive presque toujours pour les corps des saints extraits des cimetières sacrés de Rome.

On a de son corps, le crâne, les ossements des bras, des doigts et des pieds. Ils furent retirés du cimetière de Sainte-Cyriaque

en 1828 et disposés à leur place respective sur un corps artistement modelé en cire et mesurant plus de 1 mètre 40 de longueur. Une châsse magnifique, de la forme et de la grandeur d'un tombeau d'autel, toute garnie de vitrages et embellie de dorures reçut ce précieux dépôt.

Le pape Léon XII en fit don à M. le duc de Laval, alors ambassadeur de Charles X à Rome. A sa mort, celui-ci la légua par testament à l'église de Montigny-le-Gannelon où se trouve le vieux château historique des Laval-Montmorency.

La châsse vénérée est maintenant placée sous le maître-autel dont elle forme le tombeau.

Rien de plus saisissant que cette jeune martyre revêtue des riches et brillants habits des matrones romaines ! Sa figure douce, souriante, inspirée, rayonne d'une beauté céleste ; la bouche légèrement entr'ouverte semble respirer encore ; ses traits qui paraissent animés par quelque reflet des splendeurs du ciel, sont une éloquente glorification de la simplicité, de la vertu modeste, de la foi ardente, de l'amour de Dieu et de l'héroïsme du martyre. — « *Felicitas in pace.* » Le sens de cette inscription est si bien rendu dans toute sa physionomie, qu'on entend dire parfois à quelques braves gens. — « *Mais elle n'est pas morte, elle n'est qu'endormie.* »

Cette pieuse sollicitude que met la Sainte Église à nous retracer les vertus de ses saints jusque dans leurs images répond admirablement au besoin des âmes.

Comme on prie bien près de cette châsse bénie ! Comme la foule est saisie de respect ! Quelle confiance gagne tous les cœurs !...

II. Aussi, depuis plus de cinquante ans, ces saintes reliques attirent chaque année un nombre toujours plus considérable de pèlerins.

La fête a lieu le dimanche le plus rapproché de la Saint-Jean. Cette année, c'était le 21 juin.

Dès le matin, à cinq heures, deux ou trois cents fidèles ont envahi l'église ; et les flots de pèlerins n'ont fait que grossir et se succéder jusqu'au soir. A la grand'messe, chantée par M. l'abbé Roger, professeur au petit séminaire, M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet, a porté la parole et montré éloquemment que le martyre est une puissance en face des tyrans, une affirmation solennelle de la vérité, et une revendication toujours victorieuse des droits de la conscience. « Ah ! si nous avions de tels défenseurs » de la religion et de l'éducation chrétienne, on ne détruirait pas » pierre par pierre, comme on le fait chaque jour dans notre » France, l'édifice sacré de la Sainte Église de Dieu. — Prions, » a-t-il dit en terminant, cherchons le règne de Dieu, aimons N. S. » comme nos martyrs ; c'est le secret des bénédictions divines et » du salut. »

Le soir, aux vêpres, eut lieu une splendide procession, favorisée, comme toujours, paraît-il, depuis cinquante ans, par un temps magnifique.

Huit jeunes filles en blanc portent la superbe châsse sur leurs épaules ; les autres, qui dans un instant vont prendre à leur tour le précieux fardeau, suivent sur deux rangs, tenant toutes de la main droite les deux beaux cordons de soie rouge qui les rattachent comme une troupe conquise à ce nouveau char de triomphe.

Les petites filles, sous la conduite des bonnes Sœurs de la Providence de Ruillé, se groupent en figures symboliques et envoient à la sainte Martyre, qui semble les y encourager, leurs sourires et leurs fleurs. Le clergé et les fidèles chantent les litanies des saints.

La belle compagnie des pompiers, en grande tenue, tambour et clairons en tête, forme la haie, contient la foule et ajoute à la fête, par son allure grave et son religieux respect, une solennité et un entrain très remarquables et toujours appréciés.

La procession parcourt ainsi les différentes rues du village, fait halte dans la vaste et délicieuse avenue du château pour donner libre cours à la piété des pèlerins, et reprend le chemin de l'église. Il faut voir l'empressement de la foule pendant ce défilé ; chacun veut voir la *Sainte*, chacun veut la prier de plus près. Celle-ci, balancée par la marche, semble se pencher vers toutes ces âmes, sourire à leur foi et les consoler. — On veut la contempler encore, et la prier toujours, et beaucoup restent après la bénédiction du Saint-Sacrement, jusqu'au soir, pour satisfaire pleinement leur dévotion.

Tant de grâces découlent de ses ossements sacrés !

III. Les pèlerins ne rendent pas toujours compte des faveurs obtenues, nous le regrettons.

Mais les guérisons et les bienfaits passés sont le gage des guérisons et des grâces que sainte Félicité ne cesse pas d'accorder.

Voici quelques-uns de ces faits merveilleux et consolants :

Une petite fille de Montigny, âgée de douze ans, tout estropiée, ne pouvant marcher qu'avec deux bâtons, fut complètement guérie après quinze jours de ferventes prières et de visites assidues aux saintes reliques.

Un homme, dont les reins avaient été déformés par un coup violent, ne pouvant ni marcher, ni presque se mouvoir, est apporté devant la châsse ; il prie avec foi, entend la sainte messe, et tout à coup se sent libre de ses membres ; il se met à marcher seul, à la grande joie de tous.

Une enfant muette, de six à sept ans, en passant sous la châsse,

articule distinctement quelques mots : « Elle parle, elle parle, s'écrie le père saisi d'une indicible émotion. » Et la foule se presse pour voir et entendre cette bienheureuse enfant, qui en effet parla depuis ce jour.

Une personne infirme, obligée de se servir de deux béquilles pour marcher, vint plusieurs années de suite à Montigny, elle communiait pieusement chaque fois. Sa confiance en sainte Félicité édifiait tout le monde. Un jour, après avoir passé sous la châsse, elle peut se redresser et marcher sans secours étranger ; elle était guérie. — Une autre avait un bras si malade, si contrefait, que le coude était ramené en dedans ; en l'approchant de la châsse, elle ressent une douleur aiguë qui lui fait pousser un cri; au même instant le mal avait disparu.

Que d'autres grâces obtenues par l'intercession de sainte Félicité connues de Dieu et consignées seulement dans les cœurs reconnaissants ! Gloire à ce Dieu si bon qui a daigné, après tant de siècles, arracher à l'oubli les restes précieux de sainte Félicité, opérer par eux tant de merveilles et susciter dans les âmes une foi plus vive et plus féconde !

Conférence ecclésiastique. — La prochaine Conférence aura lieu au Grand-Séminaire à 1 heure, le mardi 7 juillet. Les thèses seront présentées par M. l'abbé Démolliens et M. l'abbé Lalizel.

FAITS DIVERS

Consécration des patrons chrétiens au Sacré-Cœur. — Les meilleures nouvelles ont été données au sujet de la consécration des commerçants et industriels à Montmartre, sous la Présidence de S. E. le cardinal Langénieux.

L'adoration nocturne, qui s'est faite du 27 au 28, a été encore plus importante que l'année dernière.

Les patrons catholiques qui ont pris part à cet acte de foi auront attiré sur leurs maisons d'abondantes bénédictions.

Le B. Chanel. — Dans sa séance ordinaire du 3 juin, la congrégation des Rites s'est occupée du procès de canonisation du Bienheureux Chanel. Elle a aussi reconnu la validité et l'importance du procès apostolique sur la renommée de sainteté sur les vertus et les miracles en général du Vénérable serviteur de Dieu, François-Marie-Paul Liberman, fondateur de la Congrégation des Missionnaires du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie. Cette cause porte le titre de Paris, et c'est la première d'un juif converti qui soit introduite en cour de Rome.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 11 JUILLET 1891

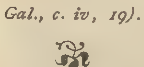
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 12 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Jean Gualbert, double, les offices aux heures ordinaires.

Le jeudi 16, N.-D. du Carmel, double-majeur ; à 4 h. 1/2, Adoration.

Le samedi 18, à 8 h. du soir, salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 12 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, Première Communion des enfants, la grand'messe à 8 h.; les vêpres à 3 h. (rénovation des vœux du baptême avec consécration à la Sainte-Vierge et salut du Saint-Sacrement).

Lundi, à 9 h., Confirmation ; le soir, à 3 h., vêpres et pèlerinage à N.-D. de Chartres.

Mardi, à 9 h., messe d'actions de grâces.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 12 juillet, les offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 17, à 8 h. du soir. Chemin de la Croix.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Jeudi 16, on célébrera la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. La veille de la fête, exposition du Saint-Sacrement à 2 h.; salut à 5 h. — Le jour de la fête, exposition du Saint-Sacrement à 5 h. 1/4, suivie de la 1re messe ; autres messes basses, à 6 h. et 6 h. 1/2. — A 7 h., grand'messe chantée par MM. les Séminaristes. A 3 h. 1/2, vêpres présidées par Monseigneur. A 4 h., sermon par M. l'abbé Romet, vicaire à La Bazoche-Gouet, suivi du salut solennel, — Indulgence plénière.

ANNALES SALÉSIENNES

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Vaugirard, 79, à Paris.

Concession d'offices. — L'Institut des Oblats de saint François de Sales, approuvé par le Saint-Siège il y a quelques années, vient de recevoir de Rome une nouvelle faveur. Par décret en date du 11 mars dernier, S. S. le Pape Léon XIII a daigné concéder aux Oblats, tant pour la récitation du Bréviaire que pour la célébration de la Sainte Messe, un calendrier spécial et les offices spéciaux des saints plus particulièrement honorés par l'Institut. C'est ainsi que, outre le rite plus élevé attribué à certaines fêtes, la Sainte Congrégation des Rites a accordé aux Oblats la faculté de célébrer, avec des offices propres, les fêtes de saint François de Sales, patron de l'Institut, de sainte Jeanne de Chantal, de la Bienheureuse Marguerite-Marie, de saint Lazare, de saint Denys, de Notre-Dame de Lourdes, etc. La remarquable préface propre pour la fête de saint François de Sales se trouve parmi celles qui ont été concédées.

N° 22. 11 Juillet 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 11 juillet. — Saint Pie Ier, pape et martyr.

Une peinture de la Catacombe de sainte Priscille représente un pontife couvrant une vierge romaine du voile des religieuses. La vierge est la célèbre sainte Praxède, sœur de sainte Pudentienne, toutes deux petites-filles du sénateur Pudens, l'illustre converti de l'apôtre saint Pierre. Le pontife est saint Pie, neuvième successeur du même apôtre.

Des faits intéressants avaient précédé cette cérémonie. Avant de se consacrer à Dieu, Praxède offrit son palais au Pape qui l'accepta et le transforma en paroisse. Voulant obtenir à cette nouvelle basilique les honneurs d'une piscine baptismale, la pieuse vierge s'employa généreusement à l'instruction de ses 80 esclaves, les initia à la foi chrétienne, les affranchit et, au jour de Pâques, les présenta au pontife qui les régénéra dans l'eau du baptême.

Sous Pie Ier qui avait connu dans son enfance les rares survivants des prêtres consacrés par les apôtres, et qui eut à combattre les derniers efforts du vieil hérésiarque Cérinthe, éclata la troisième persécution. Sous son règne encore, le philosophe-martyr saint Justin vint d'Asie à Rome où il ouvrit une école de philosophie chrétienne. Là, avec l'agrément et sous l'inspiration du Pape, Justin écrivit sa célèbre Apologie. Le résultat de cette magnifique adresse fut un rescrit impérial suspendant la persécution et écartant des délits de droit commun la profession du christianisme. C'est dans cette ère de paix si heureusement obtenue à l'Eglise que mourut saint Pie Ier. Il fut surtout pleuré des pauvres de Rome dont il s'était montré l'insigne bienfaiteur et auxquels il avait ouvert un perpétuel asile dans sa propre maison.

D. G.

LES ENFANTS EN FERME

(*Suite.*)

A 7 ans peut commencer la culture de la mémoire, c'est la partie la plus difficile, la plus ardue, la plus désolante, si l'on n'a soin d'entremêler ces études et récitations par cœur, de petites allocutions pathétiques, de traits d'histoires édifiantes, en rapport avec la leçon étudiée. L'étude de la lettre du catéchisme est hérissée de difficultés pour l'enfant des campagnes : un enfant, peu intelligent et peu réfléchi, apprend souvent sa leçon sans la comprendre, par suite d'une certaine mémoire des mots, une mémoire musicale qui lui rappelle les sons qu'il a répétés, sans laisser ombre d'idées dans sa petite tête.

Un autre enfant, bien doué, réfléchit à ce qu'il apprend parce qu'il n'a que la mémoire des idées, mais comme il est fort peu au courant du sens des mots français, il forge à la question qu'il récite un sens parfois des plus erronés et des plus extraordinaires.

Pour remédier à ce double inconvénient, une explication du sens des mots doit toujours précéder l'étude de la lettre, si nous ne voulons pas arriver à de douloureuses surprises.

Que les leçons à réciter ne soient pas trop longues : l'enfant voyant qu'il ne peut réussir à les apprendre se découragerait et prendrait en horreur le catéchisme.

La pratique de la confession mensuelle dès 7 ans est fort utile pour donner à la jeunesse cette salutaire habitude de ne pas garder le remords, le trouble au fond du cœur. Ce tourment de la conscience est ordinairement la cause de ce dégoût, de cette aversion que montrent certains enfants pour tout ce qui rappelle Dieu. Une petite âme pure aime à entendre parler religion ; c'est une expérience de tous les jours.

Donc la confession mensuelle, mais pas la confession à jour fixe ; que l'enfant soit libre de se confesser quand il en éprouvera le besoin dans le courant du mois: que la confession soit un baume pour sa conscience et non une obligation pénible et rigoureuse.

A 10 ans, peut commencer l'étude raisonnée de la religion, mais elle ne peut pas finir à l'époque de la première Communion.

C'est absolument impossible. L'intelligence de l'enfant étant

à peine éveillée, est-ce le moment de l'abandonner sans guide, sans direction ? Pourquoi nos éducateurs laïques modernes ont-ils établi les cours d'adultes, du soir, dans nos villages ? Ils comprenaient qu'une intelligence n'est pas formée à 13 ans, donc elle ne l'est pas à onze.

Aussi, gardons nos enfants sur les bancs du catéchisme le plus longtemps possible l'hiver, pendant les vacances des classes, le jeudi, le dimanche, n'importe quand, mais il nous les faut à tout prix.

Ces quelques années sont critiques, elles décideront de l'avenir.

Comment doit se faire cette étude raisonnée de la religion ?

Faisons parler nos jeunes auditeurs et nous découvrirons bientôt les besoins de leurs âmes. Il faut, à ces chers enfants, des preuves de la vérité, de la sainteté de nos croyances ; il leur faut une réponse à chacune de ces objections grossières, de ces sarcasmes dirigés contre Dieu et ses prêtres, et qu'ils entendent chaque jour.

Au village, on lit et on discute beaucoup pendant les longues veillées de l'hiver et souvent sur des matières religieuses. Et c'est l'enfant, à peine sorti des bancs du catéchisme, qui fait la lecture à haute voix de la première publication venue, ordinairement celle à meilleur marché. Que lit-il ? On se demande pourquoi nos enfants ne persévèrent pas, demandons-nous plutôt si, dans les conditions actuelles, ils peuvent persévérer. Un soldat sans armes peut-il se défendre ?

Voilà un enfant de 13 ou 14 ans, qui n'a personne pour l'éclairer, personne pour lui dire: ce que tu as lu est une calomnie infâme. Que deviendra-t-il ? Que fera-t-il ?

Il commence par douter, puis il rougit de ses croyances premières, il assimile les plus saints de nos dogmes aux contes de Croquemitaine dont on a effrayé son enfance. Les passions viennent encore attaquer sa foi chancelante, il pèche, le remords suit la faute, les cérémonies de l'Église augmentent son trouble sans lui apporter l'espoir du pardon dont il doute, alors il s'efforce d'oublier et quitte toute pratique religieuse pour trouver une paix qu'il cherchera en vain. Cette histoire est celle de tous les jours, de la presque totalité des enfants de nos campagnes abandonnés à eux-mêmes prématurément.

Pour porter remède à ce mal épouvantable, gardons long-

temps nos enfants sur les bancs du catéchisme, et puis laissons-leur liberté complète de répéter toutes les objections qu'ils entendent contre notre sainte religion, puis réfutons les calomnies, redressons les idées fausses et affermissons par des preuves leur foi naissante et déjà ébranlée. Il faudrait même, dans chaque salle de catéchisme, une boîte aux questions où chaque enfant puisse écrire ce qu'il ne comprend pas, redire la parole qu'il a entendue et qui le trouble. Encourager, favoriser, provoquer les questions de notre jeune auditoire, voilà un des meilleurs moyens pour rendre nos catéchismes intéressants et fructueux.

Encore une réflexion : Dans nos campagnes on oublie trop souvent l'étude de l'histoire de l'Église, qui à elle seule fournit une preuve irrécusable de l'infaillibilité de son Chef.

Comment nos paroissiens aimeront-ils l'Église sans la connaître ? Comment repousseront-ils ces calomnies odieuses si souvent répétées contre Elle par les feuilles publiques, comment se prémuniront-ils contre ces lectures infernales de quelques écrivains du dernier siècle, s'ils n'ont au moins appris à connaître leurs noms ?

Un enfant, écho de son père, disait : « Au catéchisme on ne nous apprend pas l'histoire de l'Église, parce qu'elle n'est pas à l'honneur du clergé. » Quelle leçon pour nous !...

Citons une autre parole d'enfant : Si réellement l'instruction religieuse est plus importante que l'étude du français et du calcul, pourquoi n'y a-t-il pas d'inspecteurs, de concours, d'examens, de prix de religion, comme pour le français et le calcul ? — Pourquoi ? Je ne sais trop. Mais pourquoi n'y en aurait-il pas ? On ne peut nier que ces examens et concours, appelés examens du certificat d'études, ont été un grand stimulant pour les maîtres et les enfants de nos écoles rurales.

Ce moyen, ne pourrait-on pas l'employer aussi ?

Tout en établissant l'émulation dans les catéchismes, il serait encore un moyen, pour Sa Grandeur, de s'assurer, par l'intermédiaire du haut clergé du diocèse, de la manière dont se donne l'instruction religieuse dans nos campagnes.

Que dirai-je de la formation religieuse du cœur de nos adolescents ? Quels moyens employer pour les faire persévérer ?

Beaucoup d'affection sainte, de dévouement à toute épreuve. Que nos persévérants puissent compter sur notre sollicitude,

notre discrétion, notre désintéressement. Puis la réception fréquente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, des réunions périodiques, au moins toutes les quinzaines, courtes mais intéressantes et encourageantes, et comme récompenses, des distinctions honorifiques dans l'Église, des promenades, un pèlerinage à N.-D. de Chartres, protectrice du pays.

Ne pourrait-on pas enrôler nos enfants dans une confrérie sous le vocable de notre divine Mère, patronne du diocèse, le jour même de la 1re Communion ? Ce jour-là il y aurait peu de récalcitrants.

Quel serait le règlement de cette Confrérie ?

La pratique des devoirs de tout chrétien, les moyens de persévérance indiqués plus haut, et un filial amour envers N.-D. de Chartres, dont chaque église devrait posséder l'image ou la statue. La lecture de ce règlement, faite devant les parents, le jour même de 1re Communion détruirait toute prévention possible de leur part. La pratique des devoirs du chrétien est parfois fort mal comprise. L'Évangile, le catéchisme avant et par dessus tout, ses préceptes et ses maximes ; la pratique de l'humilité, de la charité, de la simplicité, du dévouement, de l'abnégation et du sacrifice dans la vie ordinaire et commune. Point de singularité, de piété mal entendue, de dévotions particulières au détriment des devoirs essentiels du christianisme. Alors, personne ne trouvera plus la religion incompatible avec les devoirs d'état, et bonne seulement pour les religieux dans leurs cloîtres.

Pour arriver à ce résultat, toutes nos ressources d'intelligence, de cœur et d'énergie ne suffiront pas, il faut encore des ressources pécuniaires. Je n'en doute pas, les personnes riches, généreuses et chrétiennes comprendront l'importance de l'œuvre des catéchismes, dans les campagnes, et se feront un bonheur, un devoir de s'associer à cet apostolat, par leurs largesses.

Et quand nous aurons épuisé toutes nos ressources morales et pécuniaires, il y aura encore des défections. Oh ! alors surtout, ne nous décourageons pas. Quand Satan nous aura arraché une âme, devenue membre de la nôtre, redoublons d'efforts pour la sauver. Ne nous cuirassons pas le cœur par une résignation fatale; au contraire, ravivons-en la plaie par une sérieuse méditation, au pied de notre Crucifix, sur la valeur d'une âme.

Prions, prions, et Dieu nous suggérera de nouveaux moyens pour sauver ses enfants, pour leur conserver la foi qui fit le bonheur et la gloire de nos ancêtres.

Je demande à mes lecteurs la critique de la méthode proposée, mais je n'accepterai la qualification d'utopiste que de ceux qui en auront fait un sérieux essai.

Un abonné à la Voix de N.-D. de Chartres.

NÉCROLOGIE. — ILLIERS

Une estimable religieuse de Saint Vincent de Paul vient de terminer à Illiers une vie pleine de mérites. Elle emporte tous nos regrets. Associée d'abord aux pieuses œuvres de son Ordre, en France, sœur Vincent fut ensuite destinée à l'enseignement, sous le ciel de l'Afrique. L'Algérie a été le principal théâtre de son zèle, disons mieux, de son dévouement. Car nul n'ignore que l'influence de ce climat, jointe au labeur de l'instruction, abrège en les épuisant les meilleures santés.

Depuis que leur glorieux Père, captif du Christ, et apôtre dans les chaînes, a sanctifié de sa présence, de ses vertus, cette terre d'Afrique, il serait inutile de demander aux filles de la Charité de se ménager. De ce sol arrosé de si nobles sueurs, s'élève un perpétuel encouragement à l'immolation. Sœur Vincent était heureuse de se voir environnée d'une vivante couronne de jeunes Françaises, Italiennes, Maltaises, etc., natures ardentes, mais cœurs généreux et ouverts aux nobles enseignements du christianisme.

En ces régions où la femme est tenue dans un état d'abaissement qui lui fait perdre jusqu'au sentiment de la pudeur, il était bien doux, bien consolant pour la foi de ma sœur Vincent de voir revivre, dans ses chères élèves, les vertus, la modestie, la piété des Félicité, des Salsa et des Perpétue. Pendant la longue durée de son séjour en Algérie, des épidémies vinrent décimer les grands hôpitaux civils et militaires. Les filles de la Charité, servantes des pauvres, succombaient alors l'une après l'autre dans ces salles où la contagion avait assis son empire, mais où l'héroïsme du dévouement l'avait suivie. Pour compléter ces rangs, éclaircis

par la mort, on faisait appel aux sœurs de l'enseignement. Chacune eût voulu aller remplacer ces sœurs bien-aimées, tombées au poste d'honneur. C'est une sainte émulation, la première ambition qu'eut connue l'humble fille de Saint Vincent. Notre digne religieuse eut de ces bonnes fortunes : elle comptait ces veilles périlleuses au nombre de ses meilleurs souvenirs. La Providence, qui voulait par elle sanctifier l'enfance, la sauvegarda du fléau.

Après une carrière bien remplie, épuisée par la fièvre qu'allume dans les veines de l'européen cette brûlante température, elle rentra en France. L'amitié sincère et profonde d'une sœur dont elle avait, sur les rives algériennes, partagé les labeurs, l'obtint de ses supérieurs. Le ciel lui préparait, dans les délicatesses de cette amitié, un adoucissement au long martyre d'une douloureuse maladie qui lui était réservée. C'était dans la bienfaisante maison due à la munificence de l'honorable famille Clogenson. Sœur Vincent retrouvait dans ces jeunes Aveugles, si intéressantes par leur piété et leur amour du travail, une image des chères enfants qu'elle avait quittées à regret dans une seconde patrie. Elle apportait là sa franchise sympathique, l'expansion de sa charité, sa bonté pour les autres qui inspirait toutes ses relations.

On la retrouvait telle qu'elle avait toujours été, fidèle à sa règle, bien pénétrée de l'esprit de son saint fondateur dont les conseils lui étaient aussi chers que familiers. Jusqu'au bout, elle aima les enfants. Ne pouvant plus leur donner ses leçons, ses exemples, elle offrait ses prières et ses souffrances pour les jeunes âmes qui se préparaient à la première Communion, pour la persévérance de la jeunesse de la paroisse. On peut dire qu'elle passa ses deux dernières années sur la croix. Jour et nuit aux prises avec la douleur, elle trouva dans sa foi, dans l'amour du Dieu de l'Eucharistie, dans la prière, le secret d'être toujours résignée. Elle se fût reproché jusqu'à l'ombre d'une plainte. Et, comme on l'engageait à demander sa guérison, elle répondait qu'il était plus parfait et plus sage de s'abandonner à la sainte volonté de Dieu.

Reconnaissante des moindres services, elle se faisait de ses souffrances, endurées avec une angélique patience, une

recommandation près du Souverain Juge en faveur de celles qu'elle aimait.

Sa fin a été paisible comme sa vie, douce comme sa charité. Nous avons le ferme espoir de la revoir au ciel. C'est la consolation qu'elle nous laisse avec l'éloquente leçon de sa vie.

M.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage de séminaristes d'Issy à Chartres. — Dimanche dernier, quatorze séminaristes d'Issy, près Paris, sous la conduite d'un directeur, M. Dubosq, ont fait leur pèlerinage à Notre-Dame de Chartres d'une façon vraiment fort édifiante. Reprenant un usage tombé depuis quelques années pour des raisons très faciles à comprendre, ils ont fait tout le chemin de Paris à Chartres, à pied et en deux étapes; ils se sont arrêtés seulement à Dampierre près Chevreuse, et à Epernon. A 7 heures ils communiaient tous devant Notre-Dame de Sous-Terre, à la messe de leur Directeur; à 10 heures 1/2, ils chantaient à la Crypte les petites heures de la Sainte-Vierge; puis à 11 heures ils édifiaient les fidèles en assistant à la messe capitulaire. Le soir à 3 heures, ils redescendaient dans l'église souterraine pour y chanter ensemble les matines de la Sainte Vierge et recevoir la Bénédiction du Saint-Sacrement. La soirée a été consacrée à visiter toute la Cathédrale et spécialement la Sainte Tunique : en digne fils de M. Olier, ils ont revu la robe que le fondateur de Saint-Sulpice laissa jadis à Notre-Dame.

Le lendemain ils se sont rendus à Loigny, pour y visiter les champs de bataille, l'ossuaire, et principalement la tombe du général de Sonis. Que Notre-Dame de Chartres bénisse ces courageux lévites et leurs maîtres, qui, nous l'espérons, reviendront chaque année, comme autrefois, la remercier de leur année scolaire et lui offrir leurs vacances !

Saint-Pierre de Chartres. — Nombreuses sont les paroisses du diocèse de Chartres qui ont pour patron le prince des apôtres. Donc en beaucoup d'églises la solennité du dimanche 5 juillet a été pompeusement célébrée. Il en a été ainsi tout particulièrement dans l'église Saint-Pierre de Chartres.

Dans ce saint temple, supérieur en beauté à plus d'une cathédrale, les élèves du Petit Séminaire de Saint-Cheron étaient heureux de donner leur concours à l'accomplissement des rites sacrés. Leur chant a été aussi très avantageusement remarqué. Leur messe de Gounod et les motets du salut, dirigés par un de leurs profes-

seurs, et accompagnés par M. Maret, l'habile organiste de la paroisse, ont été d'un bel effet, comme les mélodies grégoriennes exécutées à l'unisson.

Aux vêpres, le prédicateur était le P. Henri Gros (1) supérieur des P. P. Maristes de la maison Sainte-Foy. Son excellent sermon sur l'Église a été un hommage bien agréé de l'auditoire à la mémoire des saints apôtres qui, après J.-C., en furent les premiers soutiens.

Pèlerinage national de N.-D. de Salut à Sainte-Radegonde de Poitiers, à l'abbaye de Ligugé, à N.-D. de Lourdes, du mardi 18 au mardi 25 août.

Le 20 août, Plantation de la Croix de Jérusalem au sanctuaire de Cadouin (Dordogne). Demander le programme et se faire inscrire au plus tôt. A Chartres, on peut s'adresser à M. le chanoine Roussillon, secrétaire général de l'Evêché.

Soizé. — On nous écrit en date du 7 juillet 1891 :

Monsieur le Directeur, je ne vous parlerais pas de la visite que Monseigneur a faite hier à Soizé, visite particulière, sans une circonstance que je ne puis taire, et qui intéressera, je crois, vos lecteurs.

En se rendant d'Authon au château du Grand-Parc, chez madame Vacher, où il a été reçu avec une grande cordialité par une société d'élite, Monseigneur s'est arrêté un instant à Soizé pour visiter l'église. Les assistants ont prié pour Sa Grandeur et à toutes ses intentions, devant l'image de Notre-Dame de Chartres, et la relique du voile de la Sainte Vierge, exposée solennellement.

Vous voyez, Monsieur le Directeur, que Notre-Dame de Chartres n'est pas inconnue à Soizé. Non seulement nous possédons son image, mais encore nous la prions publiquement tous les dimanches et jours de fêtes par une invocation spéciale après le chapelet. Les enfants du catéchisme, engagés dans la croisade de l'Immaculée Conception, la prient chaque jour, et plusieurs petits enfants lui ont été voués dès leur naissance. Je ne doute pas que la dévotion à Notre-Dame de Chartres ne soit profondément imprimée dans le cœur de bon nombre de mes paroissiens, car je vois chez eux, avec les autres images pieuses, l'image de Notre-Dame de Chartres sous toutes les formes. Pas plus dans les autres contrées du Perche qu'à Soizé, Notre-Dame de Chartres n'est inconnue; par exemple à Authon, à la Bazoche, je vois son image dans les vitraux de la chapelle de la Sainte Vierge.

Répandons de plus en plus cette dévotion qui nous est chère, et

(1) Et non Graux, comme l'avait indiqué l'annonce.

pour Mgr notre évêque qui est son dévoué serviteur, prions Notre-Dame de Chartres !

Nota. — Notre relique du voile de la sainte Vierge, authentiquée par le cachet en cire rouge de Monseigneur Clausel de Montals, est un don de Mme Vacher à l'église de Soizé. Elle vient primitivement de M. l'abbé Blondeau, ancien directeur au Grand Séminaire, et chanoine de Chartres. Elle est renfermée dans une magnifique châsse dorée, de style ogival, enrichie d'émaux et de cabochons de toutes couleurs.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

E. CHEVALIER,

curé de Soizé.

Saulnières. — On nous adresse le récit suivant :

Chaque année, le 29 juillet, les habitants de Saulnières ont la bonne habitude de célébrer avec beaucoup de solennité la fête de saint Pierre, patron de leur paroisse. Cette année, deux raisons faisaient craindre que l'assistance, ordinairement nombreuse, ne le fût beaucoup moins; ces raisons, c'étaient le marché de Dreux et le mauvais temps. Il n'en a rien été, la dévotion au patron l'a emporté sur les intérêts matériels et corporels, et nous avons eu la joie de voir toutes les places de l'église occupées. Après les vêpres la procession s'est organisée et les fidèles, en grand nombre, se sont rendus au hameau des Bretonnières, à deux kilomètres de l'église où avait lieu la bénédiction d'une croix, élevée par une souscription due au zèle du curé de la paroisse. Avant la bénédiction, M. le curé de Garancières qui, le matin, avait prêché sur la foi en donnant comme exemple la foi de saint Pierre, nous a montré les rapprochements qui existaient entre saint Pierre et la croix : Saint Pierre a prêché la croix, saint Pierre est mort sur la croix. L'instruction terminée, M. le curé de Crécy-Couvé, spécialement délégué par Mgr l'Evêque de Chartres, a bénit solennellement la croix, il était assisté de MM. les curés de Theuvy-Achères, Tréon, Garnay, Gironville, Garancières-en-Drouais, Muzy et Châtaincourt. Les rites liturgiques accomplis, les voix qui s'étaient fait entendre à l'église spécialement dans un *O salutaris* et un *Ave Maria*, ont salué la croix. Puis la procession est retournée à l'église en chantant le *Te Deum;* dans cette pieuse pensée que la cérémonie qui venait de s'accomplir était un symbole de la vie du chrétien, qui après avoir porté la croix sur la terre retourne vers son Père en chantant l'hymne du triomphe éternel.

P. Collin.

La CHAPELLE - MONTLIGEON

Pèlerinage du Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

« L'union fait la force. » Nulle part, mieux qu'à Montligeon, le touriste, le pèlerin ne saisit la vérité de cette parole.

Montligeon est une petite localité de l'arrondissement de Mortagne (Orne.) Rien n'y révèle à l'œil de grandes choses. Passant auprès, sans le connaître, vous diriez avec indifférence : « Ce pays ressemble à beaucoup d'autres. » Et c'est vrai : assez irrégulièrement bâti ; église sans caractère architectural bien prononcé.

Cependant cette église est le centre d'une œuvre qui compte, aujourd'hui, plus de deux millions d'associés. On l'appelle l'Œuvre Expiatoire.

Elle a pour but la délivrance des âmes délaissées du Purgatoire.

Par ses soins, 4,500 messes ont été célébrées en 1890, à l'intention des défunts. M. l'abbé Buguet, curé de la paroisse, le fondateur s'est dit, quand il eut reçu de Dieu la première inspiration : « Il faut établir les choses de telle sorte que ce soit abordable à tout le monde. » Et il demanda cinq centimes, *un sou*, par an.

Au prix d'un sou par an vous êtes membre associé. Il suffit de verser la modique somme et d'envoyer son nom au directeur. Si Dieu vous rappelle à lui dans l'année, vous participerez au bénéfice de quarante-cinq ou cinquante mille messes.

Quarante-cinq ou cinquante mille ! oui, actuellement. Mais dans quelques années, ce sera peut-être le double, le triple. Voilà l'union, voilà la force.

De fait, l'œuvre prend, chaque jour, plus d'extension. Elle a des ramifications et compte des adhérents dans les deux mondes.

Son imprimerie, — une imprimerie était indispensable pour la faire connaître davantage, — établie à côté du presbytère, édite le bulletin, les notices, les images, en plusieurs langues, français, anglais, allemand, arabe, chinois, etc.

Voilà ce que nous désirions voir depuis longtemps : voilà pourquoi le petit séminaire de Nogent-le-Rotrou s'est transporté le jeudi, 2 juillet, à Montligeon. C'était une promenade et c'était un pèlerinage.

La promenade fut charmante : Il suffira de dire, pour les habitués de la région, que nos voitures remontèrent la délicieuse vallée de l'Huisne et revinrent par les hauteurs qui courent capricieuses entre Mortagne, Bellême et Nogent. A ceux qui ne connaissent pas ces frais vallons, je souhaite de venir les admirer de leurs yeux. Vrai, on va parfois bien loin pour voir moins pittoresque, moins *suisse*.

La population intelligente et industrieuse qui les habite accueille

avec la meilleure sympathie. Condé, Dorceau et ses généreux châtelains, Regmalard, Mauves, Nocé, nous l'ont prouvé largement. Et leurs curés! Quelle cordiale réception ils ménageaient aux maîtres et aux élèves! Les échos de nos fanfares leur ont dit combien nous étions reconnaissants de tant de bonté! Depuis le retour, nous faisons mieux encore, devant Dieu, pour acquitter notre dette.

Si le voyage eut ses plaisirs, le pèlerinage a laissé dans les âmes des souvenirs précieux. M. le Curé de Montligeon nous attendait, escorté de ses prêtres auxiliaires; ils sont plusieurs pour suffire au service d'une œuvre si répandue.

Les paroissiens étaient de la fête. Et tout le monde, dès la première heure, s'est senti à l'aise, comme on se sent à l'aise entre membres d'une même famille. Ah! la bonne et douce hospitalité! Cela donne l'envie d'en goûter encore les joies. Il est probable que nous n'y résisterons pas.

Mgr l'Évêque de Séez avait gracieusement accordé la faveur d'un salut solennel du Saint-Sacrement. On prie avec ferveur dans le sanctuaire consacré aux âmes délaissées. Prier pour elles, souffrir, communier pour elles, pour leur délivrance, c'est pratiquer la charité la plus pure envers Dieu et envers le prochain. M. le Curé nous exposa cette touchante doctrine dans une causerie famillière.

Après le salut, visite aux ateliers. Ils comptent soixante-dix paires de bras, soixante-dix travailleurs chrétiens à la solde du fondateur. La besogne fournit toujours; l'aisance la suit: Montligeon vit en partie de son pèlerinage. On a dû, cette année même, y installer un bureau de poste et une station télégraphique. Ce n'est pas une sinécure pour le titulaire.

Nous avons vu l'emplacement de la future église qui va se substituer à la pieuse mais insuffisante chapelle. Ce sera magnifique.

Et les ressources viennent. Elles continueront de venir. Comment s'opèrent ces merveilleuses créations? Par l'union, d'où naît la force. Dieu bénit visiblement ceux qui consacrent leur ardeur généreuse et leurs bonnes œuvres à introduire aux cieux les âmes qu'il désire voir en possession de sa béatitude.

L'abbé CUNI,
Chanoine honoraire
Supérieur du Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

NOTA. — Pour tous les renseignements concernant l'œuvre expiatoire, s'adresser à M. l'abbé Buguet, curé de la Chapelle-Montligeon. On se rend à Montligeon par la ligne de l'Orne, en s'arrêtant à la gare de Mauves-Corbon ou à celle de Mortagne.

FAITS DIVERS

Protection de la Sainte Vierge. — Quand la Sainte Vierge remit un scapulaire au bienheureux Simon Stock, elle lui dit : « Quiconque « mourra revêtu de cet habit, ne souffrira pas les peines de l'enfer ». Les événements qui naguère se déroulaient à Fourmies semblent confirmer cette promesse. Une des malheureuses filles qui y trouvèrent la mort portait le scapulaire ; c'est la *seule* qui ait pu recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction. Un quart d'heure après elle mourait.

La littérature immorale en Chine. — Les autorités chinoises sont impitoyables pour la littérature immorale. La législation suivante, empruntée à une proclamation qui a paru dans le *Moniteur de la Chine septentrionale*, permet d'en juger :

« Les employés qui imprimeraient des livres immoraux seront dégradés ; les simples particuliers qui seraient convaincus du même délit seront condamnés à recevoir cent coups de bâton, puis exilés à une distance de 360 lieues. Ceux qui vendraient de tels livres seront punis de cent coups de bâton. Dans les trente jours qui suivront la publication de cette proclamation, tous les volumes immoraux devront être détruits, à commencer par ceux qui se trouvent en cours de publication. »

Le pénalité n'est pas précisément douce ; mais après tout, ceux qui trouvent ces caresses trop rudes n'ont qu'à ne pas s'y exposer.

Canaques baptisés à Nantes. — Mgr Couppé, vicaire apostolique de la Nouvelle-Poméranie, a baptisé à Nantes, dans la basilique de Saint-Donatien, deux enfants amenés des îles de l'Océanie. Les deux néophytes avaient de six à huit ans quand Mgr Couppé les a achetés à des Papous cannibales qui les engraissaient pour un festin. Ils ont une intelligence très vive et un grand esprit d'observation. Ils entendent assez l'allemand et l'italien pour se faire comprendre ; ils parlent passablement le français ; ils offrent de converser en anglais ; mais, en canaque, ils sont d'une loquacité intarissable.

Le B. Chanel. — Nous avons parlé, au dernier numéro, de la reprise de la cause du B. Chanel en vue de la canonisation, reprise qu'ont motivée les nombreuses lettres postulatoires de N.N. S.S. les Evêques et des faits récents réputés miraculeux.

La réponse de la Sacré Congrégation ayant été affirmative, Sa Sainteté a daigné confirmer le jugement des Eminentissimes cardinaux préposés aux rites sacrés et le sanctionner de son *Placet* suprême.

Le Décret de la reprise de la cause, revêtu de la signature même du Souverain Pontife, est daté du 10 juin 1891.

A la Basse-Mothe. — L'étendard ensanglanté de Loigny, le drapeau du Sacré-Cœur qui sera, il est permis de l'espérer, celui de la France, a reçu, le 27 juillet, son écrin sacré.

Le cardinal Place bénit en effet, à la Basse-Mothe, commanderie où habite son gardien, le général de Charette, la chapelle destinée à le contenir jusqu'au jour où on viendra le chercher pour sauver Rome et la France.

L'Immaculée Conception au Tonkin. — Le jour de la fête de sainte Anne de cette présente année sera le tricentenaire de la proclamation du mystère de l'Immaculée Conception au Tonkin.

C'est, en effet, le 26 juillet 1591, *el dia dichoso y feliz de la gloriosa Santa Ana*, que, à Van-Laï-Sach (province de Thanh-Hoa, au Tonkin), furent inaugurés le couvent et l'église de *la limpisima Conception de nuestra senora la Virgen Maria* par un prêtre hispano-américain, Pedro Ordonez de Cevallos.

La prieure de ce couvent fut la sœur aînée du roi du Tonkin; pour prendre le voile, elle renonça à son titre et à ses prérogatives de princesse de Champa. F. Romanet du Caillaud.

(*Annales de Sainte-Anne-d'Auray*.)

L'Encyclique. — Elle a fait le tour du monde et a excité l'admiration de tous, amis et ennemis. L'empereur Guillaume en a tellement été frappé qu'il veut lancer une proclamation aux ouvriers allemands pour leur en recommander la lecture. Il a envoyé à Léon XIII un télégramme en termes très chauds pour le remercier. Le Président de la République française a écrit une lettre au Pape dans le même sens.

Futurs missionnaires. — Les jeunes gens qui se préparent à l'apostolat des missions sont au nombre de 1,195. Ils sont répartis dans les différents séminaires de la Propagande. Ils ont tout quitté pour la Croix de Jésus-Christ, dont le poids n'est allégé que par l'espérance du martyre. Ce chiffre est beau, sans doute, mais en présence des immenses régions encore païennes, la parole du divin Maître est toujours vraie: *La moisson est grande et les ouvriers sont peu nombreux.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 18 JUILLET 1891

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 19 juillet, 9e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Vincent de Paul, double-majeur, les offices aux heures ordinaires. — (A 1 h. 1/2, réunion générale de la Conférence de saint Vincent de Paul dans une salle de l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur. Réunion des Conférences de Chartres et de Dreux.)

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 19 juillet, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 19 juillet, les offices aux heures ordinaires.

HÔTEL-DIEU DE CHARTRES. — Dimanche 19, fête patronale de l'Hôtel-Dieu et des Filles de la Charité de saint Vincent de Paul. — Messes basses à 5 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — A 9 h. 1/2, grand'messe chantée par M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution N.-D., chanoine honoraire. — A 4 h., vêpres suivies du sermon, par M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution N.-D.; salut du Très Saint-Sacrement, donné par Sa Grandeur Mgr l'Evêque. — Tous les jours de l'Octave salut à 5 h. 1/2. — Indulgence plénière le jour de la fête ou l'un des jours de l'Octave.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le jeudi 23 juillet, fête de l'*Adoration du Très Saint-Sacrement*.

Matin. — A 6 h., exposition du Très Saint-Sacrement, messe avec chants et allocution par M. le chanoine Lévêque.

Autres messes à 7 et à 8 heures.

Soir. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire, aumônier de la Visitation d'Orléans. — Salut solennel, présidé par Mgr l'Evêque de Chartres. — Amende honorable. — Indulgence plénière.

PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-CHERON. — La distribution des prix du Petit-Séminaire de Saint-Cheron aura lieu le lundi 27 juillet, à 1 heure précise. Elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chartres.

Curé et Maire. — Nous lisons dans la *Croix*, n° du 17 juillet : L'appel de M. l'abbé Lemenant, curé de Saint-Arnoult (Eure-et-Loir), est fixé à nouveau au samedi 18 courant. Chambre des appels correctionnels, au Palais de Justice de Paris.

C'est ce prêtre condamné pour avoir mal parlé du divorce.

La semaine dernière, le maire dénonciateur a présidé un enterrement civil, les jeunes filles ont porté les rubans de la bannière laïque. Au cimetière, un libre penseur venu de Chartres a fait un discours, et il a terminé en disant : « S'il y avait un bon Dieu comme disent les cléricaux, il n'aurait pas fait mourir une jeune fille de 18 ans comme celle que l'on enterrre. »

N° 23. 18 Juillet 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 18 juillet. — Saint Camille de Lellis.

Sur les bancs d'une école enfantine de Rome, on vit, pendant plusieurs mois (1580) un vieil étudiant dont la haute taille, l'âge et l'application étaient pour ses jeunes compagnons un sujet de raillerie : « *Tardè venisti,* » (Vous êtes venu bien tard,) lui disaient-ils familièrement. Lui souriait à ces impertinents, et reprenait avec ardeur son étude de la grammaire.

Il avait 32 ans et avait mené jusque-là une vie des plus irrégulières. On l'avait vu soldat, mondain et joueur acharné. Du joueur il eut et l'extrême passion et l'extrême infortune ; n'en vint-il pas un jour à jouer, pour les perdre, « son épée, son arquebuse et sa chemise » ! Il se fit mendiant ; pour ne pas être reconnu il voilait son visage d'une main tandis qu'il tendait l'autre aux passants. Puis, il devint aide maçon. Et sur les bons conseils d'un moine il voulut être religieux. Deux fois il entra chez les franciscains, et deux fois un ulcère qu'il avait à la jambe se rouvrit et l'arracha à sa retraite. Il vint échouer misérablement dans un hôpital.

Là, les besoins des malades, dont il fut bientôt le plus charitable et le plus industrieux infirmier, lui inspirèrent le désir de se consacrer exclusivement à leur service, de grouper dans ce but quelques généreux chrétiens et, pour donner à cette association un durable fondement, de l'organiser en ordre religieux. C'était là l'entreprise d'un saint, d'un prêtre, d'un homme en faveur auprès des riches et des grands ; notre ancien soldat n'était rien de tout cela : il savait à peine lire. Cependant il se mit à l'œuvre, et le 10 juin 1584, le vieil écolier, Camille de Lellis, disait sa première messe. Bientôt son ordre était fondé et approuvé.

Trente ans plus tard, l'illustre fondateur, visitant ses fils spirituels, les trouva nombreux et dispersés de toutes parts dans les hospices et sur les galères de l'Italie et admira lui-même les prodigieux adoucissements apportés au sort de ses chers malades.

Les malheureux, objet de tant d'intérêt, souffraient avec résignation ; les moribonds bénissaient le nom de leurs dévoués serviteurs et (au témoignage de saint Philippe de Néri) quittaient la terre avec la douce vision des anges s'abaissant à leur chevet, auprès des religieux de Camille.

L'âme pleine de reconnaissance, le vieillard rentre à Rome. Oubliant son âge, ses fatigues et son ulcère toujours ouvert, il se fait porter une dernière fois dans les hospices de la ville et prodigue aux malades ses soins et ses consolations.

Le 14 juillet 1614, il expirait en murmurant ces paroles : « O Jésus, que je voie votre doux et souriant visage ! »

D. G.

LETTRE DES ÉVÊQUES

De la province ecclésiastique de Paris

A N. T. SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A L'OCCASION DE

L'ENCYCLIQUE *RERUM NOVARUM*

Très Saint-Père,

Nous avons voulu nous réunir pour offrir ensemble à Votre Sainteté l'hommage de notre profonde reconnaissance et de notre filiale adhésion aux enseignements qu'Elle vient de donner au monde dans son admirable Encyclique *sur la question des ouvriers.*

Nulle question ne préoccupe aussi vivement l'attention de tous à l'heure présente. Mais grâces soient rendues à Dieu de vous avoir placé, Très Saint-Père, sur la Chaire apostolique pour adresser à la société inquiète les paroles de vie et de salut. C'est au successeur de Pierre qu'il appartenait de *mettre en évidence les principes d'une solution conforme à l'équité et à la justice.*

Après avoir lu l'Encyclique *Rerum novarum*, tous comprendront que Votre Sainteté a eu raison de dire : *Nous abordons ce sujet avec assurance et dans toute la plénitude de Notre droit,*

car la question qui s'agite est d'une nature telle, qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Église, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace.

Vous démontrez, en effet, Très Saint-Père, l'inanité des efforts tentés en dehors de la doctrine évangélique dont l'Eglise conserve fidèlement le dépôt. Pendant que les socialistes cherchent le remède dans une égalité chimérique et dans la possession des jouissances matérielles, trompent le peuple par des promesses mensongères, et en excitant les convoitises établissent un antagonisme profond entre les classes supérieures et les classes inférieures, l'Eglise parle à tous le langage de la vérité et se montre envers tous pleine d'une constante sollicitude.

Elle rappelle aux hommes que leurs destinées ne sont pas bornées aux limites étroites de l'existence terrestre : *Nul ne saurait avoir une intelligence vraie de la vie mortelle, ni l'estimer à sa juste valeur, s'il ne s'élève jusqu'à la considération de cette autre vie qui est immortelle.* Ce sont les paroles mêmes de Votre Sainteté.

Le travail et la douleur, fruits du péché, ne seront jamais bannis de la terre ; Jésus-Christ les a sanctifiés dans sa personne et en a fait pour ses disciples des stimulants de la vertu et des sources du mérite.

Puis l'Eglise, suivant l'économie providentielle, ne cesse de travailler à rapprocher les riches et les pauvres en leur enseignant leurs devoirs mutuels. Le riche respecte le pauvre dans lequel il honore la dignité de l'homme et du chrétien. Le pauvre, ennobli par la pauvreté de Jésus-Christ, ne porte pas envie au riche ; ils sont frères l'un et l'autre et fils du même père qui est Dieu : ils s'aiment et se respectent en s'efforçant de s'aider mutuellement.

Vous ne vous contentez pas, Très Saint-Père, de *mettre ainsi en lumière l'économie des droits et des devoirs qu'enseigne la philosophie chrétienne.* Vous appelez tous ceux qui sont intéressés à la grande question sociale qui se pose aujourd'hui dans le monde à apporter leur part d'activité et d'efforts pour arriver à une heureuse solution : les gouvernants, les patrons, les riches, les ouvriers eux-mêmes. Avec une merveilleuse sûreté de doctrine, vous déterminez les obligations de chacun et les limites de son action pour qu'elle soit légitime.

Vous établissez les droits de la famille et la légitimité de la propriété individuelle.

Vous indiquez comment l'Etat doit exercer son droit de surveillance pour prévenir les abus de la part de ceux qui possèdent la richesse, ou délivrer de l'oppression ceux qui sont trop faibles pour s'y soustraire ; mais vous rappelez aussi la réserve qu'il doit mettre dans l'exercice de ce droit, afin de respecter l'institution divine de la famille et la liberté légitime des individus.

Vous passez en revue les diverses institutions que l'on peut former pour améliorer le sort des ouvriers, les corporations, les patronages, les sociétés d'assurances et de secours mutuels et Vous éclairez d'une vive et pure lumière les principes qui doivent diriger la création et le gouvernement de ces institutions diverses.

Aussi, Très Saint-Père, nous avons recueilli avec une vive gratitude toutes les paroles de Votre Sainteté. Notre devoir et notre force sera de les méditer, de les faire connaître aux peuples qui nous sont confiés et d'encourager, comme vous daignez le faire vous-même dans Votre Lettre, tous ceux qui ont à cœur les intérêts de l'Eglise et de la société à mettre généreusement la main à l'œuvre. Puissions-nous voir se renouveler le spectacle qui émerveilla le monde païen à l'apparition du Christianisme et la charité produire de nouveaux prodiges d'activité et de dévouement pour unir toutes les classes de la société !

Prosternés humblement à vos pieds, Très Saint-Père, nous sollicitons avec instance la bénédiction apostolique pour nous et les peuples qui nous sont confiés.

De Votre Sainteté,

Les très humbles, très dévoués et très obéissants serviteurs et fils,

En la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, 29 juin 1891,

† François, Cardinal Richard,
Archevêque de Paris.

† Pierre, Evêque d'Orléans.

† Charles, Evêque de Blois.

† Paul, Evêque de Versailles.

† Emmanuel, Evêque de Meaux.

† François, Evêque de Chartres.

NÉCROLOGIE.

Nous recommandons aux pieux suffrages de nos lecteurs les défunts dont les noms suivent :

1° M. l'abbé Chevallier (Jean-Pierre-Bernardin), ancien curé d'Alluyes, décédé dans cette paroisse le 7 juillet 1891. — M. l'abbé Chevallier était né à Illiers, le 22 septembre 1803. Ordonné prêtre le 23 septembre 1827, il fut d'abord curé de Thiville ; puis, à partir du 1er juillet 1829, curé d'Alluyes. Il gouverna cette paroisse cinquante-cinq ans ; c'est seulement le 13 juillet 1884 qu'il fut admis à la retraite. Que ses anciens paroissiens ne l'oublient pas devant Dieu ! Qu'ils unissent leurs prières aux prières du clergé pour cette âme sacerdotale qui a si longtemps invoqué pour eux le Seigneur au saint autel !

2° Nous avons reçu dernièrement de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes une brochure intitulée : Notices nécrologiques trimestrielles, n° 445. — C'est une réunion de précieux documents consacrés à la mémoire des disciples du B. de La Salle, décédés en octobre, novembre et décembre 1890. — L'un d'entre eux, F. Absalon, décédé au pensionnat de Saint-Euverte, à Orléans, le 14 décembre 1890, dans sa 82e année, a fait la classe à Nogent-le-Rotrou, il y a environ un demi-siècle ; nous l'avons connu vieillard, et toujours bien dévoué au culte de Notre-Dame de Chartres.

Un autre, que nous voulons signaler, appartient par sa naissance au diocèse de Chartres : F. Adrier-Bertin, natif d'Écluselles, décédé dans la 25e année de son âge et la 4e de religion à la communauté du petit noviciat de Notre-Dame du Rancher (Sarthe).

Voici l'édifiante notice publiée sur ce jeune Frère :

« Les sages conseils d'un prêtre zélé, et le commerce d'amis vertueux contribuèrent beaucoup à raviver, dans ce cher confrère, les sentiments généreux que sa pieuse mère s'était efforcée de lui inspirer. La fréquentation des Sacrements le rendit victorieux des obstacles qui se rencontrent sur le chemin de ceux qui, au milieu du monde, veulent vivre avec piété ; son âme ardente, nourrie du pain des forts, aspira, dès lors, à une vie plus parfaite. Il fit généreusement le sacrifice des avantages qui lui furent offerts s'il consentait à rester dans le siècle, et se présenta, dans sa vingt-deuxième année,

au noviciat de Notre-Dame du Rancher. Là, il se montra pieux, humble, doux, modeste, charitable, mais surtout affamé de la sainte Communion.

Au scolasticat de Nantes, où il fut ensuite envoyé, le C. F. ADRIER-BERTIN acheva sa formation, édifia ses confrères par son exactitude dans les moindres observances, et revint commencer son apostolat près des petits novices de Notre-Dame du Rancher. L'aménité de son caractère assura le succès de son dévouement.

Les vertus religieuses se développaient de plus en plus dans cette âme généreuse et nous faisaient concevoir les plus belles espérances pour l'avenir, quand il plut au Seigneur de nous les enlever prématurément. Dans les premiers jours d'octobre dernier, le C. F. ADRIER-BERTIN fut pris d'hémoptisie et, depuis ce temps, il put à peine deux ou trois fois quitter la chambre. Son abandon à la divine Providence fut admirable ; il ne se fit point illusion sur son état et envisagea la mort avec le calme du juste. Il aimait à entretenir ses confrères de son prochain départ de ce monde.

Son affection pour sa pieuse mère lui inspirait quelque crainte : il aurait voulu lui voir partager ses sentiments d'abandon à la volonté de Dieu. Nous ne saurions dire avec quel bonheur il reçut, le jour même de sa mort, communication d'une lettre dans laquelle nous relevons ce passage : « Mon cher fils, que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Quand il t'a commandé, il y a quelques années, de quitter ta famille pour aller en rejoindre une autre, tu sais comment je me suis résignée ; bien plus, combien j'ai remercié la divine Providence qui répandait ainsi sa bénédiction sur un enfant qui, déjà depuis longtemps, le servait de tout son cœur. Eh bien, ô mon fils, aujourd'hui, je me résigne encore. Il me semble te voir, le visage rayonnant de joie, et t'entendre dire : O mon Dieu, je vais bientôt aller habiter ce beau ciel où vous êtes. »

C'est sans agonie et muni de tous les secours de la sainte Église, que le C. F. ADRIER-BERTIN s'est endormi dans le Seigneur, au soir de la belle fête du Patronage de Marie, pour laquelle il avait une filiale dévotion et qui, nous en avons l'espérance, a reçu dans ses bras ce cher enfant dont l'âme, déjà si belle, avait achevé de se purifier par la souffrance patiemment supportée. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage. — Le 16 juillet, nous voyons aux pieds de N.-D. de Chartres des pèlerins venus du diocèse de Versailles au nombre de 170, dont 50 amenés par M. l'abbé Macaire, curé de Rambouillet, 63 par M. l'abbé Aubé, curé de Ville-d'Avray, 57 par M. l'abbé Petit, curé de Meudon. Le soir, belle cérémonie commune avec procession. — Le 13 juillet nous avions vu aussi comme pèlerins les premiers communiants de Saint-Pierre, de Mainvilliers et de Luisant.

Saint-Pierre de Chartres. — Dans l'église de cette paroisse, la fête patronale dont nous avons parlé, a été, à une semaine de distance, suivie d'autres belles solennités. C'était, le dimanche 12, la première communion prêchée par M. l'abbé Dourdoigne; c'était, le lundi 13, la visite de Monseigneur et la Confirmation.

Monseigneur ne visitait pas pour la première fois, bien entendu, un tel monument, ancienne basilique d'une célèbre abbaye de sa ville épiscopale, et encore aujourd'hui, au dire des hommes compétents, l'une des plus belles églises secondaires que possède la France; mais pour la première fois il y exerçait des fonctions épiscopales.

M. le curé doyen, assisté de ses vicaires et d'autres prêtres, a bien organisé les choses pour une digne réception du vénéré Prélat; des décorations artificielles d'un bon goût s'ajoutaient aux beautés architectoniques et sculpturales de l'édifice. Les confirmants, au nombre de 156, et parmi eux plusieurs de Nogent-le-Phaye et de l'asile Saint-Brice, occupaient la grande nef; les parents et le reste de l'assistance avaient pris place dans le chœur et les basses nefs.

Après l'échange de salutations et de compliments selon le cérémonial ordinaire, Monseigneur a célébré la Sainte Messe. A cette heure, notre imagination pouvait voir, se rangeant dans le silence et la prière auprès de l'autel, les grandes ombres d'évêques de Chartres qui ont eu là leur sépulture.

La messe terminée, M. l'abbé Hommey, premier vicaire, prépara les enfants à la grâce qui les attendait par une très bonne instruction à leur portée, et Monseigneur procéda aux rites sacrés de la confirmation. Puis Sa Grandeur monta en chaire; la première partie de son allocution, visant les confirmants, était de nature à remuer puissamment les âmes et à leur inspirer le vif désir de la persévérance; la seconde partie, plus spéciale pour le reste de l'assistance, tendait à glorifier saint Pierre, le patron de la paroisse, en faisant admirer la constitution de l'Église catholique dont il fut le premier

Pape. La nécessité d'une dévotion aimante pour l'Église et pour le Pape, telle fut la conclusion de cet ardent et lumineux discours.

La visite épiscopale dans les chapelles et à la sacristie pendant le chant du *Te Deum* termina la cérémonie.

Mainvilliers. — La plupart des détails que nous venons de donner sur la cérémonie de Saint-Pierre pourraient être redits comme s'appliquant aussi à celle de Mainvilliers où, le dimanche 12, à 4 heures du soir, Monseigneur alla confirmer les enfants qui avaient fait leur première communion le matin. Nous pourrions insister sur la jolie ornementation du lieu saint, sur l'affluence des hommes, sur la bonne tenue des confirmants, sur les discours. Il est un point que nous tenons à ne pas omettre: c'est la participation des fidèles au chant liturgique pendant le salut, nous l'avons remarquée avec une vive satisfaction en divers points de l'église; peut-être même de partout s'élevait en accents uniformes et vigoureux la réponse aux intonations du lutrin. Disons aussi qu'après l'office, M. le Maire, le Conseil municipal et le Conseil de Fabrique ont été, au presbytère, offrir leurs hommages à Monseigneur qui leur a fait le plus gracieux accueil.

Saint-Prest. — *Bénédiction d'un Calvaire.* — Un beau Calvaire, dont une souscription paroissiale a fait les frais, vient d'être érigé sur le territoire de Saint-Prest, à la limite qui le sépare du territoire de Champhol, en un lieu très élevé et voisin de la station de la Villette. Ce Calvaire a été bénit solennellement le 12 juillet, après les vêpres, en présence de très nombreux fidèles venus processionnellement, les uns de Saint-Prest et les autres de Champhol, sous la conduite de leur pasteur respectif. M. l'abbé Piau, supérieur du Grand-Séminaire, assisté de M. l'abbé Onillon, chapelain de Saint-Paul, a présidé la cérémonie et prêché l'assistance.

Les Franciscaines à Chartres. — Les religieuses Franciscaines de Notre-Dame de Pitié, dont la maison-mère est à Perrou (Orne), sont connues à Chartres où les amènent souvent les besoins de l'orphelinat établi à Mignières où plusieurs d'entre elles exercent leur dévouement. Depuis un mois, elles ont une autre succursale de leur Institut à Chartres même, dans la rue de Beauvais. Elles recevront comme pensionnaires dans cette maison des dames âgées désireuses d'une retraite tranquille et des domestiques dans l'attente d'une place; elles pourront aussi donner asile à des personnes qui viennent faire un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.

Tiers-Ordre. — La retraite annuelle du Tiers-Ordre Franciscain vient d'être prêchée à Chartres par le R. P. Mathias, frère mineur de la résidence de Paris, et à Nogent-le-Rotrou, par le R. P. Xavier, de la même résidence.

— Mgr l'Evêque d'Orléans était de passage à l'Evêché et à la Cathédrale de Chartres, le mercredi 15 juillet.

Authon. — *Visite épiscopale et confirmation.* — Le dimanche, 5 juillet, sera une date dont les habitants d'Authon et des environs conserveront longtemps le souvenir.

Invité par M. le doyen et cédant aux instances d'une noble famille, Mgr Lagrange, notre vénérable évêque, avait accepté de visiter la vieille église romane d'Authon, intégralement restaurée dans son style, et cette partie si pittoresque de son diocèse, qui n'est pas non plus la moins intéressante au point de vue religieux. Tout était préparé à Authon pour une cérémonie de confirmation. Reçue à la gare par M. le doyen, assisté de M. le conseiller général et de M. le conseiller d'arrondissement, Sa Grandeur se rendit processionnellement à l'église, ayant à ses côtés M. l'archiprêtre Dancret, ancien curé de la paroisse, et M. l'abbé Cuni, supérieur du petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. L'excellente musique du Petit-Séminaire ouvrait la marche, mariant au son puissant des cloches son entraînante harmonie. De distance en distance, s'élevaient des arcs de triomphe en feuillage, décorés d'oriflammes et de guirlandes, que la population avait eu à cœur de dresser dans chaque quartier, en témoignage de sa respectueuse allégresse.

Monseigneur célébra lui-même la sainte messe, pendant laquelle le chœur des jeunes filles de la paroisse exécuta avec succès plusieurs morceaux préparés pour la circonstance. L'auguste prélat adressa aux enfants qu'il communia, et ensuite aux fidèles, une allocution des plus touchantes ; puis, la messe terminée, il alla prendre quelque repos au château de la Goguerie, chez M. le général marquis de Kersalaün, qui l'avait gracieusement invité.

L'imposante cérémonie de la confirmation ne devait avoir lieu que le soir. Presque tous les curés d'alentour se trouvèrent réunis, et sept d'entre eux, les plus voisins, avaient amené des confirmands. C'étaient avec les enfants d'Authon, ceux de Béthonvilliers, Charbonnières, Coudray, Les Etilleux, Miermaigne, Saint-Bomert et Soizé. Ils offraient à nos yeux un spectacle vraiment édifiant ces groupes d'enfants, en habits de fête, comme au jour de la première communion, arrivant en bon ordre par toutes les rues de la petite ville sous la conduite de leur pasteur, et venant se ranger à l'église dans la large nef qui, malgré ses belles dimensions, devint bientôt de beaucoup trop étroite pour contenir l'assistance.

Monseigneur paraissait heureux de cette magnifique affluence, qui témoignait de la foi de nos populations percheronnes. Aussi, lorsque, après avoir donné la confirmation, il monta en chaire, laissa-t-il déborder son cœur, en adressant à la masse silencieuse et ravie, avec ses félicitations, un de ces discours émus dont il semble avoir tout particulièrement le secret.

Nous ne devons point passer sous silence l'excellente instruction de M. l'abbé Bordeau, curé de Charbonnières, avantageusement connu à Authon, où il fut pendant près de dix ans pour M. le doyen, comme vicaire desservant Béthonvilliers, le collaborateur le plus dévoué. Chargé d'adresser la parole aux enfants, avant la confirmation, il s'acquitta de cette tâche avec tout le talent et le tact qu'on lui connaît.

De retour au presbytère, après la cérémonie, Monseigneur y reçut MM. les curés, les religieuses de différentes congrégations qui tiennent encore les écoles de presque toutes les paroisses du canton, les personnes notables d'Authon et les châtelains de la contrée, qui s'étaient fait un devoir de venir présenter à notre vénérable évêque leurs hommages respectueux.

Monseigneur passa la soirée au presbytère d'Authon, en compagnie de ses prêtres et de quelques notables de l'endroit, émerveillant tout le monde par sa bonté et par le charme de sa conversation.

Pendant ce temps, nos infatigables séminaristes, qui déjà s'étaient vraiment multipliés aux deux cérémonies du matin et du soir, donnaient tout un concert sur la place aux bons habitants d'Authon, qui leur firent jusqu'à la gare, quand eut sonné l'heure du retour, une véritable ovation.

Le lendemain, Sa Grandeur quittait Authon pour se rendre à Soizé où elle était attendue, comme l'a dit le dernier supplément de la *Voix*. Malheureusement elle ne put y passer que de courts instants. Pressée de revenir à Chartres, elle dut bientôt prendre congé de ses hôtes, emportant, nous l'espérons, de notre Perche une très favorable impression.

Merci de votre bonne visite, Monseigneur, et agréez les vœux que nous formons tous ici pour votre prochain retour parmi nous et pour votre bonheur !

Un Habitant d'Authon.

LA LÉPROSERIE DE GOTEMBA *(Japon septentrional)* (1).

Toujours prêts à souffrir et à mourir comme J.-C. les apôtres de l'Évangile, au milieu des peuples païens, doivent éclairer les âmes autant par leurs actes que par leurs paroles. — C'est ce qu'a fait d'une manière si héroïque, à Molokaï, le père Damien, religieux de la Congrégation de Picpus, et c'est ce que fait avec non moins de dévouement et de courage le Père Testevuide, membre de la Société des Missions étrangères, qui vient de fonder une léproserie non loin de Gotemba, Japon septentrional, contrée où les lépreux abondent. Voici quelle en fut l'occasion :

Une femme, atteinte vers l'âge de 30 ans de l'implacable maladie, abandonnée de son mari, se trouvait reléguée dans un misérable réduit où elle était soumise à toutes les privations et, retranchée de la société, elle passait ses jours et ses nuits à verser des larmes. Plusieurs fois même elle avait eu la tentation d'en finir avec la vie par une mort violente, lorsqu'elle entendit parler de la religion chrétienne, si bien faite pour consoler une telle douleur. Le Père Testevuide, instruit de ses dispositions, vint la trouver ; à ses paroles inspirées par la foi et la charité, l'infortunée comprit bien vite le *don de Dieu* et demanda le baptême.

Pendant que le Père cherchait sur son front défiguré par la lèpre une place où verser l'eau baptismale, la néophyte pleurait, mais de bonheur cette fois, et son visage s'illuminait à travers les plaies dont il était couvert.

A plusieurs reprises, le Père alla la visiter et lui porter les secours de la religion. Chaque fois, il revenait le cœur navré, ne sachant comment il pourrait lui administrer les sacrements et lui donner la sainte communion. Et puis il y avait des difficultés du côté de la famille. Le frère de cette lépreuse, espèce de bonze, voyait, comme on peut le penser, ces visites d'assez mauvais œil. — Que faire ? Transporter cette femme à l'hôpital : mais on ne l'y recevrait pas. C'est alors que le Père Testevuide, n'écoutant que son cœur, résolut d'ouvrir un asile à ceux qu'il appelait déjà en lui-même *ses chers lépreux*, comme l'avait fait le Père Damien, dont il allait se montrer le digne émule.

Mais son devancier dans ce genre d'apostolat avait trouvé un établissement, très restreint, très imparfait, sans doute, mais dans lequel un certain nombre de lépreux étaient réunis, l'initiative était

(1) Tous les faits que nous allons rapporter sont extraits des intéressantes notices du Père Testevuide et du zélé missionnaire apostolique, l'abbé Mornas, qui s'occupe lui aussi d'une œuvre non moins importante des catéchistes au Japon.

prise, tandis que le Père Testevuide devait tout créer. Encouragé par son digne évêque, Mgr Ozouf, il se met à l'œuvre, et avec ces secours providentiels qui ne manquent jamais aux entreprises que Dieu inspire et bénit, il put, dès l'année 1888, aux environs de Gotemba, dans un endroit salubre, jeter les fondements d'une léproserie dans laquelle il réunit six des malheureux atteints de cette horrible maladie ; aidé d'un chrétien, qui consentit dans l'ardeur de sa foi et de sa charité à s'enfermer avec eux pour leur servir d'infirmier, le Père put soigner tout à la fois leurs corps et leurs âmes.

Six Lépreux, c'était peu ; maintenant ils sont plus de trente, et l'hôpital que l'on construit pourra en recevoir 80. Mais (le *mais* si décourageant est là)... l'argent manque pour continuer les travaux, et le bon Père fait un nouvel *appel* à la générosité des fidèles d'Europe, qui sera sans doute entendu comme l'a été le premier. S'associer à sa bonne œuvre par un petit sacrifice pécuniaire, c'est prendre part à ses mérites... Quel encouragement à le faire !... Envoyer un billet ou un mandat-poste, adressé au Procureur des Missions étrangères, *Séminaire des Missions*, 128, *rue du Bac*, *Paris*, en glissant son nom dans l'enveloppe avec ces mots : faire passer au Père Testevuide pour sa léproserie de Gotemba, Japon septentrional. C'est chose facile à faire, on peut se réunir plusieurs personnes pour *cela*...

A l'heure actuelle, cette œuvre est pour le Japon d'une importance capitale, car il importe de donner à cette nation qui s'ouvre avec tant d'ardeur à toutes les influences, bonnes ou mauvaises, de l'Occident, le spectacle des sublimes dévouements inspirés par le CATHOLICISME, dévouements dont le protestantisme, qui cherche aussi à s'implanter dans cette contrée, ne leur offrira jamais l'exemple, privé qu'il est de la sève de vie qui les fait éclore, grandir et produire d'admirables fruits... Donc, au point de vue chrétien encore plus qu'au point de vue humanitaire, venons en aide aux pauvres lépreux de Gotemba.

C. DE C.

FAITS DIVERS

Consécration de l'Etat du Congo à la Très-Sainte Vierge. — Un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites, promulgué en la forme solennelle de Bref pontifical, va être publié incessamment pour consacrer à la Très-Sainte Vierge l'Etat libre du Congo, placé sous la haute souveraineté de S. M. Léopold II, roi des Belges. Le Bref retrace d'abord l'historique de l'apostolat chrétien dans cette vaste contrée, qui ne comprend pas moins de 40 millions d'âmes plongées dans les ténèbres du paganisme.

Après les premiers essais d'évangélisation, un vicariat aposto-

lique y fut institué en 1884. Le roi Léopold seconda puissamment les missions destinées à faire briller dans l'Etat du Congo la lumière de la civilisation chrétienne. Le Bref pontifical rend hommage à cette noble impulsion de Sa Majesté comme aussi à la générosité avec laquelle d'éminents catholiques belges ont assuré aux missions du Congo un essor qui promet les meilleurs résultats.

C'est à la demande de ces éminents catholiques et des associations chargées de l'évangélisation du Congo, ainsi que des autorités constituées dans cet État et en Belgique, que le Souverain-Pontife a décidé de placer tout l'État du Congo sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge, reine des apôtres et secours des chrétiens.

Il va en résulter, comme le Bref en exprime l'espoir, que le culte de Marie recevra, au milieu de tant de millions de païens, l'essor qui devra aider à leur conversion; et, à cet effet, on y élèvera à la Très Sainte Vierge une belle église qui deviendra là-bas le centre des missions où il n'existe encore que de modestes chapelles.

Marseille. — Le déboulonnement de la statue de Mgr de Belsunce est un fait accompli. Les protestations indignées et multiples n'ont pu arrêter les projets impies de la municipalité. Cet acte odieux a eu lieu le 18 juin pendant la nuit, et l'entrepreneur qui s'en est chargé ne s'est pas fait connaître. Mais il est regrettable qu'il n'ait pas donné lieu à une manifestation traduisant les sentiments presque unanimes de la population. C'est sur la place de la Major, la nouvelle cathédrale, que le monument va être relevé, en avant du grand portail de l'évêché; la statue sera tournée vers la mer. — Et, à Paris, le 14 juillet, l'Administration a inauguré une statue de l'infâme Danton sur la place publique!! Hélas!

Les mauvais livres. — Au Sénat belge, le gouvernement a reçu d'un sénateur, M. Lammens, les plus vifs éloges pour son énergie à proscrire les mauvais livres des bibliothèques des gares. Dans sa réponse, M. Vandenpeereboom, ministre des chemins de fer, a déclaré que non seulement l'administration entendait persévérer dans cette ligne de conduite, mais qu'elle étudiait le moyen d'interdire l'entrée en Belgique des productions littéraires immorales expédiées des pays voisins.

Le gouvernement français s'honorerait grandement en suivant un pareil exemple.

Ne pas livrer le dimanche. — La conquête du dimanche s'accentue. L'arrêté du ministre qui ferme les gares petite vitesse le dimanche à 10 heures est un point de départ.

Mais ce qui est important dans cet arrêté c'est le plébiscite proposé aux observateurs du dimanche.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 26 juillet, 10e dimanche après la Pentecôte, fête de sainte Anne, double de 2e classe, les offices aux heures ordinaires. — A la Crypte, plusieurs messes à la chapelle de Sainte Anne.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 26 juillet, *fête de sainte Anne*, les offices aux heures ordinaires. — Le soir aux vêpres, *réunion mensuelle de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut du Très Saint-Sacrement.*

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 26 juillet, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le lundi 27 juillet, cérémonie de prise d'habit; à 9 h. 1/2 sermon par M. l'abbé Sablier, chanoine honoraire de Bordeaux.

DISTRIBUTION DE PRIX. — Elles auront lieu, le dimanche 26, à la Maîtrise; le lundi 27, à 1 heure, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron; le mercredi, 29, au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou; le samedi 1er août, à l'Institution N.-D. de Chartres; le 30 juillet, à 10 h. 1/2., au Pensionnat des Frères de Dreux.

Paris. — S. Em. le cardinal Richard adresse un mandement pour demander communication des écrits des vénérables Jean-Martin Moye, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Providence, Etienne-Théodore Guénot, Jean Néel et leurs compagnons martyrisés en Cochinchine, au Tonkin et en Chine, et Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Pèlerinage à Lourdes. — Nous l'avons déjà annoncé. — Demander les renseignements au Secrétariat des Pèlerinages : rue François 1er, 8, Paris. Il est urgent de se faire inscrire. — A Chartres, M. le Sécretaire général de l'Evêché a déjà inscrit beaucoup de demandes. Un tronc a été placé à la cathédrale au sanctuaire du Pilier, pour les offrandes destinées au voyage des malades pauvres qui ont obtenu d'aller à Lourdes. On peut aussi adresser au Secrétariat de l'Evêché les offrandes faites dans ce but.

Institution N.-D. de Chartres. — Nous apprenons que M. Victor Heurtault, chef d'Institution, ferme son établissement. Il ne renonce pas cependant à l'enseignement.

A la rentrée prochaine, il entrera comme professeur de sciences mathématiques à l'Institution Notre-Dame. Il veut bien de plus y prêter son concours dans l'enseignement des classes de français pour lesquelles une expérience de dix années lui a fait une spécialité.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 25 juillet. — Saint Jacques le Majeur. — Les fils du Tonnerre.

Trois apôtres reçurent du Sauveur un nouveau nom : Simon qui fut appelé Pierre, et les deux fils du pêcheur Zébédée que Jésus avait dénommés les *Fils du Tonnerre.* On sait comment l'Évangéliste saint Jean, l'ami intime de Jésus et l'hôte de la Sainte Vierge, l'auteur inspiré de l'Apocalypse et le dernier survivant des Apôtres, vérifia pleinement ce titre.

D'une façon différente, mais non moins remarquable, saint Jacques le Majeur témoigna, de son côté, l'à propos et le sens prophétique de cette dénomination. Dès le temps de sa vocation, le rang particulier qu'il occupait auprès du divin Maître, sa présence constante avec Pierre et Jean dans les circonstances intimes de la vie de Jésus, son association à la transfiguration et à l'agonie, l'indiscrète démarche de sa mère demandant pour lui la première place dans le futur royaume de Dieu, la prophétie du calice qu'il aurait à boire, l'intempérance de son zèle qui appelait le tonnerre sur les villes rebelles à la divine parole lui avaient créé une certaine réputation parmi les Apôtres.

Ce calice de douleurs dont la prédiction l'avait trouvé vaillamment préparé, il eut bientôt l'honneur de le boire ; cette première place demandée pour lui, il eut le bonheur de l'occuper. C'est en effet lui qui, le premier des Apôtres, fut appelé au martyre. Sur les ordres du roi Hérode Agrippa il fut pris à Jérusalem, jugé et condamné à mort. Il n'avait que 10 ans d'apostolat.

Un incident signala son procès. C'était un pharisien nommé Josias qui l'avait arrêté et traduit devant les juges. Ses fonctions l'obligeant à prendre part à tout le jugement, il fut témoin de l'héroïsme de l'accusé. Sa vive foi, son calme devant ses ennemis, sa joie à la pensée de mourir pour Jésus-Christ firent

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 26 juillet, 10[e] dimanche après la Pentecôte, fête de sainte Anne, double de 2[e] classe, les offices aux heures ordinaires. — A la Crypte, plusieurs messes à la chapelle de Sainte Anne.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 26 juillet, *fête de sainte Anne*, les offices aux heures ordinaires. — Le soir aux vêpres, *réunion mensuelle de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut du Très Saint-Sacrement.*

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 26 juillet, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le lundi 27 juillet, cérémonie de prise d'habit ; à 9 h. 1/2 sermon par M. l'abbé Sablier, chanoine honoraire de Bordeaux.

DISTRIBUTION DE PRIX. — Elles auront lieu, le dimanche 26, à la Maîtrise ; le lundi 27, à 1 heure, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron ; le mercredi, 29, au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou ; le samedi 1[er] août, à l'Institution N.-D. de Chartres ; le 30 juillet, à 10 h. 1/2., au Pensionnat des Frères de Dreux.

Paris. — S. Em. le cardinal Richard adresse un mandement pour demander communication des écrits des vénérables Jean-Martin Moye, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Providence, Etienne-Théodore Guénot, Jean Néel et leurs compagnons martyrisés en Cochinchine, au Tonkin et en Chine, et Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Pèlerinage à Lourdes. — Nous l'avons déjà annoncé. — Demander les renseignements au Secrétariat des Pèlerinages : rue François 1[er], 8, Paris. Il est urgent de se faire inscrire. — A Chartres, M. le Secrétaire général de l'Evêché a déjà inscrit beaucoup de demandes. Un tronc a été placé à la cathédrale au sanctuaire du Pilier, pour les offrandes destinées au voyage des malades pauvres qui ont obtenu d'aller à Lourdes. On peut aussi adresser au Secrétariat de l'Evêché les offrandes faites dans ce but.

Institution N.-D. de Chartres. — Nous apprenons que M. Victor Heurtault, chef d'Institution, ferme son établissement. Il ne renonce pas cependant à l'enseignement.

A la rentrée prochaine, il entrera comme professeur de sciences mathématiques à l'Institution Notre-Dame. Il veut bien de plus y prêter son concours dans l'enseignement des classes de français pour lesquelles une expérience de dix années lui a fait une spécialité.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 25 juillet. — Saint Jacques le Majeur. — Les fils du Tonnerre.

Trois apôtres reçurent du Sauveur un nouveau nom : Simon qui fut appelé Pierre, et les deux fils du pêcheur Zébédée que Jésus avait dénommés les *Fils du Tonnerre*. On sait comment l'Évangéliste saint Jean, l'ami intime de Jésus et l'hôte de la Sainte Vierge, l'auteur inspiré de l'Apocalypse et le dernier survivant des Apôtres, vérifia pleinement ce titre.

D'une façon différente, mais non moins remarquable, saint Jacques le Majeur témoigna, de son côté, l'à propos et le sens prophétique de cette dénomination. Dès le temps de sa vocation, le rang particulier qu'il occupait auprès du divin Maître, sa présence constante avec Pierre et Jean dans les circonstances intimes de la vie de Jésus, son association à la transfiguration et à l'agonie, l'indiscrète démarche de sa mère demandant pour lui la première place dans le futur royaume de Dieu, la prophétie du calice qu'il aurait à boire, l'intempérance de son zèle qui appelait le tonnerre sur les villes rebelles à la divine parole lui avaient créé une certaine réputation parmi les Apôtres.

Ce calice de douleurs dont la prédiction l'avait trouvé vaillamment préparé, il eut bientôt l'honneur de le boire ; cette première place demandée pour lui, il eut le bonheur de l'occuper. C'est en effet lui qui, le premier des Apôtres, fut appelé au martyre. Sur les ordres du roi Hérode Agrippa il fut pris à Jérusalem, jugé et condamné à mort. Il n'avait que 10 ans d'apostolat.

Un incident signala son procès. C'était un pharisien nommé Josias qui l'avait arrêté et traduit devant les juges. Ses fonctions l'obligeant à prendre part à tout le jugement, il fut témoin de l'héroïsme de l'accusé. Sa vive foi, son calme devant ses ennemis, sa joie à la pensée de mourir pour Jésus-Christ firent

sur le pharisien une telle impression que, n'y pouvant plus tenir et pressé par la grâce, il se leva et se déclara chrétien. A son tour il fut arrêté et condamné. Les deux confesseurs se retrouvant sur le lieu du supplice, le néophyte supplia l'apôtre de lui pardonner sa mort. « La paix soit avec vous », lui répond celui-ci en lui ouvrant ses bras pour l'embrasser.

Un instant après ce fraternel baiser, la mort les réunissait dans la gloire.

Le nom de saint Jacques continua de retentir, particulièrement dans l'Espagne à laquelle il avait apporté les premiers germes de la foi et qui conserva les reliques de l'apôtre devenu son patron national. Ce retentissement gagna plus tard la chrétienté tout entière qui visita son tombeau et fit, de son sanctuaire de Compostelle, le pèlerinage le plus populaire après Rome et Jérusalem, et le plus fréquenté par les pieux fidèles du Moyen Age. D. G.

LETTRE
DE
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE
POUR
DEMANDER UNE QUÊTE EN FAVEUR DE L'ALGÉRIE
RAVAGÉE PAR LES SAUTERELLES

Nos Très Chers Frères,

Un des premiers appels que Nous ayons dû adresser à votre charité et auquel vous avez magnifiquement répondu, avait pour objet l'œuvre entreprise par le grand Cardinal français, sous l'inspiration de Léon XIII, pour l'abolition de l'esclavage africain. Aujourd'hui, c'est encore pour l'Afrique, pour nos frères d'Afrique directement, mais indirectement aussi pour la grande œuvre anti-esclavagiste, que nous venons vous solliciter.

Un fléau terrible, et dont nos populations européennes n'ont pas l'idée, une redoutable invasion de sauterelles, de nouveau menace l'Afrique. Écoutez la description que nous en fait un témoin oculaire, le cardinal Lavigerie lui-même :

« Je les sentais déjà, pendant les mois que je viens de

passer dans le désert pour y fonder l'œuvre des Frères du Sahara.

» Nous savons, aujourd'hui, que les invasions des sauterelles nous viennent des dernières profondeurs de l'Afrique et que c'est par le Sahara qu'elles nous abordent. Nos missionnaires les voient se former en bandes nombreuses dans le Soudan et aux environs des Grands Lacs, et se diriger ensuite vers le nord, comme poussées par une main invisible, et parcourir, dans l'espace de deux ou trois années, la distance immense qui les sépare de nous.

» C'est ainsi qu'elles se propagent et qu'elles nous arrivent. Parties au nombre de quelques millions peut-être, elles se multiplient, par leurs pontes et leurs générations successives, jusqu'aux milliards que nous ne pouvons plus supputer. J'ai suivi de près ce triste spectacle dans le désert, alors que nos régions cultivées ne s'en effrayaient pas encore. J'ai vu nos oasis du sud successivement assiégées, envahies, sans qu'il fût possible de trouver à cette invasion aucun remède efficace. Des cavaliers arabes envoyés à la découverte sont revenus, un jour, annonçant qu'ils avaient rencontré une bande, non de sauterelles ailées qui s'en vont avec le vent qui les amène, mais de ces criquets qui avancent en rampant. Cette bande, d'après eux, ne mesurait pas moins de trente kilomètres de long sur quinze de large.

« Mais deux générations ont déjà succédé à la première.

« Les sauterelles ne sont plus seulement dans les oasis du sud ; elles sont partout dans l'Afrique du nord. Elles occupent le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, jusqu'aux portes même d'Alger et de Tunis, l'Egypte jusqu'aux portes du Caire : ici, elles sont sous leur forme ailée ; là, sous celle de criquets dévorants, avec ces terribles mâchoires auxquelles rien ne résiste : ni les moissons, ni les vignobles, ni les palmiers eux-mêmes, malgré la dureté de leur écorce et de leur feuillage.

» Sans doute, nous pouvons compter que de sérieux efforts seront faits pour atténuer un si grand mal. Tous s'y emploient dans la mesure de leur pouvoir : les administrations, les chefs indigènes, l'armée même, qui, comme toujours, se porte, là où il en est besoin, au secours des colons...

» Saint Augustin raconte, dans la *Cité de Dieu*, que, de son temps, dans la seule province de Numidie, qui ne faisait

qu'une partie de la province actuelle de Constantine, huit cent mille hommes périrent des suites de la faim ou de celles des maladies qu'engendrèrent les sauterelles amoncelées.

» Que de semblables malheurs nous soient évités, malgré de si menaçantes apparences, et pour cela, adressons-nous à Dieu tous ensemble.

» Demandons-lui le courage et la discipline dans la lutte, la résignation dans l'épreuve, si elle ne peut être évitée; demandons-lui surtout d'inspirer aux chrétiens de nos patries respectives les sentiments de charité fraternelle qui seule pourra nous aider à réparer une partie de nos maux. »

Comment, N. T. C. F., pourrions-nous rester insensibles à de telles détresses ? Et ne suffira-t-il pas de Nous être fait auprès de vous l'écho du grand Cardinal africain pour émouvoir vos cœurs et provoquer vos prières et vos générosités ?

Certes, Nous ne voulons pas comparer à de pareilles calamités celles dont un moment nous avons été menacés nous-mêmes, et qui, dans une certaine mesure, nous ont atteints. Le blé a gelé dans vos terres ; mais votre confiant et courageux labeur a, Nous pouvons l'espérer, à peu près tout réparé, et peut-être, malgré les incertitudes toujours persistantes tant que les récoltes ne sont pas entièrement recueillies, aurons-Nous eu raison de vous dire que l'année des pèlerinages aura été, malgré ses débuts si inquiétants, une bonne année.

Mais, s'il en eût été autrement, si nos belles plaines avaient dû présenter l'infécondité qu'on pouvait craindre, quels n'eussent pas été vos justes gémissements, et peut-être vos appels à l'État ou à vos concitoyens ?

Eh bien! inspirez-vous au moins des sentiments de la pitié antique, et de cette commisération que n'ignorait pas l'antiquité païenne elle-même, et dites, avec cette âme généreuse d'autrefois :

Haud ignara mali miseris succurrere disco :

Nous, que Dieu a épargnés, mais qui aurions pu, qui pourrions encore être frappés, compatissons aux maux terribles de nos frères d'Afrique.

Et élevez plus haut encore vos pensées, et laissez-Nous vous présenter une autre grave considération. Vous avez donné grandement pour l'évangélisation du continent noir, et l'abolition du honteux esclavage. C'est encore à cette œuvre qu'in-

directement vos offrandes actuelles profiteront ; car tout ce que les évêques africains emploieront au soulagement des détresses qu'ils ont sous les yeux est autant de pris à la grande œuvre de la conquête de l'Afrique par l'Évangile : ce que vous leur donnerez pour les malheureuses populations de nos colonies africaines leur permettra de consacrer d'autant plus à la grande œuvre civilisatrice et rédemptrice.

Alterius sic
Altera poscit opem res ;

ces œuvres sont manifestement solidaires.

« Nous sommes petits et humbles, » nous disent dans leur touchante requête les Évêques africains, car la lettre qu'ils nous adressent porte la signature de tous les cinq, du Cardinal Archevêque de Carthage et d'Alger, de l'Évêque de Constantine et d'Hippone, de l'Évêque d'Oran, de l'Évêque de Pacondo, de l'Évêque de Thagaste, « et par conséquent avec la timidité naturelle aux humbles et aux petits, nous ne demandons à Votre Grandeur que les miettes qui tombent de la table dressée par le père de famille. »

Nous craindrions de paraître douter de la générosité du cœur chartrain en insistant davantage.

A ces causes,

Nous avons ordonné ce qui suit :

Art. 1er. — Une quête sera faite le dimanche 2 août, dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, en faveur des diocèses africains ravagés par les sauterelles.

Art. 2. — Le produit de cette quête sera envoyé au Secrétariat de notre évêché pour être transmis à Mgr Brincat, représentant à Paris de S. E. le cardinal Lavigerie.

Et sera la présente Lettre pastorale lue, le dimanche 26 juilllet dans toutes les Églises et Chapelles de notre diocèse.

Chartres, le 21 juillet 1891.

† FRANÇOIS, évêque de Chartres.

SAINT VINCENT DE PAUL DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES

Saint Vincent de Paul vint plusieurs fois dans notre diocèse. On signale ses pèlerinages à Notre-Dame de Chartres. En octobre 1627, il donne avec plusieurs de ses prêtres une mission à Verneuil-en-Pinserais, et quand il eut établi son Institut avec le concours

de Louise de Marillac, ancienne élève des religieuses de Poissy, l'Hôtel-Dieu de Châteaudun (1) fut une des premières maisons qui appelèrent à elles les Sœurs de la Charité.

En 1654, un accord fut passé à Paris entre messire Vincent de Paul et Brice Lejai, avocat, procureur de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun (1), et la tradition rapporte que saint Vincent y installa lui-même trois de ses Sœurs. Une d'elles était Barbe Engibou, baptisée le 6 juillet 1605 à l'église de Serville près Marchezais. Elle mourut à son poste le 27 décembre 1658. Dans une conférence tenue en présence de saint Vincent, où il était d'usage de faire connaître les mérites des sœurs décédées, une religieuse venue de Châteaudun énuméra les grandes vertus de sœur Engibou, son dévouement pour les malades, son exactitude à la règle, sa piété. Saint Vincent répondit : « O mes sœurs, quelle joie devez-vous avoir de voir une fille d'entre vous avoir laissé un si grand exemple d'exactitude! Quel sujet de louer Dieu. Oh! elle est maintenant au ciel, et Dieu lui fait voir cela que l'on vient de dire et lui augmente sa gloire (2). »

Ce ne fut qu'en 1664 et 1672 que les Sœurs de saint Vincent furent introduites à Chartres et à Nogent-le-Rotrou. Jusque-là le service était fait par des frères et des sœurs condonnés. Saint Vincent eut pour coopérateurs des prêtres et des frères originaires de nos contrées.

Prêtres : Levazeux Achille, né à Bonneval le 22 juin 1620.

Gentil Mathurin, né à Brou en mai 1604. Il fut envoyé au Mans où il resta jusqu'à sa mort. Saint Vincent le considérait comme un des meilleurs prêtres de sa société, et le Supérieur général faisant son éloge assure qu'il a toujours été d'une grande édification (3).

Rivet Louis, né en 1618, et Rivet François, en 1628, à Houdan.

Laisné Pierre, né le 9 novembre 1623 et Laisné Nicolas, en 1625, à Dreux.

Dephilmain François de Normandel, né en 1617.

Bourdaize Toussaint, né en 1618 et Lejumeau Michel, en 1630, à Blois.

Bisant Louis, né en 1629 à Bû.

De Chartres René, natif d'Aujean (*sic* pour Auneau), en 1625 (4).

D'Angennes Charles, des seigneurs de Rambouillet et de la Loupe, comte de Rochefort, seigneur de Fargis, ambassadeur de France en Espagne, après avoir occupé une haute position et avoir rempli

(1) Archives de la Maison-Dieu, XXXIII.

(2) Conférence du 27 avril 1659, p. 309.

(3) Premiers compagnons de Saint Vincent, II, p. 241,

(4) Premiers comp. de Saint Vincent, II, p. 241.

les charges les plus élevées de l'Etat, se fit humble et petit et entra en religion. Il mourut un an après. Saint Vincent assura qu'il était fort pieux et de bon exemple et ne craignit pas de répéter qu'il ne l'avait jamais vu commettre un seul péché véniel (1).

Frères coadjuteurs : Jourdan Jean de Gasny (1587) fut le premier frère. Dans une conférence saint Vincent de Paul fit l'éloge de ses vertus.

Parre Jean, né en 1611 à Châtillon-en-Dunois, servit longtemps saint Vincent pour secourir les provinces de Picardie et de Champagne. Il parcourut au milieu de mille dangers les villes et les villages, semant partout comme un ange de la Providence le courage, la résignation, de l'argent et des vêtements pour les pauvres, des graines pour les cultivateurs, des ornements pour les églises. Son nom est demeuré en bénédiction. (2)

Levasseur David, né en 1608 à Beaucé (*sic*) proche Nogent-le-Rotrou.

Rivet Jacques, de Houdan (1620); Robineau Louis, de Neuvy-en-Dunois (1621); Posny Jacques, de Vendôme (1622); Baucher Martin, Beaucher Eloi (1635); Gautier Aubin (1627) et Tyoustel (1630), d'Epone; Petit-Clerc François (1630), d'Etampes, et Legendre Henri, de Flacour (3).

Le diocèse n'ayant jamais cessé de fournir des Lazaristes et des Sœurs de Charité, nous pourrions allonger cette liste et la conduire jusqu'à nos jours. Nous voulons nommer seulement ceux que saint Vincent reçut lui-même dans sa Congrégation. Nous ne ferons qu'une exception pour une religieuse qui fut supérieure générale et qui est honorée par sa communauté d'une note très élogieuse :

Anne-Catherine-Antoinette *Amblard* naquit à Chartres le 28 mars 1764. Elle remplit les premières charges de la communauté. Nommée assistante en 1820, elle fut peu après nommée supérieure générale, et après son temps elle mourut à Cambrai, le 22 janvier 1836. La pureté de ses vues attirait la bénédiction de Dieu sur tout ce qu'elle entreprenait. Elle était si remplie de son esprit qu'elle pénétrait le fond des cœurs. A peine avait-on commencé à lui parler qu'elle savait déjà tout ce qu'on avait à lui dire. Les administrateurs lui firent rendre des honneurs proportionnés au respect qu'on avait pour elle (4).

(Extrait du Martyrologe de l'Eglise de Chartres récemment publié par M. l'abbé Haye, curé de Saint-Avit).

(1) Premiers compagnons, II, 425. 430.
(2) Premiers comp. II, p. 228-240.
(3) Premiers comp. II, p .228-240.
(4) Premiers comp. II, p. 228-240.

L'AFFAIRE DE SAINT-ARNOULT.

On sait que M. l'abbé Lemenant, curé de Saint-Arnoult-des-Bois (Eure-et-Loir) avait été, il y a quelques mois, et à la stupéfaction universelle, condamné à quinze jours de prison par le tribunal de Chartres, pour intempérance de langage en chaire, dit le journal *la République française*. M. l'abbé Lemenant, a fait appel de ce jugement et l'affaire est venue le 18 juillet, à Paris, devant la chambre correctionnelle de la cour.

Après avoir entendu une remarquable plaidoirie de Me Barboux, la cour, présidée par M. Bérard des Glageux, a remis à huitaine le prononcé de son arrêt.

L'Univers qui a déjà montré, comme d'autres grands journaux, que M. le curé de Saint-Arnoult n'avait point outrepassé ses droits ni fait preuve d'intempérance de langage, revient sur ces faits dans son nº du 21 juillet et cite, à l'appui de son opinion, l'article d'un journaliste bien connu comme nullement clérical : M. Francisque Sarcey.

Après avoir rappelé, dans le *XIXe siècle*, le chef d'accusation portant que M. l'abbé Lemenant aurait dit en chaire du mariage civil qu'il n'était qu'une forme légale du concubinage, M. Sarcey poursuit :

« M'est avis que si, en effet, il n'a dit que cela, de quelque façon qu'il l'ait développé ou exprimé, il a dit juste ce qu'il avait à dire et ce qu'on pouvait attendre d'un prêtre.

C'est la pure doctrine catholique.

Eh oui ! pour lui comme pour tous ses collègues en Jésus-Christ, le mariage est un sacrement, et tout couple qui s'unit sans avoir reçu dans les rites consacrés la bénédiction de Dieu vit, en état de concubinage. C'est son droit, et j'ajouterai même que c'est son devoir de parler ainsi.

Il est vrai que le concubinage, quand les conjoints ont passé par la mairie, devient légal; mais ce n'en est pas moins, à son regard, un concubinage, puisque, à ses yeux, il n'y a de mariage valable que celui où il a mis la main.

Les gens qui vont à la messe, un jour où le prêtre prend le mariage pour texte de son sermon, sont impardonnables de se scandaliser s'il exprime des idées qui sont courantes dans l'Église, que l'on retrouve dans tous les livres où est exposée la doctrine catholique, qu'il serait facile de tirer même du catéchisme.

Pour sentir leur impertinence, il n'y a qu'à se figurer l'abbé Lemenant disant à ses ouailles :

« Oui, mes amis, je crois que vous ferez mieux si, voulant vous marier, vous venez me demander la consécration religieuse de

votre union. Mais ce n'est après tout qu'une formalité dont il vous est loisible de vous passer. Vous n'en serez pas moins mariés et très bien mariés, sans avoir passé par l'église. Du moment que le maire a prononcé les paroles sacramentelles, vous n'avez plus besoin, à vrai dire, de mon ministère. Vous êtes en règle avec la loi et par conséquent avec Dieu. »

Un prêtre qui parlerait de la sorte épouvanterait les fidèles, et avouez qu'il étonnerait quelque peu les sceptiques. On le tiendrait pour timbré. C'est qu'il ne dirait pas ce qu'il a à dire, ce qu'il doit nécessairement dire, et même ce qu'il est payé pour dire.

Eh ! mon Dieu, oui ? il est payé par l'État pour dire à ses ouailles, qui, hors de l'église, redeviennent des citoyens, que le mariage légal est une des formes du concubinage. L'État, qui lui assure un traitement, ne peut ignorer ses opinions, puisqu'il le paie pour les soutenir ; il paie des professeurs de droit pour en soutenir de toutes contraires.

C'est une de ces antinomies sur lesquelles repose notre état social. »

Il y a lieu d'espérer que les Juges de Paris comprendront que M. le Curé de Saint-Arnoult ayant, quant au fond, tenu un langage conforme à la doctrine, ne peut pas être envoyé en prison pour une question de forme.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de Saint Vincent de Paul. — La grande chapelle de l'Hôtel-Dieu et celle plus modeste de l'Ouvroir Saint-Michel ont été, le dimanche 19, témoins de belles et pieuses cérémonies en l'honneur du glorieux patron des œuvres de charité. Ici et là, les Filles de Saint-Vincent ont fêté leur glorieux fondateur, comme on sait le faire dans toutes les maisons de leur Institut.

C'est surtout à l'Hôtel-Dieu que ces religieuses tant admirées et si populaires ont vu s'unir à elles, pour la solennité, des centaines de fidèles venus de la ville. Plusieurs ecclésiastiques aussi avaient prêté leur concours au zélé chapelain pour l'éclat des cerémonies.

L'officiant de la journée a été M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame, et le prédicateur, M. l'abbé Verret, professeur de rhétorique dans le même établissement.

Monseigneur, attendu pour la cérémonie de l'après-midi, n'a pu s'y rendre : une dépêche avait appelé sa Grandeur à Paris auprès d'un malade.

C'est avant le salut qu'a eu lieu l'instruction, et il y avait foule pour l'entendre. Il nous serait difficile de rendre l'im-

pression de bonheur qui, dans tout l'auditoire, accueillit le panégyrique. La vie et les œuvres de saint Vincent ont été résumées là dans de belles pages littéraires où brillaient souvent en traits de feu les actes de charité, où souvent résonnait en notes vibrantes le langage de la foi et du cœur. S[t] Vincent a été le père des pauvres, et il l'a été selon l'esprit de l'Évangile. Telles ont été les deux pensées développées sur ce texte : *Evangelizare pauperibus misit me.*

Un mot, pour finir, sur la musique du soir. Nos humbles félicitions au chœur de chant, surtout pour le cantique à saint Vincent et pour le *Sub tuum* de Danjou, motet d'une bonne harmonie et d'un caractère religieux, qui peut plaire dans les chapelles comme dans les cathédrales !

— La conférence de Saint-Vincent de Paul a fêté son saint patron, le matin par une messe de communion à la crypte, et l'après-midi par une réunion générale à l'évêché; plusieurs associés de Dreux et particulièrement les grands élèves du pensionnat des Frères s'étaient joints pour cette circonstance aux associés de Chartres.

Au Carmel. — Le Jeudi 16 juillet, les fidèles chartrains ont fêté avec grande dévotion Notre-Dame du Mont Carmel et son incomparable scapulaire.

Les communions aux messes matinales ont même été plus nombreuses que les années précédentes, et les visites de l'après-midi favorisées d'ailleurs par un temps splendide et aussi par le jeudi, jour de congé pour les pensionnats, n'ont cessé qu'avec le soir.

M. le chanoine Lévêque a présidé tous les offices chantés par MM. les séminaristes avec tout le cœur et tout le talent qu'on leur connaît. Nous avons tout particulièrement remarqué et aimé le *Credo* et l'*O salutaris* de la grand'messe.

Le prédicateur, M. l'abbé Romet, vicaire de la Bazoche-Gouet, a donné une charmante instruction sur ce texte du troisième livre des Rois : « *Ecce nubecula parva quasi vestigium hominis ascendebat de mari et facta est pluvia grandis.* » Les fidèles, malgré la chaleur étouffante encore augmentée par l'exiguïté du local, suivaient avec une satisfaction et une émotion visibles, le commentaire aussi clair qu'ingénieux de ces versets prophétiques qui louaient d'eux-mêmes et l'humilité « *nubecula parva quasi vestigium hominis* », et la grandeur « *ascendebat de mari* » et la fécondité de Notre-Dame « *et facta est pluvia grandis* ».

La chapelle avec ses massifs de fleurs offrait un délicieux coup-d'œil et rappelait involontairement la végétation luxuriante du vrai Carmel. Il y avait plus de 300 personnes au salut.

— Le 3 août, à 9 heures, au chœur capitulaire, sera chanté le service anniversaire pour feu Mgr Regnault, notre vénérable évêque.

— Le projet de calorifère de la cathédrale de Chartres, a été l'objet d'un travail de sondage qui excite à bon droit la curiosité. Les fouilles opérées au croisillon méridional du transept (côté de la poste), ont mis à jour en deux endroits la muraille de la Crypte qui, de ce côté, était enfouie depuis plus de six cents ans dans le terre-plein. On a vu, avec plaisir, reparaître sous leur arcature les deux petites fenêtres dont nous ne connaissions jusqu'alors que l'embrasure, entièrement dégagée et apparente dans la nef de la Crypte. L'appareil de la plus petite indique le 10e siècle, et l'autre le 12e. En continuant les fouilles, on toucherait sans doute bientôt la chaussée du chemin de ronde qui devait entourer la vieille église, avant l'annexion des bras du transept à l'édifice primitif exhaussé et devenu la cathédrale du 13e siècle.

— Mgr l'Évêque de Chartres vient d'adresser, en date du 18 juillet, au clergé de son diocèse une lettre annonçant les exercices de retraites ecclésiastiques. Il y aura cette année deux retraites ; l'une, générale pour la moitié environ du clergé diocésain, du dimanche soir, 16 août, au samedi 22 ; l'autre spéciale pour les prêtres dans l'enseignement, du 23 au 27 septembre. Cette seconde retraite sera prêchée par le R. P. Paul Lallemand, de l'Oratoire ; la première par le R. P. Berthe, rédemptoriste.

Sainte Anne. — *Le Mois de Sainte Anne et de Saint Joachim* (du 24 juillet au 24 août). — Récit de la vie de ces deux saints distribué en lectures pour chaque jour du mois, avec réflexions, pratiques, exemples et prières spéciales pour les temps actuels, par un dévot serviteur de N.-D. de Chartres, 3e édition ; prix : 30 centimes, franco 40 centimes. (Se vend chez le Concierge de la Maîtrise, à Chartres).

Ce petit livre de 90 pages est bien répandu et il a depuis une vingtaine d'années singulièrement contribué à l'extension du culte de Sainte Anne et de Saint Joachim. Une preuve du succès qu'il a obtenu au loin comme près de nous, c'est qu'il a été imité ; d'autres ont paru, après le nôtre, à peu près avec le même titre, le même plan plus ou moins développé, le même but. Pourtant nous n'en connaissons pas jusqu'ici qui nous semble mieux répondre aux désirs, aux besoins, aux habitudes de nos pèlerins de sainte Anne et de saint Joachim. Il y a de ces pèlerins à la chapelle Sainte-Anne de notre célèbre crypte chartraine, puis aux églises de Fontaine-Simon, de Saint-Arnoult, de Maisons, de Dammarie, de La Saucelle, de Courtalain, etc..

La propagande de ce *Mois de Sainte-Anne et de Saint-Joachim* se continuera donc sous les auspices de Notre-Dame de Chartres qui, dans sa basilique, a toujours voulu associer à son culte le culte de ses glorieux parents.

FAITS DIVERS

Les médecins chrétiens. — *Appel de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille.* — De tous côtés on demande des médecins chrétiens, écrit Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille. Les médecins, par leur influence, peuvent tout pour le bien ou pour le mal, dans les communes où ils règnent. Donner à ces communes des médecins instruits et religieux serait leur procurer le salut. Il y a bientôt quinze ans qu'on y travaille à Lille, au prix des plus grands sacrifices. Fondée en 1877, la Faculté catholique de médecine de Lille a fourni jusqu'ici environ *deux cents médecins* et pharmaciens, préparés par elle à tous leurs grades, et répartis aujourd'hui entre la région du Nord et à peu près cinquante diocèses de France. Elle voudrait qu'il lui devînt possible de répandre le même bienfait sur le pays tout entier, en multipliant le nombre de ses étudiants, et répondre ainsi aux demandes incessantes qui lui sont adressées de toutes parts.

C'est donc à tout le pays que nous adressons cet appel, avec d'autant plus de confiance que notre Faculté est encore *l'unique Faculté catholique de médecine* qui existe en France ; et que même il est fort à craindre que les immenses difficultés et les dépenses énormes nécessitées par l'installation et l'entretien annuel d'un tel établissement ne retardent longtemps encore la fondation de semblables Facultés libres de médecine, si on les veut complètes.

La Faculté de Lille, complète dans toutes ses parties, possède les mêmes droits et conduit aux mêmes grades que les Facultés de l'État. Elle reçoit les inscriptions de ses étudiants, leur distribue elle-même, chez elle, par ses professeurs, la totalité de l'enseignement médical théorique et pratique, dans toutes ses branches et pour tout le cours des études, jusqu'au *Doctorat* en médecine inclusivement.

C'est l'enseignement scientifique et professionnel dans toute son étendue, c'est l'enseignement chrétien avec toutes ses garanties.

Rien n'a été épargné pour atteindre ce but.

La Faculté est installée dans un vaste édifice d'aspect monumental, isolé et indépendant de l'hôtel des autres Facultés, entouré d'un riche jardin botanique, et comprenant salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, musée, collections, salle de dissection, ainsi que toutes les dépendances afférentes à son service...

Le Nonce. — S. Exc. Mgr Ferrata, a remis le 21 juillet, au Président de la République Française, les lettres l'accréditant comme Nonce apostolique en France.

Le R. P. Félix, ancien et glorieux prédicateur de Notre-Dame de Paris, est mort à la résidence des Jésuites de Lille. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. A vingt-sept ans, il entra dans la Compagnie de Jésus. C'est en 1855 que commencèrent à Notre-Dame ses conférences sur le « Progrès par le Christianisme. » Elles durèrent jusqu'en 1870. Le P. Félix était originaire du département du Nord.

Nous l'avons entendu prêcher à la cathédrale de Chartres, aux vêpres de l'Assomption, en 1853.

Indes. — Les conversions se multiplient dans l'Inde, écrit le *Catholic Times;* les Jésuites ont des succès qui rappellent les meilleurs jours des Apôtres et les travaux merveilleux des saints. Un seul Père a donné le baptême à *quinze cents* personnes en un seul jour; non loin de là, *neuf mille* chrétiens, récemment convertis, s'approchaient du banquet eucharistique. Dans un seul district, depuis deux ans d'apostolat, le nombre des convertis s'élève au chiffre de *trente mille.* D'autre part, le P. Grosjean, S. J., annonce que vingt prêtres belges ont, en deux ans, converti *cinquante mille* idolâtres.

Vocation d'un officier. — Un officier des Côtes-du-Nord, à qui tout souriait dans la vie, vient de se consacrer à Dieu. Son nom, sa fortune, ses qualités personnelles, la vive sympathie qu'il inspirait, ses notes dans l'armée, lui donnaient le droit de prétendre aux meilleurs partis.

A vingt-cinq ans, une plus noble ambition a germé dans son cœur. Le 2 février, M. de C. venait en pèlerinage à Lourdes, et, le soir, il échangeait son brillant uniforme contre le froc d'un novice franciscain.

Les Filles de la charité à Jérusalem. — Le 12 mai dernier, Rahouf Pacha, gouverneur de la ville sainte pour le Sultan, ayant à installer un hôpital municipal, avait à faire choix de gardes-malades. A qui confier ce poste? A des juives? A des Grecques? A des Orientales? Non, le haut fonctionnaire donna la préférence à des religieuses françaises, à celles qu'on appelle les Filles de la Charité; et il ne pouvait mieux faire.

Ces pauvres femmes, à ce que rapportent les pèlerins, ont conquis tout le monde par leur zèle. Turcs et Arabes ne cessent de les bénir. « Allah! Allah! » s'écrient les patients croyant invoquer leur Dieu.

Bonne leçon pour les laïcisateurs.

Encore un mot sur l'orphelinat d'Elancourt. — Au n° de juin de la *Voix*, page 141, nous avons donné un récit sur l'orphelinat de l'Assomption à Elancourt, au diocèse de Versailles. Une lettre de M. l'abbé G., curé de S., vient compléter l'histoire de cette fondation et nous en révéler plus nettement l'origine.

Une parole de zèle a suffi pour découvrir à M. l'abbé Méquignon sa véritable voie et le lancer dans une carrière où il devait faire merveille. Nous voyons là une fois de plus combien en tout il importe de consulter et de suivre la volonté de Dieu.

» Je puis dire, nous écrit M. l'abbé G., que j'ai été le premier confident de l'idée de mon ami M. Méquignon.

M. Méquignon avait été élève de la maîtrise de Versailles ; on s'est trompé en vous le disant orphelin dès le bas âge ; en 1845, il avait encore son père et sa mère ; son père vécut quelque temps à Elancourt auprès de lui, faisant le pain pour les orphelins.

En 1846, l'abbé Méquignon, séminariste, avait obtenu la permission d'aller chez M. Pinard, curé de la paroisse. Il a fait en même temps une visite à M. Pétigny, premier vicaire de Notre-Dame et aumônier de la prison. Au cours de la conversation M. Pétigny dit : « Je suis désolé de voir tant de prisonniers. Et ce qui forme le gros contingent, ce sont les pauvres orphelins, les enfants abandonnés. Ah ! si un homme charitable trouvait le moyen de ramasser tous ces pauvres enfants, et leur donner une éducation chrétienne, nos prisons ne seraient pas aussi remplies. » Voilà la semence donnée par M. Pétigny. La terre était là pour la recevoir.

A son retour au séminaire, dans la cour, Méquignon passe près de moi sans me voir. Je lui dis : tu es bien fier aujourd'hui ! — Je ne te voyais pas. — Mais comme tu es sérieux ! (ça n'était pas l'ordinaire.) Il me raconte sa conversation avec M. Pétigny. Je crie à quatre séminaristes qui étaient non loin de nous. Les amis ! voilà Méquignon qui va devenir un saint Vincent de Paul. On rit ; l'heure sonne, nous allons à l'étude, Méquignon était sous mes yeux. J'ai remarqué qu'il n'était ni à l'étude, ni en classe. Il était tout entier à son idée qu'il m'avait fait connaître de la création d'un orphelinat.

A la récréation, suivante je lui dis : Et ton idée ? — De plus en plus forte. — Allons, je l'ai dit : tu seras un saint Vincent de Paul.

Plus tard, en 1849, nous étions : lui, à Elancourt et moi à Autouillet. J'ai vu les commencements de cette œuvre. C'était dur. Plus tard, étant à Maule, j'ai revu Elancourt. C'est beau..... »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 25.

SAMEDI 8 AOUT 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

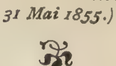
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 9 août, 12e dimanche après la Pentecôte. fête de saint Alphonse de Liguori (transférée du 2), double. Les offices aux heures ordinaires.

Le 12, fête de sainte Claire, messe pour les Tertiaires Franciscains, à la chapelle de sainte Madeleine, à la Crypte, à 6 h.

Le jeudi 13, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

Le 14, Vigile de l'Assomption, jeûne.

Le 15, *Fête de l'Assomption de la B. V. M.*, double de 1re classe; messe de paroisse, à 9 h.; offices capitulaires avec procession, à 10 h. 1/2. Après les vêpres, la procession dite du vœu de Louis XIII sort dans la ville. — Au retour de la procession, le sermon dans la Cathédrale sera prêché par M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire, aumônier de la Visitation, à Orléans.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 9 août, les offices aux heures ordinaires. — Le 15 août, grand'messe, à 10 h. et les vêpres, à 2 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 9 août, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE PHILOMÈNE. — La fête de sainte Philomène qui se célèbre dans plusieurs diocèses le 11 août — mois que ses fidèles et nombreux serviteurs se plaisent à lui consacrer — nous porte à renouveler l'annonce du livre écrit par Mme la comtesse de Chabannes en l'honneur de cette aimable sainte, parce qu'il contient non seulement son histoire, mais encore un recueil de pieux exercices. Adopté à Ars, Saint-Gervais de Paris, Thivet, Avranches, Voves, Dunkerque, Sempigny, etc.; ces différents lieux de pèlerinage ne sont pas les seuls où cet ouvrage, si *complet* dans son format *modeste*, si *intéressant* dans sa *simplicité*, ait reçu un accueil joyeux et empressé. Chartres ne doit pas être oublié dans cette nomemclature et tout fait espérer que le culte de cette puissante protectrice, s'y répandra de plus en plus. Aux approbations épiscopales qui ont honoré, dès son apparition, ce petit ouvrage : *Sainte Philomène, sa vie, ses miracles, son culte,* vient de s'ajouter un nouveau témoignage d'estime extrêmement précieux pour l'auteur. S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, vient d'adresser à Mme la comtesse de Chabannes une lettre qui recommande avec éloge son livre sur la sainte Thaumaturge et il a voulu dater sa lettre du 4 août, anniversaire du décès du V. curé d'Ars, le grand dévot à sainte Philomène.

Lethielleux, éditeur, Paris, rue Cassette, 10. — Selleret, Chartres, place des Halles. — Joli volume de 260 pages. — Broché, 1 fr. 25; relié, toile tr. roug., 2 fr. — Réductions par nombre.

N° 25. 8 Août 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 8 août. — Saint Cyriaque et ses compagnons, martyrs.
Un bienfaiteur des ouvriers.

La charité de Saint Cyriaque envers les ouvriers fut le principe de sa sainteté, de sa puissance miraculeuse et de ses honneurs ecclésiastiques; elle fut aussi le motif de son martyre.

Simple serviteur d'un riche praticien de Rome, il avait accepté avec ses compagnons, *Largus* et *Smaragdus*, la périlleuse mission de secourir, au nom de son maître, les chrétiens que Maximien-Hercule employait alors à la construction de son palais et de ses thermes. Chaque jour, nos jeunes gens visitaient le chantier impérial, apportant aux esclaves des aumônes, des vivres et des vêtements et leur prodiguant leurs consolations et leurs encouragements. Le pape, mis au courant de la situation, voulut récompenser le mérite de Cyriaque et utiliser son dévouement : il l'ordonna diacre de l'Église Romaine.

Cyriaque et ses compagnons, surpris un jour, pendant leur charitable visite, furent faits prisonniers et à leur tour enrôlés parmi les ouvriers. Dans cette nouvelle condition, ils trouvèrent encore le moyen d'être utiles à leurs frères. Non content de fournir sa tâche, Cyriaque s'applique à secourir ses compagnons moins valides; un vieillard est particulièrement l'objet de ses soins : il partage sa pénible corvée, se charge à sa place de faix accablants et accomplit pour lui les plus rudes travaux. Bientôt, on lui fait un crime de ce nouveau dévouement; il est dénoncé et jeté en prison,

Alors sonne pour lui l'heure de la glorification. Une fille de l'empereur Dioclétien, possédée du démon, implore le secours du saint diacre. Cyriaque est amené auprès de la malade; il prononce avec foi le nom de Jésus, et la jeune fille, soudainement délivrée, confesse la Sainte Trinité. Ce miracle en appelle un autre. Le roi de Perse qui avait avec Rome des relations suivies apprend cette étrange guérison. Il s'y intéresse d'autant plus qu'il a, lui aussi, l'une de ses filles possédée du démon. Sur sa demande, Dioclétien lui envoie le merveilleux thaumaturge. Cyriaque fait donc le voyage de la Perse, en pèlerin, s'adonnant aux prières et aux austérités d'un pénitent. Dès son arrivée, il guérit la possédée. Celle-ci, dans sa reconnaissance, voulant connaître le Dieu dont le seul nom commande à l'enfer, Cyriaque prêche sa religion, et la joie lui est donnée de baptiser la princesse, le roi son père et plus de 400 infidèles. Sa mission terminée, il reprend la route de Rome.

Quand il rentra dans cette ville, Dioclétien en était absent et Maximien avait repris la persécution contre les chrétiens. Sur son ordre, Cyriaque dont il n'avait ni oublié, ni pardonné le généreux dévouement envers les ouvriers de son palais, fut de nouveau jeté en prison, puis jugé et condamné. Quelques jours après, le saint confesseur était étendu sur un chevalet, roué de coups, brûlé dans la poix bouillante et finalement décapité.

D. G.

LETTRE
DE
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Pour lui annoncer la prochaine Retraite pastorale.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Il y a un an déjà que, pour la première fois, Nous vous invitions à ces exercices salutaires de la retraite, qui sont pour le clergé de France, depuis le commencement de ce siècle, un si puissant moyen de sanctification et de rénovation dans la ferveur et les vertus sacerdotales. Avec quelle rapidité donc le temps s'écoule et nous

emporte ! C'est une réflexion qui sans cesse s'impose à nous ! Et combien il est nécessaire de mettre à profit ce peu de jours qu'il nous est donné de vivre (ce qui doit finir, disait saint Jérôme, est toujours bien court !), pour remplir notre tâche, faire ici-bas ce que Dieu veut que nous y fassions, et recueillir les gerbes que nous devons présenter au Père Céleste, nous, les ouvriers qu'il a envoyés pour faire sa moisson : *Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos*. Et, pour nous retremper dans l'action, nous ranimer, nous donner des lumières et des forces nouvelles, quel secours inappréciable que la retraite !

I

Ce qu'il nous faut avant tout redouter, MM., c'est cela : l'inutilité, la stérilité de la vie. *Voca virum sterilem*, appelez cet homme-là un homme qui n'aura rien fait, voilà un des plus terribles anathèmes qui soient dans nos saints livres : à tout prix, détournez-le. Et, au contraire, quel bonheur de mériter, par une vie occupée, active, dévouée, du matin au soir consacrée à l'œuvre de Dieu, qu'il puisse être dit de nous : *Et dies pleni invenientur in eis !*

Nous, qui ne sommes plus jeunes, qui avons parcouru la meilleure partie de notre carrière, et voyons plus d'espace derrière nous que devant, que nous devons être désireux de ne plus laisser échapper une seule parcelle de ce temps qui glisse si facilement entre les mains, et de mettre en pratique le mot solennel de S. Paul : *Redimentes tempus !* Oui, racheter le temps, si le temps est rachetable, et en tant qu'on peut en réparer pourtant, dans un certain sens et une certaine mesure, la perte irréparable. Mais vous, qui êtes au début de votre carrière, et qui avez devant vous l'avenir, et qui sentez toute vive cette flamme aimable et ardente du premier zèle ; et vous aussi qui êtes dans votre pleine maturité et en possession de toutes vos puissances, oh ! Messieurs, soyez avides de consacrer à Dieu tout entières ces forces que vous avez le bonheur de posséder encore. Nul n'est ici-bas pour ne rien faire, et le prêtre moins que personne. Et aujourd'hui, moins que jamais, pourrait-il nous être permis de nous épargner nous-mêmes.

Rachetez le temps, parce que les jours sont mauvais. Ils le sont toujours en cette vallée de larmes, et avec ce dur joug placé sur les épaules des enfants d'Adam. Ils le sont toujours pour les ouvriers évangéliques, auxquels dès le début le maître a dit : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups*. Ils le sont toujours pour ceux qui continuent l'œuvre du Christ, et que leur mission identifie avec lui, et qui comme lui doivent racheter les âmes par la croix, car il n'y a pas d'autre manière de continuer la

rédemption sur la terre : ce qui fait que l'Eglise est dite militante ici-bas, et que, à quelque moment de l'histoire qu'on la regarde, on la voit toujours sur quelque calvaire : il est vrai que la résurrection du troisième jour ne lui manque jamais.

Mais lors même qu'elle triomphe et qu'elle apparaît, comme un jour le Christ, sur quelque Thabor, cela ne dure qu'un moment ; et c'est pourquoi à l'apôtre qui aimerait rester dans cette gloire, et qui voudrait dresser là une tente, S. Augustin répond : Non, non, Pierre, tu te trompes : tu voudrais demeurer sur la montagne et t'y reposer ; non, descends, et va dans la plaine, au labeur, à la lutte, au sacrifice. *In monte requiescere cupiebas; descende; laborare.*

II

A chaque siècle, *à chaque jour*, dit le maître, *sa peine.* Et il faut avouer qu'elle est rude aujourd'hui, et la lutte terrible. Outre les éternelles difficultés du ministère des âmes : des montagnes à soulever, MM. ! qui peut à l'heure qu'il est se faire illusion sur le plan arrêté, certain, proclamé, de la secte qui pèse aujourd'hui d'un si terrible poids sur le gouvernement et sur le pays ? Lutte qui se produit partout et sous toutes les formes ; en haut, en bas, au milieu ; dans la presse, à la tribune, et jusque dans les lois que les sophismes de tous côtés répandus arrachent parfois, sur les points les plus graves, au bon sens surpris de nos assemblées.

Hélas ! oui, un vent mauvais souffle, et fait sentir dans toutes les régions plus ou moins sa funeste influence. Là où il ne soulève pas ces animosités sauvages, que quelques-uns croient du patriotisme, et même et surtout du républicanisme, pauvres gens ! et qui ne sont pas sans exemple, même parmi nous, et qui vous amènent, Messieurs, ces tristes et grossières querelles avec lesquelles quelquefois je vous vois aux prises : que de patience et de prudence, de tact, de possession de vous-mêmes, de sens sacerdotal et de haute charité, il vous faut alors ! là, dis-je, où ces haines n'existent pas, c'est trop souvent je ne sais quelle indifférence religieuse, quelle désuétude des pratiques chrétiennes, du grand devoir pascal lui-même ; et qu'il est difficile de ramener les gens aux pratiques perdues ! Puis c'est la désertion en masse de la jeunesse, si vite réclamée chez nous par les travaux des champs, qui alors absorbent ; au milieu de tout cela, et d'autres difficultés qu'il est superflu d'indiquer, vous ne les connaissez que trop, combien vous devient difficile l'éducation de la jeunesse, qui ne peut plus guère se faire que par vous, et qui trop souvent est défaite par d'autres !

III

Faut-il, devant de telles difficultés, s'effrayer outre mesure et se décourager? Jamais, MM., vous n'entendrez de Nous une telle parole. Jamais le découragement n'a raison, voilà ce que vous Nous verrez vous redire toujours. Certes, nous qui aimons Jésus-Christ et l'Église, nous que le Maître a daigné choisir pour son œuvre, l'œuvre des âmes, et cela par amour, un amour exquis, et qui avons répondu par amour aussi, — vous savez bien que le dernier mot de toute vocation, c'est l'amour, — combien n'avons-nous pas à souffrir, non pas tant des labeurs que cette situation nous impose, il n'en est pas un de vous qui ne dise : *Non recuso laborem!* que de l'insuccès de nos efforts et de l'impuissance de notre zèle. Mais nous faut-il perdre confiance? Non pas.

Non; debout, toujours debout, pour nos luttes. Osons résister, chacun dans notre sphère, je ne dis pas pour les pauvres ambitions que certains pauvres esprits nous prêtent : mais pour les âmes, pour le salut des âmes: *Da mihi animas, cœtera tolle tibi;* répétons, dans ce sens accommodatice, mais usité et profond, cette grande parole; osons résister, non pas à ce qu'on appelle improprement la libre pensée; ce mot, usurpateur et menteur, Nous déplaît, MM.: libres penseurs, eux, par opposition à nous! Mais comment feraient-ils pour nous prouver qu'ils sont plus penseurs que nous, et que leur pensée est plus libre que la nôtre? Pour appeler les choses par leur nom, osons résister à l'impiété, dominatrice de tant d'âmes qu'asservit la prétendue libre pensée et qui ont peur d'elle.

Résistons, luttons, mais avec les armes qui sont les nôtres.

D'abord le travail : c'est-à-dire la parole et l'action. La parole, mais préparée avec grand soin; d'une manière éloignée, par l'étude constante; et d'une manière immédiate, même et surtout pour les catéchismes. Et puis l'action, les industries de zèle, infatigablement cherchées, ingénieusement adaptées à nos paroisses, persévéramment poursuivies.

La prière ensuite : *Hi in curribus, et hi in equis; nos autem in nomine Domini.* C'est une œuvre surnaturelle que nous faisons, ne l'oublions pas. Nous y devons employer sans doute tous nos dons naturels; ils ne nous ont pas été faits pour autre chose; et la grâce aide la nature, et réciproquement; et des talents confiés Dieu demandera compte : rappelons-nous la parabole évangélique. Mais comptons surtout sur le secours de Dieu. Ce secours, on l'obtient en le demandant; et, nécessaire pour consoler et soutenir notre vie solitaire et laborieuse, la prière l'est surtout pour

attirer les grâces, pluies du ciel, sans lesquelles pas plus les moissons des âmes que les moissons des champs ne peuvent mûrir.

Enfin, et par-dessus tout la sainteté. Des prêtres, oui, mais des prêtres saints, voilà ce que réclament Dieu et les âmes. Jamais nous ne serons assez convaincus de ces deux vérités : d'abord que qui dit sacerdoce dit sainteté; le contraire serait la contradiction la plus répugnante; ensuite que plus un prêtre sera saint, plus il sera béni de Dieu, plus son ministère sera fécond. Avec la piété, la fécondité; sans la piété, la stérilité; règle absolue : la fécondité dans la mesure de la piété. Eviter le péché, nous soutenir, ah ! sans doute, c'est bien le moins : quant à ces scandales retentissants qui viennent parfois déshonorer un diocèse, et désoler un évêque, et appeler ses nécessaires sévérités, ah! de grâce, n'en parlons pas ! Mais de plus, si l'on ne veut pas mériter l'anathème, *Voca virum sterilem*, si l'on veut la fécondité, eh bien ! voici l'exhortation et le modèle :

Un prêtre, qui mérite ce grand nom, *Ecce sacerdos magnus*; un prêtre sur lequel se reposent les regards de Dieu, *qui placuit Deo*, et chez qui Dieu, en le contemplant, trouve ce qu'il en attend, un prêtre enfin qui donne à Dieu ce qu'il lui doit, *et inventus est justus;* et qui a crédit auprès de Dieu, et qui, aux jours mauvais, aux jours de la colère, sauve le peuple, *et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio*: ce prêtre-là, ô prêtre scandaleux, prêtre stérile, ce n'est pas toi ! mais c'est ce prêtre-là qu'il faut, MM., que nous soyons. Il faut, il faut la sainteté.

IV

Eh bien ! MM., la sainteté, nous le savons, par l'expérience universelle, par la nôtre, hélas ! aussi, on a besoin de s'y retremper sans cesse : inévitablement, la poussière du monde nous couvrirait, si périodiquement nous n'avions soin de la secouer ; le zèle s'attiédirait, le courage fléchirait, si, de moment en moment, nous n'en activions la flamme.

O bonheur ! voici la retraite, avec sa solitude, son silence; sa paix ; ses méditations, son travail profond sur nos âmes, ses intimités adorables entre N. S. J.-C. et nous; la douceur des saintes confraternités, la puissante contagion de l'exemple.

Accourons-y, MM., avec un joyeux empressement, une pieuse avidité, et sans rien perdre d'un temps si précieux et si court, tout de suite plongeons-nous-y. Seuls, avec Dieu seul ! O doux et féconds moments ! Ce n'est pas nous dérober aux âmes. Tout au contraire : *Pro iis sanctifico meipsum !*

« Une seule retraite, a dit un grand évêque, Mgr Pie, peut suffire à nous rendre saints » ; à la condition qu'on ne passe pas simplement ce saint temps, mais qu'on l'emploie. Étudions, reprenons chaque chose, et, si vous me permettez ce conseil, MM., la plume à la main. Notre vie intime, nos rapports avec Dieu, l'organisation de nos exercices de piété, de nos lectures, de nos études pour toute l'année ; puis, notre ministère, nos relations avec les âmes, ce que nous faisons ou ne faisons pas : bref, notre vie sacerdotale tout entière, soumettons-la, dans le dernier détail, à un sévère examen : *Scrutabor Jerusalem in lucernis*. Ah ! voilà, certes, de quoi remplir utilement ces quelques rapides jours.

La grande retraite commencera cette année, comme de coutume, le dimanche soir 16 août, et finira le samedi 22, par une solennelle cérémonie de clôture à la Cathédrale, comme nous l'avons réglé. Que personne de ceux qui doivent s'y présenter ne s'en abstienne, à moins d'une permission expresse de Nous. Et permettez-Nous aussi d'espérer, MM., la même exactitude pour votre arrivée dès le commencement que l'année dernière.

Nous avons cru devoir apporter au mode de convocation à la retraite un changement depuis longtepms désiré et demandé par un grand nombre de nos prêtres. Il arrivait qu'en convoquant personnellement, sans tenir compte du service des paroisses, tous les ecclésiastiques qui n'avaient pas fait les exercices de la retraite depuis deux ans, une grande étendue de territoire, toute une région se trouvait parfois trop dépourvue de prêtres. Pour obvier à cet inconvénient, ce sera désormais par tour de paroisses réglé d'une manière invariable que Nous appellerons MM. les Ecclésiastiques à la retraite. Nous avons dû cette année, pour former et organiser ce nouveau système de convocation, appeler quelques prêtres qui ont déjà fait leur retraite l'année dernière, comme Nous sommes obligé d'en ajourner plusieurs autres qui n'ont pas suivi les exercices depuis deux ans. Nous espérons que les premiers ne se plaindront pas d'être appelés deux fois de suite et que les seconds voudront bien suppléer par une retraite particulière à la retraite générale.

Tous ceux qui, pour une raison légitime et approuvée par Nous, seraient empêchés de suivre la retraite à laquelle ils auront été dûment convoqués, devront, dans la suite de l'année, et avant le mois de janvier prochain, faire parvenir à l'un de MM. les Vicaires généraux ou à Nous, un billet attestant qu'ils ont fait leur retraite en particulier au Grand-Séminaire ou dans une maison religieuse.

Vous verrez, cette année, MM., sans grande surprise, probablement, une innovation dont tous, et ceux-là surtout qu'elle concerne

particulièrement, comprendrez l'utilité : *Une retraite spéciale pour MM. les professeurs.*

Nous possédons une maîtrise, deux petits séminaires, une institution libre. Ces maisons occupent un personnel assez nombreux. La retraite générale était loin d'être sans avantages pour ces Messieurs, mais elle présentait aussi certains inconvénients. Elle coupait par le milieu les vacances; de plus, elle n'offrait rien de spécial pour l'enseignement, qui est cependant une grande spécialité. Nous avons donc décidé, MM., que cette année il y aurait une retraite pour MM. les supérieurs et professeurs de nos maisons d'éducation. Cette retraite commencera le 27 septembre et finira le 3 octobre. Nous avons pu avoir pour l'inaugurer un homme d'un grand talent, le R. P. Paul Lallemant, de l'Oratoire, connu par sa belle étude sur les méthodes d'enseignement oratoriennes, et par ses trois volumes de discours aux jeunes élèves de Juilly.

C'est avec une joie, Messieurs, qu'il m'est difficile de vous exprimer, que je vois approcher le moment de me retrouver au milieu de vous : ce qui me permettra, cette fois, de connaître enfin à peu près tout le clergé du diocèse.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'hommage de mon affectueux et profond dévouement en N. S.

Chartres, le 18 juillet 1891.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres*,

Par mandement,
ROUSSILLON, *Chan.*, *Sec. gén.*

NÉCROLOGIE. — M. L'ABBÉ DUTEYEUL.

Les obsèques de M. l'abbé Duteyeul (Marie-Adolphe) dont nous annoncions la mort dans notre récent bulletin, ont été célébrées, le vendredi 31 juillet, en l'église paroissiale de Dreux.

M. le chanoine Pouclée a fait la levée du corps. Les glands du poêle funèbre étaient tenus par MM. les curés de Nogent-le-Roi, d'Anet, de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou et l'aumônier du pensionnat Saint-Pierre.

Le deuil était conduit par le frère, le beau-frère et les deux neveux du défunt.

Son Altesse le Prince Henri d'Orléans, entouré de MM. le régisseur et les aumôniers de la chapelle royale, honorait de sa présence et de ses regrets le convoi de son vénéré et bien-aimé précepteur.

M. l'archidiacre et curé de Dreux a offert le Saint-Sacrifice, et après l'absoute donnée par M. le chanoine Levêque, est monté en chaire pour prononcer, en quelques mots pleins de cœur, l'éloge du défunt et appeler sur lui la prière et les suffrages de la sympathique assistance.

M. l'abbé Duteyeul était atteint depuis de longues années d'une laryngite opiniâtre, contractée en grande partie dans les fatigues intenses et continues du professorat.

Au moins de mai dernier, sentant son mal s'accroître et ses forces défaillir, il espéra que le soleil du Midi et l'air vivifiant de la mer lui procureraient le soulagement qu'il en avait obtenu plusieurs fois déjà, et il partit pour la station de Saint-Jean-de-Lutz, au pied des Pyrénées. Ce voyage, vu les distances à franchir et la rigueur persistante du temps, lui fut extrêmement douloureux. A peine arrivé, il comprit la nécessité de revenir, et toujours plus tourmenté, il voulut, chemin faisant, se préparer à la mort par une solennelle et suprême confession.

Dieu lui accorda pourtant la faveur de revoir sa demeure et de jouir quelques jours encore des embrassements des siens et des consolations de l'amitié.

Mardi dernier, 28 juillet, vers deux heures du matin, il expira sans convulsions et sans agonie, au contact des premières onctions sacramentelles, plein de calme, de résignation et de confiance en la miséricordieuse bonté.

M. l'abbé Duteyeul était né à Chartres, le 17 juillet 1831. Donc, depuis quelques jours seulement, il était entré dans la 61e année de son âge.

Après de brillantes et solides études, aux deux séminaires de sa ville natale, se trouvant trop jeune de quelques années pour être promu au sacerdoce, il consacra cette période d'attente aux exercices du professorat et à son avancement personnel dans les sciences mathématiques, naturelles et philologiques, qui ont été l'attrait et la passion de toute sa vie. Dans cet intervalle aussi, une bonne partie de ses loisirs lui était instamment réclamée par Mgr de Montals. Le vénéré et éloquent prélat témoignait un goût très vif pour le jeune érudit, jusqu'à lui accorder une sorte de collaboration dans les travaux de ses derniers jours.

Une fois prêtre, M. l'abbé Duteyeul, pour ménager sa santé déjà atteinte et aussi pour venir plus efficacement en aide à sa famille éprouvée par des revers de fortune, accepta, avec l'autorisation de son Évêque, la charge de précepteur auprès des deux fils de M. Estancelin, l'honorable député de la Seine-Inférieure.

Rendu après quelques années aux services diocésains, il devint successivement professeur et directeur au Petit-Séminaire de

Nogent-le-Rotrou, curé (sur sa demande expresse) de l'humble paroisse de Varize, puis aumônier du collège de Chartres, et enfin précepteur du jeune prince Henri d'Orléans, fils aîné du duc de Chartres. La maladie l'empêcha de mettre la dernière main à cette éducation si heureusement commencée, et, au grand regret de l'auguste famille, il se vit obligé d'accepter la retraite honorable que voulait bien lui assurer une haute munificence.

Intelligence élevée et largement ouverte, esprit juste, pénétrant et actif, mémoire aussi sûre que prompte et qui semblait se jouer de l'abstraction des formules et de l'aridité des nomenclatures, M. l'abbé Duteyeul joignait à tous ces dons heureux une puissance extraordinaire d'application et de travail. Aussi, de bonne heure, il passa, aux yeux de tous, pour un savant sérieux et un érudit remarquable. Cette réputation, qui avec le temps ne put que se confirmer et grandir, augmentait naturellement le prestige et l'autorité du « maître » parmi ses nombreux élèves, et attirait au « prêtre » dans les grandes sociétés mondaines qu'il dut traverser et connaître, une considération et un respect dont la religion et l'Église ne pouvaient manquer de profiter.

Au reste, ce n'était pas par la science seule que M. l'abbé Duteyeul honorait son sacerdoce, mais aussi par l'austérité de ses mœurs, la dignité de sa vie, la loyauté et la franchise de son caractère, l'ordre et la régularité inflexible de toute sa conduite.

Quant à la bonté de son cœur, à son désintéressement et à sa générosité, ceux-là seuls peuvent en parler comme il convient, qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité.

Cet esprit si compréhensif et si réfléchi, qui ne paraissait s'intéresser qu'aux problèmes scientifiques, était pourtant et n'a cessé d'être jusqu'à la fin le plus tendre et le plus dévoué des fils, le plus aimant et le plus affectueux des frères. Sa compassion pour les malheureux, était sans mesure et pour ainsi dire sans raison. Naguère encore il avouait n'avoir jamais eu le courage de rebuter un pauvre, quel qu'il fût d'ailleurs, qui était venu solliciter sa charité et son aumône.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations : M. l'abbé Leroy, Grégoire, curé de Saint-Georges-sur-Eure, est nommé chanoine titulaire de la Cathédrale. Sa nomination, présentée au gouvernement par Monseigneur, a été agréée et confirmée par un décret du 3 août.

M. l'abbé Trevet, curé desservant d'Oisonville, est nommé curé

doyen d'Auneau. Sa nomination a été agréée du gouvernement; le décret est du 3 août.

M. l'abbé Poyeau, précédemment curé de la Chaussée-d'Ivry, est nommé curé de Bailleau-le-Pin. — M. l'abbé Aubert, vicaire de Saint-Pierre à Chartres, est nommé curé de Lanneray. — M. l'abbé Perron, vicaire de Senonches, est nommé curé de la Chaussée-d'Ivry. — M. l'abbé Merlon est nommé vicaire de Saint-Pierre. — M. l'abbé Piau Henri, ordonné le 2 août, est nommé vicaire de Senonches.

Loigny. — *Benédiction d'un monument élevé à la mémoire du général de Sonis.* Une croix monumentale vient d'être élevée, par les soins de Mgr Baunard, Recteur des Facultés catholiques de Lille, auteur de la *Vie du général de Sonis*, sur le lieu où le général a été blessé le 2 décembre 1870.

L'inauguration de ce monument sera faite le samedi 15 août, quatrième anniversaire de la mort de M. de Sonis.

A 3 heures, vêpres, procession au monument, allocution de Mgr Baunard, bénédiction de la Croix, retour à l'église, salut solennel du Saint-Sacrement.

La commune de Loigny est desservie, pour le chemin de fer, par les stations de Gommiers, Orgères, Patay (ligne d'Orléans à Chartres).

Les personnes qui désireront prendre un repas dans les hôtels de Loigny sont priées d'en prévenir M. le Curé.

— La Communauté de Saint-Paul possède, depuis peu, à Saint-Cheron-lez-Chartres, une charmante propriété, destinée à recevoir de jeunes postulantes. Mardi dernier, 4 août, Monseigneur assistait à la bénédiction de la chapelle en présence de plusieurs membres du clergé et d'une délégation de religieuses de Saint-Paul. Cette petite chapelle, d'un style religieux et sévère, est du meilleur goût. Au-dessus d'un bel autel en pierre, on remarque une très grande statue de N.-D. de Sous-Terre, patronne de la nouvelle chapelle.

— Cette année, plusieurs élèves de nos séminaires diocésains se sont présentés aux examens pour le baccalauréat ès lettres et nous sommes heureux de dire leurs succès. M. l'abbé Bellanger, clerc tonsuré, a été reçu au baccalauréat (2e partie). — Quatre rhétoriciens de Saint-Cheron : MM. Guiard, Métra, Pasquier et Pedoux se sont presentés pour la 1re partie, et tous les quatre ont été reçus. — Trois rhétoriciens du petit séminaire de Nogent, MM. Fessler, Devaux et Luthon, ont subi aussi leur examen avec succès.

DISTRIBUTIONS DE PRIX

Institution Notre-Dame

La distribution solennelle des prix a été faite aux élèves de l'Institution Notre-Dame samedi 1er août, dans la cour de l'établissement, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres.

Nous ne nous souvenons pas d'y avoir jamais vu une assistance aussi considérable. Un temps splendide a favorisé la solennité.

M. l'abbé Hervé, chanoine honoraire, professeur, prononce le discours d'usage. L'orateur a pris pour sujet : *l'amour dans l'éducation;* et c'est le cas ou jamais de rappeler le mot de Buffon: Le style est l'homme même. M. Hervé ne cherche pas l'éloquence académique, mais tout son discours est débordant de l'éloquence du cœur.

Il dit ce que doit être l'affection dans l'éducation : vraie, désintéressée, profonde, durable; et comment on entend et l'on pratique cette affection à l'Institution Notre-Dame. C'est la matière de tableaux pleins de charmes; et il se trouve que tout cela est l'histoire même de l'orateur qui, depuis vingt-cinq ans passés, se dévoue tout entier, dans l'établissement, à l'éducation de la jeunesse.

Sa parole simple et toute sacerdotale est saluée des plus vifs applaudissements. Et quand il rappelle en finissant que son amour pour ses chers élèves l'a entraîné, il y a vingt ans, sur nos champs de bataille, bien des yeux se mouillent de larmes.

Monseigneur se lève à son tour, et reprenant la thèse dont M. Hervé n'a développé qu'une partie, il remonte à l'idée générale, au principe même de l'affection dans l'éducation. Cette idée générale, c'est que le collège n'est que la continuation de la famille; que l'éducation s'y doit faire par les mêmes autorités, par les mêmes moyens et pour le même but, et que l'harmonie doit exister entre les parents et les maîtres pour que l'œuvre de l'éducation soit parfaite.

Monseigneur termine en promettant de ne rien négliger pour répondre à la sympathie des familles chrétiennes qui se tournent de plus en plus vers l'Institution Notre-Dame.

Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul

Le 3 août dernier a eu lieu, dans la cour de l'Institution Notre-Dame, la distribution des prix aux élèves des Sœurs de Saint-Paul. Mgr l'Évêque présidait. Sa Grandeur a bien voulu tout d'abord De plus, 4 élèves du pensionnat ont obtenu le brevet élémentaire; et les deux jeunes filles, candidates au brevet supérieur, ont passé un examen très brillant et très remarqué surtout pour la littérature.

adresser quelques paroles aux enfants, et les a félicitées de deux choses : 1° de recevoir une éducation chrétienne ; 2° de la recevoir chez les Sœurs de Saint-Paul.

Mgr l'Évêque de Chartres a beaucoup insisté sur cette pensée qu'à ses yeux l'instruction, tout importante qu'elle est en elle-même, vaut surtout par les habitudes d'esprit qu'elle donne, quand elle est bien faite : « Nous cherchons, a-t-il dit, surtout à développer vos facultés : les qualités aimables et brillantes de l'esprit sans doute, mais encore plus les qualités solides ; le sérieux, la raison, le bons sens, le sens pratique, l'esprit de conduite. » « Puissiez-vous, s'est-il écrié, être fidèles toujours à ces habitudes d'esprit, et éviter plus tard la perte du temps, la frivolité des goûts, la légèreté des pensées, et porter en tout une appréciation juste des choses, ce jugement sain et ferme, contrepoids si nécessaire à certains défauts, et même à certains dons de l'esprit, l'imagination, par exemple, qui, sans ce lest, pourraient emporter le navire... »

Mais sa Grandeur a surtout insisté sur l'éducation proprement dite qui, en même temps que l'esprit, doit former le cœur, la conscience, le caractère, l'âme tout entière, et qui trouve sa force la plus forte et son véritable couronnement dans la piété, laquelle « aux forces qui sont en nous, forces, hélas ! bien faibles, ajoute celles qui viennent de Dieu. »

Le passage le plus remarqué de cette allocution a été l'éloge si mérité de la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul : « Admirable Communauté ; ornement et honneur de ce diocèse : Depuis deux cents ans que Dieu nous l'a donnée, aussi régulière et fervente qu'aux premiers jours ; et si dévouée ! Dévouement simple, et qui semble s'ignorer soi-même : le sublime, pourrais-je dire, à l'état continu. Qu'on les envoie aux extrémités du monde, sur les plages les plus malsaines, à la Guyane, à Cayenne, au Tonkin, — sans cesse je vois cela, quand elles viennent me dire adieu — elles partent, avec la même simplicité que si elles allaient aux portes de Chartres : N'ayant plus tard qu'un regret, c'est quand, prématurément brisées par ces durs climats et le rude service de ces hôpitaux lointains, il leur faut quitter leurs pauvres négresses : que voulez-vous ? elles sont leurs mères ! et qu'un désir, celui de les retrouver, quand elles le peuvent : indifférentes d'ailleurs, dans leur parfait abandon à Dieu, je ne dirai pas à la reconnaissance, mais à l'oubli : puissé-je n'être pas bientôt condamné à dire, par la cruelle application des lois spoliatrices, *à l'ingratitude de la patrie* ! qu'elles servent et honorent pourtant si bien là-bas ; et avec un si complet désintéressement... »

Du reste les succès répondent au zèle des bonnes Sœurs : sur 9 enfants présentées pour le certificat d'études, 9 ont été admises.

Pensionnat des Dames Blanches

Par une fâcheuse coïncidence, la distribution des prix dans cet excellent pensionnat avait lieu le 3 août, le même jour que chez les Sœurs de Saint-Paul. Mgr l'Évêque de Chartres ne pouvant assister à ces deux cérémonies à la fois a voulu au moins célébrer le matin la sainte messe chez les Dames Blanches, afin, comme il l'a dit dans une touchante allocution aux enfants, de montrer que cette maison a aussi toutes ses sympathies.

Après la messe, Sa Grandeur a bien voulu visiter la salle où se trouvaient exposés les travaux des jeunes filles, et s'est montrée fort satisfaite.

Maison des sourds-parlants de Nogent-le-Rotrou

Mardi 28 juillet, c'était la fête à la Maison des Sourds-Parlants dirigée par les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou. Une affluence considérable remplissait la grande cour de l'établissement. M. le Sous-Préfet présidait ; autour de lui se pressaient avec les sommités de l'administration et toute l'élite de la société nogentaise, un grand nombre de membres du clergé et d'amis de cette précieuse Institution ! L'intérêt, d'ailleurs, ne fait chaque jour que s'accroître en faveur de ces pauvres déshérités de la nature, de ces muets qui parlent, de ces sourds qui entendront bientôt.

Après un compliment, où un jeune sourd-muet, d'une parole émue, remercie M. le Sous-Préfet et toute l'assistance, M. le Sous-Préfet redit dans les termes les meilleurs et les plus vivement applaudis, les sentiments qui se pressent au cœur de tous, faisant ressortir tour à tour la patience et le dévouement des maîtresses, la bonne volonté des élèves, les sympathies qu'appelle et excite une telle œuvre.

CANADA. — Nous avons reçu de Montréal le n° du 24 juillet du journal *La Patrie*. A la première colonne nous voyons en gros caractères : Grande démonstration. — Mercier acclamé par 100,000 hommes. — Immense procession aux flambeaux. — Illumination générale. — 25,000 hommes au Champ de Mars. — Adresses et discours. — Détails..... C'est le récit de la magnifique fête qui avait eu lieu le 23 juillet en l'honneur de M. le comte Honoré Mercier, pour sa rentrée au Canada ; les Canadiens, heureux des résultats de son voyage en France, ont voulu faire au premier Ministre de Québec une réception exceptionnelle, aussi sympathique qu'un homme d'État puisse le désirer.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 15 AOUT 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 16 août, 13e dimanche après la Pentecôte. Fête de saint Joachim, père de la Très Sainte Vierge, double de 2e classe. — Les offices aux heures ordinaires. — Dimanche soir, ouverture de la Retraite pastorale, au Grand-Séminaire.

Le jeudi 20, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

Le samedi matin, 22, cérémonie de clôture de la Retraite pastorale à la Cathédrale.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 16 août, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 16 août, les offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 21, à 8 h. du soir, chemin de la Croix.

AU MONASTÈRE DE LA VISITATION. — 21 août, fête de sainte Jeanne de Chantal. Messes basses depuis 6 h. jusqu'à 8 h., suivies de l'exposition du Saint-Sacrement. — Sermon à 4 h., par le R. P. Besson, aumônier des Dames des Sacrés-Cœurs. — Salut solennel et vénération des reliques de la sainte.

FÊTE DE L'ADORATION A LA CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Le jeudi 20 août, le matin, exposition du Très Saint-Sacrement, à 5 h. 1/4, suivie de la première messe. — Autres messes, à 6 h. et à 6 h. 1/2. Messe solennelle, à 7 h. — A 1 h., sermon par M. l'abbé Desjouis, curé d'Orgères, suivi du salut solennel. — Indulgence plénière.

Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons de M. Paillart, éditeur à Abbeville, une délicieuse brochure intitulée : **Notre-Dame de Chartres.** Elle a 32 pages et 33 illustrations tout à fait réussies. Nous en reparlerons bientôt; mais, à l'occasion de l'Assomption, nous ne voulons point tarder d'avantage à la recommander à nos abonnés et à tous les serviteurs de N.-D. de Chartres qui voudront, nous en sommes sûrs, la répandre le plus possible autour d'eux. Elle est d'ailleurs d'un prix accessible à toutes les bourses. **Prix** : 0 fr. 20 l'exemplaire, 1 fr. 80 la douzaine et 13 fr. 50 le cent.

(Par la poste 2 fr. la douzaine et 13 fr. 50 le cent).

Nº 26. 15 Août 1891.

SOMMAIRE

L'ASSOMPTION

La cathédrale de Chartres conserve, gravée en traits immortels, l'histoire de l'Assomption de Notre-Dame. Dans l'immense poème de pierre, une place de choix revenait à cet événement. Aussi nos artistes chrétiens, peintres et sculpteurs, rivalisèrent-ils de talent et de piété dans la reproduction d'un si aimable sujet.

L'Assomption domine, dans un groupe colossal, tout le chœur de la basilique ; elle décore aussi les derniers groupes de sa riche clôture (1). Ailleurs, une verrière (2), don des mégissiers chartrains, représente avec les détails traditionnels la mort et les funérailles de la Vierge : Pierre préside ; Jean porte le mystérieux rameau vert, les saintes femmes exhalent leur douleur, une troupe d'anges fait retentir la contrée de douces mélodies (3). Plus haut, la verrière aboutit à la résurrection de Marie et à son couronnement.

Mais ces beautés sont éclipsées par les splendeurs du porche septentrional. Là, un peuple entier — 700 statues ou statuettes — chante la glorification de Marie. Dans cette pieuse exaltation, le ciel fait écho à la terre. Devant les grandes scènes de l'Assomption, nous retrouvons les Apôtres et les Anges de la verrière, puis autour d'eux une foule de saints personnages : ici, les prophètes qui revoient cette créature prédestinée qu'ils avaient vue et annoncée, là ses nombreux et vénérables aïeux qui acclament la fille de Jessé (4).

(1) En face de N.-D. du Pilier.

(2) A droite de la chapelle de Vendôme. Il y a confusion dans la partie supérieure du vitrail ; les deux médaillons principaux (les funérailles et le couronnement) sont mis l'un à la place de l'autre.

(3) *Bréviaire*, 4e férie de l'Oct. de l'Assomption, leçons du 2e nocturne. Voir aussi la *Légende dorée* ou les *Vies des Saints* du *Pèlerin* (3e série).

(4) Bulteau. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, II, p. 168.

Bossuet a-t-il connu et contemplé cette merveille de la statuaire ? En tous cas, son *premier sermon sur l'Assomption* en est le commentaire littéral. Autour du lit funèbre de la Vierge, il nous montre les Anges balançant leurs encensoirs symboliques et chantant la douce mort de leur Reine : « La voici celle « qui s'élève comme la fumée odoriférante d'une composition « de myrrhe et d'encens. Cette fumée n'en est pas arrachée « par force, ni poussée au dehors avec violence : une chaleur « douce et tempérée la détache délicatement et la tourne en « une vapeur subtile qui s'élève comme d'elle-même... Ainsi « l'âme de la Vierge a été séparée du corps ; une divine cha- « leur l'a détachée doucement et l'a élevée à son Bien-Aimé « sur une nuée de saints désirs (1) ».

C'est ensuite le cortège des prophètes qui se déroule devant Marie ressuscitée et couronnée dans la gloire. « *Moïse* répète « cette belle prophétie : *Il sortira une étoile de Jacob et une « branche s'élèvera d'Israël. Isaïe*, enivré de l'esprit de Dieu, « chante dans un ravissement incompréhensible : *Voici cette « Vierge qui devait concevoir et enfanter un Fils*... Au milieu « d'eux le prophète royal *David* anime une lyre céleste par cet « admirable cantique : *Je vois à votre droite, ô mon Prince, une « Reine en habillement d'or enrichi d'une merveilleuse variété* (2)».

« Cependant la Vierge elle-même, placée dans son trône « entre les bras de son Fils, tient les esprits bienheureux dans « un respectueux silence, tirant encore une fois de son cœur « ces excellentes paroles : *Mon âme exalte le Seigneur... Il a re- « gardé le néant de sa servante, et voici que toutes les généra- « tions m'appelleront bienheureuse* ».

LA DÉVOTION A N.-D. DE CHARTRES DANS SON DIOCÈSE.

M. le Curé de Soizé nous a écrit, à la date du 4 août 1891 :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

1. Sous la rubrique : *Dévotion à N.-D. de Chartres dans son*

(1) Bossuet. Œuvres, *édition Vivès*, XI, p. 312.

(2) Bossuet, XI, p. 321. — Le 15 août 1840, dans un discours plein de grâce, Mgr Pie, alors vicaire de la cathédrale de Chartres, empruntait à Bossuet ce pieux commentaire qui convenait si bien à la fête et au sanctuaire. (Cardinal Pie, *Œuvres sacerdotales*, I, p. 238).

diocèse, vous avez publié mon appel à tous mes confrères. C'est bien le titre qui lui convenait, et je vous remercie.

2. S'il m'était permis d'exprimer un vœu, je voudrais que souvent la *Voix* publiât sous ce titre quelque chose en l'honneur de N.-D. de Chartres : une poésie, une prière, un morceau de littérature, d'éloquence, d'érudition, etc.

Ne cachons pas toujours dans le cœur ce vif sentiment d'amour que nous avons pour notre Mère.

Le prêtre surtout, qui a puisé la dévotion à N.-D. de Chartres à l'ombre de son sanctuaire, doit vouloir la manifester à tous par ses paroles et par ses œuvres.

3. Et pour joindre l'exemple à cette exhortation fraternelle, je me plairai à placer ici aujourd'hui même un souvenir.

Je me souviens qu'il y a déjà plus de vingt-cinq ans, étant curé de Levéville-la-Chenard, je me prosternai souvent aux pieds de la statue de la T. S. Vierge, dans sa chapelle, où j'aimais à prier, attiré sans doute par mon amour, mais aussi parce que j'y trouvais une relique du voile de la T. S. Vierge, qui me rappelait N.-D. de Chartres.

Cette relique est renfermée dans une magnifique châsse, en cuivre doré, de style ogival, don de la Communauté des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. On sait que Levéville est le berceau de cette communauté.

4. Je me souviens aussi qu'à cette même époque, je me rendais souvent à Moutiers, paroisse voisine de Levéville. Dans l'église, toute restaurée par les soins de M. le Curé, je voyais un autel, dédié à N.-D. de Chartres. C'est là que pour la première fois je remarquai une grande statue de N.-D. de Chartres, en pierre décorée, œuvre de M. Paul Durand.

Il semblait, en effet, convenir que, dans une paroisse où les Sœurs de N.-D. de Chartres avaient été appelées dès l'origine de la fondation, il y eût un autel consacré à leur protectrice.

5. Je ne dissimulerai pas cependant que, dans ce temps-là, je n'approuvais pas qu'il y eût un sanctuaire, des autels, des statues, des images de N.-D. de Chartres dans d'autres églises que dans la cathédrale de Chartres.

Mais, c'est là une prévention, partagée alors par un grand nombre, et que le temps et la réflexion ont fait disparaître depuis ; il en est du moins ainsi pour moi.

6. Puisque j'ai parlé des Sœurs de Saint-Paul et des Sœurs de N.-D. de Chartres, je tiens à constater qu'elles ont été de ferventes zélatrices de la dévotion à N.-D. de Chartres. Elles ont entre les mains de puissants éléments de propagande dans l'instruction des enfants et dans la visite et le soin des malades.

Je les prie de vouloir bien, avec les autres communautés, me prêter un concours efficace dans l'œuvre que j'entreprends de faire connaître la dévotion du diocèse à N.-D. de Chartres.

Se reporter aux n^os^ du 11 juillet et du 1er août.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

E. Chevallier, curé de Soizé.

LE SALUT ASSURÉ PAR LA DÉVOTION A MARIE (1)

OU DEVOTUS MARIÆ NUNQUAM PERIBIT. TÉMOIGNAGES ET EXEMPLES

Par l'Auteur d'*Auguste Marceau* et de l'*Ange de l'Eucharistie*.

Nous ne saurions donner une plus juste idée de ces pages écrites en l'honneur de Marie avec tout le charme d'une *conversation* intime et l'intérêt qui ressort du doux et sublime sujet qu'elles traitent, qu'en reproduisant quelques passages de l'*Introduction* de l'auteur :

« Ce n'est pas un livre que je veux faire : je n'en ai pas la force, je n'en aurais pas le temps : je suis sur le bord de la tombe ; c'est un suprême appel que je voudrais faire entendre, avant ma mort, par amour pour mes frères et pour la glorification de l'amour miséricordieux de Marie. Que ne puis-je être entendu de tous les hommes et jusqu'aux extrémités de la terre !

» Toute ma pensée est dans le titre que je donne à ces pages :

DEVOTUS MARIÆ NUNQUAM PERIBIT.

QUICONQUE A DE LA DÉVOTION POUR MARIE NE PÉRIRA JAMAIS.

» C'est cette parole, cette seule parole que je viens répéter sous mille et mille formes. A quelque endroit qu'on ouvrira ces feuilles, il faut qu'on la retrouve, qu'on ne retrouve qu'elle pour ainsi dire. Les saints, les saintes, les Pères de l'Église, les Docteurs, les faits aussi (car ils ont leur langage) viendront la redire. Satan lui-même, dans sa rage impuissante, en fera retentir les échos de l'enfer, où

(1) Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris. Un volume in-18 jésus : 10 centimes.

il n'a pas pu faire entrer, depuis bientôt deux mille ans, malgré tous ses efforts, une âme, non, pas une seule, qui ait aimé et invoqué sincèrement Marie.

» Que cet axiome si glorieux pour votre infinie miséricorde, ô Fils adorable de Marie, éclate donc ici, par votre grâce, comme le soleil en plein midi, pour le salut de tous, même de ceux qui seraient le plus enfoncés dans mal.

» Qu'on ne cherche point d'arrangement en ce qu'on va lire : il n'y en a point. C'est une masse de témoignages ; ils se sont entassés dans notre cœur ; ils se pressent sans ordre sous notre plume. Notre seul but, en cet opuscule, redisons-le, a été de nous faire l'écho de ces mille voix et de citer des faits à l'appui. Que toutes ces *voix* réunies chacune à sa manière, s'élèvent jusqu'au Ciel, comme quand on crie *au feu* pour appeler du secours et éteindre un incendie. Ici, au contraire, c'est allumer les vives flammes de la confiance en Marie, et embraser les âmes d'amour pour celle qu'on n'invoquera jamais en vain. »

Tel est le vœu du pieux vieillard, en présentant aux fidèles ce bouquet de fleurs cueillies dans le beau parterre de l'Immaculée Vierge Marie ; il est aussi le nôtre et deviendra, nous n'en doutons pas, celui de tous les lecteurs de ces pages. Elles offrent tant de motifs d'espérance aux pauvres pécheurs qui recourent à elle comme à une mère chérie, lui confiant leurs peines, et se jetant avec un filial abandon dans ses bras, toujours ouverts pour les recevoir et les préserver des châtiments éternels.

C. de C...

ARAGO ET LE DÉMON (1).

On peut dire qu'il ne se rencontre pas un seul de nos maîtres de la science moderne qui, appelé par ses travaux à être le témoin de certains faits déjouant toutes les prévisions, impénétrables à l'habileté des plus grandes spécialistes, ne se soit arrêté tremblant, n'ait pas eu au moins un doute sérieux sur cette donnée : Si en dehors des intelligences humaines il n'existait pas d'autres intelligences, parfois nous manifestant leur pouvoir.

Dernièrement, un curé de Paris, auquel je soumettais l'idée de mon ouvrage, branlait la tête devant mes efforts pour expliquer d'une façon toute naturelle ce que de tous côtés on raconte des personnes hypnotisées :

Je ne suis pas un savant, me disait-il, ni en chimie, ni en

(1) Extrait de : *La cause de l'Hypnotisme*, par l'abbé Ferret, 1 volume in-12, prix 3 francs. Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

physique, ni même en hypnotisme et en magnétisme, je ne vous donnerai donc pas mon opinion, ou plutôt ma conviction, mais je vous rapporterai celle d'un savant.

C'est un souvenir de mon temps de séminaire à Saint-Sulpice.

Un jour, nous, étudiants en théologie, nous entourions, pendant une promenade, notre professeur de dogme, M. Baudry. Il avait toute notre sympathie, toute notre affection, tout notre respect et par ses connaissances profondes, et par sa douceur, sa facilité à se laisser aborder. Nous savions qu'il était très recherché dans le monde des hautes études. Nous ne fûmes donc pas surpris de l'entendre nous dire :

— Ces jours-ci j'ai reçu la visite d'un homme très remarquable, une des grandes personnalités de Paris.

— Qui donc ? qui donc ? dîmes-nous en chœur.

— De M. Arago.

— Peut-on savoir, monsieur, quel était le but de cette visite ? se hasarda de demander un de nous.

— Certainement ; ce ne peut être pour vous que très instructif. M. Arago, que j'ai eu l'honneur de rencontrer déjà plusieurs fois, me vint voir dans ma chambre. Après les questions de politesse en usage, il me dit :

« Monsieur, je suis ici pour vous demander votre avis : que pensez-vous de la possibilité des interventions diaboliques sur notre terre ?

» Je pense, répondis-je, ce que Jésus-Christ lui-même veut que nous en pensions ; je tiens pour bien certain que le diable peut agir sur les objets qui nous entourent, et même sur notre corps.

» Bien, reprit M. Arago, en ce cas je viens vous apporter de nouveaux faits, qui font honneur à votre foi, et vous annoncer que je me range de votre avis, ce qui n'est pas pour vous déplaire, je suppose.

» En effet, meilleure nouvelle ne pouvait m'être apprise.

» Vous avez sans doute entendu parler, continua M. Arago, d'une commission de l'Académie des Sciences nommée dernièrement pour procéder à l'examen de certains phénomènes, que leurs auteurs donnaient pour prodigieux, dans lesquels et l'électricité et le magnétisme jouaient le principal rôle.

» Nous avons minutieusement accompli cet examen, et je suis revenu de là absolument persuadé que des forces intelligentes, inconnues de nous, existent, et qu'elles se manifestent par des actes.

» Comment, en effet, en douter, après ce que j'ai eu sous les yeux, comme ceci, par exemple :

» Nous étions tous enfermés dans une salle, nous autres membres

de la commission. Nous nous étions, vous le pensez, minutieusement assurés auparavant que nous ne serions les jouets de la moindre supercherie.

» L'obscurité était complète.

» L'un de nous éleva un manche à balai, qu'il venait d'acheter chez l'épicier du coin; il le tint par un bout dans sa main, et, l'autre extrémité, il l'appuya sur le mur. Je posai tout bas une question, aussitôt le manche à balai s'agita et écrivit sur la cloison en lettres de feu la réponse. Nous changeâmes de rôle ; je pris le manche à balai; celui qui le tenait tout à l'heure à son tour posa une question; je sentis le bout de bois trembler dans mes mains; il traçait sur le mur des lettres toutes lumineuses. A tour de rôle nous renouvelâmes pareille expérience et toujours le manche à balai nous répondait exactement aux demandes que nous faisions.

» Nous sortîmes de cette chambre tous convaincus qu'un agent intelligent et mystérieux avait fait écrire le manche à balai.

» Nous n'en signâmes pas moins un rapport qui constatait que notre étude n'avait rien rencontré dans les phénomènes en question qui ne puisse avoir une interprétation très facile pour la science. Mais nous nous gardâmes bien de la donner, cette interprétation. »

CLOCHERS DE BEAUCE

C'était une chaude journée !
La vapeur au rapide essor,
Nous entraînait abandonnée,
Incapable d'aucun effort.
Du soleil, les rayons brûlants
Versaient à la Beauce fertile
Les trésors de leurs feux ardents,
Richesse aux voyageurs hostile.

Comme un océan sans rivage,
S'étendaient au loin les moissons,
Et tout fuyait... quand, d'un village,
La cloche tinta quelques sons :
Pieuse voix de la prière !
Etait-ce un baptême, une mort?
Etait-ce, en son heure dernière,
D'une âme le suprême effort?...

Qu'importe? il n'est pas nécessaire
De savoir pour que, de ton cœur,

Chrétien, s'il croit et s'il espère,
S'échappe un cri vers le Seigneur :
Prions, et peut-être qu'un jour,
Dieu permettra que l'on nous donne
Une prière à notre tour,
Comme à ces pauvres, une aumône !

Sursum ! En la plaine étendue
De la Beauce aux épis pressés,
Je vois, s'élevant vers la nue,
Dans ses villages dispersés,
Partout, une église où l'on prie,
Où Jésus est toujours présent,
Où la misère est adoucie,
Où Dieu pardonne et nous attend.

Vers chaque lointain sanctuaire
Où, dans le sacrement divin,
Le Bon-Pasteur, trop solitaire,
Appelle ses brebis en vain,
Je m'incline, ô mon Dieu ! je crois.
Écoutez ceux qui vous implorent,
Jésus, qui portez notre croix !
Eclairez ceux qui vous ignorent.

Moi, je voudrais, ô mon bon maître,
Vous faire aimer en vous aimant ;
Je voudrais vous faire connaître
Et vous donner en me donnant.

X. (*Annales d'Orléans.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Dimanche dernier, M. l'abbé Mauger, prêtre de la dernière ordination, disait sa première messe solennelle en l'église de Cloyes, pays où il a passé la majeure partie de son enfance. La mort récente de M. l'abbe Vincent, curé de cette paroisse, qui avait été pour lui un maître et un père, défendait de donner à cette cérémonie un éclat extraordinaire. Néanmoins l'affluence des paroissiens était fort grande. Le prédicateur, M. l'abbé Clerval, appliquant au prêtre, ambassadeur de Jésus-Christ parmi les peuples, ce mot de Notre Seigneur : *pertransiit benefaciendo*, n'eut pas de peine à en montrer la réalisation dans le vénéré pasteur récemment décédé. Le soir, la gracieuse fête de la Sainte Enfance ramenait un grand

nombre d'enfants et de parents à l'église et couronnait dignement cette journée pleine de charmes et tout embaumée de piété.

— Nous apprenons que le même jour, 9 août, une cérémonie comme celle dont on vient de donner le récit, a eu lieu à Thiron-Gardais. M. l'abbé F. Piau, curé-doyen de Thiron, avait voulu que son neveu, M. l'abbé H. Piau, récemment ordonné, officiât pour la première fois dans son église, et l'accompagnait à l'autel. M. le supérieur du Grand Séminaire, frère de M. le curé de Thiron, et par là même, lui aussi, oncle du jeune prêtre, a prononcé une allocution en rapport avec la circonstance. L'auditoire était nombreux ; les paroissiens étaient heureux de s'associer à la joie de leur bien aimé pasteur et de sa chrétienne famille.

— C'est le 11 août, à l'heure des vêpres, que M. l'abbé Leroy, précédemment curé de Saint-Georges, a été installé chanoine titulaire de la cathédrale; l'installateur était M. l'abbé Legué, vicaire général. Après l'office, au retour dans la sacristie, le nouveau chanoine, a reçu les félicitations des membres du Chapitre, après leur avoir lui-même exprimé ses sentiments dans un joli compliment en vers latins. On reconnut là avec plaisir ce littérateur distingué, brillant élève de Saint-Cheron dans sa jeunesse, plus tard excellent professeur à l'Institution Notre-Dame, et, dans les différentes paroisses où il a passé, toujours remarqué pour ses écrits comme pour ses prédications.

— La distribution des prix pour l'Ecole Saint-Ferdinand et l'école Saint-André, le 10 août, a été une nouvelle occasion pour la ville de Chartres de témoigner sa sympathique admiration aux bons religieux qui, depuis deux siècles, se dévouent, dans ses murs, à l'éducation de l'enfance. Aussi une société fort nombreuse était-elle là, jouissant de la cérémonie, et applaudissant aux succès des élèves, succès tant de fois constatés dans les concours publics. Sous les auspices de N.-D. de Chartres, les Frères des écoles chrétiennes continueront, au milieu de notre cité, leur enseignement si populaire, leurs œuvres si généralement aimées.

— La Société Archéologique de Chartres, dans sa dernière séance, s'est occupée des fouilles faites à la cathédrale à l'occasion du projet de calorifère. Les Sociétaires ont émis un vœu que nous aimons à signaler ici. Ils ont exprimé le désir que la cathédrale de Chartres, soit chauffée comme le sont maintenant toutes les grandes églises; cette mesure sera favorable à l'assainissement de la basilique.

FAITS DIVERS

Dernièrement, la petite vérole se déclarait à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) dans une famille. Personne ne voulant approcher des malades, le curé s'installa à leur chevet et les soigna nuit et jour.

L'un d'eux mourut. L'administration ordonne que, pour éviter la contagion, l'enterrement n'eut pas lieu à l'église. Le curé se rendit alors à la maison mortuaire, où il ne trouva personne, non-seulement pour suivre le convoi, mais pour l'aider à placer le défunt dans son cercueil.

Seul il accomplit cette triste besogne. Puis, après avoir dit les prières des morts, il chargea le cercueil sur ses épaules et le transporta ainsi au cimetière où il l'inhuma.

Les paroissiens de l'abbé Fresquet demandent pour leur curé au ministre de la justice une récompense.

L'Alliance Française. — Nos lecteurs ont plusieurs fois entendu parler d'une société fondée récemment en France sous le titre de : *Alliance française*. Elle se donne pour mission de propager notre langue nationale à l'étranger. Le but avoué serait évidemment louable ; mais des signes non équivoques indiquent que l'Alliance s'inspire de cet esprit de *Neutralité* dont les catholiques n'ont que trop de raison de se défier.

L'*Alliance* ayant un de ses Comités à l'île Maurice, Mgr Meurin, archevêque de Port-Louis, la frappa de ses condamnations. Il y eut des plaintes vives contre la sentence du prélat, et l'*Alliance française* a voulu porter le débat à Rome. Le Saint Office, en sa séance du 18 mars dernier, a répondu :

» Les Eminentissimes cardinaux de la Sacrée-Congrégation du Saint-Office louent S. Gr. Mgr l'archevêque-évêque de Port-Louis de la manière dont il agi contre la société l'*Alliance française*, et en même temps ils l'exhortent à persévérer dans sa manière d'agir, en empêchant les fidèles de se joindre à cette société et de prendre part à ses actes. »

Belle Famille. — Vocations sacerdotales et religieuses. — L'*Echo de Fourvières* donne relativement à la famille de Mgr Chausse, le nouvel évêque de Comana, vicaire apostolique du Bénin, récemment sacré à Lyon, des détails qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :

« Mgr Chausse appartient à une famille patriarcale, très honorable et très estimée, dont les différentes branches sont établies sur les confins du Velay et du Forez.

» Un de ses frères, Joseph Chausse, entré à la Trappe-de-Notre-Dame des Dombes le 24 juin 1860, est actuellement prieur d'Acey (Jura); deux de ses sœurs étaient religieuses maristes; l'une est décédée, l'autre est attachée au pensionnat des sœurs maristes, à Saint-Etienne.

Deux de ses neveux sont prêtres, l'abbé Jean-Baptiste Chausse, vicaire à Planfoy, et l'abbé Frédéric Chausse, vicaire à Haute-Rivoire; un de ses cousins-germains, M. l'abbé J.-M. Chausse, est vicaire à Rive-de-Gier.

Il est également apparenté, mais à un degré plus éloigné, avec l'abbé J.-M. Chausse, ancien supérieur du Petit-Séminaire de Verrières, et ses trois frères, l'abbé J.-B. Chausse, curé de Verrières, l'abbé Jules Chausse, curé de Chapanost, et l'abbé R. Chausse, directeur du Petit-Séminaire de Verrières, et au même degré avec une autre branche de la même famille fixée à Saint-Didier-la-Séauve, qui compte parmi ses membres, Mgr Augustin Chausse, sacré évêque titulaire de Capsa (Tunisie), le 25 juillet 1881, préfet apostolique du Quang-Tuong, en résidence à Canton (Chine), et son frère l'abbé J.-M. Chausse, aumônier des Frères, à Saint-Étienne.

Progrès de la foi en Océanie. — Il y a 54 ans on ne comptait pas un seul chrétien dans les îles Fidji (Océanie). Aujourd'hui on y compte deux cent mille catholiques, tous pratiquants, sans parler des catéchumènes. Quatre évêques et un archevêque administrent cette contrée. Parmi les missionnaires figurent quatre ou cinq prètres indigènes, et le nombre en sera bientôt plus considérable. Déjà aussi une vingtaine de religieuses du pays viennent en aide aux religieuses européennes.

Un pareil succès n'a été obtenu qu'au prix de cruels sacrifices et de pénibles fatigues. Au début, plusieurs missionnaires ont été massacrés, quelques-uns même.... mangés; mais le sang des martyrs et la protection du B. Chanel, l'apôtre de Futuna, tué en haine de la religion, n'a pas tardé à porter ses fruits.

La moisson est aujourd'hui abondante. Beaucoup demandent à quitter le paganisme.

Le saint dimanche en Suisse. — Le repos dominical est officiellement rétabli dans toute la Confédération helvétique depuis le 1er juillet; les administrations de chemins de fer ont dû supprimer à partir de ce jour tous les trains de marchandises.

Par ce fait même, les chemins de fer français, allemands, autrichiens et italiens ont dû faire de même dans leurs relations internationales avec la Suisse.

Le Conseil d'Etat du canton protestant de Vaud (Suisse), invite

les Sociétés de tir du canton à suspendre totalement leurs exercices, un quart d'heure avant le commencement de la sonnerie des cloches jusqu'à la fin du service divin, et à prendre, en général, toutes les mesures possibles pour que le tir n'empêche pas la célébration tranquille du culte public.

Un Séminariste. — C'est dans l'hiver 1887-1888; un soldat cuisinier monte sur le fourneau pour lever la marmite et la descendre; il met le pied sur le couvercle qui cède, et l'infortuné tombe dans le bouillon brûlant, il a la jambe horriblement brûlée jusqu'au tiers de la cuisse.

L'amputation put être difficilement évitée, mais cinq ou six mois après, la plaie, vive et étendue, donnait des alarmes, le major parla de greffe animale et l'infirmier de visite offrit spontanément son bras; à quelques jours d'intervalle, le major tailla dans sa chair quatre lambeaux nécessaires.

Cela ne suffit pas, et, peu de temps après, l'infirmier d'exploitation l'imita et offrit deux ou trois lambeaux.

Après 21 mois, le cuisinier put partir avec une béquille et 700 fr. de pension.

Les deux infirmiers ses bienfaiteurs furent libérés 12 mois avant l'expiration de leur temps et le premier, l'infirmier de visite, est entré au Grand-Séminaire, où il se prépare à de plus grands sacrifices.

Au Canada. — Monseigneur le Comte de Paris, suivant une promesse faite pendant son séjour au Canada, a fait don au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, près Québec, d'un bas-relief en argent massif, représentant saint Louis, roi de France, offrant son sceptre à sainte Anne avant de partir pour la croisade.

Ce don occupe depuis avant-hier, à Québec, la place que Monseigneur le comte de Paris lui avait assignée.

Droits d'accroissement. — Un projet de loi présenté par M. Rouvier a été distribué le 30 juin.

Il modifie la loi du 23 ventôse an IX, en ce sens que la perception du droit proportionnel d'enregistrement suivrait les sommes et valeurs de franc en franc pour les sommes ou valeurs inférieures à 20 fr et de 10 fr. en 10 fr., pour celles supérieures à 20 fr.

Jusqu'ici, la perception se basait indistinctement sur 20 fr.

Malines. — S. Em. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, a convoqué un congrès catholique international qui se tiendra à Malines et qui s'occupera des œuvres sociales. Plusieurs évêques français et allemands, ainsi que Mgr d'Hulst, recteur des facultés catholiques de Paris, et un grand nombre de notabilités catholiques

de tous les pays de l'Europe, prendront part au Congrès, dont l'ouverture est fixée au 8 septembre.

L'enseignement religieux. — Voici un vœu récent du Conseil d'arrondissement de Nantes pour le rétablissement de l'enseignement religieux dans les écoles publiques :

« Le Conseil,

» Considérant pour quelle proportion effrayante les jeunes gens, les adolescents et même les enfants figurent dans le nombre des suicides, des crimes et des délits de toute espèce constatés chaque année ;

» Considérant que ce douloureux état de choses fait ressortir avec la dernière évidence la nécessité de restituer une place à l'enseignement de la foi et de la morale religieuse dans les programmes de l'instruction primaire ; que c'est là en effet le plus sûr et le plus puissant moyen de développer les bons penchants et de réprimer les mauvais instincts de l'enfance et de la jeunesse ;

» Considérant que le Conseil d'arrondissement de Nantes est particulièrement fondé à se préoccuper des besoins et des intérêts de la population qu'il représente ;

» Émet le vœu que, dans les écoles de l'arrondissement, la morale ne reste pas séparée de la religion ; que l'enseignement des devoirs envers Dieu y soit pris comme base fondamentale et indispensable de tous les devoirs qui incombent à l'homme ; et qu'à cet effet les lois sur l'instruction publique reçoivent toutes les modifications nécessaires.

Chine. — Un religieux, originaire de Chartres, écrit à sa famille une lettre dont nous allons donner un extrait :

« Les journaux ont dû vous apporter toutes sortes de nouvelles sur l'événement de Chine. Cela nous touche de fort près. C'est dans notre mission que les révoltes ont éclaté. Jusqu'ici il n'y a à déplorer que des pertes matérielles, mais elles sont immenses. Chaque nouveau courrier de Shang-haï, le grand port de la Chine centrale, nous apprend de nouvelles dévastations. Les pertes dépassent déjà un demi-million. Un grand établissement qui devait faire centre, a été détruit et brûlé de fond en comble, dépendances, église et tout. Ailleurs les orphelinats de la Sainte-Enfance sont dispersés, anéantis : chose plus triste, des orphelins sont enlevés par les païens. Pauvres enfants ! Les pertes morales sont plus grandes encore peut-être : le prestige des missionnaires est anéanti, le fruit des travaux pendant les ans de paix compromis. 90.000 chrétiens soumis à une terrible tentation. Pourtant leur contenance est constante.

De fait ce n'est pas une vraie persécution. Au fond, ce sont les Européens que l'on attaque, et derrière les Européens, ce qu'on vise c'est tout le gouvernement. Le mouvement est mené par les sociétés secrètes du pays, la société des « vieux frères aînés ». On veut renverser la dynastie actuelle, laquelle n'est pas chinoise, mais Mongole ou Mandchoue. C'est du moins ce que tout le monde pense là-bas ; et l'on s'attend à une révolte universelle. Déjà du Kiang-Nan et du Ho-nan, la révolte a gagné le sud. Les mandarins sont pris entre l'enclume et le marteau. L'empereur les menace de destitution et de pis encore s'ils ne résistent pas : le peuple ne cesse de les menacer s'ils résistent. Ces pauvres gens, pour la plupart au moins, dans le centre, ayant beaucoup fréquenté les Européens, ont moins de préjugés que le peuple, et nous sont moins hostiles. Ils font des proclamations pour calmer les révoltés... et de fait, arrêtent parfois les mouvements populaires... Mais ils sont bien faibles, bien peureux surtout.

La flotte française a envoyé un vaisseau jusqu'à Nan-Kin et le commandant de Fouquières se montre très énergique et tient bon.

Je parlais des préjugés populaires. Jugez-en un peu. L'accusation sans cesse répétée, c'est que les Européens enlèvent les petits enfants pour les tuer, leur arracher les yeux et en faire des remèdes. Aussi dans ces émeutes on se porte aux cimetières, on déterre les morts, et, spectacle horrible, on vient apporter au seuil des églises ou des maisons chrétiennes ces pauvres petits cadavres en décomposition : mais on a eu bien soin tout d'abord de les mutiler et d'arracher les yeux pour en faire accroire au peuple et pendant ce temps, des femmes payées pour cela courent dans la foule en hurlant et en réclamant leur enfant. Jugez de l'effet. Et le peuple qui, au fond, n'est pas méchant, croit à tout cela, se rue sur la demeure des missionnaires, pille et démolit tout. La France a demandé par télégramme cinquante millions d'indemnité. »

Le vin de messe. — Presque toutes les *Semaines religieuse*, à la prière de NN. SS. les Evêques, protestent contre les circulaires charlatanesques envoyées au clergé pour lui offrir du « vin de messe ». Plusieurs de ces *Semaines* se disent en mesure d'affirmer que ces circulaires émanent, pour la plupart, d'agences juives.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 22 AOUT 1891

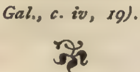
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.



Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 23 août, 14e dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint-Cœur de Marie, double majeur; les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, procession en l'honneur de la Sainte Vierge, en action de grâces : 1° pour la cessation du choléra en 1832; 2° pour l'entière restauration de la Cathédrale après l'incendie de 1836. Au salut, chant du *Te Deum.*

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 23 août, les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, procession comme à la Cathédrale.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 23 août, les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, procession comme à la Cathédrale.

BIBLIOGRAPHIE

Le Salut assuré par la Dévotion à Marie ou **Devotus Mariæ nunquam peribit**. Témoignages et exemples. Par l'auteur d'*Auguste Marceau* et de l'*Ange de l'Eucharistie* (Retaux-Bray, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris). Un vol. in-18 jésus : 1 fr. 50.

De l'Étude de la pratique du droit canonique en France à l'heure présente. Brochure publiée par Mgr l'Evêque de Nancy.

Voici les principales divisions de ce petit ouvrage : *De la nécessité de l'étude du droit canonique. — De deux périls : l'exagération et l'oubli de la pratique et des faits. — Des coutumes. — Des officialités. — Des concours. — De l'inamovibilité. — Conclusions.* Chez V. Retaux, rue Bonaparte, 82, Paris.

Décalogue ou **Dynamite.** — *Avis aux Bourgeois sans Dieu.* — Par l'auteur des Dialogues entre feu Cartouche et M. Brisson, sur l'art d'exterminer sans bruit le clergé, ses écoles et ses congrégations. (Paris, Victor Retaux et fils, libraires-éditeurs, 82, rue Bonaparte. Prix : 50 centimes; franco, 60 centimes.)

Voici les titres des chapitres de cette intéressante brochure : I. Pas de société sans le Décalogue. — II. A bas le Décalogue. — III. Vive la Dynamite. — IV. L'argument du canon. — V. Conversion ou Destruction. — VI. Sinistre prédiction. — Conclusion.

« Messieurs les bourgeois de la congrégation voltairienne et franc-maçonne, gros capitalistes de la juiverie naturelle ou naturalisée, gros rentiers, gros industriels, richissimes banquiers, députés et sénateurs de toutes les gauches et de toutes les couches, ministres à tout faire, et vous, gent moutonnière de l'épicerie, saturée d'impiétés et de blasphèmes, c'est à vous que cet opuscule s'adresse. Un peu d'attention, s'il vous plaît..... »

Ainsi débute l'auteur. L'attention qu'il demande est vraiment méritée tant par le sujet d'une actualité incontestable, que par les sérieuses leçons qui se dégagent si nettes de ces pages écrites avec une verve entraînante.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 22 août. — Saint Symphorien, martyr.
Principe et expédient.

A l'école des martyrs, Symphorien avait appris que le chrétien est un homme de principes, un serviteur dévoué de la vérité et un ennemi-né des équivoques et des compromissions que le monde sait si bien excuser, conseiller ou exploiter. L'occasion lui fut bientôt donnée de montrer qu'il était de cette école.

Un jour, dans les rues d'Autun, il rencontre une procession païenne en l'honneur de Cybèle. Ce spectacle le révolte ; à la publicité du culte idolâtrique il veut opposer la publicité de sa foi ; et, au risque de sa vie, il exprime en termes énergiques son mépris de l'idole et sa pitié des adorateurs. — C'était en 178, le paganisme régnait en maître et la persécution redoublait de violence contre les chrétiens; aussi les propos du jeune Symphorien furent-ils cause de sa brusque arrestation.

Le proconsul devant lequel il dut comparaître était l'homme des expédients. Nouveau Pilate, il avait du gouverneur romain les hésitations et les embarras, le désir de ne faire tort à personne et la volonté ferme de ne pas sacrifier sa position. Il s'intéressait à Symphorien que son origine sénatoriale, sa jeunesse et ses vertus rendaient particulièrement recommandable. Et il crut facile de le sauver sans se perdre lui-même.

Tout d'abord il lui propose amicalement d'adorer la bonne déesse ; mais il échoue devant les protestations indignées du chrétien, il se voit forcé de le condamner à la flagellation et à la prison. Dans cette prison, il croyait trouver un remède plutôt qu'un châtiment. Nouvel échec; car Symphorien en

sortit plus résolu que jamais. Sans grande espérance le juge essaye les moyens ordinaires : les promesses, les faveurs impériales, les honneurs militaires ; Symphorien dédaigne tout. Enfin le proconsul s'arrête à une dernière tentative : que l'accusé assiste, en silence, perdu dans la foule, à un sacrifice de Cybèle et il sera renvoyé indemne. Humilié d'une telle proposition, Symphorien refuse d'aller au temple et menace de briser les idoles.

Conscient d'avoir tout tenté pour une conciliation et désolé d'une telle constance, le juge revient *à son devoir*, à la loi et prononce la condamnation à mort.

Aussitôt on entraîne le jeune confesseur au lieu du supplice et toute la cité des Eduens suit le cortège des licteurs. Une foule immense occupe les remparts et jette au condamné ses malédictions. Des chrétiens se taisent, louant Dieu de l'héroïsme de leur frère et priant pour sa persévérance. Bientôt le silence se fait, Symphorien passe au pied des remparts. Tout à coup une voix éclate. C'est la voix d'une vénérable matrone, la mère de Symphorien. Elle qui jadis l'avait initié à la foi, veut encore l'initier à la gloire : « Souvenez-vous, mon fils, lui dit-elle, du Dieu vivant que je » vous ai appris à connaître et à aimer, et marchez avec » courage à la mort qui vous donnera la vie. »

Elle dut être fière de son fils.

Fort de ce dernier encouragement de sa vaillante mère, Symphorien tombe joyeusement sous la hache du bourreau.

D. G.

DISCOURS DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
A LA
DISTRIBUTION DES PRIX
DE
L'INSTITUTION NOTRE-DAME

(Dans son exorde, Monseigneur loue le discours du sympathique professeur qu'on vient d'entendre et dit comment au sujet traité par M. l'abbé Hervé se relie le sien dont voici l'énoncé : Le collège n'est que la continuation de la famille, et l'éducation s'y doit faire par les mêmes autorités, par les mêmes moyens, et pour le même but.)

I

C'est Dieu même, chers enfants, qui impose à vos parents l'obligation, la douce obligation de vous élever; et voilà d'où vient à l'œuvre de l'éducation son incomparable grandeur.

Dieu lui-même fit l'éducation du premier homme; il lui donna immédiatement son développement physique, intellectuel et moral : il le créa adulte; au feu de sa parole, il alluma son intelligence; il plaça le sentiment moral dans sa conscience. Dieu devait cela à sa sagesse et à sa bonté. Il le fit parce qu'il était père ; mais il ne le fit qu'une fois, et pour l'avenir il se reposa de ce soin sur la famille.

Quand donc Dieu associe des créatures à sa fécondité éternelle, il leur impose le devoir qu'il s'est imposé à lui-même en devenant créateur; car l'éducation est aussi nécessaire à l'enfant que l'action de la Providence au monde. Cet enfant naît, et la joie est grande au foyer domestique. Il naît, mais que sera-t-il un jour? le champ s'ouvre sans limites aux illusions et aux espérances. Qui peut dire quel avenir est réservé à cet enfant et quelle destinée sera la sienne? Voilà pourquoi les regards d'un père et d'une mère s'arrêtent avec tant d'amour sur un berceau. Voilà pourquoi il est si beau à voir, l'enfant ; on l'a dit : beau comme l'espérance! Mais pour qu'il réalise cette espérance et remplisse cette destinée, pour que les germes qui sont en lui se développent, pour que tous les trésors cachés dans cette jeune âme paraissent au jour, il faut que toutes les facultés intellectuelles et morales qui sommeillent dans les profondeurs de son être soient éveillées par la parole et l'enseignement; en un mot, il faut qu'on fasse son éducation; et c'est vous, auteurs de ses jours, qui devez lui donner cette seconde vie.

L'enfant, si j'ose le dire, appartient plus à ses parents par l'éducation qu'il en a reçue que par la naissance qu'il leur doit. En le mettant au monde, c'est votre sang seulement que vous avez fait couler dans ses veines; mais en l'élevant, en le formant, en faisant son éducation, c'est votre âme même que vous lui soufflez. Vous le faites à votre image, et il vous reproduit mieux par cette empreinte de votre âme sur son âme que par la ressemblance de vos traits sur son visage.

Et Dieu, qui vous impose ce devoir sacré et si doux à remplir, a constitué la famille de telle sorte que la double autorité du père et de la mère représente et remplace admirablement sa Providence.

II

Le père est plus particulièrement le dépositaire de la puissance de Dieu, et c'est pourquoi l'autorité paternelle a été dans tous les temps et chez tous les peuples si sainte et si vénérable; voilà pourquoi il y a sur le front d'un père comme un rayon divin qui commande irrésistiblement l'obéissance et le respect; voilà pourquoi, chers enfants, vous devez vous incliner devant la majesté paternelle avec un amour religieux.

Cependant, l'autorité paternelle, tout auguste qu'elle est, ne suffirait pas à l'œuvre de l'éducation, et la Providence divine qui agit avec douceur et force, dit l'Ecriture, *suaviter et fortiter,* ne serait pas représentée tout entière dans la famille, si à côté de l'autorité forte du père, Dieu n'avait pas placé une puissance plus douce, image de sa bonté et de son amour : j'ai nommé la mère.

Et ce nom, chers enfants, a remué vos cœurs dans vos poitrines. Une mère, ce nom en dit plus que toutes les paroles, et il ne faut pas entreprendre d'exprimer par le discours l'amour maternel, le plus tendre, le plus inquiet, le plus vigilant, le plus prévoyant, le plus courageux, le plus infatigable, le plus héroïque amour. Et ici nous n'avons tous qu'à nous rappeler nos souvenirs, et en songeant aux soins inouïs, à la tendresse inexprimable dont nous a entourés, à tous les moments de notre existence, celle qui nous a donné le jour, jamais nous ne pourrons assez remercier Dieu d'avoir créé le cœur des mères.

A cause de cela, et par le droit de son amour, la mère est appelée à élever son enfant, et son autorité pour s'exercer avec plus de douceur n'agit pas avec moins d'empire; il est même incontestable que c'est à elle que revient la plus grande part dans l'éducation de l'enfant. Là où l'autorité paternelle échouerait, la tendresse maternelle triomphe; elle connaît des chemins mystérieux qui la conduisent au plus intime du cœur de son fils, et son instinct est infaillible pour y apercevoir et y remuer la fibre qui vit encore; quand elle est désarmée et suppliante, c'est alors surtout qu'elle est forte; il y a dans son regard, dans sa voix, et surtout dans ses larmes, une puissance à laquelle ni l'orgueil, ni l'endurcissement, rien ne résiste: quand le jeune homme a tout oublié, et que flétri, desséché, éteint par le vice, il n'aime et ne respecte plus rien, il aime encore et respecte sa mère, et ce souvenir et ce nom sacré sont souvent la dernière ressource

et la seule espérance pour le ramener de bien loin à la vérité, à la vertu et au bonheur. Que s'il ne respectait même plus sa mère, alors ce serait fini : « Il n'appartient plus au monde civilisé : il est barbare. »

Qu'elle est donc grande la dignité de mère, surtout quand la vertu s'y ajoute ! Oui, que cette couronne est belle et sainte, quand elle repose sur un front pur, et que rien n'en flétrit la splendeur !

L'éducation dans la famille se fait donc avec le concours de ces deux autorités qui se corrigent et se complètent l'une par l'autre; et voilà pourquoi elle a une si souveraine efficacité, et laisse dans l'âme de l'enfant des traces ineffaçables. Ce qui faisait dire à un grand écrivain, Joseph de Maistre, ces paroles remarquables : « Ce qu'on appelle l'homme, c'est-à-dire l'homme moral, est peut-être formé à dix ans, et s'il ne l'a été par les soins et sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur : quand une mère chrétienne a imprimé sur le front de son fils le caractère divin, on peut être sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. »

C'est pour cela aussi que cette éducation de famille est si douce au cœur de l'enfant, et que tous nous sentons une émotion si vive à la seule pensée du foyer domestique, que nous le revoyons toujours avec tant de bonheur, et que les souvenirs que nous en emportons sont les plus chers, les plus profonds, les plus impérissables souvenirs.

Cependant le moment arrive où il faut pourtant quitter la famille. Le grand devoir imposé par Dieu aux parents exige qu'ils en confient l'accomplissement à d'autres, quand il ne peuvent eux-mêmes y suffire. Séparation redoutée, mais nécessaire ; moment pénible, nous le savons, et qui arrache souvent à la mère comme à l'enfant bien des larmes. C'est alors que commencent nos devoirs et que nous recevons notre mission. Substitués à la famille, comme elle représentant Dieu auprès des enfants, nous devons continuer son œuvre, mais, je l'ai dit, par les mêmes moyens et pour le même but.

III

Tous les droits sacrés du père reposent sur nous, et nous devons paraître à vos yeux, chers enfants, couverts en quelque sorte de la majesté, de l'autorité paternelle. A cette autorité correspond pour vous un grand devoir : l'obéissance ; non pas l'obéissance de l'esclave, qui cède en frémissant ; mais l'obéissance de l'enfant, docile et respectueuse. L'éducation n'est

possible qu'à cette condition ; et une véritable maison d'éducation peut se définir d'un seul mot : une école d'obéissance et de respect. Là où ce respect n'existe pas, où la discipline est sans vigueur, et l'autorité paternelle méprisée dans la personne des maîtres, il ne faut pas parler d'éducation.

Autant que vous, jeunes gens, nous avons à cœur la dignité, la sainte fierté du caractère ; mais nous ne vous demandons pas d'abaisser vos âmes quand nous vous rappelons l'obéissance et le respect. On est dans l'honneur quand on est dans l'ordre, dans la raison, dans le devoir, et c'est par manque de justesse d'esprit autant que par orgueil, que des jeunes gens quelquefois cherchent leur gloire, et par un juste châtiment ne trouvent que leur honte, dans la vaine ostentation d'une liberté sans borne. Jeunes gens, croyez-le : il est plus facile de secouer le joug que de le porter ; il faut plus de force pour observer la loi que pour s'y soustraire ; il y a plus de dignité à rester dans le bien qu'à s'insurger contre la règle.

La loi de l'obéissance et du respect, remarquez-le bien, n'est pas seulement la loi du collège, elle est celle aussi de la famille, celle de la société, de toute société ; celle du monde physique et du monde moral ; celle du ciel et de la terre.

Ah ! nos pères ont vu bien des orages, bien des révolutions, bien des ruines ; la terre sur laquelle nous marchons a été ébranlée par mille secousses et entr'ouverte jusqu'aux abîmes ; ceux qui, effrayés du passé, regardent vers l'avenir et se demandent avec anxiété quel sera le sort des générations nouvelles, ne peuvent faire reposer leurs espérances que sur la jeunesse, si, élevée à l'école du respect et assouplie par l'obéissance, elle apprend enfin à souffrir l'autorité et à accepter le devoir.

Mais il faut autre chose, l'autorité seule ne suffirait pas : s'exerçant sur des natures libres, elle demande nécessairement leur concours, et il faut qu'on le sache bien, il y a dans l'enfant des faiblesses qui réclament des condescendances infinies, et aussi des résistances qui ne seraient jamais vaincues par la force. Il y faut cette autre force qui s'appelle la douceur, la bonté; c'est-à-dire que le maître, de même qu'il représente le père par l'autorité, doit représenter aussi cette inépuisable bonté qui caractérise la mère. Ainsi le collège sera vraiment, ce qu'il doit être, une famille. Voilà pourquoi Fénelon disait à l'éducateur : Soyez père ! ce n'est pas assez, soyez mère !

Et ici on arrive à ce qui est le sommet de l'œuvre, à ce qui permet de synthétiser en soi cette douceur et cette force, à trouver le difficile et nécessaire mélange qui fait que l'éduca-

tion ne versera d'aucun côté dans aucun excès : c'est-à-dire à cette chose sublime et qui contient ici tous les secrets : l'amour!

Est-on père, est-on mère, si on n'aime? On n'est pas non plus éducateur, si on n'aime pas! si on n'éprouve pas en face des enfants et à la pensée du bien qu'on peut leur faire, ce tressaillement mystérieux, qui ne se définit pas, et qu'on ne comprendra même jamais, si on ne l'a pas ressenti! Si quelqu'un l'ignorant songeait cependant à se faire éducateur, je lui dirais : Oh! n'approchez pas de la jeunesse; retirez-vous : vous n'êtes pas fait pour elle! Si vous voulez accomplir une telle œuvre autrement que par amour, malheur à vous, et malheur aux enfants! Par dégoût ou par impuissance, vous ne remplirez pas vos devoirs. Je vous demande qui vous inspirera la patience, cette indispensable vertu d'un bon maître? Vous ne saurez que vous irriter contre les petits défauts de l'enfance, si bien compensés par tant d'aimables qualités, contre son inévitable légèreté, si bien rachetée par sa candeur. Vous ne connaîtrez jamais la jeunesse. Puni de votre manque d'affection par un juste refus de confiance, et vous fermant des cœurs qui ne demandent qu'à s'ouvrir, vous ignorerez à jamais ce qu'il y a de plus doux et de plus précieux dans l'éducation, ces confidences intimes où les jeunes gens mettent à nu leur âme avec tant de franchise, et découvrent tout à coup au maître que leurs défauts ont désolé quelque qualité généreuse qui le console et l'encourage, et lui défend de désespérer jamais de la jeunesse.

Vous pouvez comprendre et apprécier maintenant, Mesdames et Messieurs, cet amour dans l'éducation, ces détails charmants et touchants, dont le véritable homme d'éducation et le vrai prêtre qui vient tout à l'heure de vous parler vous a déroulé l'aimable tableau. Vous pouvez comprendre aussi pourquoi le prêtre est si bien prédisposé au grand rôle d'éducateur par son sacerdoce.

Messieurs, le sacerdoce catholique a de tout temps réclamé sa part dans l'enseignement, et nul de vous n'a oublié les luttes ardentes qu'il a soutenues, qu'il serait prêt à soutenir encore, s'il le fallait, pour conquérir cette liberté qu'on lui a enfin reconnue. Sans doute les âmes sont là en cause, et la grande, la seule ambition du sacerdoce, ce sont les âmes : aussi, nous le déclarons sans détour, l'éducation n'est pour nous qu'un moyen, et en y consacrant notre vie de prêtres, en nous condamnant à enseigner, et pourquoi ne les enseignerions-nous pas aussi bien que d'autres? la grammaire, la

littérature profane, les sciences humaines, nous regardons plus loin, nous songeons aux âmes. Mais ce qui autorisait nos revendications à nos yeux et aux vôtres, ce qui appelait et appellera toujours sur nous, quoi qu'on fasse, la confiance des familles, c'est que nous sommes dignes de ce ministère ; dignes, oui ! parce que nous aimons la jeunesse, ayant puisé cet amour à la source la plus sacrée, au cœur même du Rédempteur, de ce Dieu qui prenait l'enfance sur ses genoux et faisait reposer la jeunesse sur son cœur; et nous l'aimons plus et mieux que personne ne l'aime, parce que le sacerdoce est la plus haute des paternités ; parce que nous l'aimons et pour elle et pour Dieu ; parce que, en un mot, nous avons conscience de notre amour et de notre dévouement.

IV

Je n'ajouterai plus qu'un mot : Puisque le collège remplace et continue la famille, il doit y avoir entre les parents et les maîtres entente parfaite, complet accord de vues et de principes : autrement cette œuvre difficile ne se fait pas, ou se fait mal. Pendant son éducation, l'enfant, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, subit toujours l'influence de la famille, en même temps que celle de ses maîtres, et il est bien évident que si ces deux influences se contrarient et se combattent, l'intelligence et le cœur et la conscience de l'enfant se déconcertent et se troublent : il n'est plus dirigé, il est dévoyé : c'est pour cela que les pères de famille doivent être libres dans le choix de ceux à qui ils confient leurs enfants ; pourvu qu'ils ne les confient pas à des indignes; à des hommes capables de tuer leurs âmes. Et ce droit sacré, ô pères et mères de famille, à aucun prix il ne faudrait vous le laisser ravir ! Quant à nous, nous serions indomptables à le défendre ! Ainsi la tâche des maîtres est facilitée par la famille. Au contraire, quand par un malheur dont la Providence a préservé nos chers enfants, l'éducation de la famille a fait défaut, comment réparer ces ruines ? Ou, si elle contredisait celle du collège, qui des deux éducations l'emporterait ? Soyez bénies, vous, familles chrétiennes, qui nous secondez si puissamment dans notre tâche laborieuse et difficile, en même temps que nous nous dévouons, nous, joyeusement, infatigablement, à vous former des enfants tels que vos cœurs les désirent, tels que la Patrie les réclame, tels que l'Eglise et Dieu les attendent.

Aussi, votre confiance vient-elle à nous de plus en plus,

et c'est un fait notoire à Chartres, et dont nous ne pouvons que bénir la Providence, un vent favorable souffle vers ce collège. Nous sentons, nous, vivement les devoirs qui nous sont par là imposés, et vous pouvez en être assurés, nous ne négligerons rien pour répondre à l'attente des familles chrétiennes. Notre dévouement pour vos chers enfants en grandira d'autant. En ce qui touche leurs études, l'institution d'une inspection volontaire faite par des hommes éminents vous est déjà un gage de notre sollicitude. Un autre, c'est notre empressement à accueillir parmi nous un éducateur qui a déjà fait ses preuves — un éducateur laïque — oh ! ce ne sont pas les laïques que nous repoussons, ce sont les laïques antichrétiens ! J'ai travaillé dix ans de ma vie dans un collège mixte avec des laïques, et je sais ce qu'ils valent quand ils sont bons ! un éducateur modeste, instruit, dévoué, apte à enseigner les sciences comme le français, branche de notre programme que nous tenons surtout à développer ; un éducateur enfin qui n'aura pas de peine à se pénétrer de notre esprit, puisqu'il ne serait pas venu à nous s'il n'en avait déjà quelque chose.

Mais je vous comprends : vous attendez de moi une parole encore. Eh bien, oui, rassurez-vous : nous ne repousserons, faute d'espace, aucun de ceux qui veulent venir vers nous : les coups de marteau qui bientôt retentiront dans cette cour vous le diront... Mais le grand et définitif développement que je rêve aura-t-il lieu ici même, ou un peu plus loin, en plein air de la ville et de la campagne à la fois : j'hésite, je calcule, je suppute encore : personne ne me fera un reproche d'avoir apporté dans une affaire de cette importance trop de prudence : mais quand le moment sera venu, et qu'avec un accent de mon âme, qui retentira dans les vôtres, un cri d'amour pour vos enfants et pour vous, car vos enfants, c'est vous-mêmes, je vous dirai : C'est l'heure ! me répondrez-vous ?... Oui, vous me répondrez !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Nous parlerons de la fête de l'Assomption à Chartres dans la *Voix* qui paraîtra le 29. Aujourd'hui disons seulement que le prédicateur, M. l'abbé Chapon, a glorifié Notre-Dame en expliquant, dans son important discours, le rôle maternel de la Sainte Vierge, concernant la génération de la Verbe, la régénération des âmes, puis l'enfantement et l'épanouissement des peuples chrétiens surtout de

la France. Ce dernier point a eu pour développement une belle page d'histoire sur Marie et les destinées de notre nation.

— Au moment où paraîtra le présent numéro, la Retraite pastorale sera à son terme, la cérémonie de clôture devant avoir lieu à la Cathédrale, samedi matin 22. Le clergé diocésain a entendu avec bonheur les instructions du R. P. Berthe, l'auteur de la *Vie de Garcia Moreno*. Aimer Dieu de toute notre âme et détruire en nous tout ce qui s'oppose à cet amour, c'est le résumé de nos devoirs, c'est l'unique sagesse. Toutes les prédications portaient sur ce principe ou en disaient les conséquences. Le savant Rédemptoriste, ennemi de toute vaine déclamation, atteint les esprits et les cœurs par une parole mesurée, énergique, toujours fortement doctrinale, par le plus heureux choix des citations de l'Ecriture et des Pères, par des raisonnements puissants. Une méditation profonde des vérités pratiques et l'expérience de la vie sacerdotale lui inspirent souvent des réflexions et des accents inattendus qui saisissent l'auditoire et semblent le porter encore plus près de Dieu.

Le premier jour de la retraite, Monseigneur s'est chargé de la conférence de l'après-midi. S. G. tenait à se mettre au plus tôt en rapport avec cette partie de son clergé qu'elle n'avait pas vue à la retraite de l'année dernière. La sainteté sacerdotale, tel a été le sujet de son discours; c'était la meilleure exhortation à profiter des jours de grâces qui commençaient pour ses prêtres. Le jeudi et le vendredi, Monseigneur à consacré la conférence de l'après-midi à l'exposé des œuvres et aux avis relatifs à l'administration.

— Le Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes est parti le 18 août. L'Association du Salut a organisé 16 trains dont 13 partant de Paris ou de la région. En même temps elle faisait commencer une neuvaine pour les mille malades pauvres admis à faire partie de ce pèlerinage. Une centaine de personnes du diocèse de Chartres, dont 15 malades, se sont jointes aux pèlerins de Paris, lors du passage des trains aux gares qui leur avaient été assignées pour le rendez-vous.

— Nous avons parlé de la distribution de prix pour les écoles des Frères, à Chartres. La fête analogue qui a eu lieu, le lendemain 11 août, pour l'école de la rue des Béguines tenue par les sœurs de Saint-Paul, a été l'objet des mêmes témoignages sympathiques. La foule s'est portée aussi avec empressement à cette distribution de prix qui intéressait à bon droit une notable partie de la population chartraine.

Cet attachement des familles à l'enseignement donné par les

religieuses, nous l'avons constaté également à Dreux. Dans cette ville la grande majorité des petites filles sont élèves des Sœurs. Près de 600 enfants sont confiées à leurs soins, réparties dans l'école primaire, l'école maternelle ou la Crèche. C'est l'école primaire qui avait ses prix le 18 août. Quelle immense assemblée assistait à cette fête ! La prospérité de ces établissements doit être un doux encouragement pour la générosité des bienfaiteurs; elle est d'un bon augure pour l'avenir chrétien de la ville.

Les fouilles et le chauffage de la Cathédrale. — On lit dans le *Journal de Chartres :* Tous les Chartrains ont visité les fouilles du transept méridional de la Cathédrale, et applaudi au projet de calorifère en vue duquel elles ont été exécutées. Dans la dernière séance de jeudi, la Société archéologique s'est fait l'écho de l'opinion publique en émettant à l'unanimité le vœu de voir ce projet réalisé. Il en résultera un grand bien pour la science archéologique, qui profitera des découvertes amenées par les fouilles, pour le monument lui-même qui s'assainira, mais surtout pour tout le monde. Il n'y a pas que les fidèles qui fassent de longs séjours à la Cathédrale : il n'est personne qui, à l'occasion soit d'un décès, soit d'un mariage, soit de toute autre cérémonie, n'y passe de temps en temps quelques heures. Et l'on sait combien parfois la température y est dure.

Au sacre de Mgr Lagrange, le 19 mars 1890, elle était si intolérable que plusieurs ne purent attendre la fin : à certain mariage que nous pourrions désigner, quelques personnes ont contracté des refroidissements qui ont été très inquiétants. Ce calorifère est donc une œuvre d'utilité publique, et l'on ne peut que souhaiter de le voir fonctionner l'hiver prochain.

Loigny. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du général de Sonis, a eu lieu le samedi 15 août, à Loigny. On sait que Mgr Baunard, recteur de l'Institut catholique de Lille, a écrit la vie du général; au contact de cette grande âme, qui revit si bien sous sa plume, l'écrivain sentit grandir encore son admiration pour son héros et il résolut de consacrer une partie des bénéfices que lui procurerait son œuvre à ériger un monument sur l'emplacement même où était tombé le général.

C'est ce mémorial que Mgr Baunard est venu lui-même bénir samedi dernier.

Toute la famille de Sonis était présente. Malgré la saison peu favorable, une foule nombreuse se pressait dans l'église de Loigny qui se trouva encore trop étroite ce jour-là. Le clergé chartrain et le clergé orléanais étaient représentés par plusieurs prêtres :

Mgr Lagrange avait délégué à la cérémonie M. le chanoine Roussillon. Le comité chartrain de secours aux blessés avait aussi plusieurs représentants.

On se dirigea, en chantant les vêpres, vers l'endroit où s'élève le monument, près du bois des zouaves. Avant de procéder à la bénédiction, Mgr Baunard retraça en quelques pages émouvantes, la vie si chrétienne et si française du général, puis il consacra par les prières liturgiques ces pierres qui couvriront désormais le sol qui but le sang d'un brave, disons mieux, le sang d'un saint.

Avant de se retirer, chacun vint baiser dévotement la pierre qui supporte la croix et l'on retourna à l'église au chant des complies et des litanies. La paroisse de Terminiers, sur le territoire de laquelle se trouve cette croix ainsi d'ailleurs que le petit bois des zouaves, avait profité de l'occasion pour faire la procession du 15 août et avait apporté un fort appoint à l'assistance déjà considérable.

Tout le monde se rendit à l'église de Loigny, et la bénédiction du Saint-Sacrement termina cette belle journée.

Voici maintenant la description du monument : Sur la croix de pierre, haute de 4 mètres 50, se déploie l'étendard du Sacré-Cœur; ses plis laissent apercevoir une palme, symbole du triomphe que la France catholique a fait dans son cœur reconnaissant aux glorieux vaincus de Loigny. Les quatre faces du piédestal portent quatre inscriptions qui rappellent, avec le seul titre que le général ait voulu sur sa tombe : *Miles Christi*, les angoisses et les ravissements de la nuit douloureuse.

Lanneray. — La fête de l'Assomption a été célébrée avec éclat par la paroisse de Lanneray qui recevait, ce jour là, avec les marques de la plus grande sympathie, son nouveau curé, M. l'abbé Aubert, ancien vicaire de saint-Pierre de Chartres. Les cérémonies d'installation furent expliquées aux fidèles par M. l'abbé Clerval, supérieur de la maîtrise, et présidées par M. l'abbé Desvaux, curé de la Madeleine à Châteaudun, qui, au prône, présenta le nouveau pasteur. Celui-ci répondit en des termes propres à gagner l'affection et la confiance de ses paroissiens. Peu après la grand'messe, le conseil municipal faisant écho à ses sentiments et à ceux de Sa Grandeur, dans une délibération qui lui fait grand honneur, votait la reconstruction du presbytère et une indemnité de déménagement. Evidemment Notre-Dame de Chartres bénissait cette première rencontre qui avait lieu sous ses auspices entre les habitants de Lanneray et leur pasteur.

Il fut beaucoup parlé de l'ancien curé, M. l'abbé Lemoine, qui a laissé de profonds souvenirs dans le pays et l'on citait de lui un

trait, arrivé ailleurs, mais trop édifiant pour qu'il reste dans l'oubli :

Après sa sortie de prison (où l'avait jeté une effroyable cabale, et d'où Mgr Clausel l'avait reconduit dans sa voiture assisté de ses deux grands vicaires) un fermier était resté furieux contre lui. Ce fermier tombe gravement malade. M. Lemoine se présente : à sa grande surprise, il est reçu par la famille, et introduit près de lui. Lorsqu'ils sont seuls, le fermier prie le curé de s'approcher, de s'approcher encore... A ce moment, il se dresse et donne un grand soufflet à M. Lemoine en s'écriant : Eh bien! maintenant, je mourrai content.... Sans s'émouvoir, M. le curé répond : Monsieur, je suis heureux d'avoir pu vous faire plaisir. Mais j'espère bien que vous serez assez noble pour agir de la même manière envers moi. Eh bien ! je vous demande à mon tour de vous rapprocher du bon Dieu. Désignez-moi le prêtre que vous voudrez, je vais l'envoyer chercher immédiatement. »

Cet homme est vaincu, et, de suite, il ajoute : Allez me chercher M. Chevalier, curé de Voves. Il le connaissait parce qu'il était d'un pays voisin. M. Chevalier accourut et administra le malade. Quant à M. Lemoine, délicat jusqu'au bout, il s'éclipsa le jour de l'enterrement.

FAITS DIVERS

La Sainte Tunique de Notre-Seigneur. — On nous écrit d'Argenteuil : Hier, 16 août, notre paroisse était en fête. Paris, à l'occasion du 1091me anniversaire de la Translation de la Sainte Tunique à Argenteuil, nous avait envoyé plus de treize cents pèlerins qui ont passé leur journée tout entière à vénérer l'Insigne Relique. A leur arrivée les pèlerins ont été heureusement impressionnés par la vue des gracieuses peintures qui décorent depuis peu la chapelle de l'autel reliquaire et qui sont dues au zèle de M. le Curé et à la générosité de ses paroissiens. A la messe de neuf heures, magnifique communion de quatre cents personnes dont un bon sixième d'hommes. Pendant une notable partie de la journée, deux prêtres faisaient toucher à la châsse les objets pieux qu'on leur présentait. Avant les vêpres, les Parisiens, avec l'expression d'une foi ardente, ont chanté leur beau cantique dont le mouvement, exempt de toute mélodie savante, est si facilement retenu par les masses en même temps qu'il est empreint d'une grande piété. Aux vêpres, le R. P. Le Tallec dans une instruction toute de ferveur nous a redit ce qu'étaient le visage, le regard, la parole et le Cœur de Jésus. L'éloquent religieux qui connaît bien le Maître, nous l'a fait à son tour mieux connaître.

Après le sermon, la vénérable Relique a été promenée à l'intérieur de l'église. C'était un spectacle touchant que celui des pèlerins humblement agenouillés sur le passage de la Sainte Tunique et révélant par leur attitude leur amoureuse confiance et leur tendre reconnaissance envers Notre-Seigneur. Ces belles fêtes se sont terminées par la vénération de la précieuse relique. Et maintenant c'est de grand cœur que nous disons « merci » aux Parisiens pour l'édification qu'ils ont donnée à notre paroisse. — A. L C.

Congrès de Malines. — Le congrès catholique de Malines, qui se réunira le 6 septembre, durera cinq jours. Le mardi 8, jour de l'ouverture, un oratorio sera exécuté. Une réunion ouvrière sera organisée par le congrès le mercredi 9. Le lendemain, une fête de nuit sera offerte aux membres du congrès, et, le samedi 12, un grand banquet sera donné.

Parmi les notabilités qui se sont fait inscrire, on remarque Mgr Schrœder, l'abbé Winterer, le comte de Caulaincourt, l'abbé Garnier, le marquis de Nadillac, M. Denis Cochin et Mgr Berthier.

Il est question d'organiser, pour le dimanche 13 septembre, une réunion ouvrière populaire.

Saint Joachim. — Le jour de sa fête, le Pape a reçu à la salle du Trône archevêques, évêques, prélats, patriciens et dans ses appartements les cardinaux; puis a tenu cercle en sa bibliothèque.

Le Messagero a annoncé qu'en ce cercle, Léon XIII a fait un discours contre la triple alliance, mais, comme on devait s'y attendre, cela est faux; il n'a été question que de questions religieuses, pèlerinages, sans allusion politique.

Italie. — Le *Bulletin Salésien* annonce qus le cardinal archevêque de Turin a commencé, avec l'approbation unanime des évêques des provinces de Turin et de Verceil, le procès canonique touchant la vie, les vertus et les miracles du serviteur de Dieu dom Bosco, afin de préparer ainsi l'introduction, en cour de Rome, de la cause de sa béatification. D'autre part, dom Rua, supérieur général de la société salésienne, a confié à l'un des plus anciens enfants de dom Bosco, son secrétaire, le soin de composer une vie complète du vénéré fondateur.

Jeanne d'Arc. — Pèlerinage à Domrémy, le 25 août, en mémoire de Jeanne d'Arc.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. | N° 28.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 6 septembre, 16e dimanche après la Pentecôte. Commémoraison de tous les Souverains Pontifes, *double*. Les offices aux heures ordinaires. — Après l'office capitulaire du soir, réunion de la Confrérie avec procession et recommandations.

Le luudi 7 septembre, 1res vêpres de la Nativité de la Très Sainte Vierge; Matines et Laudes, à 6 h. du soir.

Le mardi 8 septembre, Fête de la NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE, *double de 2e classe*, une seule grand'messe, à 10 h., Monseigneur officiera pontificalement. Après les vêpres, sermon par le R. P. Chapotin, dominicain, prédicateur de l'Octave.

Tous les jours de l'Octave, messe à 8 h. au maître-autel, pendant laquelle la Sainte Châsse sera exposée à la vénération des fidèles jusqu'à la fin de la messe du Chapitre, excepté le jeudi. Le soir, à 8 h., sermon suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement. Le sermon du dimanche 13 sera en faveur de l'Œuvre des Campagnes.

Le jeudi 10, Adoration mensuelle, à la Cathédrale. Exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 h. — A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. Sermon à 8 h. du soir, suivi du salut solennel. — Indulgence plénière.

C'est le mardi 15, au soir, que doit se clore l'Octave par la procession aux flambeaux dans la Crypte illuminée.

Plusieurs groupes de pèlerins se sont déjà fait annoncer pour le 8 septembre. On sait que c'est le jour principal pour les petits enfants voués à la Sainte Vierge. Chaque année un nombre considérable de ces enfants sont apportés, même de très loin, par leurs parents à l'église de N.-D. de Chartres.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 6 septembre et le mardi 8, fête de la Nativité de N.-D., les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 6 septembre, après les vêpres, procession de la Confrérie et allocution. — Le mardi 8, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, grand'messe, à 9 h.

EGLISE DE SAINT-MARTIN-AU-VAL A LHOSPICE SAINT-BRICE. — Le dimanche 6 septembre, première communion. — Grand'messe, à 9 h.; vêpres, à 3 h. — Instruction le soir, par M. l'abbé Tillard, curé de Luisant.

SOMMAIRE

NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Notre-Dame de Chartres, *brochure de 32 pages, notice illustrée par Paillard, en vente à la maison des Clercs et chez tous les libraires de Chartres.*

Nous revenons aujourd'hui sur cette brochure, d'abord pour remercier les nombreux lecteurs qui nous en ont demandé afin de divulguer le culte de N.-D. de Chartres, ensuite pour rectifier et compléter les prix indiqués dans le numéro de septembre.

Cette brochure coûte : prise en librairie, 0 fr. 20 cent. l'unité, 1 fr. 80 la douzaine, 12 fr. 50 le cent et non 2 fr. 50 comme on l'a imprimé dernièrement, 100 fr. le mille. — Envoyée par la poste : 0 fr. 25 l'exemplaire, 2 fr. la douzaine, 13 fr. 50 le cent. — Le mille est evpédié par le chemin de fer, aux frais du destinataire.

LA SAINT-FIACRE A LA CATHÉDRALE

Le 30 août, la confrérie de Saint Fiacre a eu sa fête annuelle à la cathédrale. Il faut dire à l'honneur de ses membres que c'est la seule association de Chartres qui ait conservé son esprit et ses traditions religieuses.

On croyait assister à une bonne fête du bon vieux temps. Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, remplissaient tout le haut de la grande nef et refluaient bien au-dessous du banc-d'œuvre. La tenue était parfaitement silencieuse et recueillie. L'autel était garni de fleurs : en avant se voyaient le bâton de Saint Piat et le baldaquin de Saint Fiacre tous deux ornés de verdure et gardés par des petits enfants assis à l'entour. Monseigneur présidait.

L'entrée à l'église se fit comme de coutume au son du tambour. Après la procession et la bénédiction par Sa Grandeur des innombrables pains bénits, la sainte Messe commença et, à l'Evangile, Monseigneur, du haut de la grande

chaire, prononça un discours parfaitement approprié à la circonstance. Les auditeurs étaient ravis en l'entendant leur parler des fleurs et de leur symbole, des travaux du jardinage et de leur noblesse, des confréries et de leur origine chrétienne, enfin de son amour du peuple, avec autant de science que d'éloquence. La confrérie se réunit après la messe dans la chapelle Saint-Piat pour vendre le bâton et décida de faire imprimer le discours de Monseigneur pour tous ses membres.

Les principaux dignitaires se rendirent ensuite, dans un char tout revêtu de guirlandes et de fleurs, à l'Evêché, où ils exprimèrent à Monseigneur leur profonde reconnaissance pour le grand honneur qu'il avait daigné faire à toute la Confrérie.

ALLOCUTION

à MM. les MEMBRES de la CONFRÉRIE de SAINT-FIACRE

Le 30 Aout 1891.

C'est avec une véritable joie, laissez-moi vous le dire, MM., que j'ai accepté l'invitation que vous avez bien voulu me faire de prendre part à votre fête, d'assister au Saint-Sacrifice de la messe par lequel vous avez la louable habitude de l'inaugurer, et de vous adresser quelques paroles.

MM., je ne fais nulle difficulté à vous le dire, j'aime votre art, et naguère encore j'en donnais une preuve irrécusable en faisant venir dans mon grand séminaire un prêtre, arboriculteur éminent, auteur d'un livre remarquable sur la matière, pour donner à nos futurs prêtres des leçons, théoriques et pratiques, d'horticulture. Et je continuerai.

I.

J'aime votre art. Pour bien des raisons. Art merveilleux! D'abord, c'est le plus ancien; cet art, comme l'a dit avec raison le moderne chantre des jardins,

> Remonte aux premiers jours de l'antique univers :
> Dès que l'homme eut soumis les champs à la culture,
> D'un heureux coin de terre il soigna la parure.

Un heureux coin de terre, cela veut dire un jardin : Delille aimait les périphrases. L'art de l'horticulture remonte jusqu'à

Dieu. Quand Dieu eut créé le premier homme, il le mit dans un jardin de délices: de cet Éden, quel fut le premier jardinier? Dieu. Et puis? Et puis l'homme : Dieu le mit là dans ce jardin, dit l'Écriture, pour le travailler : *ut operaretur eum.* Et cela, remarquez-le bien, aux beaux jours de la première innocence, avant le triste péché; de telle sorte que le travail a été un devoir et un honneur avant d'être un châtiment; et qu'il est devenu un châtiment sans cesser d'être un honneur et un devoir.

Vous êtes donc, MM. les jardiniers, à la lettre, les premiers ouvriers du monde; le premier travail de l'homme a été le jardinage; cet art est le premier que Dieu a révélé à l'homme : *Rusticationem creatam ab altissimo,* dit l'Écriture : Le travail des champs et des jardins a été créé de Dieu directement.

Et de plus, avez-vous remarqué ce que je ne crains pas d'appeler la supériorité de votre travail sur les autres travaux ? Vous êtes, vous, plus que tous les autres travailleurs, les collaborateurs de Dieu. Aux autres, Dieu fournit la matière : au peintre les couleurs, au sculpteur la pierre, le marbre, le bronze; avec cette matière l'artiste fait son œuvre; mais à vous la matière première ne suffit pas, vous travaillez avec Dieu, et Dieu travaille avec vous. Il ne suffit pas de recueillir la graine, de préparer la terre, d'y déposer la semence, et quand la plante, la fleur ou l'arbre ont germé, de les cultiver avec soin : il vous faut les forces fécondantes que l'auteur des choses a mises dans le sol, la sève vivifiante, et l'air, et la pluie, et le soleil de Dieu; et aussi des saisons propices! De tout cela le créateur reste le maître, et le gouverne et en dispose comme il veut; en sorte que nous demeurons entre les mains de Dieu, nous et nos travaux, toujours. Sans lui, sans sa bénédiction, rien: mais, avec son secours, que de merveilles vous produisez!

Vos légumes et vos fruits ornent nos tables; vos arbres ombragent nos têtes et réjouissent nos yeux; création ravissante, vos fleurs nous charment et nous embaument. Et quelle variété dans ces dons de Dieu reproduits par vous! Les pourrais-je énumérer tous, ces trésors du potager, du verger ou du parterre? Votre art embrasse tout cela. Et non seulement vous les multipliez, je pourrais dire que vous les créez, si ce

mot de création ne devait pas être réservé à Dieu seul. Vous dirigez à votre gré la sève, et à ces arbres vous donnez toutes les formes : quenouilles ou pyramides, coupes gracieuses, candélabres et éventails, palmettes simples ou doubles ; vous les placez en plein vent ou en espalier ; vous les faites courir en cordons, verticaux, obliques, horizontaux ; vous leur distribuez savamment l'air et la lumière ; vous les greffez en fente, en écusson ou par approche ; des espèces nouvelles naissent sous vos mains ; des nuances insoupçonnées, des parfums inconnus. J'ai vu, à Paris, au Jardin des Plantes, je ne sais combien de roses que les jardiniers du siècle dernier n'ont pas admirées, elles n'existaient pas encore ; des espèces sans nombre de poiriers, de pêchers et de pommiers ; je me suis surpris pendant l'exposition à m'arrêter des quarts d'heure entiers devant un carré de glaïeuls. Non que je dédaigne la simple nature, la petite fleur des champs et des prés, l'églantine, l'aubépine, la fraise odorante des bois ; mais c'est bien pour que l'art arrive à tirer de l'œuvre de Dieu les merveilles dont je parlais que Dieu nous en a donné le pouvoir. Voilà donc à mes yeux la grande gloire des jardins et du jardinage : C'est l'art humain et la puissance créatrice mêlés ensemble et agissant de concert, ineffablement.

Et quelles jouissances, pures et innocentes, nous viennent de là ! Quel plaisir de les voir, ces aimables et utiles productions, sortir de terre, ou s'épanouir sur la branche, s'élever, se développer, et mûrir ! Je ne sais comment, mais nuls fruits ne valent les fruits, nulles fleurs les fleurs de notre jardin : celles que nous avons nous-mêmes plantées, arrosées et cueillies. Et que n'aurais-je pas à dire des mystérieuses analogies des fleurs avec notre âme, et de leur langage, si je me mettais à l'interpréter ; car elles en ont un ; elles parlent à qui sait les entendre ! Le jardin est le lieu où l'on se repose, où l'on se récrée, où l'on se pacifie. Que d'illustres hommes, guerriers, politiques, artistes, sont venus se délasser là des agitations et du bruit de la vie ! Ne cite-t-on pas un empereur romain, Dioclétien, qui eut bien vite oublié, dans les douceurs de son jardin, le trône du monde perdu ? Eh ! moi aussi je suis jardinier ! Je cultive les âmes, comme vous les fleurs. Malheureusement, pas aussi bien.

Et quel art riche et varié ! Art et science à la fois ! Que de

choses il faut savoir pour y devenir un maître ! Je ne dis pas seulement pour créer ces jardins splendides où les allées s'entrecroisent, où les pelouses s'étendent à perte de vue, où les arbres s'élèvent en bouquets gracieux, en massifs ombreux, ou superbement solitaires :

Fraxinus in sylvis, pulcherrima Pinus in hortis!

où les eaux chantent nuit et jour; cela c'est le luxe du riche; mais simplement pour entretenir et fertiliser nos pépinières et nos potagers ! Que de calculs et de logique ! car tout ici est l'application raisonnée d'un principe : choisir le sol, l'exposition, l'espèce ; tailler à telle hauteur ou à telle autre ; arrêter modérer, porter ici ou là la sève. De même pour l'agriculteur, le viticulteur. Aussi a-t-on souvent remarqué à quel degré les gens qui travaillent la terre sont des hommes sensés : tandis que l'ouvrier des villes trop souvent, au contact des corruptions de toute espèce, du cœur et de l'esprit, dont elles sont le foyer, a plus ou moins altéré la rectitude naturelle de son jugement, l'homme des champs l'a gardée tout entière, et conservé intact et sain ce bon sens qui est le maître de la vie humaine : que de fois en causant avec des cultivateurs n'en ai-je pas été frappé ! Et avec le bon sens, vous avez gardé deux choses, capitales encore, les bonnes mœurs et l'esprit religieux.

Oui, et l'antiquité, elle-même en avait été frappée : *Casta pudicitiam servat domus*, chaste est son foyer, a dit de l'homme des champs le poète des Géorgiques ; Pourquoi ? Parce que, disait-il encore : Il est religieux ; *Sacra Deum, Sanctique Patres;* il garde le double culte et des Dieux et des aïeux. D'autres arts, oubliant leur mission, peuvent corrompre et abaisser, au lieu de purifier et d'élever ; mais pas l'art innocent du jardinage ; et qu'il est facile aussi de la vue des objets aimables et doux que les jardins et les champs offrent à nos regards de s'élever jusqu'à l'auteur de ces choses, jusqu'à *Celui qui donne aux fleurs leur aimable peinture*, comme disait simplement et délicieusement Racine ! Je sais un enfant de six ans à qui sa pieuse mère un jour, en lui faisant cueillir au jardin ce petit fruit rouge que vous appelez la groseille, disait, et avec quel accent, quel regard, quel sourire : « Vois donc, mon fils, comme Dieu est bon, qui nous a donné ces bonnes choses ! « Et l'enfant comprenait ! et ainsi étaient

instillés, doucement et fortement dans sa jeune âme, les sentiments d'amour de Dieu qui devaient faire de lui un prêtre, et... votre évêque.

Mais que dis-je ? Vous-mêmes, Messieurs, en êtes une preuve et un exemple. Qu'est-ce que votre association et votre confrérie ? N'est-elle pas née et n'a-t-elle pas vécu, depuis tant d'années déjà, tant de siècles, de ce double sentiment, le sentiment traditionnel et le sentiment religieux ? Deux sentiments profonds de l'âme humaine, à la fois anciens et modernes ; parce que ces choses-là ne changent pas. Et voilà pourquoi, Messieurs, j'aime les associations, les confréries, surtout la vôtre.

II

Remontons ici encore à l'origine des choses. Bien que le seul intérêt ait pu faire naître les confréries, et que le vieux droit romain ne les ignorât pas, à qui remonte cependant l'esprit d'association et de confraternité, les confréries ? A Jésus-Christ. Chose étrange, historique pourtant, rien de plus difficile à l'homme que d'aimer l'homme, parce que, nonobstant certains instincts, la dureté native, les passions, l'orgueil, sont là, éternels obstacles. Cherchez où était avant J.-C. l'amour de l'homme pour l'homme ? L'esclavage, voilà ce que vous rencontrez dans le monde antique, et aujourd'hui encore partout où le christianisme n'est pas. Qui donc a dit aux hommes : *Vous êtes tous frères ?* Jésus-Christ. Qui donc a révélé aux hommes la raison de cette fraternité, en leur révélant leur commune origine et leur commun père : *Notre Père qui êtes aux cieux ?* Jésus-Christ. Qui donc a ordonné aux hommes de s'aimer les uns les autres ? Jésus-Christ. De ces révélations et de ces préceptes devaient sortir les associations fraternelles, les confréries. L'égoïsme isole, l'amour rapproche et réunit. Et de plus, voulant l'amour des hommes entre eux, Dieu a voulu qu'ils eussent besoin les uns des autres. Que peut l'homme individuel ? Avec l'association au contraire, voilà les grands travaux, les merveilles dont l'humanité éblouit elle-même son regard. C'est pourquoi l'esprit chrétien a multiplié les associations sous toutes les formes, pour tous les besoins, sociaux, moraux, religieux. Au Moyen-Age ce sont des confréries qui ont bâti nos cathédrales, et dans ces belles verrières, si vous saviez les lire, vous verriez des représentations qui

rappellent quel corps de métier, bouchers ou serruriers, les a données.

Tous les ouvriers autrefois étaient organisés en corps de métier, et comme l'esprit chrétien alors animait tout, tous ces corps de métier marchaient sous la bannière d'un saint. Pour rappeler tout à la fois les grands principes chrétiens dont elles étaient une émanation, et le souverain domaine de Dieu sur l'homme, et la nécessité absolue de son assistance et de sa bénédiction. Votre patron à vous, c'était saint Fiacre : un jardinier qui priait en travaillant, et à qui peut-être il est arrivé ce qu'on raconte d'un saint laboureur, saint Isidore, lequel ayant, un jour, laissé quelques heures sa charrue pour faire sa prière, trouva achevé par un ange le sillon qu'il avait commencé.

Hélas ! pour des causes multiples, que je n'ai pas à redire, toutes ces associations, un jour, ont péri. Aujourd'hui, elles renaissent. L'esprit d'association revit, parce qu'il est immortel au sein du christianisme, et que nos temps modernes sont beaucoup plus chrétiens qu'ils ne le croient. L'esprit chrétien, qui a fait la France, a tout pénétré chez nous, les mœurs, les lois, les institutions. Le malheur est aujourd'hui qu'on voudrait renier cet esprit; mais grâce à Dieu et heureusement pour nous on ne peut s'en dépouiller. Au lieu de le rejeter, il faudrait y revenir. Tenez, par exemple, les questions sociales, le bruit en est-il venu jusqu'à vous, dans la paix de vos tranquilles travaux ? Jamais on ne les résoudra sans et contre l'Evangile. C'est ce que nous disons à ceux de nos compatriotes qui, oublieux de l'histoire ou trompés par des sophismes, tournent contre l'Eglise ces questions au lieu d'écouter les inspirations évangéliques de justice et de charité qui, seules, en amèneront la pacifique et féconde solution.

Tenez pour certain, mes chers amis, qu'une des paroles les plus fausses et les plus désastreuses que nous ayons entendues de nos jours, est celle-ci : « Le cléricalisme » comprenez le christianisme « voilà l'ennemi. » Mensonge contre l'histoire et l'éternelle vérité des choses. Je dis moi, au contraire : Les petits, les pauvres, les ouvriers, le peuple, de ceux-là l'Eglise n'est pas seulement l'amie, mais la mère : se penchant comme une mère vers eux pour les relever ; inspirant et bénissant tout ce qui a jamais été tenté en leur faveur. Le véritable ennemi pour le peuple, le voilà : c'est l'impiété.

Renier le passé, les glorieux ancêtres, l'histoire, la religion, et pourquoi donc ? En quoi le sentiment traditionnel et le sentiment religieux sont-ils exclusifs du progrès ! La vérité est éternelle, par conséquent de tous les temps ; du passé comme de l'avenir. Les découvertes et les institutions modernes peuvent s'y ajouter, non la contredire. Elle est toujours ancienne et toujours nouvelle. Il faut marcher, oui ; mais dans sa voie et non pas hors de sa voie : autrement, on s'égare. Jette-t-on impunément un fleuve hors de son lit ? Un peuple non plus. Un peuple est un organisme vivant : un organisme se développe, mais c'est sur le vieux tronc et des vieilles racines que vivent les branches nouvelles. Quand l'âme d'un peuple a été altérée, quels que soient dans un autre ordre les progrès, la décadence a commencé. Ce qu'il faut, ce n'est pas de couper en deux l'histoire, mais de la continuer, dans le sens du génie d'un peuple, de ses traditions, de son action et de ses destinées dans le monde. Chrétienne était la France du passé ; chrétienne aussi doit être la France de l'avenir.

Ainsi l'avez-vous compris, Messieurs, et précisément parce que votre confrérie est dans les traditions chrétiennes, elle est dans les meilleures traditions françaises. Et telle vous l'avez reçue de vos pères, telle vous entendez bien la transmettre à vos fils. Oh ! que vous avez raison ! Gardez, oui, gardez ces deux chers trésors de notre pays, la vieille foi et les vieilles mœurs ; et, une main tendue vers le passé, l'autre vers l'avenir, rattachant ainsi la chaîne des temps, maintenant l'unité de l'histoire française, allez sans crainte : honnêtes gens ; bons français, et bons chrétiens. Et comme vous serez restés dignes de vos pères, puissent vos enfants rester dignes de vous !

Voilà pourquoi j'aime votre confrérie comme j'aime votre art ; voilà pourquoi, dès que vos vénérés président et vice-président sont venus m'inviter à cette fête, de grand cœur j'ai accepté : heureux d'avoir cette occasion de proclamer hautement mes sympathies pour les travailleurs que vous êtes, et en même temps pour tous les travailleurs chartrains, de la ville ou des champs ; pour tout ce bon peuple que j'aime, et auquel, corps et âme, je suis dévoué.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations dans le clergé. — M. l'abbé Seigné, Eugène, précédemment curé de Fruncé, est nommé curé d'Oisonville. — M. l'abbé Roger, professeur à Saint-Cheron, est nommé curé de Fains-la-Folie.

Examens des jeunes prêtres. — En vertu de l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Chartres du 24 décembre 1890, les examens des jeunes prêtres auront lieu cette année, conformément au Règlement, par séries alphabétiques, dans l'ordre suivant :

Mardi, 20 octobre, 1re série de A à F exclusivement.

Mercredi, 21 octobre, 2e série de F à M exclusivement.

Jeudi, 22 octobre, 3e série de M à Z.

Il ne sera passé aucun examen en dehors des jours de séance.

Institution Notre-Dame. — Nous apprenons avec grand plaisir qu'un remaniement considérable s'opère, en ce moment, dans cette Institution.

Un vaste immeuble, rue des Lisses, nº 4, est annexé à la maison et permet de modifier les aménagements d'autrefois, de façon à suffire à toutes les demandes d'admission pour la rentrée prochaine.

Cérémonie de profession à Saint-Paul. — Le dimanche 30 août, a eu lieu la clôture de la première retraite prêchée à la Maison-mère des Sœurs de Saint-Paul de Chartres par le R. P. Gouelleu, de la Compagnie de Jésus. Monseigneur a présidé cette cérémonie. Avant la messe, Sa Grandeur a reçu la profession de cinquante religieuses qui terminaient leur noviciat. Elles appartiennent par leur naissance à différents diocèses de France et de l'étranger; deux sont originaires de la Guadeloupe. La seconde retraite des Sœurs de Saint-Paul commencera le samedi soir, 12 septembre, et sera prêchée par le R. P. Blino, jésuite.

— La retraite des Sœurs de l'Immaculée Conception, à Nogent-le-Rotrou, a eu pour prédicateur le R. P. Godefroy, de l'ordre des Prémontrés, de la résidence de Bayeux.

Moriers. — M. l'abbé Beauhaire, curé de cette paroisse, nous écrit :

« Avec la haute approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres, nous sommes décidé à publier notre *Chronologie des curés, vicaires, prieurs et autres prêtres du diocèse de Chartres*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour. Ce travail de quinze années de persévérance, couronné par la Société historique de l'Orléanais, est le fruit de longues et coûteuses recherches. Il

contient environ vingt mille noms, avec des notes intéressantes et curieuses.

Le savant archiviste de Chartres, M. Merlet, nous a fourni avec une parfaite amabilité une longue liste de curés de 1200 à 1300.

L'archiviste de l'évêché de Versailles, auquel Chartres fut réuni de 1801 à 1821, nous a confié avec une bienveillance toute particulière le dossier intime des prêtres qui ont traversé la Révolution. Et, bien que cette époque soit récente, ce n'est pas celle qui nous a donné le moins de labeur, tant était grande alors la perturbation générale.

Cet ouvrage, entièrement confidentiel, ne sera pas livré au commerce ; il n'en sera tiré que le nombre d'exemplaires retenus par les souscripteurs. Le prix de ce gros volume d'environ 500 pages sera de 7 francs. Cet ouvrage étant d'un grand intérêt pour les archives des paroisses qui ont été dépouillées de tous leurs papiers à la Révolution, les Fabriques voudront l'inscrire dans leur budget.

Nous donnons en tête de chaque paroisse son nom latin, son patron, le présentateur à la cure, le nombre des communiants ou adultes, le revenu de la cure et la date des plus anciens registres paroissiaux de l'état civil.

Notre ouvrage, tout en intéressant spécialement le diocèse de Chartres, sera très utile aux érudits de la France entière ; nombre de prêtres distingués, dont nous citons les noms, n'ont fait que passer chez nous ; ils sont nés, ils sont morts en d'autres régions plus ou moins éloignées.

S'adresser à M. le Curé de Moriers, par Bonneval (Eure-et-Loir). »

FAITS DIVERS

Pèlerinage à Rome. — Les 20.000 membres du pèlerinage ouvrier français, ouvriers, patrons, directeurs ecclésiastiques ou laïques d'œuvres ouvrières, viendront à Rome par groupes, qui y stationneront quatre jours, à partir du 16 septembre.

Chaque groupe assistera à une messe dite par le Pape à Saint-Pierre. Les trois premières de ces messes sont fixées aux 21 et 29 septembre et au 1er octobre.

Avec la messe des derniers groupes coïncidera l'arrivée des premières caravanes du pèlerinage international de la Jeunesse catholique, qui s'organise en Italie, en France, en Espagne, en Belgique et en Autriche.

Le pape prononcera un discours à l'occasion du pèlerinage ouvrier et un autre à l'occasion du pèlerinage international.

Congrès de Lille. — La dix-neuvième assemblée générale des catholiques du Nord de la France se tiendra à Lille, du 17 au 22 novembre prochain, sous le patronage des évêques de la province ecclésiastique de Cambrai.

Cyclone de la Martinique. — Dans la soirée du 17 août, un orage épouvantable, comme il n'en arrive jamais en Europe, a saccagé la Martinique, la plus riche de nos colonies des Antilles (Amérique), renversant les maisons, faisant sombrer les navires, détruisant complètement les récoltes. On a en outre à déplorer la mort de 388 habitants. Jamais depuis un siècle, pareil ouragan dans l'île.

La misère y est extrême. Pertes : 50 millions, population sans asile et sans pain.

Tonkin. — Les nouvelles sont de plus en plus mauvaises; les révoltés, aidés par les Chinois, sont à peu près maîtres de toute la partie montagneuse du pays, c'est-à-dire des trois quarts du Tonkin.

Notre-Dame de Pontmain. — Mlle Eugénie Pioger, de Saint-Martin-de-Landelles, qui avait été guérie miraculeusement au retour d'un pèlerinage fait à Pontmain, le 31 mai 1887, a pris, avec plusieurs de ses compagnes, l'habit religieux du Sacré-Cœur de Coutances, où elle était entrée il y a environ deux ans. S. G. Mgr Germain présidait cette belle cérémonie le 9 août dernier.

Le clergé et la science. — On vient de publier la liste des agrégés de grammaire, reçus au dernier concours. Il y a parmi eux un prêtre, M. l'abbé Boxler.

Une lettre de Mgr d'Hulst, à l'*Univers*, signale que parmi les agrégés d'histoire, M. Clotet est reçu avec le n° 8. M. Clotet est professeur suppléant à la Faculté de Droit à l'Institut catholique. C'est un travailleur acharné et un homme de grand mérite, qui a fait toutes ses études à l'Institut où il professe aujourd'hui avec éclat.

L'Université. — Deux évêques d'un grand renom, Mgr Perraud, évêque d'Autun, et Mgr Isoard, évêque d'Annecy, viennent de faire une protestation solennelle contre l'enseignement antireligieux de l'Université.

Le second termine ainsi son grave avertissement à ses diocésains :

« Les écoles de l'État sont dirigées et fonctionnent de manière » à détruire chez vos enfants la foi chrétienne, les sentiments » chrétiens que vous leur avez donnés par une première éducation » dans la famille et que vous désirez leur conserver. »

Le Comte de Paris et Sainte-Anne de Beaupré (Canada). Le R. P. Debongnie, Supérieur des rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, a reçu du Comte de Paris la lettre suivante :

Stowe House, Buckingham, 4 juillet, 1891.

Mon Révérend Père,

“ Je puis enfin vous envoyer, pour le sanctuaire de Beaupré, le souvenir que je vous ai promis, dans ma visite du 29 septembre 1890. Il a fallu du temps pour faire exécuter, par un artiste parisien, ce bas-relief en argent ciselé. Il représente mon aïeul saint Louis offrant son sceptre à Sainte Anne. Je suis heureux de pouvoir me rattacher à la mémoire de mon saint ancêtre, pour présenter un hommage de ma dévotion à Celle que les pieux Canadiens viennent en foule invoquer sur les rives du Saint-Laurent. ”

“ Je suis heureux aussi de trouver cette occasion de me recommander à vos bonnes prières en me disant

Votre affectionné

PHILIPPE, comte de Paris. ”

Ce magnifique bas-relief est fixé dans un fort beau cadre de cuivre doré portant cette inscription.

“ Offert par le Comte de Paris à l'église de Sainte-Anne de Beaupré,
“ en souvenir de sa visite le 29 octobre 1890. ”

Au bas du cadre brille un émail aux armes du prince, “ trois fleurs de lys sur fond d'azur. ” (*Semaine de Québec.*)

La Crypte et l'église des Carmes. — Le 2 septembre et les jours suivants, à l'occasion de l'anniversaire des massacres de septembre 1792, la crypte de l'église des Carmes a été ouverte au public.

Ce souterrain, qui s'étend sous la chapelle et l'ancien couvent des Carmes de la rue de Vaugirard, évoque plus d'un souvenir douloureux de l'époque sanglante de la Révolution. C'est là, en effet, qu'ont été recueillis, dans deux vastes ossuaires, les restes vénérés des nombreuses victimes qui périrent sous les coups des meurtriers, dans la fatale journée du 2 septembre 1792. On y conserve également, teintes de leur sang, et la partie du mur contre lequel une trentaine de prêtres furent fusillés, et les dalles d'un oratoire où plusieurs autres furent massacrés.

Dans le jardin, théâtre de cette orgie sanguinaire, qui ne dura guère plus d'une heure, se trouve, près d'un bassin, une petite colonne en pierre, rappelant l'endroit où est tombée la première victime. Tout près, l'allée témoin du meurtre de Mgr Du Lau, archevêque d'Arles, existe encore, ainsi que le fameux perron et la porte où se trouvaient apostés les assassins et par où passèrent, deux à deux, un certain nombre de prêtres, pour recevoir la palme du martyre.

Maintenant, si l'on pénètre dans l'intérieur même du couvent, on est profondément émotionné à la vue des sombres cloîtres, des vastes salles capitulaires et des cellules où tant de malheureux, de tout âge, de tout sexe et de toute condition, subirent toutes les angoisses d'une longue captivité.

Mais, outre ce vif intérêt qui s'attache aux vieux bâtiments des Carmes, il en est un autre qu'il est bon de faire remarquer; c'est que, des trois monuments qui jouèrent un si grand rôle pendant la Révolution, le couvent des Carmes est le seul qui existe à peu près tel qu'il était en 1792, le Temple et la prison de l'Abbaye ayant entièrement disparu.

La crypte a subi quelques changements. Des monuments élevés aux quatre angles et dus au talent de M. Cabuchet, en ont fait un véritable sanctuaire, malheureusement peu connu à Paris.

Guérison extraordinaire due à l'intercession de saint Louis de Gonzague. — Tandis que Rome prépare en l'honneur de saint Louis de Gonzague de magnifiques pèlerinages de la jeunesse catholique, du 27 septembre au 2 octobre prochain, il semble que le ciel veuille glorifier, lui aussi, l'angélique patron de la jeunesse. Voici en effet le récit d'un fait qui vient d'être communiqué aux journaux par *la Civilta cattolica.*

Mathilde Baccelli, jeune fille de Tempagnano de Lunata, dans la province de Lucques, était malade depuis six ans d'une spinite incurable, au point qu'elle avait été abandonnée par les divers médecins appelés successivement à son chevet.

Pendant les trois dernières années, la pauvre Mathilde était restée comme paralysée et clouée dans son lit. Souvent, au plus fort de ses souffrances, elle aimait à recourir à l'intercession de saint Louis de Gonzague, en récitant en son honneur la belle prière qui est exposée près du tombeau du saint à Rome et qui commence par ces mots : *O Luigi Santo, d'angelici costumi adorno.*

Le mardi 9 courant, pendant qu'elle se trouvait seule, l'image de saint Louis, placée sur son chevet, vint subitement à tomber. La pieuse Mathilde se sentit inspirée de se lever pour la ramasser, et, de fait, sans même réfléchir à son état qui jusque-là l'avait empêchée de bouger, elle se leva, prit l'image et se remit au lit. Peu après, elle envoya quérir son curé pour lui dire qu'elle se sentait guérie et qu'elle le devait à l'intercession de S[t] Louis de Gonzague.

Le lendemain matin, en effet, elle se leva, s'habilla elle-même, comme elle a continué de le faire depuis. Pusieurs fois, depuis lors, elle a pu se rendre à l'église pour remercier son céleste patron et bienfaiteur, et notamment le dimanche 14, jour où elle a pris part à la communion générale de sa paroisse et a pu rester trois

longues heures à l'église, toujours à genoux, après quoi elle est passée à la sacristie pour y faire, en présence du curé D. Étienne Banducci, du chancelier archiépiscopal D. Oreste Parenti, et de deux autres témoins, le récit de sa prodigieuse guérison.

Deux actes héroïques de charité. — On admire et l'on a raison d'admirer les possesseurs de grandes fortunes faisant de grandes générosités. Mais quand ces grandes générosités sont inspirées par le cœur à des personnes de condition modeste, parfois même presque pauvres, combien plus encore elles méritent notre admiration. Grâce à Dieu, les exemples de ce genre ne sont pas rares parmi les catholiques. En voici deux dont nous empruntons le récit aux *Annales de l'œuvre de l'Adoption.*

« Dans une commune importante de l'arrondissement de Saint-Gaudens, M. le Curé se trouvant dans la nécessité de créer une école libre, par suite d'une brusque laïcisation, s'empressa de faire connaître à ses paroissiens son embarras. Aussitôt après son explication, il vit venir chez lui une personne de très modeste condition qui lui tint ce langage : « J'ai pour avoir une somme de 8.000 francs que j'avais amassée sou par sou et sur laquelle je comptais pour mes vieux jours. En voici la moitié pour votre œuvre que je comprends être l'une des plus essentielles au temps où nous vivons. Veuillez accepter ces 4.000 francs, monsieur le curé. Si plus tard je me trouve dans la nécessité, je suis certaine que Dieu saura bien y pourvoir. »

Un tel langage est tout simplement héroïque ; il n'admettait aucune réplique et nous croyons qu'il se passe de commentaires. Les causes qui peuvent engendrer de tels dévouements sont assurées de l'avenir.

A Toulouse même, ces jours derniers, une humble servante aborde un prêtre de paroisse et lui dit : « J'ai de l'attrait pour l'œuvre des séminaires. Je crois qu'un des meilleurs moyens de servir l'Eglise est de favoriser les vocations sacerdotales dont les méchants voudraient tarir la source. Voici 1.000 francs ; c'est le fruit de mes économies. J'avais d'abord projeté d'en faire un legs pour des messes ; mais Dieu, qui connaît mes intentions, voudra bien me faire miséricorde. »

N'est-ce pas le cas de répéter la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Père, vous avez caché ces secrets aux sages du monde, et vous les avez révélés aux petits. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire ; Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 13 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte, fête du Saint-Nom de Marie; continuation de l'Octave de la Nativité, *double majeur*. Les offices aux heures ordinaires.

Premières vêpres de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Entre vêpres et complies, sermon en faveur de l'Œuvre des Campagnes.

Le 14, Exaltation de la Sainte-Croix. Vénération de la Relique de la Sainte-Croix.

Le 15, Octave de la Nativité ; le soir, à 7 h. 1/2, sermon, salut et procession aux flambeaux dans la Crypte illuminée, pour la clôture de l'Octave.

Le mercredi 16, le vendredi 18 et le samedi 19, Quatre-temps, jeûne et abstinence.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 13, 17e dimanche après la Pentecôte, fête du Saint-Nom de Marie, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 13 septembre, offices aux heures ordinaires. — Le vendredi 18, à 8 h. du soir, chemin de la Croix.

BIBLIOGRAPHIE

Notre-Dame de Chartres, petite brochure de 32 pages, avec 33 gravures : 0 fr. 20 l'unité ; 1 fr. 80 la douzaine ; 12 fr. 50 le cent ; 100 francs le mille. Envoyée par la poste : 0 fr. 25 l'exemplaire ; 2 fr. la douzaine ; 13 fr. 50 le cent. Le mille est expédié par le chemin de fer, aux frais du destinataire. En vente à la maison des Clercs et chez les libraires de Chartres.

Cette petite brochure éditée par Paillard, se présente bien à l'œil. La couverture, bleu foncé porte, dans un dessin très net et dans un ensemble harmonieux, un aperçu de toute l'histoire de Notre-Dame. C'est-à-dire, la Cathédrale, les deux madones et le Voile. Ouvrez et feuilletez : chaque page étale sous vos yeux une gravure nouvelle, représentant quelque chose de notre sanctuaire. Il y en a 32 en tout, et comme elles sont fines ! L'éloge de la maison Paillard n'est plus à faire : on la connaît par les quelques brochures analogues, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Boulogne qu'elle a déjà publiées. Nous devons dire pourtant que pour Notre-Dame de Chartres elle s'est surpassée. Toutes les illustrations sont des plus réussies et font le plus grand honneur à l'artiste qui les a exécutées ; ce jugement est celui de tous les hommes compétents qui les ont eues sous les yeux.

Pour la **Collection intégrale et universelle des Orateurs Sacrés,** publiée par M. l'abbé MIGNE, on annonce une table alphabétique et méthodique très complète et très exacte de tous les sujets traités dans cette précieuse collection, au moyen de laquelle pourront être trouvés immédiatement sur un sujet donné : l'*Aumône* par exemple, tous les Auteurs de la Collection qui ont traité ce sujet, avec indication pour chacun d'eux, du volume et de la page où se trouve son discours.

Cette Table vient d'être composée par un Religieux, qui répond de la parfaite exactitude de ce long et important travail. Le prix du volume ne dépassera pas *vingt francs* et il pourra être notablement diminué en raison du nombre des souscripteurs.

Elle formera un volume de 120 à 130 pages, in-4° à deux colonnes, du format de la Collection.

Les engagements, à prendre un ou plusieurs exemplaires, seront reçus jusqu'au 1er janvier prochain, par le *R. P. Nicolas, S. J. à Notre-Dame de Mont-Roland, près Dôle du Jura*. Le prix ne sera payé qu'après livraison du volume qui sera adressé *franco* aux souscripteurs.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 12 septembre. — La bienheureuse Marie-Victoire Fornari, fondatrice des Annonciades.

Les œuvres des saints sont les œuvres de Dieu. Seul il propose, conduit, développe et affermit toutes les institutions saintes ; eux ne sont que ses instruments, et, à leur collaboration, il ne demande qu'une soumission absolue à ses volontés, une patience imperturbable dans les difficultés et une inaltérable confiance en sa providence.

Dès sa jeunesse, Marie-Victoire se sentit portée vers la vie religieuse. L'inclination venait de Dieu qui se réservait de la réaliser en temps opportun. La jeune fille reste donc dans le monde, s'y marie et y donne le plus parfait et le plus fructueux exemple de l'épouse, de la veuve et de la mère chrétienne. (1)

Libre plus tard des soucis temporels, elle s'adonne aux œuvres de piété, de mortification et de charité. La grâce reprend alors son travail et la bienheureuse voit son esprit habituellement hanté par la pensée de fonder un ordre nouveau. La fin première de cet ordre serait d'honorer la Très Sainte Vierge, de répandre son culte et de célébrer avec la plus grande solennité ses diverses fêtes de l'année. Notre sainte, défiante d'elle-même, résiste longtemps à ce qu'elle appelle une fantaisie, un château en l'air. L'obsession de cette idée l'étonne pourtant et elle en fait part à son directeur.

(1) Née à Gênes en 1562, Marie-Victoire épouse à 17 ans un gentilhomme Génois, Angelo Strata qu'elle perd après huit ans de mariage. Veuve à 25 ans, chargée de six enfants, elle se consacre à leur éducation qu'elle conduit par des voies si sûres que, plus tard, le bonheur lui est donné d'en voir cinq entrer en religion. L'aîné était mort à 16 ans, dans les sentiments de la piété la plus édifiante et consolé par une apparition de la sainte Vierge.

Marie-Victoire fonda en 1604 l'ordre des Annonciades-Célestes et mourut en 1607.

Le procès de sa béatification, commencé en 1631 *à la demande de Louis XIII*, ne fut achevé qu'en 1828 sous le pape Léon XII.

Bientôt celui-ci y reconnaît la volonté du ciel et la vocation ultérieure de sa pénitente : il lui fait donc un devoir de s'employer à cette fondation.

Les premières tentatives, assez heureuses, aboutissent à un échec complet. Marie-Victoire reste seule, sans ressources pécuniaires, sans local et sans compagne. Une promesse solennelle lui garantissait une maison : on la lui refuse. Plusieurs dames étaient entrées tout d'abord dans ses intentions : elles se dédisent. Avec les humiliations de l'insuccès, il lui faut encore supporter les railleries du monde, les protestations de sa famille et la réprobation même de ses fils qui la jugent plus utile dans le siècle qu'en religion. Confiante, elle attend et prie.

C'est de Naples que Dieu lui envoie les concours qui lui font défaut à Gênes. De pieux époux, voulant se consacrer à Dieu, viennent providentiellement s'enfermer dans les cloîtres de cette dernière ville. L'époux, Etienne Centurioni, est reçu chez les Carmes; son épouse, refusée chez les Carmélites, s'associe à Marie-Victoire. Après de mûres réflexions, Centurioni, consulté, encourage les fondatrices et leur assure l'appui de sa fortune. Tout marche alors rapidement : le local est acquis, quelques compagnes sont recrutées, l'Église favorise la tentative et, le 15 mars 1604, le Pape Clément VIII approuve l'ordre de l'Annonciation.

L'humble fondation n'est qu'à son berceau quand la bienheureuse tombe dangereusement malade. Tout semble perdu. La Vierge rassure sa servante qui guérit mais perd, après dix mois de noviciat, sa précieuse auxiliaire, Mme Centurioni. Cette épreuve en amène une autre. Centurioni, effrayé des difficultés qu'il prévoit dans l'avenir, renonce à soutenir une institution aussi précaire, conseille aux novices inexpérimentées d'entrer dans un ordre plus ancien, obtient par écrit leur adhésion à cette proposition et, par de pressants conseils, ébranle la fondatrice elle-même. Avant de se décider, honteuse et inquiète, elle recourt à Notre-Dame et lui recommande instamment sa communauté menacée. La Sainte-Vierge lui apparaît : « Qu'avez-vous? lui dit-elle, pourquoi ces craintes et ces » pleurs ! Ce monastère est le mien, je l'ai fondé et, seule, j'en veux avoir le soin. N'ayez aucune inquiétude, prenez confiance, je mènerai tout à bonne fin. »

C'est ce qui arrive. En quelques heures, par un mouvement ixexplicable, les religieuses reviennent sur leur décision et le bienfaiteur adopte à nouveau la jeune congrégation. La fondatrice n'a plus qn'à constater le développement de son institution, à s'employer activement à la sanctification de ses compagnes et à son propre perfectionnement. Elle est singulièrement aidée dans ce dernier travail par les persécutions d'une supérieure qui lui est hostile et par les mauvais traitements de la communauté liguée un moment contre elle. Sa vertu obtient la fin de ces hostilités et, le 15 décembre 1617, la Bienheureuse, célèbre par ses extases, ses miracles et son héroïque sainteté, meurt pleine d'espérance pour la prospérité de sa chère Annonciation. D. G.

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR Mgr BAUNARD A LOIGNY

Le 15 août 1891.

C'est donc ici, mes frères, que s'est accompli le sacrifice. C'est ici qu'est tombée l'héroïque victime ; et de tant de sang versé dans ces grandes batailles dont vous fûtes témoins, je n'en connais pas de plus noble, de plus généreux, de plus chrétien que celui qui coula sur la motte de terre où s'élève cette croix. Il convenait, en effet, que cette pierre y rappelât l'auguste autel du Calvaire, sur lequel s'immola le Roi des martyrs. Aussi bien, mes chers frères, c'est un sacrifice semblable à celui de son Maître que le général de Sonis offrit en ce même lieu, dans une journée et une nuit d'immortel souvenir. Un jour plus tard, lui-même écrivant à un ami lui exprimait son regret de n'avoir pu élever, sinon sur ce lieu même, du moins sur le bord du chemin, ce signe sacré de sa religion et de sa reconnaissance. Ce désir et ce regret, nous avons cru, mes frères, que c'étaient des ordres pour nous. Aussi bien, s'il est quelque part dans la carrière du saint héros, un lieu qui apparaisse comme le point culminant auquel monte et converge sa destinée tout entière, c'est bien assurément le lieu qui nous rassemble. Un grand sacrifice commande et domine cette vie ; et ce sacrifice, déjà préparé en Afrique, s'est consommé ici, pour se continuer ensuite dans de longues années de souffrances et de mérites, jusqu'à ce qu'il s'achevât sur la terre et se couronnât dans le ciel, en cette fête de l'Assomption, qui fut aussi celle d'une bienheureuse mort dont nous célébrons le quatrième anniversaire, en ce jour.

Il y avait bien longtemps que Dieu préparait son soldat à l'honneur de souffrir et de mourir pour lui. Car qu'était-ce que toute cette vie de sainteté, sinon la préparation de sa vie de victime? Qu'était-ce que ce long renoncement et cette perpétuelle abnégation de lui-même et de toutes choses, sinon le dépouillement et la séparation, préludes de la crucifixion ?

Il fallait d'abord une victime sainte. Mais il fallait aussi une victime volontaire; et que de fois le soldat chrétien ne s'était-il pas déjà offert à Jésus-Christ, par amour. Cette offrande de lui-même, il l'avait faite en Italie, lorsqu'il écrivait, la veille de sa charge héroïque de Solférino : « Si Dieu me rappelle à lui, il m'assistera de sa grâce. Il sait mieux que nous ce qui nous est bon. L'idée de la mort est un trésor pour le chrétien ; la patrie est au ciel. » Cette offrande volontaire, il l'avait faite au Maroc, quand, aspirant la mort au chevet des soldats et des chefs de l'armée décimée par le choléra, il s'oubliait lui-même pour sauver la vie à ses compagnons d'armes ou les introduire dans l'éternité.

Mais sa religion aspirait à de plus saints dévouements : et au-dessus de ces sacrifices dans lesquels il s'offrait pour la France et ses frères, il en rêvait d'autres d'un caractère plus religieux, plus sacré, et qui fussent plus directement pour l'Église et pour Dieu. Une cause pour laquelle Sonis se fût trouvé heureux et honoré de combattre était la cause du Pape, et les soldats dont il enviait la mission et le drapeau étaient les soldats du Pape : « Si je n'étais père de famille, je serais déjà à Rome, » déclarait-il dès le lendemain de sa campagne du Maroc. — « Avec quel bonheur j'irais mettre mon bras, comme mon cœur, au service du Vicaire de Jésus-Christ! Quelle mort fut jamais plus digne d'envie que celle que trouveront là, dans cette guerre sainte, tous ceux qui ont quitté famille et patrie pour aller soutenir ce trône, le seul encore digne de la majesté souveraine et le dernier refuge de la vérité sur la terre! » Ne pouvant se donner lui-même à cette chevaleresque armée, il lui donne plus que lui-même en lui offrant son jeune fils ; et il triomphe d'aise en permettant à cet enfant de « servir cette grande cause » en l'exhortant à « se préparer saintement à tant d'honneur. » Dans ces désirs, dans ces élans, ne voyez-vous pas, mes frères, une lointaine apparition de la rencontre de Sonis et des zouaves du Pape sur le champ de Loigny ?

Et ne voyez-vous pas non plus une lointaine apparition de la bannière du Sacré-Cœur dans ce culte passionné du Cœur divin auquel le généreux africain a pris l'habitude de se consacrer chaque jour? « Vous savez ma dévotion au Sacré-Cœur, écrit-il en 1869. Je suis fidèle au renouvellement quotidien de ma consécration à ce Cœur adorable. » C'est donc, mes frères, de plus une victime consacrée,

quotidiennement consacrée, que cette victime volontaire, que cette victime sainte. Elle ne s'appartient plus, elle a fait à Dieu la donation absolue d'elle-même, ainsi qu'elle le déclare dans ces lignes brûlantes : « Je suis à Dieu de plus en plus, non seulement jusqu'au cou, mais par-dessus la tête. Lorsqu'on se met à aimer Dieu, on ne peut jamais l'aimer assez. » Il écrivait encore : « Je ne sais pas assurément où est le vrai bonheur, s'il n'est pas dans l'amour de Dieu. Je lui suis attaché de toutes les fibres de mon âme, et je ne sais pas d'autre vocation que celle d'aimer Dieu. « Ailleurs, il expliquait que cette vocation pour lui allait jusqu'au martyre. Voilà le feu du sacrifice : le feu sacré de l'amour, car c'est un holocauste qui va s'offrir au Seigneur.

Cette vocation du martyre, Dieu allait lui donner son jour, et quel beau jour ! Tout ce que Sonis avait rêvé allait s'accomplir enfin ; tous ces chemins mystérieux par lesquels le Ciel l'avait conduit allaient donc aboutir, et aboutir ici. Ah ! il fallut pour cela de lugubres événements, de terribles révolutions, et des catastrophes immenses. Mais ne savez-vous pas que « tout ici-bas se fait en vue des élus », que « tout tourne à bien pour ceux qui aiment le Seigneur », et que Dieu ne crée ou ne permet ces grandes douleurs publiques qu'afin qu'il y ait, avec plus de larmes dans les yeux, plus de beaux et de généreux sacrifices à sa gloire ? Sonis quitta donc l'Afrique, il la quitta avec allégresse pour venir s'immoler ici. « J'ai demandé à Dieu, écrit-il en partant, qu'il me fasse la grâce de savoir mourir comme un chrétien doit finir, les armes à la main, les yeux au Ciel, la poitrine en face de l'ennemi, en criant : vive la France ! En partant pour l'armée, je me condamne à mort. Dieu me fera grâce s'il le veut ; mais je l'aurai tous les jours dans ma poitrine, et vous savez bien que Dieu ne capitule jamais, jamais ! » C'était son oblation suprême que cette parole sublime.

Cependant Dieu avait tout préparé en ce lieu pour que le sacrifice s'y célébrât selon un rite sacré, réunissant sous sa main un concours de circonstances où sa providence se fait manifestement reconnaître. C'est bien la Providence qui met le nouveau divisionnaire à la tête du 17e corps, où les volontaires de l'ouest se trouvent placés sous ses ordres. C'est bien la Providence qui amène ici, parmi ses troupes d'élite, ces zouaves de Pie IX dont la valeur avait fait l'objet de son admiration, et la sainte mission son envie. C'est bien la Providence qui, lui faisant mettre la main dans la main de leur chef, « lui procure, comme il dit, la consolation de mourir au milieu de ces braves gens et de pouvoir se dire que Dieu n'abandonne pas la France, puisqu'elle a encore des enfants fidèles. » C'est bien la Providence qui place le champ de bataille sur la frontière des deux diocèses de Chartres et d'Orléans, entre la ville de Notre-Dame et

la ville de Jeanne d'Arc, à quelques lieues de ces champs de Patay où Jeanne avait déployé les noms de Jhésus et de Marie sur son étendard plus heureux. C'est bien la Providence qui a placé sous la garde du colonel de Charette cette bannière du Sacré-Cœur qui va devenir, dans la bataille, le fanion du pieux général qui se consacrait au Sacré-Cœur de Jésus, chaque jour. C'est la Providence qui réunit ces chrétiens au pied du même autel, à la première heure du 2 décembre, — je ne dis pas, hélas ! à l'anniversaire du soleil d'Austerlitz, — mais au matin d'un vendredi, jour dédié au mystère de la Rédemption, au matin de ce premier vendredi du mois que les révélations de Paray-le-Monial ont désigné pour être consacré au Sacré-Cœur, dont justement le prêtre célèbre l'office en ce jour. C'est donc unies en tout à la grande Victime que les futures victimes de cette journée meurtrière montent à la Table de celui qui s'immola pour nous. C'était là le commencement de ce que l'un d'eux appelait « la belle fête », à laquelle les menait leur général : fête de l'Église et de la Patrie, fête de la foi et de l'héroïsme, fête de la terre et du ciel, et les nouveaux croisés pouvaient bien s'écrier eux aussi : « Dieu le veut ! »

Maintenant, que vous dirai-je que vous n'ayez vu vous-mêmes et que vous ne sachiez mieux que moi ? Reportez-vous au soir de cette journée de décembre, lorsque la longue lutte s'achève et que ces campagnes n'offrent plus qu'une vaste nappe de neige partout tachée de sang. Ici, à ma droite, derrière Villours, notre artillerie qui gronde toujours et tient encore en respect les masses profondes de l'ennemi. Là, près de moi, le petit bois Bourgeon haché par la mitraille et les balles, et cachant autant de morts et de mourants qu'il contient d'arbustes et de buissons. Plus haut, votre village en feu et enveloppé de fumée, comme un nuage d'orage d'où sortent les éclairs de l'incendie et le tonnerre d'un combat qui ne veut pas finir. A ces lueurs lugubres la croix de votre clocher et les croix de votre cimetière se levant seules pour parler de paix, de miséricorde et d'amour. Quel spectacle à la fois de grandeur et d'horreur !

Et cependant ce que l'on voit n'est que le cadre d'une autre scène qui, celle-là, ne se voit pas, mais à laquelle sont attentifs Dieu, ses anges et ses saints. Ici, à cette place, un homme étendu sur la terre où la neige le couvre : son sang coule ; il est brisé, et il s'apprête à mourir. Sa tête regarde le ciel, et il recueille dans son âme tous ces gémissements, ces cris, ces agonies qui s'élèvent de toutes parts sur cette plaine sanglante.

Près de lui, deux jeunes hommes se traînent pour recueillir des lèvres de leur chef les paroles qui ouvrent les portes de l'éternité ; un autre vient se pencher et expirer près de son cœur, pour unir

sa passion à celle de ce maître dans l'art de souffrir et de mourir. Un autre, un des plus braves, vient d'être assommé à vingt pas de lui, sous ses yeux. C'est bien le sacrifice, mes frères, c'est l'autel, c'est la victime, c'est le sacrificateur avec ses jeunes ministres et ses assistants, qui s'unissent à lui.

Et plus haut encore, plus haut que terre, plus haut même que ce froid firmament sans étoiles, plus haut que cette région où montent toutes ces âmes qui désertent leurs corps, que voyez-vous? Marie qui descend à l'appel de son serviteur, et qui verse dans son cœur de si pures délices qu'il déclare ne plus rien sentir de ses brisures mortelles. « Je ne voyais que la Sainte Vierge sous l'aspect de la statue de Notre-Dame de Lourdes. Je puis dire que cette douce image me fut constamment présente pendant toute la nuit que j'ai passée sur ce sol sanglant. Et grâce à elle mes souffrances ont été si peu senties que je n'en ai pas même conservé le souvenir. » — « Je priais Dieu, dit-il ailleurs, aussi bien que je le pouvais; mes yeux s'étaient fermés, et je puis dire que mon âme n'était pas là où était mon corps. » Mes frères, je vous disais que ce lieu avait été le calvaire de Sonis : ne pouvais-je pas dire qu'il avait été pour lui pareillement le Thabor?

Ces heures marquèrent sa vie d'un sceau qui ne s'effaça plus : c'était un sceau divin. « J'ai bien senti près de moi les battements du cœur de Jésus-Christ, au moment où sa mère m'arrachait à la mort, » écrivait-il ensuite. Il en reçut un branle dont le mouvement se prolongea jusqu'au terme de sa carrière, et le sacrifice offert ici devint vraiment pour lui le sacrifice perpétuel dont parlent les Livres saints. Ce ne fut pas seulement dans son corps mutilé que l'immolation se poursuivit, en lui donnant toute sa vie l'occasion et le mérite d'en renouveler l'offrande dans ses douleurs incessantes; mais son âme en garda une empreinte sacrée, et ce coup de lumière et de grâce l'avait porté si près de Jésus-Christ crucifié qu'au-dessus désormais il n'y avait plus que la vision et l'union béatifique dans le ciel. Ainsi en témoignait le religieux qui avait les confidences de son âme : « La nuit du 2 décembre l'avait blessé au cœur, et la blessure de l'amour divin était autrement profonde que celle qu'il avait reçue de l'ennemi. Cette blessure ne devait plus guérir. Elle se rouvrait parfois tout entière et semblait par son ineffable douceur lui livrer quelques-uns des secrets du ciel. »

Vous savez, mes frères, avec quelle fidélité persévérante il célébra toute sa vie l'anniversaire de cette grande nuit, par une nuit passée devant le Saint-Sacrement : c'était comme l'anniversaire de son baptême de sang. Et pour en comprendre le mystère,

il eût fallu pouvoir pénétrer dans l'intimité de ces heures nocturnes, éclairées par les souvenirs toujours présents de Loigny, et dans ces entretiens avec le divin Cœur dont il ressentait les battements comme la première fois.

Voilà, mes chers frères, ce que nous dit ce lieu, cette date, cette croix. Qu'à d'autres que lui, qu'à d'autres chefs de nos armées d'alors, on érige des trophées, on dresse des statues sur les places publiques, ici, l'Eglise, prenant les devants sur la reconnaissance attardée du pays, a voulu que Sonis eût du moins, de par elle, sa tombe sous votre sanctuaire, une croix sur le champ de bataille, et sur cette croix une palme, et au-dessus de cette palme la bannière du Sacré-Cœur, qui avait ombragé son sacrifice de ses plis. A d'autres qu'à lui le tumulte des triomphes populaires et des pompes officielles : à Sonis, cette fête religieuse qui est en même temps la fête de son triomphe au sortir de ce monde et la fête du triomphe de sa Mère céleste, avec ce cortège tout intime où son regard ne rencontre que ce qu'il a le plus aimé : sa famille, son épouse, ses enfants, quelques amis de choix, les hommes de bien qui lui furent si secourables à Loigny, des prêtres représentant les Eglises de Chartres et d'Orléans, tout ce bon peuple de vos deux paroisses portant les étendards de Jésus et de Marie ; et puis invisiblement tous ces compagnons d'armes, dont les os dorment là-bas à côté de ses os. A d'autres qu'à lui enfin, des inscriptions fastueuses chargées de transmettre à la postérité des exploits ignorés ; à Sonis, l'éloquence des paroles sacrées qui taisent son nom, il est vrai, mais pour célébrer le nom de Celui qui, à cette place, reçut de lui le magnanime témoignage du sang.

D'ailleurs nous ne faisons aujourd'hui, je l'espère, que la première veille de sa gloire ; et d'autres et plus grands hommages attendent le saint héros qui ne cesse de monter dans la vénération comme dans l'admiration de ses contemporains. Un jour, j'en ai la confiance, la France catholique reprendra le chemin que nous venons de parcourir. A la place de cette croix, elle viendra consacrer un sanctuaire, un autel sous un nom glorieux. Elle s'agenouillera ici, et elle baisera, non plus seulement avec respect mais avec religion, cette terre devenue sacrée comme une relique, car elle a bu le sang de celui qui s'apellera, dans le ciel comme sur la terre, le *bon soldat du Christ*. Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le 8 Septembre à la Cathédrale. — Le pèlerinage du 8 septembre, à la cathédrale de Chartres, est depuis longtemps en grand renom ; c'est surtout depuis l'inauguration de la nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre, en 1857, qu'il a pris l'importance actuelle. Ce qui frappe, ce qui émeut en pareil jour dans la basilique chartraine, c'est d'abord l'empressement des fidèles à la Table sainte aux heures les plus matinales; c'est ensuite la magnificence de l'office pontifical dans le chœur capitulaire, où est exposée l'insigne et précieuse Relique de la Sainte Vierge ; c'est enfin et surtout le genre de pèlerins qui domine dans l'assistance : car ce jour est fête spéciale pour les petits enfants. Nous ne pourrions évaluer, même approximativement, le nombre de ces petits pèlerins. Apportés pour la plupart sur les bras de leurs parents à la chapelle du Pilier, ils faisaient remarquer leur incroyable affluence par leurs chants primitifs, leurs vagissements divers mêlés, plus ou moins agréablement, aux harmonies du chœur et du grand orgue. Et tous passaient successivement sous l'étole des chapelains qui bénissaient ; et près d'eux les pères et mères saluaient la Madone; et pour eux les cierges brûlaient autour du sanctuaire. A la fin de l'office, comme pendant les processions, le Pontife célébrant semait dans leurs rangs ses paternelles bénédictions au nom du Seigneur qui a dit : Laissez venir à moi les petits enfants.

Cet ensemble de circonstances donne à la fête de Chartres un caractère à part qui nous aide à mieux partager cette joie que chante l'Église : O Reine de grâce ! votre naissance fait tressaillir d'allégresse l'univers entier : *Nativitas tua gaudium annuntiavit universo mundo.*

C'est à cette joie sainte aussi que nous conviait, dans l'après-midi, le Prédicateur de l'octave : le R. P. Chapotin, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Quelles excellentes considérations nous a présentées le docte et ardent Religieux sur les conséquences de l'Incarnation du Verbe, pour la Sainte-Vierge ! « *Et Verbum caro factum est.* » Grandeurs de Marie, mère de Dieu; grandeurs en raison de sa dignité, en raison de son union intime avec son Fils, le Révérend Père les a fait ressortir en s'appuyant principalement sur deux textes qui ont été comme le fond de son discours. Le premier est de Saint Thomas. « La bienheureuse Vierge, par cela même qu'elle est mère de Dieu, a une dignité en quelque sorte infinie, issue du bien infini qui est Dieu; aussi rien ne peut se faire de meilleur, comme il

n'est rien de meilleur que Dieu [1]. Saint Bernard, de son côté, a montré dans l'Incarnation du Verbe une union de Dieu et de Marie si intime et si parfaite, *ut de divinâ Virginisque substantiâ unus Christus fieret;* que de la substance divine et de celle de la Vierge se formait un seul Christ; *Et si nec totus de Deo, nec totus de Virgine, totus tamen Dei et totus Virginis.* Et s'il n'est pas tout entier de Dieu, ni tout entier de la Vierge, il appartient cependant tout entier à Dieu, tout entier à la Vierge.

Il n'en résulte pas pour cela que Dieu et Marie soient sur le même plan, comme nous reprochent de le prétendre les hérétiques et les ignorants; non certes, puisque Marie tient tout de Dieu.

Après un ample développement de ces deux admirables textes, le Révérend Père nous a excités à la confiance envers Marie, en nous rappelant que, dans sa dignité incomparable, elle restait nôtre par nature, comme notre sœur, et nôtre par le cœur, puisque c'est par amour pour nous qu'elle a consenti à la maternité divine.

— Dans la foule pieuse qui priait, le 8 septembre, aux pieds de N.-D. de Chartres, deux groupes importants ont été remarqués avec une particulière édification: 1° 32 pèlerins de Luray, près Dreux, qu'avait amenés leur curé, M. l'abbé Meuret, 2° 107 autres venus du Val-Saint-Germain (Seine-et-Oise). M. l'abbé Dupont, curé de cette paroisse connue aussi sous le nom de Sainte-Julienne, a pu avoir ses cérémonies spéciales à la Crypte, savoir: messe, salut, allocution, et enfin une procession où son clergé paroissial défilait en habits de chœur et où la plupart de ses braves gens tenaient un cierge à la main; plusieurs autres prêtres de son diocèse s'étaient joints à lui, et c'est l'un d'eux, M. le curé de Sainte-Elisabeth de Versailles, qui a prêché les pèlerins.

— Le 10 septembre, M. l'abbè Guérin, curé des Essarts-le-Roi, aussi du diocèse de Versailles, amenait à son tour 54 personnes en pèlerinage à N.-D. de Chartres; messe, sermon et salut à la Crypte.

La Gaudaine. — *Bénédiction d'une statue du Sacré-Cœur.* — La Gaudaine vient de célébrer avec un éclat tout particulier sa fête patronale : la Nativité de Notre-Dame. La solennité des vêpres était rehaussée, cette année, par la bénédiction d'une magnifique statue du Sacré-Cœur, don d'une généreuse famille de la contrée. A cette cérémonie que présidait M. le Doyen de Thiron, délégué de Monseigneur l'Evêque, assistaient une dizaine de prêtres, un

[1] *Beata Virgo, ex hoc quod est Mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam ex bono infinito quod est Deus: et ex hâc parte non potest aliquid fieri melius, sicut nihil potest melius esse Deo.* (1. p. q. 15. art. 6 ad 4.)

groupe d'élèves du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou et de nombreux fidèles venus des localités voisines. Beaucoup de paroissiens n'avaient pu prendre part à cette petite fête, retenus qu'ils étaient par les travaux de la moisson si tardive dans notre pays. Une allocution était indispensable dans la circonstance : M. l'abbé Auger, curé de Coudreceau, l'orateur bien connu, nous a expliqué *les origines et les conséquences de la dévotion au Sacré-Cœur*. Par ce culte, antique comme le christianisme, il veut réaliser, dans nos temps, la transformation des esprits et des cœurs qu'il a opérée si merveilleusement dans les premiers siècles de son Eglise, et nous guérir de l'ignorance et de la corruption qui nous accablent comme elles accablaient l'antiquité païenne. — De nombreux compliments ont été adressés à M. le curé de la Gaudaine pour le talent par lui déployé dans l'ornementation de sa gentille église.

X.

Villiers-le-Morhier. — D'importants travaux ont été récemment exécutés dans l'église de Villiers. C'est une restauration complète à laquelle a présidé le meilleur goût. Un magnifique autel avec ciborium parfaitement sculpté s'élève dans le sanctuaire ; de nombreuses statues ornent le chœur ; des verrières étincellent à toutes les fenêtres ; un chemin de croix, des stalles, une chaire remarquable attestent le travail d'ouvriers habiles.

Ce renouvellement de l'édifice sacré appelait pour couronnement une grande fête. M. l'abbé Sénéchal, curé de Villiers, avait prié Monseigneur de venir consacrer le maître-autel, le dimanche, 6 septembre. Sa Grandeur s'est rendue à son désir ; tout avait été admirablement préparé pour la recevoir. M. le Maire, le Conseil municipal et le Conseil de Fabrique sont venus au presbytère, lui offrir leurs hommages. Monseigneur les a félicités de leur entente parfaite et de leurs communs efforts pour l'embellissement de leur église, efforts qui ont abouti à un beau succès.

La longue et majestueuse cérémonie de consécration s'est accomplie en présence d'une assemblée considérable. Les paroissiens sont revenus encore plus nombreux à la cérémonie de l'après-midi ; à celle-là assistaient plusieurs curés des environs, entre autres, MM. les doyens de Nogent-le-Roi et de Maintenon ; on avait annoncé la bénédiction des statues et des vitraux. Avant de procéder aux saints rites, Monseigneur a donné une instruction substantielle et éloquente. Il a expliqué ce que c'est que le temple et l'autel et par conséquent le temple et le sacrifice ; deux idées corrélatives. Et il a terminé par une vive exhortation à ne pas déserter le temple, après avoir relevé l'autel.

Avant et après le sermon, puis pendant le salut du très Saint-Sacrement, plusieurs chanteurs et instrumentistes de haut talent,

venus de Paris pour la circonstance, ont fait entendre des morceaux bien choisis.

Voilà donc une belle journée chrétienne pour Villiers. Que souvent son église se remplisse ainsi pour la prière !

Mignières. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de la Salette, dans l'église de cette paroisse, aura lieu le samedi 19, et le dimanche, 20 septembre ; messes basses, grand'messe à 10 heures. Vêpres à 3 heures. Sermon les deux jours à la messe et aux Vêpres.

Fête de l'Adoration. — Elle vient d'être célébrée à la cathédrale, le 10 septembre ; la solennité, comme toujours, a été celle des plus grandes fêtes, à l'office capitulaire ; les messes d'heures au maître-autel ont été bien suivies ; les chœurs de chant de confrérie se sont succédé pour les motets et les cantiques. Dans la journées, beaucoup d'adorateurs. Le soir, sermon sur l'Eucharistie et salut solennel.

FAITS DIVERS

Après le baccalauréat. — Les épreuves du baccalauréat de philosophie ou du baccalauréat ès sciences restreint viennent d'être subies : un grand nombre de jeunes gens vont commencer, dans quelques semaines, une vie toute nouvelle et qui pour beaucoup ne sera pas sans dangers. Nous croyons leur rendre à tous un véritable service en leur désignant une association prospère, le cercle catholique des étudiants de Paris, rue du Luxembourg, 18, où ils trouveront, avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié, des moyens sérieux d'étude.

Fondé, en dehors de toute pensée politique, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. Beluze, de sainte mémoire, présidé actuellement par M. Barthélemy Terrat, l'éminent jurisconsulte, le cercle catholique des étudiants de Paris est ouvert également aux étudiants des facultés de l'Etat et aux élèves de l'Institut catholique.

L'aumônier du cercle, M. Fonssagrives, se tient à la disposition des parents qui lui en font la demande pour les renseignements nécessaires au point de vue du choix du logement, de la pension, etc.

Statistique de l'enseignement supérieur libre. — Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, relève, dans une lettre qu'il adresse au *Monde*, les erreurs qui se sont glissées dans le rapport de M. Dupuy en ce qui touche la statistique de l'enseignement supérieur. M. Dupuy a présenté inexactement la situation de l'enseignement supérieur libre. Il porte à 931 le chiffre des étu-

diants suivant les cours des différentes facultés libres. Mgr d'Hulst établit que les facultés de Paris et de Lille ont à elles seules plus de 800 élèves, auxquels il faut ajouter ceux qui suivent les cours des facultés de Lyon, d'Angers et de Toulouse. Aux étudiants inscrits dans des facultés libres, il faut joindre ceux qui prennent leurs inscriptions à la Faculté des lettres et à la Faculté des sciences de Paris, mais qui suivent les cours de l'Institut catholique, et qui sont chaque année au nombre de cent ou cent vingt. On voit que M. Dupuy est loin de compte.

Dom Bellamy, prêtre chartrain. — *Six missionnaires salésiens* sont partis, le samedi 29 septembre, de Marseille pour Oran où ils vont faire une nouvelle fondation qui avait été vivement désirée par dom Bosco. L'établissement d'Oran n'est qu'un premier pas vers l'intérieur de l'Afrique où doit être établie la mission.

C'est *dom Bellamy*, ancien vicaire de la cathédrale de Chartres, le zélé et sympathique directeur de la maison de la Providence, à Sainte-Marguerite de Marseille, qui est le chef de l'apostolique caravane.

Don à une université Catholique. — M. l'abbé James Mac-Mahon, ancien élève de Saint-Sulpice et curé de Saint-André de New-York, vient de faire don à l'Université catholique de Washington d'une propriété estimée 2,500,000 fr., qu'il avait acquise peu à peu, grâce à la bonne administration de son patrimoine. La propriété sera vendue et le prix sera affecté à la fondation d'une faculté de philosophie.

Pèlerinage ouvrier à Rome. — Il s'agit surtout, dans la circonstance présente, écrit Mgr l'évêque de Marseille, d'aller accomplir auprès du vicaire de Jésus-Christ un devoir bien doux de reconnaissance pour le grand acte qu'il vient de faire dans la publication de l'Encyclique sur la « Condition des ouvriers. »

« Par suite du développement exaordinaire de l'industrie et des relations commerciales entre les peuples, il s'est produit une transformation dans les conditions du travail, d'où est venu un antagonisme entre le patron et l'ouvrier, entre le travail et le capital; qui aurait pu finir par diviser la société en deux camps irréconciliables. Il faut combler un abîme qui se creuse.

Dernière lettre d'un martyr. — *La Semaine de Poitiers* contient le récit d'une touchante cérémonie. C'est la pose de la première pierre d'une chapelle commémorative élevée sur le coteau de Bel-Air, où le vénérable Théophane Vénard, glorieusement martyrisé au Tonkin, le 2 février 1861, a passé son enfance et trouvé les germes de sa vocation. Le propre frère du martyr est le curé de la paroisse et l'instigateur de cette pieuse entreprise.

Les larmes ont coulé de tous les yeux quand il a cité la lettre écrite dans sa cage par le martyr à son père.

« Un léger coup de sabre séparera ma tête comme une fleur » printanière que le maître du jardin cueille pour son plaisir. » Nous sommes tous des fleurs plantées sur cette terre et que Dieu » cueille en son temps, un peu plus tôt, un peu plus tard. Autre » est la rose empourprée, autre le lis virginal, autre l'humble » violette. »

Lyon. — La fête de l'inauguration du *bourdon* de Notre-Dame de Fourvières a eu lieu tout récemment, à Lyon. L'archevêque, Mgr Foulon, officiait, assisté de Mgr Gonindard, coadjuteur de l'archevêque de Rennes, qui a prononcé un discours en présence d'une foule d'environ quinze mille personnes.

Les Saintes Tuniques de Notre-Seigneur. — Le rapport sur le voyage des délégués d'Argenteuil à la Tunique de Trèves a été publié dans la « Semaine de Versailles ». Il n'était pas douteux que la relique d'Argenteuil ne fût la principale des deux reliques de Notre-Seigneur, qu'on a le bonheur de conserver ; ce rapport le prouve et un travail plus complet préparé sur deux reliques insignes l'établira davantage.

La Franc-Maçonnerie. — Le *Bordeaux-Journal* a publié le document suivant, d'où ressort la preuve que les francs-maçons *ne s'occupent nullement de religion*, comme ils le prétendent : « Réunion plénière mensuelle du mois de juin. T.·. C.·. F.·., Bordeaux, le 25 mai 1891. J'ai la faveur de vous informer que la réunion plénière mensuelle de la Franc-Maçonnerie Bordelaise aura lieu le 3 juin, à huit heures et demie du soir, en tenue de la R.·. L.·. Les Neuf-Sœurs, dans le local maç.·. de la rue Ségalier. — Ordre du jour : Recherche du moyen pratique d'obtenir la suppression en France des congrégations religieuses.

L'assemblée sera appelée à émettre son opinion par un vote. »

Nous étions depuis longtemps fixés sur le but que poursuivent les Frères Trois-Points, mais nous ne sommes pas fâchés d'en pouvoir donner une nouvelle et irréfutable preuve à ceux qui peut-être n'y croyaient pas.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

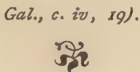
SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 20 septembre, 18e dimanche après la Pentecôte, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, *double-majeur ;* les offices aux heures ordinaires ; premières vêpres de saint Mathieu, apôtre. — Avant la messe de 6 heures, exposition du Saint-Sacrement pour toute la journée. Après les complies, procession du Saint-Sacrement.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 20, 18e dimanche après la Pentecôte, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; les offices aux heures ordinaires. — Exposition du Saint-Sacrement, avec procession le soir aux vêpres.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 20 septembre, exposition du Très Saint-Sacrement à la messe de 6 heures. — Après les vêpres, procession du Très Saint Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Le Prêtre en face de la laïcisation — Cette brochure indique, d'une façon courte, claire et précise, à tout prêtre chargé d'une paroisse, comment il peut arriver à remplir son devoir, dans la question de l'éducation et des écoles, sans s'exposer à des poursuites judiciaires.

Ce travail, œuvre d'un prêtre, a été revu avec soin par un homme de loi et a été trouvé parfaitement exact au point de vue juridique.

In-12 de 16 pages, prix franco : l'exemplaire 0 fr. 15, la douzaine 1 fr., le cent 8 fr., chez Firmin Marchand, libraire à Saint-Dizier (Haute-Marne).

L'existence des loges de femmes. — La dernière lettre publique de Mgr Fava, qui a eu un si grand retentissement, a mis à l'ordre du jour, devant l'opinion publique, la question de l'existence des Loges de femmes, traitée si complètement par M. Léo Taxil dans son nouveau livre.

Un érudit, M. Adolphe Ricoux, a eu, à ce sujet, l'excellente idée de se livrer à de minutieuses recherches, dont il vient de publier le résultat, sous forme d'un joli in-octavo édité par la librairie Téqui.

A plusieurs points de vue, l'ouvrage de M. Adolphe Ricoux présente un intérêt capital. C'est la première fois que tant de détails sont révélés sur la direction suprême de la Franc-Maçonnerie.

D'autre part, le prix de cet ouvrage est accessible à toutes les bourses : *un franc*. On le trouvera chez les principaux libraires. On peut aussi se le procurer en s'adressant directement à l'éditeur : M. Téqui, libraire-éditeur, rue de Rennes, 85, à Paris.

SAINT-ROCH, drame en cinq actes et en vers, ou *Tableaux poétiques et dramatiques de la bienheureuse vie et de la glorieuse mort de l'admirable Pèlerin de Montpellier,* par l'abbé H. GALABRU, missionnaire apostolique, curé de Saint-Thibéry (Hérault).

En vente chez l'auteur. — Prix : 1 fr. 50 (au profit d'une École congréganiste.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 19 septembre. — Saint Janvier évêque de Bénévent et martyr. Le patron de Naples.

Nous ne savons rien de la vie de saint Janvier sinon qu'il fut évêque de Bénévent, qu'il évangélisa les populations à demi-païennes de la contrée, qu'il combattit, au risque de sa vie, l'influence et les prétendus oracles des Sybilles encore en honneur et en exercice à cette époque et qu'il fut martyrisé sous Dioclétien (305).

Ce laconisme des Actes est largement compensé par les détails qu'ils nous ont conservés de son martyre. Jeté dans une fournaise brûlante, il en sort sain et sauf ; écorché vif, il survit à ses blessures ; livré aux bêtes du cirque de Pouzzoles, il voit les lions se coucher à ses pieds. A sa prière, un double miracle frappe son juge de cécité et lui rend la vue. Tandis qu'on le conduit au supplice, un chrétien supplie le confesseur de lui léguer le mouchoir qui lui bande les yeux, le saint le lui promet. Après l'exécution, le bourreau qui a entendu la demande et la promesse prend le linge ensanglanté, le lacère et le foule aux pieds ; dès la nuit suivante, le martyr apparaît à son ami et lui remet, intact, le legs promis.

L'histoire posthume de Saint Janvier est autrement glorieuse et connue. Dès l'an 400, date de la translation de ses reliques à Naples, il devient le protecteur-né de cette ville. C'est à sa protection que les Napolitains attribuent le salut de leur cité et de toute la contrée dans les diverses éruptions du Vésuve.

Une autre merveille a illustré jusqu'à nos jours le patron populaire de Naples. C'est ce qu'on appelle *le miracle du sang*. On conserve la tête de Saint Janvier et deux fioles de son sang. Quand ces fioles sont rapprochées du vénéré chef, le sang se

liquéfie ; souvent même il passe à une véritable ébullition. On compte par milliers les témoins de ce miracle qui se reproduit plusieurs fois chaque année. Citons-en deux seulement.

En octobre 1661, les Bollandistes Heuschenius et Papebroch venus à Naples pour leurs travaux hagiographiques, purent vénérer les reliques de Saint Janvier. « Venus avec les pré» jugés ordinaires des voyageurs, et résolus, par le plus cher » intérêt de leurs travaux, d'user de la plus sévère critique et » de la plus rigoureuse circonspection, ces deux savants » hommes deux fois s'approchèrent de l'ampoule mystérieuse, » et se retirèrent obligés de dire ce qu'ils écrivirent immédia» tement : Nous avons vu le sang s'agiter, se liquéfier et » bouillonner ! C'est un pieux et très émouvant spectacle. » (1)

D. G.

Les PÈLERINS de JÉRUSALEM et N.-D. de CHARTRES.

9 Septembre 1891.

Plusieurs prêtres du diocèse de Chartres, qui ont accompli le pèlerinage de Jérusalem, se réunissent, chaque année, pour raviver en eux de pieux souvenirs.

Cette année, ils se sont rassemblés à la Bazoche-Gouet, à l'occasion du pèlerinage de Saint-Gorgon.

Le matin, M. le chanoine Roussillon, secrétaire général de l'évêché, a chanté la grand'messe, et le soir il a présidé le salut. Toutes les fonctions sacrées étaient remplies par des pèlerins de la Terre Sainte.

Avant le salut, comme motet, on a chanté de nouvelles litanies pour la conversion des Juifs.

Dans la circonstance, elles ont été pour nous d'un effet plus grand et plus pénetrant. Nous nous y sommes associés de tout cœur. Nous pensions aux paroles prophétiques du saint vieillard Siméon. Oh ! quand viendra ce jour où le Seigneur sera *la gloire de son peuple d'Israël !*

(1) Don Pitra. *Etudes sur la collection des actes des saints par les P. Bollandistes,* page 42. — Voir encore *Godescard* qui escamote tous les miracles de la passion de Saint Janvier et digère très difficilement le miracle du sang. Lui aussi parle des Bollandistes, mais un peu comme les disciples d'Emmaüs parlaient des femmes témoins de la résurrection. — Voir aussi *Guérin* (*Petits Bollandistes*) qui copie Godescard, *le Bréviaire Romain* et *Darras* VIII p. 594.

Lorsque les pèlerins, après le salut, entonnèrent le chant du départ, nous nous transportions avec eux à Jérusalem, et nous nous prenions à répéter, les larmes aux yeux :

Il faut partir..... Mais, avant de partir :

Encore une prière,
En quittant le saint lieu,
Plutôt que t'oublier s'éclipse la lumière,
Jérusalem, adieu ! *(bis)*

Venons-en maintenant à N.-D. de Chartres.

Les pèlerins de Jérusalem ne l'ont pas oubliée : ils ont été représenter son diocèse. Ils ont laissé un souvenir de leur passage, en fondant une cellule en son honneur, dans la maison hospitalière de N.-D. de France, sur l'initiative de M. l'abbé Cuissard, curé de Saint-Denis-des-Ponts.

N.-D. de Chartres, à Jérusalem ! C'est une bonne pensée, en même temps qu'une salutaire intercession !

Elle priera pour les Juifs, cette Vierge de Sion, qui devait enfanter le Christ, le Messie.

Par avance, ne semblait-elle pas dire, en venant prendre possession de Chartres : Je suis la fille de Sion, mais je viens par mon Fils illuminer les Gentils, pour glorifier plus tard mon peuple d'Israël !

Son retour, son nom, son image à Jérusalem est de bon augure. Prions N.-D. de Chartres pour la conversion des Juifs.

O Vierge immaculée, qui, des contrées lointaines de la Judée, êtes venue dans les contrées idolâtres et spécialement dans ce pays chartrain, par votre image vénérée et votre culte prophétique, pour y préparer le règne de votre divin Fils ; par un retour consolant, faites connaître à votre peuple Celui qui devait venir, et que vous avez enfanté pour le salut de tous les hommes.

Nous avons fait cette prière avec une grande ferveur devant les deux images de N.-D. de Sous-Terre et de N.-D. du Pilier, placées dans les vitraux de la chapelle de la Sainte Vierge de l'église de la Bazoche.

Nous invitons nos chers confrères et tous les fidèles à faire cette même prière. Ce sera le moyen de hâter le règne de N. S. J.-C. dans le monde, en attendant qu'il règne éternellement dans le ciel sur toutes les nations soumises.

N.-D. de Chartres a été encore rappelée en cette fête par une active propagande des petits opuscules récemment édités, si bien faits, ornés de si belles illustrations et à la portée de toutes les bourses. Ils ont été distribués au nombre de près de trois cents, grâce au zèle de M. l'abbé Romet, vicaire de la Bazoche : zèle que nous ne saurions trop imiter, pour la gloire de N.-D. de Chartres, la diffusion de son culte et de sa dévotion.

E. C.

CE QU'IL FAUT A LA JEUNESSE

A la clôture du Congrès da la Jeunesse catholique, tenu à Lyon, M. le comte de Mun a prononcé un discours dont voici la conclusion :

De l'aveu d'hommes peu suspects, la jeunesse élevée en dehors des idées religieuses est travaillée de ce que M. Lavisse, un écrivain peu suspect, appelle la « nostalgie du divin » : il faut aller à elle et lui apporter l'unique remède, qui est dans l'intégralité de la foi catholique. Ici l'orateur a raconté un émouvant épisode :

« Je me rappelle un épisode de ma vie de soldat que je veux vous conter : c'était pendant les campagnes d'Afrique : au retour d'une longue expédition, une colonne expéditionnaire fut décimée par une épidémie de fièvre pernicieuse.

« Au milieu du désert, dans le silence de l'immensité, perdus dans une mer de sable, les malades avaient planté leurs tentes, attendant paisiblement la mort. Une nuit, une voix retentit, qui allait sans cesse s'affaiblissant, celle d'un pauvre soldat, qui, sur le point de mourir, s'écriait : « Je voudrais savoir s'il y a un Dieu et une éternité ? » et l'écho allait, répercutant ces paroles qui troublaient le silence du désert ».

A cette jeunesse deshéritée qui, comme le pauvre soldat mourant dans le désert, obscur serviteur de la France, a besoin de savoir s'il y a un Dieu, il faut donner la vérité ; c'est la mission de l'Association catholique de la jeunesse française; certes elle est belle et grande. — Et l'orateur est parti de là pour donner quelques conseils aux membres de l'Association ;

« D'abord qu'ils soient et qu'ils restent jeunes ; qu'ils aient l'audace de la jeunesse ; qu'ils osent avoir leurs idées et qu'ils s'efforcent de les répandre. Que la jeunesse catholique laisse

les vétérans s'affaisser sur des tombeaux et pleurer sur des ruines ; ils sont désillusionnés, ils ont combattu vainement ; mais à elle incombe le devoir « de supporter des berceaux et d'édifier l'avenir ».

Un second conseil aux jeunes gens, c'est qu'ils soient hautement catholiques. Et l'orateur ne veut pas dire seulement qu'ils seront dans leur vie privée des catholiques pratiquants ; ce serait une recommandation superflue. Il leur demande d'être catholiques en tout et partout : ils doivent s'affirmer comme les serviteurs dévoués de l'Eglise. Plus ils seront eux-mêmes pénétrés des grandeurs de la Religion, mieux ils les feront comprendre, et plus assuré et plus prompt sera le triomphe.

« Qu'ils soient Francais ! » Par ce conseil, M. de Mun ne veut pas leur dire d'être chauvins; il leur demande d'avoir cette gaieté qui était jadis considérée comme une des caractéristiques du soldat français. Ici, faisant de nouveau appel à ses souvenirs militaires, M. de Mun cite des faits qui produisent sur cette assemblée de jeunes gens une profonde impression et qui font comprendre comment, après la guerre de 1870, si désastreuse dans ses résultats, on a pu dire cependant : *gloria victis*. Il montre en Afrique, dans un camp décimé par une épidémie meurtrière, des officiers de zouaves donnant une fête dans le désert pour remonter le moral de leurs hommes, et des officiers qui présidaient à cette fête, le visage souriant, plusieurs se sentaient déjà frappés. Voilà en action la gaieté française, non moins utile dans les luttes journalières de la vie, surtout lorsqu'on veut se livrer à l'apostolat, que sur le champ de bataille. »

MODE ANCIEN D'ACCÈS AUX BÉNÉFICES ÉCCLÉSIASTIQUES.

Par le Concordat de François Ier et de Léon X le mode d'accès à certains bénéfices fut radicalement changé. Avant, les chanoines et les religieux choisissaient eux-mêmes leur évêque ou leur abbé; après, le roi présente au pape ses candidats.

Quant aux cures, il y avait beaucoup de manières d'y arriver : les grades, la présentation, la résignation du dernier titulaire, la permutation, la nomination faite directement ou par dévolution étaient quelques uns des chemins qui pouvaient y conduire.

Des papiers que nous trouvons curieux nous font connaître les

pierres d'achoppement qu'il fallait éviter et les obstacles qu'il fallait franchir.

Nous pouvons donner quelques exemples :

Obtention d'un bénéfice en vertu de grades. — Louis Delafoy, après avoir suivi les cours de l'Université de Paris, jeta son dévolu sur le diocèse de Chartres. En vertu de ses grades, d'après le Concordat de Léon X, il aurait pu chercher fortune dans toutes les provinces du royaume et prétendre au premier bénéfice qui viendrait à vaquer dans les mois de janvier, avril, juillet et octobre réservés aux gradués, quel que soit leur diocèse. Mais il était de la Beauce et ne voulait pas trop s'écarter de son pays. Il demanda donc une copie de ses feuilles d'ordination, fit attester par le doyen de l'Université qu'il avait étudié pendant cinq années « *per quinque annos continuos biennium philosophiæ et triennium theologiæ* » et qu'il avait obtenu le grade de maître ès-arts. Ces papiers à la main il passa chez le Recteur et, à sa requête, celui-ci lui octroya une lettre de créance sur l'abbaye de Bonneval. Fier de son savoir et plein d'espérance le jeune maître ès-arts se croyait déjà curé dans la riante vallée du Loir. Au plus vite il envoya à l'abbé de Bonneval un fondé de pouvoirs, et celui-ci parlant à la personne d'un bon religieux, en l'absence de l'abbé, notifia la nomination du grand-maître de l'Université.

Pour que personne n'en ignore, les lettres d'attestation et de procédure dont se composait le dossier du postulant furent insérées dans toute leur teneur au « *Registre des Insinuations* » et en substance, au « *Registre du Contrôle des Insinuations* »

Mais aucune paroisse n'était vacante, et pendant plusieurs années « au temps de carême » selon les ordonnances, notamment le 12 mars 1781 il dut réitérer la notification de ses degrès.

Chaque fois il payait un droit de chancellerie « *ut præsentes in graffariatu Insinuationum ecclesiasticarum registrentur* »

En attendant il se faisait agréer pour vicaire par le curé de Breuillet, dans le doyenné de Rochefort et priait un de ses amis de surveiller la santé des curés des environs de Bonneval et de le prévenir quand l'un d'eux viendrait à mourir.

François Gosme, curé de Saumeray, se résigna à quitter la vallée de ce monde pour un monde meilleur « Diem suum clausit extremum ». Il le fit en 1782, le 13e jour de janvier, l'un des quatre mois reservés aux gradués. Le vicaire de Breuillet aussitôt avisé fit valoir ses droits auprès de Pierre Augustin Godard de Belbœuf, évêque d'Avranches, abbé commendataire de Bonneval. Celui-ci par acte qu'il passa en personne devant les notaires du Chatelet de Paris et qu'il fit insinuer à Chartres le 20 février 1782, chargea Charles François Morain de la Haye, chanoine de la Cathédrale

d'agir en son nom, et le chanoine fondé de pouvoir de l'évêque-abbé présenta Louis Delafoy au grand archidiacre et le pria qu'en vertu de son droit de représentation et d'intronisation il voulut bien représenter le candidat à l'évêque auquel appartenait la collation et la provision du bénéfice. Le grand archidiacre adressa donc un acte de représentation à l'évêque, et l'évêque le 20 février consentit la collation du bénéfice. Selon la coutume il mit pour condition que le nouveau curé signerait le formulaire d'Alexandre VII, se soumettrait aux constitutions « Vineam Domini, et Unigenitus » et n'exercerait ses fonctions curiales qu'après avoir fait une retraite de huit jours dans le séminaire de Chartres et promis de passer trois mois au même séminaire à l'époque qui lui serait assignée.

Après ces formalités le Grand Archidiacre donna l'intronisation, c'est-à-dire l'ordre à tous notaires royaux et apostoliques d'installer dans la cure de Saumeray Louis Delafoy ;

En conséquence, le 26 février 1782, le nouveau curé prit enfin possession par acte passé devant Me Guillart notaire royal apostolique de la ville de Chartres, en présence de Charles Michel Poulain, chanoine de la Cathédrale, Louis Delafoy, curé de Saint-Symphorien, Pierre Antoine Rabourdin, curé de Charonville, Claude Delafoy, laboureur à Gommerville, André Lubin Aubry, François Manceau, receveur de l'Aunay, Simon Fillon, journalier, et Pierre Meunier, tous quatre habitants de Saumeray.

HAYE

Curé de Saint-Avit

HOMMAGE AU SACRÉ-CŒUR

Un de nos abonnés nous envoie la poésie suivante qu'il a composée pour la *Voix de Notre-Dame :*

Voyageur à moitié de sa course épuisé ;
Vieillard dès l'âge mûr et déjà tout glacé ;
Lampe dont la lumière
Ne jette plus qu'à peine une pâle lueur,
Notre siècle s'éteint impuissant, ô douleur !
Et n'a pas fini sa carrière.

Jeune, il eut en lui-même une robuste foi,
De la terre et du ciel il se crut le seul roi.
Lorsque de la nature
Sa science vingt fois l'eut fait dominateur
Il jetait insolent au muet Créateur
Le défi de la créature.

Et maintenant ce maître et des flots et des airs
Qui dirige à son gré la foudre et les éclairs,
Il se rit de l'espace;
Qui des astres a lu l'immuable décret
Et de la terre a dit jusqu'au dernier secret
Tremble inquiet en son audace.

A quoi bon tant d'efforts, de succès, de savoir,
Et le superbe orgueil que vouloir c'est pouvoir ?
Confusion suprême.....
Quand il porte sur lui son regard scrutateur
L'homme apprend à juger de son rêve imposteur;
Il lui faut rougir de lui-même.

Le vide est dans son cœur, le doute en son esprit.
Doit-il tout renier de ce qu'il entreprit ?
Sa science est ruine.
Elle a tué le feu sacré mystérieux;
Où l'homme pourrait-il, qui ne croit plus aux cieux,
Rallumer la flamme divine ?

Il a détrôné Dieu, du moins il l'a tenté,
Il a cru frapper juste au coup qu'il a porté.
Illusion infâme !
Il connaît à présent sur qui le coup portait;
Quelle ruine immense a succombé ; c'était
Le bonheur même de son âme.

Qui lui rendra la foi, qui lui rendra l'amour ?
Qui pourra dans sa nuit, aube d'un meilleur jour,
Ranimer l'espérance ?
Quand lui-même en son âme a creusé le néant,
Et de sa propre main fait l'abîme béant
Dont le vide est une souffrance.

Qui ? le Dieu patient, éternellement bon,
Ne réserve-t-il pas ses trésors de pardon
A son enfant coupable ?
Il l'appelle : mon fils; sur son cœur paternel
Il va presser plus fort le prodigue éternel
Sans doute ingrat mais misérable.

Sur son *cœur*... Il est là le salut et l'espoir.
Du siècle qui finit quand bien sombre est le soir,

Un rayon l'illumine,
Et ce rayon d'amour rien ne l'éteindra plus,
Car il jaillit de vous, *Cœur sacré de Jésus*,
Foyer de la bonté divine.

X.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ.

Par décision épiscopale ont été nommés :

— Doyen de Cloyes : M. l'abbé Tillard, précédemment curé de Luisant. Cette nomination a été agréée par un décret ministériel du 10 septembre.

— Curé de Luisant : M. l'abbé Lancelin, prédédemment curé de Tillay-le-Péneux.

— Curé de Saint-Georges-sur-Eure : M. l'abbé Bordier, précédemment curé de Nogent-sur-Eure.

— Vicaire d'Illiers : M. l'abbé Loiseau, précédemment professeur à Saint-Cheron.

— Curé de Boisgasson : M. l'abbé Gouhier, V. précédemment vicaire de Cloyes.

— Vicaire de Cloyes : M. l'abbé Courapied, précédemment vicaire d'Illiers.

— Curé de Fruncé : M. l'abbé Pillet, récemment ordonné.

Le 15 septembre à la Cathédrale. — Le 15 septembre, c'était la fin de l'octave de la Nativité. Des prêtres étrangers au diocèse arrivaient plus nombreux que les jours précédents, pour célébrer la sainte messe à la Crypte. Plus nombreux aussi étaient les fidèles, de Chartres ou d'ailleurs, qui paraissaient à la cathédrale ; c'est que les huit journées d'audiences privilégiées au palais de l'auguste Reine, de Notre-Dame, touchaient à leur terme et que les dernières heures allaient sans doute être les plus précieuses.

La cérémonie de clôture de l'octave a eu lieu à sept heures et demie du soir, présidée par Monseigneur. Le R. P. Chapotin, prédicateur de la station, ne pouvait mieux couronner la série de ses instructions que par un cri d'espérance en Notre-Dame. Il nous a dit la puissance d'intercession de Marie, notre médiatrice auprès de Dieu, et le texte de son pieux discours était la parole de Salomon à sa mère : Ma mère, faites moi votre demande ; il ne serait pas juste que je vous renvoie mécontente (Les Rois, liv. 3 chap. 2, v. 20).

Pendant le discours les illuminations du grand chœur se

complétaient, les lignes de feu s'allongeaient au *triforium*, divers symboles se dessinaient largement dans les lumières de l'autel.

Le salut commença bientôt avec de beaux chants. Monseigneur officiait, ayant pour prêtre assistant : le vénéré M. Icard, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice ; pour diacre et sous-diacre d'honneur, M. l'abbé Lenfant, doyen du chapitre de Versailles et M. l'abbé Bernard, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, la procession. Une foule incroyable l'attendait, massée dans les nefs et surtout au bas de la cathédrale. Enfin les congréganistes de Marie, les clercs et les prêtres s'avancent, chacun tenant un cierge à la main. Au défilé du clergé succède celui de la multitude ; l'église souterraine se remplit ; on y chante, on y prie, on admire l'incomparable spectacle de la crypte illuminée, et l'on passe. Nous ne pouvons compter les passants ; il y en a plusieurs mille. De ces milliers de cœurs qui s'approchent de Notre-Dame, que d'aspirations et de bonnes pensées sans doute montent vers son trône ! Et que de bénédictions elle leur promet au nom de son divin Fils dont elle domine le tabernacle, dont elle implore le miséricordieux amour !

Œuvre des Tabernacles. — Ceux de MM. les curés du diocèse, qui ont des demandes à faire à l'Œuvre des Tabernacles, sont priés d'adresser ces demandes avant le mois d'octobre à M. l'abbé Métais, secrétaire de l'Evêché, chargé désormais de cette œuvre et de celle des Campagnes.

Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou. — *L'œuvre des campagnes.* — M. le curé de X. nous écrit :

J'ai assisté, le vendredi 4 septembre, à la réunion de l'Œuvre des campagnes, dans l'église de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou. Le prédicateur, M. l'abbé Tissier, nous a fait voir la grandeur de cette œuvre avec éloquence. Quelle belle œuvre en effet que celle-là ! Moraliser, je ne dis pas assez, christianiser les campagnes, voilà son but !

Les moyens ! ce sont les bons livres, les écoles, mais surtout les missions. La prédication ordinaire ne suffit plus. J'ai entendu dire avec justesse que la France était aujourd'hui un pays de mission.

Il faut donc qu'on vienne en aide au curé de campagne. Il faut qu'on s'associe dans une œuvre exclusivement destinée à évangéliser les campagnes ; et les campagnes c'est la plus grande partie de la France ! Il faut qu'on joigne à la prière l'offrande, qu'on donne de son argent, de son influence, de son cœur.

La quête a été, paraît-il, plus fructueuse que les années dernières, elle n'est pas encore au niveau des besoins. Toujours plus, pour la gloire de Dieu, et le salut des âmes !

FAITS DIVERS

Pèlerinage de la jeunesse catholique à Rome. — Ce pèlerinage a lieu à l'occasion du centenaire de Saint-Louis de Gonzague, et répond au désir du Souverain Pontife. On s'en occupe activement à Lyon et à Paris. Il aura un caractère international. On attend 600 Belges, 400 Autrichiens; les Canadiens sont en route; la Suisse se prépare.

Le train spécial partira de Paris le 25 septembre. Pour tous renseignements, s'adresser à M. H. Martin, 262, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le R. P. d'Audiffret. — Le R. P. d'Audiffret est mort le 14 septembre. On se souvient des luttes qu'a eues à soutenir le vénérable religieux contre un gouvernement athée qui le poursuivait pour avoir confessé sa foi dans la chaire et pour avoir flétri une législation inique. Le R. P. d'Audiffret laisse un grand souvenir et de nobles exemples, et son ordre peut être fier de lui à tous les titres.

Le Congrès de Valence. — Le Congrès de l'Union des œuvres ouvrières catholiques s'est ouvert sous la présidence de NN. SS. les évêques de Valence et l'archevêque d'Avignon; de nombreux évêques ont envoyé des délégués.

Le R. P. Delaporte a présenté le bureau de l'Union aux évêques et indiqué le but de l'assemblée. M. le comte Yvert a retracé le congrès tenu l'an dernier à Sainte-Anne-d'Auray.

Mgr Vigne a prononcé une allocution et appelé la bénédiction de Dieu sur le congrès, auquel le Saint Père à marqné sa sympathie dans une lettre adressée à Mgr de Valence. Citons parmi les notabilités présentes, MM. de Gaillard-Bancel, Bellier du Chameil, le baron d'Allemagne, Boyer de Bouillane, R. P. Joseph, abbé Clot, de Lyon, etc. *(La Croix)*

S. Em. le cardinal Rotelli, ancien nonce apostolique en France, a succombé, le 16 septembre, à une fièvre typhoïde.

La Salette. — Il y a 45 ans que Notre-Dame apparut à la Salette (19 septembre 1846). Depuis lors les événements n'ont que trop réalisé les prédictions. Souvenons-nous de l'appel à la pénitence!

Miracles de Saint Grégoire. — Un prêtre du diocèse de Meaux mais d'origine chartraine, M. l'abbé J. nous écrit :

« A propos du miracle de saint Grégoire dont il est question dans le dernier numéro de la *Revue archéologique d'Eure-et-Loir*, voici ce que je lis dans la Légende Dorée de Voragine traduite par Brunet, éditée par Gosselin 1843.

Une femme offrait tous les dimanches du pain à Grégoire, et quand il avait célébré la messe, il lui offrait le corps de N. S. J. C, en lui disant : Que le corps de N. S. J. C. te garde dans la vie éternelle. Et cette femme se mit à sourire, et Grégoire remit une partie du corps de N. S. sur l'autel, puis se tournant vers cette femme il lui demanda devant tout le peuple pourquoi elle avait osé rire et elle dit : parce que tu appelles le pain que j'ai fait de mes propres mains le corps de J. C. Et Grégoire se mit en oraison pour l'incrédulité de cette femme. Quand il se leva il trouva la partie du pain qu'il avait mise sur l'autel convertie en chair, et il la présenta à la femme et elle retourna à la foi chrétienne. Le saint pria de nouveau et trouva la partie de la chair, couverte de pain, et la donna à cette dame.

— Il y eut plusieurs princes qui lui demandèrent quelques précieuses reliques, et il leur donna un petit morceau de la dalmatique de Saint Jean l'évangéliste. Ils le prirent et le lui rendirent avec dédain parce que c'étaient de viles reliques. Le bienheureux Grégoire se mit en oraison, puis il demanda un couteau et il se mit à piquer l'étoffe, et le sang sortit aussitôt des piqûres. Il fut ainsi démontré divinement que ces reliques étaient précieuses. T.II. p. 44»

Les condamnés à mort en Angleterre. — La *Semaine* de Nîmes reçoit d'Angleterre une lettre contenant la description d'un usage touchant qui remonte aux temps catholiques et que les Anglais conservent religieusement.

« Appelé par les devoirs de mon office, comme chapelain catholique d'une prison de Sa Majesté, à être présent quand le juge portait une sentence de mort, je fus témoin d'une coutume dont je n'avais jamais entendu parler. La loi veut que dès que le juge ayant couvert sa tête du voile noir, se prépare à prononcer la peine capitale, le chapelain s'approche et se tienne debout près de lui. L'accusé a ainsi devant les yeux, à un moment suprême, les deux justices en présence : celle des hommes qui parle d'une voix grave pour condamner ; celle de Dieu qui se tient silencieuse, dans la personne du prêtre, mais disposée, dès que les hommes auront dit leur dernier mot, à faire entendre des paroles de pardon et de consolation.

« La forme légale d'une sentence de mort se termine par cette invocation : Que Dieu fasse miséricorde à votre âme ! Tous les assistants répondent : *Amen.* L'exécution a toujours lieu à huit heures du matin, le lundi qui suit le troisième dimanche après la condamnation.

« Un homme qui attend son exécution est traité avec les plus grands égards : la loi le place absolument sous la garde du ministre

de sa religion qui a toutes les facilités que son ministère demande. Quelques correspondants qui n'ont jamais vu une exécution capitale en Angleterre, ont plusieurs fois parlé, dans les journaux français, de la brutalité et du manque de dignité qui caractérisent l'infliction de la peine capitale. Rien n'est moins vrai; je puis l'affirmer après avoir été appelé plusieurs fois à exercer mon ministère dans ces moments suprêmes. Les catholiques ont toujours la messe célébrée dans leur cellule, au dernier jour, s'il n'y a pas de chapelle dans leur prison. Le prêtre les conduit à l'échafaud revêtu du surplis et de l'étole; la loi elle-même le demande par ces mots venus des temps catholiques : *in canonicats.* »

Un progrès inattendu. — Sous ce titre, il y a peu de temps, M. le docteur Clavau, inspecteur général des Ecoles des Sourds-Muets en France, et d'une compétence incontestable par conséquent, annonçait dans *la Revue française des Sourds-Muets en France* une invention appelée, croyons-nous, à rendre d'immenses services, non seulement à ces pauvres deshérités, mais encore *à tous ceux qui deviennent sourds.*

Il s'agit d'un *Cornet acoustique*, imaginé par un honorable ecclésiastique français, Mgr Verrier, prélat de la Maison du Pape, qui se proposait, après plusieurs années de perfectionnements successifs, d'aider seulement les élèves sourds-muets des écoles; mais les résultats obtenus ont dépassé toutes ses espérances.

Par suite des expériences faites, d'une manière suivie, par l'inventeur lui-même, sur les nombreux élèves de l'Institution, bien connue, des Religieuses de Notre-Dame du Calvaire, à Bourg-la-Reine (Seine), et aidé grandement par les aptitudes remarquables des maîtresses, rompues depuis près de quarante ans à toutes les difficultés de l'enseignement des sourds-muets, non seulement toutes les élèves des cinq classes, sans exception, ont éprouvé les sensations auditives et *se sont entendu parler*, mais plusieurs ont pu moduler leur parole en voix humaine avec les intonations des maîtresses.

Bien plus encore et chose inattendue, plusieurs enfants qui n'avaient jamais entendu, *ont peu à peu recouvré l'usage de l'ouïe.* Et ce cornet n'a pas encore dit son dernier mot.

Ne convient-il pas de louer Dieu d'avoir inspiré à un prêtre français une si merveilleuse découverte et de la publier pour qu'elle parvienne à la connaissance de ceux qu'elle peut intéresser?

Cahors. — La *Revue religieuse* du diocèse rapporte le fait suivant, terrible et consolant à la fois :

Notre-Dame de Verdale voyait, dernièrement, arriver au sanctuaire qui lui est consacré un pèlerin qui éprouvait le besoin de

remercier le Ciel de l'avoir épargné dans une circonstance des plus critiques.

Un de ces jours, notre pèlerin, libre-penseur de premier ordre, un de ces demi-savants qui débitent contre la religion tout ce qu'ils ont appris au cabaret ou ailleurs, réparait dans son atelier un vieux fusil de chasse.

A ce moment, un orage terrible éclatait. La pluie, mêlée de grêle, tombait à torrents; les éclairs et le tonnerre faisaient rage. « Ah ! tu crois donc pouvoir m'empêcher de travailler? Va, frappe plus fort, je ne te crains pas ! » s'écrie le malheureux, accompagnant ces paroles d'un blasphème épouvantable et, du point, menaçant le Ciel.

Tout à coup un éclair intense remplit l'atelier, la foudre tombe, renverse le blasphémateur, brise l'arme et l'arrache de ses mains.

Pendant quelque minutes, le malheureux ouvrier ne donna aucun signe de vie. Il n'était cependant pas mort. Revenu de son évanouissement, il constate avec effroi autour de ses reins une cicatrice d'aspect livide. Il n'eut pas de peine à reconnaître la main paternelle de Dieu qui frappe pour guérir. Le libre-penseur est redevenu chrétien. C'est pourquoi nous l'avons vu gravir, le lendemain, le sentier qui conduit à Notre-Dame de Verdale.

Les nouveaux saints. — Les décrets relatifs aux causes des saints et promulgués sous le pontificat de Léon XIII sont indiqués comme il suit dans un tableau synthétique de la S. Congrégation des Rites : Huit canonisations de saints, dont quatre italiens, un français, un belge, un allemand, un espagnol. Onze Bienheureux dont sept italiens, deux français, un autrichien et un espagnol.

A cela il faut ajouter les nombreux décrets confirmant le culte rendu de temps immémorial à des serviteurs de Dieu vénérés sous le titre de saints ou de bienheureux. notamment les martyrs anglais : cardinal Fisher, Thomas Morus et leurs compagnons.

Ont été promulgués en outre 13 décrets proclamant l'héroïcité des vertus pour autant de serviteurs de Dieu, dont 8 italiens, 4 français et un espagnol.

Enfin, les décrets d'introduction de cause, conférant par le fait même le titre de Vénérable, sont au nombre de 28, dont 9 pour la France, un pour la Belgique, un pour l'Allemagne, un pour le Canada, deux pour l'Espagne, et le reste pour l'Italie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 27 septembre, 19e dimanche après la Pentecôte, *semi-double*. Les offices aux heures ordinaires. — Le jeudi 1er octobre, à 8 h., messe à la chapelle Saint-Piat pour l'Association du Très Saint-Sacrement ; à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le vendredi 2, messe de l'Apostolat de la prière, à 7 heures.

SAINT ROSAIRE. — Le triduum du Saint Rosaire commencera le jeudi soir, à la Cathédrale. Prédicateur : le R. P. Gros, dominicain ; sermon à 8 h. du soir, les 1er, 2 et 3 octobre ; fête le 4.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 27, 19e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires ; le soir, aux vêpres, réunion mensuelle de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut. — A partir de jeudi, l'exercice du Rosaire, à la messe de 7 heures.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 27, les offices aux heures ordinaires. Exercices du Rosaire tous les jours d'octobre après la messe de 7 h., les dimanches exceptés.

Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur la Méthode des Études Ecclésiastiques en France, par J.-B. Aubry, docteur en théologie, ancien directeur de grand-séminaire. 1 vol grand in-8°, 4 fr. — S'adresser à M. le Curé de Dreslincourt, par Rébécourt (Oise). — Cet ouvrage a reçu les approbations les mieux motivées de beaucoup de théologiens. L'un d'eux écrit :

« Dans ces pages, d'un jet puissant ; avec le coup d'œil synthétique et la phraséologie de l'homme du métier ; avec la grande allure de la vérité qui se sent libre parce qu'elle est la vérité, le P. Aubry aborde en face la question capitale des études et de la formation cléricale, telles qu'on les pratique à Rome. — Puissante originalité, sens exquis d'orthodoxie, saine et fière critique, toujours mesurée, même en ses censures les plus mordantes : rien ne laisse à désirer dans cette étude magistrale. Le P. Aubry va au fond des choses ; il sait et il ose découvrir les racines de nos maux intellectuels : cartésianisme persistant, gallicanisme *pratique*, libéralisme et rationalisme plus puissants que jamais dans la plupart de nos systèmes d'enseignement, — d'où l'état de notre société contemporaine.

Puisque la crise sociale a sa source dans les idées, conclut-il (ch. X), c'est à la réforme des idées qu'il faut travailler d'abord ; mais comme l'idée chrétienne, et, en somme, l'idée théologique est la modératrice des intelligences comme des nations, c'est par une restauration solide et courageuse des études sacrées qu'il faut avant tout travailler à la restauration de la société. *Vos estis sal terræ !* Et le P. Aubry, après une étude à fond sur les méthodes françaises en vigueur, indique et demande une transformation des études sacrées, dans le sens et par la mise en œuvre du *procédé scolastique* qu'il expose magnifiquement. »

Après avoir reproduit ces réflexions du théologien jugeant le livre du P. Aubry, nous croyons être l'écho du clergé chartrain en rendant ici hommage à notre grand séminaire diocésain où les maîtres ont tant à cœur l'enseignement selon les vues de Léon XIII.

N° 31. 26 Septembre 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 26 septembre. — Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence.
L'amour des pauvres

La vie de Saint Thomas de Villeneuve présente bien des faces intéressantes : son éducation chrétienne, les gloires de son professorat, les qualités et les fruits de ses célèbres prédications, les vertus intérieures du religieux Augustinien, les travaux de l'évêque de Valence, son zèle pour les pécheurs, son souci perpétuel de ses hautes responsabilités et les nombreux miracles dont Dieu illustre sa sainteté. Il faudrait des pages pour tout dire.

Mais l'Église limite notre tâche, en nous désignant expressément la vertu principale de ce saint : *Sa charité envers les pauvres.* C'est elle qui lui donne le beau titre d'Aumônier, c'est elle qui dans son office chante son inépuisable bienfaisance, c'est elle qui veut qu'on le représente non plus avec une crosse mais avec une bourse.

Son amour des pauvres fut en effet merveilleux.

Dès son enfance, formé par des parents généreux eux-mêmes jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au miracle, il aime les pauvres. Aux misérables il donne ses vêtements, ses chaussures et ses repas ; pour eux il vide les armoires de la maison et dérobe jusqu'aux aliments des ouvriers ; un jour, n'ayant plus rien, il dispose des poulets de la basse-cour.

Jeune homme, après la mort de son père, il renonce à tous ses biens et les abandonne à sa mère pour les indigents. Religieux, s'il n'a plus d'aumônes à distribuer, il sait payer de sa personne et passe ses jours et ses nuits au chevet de ses frères souffrants, faisant de l'infirmerie, avec l'autel, le chœur, la cellule et la bibliothèque du couvent, son refuge favori.

Ses onze années d'épiscopat ne furent qu'une série ininterrompue de libéralités. Les revenus de son évêché, les nombreux et riches dons qui lui sont faits, tout s'en va au sein des pauvres; pour eux il trouve toujours; afin d'avoir plus, il montre à ses intendants et à ses fournisseurs une rigueur et une parcimonie qui le font soupçonner d'avarice. L'argent vient-il à manquer, ou le pain pour les affamés, ou la toile pour les malades, le miracle y supplée,...

Sa charité est universelle et tous les nécessiteux sont l'objet particulier de ses attentions: les mendiants qui, tous les jours, trouvent leur couvert chez lui, les pauvres honteux dont il a la liste et qu'il sait découvrir, les nobles ruinés qu'il gratifie d'une pension proportionnée à leur rang, les filles pauvres qu'il dote, les collèges qu'il fonde, et les hospices qui dévorent la moitié de ses revenus.

La dernière action de cet homme devait être un acte de charité et de suprême dépouillement. Il est mourant, quand il apprend qu'il possède encore 5,000 ducats. C'était la nuit. Aussitôt il fait lever son intendant et l'envoie distribuer cette somme aux hospices de la ville. Restent ses meubles qu'il cède au recteur de son collège; reste son lit qu'il donne au geôlier de ses prisons.

Ce pauvre de Jésus-Christ mourut le 18 septembre 1555.

Telle fut l'immense charité d'un homme. Quelle n'est pas la riche et abondante miséricorde du Dieu qui l'a inspiré! Cette parole a été dite à propos de Saint François de Sales; dans ses prières l'Église nous la redit aujourd'hui à propos de saint Thomas l'Aumônier.

D. G.

NECROLOGIE.

M. L'ABBÉ FAUCHEREAU, VICAIRE GÉNÉRAL

Le diocèse de Chartres vient de faire une perte bien sensible en la personne de M. l'abbé Fauchereau, vicaire général, décédé à l'évêché de Chartres, le vendredi 18 septembre 1891.

M. l'abbé *Fauchereau* Thomas était né à Bû, le 19 février 1811, de parents chrétiens, cultivateurs très estimés dans la contrée. Après sa première communion, son pieux curé, M. l'abbé Lépine, le fit admettre au petit séminaire de Saint-

Cheron où il fut remarqué jusqu'à la fin de sa rhétorique, comme élève consciencieux et extrêmement laborieux ; il était d'ordinaire au quatrième rang dans une classe nombreuse dont notre célèbre abbé Paquert tenait la tête avec deux autres élèves d'un talent supérieur.

M. Fauchereau, devenu étudiant au grand séminaire de Chartres, y fut clerc tonsuré le 16 juin 1832 et clerc minoré le 1er juin 1833. A la rentrée suivante, il partit pour le séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où Mgr Clausel de Montals l'envoyait en compagnie de M. Paquert, pour la continuation des études théologiques. C'est dans la chapelle des Carmélites, à Paris, qu'il reçut le sous-diaconat ; puis, sa santé se trouva gravement altérée par l'excès du travail, et il dut interrompre pour longtemps ses cours et rester dans sa famille. Enfin les suites de la maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau ayant à peu près disparu, il put être ordonné diacre dans la chapelle de l'évêché, à Chartres, le 19 août 1838 ; enfin, au même lieu, le 22 décembre 1838, il fut promu au sacerdoce.

Ses premières années sacerdotales se passèrent dans le professorat au petit séminaire de Saint-Cheron ; le 9 septembre 1841, sur la demande de M. l'abbé Paquert qui devenait supérieur du grand séminaire, il fut nommé successeur de ce saint ami et ancien condisciple dans la chaire de Théologie morale ; en même temps il commençait les fonctions de chapelain du Carmel ; le 25 du même mois, il était installé chanoine honoraire.

Voici les différentes charges dont l'a honoré depuis l'autorité ecclésiastique :

M. l'abbé Fauchereau a été nommé : vicaire général honoraire, le 1er octobre 1850 ; official, le 11 janvier 1853 ; supérieur du grand séminaire, du Carmel et du monastère des Trappistines, le 4 août 1860 ; vicaire général titulaire, le 7 septembre 1860 ; archidiacre de Châteaudun, à la même date ; archidiacre de Chartres, le 8 décembre 1885.

Immédiatement après la mort de Mgr Regnault, il fut désigné par le Chapitre pour être l'un des vicaires capitulaires. Lorsque le nouvel évêque de Chartres eut notifié au Chapitre sa préconisation, M. l'abbé Fauchereau lui répondit au nom des chanoines et lui offrit sa démission de vicaire général,

en se fondant sur son grand âge; Mgr Lagrange refusa d'accepter cette démission. Dans une lettre très aimable, Sa Grandeur lui déclarait vouloir lui conserver ce titre pour trois raisons : par respect pour Mgr Regnault; par égard pour l'estime dont les prêtres chartrains entouraient le vicaire général; enfin parce que son expérience et ses conseils suppléeraient à l'activité que son âge ne lui permettait plus. Et de fait, dans les premiers mois de son épiscopat, Mgr Lagrange alla tenir son conseil chez le vénérable prêtre ; puis, reconnaissant que c'était pour le malade un sujet de trop grande fatigue, il s'abstint de lui imposer cette sujétion.

M. l'abbé Fauchereau a gardé jusqu'à la mort cette charge et celle de supérieur des Trappistines de la Cour-Pétral; il avait renoncé à celle de supérieur du grand Séminaire, en septembre 1873.

Cette nomenclature de fonctions exercées par M. l'abbé Fauchereau indique assurément une existence bien remplie. Nous croyons qu'elle a été grandement méritoire devant Dieu; car c'est bien pour la gloire de Dieu et en dehors de toute prétention personnelle qu'elle s'écoula, attachée aux labeurs simultanés ou successifs du professorat, de la supériorité, de la direction des âmes, de l'administration diocésaine.

Si des connaissances théologiques précieuses, un jugement sûr, bien que luttant chez lui contre une timidité parfois excessive, enfin un ensemble de vie toute pénétrée de sève sacerdotale, valurent à M. l'abbé Fauchereau la haute estime de nos évêques et par suite les postes les plus importants, il demeura, on le sait, le prêtre humble et bon, l'homme uniquement attentif aux choses de Dieu et de l'Église.

Constant dans sa régularité presque monastique, grave, diligent et même minutieux en affaires, tant qu'il put s'en occuper, il n'était point pour cela d'une austérité redoutable à autrui. Dans ses relations sociales, dans ses entretiens familiers, il retrouvait tout naturellement son expansion simple et gaie avec les bons mots qui ne nuisent à personne.

Quant à son esprit de foi et de charité, ce ne sont pas seulement ses collègues et ses élèves qui en ont été édifiés; les communautés religieuses qui l'ont eu pour directeur en rendent un témoignage identique inspiré par une profonde reconnaissance.

Cette piété vive, unie à l'abnégation et à la patience, dut singulièrement adoucir la pénible situation que firent à M. l'abbé Fauchereau la maladie et la vieillesse. Retenu chez lui pendant plus de sept ans par les infirmités et les souffrances; devenu, longtemps même avant sa mort, incapable de tout travail, il ne cessa d'être doux et résigné. Il priait... Il priait les yeux sur la croix ou sur son rosaire, se rappelant, pour soutenir son courage, son sacerdoce, sa qualité de tertiaire franciscain, ses obligations de disciple du divin Crucifié.

Il pria jusqu'à la fin. Quand les dernières crises arrivèrent; quand, fortifié par les sacrements de la sainte Église, il attendit en paix l'heure suprême, il n'eut qu'à continuer son habitude d'oraison confiante. L'agonie commença avec ce souvenir de la présence de Dieu; comment ne se serait-elle pas terminée par l'heureuse vision du Seigneur qui récompense les prêtres fidèles?

Les obsèques de M. l'abbé Fauchereau ont eu lieu à la cathédrale le lundi 21. Une centaine de prêtres, les délégations de communautés religieuses, beaucoup de fidèles sont venus lui rendre les derniers honneurs. M. le chanoine Pouclée a célébré la sainte messe et M. le chanoine Dancret, archiprêtre, a donné l'absoute. Trois chanoines et le R. P. Bruno, aumônier à la Cour-Pétral, tenaient les cordons du poêle. M. Legué, vicaire général, et M. Piau, supérieur du Grand Séminaire, conduisaient le deuil avec la famille.

Un personnage éminent et cher au défunt manquait à la cérémonie funèbre; une raison majeure avait mis obstacle à sa présence. Nous voulons parler de Monseigneur notre Évêque. Le 17, après avoir visité M. l'abbé Fauchereau qu'il ne croyait pas en un péril si prochain de mort, il était parti vers la Savoie, où on l'attendait pour des cérémonies d'ordination et de première messe. C'est le 19, jour même où un télégramme allait apprendre à Monseigneur le décès de son vicaire général, que fut ordonné, dans la chapelle de l'évêché d'Annecy, le jeune abbé de Menthon; on sait les liens qui attachent notre Évêque à cette noble famille. A la triste nouvelle que lui apportait la dépêche, Sa Grandeur répondit en exprimant sa douleur et son vif regret de ne pouvoir assister aux obsèques.

M. l'abbé Fauchereau a été inhumé au cimetière de Saint-Cheron. Nous recommandons son âme aux pieux suffrages de nos lecteurs.

A. F. G.

NOTRE-DAME DE PITIÉ, A LONGNY.

Dans le voisinage de notre diocèse, à Longny (Orne), est un pèlerinage très fréquenté en l'honneur de Notre-Dame de Pitié. On nous a communiqué, sur le sort fait à son image pendant la Révolution, un récit qui intéressera nos lecteurs.

« A l'époque de la Révolution de 1793, un démagogue de Mortagne, nommé Lacroix, vint à Longny, accompagné de plusieurs révolutionnaires. Dans leur impiété, ils renversèrent et brisèrent les statues extérieures qui ornaient tous les contreforts de la chapelle; puis, à l'intérieur, Lacroix lui-même renversa la statue de la sainte Vierge, qu'il brisa en morceaux, à l'aide d'une massue en fer. *Ces faits ont été consignés et conservés sur les registres civils de la mairie.*

J'ai ouï raconter par les anciens les détails suivants : La statue miraculeuse était d'un seul bloc; Lacroix, pour la jeter bas, passa une corde au cou de la Vierge, dont la tête tomba intacte de seize pieds de haut. Une femme pieuse, nommée Roger Deslauriers, présente à cette profanation, prit dans son tablier la tête de la sainte Vierge, qu'elle cacha soigneusement chez elle, dans un grenier à foin, entre deux murs. La tête reposait dans un coffre, respectueusement couverte d'un linge blanc. Le fils de cette femme, encore vivant et, malgré son grand âge, sacristain de la chapelle, était dans le secret. Il raconte, avec larmes, comment sa mère et lui vénéraient cette précieuse relique. Dans ces jours de terreur, quand le soir était venu et que les ombres de la nuit pouvaient dérober les actes de la piété à la sacrilège surveillance de la persécution, on se rendait au grenier, et l'enfant, sans mot dire, descendait, comme un ramoneur, entre les deux murs. Il reparaissait bientôt avec la face de la sainte Vierge, *qu'ils adoraient tous deux,* selon son expression, puis on la cachait de nouveau, l'espérance dans le cœur.

La tête du Christ, que la Mère de douleur tient dans ses bras, fut conservée par une autre personne. Quant aux débris de la statue, ils furent avidement recueillis par la population. Mais les démagogues assouvirent leur rage sur l'intérieur de la statue; ils l'employèrent à faire du salpêtre, qu'on fabriqua dans l'église, où Lacroix avait établi un fourneau à cet usage.

Après les orages politiques, les habitants de Longny, qui,

en 93, avaient eu le courage de maintenir dans leur localité le culte catholique, disant aux agents révolutionnaires « que les pratiques libres de la religion les dédommageraient de la rareté du pain » (extrait des registres civils), conçurent le projet de rétablir la statue miraculeuse de *Notre-Dame de Pitié*. A cet effet, on battit la caisse, et chacun reçut l'ordre de rapporter les morceaux qu'il possédait. Le travail fut confié à un nommé Marchand, lequel raccorda habilement tous les morceaux qui, dit-on, tiennent entre eux par des fils de fer; de sorte que la statue actuelle est formée des débris de l'ancienne, qu'elle représente parfaitement. Mais ce qui combla surtout d'allégresse les habitants de Longny, ce fut de voir dans la nouvelle statue la tête de la sainte Vierge, qu'ils avaient tant vénérée. Il est vrai que cette figure a une expression indicible de douleur et de mansuétude qui pénètre tous les cœurs. »

« Cette charmante chapelle, dit encore l'abbé Fret, rétablie à la restauration du culte en 1802, n'a cessé, depuis cette époque, d'être, comme avant la Terreur, fréquentée par un grand nombre de pieux fidèles qui y viennent journellement implorer l'assistance de la Mère de miséricorde, consolatrice des affligés. Les pèlerinages à Notre-Dame de Pitié, de cinq à six lieues à l'entour, suffiraient au moins pour entretenir un prêtre de messes. »

CONFÉRENCES de SAINT-VINCENT de PAUL.

(Extrait du Rapport général.)

Conseil de Turin. — Toutes ou presque toutes les Conférences de cette circonscription sont toujours pleines de vie et d'activité, et plus particulièrement celles de Turin, où la visite des pauvres, celle des hôpitaux, le patronage des enfants, la caisse des loyers et le secrétariat des pauvres, sont l'objet constant des efforts de nos confrères. La caisse des loyers, établie depuis quelques années seulement, a même reçu d'eux, l'an dernier, une plus vive impulsion; ils s'y intéressent d'autant plus, nous disent-ils, qu'ils y trouvent un moyen très efficace d'assister moralement et matériellement les pauvres.

Pour donner une idée de leur actif dévouement, laissant de côté la statistique, nous citerons quelques faits édifiants. Il est assurément méritoire de tendre la main et de se rendre importun pour ses pauvres; un de nos confrères de Turin n'a pas craint de se

donner ce mérite pour recueillir une assez forte somme au profit d'une famille expulsée du logement qu'elle ne pouvait plus payer; il avait à cœur de lui conserver ainsi l'assistance morale et religieuse de la Conférence, dont il la savait avoir le plus grand besoin.

Par les mêmes procédés charitables, deux autres membres sont arrivés, le premier à recueillir 410 francs pour placer un pauvre enfant abandonné et inévitablement voué à la misère et à la corruption; le second à rendre un service analogue à deux autres enfants, le frère et la sœur, se trouvant dans la même situation d'abandon.

Dans la visite des malades à l'hôpital, mêmes consolants résultats: un malheureux malade, après trente-six années d'une vie dissipée et coupable, revient à Dieu, grâce à leurs chrétiennes exhortations; et un major de l'armée royale, qu'un mot de religion suffisait à mettre en fureur, demande un beau jour de lui-même à faire ses pâques; son visiteur avait longtemps et ardemment prié pour lui. Enfin, un homme blessé mortellement dans une rixe ne pouvait pardonner à son agresseur; un confrère lui met sous les yeux le Christ sur la croix pardonnant aux bourreaux qui l'y ont attaché: aussitôt sa haine s'apaise, il pardonne et meurt dans les sentiments les plus chrétiens.

L'œuvre du patronage des enfants n'a rien perdu de sa grande importance à Turin en 1889; nous sommes heureux de la retrouver pratiquée également avec zèle dans d'autres villes de la circonscription, notamment à Borgo Manero, à Vecelli et Saluzzo. Dans d'autres localités, il n'est encore qu'une humble pousse, mais qui croîtra et portera fleurs et fruits un peu plus tard, nous en avons la confiance.

Œuvres des Bibliothèques. — Une œuvre ancienne, elle aussi, mais qui va chaque année en progressant, est celle des bibliothèques. A quelle époque la diffusion des bonnes lectures a-t-elle été plus nécessaire qu'aujourd'hui pour combattre le poison du mauvais livre, qui pénètre partout? Aussi, comprenons-nous le zèle de ce jeune confrère chargé du soin de la bibliothèque d'Angoulême et qui, éloigné de son poste pendant le mois d'août, y revenait chaque dimanche répondre aux demandes de livres qui lui étaient adressées. La bibliothèque d'Angoulême a distribué 598 volumes entre 208 lecteurs; celle de Cognac 2,702; elle a consacré 200 francs à l'achat de nouveaux livres; celle de Ruffec a distribué de son côté 2,300 volumes. La bibliothèque de Bordeaux a pu fournir aux demandes de 400 lecteurs. A Caen, un essai a été tenté, et nul doute que le succès n'engage nos confrères à organiser une bibliothèque en rapport avec l'importance de leurs œuvres.

A Nantes, au Havre, les bibliothèques ont été assidûment fréquentées; celle du Havre qui possède 16,000 volumes, en a distribué chaque dimanche 1,600 aux 540 lecteurs qui se sont pressés à sa porte; le roulement annuel a été de 80,000 à 80,500 volumes. A Nancy, la bibliothèque se compose également de 16,000 volumes. Des bibliothèques paroissiales existent dans la circonscription du Conseil central de Nantes, à Saint-Géréon, Gorges, Blain et Pornic. Le Conseil central de Châlons a mis en circulation 10,000 volumes (2,500 de plus qu'en 1888), qui ont passé entre les mains de 428 lecteurs. Les bibliothèques roulantes de Tours ont obtenu leur succès habituel, à l'hôpital et à la prison militaire. Mais, s'il n'est pas possible à toutes les Conférences d'avoir une bibliothèque, toutes du moins peuvent, et nous ajoutons même, doivent s'occuper de la diffusion des almanachs et des petites lectures que leur fournit, à des conditions si peu onéreuses, le Conseil général de la société. La Conférence d'Annonay nous donne à cet égard un exemple d'initiative personnelle, dont l'imitation ne saurait être trop recommandée. Elle a réussi à placer 1,900 almanachs en s'adressant aux marchands de tabacs et aux libraires, qui en ont vendu le plus grand nombre les jours de marché, et, en outre, en répandant elle-même ces almanachs dans les usines. »

UN CHANOINE DU XVIIIe SIÈCLE AMI DU PLAIN-CHANT.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Avignon:

Connaissez-vous Jean de Mathillon (1), docteur en théologie de la Faculté d'Avignon, chanoine de l'église paroissiale de Saint-Pierre et chevalier du Saint-Office? C'était pourtant un original de quelque valeur, qui avait l'amour du plain-chant bien exécuté, témoin la clause de son testament par laquelle il lègue un capital de 50 écus au Chapitre de Saint-Pierre, « à condition que les chanoines feront bien exécuter la *médiante*, empêcheront les chantres d'anticiper les versets des psaumes et les obligeront à attendre qu'un verset soit fini pour commencer l'autre. »

Le bon chanoine serait navré, s'il venait assister à nos offices, et fût-il millionnaire, sa fortune serait insuffisante pour toutes les fondations qu'il rêverait pour la bonne exécution du plain-chant.

Ce n'est pas la *médiante* seule qui aurait besoin de subsides, presque partout, c'est le plain-chant lui-même tout entier. En voulez-vous la preuve? Voici en quelques mots les principes *pratiques* du plain-chant, tel qu'il est exécuté aujourd'hui dans notre région, et vous en jugerez:

(1) Il mourut le 2 août 1702.

1° Il n'y a pas de repos nettement accentué dans un morceau de chant, il n'y a ni mot, ni virgules, ni points; tant pis pour les mauvaises poitrines. Certains chantres cependant font un petit repos après chaque mot et même coupent les mots en deux, mais sans préjudice pour le principe exposé plus haut, car ils ne font jamais de vraies pauses.

2° Toutes les syllabes sont égales, il n'y a ni longues, ni brèves. Comme c'est simple!

3° Chaque note doit être gardée le plus longtemps possible.

4° La dernière note d'un mot, et surtout d'un verset ou d'un morceau quelconque, doit être interminable. C'est l'idéal d'une bonne exécution!

5° Gardez-vous bien de *couler* les notes assez rapidement quoique sans précipitation, c'est d'un mauvais goût qui n'a pas de nom; ayez grand soin au contraire de les *piquer* comme si vous jouiez du clairon; si vous pouvez même arriver à faire une sorte de hoquet sur chaque note, vous aurez atteint la perfection.

6° Enfin, retenez bien ce principe essentiel, il est de rigueur de donner toute sa voix, de cette manière la voix la plus juste devient fausse. Plus on crie — il me vient au bout de la plume un autre mot plus exact que je vous laisse à deviner — plus on crie, plus c'est beau.

Vous voyez que ce n'est pas très compliqué; en somme, il suffit, pour faire un bon chantre dans ce système, d'avoir des poumons solides et une poitrine d'acier.

Seulement, pour chanter le plain-chant de nos pères, le vrai chant d'église, déjà bien abandonné du temps de notre bon chanoine de Saint-Pierre, il faut tout juste prendre le contre-pied des principes ci-dessus énoncés.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Châteaudun. — Erection d'un Chemin de Croix. — En 1708, sur la hauteur dénommée, encore aujourd'hui, à Châteaudun, *le Calvaire*, avait lieu l'inauguration d'une croix de mission. Le prédicateur était si éloquent, les chrétiens de l'époque si convaincus et si fervents que, à trois heures du matin, disent les chroniques, l'église de la Madeleine regorgeait déjà de fidèles; et l'on était en pleine saison froide.

Les pratiques religieuses ne sont plus cè qu'elles étaient au siècle dernier; mais le culte de la croix est resté encore si vivace, que pas une maison ne pourrait se trouver où il n'y ait au moins une image du Sauveur crucifié.

Aussi, dimanche, l'église de la Madeleine recevait-elle en ses nefs de nombreux fidèles désireux d'assister à la bénédiction du nouveau Chemin de Croix.

Les stations étaient dans le chœur, disposées sur deux rangs et séparées par des fleurs sur lesquelles elles semblaient posées.

C'est là que M. l'abbé Piau, supérieur du Grand-Séminaire — en remplacement de M. l'abbé Legué, retenu à Chartres par la mort de M. l'abbé Fauchereau — est venu, après un magnifique sermon de M. l'abbé Tissier, procéder aux cérémonies de la bénédiction.

Puis le salut, pendant lequel les chants exécutés au chœur répondaient à ceux qui descendaient du grand orgue.

Les stations avaient été, pendant ce temps, posées à la place qu'elles doivent définitivement occuper. Il ne restait plus qu'à les couronner de leurs croix ; ce qui fut fait en disant les prières du Chemin de la Croix, et avec une grande solennité. *(Echo dunois).*

Séminaires. — La rentrée des élèves aura lieu : au Grand Séminaire, le 5 octobre ; au Petit Séminaire de Saint-Cheron, le 6 ; au Petit Séminaire de Nogent, le 5 ; à la Maîtrise, le 7.

Retraites. — La Retraite pour les prêtres dans l'enseignement aura lieu au Grand Séminaire de Chartres, la semaine prochaine. Prédicateur : le P. Paul Lallemand, oratorien, docteur ès lettres.

La Retraite annuelle des religieuses de la Providence a été prêchée par le R. P. Benoît Joseph, de l'ordre des Capucins.

La seconde Retraite, à la Communauté des Sœurs de Saint-Paul, a été clôturée le 20, par une cérémonie de vêture ; 30 postulantes ont pris le saint habit.

Prudemanche. Une belle cérémonie a eu lieu dans cette paroisse, le dimanche 20 septembre, à l'occasion de la bénédiction d'une statue du Sacré-Cœur.

Nos prêtres chartrains à l'époque de la Révolution. — Nous venons de recevoir un ouvrage intitulé : *Rochefort et les pontons de l'île d'Aix.* L'auteur est M. l'abbé Louis-Marie Dubois, docteur en théologie, curé de Ciré d'Aunis (Charente-Inférieure). Le but de ce livre remarquable est de montrer comment les prêtres proscrits souffrirent pour la foi et quelles furent leurs tortures ; il se vend au profit de la basilique à construire dans l'île d'Aix sous le vocable de Notre-Dame des Martyrs. Nous trouvons à la fin du volume le nombre des prêtres et religieux français et belges qui ont été détenus en rade de l'île d'Aix et aux environs. Il y en a 47 du diocèse de Chartres. M. Dubois promet de donner les noms et d'autres renseignements dans une brochure spéciale.

FAITS DIVERS

Les Pèlerins français à Rome. — Le premier groupe est arrivé à Rome le 17 septembre; il a été magnifiquement reçu au Vatican. Le deuxième groupe a suivi de près le premier. Déjà plusieurs milliers d'ouvriers ont vu le Saint-Père. Le Pape a donné l'ordre d'ouvrir les trésors des reliques et des objets précieux dans toutes les églises que visitent les pèlerins, pour leur témoigner combien leur venue lui est agréable. Il a aussi donné l'ordre d'ouvrir le grand portail de Sainte-Anne au Belvédère, par lequel Napoléon Ier est entré au Vatican, et qui était resté fermé depuis cette époque, afin de faciliter l'accès du Vatican aux pèlerins.

Dans sa première audience pontificale (21 septembre) Sa Sainteté répondant aux discours de Son Eminence le cardinal Langénieux et de M. le comte de Mun, a prononcé une allocution que reproduisent ou analysent la plupart des grands journaux.

Le Saint-Père y rappelle les enseignements de sa dernière Encyclique, dans les termes suivants :

« Nous avons dit qu'il fallait tenir pour certain que la question ouvrière et sociale ne trouvera jamais sa solution vraie et pratique dans les lois purement civiles, même les meilleures. Cette solution est, de sa nature, liée aux préceptes de la parfaite justice qui réclame que le salaire réponde adéquatement au travail.

« Elle est encore, par conséquent, du ressort de la conscience, et entraîne surtout une responsabilité devant Dieu. Or, la législation humaine, ne visant directement que les actes extérieurs de l'homme dans ses rapports sociaux, ne saurait s'étendre à la direction des consciences.

« De plus, cette question réclame le concours de la charité, qui va au delà de la justice et rappelle la commune dignité de la nature humaine, relevée encore par la Rédemption du Fils de Dieu. Or la religion seule, avec ses dogmes révélés et ses préceptes divins, posséde le droit d'imposer aux consciences la justice dans sa perfection et les lois de la charité avec tous ses dévouements ; et l'Eglise est l'organe et l'interprète autorisée de ces préceptes et de ces dogmes. C'est, dès lors, dans l'action de l'Eglise combinée avec les ressources et les efforts des pouvoirs publics et de la sagesse humaine, qu'il faut chercher le secret de tout problème social. »

Congrès de Dantzig. — Le Congrès des catholiques à Dantzig a montré la marche rapide que l'Eglise fait au milieu de la réforme protestante, dont le kulturkampf a été un dernier cri de guerre.

Quand ce Congrès a ouvert ses séances, la bienvenue lui a été

souhaitée par un protestant, M. Beaumbach, deuxième vice-président du Reichstag, un des chefs du parti progressiste, et qui est le premier magistrat de Dantzig.

Voici le vœu du Congrès relatif à l'indépendance du Saint-Siège : « Il est désirable que la situation intolérable dans laquelle se trouve le Saint-Siège actuellement fasse l'objet des délibérations d'un Congrès international catholique, et elle charge son commissaire, le prince Loewenstein, de chercher à réaliser ce vœu le plus tôt possible. »

Contre le duel. — Le Souverain Pontife vient d'adresser au cardinal de Schœnborn, archevêque de Prague, à Mgr Krementz, archevêque de Cologne, et aux autres archevêques et évêques des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie une lettre contre la perverse habitude du duel. Elle commence par ces mots : *De pravà duellorum consuetudine*. Dans ce document, le Pape montre que le duel est contraire aussi bien à la loi naturelle qu'à la loi divine.

Une Belle Prise d'habits. — Le 30 août a eu lieu, au couvent des Dominicaines d'Etrépagny, une rare et touchante cérémonie. Une dame des plus nobles familles de l'Amérique du Sud, Mme de Herrera, dont le fils est actuellement fiancé à la fille du président de la république de Vénézuela, prenait avec ses trois filles l'habit des filles de Sainte-Catherine de Sienne. Monseigneur l'évêque d'Evreux avait tenu à prèsider cette belle cérémonie et à offrir au Seigneur la vaillante veuve et ses chères enfants.

Notre-Dame du Chêne au diocèse du Mans. — 25.000 pèlerins s'étaient rendus, le 10 septembre, à N.-D. du Chêne, pour la consécration de son sanctuaire. N N. S S. de Tours, de Nantes, de Luçon de Laval, du Mans y assistaient. Mgr Freppel, empêché par un enrouement, n'avait pu venir, mais a fait lire, par un de ses vicaires généraux, l'allocution qu'il avait préparée.

La Cathédrale de Tokio (Japon). — Le dernier courrier du Japon nous apprend la nouvelle de la récente inauguration d'une magnifique cathédrale à Tokio, située à l'endroit le plus élevé de la ville, et l'un des plus beaux monuments de la capitale. Lors de la consécration plus de trois mille Japonais et étrangers remplissaient le saint édifice. A l'issue de la solennité, qui dura près de quatre heures, on donna le premier coup de cloche qui fut jamais entendu à Tokio.

Le bourdon de Fourvières. — La fête de l'inauguration du *bourdon* de Notre-Dame de Fourvières a eu lieu tout récemment, à Lyon. L'archevêque, Mgr Foulon, officiait, assisté de Mgr Gonindard, coadjuteur de l'archevêque de Rennes, qui a prononcé un discours en présence d'une foule d'environ quinze mille personnes.

Les Bretons et l'apostat Renan. — Le conseil municipal de Saint-Brieuc vient de décider que l'une des rues de cette ville porterait le nom de « Renan ». La catholique cité s'est vivement émue de cet affront fait à ses sentiments si profondément religieux, et son évêque, Mgr Fallières, s'est fait l'interprète de tous en adressant au maire de Saint-Brieuc une énergique protestation.

Le dimanche et les accidents de chemins de fer. — Personne ne doit oublier que le dimanche, s'il doit être un jour de repos, doit être également un jour qu'il faut sanctifier. Nous n'avons pas besoin de répéter que l'abandon de ce double devoir est le grand péché social et individuel de la France.

La catastrophe de Saint-Mandé, où périssent 50 personnes et qui fait plus de 150 victimes : un dimanche.

L'accident du 12 juillet sur la ligne du Nord à Paris : un dimanche.

L'accident de Mœnchestein qui a fait 120 victimes: un dimanche.

L'accident de Groenendal, encore présent à la mémoire de tous en Belgique : un dimanche.

Le grand accident du 3 septembre 1882 à Fribourg, déraillement d'un train de plaisir, où 60 personnes furent tuées et 150 blessées : un dimanche.

La catastrophe la plus terrible dont nous nous souvenions, celle du 28 décembre 1879, au pont de la Tay, dans laquelle périrent 200 personnes : un dimanche.

Nous pourrions allonger cette liste; le 16 août dernier, encore un dimanche, plusieurs accidents de chemin de fer ont été signalés. Ces exemples suffisent et nous n'hésitons pas, chrétiens, à voir dans ces catastrophes répétées un avertissement et même un châtiment.

La violation du repos dominical est devenue de nos jours un mal public : des malheurs publics en sont la punition : Les Compagnies de chemins de fer sont en cela les plus coupables. Non contentes de faire, le dimanche, le service ordinaire, elles sollicitent les populations à violer la sainteté du dimanche par leurs affiches, les avis publiés dans tous les journaux bons ou mauvais, et les réductions énormes qu'elles accordent pour leurs trains de plaisir.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 10 OCTOBRE 1891

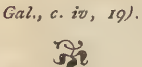
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 11 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, *la Maternité de la Sainte-Vierge,* double-majeur. Les offices aux heures ordinaires. — Dans la semaine, récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement, chaque jour, à 4 h. 1/2. — Samedi 17, anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres; la solennité pour le public en est remise au lendemain dimanche.

Paroisse de Saint-Pierre. — Le 11 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, *Maternité de la B. V.*, les offices aux heures ordinaires. — Le soir, aux vêpres, les exercices du Saint-Rosaire. — En semaine, les mêmes exercices à la messe de 7 h. 1/2.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le dimanche 11 octobre, les offices aux heures ordinaires. Exercice du Rosaire après les vêpres; les autres jours de la semaine, le matin à 7 h. 1/2.

Monastère du Carmel. — Le jeudi 15 octobre, on célébrera dans l'église des Carmélites la fête de sainte Thérèse. La veille de la fête, exposition du Saint-Sacrement, à 2 h. — Salut, à 5 h. — Le jour de la fête, exposition du Saint-Sacrement, à 6 h. 1/4, suivie de la première messe. — La seconde messe, à 7 h., la troisième, à 7 h. 1/2. — A 8 h., grand'messe.

A 4 h., sermon par M. l'abbé Bouillet, vicaire de la Cathédrale, puis salut solennel donné par Monseigneur.

Indulgence plénière.

Monastère de la Visitation. — Le samedi 17 octobre, fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — Messes basses à 6 h. 1/2, 7 et 8 h.— A 8 h. 1/2, exposition du Saint-Sacrement. — Sermon, à 4 h., par M. l'abbé Merlon, vicaire de Saint-Pierre. — Salut solennel. — Vénération des Reliques de la Bienheureuse.

BIBLIOGRAPHIE

Catéchisme de première Communion à l'usage de tous les diocèses de France. — Il se vend chez Thomas-Ferrandier, libraire à Nevers, au prix de 2 fr.

L'ouvrage est divisé, selon l'ordre pratique, par Réunions. Chaque Réunion comprend un Avis, des Exercices sur le Catéchisme diocésain, des Exercices sur les Prières communes du chrétien, des Exercices sur l'Histoire sacrée et des Variétés.

Autant qu'on peut en juger par la première partie, qui vient de paraître, tout l'enseignement élémentaire de la Religion, adressé spécialement aux enfants du Catéchisme de première Communion, sera contenu dans l'ouvrage, et tout y sera à sa place.

Le Prêtre en face de la laïcisation. (Petite brochure, en vente à Saint-Dizier, librairie Firmin Marchand. Prix : *franco*, 15 centimes. Remises pour les demandes en nombre.)

Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII. — Du *Rosaire de la Vierge Marie.* Texte latin et traduction française. — Paris, Roger et Chernoviz, éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins; 5 centimes, plus le port. — On peut en mettre 120 dans un colis postal.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 10 Octobre. — Saint François de Borgia, duc de Gandie.
La conversion d'un saint.

François de Borgia avait 29 ans quand il se convertit.

Ici le mot de conversion ne peut être pris dans son acception vulgaire. Déjà, du jeune homme riche de l'Evangile, François avait les mérites et Dieu l'aimait. Tout souriait à ce mondain : l'éclat du nom, les grâces physiques, les qualités de l'esprit, la fortune, les faveurs impériales lui assuraient un brillant avenir. Il semble cependant négliger ces avantages et ne pas escompter ces belles espérances ; son unique préoccupation est de sauvegarder son âme des dangers qui l'entourent et de ne donner au monde que la part qu'il ne peut lui refuser. Sans doute une telle vertu a son secret dans la grâce de Dieu. N'est-il pas vrai pourtant que l'antique foi de sa famille, le milieu chrétien où s'écoula son enfance, ses dispositions précoces pour la mortification, ses longues et sérieuses études, sa constante fidélité aux pratiques vitales de la dévotion aidèrent singulièrement en lui l'action de la grâce ?

Un pas dans la perfection restait à faire à cette âme d'élite. François voulait se sanctifier dans le monde ; pour le sanctifier, Dieu exigea de lui un détachement absolu, un isolement perpétuel du monde. Pour le décider à répondre à cet appel divin — après une terrible maladie qui faillit l'emporter, après la perte du poète La Véga, son intime ami, — il fallut la mort soudaine de l'impératrice Isabelle, sa bienfaitrice, et l'épouvantable spectacle du corps de cette reine, décomposé et rendu méconnaissable après quelques jours de sépulture.

Trois phases partagent toute la vie ultérieure de saint François de Borgia.

I. Il renonce au monde sans le quitter.

Il est marié, l'éducation de ses enfants exige tous ses soins, un ordre impitoyable de l'empereur qui le nomme gouverneur de la Catalogne le rejette dans les agitations de la vie publique. Il y a là, dans son histoire, une période de six ans, pleine d'enseignements et, qui nous retrace, dans un admirable type, les vertus de l'époux chrétien, du père de famille et du maître de maison soucieux de ses obligations, et la fidélité, l'intégrité et la justice du parfait gouverneur.

II. Successivement, mais douloureusement, Dieu dénoue les divers liens qui le tiennent à la terre. Son père lui est enlevé; immédiatement François que cette mort fait héritier du duché de Gandie, se démet de son gouvernement pour s'enfermer dans son patrimoine. Son épouse meurt; le voilà qui redouble ses austérités, multiplie ses pratiques pieuses, aborde, à 40 ans, la difficile et longue étude de la théologie et postule, au fond du cœur, l'immense honneur du sacerdoce et de la vie religieuse. Le temps rend encore plus complet l'isolement autour de lui : ses filles le quittent pour entrer par le mariage dans de nouvelles familles, ses fils commencent leur carrière à la cour. Il leur laisse son duché, leur partage ses biens et va s'enfermer dans une pauvre maison de Jésuites du voisinage. C'est là, dans cette bourgade perdue, à l'édification profonde des paysans venus pour entendre le saint Duc qu'il fut ordonné prêtre, qu'il dit sa première messe et prononça son premier sermon.

III. Jésuite, François ne vit plus que pour Dieu, pour les âmes et pour son ordre. Malgré son horreur des dignités il en devint le 3e général. L'Espagne, le Portugal et l'Italie avaient successivement été le théâtre de son zèle. La France le vit quand il visita Charles IX et Catherine de Médicis pour les intéresser aux projets du Pape contre les Turcs. La vue de nos provinces alors désolées par les huguenots remplit son âme de tristesse et détermina une fièvre dont il mourut, deux jours après son retour à Rome (1572).

D. G.

LE ROSAIRE A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(1er octobre 1891).

Si je puis dire mon rosaire partout, si je puis le dire mieux devant une image, dans une chapelle de la Très Sainte Vierge, j'aimerais à le dire de préférence dans la cathédrale de Chartres.

Pourquoi ? parce que d'abord c'est une église consacrée à la Très Sainte Vierge, un lieu de pèlerinage célèbre, qui possède des statues miraculeuses de Marie, la relique de son voile béni.

Mais aussi pour une autre raison : parce que je m'imagine que la cathédrale est disposée de manière à représenter les trois séries des mystères du rosaire : joyeux, douloureux et glorieux. J'honore les mystères joyeux dans la Crypte. J'y trouve la vie cachée de la Très Sainte Vierge et de Notre Seigneur, l'annonciation, la visitation, la nativité de Notre Seigneur, la purification, le recouvrement de Notre Seigneur au temple. De sorte que je dirais volontiers les dizaines de mon premier chapelet dans ce lieu souterrain, en méditant les mystères joyeux.

La chapelle de Notre-Dame du Pilier me rappelle les mystères douloureux. Pourquoi ? C'est la vie publique de la Très Sainte Vierge et de Notre Seigneur pour ainsi dire représentée par le grand jour de la cathédrale, et cette agitation, ce mouvement du peuple autour de la Vierge miraculeuse : Et la vie, surtout la vie de l'âge mûr et de la vieillesse, est une vie de travail et de douleur ! C'est pourquoi je voudrais méditer dans ce lieu les mystères douloureux du rosaire, en récitant les dizaines de mon second chapelet : l'agonie de Notre-Seigneur, la flagellation, le couronnement d'épines, le portement de la croix, le crucifiement.

Pour terminer mon rosaire, j'irais contempler, dans le chœur de la cathédrale, le magnifique groupe de l'Assomption, et récitant les dizaines de mon troisième chapelet, je repasserais par la pensée, les uns après les autres, les mystères glorieux : la résurrection, l'ascension, la descente du Saint-Esprit, l'assomption, le couronnement de la Sainte Vierge.

C'est une pure imagination que tout cela, sans doute. Mais qu'importe ? pourvu que cette imagination m'élève à Dieu et me porte à la dévotion envers Marie.

Si vous voulez encore méditer les mystères du Rosaire vous pourrez en contempler les images dans cette merveille de sculpture qu'on appelle le pourtour du chœur : Depuis la naissance de Marie jusqu'à son Assomption glorieuse dans le ciel, tous les mystères du Rosaire y sont représentés.

Ou bien, élevez vos regards, parcourez les vitraux, les portails, surtout le portail septentrional, qui redit *les gloires de Marie*. « On y voit dans la baie du milieu, à la voussure, ses ancêtres charnels greffés sur l'arbre de Jessé, et sur les côtés, les prophètes, comme Isaïe, David, Jérémie, Samuel, Siméon accompagnant son divin Fils ; dans celle de droite, ce sont les personnages de l'ancien testament qui l'ont figurée, comme Salomon, la reine de Saba etc...; dans celle de gauche, ce sont les principaux mystères de sa vie, son annonciation, sa visitation, sa mort, sa sépulture, sa vie active et contemplative, ses vertus. » (Petite notice sur Notre-Dame de Chartres).

Voilà un livre qui parle aux yeux, à l'esprit et au cœur. Etudiez-le, le chapelet, le rosaire à la main. En même temps que vos lèvres prononceront les paroles, votre âme s'élèvera jusqu'au ciel, à l'aide de ces tableaux si variés, représentant nos mystères.

Essayez, ami lecteur, et vous verrez que cette récitatiou du chapelet, que cette méditation du Rosaire, faite réellement ou seulement en esprit dans la cathédrale, vous sera très profitable, et vous animera d'une nouvelle et plus vive dévotion envers le très saint Rosaire et Notre-Dame de Chartres.

E. C.

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

(1591-1891)

L'année 1891 pourra certainement s'appeler *l'année des centenaires*, et conserver ce nom dans la mémoire des pieux fidèles. Après les centenaires de saint Bernard, de saint Louis de Gonzague, de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, voici que l'Ordre du Carmel s'apprête à renouveler en l'honneur du troisième centenaire de saint Jean de la Croix les fêtes splendides célébrées en 1882, lors du troisième centenaire de sainte Thérèse.

Le 4 mars dernier, Notre Très Saint Père le Pape, Léon XIII, dans un bref des plus élogieux adressé au général des Carmes disait : « Ce nous a été une grande joie et un grand bonheur d'apprendre avec quel zèle l'ordre entier des Carmes se prépare à honorer solennellement la mémoire de saint Jean de la Croix. Voilà bientôt trois siècles qu'il a rompu la chaîne des liens terrestres pour s'envoler au séjour des élus. C'est donc un devoir très doux de justice et de reconnaissance de rendre des honneurs exceptionnels à ce saint personnage, dont les travaux, la doctrine et le zèle actif ont rendu de si grands services à son ordre, qu'il a de plus illustré par l'éclat de ses sublimes vertus. Après l'anniversaire séculaire célébré récemment en l'honneur de sainte Thérèse, Mère et maîtresse de la famille des Carmes, c'est bien à propos que s'offre l'occasion de solenniser aussi le troisième centenaire du premier Profès et second Père de l'Ordre du Carmel. Ainsi, à quelque temps d'intervalle, l'auxiliaire de la sainte législatrice du Carmel, le docteur qui consigna dans ses écrits les secrets de la mystique et reçut comme Thérèse les instructions du Ciel, va partager avec elle les mêmes honneurs. Nous avons d'ailleurs la douce confiance que de telles solennités seront très fructueuses pour les fidèles et surtout pour les Carmes, car les hommages qu'ils rendront à leur bienheureux frère et protecteur, les amèneront sans peine à la méditation de ses admirables écrits et à l'imitation de ses héroïques vertus. »

C'est pour répondre à ce dernier vœu du Souverain Pontife et révéler aux âmes pieuses quelque chose des vertus et de la doctrine assez peu connue de saint Jean de la Croix, que nous entreprenons cette étude. Puissent ces quelques pages ressusciter au milieu de nous le pieux enthousiasme qui se manifesta dans tout l'univers, et en particulier dans notre ville de Chartres, lors du centenaire de sainte Thérèse (1) !

Tous les saints sont les hommes d'une idée, et, pour avoir la physionomie vraie de saint Jean de la Croix, il suffit de bien comprendre le crucifix; car il fut, dit un de ses biographes, « un crucifix vivant, un crucifix en action ». Assez souvent,

(1) Cf. *Souvenirs du Centenaire de sainte Thérèse.* — Oudin, éd. à Poitiers. 1882.

on a défiguré saint Jean de la Croix, en l'entourant de je ne sais quel appareil terrible et presque repoussant. Sous la plume de certains biographes, il n'apparaît qu'au milieu des cilices, des disciplines, des têtes de morts ; c'est là une charge et non un portrait. D'autre part la doctrine obscure qu'on lui prête et le langage barbare et glacial qu'on lui fait tenir sont plutôt de nature à éloigner et à décourager les âmes qu'à les attirer et à les édifier. Représenter ainsi saint Jean de la Croix, c'est mal le connaître, ou plutôt, c'est ne voir en lui que l'extérieur et oublier le plus beau côté de sa physionomie. Certainement il fut la vivante personnification de la croix, mais il ne faut jamais oublier que la croix a deux aspects tout différents. Si elle a ses épines et ses amertumes, elle a aussi ses ineffables douceurs ; si elle est la voie étroite des sacrifices et des retranchements, elle est aussi la voie royale des saintes libertés. Si donc il faut voir dans le formidable et universel principe de renoncement, qui résume tout saint Jean de la Croix, le radicalisme de l'austérité, il faut y reconnaître aussi la source des plus hautes et des plus douces joies, et dire que le compagnon de sainte Thérèse a été tout à la fois le plus crucifié et le plus heureux des hommes. Tel nous le révélera l'étude de ses écrits et de sa vie.

I

De prime abord, ce qui frappe l'esprit dans les écrits de saint Jean de la Croix, c'est l'unité du plan, la rigueur de la méthode et la clarté de l'exposition. Sous ce triple rapport, il est certainement de beaucoup supérieur à sainte Thérèse et à tous les ascètes espagnols de son temps. On reconnaît vite en lui le savant disciple de Salamanque, le philosophe familiarisé avec tous les problèmes de la dynamilogie et le théologien rompu à toutes les difficultés de l'ordre surnaturel. Son système spirituel, exposé dans les harmonieux et méthodiques traités de « la Montée du Carmel », de « la Nuit obscure », des « Cantiques spirituels » et de « la Vive flamme d'amour » s'appuie sur trois idées fondamentales : le tout de Dieu — le néant de la créature — et la rencontre du Créateur et de sa créature dans l'union mystique.

Dieu est tout et la créature n'est rien ; voilà ce que j'appellerais volontiers la *méditation fondamentale* de saint Jean de la

Croix (1). Dieu est tout, non pas au sens panthéiste du mot, si souvent condamné par l'Église, mais en ce sens qu'il possède essentiellement toutes les perfections à un degré infini, en ce sens encore qu'il a donné l'existence à tous les êtres et que quand tous les êtres hors de lui cesseraient d'exister, il n'en existerait pas moins avec tous ses attributs ; en ce sens enfin qu'il est présent partout, connaît tout, gouverne tout et est la fin suprême de tout. En face de ce tout de Dieu, la créature n'est rien, en ce sens qu'elle n'est que par Dieu qui la soutient après l'avoir créée, et que, sans cet acte conservateur, elle retomberait aussitôt dans le néant. Que dis-je ! La créature n'est rien ! Elle est moins que rien, car depuis le péché originel, elle est un néant rebelle et révolté. Et c'est là ce qui environne de tant d'obstacles, et complique de tant de difficultés, son union mystique avec le Créateur. Pour vaincre ces obstacles, et se soustraire aux influences hostiles qui contrarient son ascension vers Dieu, elle a besoin de se purifier à fond, de faire le vide en elle-même et d'abdiquer en faveur de Dieu. C'est cette abdication que saint Jean de la Croix décrit et analyse, au livre de la Montée du Carmel, dans sa nuit des sens, de l'esprit de la mémoire et de la volonté ; et c'est avec beaucoup de raison qu'il a désigné cette abdication sous le nom de « *nuit* », parce que dans ces purifications continuelles et ces dépouillements successifs, nos puissances naturelles sont finalement réduites aux ténèbres les plus complètes.

La première nuit, qui fait tout le sujet du premier livre de la Montée du Carmel, consiste dans l'abdication de la vie sensible (2). Depuis le péché originel, nos sens extérieurs ont des affinités instinctives, des intelligences secrètes avec les créatures pour nous éloigner de Dieu. Sans attendre l'ordre de notre volonté, avant même toute advertance de notre intelligence, nos yeux, nos oreilles, tous nos sens enfin, nous inclinent instinctivement vers les objets extérieurs et donnent l'éveil à nos passions. C'est cette inclination désordonnée qu'il faut « extirper », c'est cette connaissance passionnée qu'il faut « éteindre », c'est cette lumière du péché qu'il faut « réduire à la nuit » par la mortification des sens, selon ce mot de saint

(1) Montée du Carmel, liv. I, ch. XIII. — *Ibid.* liv. I, ch. VI. — *Ibid.* liv. II, ch. V.

(2) Montée du Carmel, livre I, chap. 3 et suivants. — Nuit obscure, chap. 12.

Paul aux Colossiens : « Faites mourir en vous l'homme terrestre avec toutes ses puissances et tous ses actes (1) ». Faire mourir l'homme terrestre avec toutes ses puissances et mettre les sens dans la nuit, c'est tout un ; et ici comme partout le grand mystique espagnol donne la main au Docteur des nations et appuie sa doctrine spirituelle sur l'autorité irrécusable des Écritures. La philosophie scolastique n'est pas moins favorable à cette doctrine, car, finalement, cette théorie de saint Jean de la Croix sur la nuit des sens se réduit à prendre l'âme par la famine. S'il est vrai en effet que l'âme se nourrit et vit intellectuellement par les sens, et que rien n'arrive à l'esprit que par le sensible : « *Nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu;* » en supprimant radicalement ce qu'il y a de déréglé dans notre vie sensible, nous supprimons l'un des principaux obstacles à notre vie surnaturelle.

(A suivre.)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations — Par décision épiscopale ont été nommés professeurs à l'Institution Notre-Dame : M. l'abbé Husson, curé de Saint-Ouen, et M. l'abbé Pichois, vicaire de Bonneval.

Fête de Notre-Dame du Rosaire. — Deux choses principales ont caractérisé la fête de dimanche dernier à la Cathédrale : l'affluence des paroissiens pour la récitation publique des trois chapelets avec glose pieuse et chants entre les dizaines ; puis les visites avec prières aux intentions du Souverain Pontife pour l'indulgence *totiès quotiès*. C'est en de telles circonstances qu'on peut le mieux se rendre compte de la dévotion des Chartrains à Marie ; ils ont d'ailleurs de bien fréquentes occasions de la manifester et ils les saisissent avec bonheur.

Cette fête du 4 octobre avait été préparée par un triduum de prédications et de saluts. Le P. Gros, de l'ordre des Frères prêcheurs, avait, pendant ces trois jours, excité le zèle des personnes de foi par de bonnes instructions sur le Saint-Rosaire considéré au double point de vue de la prière et de la Confrérie. C'est là un des sujets favoris de tout disciple de saint Dominique.

Rentrées des classes. — Les rentrées dans les séminaires diocésains ont été excellentes. Il y a 69 élèves au Grand-Séminaire;

(1) Épître aux Colossiens; chap. III, v. 13.

une centaine à Saint-Cheron; une centaine à Nogent-le-Rotrou; 80 à la Maîtrise.

A l'Institution Notre-Dame, les élèves abondent. Les travaux d'agrandissement exécutés pendant les vacances ont permis de recevoir un très grand nombre de nouveaux.

Retraites. — La retraite pour les élèves du Grand-Séminaire a commencé mercredi soir, prêchée par le R. P. Jutteau, dominicain. La retraite annuelle a été prêchée à la Sainte-Famille par le R. P. Thomas, jésuite; à la maison du Saint-Cœur de Marie, par Dom Chesnel, bénédictin.

La retraite pour les prêtres enseignants dans le diocèse de Chartres a eu pour prédicateur, comme nous l'avons dit, le P. Lallemant, oratorien, docteur ès lettres. Elle s'est terminée le samedi 3 octobre au Grand-Séminaire. A la cérémonie de clôture, Monseigneur, qui avait assisté toute la semaine aux exercices, a adressé une allocution à ses prêtres; il leur a dit son affection, son estime pour leur vie de vertu et de laborieux dévouement à l'éducation de la jeunesse et ses espérances pour les fruits d'une retraite qui l'avait tant édifié.

Le vendredi soir, M. l'abbé Cuni, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent, avait été l'interprète des retraitants auprès du prédicateur et l'avait remercié par un compliment que nous reproduisons ici presque *in extenso :*

« Mon Père,

Au nom de tous les prêtres qui ont suivi notre retraite, je suis chargé de vous dire : « Merci. »

Votre parole est allée droit à nos âmes; sous ce souffle généreux qui animait vos discours, nous avons mieux compris que jamais l'importance, la grandeur, la noblesse de notre mission.

Dieu nous a choisis « *Dei adjutores sumus* » pour faire de cette jeunesse confiée à nos soins une jeunesse digne de lui, de l'Église, de la France.

Il faut, si nous voulons atteindre ce résultat supérieur et digne de nos ambitions, lui inspirer le goût des belles choses, l'instruire, la perfectionner dans les lettres, dans les sciences, même dans les arts. Il faut qu'elle n'ait rien à envier aux disciples des autres écoles. Elle doit être, surtout, armée des convictions fortes et ardentes qui font l'homme de bien, au sens chrétien du mot, l'homme d'honnêteté, de loyauté, de droiture. Ce sont, mon Père, vos propres paroles. Et puisque au sein de cette élite Dieu se réserve de choisir les chefs, les conducteurs du peuple, de sa formation dépend la régénération religieuse et sociale.

Voilà sur quelles hauteurs vous nous avez, du premier bond, en-

traînés à votre suite, dédaigneux des voies battues de la plaine, c'est parmi les sommets radieux que votre pensée se plaît à planer et à vivre.

Toutefois, quand son regard s'abaissait sur la vallée, elle nous signalait jusqu'aux moindres détails : Comment il convient de procéder dans les rapports avec l'enfant; quelle est la méthode, quelle est la mesure à adopter quand il s'agit de diriger sa marche; ce que réclament les différents âges; et enfin, les délicatesses exquises, les prudences, les audaces même dont usera le confesseur, père des âmes. « *Ars artium regimen animarum.* »

Ah ! mon Père, nous vous remercions d'avoir abordé, creusé ces sujets ardus qui sont pour nous d'un intérêt si considérable !

Et comme l'œuvre de l'éducation ne saurait être conduite que par des hommes d'une vertu éprouvée, d'un dévouement sans bornes, vos enseignements nous ont rappelé quel idéal doit réaliser dans sa personne le prêtre éducateur, les sources où il ira puiser les pures affections, le zèle infatigable, l'héroïsme de l'abnégation quotidienne, et, aux heures d'angoisse, le renouvellement de son énergie, la consolation, l'espoir.

Ne vous étonnez donc pas de nous entendre, ce soir, traduire, non sans émotion, notre gratitude. Elle vous est acquise tout entière. Nous nous souviendrons que le P. Lallemant a sacrifié, — gros sacrifice chez un professeur ! une semaine de ses chères vacances pour raviver en nous la flamme des saints enthousiasmes..... »

Le P. Lallemant répondit avec à propos et grâce. Mgr l'Évêque de Chartres prit ensuite la parole, et, se jouant aussi avec les citations classiques et bibliques, il dit qu'on pouvait voir qu'il ne s'était pas trompé en confiant cette première retraite au brillant professeur de Paris et de Juilly. « Vous leur deviez, mon Père, une parole littéraire : ils sont lettrés, ils sont hommes de goût, ils ne sont pas insensibles au beau langage, eux qui l'enseignent : vous leur deviez une parole sacerdotale, car ils sont prêtres avant d'être professeurs. Vous leur avez donné tout à la fois l'une et l'autre... » Puis Mgr l'Évêque de Chartres ajouta combien il était heureux d'avoir introduit ainsi le brillant littérateur « dans une grande action apostolique, que son amitié lui souhaitait, dont il le savait si capable : la preuve en était faite désormais... » Et tous lui dirent : *Au revoir !*

Douy. — Le dimanche 4 octobre, une belle cérémonie s'accomplissait dans l'église de Douy pour la bénédiction et l'érection d'un chemin de croix dû à des offrandes généreuses. Mgr l'évêque de Chartres était venu présider lui-même cette pieuse fête, accom-

pagné de M. l'abbé Clerval, son secrétaire particulier, et de plusieurs autres ecclésiastiques.

L'église était parfaitement décorée et remplie d'une assistance compacte. Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé Verret, professeur à l'Institution Notre-Dame; c'était une explication distinguée mais claire et pénétrante sur les origines, les enseignements et les avantages du chemin de croix. Charmés et édifiés de ce discours, les paroissiens n'en ont pas moins vivement goûté la parole du premier pasteur du diocèse.

Sa Grandeur leur adressa une touchante allocution sur l'amour de Notre-Seigneur dans l'œuvre de la Rédemption.

Un salut très bien chanté a terminé la cérémonie.

Cloyes. — Jeudi matin, 1er octobre, les cloches de Cloyes faisaient entendre au loin leur joyeux carillon pour annoncer aux habitants l'arrivée de leur nouveau pasteur, M. l'abbé Tillard, ancien curé de Luisant.

Dimanche 4 octobre, M. Desvaux, curé doyen de Châteaudun, procédait à l'installation du nouveau doyen. Après avoir rappelé en termes touchants le souvenir du vénéré prédécesseur que pleure la paroisse, il a présenté le nouveau curé, son ami depuis 35 ans, qui lui aussi quitte un poste où il a rempli des fonctions multiples pendant près de 17 ans, et où il laisse d'unanimes regrets.

M. le curé de Cloyes est monté en chaire pour souhaiter à tous la paix du Seigneur, il a terminé son beau discours par une consécration au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de Chartres qui jusqu'alors l'avait toujours gardé à l'ombre de ses magnifiques clochers.

La fanfare de Cloyes et des Enfants du Loir avait tenu à prendre part à la fête, elle a fait entendre plusieurs morceaux de choix, et sur la demande des chefs, sa belle bannière, très chargée de médailles, de palmes et de couronnes, a été bénite à la fin de la messe par le nouveau curé.

Honneur aux habitants de Cloyes, si nombreux à cette fête et si sympathiques ! *Un témoin.*

FAITS DIVERS

Fin des Pèlerinages à Rome. — Tout allait bien dans les pèlerinages : audiences pleines d'enthousiasme ; messes solennelles du Saint-Père au Vatican ; adresses au Pape ; témoignages multipliés de l'affection de Sa Sainteté pour les ouvriers et pour la jeunesse catholique. Les milliers de Français se félicitaient du succès de leur pieux voyage, et voilà que tout à coup, le 2 octobre, se produit un incident qui met fin à tant de bonheur.

Au Panthéon, devant le tombeau de Victor-Emmanuel, un enfant de 14 à 15 ans, qui ne faisait point partie du pèlerinage des ouvriers, s'avise d'écrire sur le registre où signent les visiteurs partisans de l'invasion italienne : Vive le Pape ! il ne connaissait pas, certes, toute la portée de cette inscription qui déjà, paraît-il, a été vue jadis sur le même registre ; un autre écolier commence à écrire aussi : Vive... mais le gardien s'en aperçoit et l'empêche de continuer. Un pèlerin qui suit les enfants, essaie d'effacer du doigt l'inscription dont il craignait les conséquences ; puis il emmène les enfants.

Cependant la police a pris à cœur cette affaire qu'elle va grossir monstrueusement. Elle arrive, elle interpelle les premiers venus parmi les visiteurs, trois jeunes gens ; ils se défendent de tout méfait et l'on a bien vu depuis qu'ils n'étaient pour rien dans cette aventure ; on ne les arrête pas moins comme des malfaiteurs ; au dehors des rassemblements se sont formés ; c'est bientôt une cohue d'Italiens qui crient, menacent, et maltraitent les pèlerins étrangers. Le mouvement se propage dans Rome ; partout font explosion la colère et la haine. Les cris contre la France, contre le Vatican, contre le Pape sont partout répétés. Et cette abomination ne se concentre pas dans Rome ; d'un bout à l'autre de l'Italie elle se reproduit dans des manifestations aussi hostiles. Les insultes ont continué vis-à-vis des pèlerins et plusieurs ont été blessés. En présence de tels désordres et de telles menaces, le Comité du Pèlerinage Ouvrier français a décidé la suppression des cinq trains organisés pour le mois d'octobre. Les derniers pèlerins (2,000 de Paris, Limoges et Nantes) ont fait leurs adieux au Pape, le 5 octobre ; le Saint-Père a écouté avec un air de profonde tristesse l'allocution du cardinal Langénieux qui traduisait la peine de tous ; et il a annoncé qu'il allait donner sa bénédiction aux pèlerins et à la France elle-même.

Le samedi, 3 octobre, le Conseil des ministres de la République française a décidé qu'une circulaire serait adressée à nos archevêques et évêques, les invitant à s'abstenir de toute participation aux pèlerinages dits « des ouvriers français » pour Rome. Le garde des sceaux, M. Fallières, a envoyé cette circulaire à l'épiscopat.

Les journaux ennemis de la liberté pour le Pape et les catholiques sont dans la jubilation.

Pendant ces mêmes jours on était occupé à Nice d'une statue en l'honneur de... Garibaldi, ce triste aventurier dont l'histoire *vraie* est un tissu de hontes ; on sait quels éléments il apporta au désordre dans l'est de la France en 1870, tout en disant venir au secours de notre pays ; on sait aussi les agissements perpétuels de

ce sectaire farouche contre l'Église et le Pape. A Nice, le gouvernement français a été représenté par un ministre qui a célébré « la gloire de Garibaldi. »

Encyclique sur le Rosaire. — Ne pouvant insérer ici la belle mais longue encyclique que le Souverain Pontife vient de publier sur le Rosaire, nous avons indiqué au verso de la couverture l'adresse d'un éditeur qui la procure (texte latin avec traduction) à un très bon marché. Que l'on veuille bien s'adresser directement à lui. Nous ne pouvons être les intermédiaires de nos abonnés auprès de tous les éditeurs des publications annoncées dans la *Voix*.

Japon. — Le Père Testevuide, le vaillant missionnaire fondateur de la *Léproserie de Gotemba* au Japon, est mort le 3 août dans des douleurs affreuses causées par un cancer à l'estomac, triste résultat de son genre de vie et de ses privations pendant 16 ans passés au milieu des indigents.

Le Père Vigrout, provicaire apostolique des missions étrangères au Japon, continue son apostolat.

Un héros est tombé les armes à la main, un autre héros s'en empare pour livrer de nouveaux combats ; de notre côté, secondons ses courageux efforts par nos aumônes et nos prières, deux engins nécessaires pour soutenir l'Œuvre admirable qui, sous le souffle béni de la foi et de la charité, soulage tant de malheureux ! (Adresser les offrandes pour le Japon septentrional au Procureur des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris).

Les écoles sans Dieu. — Nous avons été bien des fois amenés à écrire sur l'école sans Dieu, mais nous ne pensons pas que jamais on n'ait rien dit de plus écrasant à ce sujet que les quelques lignes ci-dessous que nous extrayons du *Bulletin municipal officiel* et qui font partie d'un rapport adressé au préfet de la Seine :

« Ce que nous avons déjà signalé avec peine, Monsieur le préfet, et que notre devoir nous oblige de vous signaler de nouveau, c'est le manque d'instruction morale des enfants employés dans l'industrie, bien qu'ils aient assisté au cours de morale qui leur est donné dans les écoles d'où ils sortent, ce qui prouve que cette instruction ne se donne que d'une manière très imparfaite.

» Cette absence d'instruction morale fait, Monsieur le préfet, que les enfants perdent les notions du respect et du devoir... »

L'aveu est à retenir.

Le droit d'accroissement. — Les Sœurs de la Présentation de Saint-Julien (Haute-Savoie) ont reçu avis que leur mobilier va être saisi pour défaut de paiement des droits d'accroissement. A Blois, les Frères et, à leur défaut, le supérieur général de l'institut, ont

reçu sommation de payer 3.628 fr. 50 à titre de droit d'accroissement sur un mobilier valant 1.178 fr., à raison des décès survenus dans la congrégation depuis le 1er janvier dernier. L'impôt réclamé est de plus du double de la valeur en cause. C'est une monstrueuse iniquité. Une saisie-arrêt a été faite. — Le supérieur général des Frères est assigné. Le procès épuisera tous les degrés de juridiction. Il faut que la résistance soit complète.

Lille. — *Facultés catholiques*, *École de Hautes Études Industrielles.* — Nous venons de recevoir le programme détaillé de l'École de Hautes Études Industrielles si prospère dans l'Université catholique de Lille.

La belle préface par laquelle l'éminent recteur, Mgr Baunard, a voulu faire lui-même la présentation de ce programme, montre bien quelles furent les intentions des fondateurs. L'École s'adresse aux jeunes gens qui, appartenant à d'importantes familles industrielles, se destinent à la carrière patronale de leurs parents; mais elle s'adapte également à ceux qui veulent acquérir une instruction élevée autant que développée, dans le but d'exercer utilement autour d'eux l'influence et l'action qui leur reviennent, en particulier pour remplir avec autorité les fonctions électives dont le mandat devrait être de nos jours brigué surtout par les catholiques.

Et que peut faire de mieux cette jeunesse indépendante, au sortir du collège, que d'employer à de telles études ces quelques années qui précèdent encore l'appel sous les drapeaux?

Ajoutons que, chaque année, bon nombre des élèves de l'École des Hautes Études Industrielles de Lille reviennent même après le service militaire accompli.

Aspirants aux missions. — D'après l'Annuaire des Missions, les collèges et séminaires qui relèvent de la Propagande, comptent 1195 élèves qui se préparent au ministère de l'apostolat dans les missions.

Le clergé et la science. — Le R. P. de Lagrange, des Dominicains de Saint-Etienne à Jérusalem, a fait dernièrement des conférences sur le Livre des Rois. Les rabbins de la ville sainte ainsi que plusieurs pasteurs protestants ont suivi très régulièrement ces conférences, et tous s'accordent à reconnaître le jeune et savant Dominicain pour le premier hébraïsant de Terre-Sainte.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 17 OCTOBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 18 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte, solennité pour l'anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres (aux messes basses saint Luc). — Messe de paroisse à 9 h.; office capitulaire avec procession, à 10 h. 1/2. — Vêpres de saint Luc, avec mémoire de saint Savinien, de saint Potentien et de saint Altin. — Le lendemain 19, fête de saint Savinien, saint Potentien et saint Altin; messes à la crypte, à l'autel qui leur est dédié et vénération de leurs reliques. — Le jeudi 22, fête de la Pureté de la Sainte Vierge.

Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, exercice du Saint-Rosaire.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 18 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte, fête de saint Luc, évangéliste, les offices aux heures ordinaires. — Le soir, après Magnificat, allocution et procession en l'honneur de sainte Soline, patronne des jeunes filles.—Prières du Rosaire et salut du Saint-Sacrement. — En semaine, les exercices du Rosaire à la messe de 7 h.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 18 octobre, les offices aux heures ordinaires. — Exercice du Rosaire entre vêpres et le salut; les autres jours, le matin, à 7 h. 1/2.

CHAPELLE DE N.-D. DE LA BRÈCHE. — Jeudi 22 octobre 1891, fête de l'Adoration du Saint-Sacrement. — Le matin à 6 h., exposition du Saint-Sacrement et première messe. — Autres messes, à 7 h., 8 h. et 8 h. 1/2. — Le soir, à 4 h., récitation du chapelet, sermon par M. l'abbé Simon, professeur à l'Institution N.-D. — Salut et bénédiction du Saint-Sacrement. — Indulgence plénière.

Châteaudun. — Le dimanche 18 octobre, à 11 h. 3/4, à La Madeleine, service funèbre solennel pour les soldats glorieusement tombés lors de la défense de Châteaudun, le 18 octobre 1870.

BIBLIOGRAPHIE

Avis aux Instituteurs et Institutrices chrétiens. — Inscrire en tête du livre d'école pour leurs élèves le **Missel et Vespéral des enfants :** Manuel très complet et pratique pour faire participer les enfants aux prières et aux chants de l'Eglise. S'adresser à l'auteur, curé à Saint-Thomas (Haute-Garonne).

Prix de l'opuscule cartonné, expédié franco par la poste, 0 fr. 40; des 12, expédiés franco en gare la plus rapprochée, 3 fr. 90; des 50, 14 fr. 35; du cent, 27 fr. 70. — Paiement par mandat-poste.

Mois des Ames du Purgatoire ou **Méditations** pratiques pour chaque jour de novembre, par l'abbé Berlioux, chanoine, curé de Saint-Bruno de Grenoble. Prix : franco, 1 fr. 30. — L'auteur a un nom bien connu et bien estimé dans le monde chrétien. Plusieurs *mois* pratiques qu'il a déjà donnés au public sont arrivés promptement à leur 12e édition.

Nouveaux souhaits. — Tirés des Lettres de saint Ignace, pour l'année 1892, 1re année. — Poitiers, G. Bonamy, éditeur.

SOMMAIRE

LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE

Le 17 octobre 1260, l'évêque Pierre de Mincy, entouré des 76 chanoines de son Chapitre, consacrait la cathédrale de Chartres. C'était fête pour le pays chartrain et pour la France entière. A la demande du saint roi Louis IX, le pape Alexandre IV avait accordé, à cette occasion, de précieuses indulgences à tous ceux qui, au jour de la consécration et dans les deux mois suivants, visiteraient la nouvelle basilique.

Parmi tant d'églises merveilleuses que nos pieux ancêtres érigèrent sur le sol français, celle de Chartres tient le premier rang. L'art chrétien avait enfin produit son chef-d'œuvre et réalisé la cathédrale-type.

C'était aussi le chef-d'œuvre de la charité nationale. Nos érudits nous ont raconté l'universelle coopération des rois et des sujets, des clercs et des laïcs, des riches et des pauvres, des artistes et des artisans. Pour hâter l'achèvement de l'admirable temple, les rois de France et de l'étranger versent leurs trésors, les évêques et les chanoines cèdent leurs riches revenus, les clercs inférieurs lèguent des sommes considérables, des quêteurs et des prédicateurs sillonnent la France et recueillent partout d'abondantes aumônes, les corps de métiers souscrivent aux frais de nos magnifiques verrières, les gens des campagnes, n'ayant que leurs bras et le produit de leurs terres, s'attellent à de lourds chariots et, en de pénibles voyages de 15 à 20 lieues, approvisionnent de blé, de pierres et de chaux vive les chantiers de l'œuvre (1).

C'était encore le chef-d'œuvre de la foi.

A l'église de Chartres on pourrait appliquer l'adage d'une ville voisine (2) : *extincta revivisco*. Dès les temps apostoliques

(1) Notice de Notre-Dame de Chartres. Edition Paillart, page 25.

(2) Châteaudun qui célèbre demain l'anniversaire de son héroïque résistance du 18 octobre 1870.

un temple chrétien surmontait la célèbre grotte des Druides. Détruit dans les dernières persécutions, il fait place à une cathédrale plus belle qui brave les siècles. A son tour, elle disparaît avec la ville dans un incendie allumé par la fureur des Normands (962). Les chartrains, à la voix de l'évêque Vulphard, relèvent leurs murs et construisent une nouvelle basilique si belle de décors et de peintures qu'on la surnomma la Maison Dorée de Notre-Dame. Cinquante ans plus tard (1020) un incendie en fait un monceau de ruines. Le deuil fut immense.

La dévotion chartraine répare le désastre et, avant dix ans, contemple la basilique de saint Fulbert (1028). La dédicace solennelle en fut faite le 17 octobre 1037. Mais comme les précédents, ce temple devait être la proie des flammes (1194). Un bonheur reste à la cité éprouvée : elle possède intact et miraculeusement conservé son inestimable trésor, le Voile de la Vierge. Enfin un suprême effort rend à la France la merveille perdue et produit le gigantesque monument qu'après 600 ans l'art contemporain admire sans pouvoir l'égaler (1)

La protection spéciale dont la Sainte Vierge entoura son sanctuaire, les nombreux et éclatants miracles que la piété de nos aïeux sut y obtenir en rehaussèrent encore la renommée. Un prodige plus insigne avivait cette dévotion des chartrains pour leur cathédrale. On racontait en effet que la Mère de Dieu avait honoré et sanctifié, de sa visite personnelle, le temple à peine reconstruit. L'auteur du *Poème des miracles* nous a conservé cette tradition.

Un semadi enpres complie
Que liglise fu raemplie
Dune clarte, dune lumiere,
Ne sei par voste ou par verriere,
Dedans liglise descendi
Dont liglise si resplendi....
.. Croire devon sanz faintise
Que la douce Dame en siglise
Entra et la seintefia,
Et son filsz requist et pria

(1) Pour tous ces détails, voir l'intéressante *Monographie de la Cathédrale de Chartres* publiée par la Société archéologique.

Que por siglise tost ouvrer
Volsist miracles demostrer. (1)

D. G.

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

(*Suite.*)

Après cette purification radicale de la partie sensible, saint Jean de la Croix passe aux puissances inorganiques de notre âme, car elles aussi doivent entrer dans la nuit, d'après la méthode et par les moyens qui leur conviennent (2). C'est même dans cette seconde partie de la Montée, que resplendit surtout le génie lumineux de saint Jean de la Croix, et que se révèlent toutes les ressources de sa vaste et puissante raison. Il était en effet relativement aisé de concevoir et de pratiquer cette purification de nos sens extérieurs, mais, nos facultés internes et inorganiques, comment les atteindre, comment leur imposer le joug puissant de la Croix, comment les jeter dans la nuit? Devant cette difficulté, tout autre que Jean de la Croix eût été dérouté; lui, n'hésite pas un instant. C'est la foi qui fera la nuit dans l'intelligence; l'espérance, dans la mémoire, et la charité, dans la volonté. Il y a dans cette adaptation des vertus théologales à nos facultés inorganiques, pour les purifier, les élever et les surnaturaliser, une conception théologique que l'ange de l'École lui-même n'eût pas désavouée.

D'abord c'est la foi (3) qui fait la nuit dans l'intelligence et l'imagination, car elle anéantit tout ce qu'il y a de naturel et d'humain dans leurs opérations et plonge l'âme dans une nuit d'autant plus obscure qu'elle éteint, en quelque sorte, ce qu'il y a de plus lumineux en elle, la raison. Pour atteindre Dieu surnaturellement, le plus grand savant, l'homme le plus instruit, doit mettre toute sa science sous ses pieds, renoncer à toutes ses lumières naturelles, fermer les yeux de sa raison, en un mot entrer dans la nuit de l'intelligence, avec autant de simplicité que le dernier des ignorants et dire : Je crois! selon

(1) Voir le poème français des *Miracles de Notre-Dame* (1262) et l'original latin (1210).

(2) Montée du Carmel, livre 11, chapitre 6.

(3) Montée du Carmel, livre II, chapitre 6.

cette parole de saint Paul aux Hébreux : « Celui qui veut s'approcher de Dieu doit croire (1) ! »

A côté de l'intelligence et de l'imagination, il est dans notre âme une troisième puissance appréhensive : c'est la mémoire qui entre dans la nuit par l'espérance (2). En appliquant en effet notre mémoire au souvenir exclusif de Dieu et des biens éternels, cette vertu nous fait oublier tout le reste. Et ici encore, il est merveilleux de voir, avec quelle finesse d'observation saint Jean de la Croix a saisi la réalité des choses et traduit l'expérience de tous. Quand nous désirons passionnément un bien, nous ne pensons plus qu'à ce bien, nous n'avons plus d'yeux que pour lui ; tout le reste n'est plus rien pour nous. Ainsi l'âme éprise du désir exclusif de Dieu oublie tout le créé et entre dans la nuit de la mémoire.

Enfin saint Jean de la Croix aborde la faculté reine, celle en qui doit se consommer l'union mystique, la volonté. A cette reine, il faut une purification plus profonde, aussi c'est la reine même des vertus théologales, la charité, qui est chargée de la mettre dans la nuit, en pénétrant, purifiant et surnaturalisant toutes ses affections que saint Jean de la Croix réduit à quatre : la joie, le désir, la douleur et la crainte (3). Malheureusement pour nous, cette dernière partie de la Montée est restée inachevée. Après avoir exposé la manière de purifier la joie, l'auteur s'est arrêté subitement, comme si Dieu, jaloux de revendiquer pour ses œuvres la perfection totale, lui eût arraché la plume des mains. Malgré cette lacune, la Montée du Carmel n'en reste pas moins un chef-d'œuvre, dans toute la force du terme, d'autant plus qu'en décrivant la purification de la joie, saint Jean de la Croix nous a laissé un moyen facile de suppléer à son silence, pour la purification des trois autres affections de la volonté. « Ces quatre affections, dit-il lui-même, sont sœurs. Purifier l'une, c'est donc purifier les trois autres. »

Après ce travail déjà si laborieux et si multiple de l'âme sur elle-même, appelé par les théologiens « purification active » commence en elle un autre travail, celui de Dieu jaloux de mettre lui-même la dernière main à cette œuvre de sublime sanctification. Cette série d'opérations mystérieuses a reçu

(1) Épître aux Hébreux, chapitre XI, v. 6.

(2) Montée du Carmel, livre III, chap. 1 et suivants.

(3) Montée du Carmel, liv. III, chap. 15 et suivants.

dans la langue mystique le nom de « purifications passives. » L'âme est alors comme suffoquée par un envahissement subit de douleurs intimes que saint Jean de la Croix assimile aux souffrances des âmes en Purgatoire. Au seul souvenir de ces angoisses qu'il avait si bien connues, notre saint s'émeut d'attendrissement sur le sort des âmes appelées à les subir, et les supplie de ne jamais se décourager (1). L'état de ces saintes victimes de l'amour divin est en effet bien digne de pitié. Dans leurs sens, la croix; dans leur intelligence, la nuit; dans leur volonté, l'aridité et la désolation. Pour elles, rien du côté des créatures dont elles ne veulent plus, rien du côté de Dieu qui les fuit ou les épouvante par son immensité : c'est l'abandon total et complet! Et quand enfin Dieu consent à se montrer à ces âmes, sa lumière, en tombant sur elles, achève de leur révéler leur disproportion infinie avec lui. C'est de ce contraste entre le rien de la créature et le tout de Dieu que résulte cette douleur suprême, appelée par Jean de la Croix « la sœur du désespoir ». Ici d'ailleurs finit l'épreuve et commence la félicité sans nom de l'union mystique.

(A suivre.) A. Fagnoue.

LA SAINTE TUNIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR A TRÈVES

SOUVENIRS DE PÈLERINAGE

L'exposition de la sainte Tunique de J.-C., à Trèves, est et restera l'un des principaux événements religieux de cette année. Durant les six semaines qui se sont écoulées du 20 août au 3 octobre, *deux millions* de pèlerins environ, — en moyenne, près de 50,000 par jour, — sont venus vénérer la précieuse relique. En vain les mille voix de la presse impie ont crié à l'imprudence, à la superstition, au scandale : les catholiques ne se sont pas effrayés de ces clameurs. Ils savent que le culte des reliques est raisonnable et fondé sur la nature, qu'il a reçu plus d'une fois la sanction du miracle, qu'il a été permis et reconnu salutaire par l'Église, au concile de Trente. Cela leur suffit et met en sécurité leur foi et leur piété.

Sans doute les sacrements sont pour eux d'une tout autre valeur, puisqu'ils sont la communication des mérites mêmes de la

(1) Nuit obscure, liv. I, chap. 10. — Vive flamme d'amour, II, cantique, 5e vers. et III, cantique, paragraphe IV.

vie et de la mort du Sauveur. L'Eucharistie, par exemple, nous donne l'Homme-Dieu tout entier, son corps, son sang, son âme et sa divinité. Mais il n'en est pas moins vrai que l'exposition solennelle des saintes reliques est, dans l'intention de l'Eglise, un des grands moyens d'entretenir l'ardeur de la foi et de faire circuler dans les âmes la sève de la vie chrétienne. Et si l'aspect de la dépouille mortelle des saints laisse toujours une impression profonde, que ne produira pas la vue des objets qui ont été en rapport si étroit avec la personne même de Jésus-Christ !

De là le culte que nous vouons aux instruments de la Passion, à la couronne d'épines, à la sainte lance, aux clous par lesquels le Rédempteur fut attaché à la croix, à la croix elle-même.

I

La cathédrale de Trèves est, depuis le IVe siècle, en possession d'une relique qui ne le cède pas en importance aux instruments de la Passion : c'est la robe sans couture de N.-S., le joyau de son riche trésor. Elle en est redevable à sainte Hélène, la mère du grand Constantin. Peu de temps après sa conversion, la pieuse impératrice voulut visiter les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur et fit un voyage en Palestine. En 327, elle y découvrit le bois de la vraie croix et les clous de la croix ; elle en fit don à diverses églises. Mais elle réserva pour Trèves la robe sans couture, et la remit à l'évêque saint Agritius. On s'explique facilement le choix de cette ville. Si Trèves n'est pas la ville natale de sainte Hélène, il semble au moins vraisemblable qu'elle y reçut le baptême ; en tout cas, elle y fit un long séjour, lorsque son fils Constantin y eut établi son siège, pour gouverner de là les Gaules, l'Angleterre et l'Espagne.

La sainte relique, déposée d'abord dans le chœur de l'église cathédrale, fut enfermée dans l'épaisseur de la muraille et y demeura pendant des siècles, cachée aux regards de tous. En 1196, elle fut solennellement transférée à l'intérieur du maître-autel. La première exposition publique n'eut lieu qu'en 1512, à la demande de l'empereur Maximilien. Le nombre des pèlerins fut si considérable, et la vue de la robe du Sauveur produisit dans le peuple un tel renouvellement de l'esprit religieux, que le souverain pontife Léon X ordonna que désormais l'exposition se ferait tous les sept ans. Mais le malheur des temps et les guerres civiles ne permirent pas toujours ces expositions régulières.

Au moment de la Révolution française, la relique n'étant plus en sûreté à Trèves, on la transporta à Coblentz, de là à Wurzbourg, à Bamberg et enfin à Augsbourg. Elle ne fut rapportée à Trèves

qu'en 1810. Ce fut l'occasion d'une *ostension* solennelle, la première en notre siècle. Une seconde eut lieu en 1844. Plus d'un million de fidèles s'y rendirent. La foi des pieux pèlerins fut récompensée par un certain nombre de miracles, dont la réalité fut constatée par les médecins et par l'autorité ecclésiastique.

Le souvenir de ces jours de bénédiction n'était pas encore effacé. Aussi, depuis la cessation du *Kulturkampf* et le rétablissement de la paix religieuse en Allemagne, un désir ardent de voir la sainte relique s'était de nouveau emparé du peuple chrétien. L'évêque de Luxembourg s'en fit l'interprète, à l'assemblée générale des catholiques allemands tenue à Trèves en 1887. L'évêque de Trèves, Mgr Korum, un fils illustre de l'Alsace, répondit que depuis le commencement de son épiscopat, c'était aussi le vœu le plus cher de son cœur, mais qu'il fallait attendre le moment de la Providence.

Cette heure désirée sonna enfin ; et quand, dans une lettre pastorale du 1er juin dernier, l'évêque annonça officiellement la grande nouvelle au clergé et aux fidèles de son diocèse, ce fut de toutes parts une explosion de joie.

II

Qui n'en a pas été témoin ne peut se figurer le mouvement extraordinaire produit dans la contrée par cet événement. Du premier jour au dernier, une foule compacte n'a cessé d'affluer dans la ville, et depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure très avancée de la nuit, les processions succédaient aux processions.

Le diocèse de Trèves tout entier a tenu à honneur de paraître devant la sainte relique : on peut dire que c'était son devoir. Les diocèses voisins ont suivi cet exemple ; et des groupes nombreux sont venus du Luxembourg, de la Belgique, de la Hollande et des points les plus éloignés de l'Allemagne catholique. Les pays annexés, la Lorraine et l'Alsace, ont envoyé des députations considérables ; et nous avons pu constater nous-même, non sans émotion, que dans ces populations le patriotisme est toujours resté à la hauteur de la foi. De plus loin encore, des pèlerins sont accourus : de l'Autriche, de l'Angleterre et même de l'Amérique. La France est moins représentée et cela se comprend : les relations sont trop tendues entre les deux pays, et la formalité du passeport avait arrêté bien des bonnes volontés. On dit cependant que, dans les derniers jours, où le passage à la frontière d'Alsace-Lorraine est redevenu plus libre, le nombre des pèlerins français s'est notablement accru.

Comment, dans une telle multitude, dont les rangs se pressent dans les rues, dans les églises, dans la gare du chemin de fer, les

accidents de toute sorte ont-ils pu être évités? C'est le secret de la Providence, mais aussi, et très visiblement, un effet de sa bonté.

Essayons de dépeindre la physionomie du pèlerinage. Au simple aspect de la foule, il est évident qu'elle se compose avant tout de pèlerins. Et cependant la ville de Trèves, si gracieusement assise sur la rive droite de la Moselle, est bien digne d'attirer les touristes et les savants. Elle ne compte aujourd'hui que 31,000 habitants; mais elle garde, du temps de la domination romaine, des monuments remarquables et des ruines gigantesques, dignes d'une capitale des Gaules. Nous ne pouvons nous défendre de citer ici la *Porte noire*, dont la massive architecture a résisté à tous les outrages du temps; la *Basilique*, jadis tribunal des Romains et rendez-vous commercial; les ruines du *Palais des Césars* et des *bains romains;* et surtout l'*Amphithéâtre*, dont la vaste étendue pouvait contenir de trente à cinquante mille spectateurs. De nombreux chrétiens y subirent le martyre; en 306 et en 313, Constantin, encore païen, y fit jeter aux bêtes plusieurs milliers de Francs et de Germains.

Les églises ne méritent pas moins l'attention. Plusieurs rappellent de précieux souvenirs historiques. En dehors de la ville, celle de saint Matthias s'élève à l'endroit où saint Euchaire, disciple de saint Pierre, premier apôtre du pays, reçut une généreuse hospitalité. Celle de saint Paulin marque le lieu où des soldats de la légion thébéenne, avec beaucoup d'habitants, furent martyrisés, en 286, par le cruel Rictiovarus. La cathédrale aurait été primitivement le palais de sainte Hélène. Près d'elle et reliée par un beau cloître, se fait admirer l'église Notre-Dame, qu'un écrivain allemand a appelée *la perle de l'art gothique* et qui a la forme d'une rose épanouie. Mais laissons ces détails.

La ville s'est mise en fête pour recevoir ses visiteurs. Beaucoup de maisons sont pavoisées. Mais ce qui attire avant tout le regard, c'est l'immense drapeau qui surmonte le clocher de la cathédrale. Il porte la croix rouge sur fond blanc — couleurs de la Convention de Genève —, et semble flotter dans les airs comme un symbole de paix.

De fait, il est impossible de n'être pas frappé du calme qui règne partout, même dans les rues : pas de cris, pas de tumulte, nulle apparence de désordre. On dirait que la ville tout entière est devenue le vestibule de l'église. Les hôtels sont remplis; mais l'affluence des voyageurs n'a pas fait hausser les prix. Nous avons l'agréable surprise, à l'heure des repas, de voir tous les convives qui prennent part à la table d'hôte, les hommes aussi bien que les femmes, réciter le *Bénédicité.* Ce détail, nous semble-t-il, a son

prix. Il est bon d'ailleurs de noter que, dans les pèlerinages, les hommes forment une sensible majorité.

Rien ne rappelle les cérémonies imposantes qui sont en usage chez nous. Le pèlerinage de Trèves n'est qu'un *défilé continu* devant la sainte Tunique, mais ce défilé dure, nous l'avons dit, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix ou onze heures du soir, et même plus tard. Les premières et les dernières heures sont réservées aux malades, qui, sur le *visa* de leurs certificats, sévèrement fait par l'évêque en personne, peuvent obtenir la permission de toucher la sainte relique. Les autres se contentent de la contempler et d'y faire toucher des objets pieux par des prêtres commis à ce soin.

La procession se forme dans une église ou même sur la place publique, et sous la conduite d'un prêtre en surplis s'avance vers la Cathédrale. Parfois une croix se trouve en tête ; peu de bannières ou d'insignes. Près de la Cathédrale, un gendarme dispose cette foule sur deux rangs et fait entrer les pèlerins *un à un* sur la place du parvis, qui, pour la circonstance, a été fermée d'une clôture de planches. Aussitôt entrés, les pèlerins suivent sans désordre la double ligne plusieurs fois repliée sur elle-même comme un immense serpent. Il leur faudra attendre longtemps encore — des heures quelquefois — le moment de pénétrer dans l'église. Ils récitent, par petits groupes, le chapelet ou les litanies de la sainte Tunique. « Dès qu'ils font partie de la queue, dit un » rédacteur du *Figaro*, témoin de ce spectacle, tous murmurent à » mi-voix une prière. La plupart portent une valise, un panier, des » paquets. Le spectacle pourrait être ridicule. Le recueillement est » tel que, dans toute sa longueur, ce défilé n'inspire que du » respect. Je serai franc : il m'a inspiré même de la peur. Oui, » qu'on me comprenne à demi-mot. A la vue de ces hommes qui » obéissent à un agent, comme ma plume à ma main ; qui, » pressés d'arriver, n'ont pas même l'idée de se bousculer...; à la » vue de ces soldats si croyants, eh bien ! oui, j'ai eu peur. »

Les pèlerins entrent enfin dans la Cathédrale. Une émotion poignante leur étreint le cœur ; leurs yeux se dirigent aussitôt sur le fond du sanctuaire où, dans le lointain obscur, leur apparaît la sainte relique. On s'avance lentement et toujours sur deux rangs. Vers le haut de la nef, on vénère en passant des reliques exposées et en particulier *l'un des clous de la sainte Croix*. Puis on entre dans le chœur des chanoines, on gravit le sanctuaire. Déjà l'on aperçoit très distinctement la sainte Tunique ; les yeux ne peuvent plus s'en détacher. Elle est là derrière l'autel, exposée sur une tribune à laquelle on accède par un double escalier. Elle est suspendue dans toute sa longueur, et sa couleur brun-marron fait qu'elle se détache nettement sur le fond blanc du reliquaire. De

chaque côté, un prêtre fait toucher des objets de dévotion. Les pèlerins passent... lentement et pieusement. On voudrait s'arrêter: nous avons eu ce privilège; mais la foule des pèlerins continue; il faut donc avancer. Le service d'ordre est fait avec beaucoup de courtoisie et de politesse par des bourgeois de la ville, qui se relayent, depuis la première heure jusqu'à la dernière, dans cette besogne honorable mais fatigante.

A regret l'on descend l'autre escalier de la tribune, et bientôt, par une porte latérale, on se trouve dans la rue. Pendant ce temps, d'autres processions se sont formées : dans le lointain, on entend le chant des cantiques; plus près, les réponses distinctement martelées de l'Ave Maria.

Le pèlerinage est achevé! Chaque pèlerin va reprendre le chemin de son pays, la joie au cœur, gardant précieusement le souvenir de ses impressions particulières et du spectacle dont il a été témoin.

Un journaliste catholique, de qui nous tenons ce fait, ayant demandé à un docteur protestant, professeur dans une université allemande, ce qu'il avait ressenti, celui-ci lui répondit : « D'aussi loin que j'aperçus la sainte Tunique, il me sembla que tous mes péchés me revenaient à la face. J'étais humilié des fautes de ma vie passée et je demandai à Dieu de me les pardonner. »

L'évêque de Trèves exprimait le désir que cette exposition de la sainte Tunique de N.-S. fût, comme les précédentes, l'occasion d'un renouvellement de la vie surnaturelle. Dans ce but des prédications ont été données chaque jour aux pèlerins. L'affluence a été si grande que l'église était comble. Du reste, il en était de même, à quelque heure que ce fût, dans les autres églises. La foule se pressait autour des confessionnaux, et aux messes les communions étaient innonbrables. On peut donc croire que le but a été atteint.

« Quel spectacle, s'est écrié l'Évêque, dans le discours de clôture du pèlerinage, quel spectacle que de voir dans notre XIXe siècle une pareille manifestation de la foi. Tous ceux qui sont venus ici se sont prosternés devant le Seigneur du monde, devant le Galiléen. On nous a accusés de nous être rendus coupables d'idolâtrie; mais vous savez tous, chers Frères, que nous n'adorons que Notre-Seigneur et Dieu, le divin Sauveur. Notre joie a été grande, et à cette joie s'est associée une foule de grâces et de bénédictions. Des milliers et des milliers de cœurs ont été convertis, et c'est là le plus grand miracle, auquel s'ajoutent des miracles individuels, opérés par N.-S. à l'occasion de l'ostension.... »

En nous rendant à Trèves, nous traversions la plaine de Zülpich, où Clovis, en 496, livra la bataille de Tolbiac. Un sentiment pénible s'empara de nous : en 496, la France allait devenir chrétienne; à

l'heure actuelle ; il semble qu'elle retourne au paganisme. « Dieu de Clotilde, s'écria Clovis, s'il est vrai que vous protégez ceux qui vous invoquent et donnez la victoire à vos serviteurs, j'implore votre assistance. Si vous me faites triompher de mes ennemis, si vous étendez sur moi cette puissance dont votre peuple reconnaît l'efficacité, je jure de croire en vous et de me faire baptiser en votre nom. J'ai prié mes dieux, il ne m'ont point écouté. J'en ai la preuve. A vous de m'arracher au péril. »

La France peut-elle oublier le vœu de Clovis ? Nous ne le pensons pas.

C. CLAIREAUX, *curé de Courville.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations dans le clergé. — Par décision épiscopale ont été nommés :

— Secrétaire-adjoint du secrétariat de l'Évêché : M. l'abbé Belnoue.

— Curé de Tillay-le-Péneux : M. l'abbé Baumer G., précédemment curé de Gironville.

— Curé de Nogent-sur-Eure : M. l'abbé Lefèvre, précédemment curé de Landelles.

— Curé de Landelles : M. l'abbé Mauger, récemment ordonné.

LA RENTRÉE DES CLASSES A L'INSTITUTION NOTRE-DAME.

On lit dans le *Journal de Chartres* :

Vendredi dernier, 9 octobre, a eu lieu la rentrée des classes de l'Institution Notre-Dame. La messe du Saint-Esprit a été célébrée à la crypte par Mgr l'Évêque de Chartres lui-même, qui adressa une vive allocution aux enfants. L'Évêque était visiblement radieux, voyant devant lui « plus d'enfants, a-t-il dit, que même aux jours les plus brillants de cette Institution, qui a été forcée de dilater ses murs et qui les dilatera encore. »

Puis, l'Évêque expliqua nettement le caractère de l'Institution. « A côté de l'enseignement officiel, dit-il, il y a, il doit y avoir, dans un pays libre, l'enseignement libre ; c'est le droit imprescriptible et sacré de la famille, des citoyens ; et nous sommes, nous, cela précisément, l'enseignement libre ; et en outre, usant de notre liberté, l'enseignement chrétien ; et nous le proclamons hautement : l'enseignement neutre n'est pas notre fait. Entre l'affirmation de Dieu et la négation de Dieu, entre la croyance à la divinité du Christ et la négation de la

divinité du Christ, vos familles ne sont pas neutres ; vos familles sont des familles chrétiennes, et elles entendent que, le collège continuant la famille, l'éducation donnée à leurs enfants soit chrétienne aussi : Institution libre et chrétienne, mes enfants, Dieu et Patrie, voilà votre fière devise... »

Insistant sur cette pensée, l'Évêque ajouta : « Nous voulons faire de vous des français et des chrétiens, pourquoi ? Parce que nous voulons élever en vous l'homme tout entier. L'homme est citoyen de deux patries, la patrie de la terre et la patrie du ciel. Et nous repoussons tout antagonisme entre ces deux patries. Et nous estimons qu'on peut et qu'on doit toutes les deux les aimer et les servir, et même que mieux l'on comprendra et l'on remplira les devoirs envers la patrie du ciel, mieux l'on comprendra et l'on remplira les devoirs envers la patrie terrestre... »

« La patrie, c'est notre mère ; mais Dieu est notre père aussi, et, à ce titre, ses droits sur l'homme sont primordiaux et éternels : et nous n'entendons pas mutiler la morale et l'éducation du premier des devoirs ; et voilà pourquoi nous voulons vous enseigner à la fois vos devoirs envers Dieu et vos devoirs envers la Patrie..,

» Il y a quelque temps on vous conduisait sur la tombe d'un glorieux soldat : Quels parfums avez-vous respirés là ? Quel souffle a touché vos âmes ? Un souffle de patriotisme et un souffle de foi. Le héros tombé dans les champs de Loigny était à la fois un fier chrétien et un fier Français. C'est ce que nous voulons faire de vous tous, chers enfants... »

On remarqua beaucoup les paroles où, développant toujours cette notion de l'éducation chrétienne, l'Évêque exposa comment on entendait, à l'Institution Notre-Dame, l'éducation de l'intelligence, du cœur et de la conscience, ce qui est tout l'homme : « L'intelligence... Nous entendons que l'instruction que vous recevez ici ne soit inférieure à aucune autre... » Le cœur : « Tous ces grands mots de la langue humaine, Dieu, patrie, honneur, vaillance, devoir, vertu, délicatesse et générosité, dévouement, vous les entendrez souvent et toujours sur nos lèvres... » Enfin la conscience : « Même avec de l'intelligence et du cœur, un homme, chez qui le sens du bien et du mal ferait défaut, qui n'aurait pas la conscience pour règle et pour lumière, pour frein et pour appui, à quels abîmes ne pourrait-

il pas être entraîné... » On crut même saisir une allusion sanglante à un récent scandale : « N'appelez pas le bien mal, ni le mal bien; ne soyez pas de ceux qui versent des larmes niaises sur ce qu'il faut flétrir, et sèment des fleurs romanesques sur ce qui ne doit inspirer que de l'horreur et du mépris... » Puis, insistant sur la force morale et éducatrice qu'il y a dans la religion : « Nous voulons, dit-il, vous conserver purs et dignes toujours des regards de Dieu et de vos mères... Et voilà pourquoi nous voulons vous donner des croyances, des convictions, des principes... »

Cette allocution s'acheva par les plus sages conseils donnés aux enfants sur l'importance et la manière de bien profiter de cette année classique. « En avant, mes enfants, dit l'Évêque en terminant : pour vous-mêmes, pour vos familles, pour la patrie, pour Dieu; et, si vous me permettez de l'ajouter, pour votre Évêque, qui vous aime, et à qui cette Institution Notre-Dame est chère comme la prunelle de ses yeux. »

FAITS DIVERS

Suites de l'affaire du Panthéon. — A l'occasion des insultes aux pèlerins français, à la France et au Pape, dans la ville de Rome et dans toute l'Italie, au commencement d'octobre, les directeurs du Pèlerinage nantais, angevin et vendéen à Rome ont envoyé une énergique protestation à S. E. l'ambassadeur de France près le Quirinal. — Le jeune séminariste Michel Dreux, du diocèse de Séez, après neuf jours de détention, a été reconduit à la frontière de France et est rentré dans son pays; son innocence complète dans l'affaire du Panthéon ne pouvait sérieusement être mise en doute, pas plus que celle des deux autres jeunes gens d'abord arrêtés avec lui. — Il est de plus en plus évident que l'échauffourée si outrageante pour la France et pour le souverain Pontife avait été préparée et complotée par la franc-maçonnerie italienne.

— La lettre de M. le Ministre des cultes aux évêques pour leur interdire le pèlerinage de Rome n'est pas restée sans réponse. Les journaux ont publié des protestations épiscopales très énergiques.

Un religieux de 118 ans.

Il vient de mourir au collège Saint-Antoine, dit le *Bien public* de Gand, un religieux franciscain qui avait atteint l'âge de *cent dix-huit ans et demi*. C'était un humble frère cuisinier.

Pie IX l'aimait beaucoup. Un jour, Sa Sainteté entre à l'improviste dans le jardin de Saint-Barthélemy-en-Ile. Fra Antonio, ceint de son tablier de cuisine, sciait du bois. Le Souverain Pontife, après avoir causé quelques instants avec lui, le serre entre ses bras en lui disant : — « J'ai parlé avec un saint. »

Le Pape n'oublia jamais le modeste Frère, il se plaisait à demander des nouvelles de Fra « Cipolla » (Frère Oignon), surnom qu'il lui avait joyeusement donné.

BIBLIOGRAPHIE

L'Exercice de la présence de Dieu, ou Méthode pratique pour marcher en la sainte présence de Dieu et bien faire toutes ses actions, en se servant des mystères du Saint-Rosaire, par le P. A. Cozon, de la Société de Marie, 84 pages, petit in-4, chez Retaux, 1892.

Il est très solide et plein de piété ce petit opuscule que vient de publier le R. P. Cozon, de la Société de Marie. Les trois premiers chapitres consacrés à l'*idée générale*, aux *motifs*, à la *nécessité* de l'exercice de la présence de Dieu sont bien creusés. Mais les plus nouveaux et les plus ingénieux, si j'ose parler ainsi, ce sont les trois derniers, donnant d'une façon générale d'abord, puis de plus en plus précise et appliquée, la *Méthode* pour acquérir l'habitude de la présence de Dieu. Cette méthode, la voici : c'est de consacrer chacune des 15 heures du jour (de 6 h. du matin à 9 h. du soir) à la méditation des 15 mystères du Rosaire. Au commencement de chaque heure on dirait les *dix Ave Maria*, puis tout en vaquant à ses travaux, on penserait spécialement pendant l'heure entière à celui des mystères qui correspond à cette heure, contemplant tout à la fois le *trait* de la vie de N. S. qui y est renfermé, et recueillant le fruit de la *vertu* qui en découle. Ainsi, de 6 heures du matin à 7 heures, on honorerait l'Annonciation et l'on pratiquerait l'Humilité ; de 7 h. à 8 h., ce serait la Visitation et la Charité : de 8 h. à 9 h., la Nativité et l'Esprit de pauvreté ; de 9 à 10, la Purification et l'Obéissance : et l'on parcourrait ainsi par ordre les mystères joyeux, douloureux et glorieux, tout le long du jour, jusqu'à 9 heures du soir.

Le matin, de 5 à 6 h., comme exercice préparatoire, on méditerait l'Immaculée-Conception. Cette application du Rosaire à la journée tout entière est vraiment bien conçue : elle rend facile la présence de Dieu. Ces quinze tableaux successifs nous offrent à toute heure Jésus et Marie, mais sous des traits variés qui nous rendent leur présence toujours nouvelle, toujours attrayante. On les voit, on les imite d'une façon non point vague et indéterminée, qui fatigue le regard de l'esprit, mais avec précision et sous des formes toujours très accusées et faciles à retrouver. La récitation des *dix Ave Maria* au commencement de chaque heure, attire sur la méditation et la pratique du mystère des grâces fécondes. En un mot, à l'aide de cette méthode on réalise parfaitement le vœu de l'Église ; on ne récite pas seulement le Rosaire, on le pratique, on le vit par l'esprit et par le cœur.

Est-il une méthode plus utile à proposer aux pieux fidèles surtout pendant ce mois du Saint-Rosaire ?

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 24 OCTOBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 25 octobre, 23e dimanche après la Pencôte, les offices aux heures ordinaires. — Après le salut, exercice du Rosaire. — En semaine, le même exercice suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement, à 4 h. 1/2.

Le 28, fête des apôtres saint Simon et saint Jude. Le 29, fête de saint François d'Assise, transférée du 4. — Le samedi 31, vigile de la Toussaint, jeûne.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 25 octobre, 23e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Exercice du Saint-Rosaire, comme les semaines précédentes.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 25 octobre, les offices aux heures ordinaires. Exercice du Rosaire après vêpres ; en semaine, tous les matins, à 7 h. 1/2.

Mercredi soir, à 8 h., ouverture de la Retraite pour les jeunes filles de la Persévérance ; jeudi, vendredi et samedi, instruction le matin, à 7 h. 1/2 ; le soir, à 8 h. — Clôture de la Retraite, le jour de la fête de la Toussaint, à la messe de 7 h.

BIBLIOGRAPHIE

M. L'abbé Bleau, aumônier du lycée de Poitiers, vient de publier en un volume chez René Haton, des **Leçons de Cathéchisme,** capables de rendre un réel service aux directeurs de catéchismes, aux maîtres et aux parents chrétiens.

Ces *Leçons* ont déjà paru en majeure partie dans les *Annales de la première communion et de la persévérance*, qui se publient sous le patronage de Mgr Gay. Cette simple constatation suffit pour en faire immédiatement apprécier la valeur.

Ces *Leçons*, pour l'explication de la doctrine, tiennent le milieu entre le simple catéchisme de l'enfant et les recueils assez étendus qu'ont ordinairement les maîtres. Les questions et réponses assez nombreuses, mais courtes, claires et bien enchaînées, tracent au catéchiste une voie lumineuse et facile pour les développements les plus complets.

Toutefois le principal intérêt de cet ouvrage, c'est qu'à chaque leçon sont annexés plusieurs citations, traits d'histoire, légendes, paraboles, morceaux apologétiques, toujours en harmonie avec la leçon. L'auteur s'en sert, nous dit-il lui-même, pour « fixer la vérité, comme avec un clou, dans la mémoire de ses jeunes auditeurs. »

On remarquera les développements donnés aux explications sur le quatrième commandement et le chapitre ajouté en cet endroit, sur les devoirs envers la Patrie ; ceci témoigne que l'auteur s'est rendu compte des besoins du temps présent.

En somme, bon ouvrage, et pouvant être grandement utile aux jeunes âmes auxquelles il est destiné.

***

N° 34. 24 Octobre 1891.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 24 octobre. — Saint Magloire. — Une donation.

Originaire de la Grande Bretagne, saint Magloire vint de bonne heure en Armorique, devint abbé de Lanmeur, puis évêque de Dol. Son grand âge l'ayant forcé de démissionner, il se retira dans un oratoire au bord de la mer. Plus tard il émigra dans l'île de Jersey qu'il dota d'un riche et florissant monastère. Par son zèle dans le service de Dieu et dans l'évangélisation des peuplades armoricaines, par ses vertus, ses austérités et ses miracles il fut l'une des plus pures gloires de la Bretagne.

Ses historiens nous ont conservé une délicieuse légende. Un seigneur breton ayant cédé à Magloire une terre qu'il possédait dans l'île de Jersey, l'épouse de ce seigneur vit d'un mauvais œil cette donation et fit tant par ses instances que celui-ci, revenant sur sa décision, ne laissa plus au bienheureux qu'une partie de la propriété. Il en fut singulièrement puni, car l'on vit tout le gibier, oiseaux et poissons, déserter les biens du prince et se cantonner dans les environs du monastère naissant. La princesse obstinée conseille alors à son époux l'échange de son territoire contre celui des religieux. L'échange est accepté. Mais le prodige se renouvelle, et les religieux émigrants voient les oiseaux émigrer avec eux. Honteux de sa cupidité, le seigneur leur abandonne définitivement toute sa propriété.

Dieu agrée nos bonnes œuvres à condition qu'elles soient, comme ses dons, irrévocables et sans repentance.

D. G.

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

(*Suite.*)

Tel est dans sa majestueuse simplicité le système spirituel de saint Jean de la Croix. En résumé, Dieu est le tout de l'homme, le tout de son cœur, de son intelligence et de toutes ses facultés, selon le mot de l'Ecriture : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces (1). » Mais pour embrasser et saisir ainsi le tout de Dieu, l'homme a besoin d'être purifié, dans ses sens, par la mortification et la croix, dans ses puissances intellectuelles, par les vertus théologales ; dans tout son être enfin, par l'action de Dieu ; et alors seulement peut s'opérer la rencontre du Créateur et de la créature dans l'union mystique. Devant une telle unité, on est tenté de se demander si saint Jean de la Croix n'a pas trop visé à l'harmonie et trop sacrifié à la pure spéculation. Il n'en est rien cependant ; car, loin de s'en tenir aux grandes lignes de la théorie, il descend au contraire aux plus petits détails de la pratique, particulièrement dans son traité de la Nuit obscure qui n'est que le complément logique de la Montée du Carmel. C'est pas à pas, et comme par la main, qu'il conduit l'âme au dépouillement total d'elle-même, lui montrant successivement tous ses ennemis et lui indiquant les meilleures armes pour les vaincre (2). Rien n'est intéressant comme de le voir décrire les uns après les autres, tous ces démons rusés, embusqués sur notre route, et qui s'appellent : l'orgueil spirituel, l'avarice, la luxure et l'envie spirituelles. Un mot bien souvent lui suffit pour démasquer tous ces ennemis perfides.

C'est dans cette doctrine spirituelle de saint Jean de la Croix, proclamée admirable et sublime par l'Eglise, qu'il nous faut reconnaître la plus rigoureuse austérité jointe aux plus pures jouissances.

D'abord le côté crucifiant d'une pareille spiritualité n'échappe à personne. Les deux traités de la Montée du Carmel et de la Nuit obscure sont un véritable code de renoncement et leur auteur pourrait en toute vérité s'appeler un professeur de

(1) Deutéronome, VI, v. 5.

(2) Nuit obscure, liv. I, chap. II, III, IV, V, VI, VII.

détachement. Prendre tous ses sens, pour les sevrer de toute jouissance même légitime, et leur imposer à toute heure le joug purifiant de la croix ; saisir en même temps toutes les puissances de son âme pour les dépouiller de tout ce qu'elles ont de naturel et d'humain, par un exercice continuel des vertus théologales ; c'est là un crucifiement continuel de la nature. Saint Jean de la Croix ne le dissimule point (1), mais ce qu'il affirme également, à la grande surprise de l'homme charnel et immortifié, c'est que dans ce crucifiement de tous les instants se trouve le souverain bonheur (2). « Se détacher totalement des créatures, dit-il, c'est trouver en elles plus de jouissance et de satisfaction, que si on y attachait son cœur. Au simple regard de la philosophie, l'homme mortifié se forme par le renoncement absolu, une connaissance plus précise de la vérité des choses et de leur valeur intrinsèque, et voilà pourquoi il en jouit bien mieux que l'homme engagé dans la satisfaction de ses sens et de ses facultés. » Assurément on ne saurait mieux dire, et rien n'est plus vrai que cette philosophie de saint Jean de la Croix. Tandis que l'homme terrestre s'arrête à l'extérieur des créatures, l'homme spirituel soulève le voile qui les couvre, en considère l'intérieur, le fond, la substance, la fin, et par elles s'élève jusqu'à Dieu. L'un voit le contingent des êtres et y rétrécit son cœur, l'autre en voit l'absolu et dilate son âme à la mesure de l'absolu. Cet absolu lui appartient ; il ne le perdra jamais, tandis que le jour où l'homme terrestre croira jouir de son faux trésor, il le sentira lui échapper ; il n'aura plus alors dans les mains qu'un peu de poussière et dans le cœur que des regrets ou des remords. Voilà la distance qui sépare, au simple point de vue philosophique, l'homme crucifié de saint Jean de la Croix, de l'homme terrestre et ami de ses aises. Au point de vue surnaturel, la différence est bien plus considérable encore. Pendant que l'homme terrestre accomplit péniblement son pèlerinage ici-bas, à travers les luttes et les dangers, l'épreuve paraît avoir cessé pour le disciple crucifié de saint Jean de la Croix. Il nage dans la sécurité et la paix. Sa vie, désormais sans alarmes, se réduit à ce seul acte : l'amour de

(1) Montée du Carmel, livre I, chap. 7. — Nuit obscure, livre , chap. 12.
(2) Montée du Carmel, livre III, chap. 19.

Dieu. Il languit délicieusement de cet amour, il se meurt de ne pas mourir : *Cupio dissolvi et esse cum Christo* (1). Chaque jour, s'achève en lui la réalisation de cette étonnante parole : « Si quelqu'un m'aime, je viendrai à lui avec mon Père et le Saint-Esprit et nous ferons en lui notre demeure » (2). Il faut entendre saint Jean de la Croix chanter dans ses « Cantiques spirituels » et dans son livre « De la vive flamme d'amour » les douceurs et les joies de cette union divine. « Comme le feu pénètre graduellement le bois qu'il consume, l'enflamme peu à peu, se l'unit ensuite, le change en lui-même, le réduit finalement en étincelles et en cendres, ainsi l'âme pénétrée du feu divin de la charité, dévorée par lui, unie à lui, se transforme aussi en une « vive flamme d'amour » ; il en jaillit des étincelles et elle est comme réduite en cendres au milieu de l'ardent brasier qui la consume » (3). Ce ne sont plus entre Dieu et elle que témoignages d'affection, visites réciproques, familiarités stupéfiantes, étreintes inexprimables, d'où jaillissent les plus éclatantes lumières et les plus ravissantes délices (4). Aussi comme elle s'applaudit maintenant d'avoir donné à Dieu toute liberté de tailler et de retrancher en elle, comme ses crucifiements lui semblent doux, comme elle bénit cette rude « Montée du Carmel » et cette « nuit obscure » qui l'ont finalement conduite à la lumière et au bonheur ! « O nuit qui m'as conduite, ô nuit plus aimable que l'aurore ! ô nuit qui as si étroitement uni le Créateur à sa créature ! ô nuit, je ne t'oublierai jamais ! » (5) De pareils accents sont le triomphe de la croix et prouvent surabondamment que le crucifiement absolu de la nature enseigné et réduit en système spirituel par le grand mystique espagnol est la source des plus hautes joies qu'il soit donné à l'homme de goûter ici-bas. D'ailleurs le vrai criterium d'une doctrine spirituelle, sa meilleure garantie de sûreté et d'orthodoxie c'est l'abondance des fruits pratiques qu'elle produit dans les âmes. Ces fruits merveilleux abondent dans la vie de saint Jean de la Croix ; aussi sa vie est-elle la plus belle démonstration de son système de spiritualité.

(A suivre)

(1) Epit. aux Philippiens, chap. I, v. 23.
(2) Ev. selon saint Jean, chap. XIV, v. 23.
(3) Argument de la vive flamme d'amour. — 1er Cantique.
(4) Cantiques spirituels, passim.
(5) Argument de la Montée du Carmel, strophe V.

UNE PREMIÈRE MESSE

chez les petits-neveux de Saint-Bernard de Menthon

Le vendredi 18 septembre dernier, au jour naissant, les voyageurs partis la veille au soir de Paris, à destination d'Annecy, se réveillaient sur les rives du Bourget. Le lac reflétait sur ses eaux tranquilles les derniers rayons de la lune, dont le disque, avant de s'évanouir derrière les montagnes environnantes, montrait sa face rubiconde sur l'un des plus hauts sommets. Bientôt on aperçut dans le lointain la silhouette encore indécise de Haute-Combe, qui garde les cendres de la famille de Savoie, et le pic du Chat, dont la cime tenta souvent l'intrépide marcheur qui fut plus tard l'Evêque d'Orléans. On raconte que l'abbé Dupanloup, descendant un jour de la pointe du Chat, entra dans un presbytère de la montagne qu'il trouva désert. Il fit main-basse sur une demi-douzaine d'œufs, s'offrit une omelette très bien réussie, et laissa au bon curé, avec les débris du festin, le prix de la plus opulente table d'hôte.

Après un arrêt de quelques minutes à Aix-les-Bains, nous passons en vue de Saint-Félix, l'humble et cher village berceau de Mgr Dupanloup et dépositaire de son cœur; puis nous traversons les gorges profondes du Fier, que connaissent tous les baigneurs de cette pittoresque région. Enfin le train dépose sur le quai d'Annecy tous les voyageurs parmi lesquels Mgr Lagrange, évêque de Chartres. Sa Grandeur, après avoir célébré la sainte messe, salué Mgr Isoard et fait un rapide pèlerinage aux deux modestes logis qui abritèrent les premières années d'un grand évêque, se remit en route pour Menthon.

Menthon est situé à quelques kilomètres d'Annecy. On y arrive, soit par la voie de terre, en suivant le gracieux chemin qui serpente au pied des montagnes, soit par l'un des bateaux à vapeur qui desservent les coquets villages assis au bord du lac. Nous faisons une première escale à Verrier et nous voici débarqués à Menthon. Depuis longtemps déjà nous apercevions le vieux château, « fier nid d'aigle, écrit M. Lecoy de la Marche, suspendu entre deux rochers et dominé lui-même par les cimes déchiquetées de la Tournette et du Lanfont. (1) » Au lieu de prendre l'abrupt sentier du Grappillon, que ne dédaignaient ni saint François de Sales, ni Mgr Dupanloup, les hôtes de M. le comte de Menthon suivirent les verdoyants lacets de la route carrossable. Au seuil de l'antique manoir, M. et Mme de Menthon attendaient, pour lui souhaiter la bienvenue, leur auguste visiteur, Mgr Lagrange.

(1) Le Mystère de saint Bernard de Menthon, Introduction.

Rien n'est plus imposant que ce vieux château féodal, avec ses lourdes portes bardées de fer, avec son vestibule à peine éclairé, avec sa petite cour carrée, sorte d'abîme formé par les trois donjons massifs qui le bornent et du fond duquel on aperçoit, comme à l'échappée, un petit coin du ciel bleu. C'est là que naquit, en 923, Bernard de Menthon, celui qui devait prendre la fuite la veille de ses noces, et que ses parents retrouvaient, quelques vingt ans plus tard, à la tête d'une vaillante colonie de moines, sur les sommets toujours glacés de la montagne qui porte aujourd'hui son nom.

La famille de Menthon a fidèlement gardé les grandes traditions des siècles chrétiens, et le plus inébranlable dévouement à l'Église. Aussi, à l'époque où se formèrent les héroïques phalanges qui luttèrent si glorieusement pour la défense du Saint-Siège, il ne fallut rien moins qu'une prohibition formelle de l'Évêque d'Orléans, pour empêcher le comte actuel, jeune alors, mais alors seul héritier du nom, de s'enrôler dans la milice pontificale. Aujourd'hui, le vieil arbre a poussé de nombreux rejetons : la famille de Menthon compte sept enfants, dont cinq fils. Deux sont au service de la France, l'un dans la marine, l'autre dans l'armée de terre. Un troisième s'est voué au service de Dieu : c'est celui dont l'ordination et la première messe motivaient la présence de Mgr l'Evêque de Chartres (1).

Cette première journée de séjour à Menthon devait être consacrée à la visite des différentes parties du château, qui rappellent à Mgr Lagrange des souvenirs plus de trente fois renouvelés : la chambre d'où s'échappa, il y a neuf siècles, le jeune Bernard, la vaste terrasse qui domine le lac d'Annecy et qui fut une véritable arène sur laquelle les plus grandes questions ont été débattues, les appartements qui reçoivent les hôtes les plus illustres, les allées nombreuses que l'on suivait en discutant, les salles de verdure où l'on venait s'asseoir, et dans le fond de ce tableau grandiose les pics neigeux que l'on aimait à gravir. Et quand le soleil fut à son déclin, les maîtres, les étrangers, les serviteurs se réunirent (comme cela se fait chaque soir au son de la clochette) dans le sombre et mystérieux sanctuaire, érigé à l'entrée même du château. On commence le pieux exercice par la récitation du chapelet. Ce soir-là, un vendredi, c'est M. le comte de Maistre, un des petits-fils du grand écrivain catholique, qui propose à notre méditation les mystères douloureux du Rosaire. Puis c'est le chef de la famille (demain ce sera Mme la comtesse de Menthon) qui récite tour à tour, avec une onction pénétrante et communicative, les

(1) C'est ce qui explique également pourquoi Mgr Lagrange n'assistait pas aux obsèques de M. Fauchereau, son vicaire-général, décédé le 18 septembre.

plus belles formules de la prière traditionnelle, les versets du *De Profundis* pour les ancêtres disparus, les litanies de la Sainte Vierge pour le jeune abbé qui se prépare au sacerdoce, et enfin les invocations aux saints plus spécialement honorés dans la maison, saint François de Sales et saint Bernard de Menthon : le tout complété par la bénédiction de l'Évêque de Chartres. Nous avons gardé, de ces réunions du soir, une impression profonde et comme un parfum de la vieille foi de nos pères.

Le samedi de grand matin, nous célèbrons la messe à l'église paroissiale sur les tombeaux des Menthon, et après avoir reçu l'hospitalité la plus empressée du digne curé, nous descendons vers le lac pour nous rendre à Annecy. Chemin faisant, on nous signale à droite, cachée dans un bouquet de noyers, la maison ou Philotée lisait avidement les admirables épîtres qui devinrent *l'Introduction à la Vie dévote*, et à gauche, le bois de la Puya avec Colture que que nous n'avons pas à faire connaître aux lecteurs de la *Vie de Mgr Dupanloup.*

A huit heures et demie, Nosseigneurs d'Annecy et de Chartres faisaient leur entrée dans la chapelle de l'évêché : ils y avaient été précédés par les deux ordinands, Mr l'abbé François de Menthon et un autre jeune diacre dont nous regrettons de n'avoir pas demandé le nom. Mgr Isoard, prélat d'un aspect à la fois sévère et doux, homme de haute valeur et de grand mérite, procèda avec majesté aux rites importants de la consécration sacerdotale.

A l'issue de la cérémonie le cortège épiscopal se rendit au salon d'honneur, où nous fûmes témoins de la scène la plus émouvante. M. et Mme de Menthon, leurs enfants et leurs invités (1) se prosternèrent devant le nouveau prêtre dont ils baisèrent les mains et reçurent la première bénédiction ; tous versaient des larmes abondantes, larmes de joie et de reconnaissance pour le grand bonheur, si longtemps demandé et enfin obtenu, de compter un prêtre dans la famille de saint Bernard. Ajoutons que, par une attention aussi délicate que chrétienne, tous ces nobles fronts voulurent s'incliner également sous la main bénissante de celui qui venait d'être ordonné avec l'abbé de Menthon.

Après nous avoir conviés à partager avec des commensaux aussi affables que distingués la réfection des Quatre-Temps, Mgr l'Évêque d'Annecy daigna nous faire les honneurs de sa ville. D'Annecy et de ses monuments civils nous n'avons rien à dire, si ce n'est que les souvenirs du saint fondateur de la Visitation en sont le princi-

(1) Les nombreux et éminents personnages que nous avons eu l'honneur de rencontrer en cette circonstance, voudront bien nous excuser, si nous ne leur accordons ici qu'une mention collective.

pal ou plutôt l'unique attrait. Aussi nous sommes-nous dirigés tout d'abord vers cette petite maison de la *Galerie*, où se réunirent sous la conduite de Mme de Chantal les premières religieuses ; puis nous avons jeté un coup d'œil en passant, sur le monastère de saint Joseph, maintenant occupé par une autre congrégation, et sur l'église dédiée à saint François de Sales. Cette église, profanée à la Révolution, est aujourd'hui presque complètement restaurée et sera bientôt rendue au culte, grâce à la féconde initiative de l'Évêque et au zèle de ses diocésains.

La cathédrale est une lourde construction, à trois nefs, sans caractère architectural, mais qui attire toujours le pèlerin par les traces qu'elle a gardées du passage de saint François de Sales. N'est-ce pas là en effet que le doux Évêque de Genève, chassé de son siège par le malheur des temps, a exercé les fonctions du ministère pastoral? C'est là encore qu'on vient contempler et la chaire du haut de laquelle il a prononcé tant de sermons pleins de doctrine, d'onction, de poésie, et le confessional, où il siégeait, tout au bas de l'église, près de la grande porte, afin que les pénitents n'eussent pas à chercher plus loin le pardon qui réconcilie et les conseils qui réconfortent. Ce simple et modeste tribunal est exécuté dans un style qui ne saurait obtenir le suffrage de Mgr Lagrange ; de plus il est journellement déshonoré par les visiteurs, qui s'y taillent, sans pudeur comme sans frais, des reliques du bon saint.

Au chevet de la cathédrale, à l'extérieur, nous avons admiré une très belle collection de pierres tombales, autrefois encaissées dans le dallage. Nous en avons distingué une entre autres que nous signalons à l'attention des érudits orléanais. Elle porte en effet cette inscription :

JOSEPH FALCAR
DOCTOR
AURELIANENSIS ET SORBONICUS
. . . .
OBIIT ANNO 1721.

Une visite, non moins intéressante, est celle que nous avons faite aux ateliers du fondeur Pacart, dans la banlieue d'Annecy. On y accourt de tous les environs et l'on s'y rencontre à trois heures de l'après-midi, pour admirer et entendre le colossal bourdon que la Savoie doit offrir au Sacré-Cœur de Montmartre. Sans parler des proportions gigantesques et du poids extraordinaire (16,500 kilos) de cette cloche, elle mérite encore d'être remarquée par la légèreté de ses formes et par les ornements gravés à son pourtour : figurines qui représentent les saints du pays, armes des Evêques de la province, blasons des principaux souscripteurs. Placée en chantier sur d'énormes pièces de bois,

cette cloche peut être soulevée de quelques centimètres au moyen d'un treuil puissant, et son lourd battant est mis en branle, non sans peine, par un bras vigoureux. Le son jaillit alors avec une intensité telle, que les objets voisins en sont ébranlés jusque dans leurs profondeurs les plus intimes. L'atelier lui-même, pour tenir tête chaque jour à cette tempête sonore, a dû être muni d'étais extérieurs. Quant aux oreilles des assistants, il leur faut une force spéciale de résistance pour supporter un choc pareil. Les nôtres du moins n'en furent pas capables et nous avons gagné le large. Nous préférions n'entendre que de loin la voix du colosse, et à ceux qui s'étonneraient de notre récit, nous pourrions répéter ce qui fut dit autrefois de Démosthène : que serait-ce si vous aviez entendu le monstre lui-même ?

Le lendemain dimanche, Mgr Lagrange revenait de nouveau à Annecy, pour assister à la première messe que M. l'abbé François de Menthon célébra à la chapelle de la Visitation, accompagné à l'autel par M. le vicaire-général de Quincy, et entouré de sa famille dont tous les membres communièrent de sa main. Ici encore combien de douces larmes, échappées de tous les yeux !

Nous ne voulons pas quitter la jeune et splendide église des Visitandines sans rendre hommage à la bienveillance de la Révérende Mère supérieure et sans mentionner les trésors qu'elle nous a permis de vénérer : avant tout, les corps entiers de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, renfermés dans les châsses les plus magnifiques, ensuite nombre d'objets qui furent à l'usage des deux saints personnages. Nous avons été particulièrement heureux de voir la petite lampe de fer blanc, dont la lueur douteuse éclaira les plus belles pages sorties de la plume du saint docteur, ou encore le modeste vêtement de serge écarlate qu'il portait à sa dernière heure et sur lequel on remarque une tache de cire tombée du cierge bénit qui vacillait entre ses doigts mourants. Nous avons tenu en nos mains les deux bulles de canonisation de l'Evêque de Genève et de Mme de Chantal et nous avons respiré l'odeur, miraculeuse, nous dit-on, qui s'échappe de la bulle relative à saint François de Sales. Nous prévenons même charitablement ceux qui nous succèderont dans cette pieuse visite que les bonnes Mères, derrière leurs grilles, les surveilleront avec une attention quelque peu malicieuse. La tradition veut en effet que le parfum merveilleux ne se révèle qu'aux vrais amis de Dieu et de saint François de Sales ; avons-nous besoin de dire que nous sommes du nombre ?

Tous les invités de M. et Mme de Menthon furent ramenés au château pour le festin des noces sacerdotales. Plus fortunés que les conviés du dixième siècle, nous n'avons pas eu à déplorer la fuite de l'époux. M. l'abbé François de Menthon était là, à la place

d'honneur, dans la noble simplicité qui le caractérise, dans le doux rayonnement de son bonheur, recevant les félicitations de tous, répondant à tous avec la meilleure grâce et le plus aimable sourire.

A cinq heures, salut solennel donné par Mgr Lagrange. La famille seule put trouver place dans la chapelle. Les paysans accourus du village sur l'annonce de M. le Curé, les jeunes musiciens de la paroisse, dirigés par M. le Vicaire, les choristes amateurs recrutés parmi les invités, emplissent le vestibule et la cour. Nous sommes ainsi privés d'entendre l'allocution, dans laquelle Mgr Lagrange verse toute son âme, rappelant les souvenirs, lointains ou récents, que ce grand jour remet en lumière, énumérant les saintes espérances que cette consécration sacerdotale permet de concevoir. Du reste, pour nous enlever tout espoir de saisir, ne fût-ce qu'à la dérobée, quelques notes plus vibrantes de cette chaleureuse improvisation, le tonnerre commence à gronder, sur les hautes tours et des torrents de pluie, libéralement déversés par tous les toits, nous inondent en un instant. Personne ne déserte son poste, et pendant que notre excellente accompagnatrice, mal protégée par le vulgaire abri qu'une main charitable étend sur sa tête, nous soutient de ses vigoureux accords, nous mêlons à la grande voix du ciel les hymnes de notre pieuse allégresse. Signalons ici un petit incident. Un jeune menthonnais s'était accroché, comme font les hirondelles, aux vitres d'une fenêtre, à travers laquelle il voyait et entendait l'Evêque de Chartres. Il ne perdit pas un mot du discours, pas une goutte de l'averse ; puis il redescendit fièrement, tout trempé, mais joyeux, secouant sa veste comme l'oiseau ses ailes et vint reprendre sa place parmi les musiciens de la paroisse.

Enfin (car toute fête ici-bas a sa fin) nos touchantes cérémonies se terminèrent, le lundi matin, par le saint sacrifice que M. l'abbé de Menthon célébra dans l'oratoire intérieur, dans la chambre de saint Bernard, en face des précieuses reliques conservées avec tant de vénération dans ce sanctuaire domestique. Hier, c'étaient les deux frères aînés qui avaient servi le nouveau prêtre à l'autel ; aujourd'hui c'est le père lui-même qui de ses lèvres tremblantes engage avec son fils l'admirable dialogue par lequel s'ouvre l'action sacrée : *Introibo ad altare Dei*, a dit le jeune prêtre avec l'accent de la plus tendre piété. — *Ad Deum qui lœtificat juventutem meam*, répond le père, d'une voix rajeunie par le bonheur. O moment délicieux ! O saintes joies de la religion ! Où trouver les pareilles en ce monde ! Quelle heure solennelle pour Mme la comtesse de Menthon, mère aujourd'hui si heureuse, chrétienne plus heureuse encore ! Quel spectacle fortifiant pour ces jeunes hommes, pour ces jeunes filles, qui viendront, en des carrières diverses mais avec

une égale ardeur, servir, sans les séparer jamais, les deux grandes causes de l'Eglise et de la Patrie !

L'heure du départ a sonné. Bientôt Menthon va disparaître pour nous, mais non pas le souvenir des grandes choses que nous y avons contemplées, ni celui des bontés dont nous avons été l'objet.

Dans quelques heures, après avoir reçu une nouvelle et cordiale hospitalité de Mgr d'Annecy, nous arriverons à Lacombe.

Malheureusement lorsque nous mettons pied à terre, à la gare de Lancey, la sombre nuit a déjà épandu son voile sur les hauteurs, où niche le château du vénérable M. Albert du Boys. Hélas ! le vieux magistrat, après avoir eu la douleur de recevoir le dernier soupir de son illustre ami, Mgr Dupanloup, a pris lui-même le chemin de toute chair et s'est couché dans la tombe.

Netty elle-même n'est plus là, avec son grand esprit et son grand cœur, pour accueillir les amis de la première heure, que chaque année ramène à Lacombe. Heureusement, elle a laissé le lourd héritage de vertu et d'honneur, vrai patrimoine de cette admirable famille, à des mains capables d'en soutenir le glorieux fardeau : M. et Mme Paul du Boys continuent à prodiguer la plus généreuse hospitalité à tous ceux qui viennent, avec une si pieuse fidélité, se retremper à Lacombe, dans les épanchements de l'amitié, dans les vivifiantes émotions du souvenir.

Notre première impression à l'heure déjà tardive, où nous abordons en voiture la rude montée, c'est l'impression quelque peu pénible d'une ascension dans les ténèbres, avec la noire montagne à droite, avec l'affreux précipice à gauche, avec l'inquiétude (n'était la vieille expérience du fidèle André) de se sentir projeté, dans un instant peut-être, au fond de l'abîme. Grâce à Dieu, nos alarmes furent de peu d'importance comme de courte durée ; elles furent surtout promptement oubliées, lorsque nous trouvâmes, en arrivant là-haut, le gracieux accueil du maître et de la maîtresse de la maison. Quelle joie aussi de rencontrer, à leurs côtés, l'excellent Mgr Guthlin, canoniste de l'ambassade française près le Saint-Siège, dont tous les *Romiers* (comme parle le mystère de saint Bernard de Menthon) ont éprouvé la parfaite obligeance, et M. le comte J. Grobinski, ancien élève de la Chapelle, l'un des plus sympathiques écrivains de la *Défense !*

A Lacombe, comme à Menthon, les traditions chrétiennes sont restées debout, dans toute leur vigueur : on sent que Dieu est toujours le roi de cette hospitalière demeure et que l'empreinte, laissée par Mgr Dupanloup, n'y sera pas de longtemps effacée. Les salles du château avec leurs multiples souvenirs, les magnifiques terrasses qui dominent la vallée de l'Isère et d'où la vue, qui s'étend jusqu'à Grenoble, devine la Grande-Chartreuse par delà les

montagnes ; le village de Lacombe avec son église aussi jolie que son curé est aimable ; le monument élevé par des mains pieuses à la mémoire de l'évêque d'Orléans, sur les cimes où il aimait à prier, à lire, à se reposer, en vue de sainte Agnès, les petits bois avec leurs allées qui s'entrecroisent sous les grands châtaigniers, tout demanderait une longue description qui n'aurait pas effrayé notre plume, s'il ne nous suffisait de renvoyer nos lecteurs aux pages si vraies, si émues, que l'éminent historien de Mgr Dupanloup a consacrées à Lacombe (1).

Quelques jours passés sur ces hauteurs, devant ces larges horizons, parmi ces lumineuses causeries, font du bien à l'âme. On se sent plus courageux pour les luttes d'aujourd'hui, quand on a vu passer devant ses yeux, pour ainsi dire, l'ombre aimée des grands lutteurs d'hier.

Nous quittons Lacombe, à peine entrevu, trop tôt abandonné, avec le regret de ne lui avoir accordé, dans ces quelques lignes, qu'un cadre malgré nous trop restreint. M. et Mme Paul du Boys daigneront agréer l'assurance que nous réservons une plus large place dans notre pensée au souvenir de leur si noble, si charmante et si chrétienne hospitalité.

1er octobre 1891.

A. F.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Un baptême à Oysonville. — On nous écrit : « Samedi dernier, 17 octobre, Oysonville était en fête : le village et le château. M. le comte de Rilly faisait baptiser un petit enfant : Monseigneur l'Évêque de Chartres avait bien voulu consentir à accomplir lui-même cette cérémonie religieuse. On partit processionnellement du château : l'église, gracieusement ornée, était remplie tout entière ; de nombreuses familles des châteaux voisins avaient répondu à l'invitation du noble châtelain; toute la population était là. Au retour, une bénédiction solennelle donnée par Monseigneur l'Évêque du perron du vieux manoir, acheva la cérémonie.

Immédiatement après, la foule se dispersa dans le grand parc, où toutes sortes de jeux étaient préparés : courses à ânes, en sacs, en sabots, etc ; avec des prix de très bon goût pour les vainqueurs.

Tout s'est passé innocemment et joyeusement. — Souvenirs des temps antiques. »

(1) Vie de Mgr Dupanloup, *passim*.

Une bénédiction de chemin de croix à Belhomert.

Le lendemain, 18 octobre, Monseigneur l'Évêque de Chartres se rendait à Belhomert pour la bénédiction d'un chemin de croix et de superbes vitraux dont M. le curé a eu le bonheur de doter sa paroisse. Sa Grandeur fut d'abord reçue au château des Vaux par Mme la Marquise d'Aligre. La cérémonie religieuse eut lieu dans l'après-midi. Gracieusement et habilement M. Deschanel, qui devait donner ce jour-là une conférence à Belhomert, s'effaça devant l'Évêque.

A l'arrivée de l'Évêque dans la paroisse, les cloches commencèrent leur carillon, et la fanfare de Belhomert, à la bannière chargée de médailles remportées dans les concours, fit entendre un air joyeux. Au presbytère, les deux Conseils, de la commune et de la paroisse, se trouvaient réunis. « Cette harmonie, dit aimablement l'Évêque, charme autant et plus mon âme, que celle qui tout à l'heure enchantait mes oreilles. » A l'église, la foule débordait au dehors. Mme la Marquise d'Aligre était là, confondue dans la foule. Après les vêpres et un excellent sermon prêché par M. l'abbé Aiglehoux, curé de Montainville, Monseigneur consacra le beau chemin de croix, déjà suspendu à la muraille, puis il prit la parole, pour résumer, dit-il, l'idée générale de la cérémonie, et conclure pratiquement. « Tout front, s'écria-t-il, devrait s'incliner, et tout cœur tressaillir, devant la Croix, même quand on n'aurait pas le bonheur d'avoir la foi ; parce que ce dévouement sublime nous a valu le salut et la vie éternelle !... » Puis, montrant avec vivacité et clarté, qu'aux droits qui viennent à Dieu sur l'homme par la création, s'ajoutent ceux que lui donne la rédemption, il conclut en expliquant à cette population la nécessité de mettre la pratique en conformité avec les croyances.

Un salut solennel acheva tout. — Au presbytère, touchante bénédiction des enfants et des mères.

On remarqua l'attention particulière de l'Évêque, en passant devant la fanfare, de bénir, après les musiciens, leur bannière.

Belhomert gardera longtemps le souvenir de cette fête.

— Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que Monseigneur l'Évêque de Chartres se trouve aujourd'hui même, jeudi 22, à Marchéville, pour la consécration d'un autel.

Quête en faveur des Écoles chrétiennes libres. — Nous publierons dans le prochain numéro de la Voix la lettre pastorale que publie Monseigneur l'Évêque de Chartres en faveur de cette œuvre, et qui sera lue dimanche prochain dans toutes les paroisses.

Retraite. — La retraite de commencement d'année vient d'être

prêchée au Petit Séminaire de Saint-Cheron par M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet; et au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, par le R. P. Jungbluth, oblat de Marie-Immaculée.

— Monseigneur prescrit les oraisons *pro Papâ* à la sainte messe.

FAITS DIVERS

Le droit d'accroissement. — Le 16e congrès des jurisconsultes catholiques vient d'avoir lieu. Dans le compte rendu de la 5me séance générale nous relevons ce qui suit :

M. Rambaud, professeur de droit économique aux Facultés catholiques de Lyon, ouvre la cinquième séance par un travail des plus remarquables sur le droit d'accroissement. Avec une vigueur et une solidité d'argumentation peu communes, il fait ressortir à nouveau toute l'iniquité de ce droit, en se référant surtout aux exemples pris dans la région, quant aux poursuites du fisc exercées de ce chef contre les congrégations.

M. Boyer de Bouillane dit ce qui s'est passé à Nîmes pendant la vacance du siège. L'administrateur civil de la mense épiscopale eut l'impudence en ce temps-là de confier à un notaire protestant le soin de vendre plusieurs biens de la mense, notamment un collège ecclésiastique florissant. Et, par surcroît, ledit notaire s'avisa de partager l'immeuble en trois lots, pour les convenances d'un établissement protestant contigu qui devait s'accommoder de l'achat d'une de ces parties. Dans l'occurrence, les chefs du parti catholique n'hésitèrent pas à faire appel au peuple; dans des réunions *ad hoc*, les ouvriers catholiques furent avertis de ce qui se tramait et invités à venir en nombre le jour de l'adjudication.

Il n'y eut d'ailleurs pas d'autre manifestations que celle de leur présence silencieuse, mais leur attitude était telle que personne n'osa mettre une enchère, et l'adjudication fut remise à trois semaines.

Trois semaines plus tard, nouvelle adjudication avec un rabais de 60,000 francs, mais la manifestation ouvrière se renouvela de même sorte, avec le même succès. Bref, il fallut renoncer à la vente, et le collège Saint-Charles reste aux catholiques.

Des bravos redoublés à l'honneur des ouvriers catholiques nîmois saluent ce noble exemple, et l'assemblée en prend occasion de recommander plus vivement encore la résistance aux mesures de persécution.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 35.

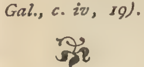
SAMEDI 7 NOVEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 8 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte, *Octave* de la Toussaint, *double*, messe *Gaudeamus;* les offices aux heures ordinaires. — Le même jour, à 7 h. du matin, au grand chœur, messe de départ pour les jeunes conscrits.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le dimanche 8 novembre, octave de la Toussaint, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de Persévérance.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le 8 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, procession de la Confrérie, et réception d'*Enfants de Marie*.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — Le dimanche 8 novembre, à 5 h. du soir, l'une des réunions préparatoires au *Triduum* du 3e centenaire de saint Jean de la Croix.

HOSPICE DE SAINT-BRICE. — Mercredi 11 novembre, fête patronale de saint Martin. Première messe, à 7 h. A 9 h., grand'messe chantée par M. l'abbé Tillard, curé de Cloyes. Le soir, à 3 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Coutant, curé de Vernouillet-lez-Dreux et aumônier de la Visitation, et salut solennel.

ŒUVRE DES TABERNACLES. — Une messe pour les associées défuntes de cette Œuvre sera dite à la Crypte, à 8 h., le lundi 9 novembre.

RÉUNION POUR L'ŒUVRE DU DIMANCHE. — Allocution et salut en musique à la Crypte, le vendredi 13 novembre, à 4 h. Les personnes ne faisant pas partie de l'Œuvre sont, elles aussi, invitées à cette réunion.

RETRAITE DE CLAMART. — Du 9 au 13 novembre : P. Forbes, prédicateur. — Du 23 au 27 : P. de Boylesve. — Du 30 novembre au 4 décembre : P. de Boylesve. — Du 14 décembre au 18 : P. Le Guinio.

CHAPELLE DE BON-SECOURS. — *Fête de l'Adoration, le jeudi 12 novembre, dans la chapelle des Sœurs de Bon-Secours.* — Le matin, exposition du Très Saint-Sacrement, à 6 h., suivie de la première messe. — Deuxième messe, à 7 h. et troisième messe, à 8 h.

A 4 h., sermon par M. l'abbé Robé, chanoine honoraire, curé de La Loupe, suivi du salut solennel, présidé par Monseigneur. — Indulgence pléuière.

BIBLIOGRAPHIE

La Fête oculaire dans le ciel ou **la part de la vue à la Béatitude éternelle.** — Les juges les plus autorisés ont dit de cet ouvrage : — Ce livre nous donne l'idée la plus exacte et la plus sublime que l'on puisse se former ici-bas de la jouissance oculaire des Elus. Il est profondément original et unique en son genre. Les aperçus intéressants y abondent. Ce n'est pas du tout une œuvre d'imagination ; c'est essentiellement, sous une forme littéraire, une suite de propositions éclairées par l'Ecriture, la théologie et la science. On y trouve la condensation logique et colorée de tout un monde de choses. Maintes fois l'âme du lecteur éprouvera une sorte de ravissement ; appuyée sur un solide fond doctrinal comme sur un puissant ressort, elle s'élancera par ses aspirations vers le lieu des clartés complètes et définitives.

« Mes meilleurs souhaits pour la diffusion de ce très intéressant ouvrage.

» † J.-B. DUVAL,

» Evêque de Soissons et Laon. »

Chez l'auteur, l'abbé Brinquant, curé de Vauxbuin, par Soissons (Aisne), franco, 2 fr. 40.

SOMMAIRE

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

(*Suite.*)

II

Dans tous ses détails, cette vie (1) de saint Jean de la Croix est en parfaite harmonie avec sa doctrine, car il ne fut point de la race odieuse et méprisable de ceux qui disent et ne font pas. Jean de la Croix a véritablement vécu ses écrits, et de lui comme de Jésus son divin modèle, nous pouvons dire : *Cœpit facere et docere!* (2). Il n'enseigna rien aux autres qu'il n'eût fidèlement pratiqué et expérimenté lui-même, et voilà pourquoi ses actes sont tout à la fois le plus beau commentaire et la plus magnifique confirmation de ses écrits. Ses ouvrages sont la somme théorique du renoncement, sa vie en est l'application. Ce qu'il recommande tout d'abord aux autres, c'est la mortification des sens extérieurs, c'est aussi par là qu'il débute lui-même. Neuf années durant, à l'hôpital de Medina del Campo, il s'adonne au renoncement avec une telle ardeur que le démon furieux d'un pareil début l'eût dévoré vif ou noyé, sans l'intervention maternelle de l'Immaculée-Conception (3). Tout ce qu'il y avait de plus rebutant dans les misères physiques de l'hôpital, Jean le recherchait avidement; il forçait tous ses sens à s'en délecter, et sa délicatesse aux abois devait savourer toutes les répugnances, et trouver son bonheur près de ces malades repoussants, en qui la foi contemple les membres souffrants de Jésus-Christ. Avec de tels procédés, on le conçoit, les sens durent capituler, et

(1) Cf. *Vie de saint Jean de la Croix*, par le P. Jérôme de saint Joseph. Edition de 1879.

(2) Actes des Apôtres, chap. I, v. 1.

(3) Cf. *Vie de saint Jean de la Croix*, par le P. Jérôme de saint Joseph, chapit. II.

bientôt, Jean maître de la place sentit son âme totalement affranchie de la servitude du monde sensible. Et pour conserver à jamais intacte cette liberté si rapidement conquise, il soumit son corps à une discipline tellement rigoureuse qu'elle paraîtrait incroyable si elle n'était attestée par tous les historiens (1). A Medina del Campo, comme plus tard à Salamanque et partout ailleurs, il eut, pour cellule un réduit humide et obscur ; pour lit, la terre nue, un fagot de sarments secs ou un vieux coffre en forme de cercueil; pour table une planche, et pour nourriture, les herbes de la prairie qui devaient toujours être du goût de frère Jean quand elles avaient été du goût de l'humble quadrupède serviteur du monastère. Joignons à cette pauvreté des disciplines journalières et sanglantes, des cilices hérissés de pointes, une chaîne armée d'aiguilles autour des reins, et par-dessus cette chaîne un vêtement très dur et très étroit de joncs entrelacés et nous comprendrons ce mot d'un contemporain : « Le frère Jean paraissait si bien mort à ses sens que nous nous demandions parfois s'il avait conscience de son corps et si nous pouvions encore appeler de ce nom, les os desséchés qui lui restaient. »

A la nuit des sens doit succéder la nuit de l'esprit. Jean s'en souvint durant les cinq années qu'il étudia dans l'Université de Salamanque dont tous les élèves avaient pour devise : « Religieux et étudiants, mais religieux avant tout ! » C'est dans ce milieu tout surnaturel que notre saint purifia et et surnaturalisa ses facultés intellectuelles, en les appliquant à l'étude de la sainte théologie et en les assujettissant au joug de la foi. Chaque matin, ce jeune étudiant que sa maturité précoce avait fait appeler « l'enfant-vieillard » entrait le premier dans le grand amphithéâtre de la faculté de théologie. Enveloppé de modestie, avec un reflet d'humilité dans toute sa personne, il écoutait en silence la leçon du maître, mais quand la discussion commençait, il se jetait hardiment dans la mêlée et toujours ses arguments décisifs faisaient la lumière et rétablissaient l'union entre les deux camps opposés. Et si parfois, au cours de la lutte, il apercevait la vérité du

(1) Cf. *Vie de saint Jean de la Croix*, par le P. Jérôme de saint Joseph, chap. VI, pages 53 et 54.

côté de ses adversaires, aussitôt il leur rendait les armes, faisant du triomphe de la vérité, quelque part qu'elle fût, son propre triomphe. Mais l'instant où Jean était surtout beau à voir, c'était au sortir de ses joutes intellectuelles, quand, rentré dans son étroite cellule, il se contentait, pour étouffer les derniers bruits de la discussion, de croiser ses bras sur sa poitrine encore émue et de dire : « Là-bas, dans l'école, on discute, on argumente, on pèse les raisons ; mais ici, Seigneur, je crois ! » Et plusieurs fois il répétait ce mot comme pour le mieux goûter : Ici, Seigneur, je crois ! C'est ainsi que sous l'œil de Dieu, celui que Salamanque proclamait un nouveau Basile, se riait de la science et de ses lumières, faisait fi des arguments et des raisonnements humains, et réduisait en servitude son brillant esprit en l'assujettissant au joug glorieux de la foi.

(La fin au prochain Supplément.)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nous avons annoncé que Mgr l'Evêque de Chartres avait voulu écrire une lettre de condoléance à M. le Président Albert Vassard, frère de M. l'abbé Vassard ; voici cette lettre :

Évêché de Chartres, le 28 octobre 1891.

CHER MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je ne puis pas laisser se fermer cette tombe sans vous exprimer toute la douleur que cette mort m'a causée, et sans vous dire une fois de plus toute l'affectueuse estime que je portais à celui que vous pleurez.

Non que je l'aie connu aux jours florissants de sa jeunesse et de son âge mûr, et que j'aie pu apprécier par moi-même ses vertus et ses œuvres, et sa belle vie sacerdotale. Car lorsque je suis arrivé à Chartres, vous le savez, hélas ! il n'était plus que l'ombre de ce qu'il avait été. Mais je savais depuis longtemps déjà, et tout le monde ici me l'a répété, quel prêtre il était ; quel curé modèle : pieux, actif, zélé, charitable et éloquent ; belle intelligence et grand cœur. C'est à ce labeur incessant des âmes qu'il a usé ses forces et brisé sa vie avant le temps. Mais déjà il lui avait été donné de faire beaucoup, surtout dans cette paroisse de Saint-Pierre, où il a créé tant de choses, et mis tant de flamme et de vie ; et qui lui était restée si chère ; car jusqu'à la fin elle est demeurée sa constante préoccupation ; et chaque fois que je lui rendais une de

ces visites qui paraissaient lui faire tant de plaisir, et où je pouvais admirer encore, à travers les lueurs qui lui restaient, tout à la fois sa piété et sa grande aménité et amabilité, et son respect si profond pour celui qui représentait à ses yeux l'autorité épiscopale. « Quand donc, me disait-il, me rendrez-vous ma chère paroisse ? »

Du reste quelle résignation dans ses longues suffrances, et dans cette annihilation de lui-même, qu'il voyait venir lentement, non sans la poignante douleur que l'on pouvait bien soupçonner ! Jamais un mot de plainte sur ses lèvres, ni une impatience : quelle solide vertu révélait une telle possession de lui-même, dans une épreuve de cette nature ! Peut-être est-ce à moi qu'il a donné les derniers signes d'intelligence, en me répondant, comme il pouvait, le matin de cette longue et douloureuse agonie.

Que ces misères, auxquelles le prêtre lui-même n'échappe pas, car c'est le lot de la triste humanité, eussent été pour nous un cruel spectacle, si nous n'avions pas eu l'espérance, je pourrais dire la certitude, qu'en s'exhalant avec le dernier de ces pénibles soupirs cette âme de prêtre serait recueillie au sein de Dieu, et trouverait là paix et repos, et récompense !

Sa couronne sera bien belle. Et dans cette ville de Chartres et dans ce clergé chartrain, vous en avez eu un irrécusable témoignage dans la belle manifestation dont ses obsèques ont été l'occasion, dans ces foules qui sont venues s'agenouiller devant son cercueil, dans cette cathédrale remplie et de prêtres et de fidèles, son souvenir, sans tache, restera vénéré ; son nom, ainsi qu'il est dit dans l'Écriture, embaumera « comme une composition de parfums. »

Ah ! si je l'eusse trouvé dans d'autres conditions de santé, il eût été certainement pour moi un ami et un appui. Prêtre qui a honoré le sacerdoce ; et dont sa chrétienne famille peut être fière, et compter la mémoire comme une des meilleures parts de son glorieux patrimoine.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Président, l'hommage de mes profonds et devoués respects.

† FRANÇOIS, Évêque de Chartres.

— Mgr l'évêque de Chartres a cru devoir adresser aussi une Lettre au clergé de son diocèse, *sur la mort de MM. Fauchereau et Vassard :*

Chartres, le 29 octobre 1891.

Messieurs et chers Coopérateurs,

La mort frappe à coups redoublés dans nos rangs : hier, c'était le vénérable M. Vassard, prêtre exemplaire, curé modèle, qui nous

était enlevé: il y a quelques semaines, c'était un prêtre non moins digne de nos regrets, M. l'abbé Fauchereau. Tous les deux après de longues années de souffrances, admirablement supportées : mais, quoique de beaucoup le plus âgé, presque jusqu'au dernier moment, le vicaire général, M. Fauchereau, resta tout lui-même ; beaucoup plus affaibli, et non moins résigné, était l'ancien curé de Saint-Pierre. Je ne puis vous dire, Messieurs, quelle était mon affectueuse vénération pour ces deux vétérans du clergé chartrain. Que de fois j'ai regretté de ne pouvoir les employer ni l'un ni l'autre ! Hélas ! quand je suis arrivé au milieu de vous, on pourrait presque dire qu'ils n'étaient plus. De l'un et de l'autre cependant j'ai pu juger ; surtout de votre ancien supérieur du Grand-Séminaire : sa droiture, sa prudence, son tact, surtout sa piété, enfin son admirable douceur et résignation, au sein d'une impuissance qu'il devait sentir plus encore que M. l'abbé Vassard ne sentait la sienne, j'ai pu apprécier ces choses : mais vous savez mieux que moi, vous, Messieurs, quels services il a rendus au diocèse, soit comme supérieur du Grand-Séminaire, ayant presque tous été élevés par lui, soit comme vicaire général, pendant tant d'années aussi. Quant à M. l'abbé Vassard, son zèle pastoral, son grand cœur, sa vraie grande âme, même ce qu'avait dû être son éloquente parole, alors qu'il remplissait d'hommes, dans ses conférences si appréciées, sa grande église de Saint-Pierre, j'ai pu me faire une idée de tout cela. Et je suis heureux de leur donner, à tous les deux, ce témoignage, que vos souvenirs et vos cœurs compléteront.

Hélas ! je n'ai pu rendre les derniers devoirs au vénéré M. Fauchereau : un engagement depuis longtemps contracté m'avait appelé et me retenait à ce moment-là bien loin de Chartres; mais en partant pour la Savoie j'avais pu aller le voir encore, lui serrer la main, et retrouver son bon sourire : plus heureux pour M. Vassard, j'ai pu l'assister à ses derniers moments, recueillir son dernier souffle, et être témoin aussi de ce concours immense qui se fit dans notre cathédrale à ses funérailles : démonstration qui honorait également et le prêtre qui en était l'objet, et le bon clergé et le bon peuple qui la faisaient.

N'oublions pas de tels hommes, Messieurs ; ils sont un honneur pour un diocèse. L'oubli d'ailleurs est une trop triste infirmité de notre pauvre humanité : ne nous en rendons pas coupables. Prions ; prions pour ceux que nous avons perdus, et qui ont été si longtemps notre édification et notre exemple. *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei.*

Veuillez agréer, Messieurs, etc.

† FRANÇOIS, Evêque de Chartres.

Au moment où j'achevais ces quelques lignes m'arrivait la lettre que voici :

Alger, le 29 Octobre 1891.

MONSIEUR LE CURÉ,

La santé de Son Eminence le Cardinal-Archevêque nous cause, en ce moment, de très vives inquiétudes. Après de continuelles alternatives d'amélioration et de rechutes, la paralysie rhumatismale dont il a été atteint, il y a près de trois ans, à la suite des fatigues surhumaines qu'il s'est imposées pour plaider, en Europe, la cause des pauvres Noirs, a fait, durant ces dernières semaines, des progrès alarmants.

Dans cet état qui se prolonge et peut amener subitement une issue fatale, notre Eminentissime et vénéré Père a voulu, cette fois encore, donner aux fidèles confiés à sa sollicitude pastorale, comme il le leur a si souvent rappelé dans ses instructions, l'exemple de l'accomplissement des derniers devoirs. Il a réclamé et voulu recevoir, hier, sans éclat et des mains de son confesseur, le Sacrement de l'Extrême-Onction.

Mais nous avons, nous aussi, un devoir à remplir, devoir qui nous est imposé par l'affection et la reconnaissance : celui de supplier la Bonté divine de soutenir notre Père dans les cruelles épreuves que traverse sa santé, et de lui en rendre bientôt la plénitude.

Nous vous prions donc, Monsieur le Curé, de vouloir bien le recommander aux prières de vos paroissiens, en leur donnant lecture de la présente Lettre à tous les offices de dimanche prochain, comme nous le recommandons nous-mêmes, directement à celles de toutes les communautés religieuses du diocèse.

Dans la même intention, tous les prêtres célébrant dans les diocèses d'Alger et de Carthage ajouteront, pendant neuf jours, aux oraisons de la messe, lorsque les rubriques le permettront, les oraisons, secrète et post-communion, PRO INFIRMO EPISCOPO.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de nos sentiments les plus affectueusement dévoués en N. S.

† AUGUSTE, *Arch. de Damas, Coadj.*

A. CH. GRUSSENMEYER, *Vic, gén.*

J. C. ROFFAT, *Vic. gén.*

La disparition du grand Cardinal africain, si Dieu nous envoyait cette épreuve, de cet évêque que je ne crains pas d'appeler le plus grand homme d'action de l'Eglise à l'heure présente, serait une véritable calamité. Combien il manquerait en effet, malgré le zèle de son successeur désigné, aux immenses œuvres qu'il a en

mains ! Je m'empresse, Messieurs, de le recommander à vos prières, ainsi qu'à celles de tout le diocèse. Dieu conduit aux portes de la mort et en ramène : nous pouvons donc encore espérer.

Prions.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'hommage de de mes bien dévoués respects.

Chartres, le 3 Novembre. 1891.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Par mandement,

ROUSSILLON, *Chan., Sec. gén.*

On lit dans *l'Observateur :* Les dernières nouvelles de la santé du cardinal Lavigerie sont rassurantes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le cardinal put s'entretenir avec les personnes qui l'entouraient. Il leur dit : « Demain, je veux communier, je sens que cette crise ne sera pas la dernière : mais je redoute la prochaine !

« Pour le moment, il faut tranquilliser nos enfants de Paris. »

Sur son désir, la dépêche suivante fut adressée aux Pères blancs de la rue Cassette :

Courage, mes bons enfants ; suis mieux, mais *bien*, *bien* malade. Priez toujours.

On a lu dans notre correspondance de Rome que le cardinal avait fait télégraphier au Pape pour lui demander la bénédiction.

Le Saint-Père est aussitôt descendu dans sa chapelle où il est resté deux heures en prières.

— On télégraphie de Genève à la *Perseveranza* que la santé du cardinal Mermillod est suffisamment raffermie pour qu'il puisse, sans danger, retourner à Rome.

MARCHÉVILLE. — Consécration d'un autel. — Bénédiction d'une sacristie.

Assis sur un plateau élevé, qui limite la Beauce, au val du Loir, Marchéville possède une église monumentale (1). Sa flèche élancée rayonne au loin, dans la contrée. Deux saints, martyrs tous deux,

(1) L'église de Marchéville est un beau vaisseau régulier du xv[e] siècle, avec abside polygone et grandes lancettes flamboyantes. On lui trouve un air de parenté avec les églises de Magny et d'Ollé. Nous pensons que la même cause les ruina, le même temps les vit revivre. Après le traité de Brétigny, une bande de Bretons ou Gallois fit du château de Rabestan son quartier général (1359-1362), nous lui attribuons les ravages opérés dans la contrée.

sont venus successivemeut exercer leur apostolat, dans ces campagnes, qui formèrent jadis, la lisière de la forêt du Perche. Près de là, en effet, saint Eman teignit de son sang généreux la source même du Loir. Et la tradition se plaît à rattacher au passage de saint Cheron, l'existence du culte particulier que lui rendent, avec Marchéville, les paroisses voisines de Blandainville, Charonville et Bouville. Le sol de ce pays repose sur des galeries profondes et séculaires, qui vont se ramifiant à de grandes distances. De temps immémorial, l'agriculture vint demander à ces riches dépôts, le calcaire précieux qui fertilise ses terres en les divisant. L'exemple lui fut donné par un illustre personnage. Au XIIIe siècle, l'évêque Mathieu des Champs, administrateur intelligent, mit en valeur un territoire improductif, sur la paroisse de Fruncé. Le nom de Villeneuve est resté à la métairie qu'il créa. Pour ameublir ces terres froides, il eut recours aux éléments d'amendement que fournit le sous-sol de Marchéville.

C'est vers cette paroisse que Monseigneur l'Evêque de Chartres, se dérobant à d'incessantes occupations administratives, avait la bonté de diriger ses pas, le jeudi 24 octobre.

Près de lui, on aimait à saluer M. l'abbé Legué, vicaire-général ; M. l'abbé Renard, maître des cérémonies et M. l'abbé Clerval, directeur de la Maîtrise.

Sa Grandeur entrait, pour la première fois, au presbytère de Marchéville, vers neuf heures du matin. Immédiatement, une procession s'organise : jeunes filles, enfants, bannière en tête, MM. les ecclésiastiques du voisinage et les assistants forment le cortège de Monseigneur, qui s'avance sous le dais, porté par MM. les Membres du Conseil de fabrique.

Dans la nef, M. l'abbé Huguet qui, pour avoir été à la peine, méritait d'être à la joie, remercie Sa Grandeur en son nom et au nom de la population. Ses deux désirs sont exaucés : Marchéville, après les efforts réitérés de plusieurs pasteurs, possède enfin une sacristie et son maître-autel va recevoir la consécration si longtemps attendue.

Nous n'osons pas dire qu'un dimanche, la foule des paroissiens eût été immense. Mais un jeudi, dans la saison où, après un hiver désastreux, on s'empresse de profiter des beaux jours pour faire les semailles, on ne pouvait s'attendre qu'à les posséder en petit nombre. Monseigneur, dans sa réponse, a été juste et bienveillant pour tous.

Au digne curé, de légitimes félicitations et de précieux encouragements ; au Conseil municipal, de sincères remerciements pour les sérieuses, importantes et judicieuses réparations apportées, à grands frais, au gros œuvre de l'église ; aux honorables membres

du Conseil de fabrique, de paternelles félicitations ; à toute l'assistance, un mot du cœur. Insensiblement, la grande nef allait se remplissant.

On arrivait des environs : des religieuses du voisinage, les jeunes filles en grand nombre, les petits enfants qui, d'eux-mêmes, aiment toujours à chanter l'*Hosanna* du Christ, se pressaient autour de leur Evêque pour recevoir sa première bénédiction.

Monseigneur, assisté de MM. Legué et Renard, procéda ensuite aux cérémonies de consécration. Qu'elles sont imposantes ces cérémonies, lorsqu'on les suit avec l'œil de la Foi ! Il s'agit de préparer un trône à l'Agneau de Dieu qui daignera, sur cette pierre, s'immoler chaque jour ! Aussi l'Eglise emprunte-t-elle à sa liturgie ses rites les plus solennels ; aux Livres saints, leurs souvenirs les plus grandioses, leurs invocations les plus touchantes. Elle convie ses enfants du ciel et de la terre à s'unir à elle, dans une commune supplication. Car il s'agit de l'autel du Dieu vivant. Cet autel sur lequel son Fils l'a glorifié, Il l'aime de prédilection. Des palais des Césars, de la maison de David, du Temple même, il ne reste qu'un peu de poussière. Mais sa main puissante a conservé le cénacle. Et le premier autel est encore vénéré à saint Jean de Latran. Dans le ciel, le Christ n'aura gardé de ce monde que la croix et l'autel !

Celui que la main de Mgr Lagrange allait sacrer pour toujours est d'un aspect noble et sévère, de style roman, surmonté d'un tabernacle que couronne un ciborium. La table repose sur des colonnes : sous les arceaux qui les relient, des apôtres, des patrons, des martyrs se tiennent debout, comme pour attester la Divinité de Celui à l'honneur duquel ils ont versé leur sang. Ils viennent rendre témoignage à l'Agneau, victimes avec l'auguste Victime.

Cette cérémonie, qui n'a pas langui un seul instant, a toujours une certaine longueur. L'autel disparaît dans des nuages d'encens. Et quand la main du Prélat consécrateur a versé à flots l'huile sainte, des quatre angles et du centre de l'autel scintillent des lumières et s'exhalent des parfums. L'assistance suivait avec un religieux intérêt cette rare cérémonie que la plupart voyaient pour la première fois. Cependant MM. les ecclésiastiques et le chœur, dirigés et harmonieusement accompagnés par M. le curé de Vieuvicq, poursuivaient les chants liturgiques. La consécration achevée, Monseigneur est monté en chaire pour expliquer aux fidèles le sens des rites qui venaient de s'accomplir. L'Église tire du domaine des choses vulgaires et purifie avec soin tout ce qui doit être dédié au service de Dieu. Nous aussi, destinés à devenir les temples, les autels vivants du Christ, nous devons purifier

nos cœurs, les illuminer par la foi, les enflammer par la charité, les embaumer du parfum de toutes les vertus, par respect pour l'Agneau sans tache qui daigne devenir notre hôte. Monseigneur a développé éloquemment cette grande pensée : Il est un monument à jamais mémorable de la justice et de la miséricorde de Dieu ! C'est l'immolation du Calvaire, c'est la Croix, c'est par conséquent l'Autel. Quelle idée nous devons avoir de cette justice terrible ! Dieu n'a pas même épargné son propre Fils, quand il s'est agi de châtier le péché ! Mais quelle idée aurons-nous de sa miséricorde, quand nous saurons qu'Il nous a donné, à nous pécheurs, son Fils unique !

Sa Grandeur a convié tous les paroissiens à venir apporter leurs adorations au pied de cet autel, devenu si vénérable à leurs yeux, à venir s'asseoir à la table de Celui qui s'y offre en nourriture.

Monseigneur, après cet entretien dont les assistants garderont le souvenir ému, a terminé par la bénédiction de la sacristie, due aux souscriptions de tant d'âmes généreuses que nous voulons remercier ici. Puis le cortège s'est reformé pour reconduire Sa Grandeur au presbytère où enfants et fidèles se pressaient autour de leur pieux Évêque, avides de recueillir une dernière bénédiction.

L'abbé Marquis,
curé d'Illiers.

Une cérémonie funèbre à Coudray-au-Perche. — On nous écrit de Nogent-le-Rotrou : « Samedi dernier, 31 octobre, l'église de Coudray-au-Perche était plongée dans le deuil ; on y conduisait la dépouille mortelle de M. le Prince d'Hénin, enlevé presque subitement à l'affection de sa famlle, et à celle des habitants de la paroisse, dont il était l'insigne bienfaiteur. Pas une misère ne restait à soulager, à moins que le Prince n'en eût pas connaissance ; il se faisait estimer et aimer de tout le monde ; aussi l'église était comble, chacun voulant témoigner, par sa présence, ses regrets si justement mérités. Rien ne fut épargné pour la décoration de l'église, la cérémonie fut digne de la circonstance, c'est-à-dire grandiose. Tous les prêtres des paroisses voisines, malgré la difficulté qu'offrait la solennité de la Toussaint, étaient accourus, sur l'invitation de M. le Curé, pour rehausser, sans doute, l'éclat de la cérémonie, mais aussi et surtout, pour dire hautement qu'ils prenaient une large part au malheur qui frappait une famille regardée à juste titre comme la Providence de la contrée. M. l'abbé Cibois, curé-doyen d'Authon, chantait la messe et l'harmonium était tenu par un artiste dont l'éloge n'est plus à faire, M. l'abbé Cuni, supérieur

du Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. Avant l'absoute donnée par le doyen du canton, M. le Curé de Coudray monta en chaire et tout en obéissant au noble défunt et à la famille dont le désir était qu'aucun discours ne fût entendu, il prononça quelques paroles d'adieu, dont pas une seule, malgré son émotion profonde et sincère, malgré l'assistance nombreuse, n'échappa à l'auditoire. Nous voulons les livrer au public en demandant pardon à l'ami que nous trahissons.

« Mes chers Frères, vos regards anxieux, j'en garde l'intime » conviction, attendent de moi un discours. La triste circonstance » qui nous rassemble et votre désir bien légitime, partagé par votre » indigne curé, réclament quelques paroles sur celui que nous » pleurons. Eh bien ! mes Frères, votre attente est trompée..... Obéis- » sant au désir de notre cher défunt, je ne dirai rien ou presque » rien ; mes paroles ne pouvant, au reste, qu'infirmer le mérite de » notre bienfaiteur.

« Oui, Prince d'Hénin, je respecterai vos intentions ; je ne veux » pas blesser cette modestie profonde qui, à toute époque, vous » fit rejeter les honneurs que le monde brigue avec tant d'avidité ; je » ne veux pas blesser cette humilité, qui, à cette heure terrible et » fatale où la France était envahie par l'ennemi, vous faisait mon- » ter sur les remparts de la capitale, comme le plus vulgaire » soldat. Mais en accédant à votre désir, je ne puis imposer » silence à notre affection..... Cette église, ces pauvres, accourus, » je ne dis pas seulement de chaque coin de cette paroisse, mais » encore des paroisses voisines, parlent trop haut et accuseraient » mon mutisme de trahison perfide. Un seul mot sortira donc de » nos poitrines et cette parole sera celle-ci : nous vous aimions ; » que dis-je ? nous vous aimons, et par delà la tombe, notre » affection vous suivra. Comme l'épi sous la faux, vous êtes » tombé.... Mais nous portons au cœur un espoir que, seule, la foi » peut donner. Seraient-elles vaines, les larmes secrètes et les » ardentes prières de celle que Dieu a choisie pour partager votre » existence ! ! Seraient-elles inutiles, les supplications d'enfants » bien-aimés et si profondément chrétiens. Non, non, mille fois non. » Soyez sans alarmes, âmes généreuses et charitables, vos prières » sont allées droit au cœur de Dieu, car elles ont été portées par » celle dont la tombe est à peine fermée (1). Par vos communes » supplications, la justice et la paix se sont rencontrées, c'est notre » consolant espoir, dans un fraternel baiser, et vous avez rendu » une âme à Dieu, un fils à sa mère. »

(1) Mme la Princesse mère dont les restes reposent dans le cimetière de Coudray, depuis quelque quatre ans.

Après ces courtes paroles qui produisirent une impression profonde, on fit l'absoute et la paroisse reconduisit en procession le corps du défunt jusqu'à la limite du pays marquée par une croix érigée au nom de la famille d'Hénin. La foule s'écarta pour laisser passer le corbillard qui, précédé du clegé, se dirigea au cimetière de Nogent où repose provisoirement le corps du Prince.

Un assistant, X.

La Saint - Charles. — Le 4 novembre, le Grand-Séminaire a célébré la fête de saint Charles, son patron. Mgr a dit la messe de communauté et M. le chanoine Lévêque a chanté la grand'messe. Le soir, avant la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, Monseigneur puisant dans les souvenirs du grand évêque de Milan des leçons pleines d'à-propos, exhorta ses futurs prêtres à imiter saint Charles dans sa fidélité à suivre l'appel divin et dans son zèle pour la sanctification des âmes. Plusieurs prêtres de Chartres assistaient à cette fête de famille.

M. l'abbé Hodcent. — Le clergé diocésain a reçu, de l'évêché, il y a huit jours, une lettre conçue en ces termes : « J'ai la douleur de vous annoncer la perte que nous venons de faire en la personne de M. l'abbé Ernest-Edmond Hodcent, curé de Dampierre-sous-Brou, décédé le mercredi 28 octobre, dans sa cinquante-deuxième année. Vous voudrez bien dire une messe à son intention. » — Legué, vicaire général.

Nous avons appris depuis que M. l'abbé Hodcent avait été trouvé mort dans son jardin; il avait dû succomber à une congestion cérébrale, en dehors de tout soin possible. Nous recommandons son âme aux prières.

Les écoles des Frères. — Par suite de la laïcisation des écoles communales qu'ils dirigeaient depuis si longtemps à Chartres, nos chers Frères des écoles chrétiennes ont quitté, le vendredi soir, 30 octobre, leurs établissements du boulevard Chasles et du quartier Saint-André; et le lendemain samedi 31, ils commençaient leurs classes dans les maisons que la charité catholique vient de construire pour les écoles libres des Frères : l'une, la plus importante, dans la rue des Petits-Blés; l'autre, rue du Massacre. Comme on pouvait s'y attendre, leurs élèves les y ont suivis avec empressement.

Les Séminaristes soldats. — A l'heure où le présent numéro va partir de l'imprimerie, a lieu dans la chapelle principale de la Crypte une cérémonie touchante. Les séminaristes enrégimentés

et obligés de se rendre à la caserne le 10 novembre, sont au pied de l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre et renouvellent la promesse de fidélité à leurs pieux devoirs, en présence de Monseigneur, du personnel des séminaires et de beaucoup de fidèles.

La fête de la Toussaint a été magnifiquement célébrée à la cathédrale. Les offices pontificaux ont été très suivis. — Entre les deux vêpres, M. l'abbé Merlon, vicaire de Saint-Pierre, a donné une remarquable instruction sur le sacrifice, cause et condition de la sainteté, selon l'exemple de Notre-Seigneur.

Avis relatifs aux oraisons de la messe. — L'oraison *pro Papâ*, prescrite par la lettre épiscopale du 22 octobre, pourra être choisie comme 3e *ad libitum;* et être omise toutes les fois qu'il y aura trois oraisons ou plus prescrites par la rubrique.

FAITS DIVERS

Les droits du Pape. — Un comité d'action vient d'être formé, selon les vœux de plusieurs congrès, pour promouvoir en France les œuvres diverses destinées à revendiquer les droits imprescriptibles du Pape et des catholiques en ce qui concerne l'indépendance du Souverain Pontife.

Ce comité, composé d'hommes particulièrement dévoués au Saint-Siège dans les différentes provinces, a pour délégué M. le comte Yvert, rue de Verneuil, 32, à Paris.

Aix. — On lit dans la *Gazette du Midi,* sous la date du 28 octobre.

Mgr Gouthe-Soulard, recevant les membres du comité catholique et des écoles libres, qui venaient le féliciter sur son attitude énergique, leur a dit de répéter partout qu'il attend les événements avec beaucoup de calme; que dans sa lettre, qui a tant irrité le ministre, il a voulu défendre non seulement la religion, mais encore la France, car il a été écœuré des insultes faites à nos compatriotes; et qu'à Paris, dans sa défense, il se placerait surtout sur le terrain du patriotisme, fier à ce double titre d'avoir à subir même la prison. « Je serais heureux dans cette lutte, a-t-il ajouté, d'être le premier prélât condamné. »

Le Saint-Office et le Salaire des Ouvriers. — Le Saint-Office vient de rendre trois décisions dont la gravité n'échappera à personne, en matière de salaire.

Elles constituent comme une interprétation authentique de l'Encyclique sur la condition des ouvriers. Voci le sens le plus exact possible de ces décisions :

I. *Per se loquendo*, la justice commutative est intéressée à ce

que l'ouvrier reçoive un salaire en rapport avec les nécessités de la vie.

II. Recruter des ouvriers à un taux inférieur à ces nécessités, en profitant de la misère de ces ouvriers pour la leur imposer en vertu de la loi de l'offre et de la demande, est contraire à la justice commutative.

III. Si le taux usuel est insuffisant pour la subsistance de tel ouvrier ou de telle famille ouvrière, *per se loquendo*, on ne pèche pas contre la justice en se tenant à ce taux, mais on peut pécher, suivant les circonstances, *contrà charitatem et honestatem.*

Les Francs-Maçons de France et d'Allemagne. — On lit dans la *Croix de Reims :*

Un journal de Lyon nous apprend que le Grand-Orient de France, dont relèvent toutes les loges maçonniques de France, est en correspondance suivie avec les loges d'Allemagne, dont Guillaume II est le protecteur.

Nous savions déjà que les francs-maçons, qui rêvent la « fraternité des peuples », ne devaient pas être très scrupuleux sur la question de patriotisme, mais jusqu'à présent on n'avait pas entendu dire que les F... de France avaient des « correspondances *secrètes* » avec les F... de Prusse.

1° *Grande loge nationale d'Allemagne.* — Depuis la guerre de 1870-71, le Grand-Orient de France entretient avec elle des relations fraternelles et *mensuelles*, *avec un chiffre particulier*, à cette adresse : « M. Paul Meyerhoff, négociant, 72, Oranienburgerstrasse, à Berlin. »

2° *Grande loge de Francfort.* — L'adresse particulière à laquelle le Grand-Orient de France envoie sa correspondance *fraternelle et secrète* est celle-ci : « M. G. Leuchter, 47, Oberer Bucherweg, à Francfort-sur-le-Mein. »

Que peut bien être cette correspondance « secrète » avec les francs-maçons allemands ? Quels projets, quels complots peuvent bien se former par cette voie mystérieuse ?

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 36.

SAMEDI 14 NOVEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 15 novembre, 26e dimanche après la Pentecôte, sainte Gertrude, vierge. (Ailleurs, anniversaire de la Dédicace de toutes les églises.) Les offices aux heures ordinaires.

Le samedi 21, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, cérémonies de consécration ou de renouvellement de vœux, dans plusieurs églises et chapelles de communautés. Ce même jour, à 4 h., salut à la Cathédrale, à l'autel du Saint-Cœur de Marie.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 15 novembre, 26e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 15 novembre, offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

Vendredi soir, à 8 h., Chemin de la Croix.

La *Voix de Notre-Dame* a parlé plusieurs fois du **Cartulaire Blésois de Marmoutiers**, publié par **M.** l'abbé Métais, secrétaire-archiviste de l'Evêché, sous les auspices de Mgr Lagrange. Cet ouvrage vient de recevoir une distinction honorifique dont nous félicitons d'autant plus l'auteur qu'il l'a mieux méritée. Sur le rapport de *tous points favorable* de M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque Nationale, le Ministre de l'Instruction publique lui a accordé une souscription de cinq cents francs, pour vingt-cinq exemplaires.

De ce fait et grâce surtout à l'accueil des érudits de notre contrée, l'édition se trouve presque épuisée.

A. J. C.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 octobre 1891).

I. Roumanille et le Félibrige, par Et. Cornut. — II. La Critique biblique au troisième siècle. Les Hexaples d'Origène, par L. Méchineau. — III. Le premier confesseur de Louis XIV, le P. Charles Paulin; d'après sa correspondance inédite. — La première communion du roi, par H. Chérot. — IV. Le Clergé français réfugié en Espagne pendant la Révolution (suite), par J. Delbrel. — V. Humanités classiques et Humanités modernes, par J. Burnichon. — VI. La sainte Robe de Trèves, par J. Brucker. — VII. Mélanges. Saint Jean Chrysostome, par Hipp. Delehaye. — VIII. Bibliographie. Boulay de la Meurthe (le comte) : Documents sur la négociation du Concordat, G. Desjardins. — Naville (E.) : Le libre arbitre, J. de Joannis. — Dreves (G. M.), S. J. : Analecta hymnica medii ævi, E. Rivière. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par V. D. (Librairie Rétaux-Bray, Paris).

SOMMAIRE

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

(*Suite et fin.*)

Il ne fut pas plus doux à l'égard de sa volonté, car s'il y eut en lui une puissance asservie, à coup sûr, ce fut celle-là. Comme Jésus, il fut véritablement obéissant jusqu'à la mort, et malgré tous les mauvais traitements auxquels il fut en butte, jamais la charité ne faiblit dans son cœur. Cette nuit de la volonté commença pour Jean de la Croix le jour où, d'accord avec Thérèse de Jésus, il entreprit la réforme de l'Ordre des Carmes. En moins de deux ans, ce demi-moine, comme on l'appelait, avait accompli des prodiges. Sept couvents de femmes et trois monastères d'hommes s'étaient rangés autour de lui, sous la bannière de la stricte observance. Mais aux grandes œuvres il faut de grandes épreuves, et un tel succès allait exciter bien des jalousies et soulever bien des tempêtes. Le général du Carmel non réformé, Jérôme Tostado, dénonça le frère Jean, au chapitre de Plaisance, comme un novateur dangereux. Aussitôt on l'enferme dans une affreuse prison. C'était un réduit de 10 pieds de long sur 6 de large, sans autre jour qu'un petit soupirail de trois doigts. A la nuit tombante, Jean était brutalement tiré de son cachot pour subir en plein réfectoire les avanies et les coups de toute la communauté, et on les lui ménageait si peu, que dix ans après, il pouvait encore montrer sur ses joues, ce qu'il appelait spirituellement le « souvenir ineffaçable des caresses de ses bons frères de Tolède ». Neuf mois, il demeura le jouet et le souffre-douleur de ces moines égarés par la passion, qui savaient ajouter à leurs traitements inhumains, les reproches les plus pénibles : « C'est donc vous, ambitieux, qui deviez déshonorer l'ordre privilégié de la Vierge Marie et scinder en deux fractions rivales et irréconciliables la famille

jusque-là si unie du Carmel ! » Ils allèrent même jusqu'à fabriquer de toutes pièces des histoires scandaleuses qu'ils venaient murmurer malicieusement assez près des portes de la prison pour que Jean pût les entendre et en être désolé. Un jour, c'était l'arrestation et l'incarcération par ordre du nonce apostolique, de Thérèse de Jésus et du Père Jérôme Gratien, le visiteur de la Réforme ; le lendemain, c'était la défection d'un certain nombre de religieux réformés, convaincus de crimes abominables ; enfin, c'était, à brève échéance, la suppression, par ordre pontifical, de la réforme. On jugera facilement de ce que produisaient ces insinuations perfides et mensongères sur un pauvre reclus, privé de toute communication avec le dehors, et qui voyait tomber, dans le déshonneur et le mépris, cette Réforme, but de tout ses efforts. Il y eut là pour la volonté de Jean de la Croix une agonie, en face de laquelle toutes ses autres souffrances n'étaient rien. Il devait cependant descendre plus bas encore dans les profondeurs de cette nuit de la volonté. Abandonné des hommes, il sembla bientôt abandonné de Dieu lui-même. Le Seigneur se retira sensiblement de lui, et sur la paille humide de son cachot, Jean se trouva un matin, seul en face de sa faiblesse personnelle et de la haine de ses ennemis. Trois mois, il parcourut ces régions ténébreuses, voisines du désespoir, sans qu'un rayon de lumière divine arrivât à son âme désolée. Et cependant, durant cette longue agonie, pas une plainte ne s'échappa de son cœur. « Merci, Seigneur, de m'avoir humilié ! *Bonum mihi quia humiliasti me !* » tel fut au contraire son cri d'action de grâces jusqu'au jour où Dieu touché de tant de résignation lui fit entendre ces mémorables paroles : « Frère Jean ! quelle récompense veux-tu pour tout ce que tu as souffert pour moi ? — Pas d'autre, Seigneur, que de souffrir encore et d'être méprisé pour vous ! » Sublime réponse qui révèle admirablement Jean de la Croix ! Dans une circonstance analogue, comme récompense, Moïse avait demandé la vision de la face de Dieu ; la Samaritaine, l'eau de la vie éternelle ; Pierre, la gloire du Thabor ; Paul, la délivrance de la tentation ; Thomas d'Aquin, la possession du Seigneur ; Thérèse de Jésus, la grâce de souffrir ou de mourir ; Jean de la Croix, toujours fidèle à son grand principe, ne demande que la croix et le mépris ! Sa prière d'ailleurs ne devait pas être exaucée. Assez

longtemps il avait été l'homme de douleurs, Dieu allait le tirer du creuset de la souffrance et le faire rayonner, comme un astre étincelant, au firmament de son Eglise.

Et de fait, à partir de ce jour, la vie de Jean devint un ciel anticipé. Ses rapports avec le monde invisible, jusque-là fréquents, devinrent dès lors continuels. Une blanche colombe, symbole de l'Esprit saint qui vivait et agissait en lui, le suivait habituellement (1). Une odeur toute céleste s'exhalait de ses vêtements et une auréole lumineuse enveloppait sa tête. Les miracles, ces fleurs ordinaires de la sainteté, s'épanouissaient sous ses pas ; ils devenaient pour lui des jeux d'enfant. A la vue des morts ressuscités, des aveugles revenus à la lumière, des boiteux redressés et des malades guéris, les bons frères convers dont, par humilité, il faisait toujours sa compagnie, criaient au miracle ; mais lui les reprenait délicieusement en disant : « Taisez-vous donc mes bons frères ! Vous allez encore me faire des affaires avec l'Inquisition ! les jolis théologiens que vous êtes, pour crier au miracle ! Allons donc ! est-ce que vous comprenez quelque chose aux miracles ? » Ainsi ce « *crucifix vivant* » avait dans l'occasion le mot pour rire et savait cacher sous une aimable et innocente plaisanterie les étonnantes faveurs dont Dieu le comblait. Mais il n'était pas toujours aussi heureux, et parfois, tout en essayant de vaincre l'entraînement divin, il lui fallait céder à l'élan de la grâce et rester en extase des heures entières. La seule ressource de son humilité était alors de donner le change en disant : « Avez-vous remarqué combien j'ai été appesanti aujourd'hui par une sorte de sommeil ? » Les esprits clairvoyants de ses frères ne se laissaient guère prendre à ces subterfuges, et sainte Thérèse en particulier, avec cette pointe de fine raillerie qui lui était si naturelle, lui reprochait doucement ses absences mystiques et ses inattentions involontaires, en lui disant : « Père Jean, répondez donc à ma question ! Vous semblez bien distrait et bien agité en ce moment, serait-ce encore quelque extase à renvoyer ? »

Un saint qui en était réduit à repousser les extases comme nous repoussons les pensées importunes, n'était plus guère de

(1) Pour toute cette partie historique, consulter la Vie du P. Jérôme de saint Joseph.

ce monde. Il lui tardait de se fixer à jamais en Dieu, et de contempler, au grand jour de l'éternité, les splendeurs qu'il entrevoyait depuis si longtemps. Le 14 décembre 1591, Notre-Dame, fidèle à la promesse qu'elle lui avait faite huit jours avant, vint le chercher pour l'introduire elle-même au ciel. Au dernier coup de Matines, Jean se trouva environné d'un globe de feu, semblable à un soleil, au centre duquel il brillait comme un séraphin. Il jeta un dernier sourire à ses frères émerveillés et s'endormit doucement entre les bras de Notre-Dame, consommant ainsi la plus crucifiée des vies par la plus heureuse des morts. C'est l'anniversaire de cette mort que nous ramènera la date du 14 décembre 1891. Daigne l'austère mais sympathique saint Jean de la Croix attirer à lui toutes les âmes de bonne volonté, et leur rappeler, au déclin de ce siècle égoïste et sensuel, l'inestimable valeur de la Croix et des biens surnaturels dont elle est la source : « *In cruce salus, in cruce vita, in cruce protectio ab hostibus; in cruce infusio supernæ suavitatis.* » De imitat. Christi, lib. II, cap. XII.

A. FAGNOUE.

NÉCROLOGIE. — Sœur GERMAINE

La petite paroisse de Fontenay-sur-Conie vient de perdre la fondatrice de son école libre, Sœur Germaine, *de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Chartres*. Les habitants de Fontenay garderont précieusement le souvenir de leur première religieuse institutrice.

Sœur Germaine, dans le monde, Marie-Germaine Régnier, naquit à Ver-lès-Chartres, de parents profondément chrétiens, qui la consacrèrent dès l'âge le plus tendre à la Très Sainte-Vierge et accueillirent comme une faveur céleste sa vocation à la vie religieuse. Elle se destinait à la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Chartres.

Ce qu'elle fut au noviciat, ses supérieurs le savent mieux que nous; l'estime qu'elle fit concevoir de ses qualités parut bientôt; car à peine deux ans s'étaient écoulés qu'elle était envoyée à Fontenay-sur-Conie pour y fonder une école libre. Elle n'avait pas vingt-huit ans. Elle arrivait là à l'appel du digne et vénéré fondateur de l'établissement libre de Fontenay, M. l'abbé Leprince, curé de Baignolet — que son humilité nous pardonne,

mais comment ne pas dire tout haut son nom ? Les pierres elles-mêmes le proclameraient si nous le taisions ! (1)

Sœur Germaine était dès la première heure à la hauteur de sa mission. Dieu lui avait donné d'ailleurs de belles qualités d'esprit et de cœur, par-dessus tout, un jugement droit et sûr, qu'elle rehaussait encore par une certaine timidité et par l'habitude de prendre conseil de ses supérieurs. Son esprit large et conciliant lui eut bien vite conquis la sympathie de tous les habitants, même de ceux qui ne lui confièrent pas leurs enfants ; son cœur dont la délicate bonté égalait la générosité ravissait en même temps l'affection de ses chères petites filles ; aussi l'on sentait toute leur sincérité lorsqu'elles l'appelaient leur « mère. »

Les premières années d'une fondation sont toujours une époque de labeurs et de grandes difficultés ; Sœur Germaine en était sortie avec les honneurs du combat, mais ses années à Fontenay devaient être avant tout à la peine : Outre les soucis et les fatigues inséparables de sa mission de fondatrice, Sœur Germaine avait à supporter encore l'épreuve des infirmités et des souffrances corporelles ; sa vie à Fontenay fut continuellement visitée par la douleur. Dieu se réservait de la mettre à la gloire dans un monde meilleur. Un mal rapide allait porter un dernier coup à cette santé délicate dont une rare énergie était depuis longtemps l'unique ressort. Elle n'avait pas trente-huit ans : Il lui fallait faire le sacrifice de sa vie. Mais elle qui jusque-là n'entendait pas le nom de la mort sans frissonner, en vit l'approche avec une paix et une tranquillité qu'elle ne pouvait tenir que de Dieu seul. Et elle désira mourir lorsqu'elle s'y sentit préparée par les saints sacrements. Ses derniers jours furent marqués de terribles souffrances, disons mieux, de dernières et précieuses grâces, de celles qui anticipent ou consomment la purification d'outre-tombe. Alors elle fut admirable. Son union à Dieu était constante ; et lorsqu'elle sentait l'oppression du mal arrêter la prière sur ses lèvres, elle avait encore la force de dire à sa dévouée compagne : « Chère sœur, faites-moi prier, prions ensemble. » Et les heures de l'agonie se succédaient, sans diminuer la ferveur du sacrifice.

A son chevet, ses bien-aimés parents, accourus pour recevoir son dernier soupir, acceptaient l'épreuve avec une admirable résignation. Et son vénérable père qui avait puisé son courage la veille même, dans la sainte communion, s'écriait au milieu de ses larmes : « Mon Dieu, vous me l'aviez donnée, cette chère enfant ; j'en étais fier ; puisque maintenant vous voulez me la reprendre, que votre volonté soit faite ! »

(1) M. le curé de Baignolet a restauré ou refait les églises de Baignolet, de Fontenay-sur-Conie et de Courbehaye.

Les habitants de Fontenay, ceux du moins qui ont eu accès auprès de la mourante, furent témoins là d'admirables scènes et ils ont appris comment des âmes prédestinées savent quitter la terre.

Sœur Germaine ne désirait rien tant que de pouvoir recevoir la visite de la Très Sainte Vierge dans le Purgatoire, le samedi qui suivrait sa mort : La mort vint la frapper le matin même de la fête de Notre-Dame des Suffrages. Daigne Notre-Dame avoir fait participer sa dévote enfant aux faveurs de sa fête !

Les obsèques de Sœur Germaine furent son triomphe sur la terre. Toutes les familles, sans distinction de parti, y étaient représentées, M. l'abbé Paty, chapelain des sœurs de Notre-Dame, et M. l'abbé Leprince conduisaient le deuil de compagnie avec les parents de la défunte. Les jeunes filles de la paroisse et les enfants vêtues de blanc portaient le corps ou l'accompagnaient, M. le curé doyen de Terminiers chantait la grand'messe. Avant l'absoute, M. le curé de Fontenay-sur-Conie, qui pendant six ans avait vu et admiré Sœur Germaine à l'œuvre, retraça en quelques mots la vie et les derniers moments de la défunte. Sous sa parole vibrante d'émotion les habitants de Fontenay et les chères enfants que Sœur Germaine avait tant aimées témoignèrent de leur douleur et de leurs regrets par leurs larmes continuelles.

A peine la dépouille mortelle était-elle descendue dans la tombe que Dieu se préparait à ajouter encore au deuil de la famille Régnier, mais déjà peut-être, par un dessein mystérieux de sa Providence, exauçant un vœu de la vénérée défunte. Cette bonne Sœur avait tenu à prendre sous sa garde une chère petite nièce âgée de cinq ans à peine qu'elle désirait façonner à la vertu et à la piété ; elle ne voulait pas, disait-elle, être séparée de sa petite Marie. Comment Dieu a-t-il interprété ce vœu !... En même temps que sa tante, la candide enfant était frappée d'un mal implacable. Bientôt ce fut l'heure de lui parler du Paradis... La chère innocente pria Dieu et la Vierge Marie et fit sa confession. Puis elle souriait au nom du petit Jésus ; elle tendait les bras aux anges, ses frères du Ciel... Ils vinrent la prendre ; « *ne malitia mutaret intellectum ejus.* »

Rien ne pourra désormais la séparer de la compagnie de sa tante. Un même tombeau renferme leurs corps ici-bas. Que Dieu daigne les avoir déjà réunies en sa sainte présence !

L. Desjouis,

Curé d'Orgères.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Messe du départ. — Un bon nombre de jeunes conscrits ont répondu à l'appel pour la messe du départ, fixée au dimanche 8, à la Cathédrale. Plusieurs des Messieurs de la conférence de Saint-Vincent de Paul et beaucoup de mères de famille, vinrent unir leurs prières à celles des jeunes gens. M. l'abbé Merlon, vicaire de Saint-Pierre, avait été invité à leur adresser la parole. Il leur a dit éloquemment les conditions de la persévérance chrétienne au milieu des périls qui les attendent.

Messe militaire. — Une messe avec chants est dite tous les dimanches et fêtes d'obligation, à 11 heures et demie, pour Messieurs les militaires qui désirent y assister, dans la Crypte de la cathédrale.

Réunions du soir. Un local spécial est mis à la disposition des soldats.

Les militaires des diverses armes en garnison dans la ville de Chartres qui désirent participer aux avantages que leur offrent les réunions du soir n'ont aucune formalité à remplir. M. l'abbé Merlon se tient à leur disposition *tous les soirs*, à partir de 6 heures, en son domicile *rue Saint-Pierre, nº 34.* Ils y trouveront une cordiale hospitalité.

Ces réunions du soir s'inspirent de l'esprit chrétien et de l'amour du pays. Elles se présentent aux soldats des diverses armes de la ville dans la latitude accordée par les lois militaires et la discipline.

Fête de l'Adoration. — Elle vient d'avoir lieu (jeudi, 12) dans la grande et belle chapelle des Sœurs de Bon-Secours. Nombreuses visites d'adorateurs toute la journée. Monseigneur a présidé la cérémonie du soir. La belle instruction de M. Robé, chanoine honoraire, curé-doyen de La Loupe, a montré dans l'Eucharistie le sacrement de l'amour, gage de l'amour de Dieu pour nous, et de notre amour pour Dieu et nos semblables. — Chants bien exécutés par des séminaristes.

CÉRÉMONIE A LA CRYPTE
A L'OCCASION DU DÉPART DES SÉMINARISTES SOLDATS

Comme l'année dernière, affluence très nombreuse; beaucoup d'ecclésiastiques et de fidèles; le grand séminaire et le petit séminaire de Saint-Cheron. Après un cantique très émouvant commençant par ces mots : « Il faut partir,..» Mgr l'Évêque de Chartres prend la parole :

Sa Grandeur commence par définir le sacerdoce, qu'elle appelle

« la plus belle forme de la vie humaine, » et « la continuation de N. S. J.-C. lui-même, » et par indiquer les honneurs et les pouvoirs qu'en raison de cette identification le prêtre chrétien reçoit : partout homme de Dieu, homme divin, à l'autel, au saint tribunal, au lit des mourants, en chaire; toujours : « Qui ne voit, ajoute l'évêque, que cette mission, ces honneurs, ces pouvoirs, réclament une sainteté à part, une formation à part? L'Église l'avait compris et c'est pour cela qu'elle avait institué les séminaires... Et vous étiez là, chers jeunes gens, tout occupés de cette formation sacerdotale... quand tout à coup, une loi que j'ai bien le droit de déplorer, tout en la subissant, et contre laquelle je ne cesserai de protester tant qu'elle ne sera pas abrogée, est venue vous saisir, pour vous jeter où? A la caserne!... » Et ici, cédant à une irrésistible émotion, « oh ! je ne vous donne pas à eux, s'écrie l'évêque, ils vous arrachent à moi ! Et quand même je tomberais à leurs pieds en poussant ce cri de mère qui attendrissait autrefois le lion de Florence, ils ne vous rendraient pas à mes larmes !... « Il faut partir ! » Nous cédons à une nécessité aussi inexorable que barbare...» « Et pourquoi ont-ils voulu cela? Ni pour renforcer l'armée, répond l'Évêque, ni certes par un respect bien compris de l'égalité ; » ... ; et poursuivant : « Il y a pourtant deux choses qu'il faudrait comprendre, ce que j'appellerai les équivalences et les incompatibilités :

« Les équivalences : chacun se doit à la patrie; oui, et nous n'accepterions, nous, prêtres français, aucune leçon de patriotisme de personne... Mais est-ce que nous ne la servons pas, nous, à notre manière, la chère patrie? Qui donc, même quand il n'aurait pas le bonheur d'avoir la foi, pourrait méconnaître l'importance sociale de la religion, et par conséquent du sacerdoce? Est-ce qu'il n'y a que des intérêts matériels dans une société? Est-ce que les choses intellectuelles, morales et religieuses ne sont rien ?...

« Des incompatibilités. Toujours la conscience du genre humain a proclamé la différence profonde, essentielle, irréductible, qu'il y a entre le rôle du prêtre et celui du soldat : et après ce que je viens de vous indiquer de la mission du prêtre, est-il besoin de le démontrer? Non. Homme de la paix, le prêtre ne peut pas sans une profanation véritable de son sacerdoce devenir l'homme de la guerre, et la main qui pardonne et qui bénit ne peut pas verser le sang..., Aumôniers, ambulanciers, soit... Mais...

» Ceux donc qui ont cru, en acceptant et votant cette loi, n'obéir qu'à un scrupule d'égalité, se sont trompés : d'autres ont eu d'autres pensées... Ils ont espéré que la caserne tuerait votre vocation, et ils l'ont proclamé assez haut pour que nul n'en ignore...

« Et en effet, poursuit l'Évêque, le séjour de la caserne est péril-

leux à votre vocation. Qu'on ne se méprenne pas cependant, ajoute-t-il, sur le sens de mes paroles, et certes je distingue entre la loi, cette loi-là, et l'armée. L'armée, qui ne s'inclinerait avec patriotisme et fierté devant elle ? Qui n'admire, surtout depuis ses revers, dont tous nos cœurs ont saigné, avec quel courage elle a travaillé à se retrouver, à se ressaisir elle-même, à reprendre son rang dans l'estime du monde ? L'armée, mais c'est l'honneur et l'orgueil, la protection et la sécurité du pays. Oui, l'armée a sa grandeur et sa gloire, et le soldat ses vertus ; et, même malgré les incompatibilités dont je parlais tout à l'heure, ces vertus ne sont pas sans analogie avec les vertus sacerdotales. Le soldat est l'homme de la discipline, de l'obéissance et du respect, le prêtre aussi. Le soldat est l'homme de la vaillance et du courage, le prêtre aussi. Le soldat est l'homme du désintéressement, le prêtre aussi. Il y a dans un cœur de soldat bonté, tendresse et générosité ; dans un cœur de prêtre aussi. Mais il faut voir l'autre côté des choses ; il y a à la caserne la désuétude des pratiques religieuses ;... il y a la licence proverbiale des corps-de-garde ;... tandis que l'Église impose au prêtre l'absolue pureté de l'âme, l'innocence intacte de la vie, et l'intimité constante avec Dieu. C'est à ces choses que l'on vous forme au séminaire ; c'est à d'autres qu'on vous exercera au régiment. Voilà le péril, ajoutons-y la faiblesse et l'inexpérience de l'âge... »

L'Évêque expose alors les moyens de triompher de ces périls, et entre dans des détails pratiques et précis, d'une grande sagesse. Arrivé à ce qui touche les mœurs : « Il est redoutable, ce péril, s'écrie-t-il. Pourtant, en somme, voyons. Que rencontrerez-vous ? De grossières conversations, de pauvres plaisanteries, de méprisables exemples ? Souffrances de l'âme, je le comprends. Mais quoi ! les lumières, les grâces reçues depuis vingt ans, ne vous auraient pas définitivement armés contre ces misères ? L'amour de Notre-Seigneur, la foi, l'idéal radieux de votre vocation, jamais obscurci, comtemplé toujours, ne suffiraient pas à vous élever à des hauteurs inaccessibles à de tels traits ! De trop haut, de trop haut, vous dominez ces choses, jugées et vaincues ! De la jeunesse qui aimerait à se nourrir de cette pâture, vous n'êtes pas, vous autres. Qu'elle s'en repaisse, elle, si cela lui plaît : mais pas vous ! Pas vous !

» Et je ne sais, mais il semble que tout ce qu'il y a en vous d'honneur, même d'honneur humain, devrait se révolter à la pensée de ce calcul, plein de honte pour eux, plein de mépris pour vous, qu'ils ont fait : Vous corrompre, pour tuer votre vocation !... Oh ! il y a une autre réponse à leur faire ; celle qu'ont faite nos chers séminaristes soldats de l'année qui vient de s'écouler : nous revenir, le front haut et pur... »

Une vive péroraison acheva ces paroles : « Oui, vous passerez à travers ces fanges sans y souiller vos pieds; à travers ce feu sans y brûler vos âmes. Affermie par cette épreuve, votre vocation en sortira plus solide, inébranlable ; bénie, dirai-je, de Dieu et des hommes. De Dieu, de Notre-Seigneur, auquel vous aurez donné cette plus grande marque d'amour et de fidélité ; et des hommes, auxquels vous offrirez cette plus grande garantie encore... Juste appréciatrice des choses, l'armée admirera cette fermeté, cette conviction, ce fier caractère; choses sans lesquelles on n'est ni un prêtre, ni un homme ; vous vous serez honorés vous-mêmes, en vous montrant vous-mêmes : et d'ailleurs, bons soldats, puisque enfin soldats vous allez être ; excellant, si vous le pouvez, en toutes choses militaires ; modèles de discipline, d'obéissance et de respect ; bons camarades ; et par là déjà apôtres ; et rapportant au séminaire ce qu'il y a de charmant, d'aimable, de généreux, de chevaleresque dans l'homme de guerre, unissant ces vertus aux vertus sacerdotales, mélange de prêtre et de soldat, vous inspirerez plus tard aux populations une confiance et un respect dont profitera votre futur ministère...

Puis, l'Évêque termina en recommandant vivement les jeunes soldats à Notre-Dame de Chartres. Les dix jeunes séminaristes s'agenouillèrent ensuite successivement devant lui et prononcèrent tout haut une formule de fidélité et des serments que l'Évêque après les avoir reçus de leurs mains, déposa sur l'autel.

Un salut solennel couronna cette touchante cérémonie.

UNE BELLE VIE ET UNE BELLE ŒUVRE

La lettre suivante a été écrite par Mgr l'Évêque de Chartres à Mme Louis de Guérines, au sujet d'une œuvre très intéressante, dite *des Réhabilitées*.

MADAME,

Je vous suis vraiment reconnaissant de m'avoir fait connaître la vie si évangélique et l'œuvre plus évangélique encore du R. P. Lataste ; cette vie écrite avec tant de simplicité, cette œuvre accomplie de même.

Mais la simplicité peut ici s'appeler de l'héroïsme. Relever les femmes qui, tombées du vice dans le crime, ont été justement flétries par la justice humaine, les relever si complètement et les élever si haut qu'elles puissent devenir, et qu'elles deviennent, les émules des vierges et des épouses de Jésus-Christ, si haut qu'elles arrivent en réalité à être confondues, par Dieu et par les hommes,

avec les saintes dont l'innocence ne fut jamais effleurée, c'est pratiquer excellemment cette charité « qui croit tout, espère tout » dit l'apôtre, et j'ajouterai, qui ose tout.

Cette sainte audace de la charité, dont peut-être quelques-uns se sont effrayés au début — il y a toujours des hommes de peu de foi pour avoir peur que la barque chavire même quand le maître est là — cette témérité digne d'un saint Vincent-de-Paul et de tous les saints en général, s'est d'ailleurs justifiée par ses résultats, depuis déjà vingt-cinq ans. Dieu l'a en quelque sorte consacrée, et, sous l'égide de saint Dominique, le patriarche si doux au repentir, sous la double protection des saintes de Béthanie dont l'œuvre a pris le nom, elle a ramené à Dieu, elle a même conduit à la perfection religieuse des légions d'âmes purifiées par la pénitence, la prière et le travail.

J'appelle toutes les bénédictions de Dieu sur cette œuvre qui fait tant de bien sans faire de bruit, et je lui envoie toutes celles qu'il a bien voulu placer dans mes mains quand il m'a donné la plénitude du sacerdoce. Je vais plus loin, je le bénis au nom du grand évêque que j'ai tant aimé, et qui lui-même a dirigé tant d'âmes dans les voies de la prière, du travail et de la pénitence.

Je n'ai pas l'honneur de connaître la Supérieure générale de la Congrégation dominicaine qui s'est vouée à cette entreprise héroïque de réhabilitation, avec toute l'abnégation que demande aujourd'hui le bien et toute la ferveur des temps primitifs; mais vous m'obligeriez, Madame, si vous vouliez bien lui transmettre mes religieuses félicitations et mes plus chaleureux encouragements.

Agréez vous-même, Madame, le fidèle hommage de mes plus dévoués respects en N.-S.

† FRANÇOIS, Évêque de Chartres.

UN PASSAGE DE L'HYMNE DE LA TOUSSAINT

On nous écrit :

Cher Monsieur le Chanoine,

Sans aucun doute, vous vous êtes demandé comme moi, pourquoi dans l'hymne des vêpres de la Toussaint se trouve cette strophe : *Auferte gentem perfidam credentium de finibus*, etc. Pourquoi cette supplication ? Il y avait donc encore en 835 une nation barbare, sans foi, menaçant la nation des croyants ? Et cependant Charles Martel, Charlemagne avaient fait sentir aux Turcs la valeur et la force du bras franc. Quelle était donc cette nation sans foi, terrible à ce point de forcer la catholicité à prier Dieu de l'en délivrer ? Cette pensée me tourmentait, à cause

d'une certaine anomalie avec le commencement de l'hymne ; j'ai cherché l'explication de l'*Auferte gentem perfidam* et je m'estime très-heureux de vous l'adresser pour vos pieux lecteurs de la *Voix de Notre-Dame,*

En 835, l'empereur Louis, toujours appliqué aux cérémonies de la religion, ordonna que la fête de tous les Saints serait célébrée par toute la Gaule et la Germanie, le premier jour de novembre. On l'observait déjà à Rome depuis plus de 200 ans, suivant l'institution du pape Boniface IV : et Louis l'établit à la sollicitation du pape Grégoire IV, et du consentement de tous les évêques. — Une des hymnes de cette fête où nous disons : *Otez la nation infidèle des pays des chrétiens, etc.*, se rapporte aux incursions des Normands, qui commençaient à être fréquentes. Cette même année, 835, ils entrèrent dans l'île de Héro ou Noirmoutier ; ce qui obligea, l'année suivante, l'abbé Hilbolde de s'adresser à Pépin roi d'Aquitaine, pour demander du secours. Mais on jugea que cette île ne pouvait être défendue et qu'il valait mieux en ôter le corps de saint Filebert, ce qui fut exécuté la même année 836, le septième de juin, et il fut depuis transféré en divers lieux. Saint Filebert était le fondateur de l'abbaye de Jumièges et vivait du temps du roi Dagobert. (1)

J. curé de T., diocèse de Meaux.

FAITS DIVERS

Nobles et franches paroles. — De passage à Montréal (Canada), l'amiral français de Cuverville a prononcé un discours dont voici la fin :

« Je veux vous faire une confidence : la dévotion qui m'est chère entre toutes, c'est la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ; à elle je dois tous les succès de ma carrière. Une image du Sacré-Cœur est fixée à l'avant de la *Naïade*, une autre est dans ma cabine, constamment sous mes yeux ; chaque vendredi, l'aumônier dit la messe chez moi ; je tiens un journal fidèle de tout ce qui m'arrive, et j'ai constaté que plusieurs événements les plus heureux étaient arrivés, le vendredi, jour du Sacré-Cœur ; ce journal, je l'envoie régulièrement à Montmartre, et c'est aussi dans ce sanctuaire du Sacré-Cœur que j'ai fait déposer en ex-voto la hallebarde très riche qui fut portée triomphalement à travers le Dahomey en signe de la paix rétablie et de la protection accordée par la France. »

On sait que l'amiral Courbet avait envoyé, lui aussi, son offrande au Sacré-Cœur de Montmartre.

(1) Fleury, t. VII p. 229.

Ornements sacrés. — On sait qu'il n'est pas permis d'employer à des usages profanes, même convenables et honnêtes, les débris des ornements sacrés, étoffes, galons, etc. « Les vieux ornements qui ne peuvent être raccommodés, dit le pape Benoît XIV, ne doivent pas être livrés à un usage profane; mais la décence veut qu'on les brûle et qu'on en jette les cendres dans la piscine. » Cependant plutôt que de les brûler, on pourrait en faire don à l'Œuvre Apostolique, où des mains habiles et pieuses savent si bien tirer parti des moindres morceaux et de débris informes pour confectionner des ornements qui feront l'admiration des néophytes dans les missions étrangères.

Mais ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est de vendre aux marchands d'antiquailles, qui emploient ces restes vénérables à toute espèce d'usages, sans autre souci que celui du gain.

Religieux décorés. — A son retour à Jérusalem, après un séjour qu'il avait fait en France, le R. P. de Chaumontel, directeur de l'école d'arts et métiers de Saint-Pierre-de-Sion, a reçu des mains de M. Ledoulx, consul général de France, les palmes d'officier d'Académie. Cette distinction est une juste récompense des services rendus avec tant de dévouement par le R. P. de Chaumontel aux intérêts français en Palestine.

La même faveur est venue reconnaître et honorer les travaux archéologiques du R. P. Germer, religieux des Augustins de l'Assomption.

Russie. — Le repos dominical va être imposé dans toute la Russie. Tous les ministres, consultés à ce sujet, ont émis un avis favorable. Quel exemple nous donne une nation schismatique!

Une conversion à Montmartre. — Un incrédule, franc-maçon notable, se trouvait naguère à Montmartre. C'était un vendredi. Le temps était froid et pluvieux. Notre visiteur ne connaissait l'origine du Vœu national que pour avoir assisté aux débats orageux de la Chambre, le 23 juillet 1873. Surpris de l'affluence de la foule, il en demande la cause. On lui répond que ce peuple a fait un instant trêve aux préoccupations matérielles pour se recommander à la miséricorde de Dieu; que chaque pierre de la basilique représente une action de grâces ou un sacrifice: que chaque mois, des centaines de chrétiens trouvent de la joie à se priver de sommeil pour veiller aux pieds de Notre-Seigneur, etc., etc.

L'étranger pénètre soucieux dans la chapelle provisoire, il voit la sainte Hostie rayonnante au milieu de cent lumières, il observe la foule à genoux et attentive...

Bientôt n'y tenant plus, il demande à un prêtre :

« Monsieur l'abbé, *ce Saint-Sacrement m'a tué... Il y a donc des miracles... La foi n'est donc pas éteinte ?*

Et sans attendre la réponse du chapelain, il décline son nom, raconte toute son histoire et termine en disant :

« Si vous pouvez me convaincre, je ne demande pas mieux. *Ce Saint-Sacrement m'a tué*, et cependant je ne crois pas ! »

Le chapelain, voyant à qui il avait affaire, crut inutile de raisonner. Il se contenta de répondre :

« Vous m'avez ouvert votre cœur avec tant d'expansion et de sincérité, et cela sans me connaître, que vous me permettrez de vous parler avec la même simplicité. Vous êtes ce qu'on convient d'appeler un des savants du jour ; ce n'est ni l'intelligence, ni la science qui vous manque. Mon cher Monsieur, excusez ma franchise, il ne vous manque qu'un acte d'humilité. Vous venez de me remercier de vous avoir prêté, trois quarts d'heure durant, une oreille attentive ; voulez-vous me permettre à mon tour de vous demander un service? Revenez à la chapelle et, je vous en conjure, *priez* quelques instants.

— Je ne voudrais rien vous refuser, mais je ne connais aucune prière... je prierai mentalement.

— Très bien ! Vous allez à la perfection du premier coup. »

Et après une chaude poignée de main, l'incrédule reparaissait devant le Très Saint-Sacrement. Cette fois il tombait à genoux, vaincu par les charmes de l'Eucharistie. Il pleura longtemps.

Quelques mois après, il revenait, poursuivi par le remords. Il se réconciliait avec Dieu, et la foi, étouffée dans son âme depuis sa première communion, retrouvait épanouissement et vie au beau soleil du Cœur de Jésus.

Peut-être un jour pourrons-nous donner le nom assez populaire de ce Paul abattu sur le chemin de Damas. Ce sera non seulement une douce satisfaction pour les fidèles, mais aussi un encouragement et un bel exemple pour tous ceux qui, dans le tourbillon de la politique, ou dans les fumées de la science, ont oublié le Dieu de leur première Communion.

Que de traits semblables nous pourrions signaler si le cadre restreint du *Bulletin* nous le permettait !

(*Bulletin du Vœu national.*)

— On nous annonce que Monseigneur présidera l'inauguration solennelle de l'École des Frères (rue des Petits-Blés), dimanche 15, à une heure.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. No 37.

SAMEDI 21 NOVEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an
pour la France
et 5 fr.
pour l'Etranger

Prix du Numéro
de la Revue mensuelle:
25 centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an
en plus pour
les suppléments
hebdomadaires.

Prix du Supplément:
15 centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 22 novembre, 27e et dernier dimanche après la Pentecôte, fète des Saints Patrons de l'Eglise de Chartres, double de 2e classe, messe *Sacerdotes*, mémoire de sainte Cécile. Les offices aux heures ordinaires.

Paroisse de Saint-Pierre. — Le 22 novembre, 27e dimanche après la Pentecôte, fête des Saints Patrons du diocèse de Chartres; les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le dimanche 22 novembre, la grand'messe de 10 heures sera chantée par la nouvelle société chorale, la *Lyre Chartraine*.

Œuvre des Pauvres Malades des Paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan. — Un sermon de charité sera prêché pour cette œuvre en l'Eglise Saint-Aignan, le dimanche 22 novembre 1891, entre vêpres et complies, par le R. P. Baron, de la Compagnie de Jésus. (La quête sera faite par Mmes Cesbron-Lavau, Albert Lelong, A. Voyet; Mlle d'Yerville ; Mmes Georges Doullay et H. Sergent). Les personnes qui ne pourraient pas assister à la quête sont priées de faire remettre leur offrande à l'une des dames quêteuses, ou à l'un de MM. les Curés de Saint-Pierre et de Saint-Aignan.

CHAPELLE DES CARMÉLITES. — *Triduum solennel les 22, 23, 24 novembre en l'honneur du troisième centenaire de saint Jean de la Croix.*

Prédicateur du Triduum : Le R. P. Larousse, de la Compagnie de Jésus.

Tous les jours du Triduum, exposition du Très Saint-Sacrement dès la première messe. Des messes basses seront dites à 6 heures 1/4, à 7 h. et à 7 1/2.

Premier jour du Triduum, dimanche 22 novembre. — A 9 heures, grand'messe, célébrée par M. le chanoine Ychard, supérieur du Petit Séminaire de Saint-Cheron. — A 4 heures, vêpres suivies du sermon et du salut solennel. — Les offices seront chantés par les élèves du Petit-Séminaire.

Second jour du Triduum, lundi 23 novembre. — A 9 heures, grand'messe, célébrée par M. le chanoine Piau, supérieur du Grand-Séminaire. — A 4 heures, vêpres suivies du sermon et du salut solennel. — Les offices seront chantés par la Maîtrise de la Cathédrale.

Troisième jour du Triduum, mardi 24 novembre et fête de saint-Jean de la Croix. Indulgence plénière. — A 10 heures 1/4, messe pontificale, célébrée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres. — A 4 heures, vêpres suivies du sermon et du salut solennel. — Les offices seront chantés par les élèves du Grand-Séminaire.

A l'occasion de ce Triduum solennel, le Souverain Pontife a daigné accorder : 1° Indulgence plénière, l'un des jours du Triduum, à tous les fidèles qui ayant accompli les conditions ordinaires, visiteront l'église où se celèbre le Triduum et prieront aux intentions du Souverain Pontife ; 2° Indulgence de sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles qui assisteront aux exercices du Triduum et prieront aux mêmes intentions. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Ecole Saint-Benoit. — Bénédiction de cette nouvelle école des Frères, par Monseigneur, le dimanche 22, à 1 heure, rue du Massacre.

SOMMAIRE

LA BÉNÉDICTION DE L'ÉCOLE SAINT-FERDINAND
A CHARTRES

Ce n'est pas seulement pour les temples catholiques que l'Église a des formules et des cérémonies de bénédiction; elle en a fixé aussi pour les maisons particulières. Quelle belle occasion d'y recourir que l'inauguration d'une école destinée à la jeunesse chrétienne! Le nouvel établissement des Frères, rue des Petits-Blés, attendait cette bénédiction; il l'a reçue peu de temps après l'ouverture de ses cours.

C'est le dimanche 15 novembre, à 1 heure, que Mgr Lagrange s'est rendu à la nouvelle école Saint-Ferdinand, pour appeler sur elle la protection céleste. Sa Grandeur a été reçue par le vénérable Frère Airy, directeur, et les religieux de sa communauté; le Comité des écoles et beaucoup de prêtres étaient aux premiers rangs de l'assistance. Bien entendu la musique de Saint-Ferdinand a concouru aux charmes de la fête par ses morceaux d'harmonie et ses chants. Au commencement de la cérémonie, M. Collier-Bordier, doyen du Conseil général, a remercié Monseigneur au nom du Comité des Écoles libres, et l'un des élèves a récité un compliment; puis Sa Grandeur, debout sur le perron du bâtiment principal, a adressé la parole à l'assemblée composée en très grande partie des parents des élèves. Malgré la pluie, tout ce monde, massé dans la cour, restait en bon ordre et prêtait une oreille attentive; l'Evêque, comme on va le voir, parlait de la religion dans la formation de l'enfance; Dieu merci, ce grave sujet est encore sympathique à la majorité des familles chartraines. La bénédiction de la petite chapelle et de toutes les salles de l'établissement a suivi l'important discours que nous reproduisons :

DISCOURS DE MONSEIGNEUR

MESSIEURS,

Aussi longtemps qu'il l'a pu, et tant qu'une nécessité morale n'eut pas pesé sur lui, notre Conseil municipal, qui avait pour

notre ancienne école une bienveillance qu'il voudra bien continuer, je l'espère, à la nouvelle, a gardé nos chers enfants dans cette maison aimée de Saint-Ferdinand, où la volonté sacrée d'un testateur semblait devoir les retenir toujours. Je laisse aux jurisconsultes le soin d'examiner les questions légales qui peuvent se poser ici; moi, je veux être tout entier à la joie de cette solennelle inauguration de nos nouvelles écoles.

Oui, ma joie est grande. Et d'abord, laissez-moi vous le dire en toute simplicité, mes premières préoccupations, quand je fus nommé votre évêque, ce furent ces chers enfants, ce furent les écoles, et sur ce point comme sur d'autres, j'étais loin d'être sans crainte. Il m'arriva quelque chose comme à saint Paul. Il est dit dans les *Actes* que quand saint Paul s'acheminait pour la première fois vers Rome, lui-même, l'apôtre intrépide, n'était pas sans appréhension; mais que, ayant vu venir à sa rencontre les chrétiens que Rome comptait déjà, et les ayant entendus, il prit confiance : *accepit fiduciam*. Moi aussi, quand une missive toute filiale, signée de tous les membres de votre comité, des noms les plus honorables de votre ville, vint m'apprendre quels chrétiens courageux et généreux je trouverais à Chartres, mon cœur se prit à l'espérance : *accepit fiduciam*. Je ne m'étais pas trompé, et bientôt étant au milieu de vous, on me montrait, commencées, mais inachevées, nos écoles. J'admirai l'élan superbe qui avait entraîné les cœurs. Mais la terrible échéance approchait : ces écoles, il fallait les terminer. C'est fait, et vous voilà dans cette maison dont vous pouvez admirer la propreté, l'élégance, la dignité; preuves du respect que nous avons pour votre famille, mes chers enfants, et pour vous-mêmes.

Honneur à tous ceux qui ont compris et secondé cette œuvre! Je les remercierai tous dans la personne de vos deux présidents: l'un, le vénérable M. Collier-Bordier, glorieux doyen de tous les conseillers généraux de France, qui porte avec la verdeur que vous voyez ses 86 ans, — voyons, c'est encourageant cela, M. Famin, et cela vous oblige, vous qui nous avez présidés aussi, je ne l'oublie pas — et qui nous représente presque un siècle entier d'honorabilité, de vertus chrétiennes, de dévouement et de services; l'autre, plus jeune, non moins honoré déjà, M. de Boissieu : puisse-t-il nous ap-

porter aussi longtemps que MM. Collier-Bordier et Famin l'appui de son nom, de son talent aimable et sympathique, de sa noble vie et de son grand cœur !

Il y a un autre nom que vous me permettrez de ne pas oublier : il faut savoir se montrer reconnaissant. Vous souvenez-vous, Messieurs, que, quand un jour, vous ayant réunis à l'évêché, je vous dis : « Ce n'est pas après-demain, mais demain, demain, qu'il faut remettre là les ouvriers », un de vous se leva pour appuyer ma parole, et avec quelle chaleur de conviction, quelle compétence et quelle autorité il le fit ! Hélas ! ce fut sa dernière parole publique, sa dernière bonne œuvre : quelques jours après, nous le perdions, il mourait ! Je prononcerai donc en ce moment, avec autant de gratitude que de douleur, son nom pour que vous le couvriez de vos acclamations : c'était le cher, le vénéré, le regretté M. Bonnard... Je l'ai trop tard et trop peu connu !

L'œuvre, certes, en valait la peine. Quelle œuvre ? L'œuvre populaire des écoles chrétiennes.

Ah ! Messieurs, le peuple, c'est la base granitique d'une nation ; les familles populaires, ce sont les assises profondes sur lesquelles tout repose. Quand même dans un pays les couches supérieures seraient entamées, si le peuple est resté intact, tout peut encore être régénéré et sauvé. Que dis-je ? le peuple aujourd'hui monte de plus en plus à la surface. On l'a dit et il est vrai, la démocratie coule à pleins bords. Loin de s'en effrayer, l'Eglise s'en réjouit, pourvu que le mouvement ascensionnel du peuple ne devie pas, et que le peuple demeure ce qu'il doit être : un bon peuple ! Autrement, et si l'on vous fabrique un peuple athée, anti-chrétien, quel avenir inconnu et terrible !

Eh bien ! que sera le peuple ? A cette question tous les esprits sérieux n'ont qu'une réponse. Le peuple sera ce que le fera l'éducation. L'éducation, c'est l'avenir. Et voilà pourquoi les questions d'école ont, de nos jours surtout, une souveraine importance. Qu'est-ce en effet que l'Ecole ? L'Ecole, c'est le lieu où se fait, je ne dis pas seulement l'instruction, mais encore l'éducation du peuple. Oui, et j'estime trop le rôle de l'instituteur pour le restreindre, le mutiler et l'abaisser ; pour ne voir en lui qu'un instructeur : j'y veux voir encore un éducateur. Tout, s'il tient l'âme du peuple en ses mains.

Il faut, en effet, d'abord donner à l'enfant du peuple l'instruction; et, même à l'école primaire, ce champ est grand et tend chaque jour à s'agrandir; et certes, ce n'est pas nous qui le restreindrons jamais: Nous voulons que les enfants de nos écoles soient instruits au moins autant que ceux de n'importe quelle autre école populaire.

Mais l'instruction n'est que la moitié de l'œuvre; il faut encore et surtout l'éducation qui, s'emparant de l'âme tout entière, forme l'homme dans l'enfant.

Et voilà pourquoi l'école neutre, l'éducation neutre, nous n'en voulons pas. Que d'autres s'en accommodent, c'est leur affaire; nous, nous n'en voulons pas. Parce que nous ne sommes pas neutres; nous avons des croyances, des convictions, des principes, et nous estimons que pour former l'homme dans l'enfant, et ne pas le lancer, cet enfant désarmé dans la vie, dans tous les périls de la vie, il lui faut cela aussi: des croyances, des convictions, des principes. Qui ne croit à rien ne vaut rien. « Education neutre, éducation nulle, » a dit un homme éminent, M. Jules Simon lui-même.

Et qui donc en veut, en définitive, de l'école neutre? Qui oserait arborer à la porte d'une école ou d'un lycée, conformément à la loi, cette enseigne: « Ecole neutre; Ecole sans Dieu! » La neutralité, on l'inscrit dans la loi, comme une menace; un idéal qu'on réalisera quand on le pourra, qu'on réalise quand on le peut: à Paris, par exemple, où toutes les écoles sont athées, où vous ne trouveriez pas un livre scolaire où le nom adorable de Dieu soit écrit! et on en sort, on la viole dans les programmes et la pratique.

Et il le faut bien: autrement on épouvanterait le pays. Il le faut, car il faut bien enseigner et imposer à l'enfant au moins une morale. Oserait-on dire qu'on n'enseignera pas une morale? Eh bien! c'est une contradiction, c'est encore une violation de la neutralité; car toute morale implique une doctrine; logiquement il n'y a pas de morale sans Dieu; Dieu seul est, et peut être le législateur de la conscience humaine; avec Dieu seul ce mot de conscience peut avoir un sens; Dieu seul peut commander et être obéi, là, dans ce for intérieur, où la loi ne pénètre pas. Logiquement, et je ne me lasserai pas de le répéter, sans l'idée de Dieu on peut bien avoir une légalité, une police, mais une morale, non. Et la neutralité craque de toutes parts.

Mais cela ne nous suffit pas encore, ces éternels principes qui font l'honnête homme. Nous voulons Dieu, oui; mais nous sommes chrétiens, et nous voulons encore Jésus-Christ. C'est votre droit absolu, primordial et sacré, à vous, pères de famille chrétiens, qu'on ne vous prenne pas l'âme de vos enfants; que l'on ne vous empêche pas de les faire élever comme vous avez été élevés vous-mêmes, dans ces principes qui vous ont faits, vous, les honnêtes gens que vous êtes. Et puisque le travail, le rude travail prend vos journées du matin au soir, vous voulez, vous avez le droit et le devoir de vouloir que l'école ne contredise pas la famille, mais la supplée et la continue ; et vous savez que l'éducation est une œuvre qui ne peut pas se scinder, pas plus que l'âme de l'enfant: l'enfant n'a pas deux âmes, il n'en a qu'une; et l'éducation ne se fait pas tel jour, à telle heure, ici ou là, et pas ailleurs, au gré des programmes, mais elle peut se faire ou se défaire en toutes circonstances et à l'occasion de tout; et le sentiment religieux, vous le savez aussi, tendre plante, a besoin d'être cultivé, et la foi est une vertu délicate comme la pudeur : un rien, un mot, une ironie, un sourire, le silence même, le mauvais exemple surtout, peuvent la blesser à jamais, la tuer dans une jeune âme. Que ceux qui ne pensent pas ainsi de l'éducation se désintéressent de l'enseignement religieux à l'école, c'est leur affaire; ils ont leurs préférences, nous les nôtres; et en matière si grave, nous avons certes le droit et le devoir de choisir. Ils n'ont pas confiance en nos maîtres, ils les chassent comme incapables ou indignes, parce qu'ils sont chrétiens, et font à la religion du pays cette effroyable injure; mais ces maîtres ont notre confiance, à nous, et nous les voulons. Chrétiens, nous voulons des écoles chrétiennes, des maîtres chrétiens,

Et ces écoles, les voilà: votre générosité les a fait sortir de cette terre chartraine : des écoles où l'on ne décrochera pas les crucifix que vous venez d'y mettre, Messieurs, — et honneur à celui qui en a fait le don généreux ! — que vous venez d'y mettre afin que ne soit pas soustraite aux regards de vos enfants l'image de Celui qui a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants*, et qui a dit encore : *Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et moi je vous soulagerai.*

Et ces maîtres, les voilà : nos bons Frères ? Avec qui, en fait d'enseignement, ne pourraient-ils rivaliser ? Leurs mé-

thodes sont éprouvées, leur expérience consommée, leurs succès... consultez les statistiques des examens et des concours. Et quant à l'éducation, qui oserait dire qu'il est meilleur éducateur qu'eux ? De vos croyances comme de vos mœurs ils auront un égal souci, chers enfants. Et ils n'ont pas seulement à leur service la morale, toute la morale ; ils ont de plus, à l'appui de cette morale, la force préservatrice du sentiment religieux ; ils ont de plus cette loi divine, ce décalogue qui, avec une autorité que les autres morales n'auront jamais, condamne tout mal, commande tout bien, et dont le premier économiste de ce siècle, M. Le Play, voulait faire la base de la réforme sociale. De bons enfants, de bons jeunes gens, aimant Dieu, la famille et la France ; de bons ouvriers, honnêtes et laborieux, et de fiers soldats plus tard, et de bons pères de famille ensuite, voilà ce que feront de vous les Frères : voilà les élèves de l'école chrétienne.

Education arriérée, disent quelques niais. Et pourquoi donc ? Et en quoi donc ? Je le demande. Education antipatriotique, disent quelques autres, plus méchants. Contre cette calomnie, je proteste et protestent avec moi tous ceux qui connaissent les bons Frères. Antipatriotique, pourquoi ? Parce qu'elle est chrétienne? Ah ! j'en appelle à vous tous qui êtes ici : Vous êtes chrétiens ; vous sentez-vous moins bons français, moins bons citoyens pour cela ? L'aimez-vous moins pour cela, la chère patrie ? Et à qui permettriez-vous de dire qu'il est meilleur français que vous ? Et tout au contraire, en restant dans les traditions chrétiennes, vous restez, chers enfants, sachez-le bien, dans les meilleures traditions françaises. Car la France, baptisée au baptistère de Reims, est et a toujours été une nation chrétienne, et elle le restera.

Honneur donc à vous, familles d'ouvriers chrétiens, qui avez su être ici sensées et indépendantes, courageuses et reconnaissantes ! Honneur aussi à vous, chers enfants, qui avez su déjà vous montrer des hommes, par la volonté, par la fidélité, par le cœur ; et qui, à ceux qui vous faisaient d'autres appels avez su répondre, tous, oui tous : sur plus de trois cents il n'en manque que deux. Beau spectacle ! — qui avez su répondre, dis-je : « Nos bons Frères, nous les aimons, nous les voulons, nous les suivons ! » Quel hommage pour vous, mes chers Frères ; aussi honorable pour vos enfants que pour

vous-mêmes ! Et quelle belle couronne que ces centaines d'enfants que je vois autour de vous : couronne tressée par l'affection, la confiance et la reconnaissance ! Vous êtes modestes, vous êtes patients, vous êtes dévoués; sous les outrages, sans y répondre que par vos œuvres, vous allez, continuant tranquillement à servir le peuple : et voilà pourquoi le peuple vous aime, et pourquoi jamais, non jamais, on ne vous arrachera du cœur du peuple ! Peuple vous-mêmes, plébéiens, ouvriers : par exemple, pas à huit heures par jour ! Douze bonnes heures, au moins, bien comptées ! Avec votre blouse de travail; un peu plus longue que les autres, voilà tout; et toute noire : mais, sous cet habit noir, quels nobles et vaillants cœurs !

Ah ! malgré votre modestie, votre humilité, je le dirai, moi, vous êtes la ressource de la société contre tant d'agents dissolvants. Et vous qui les attaquez, et vous prétendez hommes d'ordre, sachez-le bien, en maintenant la foi et la morale chrétienne dans le peuple, en vous formant un bon peuple, c'est vous-mêmes qu'ils défendent contre vous-mêmes. Et vous êtes aussi la ressource de l'Eglise contre tant d'hostilités effroyables. Il y a peu de jours, un de ces malheureux dévoyés, qui se sont donné la tâche, belle tâche ? de déchristianiser le pays, opposant à l'Eglise l'école, répétait le mot d'un de nos romanciers poètes : *Ceci tuera cela*. Oui, c'est bien ce qu'ils veulent; oui, si vous n'étiez pas là, vous, chers Frères, et les bons instituteurs chrétiens qui nous restent encore. Mais vous y êtes, et voilà pourquoi nous pouvons dire : *Ceci*, les écoles que nous fondons, *sauvera cela*.

Vous y êtes de par cette chose tutélaire, la liberté. C'est la liberté qui a élevé ces murs, c'est elle qui les gardera. Ah ! si, quelque jour, croyant l'avoir égorgée cette liberté sainte qu'ils menacent en ce moment de toutes leurs colères, — mais je le jure, nous saurons la défendre, — si quelque tyran impie essayait de détacher de ces murs quelques pierres, ces pierres rebondiraient contre lui, jusqu'à son front et le tueraient lui-même. La liberté et la justice ont de ces retours terribles.

Nous les plaçons, ces murs, sous la garde sûre de la liberté ; nous les plaçons sous une protection plus haute : sous la bénédiction de Dieu.

CANTIQUE A SAINT-BENOIT

Ce cantique sera chanté, dimanche prochain, 22, à la cérémonie de bénédiction de l'école des Frères qui vient de s'ouvrir au quartier de Saint-André, sous le patronage de Saint-Benoit.

Refrain. O Saint Benoit, notre jeunesse
Ici s'abrite sous ton bras :
Instruis-nous, garde-nous sans cesse,
Nous sommes tes petits oblats !

A peine adolescent, on dit que loin du monde
Tu cachais ta candeur en fuyant ses plaisirs :
Aujourd'hui sous nos pas le même souffle immonde
Menace de troubler nos innocents désirs.

Pour garder ton cœur chaste en l'âpre solitude,
Aux ronces des rochers tu meurtrissais tes sens :
Que la fuite du mal soit aussi notre étude,
Et nous conservant purs nous resterons vaillants.

Le miracle souvent venait à ta prière,
Tu domptais les poisons, tu refoulais les eaux,
Tu sauvais du péril un enfant téméraire ;
Oh ! viens nous secourir, nos dangers sont égaux.

Des disciples sans nombre allaient dans le silence
Imiter tes vertus et suivre tes leçons ;
C'est par eux que le monde a reçu la science,
Par eux que notre sol a produit ses moissons.

Penchés pour la prière ou sur d'antiques pages
Leur devise est la paix ; leur loi, la charité ;
Et leur fécond travail ranimant les vieux âges
Depuis treize cents ans venge la vérité.

Aujourd'hui ton grand nom brille sur notre école
Comme un drapeau flottant pour de nobles combats ;
Nos croissantes vertus seront son auréole,
Comprenant son honneur nous ne faillirons pas.

Comme ils faisaient jadis près de tes monastères,
Les enfants des chrétiens apprendront dans ce lieu
A connaître, à servir les causes toujours chères,
La famille et la France, et l'Eglise et leur Dieu.

S'il faut des bras, des cœurs, dans les jours où nous
Nous formerons nos bras dans d'utiles travaux, [sommes.
Nous tremperons nos cœurs afin d'être des hommes,
Des soldats, des chrétiens et même des héros.

Puisque nous devons tout à la charité sainte
Qui de nos jeunes cœurs veut conserver la foi,
Pour répondre aux bienfaits, honorons cette enceinte,
Qu'ici Dieu soit le Maître et Jésus-Christ le Roi!

L'abbé VERRET,
Professeur à l'Institution N.-D.

CHRONIQUE DIOCESAINE

A l'occasion de la laïcisation des anciennes écoles des Frères et de leur installation récente dans les écoles libres où les a suivis la sympathie de la population chartraine, on nous a envoy éd eCorbeil (Seine-et-Oise), pour la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, le document suivant :

EXTRAIT *d'une lettre de feu M. l'abbé Girard, né à Chartres le 3 janvier 1797, curé de Corbeil de 1832 à 1874, à M. le Maire et aux conseillers municipaux de cette ville, pour hâter la venue des Frères à Corbeil.*

» 1er Février 1859.

» Si à quelques-uns d'entre vous, Messieurs, mon langage à l'endroit des Frères paraissait trop élogieux, ils me le pardonneraient, ils l'approuveront peut-être quand ils sauront que les Frères ont été mes premiers maîtres, que de l'année 1804 à l'année 1810, conjointement avec 700 enfants de ma ville natale, j'ai fréquenté leurs classes avec bonheur et empressement, que toujours j'ai goûté leur doctrine, apprécié leurs leçons, admiré leurs exemples, et que dès l'année 1820, année de ma consécration sacerdotale, nous nous comptions comme prêtres au nombre de 42, et tous leur faisant l'honneur de notre vocation sacerdotale. »

—Le *Journal de Chartres* termine par le détail suivant son récit sur la bénédiction de la maison des Frères, rue des Petits-Blés :

» L'inscription *Ecole chrétienne* qui domine la porte d'entrée de l'établissement est une épave de l'ancienne école congréganiste de Saint-Pierre.

Mise au rebut par la municipalité lors de la laïcisation de cette école, elle tomba dans un lot de vieilleries qui fut acheté par

M. Marchadier, de Chartres, un ancien élève des Frères, qui la découvrit et la conserva religieusement.

L'honorable commerçant l'offrit plus tard au Frère directeur de Saint-Ferdinand. La voilà rendue à sa destination première.

C'est ainsi, espérons-le, que seront restaurées plus tard nos libertés les plus chères et les institutions que les maîtres du jour croient avoir ruinées et anéanties pour toujours. »

Institut Catholique de Paris. — C'est le 18 novembre que l'Institut Catholique de Paris a eu sa séance annuelle, sous la présidence de NN. SS. les archevêques et évêques fondateurs. Voici quel était le programme de la séance :

1° Rapport de M. Terrat sur le concours de la faculté de Droit. Distribution des prix et médailles. 2° Rapport de M. l'abbé Pagis sur les travaux de la section des lettres. 3° Rapport de M. de Lapparent sur les travaux de la section des sciences. 4° Rapport de Mgr d'Hulst, recteur. 5° Discours de Mgr Lagrange, évêque de Chartres (sur le rôle et l'avenir des Facultés catholiques en France).

Retraites. — Une retraite vient de se terminer à la Maîtrise, prêchée par M. l'abbé Hubert, chapelain de Saint-Paul. Une autre doit finir le 21, au pensionnat de Saint-Paul, prêchée par le R. P. Pouplard, jésuite. Une autre commencera le 23 novembre, à la Sainte-Famille, prêchée par le R. P. Blot, missionnaire de Notre-Dame du Chêne. A l'ouvroir des Sœurs de la paroisse Saint-Pierre, le prédicateur de la retraite, qui a eu lieu cette semaine, a été le R. P. Bounoure, mariste de Sainte-Foy.

21me ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LOIGNY

Le retour du 2 décembre ramène chaque année dans la petite commune de Loigny les tristes et glorieux souvenirs de la sanglante journée du 2 décembre 1870.

Le service solennel anniversaire célébré à la mémoire des victimes de cette héroïque bataille aura lieu cette année le mercredi 2 décembre prochain, en l'église de Loigny, à 9 heures et demie du matin.

Il sera présidé par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres qui tiendra chapelle.

La grand'messe sera chantée par M. l'abbé Legué, vicaire-général, archidiacre de Châteaudun, et le discours d'usage prononcé par M. l'abbé Verret, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame de Chartres.

Comme les années précédentes, à la gare d'Orgères, des voitures seront mises à la disposition des invités pour se rendre à Loigny.

MM. les ecclésiastiques qui désireraient assister à cette cérémonie funèbre, sont priés d'apporter leur habit de chœur.

FAITS DIVERS

Saint-Martin à Tours. — La fête de saint Martin a été célébrée le 15 avec la solennité accoutumée.

A une heure et demie des groupes nombreux composés d'hommes appartenant à toutes les classes de la société, ont été de la cathédrale à la basilique du grand thaumaturge des Gaules ; mais la foule qui grossissait sans cesse s'est rendue au jardin de l'archevêché, où, comme toujours, chacun se pressait pour recevoir la bénédiction de NN. SS. les évêques. A deux heures, les vénérés prélats qui avaient répondu à l'invitation de Mgr l'archevêque de Tours, se sont rendus également au saint tombeau, et sont revenus immédiatement donner, du haut de l'une des terrasses du palais archiépiscopal à tous les fidèles assemblés, leur solennelle bénédiction, toujours reçue dans le plus grand recueillement et avec une piété édifiante. La métropole a été complètement envahie pour les vêpres et le panégyrique de saint Martin.

Le Cœur eucharistique. — La congrégation du Saint-Office a porté le 5 juin 1891 le décret suivant sur la littérature et les images eucharistiques.

« Les nouveaux emblèmes du Sacré-Cœur de Jésus dans l'Eucharistie ne méritent pas l'approbation du Saint-Siège apostolique. Pour nourrir la piété des fidèles, il suffit des images du Sacré-Cœur déjà usitées et approuvées dans l'Eglise, car le culte du Sacré-Cœur dans l'Eucharistie n'est ni plus parfait que le culte de l'Eucharistie elle-même, ni différent du culte du Sacré-Cœur de Jésus.

« En outre les mêmes Ém. cardinaux ont cru devoir communiquer le sentiment déjà exprimé par cette sainte Congrégation sur l'ordre du Pape Pie IX, de sainte mémoire, en date du mercredi 13 janvier 1875, à savoir que les écrivains qui se plaisent à aiguiser leur esprit dans des matières de ce genre visant à la nouveauté, et qui s'efforcent, sous prétexte de piété, de répandre, même à l'aide de Revues, des titres de dévotion inusités, doivent être engagés à renoncer à leur dessein, et à réfléchir sur le danger où ils se mettent d'entraîner les fidèles dans l'erreur même sur les dogmes de la foi, et de fournir aux ennemis de la religion un

prétexte pour médire de la pure doctrine catholique et de la véritable piété. »

R. Card. MONACO.

Les Catholiques du Nord. — La 19e assemblée générale des Catholiques du Nord de la France se tient à Lille en ce moment, (du 17 au 22 novembre), sous le patronage de NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Cambrai.

Il y a trois sections : la première s'occupant des œuvres de foi et de prière (œuvres du T.-S. Sacrement, œuvres de cathéchisme, sanctification du dimanche, pèlerinages, œuvres pontificales, de retraites, militaires, d'apostolat et diverses); la seconde, de l'enseignement, de la propagande et de l'art chrétien (enseignement supérieur, secondaire, professionnel, des filles, primaire, presse, conférences, etc.); la troisième des œuvres sociales et charitables (association et action générale, question sociale et ouvrière, œuvres de préservation, œuvres pour les campagnes).

Comment les religieux se dévouent. — A propos de la récente inondation de Consuegra (Espagne) qui a fait trois mille victimes, le *Resumen* de Madrid, organe libre-penseur, a rendu lui-même hommage aux religieux par le récit suivant :

Les héros de la catastrophe de Consuegra sont les religieux (franciscains) du couvent établi dans cette ville. Personne ne peut leur disputer leur poste d'honneur; personne ne peut les applaudir autant qu'ils méritent de l'être. Avec leur prieur à leur tête, ils ont tous donné l'exemple du courage, de l'abnégation, de la charité, de l'héroïsme. Il faut avoir vu ces religieux à l'œuvre, comme nous les avons vus dans les rues de Consuegra, pour comprendre à quel point est noble et méritoire leur conduite.

Partagés en groupes de deux, de trois, de cinq au plus, ils parcouraient tous les endroits où le péril était le plus grand, les rues de la ville qui avaient le plus souffert, et là, après avoir retroussé leurs habits, marchant dans la boue qui leur montait jusqu'aux genoux, exposant à tout moment leur vie, ils visitaient les décombres pour en retirer tous les objets de quelque valeur qu'ils pouvaient découvrir, et les déposer à la porte de leur couvent où l'on remettait ces objets à leurs propriétaires quand ceux-ci venaient les réclamer. Ainsi ils ont poursuivi leur pénible tâche un jour après l'autre, sans se donner de repos, sans relâche. Quand ils rencontraient un cadavre, ils enveloppaient ce corps dans un suaire et le conduisaient au cimetière.

Telle a été pendant onze jours l'occupation de ces religieux, dont le zèle infatigable est digne de tous les éloges et mérite des applaudissements unanimes auxquels s'associe de tout cœur le *Resumen*.

Un prince romain jésuite. — Le prince Hippolite Aldobrandini, fils cadet de Don Camille Aldobrandini et de la princesse Marie, née comtesse de Hunyady de Ketely, vient d'entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus à Castel-Gandolfo, près de Rome.

Mgr Dennel et Mgr Bernadou. — On sait que Mgr Dennel, évêque d'Arras, est mort le 28 octobre. Après avoir reçu, quelques jours auparavant, les derniers sacrements, il avait dit à ses vicaires généraux et aux membres du clergé qui l'entouraient :

Que mon Clergé soit toujours édifiant : c'est pour cela que je fais le sacrifice de ma vie! Qu'il garde dans son cœur ces trois amours : l'amour du Sacre-Cœur, de la sainte Vierge et de l'Eglise.

Quand, sur sa demande, ses vicaires généraux et sa famille épiscopale se réunirent autour de lui pour les dernières prières, après s'y être uni avec autant de piété que de présence d'esprit et de fermeté d'âme, il voulut remercier encore tous ceux qui l'avaient assisté en cette suprême circonstance.

Il se remit ensuite en prières, jusqu'à la fin, ne réclamant plus qu'une seule faveur, celle de mourir tranquillement. Dieu la lui accorda. Et, comme il avait vécu, il est mort, en homme de foi, de caractère, de charité.

— Depuis, l'Église a encore eu la douleur de perdre un autre de ses vénérés Prélats.

S. Em. le cardinal Bernadou, archevêque de Sens, est décédé, le dimanche 15 novembre, dans son palais archiépiscopal, à l'âge de 75 ans. Ses obsèques ont été fixées au samedi 21.

Mgr l'archevêque d'Aix. — Son procès va venir dans quelques jours. Tous les catholiques sont avec lui en cette grave affaire. Parmi les paroles de Mgr Gouthe-Soulard, publiées par les journaux, citons celles-ci adressées aux ouvriers de Toulon.

« Nous ne sommes pas en république, nous sommes en franc-maçonnerie.

Nous sommes attaqués comme catholiques, nous devons nous défendre comme catholiques.

La déchristianisation de la France, voilà le but : nous devons subir le combat tel quel ; toute discussion est inutile ; nous n'avons le choix qu'entre la lutte forcée ou la mort certaine.

Nos armes sont : la prière, la vie chrétienne, la parole, le journal, le suffrage universel.

Combattons et Dieu triomphera. »

— **Un apôtre. Une mère chrétienne.** — Le R. P. Thomassin, de la Société de Marie, missionnaire en Océanie depuis 46 ans, vient de mourir à Nouméa. Il était né à Battigny (Meurthe-et-Moselle.)

Sur dix frères et sœurs dont se composait sa famille, six s'étaient consacrés à Dieu, et tous attribuent le bienfait de leur vocation à leur excellente mère, morte à 84 ans.

Lorsque le P. Thomassin lui annonça qu'il pensait se faire missionnaire, elle se jeta à son cou en pleurant et en s'écriant : « Dieu soit béni ! Depuis que je fais partie de la Propagation de la Foi, je n'ai cessé de solliciter de Dieu la grâce d'avoir un missionnaire dans ma famille. »

BIBLIOGRAPHIE

L'abbé P.-G. Moreau, vicaire-général de Langres. L'**HYPNOTISME**, étude scientifique et religieuse, ouvrage honoré de lettres de NN. SS. l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Langres, de Beauvais, de Fréjus, etc., etc. Un fort volume in-12. Paris, librairie religieuse H. Oudin, J. Leday et Cie, successeurs, 10, rue de Mézières, 1891.

Chassez le naturel, a dit le poète, il revient au galop. On en pourrait dire autant du *surnaturel*. La génération actuelle répudie de plus en plus la vieille foi de nos pères ; elle ne croit plus qu'à la *science*. La science lui fournit les moyens d'écarter tout ensemble et les dogmes de la religion chrétienne et les préceptes de la morale. Que de ruines déjà accumulées par ces prétendus savants, qui ont oublié le mot si vrai de Bacon : « Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène ! »

A l'heure présente, l'hypnotisme fait fureur, dans les amphithéâtres de médecine, dans les salons et jusque dans les boutiques de la foire. Il est en passe de devenir la religion des gens qui ne croient plus au surnaturel. Voyez, il a des pontifes : le Dr Charcot, à Paris, le Dr Bernheim, à Nancy, le célèbre Donato, et combien d'autres ! On ne compte plus ses adeptes, toute la tourbe des magnétisés, des somnambules lucides ou non, des hystériques, des hypnotisés, etc., etc.

C'est donc une question à étudier, même je dirai : surtout, par les membres du clergé.

Après plusieurs autres écrivains, M. l'abbé Moreau donne son avis sur ces *forces* encore inexpliquées et qui constituent les expériences hypnotiques. Ces phénomènes sont-ils d'ordre purement naturel ? M. Moreau ne le pense pas. Il y voit un mélange de duperie, de force naturelle et d'immixtion démoniaque.

Ainsi, voilà le résultat : on ne chasse Dieu de ce monde que pour y ramener le diable... C'est encore du *surnaturel*. Mais avouez que nous ne gagnons pas beaucoup au change.

Tel qu'il est, le livre de M. Moreau intéressera ses lecteurs. Ils y trouveront une longue variété de faits. On aime aujourd'hui ce qu'on appelle des *documents*. L'*Hypnotisme* en est plein : c'est un livre *documentaire*.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

2e Année des Suppl. N° 38.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

—

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 6 décembre, 2e dimanche de l'Avent, semi-double, messe *Populus*, les offices aux heures ordinaires. Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Rettig, vicaire de Saint-Aignan.

Le mardi 8, Fête de l'Immaculée-Conception, double de 1re classe avec octave, messe *Gaudens*, une seule grand'messe, célébrée à 10 heures; officiant, Mgr d'Hulst, prélat de Sa Sainteté, chanoine d'honneur de la Cathédrale de Chartres, recteur de l'Institut catholique de Paris. — Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels. Après les complies et le salut, vers 4 h. 3/4, procession aux flambeaux dans la Crypte. — Le mercredi 9, fête de N.-D. de Lorette ; à cause de son affiliation à ce célèbre sanctuaire, l'église de N.-D. de Sous-Terre à Chartres en partage les faveurs spirituelles.

Paroisse de Saint-Pierre. — Le 6 décembre, 2e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de persévérance. — Mardi, *Fête de l'Immaculée-Conception*, les offices aux heures ordinaires.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le 6 décembre, 2e dimanche de l'Avent, offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut. — Mardi 8, *Fête de l'Immaculée-Conception*. Grand'messe, à 9 h.

Chapelle de l'Hotel-Dieu. — Fête de l'Adoration mensuelle, le jeudi 10 décembre. Exposition du Très Saint-Sacrement et première messe, à 5 h. 1/2. — Autres messes, à 7, 8 et 9 h. — A 10 h., grand'messe. — A 3 h., les vêpres suivies du sermon, par M. l'abbé Villette, professeur à l'Institution Notre-Dame. — Salut solennel, présidé par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres. — Indulgence plénière.

Chapelle des Religieuses des Sacrés-Cœurs (Faubourg Saint-Maurice). — Le 9 décembre, à 10 h., office solennel présidé par Monseigneur, à l'occasion du 70e anniversaire de profession de la vénérée supérieure de la Communauté. — A 2 h., salut du Saint-Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Livraison du 15 novembre 1891).

I. Humanités classiques et humanités modernes (deuxième article), par J. Burnichon. — II. L'encyclique « Rerum novarum ». Léon XIII et le socialisme d'Etat (deuxième article), par H. Martin. — III. Argent et littérature : Le siècle des pensions, par V. Delaporte. — IV. L'abbé Combalot. missionnaire apostolique, par H. Prélot. — V. L'inscription « Vive le Pape ! » au tombeau de Victor-Emmanuel, par R. de Scorraille. — VI. Le Clergé français réfugié en Espagne pendant la Révolution (troisième article), par J. Delbrel. — VII. Bulletin scripturaire, par J. Brucker. — VIII. Bibliographie. Gouthe-Soulard (Mgr) : Discours et allocutions sur les Ecoles, divers autres sujets et œuvres de charité, M. Bouillon. — Sommervogel (C), S. J. : Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition ; t. II, H. Chérot. — Sortais (G.), S. J. : Ilios et Iliade, J. Brucker. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par V. D. (Librairie Rétaux-Bray, Paris).

Mgr Gouthe-Soulard : **Mon procès. — Mes avocats.** — 1 vol. in-18 jésus. Prix 3 fr. 50 (chez Dentu).

Se vend au profit de l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres d'Aix.

Cette publication accueillie avec la plus grande faveur par l'opinion, même dans les camps les plus notoirement hostiles, donne au procès du vaillant Archevêque d'Aix sa physionomie complète et renferme tous les documents authentiques. Il restera comme un chapitre émouvant des luttes de l'action catholique en cette fin de siècle.

N° 38. 5 Décembre 1891.

SOMMAIRE

CLOTURE DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES A CHARTRES.

Mardi dernier le clergé de la ville de Chartres s'est réuni au grand Séminaire pour la conférence ecclésiastique ; c'était la dernière de la présente année. Les deux travaux lus à l'assemblée, l'un sur les différents sens de la Sainte Écriture et l'autre sur le miracle, ont dignement couronné la belle série d'études présentées en 1891 par les divers conférenciers, soit de Chartres, soit des autres districts du diocèse.

La conférence terminée, Mgr l'évêque de Chartres adresse au clergé l'allocution suivante :

Voilà donc, MM., la série de nos conférences de cette année terminée ; voilà un an déjà que le Cas de conscience a été établi à Chartres, et les conférences ecclésiastiques rétablies dans le diocèse : nous pouvons dès maintenant en apprécier dans une certaine mesure les résultats.

Le Cas de conscience, MM., n'existait pas à Chartres ; je l'avais vu fonctionner dans deux diocèses, Orléans et Paris ; je savais qu'il en était de même ailleurs ; j'ai cru que la terre chartraine n'était pas plus ingrate qu'une autre en fait de théologie, et je n'ai pas fait difficulté de vous proposer cette institution. Vous l'avez accueillie avec votre bonne volonté ordinaire ; il s'en est suivi des réunions intéressantes ; des discussions sérieuses sur des sujets graves ; bref, tout un mouvement d'études très appréciable dans la ville épiscopale et tout autour. Certains prêtres s'y sont particulièrement distingués ; tous ont été agréables et profitables à leurs confrères ; j'ose ajouter que notre piété à tous y a gagné, dans ces allocutions fraternelles qui suivent, de bonnes paroles, d'utiles excitations ; bref, un très réel stimulant.

Je crois donc que nous pouvons nous féliciter entre nous de cette innovation ; et quant à moi je me sens le devoir de vous remercier très sincèrement du zèle que vous y avez

apporté, de la fidélité que vous avez mise à suivre ces réunions, du soin avec lequel les sujets ont été étudiés et traités. C'était un premier essai : on fera probablement mieux encore dans la suite ; on ne sera pas moins assidu aux séances, ce qui est une condition essentielle et ne demande que de la bonne volonté ; on ne préparera pas moins sérieusement les matières ; plus de membres encore prendront part aux discussions : ce serait là, MM., ce dernier point, si vous voulez bien le permettre, mon *desideratum* pour l'année prochaine.

Quant aux conférences, elles avaient été autrefois florissantes chez vous ; depuis la guerre elles se trouvaient interrompues, ce qui exposait le clergé chartrain, sous ce rapport, à une infériorité véritable, car elles existent, je crois, à peu près dans tous nos diocèses ; vous-mêmes en souhaitiez le rétablissement, et je n'ai guère fait qu'aller au-devant de vos désirs en le décrétant.

Et, Messieurs, avec un zèle au-dessus de tout éloge, vous vous êtes mis à l'œuvre ; on a formé les districts et les bureaux ; on a travaillé les questions ; et aux époques fixées, les conférences ont été tenues ; et successivement nous les avons reçues et nos comités de correction ont fonctionné. Pour ma part, Messieurs, j'ai tenu à en lire le plus qu'il m'a été possible, et j'en ai lu beaucoup ; et, bien que le compte rendu général n'ait pu en être encore publié, ce que j'en ai vu par moi-même et ce qui m'en a été dit m'a permis de constater des résultats dont nous n'avons aussi qu'à nous applaudir : certaines conférences ont été tout à fait hors ligne ; de véritables talents, comme je m'y attendais bien, s'y sont révélés ; l'ensemble a été plus que satisfaisant ; et, incontestablement, une grande somme d'étude et de travail dans le diocèse a été obtenue. Messieurs, bénissons-en le bon Dieu ; cela est honorable pour un clergé, et cela doit nous encourager puissamment dans cette œuvre des conférences, qui peut-être deviendra, j'en serais bien heureux, l'orgueil du diocèse de Chartres. Je m'en tiens, Messieurs, en ce moment, à ces indications sommaires ; le rapport général en dira plus.

Ah ! MM., que de raisons nous avons, toujours, mais surtout en ce moment, de ne rien négliger pour nous maintenir à la hauteur de notre grande tâche, qui semble de plus en plus grandir.

Voyez les efforts de l'impiété sur toute la surface du pays ; et même au milieu de nous ; voyez ces pitoyables, mais abominables conférences qu'on essaie pour achever de pervertir notre bon peuple et de le déchristianiser, au moyen d'une science que j'ai appelée frelatée, et ce mot était encore trop doux. Et, malheureusement, ces mensonges et ces sophismes ne restent pas confinés dans l'enceinte qui les a entendus ; la presse les porte jusque dans le dernier de nos hameaux, à de pauvres gens bien incapables de s'en défendre.

Dans de telles conditions, le devoir qui incombe à tout prêtre, en tout temps, d'être un homme de savoir, *labia sacerdotis custodient scientiam*, et par conséquent le devoir de l'étude, et de l'étude sérieuse, incessante, ne devient-il pas plus impérieux encore, et la nécessité de nos conférences plus évidente et plus pressante aussi ? Pour confondre ces sophismes, et empêcher le plus qu'il se pourra leurs ravages, il faut en être capable, et savoir beaucoup ; oui, beaucoup : voyez en effet que de questions d'histoire et même de doctrine soulève la dernière de ces fallacieuses conférences. Si on est vraiment un homme capable de répondre, sous une forme ou sous une autre, à tout cela, ce ne sont pas les occasions qui manqueront. On les fera naître au besoin ; ne fût-ce que sous la même forme, sous forme de conférences aussi : un prêtre instruit et laborieux pourrait très bien en tenir dans les soirées d'hiver ou d'été devant quelques jeunes gens, quelques hommes, qu'il ne serait certainement pas impossible en plusieurs endroits d'y attirer. Je reviendrai peut-être quelque jour sur cette idée de conférences presbytérales.

Quoi qu'il en soit, hélas ! oui, les âmes périssent autour de nous ; la religion n'est pas en progrès, mais en décroissance. Nos ennemis le proclament sous nos yeux avec orgueil et et insolence, et leur audace croît d'autant. Que notre zèle fasse de même, et qu'il ne soit pas dit que les prêtres français au XIXe siècle, que les prêtres chartrains en particulier, auront moins fait d'efforts pour sauver les âmes que les ennemis de la religion pour les perdre. Mettons-y du moins tout ce que nous pouvons avoir d'amour et de zèle, d'intelligence, de cœur et de talent. Mais pour cela, debout, Messieurs, et à l'œuvre ! Prions, lisons, étudions, travaillons : *Laboremus* ! Ceci, le travail, est un moyen à la fois humain et divin.

MONOGRAPHIE
DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES (1)

M. l'abbé V. Davin, chanoine de Versailles, vient d'écrire dans la Revue littéraire, (supplément du journal l'*Univers*), novembre 1891, un long et bel article que nous nous faisons un devoir de reproduire, en grande partie, sur la Monographie de notre basilique chartraine en cours de publication.

« La cathédrale de Chartres, a écrit Didron, est le plus curieux monument de France, peut-être même de toute l'Europe. » En dehors de la merveilleuse architecture et d'une crypte sans pareille au monde, il fait observer qu' « il y a quatre mille figures en pierre et cinq mille sur verre à nommer et à interpréter. » C'est une encyclopédie biblique, hagiographique et théologique, jointe à un tableau pris sur le vif de toutes les conditions sociales, du commencement à la fin du siècle de saint Louis, en un mot, un musée absolument unique. A l'invasion d'il y a vingt ans, les Allemands, si justement fiers de leur cathédrale de Cologne, à laquelle ils ont mis la dernière pierre et la dernière ciselure, de leur cathédrale, la plus vaste des basiliques gothiques et le monument en pierre le plus haut du globe, reconnaissaient que, pour les trésors artistiques, elle n'approchait pas de la cathédrale de Chartres. Je n'hésiterais pas à étendre ce parallèle jusqu'à la beauté. Notre cathédrale, avec son style si mâle, sa grande nef d'une ampleur exceptionnelle et l'incomparable magnificence de ses vitraux qui lui servent de toutes parts comme de tenture, ou plutôt de vêtement, produit un saisissement sublime qui fait fléchir d'emblée les genoux les moins religieux. C'est, d'ailleurs, la seule cathédrale du moyen-âge qui soit venue à nous avec la légion de ses statues et les myriades de diamants de ses vitraux ; peu, relativement, manquent à l'appel, et on a l'indication des absents : le monument, qui fut absolument complet l'est en somme encore. Bourges, qui, pour les vitraux, vient après Chartres quant au nombre, n'arrive qu'à la moitié. Pour trouver en Europe un monument archéologique à égaler « la cathédrale de Chartres, il faut aller au dôme de Montreal, près Palerme, cette basilique de deux cent cinquante pieds de long, dont nos Normands du douzième siècle ont couvert les murailles de mosaïques sur fond or, étalant là tout ce que les artistes grecs possédaient de science sacrée et de riches inspirations. Les deux monuments ne sont point sans parenté. Les traces du *Manuel de la peinture* des

(1) *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau, t. I, de VI-298, p. ; II, de 416 p. Grand in-8. (Chartres, Selleret, place des Halles, 12.)

byzantins ont été signalées dans la décoration de la cathédrale de Chartres ; et l'on peut dire que les vieilles écoles de l'Orient y sont venues donner la main à cette Université de Philippe-Auguste et de saint Louis, la lumière de l'Occident et de l'Église entière.

A tous les points de vue donc, ce monument appelle une illustration complète, qui le mette à domicile sous les yeux des hommes d'études dans tous les genres, et de quiconque se glorifie des noms de catholique et de Français. Dans deux volumes in-folio, l'admiration de toutes les Expositions universelles de nos jours, et dont les planches sont l'un des plus beaux ornements du musée de Palerme, les bénédictins du Mont-Cassin ont reproduit dans ses moindres parties, avec l'or et les couleurs des mosaïques, tout le dôme de Montreal, Que de volumes pareils il faudrait pour la cathédrale de Chartres ! Les bénédictins de la science, du crayon, du pinceau, ne feraient pas défaut en France ; c'est l'or du trésor qui a fait défaut. Nous n'avons que le premier des volumes attendus. La France devra-t-elle capituler devant les autres ? capituler, quand la cathédrale de Cologne a son illustration parfaite comme sa construction !

Cependant, à défaut de la reproduction par le dessin et le coloris de l'incomparable monument de Chartres, deux prêtres, l'un du diocèse de Cambrai, momentanément employé dans le diocèse de Chartres, l'autre, chanoine de la cathédrale, en ont entrepris la monographie. Le premier, l'abbé Bulteau, a publié en 1850 la *Description de la cathédrale de Chartres, suivie* d'*une courte notice sur les églises de Saint-Pierre, de Saint-André et de Saint-Aignan de la même ville* (in-8°). Il ne se proposait que d'offrir un « Guide au voyageurs instruits, aux amis de l'art national et chrétien qui viennent visiter la magnifique cathédrale de Chartres ». Mais il ajoutait : « Notre dessein est de publier une monographie générale de notre incomparable basilique ; peut-être ferons-nous paraître dès l'année prochaine le premier volume, qui contiendra la description complète et comparée des verrières peintes. » Il mourut en 1882, venant seulement d'achever son travail. Dans sa préface, datée de Wambaix, 8 juin 1881, il a écrit à ses collègues de la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, par les soins de laquelle la *Monographie* doit être imprimée : « Je prévois qu'au dernier moment la nécessité de modifier certains passages se fera sentir : étant dans l'impossibilité, par mon éloignement, de faire face à tous ces embarras qui accompagnent l'impression, je prie ces messieurs, pour tous les changements qu'ils jugeront à propos d'introduire, de vouloir bien s'entendre avec M. le chanoine Brou. Depuis dix ans, il est mon fidèle correspondant ; on ne saurait trop tenir compte de ses observations, car il connaît parfaitement le fond de ma pensée

sur tous les points qui touchent à notre cathédrale, » M. le chanoine Brou a été en effet chargé par la *Société* de la publication. De nouvelles recherches l'ont amené à modifier ou à compléter le travail de telle sorte que la *Monographie* se trouve être son œuvre autant, plus peut-être, que celle de son premier auteur. L'équitable histoire devra placer son nom à côté de celui de l'abbé Bulteau, en tête du livre où sa modestie l'a fait omettre.

Deux des trois volumes de l'ouvrage ont paru par fascicules depuis septembre 1886. On ne se plaindra pas des lenteurs de la publication, en voyant ce travail infini de détail, extrêmement ardu, toujours consciencieux, érudit et sage. L'exécution typographique a la noblesse voulue. Si les dessins rappellent un peu l'archaïsme des monuments, ce n'est pas pour trop déplaire ; et ils ont le premier des mérites, celui de l'exactitude. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette *Monographie* tant attendue, en demandant à Notre-Dame de Chartres de soutenir jusqu'à la fin son digne chanoine et ouvrier et de hâter l'achèvement de l'œuvre qu'il mène si bien... »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Les retraites paroissiales. — Lundi dernier, Mgr l'Évêque de Chartres, s'est rendu à Châteaudun, afin de faire une conférence aux dames chrétiennes de la ville sur la nécessité des retraites paroissiales, et de procéder à la création d'un comité affilié à l'œuvre centrale de Paris. Un seul comité, présidé par Mme la Comtesse de la Tullaye, existait dans le diocèse de Chartres. Monseigneur, conformément à une résolution prise l'année dernière à la suite d'une réunion tenue chez Mme la marquise de Lévis, a décidé qu'il y aurait désormais quatre comités au lieu d'un : à Chartres, à Dreux, à Nogent-le-Rotrou et à Châteaudun ; Mme la comtesse de la Tullaye restant d'ailleurs présidente générale de l'œuvre dans le diocèse de Chartres.

— Dimanche prochain, 4 novembre, Monseigneur inaugurera la nouvelle école de filles de Laons.

Les élèves des Frères. — On a remarqué au 3e supplément de novembre l'extrait d'une lettre écrite, il y a plus de trente ans, par un prêtre originaire de Chartres, pour l'éloge des Frères, ses instituteurs d'autrefois. Un de ses confrères, versaillais comme lui depuis le séminaire, mais chartrain aussi par la naissance et l'éducation, a voulu témoigner la joie que lui causait cette lettre de feu M. Girard, curé de Corbeil : « Plus d'une fois, écrit-il à son tour à l'un des disciples du B. de la Salle, plus d'une fois, j'ai lu

ces lignes fières et pleines de reconnaissance. M. Girard était un digne enfant de Chartres. Ce serait un grand bonheur pour moi de passer quelques jours dans ma ville natale. Quel plaisir j'aurais à visiter les écoles des Frères! Vous savez quel respect j'ai pour vous tous. En vous, je vois toujours mes maîtres vénérés et bien-aimés. Vous devez comprendre quelle fut mon émotion à la lecture de la lettre de mon compatriote. » — Parmi les centaines d'enfants qui suivent actuellement les leçons des bons Frères, soit à l'école fondée par M. l'abbé de Sainte-Beuve au quartier Saint-André, soit à la grande école des Petits-Blés, fondée par des souscriptions publiques, beaucoup garderont toute leur vie la reconnaissance que vient d'exprimer si bien un curé septuagénaire, l'un des nombreux ecclésiastiques qui furent leurs élèves.

Deux prêtres défunts. — Nous avons appris le 30 novembre, la mort de M. l'abbé Lecoq, vicaire de Voves, il venait de succomber à une maladie de poitrine dont il souffrait depuis longtemps. —

M. Lecoq, Armand-Prosper, était né à Soizé le 3 février 1835. Ordonné prêtre le 21 décembre 1861, il fut d'abord vicaire de La Loupe; le 26 mai 1864, il fut installé curé de Saint-Lucien; il devint vicaire de Voves le 5 septembre 1872. En louant sa piété, nous lui devons ici un hommage tout spécial à cause du zèle qu'il déploya pendant bien des années pour multiplier les abonnés à la *Voix*. Nous recommandons aux prières son âme et celle d'un autre confrère qui fut, lui aussi, grandement dévot à N.-D. de Chartres :

Nous voulons parler de M. l'abbé Legeay, François-Auxence, aumônier de l'hôpital militaire de Versailles, décédé subitement le 27 novembre 1891, dans la 65e année de son âge et la 48e de son sacerdoce. M. l'abbé Legeay, né à Sours, a fait ses études dans nos séminaires de Chartres. Ordonné prêtre le 23 mai 1853, il occupa successivement plusieurs postes dans notre diocèse, entre autres celui d'économe de nos séminaires ; il revenait de temps à autre, et toujours avec bonheur, à l'église de N.-D. de Chartres et aux séminaires qu'il aimait et où il était aimé. Sur la lettre de décès imprimée à Versailles, nous lisons, après l'invitation aux obsèques de la part des parents et amis de M. l'abbé Legeay : « Suivant le désir du défunt, on est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes. » La plupart de nos lecteurs comprendront quelle pensée chrétienne a inspiré cet avis. L'usage des fleurs multipliées sur les cercueils date de peu d'années en notre pays. La foi nous conseille tout autre chose, savoir : des demandes de messes pour nos défunts.

NÉCROLOGIE.

Nous venons de recevoir sur M. l'abbé Legeay, l'article suivant :

Lundi dernier, 30 Novembre, on enterrait au cimetière Saint-Louis de Versailles, la dépouille mortelle de M. l'abbé Legeay, aumônier de l'hôpital militaire, depuis 14 ans, enlevé par une mort soudaine à ses chers soldats infirmes.

M. l'abbé Legeay, né au diocèse de Chartres en 1826, du vicariat de Nogent-le-Rotrou qui vit ses débuts dans le saint ministère, avait été envoyé au Petit-Séminaire de Chartres. On garde encore en cette maison la meilleure mémoire des années qu'il y a travaillé comme professeur et comme économe. Au sortir de cette vie laborieuse il entra chez les Pères Jésuites et lorsque des circonstances le forcèrent dix ans après à quitter la compagnie de Jésus, il y laissait des regrets et le souvenir d'un religieux, ami scrupuleux de la règle. Après deux années consacrées à la prédication, M. l'abbé Legeay commençait à Versailles cette vie d'aumônier à l'hôpital militaire, vie toute de dévouement, de tact, de délicatesse qu'il a parfaitement remplie. Ce fut l'aumônier ponctuel à l'hôpital comme un soldat, le prêtre régulier dans sa vie privée comme un religieux.

Pour la première fois, le dimanche qui précéda sa mort, ou plutôt son dernier sommeil, retenu par la maladie, il ne se trouva pas, à sept heures du matin, dans la chambre de son confesseur. C'était l'heure précise à laquelle, chaque dimanche, il arrivait pour se confesser.

Cette biographie trop rapide ne sera peut-être pas aussi discrète que la charité de M. Legeay. Pourtant (son âme modeste me pardonne !) faut-il cacher que bien des infortunes ne lui ont jamais en vain tendu la main et que c'est à une sévère économie qu'il demandait le moyen de les soulager. Il donna son argent; mais ce qui vaut mieux encore, il sut se donner lui-même. Et jamais il n'a failli au vœu qu'il avait fait le jour de sa première messe « de ne refuser un service à personne. »

C'est, parce que ce prêtre fut un vrai disciple du Dieu de charité, qu'il laisse une mémoire vénérée et à l'hôpital militaire, et dans Versailles, et partout où il a passé, faisant le bien. On aurait pu le constater au jour de ses obsèques. Le général commandant la place de Versailles, représenté par un officier d'ordonnance, le médecin chef de l'Hôpital militaire entouré des officiers du corps de santé, des officiers de toutes armes, nombre de prêtres, de religieuses, d'amis, suivaient son cercueil. Les cordons du poêle étaient tenus par Monsieur le Supérieur du Grand Séminaire de

Chartres, Monsieur le Curé de Saint-Cyr et deux officiers du corps de santé. A la cathédrale, M. l'abbé Dutilliet, vicaire général, et plusieurs chanoines étaient venus prier pour le repos de l'âme de M. Legeay. Le regretté aumônier faisait partie de l'association Saint-Joseph pour les prêtres défunts.

R. T.

LE 2 DÉCEMBRE A LOIGNY.

Le temps passe vite, les grandes douleurs ne s'oublient point. Vingt et un ans déjà se sont écoulés depuis le célèbre fait d'armes que l'histoire doit appeler la bataille de Loigny. Toutes les péripéties de ce drame à la fois lugubre et glorieux sont encore présentes à la mémoire des soldats qui ont pu y survivre et des beaucerons de la contrée. Mais ce dont les représentants de la religion se sont préoccupés le plus, c'est du sort de l'âme qui se sacrifia pour Dieu et pour la patrie. En faveur de ces âmes ils ont prié et sollicité des prières. C'est le but de l'office religieux qui se renouvelle chaque 2 décembre sur le lieu du combat. Cette année encore, la commémoration des héros a eu lieu dans les mêmes circonstances que précédemment. Au service funèbre, s'étaient rendus, malgré le mauvais temps, plusieurs des officiers qui participèrent au combat de Loigny, puis un des fils du général de Sonis; le vénéré Prélat, chef du diocèse, y assistait entouré de quarante prêtres, et M. Legué, son vicaire général, officiait. Le prédicateur était M. l'abbé Verret, professeur de philosophie à l'Institution N.-D. de Chartres. Nous insérons ici plusieurs pages de ce beau discours.

L'orateur termine son grave exorde par cette phrase qui donne la division du discours :

« Vingt et un ans sont passés faisant surgir sur la cendre de nos braves une génération nouvelle qui, à son tour, porte les armes et, défiant l'oubli, nous venons encore *admirer leur sacrifice comme devant un autel et chercher l'espérance comme auprès d'un berceau.*

La première pensée a pour développement principal le récit de la bataille ; la forme est d'une distinction remarquable et personnelle à l'orateur, mais les faits sont connus. Notre cadre ne nous permettant pas de tout reproduire, nous préférons donner *in extenso* la seconde partie, qui est nouvelle sous tout rapport, et qui instruit avec une émouvante éloquence.

II

« N'en est-il pas de même ici, M. F. ? — Interrogez ce champ de mort et écoutons ensemble la voix qui s'en échappe. Est-ce le fré-

missement de la vengeance païenne « *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor* » ? Est-ce l'imprécation du fataliste contre une fortune trop aveugle ? Est-ce la plainte du poëte sur la mélancolie des choses « *Sunt lacrymae rerum* » ? Est-ce le sanglot des mères et des épouses en deuil ? Est-ce l'angoisse de la patrie agonisante ?

Non, M. F., c'est un cri d'invincible et céleste espérance.

Je m'approche du général de Sonis étendu là-bas où la même main sacerdotale vient d'élever à sa gloire un second monument immortel, je me souviens que dans nos légendes les anges du ciel descendent auprès des héros pour recueillir leur dernier soupir et emporter leurs âmes dans les saintes fleurs du Paradis, je me souviens que Jeanne d'Arc, près de mourir, entendait ses voix, j'écoute, je regarde, et je vois tout-à-coup s'entrouvrir ce noir firmament sans étoiles et j'aperçois là-haut, au seuil de l'éternité, Marie, Reine de la France, souriant au sacrifice, acceptant au nom de Dieu cette rédemption et promettant à son peuple régénéré la résurrection et la vie.

Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent.

On raconte, M. F., le trait suivant au sujet d'un des plus nobles soldats de Loigny. Quand la guerre éclata, sa jeune paternité allait se couronner d'un nouveau fleuron. Simple et grand, il partit. Le 2 décembre, il porta le premier l'étendard du Sacré-Cœur; le premier il tomba sous ses plis. A la paix, on voulut réunir ses glorieux restes aux cendres de ses aïeux; mais avant de procéder à l'inhumation, on apporta son enfant, née depuis peu et qu'il n'avait point connue, et on lui conféra le baptême sur le cercueil de son père. Et dans les cris pleins de vie de cette enfant régénérée sur le bord d'une tombe, on croyait entendre comme un alleluia d'espérance : « O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? » Les victimes ressuscitent et les sacrifiés se relèvent. *Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent.*

Or, M. F., s'il y a des survivances pour les familles, il y a des résurrections pour les patries. Le sang des héros chrétiens peut être aussi un Baptistère; et si, me montrant leurs ossements, vous m'invitiez à verser des larmes je vous répondrais : « Pourquoi le deuil ? Il faut chanter plutôt : vous croyez que c'est un sépulcre, non, non, c'est un berceau ! »

Quand par une sombre journée d'automne vous allez jetant dans les plaines où ils sont morts le blé de vos semailles, tout est triste, vous vous dépouillez pour confier à la terre une partie de votre épargne, l'hiver vient et qui peut prévoir ses rigueurs ? Mais Dieu voit votre travail : au grain desséché, anéanti dans le sillon il communique une fécondité merveilleuse. Au premier sourire du printemps c'est une mer verdoyante d'épis; au soleil de l'été ce

seront des moissons d'or. Ainsi, M. F., ont fait nos héros. Ouvriers du sacrifice dont ils étaient eux-mêmes la matière, ils sont tombés sur la terre de France comme une rançon sans doute mais surtout comme une semence. Mon Dieu ! donnez-lui votre rosée, et pour un brave qui n'est plus, il s'en lèvera cent, le front haut ; et pour un martyr volontaire il s'en lèvera mille prêts à le devenir demain ; et sur les ruines d'une génération éteinte se lèvera une génération nouvelle, plus nombreuse et plus forte ; et sur les cendres de cette jeunesse héroïque se lèvera une autre jeunesse vivante et vaillante qui dira au ciel et à la terre : « Voilà 21 ans, c'étaient nos frères, aujourd'hui c'est nous ! » La patrie alors se dressera dans sa gloire comme une mère appuyée sur ses fils ; elle éclaircira son front trop longtemps humilié et regardant bien en face ses amis et ses rivaux elle pourra leur dire comme notre Châteaudun relevé de ses ruines : « *Exstincta revivisco.* »

Que faut-il, M. F., pour que ce soit là de plus en plus la réalité d'aujourd'hui ? Le prophète nous l'exprime dans le même texte qui nous promet la réhabilitation : « *Exspergiscimini et laudate qui habitatis in pulvere, quià ros lucis ros tuus.* Pour nous louer dignement, pour que notre sang tombé sur vous soit fécond comme la rosée de l'aurore, réveillez-vous, levez-vous de votre poussière. »

Les vertus privées sont en effet la seule garantie des relèvements publics, et la meilleure façon de pratiquer le patriotisme c'est de travailler à son âme. Aussi, M. F., c'est à nous tous et à chacun de nous que s'adressent nos morts. De Goury, de Villepion, de Villours, du Bois des Zouaves, de vos rues, de vos toits, de cette église et de cet ossuaire, ne vous semble-t-il pas entendre dans les ouragans de l'hiver ou les brises de l'été comme un cri qui s'élève ? Il est pressant comme un appel, chaleureux comme une prière, strident comme le clairon de la bataille : « *Exspergiscimini qui habitatis in pulvere.* »

Qui que vous soyez, Chrétiens et Français, sortez de la poussière, élevez vos cœurs et imitez nous. Fils des preux, voici vos frères se dévouant sans réserve sous une autorité qu'ils n'avaient pas choisie, au service de la France qui ne change pas : fils du peuple, voici des milliers de soldats obscurs que la noblesse de leur trépas a fait les égaux des plus grands ; vieillards, voici des volontaires de 60 ans, frappés à côté de leurs fils, et à l'ombre du même étendard ; jeunes gens « voici d'héroïques enfants qui n'avaient pas vécu et qui ont su mourir » ; hommes du monde, voici des comités de Secours, l'élite de notre société, qui font des merveilles pour sauver les blessés ; femmes françaises, voici des mères, des épouses et des sœurs qui pleureraient depuis 20 ans, si elles n'étaient chrétiennes, des pleurs inconsolables ; prêtres, voici un

pasteur qui fut notre modèle inoubliable et qui reste notre honneur.

Toutes leurs voix s'unissent, voix de la terre et voix d'outre tombe, pour nous redire avec le prophète le principe de la résurrection et la condition de l'espérance : « *Exspergiscimini qui habitatis in pulvere.* » Quel que puisse être l'enivrement de la bataille, l'odeur de la poudre et la perspective de la gloire, ce n'est point le hasard qui fait les héros : c'est la foi et la vertu. L'une les inspire, l'autre les conduit.

Pour que, sous le feu du canon, sous les éclats de la mitraille, un homme, sur l'ordre d'un autre homme, affronte tranquillement la mort, ne faut-il pas qu'il croie à des vérités supérieures, à des idées immortelles, au devoir, à l'honneur, à la fraternité, à la patrie, à Dieu ? Autrement il se couchera au moment décisif, derrière un pli de terrain, comme ces malheureux dont je n'ai point voulu vous parler, de peur de paraître ternir même involontairement le numéro d'un régiment français. Eh quoi ! vous limitez son horizon aux vulgarités d'ici-bas et vous lui demandez une abnégation surhumaine : vous concentrez sur son corps seul ses préoccupations idolâtriques et vous voulez traiter ce corps comme un objet de fatigue, comme un instrument de salut social dont les balles et les obus vont se disputer les lambeaux ; vous négligez son âme et vous lui parlez d'honneur ; vous lui laissez entendre qu'il est le but unique de sa destinée et vous l'invitez à mourir pour les autres ; vous semez l'impiété, non, non, n'attendez pas des Chevaliers.

Au contraire quand on aspire aux réalités de l'au-delà ; quand on entrevoit le ciel où toute blessure se guérit, où l'immortalité nous attend ; quand on adore un Dieu crucifié pour le salut des hommes, je vous le demande, qui peut vous empêcher d'être brave ?

On laisse à son foyer l'amour et le bonheur, qu'importe ? Là-haut, c'est l'éternel rendez-vous. On est jeune, on est l'appui des siens, qu'importe ? Dieu veillera sur eux, mais le salut de la patrie est le premier exercice de la charité. On va succomber dans une lutte inégale, qu'importe ? On tombera sur le cœur même de Jésus ! Quand sonne la charge meurtrière, on y vole comme à une fête, ainsi que Troussures ; on sait que l'on court à la mort comme Verthamon, et il vous semble monter au ciel ; quand pleuvent les obus, on les salue comme de Luynes et l'on crie : « En avant, mes amis, ça ne fait pas de mal ! » Quand vient l'agonie, on lui sourit comme ce jeune zouave expirant tendrement sur l'épaule de Sonis ; et si l'on perd une partie de soi-même, on a presque regret du sacrifice incomplet et dans l'espoir qu'un jour il pourra s'achever

dans une bataille plus heureuse on demande qu'il en reste assez pour monter à cheval et servir la France.

« Nous avons tous deux patries, disait Lacordaire(1), la cité éternelle et la cité terrestre, la patrie du sang et la patrie de la foi. Elles fraternisent comme l'âme et le corps fraternisent, elles sont unies comme l'âme et le corps sont unis, et quand un peuple s'honore d'une alliance particulière avec l'Église, alors l'amour de l'Église et l'amour de la patrie semblent n'avoir plus qu'un même objet, le premier élève et sanctifie le second et il se forme de tous deux une sorte de patriotisme surnaturalisé par la foi. »

Au nom du patriotisme comme au nom de la vérité, gardons, M. F., gardons cette foi qui relève de la poussière d'en bas les esprits et les cœurs : *Exspergiscimini qui habitatis in pulvere;* mais aussi gardons la vertu qui en découle et qui prépare aux sublimes abnégations.

Les causes pour lesquelles on souffre et on meurt peuvent souffrir mais ne meurent pas. La plus douce volupté d'une grande âme, c'est le don de soi. Travaillons donc, M. F., chacun pour notre part, comme nos chers morts, au relèvement de la patrie, et sachons bien qu'il ne suffit point d'enfermer au dedans de nous l'idéal comme un trésor inactif ni de cacher notre croyance dans notre âme, comme la réserve des grands jours. Le dévouement a son apprentissage et l'héroïsme son école; il grandit à toute heure il se développe par l'exercice, et il n'est point de cœur si jeune qui ne puisse déjà, dans le détail de la vie quotidienne, y essayer ses forces.

Ces leçons austères de Loigny seraient-elles trop au-dessus de notre temps? On le dit parfois. On dit qu'on rencontre une jeunesse insouciante de ces grandes choses, qui s'avance dans la vie, sceptique, oisive et légère, et qui prétend réaliser l'idéal de la jeunesse française à la fin de notre siècle. Ne les croyez pas; j'en atteste ces cendres sacrées; ils ne sont ni jeunes ni Français, car il leur manque deux qualités essentielles, la foi et le dévouement de la jeunesse et de la France.

Le jeune Français de nos jours, le frère puîné de nos héros, le digne héritier de leur vaillance et de leur gloire, l'orgueil d'aujourd'hui et la force de demain, le jeune Français de la fin du XIXe siècle, c'est ici qu'il se révèle dans sa vérité.

Il se lève sur le tombeau de nos braves : il semble en sortir comme d'un berceau. Sur ces murs, dans ces verrières, voyez-vous briller sa radieuse image?

Il est debout, ferme, armé comme l'ange même de la patrie.

(1) Lacordaire, *Discours sur la Vocation de la Nation française.*

D'une main il tient son épée, de l'autre il déploie son drapeau. Il est fier comme Roland, pur comme Jeanne d'Arc, dévoué comme nos zouaves, savant comme personne ; il est le bon soldat de Jésus-Christ qui aime les Francs ; il a pris pour devise celle de ses aînés : *A vero bello Christi;* il ne sépare point l'amour de l'église de l'amour de la France ; il se prépare dans le travail, dans le silence, dans la dignité de sa vie, dans le service de ses frères, à écrire encore des faits glorieux dans les épopées de l'avenir, et ses yeux disent assez la prière qui jaillit de son âme ardente :

Mon Dieu, qu'on me donne trois choses :
Une époque où l'on voie encor de grandes causes,
Une épée à mon flanc que je leur puisse offrir,
Des combats de géants et le droit d'y mourir !

Voilà, M. F., quel fut le soir du 2 décembre 1870 ; mais voici quelle est l'aurore ; voilà le sacrifice ; mais voici l'espérance. Monseigneur, vous pouvez juger mieux que personne si le présent répond au passé. Vous eûtes de vos enfants parmi nos martyrs. Parmi ceux que l'Eglise de France élève avec tant de prédilection vous en avez encore qui s'arment peut-être pour des luttes prochaines.

Vous connaissez et vous aimez ceux-ci, comme vous connaissiez et aimiez ceux-là. Déjà, vous le savez, ils sont venus mesurer leur taille en ces lieux et ils ne se sont point trouvés trop inégaux. Et même quand vous regardez les vivants, il nous semble parfois que vous regrettez moins les morts, tant vous êtes convaincu de la parole du prophète que les victimes ressuscitent et que les sacrifiés se relèvent.

Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent.

Amen.

INVOCATION A LA SAINTE VIERGE PENDANT L'AVENT

Alma Redemptoris Mater

Du Rédempteur auguste mère,
Porte qui nous ouvrez les cieux,
Vous qui, sur les flots furieux
Brillez, étoile tutélaire ;
Votre peuple tombe : Au secours
Des pauvres âmes défaillantes
A se relever impuissantes ;
Vous qui de l'auteur de vos jours,
Nature, admire ce mystère !
Avez été la sainte mère,
Vierge avant, après et toujours,
Des lèvres célestes de l'ange,
Ayant reçu cette louange,
Et de Dieu ce sublime honneur
Pitié, pitié pour le pécheur !

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

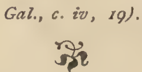
SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1891

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 13 décembre, 3e dimanche de l'Avent, *semi-double*, messe *Gaudete*. Les offices aux heures ordinaires. Entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé Hermeline, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame.

(Quatre-Temps et abstinence les mercredi 16, vendredi 18 et samedi 19).

Ordination à la Crypte, le samedi 19, à 7 h. — Un prêtre : M. l'abbé Gautron. 4 diacres et 3 sous-diacres.

Salut à l'autel du Saint-Cœur de Marie, le samedi 19, à 4 h.

PAROISSE DE SAINT-PIERRE. — Le 13 décembre, 3e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de Persévérance.

PAROISSE DE SAINT-AIGNAN. — Le 13 décembre, 3e dimanche de l'Avent, solennité de la fête patronale de SAINT AIGNAN. — Grand'messe, à 10 h. chantée par M. le chanoine Lévêque. — A 3 h., les vêpres; sermon par M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame; bénédiction d'un vitrail et salut solennel. — L'office du soir, sera présidé par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres.

Vendredi 18, le soir, à 8 h., chemin de la Croix.

BIBLIOGRAPHIE

Vie de Mgr de Forbin-Janson, missionnaire, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, fondateur de la Sainte-Enfance; par le R. P. Philpin de Rivière, prêtre de l'Oratoire de Londres; avec lettre d'approbation de S. E. Mgr Manning, cardinal-archevêque de Westminster; in-8 écu, avec portrait et gravure, franco : 3 fr. 75. Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières.

L'Art d'utiliser ses fautes, d'après saint François de Sales, par le T. R. P. Joseph Tissot, supérieur général des missionnaires de Saint François de Sales; approuvé par NN. SS. les Archevêques et Evêques de Chambéry, Annecy, Tarentaise, Maurienne, Hébron, Autun, etc., etc.; 5e édition revue, un charmant volume in-32 long, encadré, franco : 1 fr. 25. Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières.

De la Chasteté. — De la Pauvreté. — De la Tentation. — De la Mortification. — De la Charité envers Dieu. — De la Charité fraternelle, par Sa Grandeur Mgr Ch. Gay, évêque d'Anthédon; chaque opuscule in-32 long, franco : 1 fr. Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières. (Il a paru déjà 10 traités dont le catalogue est adressé franco sur demande.)

Le Bienheureux J. G. Perboyre, MODÈLE DE DÉVOTION AU DIVIN SAUVEUR, in-32, franco : 0 fr. 30. Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières.

La vénérable **Jeanne de Lestonnac,** BARONNE DE MONTFERRANT-LANDIRAS, fondatrice et première supérieur de l'Ordre de Notre-Dame, par le R. P. Mercier, de la Compagnie de Jésus. — Un beau volume in-8° avec illustration, 6 fr. — Paris, J. Leday et Cie, éditeurs, 10, rue de Mézières.

SOMMAIRE

L'ŒUVRE DES SŒURS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

C'est en juin dernier qu'eut lieu l'assemblée générale de l'Œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; le rapport présenté à l'Assemblée ne nous est parvenu que longtemps après ; nous allons en extraire une page fort touchante. Disons d'abord, comme résumé du compte-rendu sur les travaux des Sœurs pendant l'année 1890, que 1667 élèves ont fréquenté leurs 29 écoles, et que 3890 malades ont reçu leurs soins et leurs visites.

Particulièrement en ce qui concerne les malades, le rapport contient des détails précieux sur les conversions qui ont fait le bonheur des religieuses. Voici ce qu'il dit de l'épidémie qui sévit, en 1890, à Louville-la-Chenard.

« Le nombre des victimes fut tellement grand qu'elle a emporté parfois tous les habitants d'une même maison, jeté le deuil dans toutes les familles et l'épouvante dans tous les cœurs. Ce fut à ce point qu'aucune communication ne fut plus possible avec les paroisses environnantes.

Un soldat venu chez lui pour se faire soigner, avait, dit-on, apporté les germes du mal.

La Religieuse infirmière qui lui prodiguait son dévouement, fut une des premières victimes de la contagion. Dieu toutefois se contenta de l'éprouver. En effet, la plupart des enfants étaient attaqués ; plusieurs mois durant, les écoles des deux sexes furent fermées d'urgence ; et la Sœur de classe, libre de se consacrer tout entière à sa chère compagne, lui donna jour et nuit, les soins les plus assidus. Mais quelle énergie il lui fallut pour cela ! Car ce n'était pas sans danger que cette pieuse fille vivait continuellement dans un air contaminé. Plusieurs fois le mal essaya de l'abattre elle-même. Plusieurs fois elle crut qu'elle allait succomber. Un traitement préventif suffit cependant à la soutenir. Quoique souffrante, elle resta infatigable jusqu'au jour où la chère malade, entrée en convalescence, fut capable de quitter sa couche et de faire quelques pas dans sa chambre.

Sitôt qu'elle put sortir un peu, la Sœur infirmière sollicita de ses Supérieurs la permission d'aller au moins consoler ses bien-aimées familles que la mort avait dévastées. On refusa d'abord, car on ne la trouvait pas assez forte, et il fallait d'ailleurs retarder de quelques jours l'ouverture de la classe, pour donner à la Sœur institutrice un repos vaillamment mérité. Mais la charitable infirmière fit de si vives et si pieuses instances qu'elle obtint de suite la faveur désirée. Sa réapparition répandit l'espérance dans toutes les familles; on se crut sauvé en revoyant la bonne Sœur. Tout le monde la réclamait à la fois, et elle surmontait sa faiblesse pour essayer de répondre à tant de prières. Hélas! le terrible fléau n'en continuait pas moins ses ravages, et ses coups frappaient indistinctement la vieillesse ou l'âge mûr, la jeunesse ou l'enfance.

Mgr d'Hulst se trouvait alors dans ce village où s'est écoulée son adolescence. Il voulut y prolonger son séjour le plus possible, et devenir, comme il le disait humblement, le Vicaire de M. le Curé.

Le zélé Prélat commença par faire à l'église une neuvaine de prières qui fut religieusement suivie par la foule. Quelle foi, quelles supplications ardentes il savait inspirer à ces âmes tremblantes et courbées par la douleur! Le jour où il termina ces exercices, une amende honorable, improvisée par lui pour la circonstance, porta l'émotion à son comble et tira des yeux bien des larmes.

Mgr d'Hulst ne se contentait pas de prier. Il venait chercher la Religieuse infirmière pour l'accompagner auprès des malades et l'animer par ces paroles: « Allons, chère Sœur, du courage; partons au combat! » On le voyait alors passer de longues heures au chevet des pestiférés, les consolant par ses exhortations, les préparant, lorsque le moment approchait, à paraître devant Dieu, aidant même à ensevelir les morts. Impossible de décrire la salutaire influence qu'un tel dévouement exerçait dans la paroisse. Aussi des nombreuses victimes de l'épidémie pas une n'est sortie de ce monde sans recevoir les derniers sacrements.

Mais l'éminent Prélat, heureux de s'oublier lui-même, avait à cœur de reporter sur M. le Curé et sur nos Religieuses tout le bien qui se faisait alors. Voici notamment en quels termes, rappelant la conduite de nos Sœurs pendant ces jours douloureux, il écrivait à notre Supérieure générale: « Pour moi, sans flatterie aucune, je puis vous dire que vos pieuses filles réalisent, l'une, l'idéal des Sœurs hospitalières dévouées qu'il nous faut dans nos campagnes, l'autre, celui de l'institutrice humble et zélée accomplissant admirablement sa tâche. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

JUBILÉ DE Mme LA SUPÉRIEURE DES DAMES BLANCHES

La Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement comptera bientôt cent ans d'existence ; les nombreuses communautés qu'elle possède en France et à l'étranger ont un passé glorieux. A la fin du siècle dernier, caché dans un obscur réduit pour se soustraire aux perquisitions des tyrans révolutionnaires, le pieux abbé Coudrin méditait sur les besoins nouveaux de la Société. Il fallait la ramener à Dieu. Dieu lui inspira le projet d'associer, pour les séminaires et les missions, des ouvriers évangéliques et de leur assurer le concours de religieuses vouées à l'adoration et à l'enseignement. Son projet se réalisa ; les constitutions de l'Ordre nouveau furent approuvées par l'autorité compétente, le 17 octobre 1800.

Les *Dames blanches*, nommées ainsi par la voix populaire à cause de leur costume, firent leurs premières œuvres à Poitiers, sous la direction de la première supérieure générale, Mme Henriette Aymer de La Chevallerie, la noble coopératrice de l'abbé Coudrin, elle aussi jadis prisonnière par la foi. C'est en 1805 que l'histoire nous montre, à Picpus, faubourg de Paris, M. Coudrin achetant un terrain où avaient été inhumées plus de 1300 victimes de la Révolution et y fondant un collège et un séminaire qui devinrent le siège principal de sa Congrégation.

D'aussi intéressants souvenirs devaient être rappelés à l'occasion d'une fête célébrée, mercredi dernier, dans la communauté chartraine des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Cette communauté, commencée à Chartres en 1837, trois ans après une fondation similaire à Châteaudun, reçut de l'opinion publique le meilleur accueil ; une des religieuses employées là tout spécialement à l'éducation des jeunes filles devait, huit ans plus tard, en 1845, être promue à la charge de supérieure ; elle l'a toujours remplie depuis lors avec une distinction et un succès dont notre ville fait l'éloge. La Révérende Mère Madeleine a maintenant 85 ans d'âge et 70 de religion. Une telle série d'années vouées en même temps à la vie de prière dans le cloître, au gouvernement des religieuses et à la formation de la jeunesse appelait bien un jubilé. Ce fut l'avis des élèves, anciennes et actuelles, des Dames blanches (quelle nombreuse famille spirituelle de la Révérende Mère Madeleine !) Les religieuses de la maison et leurs supérieurs généraux ne formaient-ils pas un vœu semblable ? Il y eut donc une fête jubilaire.

Le 9 décembre, la chapelle des Sacrés-Cœurs (faubourg Saint-Maurice) construite, il y a quelques années, à grands frais et dans un bon style, présentait aux yeux une splendide décoration. Autour du sanctuaire et sur les murailles de la nef ce n'étaient que larges banderoles avec guirlandes, écussons richement brodés et bannières aux couleurs variées ; partout se dessinaient les symboles eucharistiques et les images des Sacrés-Cœurs ; les inscriptions témoignaient des saintes ardeurs d'une religieuse de l'Adoration pour tout ce qui touche au Sacrement d'amour. A dix heures, la chapelle était remplie par une assemblée pieuse, composée en grande partie d'anciennes élèves de la maison. Les plus grandes des élèves d'aujourd'hui occupaient la tribune, autour d'instruments de choix, pour l'exécution de morceaux de musique qui ont été parfaitement rendus.

Mgr Lagrange, heureux d'une telle occasion de montrer son estime pour l'Institut des Sacrés-Cœurs, pour les Communautés de cet Institut florissantes dans son diocèse, pour la Révérende Mère Supérieure de la maison de Chartres, est venu rehausser de sa présence la solennité jubilaire, et a tenu chapelle, pendant l'office, entouré de plusieurs chanoines et d'autres ecclésiastiques, parmi lesquels le R. P. Besson, mariste, chapelain des Dames blanches. La grand'messe a été célébrée par le R. P. Supérieur général des religieux et religieuses des Sacrés-Cœurs, venu de Paris pour représenter son Institut tout entier dans cette fête de famille. Après l'évangile, Monseigneur monta en chaire et prononça une allocution que nous allons reproduire :

Monseigneur expose d'abord quelques réflexions sur la rapidité des années, sur ce que présente de consolant et de doux autant que de rare, le spectacle de quelque chose qui, dans cette région de la mobilité de l'inconstance et de la mort, échappe au temps et demeure ; et après avoir adressé ses félicitations à cette vénérable mère, religieuse depuis 1821, il poursuit en disant que cependant la vie ne vaut que par l'emploi qu'on en fait, puisque finalement cela seul subsiste ; que la plus grande grâce que Dieu puisse faire à une créature c'est de lui réserver une sainte et féconde vocation, car c'est lui qui, éclatantes ou obscures, fait nos destinées : seulement il faut y correspondre ! Et il continue de la sorte :

« Nous sommes ici, manifestement, en présence d'une vocation d'élite : Eh bien ! l'a-t-elle laissé perdre, la vénérable mère Marie-Madeleine, cette vocation ? Un malheur tout-à-coup la frappe, qui, comme il arrive souvent, cachait une grâce. Quelle grâce ? celle-là précisément, sa vocation. Elle n'avait pas douze ans ; Dieu, qui voulait être son père, lui prend le sien : sa pieuse

mère alors l'envoie dans le saint asile où la voix divine allait bientôt se faire entendre. La voilà donc, dès son enfance, comme la Sainte Vierge, dans la maison de Dieu. Petit bouton de fleur à peine entr'ouvert. Bientôt après, autre appel de Dieu : la première communion ; la fleur un peu plus s'entrouvre et déjà embaume. Enfin troisième et souverain appel : à quinze ans ! *Ecoute, ma fille, et vois, et incline l'oreille, et oublie ton peuple et la maison de ton père, et l'éternel roi sera épris de ta beauté.* Faveur exceptionnelle, méritée sans doute ici, mais qui ne saurait être érigée en règle, à quinze ans la voilà religieuse, épouse du Christ, vouée aux cœurs divins. A-t-elle correspondu celle-là? A-t-elle fait résistance? Louons-là de deux choses ; d'abord de ce si précoce appel : Dieu la voulait prendre toute pure. Quel beau lys, ayant bien conservé tout son velouté, toute sa blancheur et tout son parfum ! Et puis de sa prompte et fidèle obéissance.....

» Donc, pour notre vénérée mère, à quinze ans la vocation est fixée, et la vie dévouée commence : le rude et doux labeur de l'éducation de la jeunesse ; et aussi les joies de la prière et de l'adoration ; puisque tel est le double but de cette Congrégation des Sacrés-Cœurs. Et depuis 1821, — elle est née en 1806 — depuis 70 ans, elle est là : 15 ans à Tours et le reste à Chartres ; supérieure ici quelques années après son arrivée ; et depuis plus de 50 ans ! voilà sa vie ; cadre bien simple ; mais que de richesses accumulées dans cette simple existence !

» Oh ! laissons de côté les pensées mondaines ! On estime dans le monde le bruit, l'éclat, la gloire : Nous, chantons un hymne à la vie cachée : « O solitude, où l'on trouve, a dit l'*Imitation*, la vraie béatitude ! » Pourquoi ? On y trouve Dieu ; on y est tout à Dieu, rien ne soustrait à son service, à son regard, à ses attentions, à ses tendresses sacrées. Et qu'importe ce que les hommes pensent ou ne pensent pas de nous ? Est-ce qu'on vit pour les hommes, si ce n'est pour leur faire du bien ? Est-ce qu'on est là pour leur plaire ! Tout est dit et tout est gagné si l'on plaît à l'Ami, à l'Époux divin. Et on est sûr de sa dilection. Les cœurs sont à Lui et Il est à eux. N'est-ce pas là la béatitude, et le ciel déjà commencé ?... Que voulaient-elles donc ces âmes élues, appelées ? Que venaient-elles chercher dans la solitude ? Son intimité ? L'ont-elles rencontrée ? Et l'a-t-elle à son aise, et à longs traits, pendant ces 70

années, goûtée et savourée cette intimité avec l'immortel Epoux, notre bonne Mère Madeleine ! Dans une pureté sans tache, quelle union ! Et devant le tabernable, pendant ces longues heures d'adoration, le jour, la nuit, car c'est ainsi, ô pieuses adoratrices, véritables anges sur cette terre, que vous vous délassez de vos labeurs, quels entretiens avec lui, quels dialogues, quels échanges de douces paroles et de tendre amour ! On peut imaginer ces choses, on ne peut pas les voir ! Laissons ces secrets-là pour le ciel, jusqu'au jour où tout ce qui est caché sera révélé et glorifié.

« Il y en a d'autres qu'on peut entrevoir un peu plus ; ces secrets de fécondité sainte dont cette humble vie fut remplie ; tandis qu'il y a, hélas ! tant d'inutilités dans les vies mondaines. Comptez-les, pendant cette longue carrière, — quelle belle couronne ! — les jeunes enfants dont elle aura été, c'est bien le mot, la mère ! qu'elle aura couvées sous ses ailes, dont elle aura reçu les naïves confidences, et dans lesquelles elle aura tant versé de sa propre âme : sages conseils, pieuses inspirations, saintes ardeurs, généreux courage ; tout ce qui, jour par jour, goutte à goutte, instillé dans les jeunes cœurs, constitue cette œuvre admirable de l'éducation des âmes ! Combien aussi qui, dans le monde, épouses ou mères pieuses, lui auront dû leur vertu sans tache, et ce je ne sais quelle auréole que porte au front la femme chrétienne ! Combien qui seront revenues près d'elle, près de son cœur, meurtries peut-être des peines de la vie, pour y sécher leurs larmes et y retremper leurs âmes ! Apostolat indéfiniment prolongé... »

Après cela et d'autres paroles encore, l'évêque s'adresant à la mère Madeleine elle-même :

« Oh ! maintenant que vous pouvez, vénérable mère, reporter vos regards en arrière sur votre longue carrière, eh bien ! qu'éprouvez-vous ? Est-ce l'appréhension, l'angoisse, ou une filiale et infinie confiance ? De ce que vous avez fait pour lui regrettez-vous quelque chose ? ou si quelque regret pouvait effleurer votre âme, ne serait-ce pas de n'en avoir pas encore plus fait ?... Dites-cela, dites-le, à ces sœurs plus jeunes, qui sont encore au début, ou dans la plénitude de la vie, et à qui il est bon et doux que cela soit dit ; dites-le à ces tendres enfants, ignorantes, elles, tout à fait, de l'existence, et qui ne savent pas encore de quel côté elles déploieront leurs ailes... Oh !

qu'il leur aura été précieux d'avoir eu dès cet âge si tendre sous les yeux ces exemples, cette apparition vivante, cet idéal réalisé de la vraie et grande vertu chrétienne !... »

Le discours s'acheva par des vœux touchants pour la vénérable mère.

LE 8 DECEMBRE A LA CATHEDRALE.

Le récit de cette fête convenant mieux au numéro mensuel qu'à l'un des Suppléments, nous nous contenterons aujourd'hui de dire qu'un très grand nombre de fidèles ont participé à cette solennité, surtout au salut du soir et à la procession dans la crypte, L'officiant du jour était, comme nous l'avions annoncé, Mgr d'Hulst, Prélat de la maison de Sa Sainteté, Recteur de l'Institut catholique de Paris. Qu'on nous permette quelques mots sur sa première entrevue avec MM. les chanoines avant l'office du matin.

Avant la messe capitulaire, MM. les membres du Chapitre se sont rendus au salon de l'évêché, dans le but de présenter leurs hommages à Mgr d'Hulst, leur vénéré confrère comme chanoine d'honneur à la cathédrale de Chartres. M. Pouclée, chanoine archidiacre, a pris la parole pour interpréter le sentiment de tous. Son gracieux compliment se terminait par la citation d'un texte biblique emprunté à l'office du jour et appliqué délicatement au Prélat dont les œuvres à Paris et les titres partout connus sont pour notre diocèse, lieu de son domaine patrimonial, et pour l'Eglise de Chartres, une gloire et une joie : *Tu gloria Jerusalem*, et le reste. La modestie du Prélat complimenté ne trouvait pas son compte à un tel éloge ; il s'en expliqua dans une fine et joyeuse répartie. Il y avait lutte, disait-il, entre son cœur et sa raison : son cœur reconnaissant de l'affection qu'on lui exprimait si bien, sa raison ne se résignant point à accepter l'application d'un texte qui, adressé d'abord à Judith, était monté jusqu'à Notre-Dame et ne devait point descendre de cette hauteur. A cette spécieuse objection d'un casuiste aimable, Mgr Lagrange donna vite la solution attendue qui se référait à notre dernière conférence du clergé sur les divers sens de l'Ecriture et particulièrement sur le sens accommodatice. L'arrêt du concile de Trente mis en avant par Mgr d'Hulst était détourné ; l'honneur de M. l'archidiacre et de son compliment restait sauf ; nous l'avions tous prévu.

Nous croyons faire plaisir aussi à nos lecteurs en leur donnant une analyse succinte du beau discours qui fut prononcé, le soir, entre vêpres et complies, par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels :

— Deux dogmes contradictoires ont été proclamés au siècle où nous vivons : le dogme de l'immaculée conception de l'homme, par la libre-pensée ; le dogme de l'Immaculée Conception de Marie par l'Eglise catholique.

I

« Dans l'affirmation de l'immaculée conception de l'homme, a dit Donoso Cortès, se trouve l'explication de tout ce que nous voyons et de tout ce que nous touchons dans l'état où nous sommes tombés, entraînés par la logique de l'erreur. »

Nier le péché originel, c'est en effet : 1° rejeter la Rédemption, et tout l'ordre surnaturel. C'est jeter la société dans la voie des laïcisations à outrance; 2° proclamer l'infaillibilité de la raison humaine, d'où la liberté absolue de penser, de parler et d'écrire; 3° reconnaître la souveraineté de la volonté humaine et abandonner le juste aux oscillations capricieuses des majorités ;

4° légitimer toutes les passions humaines et par là même préparer le règne du socialisme.

II

Le dogme proclamé par l'Eglise catholique nous présente au contraire dans la Conception Immaculée de Marie :

1° Une exception unique à la loi universelle (*Singulari Dei gratia et privilegio. Bulle Dogmatique*) ; et par le souvenir de cette loi il nous maintient dans la conscience de notre misère native et dans une juste défiance à l'égard des prétentions exagérées de l'esprit humain.

2° Une œuvre de la grâce (*intuitu meritorum Christi Jesu. B. D.*) ; et il affirme ainsi la nécessité et l'efficacité de la Rédemption.

3° Le chef-d'œuvre de la grâce (*tota pulchra et perfecta. B. D.*) ; et il nous offre en Marie l'idéal de la perfection réalisé dans une pure créature.

4° Le triomphe le plus complet de Dieu sur le démon (*prorsus ab omni labe originali præservatam immunem. B. D.*) ; et il autorise ainsi notre confiance dans le triomphe définitif de la vérité catholique sur les erreurs modernes de la libre-pensée.

Laons. — *Bénédiction d'une école.* — Le dimanche 6 décembre, Mgr l'Évêque de Chartres s'est rendu à Laons pour la bénédiction de la maison récemment construite et ouverte aux petites filles qu'auront à élever et a instruire, dans cette paroisse, les Sœurs de Saint-Paul. C'est le vénérable curé de Laons qui a fondé de ses deniers personnels cet établissement ; quelques offrandes particulières toutefois sont venues en aide à sa générosité. Monseigneur voulait rendre un public hommage à un tel dévouement pastoral,

féliciter en même temps les personnes qui avaient concouru à l'œuvre, et les familles désireuses d'en faire bénéficier leur enfants, encourager le zèle des maîtresses et l'affection des élèves. Ce fut l'occasion d'une cérémonie touchante dont jouit une foule très nombreuse. Les paroissiens de Laons ne furent pas seuls à profiter des paroles et des bénédictions épiscopales ; dans la matinée, Sa Grandeur avait dit la sainte messe et prêché à Escorpain où une charmante réception lui avait été préparée par l'honorable famille Firmin-Didot.

LA VIE et L'HÉRÉDITÉ, par VALLET, prêtre de Saint-Sulpice.

(1 vol. in-18 Jésus, chez V. Retaux, Paris — 3 francs.)

Ce dernier ouvrage de M. l'abbé Vallet se recommande à tous par l'importance et l'actualité des questions qu'il renferme.

De nos jours en effet, certains savants s'appliquent à défendre le matérialisme et à saper les bases de la morale « sous le couvert d'un nom qui ne contient point de menaces. » Ils ne mettent plus directement en cause la question de l'âme, mais ils s'efforcent de prouver que le problème de la *Vie* se réduit à un simple problème de physique et de mécanique ; puis ils ramènent la sensation à la vie, et la pensée à la sensation. Ainsi l'âme devient inutile et disparaît. On complète cette théorie par une autre non moins ingénieuse sur l'*Hérédité.* « L'Hérédité est la source de la vie ; » son rôle est inconstestable. On part de là pour étendre ce rôle outre mesure, et pour diminuer d'autant celui de la liberté. Un des chefs de cette école, M. Ribot, professeur au collège de France, en fait lui-même la remarque : « Tout ce qui est donné à l'hérédité est retranché à la liberté. » Or, d'après lui, « toutes les formes de l'activité mentale sont transmissibles par l'hérédité : facultés perceptives, sentiments, passions, caractère, etc. » Que reste-t-il donc à la liberté ?

Ces idées se propagent tous les jours dans des ouvrages, dans des revues, dans les chaires mêmes du haut enseignement. Ce sont ces idées que M. Vallet combat victorieusement par l'exposé de la vraie doctrine et par la réfutation des opinions contraires. La nature de la vie, ses divers degrés, l'irréductibilité de ces degrés, la loi de l'hérédité, son étendue, ses limites, son accord avec la liberté : telles sont les questions qu'il expose, et dont il donne une solution claire et précise. Pour le faire, il s'appuie d'une part sur les plus récentes découvertes des sciences modernes, d'autre part sur les principes de la philosophie de saint Thomas, la seule qui puisse se concilier pleinement avee les données de l'expérience.

Tout le monde sait que M. Vallet est plus capable que tout autre d'exposer les vrais principes de la philosophie thomiste. Ses ouvrages précédents nous l'avaient déjà prouvé; son nouvel ouvrage en est une preuve de plus. A. B.

FAITS DIVERS

Sœur Marie-Luce. — M. Eugène Veuillot écrit dans l'*Univers :*

Louis Veuillot, mon frère, a eu six enfants, six filles; quatre sont mortes très jeunes, deux lui ont survécu. L'une de celles-ci, Luce Veuillot, en religion Sœur Marie Luce, vient de mourir au premier monastère de la Visitation. Sa maladie a été longue et elle a beaucoup souffert; mais jamais ses souffrances n'ont altéré sa sérénité, sa douceur; jamais elle n'a cessé de remercier Dieu de tant l'éprouver. Je ne la louerai pas. Elle a voulu le silence, l'humilité; la louer serait oublier le caractère qu'elle a donné à sa vie. Je puis dire cependant qu'elle a été une bonne religieuse, qu'elle a mis avec amour et fruit au service de son cher couvent les dons d'une vive et forte intelligence, d'un cœur dévoué, que, malade, elle a fait l'édification de ses sœurs, et que sa mort a été sainte.

Les sentiments qu'éprouva Louis Veuillot lorsque cette noble et chère enfant, sûre enfin d'aller où Dieu la voulait, le quitta, montrèrent combien il était tendre père et ferme chrétien. Voici quelques lignes d'une lettre qu'il lui écrivit peu de jours après qu'elle eut prit le voile.

« Adieu! mon enfant bien-aimée, et bénie et amère. Je t'assure que je suis très amoureusement soumis à la volonté du bon Dieu sur toi et sur moi. Rien ne me fait plus de peine et plus de joie que ta résolution. Je ne peux m'y habituer en aucun sens. La joie est dans mon âme et ne peut entrer dans mon cœur; la peine est dans mon cœur et ne peut entrer dans mon âme. Ces deux sentiments se confondent, et chacun reste entier et distinct, et il me semble que je ne saurai et ne voudrai jamais perdre ni l'un ni l'autre. En vérité, mon enfant, j'ignorais à quel point tu m'es chère. C'est encore une joie et une douleur de le sentir. Je suis content et désolé de tout ce que tu me fais donner au bon Dieu. Quand tu étais petite et que tu faisais à quelqu'un présent d'une épingle ou d'une paille, tu disais : » Je vous la donne, mais pas pour tout à fait! » J'en suis à peu près là! Je dirais bien au bon Dieu : pas tout à fait! Cependant Dieu sait que c'est pour tout à fait, s'il le veut comme toi, et même de bon cœur. »

Il ajoutait comme date : « Du lieu quelconque de notre exil; un jour quelconque de notre existence terrestre. Dieu soit béni! »

En nous associant au deuil et aux espérances de la famille Veuillot, nous ne pouvons ne pas dire : Bienheureux ceux qui ont fait à Dieu les sacrifices demandés avec une si chrétienne générosité. Dieu soit à tout jamais leur joie et leur récompense !

— S. E. le cardinal Foulon, archevêque de Lyon, a présidé à Saint-Etienne les obsèques des malheureuses victimes de la catastrophe récente (explosion du grisou). 51 cercueils étaient dans l'église. La Religion seule peut apporter quelque consolation à tant de familles dans le malheur.

— Au moment où nous mettons sous presse, se discute au Parlement la grave question du Concordat que les radicaux voudraient faire abroger.

Vocation cultivée dans la famille. — Il y a une quinzaine de jours, à Bordeaux, avait lieu la translation des restes vénérés de S. E. le cardinal Donnet. Pendant l'office solennel, en présence de plusieurs Prélats et d'un nombreux clergé, Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste a prononcé une oraison funèbre. De l'analyse faite par le *catholique* de Bordeaux nous détachons les lignes suivantes :

« Tout homme entend au fond de son âme cette parole : « Monte, monte plus haut. » *Excelsior*, comme a dit le poète. Elle fut la devise de celui dont nous célébrons la mémoire.

Né à Villefranche, petit village dans une jolie vallée entre les montagnes du Vivarais et celles du Isorey, il apprit la piété sur les lèvres de sa mère. Heureux l'homme qui a eu pour mère une sainte femme. Les genoux d'une mère pieuse sont « le premier prie-Dieu » de l'enfant. Madame Donnet, pour calmer les premières ardeurs, la pétulance indomptable de son fils, l'obligeait à joindre ses petites mains et lui montrait le ciel ; elle a été la première à lui dire : « Monte, monte plus haut. »

Le père du futur cardinal, humble médecin de campagne, tendait plus souvent sa main pour guérir que pour recevoir le prix de ses soins.

Le père et la mère étaient ainsi des modèles de parents chrétiens.

Coïncidence curieuse ou vue providentielle, Mgr d'Aviau, fuyant la persécution révolutionnaire, se réfugia sous un déguisement chez le docteur Donnet. La mère présenta son jeune Ferdinand aux bénédictions du proscrit. Le saint vieillard eut-il alors l'intuition prophétique que cet enfant qu'il bénissait ainsi devait lui succéder sur le siège de Bordeaux ? »

Missions de Chine. — Les dernières nouvelles de Sang-Haï ont apporté des détails épouvantables sur les massacres de missionnaires, de religieuses et d'enfants dans la Mongolie, en révolte contre le gouvernement chinois. Les mêmes faits se seraient reproduits en Mandchourie, d'après une dépêche du 29 novembre à *La Croix*.

Le prêtre calomnié. — M. l'abbé Rabin, curé de Villedieu (Maine-et-Loire), traduit en cour d'assises sur les accusations absolument invraisemblables de quelques petites misérables, vient d'être acquitté haut la main par la cour d'assises de Maine-et-Loire, après 115 jours de prison préventive.

Contre un prêtre, tout est permis ; avant toute enquête, on s'était précipité sur le malheureux qui, menottes aux mains, avait été conduit entre deux gendarmes, un jour de marché, dans les rues de Cholet, puis à Angers.

Les débats d'abord, et ensuite la décision du jury ont vengé l'honneur du curé calomnié, et soulagé la conscience publique.

Angleterre. — *Image de la Sainte-Vierge.* — La chambre des lords, siégeant en cour d'appel suprême, vient de jeter un nouveau seau d'eau froide sur la tête des orthodoxes échauffés qui poursuivaient l'évêque anglican de Londres pour avoir autorisé « les ornements idolâtriques » du rétable désormais fameux de Saint-Paul de Londres.

Le Crucifiement est représenté sur ce rétable, où l'artiste a aussi figuré la Sainte-Vierge et l'Enfant Jésus.

Deux procès ont été engagés de ce chef contre l'évêque de Londres, par des membres zélés de la « basse église », qui détestent les ritualistes presque autant que les papistes. La cour d'appel s'est deux fois prononcée en faveur de l'évêque de Londres, et c'est de ces appels de première juridiction que les adversaires de l'évêque avaient saisi la Chambre des lords.

On voit que cet appel n'a point réussi, mais il n'est pas probable que les délégués de la basse église abandonnent leur idée. S'ils ne peuvent aller jusqu'au conseil privé de la reine, ils trouveront probablement un homme de paille pour recommencer la juridiction intérieure, qui, du reste, une première fois, leur avait donné raison ; seulement, plus nous allons et moins leurs prétentions ont chance d'aboutir. (*Univers*).

Donnons à nos œuvres. — Legs faits à des œuvres catholiques par des personnes pieuses de Reims :

De Mlle Varin, 50 francs de rente 3 0/0 à l'Hôpital Général, à charge d'entretenir sa tombe au cimetière ; de Mme Cochau-Goujon, 15,000 fr. aux hospices ; 5.000 à la Société de Charité Maternelle, 15.000

au Grand Séminaire, 15.000 au Petit-Séminaire, 15.000 aux Petites-Sœurs des Pauvres, 15,000 au Bon Pasteur, 10.000 aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, 500 au Bureau de Bienfaisance, 30.000 à l'archevêché de Reims; de M. l'abbé Deglaire, 6.000 à la fabrique de la Cathédrale, de Mlle Gand, 6.000 fr.; et de Mme Ve Thomas, un titre de 130 francs à la même fabrique; de Mme Joye, 10.000 fr. à l'église saint Thomas; de M. l'abbé Brédy,2.000 fr. à l'église Saint-Maurice, et une chapelle en vermeil à l'église Saint-André.

Les catholiques ont raison de réserver leurs donations aux œuvres catholiques, que l'on s'efforce de ruiner pour empêcher le bien de s'accomplir.

Léon XIII et la France. — Le P. Monsabré, dans un magnifique discours prononcé au Havre en faveur des orphelins de la Miséricorde, a rappelé un épisode de son récent voyage à Rome et a esquissé la grande figure du pape Léon XIII qui, dit-il, aime la France comme les patriarches aiment leur aîné. Le salut est là, aurait ajouté le Pape d'une voix assurée comme celle des prophètes.

Le R. P. Monsabré lui ayant fait remarquer certaines déchéances morales et de nombreuses divisions politiques en France, Léon XIII aurait repris « Mon fils ! mon fils ! ne dites pas cela, l'Evangile a une parole qui assure le salut de la France ? Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde » et il continua en disant que la nation française était à la tête de toutes les bonnes œuvres. Le Pape fit ensuite au célèbre Dominicain l'énumération de toutes les merveilleuses industries du zèle catholique français, avec une compétence qui prouvait la sûreté de ses informations.

Entrée d'un officier en religion. — La *France militaire* annonce que M. de Bange, sous-lieutenant au 66e régiment d'infanterie, fils du colonel de Bange, inventeur des canons qui portent son nom, après avoir accompli ses trois ans de service, vient de donner sa démission pour entrer dans les ordres.

Il se prépare à partir pour Cantorbéry, où existe un noviciat des Pères jésuites.

Au Japon. — Des lettres du Japon annoncent que des fêtes solennelles ont eu lieu à l'occasion de l'érection de Tokio en archidiocèse métropolitain et des trois sièges épiscopaux suffragants de Nagasaki, d'Osaka et d'Hakodaté.

Un Monsieur, une Dame et un Curé. — Le train de Marseille à Toulon allait partir. Un gros monsieur et une grosse dame, seuls dans un compartiment et confortablement installés sur les coussins, s'étaient mis à l'aise.

Au dernier moment, un prêtre monte.

— Une soutane, mon Dieu ! grogna la grosse dame à l'oreille de son mari, avec une moue significative, encore un guignon ! Je te dis que ça porte malheur de rencontrer un curé dans un train !

A quoi le gros monsieur répondit par une de ces sourdes malhonnêtetés dont les bêtes réclameraient la propriété, si elles pouvaient parler.

Le prêtre avait tout entendu. Grave et souriant, il s'était assis et avait commencé son bréviaire...

Pendant trois bons quarts d'heure, par horreur pour la soutane, on sommeilla dans les coins. Le train était express et les gares passaient comme des ombres. Tout-à-coup, après la Ciotat, on ne dormit plus du tout. Les époux s'agitaient, regardaient par la portière, se regardaient ensuite, paraissaient de plus en plus soucieux et parlaient très vivement à voix basse. Le prêtre commençait à distinguer une querelle de ménage :

— Mais, que tu es bête, je te dis que non.

— Je te dis que si.

— Regarde ton indicateur.

— Aussi c'est ta faute !

— Comment ? mais c'est la tienne ! Pourquoi n'as-tu pas voulu !.. Tu es une étourdie !

— Tu es un... mon Dieu ! mon Dieu ! Et Jeanne qui nous attend à Montpellier !...

Là-dessus l'orage éclate et de grosses larmes toutes bouillantes tombaient en cascades sur les joues de la grosse dame.

Le prêtre, toujours digne et souriant, s'approche : « Vous vous êtes trompé de train ? Allons, dit-il, ne vous désolez pas. Les curés portent toujours malheur. Peut-être celui-ci vous portera-t-il bonheur. Je connais beaucoup le chef de gare de X... Vous lui remettrez ma carte et votre retour n'aura que le désagrément d'un petit retard. »

Le gros monsieur et la grosse dame n'avaient sans doute jamais vu de *curé parlant*, et n'en croyaient par leurs oreilles. Mais comment peindre leur stupéfaction, quand ils lurent sur la carte où l'ecclésiastique venait d'écrire quelques mots :

« *Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix.* »

Le vénérable prélat allait à Toulon prononcer l'admirable discours que l'on sait au cercle ouvrier de cette ville.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1891



LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 20 décembre, 4e dimanche de l'Avent, *semid ;* messe *Rorate.* 1res vêpres de saint Thomas. — Les offices aux heures ordinaires. — Entre vêpres et complies, sermon de charité en faveur des pauvres soutenus par la Confrérie de saint Vincent de Paul ; prédicateur : M. l'abbé Merlon, vicaire de Saint-Pierre. (Quêteuses : Mme de Rougemont et Mme Coignet-Paragot). — Le jeudi 24, vigile de Noël, adoration réparatrice, à 4 h. 1/2 ; à 10 h. du soir, matines de Noël, chantées et suivies de la messe de minuit.

Le vendredi 25, Fête de Noel, à 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, office pontifical. Aux vêpres, sermon par M. l'abbé Le Bel, licencié ès-lettres, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

Le samedi 26, fête de saint Etienne, une seule grand'messe, à 10 h.

Paroisse de Saint-Pierre. — Le 20 décembre, 4e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Exposition du Saint-Sacrement et procession aux vêpres. — Vendredi, solennité de Noël, messe de minuit (communion générale), les offices aux heures ordinaires. — Samedi, saint Etienne, grand'messe à 10 h.

Paroisse de Saint-Aignan. — Le 20 décembre, 4e dimanche de l'Avent, offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, procession du Saint-Sacrement. — Catéchisme de Persévérance. — Le vendredi 25, fête de Noël, à minuit, messe de communion générale. — A 10 h., grand'messe, à 3 h., vêpres, complies et salut solennel. — Samedi, saint Etienne, 1er martyr, grand'messe, à 10 h. ; vêpres, à 3 h.

BIBLIOGRAPHIE

L'Abbé COMBALOT, missionnaire apostolique. — *L'action catholique de 1820 à 1870*, par Mgr Ricard, prélat de la maison de Sa Sainteté, avec une préface de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et deux lettres approbatives de Mgr l'évêque de Grenoble et de Mgr l'évêque de Valence. — Paris; Gaume, éditeur, 3, rue de l'Abbaye.

L'abbé Combalot a été mêlé à tant et de si graves événements, que cette histoire ne peut manquer d'avoir beaucoup de lecteurs et de provoquer le plus vif intérêt, surtout écrite par un écrivain si distingué. Aussi la presse catholique salue avec joie cette publication.

LA VIE SURNATURELLE considérée dans son principe, par M. l'abbé Bellamy, professeur au Grand-Séminaire de Vannes. Un beau volume in-8o de 350 pages, 4 fr. — Librairie Victor Retaux et fils, 82, rue Bonaparte, Paris. Ouvrage approuvé et recommandé par NN. SS. les Evêques de Vannes, d'Anthédon, d'Annecy, d'Autun, de Beauvais, de Nîmes, d'Orléans, de Rodez, de Séez, de Tarentaise.

JÉSUS-CHRIST Verbe incarné, considérations tirées des œuvres du docteur Angélique Saint Thomas-d'Aquin, par le P. Roger Freddi de la Compagnie de Jésus ; traduites de l'italien, par le P. Le Chauff de Kerguenec de la même Compagnie. — Un volume in-12 de X-450 pages. Prix 2 fr. 50 ; 3 fr. franco. — Paris, ancienne librairie religieuse H. Oudin, J. Leday et Cie, successeurs, 10, rue de Mézières.

Ce beau traité paru à Rome en 1889, y a conquis tous les suffrages. Le nom de l'auteur, savant théologien, fort en renom, tant à cause de la clarté de son exposition que de la sûreté de sa doctrine, les lui assurait par avance. Aussi bien, *les Etudes religieuses* s'empressèrent-elles de lui décerner leurs meilleurs éloges.

SOMMAIRE

LE CONCORDAT

Le journal *La Défense* a publié ces jours derniers une Lettre sur le Concordat qui avait été adressée à l'un de ses rédacteurs par Mgr l'Évêque de Chartres en date du 5.

Après avoir expliqué que l'abolition du concordat est le vœu le plus ardent des sectaires, et au contraire a toujours été repoussée par les vrais hommes d'État de tous les partis ; et de plus que le régime concordataire est tout ce qu'il y a plus conforme à la doctrine, Mgr Lagrange parle des raisons si graves qui militent en faveur de la conservation du Concordat. Voici le texte de la lettre de Monseigneur sur ce point important :

« Raisons permanentes, et de premier ordre, nous ne craignons pas de le dire, pour l'État comme pour l'Église. On crie contre cette convention : sophisme, sophisme, sophisme. On prend une chose pour une autre. Que l'on crie contre certains articles organiques, à la bonne heure ; que l'on crie contre l'éternel gallicanisme d'État, à la bonne heure. Mais pensez-vous que l'abolition du Concordat entraînerait celle des articles organiques, et que l'État alors renoncerait au pouvoir qu'il a cru posséder de les édicter ? Non pas, et d'autant moins qu'il n'aurait plus les concessions dont il bénéficie aujourd'hui, comme l'Église bénéficie aussi de celles qu'elle a obtenues. On ne l'observe pas loyalement, dites-vous : réclamez-en l'observation loyale, combattez les lois contraires : Voilà certes un champ vaste à la plus vive ardeur belliqueuse. L'observer, oui ; mais pourquoi cette disjonctive : ou l'abolir ? C'est ce que demandent nos ennemis ; et nous faisons merveilleusement leur jeu ! Non ; le garder ; et infatigablement, s'il est violé, réclamer. Nous conserverons ainsi nos avantages

pour les luttes nécessaires : Nous ne nous en dépouillerons pas naïvement.

On rêve après la rupture une liberté plus grande. Illusion; ce n'est pas là le but des sectes. Et voulez-vous savoir ce qu'il en sera? Voyez déjà les lois dont on parle et dont on fera précéder ou suivre l'abolition du Concordat. L'*Univers* citait ces jours-ci ces paroles d'un journal sectaire : la *Lanterne* : « L'État sera suffisamment défendu : la loi sur les associations et la loi sur les biens de mainmorte monteront la garde. » Et l'*Univers* ajoutait avec raison : « Qui ne voit que ces projets seraient à la fois des instruments de privilège pour l'État et de persécution pour l'Église? » Et l'état de guerre une fois déclaré, la rupture consommée, on en verrait bien d'autres. Et ce ne sera pour nous ni la paix, ni la liberté, ni la justice; ni pour l'État la tranquillité. Qui peut prévoir au contraire, une fois sur cette pente et poussé par les sectaires, jusqu'où l'État, passé aux mains de ceux-ci, pourrait être entraîné? La violence appelle la violence, et les folies les folies.

On invoque ici l'Amérique et l'Angleterre. Nouveau sophisme. Aucune assimilation n'est possible sous ce rapport entre les deux pays, et c'est ce qui trompe certains prélats étrangers, éminents, mais qui, de loin, ne connaissent pas assez les hommes et les choses de France, et les détails de notre situation politique et religieuse; et aussi certains raisonneurs français, chimériques ou à courtes vues. Gardons-nous des illusions, si faciles à prendre pour des réalités. Qui nous garantit donc la réalisation de ces si douteuses espérances? La vérité des faits, la voici : le bouleversement extérieur de l'Église de France, le renvoi du nonce, la suppression de notre ambassade de Rome, la suppression du budget des cultes, les désaffectations d'églises et de presbytères, le trouble dans toutes nos œuvres, le recrutement du clergé bien autrement entravé que par la loi militaire, les suspicions, les ombrages, les querelles misérables, les curés à la merci des petits tyranneaux de village; incessantes luttes, petites ou grandes, également préjudiciables à l'Église et à l'État! et dont les vrais hommes de gouvernement qui ne sont pas sectaires ne veulent au fond pas plus que nous. Sans parler de ces points de vue élevés que développait naguère à la tribune, et à l'adresse surtout des républicains non sectaires, un député

républicain lui-même : le mal immense fait à l'âme de la France par l'amoindrissement de la religion dans notre pays. Mais ceux-là aussi, les républicains sensés qui parlent de la sorte en ce moment, les violents de toutes parts les travaillent, les troublent, les entraînent. Eux aussi, qu'ils prennent garde! Nous les en adjurons. Seuls les sectaires ont raison et sont logiques. Mais ils seraient les fléaux du pays...

J'admire qu'en agitant avec une témérité redoutable de telles questions, certains écrivains, surtout laïques, ne tremblent pas! Comment, devant cette perspective d'une rupture consommée de l'État avec l'Église, les sectes exultent; et eux aussi! Mais qui leur prouve, singuliers prophètes, que ce n'est pas eux qui seront dupes? Ah! si nous devons subir un jour cette nécessité, soit: les prudents d'aujourd'hui ne seront peut-être pas les moins vaillants alors. Mais y pousser nous-mêmes! Ah! ce n'était pas, ce ne doit pas être aujourd'hui à cause des incidents d'hier, la pensée des vrais hommes d'État, mêmes républicains: le fond des choses ne change pas si vite; ce n'est pas celle de l'épiscopat, non; et ce n'est pas non plus l'esprit romain, la sage diplomatie pontificale; ce n'est pas enfin la politique du prudent et docte Léon XIII; et son glorieux pontificat ne peut pas avoir pour couronnement de cette aventure, ce trouble profond de l'Église de France.

Tout à vous, mon cher ami, bien affectueusement, en Notre-Seigneur.

† François, *évêque de Chartres.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La fête de l'Adoration célébrée à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le jeudi 10, a eu tout l'éclat que les pieuses Filles de la Charité, comme leur zélé chapelain, savent donner aux grandes solennités dans leur belle chapelle. Le prédicateur était M. l'abbé Villette, professeur à l'Institution Notre-Dame. Prenant pour texte de son discours ces paroles qui avaient appelé Jésus vers Lazare : Seigneur, voici que celui que vous aimez est malade », il a fait ressortir avec clarté et onction l'influence de l'Eucharistie sur ceux qui, dans la souffrance, peuvent jouir de ce don incomparable de Dieu.

— La distribution des Prix du Patronage Saint-Joseph, à Chartres, a eu lieu le 17 décembre. L'assemblée sympathique qui entourait en cette circonstance les jeunes apprentis et ouvriers soutenus par l'œuvre du Patronage a vu une fois de plus quel intérêt la Religion porte aux travailleurs et combien ils ont à profiter de cette tutelle bienfaisante.

— Mgr Pagis, évêque de Verdun, a passé à Chartres, auprès de Mgr Lagrange, la journée du dimanche, 13 décembre; Sa Grandeur a assisté à la messe capitulaire et le soir, aux offices de Saint Aignan, dont c'était la fête patronale.

— Mgr Lagrange, qui n'avait pu assister aux obsèques de S. E. le cardinal Bernadou, archevêque de Sens, et s'y était fait représenter par un archidiacre, s'est rendu à Sens pour la cérémonie funèbre du 15; à ce service de trentaine assistaient plusieurs prélats; c'est Mgr Berthet, évêque de Gap, qui a prononcé l'éloge du cardinal défunt.

— Nous sommes heureux d'annoncer que le discours prononcé, le 2 décembre dernier, à Loigny par M. l'abbé S. Verret, vient de paraître en brochure. Nous y avions compté, et c'est le motif pour lequel nous n'avons pas inséré en entier dans notre Revue, ce bel éloge funèbre des soldats français morts à la bataille de Loigny. On pourra se procurer cette charmante brochure chez tous les libraires, au prix d'un franc.

— Le 19, ont été célébrées à la cathédrale les obsèques d'un homme de bon conseil et de bonnes œuvres. M. Collier-Bordier, conseiller général, depuis 43 ans, président de plusieurs sociétés de bienfaisance, membre du Comité des écoles libres, est décédé à l'âge de 86 ans. Il avait vécu en vrai chrétien ; les sacrements de la sainte Église l'ont fortifié pour le passage à l'éternité.

— M. l'abbé Loiseau, vicaire d'Illiers, est décédé le 15. Nous en parlerons dans la *Voix*.

FÊTE PATRONALE DE SAINT-AIGNAN.

Une fois de plus, car le fait s'est répété ces derniers temps, la foule s'entassait dans l'église Saint-Aignan, de nouveau trop étroite. Disons-le de suite, cette constatation n'est point banale, les hommes comptaient parmi l'assistance. Pourquoi tout ce monde, et du meilleur? C'était dimanche dernier, 13 décembre. La paroisse fêtait son patron, Saint-Aignan. On avait donné à la gracieuse église la parure décorative des grands jours qui lui sied si bien. M. le chanoine titulaire Lévêque, chantait la grand'messe. Une artiste chrétienne dont les succès au conservatoire, à l'église de la Madeleine de Paris et récemment dans l'église même de Saint-

Aignan placent la valeur au-dessus de tout éloge, faisait entendre l'*Ave Maria* de Gounod, l'*O Salutaris* de Lesieur, et à l'issue de l'office divin, le *Je crois en Dieu* de Félicien David. Rien n'avait été négligé pour donner à la solennité patronale tout l'éclat, et ce qui est bien légitime, tout l'attrait possible : mais une circonstance vraiment providentielle allait ajouter à la fête du soir un relief inespéré.

Mgr l'évêque de Chartres avait promis de présider la cérémonie. Tout à coup on apprend à Saint-Aignan que Sa Grandeur retire sa parole, mais (surprise aimable qui ne devait pas être la seule de la soirée) pour céder à un hôte auguste de passage, Mgr l'évêque de Verdun, le soin de pontifier aux vêpres. A 3 heures, Mgr Pagis, amené par Mgr Lagrange, entre solennellement à Saint-Aignan. La paroisse a dignement répondu à l'honneur que lui font les deux prélats ; l'église est comble dès leur arrivée.

Les vêpres finies, M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution N.-D., monte en chaire. Avec le talent si distingué qui le caractérise, après un compliment des plus délicats au successeur de Saint-Aignan et à l'évêque de Jeanne-d'Arc, il expose la nécessité de la foi et chante éloquemment ses mérites. On remarque beaucoup la pathétique péroraison, dans laquelle l'orateur adjure tous les chrétiens de garder et de défendre énergiquement leur foi.

Mgr Lagrange bénit ensuite le nouveau grand vitrail, genre XVIe siècle. Ce vitrail complète la série entreprise par M. Durand, ancien curé de Saint-Aignan. Son sympathique successeur, M. Beauchet, a eu la peine et l'honneur d'exécuter et de mener à bonne fin en peu d'années cette œuvre onéreuse.

Au retour de la bénédiction du vitrail, Mgr Lagrange laisse déborder son cœur dans une de ces improvisations chaudes et vigoureuses qui lui sont familières. Il rappelle sa première visite à Saint-Aignan. C'était au lendemain de son sacre. Pour la première fois, Sa Grandeur adressait la parole à ses diocésains. Ces prémices de son pontificat lui sont chères. Avec quels accents, elle en fait revivre le souvenir, et avec quel bonheur, les fidèles debout boivent l'expression de ces sentiments qu'ils partagent! On sait trop à Saint-Aignan de quel prix était la première visite épiscopale, faveur exceptionnelle, pour ne pas lui réserver à jamais la fidèle mémoire du cœur. — Les nécessités actuelles de l'enseignement chrétien étant devenues le plus urgent souci d'un évêque de nos jours, et comme une quête à domicile se fait en ce moment pour les écoles chrétiennes, Monseigneur jette aux fidèles, un appel pressant en faveur de ses chères écoles. — Puis Sa Grandeur adresse le plus flatteur éloge au pasteur de la paroisse. Elle annonce qu'elle a résolu d'accorder à son zèle et à ses talents

d'administrateur une distinction insigne. Elle le nomme vicaire-général honoraire. Les paroissiens de Saint-Aignan, pleins d'estime et d'affection pour leur pasteur, le verront exercer au milieu d'eux, avec un titre de plus, son ministère si apprécié.

Au salut, présidé par Mgr de Verdun, l'artiste dont nous avons parlé chante les gloires du Saint-Sacrement et de la Vierge Marie, et après la bénédiction, le *Souvenez-vous* de Massenet qui produit visiblement sur l'assistance un grand effet.

Il restait à M. le Curé de Saint-Aignan le devoir bien doux de complimenter leurs Grandeurs. L'occasion lui en fut donnée dans son presbytère même, où les vénérés prélats daignèrent rester une partie de la soirée entourés de plusieurs membres du clergé chartrain. Le nouveau vicaire général dans son dévouement si absolu à sa paroisse, voulut renvoyer à elle seule tout l'honneur de sa nomination. Mgr Lagrange ne laissa pas passer sans protestation ce sens accommodatice de la modestie par trop exclusif; Sa Grandeur affirma qu'il y avait un sens premier, plus fondé par là même et qui visait la personnalité même de M. le Curé de Saint-Aignan. — A son tour, Mgr de Verdun consacra quelques mots à la haute et vive amitié qui l'amenait à Chartres, à l'hospitalité qui l'avait accueilli si dignement à Saint-Aignan, au prédicateur dont il avait admiré le talent philosophique et littéraire, et enfin au clergé de Chartres tout entier, lequel, dit aimablement Sa Grandeur, « a » conquis dans la personne de ceux qui le représentent ici, toutes » mes sympathies. »

Un paroissien de Saint-Aignan.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES SUPPLÉMENTS

DE LA VOIX NOTRE-DAME EN 1891

I. Œuvre de la Crypte et des Clercs

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Chronique diocésaine.

Articles hagiohraphiques.

Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Religion, Littérat., Beaux-Arts.

Faits divers.

VI

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

